This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 402633

Digitized by Google

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BX
3001
.R45

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

TOME XXIII — 1906

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

BÉNÉDICTINE

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

1906

ABBAYE DE MAREDSOUS
Belgique.

1906

Digitized by Google

Digitized by Google

LE *CODEX BEZAE* À LYON AU IXe SIÈCLE?

LES CITATIONS DU NOUVEAU TESTAMENT DANS LE MARTYROLOGE D'ADON.

On a longtemps conjecturé que le *Codex Bezae* avait dû séjourner, dès le moyen âge, à Lyon, où Bèze déclare qu'il fut trouvé en 1562. Les plus récentes études sur l'histoire du célèbre manuscrit tendent, au contraire, à le situer dans l'Italie du Sud pendant les IXe, Xe, XIe et peut-être XIIe siècles. Les raisons mises en avant pour établir le fait du séjour en Italie sont tirées du calendrier, de la liturgie et de la phonétique des annotateurs du *Codex*. Elles sont sérieuses. Leur force a paru telle à M. Rendel Harris (1) que celui-ci n'a pas hésité à sacrifier ses vues anciennes sur l'histoire du manuscrit et à se rallier à l'opinion de MM. Lake et Brightman (2) avec toute l'autorité que lui donne sa très particulière compétence. La délimitation chronologique proposée s'appuie principalement sur les caractères paléographiques des annotations, mais les jugements émis sur ce point ne sont peut-être pas absolument définitifs (3). En somme, malgré les remarquables progrès accomplis, on n'est pas encore sorti du domaine des plus ou moins grandes probabilités. Aussi bien, dans l'état de la question, des traces positives du texte du *Codex Bezae* relevées dans un auteur lyonnais du IXe siècle, devront-elles intéresser les savants que l'histoire du manuscrit préoccupe.

---

1. *The annotators of the Codex Bezae*. Londres, 1901.

2. *On the Italian origin of the Codex Bezae :* Lake, *Codex Bezae and codex 1071*, Brightman, *The marginal notes of lections*, dans *The Journal of theological Studies*, I, pp. 441-446 et 446-454.

3. Le cas du correcteur G est remarquable. Il a fait en tout 283 corrections, tant dans la partie latine que dans la partie grecque. Scrivener le plaçait au XIe siècle ; M. Kenyon lui a assigné le VIIe et, depuis lors, M. Burkitt (*The date of Codex Bezae* dans *J. T. S.*, III, 501-513) a proposé de le vieillir encore. Sur l'important annotateur L placé par Scrivener au IXe siècle, par M. Kenyon au Xe, par Kipling au VIIe, cf. Harris, *Annotators*, p. 9. Sur M² placé par Scrivener au Xe siècle, cf. Harris, p. 6. Voyez aussi la note de M. Burkitt à propos de M. *art. cit.*, p. 505. Sur O mis par Scrivener au XIIe siècle, cf. Harris, p. 106, note.

403521
Digitized by Google

Le martyrologe d'Adon, qui contient les traces dont il s'agit, est très connu, grâce aux quatre ou cinq éditions qui en ont été données. Il n'est donc pas nécessaire de le présenter ici. La seule question préalable sur laquelle nous ayons à nous arrêter un instant, est celle du lieu de sa composition. Certains auteurs se sont prononcés pour Lyon, d'autres pour Vienne. Ces derniers s'appuient sur ce que le martyrologe renferme la liste des évêques de Vienne, plusieurs notices concernant les saints de cette même ville, une mention du pape Nicolas Ier (858-867) dans l'éloge des SS. Eusèbe et Pontien, au 25 août, et une autre de la translation de S. Cyprien à Compiègne vers 877, à la fin de la notice du saint, au 14 septembre. Il ressortirait de là qu'Adon aurait composé son ouvrage après son élévation sur le siège archiépiscopal de Vienne en 859-860. Mais c'est un fait déjà reconnu que les meilleurs manuscrits du martyrologe ignorent complètement les évêques de Vienne (1) et mes propres recherches m'ont mis en mesure de pouvoir affirmer qu'il en est de même de la mention du pape Nicolas Ier et de celle de la translation de S. Cyprien. Quant aux saints de Vienne, il est vrai qu'il y en a quelques-uns dans le corps du martyrologe, mais ce n'est pas Adon qui les y a insérés : ils figuraient déjà dans l'œuvre de Florus qu'Adon lui-même déclare avoir employée. Par contre, des parties du martyrologe présentant une physionomie locale très accusée, comme la finale de la notice des martyrs de Lyon où est décrite leur fête annuelle, ou les éloges de S. Helpidius et de S. Antiochus de Lyon (2), appartiennent véritablement à Adon. Celui-ci a donc bien composé son martyrologe à Lyon. Il est vrai que, plus tard, à Vienne, il put l'augmenter, mais ces augmentations n'ont pas d'intérêt pour notre sujet, attendu que toutes les citations de l'Ecriture appartiennent à la première recension.

Les éditions du martyrologe d'Adon sont assez défectueuses. Une de nos plus importantes notices, celle de l'*Ingressus S. Pauli*, au 6 juillet, s'y trouve malheureusement tronquée en deux endroits. Les textes qui suivent ont donc été revus sur les manuscrits 454 de Saint-Gall (IXe-Xe siècle, = *A*) et lat. 5256 de la Bibliothèque Nationale (XIe siècle, = *B*). L'édition de Mosander (3) (= *Mo*) et celle de Rosweyde (4) (= *Ro*) ont été utilisées ainsi que les *Variae*

1. Cf. Grospellier, *Mélanges d'hagiographie dauphinoise*, dans *Bulletin d'histoire ecclésiastique de Valence*, XX, (1900), p. 6.
2. Voyez au 2 juin, au 2 septembre et au 15 octobre.
3. En appendice du tome VII de Surius, *De probatis sanctorum historiis*, Cologne, 1581.
4. Anvers, 1613.

Digitized by Google

lectiones publiées par Zaccaria (1) (= *Z*). J'ai aussi fait usage du Ms. lat. 12582 de la Bibliothèque Nationale (XIe siècle, = *F*) et des collations données par Giorgi (2) (= *Ge*) d'après les manuscrits 511, 512 et 514 du fonds de la Reine, au Vatican (3) ; pour n'appartenir, en effet, qu'à une rédaction dérivée du martyrologe d'Adon, ces derniers textes n'en sont pas moins des témoins intéressants. Je n'ai pas relevé les variantes qui ne portaient que sur les différences d'orthographe. On verra que les copistes et les éditeurs ont souvent eu une tendance à rendre les citations de l'Écriture conformes au texte de la Vulgate, mais, heureusement, les tentatives sont demeurées isolées et ne paraissent pas avoir jamais réussi à altérer les leçons choisies par Adon.

Les représentants des anciennes versions latines du Nouveau Testament auxquels les citations du martyrologe d'Adon sont ici comparées d'une manière constante sont : pour les évangiles, le *Veronensis* (*b*) d'après l'édition de Bianchini, et le *Colbertinus* (*c*) d'après dom Sabatier ; pour les épîtres de S. Paul, le *Claromontanus* (*d*) et le *Sangermanensis* (*e*) également d'après Sabatier. La plupart des témoins ont été utilisés pour les actes des apôtres ; j'ai revu les textes du *Codex Bezae* (*d*), du *Laudianus* (*e*), du fragment de l'Ambrosienne (g^2), du manuscrit de Perpignan (*p*), du *Liber comicus* (*t*) et des citations du traité anonyme *De prophetis et prophetiis* (Cod. *Sangallensis* 133) sur les éditions respectives de Scrivener, Sabatier, Ceriani, Samuel Berger, dom Morin et Harnack (4) ; pour tout le reste : *Gigas* (*gig*), fragments de Fleury (*h*), fragments de Bobbio (*s*) etc... je suis entièrement tributaire de la belle édition des Actes de Wordsworth et White (5). Enfin, je suis tout particulièrement redevable à l'amitié de dom Jean Chapman. Mes premières observations portèrent sur la notice du 6 juillet et sur la leçon occidentale de ACT. XIX, 1 ; dom Chapman, à qui j'en fis part aussitôt, voulut bien me faire remarquer à son tour les mots *in nomine domini nostri Iesu Christi* de ACT. VI, 8, et *conversantibus autem nobis* de ACT. XI, 27, dans les notices du 26 décembre et du 13 février. C'est sur ces nouvelles et importantes observations que

1. *Bibliotheca Pistoriensis*, Turin, 1752, pp. 98-137. Ces *Variae lectiones* sont tirées d'un manuscrit du Chapitre de Pistoie que Zaccaria dit être *antiquo sane charactere perscriptum*, cf. p. 16.

2. *Martyrologium Adonis*, Rome, 1745.

3. Ces manuscrits sont des XIe et XIIe siècles.

4. Ce dernier dans la *Theologische Literaturzeitung*, 1898, col. 171-173. Je n'ai pas sous la main l'édition originale de dom Amelli.

5. J'emprunte aux mêmes éditeurs toutes les citations de la Vulgate, aussi bien pour les Évangiles que pour les Actes.

Digitized by Google

je me suis décidé à soumettre à un examen minutieux toutes les citations du martyrologe. Naturellement, je n'ai retenu que les textes directement empruntés à l'Écriture par Adon lui-même. C'est ainsi que, par exemple, j'ai laissé de côté l'extrait de ROM. XVI, 14, inséré dans l'éloge de S. Hermas, au 9 mai, parce qu'il provient du *De viris* de S. Jérôme. On sait qu'Adon a distribué en deux séries les personnages du Nouveau Testament, les uns dans le *Libellus de festivitatibus apostolorum* placé en tête de son ouvrage, les autres dans le corps du martyrologe ; dans l'impossibilité où nous sommes de ranger dans l'ordre des livres et des chapitres de l'Écriture les notices complexes qu'il leur consacre, j'ai adopté l'ordre strict du calendrier qui est le plus rationnel lorsqu'il s'agit de martyrologes.

XII KAL. FEBRUARII. *(Libellus)*. Natale sancti Publii Athenarum episcopi qui, princeps insulae Meleta vel Militena, cum navigantem beatum apostolum Paulum Romam sub custodia detentum, per triduum hospitio receptum humane tractasset, ut
5 beatus Lucas refert[a], patrem ipsius Publii contigit febribus et dissenteria iacere ; ad quem cum intrasset beatus apostolus et imposuisset illi manus et orasset, sanavit eum...

2 insulae que dicitur *F Ge* Melitae *A Ro*, Mileti *Mo*, Milletta *Ge 511* Militenae *A Mo*, Melitenae *Ro*, Meletena *Ge 511* 4 detentum] ductum *Ge*, exceptum *Mo*, susceptum *FG ex vulg.* 6 dysenteria *A Mo Ro* iacere vexatum *A ex vulg.* 7 ac *Mo* et orasset] *om. F Ge.*

[a] ACT. XXVIII, 1-8, *vulg gig s.*

4 PER TRIDUUM HOSPITIO RECEPTUM HUMANE TRACTASSET], nos hospicio humane recepit per triduum *gig*, suscipiens nos triduo benigne hospitio recepit *s (ut videtur)*, nos suscipiens triduo benigne exhibuit *vulg*, nos susc. trid. ben. tractavit *vulg cod. Cavensis.* 7 ILLI MANUS], ei manus *vulg*, ei manum *gig.* SANAVIT] *gr.* ἰάσατο, salvavit *vulg gig.*

ID. FEBRUARII. Natale Agabi prophetae in novo testamento apud Antiochiam, de quo Agabo beatus Lucas in apostolicis actibus ita dicit : conversantibus autem nobis[a], haud dubium quin Antiochiae, surgens unus ex prophetis nomine Agabus,
5 significavit per spiritum famem magnam futuram in omnem orbem terrarum, quae et facta est sub Claudio Caesare. Et iterum, cum beatus Paulus Hierosolimam pentecosten facturus[b] pergeret, iamque Caesaream venisset[c] : commorantibus, inquit, nobis in Caesarea per dies aliquot, supervenit a Iudaea quidam propheta
10 nomine Agabus, et venit ad nos et tollens zonam Pauli, ligans sibi pedes et manus, dixit : haec dicit spiritus sanctus : virum hunc, cuius est haec zona, sic alligabunt eum in Hierusalem Iudaei et tradent in manus nationum.

Digitized by Google

1 Apud Antiochiam natale *Mo* sancti Agabi *Mo Ro* in novo — Antiochiam] *om. Mo* 2 Agabo] *om. Mo Ro* 3 autem] *om. Mo Ro* haud dubium quin] *om. Mo Ro* 4 quin] quando *Z* unus] *om. Z* 5 significabat *Mo Ro ex vulg* in universo orbe *Mo Ro ex vulg* 6 et] *om. Mo Ro iuxta vulg* Caesare] *om. Mo iuxta vulg* 7 pentecosten — inquit] *om. F* 8 venisset] *om. Z* cum moraremur inquit Lucas Caesareae *Mo ex vulg* 9 in Cesaream *B F* quidam vir a Iudaea propheta *Mo Ro ex vulg* 10 is cum venisset ad nos tulit zonam Pauli et alligans *Mo ex vulg* 11 manus et pedes *Ro* hunc] *om. Mo iuxta vulg* 12 zona haec *Mo ex vulg* eum] *om. Mo iuxta vulg* tradunt *A* 13 nationum] gentium *Mo ex vulg.*

[a] ACT., XI, 27-28, *vulg d gig e p sang.* 133, *Aug. (l. 2 de sermone domini in monte)*; [b] XX, 16, *vulg d gig e*; [c] XXI, 8-11, *vulg d (à partir du v. 10) gig e sang.* 133.

3 CONVERSANTIBUS AUTEM NOBIS], *gr.* συνεστραμμένων δὲ ἡμῶν D, revertentibus autem nobis *d*, congregatis autem nobis *p sang.* 133 *Aug Bible de Rosas wernigerodensis*, <*om.*> *vulg gig e.* 4 SURGENS] *e p sang.* 133 *Aug*, et surgens *vulg gig*, ait *d.* UNUS EX] *vulg d e p Aug*, [ex (*om.* unus) *sang* 133, unus de *gig.* 5 SIGNIFICAVIT] *gig e*, significabat *vulg d p sang.* 133 *Aug.* PER SPIRITUM] *vulg d e p*[1] *Aug*, in spiritu *sang.* 133, per spiritum sanctum *gig p*[2]. FUTURAM] *vulg gig p sang.* 133 (*qui omet* magnam) *Aug*, futuram esse *d e.* IN OMNEM ORBEM TERRARUM] *e*, in universo orbe terrarum *vulg*, in toto orbe terrae *d*, per universum orbem *gig*, huniverso horbe *p*[1] (*add.* terrarum *p*[2]), in universo orbe *sang.* 133, in universo mundo *Aug.* 6 QUAE ET FACTA EST] *e p Aug*, quae facta est *vulg sang.* 133, quae fuit *d gig.* CLAUDIO CAESARE] *e p sang.* 133, *Aug Bible de Rosas*, <*om.* caesare> *vulg d gig.* 7 PENTECOSTEN FACTURUS], diem pentecosten faceret *vulg*, diem pentecostes faceret *gig*, diem pentecosten fieri *e*, in die pentecostes adesse *d*, *mais cf. S. Irénée, Contra haereses*, III, 14, 2 : pentecosten agere. 8 COMMORANTIBUS NOBIS] *gig*, spectantibus autem nobis *e*, cum moraremur *vulg*, cum demoraremur *sang.* 133. IN CAESAREA] *gig*, caesarea *sang.* 133, <*om.*> *vulg e.* 9 PER DIES ALIQUOT] *vulg gig*, dies plurimos *e*, plurimis diebus *sang.* 133. SUPERVENIT] *vulg gig*, descendit *e*, discendit *sang.* 133. A IUDAEA QUIDAM] *gig*, quidam a iudaea *vulg e sang.* 133. 10 ET VENIT] *gig*, et cum venisset *e*, cum venisset *d*, is cum venisset *vulg*, qui veniens *sang.* 133. ET TOLLENS] *gig*, et tulisset *d e*, tulit *vulg*, sublata (zona Pauli) *sang.* 133. LIGANS], ligavit *d*, alligans *e*, et alligans *vulg*, alligavit *gig sang.* 133. SIBI] *vulg gig e sang.* 133, suos *d.* 11 DIXIT] *vulg e*, et dixit *d gig*, et ait *sang.* 133. VIRUM HUNC] *Ambros. in ps.* 36, *Vigil. de trin.* 12, eum virum *d*, virum *vulg gig e sang.* 133. 12 EST HAEC ZONA], est zona haec *vulg d e sang.* 133, haec zona est *gig.* ALLIGABUNT] *vulg gig e sang.* 133 (alligabant), ligabunt *d.* EUM] *sang.* 133 *Ambros. spir.* 2, *c.* 13, <*om.*> *vulg d gig e* IN HIERUSALEM IUDAEI] *vulg e sang.* 133, iudaei in hierusalem *gig*, hierusalem iudaei *d.* 13 NATIONUM] gentium *vulg d e gig sang.* 133.

XIV KAL. MARTII. *(Libellus).* Natale sancti Honesimi de quo beatus apostolus Philemoni familiares litteras mittit [a] : obsecro te de meo filio quem genui in vinculis Honesimo, qui tibi aliquando inutilis fuit, nunc autem et mihi et tibi utilis, quem remisi, tu autem illum, id est viscera mea suscipe...

1 onesimi *Mo Ro* 2 obsecro inquiens *Mo* 3 de] pro *F Ge ex vulg* 5 ut viscera *Z Mo ex vulg.*

Digitized by Google

[a] PHILEM., 10-12, *vulg d e Hier (in Phil.).*

3 DE MEO FILIO] *Hier.* (*gr.* περὶ), pro meo filio *vulg d e* (H)ONESIMO] *vulg e Hier*, onesimum *d*. QUI TIBI ALIQUANDO INUTILIS FUIT] *vulg Hier*, qui aliquando tibi inutilis fuit *d e*. 4 ET MIHI ET TIBI] *vulg*, et tibi et mihi *Hier*, tibi et mihi *d e*. 5 QUEM REMISI, quem remisi tibi *vulg Hier*, quem misi tibi *d e*, (σοι *om gr. plurimi*). ID EST VISCERA] *Hier*, hoc est viscera *d e*, ut viscera *vulg*. SUSCIPE] *vulg Hier*, excipe *d e*.

VIII ID. IUNII. (*Libellus*). Natale Philippi qui fuit unus de septem diaconibus qui cum beato Stephano, statim post ascensionem Christi ab apostolis sunt ordinati ; de quo beatus Lucas in actibus apostolorum refert quod signa et prodigia faciendo, praedicatione sua Samaritas ad fidem Christi converterit [a] et Candacis reginae Aethiopum studiosum in scripturis eunuchum [b], in fonte qui est in vico Bethsoro, in tribu Iuda, euntibus ab Helia ad Hebron in vicesimo lapide, baptizavit...

1 Caesareae natale sancti *Mo* de] ex *Mo* 2 ascensionem] passionem *Mo F Ge*- 5 Samarias *Mo* convertisset *Z*, convertit *Mo Ro* 7 Bethsurae *A*.

[a] ACT. VIII, 5-6, *vulg d gig e p ;* [b] IBID. 27, *vulg gig e p t.*

4 SIGNA ET PRODIGIA] *gig*, <*om.* et prodigia > *vulg d e p*. 5 CANDACIS REGINAE AETHIOPUM] *vulg gig e p*, candacis quondam regione eziopum *t*. 6 EUNUCHUM], eunuchus *vulg e p t*, spado *gig* (*mais cf. gig ibid., v.* 34 : eunuchus).

VIII KAL. IULII. (*Libellus*). Nativitas beati Iohannis Baptistae praecursoris domini, Zachariae et Elisabeth filii, qui spiritu sancto repletus adhuc in utero matris suae [a] et antequam exiret inde sanctificatus, usque ad diem ostensionis suae ad Israel, confortatus spiritu agebat in desertis [b] vestitus pilis camelorum [c], habens zonam pelliciam circa lumbos suos, esca autem eius erat locusta et mel silvestre. Tricesimo aetatis anno, quintodecimo anno imperii Tiberii Caesaris [d], cum procurator esset in Iudaea Pilatus, iamque regnum Iudaeorum in quatuor principatus esset divisum, venit in omnem regionem Iordanis praedicans baptismum paenitentiae in remissionem peccatorum.

4 ad] in *B* ad] in *Mo* 5 agebatur *A B Mo* 6 pelliceam *Mo Ro* suos] *om. Z* 7 hic tricesimo *Ge* aetatis suae *B F* quintodecimo autem *F* 8 Caesaris] *om. Ro.*

[a] LUC. I,15, *vulg b c.* [b] IBID. 80, *vulg b c.* Cf. HIER. I, 15.
[c] MATTH. III,4, *vulg b c.* [d] LUC. III,1 et 3, *vulg b c.*

3 ADHUC IN UTERO] *c Ambros. in Luc. Vigil. Taps.*, adhuc ex utero *vulg*, ex utero (*om.* adhuc) *b*. 4 USQUE AD DIEM], usque in diem *vulg b c*. OSTENSIONIS] *vulg*, progressionis *c*, <*om.* > *b*. 5 IN DESERTIS] *vulg c*, in deserto *b vulg alii*. 6 LOCUSTA] *c*, locustae *vulg b*. 11 IN REMISSIONEM PECCATORUM] *vulg c*, < *om.* > *b*.

II NON. IULII. Primus beati apostoli Pauli ingressus in urbem Romam, anno secundo Neronis imperii, cum iam haec loca et

Digitized by Google

has provincias praedicando perlustrasset: ab Antiochia [a] ipse cum Barnaba praemissus a sancto spiritu [b], postquam iam in Arabia
5 et Cilicia verbum Dei, aliisque provinciis, annuntiaverat [c], pervenit Selêuciam [d], Cyprum, Salaminam, Paphos, Pergen Pamphiliae [e], Antiochiam quae est Pisidiae, Iconium [f]; inde ad civitates Lycaoniae [g], Lystram, Derben, et universam in circuitu regionem; inde revertentes Antiochiam Pisidiae [h] devenerunt Pam-
10 philiam [i], Pergen; hinc Antiochiam [k] unde missi fuerant revertuntur. Inde [l] propter quaestionem circumcisionis in gentibus Hierosolimam proficiscuntur. Deinde rursus Antiochiam redeunt [m], unde cum inter eos dissentio [n] propter Iohannem qui Marcus cognominatus est accidisset, solus Paulus, assumpto Silea [o], a
15 fratribus gratiae Dei traditus, has regiones et insulas peragravit praedicans: Syriam [p], Ciliciam, Derben [q], Lystram, Frigiam [r] et Galatiam regionem, Misiam, Troadam, Macedoniam, Samotratiam, Neapolim, Philippis, Amphipolim [s], Apolloniam, Thessalonicen, Beroen [t], Athenas [u], Corinthum [x]. Et inde navigavit in Syriam [y]
20 et venit Ephesum, et inde Caesaream [z] et Antiochiam et Galatiae regionem et Frigiam. Hinc, cum vellet ire Hierosolimam [a], dixit ei spiritus sanctus ut reverteretur in Asiam; et cum peragrasset superiores partes, Ephesum venit. Hinc profectus est in Macedoniam [b]; et cum peragrasset partes illas, venit in Grae-
25 ciam, et iterum reversus est in Macedoniam et accessit Philippis, Troadam, in Asson, Mitelinen et contra Chium, Samum, Trogilion, Miletum, Choum [c], Rodum, Pataram, et inde, visa Cypro et relicta ea a sinistra, transfretavit in Syriam, et inde venit Tyrum, Ptolomaidem, Caesaream, Hierusalem [d]. Ibi ligatur a Iudaeis [e] et
30 traditur gentibus, et inde destinatur ad Felicem praesidem, Caesaream [f]. Hinc, cum appellasset Caesarem [g], Romam, ad eumdem Caesarem quem appellavit mittitur, et enavigavit Sidonem [h], Cyprum, Ciliciam et Pamphiliam, Lystram Lyciae, secus Cnidum, Cretam, secus Salmonem, Bonum portum cui iuxta erat civitas
35 Thalassa, in insulam Militenen [i], Syracusas, Regium, Puteolis, Romam, et biennio in libera manens custodia [k], post haec ad praedicandum dimittitur, quo tempore credibile est eum ad Hispanias perrexisse, necdum Nerone in tanta erumpente scelera, quanta de eo narrant historiae.

Cette notice est omise par F Ge. 2 qui cum iam *Ro* 4 post missus *Z* post*quam* in Arabia et ** Cilicia *A corrigé par une seconde main.* 6 pampiliae *A* pergens pamphilie *B* 7 Antiochiamque *** pisidae *A* iconia(m). Unde ad *A* 9 devenerunt Pergen Pamphyliae *Ro* hinc revertuntur] *om. B.* 10 fuerunt *A* 14 nominatus *A* sil**a *A* 15 gratia *B* 17 troadem *Z* 18 Philippos *Ro* 24-25 et cum — Macedoniam] *om. B Mo Ro.* 25 Philippos *Ro* 26 in Asson] Masson *Mo*, Asson (*om.* in) *Ro* Mittelinen (*corr. 2 m.* Mittilenen) *A*

Digitized by Google

Mitilenen) *Mo Ro*, Militinen *Z* Samon *Mo Ro.* 27 Patara *B Mo* 28 ad sinistram *Mo Ro ex vulg.* 31 Romam — Caesarem] *om. Z* 32 appellaverat *A* 33-34 Ciliciam — Bonum portum] *om. B Mo Ro* Gnidum *Z* 34 iuxta] iuncta *B* 35 in insula Militene *Mo Ro* Puteolos *A Ro.*

[a] ACT. XIII, 1. [b] IBID. 4, *vulg d gig e p.* [c] *Cf.* GAL. I, 17-21. [d] ACT. XIII, 4, 5, 6. [e] ACT. XIII, 13, 14. [f] ACT. XIV, 1. [g] IBID. 6. *vulg d gig h e.* [h] ACT. XIV, 21. [i] IBID. 22, 23. [k] IBID. 26. [l] ACT. XV, 1, 2. [m] IBID. 22 et 35. [n] IBID. 37-39, *vulg d gig e p.* [o] ACT. XV, 40, *vulg d gig e.* [p] ACT. XV, 41. [q] ACT. XVI, 1. [r] IBID. 6-12, *vulg d gig e.* [s] ACT. XVII, 1. [t] IBID. 10. [u] IBID. 15. [x] ACT. XVIII, 1. [y] IBID. 18-19, *vulg d gig h e.* [z] IBID. 22-23, *vulg d gig e.* [a] ACT. XIX, 1, *vulg d gig e.* [b] ACT. XX, 1, 2, 3, 6, 13, 14, 15 *vulg d gig e.* [c] ACT. XXI, 1, 3, 7, 8, *vulg d gig e.* [d] IBID. 17. [e] *Peut-être inspiré par la prophétie d'Agabus ; cf.* ACT. XXI, 11. [f] ACT. XXIII, 24 *et suiv.* [g] ACT. XXV, 10. [h] ACT. XXVII, 3, 4, 5, 7, 8, *vulg gig h e s.* [i] ACT. XXVII, 26, *et* XXVIII, 1, 12, 13, 14. [k] *Cf.* HIER. *De viris*, 5, *par l'entremise de* BÈDE, *Chronique*, 290.

4 PRAEMISSUS], praemissi *Ambros. de spir.*, dimissi *d gig Lucif. Vigil.*, emissi *e*, missi *vulg*, egressi *p*. 7 QUAE EST] *Colbertinus*, < *om.* > *vulg etc.* AD] *vulg*, in *d gig h e*, 8 ET UNIVERSAM IN CIRCUITU REGIONEM] *vulg*, et circum totam regionem *d*, et confines regionis *gig*, et omn(em circuitum?) *h*, et circatoria tota *e*. 13 INTER EOS] *gig* p^2 *wernig*, inter illos *colbert sangerm*, < *om.* > *vulg d e.* DISSENTIO] *vulg e*, discertatio *d*, disceptatio *gig*. 14 SILEA] *gig* (*cf au III Id. Iul.*) 15 GRATIAE DEI] *gig e*, gratiae domini *vulg*, gratia domini *d*. 17 GALATIAM REGIONEM] *d*, galatiae regionem *vulg gig*, galaticam regionem *e*. TROADAM], troada *d*, troadem *vulg gig e*. SAMOTRATIAM], samothraciam *vulg*, samotrachiam *d*, samotracen *gig*, samothracen *Iren*. 18 AMPHIPOLIM], pamfipolim *gig*. 19 BEROEN] p^2, beroean *d*, beroeam *vulg gig e*. NAVIGAVIT IN SYRIAM] *d gig*, navigans in syriam *h*, enavigavit in syriam *e*, navigavit syriam *vulg*. 20 VENIT], venisset *h*, venerunt *e*, devenerunt *d*, devenit *vulg gig*. GALATIAE REGIONEM] *gig*, galatiam regionem *d*, galaticam regionem *vulg e*. 21 HINC CUM VELLET IRE HIEROSOLIMAM DIXIT EI SPIRITUS SANCTUS UT REVERTERETUR IN ASIAM] θέλοντος δὲ τοῦ παύλου κατὰ τὴν ἰδίαν βουλὴν πορεύεσθαι εἰς ἱεροσόλυμα εἶπεν αὐτῷ τὸ πνεῦμα ὑποστρέφειν εἰς τὴν ἀσίαν D, volente vero paulo secundum suum consilium exire in hierosolyma dixit ei spiritus revertere in asiam *d*, cumque vellet secundum voluntatem suam habire hierusalem dixit ei spiritus ut reverteretur asiae *ajouté par la seconde main dans la Bible de Rosas*, *Xe siècle*, < *om.* > *vulg gig e.* 22 PERAGRASSET], peragratis, *vulg*, perambulantes *d*, perambulatis *gig*, transeuntem *e*. 23 PROFECTUS EST IN MACEDONIAM] *gig*, exiit in macedoniam *d*, exiit in macedoniam ut iret *e*, profectus est ut iret in macedoniam *vulg*. 24 PERAGRASSET], perambulasset *vulg d gig e* (*mais cf. immédiatement avant :* peragrasset). IN GRAECIAM] *gig*, ad graeciam *vulg e*, in ellada *d*. 25 REVERSUS EST], rev. *vulg d e*, rediret *gig*. IN MACEDONIAM] *Bibl. Theodulf. in marg.*, per macedoniam *vulg d gig e*, 26 TROADAM] *d*, troadem *vulg gig*, in troade *e*. IN ASSON] *vulg gig e*, assum (*om.* in) *d*. SAMUM] *vulg d gig*, samon *e*. TROGILION], manentes in trogylio *d gig*, < *om.* > *vulg e*. 27 VISA CYPRO], videntes autem cyprum *d*, cum apparuisset autem cyprus *gig*, cum paruissemus autem cypro *vulg e*. 28 A SINISTRA] a sinistro *d gig*, ad sinistram *vulg*, in sinistram *e*. TRANSFRETAVIT], navigavimus *vulg gig e*, collavimus *d*. INDE VENIT TYRUM], invenimus (inde venimus?) tyrum *gig*, venimus tyrum *vulg*, enavigavimus in tyro *d*, deposti sumus in tyrum *e*. 33 CILICIAM ET PAMPHILIAM], mare quod secundum ciliciam est et pamphiliam *gig s*, pelagus ciliciae et pamphiliae *vulg*. LYSTRAM LYCIAE]

Digitized by Google

h, lystram quae est lyciae *vulg gig e.* SECUS CNIDUM], contra cnidum *vulg gig*, cnidum (*om.* contra) *s.* 34 SECUS SALMONEM], secundum salmonem, *vulg*, iuxta salmonem *vulg al.*, per salmonem *gig.* BONUM PORTUM], bonus portus *gig*, boni portus *vulg.* CUI IUXTA] *vulg*, iuxta quos *gig*, portum bonum ubi anchis ci(vitas er)at *h*.

VIII Id. Iulii. Apud Asiam minorem, sancti Aquilae et Priscillae uxoris eius de quibus in actibus apostolorum scribitur [a]. Apud quos beatus apostolus Paulus, propter artificium, erant enim eiusdem artis, id est scenophegiae (!) cuius et apostolus, morabatur et operabatur, postquam ipsi in Achaiam ab urbe Roma venerunt.

4 scenophegiae *A*, scenopegiae *Ro*, sceno*factor*ie *B* (*ainsi corrigé par une 2e m.*), scenofactoriae *Z Mo* cuius et apostolus], *ces mots ont été grattés dans F.*

[a] Act. xviii, 2, 3, *vulg d gig h e.*

3 APUD QUOS BEATUS APOSTOLUS PAULUS PROPTER ARTIFICIUM, ERANT ENIM EIUSDEM ARTIS, ID EST SCENOPHEGIAE, CUIUS ET APOSTOLUS, MORABATUR ET OPERABATUR] et propter artificium manebat apud eos et operabatur *d*, et quia ejusdem artis erat manebat apud eos et operabatur *gig*, et quia eiusdem erat artis manebat apud eos et operabatur erat autem scenofactoriae artis *vulg*, et quoniam eiusdem artis erat manebat apud eos et operabatur erant enim scenofactoriae artis *e*, cum esset eiusdem artis et mansit apud eum et operabatur erat autem arteficio lectari *h*, et' propter artis similitudinem mansit apud illos opus faciens erant enim tabernaculorum artifices *Aug. de opere monachorum*, eo quod essent unius gentis et unius artis et mansit apud eos opus faciens erant enim arte fabri *Speculum.* 5 IN ACHAIAM], qui et demorati sunt in achaiam *d*, qui vene(rant in acha)iam *h*, < *om.* > *vulg gig e.* AB URBE ROMA], a roma *vulg gig e Bible de Rosas*[a], ex urbem *d*, ab urbe *h*.

III Id. Iulii. (*Libellus*). Natale sancti Sileae apostoli qui cum esset unus de primis fratribus [a] et ab apostolis ad ecclesias gentium destinatus cum Barnaba et Iuda, postea ab apostolo Paulo assumptus,[b], praedicationis officium, gratia domini plenus, instanter consummavit...

1 syl°ae *A* 3 cum Barnaba — assumptus] *om. Mo.*

[a] Act. xv, 22, 23, *vulg d gig e.* [b] Ibid. 40, *vulg d gig e.*

1 SILEAE], sylean *gig* (*Lucif. Cypr. Cassiodor.*), silan *d* (*mais cf. XV*, 34 : sileae), silam *vulg e.* 2 UNUS DE PRIMIS FRATRIBUS], primos in fratribus *vulg e*, primores inter fratres *gig*, principales ad fratribus *d*.

XIII Kal. Augusti. Natale beati Ioseph qui cognominatus est iustus [a], qui cum beato Mathia, ut numerum XII impleret ab apostolis statuitur, sed Mathia locum Iudae praevaricatoris implente, beatus Ioseph nihilominus praedicationis et sanctitatis officio inserviens... in Iudaea quievit.

2 quique *B F* Matthia *Ro* 3 praevaricatoris] proditoris *Mo Ro* 5 officiis *Mo* serviens *Z Mo.*

Digitized by Google

[a] ACT. I, 23-25, *vulg d gig e t.*

1 COGNOMINATUS EST] *vulg gig e t*, vocatur *d*. 2 MATHIA], mathias *gig t*, matthias *vulg d e*. 3 PRAEVARICATORIS], praevaricatus est *vulg gig e t*, transgressus est *d*.

XI KAL. AUGUSTI. Syntiches beatae, quae Philippis dormit sepulta ; de qua beatus apostolus Paulus Philippensibus scribit [a] : Evodiam rogo et Syntichen deprecor idipsum sapere in domino.

1 Sintichen *B*, Sinticen *F*, Synticen *Ge*, Sincthicis *Ro* beatam *B* 2 Paulus] *om. A* 3 Euchodiam *B F Ro* Synticen *B*, Syntychen *M Ro*.

[a] PHIL. IV, 2, *vulg d e Ambrosiaster.*

3 SYNTICHEN DEPRECOR] *vulg*, syntichen rogo *d e*, syntichen obsecro *Ambrosiaster.*

II NON AUGUSTI. (*Libellus*). Natale beati Aristarchi de quo apostolus Paulus Colossensibus scribit [a] : salutat vos Aristarchus concaptivus meus...

Cette notice est omise par Mo. 2 Aristarcus *B F*.

[a] COL. IV, 10, *vulg d e.*

3 CONCAPTIVUS MEUS] *vulg e*, concaptivos meos *d*.

IV KAL. SEPTEMBRIS. (*Libellus*). Passio et decollatio, vel potius inventio capitis beatissimi Iohannis Baptistae quem Herodes tetrarcha, ut evangelistae referunt [a], tenens ligavit in carcere propter Herodiadem uxorem fratris sui Philippi quia duxerat eam. Dicebat enim illi Iohannes: non licet tibi habere uxorem fratris tui. Hac de causa insidiabatur illi Herodias et quaerebat occidere eum et non poterat, Herodes enim metuebat Iohannem, sciens eum virum iustum et sanctum esse. Sed cum Herodes ipse diem natalis sui ageret, filia Herodiadis saltante in medio[b], saeviente matre, inter delicias et lascivias convivantium temere ab Herode iuratur, et impie quod iuratur in nece prophetae impletur; non enim poterat veritas aequo animo tolerari, quod homo Dei monebat quia vicerat regem libido. Vinctus autem erat sanctus Baptista in Arabia, castello Macheronta [c]. Misso itaque speculatore, decollatus est in carcere et allatum est caput eius in disco, puellaeque datum. Quod audientes discipuli eius, venerunt et tulerunt corpus eius et posuerunt illud in monumento apud Sebasten [d].

Cette notice est en grande partie omise dans F Ge. 6 illi] *om. Mo* 7 enim] autem *B Ro* 10 convivia lascivientium *Mo* 12 severitas *Ro* tolerare *Ro* quam *B Mo* 13 autem] *om. B* Iohannes Baptista *Mo* 14 Macherunta *Mo* (*sic A. 2. m.*) spiculatore *B Mo Ro* decollatur *Z Mo* 16 datur *Mo*.

Digitized by Google

[a] MARC. VI, 17-29, *vulg b c d ff*[1] (*Corbeiensis* 1) [b] AUG. *Sermon* 307. [c] RUFIN, H. E., I, 13 [d] BÈDE, *Chronique*, 237, 436, 490.

3 LIGAVIT], et alligavlt eum *c d ff*[1], et alligatum illum *b*, et vinxit eum *vulg* 4 QUIA DUXERAT EAM] *vulg*, quia duxerat eam uxorem *b*, quod eam uxorem duxisset *c ff*[1], quod duxisset eam uxorem *d*. 5 NON LICET] *vulg c d ff*[1], quia non licet *b*. 6 HAC DE CAUSA INSIDIABATUR ILLI HERODIAS], herodias (herodes *d ff*[1]) autem insidiabatur illi (ei *b*) *vulg b c d ff*[1]. ET QUAEREBAT] *b c d*, et volebat *vulg ff*[1]. 7 ET NON POTERAT] *b d ff*[1], nec poterat *vulg c*. 8 VIRUM IUSTUM ET SANCTUM ESSE] *d sangerm.* 2, virum esse iustum et sanctum *c*, <*om.* esse> *vulg b ff*[1]. 16 QUOD AUDIENTES] audientes autem *d*, quo audito *vulg b c ff*[1].

KAL. SEPTEMBRIS. *(Libellus)*. Natale beatissimae Annae prophetissae, filiae Phanuel, de tribu Aser, cuius sanctitatem evangelicus sermo prodit [a]: haec processerat in diebus multis, et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua: et haec vidua usque ad annos octoginta quatuor: quae non discedebat de templo ieiuniis et orationibus serviens nocte ac die.

2 Fanuel *B* de tribu Aser] *om.* *Ge*, Asser *F* 5 discesserat *Mo* de] a *F* 6 die ac nocte *F*.

[a] LUC. II, 36, 37, *vulg b c d*.

3 ET VIXERAT] *vulg b c*, quae vixit *d*. 4 CUM VIRO SUO ANNIS SEPTEM] *vulg*, annos (annis *c*) cum viro suo septem *b c*, annos septem cum viro *d*. VIDUA USQUE AD ANNOS] *vulg*, vidua annorum *b c d*. 5 DISCEDEBAT] *vulg b c*, recedebat *d*. 6 ORATIONIBUS] *d vercell. monac.*, obsecrationibus *vulg c*, observationibus *b*.

III NON. SEPTEMBRIS. *(Libellus)*. Natale sanctae Foebes, de qua apostolus Romanis scribit[a]: commendo autem vobis Foeben sororem nostram quae est in ministerio Cenchris, ut eam suscipiatis in domino digne sanctis et assistatis ei in quibuscumque desideraverit vestri, etenim ipsa quoque assistit multis etiam et mihi ipsi.

1 Foebon *B*, Faeben *F*, Feben *Ge*, Phoebes *Mo Ro* 2 beatus apostolus *B F* Foebem *B*, Faeben *F*, Phoeben *Mo Ro* 3 ecclesiae Cenchris *A* 4 digna satis *F* adsistatis *Ro* 5 desideraverit vestri] desideraverit vestris *Ro*, negotio vestro indiguerit *Z ex vulg.*, desideraverit (*om.* vestri) *Mo*, desideraverit. Vestri *B F* adstitit *Mo*.

[a] ROM. XVI, 1, 2, *vulg d e*.

2 AUTEM] *vulg e*, <*om.*> *d*. 3 CENCHRIS], ecclesiae quae est (in) cenchris *vulg d e*, ecclesiae cenchris *cod. 52 floriac. (cf. Ms. A. d'Adon)* EAM SUSCIPIATIS] *vulg*, suscipiatis eam *d e*. 4 IN QUIBUSCUMQUE DESIDERAVERIT VESTRI] *d Amb* (desideravit *d*), in quocunque desideraverit vestri *e*, in quocumque negotio vestri indiguerit *vulg*. 5 ETENIM IPSA QUOQUE ASSISTIT MULTIS ETIAM ET MIHI IPSI], etenim i. q. astitit multis et mihi ipsi *vulg*, etenim i. q. mihi et aliis adsistit *d*, etenim i. q. mihi et aliis multis *e*.

VIII Id. SEPTEMBRIS. *(Libellus)*. Natale sancti Onesiphori de quo ad Timotheum scribit apostolus [a]: det misericordiam dominus

Digitized by Google

Onesiphori domui, quia saepe me refrigeravit et catenam meam non erubuit, sed cum Romam venisset sollicite me quaesivit et invenit. Det illi dominus invenire misericordiam a domino in illa die. Et quanta Ephesi ministravit melius tu nosti.

1 Onosiphori *A corr. en:* Onesiphori, Honosiphori B, Honesifori F 5 a domino] *om. s.* 6 ministravit] *A² ajoute:* mihi *ex vulg* tu] *om. Z.*

[a] II Tim. 1, 16-18, *vulg d e.*

3 SAEPE] *vulg*, frequenter *d e.* 4 ROMAM VENISSET] *vulg*, venisset romae *d e.* ME QUAESIVIT] *vulg*, quaesivit me *d e.* 5 A DOMINO IN ILLA DIE] *vulg*, a deo in die illo *d e.* 6 ET QUANTA EPHESI MINISTRAVIT MELIUS TU NOSTI] *d e* (ministravi *d*), et quanta ephesi ministravit mihi tu melius nosti *vulg.*

VI Id. Septembris. *(Libellus).* Natale beatissimae Dei genitricis Mariae, perpetuae virginis, quam spiritus sanctus custodivit et electam sanctificavit ut ex utero illius nasceretur homo deus altissimus; ad quem missus est angelus Gabriel [a] a domino in civitatem Galileae cui nomen erat Nazareth, cum esset desponsata viro Ioseph de domo David. Et ingressus angelus evangelizavit eam et dixit illi: ave gratia plena dominus tecum, benedicta tu inter mulieres. Ipsa autem, ut vidit eum, mota est in introitu eius, et erat cogitans quod sic benedixisset eam. Et ait ei angelus domini: ne timeas Maria, invenisti gratiam apud deum, et ecce concipies in utero et paries filium et vocabis nomen eius Iesum...

Cette notice est en grande partie omise par F Ge. 1 Nativitas *F Mo* 4 Gabrihe *A* 5 erat] *om. Mo* 6 eam] *om. Mo* 7 dixitque *F* illi] ei *Mo, om. Rl* 8 in] *om. Ro* 9 quod] ut quid *Mo* ei] *om. A* 10 domini] *om. Ro iuxta vulg* invenisti enim *Mo Ro ex vulg* deum *Mo* et] *om A iuxta vulg.*

[a] Luc. 1, 26-31, *vulg b c ff¹.*

4 A DOMINO] *b c ff¹*, a deo *vulg.* 6 ET INGRESSUS ANGELUS] *b*, et ingressus angelus ad eam *vulg c*, et ingressus ad eam angelus *ff¹*. EVANGELIZAVIT EAM] *b*, benedixit eam *ff¹*, *<om.> vulg c.* 7 ET DIXIT ILLI] *b ff¹*, dixit *vulg c.* AVE GRATIA PLENA] *vulg c ff¹*, *<om.> b.* 8 INTER MULIERES] *b c ff¹*, in mulieribus *vulg.* IPSA AUTEM UT VIDIT EUM MOTA EST IN INTROITU EIUS] *b ff¹*, quae cum vidisset turbata est in sermone eius *vulg c.* 9 ET ERAT COGITANS] *b ff¹*, et cogitabat *vulg. c.* QUOD SIC BENEDIXISSET EAM] *b ff¹*, qualis esset ista salutatio *vulg c.* ET AIT EI ANGELUS DOMINI] *b ff¹*, et ait angelus ei *vulg c.* 10 INVENISTI] *ff¹*, invenisti enim *vulg b c.* ET ECCE] *b c ff¹*, ecce *vulg.*

IV Non. Octobris. *(Libellus).* Natale sanctorum Crispi et Gai, quos apud Corinthios beatus Paulus se dicit baptizasse [a]. Cuius Gai meminit idem apostolus ad Romanos [b]: salutat vos Gaius hospes meus et universae ecclesiae. Cuius et beatus Iohannes scribens ei epistolam meminit [c]: Senior Gaio carissimo quem ego diligo in veritate.

Digitized by Google

1 Apud Corinthum natale *Mo* Caii (*plus bas :* Caius, Caio) *Mo Ro* 2 quos-baptizasse] quorum meminit apostolus dicens se apud Corinthios eos baptizasse *Mo* 3 vos inquiens *Mo* 4 et universae ecclesiae] *om. Mo* Cui etiam *Mo* beatus apostolus *F* Iohannes apostolus scribit epistolam : Senior *Mo*.

[a] *Cf.* I Cor. I, 14. [b] Rom. XVI, 23, *vulg d e*. [c] III Ioh. 1.

4 ET UNIVERSAE ECCLESIAE] *d e*, et universa ecclesia *vulg*. 5 CARISSIMO] *vulg*. dilectissimo *Aug*.

VIII Id. Octobris. *(Libellus)*. Natale beatissimi senis Symeonis, de quo beatus Lucas evangelista refert[a] : et ecce homo erat in Hierusalem, cui nomen Symeon, et homo iste iustus et timoratus, expectans consolationem Israel, et spiritus sanctus erat in
5 ipso. Responsum autem accepit ab spiritu sancto non visurum se mortem, nisi prius videret christum domini. Et venit in spiritu in templum. Et cum inducerent puerum Jesum parentes eius ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo, et ipse accepit eum in manibus, et benedixit deum et dixit : nunc dimittis servum
10 tuum domine secundum verbum tuum in pace.

Cette notice est omise par Z F Ge 1 beatissimi] sancti *Mo* senis] *om. Mo* Simeonis *B Mo Ro* 4 Israhel *A* in eo *Mo Ro ex vulg* 5 a] *Mo* se non visurum *B Mo* 9 dominum *Mo*.

[a] Luc. II, 25-29, *vulg b c ff*[1].

3 CUI NOMEN SYMEON] *vulg ff*[1], cui nomen erat symeon *b c*. HOMO ISTE] *vulg b ff*[1], hic homo *c*. IUSTUS ET TIMORATUS EXPECTANS] *vulg c*, iustus et timoratus erat expectans *b*, iustus erat et timoratus expectans *ff*[1]. 4 IN IPSO] *b c*, in eo *vulg ff*[1]. 5 RESPONSUM AUTEM ACCEPIT] *b*, responsum autem acceperat *c ff*[1], et responsum acceperat *vulg*. NON VISURUM SE MORTEM] *vulg c ff*[1], <*om.* se> *b*. 6 CHRISTUM DOMINI] *vulg ff*[1], christum dominum *b c*. IN TEMPLUM] *vulg ff*[1], in templo *b c*. 7 INDUCERENT] *vulg b ff*[1], ducerent *c*. 9 IN MANIBUS] *b*, in manus suas *c*, in ulnas suas *vulg*, <*om.*> *ff*[1]. DIMITTIS] *vulg c ff*[1], dimitte *b*.

XI Kal. Decembris. Natale beatissimi Rufi de quo apostolus Paulus ad Romanos scribit[a] : salutate Rufum electum, et matrem eius et meam.

1 Rufi episcopi *B* 2 dilectum *Z*, electum meum *Mo*.

[a] Rom. XVI, 13, *vulg d e*.

2 ELECTUM ET] eleetum in domino et *vulg e*, dilectum in domino et *d*.

VII Kal. Januarii. *(Libellus)*. Natale beatissimi Stephani protomartyris, qui, non multo post ascensionem domini, ab apostolis, cum esset plenus fide et spiritu sancto[a], diaconus ordinatur. Hic faciens signa et prodigia magna in populo, plenus gratia et vir-
5 tute, in nomine domini nostri Iesu Christi, a quibusdam qui erant

Digitized by Google

de synagoga quae dicitur Libertinorum et Cyrenensium et Alexandrinorum, et qui a Cilicia et Asia, cum eo disputantibus et conquirentibus atque altercantibus, nec resistere valentibus sapientiae et spiritui sancto quo loquebatur, concitato populo, ac senioribus
10 scribisque adversus eum commotis, raptus et adductus in concilium est. Cumque insimularetur adversus locum sanctum et legem docuisse, plenus spiritu sancto, ostendit quomodo Christus ex lege monstraretur et prophetis [b]. At illi stridentes dentibus in eum [c] et frementes in cordibus suis atque aures suas comprimentes,
15 impetu facto eiecerunt eum extra civitatem et lapidatus martyr obdormivit. Cuius beatissimum corpus viri timorati comportaverunt, et fecerunt planctum magnum super eum. Scribit beatus Lucas evangelista beatissimam eius passionem in actibus apostolorum.

Cette notice est en grande partie omise par F Ge. 1 beatissimi] sancti *Mo* protomartyris — ab apostolis] protomartyris, non longe post ascensionem domini passi, eodem scilicet anno passionis Christi. Hic ab apostolis *Mo* 2 domini] Christi *B Ro* 3 Hic] qui *Mo* 5 nostri] *om. Mo* a] *om. Z* 7 disputabant *A* 9 qui *Mo ex vulg* 12 Iesus Christus *B Mo Ro* 13 stridentibus *A* 17 Scripsit *Z.*

[a] Act. vi, 5-13, *vulg d gig g* [2] (*à partir de* vi, 8) *h p e t.* [b] Cf. Act. xxviii, 23. [c] Act. vii, 54-59 ; viii, 2, *vulg d gig g* [2] *h p e t.*

3 FIDE] *vulg gig h p*, fidei *d e*, fide et sapientia *t*. ET SPIRITU SANCTO] *vulg gig p e t*, et spiritu sancti *d*, et sancto spiritu *h*. 4 SIGNA ET PRODIGIA MAGNA] *gig g*[2] *p e*, prodigia et signa magna *vulg*, signa magna et prodigia *t*, prodigia et signa *h*, portenta et signa magna *d*. IN POPULO] *vulg d gig g* [2] *p e*, coram plebe *h*, in plebe *t Aug.* PLENUS GRATIA] *vulg d gig g* [2] *p t*, plenus gratiam *h*, plenus gratia et fidei *e*. ET VIRTUTE] *d gig g* [2] *h t*, ac virtute *e*, et fortitudine *vulg p*. 5 IN NOMINE DOMINI NOSTRI IESU CHRISTI], in nomine domini iesu christi *gig g* [2] *e*, in nomine iesu christi *h*, per nomen domini iesu christi *d p t*, <*om.*> *vulg*. (A QUIBUSDAM) QUI ERANT] *d*, <*om.* qui erant> *vulg gig g* [2] *h p e t.* 6 DE SYNAGOGA] *vulg d gig g* [2] *t*, ex synagoga *h*, de conventione *p e*. QUAE DICITUR] *d h*, qui dicitur *p*, eorum qui dicuntur *gig g* [2], quae appellatur *vulg t*, quae appellabatur *e*. LIBERTINORUM] *vulg d h p e t* (livertinorum *d t*), libertini *gig g* [2]. ET CYRENENSIUM] *vulg d t* (chirinensium *t*), et cyrinensium *e*, et de cirinensium *gig g* [2] (cyrenium *gig*), et cireneorum *p* (cirenensium *p* [2] *in marg.*), et alii cyrenaei *h*. ET ALEXANDRINORUM] *vulg d e t*, et de alexandrinorum *gig g* [2], et ab alexandria *h*, et eorum qui ab alexandria *p*. 7 ET QUI A CILICIA ET ASIA], *gr.* καὶ τῶν ἀπὸ κιλικίας καὶ ἀσίας, et a cilicia et asia *p e*, et a cilicia et ab asia *t*, et cilicia et asia *h*, et eorum qui sunt a cilicia (*om.* et asia) *d*, et eorum qui erant a cilicia et asia *vulg*, et eorum qui a cilicia erant et ab asia *g* [2], et eorum qui a cilicia et ab asia erant *gig*. CUM EO DISPUTANTIBUS ET CONQUIRENTIBUS ATQUE ALTERCANTIBUS], *gr.* συνζητοῦντες, disputantes *vulg p*[2] (*in marg.*) *e t*, conquirentes *gig g* [2] *p*[1], altercantes *d*, contendentes *h*. 8 NEC] *gig g* [2], et non *vulg p e*, qui non *d h t*. RESISTERE] *vulg d gig g* [2] *p e t*, contradicere *h*. VALENTIBUS], valebant *h*, poterant *caet. omnes* (*mais le verbe se prêtait mal à ta tournure choisie*). SAPIENTIAE] *vulg gig p t*, sapientia *g* [2], sapientiae quae erat in eo *d h e*. 9 ET SPIRITUI SANCTO] *gig h p t*, et spiritu sancto *g* [2] *e*, et spirito sancto *d*, et spiritui <*om.* sancto> *vulg*. QUO LOQUEBATUR] *g* [2] *h e*, in quo loquebatur *d*, qui loquebatur *vulg gig p*, qui loquebatur in eo *t*. CONCITATO populo, ac senioribus scribisque adversus eum COMMOTIS], *gr.* συνεκίνησάν, concitaverunt *gig g* [2] *h*, commoverunt *vulg d p e t*. POPULO], populum *d gig g* [2] *h p*, plebem *vulg e t*. AC] *gig g*[2], et

Digitized by Google

vulg d h p t. SENIORIBUS] *vulg d gig g² p e*, maiores natu *h t.* 10 RAPTUS], rapuerunt *vulg gig g² h p e t*, adripuerunt *d.* ADDUCTUS], adduxerunt *vulg d gig g² p*, duxerunt *e*, perduxerunt *h t.* IN CONCILIUM] *vulg d gig g² h t*, in concilio *p e.* 11 ADVERSUS] *vulg d h p e t*, contra *gig g².* 13 STRIDENTES], stridebant *vulg d gig g² h p t*, fremebant *e.* DENTIBUS] *vulg d gig g² p t*, dentibus suis *e*, dentes *h.* IN EUM] *vulg gig g² h p t*, super eum *d e.* 14 FREMENTES] fremebant *gig g² p e t*, discruciabantur *d*, dissecabantur *vulg.* IN CORDIBUS SUIS] *gig g² t Lucifer*, cordibus suis (*om.* in) *vulg d p e.* intra corda sua *h.* AURES SUAS] *vulg gig g² h p e t*, aures eorum *d.* COMPRIMENTES], compresserunt *d gig g² Lucifer*, continuerunt *vulg p e t.* 15 IMPETU FACTO] impetum fecerunt *vulg d gig g² p e* (*om.* fecerunt) *t*, inruerunt *h.* EIECERUNT], eicientes *vulg d gig g² p t*, expulerunt *h e.* 16 OBDORMIVIT] *vulg p*, dormivit *d gig g² e t*, obdormivit in domino *vulg clem.* VIRI TIMORATI] *vulg d gig g² p e*, viri religiosi *t*, homines pii *h.* COMPORTAVERUNT] *d gig g² h e t*, tulerunt *p*, curaverunt *vulg.* 17 SUPER EUM] *d gig p e t*, super illum *vulg*, supra eum *g².*

IV KAL. JANUARII. *(Libellus).* Natale sancti Trofimi de quo scribit apostolus ad Timotheum [a] : Trofimum autem reliqui infirmum Mileti...

1 Apud Arelaten natale *Mo* Trophimi *Mo Ro Ge* Trophimi episcopi *F* 2 Trophimum *A Mo Ro* 3 Myleti *B.*

[a] II TIM. IV, 20, *vulg d e.*

3 MILETI] *vulg*, mileto *d e.*

Toutes les citations du Nouveau Testament qui précèdent sont tirées des Évangiles, des Épîtres de S. Paul et des Actes des apôtres(1).

Les passages extraits des *Évangiles* sont les suivants : MATTH. III, 4 (8 Kal. Jul.). MARC. VI, 17-29 (4 Kal. Sept.). LUC. I, 15 (8 Kal. Jul.), I, 26-31 (6 Id. Sept.), I, 80 (8 Kal. Jul.), II, 25-29 (8 Id. Oct.), II, 36-37 (Kal. Sept.), III, 1-3 (8 Kal. Jul.).

Aucun de ces extraits ne reproduit textuellement la Vulgate ; quelques-uns en sont assez éloignés. Les rapports les plus notables sont ceux qui s'établissent avec le *Veronensis*, sur le texte des chapitres I et II de S. Luc, dans les notices de S. Siméon (8 Id. Oct.) et de la Nativité de Notre-Dame (6 Id. Sept.). Cf. LUC. I, 28 : *et ingressus angelus evangelizavit eam.* IBID. 29 : *ipsa autem ut vidit eum mota est in introitu eius et erat cogitans quod sic benedixisset eam.* LUC. II, 26 : *Responsum autem accepit ab spiritu sancto.* IBID. 28 : *et ipse accepit eum in manibus.* Mais, immédiatement, l'extrait de la notice de Ste Anne (Kal. Sept.) nous donne dans LUC. II, 37, la leçon *orationibus*, qui, avec celles de la notice de la Décollation de S. Jean-Baptiste (4 Kal. Sept.), MARC. VI, 20 : *sciens eum virum iustum et sanctum esse*, et IBID. 29 : *quod audientes discipuli*, semblerait nous rapprocher du *Codex Bezae.*

1. Il faut ajouter la citation de III. JOH. 1, au *IV Non. Octobris.*

Digitized by Google

Les *Épîtres de S. Paul* ont fourni les passages suivants : ROM. XVI, 1-2 (3 Non. Sept.), XVI, 13 (11 Kal. Dec.), XVI, 23 (4 Non. Oct.). PHILIPP. IV, 2 (11 Kal. Aug.). COL. IV, 10 (2 Non. Aug.). II TIM. I, 16-18 (8 Id. Sept.), IV, 20 (4 Kal. Jan.). PHILEM. 10-12 (14 Kal. Mart.).

Notons plusieurs rapports remarquables avec le *Claromontanus :* ROM. XVI, 2 : *et assistatis ei in quibuscumque desideraverit vestri* (Cf. 3 Non. Sept.). IBID. 23 : *Gaius hospes meus et universae ecclesiae* (4 Non. Oct.). II TIM. I, 18 : *et quanta Ephesi ministravit* (*ministravi* d) *melius tu nosti* (8 Id. Sept.). Par contre, l'extrait de l'épître à Philémon (14 Kal. Mart.) se rapproche beaucoup du texte employé par S. Jérôme : PHILEM. 10 : *Obsecro te de meo filio... tu autem illum id est viscera mea suscipe.*

Les extraits des *Actes des Apôtres* sont beaucoup plus nombreux. A elle seule, la notice de l'*Ingressus S. Pauli Romam*, au 6 juillet. s'inspire de ACT. XIII, 1, 4-6, 13-14; XIV, 1, 6, 21-23, 26 ; XV, 1-2, 22, 35, 37-39, 40-41 ; XVI, 1, 6-12 ; XVII, 1, 10, 15 ; XVIII, 1, 18-19, 22-23 ; XIX, 1 ; XX, 1-3, 6, 13-15 ; XXI, 1, 3, 7-8, 11, 17 ; XXIII, 24 ; XXV, 10 ; XXVII, 3-5, 7-8, 26 ; XXVIII, 1-2, 12-14. Les autres notices dérivent de ACT. I, 23-25 (13 Kal. Aug.) ; VI, 5-13 (7 Kal. Ian.) ; VII, 54-59 (7 Kal. Ian.) ; VIII, 2 (7 Kal. Ian.) ; VIII, 5-6, 27 (8 Id. Iun.) ; XI, 27-28 (Id. Febr.) ; XV, 22-23, 40 (3 Id. Iul.) ; XVIII, 2-3 (8 Id. Iul.) ; XX, 16 (Id. Febr.) ; XXI, 8-11 (Id. Febr.) ; XXVIII, 1-8 (12 Kal. Febr.).

Ce sont ces extraits qui renferment les traces du texte du *Codex Bezae* sur lesquelles je désire attirer l'attention. Avant de les rechercher, néanmoins, il nous faut établir la nature du texte qui fait le fonds des citations.

Le *Codex Bezae* ne peut évidemment pas avoir fourni ce fonds. Dès ACT. I, 23-25, il s'élimine avec ses leçons: *vocatur, Matthias, transgressus est.* Voyez aussi : VI, 8 : *portenta et signa magna..... per nomen domini Iesu Christi.* IBID., 10 : *qui non..... sapientiae quae erat in eo..... spiritu sancto in quo loquebatur.* VII, 54 : *discruciabantur cordibus suis.* XV, 22 : *principales ad fratribus*, etc...

Les fragments de Fleury doivent également être écartés. Cf. VI, 8: *coram plebe.* IBID., 9 : *ex synagoga..... et alii cyrenaei..... contendentes.* IBID., 10 : *contradicere.* IBID., 12 : *maiores natu.* IBID., 54 : *intra corda sua.* IBID., 58 : *expulerunt.* VIII, 2 : *homines pii.* XVIII, 3 : *arteficio lectari.*

Le *Laudianus* concorde remarquablement avec notre texte pour

Digitized by Google

une partie de la première des deux citations concernant Agabus, Cf. XI, 28 : *in omnem orbem terrarum*, mais ce n'est qu'un accord transitoire. En général le *Laudianus* n'est guère moins éloigné de notre texte que le *Codex Bezae* et que les fragments de Fleury. Cf. VI, 5 : *plenus fidei.* IBID., 8 : *plenus gratia et fidei.* IBID., 9 : *de conventione quae appellabatur.* IBID., 10 : *sapientiae quae erat in eo.* VII, 54 : *fremebant.* IBID., 58 : *expulerunt.* XV, 22 : *Silas.* XXI, 10 : *spectantibus autem nobis dies plurimos descendit quidam a Iudaea.*

Les leçons propres au texte du *Liber comicus* sont, elles aussi, inconnues à Adon. Cf. VI, 5 : *plenus fide et sapientia.* IBID., 8 : *in plebe.* IBID., 10 : *qui loquebatur in eo.* VIII, 2 : *viri religiosi.* IBID., 27 : *Candacis quondam regione.*

Restent le *Gigas*, le manuscrit de Perpignan et la Vulgate. Or, le *Gigas* est d'accord avec nos extraits dans la plupart des passages que nous venons de relever : Cf. I, 23 : *cognominatus est* ado gig, *Mathias* ado gig ; IBID., 25 : *praevaricatus est* ado gig ; VI, 8 : *signa et prodigia magna* ado gig ; IBID. *in nomine d. n. I. C.* ado gig ; IBID., 10 : *nec* ado gig ; IBID. *quo loquebatur* ado g[2] ; VII, 54 : *fremebant* ado gig, etc...

Le *Gigas* est également plus rapproché de notre texte que le manuscrit de Perpignan, aussi bien lorsque ce dernier présente une leçon propre que lorsqu'il s'accorde avec la Vulgate : VIII, 2 : *comportaverunt* ado gig, *tulerunt* p ; VI, 9 : *de synagoga* ado gig vulg, *de conventione* p ; VI, 8 : *et virtute* ado gig, *et fortitudine* vulg p ; VI, 10 : *nec* ado gig, *et non* vulg p ; VII, 57 : *compresserunt* ado gig, *continuerunt* vulg p.

Enfin, le *Gigas* s'accorde constamment avec nos extraits contre la Vulgate : VI, 8 : *signa et prodigia magna* ado gig, *prodigia et signa magna* vulg; VI, 12 : *populum ac* ado gig, *plebem et* vulg; VII, 54 : *fremebant in cordibus suis* ado gig, *dissecabantur cordibus suis* vulg; VIII, 2 : *comportaverunt* ado gig, *curaverunt* vulg; VIII, 2 : *super eum* ado gig, *super illum* vulg; VIII, 6 : *signa et prodigia* ado gig, < om. *et prodigia* > vulg; XV, 22 : *Sileas* ado gig, *Silas* vulg; XV, 39 : *inter eos* ado gig, < *om.* > vulg; XV, 40 : *gratiae dei* ado gig, *gratiae domini* vulg; XVIII, 18 : *navigavit in Syriam* ado gig, *navigavit Syriam* vulg; XVIII, 23 : *Galatiae regionem* ado gig, *Galaticam regionem* vulg; XX. 1 : *profectus est in Macedoniam* ado gig, *profectus est ut iret in Macedoniam* vulg. XX, 2 : *in Graeciam* ado gig, *ad Graeciam* vulg; XXI, 10 : *commorantibus nobis* ado gig, *cum moraremur* vulg; XXI, 11 : *et venit et tollens* ado gig, *is cum venisset tulit* vulg.

Digitized by Google

Il est vrai qu'en face de cette concordance presque continuelle de notre texte avec celui du *Gigas*, il y a quelques discordances. Nous avons déjà noté le rapport entre Adon et le *Laudianus* pour ACT. XI, 28 ; la finale de la seconde citation sur Agabus : *virum hunc, cuius est haec zona, sic alligabunt eum in Hierusalem Iudaei et tradent in manus nationum* est propre à notre texte. Il en est de même de XXVII, 7 : *secus Cnidum..... secus Salmonem*, de XXVIII, 7 : *per triduum hospitio receptum humane tractasset*, de XXVIII, 8 : *sanavit*. La leçon *praemissus* de XIII, 4, se retrouve dans S. Ambroise, celle de XIII, 14 : *Antiochiam quae est Pisidiae* dans le *Colbertinus*, celle de XX, 3 : *reversus est in Macedoniam* dans la Bible de Théodulphe. On connaît les attaches de ces deux derniers témoins avec le midi de la France. Un petit nombre de fois la leçon de la Vulgate est admise de préférence à celle du *Gigas* : Cf. VI, 13 : *adversus* ; VII, 59 : *obdormivit* ; XIV, 6 : *universam in circuitu regionem* ; XV, 22 : *de primis fratribus* : XV, 39 : *dissentio* ; XIX, 1 : *peragrasset* ; XXVII, 8 : *cui iuxta*. D'autres fois c'est avec le seul *Codex Bezae* que l'accord se fait : Cf. XVI, 6 : *Galatiam regionem* ; XVI, 8 et XX, 6 : *Troada* ; XXI, 3 : *visa autem Cypro*. Mais ce ne sont là, en somme, que des exceptions comme il s'en rencontre dans tous les emprunts aux anciennes versions latines de l'Écriture. Dans l'ensemble c'est avec les leçons du *Gigas* que s'établissent les rapports les plus nombreux, les plus constants et les plus caractéristiques de nos citations et il est certain qu'Adon a eu sous les yeux un texte de cette nature (1).

Ce premier point une fois acquis, voici où nos extraits deviennent véritablement intéressants. On sait que le *Gigas*, tout en nous donnant le texte de la recension occidentale des Actes, omet quelques-unes des particularités les plus considérables de cette recension et tout spécialement la célèbre leçon longue de XI, 27, sur la réunion d'Antioche (2) ; il omet de même, entre autres leçons occidentales, celle de XVIII, 2, sur le séjour d'Aquila et de Priscille en Achaïe, et celle de XIX, 1, sur une intervention directe du Saint-Esprit pour empêcher S. Paul de se rendre à Jérusalem. Ces trois leçons nous sont données par Adon. Trois autres fois les citations

1. Tout récemment, M. Souter a signalé l'usage du texte du *Gigas* dans l'Ambrosiaster dont, avec dom Morin, il place la composition à Rome, au IVe siècle. Cf. *Texts and Studies*, VII, 4 (1905) : *A study of Ambrosiaster*, pp. 207-208. Sur l'usage du même texte par Lucifer de Cagliari, cf. Corssen, *Der Cyprianische Text der Acta Apostolorum*, Berlin, 1892, pp. 5-7.

2. Cf. Coppieters, *De historia textus Actorum Apostolorum* (thèse), Louvain, 1902, pp. 71-72.

Digitized by Google

de celui-ci renferment de véritables petits recueils de variantes où, pour un seul mot du texte grec, nous trouvons deux ou trois équivalents empruntés à des recensions latines différentes. Une fois, enfin, le texte du *Gigas* est modifié d'une manière toute spéciale pour être mis d'accord avec la généralité des autres textes latins. Ce sont, en tout, sept passages où se révèle la main d'un correcteur. Or, ces sept passages portent la trace de l'influence du *Codex Bezae*. La question se pose dès lors naturellement de savoir si le *Codex Bezae* n'aurait pas été entre les mains du correcteur.

> Act. xi, 27, (Id. Febr.) : *Conversantibus autem nobis, haud dubium quin* Antiochiae, surgens unus ex prophetis nomine Agabus...
>
> Act. xviii, 2, (8 Id. Iulii) : postquam ipsi *in Achaiam* ab urbe Roma venerunt.
>
> Act. xix, 1, (2 Non. Iulii) : *Hinc cum vellet ire Hierosolimam, dixit ei spiritus sanctus ut reverteretur in Asiam.*

Ce sont nos trois leçons occidentales. Les dernières appartiennent à des notices où Adon cite librement, ce qui en rend la critique un peu plus difficile.

Conversantibus de xi, 27, n'a pas encore été signalé. C'est le seul de nos passages où il semblerait y avoir contradiction avec le *Codex Bezae*, mais il faut observer que la forme *revertentibus* dont se sert ce dernier pour traduire le grec συνεστραμμένων est passablement défectueuse, tandis que l'accord entre ce même terme grec et *conversantibus* est très remarquable. D'autre part, c'est un fait digne d'attention que notre texte n'ait pas reproduit ici la forme *congregatis* si répandue et qui figure notamment dans le manuscrit de Perpignan et dans la Bible de Rosas ; il faut croire qu'il ne l'aura pas connue.

In Achaiam de xviii, 2, se retrouve dans le *Codex Bezae* et dans les fragments de Fleury.

L'incise de xix, 1, n'a que deux témoins latins, le *Codex Bezae* et la seconde main de la *Bible de Rosas* qui est au moins du Xe siècle. Notre texte tient de l'un et de l'autre. Les formes *cum vellet* et *ut reverteretur* concordent avec la *Bible de Rosas*, tandis que *Hierosolima* et *in Asiam* se retrouvent dans le *Codex Bezae*. A tout prendre, les deux concordances avec la *Bible de Rosas* sont plus remarquables que celles qui s'établissent avec le *Codex Bezae*, mais, d'autre part, la citation étant libre et la forme de la phrase en quel-

Digitized by Google

que sorte imposée par le contexte, je crois qu'Adon ne pouvait guère échapper aux deux formes *cum vellet* et *ut reverteretur* même s'il avait sous les yeux le *volente* et le *revertere* du *Codex Bezae*. C'est un cas douteux.

Une question qui peut se poser au sujet de la présence de ces trois importantes leçons occidentales au milieu d'extraits d'un texte très voisin de celui du *Gigas* est celle-ci : N'aurions-nous pas là un reste de l'ancienne version latine du *Gigas* telle qu'elle devait être avant l'époque où des correcteurs firent disparaître les traits les plus saillants par lesquels elle différait du texte généralement reçu ? Il semble que la réponse doive être négative, car si l'on veut bien examiner la longue notice consacrée le 6 juillet aux voyages de S. Paul, on remarquera qu'au milieu de la série des noms géographiques tirés des chapitres XIII-XXVIII des Actes, la phrase : *Hinc cum vellet ire Hierosolimam dixit ei spiritus sanctus ut reverteretur in Asiam* est la seule qui nous renseigne sur le motif qui fait agir l'apôtre. Or, à supposer que cette phrase ait été contenue dans le corps du texte au moment où notre rédacteur faisait son extrait, il serait extraordinaire qu'il eût négligé ailleurs des détails analogues et très remarquables, comme ceux de XVI, 6-7 ou de XX, 3 (1), pour se borner à relever uniquement cette phrase de XIX, 1, qui, plus tard, devait justement être retranchée du texte. Il est plus naturel de croire que son exemplaire était, pour le fonds, semblable à celui que nous possédons, mais collationné et complété à l'aide d'une recension différente. Ainsi, le passage en question y aurait été placé en vedette, soit dans la marge, soit dans l'interligne et, par conséquent, aurait davantage attiré le regard. Ce n'est qu'une hypothèse, mais on notera qu'elle est confirmée par la teneur de l'autre leçon occidentale : ACT. XI, 27 : *Conversantibus autem nobis, haud dubium quin Antiochiae.* Ces mots : *haud dubium quin*, absents du grec, sont la trace évidente d'une glose marginale inscrite en même temps que la leçon additionnelle *conversantibus autem nobis* et destinée à la rattacher au texte préexistant.

Que l'exemplaire du livre des Actes utilisé par Adon ait été muni d'un *apparatus* critique, c'est d'ailleurs ce qui est mis hors de doute par les quatre passages qui nous restent à étudier.

---

1. ACT. XVI, 6-7: *Transeuntes autem Phrygiam et Galatiae regionem vetati sunt a sancto spiritu loqui verbum in Asia. Cum venissent autem in Mysiam tentabant ire Bithyniam et non permisit eos spiritus Iesu.* ACT. XX, 3, (Gigas) : *et cum insidiae ei fierent a Iudaeis et navigaturus esset in Syriam, dixit illi spiritus ut rediret per Macedoniam.*

Digitized by Google

ACT. VI, 9, (7 Kal. Jan.): et qui a Cilicia et Asia, cum eo DISPUTANTIBUS et CONQUIRENTIBUS atque ALTERCANTIBUS, nec resistere valentibus...

Le texte grec porte ici un seul mot : συνζητοῦντες. Le *Gigas*, le fragment de l'Ambrosienne et le manuscrit de Perpignan rendent ce mot par CONQUIRENTES. La Vulgate, le *Laudianus* et le *Liber comicus* le traduisent par DISPUTANTES, leçon qu'une seconde main a pris soin d'inscrire dans la marge du manuscrit de Perpignan. Le *Codex Bezae* est seul à donner ALTERCANTES, le fragment de Fleury également seul à donner *contendentes*. Notre texte ignore, on le voit, la leçon du fragment de Fleury, mais il enregistre soigneusement les trois autres : Vulgate, *Gigas* et *Codex Bezae*. La présence de cette dernière est d'autant plus remarquable qu'on ne l'a pas, jusqu'ici, trouvée ailleurs que dans le célèbre manuscrit de Cambridge.

ACT. VI, 12 (7 Kal. Ian.) : CONCITATO populo ac senioribus scribisque adversus eum COMMOTIS.

Ici encore le grec donne un seul mot : συνεκίνησαν. CONCITAVERUNT est la traduction du *Gigas*, du fragment de l'Ambrosienne et de celui de Fleury; COMMOVERUNT celle de la Vulgate, du *Laudianus*, du manuscrit de Perpignan, du *Liber comicus* et du *Codex Bezae*. Nous retrouvons donc ici encore les leçons de la Vulgate, du *Gigas* et du *Codex Bezae*.

ACT. XVIII, 2-3, (8 Id. Iulii) : apud quos beatus apostolus Paulus, PROPTER ARTIFICIUM, ERANT ENIM EIUSDEM ARTIS, ID EST SCENOPHEGIAE, cuius et apostolus, morabatur et operabatur.

Διὰ τὸ ὁμότεχνον εἶναι. Le *Gigas* traduit : QUIA EIUSDEM ERAT ARTIS. Le *Codex Bezae*, qui omet dans sa partie grecque le mot εἶναι, nous donne : PROPTER ARTIFICIUM. La Vulgate, comme le *Gigas*, porte : *quia eiusdem erat artis*, puis, après *operabatur*, elle ajoute l'incise : ERAT AUTEM SCENOFACTORIÆ ARTIS, absente du *Gigas* et du *Codex Bezae*. Notre texte est donc, ici encore, le produit d'une combinaison des leçons du *Gigas*, de la Vulgate et du *Codex Bezae*, et on notera que ce dernier fournit de nouveau la leçon la plus remarquable, car les mots *propter artificium*, assez inexacts comme traduction de ὁμότεχνον, et d'une concision peut-être corrélative à l'absence de εἶναι dans le texte grec, ne se sont pas encore rencontrés ailleurs. *Scenophegiae* dans l'extrait de la Vulgate est une réminiscence de IOH. VII, 2. Ce doit être une

Digitized by Google

erreur d'Adon qui aura confondu le mot désignant la fête des tentes avec celui qui se rapporte à l'art de les fabriquer.

> ACT. VI, 9, (7 Kal. Ian.) : a quibusdam QUI ERANT de synagoga QUAE DICITUR Libertinorum.

Il ne s'agit plus ici d'un doublet, mais d'une correction au texte du *Gigas*. Pour en saisir l'intérêt, il faut se rappeler tout à la fois que nulle part le texte du *Gigas* n'est mieux établi qu'en cet endroit, car nous possédons pour cette portion des Actes le précieux fragment de l'Ambrosienne, et que dans aucune de nos notices les rapports entre Adon et le *Gigas* ne sont plus étroits que dans celle-ci. Les manuscrits grecs sont divisés sur le texte de ACT. VI, 9. Les uns *(Sinaiticus, Alexandrinus)* portent : ἐκ τῆς συναγωγῆς τῶν λεγομένων Λιβερτίνων, les autres (*Vaticanus, Bezae, Ephraemi* etc...) donnent au contraire : ἐκ τῆς συναγωγῆς τῆς λεγομένης. L'ensemble des textes latins se range du côté de cette dernière leçon. Seul le le *Gigas* (*gig* et g^2) suit la première et donne : *exsurrexerunt autem quidam de synagoga* EORUM QUI DICUNTUR *Libertini.* Or, précisément en cet endroit, notre extrait s'écarte du *Gigas* et nous donne : *a quibusdam* QUI ERANT *de synagoga* QUAE DICITUR *Libertinorum.* L'exemplaire utilisé par Adon avait donc subi une correction destinée à ramener la concordance avec la leçon τῆς λεγομένης. La Vulgate, le *Laudianus,* le *Liber comicus* traduisent ces mots soit par *quae appellatur,* soit par : *quae appellabatur.* La forme QUAE (ou *qui*) DICITUR se retrouve dans le manuscrit de Perpignan, le fragment de Fleury et le *Codex Bezae ;* mais ce qui est tout à fait propre à ce dernier, c'est l'adjonction de QUI ERANT ; la forme : *quidam* QUI ERANT *de synagoga* QUAE DICITUR *libertinorum* ne s'est jusqu'ici rencontrée que chez lui, et c'est précisément celle que nous retrouvons dans la notice d'Adon. Ici donc encore, le *Codex Bezae* apparaît comme la source probable de notre correcteur.

Tels sont les faits sur lesquels je désirais attirer l'attention. Il ne m'appartient pas d'en tirer une conclusion ferme, mais, d'un autre côté, il me semble difficile qu'à l'avenir les savants que l'histoire du *Codex Bezae* préoccupe n'aient pas à tenir compte du témoignage d'Adon.

Une demi-douzaine de leçons propres au martyrologe et au seul manuscrit de Bèze, comme celles que nous avons précédemment relevées sur MARC. VI, 20 ; VI, 29 et ACT. XVI. 6 ; XVI, 16 et XXI,

Digitized by Google

3, pourraient n'être que l'effet d'une coïncidence curieuse. Mais les sept passages que nous venons d'étudier sont, il ne faut pas l'oublier, d'une nature toute spéciale. Chacun d'eux révèle la main d'un correcteur, et d'un correcteur ayant sous les yeux un texte semblable à celui du *Codex Bezae*. Or, si l'on veut bien tenir compte tout à la fois de ce fait qu'Adon a certainement composé son martyrologe à Lyon vers 850-860, et de cet autre fait notoire que les leçons du *Codex Bezae* sont d'un particularisme extrême, peut-être jugera-t-on que de cet ensemble de circonstances sort tout au moins une présomption en faveur du séjour à Lyon, dès le neuvième siècle, du célèbre *Codex* que Bèze déclare avoir été trouvé dans cette même ville au seizième.

Et maintenant, à supposer que les citations d'Adon soient considérées comme probantes au point de vue qui nous occupe, on se demandera peut-être si cet auteur a exécuté lui-même sur le livre des Actes le travail critique dont son martyrologe porte des traces si remarquables. En soi la chose n'est pas impossible ; néanmoins je la crois assez peu probable. Il serait plus sage, sans doute, de chercher du côté de Florus, cette lumière de l'église de Lyon au IXe siècle. Que l'on relise le témoignage de Wandelbert sur la richesse du célèbre diacre en livres authentiques (1) et la lettre de Florus lui-même à l'abbé Hyldrade de Novalèse à qui il renvoie son psautier revu et corrigé (2), on se persuadera vite que cet homme était parfaitement préparé pour un travail de ce genre. On y verra aussi que Florus était en rapports directs avec l'Italie. Par ailleurs, un curieux passage de son traité *Adversus Iohannem Scotum* prouve qu'il connaissait le texte grec du livre des Actes (3). Aussi bien, si l'on admettait tout à la fois que le *Codex Bezae* séjourna d'abord en Italie, puis fut à Lyon dès le IXe siècle, serait-ce une hypothèse séduisante que de le faire émigrer à l'époque et par le moyen de Florus et de ses correspondants. Dans ce cas, les annotations grecques auraient des chances pour avoir été arrêtées dès le second tiers du IXe siècle, et on s'expliquerait mieux pourquoi il n'y en a pas trace

1. MGH. *Poetae Carolini*, II, 569.
2. MGH. *Epistolae*, V, 340-343.
3. *Adr. Joann. Scotum*, chap. XIV. (P. L. CXIX, 183-184). On notera entre autres traits intéressants de ce passage que le terme grec des actes : προτώρτσεν y est rendu à l'aide des trois leçons de *S. Augustin* (= *Codex Bezae*), de la *Vulgate* et du *Gigas*. La traduction de ACT. IV, 28 a passé sous la même forme dans le *De tenenda Scripturae veritate* de l'archevêque Remi de Lyon, contemporain d'Adon. Cf. P. L. CXXI, col. 1096 : *quae manus et consilium Dei praedestinavit, decrevit et praefinivit fieri.*

Digitized by Google

dans les feuillets additionnels de l'évangile selon S. Jean. A cela s'opposent, il est vrai, les dates assignées par Scrivener aux annotateurs M et O, peut-être même à L. Mais, comme nous le remarquions en commençant, il semble que les divergences de vues parfois considérables qui se sont produites sur ce point, autorisent quelques doutes et permettent d'espérer une révision des plus récentes annotations, en partant de l'hypothèse que paraît suggérer la présence des leçons propres au *Codex Bezae* dans le martyrologe d'Adon. Et en tout cas, alors même que les annotateurs M et O refuseraient absolument de se laisser vieillir, il resterait toujours l'ancienne, mais, il faut l'avouer, plus difficile hypothèse d'un milieu grec à Lyon en plein moyen âge.

Appuldurcombe House. D. HENRI QUENTIN.

NOTE ADDITIONNELLE SUR LE SÉJOUR DU *Codex Bezae* A LYON AU XVIe SIÈCLE.

On connaît depuis longtemps le témoignage de Marianus Victorius sur la présence du *Codex Bezae* au Concile de Trente. Après avoir envoyé à l'impression l'article qui précède, j'ai eu l'occasion d'examiner les notes mises par cet auteur à la suite de son édition de S. Jérôme, et j'y ai relevé deux nouvelles citations du *Codex Bezae* que je crois devoir reproduire ici avec celle que Luc de Bruges, dom Calmet et Wetstein ont déjà signalée. Elles offrent toutes les trois un grand intérêt pour l'histoire du manuscrit au XVIe siècle.

TOMI I, II et III D.HIERONYMI STRIDONIENSIS, Anvers, 1578, p. 570, première colonne ; note sur le passage *Adv. Iovinianum*, I, 14, (Vallarsi, I, 26) : Si eum sic volo esse, quid ad te ? — *D. Hieronymus legit, sicut habet* ANTIQUISSIMUS QUIDAM GRAECUS CODEX, QUEM TRIDENTUM ATTULIT CLAREMONTANENSIS EPISCOPUS ANNO DOMINI 1546 : ἐὰν αὐτὸν θέλω μένειν οὕτως, ἕως ἔρχομαι. *Cui consentit Latinus qui est in basilica S. Pauli, a Carolo Magno illi ecclesiae donatus, et vulgatus ubique sacrarum Missarum codex, et alii tres, duo qui sunt in monasterio Sublacensi, et tertius, quem ego legi in monasterio S. Dionysii Parisiis.*

IBID., p. 570, deuxième colonne ; note sur le passage *Adv. Iovinianum*, I, 18 (Vallarsi, I, 32) : Ecce virgo in utero concipiet, et pariet filium, et vocabis nomen eius Emanuel. Scio Iudaeos opponere solere, etc... — *Ita est in eo Esaiae loco..... Ceterum*

Digitized by Google

diverse legitur : Et vocabis, et vocabunt, et vocabitur nomen eius Emmanuel. Apud Hebraeos autem est : Et vocabis, scilicet tu mater. Et ita etiam scriptum est IN ANTIQUISSIMO CODICE LUGDUNENSI, *apud Matthaeum, ubi nos habemus : Et vocabitur.*

IBID., p. 631, première colonne ; note sur le passage : *Epist.* CXLVI, *ad Damasum* (Vallarsi, Ep. XXI) : Non enim veni vocare iustos, sed peccatores ad poenitentiam. — *Haec verba : ad poenitentiam, expunximus, propterea quod in emendatis tam Graecis quam Latinis exemplaribus desunt apud Matthaeum, nullusque ex tot manuscriptis codicibus, quos vidimus, qui sunt ultra XX, illa habent. Desunt etiam apud Graecum codicem Vaticanum, qui scriptus est, iam sunt anni mille, et ultra, et apud alterum* ANTIQUISSIMUM LIBRUM GRAECUM CLAREMONTENSEM. *Addita autem in Matthaeo fuerunt a Graecis ex Lucae, qui ea habet, evangelio, cap. 5, ut recte alii ante nos dixerunt. Nam neque vulgata Ecclesiae editio illa habet.*

La première de ces trois citations (Jean, XXI, 22), est celle qui était déjà connue. Wetstein a parfaitement vu qu'elle était caractéristique du *Codex Bezae*. Il n'y a pas à y revenir.

La seconde (Matth., I, 23), n'est pas moins remarquable. D est le seul manuscrit grec qui, en cet endroit, donne la leçon καλέσεις, alors que tous les autres donnent καλέσουσιν. La partie latine porte, il est vrai, en première main, *vocabit*, mais le correcteur G a inscrit une *s* au-dessus du *t*, de manière à obtenir *vocabis*, d'accord avec le grec, et cette leçon est propre à *d* contre l'ensemble des manuscrits latins qui se partagent entre les différentes leçons indiquées par Victorio.

La troisième citation enfin (Matth., IX, 13), est également caractéristique. Le *Vaticanus* et le *Codex Bezae* s'accordent, en effet, pour omettre, en ce passage de S. Matthieu, les mots εἰς μετάνοιαν.

A notre point de vue, l'intérêt de ces trois notes réside dans le fait que Victorio y désigne le *Codex* tout à la fois sous le nom de *Lugdunensis* et sous celui de *Claremontensis*. Il est établi par là que si le célèbre manuscrit a été apporté au concile de Trente par Guillaume Duprat, celui-ci ne l'a néanmoins pas présenté comme lui appartenant personnellement, ou comme appartenant à son église de Clermont, mais, au contraire, l'a donné comme étant de Lyon. Le témoignage de l'éditeur de S. Jérôme confirme donc remarquablement les déclarations de Bèze sur la provenance du manuscrit et, désormais, les doutes émis sur cette provenance devront être définitivement écartés.

H. Q.

Digitized by Google

UN RECUEIL DE SERMONS DE S. CÉSAIRE.

LE MANUSCRIT DE SAINT-THIERRY ET SES PIÈCES INÉDITES.

LES bénédictins du XVIIe siècle se sont beaucoup servi, pour l'édition des sermons de saint Augustin, d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Thierry, près Reims, qu'ils jugeaient ancien de plus de sept cents ans (1) ; ils en ont tiré, comme on le verra plus loin, non seulement de nombreuses et importantes variantes, mais même certains sermons de l'Appendice jusque-là inédits. Ces sermons, ils les ont attribués à saint Césaire d'Arles, « auquel appartiennent également, ajoutent-ils en tête du serm. 67, presque tous les autres discours contenus dans ce vieux manuscrit (2). »

Celui-ci existe encore aujourd'hui, aisément reconnaissable à son contenu et aux coups de crayon des Mauristes : c'est le ms. 394 (E. 295) de la bibliothèque de Reims. M. Henri Loriquet en a donné dans son catalogue (3), t. I, p. 526-29, une description détaillée et en général exacte. Il le dit du Xe siècle : je n'oserais, pour ma part, le vieillir au delà du XIe. Tel était aussi le sentiment de celui qui, à une époque relativement moderne, a tracé ces mots à l'intérieur de la couverture et en haut du fol. 1 : « Homiliae S. Caesarii Arelatensis et S. Augustini episcopi Mss. saeculi XI. »

La collection n'a pas autrement de titre. Elle s'ouvre (fol. 1, recto et verso) par la liste des *Capitula* ou table des sermons qui en font partie. Ces titres sont répétés, comme d'usage, en tête de chaque pièce correspondante dans le corps même du recueil, généralement avec l'addition du mot « Incipit » devant chacun d'eux. Ce sont le plus souvent ces derniers que Loriquet a reproduits dans son cata-

1. « editur ad librum Theodericensem ante annos septingentos descriptum. » (Avertissement au serm. 14 de l'Appendice.)

2. «... Caesarii, cuius sunt alii prope omnes eodem ueteri codice contenti sermones. »

3. *Catalogue général des mss. des biblioth. publ. de France*, t. XXXVIII. Paris, Plon, 1904.

Digitized by Google

logue [1], avec les premiers mots de chaque sermon ; c'est ce qui explique dans sa liste l'omission d'une des pièces dont se compose la collection. Pour varier, je donnerai ici les *Capitula*, tels qu'ils se lisent au commencement, en les corrigeant ou complétant au besoin par les titres qui figurent dans le texte. J'y intercalerai les *initia* des différents discours, et y joindrai au besoin quelques explications. On aura ainsi une idée précise du recueil et de son contenu.

(fol. 1r). INCIPIUNT CAPITULA.

I. Ammonitio per quam docemur cogitationes turpes fugere et quae sanctae sunt iugiter tenere. « In scripturis sacris f. k. legimus quia eos qui de anime suae salute... »

C'est le serm. 313 de l'append. du tome V de saint Augustin ; le troisième de la collection des « XXV Admonitiones » de Césaire, représentée entre autres par le ms. 121 de Laon et le Paris lat. 10605. Cf. A. Malnory, *Saint Césaire*, p. XI.

II. Omelia de diligendis inimicis. « In diuinis uoluminibus f. k. ita dispensauit spiritus sanctus... »

Serm. 272 de l'Appendice ; Admonit. 4 de S. Césaire.

III. Item eiusdem de eadem re. « Scio et credo caritatem uestram sapienter... »

Append. s. 273 ; Césaire, Admonit. 5. Le mot *eiusdem* du titre, sans aucun nom d'auteur qui le précède, s'explique par le fait que les pièces 2 et 3 auront été puisées dans un recueil non anonyme où elles se suivaient, comme dans celui des Admonitions.

IIII. Quare sancti et iusti uiri peccatores in hoc seculo uindicauerint. « Iudicia dei f. k. plerumque sunt occulta, numquam tamen iniusta... »

Append. s. 275 ; Césaire, Admonit. 6.

V. Homelia per quam suadetur ut omnis populus donec diuina mysteria caelebrantur in ecclesia expectet. « Rogo uos f. k. et paterna pietate commoneo... »

Append. 281 ; Césaire, Admon. 7.

VI. Ammonitio ut populus missas ad integrum perspectet. « Si uelitis agnoscere et diligenter adtendere... »

1. Il combine parfois, sans prévenir, le titre des *Capitula* avec celui qui se lit dans le corps du recueil.

Digitized by Google

Append. 282 ; Admonit. 8. Il y a bien *perspectet* (=perexpectet), dans la table des chapitres comme en tête du sermon ; le *perspiciet* que donne le catalogue Loriquet ne se lit nulle part.

VII. Omelia ut pro capitalibus criminibus sine aliqua dissimulatione ad poenitentiam recurrat. « Quociens euenerit f. k. ut in quocumque graui peccato... »

Append. 257 ; Admonit. 9.

VIII. Omelia sancti Caesari Arelatensis episcopi. « Rogo uos f. k. ut si forte aliquis ex uobis ut se habet... »

Append. 258 ; Admonit. 10. C'est l'unique fois que le nom de Césaire se lit dans notre recueil: dans la table *Caesari*, dans le texte *Caesarii*, le mot *Arelatensis* figurant dans la table seule. A première vue, on serait tenté d'y voir un indice que ce sermon appartient réellement à Césaire, à l'exclusion des autres. Il n'en est rien, ceux qui précèdent et ceux qui suivent, jusqu'au XIVe, se succédant dans la même collection des « XXV Admonitiones », tout entière indubitablement l'œuvre de l'évêque d'Arles. Le cas est à noter, il se reproduit fréquemment dans les manuscrits.

VIIII. Ut pro salute animae aspera praedicatio non solum non respuatur sed etiam ardenti animo requiratur. « Quocienscumque f. k. tam pro uestra quam pro mea... »

Append. 301 ; Admonit. 11.

X. Omelia ad eos qui aelimosinas frequentius faciunt et tamen rapinas exercent et adulteria committunt. « Rogo uos f. k. diligentius considerate et quantum potestis... »

Append. 309 ; Admonit. 12.

XI. Ammonitio ex libris sanctorum ut qui se crimina capitalia fecisse cognoscit ad poenitentiae medicamenta confugiat. « Unde uos frequenter ammoneo f. k. iterum atque iterum... »

Append. 260 ; Admonit. 13. Loriquet omet complètement cette pièce : cela vient, sans doute, de ce que dans le texte, fol. 34, le titre été complètement gratté, je ne saurais dire à quelle époque ni pour quelle raison. Mais il a été conservé dans la table en tête du volume, et, en marge, la chiffre moderne 11 indiquait suffisamment le début d'un nouveau sermon.

XII. Omelia quae de Adam patre nostro aliquid in se continet « Scio f. k. quod non possit ignorare... »

Digitized by Google

Append. 68 ; Admonit. 14. On remarquera ce titre aussi sommaire que naïf, à comparer avec celui de la pièce 29 ci-dessous.

> XIII. Ammonitio de his qui publice penitentiam petunt. « Quotiescumque f. k. aliquos de fratribus... »

Append. 661 ; Admonit. 16. En tête de la pièce elle-même, le titre porte *publicam*, au lieu de *publice*.

> XIIII. Ammonitio ad eos qui putant quod illis ad uitam aeternam sufficiat si male non fecerint etiam si bona implere noluerint. « Multi sunt f. k. qui putant quod eis... »

Append. 263; Admonit. 16. C'est la dernière fois que le mot *Ammonitio* figure dans la table de notre recueil, comme aussi c'est le dernier des emprunts faits à la collection des XXV Admonitions de Césaire (1).

> (Fol. 1v) : XV. De beato Ioseph. « De beato Ioseph scriptum est f. k. quod ei inuidebant... »

Append. 14. Le titre, dans le corps du manuscrit, indique clairement le début d'une nouvelle série : IN XPI NOMINE INCIPIT DE BEATO IOSEPH. On constate ici, plus abondamment qu'ailleurs, les traces du crayon rouge des Mauristes ; ceux-ci, en effet, reconnaissent s'être servi de notre manuscrit pour donner de ce sermon un texte *auctior paulo et sincerior*. La pièce est restée, pour le fond, ce qu'elle était, une compilation d'extraits de provenances assez diverses. En y regardant de près, un œil expérimenté ne laissera pas néanmoins d'y découvrir la main de Césaire, notamment au début et à la fin, puis dans les quelques mots de transition destinés à relier entre elles les citations. Le discernement est plus facile à faire dans l'édition originale des Mauristes que dans Migne, à cause des crochets et des astérisques qui marquent nettement où commencent et finissent ces citations. Avant les Bénédictins, ce sermon n'était connu que sous une autre forme plus courte, *Beatus Ioseph sanctus et fidelis*, elle aussi de provenance césarienne. Notre manuscrit de Saint-Thierry est le seul, à ma connaissance, qui nous ait conservé la forme plus complète ; avec elle, nous entrons dans la portion proprement caractéristique du recueil.

---

1. Il est à remarquer qu'il y a en marge de cette homélie le chiffre XIII, mis par erreur au lieu de XIIII ; il en est résulté que le corps même du recueil ne semble contenir que trente pièces, tandis qu'il en comprend réellement trente et une, comme dans la table. Les *Capitula* eux-mêmes ont été, vers la fin, changés par une main moderne de XXVII-XXXI en XXVI-XXX.

Digitized by Google

XVI. De rubo et corrigia caltiamenti. « Magna quidem sunt f. k. et uelud quaedam... »

Append. 19. *Nunc primum uulgatus ex ueteri libro Theodericensi*, disent les Mauristes, qui y ont reconnu le style de Césaire d'Arles. Mes recherches n'ont point abouti jusqu'ici à en découvrir un second manuscrit.

XVII. De spiritali conluctatione Israhelitarum et Aegyptiorum. quae tunc potest dici quando de pascha legitur. « Quamuis f. k. omni tempore uerbum dei... »

Append. 17. Les éditeurs ne connaissent pas ces derniers mots du titre, *quae t. p. d. quando de pascha legitur*. Il est à remarquer que le vieil homéliaire d'Ottenbeuern, du VIIIe siècle (actuellement à Cheltenham, cod. 8400, pièce 48, porte la leçon : *quando* DE PALEIS *legitur*. C'est elle que donnait également une collection tripartite très importante de sermons de S. Césaire, du IXe siècle suivant Montfaucon (1), qu'on possédait au monastère de Longpont avant la Révolution. On n'en trouve plus de trace aujourd'hui ; mais de la description fort incomplète qui en fut envoyée à Dom Th. Ruinart (2) il résulte que la pièce 10e du second livre était identique, pour le titre comme pour le contenu, à celle du lectionnaire d'Ottenbeuern. Les mots *q. de paleis l.*, remplacés dans notre ms. de Saint-Thierry par *q. de pascha*, indiquaient que ce sermon pouvait être débité de préférence dans la réunion liturgique où l'on aurait lu le passage de l'Exode (5, 7 sqq.) décrivant la situation des Israélites, contraints d'aller eux-mêmes ramasser de la paille pour faire des briques. Comp. le serm. 17 de l'Appendice, n. 1.

XVIII. De conparatione ecclesiae et synagogae « Cristiane religionis sacramentum f. dilectissimi non est nouellum... »

Ce sermon est inédit ; j'ignore pourquoi les Mauristes l'ont tout à fait négligé, tandis qu'ils ont publié, sur la foi de ce seul manuscrit, les pièces 16 et 24 dont la condition était exactement la même. Celle-ci, à la différence de beaucoup d'autres, par exemple, de l'homélie 21 dont il sera question tout à l'heure, offre cet avantage qu'elle est d'un bout à l'autre de la main même de Césaire : pas une phrase, pas une ligne presque, qui n'offre quelque spécimen de ses locutions si caractéristiques ; il n'y manque pas même cette « récapitulation » finale qu'il affectionnait tant. Il a dû prêcher lui-même

1. *Biblioth. mss.* 1197 A.
2. Cod. Paris lat. 12116 fol. 147 sq.

Digitized by Google

ce discours, et ce à un office où l'on venait de lire le passage de l'Exode ou du Deutéronome racontant le sort des premières tables de la Loi. Le prédicateur énumère les nombreux endroits du vieux testament où la préférence est accordée aux jeunes sur les anciens : il y voit une prophétie ininterrompue des destinées de l'église chrétienne, que Dieu devait mettre si au-dessus de la synagogue. Conclusion : les chrétiens doivent se montrer reconnaissants pour leur prédestination gratuite, et, par leur bonne conduite, attirer à la vraie religion les juifs et les païens.

Je me suis servi, pour présenter ici un texte au moins provisoire de ce sermon, du ms. 3 (al. 16) d'Épinal, homéliaire du XIIe siècle, provenant de Moyenmoutier. Ce recueil important, dont je compte donner prochainement une description détaillée, contient en effet (fol. 243) une seconde copie de notre pièce, qui m'a permis d'améliorer en plus d'un endroit le texte du ms. de Saint-Thierry. Dans les variantes, je désigne ce dernier par la lettre R, et le cod. d'Épinal par E.

INCIPIT DE CONPARATIONE ECCLESIAE VEL SYNAGOGAE.

Christianae religionis sacramentum, fratres dilectissimi, non est nouellum, nec ab hominibus nuper inuentum, sed ab ipsius mundi initio diuinitus consecratum, et per omnium saeculorum tempora uniuersorum propheta-
5 rum oraculis repromissum ; et quod prius futura erat synagoga, postea ecclesia, et maiorem gloriam habitura erat ecclesia quam synagoga, in omnium scripturarum uoluminibus euidentissime continetur. Nam ista significatio, fratres, non semel, non secundo uel tertio, sed frequentissime in scripturis ueteris testamenti ita demonstrata esse cognoscitur, ut eam quam-
10 uis sit quisque simplex et imperitus, euidentur et manifeste possit agnoscere. Denique statim in initio mundi ex illis duobus filiis, qui nati sunt de Adam, Abel iunior eligitur, et in figura plebis Iudaicae Cain senior reprobatur. Postea uero temporibus Abrahae in Sarra uel Agar eadem figura completa est, dum Sarra in typo ecclesiae longo tempore sterelis fuit, Agar uero in
15 figura synagogae statim genuit filium. Inde est, quod Isaac iunior in hereditate assumitur, et Ismahel, qui senior erat, expellitur. Quae res etiam in illis duobus uidetur impleta : Iacob enim iunior a deo diligitur, et Esau senior repudiatur, secundum illud quod scriptum est, *Iacob dilexi, Esau autem odio habui*. Quae figura etiam in illis duabus sororibus, quas beatus

2 *dilectissimi*] *karissimi* E 3 *hominibus*] E ; *omnibus* R 5 *prius*] E ; *prior* R 6 *in*] E ; om. R 7 *Nam*] *Et* E 8 *non sec.*] *nec sec.* E 9 *eam*] *ea* R 10 *quisque*] E ; om. R 12 *Cain*] *Chaim* E 13 *in Sarra*] om. E 14 *Sarra in typo*] *Sara in tipum* E *sterelis*] R ; *sterilis* E 15 *figura*] om. E *statim*] *statum* E 17 *impleta*] *expleta* E *deo*] *domino* E *et*] om. E 19 *habui*] *abui* R : Malach. 1, 3

Digitized by Google

Iacob uxores habuit, agnoscitur esse completa : Rachel, quae erat iunior, plus diligitur quam Lia, quae senior uidebatur ; in tantum ut ex ipsa Ioseph nasceretur, qui in typo domini saluatoris uendendus erat in Aegypto. Et quod Lia lippis erat oculis, Rachel pulchra facie, ad hanc rem pertinet : in Lia intelligitur synagoga, in Rachel significatur ecclesia. Sicut enim qui lippitudine oppressos habent oculos carnis, non possunt solis istius claritatem adtendere ; ita et synagoga contra dominum saluatorem zelo et liuore uelut uenenatis humoribus oculos cordis habens infusos, splendorem Christi, qui est sol iustitiae, non potest intueri. Hoc enim interest inter synagogam et ecclesiam, quod interest inter oculos lipientes et sanos : ipso ergo lumine, unde oculi sani pascuntur, lipientes oculi cruciantur. Sic est, fratres carissimi : nam de Christi lumine, unde inlustratur ecclesia, inde affligitur synagoga ; illo, inquam, lumine, quod *inluminat omnem hominem uenientem in hunc mundum*, et qui dixit, *Ego sum lux mundi*. De illo ergo lumine, unde omnium christianorum cordis oculi inluminantur, inde Iudaeorum infelicium excaecantur ; et una eademque res aliis ingerit gaudium, aliis generat cruciatum. Christianis utique fidelibus tribuit lux Christi laetitiam ; Iudaeis infidelibus ingerit poenam.

In beato quoque Ioseph uel fratribus eius hoc ipsum uidemus esse completum, dum in typo Christi ille qui erat iunior plus reliquis filiis a patre diligitur. Sic denique et in filiis ipsius Ioseph mysterium iudaici vel christiani populi demonstratum est, quando eos beatus Iacob commutatis manibus benedixit, et per sacramentum crucis iuniorem seniori praeposuit. Nam cum eos sanctus Ioseph patri suo benedicendos offerret, seniorem posuit ad dexteram patris, iuniorem ad sinistram ; sed beatus Iacob dexteram super iuniorem, sinistram super seniorem extendit. Quam rem cum sanctus Ioseph dure ac moleste acciperet, adprehensis manibus patris uolebat super seniorem filium patris dexteram reuocare dicens, Non est hic primogenitus meus. At ille respondens ait, *Scio*, inquit, *fili, scio, et hic crescet in populo ; sed frater illius iunior maior illo erit.*

20 *completa*] *cumpleta* R 21 *Lia*] E ; *illa* R *in tantum*] E ; R om. *in* *ex ipsa Ioseph nasceretur*] *ex ea nasceretur Ioseph* E 22 *uendendus*] E ; *uenditus* R 23 *lippis erat*] E om. *erat* 24 *Sicut*] E ; *Sunt* R 25 *habent*] *habet* E *non possunt*] *nec possunt* R ; *non potest* E 27 *uelut*] *uelud* R 28 *interest*] E, omis par R dans le premier membre. *oculos lipientes*] *lipientes oculos* E ; les deux mss. s'accordent ici à écrire le participe avec un seul *p*. 30 *lipientes*] R ; *lippientes* E, qui ne répète pas le mot *oculi* 32 *inquam*] E ; *inquid* R *quod inlum.*] *quo illum.* E 33 *mundum*] Io. 1, 9 *mundi*] Io. 8, 12 35 *eademque*] E ; R om. *que* *generat*] om. E 36 *tribuit lux Christi laetitiam*] R ; E om. ce membre, et lui substitue le simple mot *gaudium*. 38 *beato*] E ; *beatum* R *ipsum*] *idem* E 41 *demonstratum*] *monstratum* E 46 *uolebat*] R avait d'abord *uolubat* 47 *reuocare*] E ; om. R *hic*] om. E 48 *inquit*] *inquid* R *scio*] répété ainsi dans E et les LXX, mais non dans R *crescet*] R ; *crescit* E *in populo*] pour *in populum* ? LXX εἰς λαόν 49 *erit*] corr. de *erat* R : Gen. 48, 19

Digitized by Google

50 Si diligenter adtendat caritas uestra, fratres dilectissimi, sicut superius iam diximus, et in hoc facto duorum populorum uidetur esse expressa figura, Iudaeorum scilicet et gentium. Iudaeorum enim populus prior ad dei notitiam uenit; gentium uero iunior postea quidem uenit, sed maiorem gratiam benedictionis accepit. Nam et in transitu maris rubri et in diuisione 55 Iordanis duorum populorum similitudo expressa cognoscitur, Iudaeorum scilicet et gentium. Denique senior populus Iudaeorum per mare rubrum, aquam scilicet salsam et amaram, in deserto transiit, ubi et siti probaretur et fame; iunior uero populus, qui significabat populum christianum, per Iordanem, aquam dulcem, terram lactis et mellis ingreditur, ubi deuictis 60 aduersariis perpetua habitatione uel possessione donatur. Nam et in eo quod beatus Moyses sitienti populo aquam de petra produxit, et ecclesiae simul et synagogae typus euidenter cognoscitur. Nam beatus Moyses, quando primum percussit petram, nihil ex ea produxit; cum secunda uice percussisset, tunc exisse aqua largissima repperitur. Quid in hoc significatum est, 65 fratres carissimi, nisi quod in primo ictu significata est duritia synagogae, in secundo fides ecclesiae? Denique obseruatio synagogae arido et infideli populo Iudaeorum nullum refrigerium aeternae beatitudinis potuit ministrare; ecclesia uero omnibus ad se uenientibus fontes produxit et flumina. Denique sic ipse dominus in euangelio dixit: *Qui sitit, ueniat et bibat. Qui* 70 *credit in me, sicut dicit scriptura, flumina de uentre eius fluent aquae uiuae*; et iterum, *Qui biberit aquam, quam ego do, fiet in eo fons aquae salientis in uitam aeternam.* Haec enim etiam transito mari rubro, sicut modo cum diuina legeretur lectio audistis, in illis duabus tabulis scriptis digito Dei manifestissime demonstrata sunt; nam quia prior populus Iudaeorum repro- 75 bandus erat, christianorum uero secundus dei gratia eligendus, primae tabulae franguntur, et illae quae postea factae fuerant reseruantur.

In beato quoque Moysi et Iosue hanc similitudinem inuenimus esse completam, dum Moyses senior, qui Iudaeorum populum figurabat, in deserto moritur, et Iosue puer cum iuniori populo Iordanem transire praeci- 80 pitur. Hoc etiam in toto Iudaeorum populo significatum esse cognoscimus; nam senior populus propter infidelitatem in deserto consumitur, et iunior per Iordanis fluuium ueluti per baptismi sacramentum terram repromissio-

50 *adtendat*] *attendit* E 51 *esse*] E; om. R 59 *Iordanem*] *Iordanis* E 62 *cognoscitur*] *agnoscitur* E *quando*] *quamdo* R 63 *percussisset*] *percussit* E 64 *aqua largissima repperitur*] *aquae largissimae repperiuntur* E 65 *carissimi*] om. E 66 *in*] om. R. *et*] om. E 68 *fontes*] *fortes* R 69 *ipse*] *et ipse* E 69. 129 *euang.*] *euuang.* R 70 *uiuae*] Io. 7, 37 sq. 71 *aquam*] *ex aqua* E *do*] *dabo* E 72 *aeternam*] Io. 4, 14 *etiam*] om. E *transito*] *transitu* E 73 *legeretur lectio*] *lectio legeretur* E 74 *sunt*] om. E *prior*] *primo* E 75 *christianorum uero secundus*] *christianorum uero secundum* R; *secundus christianorum* E, et omet *uero*. *gratia*] *gratiam* R *eligendus*] corr. de *elegendus* R; *preeligendus* E 77 *Moysi*] RE *Iosue*] *Iosuae* R 79 *iuniori*] *iuniore* E 82 *ueluti*] *uelut* E

Digitized by Google

nis ingreditur. Quae res etiam in rege Saul et beato Dauid uidetur expressa; Saul enim et prior et senior reprobatur, Dauid uero iunior in regno adsumitur. Sed in ipso Dauid uel fratribus eius haec eadem gesta referuntur, dum per beatum Samuhel omnes fratres eius seniores reuelante domino reprobantur, et Dauid adhuc puer et tenerae aetatis eligitur.

Et quia haec quae dicta sunt credo quod caritati uestrae non debeant displicere, breuiter ea uolo repetere, ut memoriae uestrae tenacius ualeant inhaerere. Duorum enim, sicut saepe dictum est, populorum figurae in omnibus ueteris testamenti uoluminibus demonstratae sunt, gentium scilicet siue Iudaeorum : dum statim in principio mundi Abel iunior eligitur, Cain senior reprobatur : dum Sarra sterelis super Agar, quae prius foecunda fuerat, deo ordinante praeponitur : dum Isaac iunior assumitur in hereditate, et Ismahel, qui senior erat, expellitur : dum Iacob minor diligitur, Esau senior odio habetur : dum Lia senior contempnitur, Rachel iunior plus amatur: dum Ioseph iunior plus ceteris a patre diligitur : dum Effraim Manasse seniori praeponitur : dum super Aaron seniorem Moyses iunior eleuatur: dum transitus Iordanis super transitum maris rubri felicior esse cognoscitur : dum semel percussa petra in similitudinem synagogae aquam non dedit, secunda uice percussa in typo ecclesiae sitienti populo fluuium ministrauit : dum primae tabulae propter infidelitatem populi Iudaici franguntur, secundae propter fidem christiani populi reseruantur : dum primus populus in typo Iudaeorum in deserto consumitur, iunior terram repromissionis ingreditur : dum Moyses senior in figura populi Iudaeorum in deserto moritur, Iosue puer in imagine gentium dux euntibus ad terram repromissionis efficitur : dum Saul senior reprobatur, et Dauid adhuc puer in regno assumitur. Haec enim, fratres carissimi, si semel aut secundo aut tertio in sacris uoluminibus legerentur, forsitan poterat aliquis aliud quam supra diximus suspicari : cum uero toties iuniores senioribus legamus fuisse praepositos, quis ita inperitus aut infidelis poterit inueniri, qui haec casu potius accidisse, quam diuinitus dispensata esse contendat ?

Omnia ista, fratres carissimi, ideo caritati uestrae suggerimus, ut euidenter possitis agnoscere figuram uel sacramentum catholicae ecclesiae ab initio mundi per omnium scripturarum uolumina frequentissime demonstratum.

83 *etiam*] om. E 84 *iunior*] om. E 85 *uel*] *et* E 86 *Samuhel*] *Samuelem* E 88 *et*] om. E 89 *tenacius*] *tenatius* E 92 *siue*] *et* E *Cain*] *Chaim* E, l'*h* ajoutée après coup. 93 *Sarra sterelis*] R ; *Sara sterilis* E *foecunda*] R ; *fecunda* E 94 *assum. in hered.*] *in hered. assum.* E 95 *diligitur*] *eligitur* E 96 *contempn.*] RE *Rachel*] le *c* ajouté après coup dans R 97 *Effraim*] *Ephraim* E 98 *Manasse*] *Mannasse* R 104 *typo*] *tipum* E 106 *in imag.*] E om. *in* 108 *si semel aut secundo*] Comparer ce passage avec le serm. 12 de l'Append., n. 1 : « Si hoc semel tantummodo euenisset, poterat aliquis dicere non pro aliqua significatione factum esse, sed casu potius accidisse : cum uero et beata Rebecca » etc. 110 *toties*] *tocies* R ; *tociens* E *senioribus*] E ; om. R 111 *ita*] R ; *tam* E 113 *suggerimus*] *suggessimus* E

Digitized by Google

Haec enim, sicut credimus, si uolueritis memoriter retinere, non solum Iudaeis, sed etiam paganis mysterium christianae religionis, quotiescumque locus uel oportunitas fuerit, euidenter poteritis exponere. Nos tamen pro salute nostra die noctuque debemus deo gratias agere, qui nullis praeceden-
120 tibus meritis tantum boni meruimus domino remunerante percipere, ut prius praedicaremur per spiritum, quam nasceremur in mundo, et ante essemus praedestinati quam nati. Denique sic et apostolus ait : *Elegit nos*, inquit, *ante constitutionem mundi*. Necdum fueramus creati, et iam ante mundi constitutionem eramus electi. Et ideo cum dei adiutorio quantum possu-
125 mus laboremus, pro istis tantis beneficiis ut magis praemium quam iudicium habere possimus ; ne forte si luxuriis et aliis malis operibus dediti esse uoluerimus, pro bonis mala reddentes, reos nos ante tribunal aeterni iudicis faciamus. Sed tam iusta sit conuersatio nostra, ut Iudaei uel pagani secundum euangelium *uidentes nostra opera bona, glorificent patrem nostrum*
130 *qui est in caelis*, et ad fidem nostram confugere, uel exemplum uitae nostrae desiderent imitari. Sicut enim qui exemplum bonae uitae Iudaeis uel paganis uel malis etiam christianis praebere uoluerint, et pro se et pro illis praemia aeterna percipient; ita e contrario qui malis actibus suis exemplum reliquis pessimae conuersationis ostenderint, ita ut per illos, sicut scriptum est,
135 *nomen domini blasphemetur*, non solum pro se, sed etiam pro aliis aeterna supplicia sustinebunt. Et ideo, fratres carissimi, auxiliante domino caste sobrie et pie uiuentes ita imaginem in nobis diuinae misericordiae conseruemus, ut inter filios agnosci mereamur a patre : ne nobis clausis aeternae uitae ianuis dicatur, *Nescio, non noui uos, discedite a me maledicti in ignem*
140 *aeternum* ; sed magis pro bonis operibus audire mereamur, *Venite benedicti, percipite regnum*. Ad quod nos dominus pro sua pietate perducere dignetur, cui est honor et imperium in saecula saeculorum. Amen.

116 *si*] E ; om. R 117 *myst. christ. relig.*] *christ. relig. myst.* E *quotiesc.*] *quotiensc.* E 118 *oport.*] RE *poteritis*] R ; *poterimus* E 121 *praedicaremur*] E ; — *emus* R 122 *praedest.*] *praedist.* R *quam nati*] suppléé après coup en marge R 123 *inquit*] E insère ici le mot *deus* *const. mundi*] *mundi const.* E : Ephes, 1, 4 124 *Et ideo*] E ajoute *fratres carissimi* 125 *ut*] dans E figure à sa place naturelle, avant *pro* 126 *luxuriis*] *luxoriis* R ; *luxuriosis* E *aliis*] om. E *dediti*] E ; *de domini* R 129 *nostra opera*] *op. n.* E 130 *est in caelis*] *i. c. est* E : Mt. 5, 16 *uel*] *et* E 133 *percipient*] E ; *peripiunt* R *e contrario*] *haec contrario* R 134 *ostenderint*] — *erit* E 135 *blasphemetur*] Is. 52, 5etc. 137 *in nobis*] dans E est renvoyé après *misericordiae* 138 *ne*] *nec* E 139 *dicatur*] E ; *dicat* R *non*] *nec* E *uos*] Mt. 25, 12 140 *aeternum*] Mt. 25, 41 *benedicti*] E ajoute *patris mei* : Mt. 25, 34 141 *nos*] om. R ; E a ce mot, mais il omet *pro sua pietate*, et lit *nos perducere dominus dignetur* 142 *cui*] E ; *cuius* R *imperium*] E insère *cum patre et spiritu sancto*

XVIIII. Castigatio sancti Agustini in festiuitatibus sanctorum.

« Magnum mihi est gaudium f. k. et deo gratias ago... »

Digitized by Google

Le titre en tête même de la pièce a en plus les mots : *ad iudices corrigendos*. De même que la précédente, celle-ci a été complètement laissée de côté par les bénédictins. A. Mai a bien donné, dans sa *Noua Patrum Bibliotheca*, t. I, p. 221-224, un sermon dont le texte se rapproche sensiblement de celui que nous avons ici ; mais le ms. de Reims a tant de particularités en propre, variantes plus ou moins considérables, additions surtout, qu'il faut décidément le considérer comme le représentant unique d'une rédaction toute différente, due elle aussi, sans aucun doute, à la plume de Césaire. Je ne la donnerai pas ici dans son entier ; mais on me permettra de citer deux des ajoutes inédites qui peuvent intéresser les philologues. L'une se rapporte au passage où l'orateur recommande de ne point tenir de conversations profanes à l'église :

> In ecclesia quando uenitis. nolite uos fabulas (*sic*) occupare. qui in ecclesia fabulas agit per linguam suam POENANDUS erit.

Dans l'autre, il s'agit des juges qui se laissent corrompre par les présents : elle contient un verbe inusité, *sporto*, que Césaire sent le besoin d'expliquer par le diminutif *sportulo*, connu de saint Cyprien :

> Sunt aliqui iudices qui munuscula accipiunt ut iusticiam perdant aut uendant. non intellegentes quia per ista exenia portantur ad inferos. Gaudendo accipiunt aliena, ut animas suas perdant. Non intellegunt uocem diaboli dicentis : SPORTO illos, hoc est, SPORTULO. Melius est cum iustitia sine sportulo accipere uitam aeternam. quam cum iniquo ingenio suscipere poenam sempiternam.

Je n'ai trouvé aucun autre exemple de cette curieuse locution dans les œuvres de l'évêque d'Arles.

> XX. De fructuosa paenitentia. « Audiuimus et contremuimus quod in uoce psalmi... »

Dans le corps du recueil, la pièce a pour titre : *Incipit sancti Agustini de fructuosa penitentia*. Effectivement, nous avons ici, pour le fond, le sermon authentique 22 de S. Augustin, mais remanié, clarifié, mis ainsi par Césaire à la portée de son auditoire semi-barbare. C'était la coutume du saint évêque, d'insérer dans ses collections des sermons des Pères auxquels il n'avait ajouté presque rien de son propre cru. Il y a cependant presque toujours moyen d'y reconnaître sa façon de penser et de faire, soit dans le choix même du sujet et la nature des emprunts, soit dans les retranchements, additions, modifications. A ce point de vue, de telles pièces, quoique en

Digitized by Google

apparence moins personnelles, ne laissent pas d'offrir un réel intérêt, par la comparaison avec l'original sur lequel Césaire a travaillé. C'est le cas de celle-ci, qui ne figure, à ma connaissance, dans aucune autre des collections arlésiennes.

XXI. De caelo eneo et terra ferrea. « Modo cum diuina lectio legeretur f. k. audiuimus dominum dicentem. Si inquit in praeceptis meis ambulaueritis... »

Encore une pièce inédite, et dont il existe au moins deux autres exemplaires. L'un est l'homéliaire d'Épinal dont j'ai déjà parlé à propos du sermon 18 : notre pièce y figure, fol. 244, sous le titre : *De benedictionibus spiritalibus*. L'autre est un manuscrit de Vienne, Denis CCIV (R. 2001), fol. 239, XIVe siècle, avec cette inscription : OMELIA CESARII EPISCOPI (1). L'évêque Fessler (2) avait noté la description donnée par Michel Denis, et, après avoir relevé dans l'homélie plusieurs des locutions césariennes, avait formulé ainsi son jugement : « Probablement fruste de la fin, mais pour le reste authentique. »

Voici, en effet, le court exorde de ce sermon, où il est impossible de méconnaître le style de Césaire :

Modo cum diuina lectio legeretur, fratres carissimi, audiuimus dominum dicentem : Si, inquit, in praeceptis meis ambulaueritis, et feceritis ea quae ego praecipio uobis, dabo uobis pluuias temporibus suis. Si fideliter et diligenter adtendamus, fratres, omnia quae Iudaeis corporaliter promittebantur, spiritaliter in nobis complentur. Denique omnes benedictiones dei, quas illi accipiebant in terra, nos per gratiam baptismi consecuti sumus in anima. Et ideo totis uiribus cum ipsius adiutorio laboremus, ut et benedictiones dei accipere, et maledictiones possimus euadere.

La suite du discours n'est guère qu'une série ininterrompue d'extraits de l'homélie XVI d'Origène-Rufin sur le Lévitique (3), sans aucune de ces conclusions que saint Césaire avait accoutumé de mettre à la fin des centons de cette espèce. On a l'impression de quelque chose d'inachevé, de matériaux homilétiques, plutôt que d'une homélie proprement dite. Au reste, ce ne sera pas la seule pièce de ce genre qui figurera dans la future édition de Vienne : il en existe d'autres exemples, et en bon nombre. Il me suffira

1. *Codd. MSS. theol. Biblioth. Palat. Vindob.* t. II, p. 934.
2. Notes manuscrites sur les mss. viennois de S. Césaire.
3. Migne, P. Gr. XII, 564 sqq.

Digitized by Google

présentement de renvoyer aux sermons de l'Appendice, 32, 35, 57, 105, etc.

C'est un fait assez remarquable, que le manuscrit de Vienne porte le nom de Césaire en tête de ce discours, malgré le peu que celui-ci y a mis du sien ; il faut qu'à une époque donnée ce morceau ait fait partie d'une collection attribuée positivement à l'évêque d'Arles. S'il n'est rien de plus commun que de voir les productions de Césaire logées sous toutes sortes d'autres noms dans les manuscrits, il est presque inouï qu'on ait jamais songé à lui faire honneur des élucubrations d'autrui.

XXII. De exploratoribus et XL annis transactis in heremo. « Quadraginta isti anni f. k. de quibus modo cum diuina lectio... »

Forme particulière du sermon 29 de l'Appendice, signalée en note, quoique bien incomplètement, par les Mauristes (1). Notre manuscrit de Reims va, ici encore, de pair avec le codex d'Épinal, dont le compilateur a dû avoir sous les yeux un recueil assez semblable au nôtre.

XXIII. De sancto Ioseph. « Quocies uobis f. k. lectiones de testamento ueteri recitantur... »

Sermon 13 de l'Appendice, avec quelques variantes, et aussi, pourrait-on croire à première vue, une finale inédite, entièrement propre à notre recueil, à partir des mots *ut quod nobis contulit iudicatus* (n. 5). Mais, après l'avoir transcrite ici, pensant la donner comme telle, j'ai eu l'impresssion qu'elle n'était rattachée au sermon que par une suture artificielle et maladroite. Deux autres cas du même genre, un peu plus bas, m'ont fourni l'explication du fait. La finale authentique de ce sermon a été cousue tant bien que mal au sermon 25 (112 de l'Append.) ; celle qui lui a été substituée ici appartient en réalité au sermon inédit 29 ; et, comme finale à ce sermon 29, on a adapté celle qui eût dû terminer le sermon 25. Voilà donc trois finales transposées, prises l'une pour l'autre, par suite d'une interversion des feuillets dans l'un ou l'autre manuscrit antérieur. Quelqu'un se sera aperçu du manque de suite ; il a cherché à y remédier, sans succès d'ailleurs. Le cas est instructif : s'il s'est produit ici entre le VIe et le XIe siècle, je ne vois pas d'impossibilité à ce qu'il se

1. Ceux-ci disent de lui : « Caesarii esse nos minime dubitamus ». Je ne trouve pas ce sermon dans la dernière liste dressée par P. Lejay (*Dict. de théol. cathol.*, art. « Césaire d'Arles », fascic. XVI, col. 2170), mais ce sera évidemment un oubli.

Digitized by Google

soit présenté, disons dans quelque copie fort ancienne d'un écrit du Nouveau Testament (1).

XXIIII. Omelia sancti Agustini de duabus uiis. una desideranda. et alia metuenda. « Audistis f. dilectissimi cum euuangelium legeretur duas dominum... »

Append. serm. 67. Même cas que pour notre sermon 16 : les Mauristes l'ont publié pour la première fois, et d'après ce seul manuscrit. J'en ai trouvé trois autres copies, dont l'une, le ms. d'Epinal dont il a été question plus haut, a (fol. 151ᵛ sq.) une finale toute césarienne, elle aussi, mais plus développée, et, autant que je puis voir, inédite. Elle commence au n. 6, l. 4, de l'édition de Migne, après les mots *mitis sum et humilis corde* :

Noli contempnere paupertatem uel pauperem, ubi Christus pauper esse dignatus est. Dignare esse humilis, ubi Christus humilis fuit. Si uis esse excelsus, ibi mane, ubi Christus manet excelsus. Ergo, sicut supra diximus, non dedignetur humilis per uiam illam currere, per quam imperator dignatus
5 est ambulare. Labora pro Christo in mundo, ut cum Christo regnare merearis in caelo. Sicut enim dicit Iohannes euuangelista, *Qui dicit se in Christo manere, debet quomodo ille ambulauit et ipse ambulare.* Non ergo dedignetur sic uiuere christianus, quomodo uiuere dignatus est Christus : quia ibi uult ascendere omnis christianus, ubi Christus est eleuatus. Et
10 ideo rogo uos, fratres carissimi, quantum possumus cum dei adiutorio laboremus, ne nos decipiat mundi huius fallax umbra praeteriens, sed magis de salute animae quam de corporis iocunditate attentius cogitemus. Ecce, quantum dominus donare dignatus est, demonstrauimus oculis fidei uestrae uiam mortis et uiam uitae, ad quam amatores suos uiae ipsae perducent. Et
15 ideo diligite dominum, contempnite mundum : desiderate regnum, timete supplicium : respuite transitorium gaudium, ut feliciter perueniatis ad regnum. Contempnite diabolum et sequimini Christum, qui uos et in hoc mundo dignetur semper in bonis actibus gubernare, et postea feliciter ad aeternam patriam perducere. Cui est honor et gloria in saecula saeculorum.
20 Amen.

4. *humilis*] pour *miles* ? *sicut supra diximus*] Cf. append. s. 67, n. 4, où Césaire a dit, en effet, que le « Rex patriae nostrae » ne s'est pas contenté de nous envoyer ses serviteurs, mais qu'il a daigné descendre lui-même et nous frayer le chemin pour retourner au ciel. Notre finale s'adapte donc bien au contenu de la pièce ; au reste, il n'est pas rare de trouver dans les recueils arlésiens de ces formules de rechange, spécialement pour l'exorde et la péroraison. 7 *ambulare*] I Io. 2, 6 14. *ad quam*] Semble peu satisfaisant : pour *et quo* ?

1. J'ai spécialement en vue ici la fin de l'épître aux Romains. Voir aussi la récente étude de P. Ladeuze « Transposition accidentelle dans la IIᵉ Petri ». *Rev. Bibl.* d'oct. 1905, p. 543 sq.

Digitized by Google

XXV. Omelia sancti Agustini de caritate. « Si caritati uestrae non possimus frequentius praesentari... »

Sermon 112 de l'Appendice, la finale (n. 4-5) ayant été remplacée, comme je l'ai dit, par celle de l'Append. 13, la pièce 23 ci-dessus. Il existe de cette homélie un certain nombre d'autres copies isolées; mais, parmi les groupements proprement césariens, notre recueil est le seul dont elle fasse partie.

XXVI. Omelia de sancto Ioseph. « In beato Iacob f. dilectissimi et in sancto filio eius... »

Append. s. 15. Est entré dans plusieurs autres recueils; manuscrits assez nombreux.

XXVII. Item de sancto patriarcha Ioseph. « De sancto patriarcha Ioseph aliquanta nobis... »

L'état des manuscrits étant exactement le même que pour la pièce précédente, on se demande comment celle-ci fait défaut dans l'Appendice des Mauristes. En la signalant dans son catalogue des mss. de la « Bibliotheca Alcobacensis », Fortuné de S. Bonaventure disait (p. 302) : « Je publierais ce sermon, si j'étais sûr qu'il est inédit ». A. Mai l'a donné dans sa NPB. I, 318. La part personnelle de Césaire y est peu considérable.

XXVIII. Sermo de hoc quod scriptum est. Mortuus est Ioseph. et filii eius creuerunt. « Audiuimus lectionem qua (*sic*) lecta est f. k. qualiter mortuo... »

Append. s. 16; fait partie des mêmes recueils que les deux précédents.

XXVIIII. Omelia ad plebem in qua de anima (*sic*) continetur. « Quanta sint istius temporis mala karissimi quantaeque miseriae... »

Pièce entièrement inédite. Titre plus complet et plus correct dans le corps du recueil : *Incipit omelia dominicalis ad plebem in qua de Anania aliquid continetur*. Césaire compare le manque de générosité des chrétiens de son temps avec la ferveur et la charité des premiers fidèles, et attribue à ce relâchement les fléaux de tout genre qui fondent sur ses ouailles. A rapprocher du serm. Append. 298 et de la 5e « epistula » du recueil Paris 2768 A, dans la *Rev. Bénéd.* XVI, 257 sq.

Comme je l'ai observé précédemment, la vraie finale de cette pièce a été adaptée par erreur au serm. 23 de notre recueil, 13e de l'Ap-

Digitized by Google

pendice. Il a dû en résulter une mutilation plus ou moins notable du texte. Après les mots *Videat ergo homo qui promittit deo* (l. 31), le manuscrit continue : *quando gratias agentia corda fidelium ad caelum sunt erecta, quae in caelum cotidie eriguntur ; nam dicente sacerdote*, etc. Nous voilà tombés jusqu'à la fin dans le serm. 112, n. 4 de l'Appendice, 25e de notre collection. D'autre part, la finale authentique de l'inédit 29 n'est soudée au serm. 23 (Append. 13, n. 5) que par la phrase suivante : *ut quod in nobis contulit* GRATIA DEI, *integrum inueniat* PER SACRAMENTUM BAPTISMI. RECORDAMINI QUAESO... Impossible, on le voit, de raccorder les deux bouts. Cet accident est d'autant plus regrettable, que le ms. de Reims est jusqu'à présent le seul qui nous ait conservé le texte de cette homélie dominicale.

INCIPIT OMELIA DOMINICALIS AD PLEBEM
IN QUA DE ANANIA ALIQUID CONTINETUR.

Quanta sint istius temporis mala, carissimi, quantaeque miseriae, quibus assidua afflictione conterimur, neminem inter uos credo esse tam fatuum, qui non possit aduertere peccatorum nostrorum meritis hoc moueri. Et ideo paene omnia aut accidunt aut aguntur, nosque in hoc saeculo adfligunt. Sed secundum propheticam uocem declinemus a malo et faciamus bonum, inquiramus pacem et sequamur eam ; quantoque magis illud tempus adesse conspicimus, quod descripsit beatus apostolus dicens, *In nouissimis diebus habundat iniquitas multorum, et refrigescit caritas*, tanto uigilantius tantoque fidelius et subplicemus deo et a peccandi nos consuetudine corrigamus. Modo enim habundat avaricia malitia et iniquitas, quae aliquando largitatis bonitate cessabat; et refrigescit fraternitas caritatis, quae prius in Christi amore seruabatur. Sub apostolis enim magna floruit in fraternitate dilectio; nunc uero tanta cupiditas, tanta ubique crescit iniquitas, ut in conuentu omnium nostrorum uix paucos inuenias bonis operibus habundantes, quos tales plurimos diuites effici monebat apostolus dicens, *Diuites sint in operibus bonis*. Diuitem enim illum in ecclesia intellegi uoluit, qui diues in Christo est, qui amore dei et timore iudicii credens sibi quod distribuit non perire, egenis et nudis fideliter sua erogando ditatur. Miseriae namque et flagella sunt hominum facultates, quae super usum elaboratae atque possessae hic earum moriente domino relinquuntur his, qui et si diuersis rebus acuestibus in hoc saeculo diuites iudicantur, in ecclesia tamen iustitia et pietate mendici sunt. Dum enim circa pauperes parum operatur quicumque quod praeualet, nec hoc est gratum quod offert, nec illud utique quod reseruat. Sic namque Ananias, ut legimus in Actibus apostolorum, dum

5 *aduertere*] ms. *auertere* 6 *paene*] ms. *poene* ; il semble manquer quelque chose. *nosque*] pour *quae nos* ? 8 *eam*] Ps. 36, 27 10 *caritas*] Mélange de 2 Tim. 3, 1, et Mt. 24, 12. 16 *nostrorum*] pour *nostrum* ? 18 *bonis*] 1 Tim. 6, 18

Digitized by Google

putat se uendito patrimonio partem recte offerre, partem uero apostolis erogandam negare, pecuniam quam obtulit perdidit, et quam reseruauit amisit; pecuniam, inquam, pariter perdidit et salutem. Dum enim ex eo quod promiserat partem subtrahit, ut fraudulentus et sacrilegus condem- 30 natur. Videat ergo homo qui promittit deo... per sacramentum baptismi.

Recordamini, quaeso, fratres carissimi, quid fideiussor uester, id est, ille qui de sacris fontibus uos suscepit, promisit uos esse facturos. Ecce habundant ubique, quod peius est, peregrini, captiui; habundant et hospites, aelemosynam tectumque quaerentes. Facite quod polliciti estis, ne dicatur 35 et uobis quod dictum est Ananiae: *Non mentitus es hominibus sed deo.* Grande igitur malum est, dilectissimi, auaritia; immo malorum omnium est origo, dicente apostolo: *Radix omnium malorum est cupiditas, quam quidam appetentes errauerunt a fide.* Agnoscis quia qui nimium tenax est fidem perdit, dum facultatem uel pecuniam aut amplius quam oportet negat indigen- 40 tibus propriam, aut inuidet alienam. Iudica ergo, quicumque ille es, si fidem perdideris, apud deum ualere quid possis. Domus igitur quondam uenientes ad fidem et agros uenundabant, ad hoc ut sibi in caelo nulla perituros hostilitate reponerent, et distribuenda in usus pauperum ingentia pretia apostolis offerebant. At nunc de patrimoniolis nostris nec decimas damus; et 45 cum uendere iubeat dominus, ut sit quid egenis possit erogari, emimus pocius et augemus ex eo quod fortasse iniuste de alieno labore adquisiuimus. Sic in nobis emarcuit uigor fidei, sic credulitatis uirtus elanguit. Et idcirco dominus tempora nostra praeuidens in euangelio dicit: *Filius hominis cum uenerit, putas inueniet fidem super terram?* Videmus fieri, dilectissimi, quod 50 ille praedixit, in tantum ut in timore dei, in lege iustitiae, in dilectione, in opere fides nulla sit, sicut et beatus Paulus praenuntiat dicens: *In nouissimis diebus instabunt tempora periculosa, et erunt homines se ipsos amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemi, parentibus non oboedientes, ingrati, scelesti, sine affectione, sine pace, criminatores, incontinentes, inmites, sine benignitate,* 55 *proditores, proterui, tumidi, uoluptatum amatores magis quam dei.* Consideremus ergo, carissimi, si non his uitiis iam paene totus mundus impletus est. Quare? Dicimus: quia nemo futurorum metum cogitat, diem domini et iram dei et incredulis parata supplicia et uentura perfidis aeterna tormenta nullus penitus contremescit. Nam si haec praecepta caelestia conscientia 60 metueret nostra uel crederet, utique caueret, euaderet. Excitemus itaque,

29 *inquam*] conjecture; ms. *quam* 33 *promisit uos esse facturos*] Césaire fait parfois allusion à la promesse faite au baptême d'exercer les devoirs de l'hospitalité; dans le serm. Append. 257, n. 2, il en met la violation au nombre des fautes vénielles: « quod secundum promissionem nostram in baptismo hospitibus pedes lauare negleximus. » Cf. L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 3e édition, p. 326. 36 *mentitus es*] correction conjecturale; *mentientes* ms. *deo*] Act. 5, 4 37 *omnium.*] ms. *hominum* 39 *a fide*] 1 Tim. 6, 10 45 *At*]ms. *Ad* 47 *adquis.*] ms. *atquis.* 50 *terram?*] Lc. 18, 8 56 *dei*] 2 Tim. 3, 1-4 57 *paene*] ms. *poene* 58 *metum*] conjecture; ms. *mecum* 61 *Excitemus*] pour le passif?

Digitized by Google

in quantum donante domino praeualemus, et somno et inertia malae conuersationis excussa ad audienda et seruanda praecepta domini uigilemus; simus tales, quales esse nos ipse praecepit dicens : *Sint lumbi uestri praecincti et lucernae ardentes ; et uos similes hominibus expectantibus dominum suum quando reuertatur a nuptiis, ut, cum uenerit et pulsauerit, aperiant ei. Beati serui illi, quos adueniens dominus inuenerit uigilantes* Si ergo quae diximus mandata seruamus, et domini praecepta diligimus, opprimi dormientes diabolo fallente non possumus, sed magis ut fideles et uigiles serui Christo dominante regnabimus. Qui uiuit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

62 *et somno*] J'aurais volontiers corrigé *a somno*, de manière à avoir *Excitemur... a somno* ; mais précisément dans le ms. *et* est lui-même une correction de *a*. 63 *domini uigilemus*] Le scribe a mis un point après *domini*, et commencé une nouvelle phrase avec *Vigilemus*, ponctuation évidemment fautive. 67 *uigilantes*] Lc. 12, 35-37 70 *dominante*] peut-être pour *donante* ?

XXX. Sermo de caritate. « Diuinarum scripturarum multiplicem habundantiam... »

Abrégé du sermon authentique 350 de saint Augustin. Ce n'est pas la seule fois que Césaire l'a mis à profit. Il l'a fait entrer, non seulement dans ce recueil-ci, mais aussi dans la collection perdue de Longpont, Ire partie, pièce 9. Il lui a également emprunté un beau passage dans le serm. 269 de l'Appendice, emprunt dont il a pris soin d'avertir le lecteur dans le titre même de la pièce : *Aliquas etiam sententias de homelia sancti Agustini, quam de caritate scripsit, prout nobis opportunum uisum est, huic sermoni credidimus inserendas.*

XXXI. Item sermo de caritate. « Quantum nos fr. dil. caritas uestra desideret... »

Titre en tête de la pièce même : *Sermo sancti Agustini de caritate et de amore amicorum.* C'est le serm. 107 de l'Appendice. Les mss. isolés en sont relativement nombreux, mais notre recueil est l'unique qui le contienne.

*
* *

Somme toute, comme on a pu le voir, le manuscrit de Saint-Thierry méritait d'être examiné à fond, même après l'usage qu'en avaient fait les Mauristes. Ceux-ci ont bien constaté que beaucoup des homélies qu'il contient, la plupart même, appartenaient à Césaire; ils ne se sont pas suffisamment rendu compte que la collection entière provenait de l'évêque d'Arles.

Digitized by Google

Si toute la première partie (pièces 1-14) se retrouve dans un autre recueil authentique et très répandu de saint Césaire, la seconde, par contre, à partir du sermon 15, abonde en pièces aussi rares que précieuses. Plusieurs sont demeurées inédites jusqu'à la publication de l'édition bénédictine ; d'autres jusqu'en 1852, date de la *Noua PP. Bibliotheca* de Mai ; trois l'étaient encore au moment de la rédaction du présent travail. Pour celles-là même qui ont vu ailleurs le jour, le manuscrit de Reims se distingue par des variantes qui lui appartiennent en propre ; enfin, la plupart de ces pièces n'ont point d'autre attestation aujourd'hui, en fait de recueil proprement dit, en dehors de celui-ci. C'est dire qu'une place de choix lui reviendra, en dépit de ses trop fréquentes incorrections, dans l'édition définitive des homélies de saint Césaire.

D. GERMAIN MORIN.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR LA THÉOLOGIE ORTHODOXE.

SOUS ce titre nous avons l'intention d'exposer dans une série d'articles les théories des théologiens de l'Église grecque sur les principales questions du dogme et de la morale catholiques.

Par théologiens de l'Église grecque, nous entendons non seulement les écrivains de langue hellénique, mais tous ceux qui défendent les idées de l'orthodoxie, donc aussi les slaves et les roumains. Dans ces derniers temps, les sciences théologiques, surtout en Russie, se sont singulièrement développées et l'on aurait tort de croire que nos frères dissidents se soient désintéressés des grandes questions du dogme qui occupent l'esprit des penseurs occidentaux. Aussi bien croyons-nous qu'un court exposé de leurs idées trouvera sa place dans la *Revue Bénédictine*. En Italie, la *Rivista storico-critica delle scienze teologiche* (1) publie régulièrement un bulletin de théologie russe. A Prague, l'on a dernièrement entrepris la rédaction en latin d'une revue destinée à faire connaître les publications slaves des sciences théologiques (2). D'autres périodiques, en France et en Allemagne, prêtent leur publicité à des travaux ou à des études particulières écrits par des auteurs orthodoxes. Partout l'on sent le besoin de se connaître davantage et de mettre en contact plus direct les systèmes théologiques des Églises.

Il va sans dire que nos études n'ont pas la prétention d'embrasser tout le cercle des questions de la théologie, ni de résumer d'une façon complète la vaste littérature qui s'est développée sur un pareil sujet. Il suffira d'entretenir les lecteurs de quelques grandes questions et de leur donner une idée *générale* des théories qui ont cours en Orient.

Ce travail étant un travail d'exposition plutôt que de critique, on sera sobre en jugements. Pour la même raison, l'on fera de fréquents emprunts aux auteurs mêmes: un texte en dit souvent plus long qu'une thèse.

1. Publiée à Rome sous la direction de Don Ern. Buonaiuti, professeur d'histoire ecclésiastique au séminaire romain. Le *Bollettino* est rédigé par le Père A. Palmieri, O.S.A.

2. *Slavorum litterae theologicae*. Conspectus periodicus. C'est un supplément à la *Časopis Katholického duchovenstva (Revue du clergé catholique)*.

Digitized by Google

I

Les sources et le développement du dogme.

D'après la doctrine de l'Église orthodoxe, les sources du dogme chrétien sont de deux sortes: la sainte écriture et la tradition.

Parmi les dogmes, dit la confession de Pierre Mogilas, les uns nous sont transmis par les livres de la sainte écriture, les autres proviennent de l'enseignement oral des apôtres et sont interprétés par les synodes et les écrits des Pères; sur ces deux bases s'appuie toute la foi (1). On les appelle aussi la parole divine *écrite* et non écrite (γραπτὸν καὶ ἄγραφον) (2).

Une question importante chez les théologiens de l'Église orthodoxe est celle du *canon* de la sainte écriture. Tous admettent la canonicité de tous les livres du nouveau Testament; mais quand il s'agit des livres de l'ancienne alliance, l'accord n'existe plus.

Les uns, plus rigides et, d'ailleurs, les plus nombreux, s'en tiennent au canon reconnu encore par les Juifs. D'après eux donc, l'ancien Testament comprendrait vingt-deux livres proprement canoniques. Le livre de Tobie, celui de Judith, la Sagesse de Salomon, l'Ecclésiastique de Jésus, fils de Syrach, le deuxième et le troisième livre d'Esdras et les trois livres des Machabées sont exclus du canon: ils sont considérés comme apocryphes et seulement lus (ἀπόκρυφα καὶ ἀναγινωσκόμενα) (3). Pour défendre leur opinion, ils s'appuient sur le témoignage de Josèphe et sur celui de plusieurs Pères de l'Église, entre autres Origène, S. Cyrille de Jérusalem, S. Épiphane, Léon de Byzance, S. Jean Damascène etc. (4). Au XVIIe siècle, Métrophane Kritopoule avait maintenu la même opinion (5). Mais il faut ajouter que ces auteurs ne refusent pas à ces livres une valeur

---

1. Ἄλλα παραδίδει ἡ γραφή, τὰ ὁποῖα περιέχονται εἰς τὰ θεολογικὰ βιβλία τῆς ἁγίας γραφῆς καὶ ἄλλα εἶναι δόγματα παραδεδομένα ἐκ στόματος ἀπὸ τοὺς Ἀποστόλους, καὶ ταῦτα ἑρμηνεύθησαν ἀπὸ τὰς συνόδους καὶ τοὺς ἁγίους πατέρας, καὶ εἰς τὰ δύο ταῦτα ἡ πίστις εἶναι τεθεμελιωμένη. — Ὀρθόδοξος ὁμολογία τῆς πίστεως τῆς καθολικῆς καὶ ἀποστολικῆς ἐκκλησίας τῆς ἀνατολικῆς. 1e Partie; 4e demande. Je cite cette confession et les autres d'après J. Michalcescu. *Die Bekenntnisse u. die wichtigsten Glaubenszeugnisse der gr. Orient-Kirche.* Leipzig. 1904. P. Mogilas étudia à la Sorbonne, à Paris, puis se fit moine, et devint Métropolite de Kiev en 1632.

2. Confession orthodoxe de Métrophane Kritopoule. *Ibid.*, p. 218. En 1630, il fut créé Patriarche d'Alexandrie, et mourut probablement vers 1641.

3. Chr. Androutsos. Δοκίμιον συμβολικῆς ἐξ ὑπόψεως ὀρθοδόξου. Athènes, 1901, p. 115 et suiv.

4. Cfr. Macaire, *Introduction à la théologie orthodoxe.* Paris, 1857, p. 476 et suiv. Εὐγενίου τοῦ Βουλγάρεως Θεολογικόν. Venise, 1872, p. 28-29. Eugène Bulgaris, théologien grec, naquit à Corfou en 1716 et mourut à Saint-Pétersbourg en 1806.

5 Ὁμολογία... Michalcescu, p. 218.

Digitized by Google

morale et didactique, et ils les citent dans leurs ouvrages. « S'il est certain, dit Macaire, que ces livres ne furent jamais prisés, ni parmi les Juifs, ni parmi les chrétiens, à l'égal des livres canoniques; il ne l'est pas moins qu'ils furent toujours fort estimés des uns et des autres (1). »

D'autres auteurs suivent à cet égard une opinion plus modérée. Le Patriarche Dosithée admet tous les livres de l'ancien Testament comme canoniques en se basant sur la tradition de l'Église catholique (2). Constantin Économos (1780-1857) affirme qu'on peut les considérer comme tels parce qu'ils sont approuvés par l'autorité ecclésiastique (3). Il en est de même de Contogone (4). Enfin on ne peut oublier que plusieurs fois déjà la version des Septante a été déclarée la seule officielle et la seule autorisée dans l'enseignement et l'usage de l'Église (5).

L'autre source de la doctrine révélée est la tradition. Mesoloras la définit ainsi : « La sainte tradition est l'interprète infaillible de la sainte écriture; c'est la parole divine qui pour la direction, le salut et l'instruction des fidèles, est développée, modelée, autorisée et définie officiellement par l'église une et indivisible des huit premiers siècles et en harmonie avec son enseignement; parole divine qui jusqu'à nos jours est conservée par elle avec le plus grand respect, sans falsification aucune, dans les livres sacrés et authentiques que nos Pères nous ont transmis, dans les constitutions apostoliques, les canons et les définitions des sept conciles œcuméniques (6). »

Elle se divise en tradition apostolique et tradition ecclésiastique. La première est l'enseignement qui nous est transmis par les apôtres; la seconde est cet enseignement continué par les docteurs de l'Église (7). La tradition de l'Église comprend avant tout les décisions des sept premiers conciles œcuméniques, les canons des apôtres, ceux de certains Pères et ceux des neuf synodes locaux

---

1. P. 489.

2. Ὁμολογία Δοσιθέου. 3e Demande, p. 175. Dosithée (1641-1707), Patriarche de Jérusalem, est un des personnages les plus fameux de l'Église Orientale. Cf. Τὰ κατὰ τὸν Δοσίθεον dans le Σωτήρ vol. XV et XVI. Athènes, 1892 et 1893.

3. Ἅπαντα δὲ (βιβλία) κανονικὰ καλοῦνται ὡς ὑπὸ τοῦ ἐκκλησιαστικοῦ κανόνος ὡρισμένα. Κατηχήσεως Μέρος Α' Τμῆμα Β' (Τὰ σωζόμενα ἐκκλ. συγγράμματα Κωνσταντίνου τοῦ ἐξ Οἰκονόμων. Athènes, 1862, p. 29).

4. Εἰσαγωγὴ εἰς τὴν ἁγίαν γραφήν. Athènes, p. 14.

5. Voyez à ce propos la lettre encyclique du Patriarche Grégoire VII de Constantinople (1836) et le décret du S. Synode de Grèce (2 avril 1835).

6. Συμβολικὴ τῆς ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς Ἐκκλησίας. II Athènes, 1901, p. 68. On remarquera la note tendancieuse de cette définition : il en sera question plus loin.

7. *Ibid.*, p. 69-71.

Digitized by Google

approuvés par l'Église (1). La doctrine enseignée dans ce recueil est considérée comme absolument authentique et estimée à l'égal d'une règle de foi, car elle est basée sur la sainte écriture (2).

A cet enseignement est subordonnée la doctrine des autres Pères et écrivains ecclésiastiques qui sert à combler les lacunes laissées dans la théologie par les premiers conciles. Mais on ne peut la suivre et la recevoir comme un élément de la tradition que pour autant qu'elle ne s'écarte pas des données fondamentales des conciles œcuméniques et de la sainte écriture (3). Les Pères qui sont considérés comme témoins certains de la tradition ont écrit sous l'inspiration spéciale du Saint-Esprit. « L'Église, dit un décret du synode tenu à Jérusalem en 1642, qui reçoit l'enseignement de ces écrivains inspirés, ne le reçoit donc pas de la bouche d'êtres humains, mais du Saint-Esprit même, qui lui parle par leur intermédiaire (4). »

Dans l'énumération des sources de la tradition orthodoxe, l'on ne peut passer sous silence les écrits symboliques dont les théologiens font grand cas. Certains auteurs les regardent même comme une catégorie secondaire des sources de la tradition (5). Leur valeur selon les uns, n'est que relative, c'est-à-dire que leur enseignement doit être en harmonie avec celui des sept premiers conciles œcuméniques (6); selon d'autres, les pièces symboliques sont nanties d'une sanction officielle et obligatoire pour tout vrai membre de l'Église orthodoxe (7).

Ce sont les confessions de la foi orthodoxe de Pierre Mogilas, du Patriarche Dosithée et de Métrophane Kritopoule, plusieurs fois citées dans le cours de ces études (8). La dernière des trois contient

---

1. Le texte de tous ces canons est contenu dans un livre spécial appelé Πηδάλιον par les Grecs et *livre des canons* (Kniga prabil. etc.) par les Russes.

2. Ἡ δὲ ἡμετέρα ὀρθόδοξος ἐκκλησία πηγὴν τῶν ἑαυτῆς δογμάτων ἐπίσημον ἔχει πάντας τοὺς περὶ δογμάτων ὅρους καὶ κανόνας τῶν ἁγίων ἑπτὰ οἰκουμενικῶν συνόδων, καὶ τῶν ὑπὸ τούτων ἐγκριθεισῶν τοπικῶν καὶ κατὰ μέρος πατέρων τῶν ἐν τῷ νομοκάνονι περιεχομένων. Nic. Damalas. Περὶ ἀρχῶν. Leipzig, 1865, p. 48.

3. Cfr. N. Damalas *l. c.*, et Zikos D. Rosis, Σύστημα δογματικῆς τῆς ὀρθοδόξου καθολικῆς ἐκκλησίας. 1er vol. Athènes, 1903, p. 91.

4. Michalcescu, p. 152. N° 12.

5. Macaire, p. 604. Cf. G. Matulewicz, *Doctrina Russorum de statu justitiæ originalis.* Cracovie, 1903, p. 9.

6. Mesoloras, I, p. 12, Androutsos, p. 9.

7. Zikos Rosis, p. 59.

8. La première fut examinée, puis approuvée aux synodes de Kiev (1640) et de Jassy (1642), et la seconde au synode de Jérusalem (1672). La confession de Métrophane fut composée par lui à Helmstadt en 1625 ; il avait visité cette ville, après avoir fréquenté les facultés de théologie protestante d'Oxford, de Wittemberg, de Tubingue et d'autres villes d'Allemagne.

Digitized by Google

plusieurs points de doctrine qui s'écartent de l'enseignement orthodoxe. Aussi resta-t-elle longtemps dans l'oubli et la considéra-t-on plutôt comme une profession de foi privée que comme une pièce officielle (1). De nos jours encore, les théologiens russes ne la comptent pas parmi les écrits symboliques dont l'intégrité doctrinale est garantie par les chefs de leur Église. Par contre ils appuient leur doctrine sur d'autres monuments de source ecclésiastique qu'on ne rencontre pas chez les théologiens grecs. Le plus important de ceux-ci est le *grand catéchisme chrétien de l'Église catholique orthodoxe d'Orient*, composé par Philaret, métropolite de Moscou († 1832) (2).

***

Après avoir examiné les sources de la foi orthodoxe, on se demande naturellement quel système théologique a pu s'élever sur ces bases.

Un système théologique suppose un corps de doctrines enchaînées les unes aux autres, organisées d'après une norme unique et méthodiquement développées selon des principes certains.

Voyons quelle est la théorie des écrivains orthodoxes à cet égard. Selon eux, la vraie foi, celle que Notre-Seigneur est venu apporter au monde et qu'il a confiée à son Église, est celle qui est contenue dans l'enseignement des sept premiers conciles œcuméniques. Toute doctrine qui s'écarte de cet enseignement ne mérite plus le nom d'*orthodoxie* et l'Église qui la défend n'est pas la vraie Eglise de Jésus-Christ.

« La véritable Église, dit Macaire, est celle qui conserve réellement et sans variation aucune la doctrine infaillible de l'ancienne Église œcuménique et lui reste fidèle en tout point (3). »

1. Auch sonst bietet das Bekenntniss des Metrophanes manche Ansichten, welche von denen der heutigen gr.-or. Kirche ein wenig abweichen ; das findet aber seine Erklärung in der Unsicherheit, welche damals noch in der Kirchenlehre waltete, wie auch in dem Umstand, dass dieses Bekenntniss *nur ein Privatbekenntnis ist und als solches lediglich die Ansichten seines Verfassers in den Streitpunkten darbietet*. Michalcescu, pag. 185.

2. Prostrannui christianskii catichiskii praboslavnuia catolitcheskia bostotchnuia tzerkbi. Kimmel a inséré dans son recueil des livres symboliques (*Libri simbolici Ecclesiæ orientalis*. Ienae, 1843) la profession de foi de Cyrille Lucaris ; mais celle-ci est répudiée de tous, parce qu'elle est conçue dans un sens tout à fait calviniste. Dans les *symboliques* composées par les auteurs grecs, l'on rencontre encore les trois symboles suivants : le symbole des apôtres, celui appelé communément nicéo-constantinopolitain et celui de S. Athanase ; en outre, la profession de foi du Patriarche Gennade, les réponses du Patriarche Jérémie II aux théologiens de Tubingue et les actes des synodes de Constantinople en 1638, 1672 et 1691 ; de Jassy en 1641-1642 et de Jérusalem en 1672. Voyez les ouvrages déjà cités de Michalcescu, Mesoloras, Androutsos, et celui de Gass, *Symbolik der griech. Kirche*, Berlin, 1872.

3. P. 567.

Digitized by Google

La théorie qui précède fournira tout naturellement le *critère* propre à reconnaître une doctrine vraie et à la distinguer de toute autre.

« L'Église Orientale, dit l'Archidiacre Chrysostome, tient et reconnaît comme critère suprême de la vérité, seulement l'histoire, seulement l'antiquité sacrée, seulement la voix de l'Église universelle, seulement l'enseignement que jadis recevaient et professaient, unies toutes ensemble, les églises aujourd'hui dissidentes et séparées : enseignement dans la confession duquel les neuf premiers siècles ont opéré la justice..... et porté la foi *au plus haut degré* de son développement... (1). »

L'on comprend alors la dénomination que depuis quelque temps déjà s'est donnée l'Église Orthodoxe : l'Église des sept conciles œcuméniques, une, sainte, catholique et apostolique.

Mais pour saisir plus exactement le concept de l'*orthodoxie*, il faut examiner de plus près la position qu'elle a prise vis-à-vis de l'Église protestante et de l'Église occidentale (2).

Avec raison les théologiens orientaux condamnent les principes du protestantisme consistant à rejeter la tradition pour n'admettre que la sainte écriture et encore à interpréter celle-ci selon la raison individuelle. En ce point ils sont d'accord avec les auteurs occidentaux. Mais l'opposition apparaît, dès que les orthodoxes abordent d'une façon positive le terrain de Rome.

Voici l'idée que la plupart d'entre eux se font des principes catholiques en matière de dogme.

L'Église occidentale n'a pas conservé la foi qu'elle professait dans les huit premiers siècles. A partir du neuvième, elle s'est mise à changer, à retrancher, à ajouter à ce dépôt sacrosaint, sans égard aux autres Églises.

De là ces innovations, καινοτομίαι, νεωτερισμοί, dans le dogme, dans la morale, dans la discipline et dans les rites : innovations qui sont la source des dissentiments séculaires entre les deux églises.

« Voilà qu'à partir du neuvième siècle, s'écrie l'auteur précité, à partir de ce siècle où en occident le symbole de la foi est falsifié, l'historien peut enregistrer de siècle en siècle une série d'innovations essentielles, soit dans la foi, soit dans les dogmes et les sacrements,

---

1. Περὶ Ἐκκλησίας. Athènes, 1896, 1er vol., p. 106.

2. C'est ainsi que les auteurs désignent souvent l'Église latine (ἡ δυτικὴ Ἐκκλησία, zapadnoi tzerkov), appelée encore ἡ παπικὴ ou παπικοκαθολικὴ Ἐ., tandis qu'ils intitulent la leur : église orientale ou orthodoxe (ἡ ἀνατολικὴ, ὀρθόδοξος Ἐ., pravoslavnoi, vostotchnodi tzerkov) sans exclure toutefois l'appellation de *catholique*.

Digitized by Google

soit dans l'administration de l'Église, innovations qui dans la suite furent baptisées du nom de dogmes orthodoxes, adoptées par les conciles œcuméniques (?) et proposées comme articles de foi absolument nécessaires pour le salut éternel (1). »

En effet, au siècle de Photius, les innovations reprochées à Rome se bornaient au *Filioque* et à quelques questions disciplinaires : plus tard, sous Michel Cérulaire, l'on en compta davantage; maintenant, selon certains auteurs Grecs, le nombre s'en élève au chiffre de sept ou de dix, et cela dans le seul domaine du dogme (2).

Bref, les Protestants ont rejeté la foi de leurs pères pour s'abandonner à l'individualisme en matière de religion; les catholiques romains l'ont altérée en y introduisant quantité d'innovations. Seuls les orthodoxes la conservent dans toute son intégrité, par ce qu'ils s'en tiennent strictement à la doctrine enseignée aux premiers siècles de l'Église.

***

Mais, si le dogme catholique se réduit à l'enseignement primordial des huit premiers siècles de l'Église, que devient la question de son développement, et à quoi bon parler de système théologique ?

Pour être logiques, certains auteurs devraient, semble-t-il, se refuser à reconnaître une évolution dans le dogme. Et, à vrai dire, la lecture de leurs théories révèle plus d'une hésitation. Toutefois, l'histoire et le bon sens montrent trop clairement le chemin à prendre.

De fait, comment expliquer ces professions de foi orthodoxe, ces conciles de Jassy, de Jérusalem et de Constantinople au XVIIe siècle, lesquels ne se bornent pas à répéter les canons des sept premiers conciles œcuméniques, mais dressent le plan de vrais traités théologiques sur les questions les plus importantes du dogme et de la morale, donnent souvent des définitions claires et nettes, éclairent des points obscurs ou tranchent des contestations ? Comment justifier aussi la composition des ouvrages de théologie, que nous rencontrons à partir de cette époque; comment en légitimer le

1. *Op. c.*, p. 163.

2. Cfr. Ambrazès, ἡ ὀρθόδοξος ἐκκλησία I. p. 55. — A. O. I. Σύντομος ἀπαρίθμησις καὶ ἀνατροπὴ τῶν καινοτομιῶν τῆς παπικῆς ἐκκλησίας. Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια. 20e Année, p. 305 suiv.— L'encyclique du Patriarche Anthime.—Chrysostomos, IIe P.. p. 298. Selon ces derniers auteurs, voici les καινοτομίαι de l'Église romaine : l'addition de *Filioque* ; le baptême par affusion ; les azymes ; la forme de la consécration eucharistique reposant sur les paroles de l'institution ; la communion sous une seule espèce ; le purgatoire ; les indulgences ; la vision béatifique aussitôt après la mort ; la conception immaculée de Marie ; la primauté du Pontife romain.

Digitized by Google

perfectionnement, si l'on n'admet pas une certaine marche progressive et un épanouissement s'opérant inévitablement dans l'enseignement religieux sous la poussée de l'intelligence humaine ?

Ces vérités se dégagent en outre du recours fait par tous les théologiens, aux sciences naturelles, à la philosophie, à l'histoire et aux autres sciences subsidiaires de la théologie (1).

L'on comprendra aisément qu'à notre époque, tout éprise de progrès et d'idées évolutionnistes, ce problème soit vivant, même dans les rangs des érudits orthodoxes.

On me permettra de signaler brièvement ici une discussion très intéressante, survenue au sein d'une société religieuse philosophique de Saint-Pétersbourg, parce qu'elle dénote assez bien l'état des esprits à l'heure actuelle (2). Dans la XVIIe session, on avait proposé au débat les trois questions suivantes : Peut-on considérer la doctrine dogmatique de l'Église comme arrivée à son terme? Les révélations contenues dans le christianisme ont-elles reçu leur pleine réalisation? Si la marche progressive du dogme est considérée comme possible et même nécessaire, alors de quelle manière ce développement de l'activité religieuse se conciliera-t-il avec la sainte écriture, avec les canons des conciles œcuméniques et avec l'enseignement des S. Pères?

Au fond, tout l'effort de cette discussion devait porter sur le développement dogmatique. Les opinions se heurtèrent avec âpreté, pendant les quatre sessions que dura le débat.

La première réponse fut donnée par P. J. Leporski. A ses yeux, le développement dogmatique est impossible. Cette négation résulte de la définition même qu'il apporte du dogme: « Sous le nom de dogmes, dit-il, l'on entend ordinairement des affirmations abstraites, sèches, sans liens aucuns avec la vie, qui découleraient petit à petit, logiquement, les unes des autres, tout comme dans un système philosophique se déduisent des propositions et des thèses. Il ne peut rien y avoir de plus erroné que cette conception. Le dogme n'est autre chose que la constatation d'un fait religieux (*c'est-à-dire qui concerne la religion*), acquis par l'expérience religieuse (3). »

---

1. Cfr. Macaire, p. 645 et suiv. — Zikos Rosis p. 32 suiv. et une étude du même auteur dans l'Ἀθηναῖον, tome V. p. 467 et suiv.: Περὶ ἐπιστημονικῆς γνώσεως τῶν δογμάτων τῆς χριστιανικῆς πίστεως.

2. Cfr. B. Ouspenskui. Vopros o dogmaticheskom rasbitii... (Questions sur le développement du dogme). *Christianskoe Tchtenie (Lectures chrétiennes)* novembre 1904, pp. 597-613 et décembre, pp. 757-782.

3. « Dogmat est nie tchto inoie, kak constatirobanie fakta religioskoi jisni, dannavo sv religiosnom opuiie ». p. 604.

Digitized by Google

En d'autres termes, le dogme n'est qu'une constatation réfléchie, constatation qui n'a rien à voir avec le contenu même de la vérité dogmatique. Aussi bien, le Concile de Chalcédoine, qui définit l'union des deux natures dans le Christ — « ce seul résultat brillant de la pensée théologique d'un mauvais siècle de l'Église (1), » n'approfondit-il pas le mystère de l'Incarnation; son résultat fut négatif: celui de se refuser à accepter la conception erronée de ce mystère; et le fait de l'incarnation resta aussi incompréhensible pour les Pères des IVe et Ve siècles que pour les simples artisans de la société chrétienne naissante.

La grosse majorité des membres du club religieux-philosophique protestèrent énergiquement contre cette opinion. Les uns appuyèrent plus fortement sur le fait historique. « A quoi bon, dit P. Merejkovski avec d'autres, tant d'efforts pour l'élaboration de formules dogmatiques, si en réalité elles sont indifférentes au contenu même des vérités formulées (2) ? »

D'autres, comme Brillantof, l'évêque Antonin, et S. M. Zarine qui cite l'opinion du défunt professeur Bolotof, répondent avec plus de profondeur encore. Ils distingent deux moments dans la révélation: l'un, *objectif*, concerne directement le dépôt de la foi qui ne peut ni augmenter ni diminuer; l'autre, *subjectif*, est l'assimilation plus ou moins consciente et réfléchie de cette même révélation, qui étant jusqu'à un certain point absolue, est néanmoins une mine quasi inépuisable pour l'intelligence humaine. « Insister sur l'inaccessibilité de la révélation, dit fort bien A. J. Brillantof, c'est nier l'idée même de la révélation. » La révélation est une lumière; si l'intelligence humaine en reste toujours au même point et ne se rapproche pas toujours plus des objets illuminés, c'est comme si cette lumière n'existait pas pour elle. « Par conséquent, c'est le même auteur qui parle, dans l'avenir on peut admettre des conciles œcuméniques, dans lesquels s'élaboreront de nouvelles règles de la conscience religieuse, au sujet de questions qui touchent la foi (3). »

Qui ne reconnaît dans ce langage une théorie analogue à celle du

1. P. 601.
2. P. 602.
3. P. 603 et p. 608. Dans ce sens, le professeur Bolotof disait fort justement aussi : « la vie divine donnée au monde regarde non seulement les sens et la volonté de l'homme, mais aussi son intelligence ». *Ibid.*

Digitized by Google

dogme *implicite* et *explicite* de la théologie latine? Elle est d'ailleurs reconnue aussi par les théologiens grecs (1).

Mais tous aussi admettent qu'une norme directrice doit présider à cette progression du dogme.

Il y a un vrai et un faux développement, dit le théologien Zikos. « Le vrai développement dogmatique consiste non pas à changer, ou à renverser ce qui est déjà défini, ou à introduire de nouvelles vérités, mais à perfectionner le dogme existant, à lui donner une forme plus concrète et plus en rapport avec l'intelligence humaine. Pour distinguer l'un de l'autre, il faut recourrir au critère suivant : si le dogme est changé dans sa nature ou sa substance, le développement est faux et il engendre des innovations et des hérésies; si, au contraire, le dogme est conservé intact et ne change que de forme ou d'aspect extérieurs, le travail opéré constitue le vrai progrès et conserve à la foi catholique toute son intégrité (2). »

« C'est pour ne pas avoir compris cette vérité, c'est pour avoir interprété la tradition dans un sens trop large, dit un autre théologien, que l'Église Romaine s'est fourvoyée. Tandis que l'Église orthodoxe est la gardienne fidèle de la tradition, l'Église Occidentale se montre vis-à-vis d'elle comme un despote et un démiurge, la façonnant à son gré, usant de toute espèce d'artifices pour rattacher les nouveaux dogmes aux anciens, et, comme dit Chemnitz, faisant de la tradition comme une boîte de Pandore qui, une fois ouverte, laisse échapper dans l'Église toute sorte de différences, d'abus et de superstitions (3). »

Mais quelle sera donc l'autorité modératrice de la tradition ?

L'autorité qui préside au développement du dogme n'est pas tel ou tel pasteur, dit Macaire, ni même quelques-uns d'entre eux seulement, mais tous les pasteurs ensemble, c'est-à-dire toute l'Église enseignante ou l'*Église œcuménique* (4). Parfois elle est réunie en concile général, d'autres fois, il suffit de l'accord unanime de ses docteurs (5).

---

1. Τὰ προϊόντα δὲ τῆς ὀρθῆς ἐπιστημονικῆς γνώσεως τοῦ θεωρητικοῦ περιεχομένου τῆς χριστιανικῆς πίστεως, ἢ τῆς ἀληθοῦς θεολογικῆς θεωρίας, ὅταν ἀναγνωρισθῶσιν ἐν τῇ γνησίᾳ καθ. καὶ ὀρθ. Ἐκκλ..... ὡς σύμφωνα πρὸς τὸ γνήσιον πνεῦμα αὐτῆς, πρὸς τὴν ἐν αὐτῇ διαφυλαττομένην γνησίαν καὶ πλήρη παράδοσιν καὶ πρὸς τὴν ἁγίαν Γραφὴν ἐν ᾗ περιέχονται κατ' οὐσίαν ἐν μορφῇ συνεπτυγμένῃ, ἀποβαίνουσι δόγματα αὐτῆς ἐν μορφῇ ἀνεπτυγμένῃ. Zikos D. Rosis., p. 86-87.

2. P. 93. Mesoloras dit la même chose. Voyez 1er vol., p. 11-12.

3. Androutsos, p. 98-99.

4. P. 546.

5. Τοιοῦτος αὐθεντικὸς κριτὴς καὶ φρουρὸς εἶνε ἡ Ἐκκλησία, ἐκπροσωπουμένη ὑπὸ τῶν οἰκουμενικῶν Συνόδων καὶ τῶν πατέρων τῆς Ἐκκλησίας, ὅθεν καὶ αἱ ἀποφάνσεις

Digitized by Google

Par ces principes, on s'éloigne de nouveau de l'enseignement latin. On lui fait un double reproche.

Dans l'Église occidentale, dit-on, c'est le Pape qui, grâce au privilège de l'infaillibilité, a le pouvoir de *créer* de nouveaux dogmes (1). Son intervention, dit Nic. Damalas, est néfaste; elle étouffe la raison humaine, de sorte que très peu de liberté et d'activité reste à la théologie (2).

D'autre part, — car il arrive souvent aux thèses exagérées de se contredire, — on accuse les théologiens latins d'abuser de la raison humaine dans la découverte de nouvelles vérités dogmatiques. Ils emploient dans leurs élucubrations théologiques des axiomes géométriques, comme dans les sciences positives, dit le protoiéreus Lebedev; c'est une profonde erreur des théologiens latins que de prétendre que des vérités révélées de Dieu puissent être découvertes par le moyen de déductions. Quelle amère ironie se dégage de ce principe: une vérité révélée de Dieu est révélée au moyen de déductions!... etc. (3).

On assimile encore leurs procédés à ceux du rationalisme et à un usage arbitraire de la raison. « La définition arbitraire des dogmes dans l'Église romaine à partir du schisme, et dans les églises qui dans la suite s'en sont séparées, ainsi que le système du rationalisme (τὸ σύστημα τῆς λογοφροσύνης) ont leur principe dans le libre arbitre de l'esprit humain (4). » Pour eux au contraire, ils font de la raison un instrument, mais non pas une source, ou un critère certain des vérités révélées (5).

En résumé, la doctrine orthodoxe sur le développement dogmatique se réduit à cette thèse: On admet une certaine évolution dans la doctrine. Cette évolution se limite à définir, à expliquer et à développer la révélation contenue dans la sainte Écriture et dans la tradition des sept premiers conciles œcuméniques; elle est réglée

---

τῶν συνόδων τούτων καὶ ἡ ὁμόφωνος τῶν Πατέρων δογματικὴ καὶ ἠθικὴ διδασκαλία εἶνε αὐθεντικαὶ καὶ εἰς πάντα ὑποχρεωτικαί. Androutsos. p. 104. Cfr. Eugène Bulgaris, ch. 12.

1. Macaire, p. 566 suiv. Mesoloras, I, p. 11-12. Androutsos, p. 75-76.

2. Ἐν τῇ Ἐκκλησίᾳ λοιπὸν ταύτῃ (λατινικῇ), ἡ ἐκκλησία ὀλιγίστην ἐλευθερίαν τῇ θεολογίᾳ ἀφίνει, στενοχωροῦσα καὶ πνίγουσα ταύτην. p. 34.

3. Rasnosti tzerkbei vostotchnoi i zapadnoi... o neporotchnom zatchatii. *(Différences des églises orientale et occidentale... au sujet de l'Immaculée Conception)*. Saint-Pétersbourg, 2e Ed. p. 218 et 228.

4. Zikos, p, 95.

5. Ὁ λόγος λοιπὸν τοῦ ἀνθρώπου, ἐν πίστει ἐνεργῶν, τοῦ Θεοῦ συνεργοῦντος, εἶνε καθ' ἡμᾶς ὄργανον, ἀλλ' οὐχὶ πηγή, οὐδ' ἀσφαλὲς καὶ μόνον κριτήριον τῶν θρησκευτικῶν ἀληθειῶν, τῶν ἐκ τῆς ἱερᾶς ἀποκαλύψεως λαμβανομένων. Mesoloras, II, p. 81.

Digitized by Google

non pas par la raison individuelle ni par l'autorité absolue du Pape, mais par l'Église œcuménique (1).

*
* *

Il ne sera pas hors de propos de clore par quelques réflexions ce court exposé des théories orthodoxes sur les sources et le développement du dogme révélé.

Les principes émis sur le canon de la sainte écriture regardent plutôt l'exégèse. Il suffit de noter que les écrivains orthodoxes ne sont du reste pas d'accord à ce sujet et qu'en pratique ils citent également tous les livres de l'ancien Testament.

Quant à la tradition, la question se complique de celle du développement dogmatique. L'orthodoxie s'oppose à l'Église romaine et à l'église protestante comme la seule société des fidèles qui ait conservé intact le dépôt de la révélation. Elle le concentre dans l'enseignement des sept premiers conciles généraux et des huit premiers siècles. C'est aussi la base proposée pour opérer la réunion des églises aujourd'hui dissidentes.

Si les Occidentaux, dit en substance le Patriarche Anthime dans sa fameuse réponse à l'encyclique *Praeclara* de Léon XIII, si les Occidentaux prouvent par la doctrine des Pères et des sept conciles que l'Église romaine, alors orthodoxe, récitait le *Credo* avec l'addition du *Filioque*, usait du pain azyme, etc... nous n'avons plus rien à dire; mais si le fait contraire se vérifie, c'est à eux à revenir en arrière (2).

En y réfléchissant, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans cette théorie un attachement excessif à un passé théologique très étroit et très limité. Le traditionalisme bien compris, je veux dire l'attachement raisonnable à un état de choses passées, est aussi bon sans doute que sont mauvais l'amour de la nouveauté et l'indépendance du jugement. Mais la théologie de l'Église grecque a toujours souffert d'un traditionalisme exagéré (3).

Cette tendance outrée au conservatisme,— disons, si l'on veut, ce défaut d'une qualité, — a fini par donner une *fausse conception* de l'évolution dogmatique. C'est une seconde raison de l'attitude actuelle des théologiens orthodoxes.

Bien entendue, cette évolution a ses lois et ses caractères qui sont

1. Cfr. Mesoloras, p. 80 et Zikos, p. 55.
2. § VI. — Voyez les mêmes idées dans Ambrazès, I, *passim*.
3. Voyez une remarquable étude du P. A. Palmieri sur les caractères de la théologie byzantine dans les *Studi religiosi*, 2e Année, pp. 115-136; pp. 333-352.

Digitized by Google

les mêmes depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours. Mais, comme il n'entre pas dans notre cadre d'exposer cette théorie en elle-même et dans sa pleine vérité, nous nous contenterons d'indiquer la confusion d'idées que l'on rencontre dans l'esprit des orthodoxes.

Ils ne distinguent pas suffisamment l'*adjonction indue ou l'intrusion de vérités nouvelles* d'avec la *connaissance de plus en plus approfondie d'un seul et même objet*, ce que des auteurs modernes ont si heureusement nommé l'*explicitation* de cet objet. Le dogme nouveau n'est pas une production, ni une création de l'esprit humain, c'est bien plutôt le résultat d'un travail de plusieurs esprits. Telle est la définition du développement dogmatique donnée par le cardinal Newman (1) : « Ce travail long ou court, dit-il, qui peu à peu met en lumière, accuse et précise les différents aspects d'une idée, c'est ce que j'appelle le développement de cette idée : c'est comme la germination et la maturation d'une vérité ou d'une apparence de vérité semée dans le champ d'un grand nombre d'intelligences. »

Aussi bien, dans la définition d'un dogme faut-il distinguer un double stade. Le premier appartient à la lutte contradictoire des idées, aux atermoiements et aux anxiétés des esprits : on se demande si la vérité en jeu est vraiment comprise dans le dépôt de la foi. Quand la définition s'est fixée en l'un ou l'autre sens, il faut une nouvelle réflexion pour *reconnaître* que telle ou telle vérité définie en fait partie.

On comprend dès lors et on excuse l'attitude des oxthodoxes.

Pour ce qui regarde les définitions dogmatiques survenues après le IXe siècle, très souvent, pour ne pas dire toujours, ils n'ont pas passé par la conscience des théologiens latins, ils n'ont pas éprouvé leurs inquiétudes intellectuelles, ils n'ont pas vécu leur problème d'âme. En un mot, le premier stade leur est demeuré inconnu ; et un beau jour ils se sont trouvés tout à coup devant un fait accompli. *Inde irae ;* de là, négations et reproches (2).

Qu'on me permette une comparaison. S. Basile, S. Jean Chrysostome, ou tout autre Père des huit premiers siècles, n'éprouveraient-ils point quelque angoisse, s'ils se trouvaient soudainement transportés de leur époque au milieu de nous ? Supposez que l'un d'eux prît entre les mains l'un de nos traités dogmatiques et jetât précisément les yeux sur une table des matières : il serait épouvanté du

1. *An essay on the development of christian doctrine.* Ch. I, section I.

2. Je ne veux pas dire que parfois il ne se soit glissé de la mauvaise foi et de la rancune ; mais je crois que dans sa généralité une interprétation plus bénigne de leur conduite est basée sur la réalité des faits.

Digitized by Google

nombre des thèses et de la teneur de leurs énoncés. Mais donnez-lui le loisir de lire attentivement l'ouvrage, souhait que nous formons pour les théologiens orthodoxes ; laissez-le prendre connaissance de toute la synthèse d'abord, puis du développement de chaque vérité en particulier : il changera d'avis, et reconnaîtra que « ce système ou ce corps de pensées théoriques et pratiques, ainsi laborieusement établi, n'est en définitive que la propre image de l'idée originale, ne se trouvant rien autre chose que l'explication de ce que cette même idée voulait exprimer dès le principe ; ce sera son image exacte, vue sous ses aspects les plus divers, avec les suggestions et les corrections apportées par les différents esprits et les éclaircissements résultant de nombreuses expériences (1). »

Et ce que je viens de dire peut s'appliquer aussi bien aux définitions antiques du dogme des deux natures en Jésus-Christ ou du péché originel, qu'à la récente promulgation de la conception immaculée de Marie.

Choisissons ce dernier exemple, dont les traités modernes de théologie orthodoxe font leur arme et leur objection les plus habituelles.

Pour établir la définition de cette vérité théologique, l'Église catholique s'appuie en grande partie sur les Pères de l'Église grecque dans la doctrine desquels elle se trouve implicitement (2). Aux XIIe et XIIIe siècles et aux âges suivants, tandis qu'au sein de l'école s'élèvent d'âcres controverses à ce sujet, les grecs restent absolument étrangers à ces luttes. Mais, fait singulier à constater, au XIVe siècle, un de leurs plus graves docteurs, S. Isidore de Salonique, se prononce nettement, et sans susciter de contradicteurs, en faveur de la conception sans tache (3).

Plus tard, cette vérité est attaquée sans doute par un grand nombre de théologiens orthodoxes ; mais, quand ils enseignent ou qu'ils parlent sans l'arrière-pensée des dissentiments avec l'Église romaine, ils n'éprouvent aucune répugnance à accepter la doctrine de la Conception Immaculée. Témoins l'école de Kiev en Russie (4),

1. Newman, *l. c.*
2. Il suffit de lire les compilations de textes de Passaglia, de Roskovany, etc.
3. Migne, P. G., CXXXIX, 11-164.
4. M. Golubiev (Troudu Kievskoi douchovnoi academii, 1904. III, p. 446-482) a démontré que cet enseignement a duré jusqu'au début du XVIIIe siècle, malgré les défenses réitérées des Patriarches ; il était partagé même par des orthodoxes, comme par l'évêque J. Gorbaskij qui, le 10 juin 1651, approuva les statuts de la congrégation érigée à Polok, en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, statuts d'après lesquels les membres devaient s'engager à défendre cette doctrine toute leur vie.

Digitized by Google

et le célèbre orateur et théologien, Élie Méniatés, évêque de Céphalonie (✠1714) (1).

On peut presque dire que, sur cette question, les grecs avaient la même attitude que les latins avant la promulgation de 1854 : et même que, s'ils eussent dû pencher plutôt d'un côté que de l'autre, ils eussent partagé le sentiment du professeur Christophe Damalas d'Athènes, qui s'écriait : « Nous avons toujours soutenu et enseigné cette doctrine, dès les premiers âges de l'antiquité chrétienne. Je devrais plutôt mettre en relief cette affirmation : on l'a pieusement reçue et approuvée comme un fait sacré ; trop sacré même pour susciter des querelles et réclamer une définition du Siège de Rome (2). »

Ce théologien parlait de l'abondance du cœur, et il parlait juste à son point de vue : avec d'autres, il suivait le fil de la tradition et de son développement naturel.

Certains de ses coreligionnaires toutefois, oublieux, plus que lui, de leurs traditions, oublieux des règles de la prudence et de la sagesse en ne tenant pas compte de l'évolution intellectuelle que suppose cette conclusion, proclament que ce dogme est une innovation : et, mettant de côté pour la circonstance leurs propres principes, qui interdisent toute définition nouvelle après celles des sept premiers conciles, ils dogmatisent dans le sens contraire aux latins (3).

On trouvera donc un dernier motif du désaccord qui règne entre la doctrine des orthodoxes et celle des catholiques, dans le fait que les premiers ignorent la façon dont le dogme s'est développé chez les seconds.

Certes, je ne veux pas nier qu'un certain nombre de théologiens orthodoxes, surtout en Russie, étudient sérieusement le système théologique occidental, ainsi qu'on a pu le remarquer quelques pages plus haut. Il reste toutefois acquis que jusqu'ici ils n'ont pas pénétré dans l'âme de ce système et n'en ont pas compris l'essence.

L'histoire de la théologie byzantine le prouve. Jusqu'au XIe-XIIe siècle, la science du monde grec domine tout le mouvement littéraire européen. Dans l'arrière moyen âge même, Scot Érigène

1. Dans son Λόγος πανηγυρικὸς εἰς τὴν γέννησιν τῆς Θεοτόκου, il dit entre autres choses: « Qui aurait le front de douter qu'une vierge aussi pure que Marie eût été sujette à la tache du péché originel ? Comment est-il possible que celle qui devait nous délivrer du joug du démon, eût été sa victime? etc. (cf. Διδαχαὶ... εἰς ἐπισήμους ἑορτὰς μετὰ καὶ τινων πανηγυρικῶν λόγων. Venise, 1716.)

2. Cité par Klee, *The sinless conception of the Mother of God*. Londres, p. 58.

3. Voyez Duchesne, *Églises séparées*, p. 110

Digitized by Google

s'était assimilé les travaux du pseudo-Aréopagite et de Maxime le confesseur (1).

Mais à partir de ce moment, la théologie ou du moins l'impulsion des études théologiques émigre de l'Orient en Occident. Plus tard, après la prise de Constantinople, la Grèce savante chercha un refuge parmi les autres nations civilisées, surtout en Italie où l'élément hellénique brilla à Padoue, à Venise, à Rome (2). Dans cette dernière ville, le collège grec récemment fondé par Grégoire XIII fournit des hommes d'action et de science (3). Grâce à ce concours de circonstances, la méthode scolastique sembla s'infiltrer dans la théologie orthodoxe ; l'on finit par traduire en grec les œuvres de S. Thomas et par composer des traités entiers selon les procédés de l'École (4). Le même fait s'est produit dans la petite Russie par le moyen des écoles fondées par les Jésuites (5).

Mais malgré son influence, il n'y eut pas de contact immédiat avec la théologie grecque. Au réveil des études, à la fin du XVIIIe siècle et au début du suivant, celle-ci s'affranchit vite des doctrines restées à la surface et prit une allure toute propre.

Encore un coup l'on peut constater le fait général que la théologie orthodoxe n'a pas pénétré dans les profondeurs de l'explication dogmatique des latins ; travail nécessaire pour les juger en connaissance de cause.

Je ne pense pas que ce jugement paraisse trop sévère.

Pour être impartial, il faut aussi jeter un coup d'œil sur la position prise par le système théologien latin en face de celui des grecs.

Au moment où la scolastique prenait son essor en Occident, et qu'elle s'introduisait partout grâce aux traités synthétiques de Pierre Lombard, d'Albert le Grand, de S. Thomas, les écrits des *Pères Grecs* restaient dans l'ombre.

Il en résulta que les explications dogmatiques propres aux grecs, que de nombreux aperçus théologiques, ignorés ou laissés de côté

---

1. Cf. Brillantov. Bslijanie bostochtnavo bogoslovija no zapadnoe v' prouz bedenijach Joanna Scota Erigeni. Saint-Pétersbourg, 1898 et Dr A. Ehrhard, dans *Geschichte der byz. Litteratur*, 2e Ed. p. 13 et suiv.

2. Ph. Meyer, *Die theologische Litteratur der Griech. Kirche im XVI^ten Jahrh.* Leipzig. 1899. Einleitung, p. 7 et suiv.

3. Ibid. et Rodotà, *Storia del rito greco in Italia.* Lib. III; D. Raymond Netzhammer, *Das griechische Kolleg in Rom.* Salzburg, 1905.

4. On sent, par exemple, une forte influence de la terminologie scolastique dans la κατήχησις ἱερά de Nicolas Bulgaris, à propos des sacrements.

5. Cf. Likowski, *Die ruthen-röm. Kirchenvereinigung, genannt Union zu Brest.* Fribourg, 1904.

Digitized by Google

par les écrivains latins, ne pénétrèrent pas dans leur système théologique (1).

Citons quelques exemples.

Le mystère de la Sainte Trinité, dans la théologie scolastique, est expliqué selon les vues de S. Augustin, d'ailleurs très profondes et très spéculatives. Mais les Pères Cappadociens, S. Jean Chrysostome, S. Jean Damascène, Leonce de Byzance et d'autres écrivains encore, ont conçu le même dogme d'une façon différente, mais très profonde aussi ; et qui sait si la trop fameuse querelle de la procession du Saint-Esprit n'eût pas été évitée, s'il y eût eu plus de contact entre les génies théologiques grec et latin ? Dans la doctrine des sacrements, même silence, chez les latins, sur les sacrements et sacramentaux de l'Église grecque et des églises orientales en général ; et pourtant c'est ici que le traditionalisme est à sa place pour jeter une vive lumière sur les questions de matière, de forme, de ministre, et sur tant d'autres points de nos jours encore discutés.

Relativement à l'Immaculée Conception, Mgr Katschthaler observe fort bien, à la suite de Bellarmin et du cardinal Perron, que, si les scolastiques avaient eu une connaissance plus complète de la mariologie grecque, ils n'auraient pas conçu les doutes, ni suscité les controverses que l'on sait à ce sujet (2).

En un mot, si la théologie orthodoxe n'a pas suffisamment étudié chaque dogme des latins, dans toute son évolution, la théologie latine de son côté n'a pas profité comme elle l'aurait pu de la théologie byzantine : grecs et latins ne se connaissent pas assez sur le terrain théologique. C'est vrai pour le passé, c'est vrai pour le présent. La compréhension réciproque serait, bien qu'à des degrés très divers, avantageuse pour les deux systèmes, et l'union sur ce point entrainerait la concorde sur les autres.

D. PLACIDE de MEESTER.

---

1. Nous ne méconnaissons assurément pas les fréquents appels que fait S. Thomas à l'autorité de S. Athanase, S. Basile, S. Jean Chrysostome, S. Jean Damascène, etc... comme en témoignent tant d'articles de sa Somme Théologique ; mais ces appels se réduisent à des témoignages épars, sans saisir leurs conceptions synthétiques.

2. *Theologia dogmatica catholica specialis.* Ratisbonne, 1878. Lib. II, p. 90, en note.

Digitized by Google

CONRAD D'URACH,

DE L'ORDRE DE CITEAUX,

LÉGAT EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.

(Suite) (1).

IL semble que pendant l'année 1219, la première de son cardinalat, Conrad ne quitta pas les environs de Rome. Nous savons seulement que, le 15 mars, il était au Latran, et que le 7 août, il se trouvait à Rieti, aux côtés d'Honorius III (2). Mais son séjour en Italie ne devait pas se prolonger. Nous avons dit que le concile œcuménique de 1215 avait déclaré Simon de Montfort, chef des catholiques, souverain légitime des terres qu'il avait conquises sur Raymond de Toulouse. La partie du pays que l'épée des croisés n'avait pu conquérir était aussi enlevée au comte de Toulouse, mais elle devait revenir plus tard à son jeune fils, si celui-ci consentait à abjurer ses erreurs. Raymond s'était aussitôt rendu à Rome, espérant que le Pape adoucirait la rigueur de ce décret, mais ses démarches étaient restées inutiles. Le concile avait aussi menacé de ses châtiments Raymond-Roger, comte de Foix, partisan des erreurs albigeoises, mais on ne put prouver sa culpabilité.

---

1. Voir *Rev. bénéd.*, n° 2, avril 1905.

2. La présence de Conrad au Latran, le 15 mars, nous est attestée par la bulle « Etsi universis ecclesiis » reproduite intégralement dans Ughelli, *Italia sacra*, II, p. 705. Potthast, *Reg. Rom. Pont.* p. 574, et Pressutti, *Reg. Honorii* III, 1, p. 520, en font mention. Mais tous font erreur au sujet de la date de cette bulle. Les indications reproduites par eux se contredisent : perperam ad an. 1218. — Dat. Later, Id. Martii Ind. VII. Incarn. Dom. an. 1219, Pont. anno quinto (ce qui se rapporterait à l'an 1221). Devant des renseignements aussi contradictoires, il était téméraire d'affirmer que la bulle est de 1221, d'autant plus qu'alors Conrad ne semble pas avoir quitté le Midi de la France. Ce qui nous permet de la reporter avec certitude à l'année 1219, c'est que l'un des signataires est ainsi renseigné : « Aldobrandinus S. Eustachii Diac. Card. ». Or, Aldobrandinus fut transféré de St-Eustache à Ste-Suzanne en 1219 (Eubel, *Hierarchia catholica medii aevi*, pp. 46 et 47). Pressutti *(Reg. Honorii III)* cite deux bulles d'Honorius, du 29 mai 1219, désignant Aldobrandinus comme cardinal du titre de St-Eustache, et une autre du 30 novembre (p. 379) le nomme cardinal-prêtre du titre de Ste-Suzanne. Pour la présence à Rieti, voir Potthast, *Reg. Pont. Rom.*, p. 535. — Eltester et Goerz, *Urkundenbuch zur Geschichte der Regierungsbezirke Coblenz und Trier*, p. 100.

Digitized by Google

Comme le comte de Toulouse, le comte de Foix s'était rendu à Rome pour plaider sa cause auprès d'Innocent III. Le Pape avait désigné l'évêque de Nîmes et l'archidiacre Guillaume Jourdain, pour faire une enquête à ce sujet (1).

Malheureusement pour la cause catholique, à partir de l'an 1216, le comte de Montfort fut accablé de revers. Il voulut prendre possession du duché de Narbonne, mais l'archevêque Arnaud vit dans cet acte une atteinte portée à ses droits : le Pape Innocent III, disait-il, l'ayant créé duc de Narbonne. Simon, qui refusait de s'incliner devant la volonté de l'archevêque, fut par lui frappé d'excommunication. Néanmoins, il prit une seconde fois possession du duché, et voulant sans doute se mettre sous la protection royale avant de continuer la guerre, il alla faire hommage à Philippe-Auguste du comté de Toulouse, du duché de Narbonne, des vicomtés de Béziers et de Carcassonne : c'étaient ses conquêtes sur les hérétiques. Le roi, politique habile, s'empressa d'accepter (2).

Ce fut quand tout semblait perdu pour Raymond VI que ses succès commencèrent. A son retour de Rome, il débarqua à Marseille et vit bientôt une foule de partisans se ranger à ses côtés. Avignon et Tarascon lui ouvrirent leurs portes et plusieurs seigneurs du pays vinrent lui offrir leur services, de sorte qu'il se trouva à la tête de forces considérables. Il laissa son jeune fils, Raymond VII, en Provence, et se rendit en Aragon, d'où sa femme était originaire, pour y enrôler des soldats. Simon de Montfort aurait alors à combattre deux armées : l'une à l'est du Rhône, sous le commandement de Raymond VII, l'autre qui devait venir d'Espagne, sous les ordres de Raymond VI. Les hérétiques mirent le siège devant Beaucaire, qui ne tarda pas à se rendre. Montfort, qui avait de bonnes raisons de ne pas se fier à la fidélité des Toulousains, marcha sur leur ville, leur reprocha en termes fort durs d'avoir été d'intelligence avec les habitants de Beaucaire, et en jeta un grand nombre dans les fers (3).

Au commencement de l'année 1217, le Pape Honorius envoya

1. Potthast, *Reg. Pont. Rom.*, p. 439. — R. H. G., XIX, p. 598. — Migne, *Pat. Lat.* op. Innocentii III[i], III, 992. — Cf. Vaissète, *Histoire du Languedoc*, III, p. 251 et sq. (preuves).

2. Dans le diplôme qu'il donna à Simon, il désigna son adversaire en ces termes « Raymond, autrefois comte de Toulouse ». Ce prince, « le plus grand terrien qui fût alors dans le royaume sans en excepter le roi lui-même, en était réduit à ne plus posséder un pouce de terre. » Vaissète, III, p. 285. — Léop. Delisle. *Catalogue des actes de Ph. Auguste*, p. 371, n°s 1659, 1660.

3. Pierre de Vaux-Sernay. ap. R. H. G. XIX, p. 106. — Guillaume de Puylaurens. Id., p. 213. — Cf. Vaissète, *Histoire du Languedoc*, III, p. 288 et sq.

Digitized by Google

comme légat dans le sud de la France le cardinal Bertrand, le prédécesseur de Conrad. Simon de Montfort était revenu guerroyer sur le Rhône. Le succès avait favorisé ses armes, et paraissait revenir sous ses drapeaux, quand il apprit que son adversaire, Raymond VI, était rentré à Toulouse. Les Toulousains regrettaient toujours la domination de leurs anciens seigneurs et la sévérité de Montfort lui avait aliéné les sympathies. Raymond, tirant habilement parti des circonstances, s'était avancé rapidement, avait culbuté un corps de troupes catholiques et s'était présenté aux portes de la ville, qui s'était donnée entièrement à lui (1).

Simon de Montfort vint alors mettre le siège devant Toulouse. Mais une grande partie de ses troupes l'abandonna ; les Toulousains lui opposèrent une vigoureuse résistance et il se vit contraint de demander du secours à Philippe-Auguste. L'exhortation du Pape Honorius au roi Jacques d'Aragon, à Raymond VII, aux villes du midi de la France d'abandonner la cause albigeoise resta sans résultat. Le 25 juin 1218, une pierre lancée par une machine de guerre atteignit à la tête le chef catholique et l'étendit raide mort (2). Son fils Amaury prit sa place. Il reconnut bientôt que les murs de la ville résisteraient à toutes ses attaques et leva le siège. La fortune semblait l'abandonner. Il vit son jeune rival, Raymond VII, rentrer en possession de l'Agenois et du comté de Comminges. Un de ses plus zélés partisans, Guillaume de Baux, prince d'Orange, fut tué et coupé en morceaux par les Avignonnais. La ville de Nîmes, une partie du Rouergue et du Quercy rentrèrent sous l'obéissance des comtes de Toulouse. Heureusement, Montfort crut pouvoir compter sur l'appui du roi de France, dont le fils, Louis, vint unir ses forces à celles d'Amaury. Les croisés prirent Marmande et mirent de nouveau le siège devant Toulouse, qui résista à leurs efforts. Louis, qui n'était venu qu'à contre-cœur, abandonna Montfort et celui-ci, découragé, ne songea plus qu'à se bien défendre. Le désordre se mit dans les rangs de son armée et Raymond VII n'eut pas de peine à soumettre Lavaux, Puylaurens, Montauban et Castelnaudary. Les efforts d'Amaury pour reprendre cette dernière place n'aboutirent à aucun succès, il eut même la douleur de voir son

1. R. H. G. XIX, pp. 109, 177, 212, 646.

2. Roger de Hoveden ap. R. H. G. XVIII, p. 285. — *Annal. Wererl. Monasterii.* Ibid., p. 206. — *Rob. Altissiodor.*, Ibid., p. 285. — *Chronic. Laudun. Canon.*, Ibid., p. 719. — Pierre de Vaux-Sernay. ap. R. H. G. XIX. p. 112. — Guillaume de Puylaurens. Ibid., p. 213.

Digitized by Google

frère Guy, comte de Bigorre, tomber blessé aux mains de ses ennemis (1).

*
* *

Quant au légat du Pape, voyant les croisés reculer toujours devant leurs adversaires, et comprenant qu'on ne pouvait compter sur l'épée du roi de France, il demanda du secours au jeune comte de Champagne et à la comtesse Blanche, sa mère (2). Ce fut en vain : Philippe-Auguste, usant de ses droits de suzerain et se souvenant que la trêve qu'il avait conclue avec l'Angleterre, touchait à son terme, n'y voulut pas consentir. Le légat demanda alors son rappel à Rome et Honorius dut lui trouver un successeur. Qui pouvait-on mieux choisir que le nouveau cardinal de Porto et de Sainte-Rufine ? Il avait longtemps vécu en France, il avait été en rapport avec le roi et son fils, il avait connu Simon de Montfort, l'archevêque de Narbonne, et sans doute, les principaux chefs catholiques. Une bulle du 13 décembre 1219 le désigna comme légat, « et lui donna le pouvoir de chasser de leur monastère les religieux devenus tièdes et dont l'inconduite avait presque entièrement ruiné les Églises qu'ils occupaient (3). »

Au printemps de l'an 1220, Conrad était dans le Languedoc. Le malheur marqua le début de sa légation. « Les habitants de Béziers, écrivit-il plus tard au Pape, nous ont chassé de leur ville avec une incroyable méchanceté, et nous n'aurions pas trouvé de refuge, si Narbonne ne nous avait ouvert ses portes. Nous gagnâmes cette ville par voie de mer, ne trouvant pas d'autre place où nous fussions en sûreté (4). » L'évêque et le Chapitre de Narbonne firent de leur mieux pour consoler le légat du mauvais accueil qu'il avait reçu à

1. Guillaume de Puylaurens, ap. R. H. G. XIX, pp. 213 et 214.

2. Vaissète. *Histoire du Languedoc*, III, preuves, p. 276, (édit. de 1735), nous donne une lettre qui ne peut laisser aucun doute à ce sujet. Mais la date doit être reportée à l'an 1218 ou 1219, comme l'ont fait remarquer M. Delisle (*Catal. des actes de Ph.-Auguste*, p. 411) et M. Molinier, dans son édition de D. Vaissète.

3. Pressutti, *Reg. Hon. III*[i] I, p. 382. — Martène et Durand. *Thes. Anecd.*, I, 889. *Gallia Christiana*, VI, p. 112.— Potthast. *Reg. Pont. Rom.*, p. 541, n° 6183. — *Horoy. Honorii opera omnia*, III, p. 373. Ce texte de la bulle nous montre que l'état des monastères n'était pas meilleur que celui des armées catholiques. Nous verrons plusieurs fois que bien des abbayes avaient besoin de réforme et que le Pape étendit les pouvoirs du légat pour lui permettre de mettre un frein à l'inconduite du clergé.

4. Vaissète, *op. cit.*, III, p. 570. Vaissète y prouve que ces événements ne peuvent se rapporter qu'à l'an 1220. Cette lettre du légat se trouve aussi dans le *Gallia Christiana*, VI, p. 111 (Instr.). Cf. R. H. G. XVIII, p. 774. « In quadragesima præcedenti, Dominus Papa episcopum cardinalem qui fuerat .....in Franciam destinavit, petens per eum a Philippo rege ut per singulas domos totius regni permitteret tres denarios annuatim usque in triennium ad succursum Albigesii erogari. Rex autem huic petitioni minime acquievit. »

Digitized by Google

Béziers, et comme il manquait d'argent, ils consentirent à lui prêter cent cinquante livres melgoriennes.

Le Pape essaya, une fois de plus, de ramener à l'unité catholique les chefs et les villes hérétiques. Au mois de juin, il écrivit à Raymond VII une lettre où se lisaient ces paroles. « Voulant essayer encore si nos avertissements ne pourront amollir la dureté de votre cœur et vous ramener dans le droit chemin, nous vous avertissons, nous vous demandons, nous vous supplions de songer combien il est dangereux pour vous d'être séparé de l'unité ecclésiastique. Rentrez donc dans le sein de l'Église, toujours prête à accueillir ceux qui reviennent à elle, en faisant serment entre les mains de notre frère Conrad, évêque de Porto, légat du Saint-Siège, et en nous donnant de sérieuses garanties que vous obéirez à tous les ordres qui vous viendront soit de nous, soit de lui. Si vous écoutez la voix de la raison et si vous faites, dans un mois, ce que nous vous demandons, nous oublierons toutes vos fautes, et quant aux terres que le Saint-Siège vous a réservées, nous en disposerons avec la plus grande bonté pour vous. Sinon, tenez pour certain que vous n'en resterez pas le maître, et que nous confisquerons tout ce que vous possédez en-delà du Rhône. Ne vous fiez pas aux succès que vous venez de remporter (1) : vous ne pouvez prévaloir contre Dieu ; et si nous vous enlevons ces terres, vous n'en pourrez demeurer le maître, étant excommunié, car, lorsque quelqu'un possède un bien sans titre légitime, il est aisé de le lui enlever (2). »

Aux consuls et au peuple de Toulouse, Honorius rappelait la menace de priver leur ville de la dignité de siège diocésain ; il ajoutait que s'il ne l'avait pas exécutée, c'était uniquement pour qu'on ne pût l'accuser d'une trop prompte sévérité (3).

Ces menaces laissèrent insensibles les magistrats de Toulouse ainsi que Raymond VII. Il est fort probable que le légat, voyant les succès toujours croissants des hérétiques, se décida à partir pour la Champagne, où il espérait trouver du secours auprès du jeune comte Thibaut IV. Autrefois, le légat Bertrand avait vainement imploré l'aide du comte; maintenant, les circonstances étaient différentes. Philippe-Auguste avait défendu à son vassal de prendre part à la guerre des Albigeois parce que la trêve qu'il avait signée avec le roi d'Angleterre touchait à sa fin, mais depuis, à la prière d'Honorius III, les deux rois avaient consenti à la proroger pour

1. Raymond venait de s'emparer de Castelnaudary (R. H. G. XIX, 701).
2. R. H. G. XIX, 701. — Vaissète, III, col. 260. — Pressutti, I, p. 415.
3. R. H. G. XIX, pp. 700, 701. — Vaissète, III, col. 268. — Pressutti, I, p. 415.

Digitized by Google

quatre ans (1). Quelques-uns pensent que Conrad implora aussi le secours de Philippe-Auguste. Il est certain que ses démarches n'aboutirent qu'à un échec. Il revint alors dans le midi de la France, où nous le retrouvons à Montpellier, le 1er septembre. Conjointement avec les évêques de Maguelonne, d'Agde, de Lodève et d'Avignon, il publia quelques règlements pour rendre son ancienne splendeur à l'école de médecine, entre autres, une ordonnance défendant d'exercer cet art à ceux qui n'auraient pas donné, devant l'évêque et la faculté, des preuves de leur aptitude (2).

Entretemps, le légat, découragé, avait écrit au Pape une lettre lui exposant sa pénible situation. Le 24 septembre, Honorius lui répondit : « Nous avons reçu vos lettres et votre silence nous laisse deviner les anxiétés, les soucis, les peines qui ne cessent de vous accabler. Cependant les consolations ne vous manquent pas, car vous savez que Dieu est un juste juge qui vous récompensera au jour du jugement et vous donnera le salaire de toutes vos peines, et vos tribulations, légères et de peu de durée, vous mériteront une éternelle récompense. Nous avons été pénétré de douleur en apprenant la mort du comte Guy de Bigorre, vrai soldat de Jésus-Christ, mais la pensée qu'il a combattu le bon combat et qu'il a été jugé digne de perdre la vie qui finit au service de celui qui lui rendra la vie qui ne finit pas nous a grandement consolé. Quant à la demande faite à votre sujet par le Chapitre

1. Il est certain que, le 15 août, Conrad écrivit au chapitre de Narbonne une lettre *datée de Troyes*. On peut la trouver dans De Marca, *Concordantia Sacerdotii et Imperii* Lib. V, Cap. XIV, p. 695. Elle est citée par D. Vaissète III, p, 315. Mais le savant bénédictin fait erreur en disant que le cardinal en écrivit une autre de Châlons-sur-Saône, le 30 du même mois. De Marca lui-même, cité par Vaissète, donne la date de 1223. (Voir De Marca, *loc. cit.*) — Quant à la prorogation de la trêve, cf. R. H. G. XIX, p. 684, Le roi écrit au Pape : « Super eo quod requivistis per litteras vestras ut amore Dei, precumque vestrarum obtentu, ac pro subsidio Terræ Sanctæ *et terræ Albigensis*, treugas prorogaremus inter nos et Regem Angliæ, vobis significamus quod nos pro Deo et amore vestri ac pro subsidio Terræ-Sanctæ et terræ Albigensis, treugas illas prolongabimus secundum requisitionem vestram per quatuor annos ultra terminum quod treugæ illæ erant firmatæ, et eas observabimus, nisi tamen ita manifeste nobis terræ nostræ mala, fierent ex parte Regis Angliæ quod oporteret nos defendere et regnum nostrum. » La paix dura entre les deux pays jusqu'à la mort du roi (juillet 1223).

2. *Gallia Christiana*, VI, 673. cf. Vaissète III, p. 315. — Bréquigny, *Table chronologique des pièces imprimées*, V, 148, nous donne une charte de Conrad relative au même sujet, datée de Montpellier, le 17 janvier 1220. Cette date est presque sûrement inexacte, car Conrad ne se trouvait fort vraisemblablement pas en Languedoc le 17 janvier 1220. — Conrad fut chargé alors par Honorius III de terminer un différend entre Amaury de Montfort et Bernard, évêque de Béziers. Ce dernier se plaignait que le chef des croisés avait détruit une de ses forteresses, avait pillé ses terres et refusait de reconnaître certains de ses droits. (R. H. G. XIX, 703. — Pressutti, I, 437. — Horoy, III, 511.)

Digitized by Google

de Besançon (1), n'y consentez nullement et ne permettez pas qu'on y donne suite, car nous ne l'admettrons jamais.

En outre, voulant vous être agréable, nous vous accordons le pouvoir de remettre leur faute aux archevêques d'Aix et d'Arles et à l'évêque d'Avignon, qui ont absous plusieurs personnes de Marseille et de Tarascon sans en avoir reçu le pouvoir soit de nous, soit de vous, puisque vous n'étiez pas encore dans le pays. Nous désirons que vous les releviez de leurs peines secrètement, après avoir reçu le serment qu'ils obéiront à vous et à nous. C'est par considération pour vous que nous consentons à leur pardonner. Nous ne nous repentons nullement de vous avoir conseillé la douceur et la prudence, au contraire, nous insistons encore pour que vous conserviez en tout l'humilité et la modération, afin que vous soyez sans reproche devant Dieu et devant les hommes. Nous vous mandons aussi que notre très cher fils, Frédéric, roi de Sicile, élu empereur des Romains, est entré en Italie, où il doit recevoir la couronne impériale de notre main (2). »

Non content d'avoir prodigué ces consolations au légat, Honorius écrivit le lendemain aux évêques de Narbonne, de Vienne, d'Arles, de Lyon et d'Aix, leur enjoignant d'aider Conrad de tout leur pouvoir (3).

Cependant, les croisés ne voyaient pas la victoire revenir sous leurs drapeaux : Amaury, ayant tenté de reprendre Castelnaudary, dut battre en retraite devant la vigoureuse défense des assiégés (4).

***

Ce fut sous ces tristes auspices que s'ouvrit l'année 1221. Après son infructueuse tentative devant Castelnaudary, Montfort vint sans doute rejoindre le légat qui se trouvait alors à Carcassonne. Le 5 février, Conrad déclara que toutes les terres et rentes que le comte Amaury et les autres seigneurs catholiques avaient données ou

1. Amédée, archevêque de cette ville étant mort, Conrad fut élu à sa place, et les électeurs demandèrent au pape de ratifier ce choix. Nous voyons qu'Honorius refusa son assentiment. Cf. *Gallia Christiana*, XV, p. 60. — Albr. Trium-Fontium Mon. ap. Pertz, M. G. H. SS. XXIII. p. 910. — *Act. Sanct.* II Jan., pp. 691, 692. Ce fut Gérard, élu de Lausanne, qui devint archevêque.

2. R. H. G. XIX, 707. — Horoy, III. p. 538. — Raynaldi, *Ann. Eccl.*, 1220, n° 43. — Pressutti, I, 451.

3. Pressutti, I, p. 451. A la même époque « tous ceux, tant clercs que laïcs, qui se trouvaient dans la légation de Conrad, évêque de Porto, furent priés par le pape de faire l'offrande de secours pécuniaires pour la défense de la foi. » (Vaissète, III, preuves, p. 297. — R. H. G. XIX. 699. — Pressutti I, 566, (sans date). Horoy, III, 625 et Potthast, p. 564, rapportent cette lettre « ad finem anni 1220 ».

4. Guil. de Puylaurens ap. R. H. G. XIX, p. 214.

Digitized by Google

donneraient à l'ordre de la Foi devaient dans la suite leur revenir (1).

Cependant les Albigeois continuaient à marcher de succès en succès. Raymond VII et le comte de Foix mirent le siège devant Montréal et ne tardèrent pas à s'emparer de la ville et du château ; une fois de plus, Amaury de Montfort dut se tourner vers Philippe-Auguste et son fils Louis, pour obtenir du secours. Le roi, comme toujours, se montra peu empressé de venir en aide aux catholiques. Il crut assez faire en autorisant la comtesse Blanche de Champagne à donner le vingtième de ses revenus pour le secours du pays d'Albigeois (2). Du Pape seul pouvait venir le salut. Il confia aux archevêques de Reims, de Sens et de Bourges la mission de recueillir, dans le royaume de France, les fonds nécessaires. Il ordonna au légat de faire payer onze cents marcs à Hugues de Baux, prince d'Orange, un des chefs catholiques, pour continuer la guerre contre les Avignonnais. De plus, comme Hugues craignait qu'un fort appelé Cortedone, occupé par les chanoines d'Avignon, ne fût traîtreusement livré à ses ennemis, ces chanoines durent céder la place à des personnes plus sûres. Amaury de Montfort fut confirmé dans la possession des villes et des territoires de Béziers, de Carcassonne et d'Albi. Honorius s'adressa aussi aux chefs des Albigeois ; il demanda à Raymond, comte de Foix, et à Roger Bernard, son fils, de cesser de défendre les hérétiques, et de faire l'abjuration de leurs erreurs entre les mains du légat, dans les deux mois, sous peine de voir confisquer le château de Foix et toutes leurs possessions. Raymond VII fut menacé de la perte de tous ses biens à l'Est du Rhône, s'il ne renonçait à l'hérésie. Les magistrats et le peuple de Nîmes furent avertis que, s'ils ne revenaient pas à l'unité ecclésiastique en promettant d'obéir aux ordres de l'Église, leur ville perdrait son siège épiscopal et le diocèse serait démembré. En même temps le pape augmentait les pouvoirs

1. R. H. G. XIX, p. 699.

Cet Ordre de la Foi (Ordo Fidei Jesu Christi) était de fondation récente. Il avait pour mission de combattre les Albigeois dans le Languedoc, comme les Templiers combattaient les Musulmans en Orient. Par une bulle du 7 juin 1221, Honorius donna à Conrad le pouvoir de reconnaître cet ordre, à condition qu'il suivît une des règles déjà approuvées. Les chevaliers adoptèrent la règle du Temple, l'habit seul était différent. Pierre Savary, le premier grand-maître, se rendit auprès du Pape vers le mois de juillet ; Honorius l'accueillit favorablement et le chargea d'une lettre pour Conrad. Cet Ordre n'eut pas longue durée, sans doute parce que, quelque temps seulement après sa fondation, Amaury de Montfort perdit le peu de possessions qui lui restait : l'Ordre n'eut plus alors de raison d'exister. Cf. Vaissète, III, pp. 316, 317.

2. Delisle, *Op. cit.*, p. 454, n° 2050.

Digitized by Google

du cardinal. Conrad reçut l'autorisation de rechercher, corriger et punir tous les ecclésiastiques, même prélats, accusés de favoriser les hérétiques. Les privilèges des ordres religieux étaient annulés, l'appel à Rome interdit. Les chapitres des abbayes et des cathédrales ne pouvaient, sans le consentement du légat, procéder à aucune élection dans le territoire de sa légation. Quelques excès avaient été commis par les soldats catholiques, il reçut l'ordre de les châtier. Les monastères clunisiens, cisterciens et prémontrés purent être mis à contribution, et il fut donné au cardinal de pouvoir exiger une partie des revenus ecclésiastiques, pourvu qu'il usât de discrétion. Tous les fidèles du midi de la France furent priés par Honorius, de contribuer, selon leurs moyens, aux frais de la croisade (1).

Aucun des chefs hérétiques ne fit sa soumission et le 25 octobre, Honorius III confirma la sentence, déjà portée par le légat Bertrand, qui privait Raymond VII de tout droit sur l'héritage de son père. Le Pape confirma aussi une ordonnance de l'archevêque de Reims, imposant tous les revenus ecclésiastiques des provinces de Reims et de Rouen pour un vingtième pendant trois ans (2).

Malgré tous ces efforts, la cause catholique paraissait de plus en plus désespérée. Amaury de Montfort s'était rendu à Clermont, sur la rive droite de la Garonne, en compagnie du cardinal, pour faire le siège de cette ville. Ayant appris que les habitants d'Agen désiraient rentrer sous l'obéissance du comte de Toulouse, leur ancien seigneur, il fit venir les magistrats, chercha à les gagner par la concession de certains privilèges, et obtint d'eux le serment de fidélité, mais quelques jours plus tard, il apprit qu'ils venaient de faire leur soumission au jeune comte Raymond. Selon toutes les apparences, Montfort dut lever le siège de Clermont et se retirer à Narbonne, en compagnie du légat (3).

Amaury comprit que sa cause était perdue. Il ne trouva qu'un moyen de sauver quelques épaves : se mettre sous la protection royale ; il fit don à Philippe-Auguste de tout ce que son père avait

---

1. Pressutti, I, pp. 555 et sq., passim. — R. H. G. XIX, pp. 696 et sq. — Raynaldi, *Annales eccl. a. 1221*. Nos 42, 43, etc. — Horoy, III, p. 830. Duchesne. *Hist. Franc. script.*, V, p. 858. Cf. Potthast, *Reg. Pont. Rom.*, p. 580. Les pouvoirs du légat n'étaient cependant pas sans limites, et Étienne de Chalançon, évêque du Puy, s'étant autorisé d'une lettre de Conrad pour conférer certaines prébendes dont la collation était réservée au Saint-Siège, Honorius annula ses décisions. (Pressutti, I, p. 507.)

2. Pressutti, II, pp. 7, 10, 20.

3. Martène et Durand, *Thes. nov. anecd.*, I, p. 884. Cf. Vaissète, III, p. 318 ; et Molinier, *Catalogue des actes de Simon et d'Amaury de Montfort*, p. 105, n° 193.

Digitized by Google

possédé. Conrad s'était retiré à Béziers, les évêques voisins s'unirent à lui pour prier le roi d'accepter l'offre de Montfort. « Au très excellent et très cher dans le Christ, lui écrivirent-ils, Philippe, par la grâce de Dieu, illustre roi de France. Conrad, évêque de Sainte-Rufine et légat du Siège Apostolique, et les évêques de Lodève, de Maguelonne, de Béziers et d'Agde, salut dans le Christ Jésus. Le fidèle dans le Seigneur comte Amaury, vous a envoyé des lettres et des députés, son chancelier et frère Jean le Pénitencier afin de vous demander d'accepter pour toujours, pour vous et vos héritiers, les terres que son père et lui ont possédées dans l'Albigeois et le pays voisin. Nous en avons ressenti de la joie, car nous désirons que cette église et ce pays soient gouvernés par vous. Nous prions aussi ardemment que nous le pouvons, en vue du Roi des rois et pour l'honneur de notre sainte Mère l'Église, la puissance royale de votre Majesté de vouloir bien accepter ce pays que le comte résigne entre vos mains. Vous trouverez les autres prélats et nous-même prêts à tout faire pour la réussite de cette affaire, et à dépenser tout ce que nous aurons. Pour ce qui regarde l'état de l'Église et de ce pays, le comte et nous, vous pouvez vous fier entièrement à ce que vous diront les porteurs de ces lettres » (1).

***

Nous avons dit plus haut que le Souverain Pontife avait donné au légat le pouvoir de réformer les monastères déchus de leur ferveur. Saint-Gervais de Fos, dans le diocèse d'Arles, était de ceux-là. Les efforts de Célestin III et d'Innocent III pour y rétablir l'observance régulière avaient été inutiles et Conrad trouva le monastère dans une telle décadence qu'une réforme véritable n'offrait aucun espoir. Considérant que le monastère ne pouvait plus devenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, et que les moines étaient un objet de mépris et de dérision pour le peuple des environs, le légat les chassa et les envoya dans d'autres monastères pour faire pénitence. Une partie des biens fut consacrée à la fondation de Saint-Pierre d'Almanarra, qui fut donné à des moniales de l'ordre de Citeaux ; ce qui restait revint aux chanoines d'Arles et à l'abbaye cistercienne de St-Pons, au diocèse de Marseille. Des chanoines

1. Vaissète, III, p. 276 (Preuves). Vaissète a daté cette lettre de l'an 1222, mais nous avons préféré nous ranger à l'avis de M. L. Delisle (*Cat. des actes de Philippe-Auguste*, p. 467, n° 2108) et de M. Molinier (Édition de D. Vaissète) qui reportent cette lettre à l'an 1221.

Digitized by Google

réguliers prirent la place des moines de Saint-Gervais (1).

Vers cette époque, Pierre, abbé de Saint-Paul de Narbonne, vint à mourir. Les moines lui donnèrent pour successeur Robaud, homme d'une grande vertu, qui, dans la suite, prit part à la réforme de certains monastères et mérita même l'honneur de l'épiscopat, mais l'archevêque Arnaud s'opposa à cette élection, parce que, disait-il, l'administration du monastère lui appartenait entièrement. Les religieux soumirent leur cause au jugement du légat, et celui-ci, fort des pouvoirs que le Pape lui avait conférés, trancha la question en leur faveur (2).

Au mois de mars de l'année 1222, la mort enleva aussi Amauvin, abbé de la Grande-Sauve, au diocèse de Bordeaux. Les moines, ne pouvant s'entendre pour l'élection d'un nouvel abbé, finirent par demander que leur monastère fût placé sous le gouvernement de l'évêque de Comminges, Grimoard, qui avait porté trente ans au milieu d'eux l'habit monastique et avait donné l'exemple de toutes les vertus. Le légat et l'archevêque de Bordeaux y consentirent et le Pape ratifia leur décision (3).

Le 24 mars, nous retrouvons le cardinal à Mende, où il consent à approuver un décret de l'archevêque de Bourges, métropolitain de cette ville, remplaçant dans la cathédrale les chanoines réguliers par des chanoines séculiers (4). Peu de temps après, il convoqua, pour le 15 juillet, un synode qui devait se réunir au Puy, en Velay. Nous savons peu de chose de cette assemblée. La seule affaire dont les actes nous soient parvenus est la sécularisation du monastère d'Alet. L'abbaye et tous ses biens furent donnés au chapitre de Narbonne, qui avait bien mérité de la reconnaissance du légat. Sur les conseils des prélats assemblés, l'abbé Boson fut solennellement dégradé, en même temps que quelques moines, ses complices. « C'étaient, dit Conrad lui-même, des traîtres, des protecteurs manifestes des hérétiques, des rebelles et des contumaces à l'égard de l'Église, et leur conduite indigne exigeait un rigoureux châtiment. » Ils avaient livré au comte de Foix la ville d'Alet, après que les armées catholiques eurent conquis Béziers et Carcassonne. Le 16 septembre, se

1. Pressutti, I, p. 559. — *Gallia Christiana*, I, p. 602 et *Instrumenta*, I, p. 129. — Les évêques de Maguelonne et de Toulouse furent chargés par le légat de la nouvelle fondation. (*Gallia Christiana*, VI, 763.) Cfr. Janauschek, *Origines Cisterciences*, p. LXIII.

2. *Gallia Christiana*, VI, pp 64 et 146. — Pressutti, II, p. 45.

3. *Gallia Christiana*, I, pp. 1097 et 1098. II, p. 871. — Pressutti, II, p. 150. Cfr. Cirot de la Ville. *Histoire de l'abbaye et de la Congrégation de N.-D. de la Grande-Sauve*, t. II, et Moniquet, *S. Gérard, fondateur de la Congrégation de la Grande-Sauve*, p. 280.

4. Vaissette, III, p. 319, cite comme source les archives de l'évêché de Mende.

Digitized by Google

trouvant à Souvigny, le légat envoya une lettre au Pape par l'entremise de quelques chanoines de Narbonne, pour demander ratification de ce décret. Honorius y consentit et le cardinal fit desservir l'église d'Alet par douze chanoines séculiers. Sans doute, il est difficile de croire que Boson fût condamné à la légère, mais il faut bien reconnaître que, si l'abbé et quelques moines étaient coupables, les autres étaient innocents. Ces derniers portèrent leurs plaintes devant le tribunal du Pape. Ils durent attendre bien longtemps avant d'obtenir justice, mais en 1233, les abbés de Ripoll et de Grandselve, délégués par Grégoire IX, rétablirent les religieux dans leur monastère (1).

Le 28 septembre, le légat était à Citeaux. Il y rendit plusieurs décrets pour la réforme de l'abbaye de Roc de Solustré, au diocèse de Macon, appartenant aux chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Le petit nombre des religieux et leur pauvreté, les attaques réitérées des brigands, les guerres de religion avaient amené à Roc de Solustré un grand relâchement dans la discipline. Les chanoines eux-mêmes en étaient si persuadés que la plupart d'entre eux s'adressèrent au légat et le prièrent de mettre fin aux abus. Le remède semblait tout indiqué : c'était d'unir le petit monastère à la puissante abbaye de Cluny, située dans le voisinage. Les anciens religieux furent autorisés à revêtir l'habit clunisien; ceux qui refusèrent furent transférés ailleurs (2).

Le cardinal eut aussi le bonheur de mettre fin au dissentiment qui s'était élevé entre les abbés de Citeaux et de Clairvaux (3). Le différend eut son épilogue au chapitre général de 1222 : on y statua que toutes les prescriptions de la Charte de Charité relatives à la nomination et à la déposition des abbés seraient observées par tous et inviolablement. Pour qu'il ne pût rester le moindre doute à ce sujet, l'abbé de Clairvaux reçut l'ordre de rendre au chef de l'Ordre la lettre qu'il avait obtenue lors du concile de 1215, au mépris de la Charte de Charité, surtout parce qu'il s'y trouvait qu'on pouvait recourir « ad definitores ». L'abbé de Citeaux était prié, dans l'institution et la déposition de ses fils et dans tous ses

1. R. H. G. p. 128 et suiv. — *Gallia Christiana*, VI. Instr. p. 111. — Pressutti, II, p. 135. — Cf. Vaissète, III, p. 329.

2. Martène et Durand. — *Thes. nov. anecd.*, I, pp 898-901. Il ne paraît pas que cette abbaye devînt jamais florissante, elle est fort peu connue dans l'histoire de l'Ordre clunisien.

3. Meschet. (*Chap. de l'ordre de Citeaux*, p. XXXV, n°) donne une lettre de Conrad par laquelle « litem inter abbates Cistercii et Claravallis de præeminentia versatam dijudicat. » Cité par Bréquigny, *Table chronologique*, V, p. 185.

Digitized by Google

actes, de ne pas dépasser les limites fixées par les anciens Pères, et d'observer, dans tous ses points la Règle de saint Benoît et la Charte de Charité (1).

Non loin de Cîteaux, entre la Saône et la Tille, se trouvait l'abbaye de Bèze, fondée au VIIe siècle par les ducs de Bourgogne, et qui avait fait, pendant longtemps, la gloire du pays. Mais, depuis quelque temps, la ferveur avait fait place au relâchement, et des plaintes contre la conduite des moines de Bèze finirent par arriver aux oreilles du cardinal. Conrad confia la réforme aux abbés de Cîteaux, de Belleville et de Fontenay, qui durent bientôt reconnaître qu'une pareille tâche était au-dessus de leurs forces. Hugues de Montréal, évêque de Langres, n'obtint pas plus de succès. Le légat, après avoir pris le conseil des abbés de Cluny et de Tournus, chassa du monastère les religieux indignes, leur enjoignant de se rendre dans d'autres maisons. Il essaya de mettre un peu d'ordre dans le gouvernement temporel du monastère et fit appel aux Dominicains, qu'il avait connus dans le Languedoc, pour ramener la ferveur sous les cloîtres de l'abbaye. Cette tentative fut sur le point d'aboutir. Mais devait-on donner aux disciples de saint Dominique une ancienne fondation des fils de saint Benoît ? Il est certain que la règle Bénédictine rentra à Bèze et qu'elle y fut fidèlement observée dans la suite (2).

*
* *

Entretemps, des événements d'une incontestable importance s'étaient passés dans le pays des Albigeois. Amaury de Montfort, nous l'avons dit, avait offert au roi ce qu'avait conquis l'épée de son père et Conrad avait écrit au souverain pour le prier d'accepter. Honorius avait joint ses instances à celles de son légat, en termes plus pressants et plus vifs. Il rappelait les progrès de l'hérésie, les

1. Martène et Durand, *Thes. nov. anecd.*, IV, col. 1333 et 1336. En 1223, il fut interdit, sous les peines les plus graves, d'appeler contre les décrets de Chapitre général. Honorius III ratifia les décisions de Conrad (Pressutti II, p. 142).

2. Pressutti II, pp. 162, 164, 220, 221. — *Gallia Christiana*, IV, p. 709.— Bréquigny, *Table chronologique*, V, p. 214, où Conrad est désigné à tort sous le nom de Ruffinus. — Cf. Chapotin. *Histoire des Dominicains de la province de France*, p. 55. Nous croyons pouvoir rapporter à 1222 les premières tentatives de réforme faites par le cardinal, car la bulle « *Ex litterarum tenore* » du 15 septembre 1223 dit : « Reformationem... quam ipse Apos. Sedis Legatus *per Lugdunensem provinciam transitum faciendo* commiserat primum Clarevallensi et Fonteneti, necnon de Bellavilla abbatibus » (Pressutti, II, p. 162). Les essais de réforme d'Hugues de Montréal et l'expulsion des moines vinrent seulement ensuite. Est-ce en 1222 ou l'année suivante que Conrad fit certains statuts pour le paiement des dettes du monastère de Flavigny, tandis qu'il se trouvait « in eodem monasterio » ? (Pressutti, II, pp. 189 et 238 et Horoy, IV, p. 606). Nous ne pouvons l'affirmer.

Digitized by Google

efforts de l'Eglise pour enrayer le mal, l'obligation de défendre la vraie foi, le danger que couraient en France l'Église et la Royauté elle-même, et suppliait Philippe-Auguste d'unir au domaine royal les fiefs de Montfort. Il ajoutait que l'excommunication avait été lancée autrefois contre les comtes de Toulouse qui s'obstinaient dans leurs erreurs; enfin, promettait tous les secours qu'il pourrait donner (1).

Non content d'avoir fait appel à la puissance royale, Honorius s'adressa à toutes les villes de France, leur demandant de marcher contre les hérétiques. Les évêques qui prétendaient avoir reçu la dispense de payer les vingtièmes durent équiper un nombre équivalent de soldats. L'archevêque de Reims reçut l'ordre de publier la confiscation des terres des comtes de Toulouse, si le roi consentait à se mettre à la tête de la croisade (2).

Raymond VII s'émut. Il ne craignait ni Amaury de Montfort, qu'il savait trop faible, ni les peines ecclésiastiques dont il ne se souciait guère, mais il comprit que son sort était aux mains de Philippe-Auguste. Il écrivit au roi : « Je recours à vous comme à mon seul et principal soutien, à mon seigneur et maître, et si j'ose le dire, à mon parent ; je vous prie humblement d'avoir pitié de moi, et pour l'amour de Dieu, de vouloir me réconcilier avec la sainte Église, afin que la confiscation prononcée contre moi soit annulée et que je rentre en possession de mon héritage. Je prends à témoin Dieu et ses saints, que toujours, autant que je pourrai, je ferai ce que vous voulez. Je me serais volontiers rendu auprès de vous, mais, présentement, je ne le puis, malgré mon vif désir. Je prie votre Majesté de croire, en toute confiance, ce que vous diront de ma part les porteurs de ce message, Guy de Cavillon et Isnard Aldigarius (3). »

En même temps, Raymond VII écrivait au pape une lettre pour l'avertir que des envoyés ne tarderaient pas à lui porter sa soumission. Honorius s'empressa d'en informer Arnaud, archevêque de Narbonne, qui jouissait de sa confiance et qui devait jouer un rôle prépondérant dans les négociations. Il demandait surtout que le midi fût purgé des hérétiques, que les biens ecclésiastiques fussent rendus et que les conditions de paix devinssent acceptables pour le

1. R. H. G. XIX, p. 720. — *Raynaldi Ann. Eccles.*, anno 1222, n° 44. — Pressutti, II, p. 66.

2. Pressutti, II, pp. 66-70, passim.

3. Vaissète, III, p. 275 (Preuves).

Digitized by Google

Saint-Siège. Les archevêques, évêques et abbés reçurent une lettre semblable (1).

Sur ces entrefaites, le véritable chef des hérétiques, Raymond VI, vint à mourir. Il était à Toulouse, au mois d'août 1222, quand il fut frappé d'un mal qui l'enleva presque subitement. Tout d'abord, il perdit la parole, mais conserva la mémoire et la connaissance. Jourdain, abbé de Saint-Saturnin, étant venu le visiter, il tendit les mains vers lui en signe de dévotion. Les frères Hospitaliers de Saint-Jean survinrent, et étendirent sur lui leur manteau, qui portait une croix, il la baisa respectueusement et mourut presque aussitôt. On porta son corps dans la maison des Hospitaliers, mais comme il était excommunié, il ne reçut pas la sépulture ecclésiastique. Plus tard, son fils, réconcilié avec l'Église, prouva qu'il avait donné, sur son lit de mort, des signes de pénitence, mais il lui fut impossible d'obtenir que les restes mortels de Raymond VI reposassent en terre bénite (2).

***

Le légat était revenu dans le midi de la France. L'évêque de Béziers étant mort, il défendit au chapitre de procéder à l'élection sans l'autorisation du Pape. Il fut chargé de faire rendre justice au monastère de Saint-Pons de Tomières, qui avait eu à souffrir des déprédations du comte Raymond VII. Il informa aussi l'archevêque et le chapitre d'Aix que Rome approuvait le décret fixant le nombre des chanoines à vingt (3). Il reçut également la renonciation de Guillaume de Peire, évêque de Mende, dont le grand âge ne pouvait plus supporter le poids du gouvernement de son diocèse (4).

Au mois de Mars, se trouvant au palais épiscopal de Béziers, Conrad confirma un accord entre les religieuses dominicaines de Prouille et l'abbaye de Saint-Hilaire, dans le diocèse de Carcassonne. L'église de Saint-Martin de Limous avait appartenu autrefois à ce dernier monastère dont le supérieur, devenu suspect d'hérésie, s'était vu enlever tout ce qu'il possédait. Il lui fut aisé de prouver que ses moines et lui n'avaient, en nulle manière, aidé les hérétiques : ceux-

1. R. H. G. XIX, p. 727. — Vaissète, III, p. 282 (Preuves). — Pressutti, II, p. 84.
2. Guil. de Puylaurens ap. R. H. G. XIX, pp. 214 et 215. — Vaissète, III, p. 321.
3. *Gallia Christiana*, I, p. 816. — Pressutti, II, pp. 93, 94, 250. — Bréquigny, V, p. 188.
4. Pressutti, II, p. 5, cite une lettre du 27 sept. 1221, du pape au légat, l'autorisant à accepter la renonciation de Guillaume, « si eum regimini ecclesiae propter suam senectutem minus sufficientem invenerit et ecclesiam ipsam per electionem provideri faciat. » — Cf. *Gallia Christiana*, I, pp. 91, 92 et sq. (Instrum.). — Vaissète, III, p. 331. — Pressutti, II, pp. 221, 222.

Digitized by Google

ci avaient même presque entièrement détruit leur monastère. L'évêque d'Agde, choisi pour juge, rendit l'abbaye à ses anciens propriétaires, mais pour le bien de la paix, l'abbé Alboin consentit à céder à *Frère Dominique* Saint-Martin de Limous. Il faut croire que cet accord n'avait pas contenté les deux parties, car les religieuses de Prouille vinrent, dans la suite, se plaindre que l'abbé de Saint-Hilaire leur avait enlevé Saint-Martin de Limous, et obtinrent gain de cause. L'archevêque de Narbonne confirma la possession du prieuré aux religieuses et le cardinal approuva cette décision (1).

Le 1er mai 1223, tandis que Conrad se trouvait à Béziers, une heureuse nouvelle arriva jusqu'à lui : après de longues hésitations, Philippe-Auguste consentait enfin à imposer son intervention. Le cardinal lui écrivit aussitôt une longue lettre pour le remercier : « Nous étions environnés de dangers, dit-il, et nous attendions la mort à chaque moment, quand un courrier est venu jusqu'à nous. Il nous a fait part d'un événement qui nous a consolés de toutes nos misères : le projet de votre Majesté de convoquer à Melun les prélats et les barons de son royaume, pour porter secours à un pays qu'une horrible désolation menace, si le Seigneur ne nous envoye le secours de votre puissance royale. Nous étions courbés sous le poids de la tristesse, et maintenant, les yeux levés vers le ciel, nous rendons grâces au Tout-Puissant, qui tient dans ses mains le cœur des rois. Dieu a voulu se servir de vous, qui tant de fois avez apporté le salut

1. *Gallia Christiana*, VI, pp. 64 et 1012. — Bern. Guy, *Hist. fund. Conventuum Prædic.* ap. Martène et Durand. (*Veterum Scriptorum amplissima Collectio*, VI, pp. 441-442.) — Cf. Vaissète, III, p. 329.

Le nom de saint Dominique nous amène à dire notre opinion sur certains récits touchant les rapports de notre légat avec l'ordre naissant des Frères-Prêcheurs. La légende se trouve, une fois de plus, en contradiction avec l'histoire. Inutile de réfuter la fable qui fait du légat un condisciple de saint Dominique, condisciple d'une vie licencieuse, converti par les prières du saint. (Quétif et Echard, *SS. Ord. S. Dominici*, I, p. 29 et *Acta Sanctorum*. Août, I, pp. 390 et 391, rapportent, en la réfutant, cette absurdité.) Nous ne nous arrêterons pas davantage à Bucelin qui nous raconte une apparition de la sainte Vierge à Conrad, pour le remercier d'avoir pris la défense des Dominicains. D'autres nous rapportent le fait suivant : « Il arriva qu'un légat du Siège apostolique, Conrad, de l'ordre des Cisterciens, vint à Bologne. Il alla au couvent des Frères-Prêcheurs où on le reçut avec les honneurs dus à son rang. Un doute entra dans son esprit, il ne comprenait pas pourquoi ce nouvel Ordre avait été fondé. Se trouvant dans l'église, il demanda un livre, on lui donna un missel, il l'ouvrit après avoir fait le signe de la croix, et en tête de la page, il lut : « Laudare, benedicere et praedicare. » C'en fut assez : ses doutes s'évanouirent et il devint un des plus grands protecteurs de l'Ordre. » Thomas de Cantimpré (*Lib. I de Apibus*, cap. 9) et Fisen (*Flores ecclesiae Leodiensis*, p. 431) se trompent en indiquant Paris comme l'endroit où se fit ce miracle. (Quétif et Echard, I, 29). Nous hésitons beaucoup également à admettre que Bologne ait été le théâtre de ce fait : cette ville ne se trouvant pas sur la route de France. De plus, l'ordre des Dominicains avait été approuvé par le pape en 1216; comment le cardinal pouvait-il se demander pourquoi il avait été fondé ?

Digitized by Google

à la terre, pour rendre la liberté à la sainte Église catholique, captive dans le pays des Albigeois et pour honorer, plus que tout autre royaume, celui des Francs, en augmentant votre gloire. Vos ancêtres ont toujours mis leurs armes au service de l'Église : leur renommée resplendira d'un nouvel éclat et la couronne de France, parmi ses plus beaux titres de gloire, pourra revendiquer l'honneur d'avoir affranchi l'Église, dont un grand roi aura combattu les ennemis. Nous nous jetons à genoux, nous nous répandons en sanglots pour supplier votre royale Majesté de ne pas être infidèle à la grâce que Dieu lui a inspirée. Les hérétiques sont devenus si forts et si nombreux que l'Église de France tout entière est menacée, si vous ne venez à son secours. Les ennemis de Dieu et les vôtres assiègent Penne et Verdun, les villes appellent les ennemis et les reçoivent dans leurs murs. Aussi, nous vous supplions, par le sang de Jésus-Christ de venir à notre aide (1).

« Il ne paraît pas, dit le savant historien du Languedoc, que le roi se soit beaucoup empressé d'envoyer au légat les secours qu'il demandait (2). » Ce dernier suivit le comte de Montfort, qui, traversant le diocèse d'Albi, marcha au secours de Penne en Agenois. En passant, les soldats détruisirent le château de Lescure et prirent la forteresse de Déodat Alaman et la garnison, mais ils durent reculer devant ceux qui assiégeaient Penne. Enfin les deux chefs, las sans doute de faire une guerre qui durait depuis si longtemps, convinrent d'une trêve et décidèrent qu'on se réunirait d'abord à Saint-Flour, puis à Sens, pour traiter des conditions de paix (3).

La conférence de Saint-Flour n'aboutit à aucun résultat. Quant à celle de Sens, le légat envoya une lettre à Thibaut, archevêque de Rouen et à ses suffragants, pour leur demander d'y comparaître (4). Cette assemblée fut solennelle, plus de vingt évêques y

1. Vaissète, III, p. 278 (Preuves). Le *Gallia Christiana*, IV, p. 970, dit que le 3 mai, Conrad donna, à Vézelay, la bénédiction abbatiale à Bérard, ancien prieur de Noirmoutier et de Saint-Pourçain, élu abbé de Tournus. La date est sans doute fautive, il est peu admissible que Conrad ait été le 1er mai à Béziers et le 3 à Vézelay.

2. Idem, p. 332.

3. Guillaume de Puylaurens ap. R. H. G. XIX, 215. Amaury et Raymond VII conclurent un traité au commencement de 1224 (Vaissète III, p. 285 (Preuves). Le Pape, ayant appris que la guerre touchait à son terme, écrivit au légat pour lui recommander les intérêts de l'Église. Il lui prescrivit spécialement de maintenir les droits de l'évêque de Viviers sur les châteaux de Fanjau et de l'Argentière et leurs dépendances (Pressuti, II, pp. 97 et 141). — R. H. G. XIX, p. 732. —Vaissète, III, 282.

4. Cette lettre est datée de Provins le 26 juin 1223. Elle se trouve dans le *Gallia Christ.* XI inst. 32, et dans Martène et Durand, *Thes. Anecd.*, I, p. 901. Nous croyons inutile de la reproduire : comme la plupart des lettres de cette époque, elle est remplie de réminiscences de la Bible et dit peu de choses en beaucoup de mots.

Digitized by Google

assistèrent. Mais, les délibérations à peine commencées, Philippe-Auguste, désireux d'y prendre part, demanda son transfert à Paris (1). Après avoir tant travaillé pour la cause de l'orthodoxie, après avoir tant souffert de périls et de dangers de toute sorte, après avoir subi tant d'épreuves, après avoir tant de fois sollicité en vain la protection royale, le légat pouvait enfin espérer que l'aurore d'un jour meilleur allait luire à ses yeux. Mais hélas ! sans que rien fît prévoir une mort aussi prompte, le roi s'éteignit à Mantes, le vendredi 14 juillet 1223, après un long règne bien glorieux pour la France. Les traditions de l'ancienne monarchie voulaient que son corps reçût la sépulture à Saint-Denys. Une foule immense assista à ses funérailles ; on y remarqua Jean de Brienne, roi de Jérusalem et un grand nombre de hauts dignitaires. Guillaume, archevêque de Reims, et le légat Conrad, chantèrent en même temps la messe à deux autels différents, mais le chœur et les chantres répondirent comme si un seul officiait (2). Dans la longue lutte de religion qui dévasta une grande partie de ses États, le roi se rangea toujours ouvertement sous l'étendard de l'Église, mais les secours qu'il accorda aux catholiques furent bien faibles, quand ils n'étaient pas nuls. Redoutait-il de voir les Anglais recommencer la guerre, quand ses troupes seraient dans le Languedoc ? Craignait-il de ne pouvoir venir à bout de la puissance des comtes de Toulouse ? Prévoyait-il que les événements ajouteraient les belles provinces du Midi au domaine royal? Il est difficile de le dire. Quoi qu'il en soit, il légua par testament vingt mille, d'autres disent trente mille livres au comte de Montfort.

Le nouveau roi, Louis VIII, fut sacré à Reims, le 6 août suivant (3). Le légat demanda au roi de s'occuper de la guerre Albigeoise, car les prélats de France avaient résolu de venir au secours de la cause catholique, s'il voulait donner son appui. Le souverain

1. C'est du moins l'opinion générale, bien que les preuves fassent défaut. Cf. Mansi, *Ampl. Collect. Concil.* XXII, p. 1201. — Vaissète, III, p. 333. — Héfelé, *Histoire des Conciles* VIII, p. 186 (traduction française).

2. Ex *chronico Turonensi* ap. R. H. G. XVIII p. 303. — Guillaume de Nangis ap. R. H. G. XX, 762, 763.—*Cononis Lausannensis notæ*, ap. Pertz, SS. XXIV, p. 782.—*Chronic. Albrici monachi interpolata*, Pertz SS. XXIII, p. 913. — Guillelmus Armoricus, ap. R. H. G., XVII, pp. 115 et 116.

3. Vaissète dit que le légat fut présent au couronnement. Mais la source citée (Albric, Trium-Fontium monachi. Pertz, SS. XXIII, p. 913) dit seulement: « Qui (Ludovicus VIIIus) coronatus est Remis, 8e Idus Augusti. Extunc supradictus legatus (Conradus) Romam revertitur ». Le savant historien de Louis VIII, M. Petit Dutaillis, ne mentionne pas la présence du légat. — Il y a une erreur de date dans Bréquigny (*Table chronologique*, V, 200) d'après qui le cardinal, étant à Brioude en Auvergne, le 17 juillet 1223, aurait donné des lettres au chapitre de cette ville, approuvant une donation.

Digitized by Google

se montra favorable et fit parvenir dix mille marcs à Montfort pour la continuation de la guerre. Conrad assura à Louis que le pape était décidé à faire tout ce qu'il désirait, en vue de la croisade. Les espérances du cardinal furent-elles déçues ? En tout cas, il n'était pas content ; sa lettre à Honorius III l'indique suffisamment : « J'ai récemment envoyé un courrier à Votre Sainteté pour lui dire que le jeune comte de Toulouse, plus fourbe que jamais, repousse la paix qu'il a demandée et rompt ce que lui-même paraissait avoir fait. Je vous ai dit aussi que, sans tarder, des envoyés bien instruits informeraient Votre Sainteté de l'état, je devrais dire de l'anéantissement des affaires de la paix et de la foi. De nouveaux maux demandent de nouveaux remèdes et la nouvelle situation exige de nouveaux secours. Les événements récents ont fait sombrer la cause de la foi. J'ai demandé l'avis des prélats, comme vous me l'avez recommandé ; ils conseillent mon retour à Rome ; j'attendrai cependant vos instructions que je vous prie de me faire parvenir par ceux qui vous porteront ces lettres. Je prie Votre Sainteté de ne pas s'étonner si je ne l'ai pas prévenue : la soudaineté de ce qui s'est passé ne m'a pas laissé de temps et me presse maintenant de retourner auprès du Siège apostolique, comme je pourrai vous l'exposer plus au long dans quelque temps. Je vous prie avec les plus grandes instances de renvoyer le plus tôt possible les courriers qui vous porteront ces lettres afin qu'ils me fassent connaître exactement si vous désirez que je continue ma route ou que je revienne sur mes pas. Je dois ajouter que s'ils ne reviennent pas au plus vite en m'intimant votre volonté expresse, je continue mon chemin vers Rome (1). »

Honorius III se rendit aux désirs si fortement exprimés par son légat. Le 10 septembre, il lui écrivait : « Vous nous annoncez que des événements imprévus vous obligent à revenir. Nous ne pouvons vous dire notre pensée parce que votre lettre n'entre dans aucun détail, mais comme vous avez pour vous guider l'avis des prélats et que vous connaissez mieux que nous toutes les circonstances, nous vous laissons le soin de décider vous-même si l'intérêt de la foi demande votre retour ou la prolongation de votre séjour (2) ».

Libre d'agir à son gré, Conrad continua sa route vers l'Italie (3).

---

1. R. H. G. XIX, p. 736.
2. R. H. G. XIX, p. 737. — Pressutti, II, 161.
3. Le 1er septembre, il avait écrit de Châlons au Chapitre de Narbonne pour l'informer qu'il pouvait conserver la couronne, les croix et les objets précieux qu'il lui avait donnés en gage pour les trois mille livres melgoriennes qu'il lui devait.

Digitized by Google

Il passa par Dijon (1) et par Vienne, où il renouvela les prescriptions déjà faites pour la réforme du monastère d'Alet (2). Au commencement de décembre, il avait revu Honorius III et lui avait rendu compte de sa légation (3).

Si l'on envisage uniquement le but que le légat poursuivait, il faut bien reconnaître que le succès n'avait point récompensé ses efforts. La victoire s'était mise, avec une persistance qui ne se démentit pas, sous la bannière des comtes de Toulouse, et le pauvre Amaury de Montfort en était réduit ou bien à s'incliner devant les conditions de Raymond VII ou à remettre de nouveau son sort aux mains du successeur de Philippe-Auguste. Reconnaissons toutefois que les chefs catholiques et le légat avaient soutenu la lutte avec un invincible courage, que le cardinal n'avait trouvé d'appui ni auprès du roi, ni auprès du comte de Champagne, et qu'Honorius n'avait pu faire que bien peu pour lui. Abandonnés à eux-mêmes, les catholiques luttèrent jusqu'au moment où il fallut céder. Amaury de Montfort, accablé par les revers, finit par renouveler l'abandon de ses droits au roi ; il devait, plus tard, porter l'épée de connétable. Raymond VII chercha à se réconcilier avec l'Église ; en 1229, le légat lui donna l'absolution. La réconciliation avec le pouvoir spirituel se fit en même temps que sa réconciliation avec le pouvoir temporel. La même année, le comte de Toulouse s'humilia devant Blanche de Castille, régente au nom de son jeune fils Louis IX. Le traité de Meaux lui imposait de dures conditions : « raser les murs de Toulouse et de trente autres villes du Languedoc, remettre pendant dix ans son château de Toulouse aux mains du roi ; s'obliger à poursuivre les hérétiques et les seigneurs qui continueraient à favoriser l'hérésie, se réconcilier avec l'Église et s'engager à combattre pendant cinq ans en Palestine, marier sa fille unique avec un frère du roi de France qui deviendrait par là, en toute certitude, l'héritier du comté toulousain, telles étaient les conditions auxquelles la royauté voulait bien laisser à Raymond VII la jouissance de la moitié occidentale du Languedoc (4). » La politique de Philippe-Auguste triomphait.

(La fin prochainement.) D. AMBROISE CLÉMENT.

1. Bréquigny, *op. cit.* V, 201.
2. *Gallia Christiana*, VI, p. 113 (Instrumenta).
3. Le 13 décembre le pape écrivit à Louis VIII pour le remercier d'avoir pris l'engagement de défendre les catholiques, « sicut Conradus Portuensis episcopus coram Papa et fratribus exposuit » Pressutti, II, 183.
4. Lavisse et Rambaud. *Histoire Générale*, II, p. 382.

Digitized by Google

MÉLANGES.

I. UN PROLOGUE INCONNU DES ÉPITRES CATHOLIQUES.

LE meilleur connaisseur de la bible latine, Samuel Berger, a montré plus d'une fois l'importance de toutes ces parties extérieures de la bible : de l'ordre des livres, des sommaires, des divisions, de la stichométrie, des indications liturgiques, etc., qui permettent de classifier aisément les manuscrits, d'en déterminer souvent la date et le lieu d'origine. Dans son dernier livre il disait que de toutes ces parties extérieures les préfaces sont la plus importante : « Il y a là toute une littérature biblique, toute une collection d'introductions historiques, plus ou moins scientifiques, à tous les livres de la Bible (1) » et plus loin : « On fera peut-être encore, dans les *initia* de nos préfaces bibliques, plus d'une découverte intéressante (2). »

Mais des *initia* connus peuvent cacher des textes encore inédits. Mon savant confrère et ami dévoué, dom G. Morin, m'engage à publier un texte qu'il a trouvé dans le codex Ambros. E 51 Inf. fol. 109v, col. 1, où il est mêlé à divers passages de saint Jérôme sur les auteurs des Épîtres catholiques. Le manuscrit est du XIe siècle ; il mériterait une étude au point de vue du texte biblique, notamment des Actes des apôtres, et surtout au point de vue des indications liturgiques. S. Berger indique ce codex parmi les 1200 manuscrits consultés, mais semble n'avoir rien vu de particulier.

Canones noui testamenti primus Petrus scripsit, secundus Iacobus, tertius Matheus, quartus Iudas, quintus Paulus, sextus Barnabas, septimus Lucas, octauus Marcus, nonus Iohannes. Quare primus Iacobus in ordine epistularum ponitur cum primus
5 Petrus in ordine canonis scripsit? Hac de causa fuit prerogatiua apostolici ordinis, ut quidam interpretantur significat uel prestantius est ut adfirmant alii, ut Petrus ponatur primus, cum

1. *Les préfaces jointes aux livres de la Bible.* Paris, 1902, p. 5.
2. Page 26.

Digitized by Google

primus scripsit. Dicunt quidam epistula Iacobi quod ab alio sit edita sub eius nomine, quorum opinio falsa est,

5 scripsit] *il faudrait* scripserit; *j'ai supplé le point d'interrogation qui manque dans le ms.* — Hac de ..... significat] *le texte est corrompu ; on peut corriger* : causa fuit prerogatiua apostolici ordinis, ut quidam interpretantur, uel, etc. ; *comme l'incidente* ut affirmant alii *est aussi encadrée dans la proposition principale, il semble préférable d'écrire :* Hac de causa : prerogatiua ap. ord., ut qu. int., significatur. 8 scripsit] *ms :* scripsi, *pour être correct il faudrait* scripserit ; *j'ai supprimé le point d'interrogation qui se trouve dans le ms. après* scripsi.

La petite liste qui commence la pièce est intéressante à plus d'un titre. Déjà le premier mot retiendra l'attention des philologues. D'après l'étude très fouillée que Zahn a faite au sujet de l'emploi du terme « canon », l'application régulière et technique de ce mot ne se rencontre pas avant la seconde moitié du IVe siècle. Chez les Grecs il a été employé ordinairement dans le sens de catalogue. Il apparaît pour la première fois en Occident chez Priscillien, Philastre, Rufin, Augustin, qui a conscience d'employer un mot nouveau : solis eis scripturarum libris, qui jam canonici appellantur (epist. 82, 3). Les Latins se distinguant des Grecs appelèrent « canon » la bible elle-même ; ainsi Jérôme écrit : canonem hebraicae veritatis... notariis dedi describendum (ep. 71, 5) (1). Il faut remarquer cependant que ce mot se rencontre plusieurs fois dans les argumenta monarchiens des évangiles ; or, van Dobschütz et Corssen suivis par Harnack et Bardenhewer (2) les placent dans la première moitié du IIIe siècle et en tout cas il serait difficile d'en retarder la date de plus de cent ans. Ici le mot est au pluriel dans le sens de livre canonique, je ne connais point d'autre exemple de cet emploi. Faut-il peut-être supposer que le texte primitif était : « canon novi testamenti : primus Petrus scripsit, etc. » ? La conjecture ne me semble pas improbable.

Passons au contenu. Cette liste veut nous donner l'ordre chronologique des auteurs inspirés du nouveau testament. On comprend aisément que l'ordre des livres dans les manuscrits ait pu exercer quelque influence sur des théories de ce genre. Je ne puis pas à propos de trois lignes écrire toute une histoire du canon ; cependant il est nécessaire d'indiquer en quelques mots la disposition du canon et les traditions ou hypothèses chronologiques dans les principales

1. Zahn, *Grundriss der Geschichte des neutest. Kanons.* Leipzig, 1901, p. 1 ss.

2. von Dobschütz, *Studien zur Textkritik der Vulgata.* Leipzig, 1894, p. 91. Corssen, *Monarchianische Prologe zu den vier Evangelien*, Leipzig, 1896, p. 63 sq. Harnack, *Die Chronologie der altchristl. Literatur.* Leipzig, 1904, p. 201 sq. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchl. Literatur.* Fribourg, 1903, p. 558.

Digitized by Google

églises pour déterminer l'origine de notre texte. Avant tout distinguons trois groupes :

Mathieu, Luc, Marc, Jean ;
Paul, Barnabé ;
Pierre, Jacques, Jude.

Pour cet ordre chronologique des évangiles, je ne connais qu'un témoignage parallèle : celui de Clément d'Alexandrie. D'après Eusèbe (*Hist. eccl.*, VI, 14, 5,) il rapportait dans ses Hypotyposes une tradition qu'il avait reçue des anciens presbytres, à savoir que les évangiles qui contiennent la généalogie du Seigneur furent écrits les premiers. Mais déjà son disciple Origène dit qu'il a appris par tradition que les évangiles se sont succédé dans cet ordre Mt., Mc., Lc., Jo., (Eusèbe, H. e., VI, 25, 3). Sur ce point l'Orient et l'Occident sont d'accord : le Canon de Muratori à Rome, S. Irénée en Gaule, S. Augustin en Afrique, S. Jean Chrysostome à Constantinople, S. Éphrem en Syrie, S. Épiphane en Chypre, S. Jérôme qui avait voyagé partout, tous affirment cette chronologie.

L'Ambrosiaster, que D. Morin et, après lui, A. Souter proposent d'identifier avec Decimius Hilarius Hilarianus, donne l'ordre : Mt., Lc., Mc., J. ; et Souter (1) rapproche ce témoignage de celui de Clément d'Alexandrie. Il y a cependant une différence notable, car l'Ambrosiaster insinue suffisamment que cet ordre n'est pas chronologique : « Evangelium ordinatione colligitur magis quam tempore », et donne ensuite des raisons de convenance pour l'ordre proposé (2 quaest. novi test. 2). Vis à vis de cette quasi-unanimité en faveur de la succession chronologique, il y en a une autre non moins remarquable : sauf le codex *k* d'origine africaine, tous les manuscrits de l'ancienne version latine donnent les évangiles dans l'ordre : Mt., J., Lc., Mc. (2). Cette succession canonique est également attestée par les vieux arguments romains du IIIe siècle. Personne n'ignorait que Jean avait écrit le dernier, on n'avait pas de tradition bien nette sur les circonstances dans lesquelles l'évangile de S. Luc fut rédigé ; ainsi on comprend comment un Latin, trompé par la disposition des manuscrits, ait pu croire à la chronologie Mt., Lc., Mc., J.

On sera peut-être tenté d'identifier Barnabé qui suit immédiatement Paul avec l'auteur de la lettre qui court actuellement sous ce nom. Mais cette lettre n'eut jamais d'autorité canonique en Occi-

1. *A study of Ambrosiaster*. Cambridge, 1905, p. 197.
2. Scrivener, *A plain introduction to the criticism of the N. T.* 4th ed. Londres, 1894, p. 45.

Digitized by Google

dent. En Orient elle fut surtout en honneur à Alexandrie dont on connaît l'indulgence excessive pour les apocryphes. Clément l'expliqua dans ses Hypotyposes, comme si c'était un écrit inspiré. Notons cependant qu'il la plaça avec et selon toute apparence après les lettres catholiques et qu'il se permit de révoquer en doute certain détail de l'hyène qui change de sexe. La soi-disant lettre de Barnabé paraît donc avoir été un moment sur les vagues frontières du canon biblique. Peu après, Origène a déjà conscience de l'opposition des autres églises contre cette lettre ; il la place parmi les ἀντιλεγόμενα, bien que parfois il l'assimile encore aux lettres catholiques. Elle leur est adjointe aussi dans le Canon Claromontanus ; dans le codex Sinaïticus elle suit l'Apocalypse et forme avec le Pasteur un simple appendice extracanonique. A Alexandrie cet appendice, toujours dangereux, fut définitivement amputé par S. Athanase. En aucun endroit et en aucun temps on ne se serait avisé de placer cet apocryphe entre Paul et Luc.

Il ne reste plus qu'une possibilité : c'est d'identifier notre Barnabé avec l'auteur de la lettre aux Hébreux. Celle-ci, quand elle parvint à s'introduire dans le Canon, fut toujours jointe aux épîtres de Paul, de même qu'ici Barnabé est joint à Paul. Et comme depuis quelques années de différents côtés on propose Barnabé comme auteur de cette célèbre lettre, il est curieux de constater que d'anciens témoignages sont retrouvés qui appuient cette attribution. Tertullien, révolté contre Rome, avait écrit : receptior apud ecclesias epistola Barnabae (pud. 20). Longtemps on ne voulut voir dans ces mots qu'une singularité du fougueux africain et cependant il faut bien se dire que Tertullien parlant d'une façon si catégorique devait s'exprimer de façon à être compris par les Romains auxquels il s'adressait. La même attribution se rencontra dans les soi-disant tractatus Origenis édités par Batiffol (p. 108) ; mais il est possible que ce détail ait été emprunté par le compilateur à l'une ou l'autre de ses sources. Notre texte tient aussi pour Barnabé, et c'est là, je pense, son principal intérêt.

Le troisième groupe est formé des lettres catholiques. En Orient on donnait ordinairement le premier rang à la lettre de Jacques. Alexandrie fait exception jusqu'à S. Athanase : les Adumbrationes de Clément avec l'ordre 1 Pierre, Jude, 1 et 2 Jean ; Origène qui donne Pierre, Jacques, Jude, Jean (Hom. in Josue 7, 1), se rapprochent en un point de l'Occident qui donne la préférence à Pierre. Le Canon romain de l'année 382, le Canon Claromontanus qui est encore plus ancien donnent l'ordre : Pierre, Jacques,

Digitized by Google

Jean, Jude. Le prologue pseudo-hieronymien *Non idem ordo est* témoigne aussi qu'à son époque l'épître de Pierre précédait *in latinis codicibus*. Quand la version de S. Jérôme supplanta l'ancienne version, l'ordre grec remplaça l'ordre latin pour les épîtres catholiques aussi bien que pour les évangiles.

La phrase qui suit est une question assez naturelle chez un lecteur habitué à voir l'épître de Jacques en tête, mais c'est là précisément ce qui la rend suspecte. La comparaison avec la suite du prologue ne fera que confirmer cette impression. Remarquons ici la ressemblance avec le célèbre argumentum de Matthieu: « Mattheus ex Judaea sicut in ordine primus ponitur, ita euangelium in Judaea primus scripsit. » Mais ce n'est ici évidemment qu'une imitation.

Le texte de la réponse est visiblement corrompu ; mais, chose plus curieuse, la réponse ne cadre pas du tout avec la question. Celle-ci suppose que Jacques précède ; celle-là suppose que Pierre précède et explique pourquoi. Deux motifs sont allégués: la « prerogativa apostolici ordinis » qui ne convient qu'à Pierre, et l'ordre historique. Je ne puis m'empêcher de comparer ce que dit la préface du *tractatus Hilarii in septem epistolas canonicas* : « Cur in principio ponitur Iacobus ? Non apostolorum differentiam, non scribendi ordinem, sed dignationem ecclesiae (1). »

L'auteur défend aussi l'authenticité de l'épître de Jacques que quelques-uns considéraient comme pseudépigraphe. S. Jérôme dit de même de l'épître de Jacques « ab alio quodam sub nomine eius edita asseritur. » (de viris ill., c. 2).

Notre texte s'arrête ici : ce qui suit dans le manuscrit de Milan est emprunté à la lettre de S. Jérôme à Paulin. On soupçonne naturellement que nous n'avons qu'un fragment, que primitivement il était question aussi des autres épîtres catholiques. Je suis persuadé qu'il était même question de tous les auteurs du nouveau testament qui sont nommés dans la liste du début ; ce qui explique pourquoi le fragment s'arrête précisément ici. Celui qui inséra le premier notre texte dans le prologue des épîtres catholiques remarqua qu'après Jacques suivait une notice sur l'évangile de Matthieu qui ne l'intéressait plus.

Pour conclure, que faut-il penser de la composition et de l'origine de cette pièce ? La question touchant la place de S. Jacques est une interpolation. Les notices sur Pierre et Jacques ont l'air de

1. *Spicilegium casinense*, III, 1, 1897. p. 207.

Digitized by Google

bribes recueillies à droite et à gauche. La petite liste semble la partie la plus ancienne. Je veux résister à la tentation de la vieillir plus qu'il ne faut ; d'ailleurs cette sèche nomenclature de trois lignes se prête malaisément à la recherche trop curieuse d'un auteur ou d'une date. La place accordée à Pierre en tête de toute la liste trahit évidemment une origine romaine ou au moins italienne, qui est confirmée par l'ordre des évangiles. On ne songera guère au Ve siècle qui devait attribuer la lettre aux Hébreux à S. Paul; je m'arrêterais de préférence au IVe siècle auquel se prêtent tous les détails du morceau, le IIIe siècle n'est peut-être pas impossible.

D. DONATIEN DE BRUYNE.

II. ÉPIGRAPHIE CHRÉTIENNE.

I. La plus ancienne inscription chrétienne a date certaine, en Afrique.

La plus ancienne inscription chrétienne à date certaine, en Afrique, est, au jugement de tous (1), une épitaphe trouvée à Tipasa, dans la Maurétanie ; elle est ainsi libellée :

RASINIA
SECVNDA
REDD XVI
KAL NOVEM
PCLXXXXVIIII

Rasinia Secunda redd(idit spiritum)
XVI Kal(end.) Novem(bris) [*anno*] *p(rovinciae)*
199.

1. A. Berbrugger, dans la *Revue Africaine*, 1867, t. XI, p. 487 ; De Rossi, dans *Bull. di arch. crist.*, 1873, p. 72, 150 ; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, 9289 ; *addenda* : p. 974 ; *supplem.*, n. 20856 ; L. Duchesne, dans les *Précis historiques*, 1890, p. 523-531 ; et dans les *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1890, p. 116 ; S. Gsell, *Tipasa*, dans les *Mél. d'arch. et d'hist.*, 1894, p. 313 ; P. Monceaux, *Hist. litt. de l'Afrique. chrét.*, in-8°. Paris, 1902, t. II, p. 121, note 3 ; H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, in-12, Paris, 1904, t. I, p. 389.

Digitized by Google

Le millésime de l'ère provinciale de Maurétanie étant en retard de 39 années sur celui de l'ère chrétienne nous donne, d'après celle-ci, la date de l'année 238 après J.-C. C'est dans cette même province de Maurétanie Césarienne que nous allons rencontrer une autre épitaphe chrétienne datée, plus ancienne que celle que nous venons de transcrire. Celle-ci provient de la ville qui, après s'être appelée Auzia pendant la domination romaine et Sûr Roslan ou Sour Ghozlan pendant la domination arabe, est devenue aujourd'hui Aumale (province d'Alger).

Auzia était une ville déjà ancienne au début de notre ère. En l'année 24, Tacfarinas fut vaincu par Dolabella devant Auzia (1). Au IIe siècle, Auzia, devenu un municipe important (2), fut, sous Sévère et Caracalla, élevé au rang de COL*(onia)* SEPTIMIA AVR*(elia)* AVZIENSIVM (3). Au IVe siècle, la ville perdit de son importance et Mommsen fait observer qu'on n'y a relevé aucune inscription chrétienne (4). Toutefois, avant de souscrire à cette assertion, nous devons citer le texte suivant (5) :

D buste féminin M buste masculin S

OB MEMORIAM SVLPICIAE LL VIC
TORIAE · GAIVS · IVLIVS · FELIX · MARI
TVS · EIVS · SEPVLCRVM · FECIT
5 QVASI AMANTISSIMAE AC KARISSIMAE
ET DVLCISSIMAE QVONDAM · CON
IVGI SVAE DEPOST CVIVS MOR
TE FILI SVPERSTITES · N̄ · V · ET
NEPOTES · X · TENERSI SVNT HAEC DE
10 ESSIT DIE VII IDVS IANVARIAS PCLXXX
VIII VIXIT ANIS L N VOTVΛ SOLVIT

D(is) M(anibus) [*s(acrum)*].

Ob memoriam Sulpiciae L. l. Victoriae Gaius Julius Felix maritus ejus sepulcrum fecit quasi amantissimae ac carissimae et dulcissimae quondam conjugi suae, depost cujus morte(m) fili(i) superstites n(umero) V et nepotes X ten(e)r(i) si(ti) sunt. Haec de[*c*]*essit die VII idus Januarias* [*anno*] *p(rovinciae) CLXXXVIII. Vixit an(n)is L n(umero). Votum solvit.*

1. Tacite, *Annal.*, l. IV, c. XXV.
2. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9046, 9049.
3. *Id.*, t. VIII, n. 9062 ; cf. n. 9014, 9020, 9023, 9044. 9047, 9048, 9068, 9069.
4. *Id.*, t. VIII, p. 769.
5. *Id.*, t. VIII, n. 916..

Digitized by Google

Cette inscription est gravée sur un cippe mesurant $0^m.63$ en hauteur sur $0^m,59$ en largeur. Son caractère chrétien a été méconnu par Wilmanns et par Mommsen qui ont discuté et résolu avec bonheur quelques obscurités du texte. Il n'y a pas lieu d'invoquer en témoignage de paganisme les sigles D. M. S. qui ont été employés très souvent par les chrétiens jusqu'à la paix de l'Église (1). La formule *Votum solvit* a des analogues, par exemple : *Quo(d) promisit fecit,* sur une inscription chrétienne entre Calama et Cirta (2). Il n'y a donc aucune conclusion à en tirer. A la 9e ligne Wilmanns a cru pouvoir lire TER ERSI SVNT. Mommsen est revenu sur le texte et il a proposé pour les lignes 7 et 9 la lecture suivante : *depost cujus mortem fili superstites (scilicet matri) n(umero) V et nepotes X tener(i) si(ti) sunt* (3). Et il interprète ainsi le premier mot : *de post* id est *depuis* (4) ; en conséquence il faudrait traduire : *de post cujus mortem....* « depuis sa mort (à Sulpicia) cinq fils qui lui avaient survécu et dix petits-fils en bas âge sont venus prendre place dans ce tombeau ». Cette lecture donne lieu à bien des hésitations.

Si on étudie le texte entier, on y remarque deux mentions plus fréquentes sur les marbres chrétiens que sur les marbres païens. C'est d'abord la date du jour de la mort, sept des ides de janvier, date que les païens évitaient ordinairement de rappeler à cause de la tristesse sans compensation qui désormais s'attachait à pareil jour, tandis que les fidèles voyaient dans ce même jour un anniversaire béni, le *dies natalis,* le jour de l'admission du saint devant Dieu ; c'est pourquoi ce jour ne marquait pas la mort mais le commencement de la vie véritable. Nous lisons ensuite le nombre d'années de la défunte exprimé en chiffres ronds : « Elle a vécu 50 ans. » Cette façon de s'exprimer est également très éloignée des habitudes païennes qui poussaient la minutie jusqu'à énumérer les années, les mois, les jours et souvent même le nombre d'heures, de minutes et de *scrupuli* de la durée totale de la vie. Les chrétiens sachant que ce calcul minutieux répondait à des croyances superstitieuses touchant l'état des constellations à l'instant de la naissance, affectaient volontiers de négliger tout ce détail et se contentaient de dire : « Un tel a vécu tant d'années, plus ou moins. » L'usage, parmi les chrétiens d'Afrique, d'employer, quand il s'agit

1. H. Leclercq, dans *Dict. d'arch. chrét. et de liturg.*, t. I, au mot *Abréviations*, col. 171 sq.
2. F. Cabrol et H. Leclercq, *Monum. eccles. liturg.*, t. I, n. 2818.
3. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 974.
4. *Id.*, t. VIII, p. 785.

Digitized by Google

de la supputation de la durée de la vie, un chiffre rond, et en particulier le chiffre de la dizaine la plus rapprochée de l'âge exact du défunt, est un fait connu et établi (1). Mais ce ne sont là encore que des présomptions. La date et le lieu d'origine de l'inscription n'ont également rien d'incompatible avec son christianisme. Nous avons dit que l'épitaphe de Rasinia Secunda avait été trouvée dans la Maurétanie Césarienne, et qu'elle appartenait à l'année 238. On ne saurait donc invoquer contre l'inscription de Sulpicia Victoria son excentricité par rapport à Carthage, centre et origine de tout le christianisme africain, puisque Auzia se trouve dans la même province de Maurétanie Césarienne et que les deux inscriptions sont contemporaines. Celle de Sulpicia Victoria est datée, d'après l'ère provinciale de Maurétanie, de l'année 188, ce qui, en ajoutant la différence de 39 années, reporte à l'année 227 après Jésus-Christ, c'est donc une antériorité de onze années sur l'inscription de Rasinia Secunda.

Nous pourrions encore appuyer la probabilité du christianisme à Auzia dès le commencement du IIIe siècle, en invoquant l'existence d'une colonie juive dans cette ville (2), car on sait que ces colonies furent un des véhicules les plus ordinaires de l'expansion du christianisme. Mais c'est maintenant l'inscription elle-même qui doit nous fournir la démonstration.

Nous y rencontrons, en effet, un mot dont l'usage est exclusivement chrétien ; c'est celui que Mommsen a lu *depost* et traduit, non sans audace, par *de post*=depuis. Nous pensons qu'il faut lire simplement *depos(i)t(ae)* et adopter la lecture et le sens suivant : *Ob memoriam Sulpiciae L. l. Victoriae, Gaius Julius Felix, maritus ejus, sepulcrum fecit, quasi amantissimae ac karissimae et dulcissimae quondam conjugi depositae. Cujus morte filii superstites numero quinque et nepotes decem teneri siti sunt. Haec decessit,* etc.

Rien ne s'oppose à ce que nous rencontrions la formule épigraphique *depositae* dès la première moitié du IIIe siècle. Le mot grec κατάθεσις équivalent de *depositio* apparaît sur les épitaphes romaines du IIIe siècle, telle que celle du pape Caius, enterré dans le cimetière de Calliste, le 22 avril 296 (3), et deux autres datées de 290 et 291, sous la forme D*(e)*P*(ositus)* VIII K*(alendas)* IVL*(ias)* (4) et

1. H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, t. I, p. 396, 430-432.

2. P. Monceaux, *Les colonies juives dans l'Afrique romaine*, dans la *Revue des Études juives*, 1902, t. XLV, p. 1-28 ; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 20760. Autres colonies dans la même province à Sétif, à Tipasa, à Cherchel, à Volubilis.

3. De Rossi, *Roma sotterranea*, in-fol., Roma, 1877, t. III, p. 115.

4. De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romae*, in-fol., Romae, 1861, t. I, n. 15, p. 22.

Digitized by Google

encore D*(e)*P*(ositus)* KAL*(endas)* APR*(iles)* (1). Suivant une remarque très juste « toutes les fois qu'une formule épigraphique se lit sur un marbre, non pas écrite en entier ou presque en entier, mais abrégée, indiquée par une lettre ou une syllabe seulement, c'est qu'elle est connue de tous et devenue de style, par conséquent d'un emploi déjà ancien et consacré par l'usage (2). »

Si des marbres à date certaine on passe à ceux dont la date ne peut être déterminée que d'une manière approximative, on aboutit aux mêmes conclusions. L'examen chronologique des régions dans lesquelles ont été trouvés des marbres sans date portant la formule κατάθεσις ou *depositio*, a permis à J.-B. De Rossi de dire que ces groupes d'inscriptions paraissent devoir être reportés au milieu du IIIe siècle ou dans le cours des dix années suivantes. Cette constatation a été faite au cimetière de Calliste, dans les hypogées de Lucine, et aucun exemple antérieur à cette date n'y a été rencontré (3). Si la leçon que nous avons proposée était admise, elle prendrait un intérêt particulier du fait de son antiquité et de sa date mais encore de son origine, car on sait que, pour la plupart des formules épigraphiques et des symboles, les provinces sont tributaires de Rome et, en tous cas, postérieures à la Ville.

En ce qui concerne les inscriptions païennes sur lesquelles on aurait lu la formule *depositus*, *depositio*, l'objection qu'on avait cru pouvoir en tirer a été pleinement réfutée (4). Quant à la lecture, DEPOST il n'est pas sans intérêt de la rapprocher de celle d'une inscription catacombale du IIIe siècle qui donne DEPOSTIO (5) pour *depositio*.

Enfin, à la ligne 9e de notre inscription nous lisons : ...TENERSI SVNT... que Mommsen complète et lit : *tener(i) si(ti) sunt*. Nous ne pouvons qu'adopter cette interprétation qui donne un sens tout à fait satisfaisant, et ainsi nous nous croyons en droit de présenter comme chrétienne, sauf preuve du contraire, notre inscription d'Auzia, datée de l'année 227 (6).

---

1. *Id.*, n. 17, p. 23.
2. P. Allard, *Du sens des mots* Depositio, Depositus *dans l'épigraphie chrétienne*, dans les *Lettres chrétiennes*, 1880, t. I, p. 231.
3. De Rossi, *Roma sotter.*, t. II, p. 308.
4. P. Allard, *Op. cit.*, p. 233 sq.
5. De Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, p. 288, pl. LV, n. 2.
6. A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, in-8° Leipzig, 1902, p. 527, note 1, mentionne la première inscription d'Auzia à l'année 318; c'est celle qui a fourni à M. P. Monceaux l'occasion d'un commentaire dans le *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1902, p. 224-226.

Digitized by Google

II. Deux inscriptions d'Edesse de Macédoine.

La Macédoine a fourni à l'épigraphie chrétienne plusieurs inscriptions d'un grand intérêt parmi lesquelles nous allons rappeler deux textes à peine connus. Le premier a été publié par Delacoulonche, en 1858, d'après une lecture faite sur la pierre même : néanmoins certaines leçons semblent appeler des réserves (1). Voici la transcription de ce texte fragmentaire avec les compléments que nous proposons :

✝ ΠΡ✝ΕCΒΕ
ΜΗΜΟΡΙΟΝΚΥΠΡΙΑΝ8ΠΑΝΤΟΚΡΑ[.....
8ΑΠΟΛΕCΗCΗΜΑΜΕΤΑΤΙΩΝ Α[.....
ΗΜΩΝΑΛΛΑΕΛΕΗCΟΝΗΜΑCΙΩCC[.....
5 ΥΙΟΙC ΑΥΤ8ΠΡΕCΒΙΑΙCΚΑΙΕΥΧΑΙCΠ[.....
ΑΓΓ ΑΝΓΕΛΩΝ ΠΡΟΦΗΤΩΝ ΑΠΟ[.....
ΚΜΑΡΤΥΡΙΩΝ ΤΟΙC CΟΙ ΑΡΕCΑCΕ[.....
[////////////////////?] ΒΟΥΛΗC ΚΟCΜ8ΑΜΝΑ
ΕΝΘΑΔΕΚΕΙΤΕΙΩΑΝΝΗCΚΗΤ8ΤΟ
10 ΝΑΠΑΥCΑΜΕΝΗΕΝΧΙΩΜ

Μημοριον Κυπριανου πρεσβευτου.

Παντοκρατορ, ου (= μη?) απολεσης ημα[ς] μετα των α[γαθων?] ημων, αλλα ελεησον ημας, ως σου(?) υιοις(?), αυτου πρεσβειαις και ευχαις π(αντων) αγ⟨ι⟩[ων], ανγελων, προφητων, αποστολων και μαρτυρων τοις σοι αρεσασ⟨ι⟩

Ενθαδε κειτ⟨αι⟩ Ιωαννης κ⟨αι⟩ η τουτο[υ] (αδελφη ou γυνη) αναπαυσαμενη εν χριστω μ(αρτυρι?)

En confrontant avec le texte notre restitution, on pourra constater que nous nous sommes borné à quelques suppléments indubitables et à quelques conjectures ou remaniements dont l'explication est aisée. D'après cette lecture nous proposons la traduction suivante :

« Te souvenant du prêtre Cyprien.

« O Tout-Puissant, ne nous fais pas périr avec nos ancêtres, mais aie pitié de nous, tes fils, qui, grâce à l'opération de son sacerdoce et aux prières de tous les saints, anges, prophètes, apôtres et martyrs, t'avons plu.

1. Delacoulonche, *Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne des bords de l'Haliacmon à ceux de l'Axius*, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1858, t. v, p. 782, n. 11.

Digitized by Google

« Ici repose Jean et sa (sœur=femme) qui s'est endormie dans le Christ martyr. »

Évidemment notre traduction est une approximation, et il n'y faudrait pas chercher le mot à mot. Nous pensons que l'unique copie sur laquelle nous travaillons et les difficultés qu'elle soulève autorisent ce genre d'interprétation qui nous permet de retrouver le sens général et le mouvement littéraire de la composition. Celle-ci nous parait être, sans hésitation possible, une formule liturgique plaçant deux défunts sous le patronage d'un saint local ayant nom Cyprien et dont nous laissons l'identification aux hagiographes de profession. D'après le libellé de l'inscription nous serions porté à la faire remonter au IIIe ou au IVe siècle, sans pouvoir préciser faute d'un estampage et d'une description même sommaire de la pierre, du lieu et des circonstances de la trouvaille à Vodena ou Vodina, ville de 800 habitants de la Turquie d'Europe, à 80 kilomètres N.-O. de Salonique, s'élevant sur le site de l'ancienne Édesse de Macédoine. Nous sommes là en plein pays grec, et il est naturel de s'attendre à rencontrer tout ou partie de notre formule dans les livres liturgiques grecs.

Dans l'Ἀκολουθία τοῦ ἐξοδιαστικοῦ τῶν Μοναχῶν nous rencontrons une énumération présentée dans le même ordre que dans l'inscription et ne mentionnant que les mêmes catégories : anges, saints, prophètes, apôtres, martyrs. ἔνθα περὶ τὸν θρόνον σου · χορεύουσιν ἄγγελοι · καὶ τῶν Ἁγίων οἱ δῆμοι · χαρμονικῶς περιέπουσι..... Ὅπου τῶν Προφητῶν ὁ χορὸς · τῶν Ἀποστόλων καὶ Μαρτύρων τὰ τάγματα (1). Il est très remarquable que les *Stichères* auxquels nous faisons cet emprunt ne mentionnent ni la Vierge, les précurseurs et les docteurs illustres dont le souvenir reparaît presque invariablement dans les pièces de la liturgie grecque. L'exacte concordance entre les deux nomenclatures vaut assurément d'être signalée, et les omissions que nous venons d'indiquer invitent à fixer une date *minimum* qui serait la fin du IVe siècle. Le nom du prêtre ou presbyte Cyprien semblerait pouvoir être un jalon chronologique et, en effet, dans l'Ἀκολουθία εἰς Κάμινον nous relevons la mention de τοῦ ἁγίου Ἱερομάρτυρος Κυπριανοῦ; mais il est à peine croyable que l'on ait omis le titre d'Ἱερομάρτυρ, si notre Cyprien y avait droit, pour lui décerner seulement celui de πρεσβύτης. Il est vrai que si l'identification était faite, notre inscription deviendrait une des plus importantes pour l'histoire

1. Goar, *Euchologion*, in-fol. Venetiis, 1730, 442.

Digitized by Google

des origines de la hiérarchie et l'étude du titre énigmatique du « presbytre » dans la primitive Église, puisque le titre d'ἱερομάρτυρ paraît avoir été généralement attribué aux évêques martyrs (1).

La deuxième inscription dont nous voulons parler provient également de Vodena. La voici (2) :

ΝΕ ΟΦΡΩΨΕΙ. . . . . .
ΔΑΜΑΡΤΕ. . . . . .
ΑΝΤΙΓΟΝΗΝΕΙΚΔΝΔΡΟCΕΠΙ
ΒΙΟΤΟΙΟΤΕΛΕΥ
5 ΔΕΞΑΤΟCΝΝΟΚCΟΙCΕΚΑ · ΟΥ
ΓΕΑΕΔΑΗC ΘΕΕ. . . . . .
ΨΥΧΗ ΑΙΘΕΡΕΙΑΙΕ ΑΓΩCΙ
ΘΕ ΤΟ CΩΜΑ ΔΕΓΑΤΗ
ΕΙC Ο ΚΑΙ ΑΝΑCΤΑCΕΩΕΕΥΔΙ
10 ΓΓΕ Ο ΗΜΑΓΕΙΚΗΤΕ
ΑΓΝΟC ΕΠΙΚΑΙ ΟΕΙΟΥΠΟΘΩΝ
ΕΠΕΤΕΥΞΑΤΟ ΔΟΥΤΡΟΥ

. . . . . δάμαρ τε . . . . . .
Ἀντιγόνη, Νείκανδρος ἐπ(ε)ὶ βιότοιο τελευ[τὴν]
δέξατο [ἐ]ν νο[ύ]σοισ[ι]. . . . . δα[μα]σθε[ὶς],
Ψυχὴ[ν] αἰθερείαις ἀγ[οραῖς?] θέτο σῶμα δὲ γα[ί]ῃ,
5 εἰτόκαι ἀναστάσεω[ς] εὐ[ά]γγε[λ]ο[ν] ἦμα[ρ] ἵκητε,
ἁγνὸς ἐπ(ε)ὶ καὶ ὁ[σ]ίου ποθ(έ)ων ἐπετεύξατο λουτροῦ

« ..... Antigone, fille de Nicandre : vaincue par la maladie, sa vie a pris fin, son âme est allée dans les assemblées célestes et son corps repose dans la terre en l'attente du jour heureux de la Résurrection. Il est pur ayant obtenu le bain qu'il avait désiré. »

Tout le début de cette inscription manque ou bien les lacunes rendent quelques mots sans suite à peu près inintelligibles. Ce qui suit offre un sens bien suivi et quelques traits dignes d'attention. Quoique l'éditeur n'ait donné qu'une transcription sans estampage, les caractères typographiques spéciaux dont il a fait usage pour les lettres, O, Θ, C appartiennent à la paléographie du haut-empire et donne lieu de penser que l'inscription peut être reportée au IIe ou

1. *Id.*, p. 571.
2. E. Bormann. *Die antiken Inschriften zu Vodena (Edessa)*, dans *Archäologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, 1886, t. XII, p. 195, n° 21 ; F. Cabrol et H. Leclercq, *Monumenta Ecclesiae liturgica*, in-4°, Parisiis, 1902, t. I, p. 180* n° 4348.

Digitized by Google

au IIIe siècle de notre ère. Rien, dans les formules que nous y lisons, ne s'oppose à l'adoption d'une si haute antiquité. En commentant une inscription à peu près contemporaine provenant de Bithynie (1), nous avons fait remarquer la trace de l'opinion très répandue alors sur la rétribution tardive des âmes. Dans l'inscription de Vodena nous trouvons une doctrine rigoureusement conforme à l'enseignement le plus orthodoxe. L'âme de la défunte est entrée dans le ciel, mais le corps attend l'heure de la Résurrection générale. L'intérêt de cette croyance est relevé par la mention que Antigone est morte de maladie. Il ne s'agit donc pas d'une martyre, suivant un privilège que plusieurs Pères (2) leur avaient attribué de pénétrer sans délai dans la gloire éternelle tandis que les fidèles qui n'avaient pas perdu la vie en confessant la foi étaient réduits à une attente plus ou moins prolongée. La mention des effets attribués au baptême est très claire et ne peut faire l'objet d'un doute.

III. Une inscription d'Ancyre, en Galatie.

Au risque de paraître gonfler abusivement le *Corpus* des inscriptions grecques chrétiennes, nous proposerons d'y introduire celle dont on va lire le texte copié à Ancyre, en Galatie, par M. Giovanni Leonardi et publiée, en 1873, par M. Georges Perrot (3).

ΑΚΥΛΕΙΝΑ ΑΡΧΕΔΗΜΟΥ ΤΕΚΝΟΙΟ ΓΛΥΚΥΤΑΤΟΙΟ ΘΕΟΤΕΙΚΩ ΚΑΙ
ΠΑΒΛΩ ΤΟ ΗΡΩΟΝ ΕΑΥΤΗ ΤΕ ΚΑΙ ΤΩ ΑΝΔΡΙ ΜΟΜΜΩΝΙ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΟΥΣΙ ΕΑΥ
ΤΗΣ ΤΕΚΝΟΙΟ ΕΚ ΤΟΝ ΙΔΙΩΝ ΚΤΗΣΑΜΕΝΗ ΚΑΙ ΕΠΙΣΚΕΥΑΣΑΣΑ ΕΞΕΔΡΑΝ ΚΑΙ
ΤΟ ΠΕΡΙΦΡΑΓΜΑ ΑΠΕΚΑΤΕΣΤΗΣΕΝ ΜΝΗΜΗΣ ΧΑΡΙΝ.

Ἀκυλεῖνα Ἀρχεδήμου τέκνοις γλυκυτάτοις Θεοτεικῷ καὶ
Παῦλῳ τὸ ἡρῷον ἑαυτῇ τε καὶ τῷ ἀνδρὶ Μόμμωνι καὶ τοῖς οὖσι ἑαυ-
τῆς τέκνοις ἐκ τῶν ἰδίων κτησαμένη καὶ ἐπισκευάσασα ἔξεδραν καὶ
τὸ περίφραγμα ἀπεκατέστησεν μνήμης χάριν.

« Aquilina, fille d'Archédémos, ayant construit et décoré à ses propres frais ce monument pour ses enfants chéris Theoticos et Paulos, pour elle-même et pour son mari Mommon et pour ceux de ses enfants qui sont encore en vie, a de plus établi l'exèdre et la clôture, en souvenir de ceux qui ne sont plus. »

1. *Revue bénédictine*, 1905, t. XXII, p. 88.
2. Tertullien. *De resurrectione carnis*, c. 17, L. Atzberger, *Geschichte der christl. Eschatologie innerhalb der vorcänischen Zeit*, in-8° Friburg, 1896, p. 303-314.
3. G. Perrot. *Trois inscriptions inédites d'Asie Mineure*, dans la *Revue archéologique*, 1873, p. 382-383 ; *Comptes-rendus de l'Acad. des inscript.*, 1873, p. 261 sq., De Rossi. *Roma sotterranea*, t. III, p. 474.

Digitized by Google

La forme des lettres de cette inscription, l'emploi de l'iota ascrit et les confusions de son entre les lettres invitent à placer le texte au IIe ou au IIIe siècle de notre ère. Les noms patronymiques qu'il contient sont : Paul (Πᾶβλος pour Παῦλος), Théotique et Mommon. Ces deux derniers ne se trouvent pas dans le Vocabulaire onomastique de Pape. Mommon est d'origine asiatique ; quant à Θεοτεικός il n'est pas aisé de dire comment ce nom est composé, on ne voit pas quel est l'élément qui est venu s'ajouter au mot Θεος. C'est sur le nom de Παῦλος que nous voulons attirer l'attention. Aux IIe et IIIe siècles, date de notre inscription, ce nom est introuvable chez les païens, aussi bien dans les textes littéraires que dans les textes épigraphiques. S'ensuit-il qu'il soit évidemment chrétien ? On peut le soutenir avec une grande vraisemblance, on ne peut pas, croyons-nous, le démontrer. Néanmoins la présomption est, selon nous, assez forte pour justifier l'insertion de l'inscription d'Aquilina parmi les marbres probablement chrétiens.

A ce titre il prend une importance particulière à raison des indications qu'il nous offre relativement aux inhumations. On s'est si complètement habitué à l'idée que les fidèles étaient enterrés dans les catacombes qu'on ne songe plus qu'il a existé d'autres procédés de sépultures, notamment les cimetières à ciel ouvert ou *areae*, les hypogées, les *cellae memoriae*. Dans notre inscription d'Ancyre on nous apprend que le tombeau de famille d'Aquilina et Mommon et leurs enfants comportait une exèdre et une clôture (1). On peut, d'après ces indications, conjecturer l'aspect du monument. L'analogie entre tombeaux païens et chrétiens était grande. Ces édifices se composaient d'ordinaire d'un parallélogramme à l'une des bases duquel se soudaient une ou plusieurs niches qui valaient à la construction entière le nom de unichore, dichore, trichore, tetrachore, hexachore, etc. (2). Nous en trouvons des exemples dans les cimetières de Callixte, de Sotère, de Prétextat ; à Salone dans l'enclos funéraire de Manastirine. Les païens toutefois n'employaient que rarement les absides ou exèdres pour ces sortes de constructions (3). Le célèbre testament de Bâle, qui date du Ier siècle de notre ère, prescrit la construction d'une *cella* pourvue d'une exèdre : (*cellam quam) aedificavi memoriae perfici volo ad exemplar quod dedi ita, exedra sit eo* (*loco*),..... *Lectica fiat sub exedra et II subsellia* (4).

1. περίφραγμα est l'équivalent de περίβολος du *Corp. inscr. Græc.*, t. III, n. 4089.
2. H. Leclercq, dans le *Dictionn. d'arch. et de liturg.* au mot *Abside*.
3. De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 473.
4. De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1863 sq., p. 195 ; 1864, p. 26 sq.

Digitized by Google

Suivent les dispositions relatives à l'*area* et aux jardins environnant la *cella*.

La *cella* d'Ancyre était pourvue d'une exèdre c'est-à-dire d'une construction en forme d'hémicycle tantôt à découvert, tantôt pourvu d'un toit. Une banquette circulaire permettait de s'asseoir, de se coucher et de célébrer le repas funèbre. Il s'en faut que toutes les exèdres fussent tracées sur un plan identique. Celle dont fait mention le Testament de Bâle n'était pas distincte ni séparée de la *cella memoriae*, mais elle lui était, pour ainsi dire, incorporée. A Ancyre, nous avons une disposition différente. Une enceinte de palissades ou de balustrades enfermait l'*area* sur le terrain de laquelle se trouvait l'exèdre. Nous n'avons rien trouvé parmi les vestiges des monuments figurés de l'Asie-Mineure qui autorisât un choix ou une simple préférence sur le point de savoir si l'exèdre était soudée par ses extrémités au mur de clôture, ou bien si ce mur ne faisait qu'enclore l'*area* dans une partie de laquelle se serait élevé un édifice semi-circulaire en maçonnerie.

Farnborough. D. H. LECLERCQ.

III. NICETA DE RÉMÉSIANA

sa vie et ses œuvres, par le Dr A. E. Burn (1).

IL aura donc fallu attendre jusqu'à ces premières années du XXe siècle, pour voir paraitre l'*editio princeps* d'un auteur du IVe, auteur qui avait pourtant joui au début d'une célébrité et d'une vogue bien méritées. C'est vraiment une résurrection du personnage et de ses œuvres ; c'est aussi un indice réjouissant du progrès accompli de nos jours par la critique dans le domaine de l'ancienne littérature chrétienne.

Dans l'introduction, qui comprend presque la moitié du livre, le

1. *Niceta of Remesiana, his life and works* : By A. E. Burn, D. D. Cambridge, University Press, 1905. CLX-194 pp. in-8°. Prix : 9 sh.

Digitized by Google

Dr Burn nous donne d'abord d'intéressants renseignements sur le milieu dans lequel a vécu saint Nicéta : Rémésiana, sa ville épiscopale (aujourd'hui Bêla Palanka, village en Serbie), et l'église de Dacie à la fin du IVe siècle. Après avoir exposé le peu que nous savons de sa biographie, surtout ses relations d'amitié avec Paulin de Nole, il en vient au détail des écrits qui peuvent lui être restitués, soit avec certitude, soit avec plus ou moins de probabilité. Plusieurs notes importantes, l'une notamment de F. C. Burkitt sur le texte biblique employé par Nicéta, l'autre du Dr Wordsworth sur l'attribution du *Magnificat* à Élisabeth, mettent fin à cette première partie.

La seconde se compose du texte même des écrits en question. C'est d'abord un traité sur les diverses appellations qui conviennent au Christ ; puis, ce qui reste des six *libelli instructionis* décrits par Gennade, c'est à dire le Ve, sur le symbole : peut-être le IIIe, *De fide unicae maiestatis*, si tant est qu'il faille l'identifier avec les deux traités *De ratione fidei* et *De Spiritu sancto* : en plus, quelques fragments des deux premiers. En troisième lieu, nous avons deux sermons sur les Veilles et la Psalmodie. Ils sont suivis de l'hymne célèbre *Te Deum laudamus*. En appendice, un opuscule sur la Pâque, faussement attribué à S. Athanase, et qui pourrait être le *De agni paschalis uictima*, aussi mentionné par Gennade ; pour finir, deux autres traités sur la chute d'une vierge, qui ont plus ou moins de titres à passer pour l'ouvrage composé par Nicéta sur le même sujet. Chacun de ces textes est édité avec beaucoup de soin : il est seulement dommage que pour le *De lapsu uirginis* M. Burn n'ait pu utiliser à temps les renseignements fournis par le Dr A. Souter, *Journal of theol. Studies*, t. VI (avril 1905), p. 433 sq.

Quant au degré d'authenticité de ces divers écrits, malgré la réserve facile à comprendre de certain compte-rendu, d'ailleurs très bienveillant, publié dans le *Tablet* du 15 juillet dernier, p. 93, voici quelles sont mes convictions actuelles. Il n'y a pas de doute possible au sujet de l'*Expositio symboli* et des fragments isolés : ils appartiennent sûrement aux *libelli instructionis*, et leur auteur est bien Nicéta de Rémésiana, non celui d'Aquilée, postérieur d'un demi-siècle. Il n'est pas certain que le *De ratione fidei* et le *De Spiritu sancto* correspondent précisément au troisième des *libelli* en question ; du moins sont-ils d'un saint évêque du nom de Nicéta, d'après le témoignage de Cassiodore et de deux ou trois anciens manuscrits. Et pas d'apparence qu'il faille songer à un autre Nicéta que le nôtre ; et rien n'autorise à séparer d'eux le *De diuersis appellationibus* qui

Digitized by Google

leur est joint dans deux de ces manuscrits, l'un d'eux, celui de Pomposa, l'attribuant expressément à Nicéta.

Venons-en aux deux sermons *De uigiliis* et *De bono psalmodiae*. Eux aussi sont d'un saint évêque Nicéta, d'après les meilleures autorités paléographiques. Les curieuses particularités qu'ils renferment s'accordent on ne peut mieux avec ce que nous savons déjà de la personne, de la situation, de l'activité de l'ami de saint Paulin. Si un courant d'opinion s'est formé, à la suite de d'Achery, en faveur de Nicétius de Trèves, cependant des esprits tels que Labbe, Sirmond et Holstein ont maintenu victorieusement les droits de Nicéta de Rémésiana. Quiconque ayant lu attentivement ce double opuscule des environs de l'an 400 ne saura pas le discerner de ce qu'a pu produire en Gaule le VIe siècle expirant, celui-là, selon moi, fera bien de renoncer au métier de critique.

Que dire maintenant du *Te Deum* ? Ici, nous n'avons pour l'attribution à Nicéta que la seule tradition irlandaise. On veut bien reconnaître qu'elle est ancienne, et digne d'arrêter l'attention. Ce n'est pas assez : on devra convenir également, avec l'évêque de Salisbury, qu'elle est de loin « la plus plausible » parmi toutes les attributions émises jusqu'à cette heure. Si les parallèles ou coïncidences de détail avec les écrits de Nicéta paraissent à juste titre peu significatifs dans l'espèce, nul ne niera qu'une telle origine ne concorde à merveille, pour le temps et le milieu, avec ce que nous savons par ailleurs de ce chant si vénérable et de sa première apparition en Occident.

On a dit qu'il était impossible de justifier l'insertion dans le volume des deux ou trois écrits présentés comme « Opera dubia ». Je ne saisis pas bien, pour ma part, cette impossibilité. Pour l'un d'eux au moins, le *De lapsu uirginis* des manuscrits d'Epinal, d'Autun et d'Einsiedeln, l'obligation s'imposait à l'éditeur de le donner au moins en appendice, puisqu'il y est formellement attribué à l'évêque Nicet, que le contenu répond exactement au signalement fourni par Gennade, que des critiques enfin comme Cotelier et Zabeo ont suggéré et défendu cette attribution, sans rien connaître encore des trois manuscrits ci-dessus.

M. Burn eût pu sans doute se dispenser du réimprimer la lettre acéphale du manuscrit de Corbie et le traité du Pseudo-Athanase sur la Pâque. Encore me paraît-il difficile de démontrer qu'il y ait impossibilité absolue à ce que ces opuscules appartiennent à Nicéta.

Il y aurait un reproche plus fondé à adresser à l'éditeur : celui d'avoir délayé à l'excès la matière de son introduction, d'avoir

Digitized by Google

voulu en général trop préciser, là où les données historiques faisaient défaut, bref, de n'avoir pu suffisamment se résigner à ignorer. Notons aussi çà et là quelques inexactitudes de détail. Le *De fide orthodoxa* cité à deux reprises (pp. XLIII et 12, note) comme de Foebadius d'Agen n'est point de cet auteur, comme nous le prouvera bientôt définitivement, je l'espère, Dom André Wilmart, de l'abbaye de Solesmes. P. CIV, le *Testamentum Domini* est daté du IVe siècle : je persiste à y voir, pour ma part, l'œuvre de quelque aphthartodocète de la seconde moitié du Ve siècle (1). P. CVIII : saint Césaire ne fut jamais abbé de Lérins ; il était déjà évêque d'Arles quand il composa sa Règle. P. CXIV : les mss. Vatic. 82 et Monac. 343 contiennent tous les deux le même psautier milanais, précédé de la même préface *Ut reprobare superflua*. Ajouter à la p. LXXXVI : le cod. Bruxell. 14920-22, du IXe/X siècle, renferme la même collection que BCT et indique dans les *Capitula* (n. 53 sq.) les deux « Tractatus Nicetii episcopi », mais ceux-ci font défaut dans le texte même. Serait-ce là le manuscrit de Saint-Maximin de Trèves auquel renvoie Ph. Labbe ? P. CIV : relativement à l'usage de Milan, il est intéressant de noter que, d'après le Dr M. Magistretti dans sa récente édition du *Manuale Ambrosianum*, le *Te Deum* y figure régulièrement en tête du Psautier ; c'était là, semble-t-il, sa vraie place autrefois : il ouvrait les Vigiles solennelles dans le rite ambrosien, et ce n'est que plus tard qu'on l'aurait transféré aux Matines. P. C : à la liste des témoins plus ou moins fidèles de la tradition irlandaise relativement à l'auteur du *Te Deum*, ajouter un fragment de parchemin, du XIIe siècle environ, qui a jadis servi à envelopper des reliques, et que Dom U. Berlière a vu en décembre 1896 dans le trésor de la cathédrale de Trèves : INCIPIT YMNUS SCI NICETI EPI AD. MT (= *ad matutinum*). Aussi le martyrologe de Munster, du XIIIe siècle, aujourd'hui Cod. Colmar 122, fol. 94 : *Treueris sancti Nicetii episcopi, qui composuit ymnum Te Deum laudamus*. P. XXXI, note 3, lire 8 au lieu de 4 ; p. LXXXVII, ligne 11, *as* au lieu de *and*, etc. Enfin, on pourra regretter l'absence de l'utile complément qu'eût été une étude sur la tradition mélodique du *Te Deum* ; mais il eût fallu pour cela un spécialiste très expert, et celui auquel on s'est adressé, compétent entre tous, ne s'est pas trouvé d'humeur à écrire présentement sur ce sujet.

---

1. Y aurait-il quelque rapport entre cette production d'un caractère suspect et le « Testament » écrit vers la fin du Ve siècle par Lampetios, prêtre de la secte des Euchites, contre lequel écrivit Sévère d'Antioche ? Cf. *Diction. of christ. biogr.* II, 260 sq., et IV, 640.

Digitized by Google

Tel qu'il est, le volume justifie pleinement les éloges que lui ont décernés les critiques les moins suspects d'indulgence: c'est vraiment un travail « of high calibre », selon le mot de Dom Butler; une « admirable and epoch-making edition »,de l'avis du Dr Souter. Une sage modération dans les jugements, une exactitude minutieuse dans les détails, un souffle de noble et pieux enthousiasme à travers tout le livre, telles m'en ont paru les qualités maîtresses. Le nom du Dr Burn demeurera pour toujours intimement lié à la remise en lumière de ce vieil évêque missionnaire, classé très tôt et avec raison parmi les « docteurs de l'Église ». Par une délicatesse touchante et qui lui fait honneur, il a tenu à y associer aussi le mien : qu'il me permette de lui en exprimer ici ma gratitude et ma joie. Ce sera à coup sûr l'une des plus douces et des plus consolantes récompenses qui auront jamais pu m'échoir en ce monde.

D. G. MORIN.

IV. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE DUNS SCOT[1].

La nouvelle édition romaine de la Somme de S. Thomas (1894) a sans doute fait sentir l'opportunité d'une édition semblable en faveur de la théologie scotiste. On ne peut qu'applaudir au travail des éditeurs qui viennent de donner une édition accessible à tous de la *Somme de Scot*, composée au commencement du XVIIIe siècle par le P. Jérôme de Montefortino, devenue à présent presque introuvable (2). Aussi croyons-nous faire chose utile en

1. Ven. Joannis Duns Scoti SUMMA THEOLOGICA ex universis operibus ejus concinnata juxta ordinem Summae S. Thomae, per fr. Hieronymum de Montefortino. Nova editio. Romae, Desclée-Lefebvre, 1902, 6 vol. in-8°. Prix : 40 fr. — SCOTUS ACADEMICUS *seu Universa doctoris subtilis theologica dogmata* quae ad nitidam et solidam academiae Parisiensis docendi methodum concinnavit R. P. Claudius FRASSEN O. Fr. Min. Editio nova, juxta correctiones annotationesque ipsius auctoris in Nationali Bibliotheca Parisiensi asservatas : Romae, Desclée-Lefebvre, 1900-1902. 12 vol. in-8°. Prix : 40 fr.

2. Cf. Hurter, Nomenclator, t. II. — « Magna sagacitate et dexteritate Scoti doctrinam in Summam theologicam ad modum Summae S. Thomae redegit ex universis ejus operibus Hieronymus a Montefortino, O. S.F. stric. Obs., Romae, 1728 ss. t. 5 (6) in f., opus rarum et carum (fr. c. 175).»

Digitized by Google

attirant l'attention de nos lecteurs sur cette œuvre remarquable, apte plus qu'aucune autre à faire comprendre aisément et apprécier à sa valeur la théologie de Scot. Après avoir donné un aperçu général de la contexture de l'ouvrage, nous comparerons quelques-unes des doctrines avec celles correspondantes de S. Thomas.

L'auteur, considérant que la lecture des livres si étendus de Scot est d'abord difficile et par suite a donné lieu à de fausses interprétations, a voulu en donner un abrégé clair et précis. Enlevé par une mort trop précoce, le Docteur subtil lui-même n'a pas eu le temps, comme S. Thomas, de circonscrire dans les limites et les cadres d'une Somme l'ensemble de la doctrine catholique ; il était donc opportun de compléter l'œuvre du Maître et de constituer cette synthèse méthodique. Pour y parvenir, le P. Jérôme de M. a adopté entièrement le plan de S. Thomas ; suivant l'ordre des traités et des questions, conservant le titre exact de chaque article ; tissant alors les objections et les réponses avec les matériaux fournis par les œuvres de Scot, il a réussi à constituer un ouvrage bien proportionné dans ses parties, malgré l'immense difficulté que devaient causer la division et l'ordre ainsi imposés *a priori*. On croirait un tel programme irréalisable, si on ne se rappelait le fonds commun, c'est-à-dire les livres des Sentences sur lesquels ont travaillé les grands docteurs du XIIIe siècle ; les mêmes questions ont été ainsi abordées par chacun d'eux. D'ailleurs l'auteur de la présente Somme n'a pas craint d'élargir au besoin ses cadres ; assez souvent un « articulus incidens » vient compléter ou préparer ce qui ne pouvait pas se placer dans l'article de S. Thomas; souvent aussi un article est dédoublé là où la doctrine est plus abondante ; par ces moyens les principes philosophiques qui sont à la base des spéculations théologiques ont pu souvent être groupés et mis en évidence, ce qui certes au point de vue didactique constitue un avantage sur les Sommes du XIIIe siècle. Les traités qui dans le cours des siècles ont pris plus d'importance et d'ampleur sont aussi ceux qui se trouvent enrichis ici, tandis que pour d'autres, notamment pour l'éthique, la matière a fait défaut. La *Secunda Secundae* de S.Thomas n'a pas son équivalent dans Scot, non plus que le traité des passions (I^a-II^ae, q. 22-49). Au point de vue moderne on ne regrettera peut-être pas beaucoup cette lacune, puisque ces matières ne font guère partie de l'enseignement de la théologie dogmatique.

Voici un tableau comparé de l'extension que prennent dans les deux Sommes les traités correspondants ; quoique matérielle, cette comparaison est cependant suggestive. (Notons que le format et les

Digitized by Google

caractères d'impression sont exactement les mêmes pour les deux éditions.)

	S. THOMAS.		SCOT.	
De sacra Doctrina	vol. I,	p. 15- 26	vol. I,	p. 1- 73
De Deo uno	I,	26-235	I,	73- 639
De Deo trino	I,	235-355	II,	1- 353
De rerum creatione, de angelis, de homine	I,	356-878	III,	1-1042
De ultimo fine, de actibus humanis	II,	18-348	IV,	1- 229
De habitibus, de virtutibus, de peccato, de legibus	II,	348-825	IV,	229-678
De gratia	II,	826-887	IV,	679-774
De virtutibus et vitiis in speciali (IIa IIae)	III,	13-1275	IV,	774-926
De Incarnatione Verbi	IV,	17-498	V,	1-548
De sacramentis in genere, de bapt. conf. eucharistia.	IV,	499-834	V,	549-1019
De aliis sacram. et de novissimis	V,	15-665	VI,	1-1000

Chaque volume de Scot a son *index* alphabétique, mais il n'y a pas de tables générales analogues à celles qui terminent la Somme de S. Thomas.

Entrons maintenant plus avant dans les doctrines elles-mêmes. Nous ne pouvons songer à faire un exposé de celles-ci, ni une comparaison entre Scotisme et Thomisme, ce travail d'ailleurs a été fait et refait bien des fois ; nous nous bornerons à comparer les enseignements que nous fournissent les deux Sommes sur quelques points importants de doctrine, afin qu'on puisse bien apprécier la nature de l'ouvrage dont nous nous occupons et l'utilité de la confrontation des deux systèmes, souvent divergents, d'accord cependant sur les grandes vérités de la philosophie et de la théologie scolastiques.

Ouvrons le premier volume; dès l'abord : question I, art. 2 « Utrum sacra doctrina sit scientia » la contradiction commence. « Videtur quod sacra doctrina non sit scientia » telle est la première objection de S. Thomas à laquelle il va répondre bientôt que la doctrine théologique est une science véritable ; « Videtur sacra doctrina esse scientia », objecte Scot, pour établir que la théologie n'est pas une science au sens strict du terme. A première vue, les conséquences de cette position semblent graves : les domaines de la théologie et de la science rationnelle sont complètement séparés ; on a vu même là une théorie analogue à celles de certains philosophes modernes. Cependant le contradiction entre S. Thomas et Scot est-elle ici aussi profonde qu'on le veut dire ? Les deux philosophes proclament les vérités révélées non évidentes pour la raison humaine, ils concèdent que de ces vérités on peut en déduire d'autres par l'argumentation ; tout le conflit réside en ceci que, selon Scot, la science exige une démonstration *propter quid* de toutes les conclusions déduites de

Digitized by Google

principes en eux-mêmes évidents ; S. Thomas est moins exigeant et conserve le nom de science même si les principes sont dus à la révélation et ne possèdent par conséquent que l'évidence de crédibilité. Un « articulus incidens » discute en outre la subordination qui existe entre notre Théologie et celle des bienheureux, S. Thomas admet cette subordination en la comparant à la subjection de la perspective sous l'arithmétique ; Scot la nie grâce à un concept plus strict des sciences subalternes.

La question II « Utrum Deus sit » nous donne une seconde raison de comparer les deux méthodes. La somme de Scot fait précéder la démonstration de l'existence de Dieu par un article spécial touchant l'ordre essentiel qui existe entre les êtres « An et quotuplex sit ordo essentialis in rebus » question fondamentale, en effet, dans les démonstrations de l'existence de la Cause première. Les causes ordonnées entre elles essentiellement, y lisons-nous, diffèrent de celles qui ne sont qu'accidentellement ordonnées en trois manières : Premièrement, dans les causes essentiellement ordonnées à la production d'un certain effet, la cause seconde en tant qu'elle est cause, dépend de la première, non qu'elle reçoive quelque chose de la première quand elle cause, mais parce qu'elle ne peut agir si la première n'agit pas. Secondement, dans les causes ordonnées essentiellement la cause supérieure est plus parfaite que l'inférieure, puisqu'une cause supérieure dans la série contient virtuellement toutes ses inférieures, tandis que la dernière, c'est-à-dire la plus proche de l'effet ne peut s'étendre qu'à ce seul effet. Troisièmement, pour la production d'un effet donné, toutes les causes essentielles doivent être présentes ensemble; — dans les causes accidentellement ordonnées, au contraire, ces trois conditions ne se vérifient pas. Dès lors il devient aisé de prouver que dans la série des causes qui aboutissent à un effet donné, le *processus in infinitum* est impossible et qu'il y a par conséquent une première cause non causée. En effet 1° la totalité des causes causées est elle-même causée, 2° pour qu'une cause donnée pût agir, l'infinie série des autres causes devrait être en acte à la fois, 3° en remontant dans la série des causes on devrait aussi augmenter indéfiniment leur perfection, 4° la vertu de causer n'implique aucune imperfection dans son concept, or s'il était de la nature de toute cause d'être dépendante d'une autre supérieure, le concept de cause impliquerait en soi une imperfection. Appliquant alors, dans l'article suivant, ces notions, Scot conclut à l'existence actuelle d'un être premier dans l'ordre de l'efficience, premier dans l'ordre de finalité, premier selon

Digitized by Google

l'éminence (ce dernier aspect correspond à peu près à la 4e voie de S. Thomas). Il démontre que ces trois primautés caractérisent un seul et même être, qui est Dieu, et mettent en lumière les trois caractères de la Bonté suprême : la souveraine communicabilité, la souveraine amabilité,la souveraine intégrité ou perfection.

Nous ne pouvons d'ailleurs ici que donner un aperçu incomplet de toute cette argumentation qui en certains points prêterait à la critique; cependant ce que nous venons d'écrire suffira à prouver que la doctrine est plus expliquée que chez S. Thomas, qu'on peut y trouver bien des compléments utiles; d'autre part cependant, (c'est notre sentiment) l'argumentation de l'Angélique Docteur est plus sobre, plus claire, plus nerveuse.

Sur la question ardue de la science divine, Scot paraît contredire plusieurs fois S. Thomas, mais dans le fond sa doctrine est thomiste. Ainsi, par exemple, à l'art. 8 de la q. XIV « Utrum Scientia Dei sit causa rerum » l'un affirme, l'autre nie ; mais le principe posé par S. Thomas « Cum forma intelligibilis ad opposita se habeat cum sit eadem scientia oppositorum non produceret determinatum effectum nisi determinaretur ad unum per appetitum » est celui-même qui sert à Scot pour dire que la volonté de Dieu et non pas sa science, est cause des choses. Plus intéressant encore l'art. 13 concernant les futurs contingents : un article préparatoire établit ce principe essentiellement anti-moliniste : « quod prima radix contingentiae sit statuenda in prima omnium causa », ce qui s'appuie sur ce que la cause seconde ne peut agir que si elle est mue par la première, « secunda causa producit effectum in quantum movetur a prima causa. »

Les prémisses posées, l'art. 13 rejette l'explication de la prescience fondée sur l'éternité divine, ce qui n'est opposé qu'en apparence à la solution de S. Thomas, car ici l'éternité est considérée comme une existence éternelle des choses indépendante de l'existence qu'elles ont dans la science divine, tandis que, pour S. Thomas, cette éternité n'est autre que l'éternelle science de Dieu. L'explication que préfère Scot consiste en ce que « ostensis voluntati (divinae) omnibus possibilibus atque operabilibus eorumque principiis, aliqua ex his acceptantur a voluntate et decernuntur futura quia efficaciter volita pro aliqua temporis differentia » c'est là le principe de la doctrine prédéterministe fondée sur les décrets divins. Mais si nous cherchons comment ces décrets s'appliquent à la volonté créée pour la réduire en acte, nous ne trouvons plus de solution aussi décisive. L'auteur de la Somme nous a déjà fait entrevoir la théorie assez commune parmi les Scotistes ; q. II, art. 3, art. inc. « Causa secunda, in

Digitized by Google

« quantum causa dependet a prima, *non quasi aliquid recipiat a* « *prima dum causat...* » q. XIV. art. 13 art. inc., « causa secunda producit effectum in quantum movetur a prima causa, *id est quatenus prima omnium causa una ad illius productionem concurrit;* » plus loin dans la question LXXXIII « de libero arbitrio » art. 1, resp. ad 4, où il s'agit de concilier les décrets divins avec la liberté créée nous lisons : « finita voluntate pro sui potestate ad suam partem se determinante, UNA *divina voluntas eamdem decernit*, atque in eo decreto certissime novit futuritionem illius, quod ita libere facere decrevit voluntas creata, ut contrarium eligere potuerit ». Les passages soulignés par nous n'appartiennent pas au texte de Scot, ils sont de l'interprète, mais nous ne nions pas la vérité de l'interprétation.

Nous aurions un volume entier à écrire si nous voulions poursuivre la comparaison des doctrines comme nous l'avons commencée, nous trouverions encore de nombreuses questions où Scot ne diffère de S. Thomas que par la forme ; le Docteur subtil est toujours personnel même quand il accepte les thèses de ses devanciers. Nous pourrions signaler q. XLV, art. 5. « Utrum solius Dei sit creare » (vol. III, p. 32-51), très remarquable par la richesse de la doctrine ; q. XLVI, art. 2, « utrum mundum incœpisse sit articulus fidei », et bien d'autres. Mais si nous trouvons souvent nos Docteurs en accord, plus souvent cependant nous trouverons des dissentiments profonds, des principes inconciliables surtout si nous avançons dans l'étude de la Somme. Qu'il nous suffise de mentionner en philosophie naturelle la doctrine de l'individuation des substances matérielles, ensuite plusieurs chapitres de la théorie de la connaissance. Ainsi par exemple q. LXXXIV, art. 7, après avoir enseigné avec Aristote et S. Thomas que notre âme dans l'état d'union au corps ne peut rien comprendre sans espèces sensibles, le Docteur subtil nie que cette dépendance soit de la nature de l'âme humaine et enseigne que cette subjection au sens est un résultat du péché originel ; de là ressort que la doctrine de l'âme forme du corps est moins profondément entrée dans le système scotiste que dans le thomisme, ce qui nous est encore manifeste par la fameuse théorie de la forme de corporéité (q. LXXVI, art. 4), ensuite par le mode de connaissance attribué à l'âme séparée (q. LXXXIX).

Nous ne pouvons conclure ces pages sans avoir dit un mot du Traité « de Verbo Incarnato » dans lequel aussi, bien des chapitres sont très remarquables. Notons d'abord la question fondamentale

Digitized by Google

du Traité, l'Incarnation du Verbe est-elle possible? Le Docteur subtil a le mérite d'avoir posé expressément cette question et de ne s'être pas ménagé les difficultés contraires. Nous ne pouvons exposer ici en détail cette question de métaphysique, fondée sur une notion singulière de la personnalité. « Personalitas creata supra naturam singularem non addit nisi negationem communicabilitatis » (art. 4), parce que si la personnalité était une entité positive ajoutée à la nature humaine, le Verbe aurait pu et dû l'assumer, ce qui aurait constitué deux personnes dans le Christ.

C'est dans le même traité qu'on trouvera la doctrine de l'Immaculée Conception (q. XXVII) dont la défense est un des principaux titres de gloire de l'école Scotiste. Une dissertation « fueritne B. V. M. immunis a debito contrahendi peccatum originale » (p. 310-322) complète ce sujet. Le traité des Sacrements découle de celui de l'Incarnation ; c'est la doctrine de la causalité morale qui attirera ici surtout l'attention (q. LXII).

Nous terminons ici ces remarques, insuffisantes sans doute pour donner une idée de l'immense poids de doctrines contenues dans là présente Somme Théologique, utiles, cependant, croyons nous, a prouver l'importance de cet ouvrage et en lui-même et dans ses relations avec la Somme de S. Thomas.

*
* *

Les Editeurs de la *Summa theologica* nous ont donné en même temps une édition nouvelle du *Scotus Academicus*, ouvrage bien connu mais très rare de *Cl. Frassen*, un des plus illustres représentants de la théologie scotiste au XVIIe siècle. C'est un exposé méthodique complet des doctrines scotistes, mis au courant des spéculations du XVIIe siècle, enrichi de citations nombreuses des Pères ou d'auteurs plus récents ; il formera donc un complément naturel à la Somme du P. Jérôme de Montefortino. Notons d'ailleurs que cette nouvelle édition n'est pas une simple réimpression des anciennes : Frassen avait en effet préparé une 2de édition de son *Scotus*, restée inédite, c'est d'après son manuscrit conservé en partie à la Bibliothèque nat. de Paris, qu'a été faite la présente publication. Elle sera donc utile même à ceux qui seraient déjà en possession d'un exemplaire ancien de l'ouvrage.

Au point de vue de l'exécution typographique les caractères ont été heureusement choisis pour faire ressortir les divisions principales et accessoires. Nous regrettons seulement la disparition des

Digitized by Google

sommaires placés en marge de l'édition de Paris : ils sont, sans nul doute, de l'auteur lui-même et facilitent beaucoup la lecture.

D. RAPHAEL PROOST.

V. UN PROJET DE RESTAURATION BÉNÉDICTINE EN 1815

L'année dernière, en classant des papiers provenant du cardinal Jules Marie della Somaglia, décédé cardinal-évêque d'Ostie le 2 avril 1830, Mgr Wenzel, sous-archiviste du Saint-Siège, rencontra la lettre suivante relative à l'ordre bénédictin en 1815, et eut l'obligeance de me la communiquer avec autorisation de la publier. Le document est réellement intéressant ; il fournit une nouvelle preuve des essais tentés de divers côtés pour restaurer un certain nombre de monastères, essais inutiles alors et qui n'aboutirent que quelques années plus tard, grâce à la généreuse initiative du roi Louis de Bavière. On y verra que l'idée était patronnée par le souverain pontife Pie VII, ancien moine bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin. D. U. B.

Illustrissimo e Reverendissimo Signore, Signor Padrone colendissimo.

Ricevi ieri sera la di lei gentilissima lettera dai 15 andante, e mi faccio un dovere di rispondervi al momento per ubbedire ai sagri ordini di Nostro Signore in quanto lo posso.

Avevano i Benedettini della Germania fra loro, qualchi anni fanno, molti uomini dottissimi, i quali godevano la più grande riputazione ; ma la maggior parte di loro è adesso morta : tale fra altri era il dotto Gerbert, abbate di S. Biagio in *Sylva nigra* (1), uomo dottissimo e lodato anche

1. Martin Gerbert prince-abbé de St-Blaise dans la Forêt-Noire, né le 12 août 1720, décédé le 13 mai 1793 (cf. Bader, *Fürstabt Martin Gerbert von St-Blasien*, Fribourg, Herder, 1875 ; *Kirchenlexikon*, 2e éd., t. V, col. 353-356 ; Hurter, *Nomenclator litter.*, t. III, 484-491 ; Dr C. Krieg, *Fürstabt Martin Gerbert*, Progr. der Univ. Freiburg in Breisgau, 1896, 4°).

Digitized by Google

dalla S. M. di Pio VI ne' suoi brevi sugli affari di Francia. Non restavano addietro di questo il P. Gallo Cartier (1), confutatore al pari dell' Orsi del Bossueto; il Cramer (2), solo sostengo della buona dottrina nell' Università di Bonna; il P. Frolieh (3), adversario instancabile dello Stadler, del Kant, e del Mutschelle autore dell' impiissimo libro : *Nuovo cielo e nuova terra.* Questo Frolich, ch'è stato in Roma, era uomo veramente dotto e zelante, ma era un poco vivo. Era autore dell' applauditissima opera : *Quid est Petrus.* — Era anche molto dotto nella scienza canonica il P. Carlo Klocker, abbate di Benedictbeuren (4), ma tutti questi e molti altri sono morti. Fra quelli che vivono, io conosco specialmente i seguenti, i quali possono chiamarsi dotti, benchè non siano de' Mabillon, Montfaucon, Quirini, e Lucchi o Menardy et Acherii. Il primo è *il P. Placido Braun* (5), nato nella Baviera, archivista di S. Uldarico in Augusta, uomo molto dotto per quanto concerne la conoscenza de' libri ed i diplomi. Egli è autore di diverse opere applaudite, e ha ultimamente publicato una opera, la quale tratta dei vescovi di Augusta, pien a di recerche erudite. Ha dei buoni principi, ma non so se le sue cognizioni teologiche correspondano alle sue cognizioni storiche. Ma, checche ne sia, io lo credo molto capace per esser alla testa di una communità; preferirei però il P. Mauro *Feyerabend*, priore del famoso monastero di Ottenbeuren, egualmente celebre per la bellissima sua storia di questa Badia (6). Egli mi pare uomo di abilità, perchè gli è reussito di conservare in qualche maniera il monastero, il quale ha sempre goduto ottima fama, e l'anno passato il Padre rettore de' Gesuiti di Augusta mi fece l'elogio di questo monastero. Ho conosciuto à S. Emmeranno in Ratisbona il P. Henrich (7), uomo celebre per le sue cognizioni fisiche, matematiche ed astronomiche, per le quali è stato associato a più accademie, ed è anche versato nella storia della letteratura. Era nello stesso monastero di S. Emmeranno un altro monaco chiamato Zirngibel (8), uno

1. Gall Cartier, moine d'Ettenheimmünster, né le 8 avril 1693, décédé le 17 avril 1777 (*Kirchenlexikon*, t. II, 2000-2001 ; Hurter, III, 26-27).

2. François Cramer, bénédictin de Brauweiler, professeur de théologie à Bonn (1786), décédé à Cologne le 6 février 1796 (*Studien und Mittheil. aus dem Benediktiner-Orden*, XXV, (1904). pp. 209-210).

3. Wolfgang Frœlich, de St-Emmeran de Ratisbonne, né le 27 mai 1748, décédé le 22 août 1810 (Lindner, *Die Schriftsteller des Benediktiner-Ordens im heutigen Königreich Bayern*, 1880. t. I, 67-68 ; Hurter, III, 554).

4. Charles Klocker, né le 13 janvier 1748, décédé le 22 juin 1805 (Lindner, I, 141-143)

5. D. Placide Braun, de St-Ulric d'Augsbourg, né le 11 février 1756, décédé le 23 octobre 1829 (Lindner, II, 124-131 ; *Kirchenlexikon*, II, 1209-1210. Hurter, III. 857-859 ; Bisle, *Leben und Wirken des Benedictiners P. Placid Braun*. Augsbourg, Haas, 1897, 8°; D. U. Berlière, *Le P. Placide Braun (Revue bénédictine*, t. XVI (1899), pp. 1-13).

6. Maur Feyerabend, né le 7 octobre 1754, décédé le 8 mars 1818 (Lindner, II, 103-107 : Hurter, III, 655-656).

7. Placide Heinrich, né le 19 octobre 1758, décédé le 18 janvier 1825 (Lindner, I, 88-93.)

8. D. Romain Zirngibl, né le 25 mars 1740, décédé le 29 août 1816 (Lindner, I, 69-80 ; Hurter, III, 646).

Digitized by Google

degl' uomini i piu dotti nella cognizione de' vecchi diplomi e manuscritti; ma credo che sia morto. Vedo anche che il celeberrimo Schwarzhuber (1), il Bergier tedesco, è passato all' altra vita; egli era monaco di Weingarten. Il P. Widmann (2), altro Benedettino della Suevia è stato famoso per l'opposizione agl' Illuminati, ma non sò ove sia. Non parlo dello Schaake (3), la sua opera è libro classico, ma tutti i suoi principi non possono approvarsi. In generale fra i Benedettini della Germania sono ancora molti dotti e buoni, dico molti perche tutti non lo sono. I monasteri che godevano la meglior reputazione negli ultimi tempi nella Germania superiore, erano S. Biagio, Ettenheim, Weingarten, Ober-Altaich, Tegernsee, Benedictbeuren, Ottenbeuren, Priffling, S. Emmerano a Ratisbona, S. Uldarico in Augusta, ed Ellchingen (4). I monasteri della Franconia godevano minore reputazione. Nella Westfalia era fra gl' altri celebre Werden e Helmstadt. Conosco l' abbate (5), egli è uomo abile, e prima che Bonaparte occupava la Westfalia, si diceva che il Re di Prussia l'aveva destinato ad esser vescovo di Münster, a qual posto io lo credo infinitamente più atto dello Spiegel, soggetto cattivo (6). Alla sinistra parte del Reno erano molti monasteri celebri. Non mi appartiene a fare l' elogio di Stablo o Malmedy (7). L'Emin^mo Pacca ne potrà fare la pittura. Ma debbo dire che S. Trudone si distingueva per la sua disciplina e la sua ospitalità (8). Fu in questa abbadia, che il fu cardinal Zondadari, già nunzio in Brusselles, trovava un asilo, quando Giuseppe lo costrinse a lasciar i Paesi Bassi a cagione della bolla contro Eibel. S. Lorenzo à Liegi era pur molto celebre, nonche Brauweiler presso Colonia. Ma i 20 anni di servitù che hanno sofferti quei monasteri, la morte che ha rapito i migliori soggetti, li ha per il presente ridotto quasi a niente.

Tali sono, Monsignor stimatissimo, gli schiaramenti che pel momento posso somministrare : cercherò a procurarmene degli ulteriori, e se Sua

---

1. Il doit être question ici de D. Sympert Schwarzhuber, bénédictin de Wessobrunn, né le 4 décembre 1727, professeur à l'Université bénédictine de Salzbourg, décédé le 30 avril 1795 (Lindner, I, 186-188 ; Hurter, III, 233 ; Magnus Sattler, *Collectaneen, Blätter zur Geschichte der ehemal. Benedictiner-Universität Salzburg*, Kempten, 1889-pp. 461-463).

2. D. Meinrad Widmann, bénédictin d'Elchingen, né le 19 février 1733, décédé le 25 mars 1793 (Lindner, II, 162-163).

3. Je pense qu'il s'agit de D. Maur von Schenkel, bénédictin de Priefling, né le 4 janvier 1749, décédé le 14 juin 1816, canoniste distingué (Lindner, I, 250-252 ; *Kirchenlexikon*, X, 1782-1783 ; Hurter, III, 672-674).

4. Saint-Blaise dans la Forêt-Noire, Ettenheimmünster en Brisgau, Weingarten en Souabe, Oberaltaich, Tegernsee, Benedictbeuern, Ottobeuron, Priefling, St-Emmeran de Ratisbonne et Elchingen en Bavière.

5. Cet abbé, le dernier de Werden, est Dom Béda Savels, ✝ 1828. (Jacobs, *Werdener Annalen*, 1896, p. 177 sq.)

6. Ferd. Aug. v. Spiegel, plus tard archevêque de Cologne (11 juin 1825 + 2 août 1835).

7. Stavelot-Malmedy, ancienne principauté ecclésiastique.

8. Saint-Trond, dans le Limbourg belge.

Digitized by Google

Santità lo desidera, potrò dare qualche notizia sui monasteri o sui mezzi di ristabilirli, doppo che avrò domandate, come da me, le notizie opportune. Io bramo ardentemente il ristabilimento almeno di qualchi monasteri : sento tutte le difficoltà, ma non lo credo impossibili : con destrezza e zelo la cosa potrà realizarsi. Io suggerii l'anno passato ai Benedettini di comporre una opera : « De Benedictinorum in Ecclesiam et Rempublicam meritis Diatribe », nella quale si sarebbe esposto quanto la chiesa et lo stato della Germania debbono ai Benedettini, e quanto ne possono sperare. Una tale opera sarebbe facillima a comporre, e dovrebbe fare una sensazione grande : ed anche l' economia degli stati vi è interessata. Però se un tal ristabilimento ha luogo, bisogna di fare qualche riforma di certi abusi, i quali nell' ultimo tempo anche nei megliori monasteri si erano introdotti. Dirò una parola del P. abbate di S. Gallo : io non lo conosco personalmente, ma so ch' è lodato pel suo zelo. Però sono alcuni che dicono ch' è un poco duro, e che non sa guadagnare gli animi. Ella, che lo conosce personalmente, debbe sapere qual cosa ne sia.

Ringrazio molto V. S. Illma della parte ch' ella prende alla posizione del povero Guadmayr, ottimo prete, ma un poco troppo impaziente nel suo esilio.

Mi riservo a parlargli una altra volta della missione che il S. Padre vuol degnarsi di far da qualcuno nella Germania per aver cura degli affari della religione. Frà tanto la prego sempre di mettermi ai sagri piedi di S. S., e di assicurarla della disposizione del mio cuore, di dare ancora, se lo giudicherà necessario o opportuno, il mio sangue per la difesa della S. Sede e della Chiesa. Questo sentimento, che ho ricevuto col latte dalla mia madre, si è confermato ogni giorno colla riflessione. Gradisca Vra Sig^ria^ Illma l'espressione della più distinta e rispettosa, colla quale sono

Monsignore

di Vostra Sig^ria^ Rev^ma^ ed Illma

Roma, li 17 octobre 1815

Umil^mo^ devot^mo^ ed obb^mo^ servitore

Paolo du Mont (1).

1. Agent officieux de la Cour romaine, comme on peut le constater par les correspondances du Congrès de Vienne.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

PHILOLOGIE.

D. Th. Weikert, O. S. B. **Grammatica linguæ hebraïcæ**, cum chrestomathia et Glossario. Romæ, Typographia polyglotta de Propaganda Fide, 1904. In-8°, XIX-440 p.

A. Mallon, S. J. **Grammaire Copte**, avec Bibliographie, Chrestomathie et Vocabulaire. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1904. In-8°, 390 p.

I. Voici un ouvrage à consulter par quiconque désire acquérir une connaissance complète de la langue hébraïque. On y trouve de vrais trésors d'érudition et les professeurs eux-mêmes, déjà familiarisés avec la langue des Hébreux, pourront y faire ample provision de notions utiles.

Le plan général de l'ouvrage est conçu d'après la méthode suivie dans les grammaires modernes : De Elementis (Phonétique) ; de Formis (Morphologie) ; summa syntaxis Capita (Syntaxe).

La première partie traite, suivant l'usage, des lettres hébraïques et de leur classification. Ces notions préliminaires sont plus importantes qu'on ne le croit généralement, et D. Weikert a raison de s'y arrêter avec quelques détails. Dans la division des consonnes (p. 3), il a cependant omis une classe de lettres, les quiescentes, sur lesquelles repose la conjugaison de plusieurs verbes irréguliers désignés plus loin sous le nom de « verba quiescentia » (p. 49). Cette division, placée dans le tableau de la p. 3, à côté d'autres de moindre importance, aurait eu le grand avantage de préparer l'élève à l'intelligence des verbes susdits.

Dans la Morphologie, l'explication des formes verbales est généralement claire et satisfaisante. La plupart des classes de verbes sont suivies de longues listes de formes irrégulières, placées ici, dit l'auteur dans sa préface, non pour encombrer la mémoire, mais pour servir de guide dans l'explication des formes difficiles et faciliter aux élèves les recherches dans le dictionnaire.

Après le verbe, le nom est, lui aussi, très longuement traité et, ici encore, nous retrouvons en appendices des listes complètes de substantifs irréguliers. Un paragraphe spécial parle des « *cas* » du nom. Ces cas, dit l'auteur (p. 167), à proprement parler n'existent pas en hébreu et ce n'est que par analogie avec d'autres langues que l'on peut en faire mention. Mais, si ces cas n'existent pas, pourquoi en parler? Il vaut mieux laisser complètement de côté ces termes qui ne conviennent nullement à la langue hébraïque et ne peuvent que fausser l'esprit des jeunes étudiants.

La dernière partie, la syntaxe, qui occupe généralement une place si restreinte dans toutes les grammaires hébraïques, prend une importance exceptionnelle dans l'ouvrage de D. Weikert ; il n'y consacre pas moins de 125 pages, sous le titre de « *summa syntaxis Capita* ».

Digitized by Google

En réalité, c'est bien une syntaxe complète et non quelques chapitres que nous offre ici notre auteur, une syntaxe composée sur le modèle de nos grammaires occidentales, avec toutes leurs divisions et subdivisions. De cette manière, sous la plume de D. Weikert, la langue hébraïque, considérée jusqu'ici comme une langue simple et dépourvue de longues périodes, se voit revêtue des richesses de nos plus parfaites langues d'Occident. L'auteur a certainement cru par là faciliter grandement l'étude de la langue sacrée aux commençants, habitués déjà à nos constructions grammaticales, mais nous craignons beaucoup qu'avec une telle méthode, bien loin d'obtenir un résultat si désirable, il n'empêche pour toujours les jeunes élèves de saisir le génie de la langue hébraïque et, par conséquent, de comprendre à fond les admirables pages de nos saints livres.

Considérée dans son ensemble et abstraction faite des défauts que nous avons relevés, la Grammaire de dom Weikert, est un ouvrage sérieux et complet. Le grand mérite de l'auteur est d'avoir groupé, sous forme de listes, de paradigmes, etc., tous les trésors que renferme la langue sacrée et d'avoir ainsi épargné aux professeurs et aux élèves, des recherches personnelles toujours très difficiles.

II. Comme l'auteur le dit dans sa préface, cette grammaire est la première qui paraisse en langue française, et la première, ajouterons-nous, qui donne aux commençants des notions vraiment claires et méthodiques de la langue copte. Jusqu'ici, en effet, nous n'avions que des grammaires écrites en latin ou en allemand. Les premières, composées au début des études coptes, étaient nécessairement rudimentaires et incomplètes ; les autres, et en particulier celles de Stern et de Steindorff, rédigées en allemand à l'aide des progrès réalisés dans la connaissance des langues de l'Égypte, exposent savamment les vrais principes et les règles du copte, mais manquent trop souvent de clarté.

Le R. P. Mallon, profitant des études de ses devanciers, donne d'une manière très claire, dans la première partie de sa grammaire, *la phonétique*, les principes fondamentaux de la langue copte, sans s'arrêter inutilement à des questions de détails et ne donnant de l'égyptien primitif que le strict nécessaire. Une chose qui contribue beaucoup à la clarté de tout l'ouvrage, c'est que l'auteur ne s'occupe directement que du dialecte bohaïrique, donnant rarement les formes correspondantes du sahidique et évitant ainsi aux étudiants encore inexpérimentés le danger de tout confondre.

Dans la seconde partie, intitulée *Morphologie et Syntaxe*, l'auteur mélange beaucoup trop les questions de syntaxe avec les notions purement grammaticales. Il eût mieux valu mettre, à la fin, comme troisième partie, tout ce qui regarde les règles de la syntaxe ; l'esprit de l'élève, mieux préparé, aurait pu s'en faire une idée plus claire et surtout plus synthétique. Cette seconde partie est suivie d'un précieux tableau des verbes variables et de leurs formes.

Le Chrestomathie contient, outre des textes bohaïriques bien choisis, des textes comparés de l'Écriture Sainte dans les autres dialectes, accompagnés de courtes explications. Ces annexes permettent aux étudiants de se livrer à l'étude des dialectes secondaires, après avoir acquis une science

Digitized by Google

sûre et profonde du bohaïrique. L'auteur a de plus inséré dans son ouvrage un tableau pour les abbréviations et les chiffres cursifs et quatre planches hors texte pour montrer un spécimen de l'écriture des manuscrits.

L'impression si claire et si nette des textes coptes fait honneur à l'imprimerie catholique de Beyrouth, déjà si connue d'ailleurs pour ses excellentes publications orientales. D. E. VALET.

ÉCRITURE SAINTE.

Mgr Douais. **L'Étude de la Sainte Écriture.** Lettre au clergé de son diocèse. Paris, Lecoffre, 1905. In-16, 85 p. Prix : 1 fr.

L'ancien recteur des Facultés Catholiques, actuellement Évêque de Beauvais, vient de publier une lettre remarquable destinée d'abord uniquement au clergé de son diocèse.

Après avoir rappelé les principes de l'inspiration et de l'inerrance bibliques, l'auteur arrive aux applications et touche les points les plus débattus de nos jours. S'écartant des « conservateurs qui sont pour les solutions anciennes » aussi bien que des « hypercritiques », il ne ménage point son approbation au livre du P. Hummelauer *Exegetisches zur Inspirationsfrage* et surtout à la *Revue biblique*.

Cela suffit pour déterminer la position que prend l'auteur dans la controverse qui s'agite autour de l'historicité des récits de la Bible. Cette question est traitée sommairement p. 38 s. et p. 66 s. D. D. B.

L. Fonck, S. J. **Der Kampf um die Wahrheit der H. Schrift seit 25 Jahren.** Innsbruck, Rauch, 1905. VIII-215 p. Prix : 1 M. 60.

Encore un livre sur la question biblique ! La question biblique, dit l'auteur, dans le premier chapitre, revient à la question de l'inerrance des livres saints. Il passe ensuite à l'histoire de la controverse, surtout depuis l'encyclique *Providentissimus Deus*. Ceux qui ont pris part au mouvement sont présentés : Loisy et Houtin occupent, comme de juste, une place à part ; puis, viennent les « progressistes » : les principaux sont, paraît-il, M. J. Lagrange, L. Sanders, H. Poels, D. Zanecchia, M. Dufour, K. Holzhey, F. von Hummelauer, W. Engelkemper, H. Höpfl, N. Peters. Il y a dans cette liste des rapprochements comiques ou blessants, mais je n'insiste pas. Le P. Fonck met tous ces auteurs sur la même ligne ; cependant, pour permettre aux lecteurs de se former une appréciation personnelle, il donne de larges extraits de leurs écrits. Quand il ajoute un commentaire, il lui arrive de se tromper : ainsi, je suis bien certain que M. Dufour accepte l'inspiration de tous les textes authentiques. Le parti adverse est représenté par Delattre, Billot, Murillo, Brucker, Mangenot et Pelt. On dirait que les conservateurs sont inférieurs aux critiques, même pour le nombre ; mais il doit y avoir des oublis.

Passant du rôle de rapporteur à celui de juge, l'auteur condamne le mouvement progressiste. Il s'en prend surtout à son confrère, le P. von Hummelauer, que ses extravagances exégétiques auraient, me semble-t-il, dû rendre suspect à la nouvelle école aussi bien qu'à l'ancienne. Je crois aussi que le P. Lagrange a parfois fait une douce violence à certains textes des Pères

Digitized by Google

pour les ranger à son avis. D'autre part, je suis loin de partager toutes les idées du R. P. Fonck, mais je n'ai nulle envie d'entamer une discussion. Il est grand temps d'insister sur ce qui nous unit, non sur ce qui nous sépare. Or, p. 135 s. l'auteur allègue neuf griefs principaux contre les progressistes ; j'en néglige six qui sont plutôt des arguments ou qui regardent le but à atteindre. Restent la distinction entre la vérité absolue et la vérité relative, la théorie des différents genres littéraires et l'assimilation des écrivains sacrés aux écrivains profanes dans les questions scientifiques. L'accord est-il vraiment impossible? La distinction des deux vérités peut, il est vrai, être mal comprise ; mais, si le P. F. préfère distinguer entre la vérité formelle et la vérité matérielle, personne n'y contredira. Le R. P. admet aussi que les auteurs inspirés partageaient les idées de leur temps sur les questions scientifiques ; dès lors, quand ils étaient amenés à parler de ces choses, sans vouloir les enseigner, il est assez naturel de dire qu'ils ont exprimé les idées de leur temps, ou bien ils se seraient mépris sur le sens de leurs paroles et l'auteur de la Genèse, croyant parler de jours, aurait parlé d'époques ! Le second point est le plus important. Le R. P. reconnaît que le principe des différents genres littéraires est vieux et admissible, mais il ne veut pas entendre parler de traditions populaires dans la Bible ; à la p. 155, il suppose, cependant, que ce genre est possible. Comment déterminerons-nous, de fait, le genre d'un livre inspiré ? D'abord par l'enseignement de l'Église ; mais, si l'Église se tait, il n'y a plus que les règles de la critique littéraire. Le résultat ne sera souvent que plus ou moins probable ; il arrivera même qu'on se trompe ; ce sera très fâcheux, mais ce sera très humain. Encore, une erreur est-elle chez nous moins dangereuse que chez les Protestants : ils n'ont rien pour raffermir l'autorité de la Bible, si elle est ébranlée ; nous avons, nous, le magistère vivant de l'Église, qui interviendra au moment du péril, et les fidèles de bonne volonté sauront à quoi s'en tenir.

Puisse donc cette querelle, faite trop souvent d'injustes soupçons et de délations odieuses, prendre fin ; la charité y gagnera beaucoup et la science y perdra peu. Que l'on fasse des études minutieuses, approfondies de tous ces problèmes bibliques qui s'imposent à notre attention ; que l'on examine d'une façon critique les circonstances et la méthode de composition des livres saints ; ces études jetteront peut-être quelque lumière sur la question de l'inspiration que l'on cherche à résoudre et qui n'avance pas. Pour revenir au P. Fonck qui se plaint de ce que les progressistes ne citent dans leurs écrits que des ouvrages protestants ou rationalistes, nous nous permettons de lui donner un conseil : c'est de continuer plutôt ses recherches sur la flore biblique commencées il y a six ou sept ans non sans succès ; il fera progresser la science et... on le citera. D. D. DE BRUYNE.

A. Lemonnyer, O.P. **Épîtres de saint Paul.** Traduction et commentaire. Paris, Bloud, 1905. 2 vol. in-16, XXXIV-343 et 268 p. Prix : 7 fr. 50 les 2 vol.

Ces deux volumes complètent le commentaire du Nouveau Testament destiné à faire partie de la collection *La Pensée chrétienne.*

Je ne puis qu'approuver l'idée de disposer les lettres non dans leur ordre

Digitized by Google

canonique, mais dans l'ordre chronologique. Le lecteur peut ainsi suivre plus facilement l'évolution de la pensée de S. Paul. Dans le même but l'auteur a écrit une assez longue introduction esquissant l'histoire de cette pensée ; ici encore l'idée était excellente, l'exécution ne m'a pas entièrement satisfait ; il y a plus d'une redite et c'est trop une analyse des lettres. Je préfère certaines esquisses de cette évolution sur l'un ou l'autre point spécial qui sont disséminées dans les notes. Ainsi, t. I, p. 40-43 à propos de 2 Thess. II, 14 l'auteur distingue quatre phases dans l'enseignement eschatologique de l'Apôtre : l'impression que lui-même et les Thessaloniciens seront encore vivants quand la Parousie se produira, fait peu à peu place à la conviction qu'il mourra avant la venue du Seigneur. Cependant, il croit encore que les chrétiens qui vivront à la fin du monde ne mourront pas (t. I, p 201 ss.). A ce propos, je remarque que l'auteur admet malgré la Vulgate et sans insinuer le moindre doute comme étant le texte véritable : « nous ne mourrons pas tous, mais nous serons tous transformés » (t. I, p. 172). Le problème de la christologie de S. Paul est plus délicat, et, je le crains, moins réussi (t. II, p. 16-20). Je ne puis pas davantage admettre que la glossolalie de Corinthe consistât à parler des langues étrangères (t. I, p. 158 s.). Toute la description de S. Paul montre que c'était une manière de parler inintelligible.

Voilà les quelques remarques que m'a suggérées l'examen de certains passages choisis. En général, la traduction est très soignée, le commentaire plutôt sobre.

Un mot encore sur les introductions spéciales de chaque lettre. On voit que le P. Lemonnyer est au courant des plus récents travaux de la critique biblique. L'authenticité des épîtres pastorales est affirmée, mais pas d'une manière catégorique. Quant à l'épître aux hébreux : « d'une part, elle n'est pas l'œuvre littéraire de S. Paul ; d'autre part, l'auteur ne saurait en être cherché en dehors du cercle des disciples plus ou moins immédiats de l'apôtre ». C'est très prudent, mais un peu vague.

Malgré certaines imperfections, ces deux livres sont le meilleur commentaire catholique et en langue française des épîtres de S. Paul et je crois leur succès assuré. D. D. DE BRUYNE.

Barthol. HEIGL. **Verfasser und Adresse des Briefes an die Hebräer.** Fribourg, Herder, 1905. In-8°, 268 p. Prix : 5 M.

Si beaucoup de gens ont attribué l'épître aux Hébreux à S. Paul, la faute n'en est certainement pas à l'épître même. Nulle part elle ne prétend être l'œuvre de Paul. Bien plus, son vocabulaire, son style ample et rythmé, sa disposition générale la distinguent nettement des épîtres pauliniennes. Mais on objecte la tradition et Barth. Heigl en appelle aussi à la tradition comme à son principal argument. Malheureusement, la tradition la plus ancienne, la plus commune se prononce contre l'origine paulinienne.

En Afrique, à Rome, en Gaule, la lettre est connue dès le Ir ou le IIe siècle ; mais n'est point attribuée à Paul avant la fin du IVe siècle. PourAntioche et la Syrie, nous n'avons pas de témoignages très anciens ; au IVe siècle, la lettre est regardée comme paulinienne. Même pénurie de

Digitized by Google

documents pour l'Asie-Mineure, mais puisqu'Irénée n'admettait pas que la lettre fût de Paul, on peut croire que dans sa patrie cette origine n'était pas admise. A Alexandrie, au contraire, à la fin du IIe siècle, on reçoit déjà l'authenticité Paulinienne comme une opinion traditionnelle, mais on a conscience que cette authenticité n'est pas à l'abri de toute objection, et même Origène sait qu'elle n'est pas reçue par les autres Églises. C'est donc bien le cas de dire que l'exception confirme la règle. En présence de ces faits, comment expliquer que M. Heigl arrive à un résultat tout opposé ? Tantôt, il vieillit outre mesure un de ses témoins : ainsi, la Peschitta qui contient la lettre aux Hébreux est datée du IIe siècle. Tantôt (et c'est le cas le plus excusable) il fait d'un adversaire déclaré, un défenseur de l'attribution paulinienne : l'Ambrosiaster rejette cette attribution comme on pouvait déjà le soupçonner par le fait qu'il a commenté toutes les lettres de S. Paul sans celle aux Hébreux, et comme Souter (*A study of Ambrosiaster*, 1905, p. 171 ss.) le démontre par la manière dont notre lettre est citée. Le plus souvent, il méconnaît la valeur des témoignages. Irénée, Cajus, le canon de Muratori, S. Augustin à partir de l'an 406 montrent bien qu'ils rejettent l'attribution paulinienne; or, par un étrange abus des mots, M. Heigl trouve que tous ces auteurs se taisent sur notre question et que leur silence ne constitue qu'un argument purement négatif, qu'on peut négliger. Il est cependant une chose que Heigl a bien vue, c'est que l'anthenticité paulinienne *médiate*, si souvent affirmée de nos jours, n'a aucun fondement traditionnel en n'importe quelle Église.

La seconde partie du livre est aussi critiquable que la première. Notre épître n'a certainement pas été écrite aux chrétiens de Palestine. Le titre *ad Hebraeos* ne vient pas de l'auteur, il peut avoir été ajouté par simple conjecture; sa signification est ambiguë : il peut désigner soit des gens parlant hébreu soit des judéo-chrétiens; dans le premier sens, on ne comprend pas qu'un apôtre aurait écrit en grec à des gens dont la langue maternelle était l'hébreu; dans le second sens, il n'y a plus aucune raison de les chercher en Palestine. Enfin, le contenu de la lettre ne convient guère à des lecteurs palestiniens.

Ce n'est pas à dire que tout soit mauvais dans le livre de M. Heigl. Il y a au contraire des comparaisons très instructives, bien qu'un peu confuses (le livre est divisé en 96 paragraphes), entre la lettre aux hébreux et celles de Paul; elles pourront rendre des services à qui reprendra le problème avec plus de discernement.

D. D. DE BRUYNE.

Dr Karl Künstle, A. O. Professor an der Universität Freiburg. **Das Comma Joanneum. Auf seine Herkunft untersucht.** Freiburg, Herder, 1905. In-8°, VIII-64 p. Prix : 2 M.

La genèse de cet opuscule est très caractéristique. C'est à la suite de ses études sur les controverses Priscilliennes (1) que le Dr Künstle a été amené à conclure que le célèbre Comma Joanneum, de provenance espagnole, doit son origine à Priscillien lui-même. Déjà dans une dissertation assez

1. L'auteur a publié plus récemment et à la même librairie un nouvel ouvrage : *Antipriscilliana*. Il en sera rendu compte dans un prochain numéro.

Digitized by Google

étendue consacrée à cet argument, j'avais formulé la même opinion [1], due en partie à un entretien avec mon érudit confrère dom Ambroise Amelli, Prieur du Mont-Cassin, qui a écrit dans le même sens une étude très fouillée, encore inédite, malheureusement.

La marche suivie par le Dr Künstle est très simple. Après avoir en quelques pages (p. 1-6), rappelé l'absence complète du Comma Joanneum dans les manuscrits grecs et orientaux, ainsi que dans les plus anciens manuscrits latins ; absence corroborée par les écrits des principaux théologiens anti-ariens, dont aucun ne cite ce verset pourtant si efficace, l'auteur examine la valeur des témoignages des écrivains occidentaux, depuis Tertullien et S. Cyprien jusqu'à la préface du Pseudo-Jérôme (p. 6-30). Künstle fait très bien ressortir que les textes, souvent allégués, de ces deux premiers auteurs, — au fond les seuls qui, à première vue, présentent un certain embarras, — ne supposent pas que ces écrivains aient eu le Comma sous les yeux. Du reste, comment auraient-ils pu le connaître, puisque, certainement, S. Augustin ne le connaissait pas ? Ce fait seul, indiscutable pour tout esprit non prévenu, est d'une telle importance, qu'il suffit à montrer le peu de valeur de la tradition postérieure occidentale.

L'examen des manuscrits portant le Comma Joanneum (p. 30-45) confirme l'origine de cette glose insérée dans le texte primitif. En précisant cette origine, l'auteur arrive à la conclusion que ce verset remonte à Priscillien, et que Peregrinus en a été le principal propagateur (p. 45-62). Cette dernière partie de l'étude du Dr Künstle est la plus piquante et sera lue avec le plus d'intérêt, à cause des variations par lesquelles l'ajoute, Priscillienne à son origine, passa successivement avant de se fixer dans une formule aussi essentiellement catholique. Il y a là un travail d'épuration d'une haute portée dogmatique.

Arrivé à ce point décisif, effrayé peut-être un peu lui-même du résultat de ses recherches, l'auteur conclut à la page 56 : « Le résultat obtenu dans ces pages n'est pas en contradiction avec le décret du S. Office du 13 janvier 1897, car ce décret veut simplement dire (je citerai les paroles suivantes en allemand) : « Der Vers. I Jo. 5, 7. enthält einen dogmatisch « beweiskräftigen Beleg für den trinitarischen Gottesgedanken im Sinne « des Evangelisten Joannes. » Et l'auteur appuie cette interprétation sur le témoignage de Hoberg [2].

Franchement, je regrette ces lignes, comme je regrette toutes les gloses du même genre imaginées pour éluder la portée du décret cité. Pour que la réponse *négative* n'eût pas d'autre signification, il faudrait admettre à la question posée un sens absolument absurde. Or, cela est contraire à toutes les lois de la bonne exégèse,

Non ! le décret du 18 janvier 1897 signifie tout simplement ce qu'il veut dire, au risque de ne vouloir rien dire. Seulement, il a un caractère disciplinaire.

C'est pour me conformer à ce caractère disciplinaire que, dans mon traité

1. *Summa theologica*, t. III. *De Deo Trino*, p. 152.
2. Oberrhein-Pastoralblatt. 1899, 45.

Digitized by Google

De Deo Uno imprimé, j'ai mitigé certaines expressions contenues dans mes précédentes notes lithographiées. Le lecteur me pardonnera ce détail personnel, rendu nécessaire par la citation que M. Künstle emprunte à ce dernier travail, d'un caractère cependant intime.

En félicitant l'auteur de son très intéressant travail, je ne puis m'empêcher de me réjouir de l'approbation épiscopale dont il est revêtu. Une revue protestante s'étonnait naguère de ce phénomène en apparence en contradiction avec le décret du 13 janvier, comme si la sainte Église n'était pas la meilleure interprète de ses propres volontés, et comme si, parfois, le moyen le plus efficace de les interpréter n'était pas tout juste la largeur de sa conduite.

Après cette étude de M. Künstle, à quand la publication impatiemment attendue du travail de dom Amelli ? D. LAURENT JANSSENS.

PATRISTIQUE.

F. S. Gutjahr. **Die Glaubwürdigkeit des Irenäischen Zeugnisses über die Abfassung des vierten kanonischen Evangeliums.** Graz, Leuschner et Lubensky, 1904. In-4°, VII-198 p.

La bataille qui se livre au sujet de l'authenticité du quatrième évangile se concentre autour du témoignage de S. Irénée. C'est là que se portent les coups. Harnack pour en attaquer la valeur, a déployé toutes les ressources de sa vaste érudition. Zahn a vigoureusement répliqué. Récemment, Kreyenbühl avec moins de science que Harnack, mais avec plus d'arrogance dédaigneuse a traité l'évêque de Lyon d'imposteur qui s'est ingénié à fausser l'histoire. M. Gutjahr, professeur à l'université de Graz, a consacré tout un chapitre à réfuter les objections de Kreyenbühl. C'est, je crois, faire trop d'honneur à ce critique que ses confrères eux-mêmes trouvent un peu fantasque. Passant ensuite à la démonstration positive, il étudie avec une grande minutie quelles furent les sources de S. Irénée, notamment quelles furent ses relations avec Papias et Polycarpe et les relations de ceux-ci avec Jean l'apôtre. Dans le chapitre suivant, il établit que Papias et même Polycarpe connurent le quatrième évangile et que, selon toute apparence, ils le regardèrent comme johannique.

Ce livre donne plus qu'il ne promet. Beaucoup de questions intéressantes sont assez longuement traitées, que la table trop concise ne fait pas soupçonner, par ex., la durée de la vie publique du Christ d'après Jean et d'après les synoptiques, le canon de S Justin, etc. L'érudition est si abondante qu'elle rend parfois la lecture pénible ; l'argumentation est en général bien conduite, quelquefois la note m'a paru légèrement forcée. Il était difficile de trouver du neuf à propos de témoignages que depuis une dizaine d'années les plus grands savants ont examinés à la loupe. Ordinairement, la tâche de M. G. consistait à peser les diverses interprétations, à faire un choix judicieux, à nuancer certaines opinions; il a bien rempli cette tâche. La partie la plus originale, mais aussi la plus faible, est la discussion du texte de Papias cité par Eusèbe, hist. eccl., III, 39, 3. Gutjahr, s'appuyant sur la version syriaque, lit συνέκρινον = je comparai, au lieu de ἀνέκρινον =

Digitized by Google

je recherchai (p. 71-90). Il dit que les textes cités par Eusèbe sont souvent corrompus, comme le témoigne E. Schwartz, le savant éditeur de l'*Histoire eccl.*, et comme le prouvent les variantes des manuscrits. Or, les manuscrits ne donnent pas de variantes, tous lisent ἀνέκρινον; Schwartz admet des corruptions dans les manuscrits dont Eusèbe s'est servi et la version syriaque ne peut évidemment pas servir à corriger une erreur commise avant Eusèbe. D. D. DE BRUYNE.

G. Esser. **Die Busschriften Tertullians de paenitentia und de pudicitia und das Indulgenzedikt des Papstes Kallistus.** Bonn, Georgi, 1905. in-4°, 29 p.

On admettait généralement que Callixte avait introduit un adoucissement dans la discipline pénitentielle. Un examen minutieux des deux célèbres traités de Tertullien a amené M. Esser à douter de cette théorie Le livre *de paenitentia* lui semble attester le fait de la réconciliation ecclésiastique donnée aux péchés graves ; tandis que le traité montaniste *de pudicitia* désavoue les théories de Tertullien catholique. Il faut s'attendre à voir M. Funk prendre la plume contre M. Esser. D. D. B.

A. Souter. **A study of Ambrosiaster.** Cambridge, University Press, 1905. In-8°, XII-267 p. Prix : 7 *s.* 6 *d.* (Texts and Studies, VII, 4.)

La future édition de l'Ambrosiaster a été partagée par l'Académie de Vienne entre deux érudits : le P. Henri Brewer S. J. pour les Commentaires sur saint Paul, le Dr A. Souter pour les Questions sur l'ancien et le nouveau Testament. Celui-ci nous donne, dans le présent fascicule des *Texts and Studies*, le résultat sommaire de ses travaux préparatoires. C'est un début excellent. Non pas tant que l'auteur ait trouvé précisément beaucoup de nouveau, quant au point le plus intéressant, l'identité de l'auteur, ce personnage que Harnack a appelé « le grand inconnu »; mais, avec une droiture et une lucidité d'esprit vraiment remarquables, il a su discerner tout d'abord pour presque tous les aspects de ce problème si compliqué, laquelle des solutions jusqu'ici proposées devait être préférée, soit comme probable, soit comme tout à fait certaine. Et, après lui avoir donné sa préférence, il a su l'étayer sur des raisons meilleures et plus fortes qu'on n'avait pu le faire jusqu'ici, grâce surtout à l'étendue et à la précision peu commune de ses connaissances philologiques. En cela consiste principalement, selon moi, le mérite de son œuvre.

Voici, en peu de mots, comme il procède. Après quelques pages d'introduction, consacrées à l'exposé du sujet et à la description sommaire des manuscrits, il envisage, dans la première partie, cette question : L'auteur des Commentaires est-il le même que celui des *Quaestiones*?

Récemment, en Germanie, on s'était évertué à embrouiller le problème. M. Souter répond franchement par l'affirmative : avec une compétence hors ligne, il démontre l'unité d'auteur par l'identité indéniable du langage et de la pensée, par la comparaison des citations et des interprétations scripturaires. Voilà un point réglé, il n'y aura plus à y revenir.

Passant ensuite à l'autre question, quel est cet auteur, M. S. groupe très habilement les renseignements dont nous disposons concernant le

Digitized by Google

nom véritable de l'Ambrosiaster, le pays où il a écrit, sa date approximative, sa condition sociale. Ses conclusions sont sensiblement les mêmes auxquelles M. Franz Cumont et moi nous étions parvenus chacun de notre côté. Il pense que la suggestion relative à Decimius Hilarianus Hilarius « est la meilleure qui ait été faite, et que ceux qui différeraient d'opinion feront bien de lire avec soin les œuvres de l'auteur dans les futures éditions viennoises, avant d'en venir à une conclusion sur le sujet » (p. 183).

Le dernier chapitre traite du texte biblique employé par l'Ambrosiaster; ce texte sera désormais d'une importance capitale pour quiconque voudra se rendre compte de la façon dont saint Jérôme a procédé dans la rédaction de sa Vulgate. Un double index, l'un des mots latins, l'autre des citations bibliques, termine le volume.

Quelques remarques de détail, pour finir.

P. 37, certainement *consignare* signifie « confirmer » dans la langage de la tradition chrétienne ; cf. L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 3e édit., p. 314. P. 149, la traduction latine d'Irénée ne date-t-elle vraiment que du IVe siècle? P. 169, bonne boutade : « Aux yeux de certaines gens, quoi que ce soit est toujours assez bon pour être du latin chrétien. » A la page suivante, hypothèse intéressante sur le personnage *qui nomen habet falsi dei*, de la Question 101 : ce serait le diacre Concordius, l'un des accusateurs de Damase? P. 173, rapprochement non encore soupçonné, que je sache, et très suggestif, entre les cinq questions envoyées à saint Jérôme par ce même pape, en 384, et les mêmes questions posées et résolues par l'Ambrosiaster. P. 177, je suis également d'avis que Hilarius a pu devenir évêque avant sa mort. P. 185, le silence de Jérôme me paraît s'expliquer, non seulement par le caractère anonyme de la plupart des écrits de l'Ambrosiaster, mais par le fait qu'ils ne paraissent pas (sauf peut-être le Commentaire sur l'épître aux Romains) avoir été destinés à la publication. P. 186, il existe d'autres exemples absolument sûrs d'une ou plusieurs éditions successives dues aux auteurs eux-mêmes : par exemple, le *Libellus de fide orthodoxa* du Pseudo-Ambroise ou Pseudo-Phébade, nombre d'homélies de Césaire d'Arles, etc. D. G. MORIN.

LITURGIE.

D. F. Cabrol. **Dictionnaire de liturgie et d'archéologie chrétienne.** Fasc. VII-VIII *Ame-Ange*. Paris, Letouzey, 1905 In-4°, col. 1505-2144.

Plusieurs études très développées parmi les quelque trente ou quarante mots que renferment ces deux fascicules ; peut-être même fera-t-on à l'infatigable D. Leclercq, auquel est due la plus grande partie de ces travaux, le reproche de ne pas assez se restreindre : 40 colonnes consacrées à un détail de décoration tel que les *Amours*, de même 9 col. pour discuter un fait particulier, tel que l'emplacement de l'*Amphithéâtre* de Lugdunum, cela semble déborder le cadre d'un dictionnaire, si vaste qu'on le conçoive. Cette remarque faite, je signale, dans l'*Archéologie*, les art. *Amphore* (D. Leclercq), substantiel ; *Amulettes* (D. L.), intéressant non seulement pour les nombreux textes qu'il commente, mais surtout pour les détails sur

Digitized by Google

l'origine de la « médaille de dévotion » ; *Anastasie* (Kirsch), le titre romain de la Résurrection (ἀνάστασις), devenu plus tard Ste-Anastasie ; *Ancre* (Kirsch), le symbole exclusivement chrétien et si répandu ; l'art. *Ame* (D. L.) est principalement archéologique : il donne, avec de nombreux exemples, les symboles employés par les chrétiens et recherche leurs origines dans l'art classique : — sa partie liturgico-théologique est l'étude sur le « sein d'Abraham », lieu d'attente après la mort, dont la signification est restée longtemps douteuse et l'est encore parmi les grecs orthodoxes. Le très intéressant exposé de la question des *Ampoules de sang* comme signe du martyre, est un des meilleurs articles : l'auteur (D. L.), sans vouloir donner de solution définitive, et en laissant voir les difficultés encore pendantes, ne cache pas ses sympathies pour la thèse, si bien exposée par E. Le Blant, qui fait de l'ampoule une relique de saint scellée sur la tombe comme un gage de protection pour la mort. — Comme liturgie : *Amen* (D. Cabrol), acclamation liturgique et souhait funéraire ; *Amict* (Ermoni), très insuffisant : on ne nous dit ni quel ministre le portait, ni à quelles fonctions, ni à quelle époque le port en a été introduit ou modifié ; des détails curieux et instructifs dans *Anadoque* (P. Pargoire) ou parrain, personnage que la liturgie orientale exige en de nombreuses cérémonies, baptême, vêture monacale, première coupe des cheveux, mariage ; deux bons art. *Anamnèse* et *Anaphore* (D. Cabrol), études comparatives sur les canons orientaux ; *Anathème* (Michel) ; *Angelus* (Henry) marque bien la différence d'origine de celui du midi et de ceux du matin et du soir et rejette avec raison pour ce dernier, l'assimilation au couvre-feu. Enfin, *Ane* (D. L.) coordonne dans une 1re partie les textes de monuments se rapportant à la calomnie de l'onolâtrie lancée contre les chrétiens : les autres renseignements relatifs aux ânes de la Nativité, etc., sont plus curieux qu'intéressants.

Cette rapide énumération des principaux sujets ne donne qu'une faible idée de l'abondance de documents mis en œuvre dans ces études : la plus grande partie des monuments épigraphiques sont copiés *in extenso* ou même reproduits en gravures ; celles-ci, très abondantes, nous offrent une série très choisie des monuments les plus suggestifs (peinture, sculpture, architecture, etc.) de l'antiquité chrétienne : nous tenons à féliciter les éditeurs du soin apporté à cette partie si importante du grand ouvrage archéologique. D. B. L.

Rituale Armenorum, being the Administration of the sacraments and the Breviary rites of the Armenian church, together with the Greek ritual of Baptism and Epiphany, edited from the oldest Mss. by F. C. Conybeare ; **and the East Syrian Epiphany rites,** translated by the Rev. A. J. Maclean. Oxford, Clarendon Press, 1905. In-8°, xxxv-536 p. Prix : 21 *sh.*

Parmi les publications récentes de textes liturgiques, celle-ci marquera, je pense, avec le *Liber ordinum* de dom Férotin, comme une des plus importantes, sinon la plus importante de toutes, soit à raison de l'intérêt des pièces qu'elle renferme, soit à cause de la maîtrise dont a fait preuve

Digitized by Google

l'éditeur. On trouvera dans ce livre, extraits des diverses sources les plus autorisées, la plupart des rites correspondant à ceux du Rituel et du Pontifical romains, plus des documents relatifs à l'office journalier du Bréviaire, au Lectionnaire, au Calendrier, etc. Tout cela n'est pas donné sèchement, avec simplement l'indication des Mss. et des variantes : M. Conybeare entremêle ses textes d'introductions, de notes, de passages empruntés aux Pères et aux Conciles de l'église arménienne, afin d'en faire mieux saisir la signification, et les influences parfois très différentes qui en ont inspiré la rédaction. Je n'oserais assurer qu'il n'a pas cédé çà et là à certaine tendance originale à voir un peu partout du bizarre et de l'extraordinaire, même et surtout au point de vue de la doctrine. Il y aura lieu, en général, de se défier, de contrôler l'exactitude de chaque assertion ; mais, si l'on est obligé de relever parfois quelques exagérations, des interprétations visiblement imaginées pour le besoin de théories plus ou moins hasardées, toujours on devra convenir que, même dans ces occasions, l'éditeur fait preuve d'une connaissance étonnante de tout ce qui a trait à son sujet. M. Conybeare est de ceux dont il y a beaucoup à apprendre, même quand finalement ils ont tort.

Voici quelques-uns des détails qui méritent d'attirer particulièrement l'attention. D'abord la curieuse persistance des offrandes et sacrifices d'animaux, spécialement à Pâques et dans les cérémonies funèbres. On pourrait croire, de prime d'abord, qu'il s'agit de simples bénédictions d'animaux destinés à un repas de fête, comme c'est le cas maintenant encore dans plusieurs de nos monastères, pour l'agneau du samedi saint. Mais non, nous avons ici, bel et bien, de véritables θυσίαι de bœufs, de moutons, de poulets, et autres animaux. Et ce n'est pas un rite complètement tombé en désuétude : il s'accomplit encore de nos jours, paraît-il, chez les Syriens orientaux et dans certaines parties de la Géorgie. Il semble que, dans ces pays, les premiers organisateurs des églises aient toléré et même consacré la continuation de ces sacrifices d'origine païenne ou judaïque, afin d'assurer au clergé des moyens tels quels de subsistance. M. Conybeare nous donnerait volontiers à croire que l'Occident, sous ce rapport, a marché presque de pair avec l'Orient [1] ; malgré la légère teinte d'exagération qu'il y met, son étude sur les rites du *Matal* (c'est le nom de ces sortes de sacrifices) restera l'une des portions les plus curieuses et les plus instructives de l'ouvrage. Il faudra voir si l'on n'en pourrait tirer quelque lumière pour la question récemment soulevée au sujet de l'Agape.

Le rituel du Baptême fournit des renseignements précieux sur le mode de

1. Cf. surtout p. 80, note. Voici une autre référence tout à fait moderne, et qui suggérera peut-être de curieux rapprochements à M. Conybeare. Jusqu'en plein XVIIe siècle, l'usage s'était perpétué, dans l'église de Bayonne, d'offrir sur l'autel, aux messes des morts, une brebis égorgée. Un jeune capucin s'étant emporté en chaire contre cette coutume que le clergé tenait à maintenir, du Vergier de Hauranne, le futur abbé de Saint-Cyran, qui se trouvait pour lors à Bayonne, sa patrie, prit bruyamment parti contre le prédicateur, et réussit à assurer le maintien du sanglant sacrifice, dont il démontra avec force érudition la légitimité et les convenances. Voir *Histoire du Jansénisme*, par le P. Rapin, éd. Gaume, Paris (sans date), p. 48.

Digitized by Google

lotion sacramentelle et les formules de renoncement au démon ; malheureusement ni là ni nulle part nous ne retrouvons cette formule de foi éditée par Caspari et Ter-Mikelian (Hahn [3], § 138), dont il nous serait si utile de connaître exactement la teneur et la provenance.

La Pénitence nous apparaît de point en point comme un autre baptême : on y renouvelle plusieurs des particularités les plus expressives du rituel baptismal. A remarquer, entre autres choses, l'offrande des drachmes faite au confesseur, « selon que Moïse l'avait prescrit à l'égard des lévites ». L'absolution revêt une forme, tantôt affirmative, tantôt déprécatoire : M. C. voit dans la première une trace d'influence des idées manichéennes sur la chrétienté d'Arménie dès le Ve siècle ! Une rubrique, p. 199, semblerait indiquer que la pénitence, comme le baptême, ne pourrait être reçue qu'une fois : ce serait encore là un vestige de haute antiquité.

Relativement au sacrement de l'Ordre, il est remarquable que l'ordination des anciens (prêtres) ne paraît point avoir différé de celle des évêques. De même, le rituel des funérailles est identique pour ceux-ci comme pour ceux-là, à part quelques détails sans importance. On répand l'huile sainte sur le front du prêtre défunt, mais non dans la bouche, comme au *Liber ordinum* wisigothique.

L'éditeur attire justement l'attention sur les ravissantes formules assignées pour la sépulture des enfants ; mais je ne vois nulle part la moindre preuve qu'il s'agisse d'enfants morts sans le baptême. Au contraire, même dans un des Mss. invoqués par M. C. en faveur de cette opinion, il est dit clairement (p. 287 sq.) que le petit mort a l'honneur de « porter un nom chrétien, » qu'il est « le fruit de la fontaine sacrée ».

Parmi les matériaux relatifs à l'office divin, à noter (p. 367 sq.) quatre strophes en vieux dialecte persan, insérées dans un canon du Deutéronome pour le service nocturne de l'Épiphanie ; elles appartiendraient, semble-t-il, à un hymne en usage chez les chrétiens de Perse antérieurement à la conquête musulmane, et présenteraient à ce titre un intérêt presque unique. Pour nous autres bénédictins, il sera intéressant de constater (p. 488) que, dès avant le début du VIIIe siècle, l'office de nuit des Arméniens s'ouvrait, tout comme dans notre Règle, par le *Domine labia mea aperies* suivi du Ps. 3, *Domine quid multiplicati sunt.* De même, l'office correspondant à nos Laudes (l'ancien *matutinum*) s'achevait par un cantique appelé « du lever du soleil », dont la facture, la teneur, la destination liturgique rappellent assez bien notre *Te Deum.* Je suis frappé d'ailleurs, après la lecture de ce livre, de l'influence que paraissent avoir exercée les anciens rites et formules de l'Arménie sur les milieux intermédiaires entre l'Orient et le reste de la chrétienté occidentale.

Pour finir, je ne saurais trop insister sur les délices que réservent aux amateurs de liturgie les pages consacrées à l'ancien lectionnaire arménien. Ce lectionnaire, en réalité, c'est celui de l'église de Jérusalem, avec le même ordre de fonctions et de stations liturgiques auxquelles prit part la pèlerine espagnole Eucheria à la fin du IVe siècle ! La comparaison des deux documents m'a causé une véritable jouissance : il en est résulté dans mon esprit une conviction plus forte encore que par le passé, relativement à la

Digitized by Google

haute antiquité de ce qui constitue le fond du lectionnaire romain.

Il y aurait encore bien des points intéressants à relever dans la publication de MM. Conybeare et Maclean ; mais le peu que j'en ai dit montre assez qu'elle est appelée à prendre place, dans toutes les bibliothèques soucieuses de se tenir au courant, à côté du beau volume, *Eastern Liturgies*, du Rév. F. E. Brightman. Ils se complètent l'un l'autre : ils font tous les deux le plus grand honneur à l'université d'Oxford, toujours féconde en érudits de première marque, comme à la Clarendon Press, si habile à présenter leurs travaux au monde sous une forme qui ne laisse rien à désirer.

D. G. MORIN.

Alexios von Maltzew. **Tainstva pravoslavnoi katholičeskoi vostočnoi čerkvi. Die Sacramente der orthodox-katholischen Kirche des Morgenlandes.** Deutsch und slavisch ünter Berückzichtigung des griechischen Urtextes. Berlin, Siegismond. 1898. In-8°, CCCXL-648 p.

—. **Činy pogrěhenija. Begräbnis-Ritus** und einige specielle und alterthümliche Gottesdienste der orthodox-katholischen Kirche des Morgenlandes. Deutsch und slavisch... Berlin, Siegismond 1898. In-8°, CXXII-915 p.

Bien que publiés depuis plusieurs années, ces deux ouvrages de M. de Maltzew n'ont rien perdu ni de leur intérêt ni de leur valeur. Comme l'Oktoichos (cf. *Rev. Bénéd.*, 1905, p. 472-475) [1], ils font partie de cette importante collection des livres liturgiques pravoslaves.

Le premier, *die Sacramente*, comprend trois parties : *a*) une introduction historique sur les sacrements dans l'Église orientale et occidentale, VI-CCCXL ; *b*) le rituel proprement dit, ou *Trebnik*, c.-à-d. les rubriques et prières prescrites dans l'Église grecque pour l'administration des sacrements, 1-570 p. ; *c*) enfin, une sorte d'appendice contenant divers documents qui se rapportent à l'administration de certains sacrements.

Les introductions que M. de Maltzew place en tête de ces volumes sont toujours d'un haut intérêt dogmatique : il y expose d'une façon claire et bien documentée la croyance de l'Église orientale. Les trois cents pages consacrées à l'exposé historique des sacrements sont une défense de la théologie sacramentaire que ne renierait pas dans son ensemble un théologien romain. M. de M., du reste, puise ses arguments aux sources mêmes de la théologie : l'Écriture Sainte et la Tradition. A l'occasion, il compare entre elles les diverses liturgies orientales, comparaison qui n'est pas sans offrir d'intérêt. Nous nous permettrons cependant de demander si le récit de quelques faits surnaturels, par exemple la délivrance de certains damnés — p. CXXXII — concorde bien avec le dogme de l'éternité des peines de l'enfer ; de plus, si une saine critique historique peut les admettre. Il est à remarquer que ces faits ont été supprimés dans les livres liturgiques des Grecs unis.

Le Rituel ou Trebnik est composé en grande partie de formules empruntées à l'Εὐχολόγιον τὸ μέγα. Évidemment, nous ne pouvons insister sur tou-

1. Un erratum s'est glissé dans le titre : au lieu de Oktoich ilios moglasnik, lire Oktoich ili osmoglasnik.

Digitized by Google

tes les particularités rencontrées au cours de la lecture de ce livre, d'autant plus qu'il n'est pas impossible que la *Revue* ne donne un jour une étude sur les sacrements dans l'Église grecque. Nous relèverons cependant l'une ou l'autre particularité intéressante. D'abord la formule du baptême dont voici la traduction du grec en latin : « Baptizatur servus Dei N. in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen. Nunc et semper et in saecula saeculorum. Amen. » La version slave telle qu'elle nous est fournie par M. de M. en diffère légèrement : « Baptizatur — ou plutôt « Kreščaetsja » c'est-à-dire christianizatur — servus Dei in nomine Patris, amen, in nomine Filii, amen, in nomine Spiritus Sancti, amen, nunc etc. » Ces formules de baptême ont fait couler des flots d'encre ; on peut voir déjà dans Lugo, *Resp. mor.* l. I, d. 3 les opinions des théologiens sur la valeur de cette formule. (coll. Pesch, *Praelect. dogm.*, t. VI, p. 164, ed. 2ª. 1900.)

Les cérémonies et prières pour la confession sont très longues et certes ces rites seraient peu pratiques dans nos pays au temps pascal ; mais, abstraction faite de leur longueur, ces prières sont d'une beauté très expressive et sont une réminiscence de la primitive Église. La formule de l'absolution n'a pas la forme déprécative de l'ancien slave ; elle se rapproche même assez de la formule latine, mais diffère de la formule de l'Εὐχολόγιον τὸ μέγα qui est beaucoup plus longue. D'après une rubrique jointe à la formule de l'absolution, on peut voir que l'Église slave a conservé pour les fautes plus graves les rigueurs de la pénitence de l'Église des premiers siècles : l'exclusion de la réception de la Sainte Eucharistie, même pendant plusieurs années. Comme complément au sacrement de Pénitence, plusieurs examens de conscience, variant suivant l'âge et la condition des personnes — chose très pratique — sont donnés dans l'appendice.

Il n'aurait pas été sans intérêt de comparer les rites de l'ordination avec ceux de l'Eglise latine, mais nous devons y renoncer pour le moment.

Le second ouvrage: *Begräbnis-Ritus* devait, dans l'intention de M. de M., être publié sous forme d'appendice au Menologion ; mais la richesse des matériaux amena l'écrivain à modifier son plan et à réunir ces documents en volume séparé. M. de M. cependant a voulu y ajouter le texte d'autres fonctions liturgiques.

Činy pogrěhenija signifie à proprement parler *ordines sepulturae* et forment la première partie du volume. Et, de fait, la liturgie slave est de loin plus riche que la nôtre : les rites des funérailles sont différents pour les moines, les prêtres, les évêques, les enfants et les adultes ; bien plus, elle a un rite spécial pour les funérailles durant l'octave de Pâques.

Quelque étrange que nous paraisse à nous Occidentaux l'usage de l'*Alleluia* conservé à l'office des morts dans l Église orientale, on doit cependant convenir qu'il y a, dans l'usage de ce chant, une raison profondément chrétienne et théologique, que les fidèles des premiers siècles avaient parfaitement comprise. Ce chant n'est-il pas, en effet, le signe de la joie qu'ils avaient de voir le soldat du Christ sorti vainqueur de la lutte et des embûches de la vie ? N'était-il pas encore une parole de consolation à ceux qui demeuraient ici-bas, un encouragement à se soumettre à la volonté de Dieu ? Une rubrique de l'office des défunts dans la liturgie slave semble

Digitized by Google

confirmer cette interprétation : on placera, y est-il dit, sur la tête du défunt une sorte de couronne pour signifier qu'il a combattu le bon combat et peut recevoir la couronne de la justice et de la vie éternelle.

Aux « *ordines sepulturae* » M. de M. a joint le texte de certains rites, en partie usités encore aujourd'hui, p. ex. le lavement des pieds, la préparation et la bénédiction du saint chrême, la consécration de l'Ἀντιμίνσιον ou autel portatif, la prise d'habit et la profession des moines ; en partie, au contraire, tombés en désuétude, par exemple, la procession du dimanche des rameaux, souvenirs précieux du passé, et, à ce titre, dignes de figurer dans une collection liturgique. Nous signalons tout particulièrement à l'attention des liturgistes le rite de la préparation et de la bénédiction du saint chrême, qui, à lui seul, mériterait une étude spéciale, ainsi que le rite de la vêture et de la profession monastique où nous avons remarqué une frappante analogie avec certains rites en usage dans plusieurs congrégations bénédictines.

Disons un mot, en terminant, de l'introduction à ce volume. Ce n'est pas une thèse que M. de M. y développe, comme d'ordinaire, mais plutôt une comparaison entre certains rites des diverses liturgies, dont il donne de larges extraits ; ce qui permet de mieux comprendre et de mieux apprécier les beautés de la liturgie de l'Église orientale. Selon la remarque fort juste de M. de M., une des premières conditions de la réunion des églises, c'est la connaissance mutuelle de leur liturgie et de leurs rites. C'est à ce but que tendent les travaux de M. de M., et nous souhaitons que ses efforts aient bientôt leur pleine et entière réalisation. D. P. BASTIEN.

D. H. GAÏSSER, O. S. B. **I canti ecclesiastici italo-greci.** Dissertazione. Rome, 1905. in-8°, 18 p.

Les lecteurs de la *Rev. Bénéd.* connaissent les travaux sur la musique grecque (1) qui ont fait de notre confrère un des hommes les plus compétents en cette matière. La présente brochure est le fruit d'un voyage dans la colonie italo-grecque du sud de l'Italie. Parmi les mélodies que publie l'auteur, les unes ont gardé leur caractère ancien et primitif, les autres ont subi des altérations. Nous sommes heureux de constater avec le savant helléniste que les principes qu'il a émis dans son ouvrage : *Système musical de l'Église grecque d'après la tradition* se sont trouvés pleinement confirmés. D. P. B.

Manuale ambrosianum ex cod. saec. XI... in duas partes distinctum edidit Dr Marcus MAGISTRETTI. Mediolani, Hoepli, 1905. 2 vol. gr. in-8°, 182-202 et 503 p. Prix : 40 fr.

Cet ouvrage continue la série des « Monumenta veteris liturgiae ambrosianae ». Le *Manuale* comprend, outre le psautier milanais, l'indication ou même le texte, sans les notes toutefois, de tous les morceaux à chanter ou réciter, soit à l'office, soit à la messe, durant le cours de l'année. Le texte ici reproduit est celui d'un manuscrit du XIe siècle (?), Biblioth. Capitul. Mediolan. cod. olim. 2102, provenant de l'église Saint-Victor en Valtravaglia, sur le Lac Majeur.

L'éditeur s'est, en général, acquitté de sa tâche avec beaucoup de

1. Cf. *Rev. Bénéd.*, t. XVI, XVII et XVIII.

Digitized by Google

soin : cependant, la façon dont se présentent les notices nécrologiques du calendrier I. 181-190, est évidemment peu rassurante. Dans la préface, renseignements utiles sur les différentes sortes de livres dont on se servait autrefois dans la liturgie ambrosienne. Parmi les matériaux publiés dans ces deux volumes, beaucoup de répétitions, de détails d'un maigre intérêt en dehors de Milan ; mais aussi certains traits précieux par leur haute antiquité et les rapprochements qu'ils pourront suggérer aux liturgistes de profession. Je signalerai, entre autres, l'usage de placer le *Te Deum* en tête du Psautier ; celui de réciter les CL psaumes en trois fois, avant les messes de vigiles (I, 41 suiv.) ; la litanie après Tierce à certains jours du carême (I, 64); la variante *pietatis tuae* MORE *sanctifices*, dans la bénédiction de l'eau (II, 465), etc.

D. G. MORIN.

R. P. B. M. ZIMMERMAN. — **Le Cérémonial de Maître Sibert de Beka.** Étude liturgique. (Extrait des *Chroniques du Carmel*, Janvier 1903 à mars 1905.) S. l. n. d. [1905]. In-8°, pagination non suivie.

Parmi les ouvrages qui nous restent de Sibert de Beka (carme, prieur de Cologne en 1315, provincial d'Allemagne en 1317, 1324 et 1334, et régent à l'Université de Paris en 1319), le plus important est l'*Ordinal* ou *Cérémonial du S. Sépulcre*, achevé avant 1315, encore à l'état de ms. Ce ms. de 79 feuillets à 4 col. appartient à la Bibliothèque des Archevêques Anglicans de Cantorbéry et porte la signature « Lambeth 193 ».

Ce cérémonial approuvé en 1315 par le chapitre général et rendu obligatoire pour l'ordre entier, fait l'objet au point de vue liturgique de la présente étude du P. Zimmerman.

Nous ne pouvons relever toutes les particularités intéressantes que le P. Z. a su mettre en relief ; nous en indiquerons quelques-unes. Nulle part il n'est fait mention des couleurs liturgiques pour la messe et les autres offices, quoique la distinction de ces couleurs liturgiques ait été introduite vers le XIIe siècle. Les Carmes ne se conformèrent que plus tard à l'usage généralement reçu en Occident : c'est ce dont témoigne un inventaire de la sacristie de Hulne (Angleterre) rédigé à la fin du XIVe siècle. Le *Te Deum* a gardé l'ancien texte : « Æterna fac cum Sanctis tuis in gloria *munerari* ». De même, le *Salve Regina* se lit : *Salve, Regina misericordiæ, vitæ dulcedo et spes nostra.* On rencontre l'usage du « flabellum », sorte d'éventail agité par le diacre pour empêcher les mouches de troubler le prêtre et de s'appocher des saintes espèces. Aux processions du 2 février, des Rameaux, de l'Ascension et de l'Assomption, les seules en usage au temps de Sibert, on faisait des stations aux quatre points cardinaux et l'on chantait chaque fois une antienne ou un répons. C'est toujours le diacre qui porte la croix processionnelle, le sous-diacre portant l'eau bénite.

Un détail curieux à propos de l'administration des sacrements et des funérailles : Tout religieux devait rester au couvent où le frappait la maladie. Ceux des religieux qui avaient obtenu le privilège de faire un testament étaient tenus de léguer quelque chose pour la canonisation de S. Albert.

On regrettera que le caractère populaire des « Chroniques du Carmel »

Digitized by Google

où cette notice a d'abord été publiée, n'ait pas permis au P. Z. de mettre en œuvre dans cette étude toute son érudition. Il y aurait, de plus, profit à publier l'intéressant ms. d'où est tirée cette notice liturgique; cette dernière, quelque peu remaniée, pourrait aisément servir d'introduction.

D. TH. R.

J. Freisen. **Manuale curatorum,** secundum usum ecclesiæ Roschildensis. Katholisches Ritualbuch des dänischen Diözese Rosenkilde im Mittelalter. Paderborn, Junfermann, 1898. In-8°, xxxv-68 p.

— **Liber agendarum** ecclesiæ et diœcesis Sleszwicensis. Katholisches Ritualbuch der Diözese Schleswig im Mittelalter. Paderborn, Junfermann, 1898. In-8°, xxxi-160 p.

Nous avons déjà parlé (*Rev. Bénéd.* 1905, p. 288-290,) de la valeur de cette collection liturgique, fruit des recherches du Dr Freisen, ce qui nous dispense d'y revenir ici. Nous avons depuis reçu les deux vol. dont nous venons de transcrire le titre.

I. Le *Manuale curatorum*, imprimé pour la première fois en 1513, par le chanoine Povel Raeff de Copenhague, renferme des usages très intéressants, inconnus ou abandonnés aujourd'hui. Ainsi, à cette époque, le baptême par immersion était encore en usage en Danemark ; dans la cérémonie du baptême, diverses particularités sont à noter : d'abord, cette sorte de catéchèse faite aux parrains à l'entrée de l'église, afin de s'assurer s'ils savaient le *Pater* et le *Credo*; puis l'absence d'*Oremus* aux exorcismes, parce que ceux-ci sont dits *per modum imperii* et non pas *per modum deprecationis*. Très curieux également, l'usage de bénir le mariage à la porte de l'église avant d'introduire les mariés dans le sanctuaire et cette prostration des mariés au *Pax Domini* de la messe. Nous relèverons encore aux funérailles l'emploi des psaumes 117, 41, 131, 138; et à ce propos, il ne serait pas sans importance pour l'exégèse de savoir quelle version de la Bible fut employée dans le Manuale. Ce travail n'a pas encore été entrepris, à ce que nous sachions.

II. Le *Liber agendarum*, sorte de rituel à l'usage des curés, fut édité en 1512, par le dernier évêque catholique de Schleswig, Gottschalk von Ahlefeldt. Il serait assez difficile de déterminer à quelle famille de livres liturgiques il se rapporte : il diffère entièrement des diverses éditions du Rituel romain et s'éloigne souvent des plus anciens recueils du Nord de l'Allemagne. Aussi sommes-nous plutôt d'avis d'y voir une sorte de compilation des anciens us et coutumes de ce diocèse. A l'encontre de ce qui se passe dans *Manuale curatorum*, le baptême se conférait par aspersion et les formules étaient différentes pour un garçon, une fille ou un enfant infirme. Après le baptême, on devait donner les ablutions de la Ste Eucharistie à l'enfant baptisé. Divers rites sont communs au *Manuale curatorum* et au *Liber agendarum*, p. ex. les interrogations adressées au malade avant la réception de la Pénitence et de l'Eucharistie, les formules des différentes onctions dans l'administration de l'Extrême-Onction; mais le *Liber agendarum* exige, en plus, que l'on interroge le malade s'il a reçu la confirmation, et, dans la négative, qu'il promette de la recevoir aussitôt qu'il pourra. La

Digitized by Google

formule du contrat de mariage diffère entièrement de celle du rituel du Nord de l'Allemagne. M. Freisen a eu l'heureuse idée d'ajouter la mélodie de quelques morceaux de chant; nous ne pouvons que regretter qu'il ne l'ait pas fait partout où l'occasion s'est présentée. Nous lui sommes du moins fort reconnaissants d'avoir sauvé de l'oubli ces trésors d'un passé glorieux, d'autant plus précieux et plus rares que la réforme du XVIe siècle a presque tout détruit. D. P. B.

THÉOLOGIE.

Mgr Batiffol. **Études d'histoire et de théologie positive.** 2me série. L'Eucharistie, la présence réelle et la Transsubstantiation. Paris, Lecoffre, 1905. In-12, 388 p. Prix : 3 fr. 50.

Après avoir étudié la doctrine pénitentielle, voici que Mgr Batiffol vient d'appliquer la même méthode, la méthode historique, à l'étude du développement du dogme de la présence réelle du Ier au XIIe s. — Son livre, divisé en 5 parties, peut se résumer à ceci : existence de la doctrine réaliste, laquelle se développe ensuite dans la doctrine de la conversion et de la transsubstantiation.

Mgr Batiffol commence naturellement son enquête par les évangélistes et S. Paul. La foi de l'Église naissante, conclut-il, voit dans l'Eucharistie la représentation du dernier repas de Jésus, la Cène. A cette Cène, on sert un pain qui est rompu et une coupe de vin, sur lesquels on répète la parole prononcée par le Sauveur, parole que l'Église entend dans le sens littéral et réaliste. Jésus a prescrit la réitération de la Cène, ce qui en fait un rite commémoratif de la mort du divin Maître, une représentation du sacrifice de la croix, et « c'est l'idée même de la messe. » (p. 57.)

Dans son commentaire sur les Actes (II, 46-47^a), l'auteur veut que l'on entende cette fraction du pain comme « une observance privée, une sorte de rappel intime du Christ, un acte de piété domestique *qui ne se distinguera bien souvent de la fraction familière du pain à table* QUE PAR L'INTENTION DIRECTRICE » (p. 38). Ai-je bien saisi la pensée de Mgr Batiffol? Les paroles consécratoires ne sont-elles plus nécessaires?

Les protestants ont essayé d'éluder la simplicité des paroles évangéliques. Mgr Batiffol leur consacre un long chapitre, qui est, assurément, le plus difficile et celui qui lui a coûté le plus de travail: c'est pourtant le chapitre le mieux traité. Passant ensuite à M. Loisy, il soutient contre lui que, loin de voir une mention de l'Eucharistie dès le 1er verset du chapitre VI de S. Jean, il faut descendre au verset 52 pour l'y rencontrer.

Deux obstacles surtout embarrasseront la marche du développement de la doctrine eucharistique. Le premier est la tendance à l'allégorisme, « tendance qui au IIIe siècle bat son plein, et dont le reflux ne se produira qu'au IVe siècle » (p. 182). On allégorisera donc sur les paroles de l'Institution de la Cène. A première vue, toute l'école syro-alexandrine semble une école symboliste. Mais il faut se rappeler le principe de M. Harnack : « un symbole est pour nous un signe qui n'est pas ce qu'il signifie : autrefois, c'est-à-dire pour les écrivains ecclésiastiques anciens, un symbole était

Digitized by Google

une chose qui, de quelque manière, était ce qu'il signifiait. » Si l'on tient compte de cette règle, on trouvera l'affirmation très claire du réalisme.

L'autre obstacle se trouve dans le problème même. « Le rapport de la Chair eucharistique est un problème qui, pour être abordé autrement que *in confuso*, exige que le problème de l'Incarnation ait été lui-même posé en termes précis » (p. 162). D'où il suit que le dogme de l'Eucharistie se développera parallèlement au dogme de l'Incarnation (cf. p. 283).

Chez les Grecs, sinon S. Cyrille de Jérusalem, du moins S. Grégoire de Nysse explique le réalisme du Sacrement par la conversion. Cette idée avait déjà fait son chemin jusque parmi les Gnostiques. C'est dans leurs écrits que les termes techniques de ἐπίκλησις, ἁγιάζειν, μεταβολή font leur première apparition. — Chose curieuse, les erreurs christologiques ont été cause, en partie, de ces résultats acquis ; l'appréhension d'une autre erreur, le monophysisme, arrêtera l'Orient dans la conquête de la vérité. S. Jean Damascène (✠ v. 760) clôt la discussion, et fixe la doctrine grecque *ne variatur* sur l'Eucharistie. Or « cette doctrine, en définitive, est arrêtée dans les mêmes termes que celle de S. Ambroise » (p. 346).

C'est, en effet, à S. Ambroise (✠ 397) que revient l'honneur d'avoir, chez les Latins, mis en pleine lumière la notion de la conversion miraculeuse, et ainsi préparé la définition de la transsubstantiation. Celle-ci « se serait imposée beaucoup plus tôt, n'eût été l'influence de S. Augustin » (p. 301). Par sa théorie de la *présence spirituelle*, Augustin retarda l'aboutissement de la question de l'identité, et par suite de la notion de la conversion. — Et à ce propos, faisons ici la remarque que les Pères les plus considérables, Augustin et Jérôme, Basile et Chrysostome, ont peu contribué à la solution du problème Eucharistique.

Ces deux théories, celle de S. Ambroise et celle de S. Augustin, rivalisèrent longtemps ; au IXe siècle, chacune d'elles trouve encore son défenseur. Ratramne défend Augustin. Il nie que le corps eucharistique spirituel soit le corps historique du Christ : solution dangereuse, car elle compromet la vérité des paroles consécratoires.

Paschase, partisan résolu de S. Ambroise, affirme d'une manière catégorique que le corps eucharistique spirituel du Christ ne peut être que le corps historique. D'où il conclut que du pain et du vin il ne reste que les apparences sensibles, et que le corps et le sang du Christ dans un mode extraspatial et insaisissable leur ont succédé.

Voilà enfin la doctrine de la transsubstantiation, si Pachase avait bien expliqué le changement miraculeux qu'il annonce (cf. p. 376). Malgré ce déficit, sa doctrine emporte tous les suffrages. Au XIe siècle, elle est devenue sur le sujet de l'Eucharistie la somme de l'orthodoxie. Il ne manque plus que le terme de transsubstantiation. Voici déjà celui de *substance* dans Alger de Liége, et enfin le mot même de *transsubstantiation*, prononcé par un contemporain d'Alger, Hildebert de Lavardin (✠ 1133), presque un siècle avant le 4e Concile de Latran (1215). On voit par là que « l'érudition de Luther était bien en défaut quand elle assurait que le terme « aventurier » de transsubstantiation avait été introduit dans l'Église par S. Thomas d'Aquin » (né en 1225) et par l'aristotélisme (p. 382).

Digitized by Google

Les lecteurs ont pu juger de l'intérêt de ce livre ; — ils étaient assurés à l'avance d'y retrouver la science et la maitrise coutumières du docte Recteur de l'Institut de Toulouse. Souhaitons qu'il continue pour les autres sacrements le travail exécuté sur la Pénitence et l'Eucharistie. Notre reconnaissance et les lecteurs ne lui feront pas défaut [1].

D. GABRIEL DIRKS.

D. JOHN CHAPMAN. **Bishop Gore and the catholic Claims.** London, Longmans, Green et C°, 1905. In-8°, 124 p. Prix : 6 *d.*; relié, 1 *sh.*

Alors qu'il était professeur à Oxford, le Dr Gore avait écrit un livre intitulé *Catholic Claims* « Prétentions Catholiques ». Cet ouvrage, où l'auteur fait preuve d'une érudition considérable et de connaissances peu communes, est peut-être la meilleure plaidoirie qui ait été écrite en faveur de la *Via Media*, système qui préconise une « voie moyenne » entre le Catholicisme et le Protestantisme et vise à démontrer qu'on peut rester dans l'Église anglicane tout en tenant les principes et les pratiques de l'Église des Apôtres.

A l'occasion de sa nomination à l'évêché protestant de Birmingham, le Dr Gore a publié la neuvième édition de son livre à un prix si modique qu'il se trouve ainsi à la portée d'un grand nombre de personnes. D. John Chapman, moine de l'abbaye d'Erdington, dans ce même diocèse de Birmingham, donne dans la brochure qui nous occupe une réponse magistrale et victorieuse à la thèse de l'Évêque Gore.

Dans une lettre pleine de courtoisie, D. Ch. indique les raisons qui l'ont décidé à répondre au Dr Gore. Il fait remarquer, qu'ayant été lui-même protestant et clergyman dans l'Église anglicane, il comprend parfaitement la position et les principes de l'Église Établie, et que, par conséquent, il peut parler en pleine connaissance de cause. En outre, ayant étudié les doctrines, et vécu la vie de l'Église catholique depuis 15 ans, D. Ch. possède de ce chef un avantage sur l'Évêque de Birmingham, qui, dit-il, « montre à chaque instant qu'il n'a pas compris la manière dont les catholiques entendent leurs dogmes, et qui naturellement ne sait pressentir ni leurs tendances ni leurs sentiments ».

L'auteur ajoute que l'Église anglicane n'ayant ni principes ni doctrines admis par tous comme enseignement autorisé, le Dr Gore expose dans son livre non pas les doctrines de l'Église anglicane, mais ses vues personnelles, vues qui seraient contestées par un grand nombre de ses confrères.

Dans le corps de son livre, D. Ch. suit l'ouvrage de Gore, chapitre par chapitre ; d'une main de maître, il expose les sophismes par lesquels

---

1. Relevons quelques erreurs de détail et d'impression : (p.32, dern. ligne), au lieu de: 15-16 de 16-17, il faut : 15-16 de 17-18 ; — (p. 46, au milieu) Mathieu XXVII, il faut XXVI ; M. Batiffol rejette à bon droit l'authenticité du mot κατνῆς, pourquoi l'avoir conservé dans son texte ? — (p. 123, 3e ligne) au lieu de : Nous considérerons, ne faut-il pas lire : nous concédons ? — (p. 159, vers la fin) le mot ἔκκλησις doit être changé en ἐπίκλησις, selon une heureuse conjecture de Harnack (*Texte u. Unters.*, N. F., v, 3 p. 56); — (p. 361 note 4) le 3e membre de la disjonction doit être lu : « aut ex eo quod est in id quod est ».

Digitized by Google

l'Évêque anglican tâche d'étayer le *Via Media*. Il montre une connaissance intime de la situation de l'Église anglicane, et, sous ce rapport, ceux qui désirent connaître à fond les principes du Protestantisme anglais trouveront dans la brochure de D. Ch. des renseignements sûrs et abondants. En même temps qu'il réfute les erreurs du Dr G., D. Ch. expose avec autant de clarté que d'érudition la doctrine catholique. Il fait preuve d'une connaissance profonde et très étendue des écrits des Pères, de l'attitude de l'Église vis-à-vis des hérésies qui se sont produites à travers les siècles.

En traitant les questions théologiques qui se présentent, il ne se contente pas de donner des notions telles qu'on les trouve dans les manuels. Souvent, il suit la vérité dogmatique dans les phases de son évolution, montrant ainsi une connaissance peu commune des sources de la théologie.

La seule réserve que nous croyons devoir faire serait par rapport à l'explication que donne l'auteur de l'essence du S. Sacrifice de la Messe (p. 108). Il nous semble que cette explication est incomplète, et qu'elle ne tient pas suffisamment compte de la doctrine de l'Église qui enseigne que chaque messe est *non seulement* une représentation ou une présentation d'un sacrifice une fois offert dans le passé, mais *aussi* « verum et proprium sacrificium » hic et nunc. Hâtons-nous de dire qu'il ne s'agit pas ici d'un point de doctrine, mais d'une opinion libre concernant son *explication*, et qu'en exprimant une préférence pour une manière de voir, nous n'entendons pas censurer l'autre.

Avant de terminer, nous tenons à signaler un passage qui montre avec quelles justesse et profondeur D. Ch. réfute les suppositions qui souvent servent de principes dans le système anglican. Le parti avancé dans l'Église anglicane suppose comme évident que pour connaître la vraie doctrine et la pratique de l'Église, il faut avoir recours aux premiers siècles, comme si dans le cours des siècles, l'Église avait changé, et était déchue de sa pureté primitive de doctrine et de culte. Voici comment D. Ch. expose et réfute cette supposition :

« Pour ma part, je ne saurais admettre que l'Église des premiers siècles, tout considéré, fût supérieure à l'Église de nos jours. Il y avait des géants, il est vrai, dans ces premiers temps ! Mais il y a une richesse, une plénitude dans l'Église du XXe siècle qui manquent à l'Église des IVe et Ve siècles. Je ne puis me persuader que l'Église de Dieu va sans cesse se détériorant depuis sa fondation : je crois, au contraire, qu'elle a, en elle, une vie divine qui ira toujours s'accroissant jusqu'à la fin. Prenons un seul exemple : la sanctification du chrétien individuel. Quels progrès la théologie morale et ascétique n'ont-elles pas faits ! Nous possédons à présent une science de direction, une richesse de littérature spirituelle, une méthode aussi souple que systématique, héritage qui nous arrive d'un passé vénérable. La tradition catholique ne s'affaiblit pas, ne s'étiole pas par le cours des temps ; au contraire, à mesure que les siècles se succèdent, cette tradition n'en devient que plus complète, plus riche et plus féconde. »

Nous recommandons avec confiance la brochure de D. Chapman à tous ceux qui désirent posséder un exposé clair et fortement documenté des questions qui s'agitent entre l'Église anglicane et l'Église catholique.

D. C. MARMION.

Digitized by Google

DENZINGER. **Enchiridion symbolorum et definitionum**, editio IX aucta et emendata ab Ignatio Stahl. Fribourg-en-Brisgau, Herder, s. d. [1900]. In-12, XVI-486 p. Prix : 5 fr., relié 6 fr., 25.

Nous recevons la 9e édition de ce recueil : son utilité incontestable, affirmée par de nombreuses éditions, est prouvée par l'usage constant qu'en font tous les théologiens soucieux de mettre leurs spéculations en harmonie avec les décisions de l'autorité ecclésiastique. Nous avons même constaté avec plaisir qu'il était couramment cité dans un ouvrage scientifiqne de portée plus générale.

VAN NOORT (G). — 1. **Tractatus de vera Religione.** In-8°, X-202 p. Prix : 3 fr. — 2. **Tractatus de Ecclesia Christi**, 230 p. Prix : 3 fr. 50 — 3. **Tractatus de Deo Creatore**, 203 p. Prix : 3 fr. 50. — 4. **Tractatus de Deo Redemptore**, 208 p. Prix : 3 fr. 50 — 5. **Tractatus de Sacramentis Ecclesiæ**, Fasciculus prior, 412 p. Prix : 6 fr. 50.
Amstelodami, apud C. L. Van Langenhuysen.

Les cinq traités dont nous venons de transcrire les titres constituent la partie publiée jusqu'à présent des cours que professe le Rév. M. Van Noort, au Séminaire de Warmond. Dès que nous en avons abordé la lecture, nous avons ressenti un sentiment de satisfaction, dû à la grande lucidité du langage et à l'ordre parfait de l'exposition.

En poursuivant l'examen, notre satisfaction n'a fait qu'augmenter, car à mesure que nous pénétrions dans la substance des doctrines enseignées, c'est la théologie scolastique qui s'est révélée dans sa profondeur et sa simplicité ; quant à la méthode elle est avantageusement accommodée aux exigences modernes. — Après ce jugement d'ensemble, portons notre attention sur chacun des traités prémentionnés.

1. Le *de Vera Religione* est conçu dans l'esprit traditionnel ; c'est assez dire qu'aucune parcelle de vérité n'a été sacrifiée, qu'aucun moyen de défense n'a été affaibli. Ce n'est pas, du reste, que l'auteur fasse peu attention à l'état actuel des esprits; il réfute, chemin faisant, les objections des rationalistes et protestants, il sait profiter des progrès des sciences historiques et des travaux des théologiens récents. Nous croyons cependant qu'il eût fait œuvre utile pour le temps où nous vivons en discutant aussi les systèmes apologétiques nouveaux, tels que l'apologétique d'immanence.

Nous trouvons particulièrement remarquable l'ordre suivi dans la démonstration de la divinité de la religion catholique. Un premier chapitre nous montre la doctrine catholique si parfaite qu'il est impossible de la considérer comme une invention humaine. Mais l'auteur se défie des critères internes et ne veut pas leur accorder une force probante absolument apodictique ; aussi présente-t-il ce premier argument, non comme une partie essentielle de sa démonstration, mais comme une préparation aux arguments décisifs. Parmi ceux-ci, le principal c'est la mission divine du Christ, objet du chapitre second. Sans entrer dans les détails, notons que chaque point est distingué et prouvé avec la plus grande précision, à l'aide de textes parfaitement appropriés : ainsi par exemple le Christ affirme sa qualité de Messie non seulement dans S. Jean, mais aussi dans les autres Évangélistes:

Digitized by Google

dans S. Mathieu (XI, 4, 6) en réponse aux disciples de Jean-Baptiste; puis en réponse à S. Pierre (XVI, 15-17), et enfin au grand prêtre (XXVI, 63-64). Le troisième chapitre prouve la divinité de la religion catholique à l'aide des miracles de l'ordre physique et de l'ordre moral dont l'Église catholique a toujours été gratifiée par Dieu. Le quatrième chapitre a pour but de confirmer les précédents en montrant comment se sont accomplies les prophéties messianiques de l'ancien Testament. La prophétie de Jacob et celle des 70 semaines font l'objet d'une étude particulière.

2. Le traité *de Ecclesia* est intimement connexe avec le précédent et se distingue par les mêmes qualités de doctrine et de force d'argumentation. L'exacte définition des termes suffit souvent à dissiper les objections qui paraissent le plus redoutables, celles par exemple qu'on entend parfois apporter contre l'unité ou la catholicité de l'Église, contre son infaillibilité ou l'infaillibilité du Pontife romain. Il en est de même dans la question de la possibilité du salut hors de l'Église, dans la doctrine des relations entre l'Église et l'État.

3. Du traité de l'Église nous passons au *de Deo Creatore*. La doctrine concernant Dieu Créateur touche à une foule de questions philosophiques et exégétiques, que, vu son cadre restreint, M. Van Noort n'a pu toutes développer également. Il nous prévient que dans les questions d'interprétation de la Ste Écriture il s'abstiendra de condamner les opinions des critiques récents, mais qu'il ne les acceptera point si elles ne sont plus solidement prouvées qu'elles ne le sont à présent, et si le Magistère ecclésiastique ne se prononce à leur sujet. Mais partout où il y a liberté d'opinions, il ne veut pas y contredire. Ainsi, dans la Cosmogonie biblique, il expose les interprétations littérales, périodistes et idéales : il les juge avec beaucoup de modération, mais fait cependant sentir sa préférence pour l'interprétation idéaliste. Dans la question de l'évolutionisme, il nous laisse entièrement libres tant qu'il ne s'agit que de l'évolution des espèces végétales et animales, mais il se prononce contre l'évolutionisme étendu au corps humain [1].

Dans les questions philosophiques sur lesquelles se divisent les scolastiques, il aime à s'exprimer avec réserve ; ainsi, pour la prémotion physique : « sententia praemotionem defendens videtur verior et est conformior doctrinae S. Thomae » (p. 37) ; quand il recherche si l'âme raisonnable est unie immédiatement à la matière première ou bien s'il faut interposer entre les deux quelque autre forme, « sententiam thomisticam ut probabiliorem amplectimur » (p. 101). De même, dans les nombreuses questions métaphysiques relatives aux anges, il n'a pas jugé nécessaire de pousser l'examen très à fond: il ne prend pas parti dans la question de l'individuation des substances matérielles ni dans celle de l'immobilité de la volonté des natures spirituelles.

4. Le traité *de Deo Redemptore* comme les précédents unit à une grande fermeté dans les questions certaines une tolérance assez large dans les controverses. Pour raison formelle de l'union hypostatique, l'auteur accepte la

1. Il est intéressant de voir cités p. 184 les avertissements émanés de l'autorité ecclésiastique sur ce sujet.

Digitized by Google

doctrine récemment défendue par le P. Billot, dom Janssens et d'autres : la nature humaine du Christ reçoit de la personne du Verbe sa subsistance. Ceci conduit à distinguer en Dieu un être absolu et un triple être relatif (p 39), concept assez difficile, que nous espérons voir éclairer au traité de la Ste Trinité. Dans la *Mariologie*, on lira avec intérêt et édification les thèses concernant l'Immaculée Conception, l'Assomption corporelle, le rôle de médiatrice de toutes les grâces qui appartient à la Ste Vierge.

5. Enfin, le traité *de Sacramentis* (1re partie) qui clôt la série parue jusqu'à présent, sera relativement plus étendu que les autres, puisque son premier fascicule (les sacrements en général, le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie) nous conduit déjà à un volume double des précédents. L'auteur, sans doute, s'y trouve dans sa matière de prédilection. Nous ne lui ferons pas de grief de citer souvent le R. P. Billot, car nous apprécions hautement les mérites du savant professeur de l'Université grégorienne ; cependant quelques-unes de ses opinions nous semblent moins solides : Telle, la théorie singulière concernant la causalité des sacrements ; par les sacrements, serait conféré à l'âme un « titulus appellans gratiam » qui ne serait pas une qualité physique, mais quelque chose d'intentionnel. Cette théorie plaît à M. Van Noort parce qu'elle lui semble remédier aux défauts des systèmes de causalité physique et morale ; il ne s'efforce point d'ailleurs de la mettre sous le couvert de l'autorité de S. Thomas. Pour expliquer en quoi consiste formellement le sacrifice dans la Messe, le R. P. Billot pose que le Christ est constitué présent « in habitu externo mortis violentæ » ; ici encore, les deux théologiens sont d'accord.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt les parties du traité de l'Eucharistie où il s'agit des relations de la substance à la quantité, de celle-ci aux autres accidents ; ensuite du mode de présence du corps du Christ. Nous ne pouvons cependant admettre qu'on identifie la *quantité externe* avec la *location*, en admettant que celle-ci n'ajoute aucune perfection interne au sujet qu'elle affecte. L'auteur raisonne ainsi : Un corps unique créé par Dieu serait sans location ; par analogie, il n'est pas inconcevable que le corps du Christ soit dépourvu de quantité externe. Nous repoussons cette analogie : Le corps unique est *isolé*, le corps du Christ a une connexion avec les espèces.

En terminant ces observations de détail, il nous reste à rendre hommage à l'œuvre de M. Van Noort prise dans son ensemble ; l'abondance des autorités scripturaires et patristiques, la richesse de la doctrine toujours strictement orthodoxe, l'esprit de religion et de piété nous paraissent en être les qualités fondamentales. Nous espérons que ses traités seront reçus partout avec faveur et adoptés dans l'enseignement des séminaires : ceci pourtant ne pourra se faire commodément qu'après la publication des parties qui nous font jusqu'à présent défaut, notamment *de Deo uno et trino*, *de gratia*. Faisons donc des vœux pour que l'auteur poursuive promptement son travail et puisse le mener bientôt à bonne fin.

D. RAPHAEL PROOST.

Digitized by Google

P. J. Reuter, S. J. **Neo-confessarius** practice instructus. Ed. nova emendata et aucta cura Aug. Lehmkuhl, S. J. Fribourg, Herder, 1905. In-8°, XII-498 p. Prix : 5 fr.

Les seuls noms de Reuter et de Lehmkuhl disent assez combien le présent ouvrage est utile, en dépit du titre, à *tous* les confesseurs, désireux d'avoir une solution pratique et sûre au sujet d'une foule de questions qu'ils n'ont pas le loisir d'approfondir par eux-mêmes.

Ce qui les intéressera surtout, ce sont trois chapitres nouveaux. Ils ont trait à la confession des hommes eu égard aux conditions particulières de notre époque ; — aux devoirs réciproques des patrons et des ouvriers (ici, l'auteur se déclare partisan du salaire familial modéré) ; — aux « consuetudinarii » occasionnaires et récidifs. Ce dernier traité, bien que relativement long, ne manque cependant pas de clarté ; toutes les conclusions sont marquées au coin de la justesse et de la modération.

Au sujet de la vie latente malgré l'apparence de mort, l'auteur se contente d'affirmer en note que, dans le cas de mort violente, on doit *(omnino debent)* conférer sous condition les sacrements même une heure et plus après l'accident. C'est peut-être beaucoup dire.

Les lecteurs qui sont au courant de la récente polémique engagée sur la communion fréquente, éprouveront un vrai soulagement à lire les règles pratiques et sages tracées par Reuter et par Lehmkuhl.

D. C. DE SAGHER.

J. Antonelli. **Medicina pastoralis**, in usum confessariorum cui accedunt « tabulæ anatomicæ » explicativæ Rome, Pustet, 1905. 2 vol. In-8°. VII-397 et 531 p. Prix : 20 fr.

On ne peut nier l'utilité, la nécessité même, pour le prêtre occupé dans le ministère d'avoir des notions claires et précises de physiologie et de pathologie humaines ; nombre de questions de théologie morale ont des points de contact avec les sciences anatomiques. Nous avions jusqu'ici la *Medicina pastoralis* de Capellman, qui fut plusieurs fois rééditée ; sans déprécier aucunement cet excellent ouvrage, nous devons cependant reconnaître que celui du Dr Antonelli l'emporte sur ses devanciers et par son étendue et par ses qualités d'ordre pratique.

Le premier volume s'ouvre par un abrégé d'anatomo-physiologie. La fonction de génération est traitée avec assez de développements et l'intelligence du texte est rendue plus aisée par des planches qui accompagnent ce premier volume et forment un fascicule séparé. Peut-être l'auteur est-il ici un peu en retard et la clarté eût gagné, s'il avait imité l'album du traité d'anthropologie, déjà ancien, de Barbier. Nous relèverons dans le texte l'une ou l'autre inexactitude de détail, par exemple, p. 71, note 2, où au lieu de *notum est*, il eût mieux valu de dire *narratur ;* de même l'assertion n° 120, p. 82, « *certum est* », etc. nous paraît trop péremptoire. Au contraire, nous nous plaisons à signaler aux moralistes et aux confesseurs la conclusion du ch. VI de la première partie, n° 114, p. 76.

La deuxième partie traite *de præceptis decalogi*, c'est-à-dire le 1er, le 5e et 6e commandement, auquel l'auteur a ajouté un appendice sur le célibat ecclésiastique.

Digitized by Google

Les deux premières questions traitées sont celles du spiritisme et de l'hypnotisme. Nous n'entrerons pas dans l'examen de ces questions. Remarquons seulement que le Dr Antonelli regarde l'hypnotisme comme un moyen thérapeuthique, pouvant avoir son utilité, pourvu qu'il soit employé par des spécialistes et des personnes honnêtes et consciencieuses.

Les premiers chapitres consacrés au 5e commandement traitent de *abortu et artificiali acceleratione partus* et les solutions sont parfaitement conformes aux décrets et réponses du Saint-Office. On pourra voir les trois cas parfaitement exposés nos 337 et 338, p. 220-223. Comment l'auteur a-t-il oublié la réponse du St-Office du 5 mars 1902? Ne sera-t-elle pas de nature à modifier son opinion dans la seconde édition? Nous lui signalons aussi la discussion sur le fœticide médical dans les *Annales de la société scientifique de Bruxelles* (1902-1903) supplément, p. 21. Les moralistes sont loin d être d'accord, et d'excellents théologiens n'osent pas condamner la licéité de certaines interventions, seul moyen de procurer le baptême à l'enfant. Très justes, les considérations sur l'alcoolisme et l'usage de la morphine, non moins que celles du ch. VII : *de lactatione infantium.* Le traité du 6e commandement mérite d'être étudié par les professeurs de morale, les confesseurs et les directeurs d'établissements d'éducation. Ici, la science est nécessaire pour se dispenser au confessionnal de questions dangereuses ou tout au moins inopportunes.

Le 2e volume traite d'abord du baptême. Le Dr A. envisage d'une façon fort claire les différents cas de nécessité où l'on doit conférer le baptême; ces conseils sont pratiques et méritent d'autant plus d'attirer l'attention des pasteurs que les traités de morale sont presque unanimement muets sur ces points. Le Sacrement de mariage est l'objet d'une étude toute spéciale. L'auteur s'arrête longuement, trop longuement peut-être, sur la notion du « *fieri unum carnem* » et « *consummare matrimonium* ». Cette question, il est vrai, fort controversée, n'offre pas seulement un intérêt théorique, mais a son importance pratique quand il s'agit de déterminer l'existence de l'empêchement d'affinité et d'impuissance ainsi que la valeur du mariage. D'après l'auteur, la controverse repose sur la confusion que font quelques-uns de l'impuissance et de la stérilité, deux notions connexes, mais non point identiques. L'auteur propose et défend son opinion avec une grande clarté, méthode et beaucoup d'érudition. Nous n'insistons pas sur cette controverse qui n'est pas près de se clore ; et sans vouloir décider, pour le moment, qui a raison, nous reconnaissons toute la valeur des arguments apportés par le Dr A. à la défense de sa thèse.

Le ch. « *de nonnullis casibus impotentiae et sterilitatis viri et mulieris* » regarde tout spécialement les chancelleries épiscopales appelées à la confection de procès en nullité de mariage; ce chapitre trouve son complément dans l'appendice où l'auteur indique la manière de faire ces procès. Les curés, confesseurs et directeurs trouveront dans le ch. VII : « *de utiliter sciendis in matrimonio contrahendo.* », d'utiles avis à donner au moment opportun. L'une ou autre assertion, secondaire il est vrai, dans le cours de ce chapitre nous paraît un peu exagérée, p. ex. du mariage entre riches et pauvres.

Digitized by Google

L'auteur a donné dans une troisième partie : « *de iis quae referuntur ad graviter aegrotantes, moribundos et mortuos* ». C'est de la pratique quotidienne et l'auteur appuie sa doctrine sur celle de médecins renommés ; à noter tout spécialement le ch. « *de adultorum morte apparente* : » et la façon dont les curés doivent se comporter dans ces cas. Que d'âmes auraient pu être soulagées, ou même sauvées, avec un peu plus d'attention !

Quel jugement porterons-nous sur l'ensemble de cet ouvrage ? Nous n'hésitons pas à le louer hautement : la profondeur et l'exactitude de l'enseignement théologique et philosophique s'allient chez lui à la clarté et à la facilité du style. C'est un vade mecum indispensable au professeur de morale comme au confesseur et au curé. Sans doute, téméraire serait le prêtre qui voudrait, à l'aide des notions contenues dans cet ouvrage, soigner lui-même les malades; ce n'est pas le but que le Dr A. s'est proposé; mais il a voulu fournir sur des matières connexes à la morale un complément de notions utiles. Il a pleinement réussi dans ses efforts et nous souhaitons que la 2e édition en voie de préparation ait le même succès que la première.

D. PIERRE BASTIEN.

PHILOSOPHIE ET JURISPRUDENCE.

P. VALLET. **Les fondements de la connaissance et de la croyance.** Examen critique du néo-kantisme. Paris, Lethielleux, s. d. [1905]. In-12, XII 426 p. Prix : 3 fr. 50.

« La cause des maux qui nous oppriment, » écrivait S. S. Léon XIII [1], « consiste en ceci que des opinions erronées sur toutes choses, divines « et humaines, des écoles des philosophes se sont peu à peu glissées dans « tous les rangs de la société et sont arrivées à se faire accepter d'un « grand nombre d'esprits. » Il faut en conclure, avec le Souverain Pontife, que c'est à la vraie et saine philosophie qu'il faut demander le remède au mal des intelligences. Aussi l'auteur du présent livre devait-il à la cause de la vérité son tribut d'efforts: peu d'écrivains, en effet, unissent comme lui à la sûreté de doctrine un aussi remarquable talent d'exposition.

M. Vallet divise son livre en 2 parties, les fondements de la connaissance et les fondements de la foi. La première partie forme un cours abrégé mais substantiel de philosophie en rapport avec les besoins présents et à la portée de tout lecteur éclairé : c'est d'abord le problème de la certitude et la théorie de la connaissance qui sont mis au point ; les concepts métaphysiques d'absolu, de cause, de substance forment un aperçu de métaphysique générale. Trois chapitres enfin sont consacrés respectivement à la connaissance de l'univers, de l'âme, de Dieu, en nous développant les idées fondamentales de la cosmologie, de la psychologie, de la théodicée.

La 2e partie se divise en trois sections dont l'intérêt actuel n'échappera à personne : la foi, le dogme, l'apologétique.

1. 8 sept. 1899.

Digitized by Google

Partout, la doctrine scolastique est montrée dans son vrai jour : elle s'appuie sur la raison et la tradition, elle est en même temps accessible au véritable progrès. Bornons-nous à quelques exemples : nous les choisissons de manière à faire entrevoir la diversité des questions aborbées. S'agit-il de défendre l'intellectualisme contre le *dogmatisme moral*, tout en établissant que c'est à l'intelligence qu'appartient la certitude, l'auteur n'oublie pas d'examiner les nombreuses influences que peut exercer la faculté appétitive. — S'agit-il d'accord entre sciences naturelles et *cosmogonie biblique*, il limite les exigences de la Révélation à 2 propositions : Dieu a créé la matière, Il a créé aussi par des interventions spéciales les végétaux, les animaux et l'homme. — S'agit-il de *progrès dans le dogme*, voici une page excellente (358) dont nous regrettons de ne pouvoir citer que le schéma : L'Église partira toujours d'un point acquis et toujours elle se bornera à rendre explicite un dogme demeuré jusque-là dans la foi implicite. Or, elle pourra employer à cette fin trois procédés également sûrs : 1° Tirer une conclusion particulière d'un principe général ; 2° du composé et du complexe tirer, par l'analyse, les éléments constitutifs ; 3° tirer un effet de la cause. — Enfin, pour l'Apologétique après examen des systèmes d'*immanence* et autres, tout en acceptant avec raison, ce que ces méthodes peuvent offrir d'utile, l'auteur donne, avec le concile du Vatican, le premier rang aux critères externes, prophéties et miracles : « signa certissima et omnium intelligentiae accommodata » (386). On le voit, chez M. Vallet, la fermeté des principes n'exclut pas la modération.

Nous faisons donc des vœux pour que son livre soit lu et étudié : dans sa forme simple et concise il est le fruit d'un grand savoir, d'une pensée philosophique profonde et d'une foi éclairée ; il sera un guide sûr pour quiconque cherche des concepts précis au milieu des idées vagues et obscures répandues de toutes parts, pour quiconque préfère le terrain ferme de la science et de la foi, aux flots mobiles des opinions changeantes et contradictoires. D. RAPHAEL PROOST.

CATHREIN, S. J. **Philosophia moralis.** Friburgi, Herder, 1905. In-12, XVIII-493 p. Ed. 5. Prix : 5 fr. 50.

La « Philosophia moralis » du R. P. Cathrein vient d'atteindre sa 5e édition : succès persistant, qui a rendu ce livre classique en peu d'années.

Il semble donc superflu d'en énumérer les qualités (1). Les changements introduits dans cette dernière édition se bornent à de légères additions destinées tantôt à préciser l'expression, tantôt à résoudre quelque objection nouvelle. — Bien que l'auteur maintienne toutes ses thèses antérieures, quelques-unes d'entre elles peuvent prêter à la controverse. Citons, par exemple, la doctrine relative à la règle de la moralité : « Norma proxima bonitatis et malitiae moralis pro homine est ejusdem natura rationalis qua talis, norma vero ultima et universalis est ipsa essentia divina » (th. XII, p. 62); plus bas, dans l'exposé de la thèse XIII, nous lisons « quaestio est num finis ultimus sit norma ex qua primo cognoscimus, quid sit honestum,

1. Voir *Rev. Bénéd.* 1904, p. 100, le compte rendu de la 4e édition ; 1900, p. 238, celui de la 3e.

Digitized by Google

vel inhonestum, et per consequens num honestas formaliter consistat in utilitate ad ultimum finem. Quod negamus » (p. 78). Pour nous, nous préférons dire : « norma proxima, creata est dictamen rationis seu lex naturalis, et non natura rationalis ; norma ultima est lex æterna et non essentia divina ». Or, si la raison prononce son jugement d'après la loi, comme la loi est « ordinatio ad finem », la conformité à la fin dernière entre formellement dans la moralité. Nous nous gardons d'ailleurs de concéder que la moralité consiste dans une *utilité* « in *utilitate* ad ultimum finem », car ce terme d'utilité ne rend pas le sens de notre thèse et tend à la confondre avec diverses espèces d'utilitarisme. Quant à la nature raisonnable, ce n'est qu'une loi radicale, ou mieux la racine de la loi. Il en est de même « servatis servandis » de l'essence divine.

Pour résoudre les arguments et les objections qu'on nous oppose il faut, pensons-nous, étudier la manière dont l'homme tend vers la fin dernière dans chacune de ses actions. Le P. Cathrein s'est borné à établir brièvement (p. 35, 36) que l'homme dans tous ses actes tend vers le bien en général *saltem interpretative*. Cela ne peut suffire pour le sujet qui nous occupe, il faut ajouter que dans tous ses actes l'homme tend *virtuellement* au moins vers la fin dernière subjective et objective, et que d'ailleurs une connaissance *confuse et implicite* de cette fin est seule exigée. Ceci admis, il n'y aura plus de difficulté à assigner la direction vers la fin dernière comme norme formelle de la moralité.

Nous voudrions faire remarquer encore que l'unité de la science morale ne peut que gagner à une subordination plus explicite à la fin dernière. « Subjectum moralis philosophiae est operatio humana ordinata *in finem* vel etiam *prout* est voluntarie *agens propter finem* », écrit S. Thomas (In Ethic., l. I, lect. 1). Le R. P. Cathrein, tout en se rattachant à cette doctrine du Docteur Angélique, évite, dès la définition de la morale (p. 1, 2), « scientia recti ordinis actionum humanarum ex ultimis rationis principiis » d'appeler l'attention sur les mots « *in finem* », qui cependant doivent nécessairement compléter la notion d'ordre : « ordo semper dicitur respectu principii » (S. Theol. I, 21, 3).

Dans tout ce qui concerne l'éthique spéciale, nous ne pouvons qu'approuver et les doctrines du R. P. Cathrein et la manière dont il les défend. Son traité embrasse toutes les questions de morale sociale et s'attache particulièrement à celles qui présentent le plus d'actualité : liberté de conscience, socialisme, enseignement obligatoire, question sociale, etc. Sur toutes ces matières, on ne trouvera pas de guide plus sûr ni mieux informé. Nous regretterons cependant que l'auteur ait abandonné la thèse des anciens scolastiques, de Suarez, Bellarmin, relative à l'origine du pouvoir civil. Cette thèse ne suppose pas que la démocratie soit la forme la plus naturelle de gouvernement : car, si elle affirme que la puissance politique appartient tout d'abord au peuple entier, elle proclame aussi que cette puissance n'appartient au peuple que d'une manière provisoire et passagère. Rien n'est préjugé quant à la meilleure forme à donner au régime politique.

D. RAPHAEL PROOST.

Digitized by Google

T. Rothe. **Traité de droit naturel** théorique et appliqué. Tome IV : **Droit laborique.** Paris, Larose, 1904. In-8°, 792 p. Prix : 12 fr.

M. Rothe, professeur aux facultés catholiques de Lille, poursuit la publication de son important ouvrage de droit naturel en nous donnant le 4e volume : *le droit laborique.* Le savant professeur tient, dès l'abord, à justifier l'emploi de ce nouveau titre ; ce qu'il veut considérer, ce n'est pas seulement la richesse ni tout ce qui se rapporte aux biens — ce qui est plutôt du ressort du droit économique — mais encore et surtout les obligations non pécuniaires soit entre travailleurs, soit entre le travailleur et celui pour lequel agit ce dernier ; les obligations imposées à la société et envers elle, les obligations envers Dieu ; ce que M. R. intitule : la société des services, c.-à-d., tout travail pour autrui.

Titre parfaitement justifié, parce qu'il comprend non seulement le travail manuel, mais encore le travail intellectuel. Et, de fait, après avoir parlé de la société entre maître et domestique, M. R. s'étend sur la société des services intellectuels subordonnés ou indépendants, des devoirs envers la société et envers Dieu, devoirs envers les travailleurs intellectuels. Ce chapitre peut-être sera considéré comme une innovation dans le droit naturel, et, cependant, il est parfaitement en place ; car les travailleurs intellectuels ont une mission à remplir dans la société et l'on sait l'influence prépondérante qu'ils exercent aujourd'hui dans le monde des idées et la formation de l'opinion, ce que M. R. montre dans des pages fort éloquentes. p. 137 et suiv.

Nous sommes moins d'accord avec le savant professeur sur la question de la retenue d'une partie du salaire en vue d'œuvres de secours ; il se prononce contre cette retenue et les considérations qu'il fait valoir en faveur de sa thèse sont théoriquement justes et sensées ; mais pratiquement, nous croyons qu'il faut tenir compte de la nature humaine déchue, facteur non négligeable en droit naturel.

Nous signalerons dans ce chapitre des pages très originales et cependant très vraies sur la docilité envers les travailleurs intellectuels les plus élevés — p. 171 et suiv. — M. Rothe n'est pas à la remorque de l'utilitarisme pas plus que de l'aristocratie soit de nom soit d'argent ; c'est la conséquence des principes posés.

La seconde partie de l'ouvrage traite la question de la juste rémunération du travail. Question hérissée de difficultés en raison même de la variété de ses éléments ; on y touche, en effet, à un des problèmes les plus discutés d'économie politique, sur lequel nous ne pouvons nous étendre dans un simple compte-rendu. « La juste rémunération, d'après M. R., est premièrement, dans le sens matériel, la rémunération qui est équivalente à l'avantage du travail. Elle est, en second lieu, dans le sens moral ou juridique, celle qui est conclue par la loi de la justice. » Telle est la thèse que le savant professeur examine sous tous ses aspects, soit qu'il envisage la rémunération en nature, ou en monnaie, soit qu'il considère le travailleur de capacité plus qu'ordinaire. Tous ces points sont considérés séparément et avec une grande sûreté de doctrine. L'opinion sur la rémunération

Digitized by Google

familiale avec les tempéraments qu'il y apporte est parfaitement admissible et diffère peu du système défendu par de savants économistes de notre temps. M. Rothe estime que le travailleur de capacité ordinaire a droit à ce qui est nécessaire pour qu'il puisse mener une existence simple dans l'ensemble des circonstances où il peut se trouver, et cela non seulement pour lui-même, mais encore pour sa femme et ses enfants. Relativement à ces derniers, M. Rothe établit une distinction fort juste, quant au temps où ils déchargent leur père, soit intégralement soit partiellement. On peut sur ce sujet consulter une étude fort remarquée de notre confrère D. L. Janssens. (*Rev. bénéd.*, t. IX, 241 et suiv.; 289 et suiv.)

Après avoir examiné la question de la rémunération en nature, M. R. passe à celle de la rémunération en monnaie. « La rémunération en nature doit être l'équivalent de l'avantage perçu qui est lui-même égal à l'entretien, et la rémunération en monnaie doit être l'équivalent de la juste rémunération en nature. » On voit que l'auteur est logique et dans ses principes et dans ses conclusions.

Nous n'insistons pas sur la mesure exacte du juste prix des choses échangeables; quelque intérêt que cette question présente, cela nous entraînerait trop loin, il y aurait là à considérer la valeur de la monnaie et en elle-même et comme moyen d'échange; or cette double considération est loin d'avoir l'unanimité des économistes et des théologiens. Nous signalerons à l'attention des économistes les deux articles où l'auteur traite du juste loyer et du juste intérêt : ils méritent d'être étudiés et approfondis.

Nous n'avons, dans ce compte-rendu, donné qu'une pâle analyse de cet ouvrage qui fait honneur à la science catholique. M. Rothe s'y inspire largement des enseignements de l'Église, et c'est pour cette raison que les principes qu'il expose sont si sûrs et ses conclusions si rationnelles. Nous souhaitons que le savant professeur ne fasse pas trop attendre la suite de son ouvrage, ce qui nous permettra de revenir sur certaines questions qui trouveront leur complément dans le droit économique. A ce vœu, nous joignons celui de voir ce traité de droit naturel entre les mains des jurisconsultes et des théologiens ; les uns et les autres ont à gagner dans l'étude, souvent superficielle et souvent négligée, du droit naturel.

D. PIERRE BASTIEN.

Dr A. Petrakokos. **Die Toten im Recht** nach der Lehre und den Normen des orthodoxen morgenländischen Kirchenrechts und der Gesetzgebung Griechenlands. Leipzig, Deichert, 1905. In-8°, XIX-248 p. Prix: 7 fr. 50.

L'intention du Dr Petrakokos était de donner une étude sur les morts dans le droit de l'Église orthodoxe orientale et la législation de la Grèce ; c'était donc une étude de droit comparé. Sans abandonner entièrement cette idée première, il dut la modifier sensiblement et remonter aux sources mêmes du droit.

Une première partie nous fournit la législation païenne et judaïque. Cette partie n'est pas la moins intéressante, car elle nous fait pénétrer le culte des morts chez les Grecs, les Égytiens, les Romains, les Juifs et

Digitized by Google

montre les vestiges que ces diverses législations ont laissés encore aujourd'hui. Plusieurs questions y sont touchées qui n'ont rien perdu de leur intérêt actuel, notamment celles du refus de sépulture et de la crémation.

La seconde partie donne un aperçu de la législation dans le christianisme, où M. P. a surtout en vue l'Église orthodoxe, dont le droit diffère peu de celui de l'Église romaine : ce sont, en général, les mêmes prescritions, les mêmes défenses, qui ont leur source dans le droit romain.

La troisième partie est tout entière consacrée au droit civil du royaume de Grèce, en matière de sépulture. Si le droit romain y a conservé une certaine influence, celle-ci est malheureusement affaiblie par celle de la jurisprudence française.

La dernière partie, enfin, traite du droit de la personne sur son propre corps. M. P. y donne l'appréciation des juriconsultes les plus éminents des divers pays.

L'ouvrage du Dr Petrakokos est de ceux qui méritent une longue et patiente étude: innombrables sont les sources qu'il apporte ou du moins renseigne. D'aucuns pourraient peut-être s'en plaindre ; je me garderai bien de les imiter ; on gagne toujours à avoir sous la main un répertoire sûr et varié. Les principes de droit y sont brièvement et clairement exposés. Aussi ce travail, fruit de longues et laborieuses recherches, fait honneur au jeune juriconsulte grec. Je me permettrai cependant une critique : J'aurais voulu, notamment dans la quatrième partie, connaître l'opinion personnelle de l'auteur sur cette question si importante et toujours si actuelle. L'objectivité en droit est une excellente chose, pourvu qu'elle ne soit pas poussée à l'extrême. D. P. B.

SOURCES HISTORIQUES.

Conciles et bullaire du diocèse de Lyon des origines à la réunion du Lyonnais à la France. Thèse, par l'abbé J. B. Martin. Lyon, Vitte, 1905. In-8°, xc-729 p.

Il semble bien que la base nécessaire d'une histoire diocésaine soit l'édition des regestes des évêques ou même de tous les actes qui se rapportent au diocèse lui-même. Entre plusieurs systèmes également recommandables, M. Martin s'est déterminé pour une documentation aussi complète que possible, puisant à la fois et dans les chroniques et dans les pièces d'archives, utilisant avec un luxe de références tous les ouvrages qui, de loin ou de près, pourraient apporter une pierre à l'édifice imposant qu'il se proposait de construire.

Le recueil de M. M. s'ouvre par une discussion sur l'apostolicité des églises de Gaule, conséquemment par quelques apocryphes et il s'arrête à l'année 1314, avec le n° 2544 ; un joli contingent, comme on voit. Encore faut-il y ajouter un supplément qui comprend les nos 2545 à 3011. La 2e édition des Regesta de Jaffé a servi de modèle, mais l'annotation bibliographique est ici autrement abondante.

L'introduction s'occupe de la prétendue apostolicité des églises de Gaule et de celle de Lyon en particulier, de l'importance du siège du Lyon et des

Digitized by Google

raisons qui ont créé cette situation. Utilisant ensuite les matériaux contenus dans son recueil, M. Martin traite de la centralisation ecclésiastique et de la nomination directe des prélats par le pape; il justifie, par les circonstances atténuantes, cette centralisation qui, à certains égards, produisit de tristes effets, surtout dans le monde religieux. M. Martin a fait une large part dans cette introduction au premier concile œcuménique du Lyon (1245), et l'on est amené à se demander si les vingt-trois pages qu'il consacre à ce fait ne rompent pas l'équilibre de l'introduction.

La bibliographie, très soignée, ne comprend pas moins de 47 pages. Une table très serrée termine le volume et facilite les recherches. Espérons que le travail si bien commencé sera poursuivi ; on ne peut que former un souhait; celui de voir l'auteur couronner son entreprise par une histoire de cette Église de Lyon aussi vénérable par son antiquité que glorieuse par sa place importante dans les annales de l'Église des Gaules.

D. U. B.

Obituaire du chapitre de Saint-Pierre au château de Namur, publié et annoté par le chan. V. BARBIER. (Extrait des *Analectes*, XXXI.) Louvain, 1905. In-8o, 88 p.

L'obituaire du chapitre de St-Pierre au château de Namur, commencé dans la première moitié du XIVe siècle et continué jusqu'au premier quart du XVIe siècle, est un document important pour l'histoire religieuse et civile de Namur. On saura gré à M. le chanoine Barbier de l'avoir donné au public Après une courte et substantielle introduction qui résume l'histoire de la collégiale, l'éditeur a reproduit le texte de façon à distinguer les couches successives. Faut-il dire que l'annotation abondante est digne de l'auteur des monographies variées et savantes qui ont mérité à M. le chanoine V. B. une place distinguée parmi les historiens belges? Les nombreuses notes dont il a enrichi l'obituaire, grâce à l'index qui le termine, sont appelées à rendre d'excellents services aux chercheurs.

D. U. B.

Nuntiaturberichte aus Deutschland nebst ergänzenden Aktenstücken 1585 (1584)-1590. Zweite Abteilung: *Die Nuntiatur aus Kaiserhofe.* Erste Hälfte: Germanico Malaspina und Filippo Sega (Giovanni Andrea Caligari in Graz.) Bearbeitet und herausgegeben von Dr ROBERT REICHENBERGER. *(Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte.* X.) Paderborn, Schöningh, 1905. Gr. in-8o, L-482 p. Prix: 20 M.

Après une interruption de plusieurs années justifiée par l'édition des Actes du Concile de Trente, la Société de Goerres reprend la publication des nonciatures d'Allemagne du dernier tiers du XVIe siècle en nous donnant, après la nonciature de Cologne, celle de la Cour impériale sous Germanico Malaspina et Filippo Sega et celle de Graz, créée en 1580, sous Malaspina et Jean André Caligari. A la différence des volumes publiés par les Instituts d'Autriche et de Prusse et qui se rapportent d'une façon plus particulière à des événements importants tels que le Concile, la diète etc., il s'agit ici des affaires normales des nonciatures. L'importance de la période étudiée par le Dr Reichenberger, réside dans les efforts tentés par la curie

Digitized by Google

romaine pour arrêter l'envahissement du protestantisme et développer la contre-réformation. Il s'agit moins, en ce moment, d'entreprendre la réforme intérieure de l'Église que de sauver ce qu'on peut des principautés ecclésiastiques. Mais le courant est irrésistible ; en face de l'union assez compacte des princes protestants, il faut lutter contre l'irrésolution, la faiblesse, la désunion des princes catholiques. Pendant ce temps, malgré les efforts de Malaspina, les évêchés d'Halberstadt et de Lubeck, l'archevêché de Brème, sont occupés par les protestants. Ceux-ci menacent la situation des catholiques à Strassbourg, Aix-la-Chapelle, Augsbourg. Partout où les intérêts du catholicisme sont en jeu, à Cologne, à Münster, en France, où les luttes entre la ligue et les Huguenots attiraient son attention, Malaspina déploie une activité merveilleuse. Son action n'est pas moins salutaire dans la réglementation des affaires d'ordre intérieur: restauration de la discipline monastique, choix de l'évêque de Breslau, fondation de séminaires et de collèges, restauration du catholicisme en Bohème par une visite canonique et la conversion de Hussites.

Nommé le 20 octobre 1584, Malaspina rentrait à Rome le 7 juin 1586, alors que son successeur Philippe Sega, évêque de Plaisance, était arrivé à Prague le 17 avril précédent. Sa mission était clairement indiquée: continuer l'œuvre de Malaspina ; mais Sega ne sut pas gagner la confiance de la Cour et son rôle en fut rendu d'autant plus difficile. Et cependant, il fallait combattre sur tous les points et la lutte devenait presque impossible par le manque d'énergie de l'empereur, les tentatives de ligue protestante entre l'Angleterre, Henri de Navarre et les princes allemands, les difficultés d'assurer l'élection du roi des Romains, la perte des évêchés du Nord, la succession au trône de Pologne. Moins riche en informations sur l'état religieux du pays que celle de Malaspina, la correspondance de Sega n'en est pas moins une source précieuse de renseignements sur une des périodes les plus agitées de l'histoire moderne.

Moins importante aussi, et par l'étendue du territoire sur lequel elle exerçait son action et par le but qui lui était assigné, la nonciature de Graz, créée en 1580, apporte un contingent de renseignements intéressants pour l'histoire de la contre-réforme en Styrie, en Carinthie et en Carniole. Commencée par Malaspina, elle fut dirigée de 1584 à 1587 par Jean André Caligari, évêque de Bertinoro. C'est une lutte quotidienne pour arrêter l'invasion du protestantisme, assurer le maintien des positions catholiques et restaurer partout la discipline ecclésiastique.

Les documents publiés en grande partie intégralement ou en analyse, sont au nombre de 174 pour la nonciature impériale, de 7 pour celle de Graz. L'éditeur a soigneusement dépouillé les Archives Vaticanes et les autres dépôts accessibles aux investigations; plusieurs fonds de nonciatures, conservés dans des archives privées, attendent des jours meilleurs. Le texte est reproduit dans la langue originale, presque toujours en italien, et copieusement annoté. Les notices détaillées sur les trois nonciatures de Malaspina, de Sega et de Cagliari, en condensant en quelques pages claires et substantielles le tableau de l'activité de ces personnages, exposent les résultats nouveaux fournis par les documents. C'est une nouvelle et heu-

Digitized by Google

reuse contribution à l'histoire politique et religieuse de la fin du XVIe siècle et un nouveau service rendu à la science par la vaillante Société de Goerres.

D. U. BERLIÈRE.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

R. RIETZENSTEIN. **Poimandres.** Studien zür griechisch-aegyptischen und frühchristlichen Litteratur. Leipzig, Teubner, 1904. Gr. in 8°, VIII-382 p. Prix : 12 M.

Poimandres est un nouveau dieu païen découvert comme tel par M. R. dans l'un de ces écrits connus depuis le XVe siècle sous le nom de « Corpus hermétique ». Ces écrits contiennent les révélations d'Hermès ou plutôt d'écrivains grecs pagano-gnostiques, mêlées d'idées juives et chrétiennes.

D'après l'auteur, le premier de ces écrits contient une révélation de Poimandres. M. R. voit en lui un nouveau dieu qui voulut être introduit dans les cercles religieux « hermétiques ». — Il se forma, toujours d'après l'auteur, une « Église » de Poimandres; l' « Évangile » en fut le livre de Poimandres; la prédication en fut confiée au « prophète » de ce dieu qui devient le « Sauveur » (Heiland) du monde.

Ce livre de Poimandres, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, contient, d'après M. R., des redites et des interpolations. L'auteur, après les avoir écartées, tâche d'établir la doctrine initiale, les relations avec d'autres documents littéraires égyptiens et l'influence que cette doctrine a eue chez les autres peuples.

Partout, l'auteur trouve des parallèles à établir entre la littérature « poimandrique », païenne et gnostique, et la littérature chrétienne. Sous le nom de cette dernière, il comprend, sur la même ligne, les livres du Nouveau Testament, le *Pastor* d'Hermas, et même des apocryphes. Mais en quoi consiste cette dépendance? L'auteur éprouve une vraie horreur à constater que des formules et des idées juives ou chrétiennes se soient glissées dans les écrits « poimandriques » qu'il date d'ailleurs, du IIe et du IIIe siècle après J.-C. Par contre, il trouve à chaque pas que c'est le christianisme qui est débiteur des écrits dont il s'occupe. Ainsi, p. 17 n. 6, il nous dit: « Dans ces pièces (de la littérature hermétique) ce nom (de Hermes) est presque identique à la personne ou à une hypostase *(sic)* de la personne. » De là, conclut-il, il faut expliquer Ephes. I, 21. *Il faut?* L'auteur se dispense de nous donner la preuve de cette nécessité. P. 30, n. 1, les amulettes païennes sont mises en parallèle avec les signes religieux et les bénédictions (de ponts, de drapeaux, etc.) qui sont (d'après Bergmann) des rites essentiellement catholiques. On lit, p. 31, n. 3: « Il est sûr (!) que le type du bon pasteur est en connexion quelconque (!) avec la figure païenne d'un Orant représenté en pâtre et placé sur le globe terrestre (Weltrugel). La preuve manque naturellement. P. 39, n. 1, M. R. dit « que la grande formule essentielle du mysticisme égypto-grec « δι' αὔτου τὸ πᾶν καὶ εἰς' αὐτὸ τὸ πᾶν » est la source de S. Paul pour « ἐξ αὐτοῦ καὶ δι' αὐτοῦ καὶ εἰς' αὐτὸν τὰ πάντα » (Rom. 11, 36). L'auteur n'a pas vu que, si la première

Digitized by Google

formule est panthéiste, celle de S. Paul est monothéiste : Le « ν » vaut quelque chose ! P. 80, l'auteur nous affirme de Rom. VIII, 38 (certus sum quia neque mors, neque vita...) : « ces mots admirables ne peuvent être compris que... par le fait que S. Paul a gémi lui-même sous le poids d'une religion fataliste » ! P. 219-220, on nous dit que presque tous les traits du baptême chrétien se trouvent *déjà* dans l'initiation du prophète d'Hermès. P. 226, M. R. trouve qu'il n'est pas étonnant que la foi des miracles ou (!) de la magie montre le même développement dans le paganisme et le Christianisme.

Le point de départ de toutes ces hypothèses de l'auteur est la dépendance littéraire du *Pastor* d'Hermas qu'il croit pouvoir établir vis à vis du livre de Poimandres. La ressemblance entre les deux ouvrages ne suffit pas pour justifier les assertions de l'auteur. P. 13, la description plus étendue de Hermas devrait montrer la priorité d'un livre de Poimandres *plus court ;* p. 32, l'auteur conclut que le *Pastor* d'Hermas a profité d'une édition plus ancienne et *plus développée* du livre de Poimandres. En outre, le contresens du Pâtre d'Hermas, dans lequel l'auteur voit « le νοῦς christianisé » aurait pu montrer à M. R. qu'il a bien mal compris ce « pastor ». Les difficultés, et beaucoup de fausses conclusions disparaissent quand on le prend comme la personnification de la pénitence (ἄγγελος τῆς μετανοίας), ce qui correspond parfaitement au but de cet écrit.

Il n'est pas possible de relever toutes les assertions de l'auteur qui prêtent à la critique. Ce travail est fouillé ; son grand mérite tient aux textes qui nous sont donnés à la fin ainsi qu'à des aperçus intéressants sur l'histoire de la religion égypto-hellénique ; mais ce qu'il y a de « théologique » dans ce travail ne peut que le déprécier. D. CHRYS. BAUR.

C. HOLZHEY. **Die Thekla-Akten. Ihre Verbreitung und Beurteilung in der Kirche.** München, Lentner, 1905. In-12, VIII-116 p. Prix : 2 M. 60.

L'auteur donne d'abord une traduction allemande des *Actes de Paul et de Thecla*, d'après l'édition grecque de Lipsius, en indiquant les variantes du texte copte, récemment trouvé par K. Schmidt. Puis, il montre, que les Actes de Thècle, le *martyrium Pauli*, la correspondance apocryphe avec les Corinthiens faisaient partie d'un même livre : les Actes de Paul. Il n'admet pas le caractère gnostique de cet écrit. La partie la plus intéressante du travail regarde la diffusion des Actes de Thècle dans la littérature et la liturgie ecclésiastique. Dans l'occident comme dans l'orient, ce récit devint très populaire, partout on célébra la « première martyre ». Rome cependant se montra défiante vis-à-vis de ce roman fantastique jusqu'à ce que Paul V introduisit dans son *Rituale Romanum* (Ordo commendationis animæ), la prière *Libera* avec la formule : « sicut beatissimam Theclam virginem et martyrem tuam de tribus atrocissimis tormentis liberasti ». D. D. B.

ATTILIO PROFUMO. **Le fonti ed i tempi dello incendio Neroniano.** Rome, Forzani et Cie, 1905. In-4°, XII-748 p. avec trois phototypies hors texte. Prix : 20 fr.

L'auteur du travail a un double but : rechercher qui fut l'auteur de l'in-

Digitized by Google

cendie, et quelle relation il y eut entre cet incendie et la persécution qui suivit.

Pour arriver à la solution de la première partie du problème, il interroge et discute successivement les sources d'informations : d'abord les sources dérivées (indirectes, prochaines, plus rapprochées encore), puis les sources premières ou contemporaines de l'événement. Le résultat est que celles-ci sont unanimes à imputer à Néron ce forfait. Seul, un témoignage est ambigu : celui de Tacite. Pour qui sait lire sa pensée intime, il est clair qu'il pense comme les autres. Quant à son langage, il reproduit deux versions : l'une, que l'auteur est réellement Néron ; l'autre, que le désastre fut l'effet du hasard. Cette seconde version est la version officielle, celle qui fut autorisée par l'impérial incendiaire. Aucune des sources proprement historiques ne rejette sur les chrétiens l'horrible attentat. Une analyse détaillée des faits, tels que les racontent les témoins les plus dignes de foi, aboutit à cette conclusion, que le désastre eut pour cause première Néron, qui espérait par là avoir l'occasion d'élever une Rome nouvelle, incomparable, à laquelle son nom demeurerait attaché ; mais le fléau prit des proportions qui n'avaient pas été prévues. Nerva, comme citoyen privé, avait été l'intime de Néron ; devenu empereur, il fut pour Tacite un ami : c'est lui, probablement, qui aura exécuté les ordres de Néron, lui aussi qui plus tard aura formé la conscience de l'historien relativement à l'incendie. Ce qu'on appelle parfois la « légende » du chant de Néron sur Rome en flammes n'est nullement dépourvu de fondement, au double point de vue de l'histoire et de la psychologie.

Quant à la persécution qui suivit, elle ne se rattache qu'indirectement à l'incendie. En réalité, nul ne fut poursuivi comme incendiaire ; seulement, il est probable que Néron, voulant créer une diversion aux écrasantes accusations qui pesaient sur lui, n'imagina rien de mieux que d'appliquer aux chrétiens, gent insignifiante et détestée, l'*Institutum* de Tibère relatif aux trois accusations : délit somptuaire, sacrilège et lèse-majesté. L'incendie avait eu lieu en 64 ; les procès contre les chrétiens ne commencent que l'année suivante, vers l'époque à laquelle fut découverte la conjuration de Pison, avril/mai 65. A la fin de juin, probablement, auraient eu lieu les fameuses fêtes nocturnes dans les jardins de Néron, avec lesquelles coïncide le martyre des apôtres Pierre et Paul.

On ne saurait croire ce qu'il y a de considérants, de notes équivalant à des monographies, à la base de chacune des conclusions qu'on vient de lire. Évidemment, même après cela, il est permis, nécessaire même, de contrôler en détail chaque résultat. Ainsi, je suis de l'avis du Prof. C. Weyman, que la traduction de l'expression de Tacite, *ardente domo*, par *casa risplendente per lumi*, se fera difficilement accepter. M. Profumo attache aussi une trop grande importance, selon moi, à la tradition martyrologique du 29 juin, du moins en tant qu'elle fixe à ce jour le martyre des deux chefs des apôtres. Pour ce qui est de cet *Institutum*, en vertu duquel auraient eu lieu les poursuites dirigées contre les chrétiens, j'avoue que je ne saurais encore présentement porter un jugement quelque peu compétent : j'attends ce qu'en diront MM. Allard, Callewaert, Luq, et autres qui se sont fait une spécialité de ce problème.

Digitized by Google

Somme toute, le travail que nous avons ici représente un des efforts à la fois les plus considérables et les plus touchants qu'on ait jamais tentés pour parvenir à la solution d'une question historique. On est pris d'une sorte de compassion pour l'écrivain, de terreur pour soi-même, lorsqu'on vient à entamer la lecture attentive d'un pareil volume. Ce que je reprocherais au courageux auteur, c'est ceci : d'abord, de n'avoir pas réussi à condenser un peu plus sa matière ; puis, de ne s'être pas suffisamment affranchi de cette dialectique scolastique, dont la substance en soi est excellente, mais dont l'étalage et le ton constamment didactique, dans une œuvre de cette sorte, semblent plutôt faits pour mettre en maussade humeur la plupart des gens qu'on aurait intérêt à gagner à sa cause. Enfin, me permettra-t-il de le dire? je l'estime trop, personnellement, pour jamais mettre en doute sa probité scientifique, sa sincérité absolue ; mais je me demande si ses autres lecteurs auront tous la même impression, en constatant l'ardeur qu'il met à défendre chacune de ses assertions et la tendance apologétique qui se trahit dans tout le cours de l'ouvrage. Défauts bien pardonnables, après tout, que ceux qui consistent à s'être imposé une somme de labeur presque démesurée, et à ne l'avoir point assez dissimulé ; à s'être fait le champion convaincu et enthousiaste de ce qu'on a cru être la vérité, sans se donner des airs de froide indifférence. Ce sont là des reproches que ne méritent peut-être pas à un tel degré les Negri et Pascal, les Ferrero et Ottolenghi....

D. G. M.

C. Weyman. **Vier Epigramme des hl. Papstes Damasus I.** München, Lentner, 1905. In-12, 43 p. Prix : 1 M. 40.

Cette plaquette écrite pour le Jubilé sacerdotal de l'archevêque de Munich contient les leçons de Weyman données durant le semestre d'été 1904, sur quatre inscriptions de Damase.

L'auteur analyse et interprète philologiquement chaque expression à l'aide d'une foule de rapprochements qui dénotent une grande abondance de lectures. Dans cette étude fouillée on trouverait difficilement quelque chose à corriger (1) ; mais il semble aussi qu'il n'y ait rien de portée bien générale. Ce qui donne le plus de prix à cette brochure, c'est que deux Inscriptions ici commentées, se rattachent aux fouilles et découvertes si heureuses faites récemment sur la Via Ardeatina au tombeau de Damase.

D. L. R.

Henri Grégoire. **Saints Jumeaux et dieux cavaliers**, étude hagiographique. Paris, Picard, 1905. In-8°, III-77 p. (*Biblioth. hagiogr. orientale*, éditée par L. Clugnet, 9.)

Il s'agit de ce groupe si curieux des Trois Jumeaux honorés à Langres à la date du 17 janvier depuis le VIe siècle pour le moins. C'est un fait désormais admis par tous les gens du métier, que la légende rattachant ces saints à la Cappadoce a la priorité sur celle qui a voulu en faire les fondateurs et protomartyrs de l'église de Langres. M. G. réédite le texte grec de cette

1. P. 16, il eût fallu citer tout d'abord S. Grégoire (*Dial.* II, 1) pour l'expression « Aetatem moribus transiens ».

Digitized by Google

légende, déjà publié en février 1904 (mais «avec une extrême négligence», paraît-il) par M. Chrysanthe Loparev : il donne en regard une passion latine déjà connue, «traduction plus ou moins libre d'un document grec». Il cherche ensuite à démêler les éléments primitifs du récit, et croit pouvoir faire remonter la légende au IIIe siècle. Cette légende résulterait de la transformation en trois saints jumeaux et cavaliers des Dioscures grecs et d'une autre divinité (Zeus Asbamaios ?) honorés dans une région de la Cappadoce qu'habitait une population d'éleveurs de chevaux.

Les détails réunis sur ce pays, le haras impérial qui y était établi, les deux grands propriétaires qui donnèrent leur nom aux *equi Palmatii* et *Hermogenis*, tout cela est sans nul doute intéressant, et constitue, je pense, la partie la plus méritoire du travail de M. G. Quant au reste, tout en reconnaissant la perspicacité, la virtuosité même, dont l'auteur fait preuve, j'avoue que je suis demeuré forcément sceptique à l'égard de presque toutes ses conclusions. J'aurais voulu qu'il en fût autrement, ma sympathie personnelle pour l'auteur m'y portait. Mais, franchement, je ne puis me défendre d'un réel malaise, en présence de tant d'obstacles franchis d'un bond, de tant d'audacieuse et juvénile ardeur devant des difficultés de nature à faire longtemps réfléchir les vétérans de la critique, enfin de cette promptitude à présenter comme résultats acquis et indubitables ce qui tout à l'heure n'était encore que probable ou même simplement possible. Il faut, dit-on, que jeunesse se passe : j'espère que ce sera bientôt fait pour M. G., et alors il restera le vaillant travailleur mettant son excellente formation classique au service d'une érudition d'autant plus sûre qu'elle se montrera plus défiante d'elle-même. D. G. M.

A. M. Koeniger. **Burchard I. von Worms und die deutsche Kirche seiner Zeit** (1000-1025). Ein kirchen-und sittengeschichtliches Zeitbild. (Veröffentl. aus dem Kirchenhist. Seminar München. II. Reihe, N° 6). München, Lentner, 1905. In-8°, XII-244 p. Prix : 4 M. 80.

Burchard de Worms est une des personnalités les plus marquantes du XIe siècle : administrateur prudent, vassal dévoué de l'Empire, il fut aussi un évêque zélé, dont l'influence s'exerça au delà des limites de son diocèse. Le décret de Burchard fut la norme de sa réforme religieuse ; il fut aussi un programme, et, comme tel, il est le reflet des pensées de Burchard et, sous bien des rapports, un miroir de son temps. Étudié à ce point de vue, expliqué et complété par les renseignements que fournissent les ouvrages du temps, le décret de Burchard prend une nouvelle vie. On peut y chercher un tableau des mœurs du XIe siècle. La connaissance de l'état social et religieux de l'époque expliquera le recueil de l'ancien élève de Lobbes, sa jurisprudence, son point de vue hiérarchique et politique, autant parfois par les omissions ou les modifications intentionnelles que par les faits empruntés aux textes canoniques antérieurs.

M. Koeniger a divisé son travail en quatre chapitres, qu'il a fait précéder d'un rapide aperçu sur la vie de Burchard, le but proposé et la méthode suivie dans la rédaction du décret ; il consacre aussi quelques pages à l'état religieux et politique de l'Église d'Allemagne. Le premier chapitre traite des

Digitized by Google

conditions religieuses en général : hiérarchie ecclésiastique et pouvoir civil, état ecclésiastique, clergé et laïques, propriété ecclésiastique. Puis des conditions religieuses en particulier : papauté et état de l'Église d'Allemagne, épiscopat, pouvoir métropolitain et primatial, charges et fonctions ecclésiastiques, monastères. Le deuxième est consacré à l'étude de la discipline ecclésiastique : censures et peines, discipline pénitentielle, lois relatives au mariage. Le troisième s'occupe du culte : influence et prédominance du rite romain, fêtes, lieux et objets du culte, cérémonies et actes liturgiques. Le quatrième examine la situation religieuse et sociale : l'Église dans ses relations avec les différentes classes de la société, vis-à-vis de la femme, des serfs, des juifs, le développement du bien public par l'enseignement, le soin des pauvres, l'exercice de l'hospitalité, enfin, l'état moral du peuple.

On le voit, c'est tout un résumé d'une époque sous différents aspects, que M. Koeniger offre dans l'étude du Décret de Burchard. Son travail est bien conduit et il repose sur une étude attentive des textes contemporains. L'auteur a utilisé largement et à propos de nombreux travaux historiques et canoniques, ce dont témoignent de multiples références.

D. U. B.

G. VACANDARD. **Saint Bernard.** Paris, Bloud, 1904. In-12, x-303 p., 2e éd. Prix : 3 fr.

Personne n'était mieux qualifié que M. Vacandard pour donner dans la collection « La pensée chrétienne » le volume sur S. Bernard ; la « vie » du grand abbé de Clairvaux fait époque dans l'hagiographie moderne. Nous retrouvons dans ce nouveau volume de M. V. la quintessence de son premier travail avec, en plus, une anthologie bernardine discrètement choisie. L'auteur nous fait successivement connaître les premières années de Bernard, sa famille religieuse, ses relations avec les autres ordres et avec le clergé séculier comme réformateur, avec la royauté française et la politique contemporaine, ses luttes contre les hérésies, ses rapports avec l'Église romaine et avec l'Orient latin. Il nous montre ensuite Bernard comme orateur, comme théologien, comme mystique. Chacun de ces chapitres renferme, après l'exposé historique de la question, un choix de passages empruntés aux œuvres du saint docteur; c'est, comme le dit l'auteur, « un récit ou un commentaire qui explique la nature de ces extraits et qui marque les circonstances auxquelles on doit leur composition ». L'ordre chronologique marche de pair, autant que possible avec l'ordre idéologique. C'est aussi, dans la pensée de l'auteur, un guide pour quiconque voudra pénétrer dans l'intelligence des œuvres de l'abbé de Clairvaux. C'est dans la lecture attentive, répétée des écrits de S. Bernard qu'on peut retrouver sa théologie et sa mystique, non pas reconstituée d'après le schema d'un manuel de théologie, mais telle qu'elle a été conçue par le grand docteur, telle qu'elle se déduit des principes dogmatiques et ascétiques, telle qu'elle s'harmonise avec ce qu'on appelle sa mystique, qui n'est autre chose que l'expression verbale de sa vie intérieure et l'application des enseignements de la Règle monastique.

D. U. BERLIÈRE.

Digitized by Google

I. P. Dengel. **Die politische und kirchliche Tätigkeit des Monsignor Josef Garampi in Deutschland, 1761-1762.** Geheime Sendung zum geplanten Friedenkongress in Augsburg und Visitation des Reichsstiftes Salem. Rom, Loescher, 1905. In-8°, XI-195 p.

S'il est un nom vénéré de tous ceux qui ont fréquenté les Archives Vaticanes, c'est assurément celui de Garampi. Son action dans l'organisation de ce vaste dépôt fait époque, son œuvre subsiste. Les « schede » sont un répertoire journellement et universellement consulté ; elles ont donné comme l'intuition de ce que les archives pontificales pouvaient livrer à la science. Un assez long commerce avec les Indices compilés pendant l'administration de Garampi, avec le Fondo qui porte son nom et qui contient une quantité considérable de pièces importantes, a permis au Dr Dengel de mettre mieux en lumière la science et les talents de ce personnage, qui ne fut pas seulement un savant de premier ordre, mais un diplomate accompli. Le travail rentre bien dans le cadre des recherches de l'Institut historique autrichien dont M. Dengel est membre, et qui projette en ce moment une série de travaux sur les « nunziature di paci ».

Les missions de Garampi forment un intéressant chapitre de la diplomatie pontificale. Le rôle politique de la Papauté dans la seconde moitié du dix-huitième siècle n'est plus à comparer à celui qu'elle tenait deux siècles auparavant. L'Europe est fatiguée de la guerre de Sept Ans ; le protestantisme est fort, et les puissances catholiques soignent avant tout leurs intérêts particuliers, ignorant ou préférant laisser dans l'ombre l'action du Saint-Siège. Plutôt que d'essuyer un refus en envoyant un nonce, on se contentait de déléguer un « ministro senza carattere » chargé de suivre à distance la marche des négociations, de défendre les intérêts de l'Église, au besoin de stimuler les puissances catholiques. Telle fut la mission de Garampi auprès de Congrès d'Augsbourg, mission dissimulée sous le couvert d'une visite canonique de la grande abbaye cistercienne de Salem.

Après avoir fait l'historique des missions diplomatiques de la cour romaine lors du précédent congrès de paix, M. Dengel fait connaître la situation de l'Allemagne à l'issue de la guerre de Sept Ans, et par là-même montre la nature délicate de la mission qui était confiée au diplomate pontifical. Le séjour de Garampi en Allemagne lui fournit l'occasion d'intervenir sur divers points de pays dans les affaires religieuses, — notamment à Liége à l'effet de mettre un terme à la conduite scandaleuse du prince-évêque, Jean Théodore de Bavière, — en même temps qu'il lui procurait le plaisir de satisfaire ses goûts de savant et d'archiviste.

La seconde partie du travail de M. Dengel est consacrée à la visite canonique de l'abbaye de Salem, abbaye puissante, riche, bien disciplinée mais où quelques esprits brouillons avaient réussi à jeter le discrédit sur l'abbé, peut-être trop fier des titres de son monastère, par là-même trop raide, trop seigneur, mais au reste sincèrement pieux et gardien vigilant de la discipline. C'est un curieux chapitre d'histoire monastique au XVIIIe siècle.

Bien documenté, grâce à de longues et minutieuses recherches dans les archives et à une connaissance approfondie de la « littérature » du sujet, le

Digitized by Google

travail de M. Dengel n'est pas moins bien charpenté ; l'érudition ne fait pas tort à l'exposition des faits. Ce ne sont que deux chapitres de la vie de Garampi ; ils donnent la meilleure idée de ce que sera sa future biographie. Je souhaite à M. Dengel de ne pas la faire attendre trop longtemps ; on lui en voudrait de priver le public du fruit de ses recherches et de sa connaissance des Archives Vaticanes. D. U. BERLIÈRE.

F. UZUREAU. **Histoire du Champ-des-martyrs.** Avrillé (Angers), 1905. In-8°, 223 p.

Le champ-des-martyrs à Avrillé près Angers est le lieu de sépulture des victimes des fusillades de 1793 et 1794, fosses immenses où l'on cacha les hécatombes de la Terreur, « nobles, roturiers, riches, pauvres, laïques, religieuses, femmes et jeunes filles presque aussi nombreuses que les hommes ». Dans le nécrologe dressé par M. l'abbé Uzureau, ce sont les ouvriers et ouvrières qui apparaissent en plus grand nombre, glorieuses victimes du devoir immolées par les jacobins au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. L'auteur expose d'abord ce qu'était la Constitution civile du clergé votée par la Constituante en 1790, ce que fut réellement la guerre de Vendée, une guerre religieuse, puis, il fait connaître les terroristes angevins et leurs victimes. Rien de plus simple, mais aussi rien de plus barbare que l'arrestation de ces dernières, leur emprisonnement, leur condamnation, leur supplice.

C'est un devoir de glorifier le nom de ces humbles victimes ; de rafraîchir la mémoire de ces jours néfastes. Point n'est besoin d'invectives ; les faits et les noms parlent, et le simple récit des interrogatoires des « coupables », la simple transcription des mémoires contemporains, la liste des victimes suffisent à l'historien ; cette simplicité a son éloquence. Encore une fois, il faut savoir gré à M. l'abbé Uzureau d'avoir livré une nouvelle contribution à l'histoire religieuse de la fin du XVIIIe siècle. Si un jour l'Église accorde un culte aux martyrs angevins, l'honneur en rejaillira en bonne partie sur le zélé directeur de *l'Anjou historique*. D. U. B.

A. BAUDRILLART. **Quatre cents ans de concordat.** Paris, Poussielgue et Lille, René Giard, 1905. In-12, v-386 p.

Abbé ÉM. SÉVESTRE. **L'histoire, le texte et la destinée du concordat de 1801.** Paris, Lethielleux, 1905. 2e édition. In-8°, XXIV-702 p. Prix : 6 fr.

I. Le premier de ces ouvrages sur la question, si actuelle en France, de la séparation de l'Église et de l'État n'est que la reproduction d'une série de conférences fort remarquées à l'Institut de Lille. Nous dirions volontiers qu'il est l'œuvre d'un converti : l'auteur, en effet, avoue dans l'avant-propos qu'il avait abordé cette étude dans une disposition favorable à la séparation. « Six mois d'études et de réflexions, ajoute-t-il, m'ont établi dans une opinion contraire, non que mon idéal de restauration religieuse soit changé; mais j'ai touché du doigt, quant aux effets du concordat et aux résultats probables de la séparation, une réalité très différente de celle que je m'étais trop facilement représentée. »

Après l'exposé de la théorie des concordats, l'auteur aborde l'étude des

Digitized by Google

deux concordats conclus entre la France et le Saint-Siège : celui de 1516 et celui de 1801. M. Baudrillart raconte les origines du premier, qui, quand il fut loyalement et sérieusement appliqué, produisit les plus heureux effets pour l'Église de France : il la sauva de la réforme et plus tard du schisme en la retenant sur la pente du Gallicanisme, lui donna de grands évêques, malgré les intrigues, les abus et la corruption de la cour sous l'ancien régime.

L'auteur tire la même conclusion de l'examen du concordat de 1801, dont il suit les applications sous Napoléon, puis de 1815 à 1870, enfin de 1870 à nos jours. Sans vouloir entrer dans les détails de ce pacte que des travaux récents ont mis en lumière, on ne peut nier son influence bienfaisante et pacificatrice sur l'Église de France, qu'il releva des ruines accumulées par la Révolution et à laquelle il donna, au commencement du second Empire, cette pléiade d'évêques qui firent l'admiration du monde catholique. Quel que soit le jugement que l'on porte sur cette question si complexe et si délicate qu'est celle de la séparation, on saura gré à M. Baudrillart de l'avoir exposée avec autant de science que d'attrait.

II. Œuvre de vulgarisation, l'ouvrage de M. Sévestre répond à un besoin actuel : pour apprécier à sa juste valeur la réforme sectaire qui se prépare, il faut connaître l'histoire du concordat.

Ce travail d'utile synthèse, déjà fort remarqué, a été revisé avec soin, entièrement refondu et très amplement développé. Comme l'indique le titre, l'ouvrage se divise en trois parties : la première raconte les négociations et la signature du concordat, son acceptation par les divers gouvernements de France au XIXe s. ; dans la deuxième l'auteur donne le texte du concordat qu'il commente et compare avec les autres concordats et les articles organiques ; la troisième s'ouvre par une dissertation des plus instructives : quels doivent être, dans la France, actuelle les rapports de l'Église et de l'État ? A cette question l'auteur répond, en s'appuyant sur les faits et sur l'autorité de publicistes remarquables, qu'il n'y a qu'une seule manière d'assurer la paix et la tranquillité : le concordat. Puis il indique les dénonciations du concordat d'après l'exposé impartial des faits. Un appendice de plus de 200 pages comprend les principaux documents qui ont trait à la question.

A s'en tenir à cette rapide analyse de l'ouvrage, on se rend compte de la valeur et de la richesse de ce volume. En réalité, toutes les questions historiques, juridiques et philosophiques qui se rattachent au concordat et conséquemment à la séparation de l'Église et de l'État, sont traitées par l'auteur avec autant de science que d'érudition. Aussi son étude forme-t-elle un véritable manuel sur les rapports de l'Église et de l'État et sera un excellent instrument de travail pour tous. D. PIERRE BASTIEN.

G. Goyau. **L'Allemagne religieuse. Le Catholicisme** (1800-1848). Paris, Perrin, 1905. Deux vol in-12, XII-401 et 438 p. Prix : 7 fr.

Au XVIIIe siècle, l'Église germanique faisait corps avec un empire catholique, et même politiquement canonisé, le « Saint-Empire ». Elle fait figure, au XXe siècle, en face d'un empire protestant... Entre ces deux

Digitized by Google

époques se déroule comme un interrègne de soixante-cinq ans, dont l'histoire attachante méritait d'être contée. M. G. Goyau vient de le faire avec une remarquable maîtrise.

Schmid et Brück se sont faits, à proprement parler, les historiens de l'établissement catholique en Allemagne. L'ambition de l'auteur est plus vaste:

« Lorsque nous envisageons le catholicisme, nous aimons projeter nos regards en dehors des chapelles et des cloîtres, et les promener à travers ce vaste monde où le catholicisme aspire à rayonner... Nous prenons attrait à considérer la théologie et la pratique religieuse comme des forces de pénétration, qui font de la foi catholique une maîtresse de pensée et une maîtresse de vie... Si l'Église catholique cessait de vouloir vivre d'une vie toujours plus riche et plus pénétrante, elle cesserait par là-même de vivre. — Aussi ne sera-t-on pas surpris qu'en regardant l'Église allemande, nous ayons beaucoup regardé l'Allemagne elle-même. A certaines pages de ce livre, il sera question de poésie et de philosophie, de peinture et de sociologie, parfois même de politique. Pour qu'il ne fût pas question de tout cela, il eût fallu que le catholicisme allemand, à l'époque où nous l'observons, fût quelque chose de mort. Mais c'est parce qu'il était vivant, et très vivant, que nous avons peut-être, et rien qu'en nous occupant de lui, accru de quelques détails nouveaux, l'histoire politique, l'histoire sociale, l'histoire littéraire. Isoler l'histoire religieuse par un effort d'abstraction, c'est commettre une amputation. »

Tel est le but de l'ouvrage ; en voici la structure.

Le livre premier va du Joséphisme aux Concordats, traitant successivement : de l'esprit d'opposition dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : Febronius et Joseph II ; des rapports entre les métropolitains allemands et le Saint-Siège à la veille de la révolution ; de l'influence napoléonienne sur l'Église d'Allemagne ; de la réorganisation de cette Église.

Le livre deuxième étudie la pensée catholique et la pensée allemande : le romantisme et le catholicisme ; les débuts du renouveau catholique allemand, le clergé de Munster, l'action de Sailer (1800-1820) ; les publicistes catholiques et la sainte alliance ; les initiatives théologiques ; l'école de Munich.

Le livre troisième narre les luttes et les victoires catholiques : la sujétion des églises allemandes ; l'affranchissement de l'église prussienne : l'affaire de Cologne ; la fin du romantisme ; les luttes pour l'Église et les luttes dans l'Eglise ; enfin les événements de l'année libératrice : 1848.

A propos de son *Protestantisme* (1), on a hautement loué chez M. Goyau, la connaissance approfondie des sources, l'art de faire parler les moindres faits, la sûreté de critique et l'élégance de style. Mais on lui a reproché le manque d'ampleur dans la synthèse historique.

Pas n'est besoin de s'attarder ici à répéter l'éloge au sujet des deux présents volumes. Tout lecteur tant soit peu réfléchi ne peut manquer d'y souscrire.

Ce que je voudrais plutôt, c'est écarter le reproche, et montrer que la

1. L'*Allemagne religieuse. Le Protestantisme.* Paris, Perrin, 4e édition (ouvrage couronné par l'Académie française). Ce volume est le pendant de ceux dont on s'occupe ici.

Digitized by Google

richesse et la précision des détails n'enlèvent rien à la cohésion et à l'élévation des vues plus générales. Je crois que pour attreindre ce but, il suffira de consigner ici, presque textuellement, les dernières conclusions de l'ouvrage.

Dans le premier quart du XIXe siècle la faiblesse du catholicisme allemand, sa pauvreté, son apparente fragilité, inspiraient mépris ou compassion. Il avait perdu tout crédit sur les esprits : soit qu'on le respectât, soit qu'on le raillât, on ne réputait en lui qu'une pieuse routine.

A peine l'Église avait-elle des ennemis, mais bien plutôt des spectateurs indifférents de ce qu'on croyait être son agonie. En 1848, elle avait retrouvé des ennemis, elle était redevenue assez imposante pour être un « signe de contradiction ».

La période où nous avons enfermé notre étude est donc, dans toute la force du terme, une période de renaissance catholique.

La littérature et l'art intervinrent comme des auxiliaires : les œuvres romantiques, signées en général par des plumes protestantes, donnèrent à l'Allemagne, sous forme d'une leçon de choses, un enseignement analogue à celui qu'offrait à la France le livre de Chateaubriand ; elles révélèrent aux âmes éprises de beauté le « génie » du christianisme, et spécialement le « génie » du catholicisme. Sur les bords du Rhin subsiste un témoignage de cette amicale rencontre entre l'antique esprit catholique et la jeune admiration romantique : c'est la cathédrale de Cologne, définitivement achevée.

Ce n'est pas auprès des rois qu'elle trouva le salut. Ce n'est pas, non plus, aux destinées d'une certaine élite sociale que l'Église attache sa propre fortune. Et ce ne fut même point de la hiérarchie, ce ne fut même point des congrégations, que vint à l'Église le relèvement.

Mais c'est en se rattachant à Rome, d'une façon plus étroite et plus confiante, que le catholicisme allemand prépara l'époque nouvelle durant laquelle il serait prospère et respecté. Le Saint-Siège, dès le premier quart du XIXe siècle, se révéla comme l'émancipateur de l'Église germanique. Dans chaque État allemand, l'acte de naissance de l'épiscopat nouveau porta deux signatures, celle du pape à côté de celle du prince. Il suffisait que ces Églises fussent en quelque façon filles du Saint-Siège pour que, tôt ou tard, les prétentions princières fussent mises en échec ; et du jour où Droste-Vischering, chargé de gouverner l'Église de Cologne, fille de Rome, demanda la consigne de Rome et suivit cette consigne, la longue servilité de l'épiscopat fut proche de son terme.

Rome avait commencé l'œuvre d'affranchissement ; ce fut le peuple allemand, le peuple en personne, qui l'acheva. Le peuple était la force profonde sur laquelle l'Église était certaine de pouvoir s'appuyer, le jour où elle serait violentée dans la personne de l'archevêque de Cologne, le jour où sa cause serait désertée par le souverain de Munich. Ce peuple n'a pas d'histoire : ce n'est que dans les mémoires de quelque vieux prêtre — telle, par exemple, l'autobiographie récemment publiée du curé Magnus Jocham, — qu'on l'entrevoit vivre et qu'on l'écoute prier : il est obscur, anonyme. En 1844 seulement, l'histoire religieuse s'occupe de lui : attiré par la Sainte

Digitized by Google

Tunique, il se précipite à Trèves, en édifiants et zélés cortèges. En 1848 seulement l'histoire politique s'occupe de lui ; elle constate, en un tournant de page, qu'il est devenu le maître.

Lorsque, en 1848, l'assemblée de Wurzbourg prouva que la hiérarchie était redevenue digne de sa mission, l'on vit la plèbe chrétienne s'organiser à côté d'elle pour être, dans la vie de l'État, qui se confondait à l'avenir avec la vie même de la plèbe, l'appui politique auquel l'Église recourrait. « Des Alpes à la Mer du nord, s'écriait Buss, nous voulons tenir une véritable mission de laïques. » Au congrès de Mayence, « parlement spirituel catholique du peuple allemand, » cette mission eut ses assises ; et c'est parce qu' « homme du peuple » — le rapport du congrès nous le dit formellement — que Buss fut appelé à en être le président. (II, pp. 417-427.)

Concluons en disant que M. G. a fait une œuvre historique de réelle et sérieuse valeur, digne de fixer l'attention de tous les érudits et propre à intéresser tout esprit cultivé. Nous devons l'en féliciter et l'en remercier, en exprimant le vœu qu'il poursuive un travail si heureusement commencé en 1898, et mené si loin déjà en 1905. Qui pourrait mieux que lui nous retracer le merveilleux développement, la puissante organisation, les luttes et les victoires de l'Église d'Allemagne, pendant la seconde moitié du dernier siècle ?

D. URBAIN BALTUS.

G. KURTH. **L'Église aux tournants de l'histoire.** Nouvelle édition. Paris, Retaux, 1905. In-8°, VIII-205 p. Prix : 2 fr. 50.

L'actualité du beau livre de M. Kurth est loin d'avoir diminué depuis sa première édition : plus que jamais, il faut s'appuyer sur l'histoire pour prendre confiance en l'avenir. — L'Église a vécu, elle a triomphé de toutes les crises, parce qu'elle est basée sur la loi de la fraternité humaine et qu'elle a su, au moment opportun, abandonner les formes, les institutions, les personnes qui l'auraient isolée de la société vivante évoluant vers des aspects nouveaux. Telle est la thèse magistrale que M. K. a prouvée par l'attitude de l'Église, rompant avec les juifs pour accueillir les gentils, sacrifiant les débris dorés de l'empire romain pour s'ouvrir aux barbares, puis acceptant les dépendances féodales vis à vis du pouvoir temporel jusqu'au moment où elle doit briser avec les nouveaux Césars qui veulent l'asservir, enfin, encourageant l'essor littéraire et scientifique de la Renaissance. Le dernier chapitre, l'Église et la Révolution, s'étend jusqu'à la crise actuelle, et termine, par une grande espérance, un livre où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, la foi ardente, la hauteur de vues ou la puissance de synthèse de l'historien.

D. B. L.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

BROUSSOLLE (abbé J. C.). *L'Évangéliaire des Dimanches*, commenté et illustré avec cent trente gravures. Paris, Lethielleux, 1905. In-12, XVI-418 p. Prix : 4 fr.

Cet ouvrage fait partie d'une trilogie. M. l'abbé B. se propose de nous y faire goûter la beauté des Évangiles que l'Église livre à notre méditation.

Digitized by Google

« Dans le premier volume, l'*Évangéliaire des Dimanches*, nous dit l'auteur, nous avons commenté et, autant que possible, illustré les cinquante-deux textes que l'Église nous propose au cours de l'ensemble de l'année liturgique.

« Dans le volume l'*Évangile des fêtes*, nous avons groupé les évangiles des fêtes qui ne tombent pas un dimanche, qu'elles occupent ou non, une place importante dans le développement du cycle liturgique...

« Le troisième volume enfin est consacré tout entier à l'*Évangéliaire de la Passion*. Ce sera le couronnement de l'ouvrage. » (XV, XVI.)

La matière du premier volume est disposée de la façon suivante : Cinquante deux chapitres traitent des Évangiles des dimanches de l'année. Chacun de ces chapitres se compose du texte de l'évangile traduit en français, d'un bref commentaire sur le sens littéral du passage, de quelques dissertations théologiques, mystiques ou historiques, enfin de notices iconographiques expliquant les gravures qui viennent orner le texte et en agrémenter la lecture. Le volume se termine par un appendice sur l'Évangéliaire et l'étude de la vie de Jésus. Trois tables facilitent les recherches.

M. l'abbé B. est un vulgarisateur ; ce n'est pas un « spécialiste » dans les études scripturaires : il ne se soucie pas de faire de la science, ou, s'il en fait, c'est, comme il le dit lui-même, fort discrètement (XIII) — et encore à sa façon. (voir p. ex. p 40-41).

Ce livre est appelé à faire un bien réel : l'illustration iconographique tirée surtout des monuments des premiers âges chrétiens dénote de patientes recherches et excitera sans aucun doute l'attention des archéologues et des artistes.

Nous souhaitons à l'œuvre de M. l'abbé B. un succès bien mérité qui l'encouragera à nous donner bien vite les deux autres parties de son ouvrage.

D. T. NÈVE.

TURINAZ (Mgr. Évêque de Nancy et de Toul). *Les femmes de l'Évangile et la femme selon l'Évangile. Conférences aux femmes chrétiennes.* Nancy, Drioton, 1905. In-12°, 388 p.

Le féminisme est à l'ordre du jour. Mgr Turinaz n'en est point un prosélyte outré. Il a pourtant voulu, en livrant au grand jour ses quelques conférences aux femmes chétiennes, rappeler à celles-ci l'importance de la mission que le Christ leur a confiée.

Le titre de l'ouvrage en indique la division : Dans une première partie, l'auteur nous parle des femmes de l'Évangile : c'est, si je puis m'exprimer ainsi, la partie théorique du travail : nous y rencontrons successivement les femmes consolées par N.-S. J.-C. (La chananéenne, la veuve de Naïm, Marthe et Marie), les femmes pardonnées par N.-S. J.-C. (La femme adultère, la Samaritaine, Marie-Madeleine), enfin les femmes dévouées à Jésus-Christ.

Ces pages sont un commentaire du récit évangélique où les réflextions morales se mêlent aux considérations historiques et théologiques.

La seconde partie, d'ordre plus directement pratique, nous parle de la femme selon l'Évangile : la femme a été transfigurée par N.-S. J.-C. dans la foi et la piété, dans l'espérance et la pureté, dans la charité et la force : nous la retrouvons dans la condition de jeune fille, d'épouse, de mère, de religieuse et de sainte : ce sont les divisions de cette seconde partie. Une dernière conférence nous donne l'idéal de la femme chrétienne : Marie, vierge, épouse et mère.

Ces pages ont été dictées par une intelligence et un cœur soucieux du bien des âmes. Souhaitons aux mères chrétiennes qui les liront d'en tirer tout le profit qu'elles sont à même de leur procurer : c'est, nous n'en doutons pas, la seule récompense ambitionnée par le vaillant pasteur.

D. TH. NÈVE.

Digitized by Google

TURINAZ (Mgr). *La Foi catholique.* Nancy, Drioton ; Paris, Roger et Chernovitz, Retaux, 1905. In-8°, 450 p. Prix : 4 fr.

MICHEL (A.). *Quinze leçons sur la foi chrétienne.* Paris, Lethielleux, 1905. In-8°, VIII-162 p. Prix : 1 fr. 50.

I. — Un des maux les plus redoutables dont souffre la société moderne, c'est sans doute, l'affaiblissement de la foi. Les pasteurs des âmes doivent mettre tout leur zèle pour y porter remède et pour corroborer chez les chrétiens les fondements de la religion. Pénétré de cette pensée, Mgr Turinaz a composé ce beau traité de la foi catholique ; il n'a rien omis pour rendre son œuvre solide dans la doctrine, persuasive dans la forme.

Les questions si difficiles sur la notion de la foi, sur la genèse de l'acte de foi sont exposées avec une science théologique très exacte unie à une lucidé d'argumentation remarquable. — La démonstration de la divinité de la foi se fonde sur une triple preuve : preuve historique déduite du caractère, des actes, des paroles de N. S. Jésus-Christ ; preuve expérimentale fondée sur les fruits engendrés par la religion chrétienne, preuve par exclusion des religions fausses, étant posé *a priori* qu'il existe une religion véritable. L'auteur a voulu donner des preuves rigoureuses, mais en même temps accessibles à toutes les intelligences et aisées à retenir dans la mémoire. Nous ne nions pas l'efficacité et la force de ses arguments : nous aurions cependant préféré voir la première place donnée aux arguments fondés sur les miracles de N.-S. et sur les prophéties messianniques. Nous ne pouvons admettre que ces derniers soient plus difficiles à établir que l'argument historique fondé sur le caractère du Christ et sur ses paroles. On doit en effet introduire dans ce dernier les paroles dans lesquelles le Seigneur affirme sa divinité: or la critique récente a mis en doute au même titre et les miracles du Christ et les discours dans lesquels il affirme sa divinité. Au reste, si quelque chose appartient à la *substance* (1) de l'Évangile ce sont bien les actions prodigieuses par lesquelles le Christ prouve sa mission divine; c'est encore le « impleantur Scripturae » que N. S. a si souvent rappelé.

La 2e moitié du livre présente un caractère plutôt moral et pratique : il s'agit des qualités de la foi : l'éloquence de l'orateur apparaît dans tout son éclat quand il exhorte les catholiques à combattre le respect humain, quand il nous enseigne la puissance de notre foi, quand il dénonce les périls qui la menacent. — Le dernier chapitre est consacré aux relations de la science avec la foi ; il est sans doute difficile de préciser les limites de l'une et de l'autre : nous ne pouvons cependant pas admettre avec M. Poincaré une relativité de la science qui irait jusqu'à nier l'objectivité des axiomes géométriques. Ce serait mettre en péril toute science objective, et par suite aussi la foi elle-même.

L'hymne de la foi triomphante « Sancti per fidem vicerunt regna » termine le livre, qui, nous l'espérons, contribuera beaucoup à faire régner la foi dans les âmes et à produire, avec l'augmentation de la foi, une efflorescence abondante de vertus chrétiennes.

II. — Petit livre très clair, très pratique, de doctrine fort sûre, écrit surtout pour les gens du monde, mais utile d'ailleurs à tous. — Il y règne un ordre très systématique: la 1re partie en 6 leçons traite de tout ce qui touche à l'objet formel et matériel de la foi, à ses sources l'Écriture et la tradition, enfin au progrès de la foi ; la 2e partie concerne le magistère et la puissance de l'Église; la 3e partie étudie la nature de l'acte de foi, le motif de crédibilité, la nécessité de la foi; enfin la 4e plus pratique concerne la vertu de la foi, les vices y opposés, les causes de la perte de la foi.

1. Mgr Turinaz, à l'exemple de Bossuet, s'appuie sur la substance de l'Évangile, abstraction faite des questions de détail.

Digitized by Google

Comme l'auteur nous en avertit, il a souvent mis à profit l'excellent traité des vertus infuses du P. Billot, il se rapproche quelquefois aussi de Mgr Turinaz, mais nous trouvons néanmoins qu'il se défend avec trop de modestie d'avoir fait une œuvre scientifique et personnelle. Se servir des résultats acquis à la théologie pour les approprier à un but spécial, pour les communiquer à un public qui ne lit pas les grands traités scolastiques, c'est une œuvre qui exige une parfaite connaissance du sujet et un talent didactique plus qu'ordinaire.

D. R. P.

BOULMONT. G. *Nos anciens ermites de la Belgique et du nord de la France.* Tournai, Lechante et Van Geébergen, 1905. Gr. in-8°, XVI-295 p. avec pl. et gravures. Prix : 5 fr.

M. B. avait commencé, il y a quelques années, une intéressante étude sur *nos anciens ermitages* (cf. *Rev. Bénéd.*, XXI, p. 219). En continuant ses recherches, il a été séduit par le charme qui se dégage de la lecture des anciennes vies des saints. Il a voulu mettre à la portée de la jeunesse des biographies de saints personnages, jusqu'ici peu connus. Voici la division de son travail : 1e série, Saints ermites proprement dits : S. Thibaut, dans le Luxembourg, le Bx Guillaume, près de Binche ; S. Gerlach, près de Maestricht ; S. Cunibert et S. Hélier (Tongres) ; S. Monon, dans le Luxembourg ; S. Maur près de Huy ; S. Gomer à Lierre ; S. Venant, près d'Aire ; S. Gordaine, près de Douai.— 2e série, Saints reclus : S. Bavon, S. Druon, S. Aybert. — 3e série, Saints stylites : S. Walfroy. 2e Partie. Vies merveilleuses de saintes solitaires du M. A. : Ste Ermelinde, (Louvain), la Bse Marie (près de Bruxelles), Ste Yvette ou Juette (Huy).

Si M. B. écrivait pour les critiques, ceux-ci seraient en droit de lui être sévères. Mais il a voulu faire œuvre de compilation (X) et d'édification : il s'adresse uniquement à la jeunesse (X, XVI) : on devra savoir gré à l'auteur de ses excellentes intentions et de la peine qu'il s'est donnée pour édifier la jeunesse en l'instruisant.

D. R. T.

Thomae Hemerken a Kempis Opera omnia, voluminibus septem edidit additoque volumine de vita et scriptis ejus disputavit MICHAEL JOSEPHUS POHL.

Vol. VI, tractatuum asceticorum partem sextam, historicorum priorem complectens: Sermones ad novicios, vita Lidewigis virginis. Fribourg en Brisgau, Herder, 1905. In-8°, II-511 p. Prix : 5 fr. 50 ; relié, 7 fr. 50

Nul n'ignore les recherches auxquelles s'est livré le savant directeur du gymnase de Kempen pour revendiquer en faveur de Thomas la paternité de l'*Imitation*. La critique a accueilli avec faveur ses résultats. Celui qui avait scruté dans le moindre détail les particularités de la vie et de l'œuvre du pieux chanoine régulier du Mont Sainte-Agnès était assurément le mieux préparé à donner une édition sûre et soignée des ouvrages de Thomas Hemerken. Cette édition se base sur une étude minutieuse des mss. et des éditions ; elle est critique pour l'homme d'étude et en même temps pratique pour le lecteur chrétien. La ponctuation déroutera peut-être au début, mais on s'y fera en peu de temps.

Le sixième volume [1]) renferme les sermons aux novices et la vie de Ste Ludwine. Les épilégomènes contiennent la description des manuscrits utilisés et l'annotation critique, l'indication des « loci scripturae sacrae » et 10 planches photographiques de l'autographe conservé à la bibliothèque de Louvain.

L'édition se recommande par la pureté du texte, la netteté de l'impression, le format pratique du volume, sans parler du nom de l'éditeur qui est le meilleur garant de l'excellence de l'œuvre.

D. U. B.

---

1 Cf. pour les vol. précédents la *Rev. bénéd.*, XII, 288 et XIX, 435.

Digitized by Google

H. J. Nix. S. J. *Cultus Ss. Cordis Jesu et purissimi cordis B. V. Mariae, sacerdotibus praecipue et theologiae studiosis praepositus.* Friburgi Brisgoviae, Herder, 1905. In-12, XI-235 p. Editio 3ª, emendata et multum aucta. Prix : 2 fr. 50.

N'ayant pas entre les mains la précédente édition il ne nous est pas possible de signaler le progrès de celle-ci. Le culte dû au S.-C. de Jésus occupe les cinq premiers chapitres de l'ouvage : l'auteur nous y parle successivement de l'histoire de ce culte, de sa nature, de sa fin, des manières de le pratiquer, enfin de ses fruits. Le dernier chapitre est consacré à la dévotion au cœur très pur de la Sainte Vierge : dans cette partie encore, nous retrouvons la même distribution que plus haut. Quelques appendices, renfermant les lettres encycliques de Léon XIII, des formules de consécration et d'autres documents, terminent le volume.

Ce petit travail réunit bien des qualités: il est clair, simple, bien agencé, richement documenté, parfaitement théologique : le style en est élégant sans être embrouillé, les divisions en sont complètes sans être trop multipliées.

J'émets pourtant un souhait : dans une édition suivante l'auteur ne pourrait-il pas modifier quelque peu la liste des propagateurs de la dévotion au Sacré-Cœur? Ste Gertrude et Ste Mechtilde y figurent au même titre que les autres initiateurs et, pourtant, l'influence capitale exercée par ces deux Saintes sur le développement de ce culte, ne devrait-il pas être mis plus en relief (1) ?

D. T. NÈVE.

Bertrin (abbé G.). *Histoire critique des événements de Lourdes. Apparitions et guérisons.* In-8°, IV-558 p., illustré de 20 simili-gravures hors texte. Paris, Lecoffre, 1905. 3e édit. Prix : 3 fr. 75 ; franco par la poste : 4 fr. 50.

Voici un livre au titre séduisant : il évoque l'application de la méthode scientifique à l'ensemble des événements dont Lourdes a été ou est encore le théâtre. Cette étude manquait jusqu'ici; les ouvrages d'Estrade, de Lasserre, du Dr Boissarie n'envisageaient pas l'ensemble des événements dans une étude globale et unique.

L'ouvrage de M. Bertrin comprend deux parties, indiquées par le sous-titre. Dans la première, il raconte et examine les *apparitions.* La deuxième, beaucoup plus considérable, est consacrée aux *guérisons.* Ici, l'auteur, après une étude générale sur les faits extraordinaires de Lourdes, s'arrête avec complaisance à quelques guérisons particulièrement typiques. C'est ici qu'on le trouve aux prises avec l'œuvre tout de parti pris d'un trop célèbre romancier (2). Une troisième partie contient, sous forme d'appendice, des notes et des documents : listes des pèlerinages, des prélats, des médecins venus à Lourdes, statistiques et guérisons, procès-verbaux, enquêtes, dépositions, etc.

Au cours de son ouvrage, M. B. ne fait pas seulement une exposition : il discute et juge. Et son enquête est rigoureuse, son examen loyal, ses conclusions logiques : son histoire est donc *critique.* Sera-t-elle *définitive ?* Je le souhaite sans trop l'espérer. Quelques esprits auraient voulu que la note apologétique dominât moins souvent et que l'auteur, après l'exposé des faits, laissât les lecteurs

1. Je signale également à l'auteur un nom qui désormais devra figurer dans toute histoire complète de cette dévotion : la Mère Jeanne de St-Mathieu Deleloë ; sa vie et ses révélations ont été récemment publiées par D. B. Destrée, sous le titre: *Une mystique inconnue du XVIIe siècle.* Tournai, Desclée, 1905. Cf. *Rev. bénéd.*, XXII (1905), p. 453.

2. Au moment où j'écris, je n'ai pas sous la main le nouvel ouvrage de M. Huysmans ; à coup sûr, il sera curieux de voir comment, à son tour, l'ex-disciple du trop célèbre romancier envisage *Les deux faces de Lourdes.*

Digitized by Google

conclure eux-mêmes. Je serais tenté de leur donner raison. A quoi l'auteur répondra (p. 549): « On ne saurait en entendre parler (de ces faits) avec indifférence: on a le devoir de prendre parti. » Hélas! Oui, il faut prendre parti. Il serait naïf de présumer toujours la bonne foi des adversaires. Il y a peu de jours, on pouvait lire cette ligne dans la tapageuse réclame d'un livre annoncé comme devant paraître prochainement (*Lourdes et ses tenanciers*, par J. de Bonnefon): « Après avoir lu cette œuvre, les croyants sincères ne peuvent garder leur foi en Lourdes. » Les croyants sincères ont assez de clairvoyance pour n'établir pas de solidarité entre une dévotion et les abus accidentels auxquels elle peut donner lieu; assez de fermeté dans leurs convictions pour n'être pas ébranlés par les arguties et les sophismes d'un journaliste. Mais, puisqu'on les attaque, ils feront bien de se défendre; pour ce, l'ouvrage de M. Bertrin est une arme excellente et toute préparée. Malgré la banalité de l'expression, cet ouvrage vient à son heure: il est à lire et à faire lire. D. R. T.

C^esse DE FLAVIGNY. *L'Année des malades*. Paris, Lethielleux, s. d. [1905]. 2 vol. in-12, XVI-240 et 220 p. avec une héliogravure en tête de chaque vol. 2e éd.

I. *La vie du malade;* II. *Lectures hebdomadaires*. Prix : 4 fr.

R. P. (Ch.) LAURENT, S. M. — *Le soir de la Vie*. Paris, Haton, s. d. [1904]. In-16, XII-308 p.

Dans ces deux volumes, la comtesse de Flavigny veut conduire le malade comme par degrés à une résignation joyeuse, et l'amener à envisager la maladie comme le meilleur état où l'amour divin puisse le placer. Pour bien parler à ceux qui souffrent, il faut avoir souffert soi-même. En quelques mots tout simples, et qui terminent la préface de son livre, Madame de Flavigny avertit le lecteur que, depuis de nombreuses années déjà, elle goûte le bonheur d'offrir à Dieu des souffrances continuelles. « Après vingt-cinq ans d'une épreuve physique non interrompue, écrit-elle, notre souffrance nous paraît la meilleure des grâces que Dieu ait daigné nous accorder dans le cours d'une vie déjà longue, car rien ne nous a rapprochés de lui autant que cette souffrance ». Ce livre a donc pour lui toute l'autorité d'une longue expérience.

Dans un premier volume, intitulé *La vie du malade*, la comtesse de Flavigny expose d'abord ce que la raison et la foi pensent de la maladie : elle indique ensuite les moyens de la sanctifier, et l'emploi utile que le malade peut faire des forces dont il dispose encore. Suivent le texte, avec un beau commentaire, des prières liturgiques pour la réception des derniers sacrements et pour la préparation à la mort. Enfin, le malade est guidé dans sa prière par une méthode facile d'oraison qui forme le 6me chapitre, et par douze méditations appropriées aux différentes époques liturgiques et réunies en un dernier chapitre. Dans tout ce premier volume, on sent une âme intimement unie à Dieu et vivement éprise de l'amour des âmes.

Cinquante-deux lectures choisies pour les malades dans les œuvres d'écrivains très divers par l'époque où ils vécurent, par leur talent, et même par le degré de vertu, font l'objet du second volume. Cette partie moins personnelle de l'ouvrage, est une précieuse compilation qui témoigne de l'érudition de l'auteur: elle forme un recueil d'autant plus intéressant et plus utile que pareil travail n'a pas encore vu le jour.

Ces pages trouveront certainement le meilleur accueil auprès des malades, elles leur apporteront de multiples consolations et les aideront d'une manière très efficace à profiter amplement des grâces austères de la souffrance.

II. Le sujet traité par le R. P. L., et présenté sous un titre poétique est un sujet essentiellement pratique. Et pourtant, de nos jours, est-il un sujet que l'on étudie moins? A l'heure actuelle, on craint tant la pensée de la mort; on

Digitized by Google

évite tout ce qui la rappelle ; enfin, on ne se soucie plus guère de transformer cet événement inévitable en un acte de suprême réparation et de parfait amour envers Dieu.

Le livre du R. P. L. fera certainement un bien réel aux âmes qui le liront ; il sera surtout un précieux auxiliaire pour tous ceux qui auront un jour la douce mais difficile mission de faciliter à un mourant les préparatifs du dernier voyage.

L'auteur traite d'une façon simple et complète sept sujets différents, que nous ne ferons qu'énumérer : La maladie — Le médecin — Le prêtre — Le sacrement des malades — Le testament — La recommandation de l'âme — Les derniers moments. Nous tenons à signaler les pages sur l'extrême-onction et sur les derniers moments : elles font pénétrer toute la sublimité de notre sainte religion dans le départ d'une âme chrétienne, qui retourne, pardonnée et confiante, vers son Père des cieux. D. A. M.

La *Revue Bénédictine* a encore reçu les ouvrages et opuscules suivants :

Archif für Stenographie. Monatshefte für die wissenschaftliche Pflege der Kurzschrift aller Zeiten u. Länder, herausgegeben von Dr Curt Dewischeit. 56 Jahrg. N. F. Bd. I Heft. I, II et IX. Berlin, Reimer. Prix de l'abonnement annuel: 5 M.

BATTANCHON (Fr.). *L'âme de Roland.* Épisode des guerres de religion. Paris, Téqui, 1905. In-8°, VIII-247 p. Prix : 2 fr.

CAILLARD (V.). *Jésus-Christ et les prophéties messianiques d'après les travaux les plus récents.* Paris, Retaux, 1905. In-8°, XXIII-477 p. Prix : 5 fr.

CAMM (D. B.). *Lives of the English Martyrs, declared blessed by Pope Leo XIII in 1886 and 1895.* Vol. II. *Martyrs under Queen Elisabeth.* London Burns and Oates, 1905. In-12, XLII-691 p.

DUBOIS (E.). *De opere divini Exemplarismi.* Fasciculus continens 1) Generalem operis conspectum ; 2) Litteras ad auctorem missas ; 3) Periodicorum judicia de opere edita Romae. In-4° de 72 p. avec un feuillet annonçant une nouvelle édition de cet ouvrage important. Desclée, Lefebvre, 1905. Prix de la souscription aux 4 vol.: 60 fr.

FERRERES. *Lo que debe hacerde y lo que hay que evitar en la celebracion de las Missas Manuales.* (Bolletin Canonico de la revista Razón y Fe.) In-8°, 43 p.

LEFRANC (Abbé E.). *Les conflits de la Science et de la Bible.* Paris, Nourry, 1906. In-12, XII-319 p. Prix : 3 fr. 50.

LIEBERT (Dr P. N.). *Lateinische Stilübungen.* (Mit dem Bildniss des Verlassers.) Augsburg, Kranzfelder, 1905. In-8°, VIII-208 p.

MAGNIER. *Dissertations et discussions exégétiques.* Paris, Amat, 1904. 2 vol. in-8° XXIX-336 et 439 p.

MICHIELS (A.). *De Ratione qua Passio Christi Saluti hominibus sit.* (Excerptum ex quæstionibus in Conferentiis ecclesiasticis archid. Mechliniensis.) Mechliniæ, Dessain, 1905. In-8°, 23 p.

PERRAUD (Card.). *L'homme de Dieu.* Discours prononcé à Ars, le 4 août 1905, au 46e anniversaire de la mort du B. Vianney. Paris, Téqui, 1905. In-12, 28 p.

PLANEIX (A.). *Les convenances contemporaines de l'Eucharistie.* Paris, Douniol, 1906. In-12, VIII-75 p.

POULIN (Abbé L.). *A la suite du Maître.* Paris, Téqui, 1905. In-8°, XIII-484 p.

Digitized by Google

ENCORE LES « TRACTATUS ORIGENIS ».

DANS le *Bulletin de littérature ecclésiastique* de Toulouse (Décembre 1905, pp. 307-323) Mgr Batiffol est revenu sur la question des *tractatus Origenis*. Il publie d'abord trois lettres de Samuel Berger datées de 1897 et 1890 et examinant les citations bibliques. On peut résumer les notes du regretté savant en disant que la Bible latine du *tractator* est un texte « italien » du IVe siècle qui ressemble au codex Lugdunensis et qui se retrouve chez saint Augustin, chez Rufin, chez saint Ambroise, chez Lucifer de Cagliari, chez saint Hilaire. Mgr Batiffol accepte ces conclusions et retire ainsi tacitement son assertion de 1900 : « Scripturae sacrae... textus non depromuntur ex versione hieronymiana, sed neque ex traditione varia versionum antehieronymianarum, in quantum versiones istae noscuntur » (1).

Il étudie ensuite les affinités littéraires des *tractatus*. C'est Lucifer de Cagliari surtout qui est appelé dans le débat pour témoigner qu'ils sont antérieurs à 360. La parenté avec Hilaire de Poitiers, Gaudentius de Brescia, Rufin et Evagrius est décidée du même coup : on pouvait douter de quel côté était la dépendance ; maintenant, la chose est claire et il n'est plus même nécessaire d'examiner les textes ; puisque les *tractatus* sont antérieurs à Lucifer, ils sont antérieurs à Hilaire et aux autres, et le *tractator* devient « le plus ancien commentateur latin de l'Écriture » qui a été « beaucoup lu et beaucoup cité » (p. 365).

*
* *

L'accord sur la date des *tractatus* est loin d'être complet, bien que l'on constate une tendance à les retarder. Depuis que dom G. Morin a donné en 1902 dans notre *Revue* (2) un aperçu de la controverse, Weyman (3) et Jordan (4) se sont de nouveau prononcés pour No-

1. *Tractatus Origenis*, p. XIV. Haussleiter a soutenu la même opinion (*Theol. Literaturblatt*, 13 et 20 avril 1900, p. 169 ss. et p. 177 ss.)
2. *Rev. Bénéd.*, XIX, p. 225 ss.
3. *Biblische Zeitschrift*, II (1904), p. 234 ss.
4. *Rhythmische Prosatexte*, 1905, p. 3.

Digitized by Google

vatien ; Bratke (1) les place au plus tard au IVe siècle, Krüger (2) avant 360 ; Bardenhewer (3) et Harnack (4) au plus tôt dans la seconde moitié du IVe siècle ; Butler (5) et Schanz (6) descendent au Ve ou au VIe siècle.

Comme la question ne manque pas d'importance, il ne semblera pas superflu d'examiner la parenté littéraire et de chercher les traces de dépendance; nous ajouterons une note sur la liturgie des *tractatus* qui pourra servir à mieux déterminer leur origine.

Il faut noter dès le début l'invraisemblance qu'il y a, à priori, à ce qu'un recueil d'une vingtaine de pièces homilétiques, si peu répandu, à en juger par les manuscrits qui nous en restent, ait été la source où puisèrent tant d'insignes personnages à partir du milieu du IVe siècle. Combien il est plus probable que le *tractator* ait connu et utilisé des sources nombreuses, vu surtout que l'on ne peut nier maintenant sa dépendance vis-à-vis des auteurs plus anciens (Tertullien, Minucius Felix, Novatien, Lactance, Hippolyte, etc.) et le caractère de compilation que son œuvre dénote partout !

Mais laissons parler les textes. Pour être complet, il faudrait discuter les relations entre le *tractator* d'une part et de l'autre Hilaire de Poitiers et Zénon de Vérone. Mais, si on est généralement d'accord pour affirmer une parenté entre ces écrits, on est d'accord aussi pour reconnaître que, par ces textes seuls, on ne peut établir avec certitude de quel côté se trouve la dépendance. Qu'il nous suffise d'étudier les rapprochements que d'autres ont jugés décisifs et ceux que nous-mêmes jugeons tels.

I. Lucifer de Cagliari.

Puisqu'on voit dans les emprunts de l'évêque de Cagliari « le repère le plus ferme qui ait encore été produit » (*Bulletin, l. c.*, p. 313), il est juste que notre examen commence par là. Disons aussitôt que les relations entre le *tractatus XVIII* et le *Moriendum esse pro Dei filio* sont manifestes. Weyman (*Biblische Zeitschrift*, 1904, p. 238) a le premier signalé un passage commun. Batiffol relève trois autres phrases qui sont encore plus décisives. J'ajoute

1. *Epilegomena zur Wiener Ausgabe der Altercatio*, 1904, p. 196.
2. *Gött. gelehrten Anzeigen*, 1905, p. 51.
3. *Geschichte der altkirchl. Literatur*, II, 1903, p. 568 ss.
4. *Geschichte der altchristl. Literatur*, II, 1904, p. 407 ss.
5. *Journal of theological studies*, VI, 1905, p. 587 ss.
6. *Geschichte der römischen Literatur*, III², 1905, p. 423 ss.

Digitized by Google

quelques rapprochements de pensées ou d'expressions qui confirment la parenté (1) :

Le diable habite en Constance, il agit par Constance : Lucifer, p. 289,18 et passim ; de même, le diable habite dans Nabuchodonosor et agit par lui : Tract., p. 194, 14 ; 195, 8 ; 197, 13 (2).

Mors... integriorem reparet vitam: Lucif. p. 293, 7; *vitam brevem tradamus ut aeternam... dum morimur reparemus :* Tract. p. 198, 24.

Non extinguimur sed... vivificamur: Lucif., p.293, 10 ; cf. 297, 10; *extincti vivimus :* Tract., p. 199, 1.

De quel côté est la dépendance ? Telle est la question principale. D'après Weyman et Batiffol, l'évêque de Cagliari est l'emprunteur. Voici les textes :

Lucifer, p. 293, 25	Tract., p. 198, 14
Siquidem novum salutis genus per Dei filium fuerit tributum, interire ne peream.	Novum etenim genus per Christum inventum est, interire ne pereas, mori ut vivas, dicente ipso Domino, etc.

A ne prendre que ces seuls mots, il est difficile de trouver un argument pour ou contre ; je dirai seulement que le *tractator* a ajouté un synonyme, ce qui est tout à fait dans sa manière. Mgr Batiffol trouve que « des deux auteurs, le rhéteur et le styliste seul capable de cette antithèse est certainement le *tractator* ». Il suffit de lire le traité de Lucifer pour voir qu'il n'était pas moins capable de faire des antithèses, aussi fortes même que celle-là, qu'il avait seulement le grand défaut de les répéter trop souvent. Weyman ajoute que le génitif *salutis* prouve le plagiat de Lucifer. J'envie la perspicacité des gens qui voient des choses si subtiles.

Si je ne me trompe, la suite du *tractatus* trahit sa dépendance vis-à-vis du *Moriendum esse pro dei filio :* on lit en effet : « dicente ipso Domino: *Qui animam* SALVAVERIT *perdet illam, et qui perdiderit animam suam causa nominis mei in vitam aeternam inveniet eam* ». Or, je ne connais pas de manuscrit de la Bible latine, soit de l'ancienne version, soit de la Vulgate qui ait ce texte de Matth. x, 39; tous lisent : *qui invenit* ou *invenerit* (3) et cette lecture était garantie contre les négligences des copistes par les mots : *et qui perdiderit... inveniet.* Si le *tractator* tout seul écrit *qui salvaverit*, n'est-ce pas sous l'influence de Lucifer : *novum* SALUTIS *genus ?*

1. Je cite Lucifer d'après l'édition de Hartel *(Corpus script. eccl. lat.)* 1886.

2. Ajoutons cependant que la même idée se rencontre encore ailleurs ; Hippolyte, commentaire sur Daniel, II, 27 (ed. Bonwetsch, p. 90) ; un vieux sommaire de Daniel c. 9 (*Opera Thomasii*, ed. Vezzosi, I, p. 245).

3. Je n'ai trouvé la variante *salvaverit* ni dans l'édition de Wordsworth-White, ni dans la collection *Old latin biblical texts*, I-III (1883-1888).

Digitized by Google

Lucif., p. 297, 24	Tract., p. 197, 24-198, 9
Christiani sciimus ad hoc nos	Nescit enim quidquam timere christiana libertas. Ad hoc enim ex aqua et spiritu sancto renati sumus, ad hoc indulgentiam veterum criminum consecuti, ad hoc coram multis credere contestati sumus, in haec quasi
Christi factos milites	milites Christi sacramentorum verba iuravimus, ad hoc nostrum certamen conscripsimus. Ideo et stipendia salutis accepimus et a Christo charismata donativa consecuti sumus. Clipeo praeterea fidei contecti et
ut iniusto a te indicto belli campo ducem nostrum confessi, etc.	lorica justitiae animadvertimur esse vestiti ut in isto belli campo ducem nostrum sine timore sequamur.

On ne niera pas que le texte des *Tractatus* ne soit plus élégant, mais cela n'est pas un grand argument. L'un et l'autre auteur parleront encore du *belli campus* et tous deux diront *in isto belli campo* parce qu'il en a déjà été question ; ici, cette manière de parler est moins naturelle (1).

Lucifer, p. 298, 9	Tract., p. 198, 10.
In isto belli campo non terga vertimus,	In isto belli campo nec vertenda sunt dorsi terga, nec removendi gradus, nec ponenda sunt arma, nec
non ad castra tua, Dei hostis, transitum facimus, sed magis inter haec a te illata exitia positi Dei ovili...repraesentari cupimus.	abicienda sunt tela, nec hostium requirenda sunt castra, sed magis pro Deo pro sacris legibus moriendum.

Lucifer se contente d'indiquer deux alternatives dont il ne veut pas : s'enfuir ou se rendre ; le *tractator* ajoute quelques synonymes qui embellissent la phrase, mais l'alternative est obscurcie.

L'expression *dorsi terga* n'est sans doute pas originale. La fin du passage est particulièrement instructive : *pro Deo moriendum* rappelle le titre du traité de Lucifer : *Moriendum esse pro Dei filio*, qui revient très souvent dans le texte même. Est-il croyable que l'évêque de Cagliari se soit inspiré d'une parole du *tractator* pour en faire le titre et la formule préférée de son écrit, tout en l'omettant là précisément où il copiait le plus fidèlement son modèle ? Rien de plus naturel, au contraire, chez le *tractator* que d'insérer ici l'expression

1. Vu la ressemblance entre les mots *in isto* et *iniusto*, on peut se demander s'il n'y a pas eu ici une fausse lecture d'un copiste. En ce cas, il y a peu de doute que le texte de Lucifer ne soit primitif.

Digitized by Google

qu'il trouvait à chaque pas dans Lucifer. Je crois qu'il suffit d'appeler l'attention sur ce point pour trancher la question de priorité.

Lucifer, p. 309, 31	Tract., p. 198, 17
Quippe cum facile superentur tua supplicia si ipsorum suppliciorum ante oculos proponatur gloria. Nec enim id quod lacerat consideratur ubi poenae merces tanta praestatur.	Et hinc est quod facile vincuntur cuncta tormenta, cum ipsorum tormentorum ante oculos ponitur gloria, nec quod lacerat consideratur cum poenae merces magna praestatur.

La relation est évidente, mais il y a peu à tirer pour la question qui nous occupe. Je dirai seulement que le *tractator* a égalisé le style de son modèle en remplaçant *si... ubi* par *cum... cum*. L'hypothèse contraire n'est pas probable.

II. Gaudentius de Brescia.

On est, je crois, unanime à reconnaître une affinité entre les sermons de Gaudentius et nos *tractatus*. Dom G. Morin (1) a montré que le *tractatus IX* contient une explication d'Exode XII, 5 qui cadre mal avec le contexte, qui suppose même un texte biblique différent de celui que le *tractator* avait sous les yeux. Or cette explication se retrouve dans le troisième sermon de l'évêque de Brescia et le texte biblique est bien celui dont l'évêque se sert ordinairement. Il faut donc admettre que *tractator* s'est servi des écrits de Gaudentius. Cet argument a été approuvé et développé par Dom Butler (*Journal of theol. studies*, July 1904, p. 590-592). Il n'a pas encore été réfuté.

Voici, à propos du même texte, un détail qui confirme l'antériorité de Gaudentius. On sait que plusieurs Pères ont cru que la vie publique de Notre-Seigneur n'a duré qu'un an. Gaudentius était de cet avis : il interprète dans ce sens l'*agnus anniculus* de l'Exode et le *benedices coronam anni benignitatis tuae* du psalmiste. Le *tractator* n'admet pas cette opinion, qu'on a bien de la peine à accorder avec le quatrième évangile ; mais il conserve l'application du texte de l'Exode au temps de la prédication et la citation du psaume; il s'est contenté de modifier l'expression *unius anni tempus impletur*, qui était cependant exigée par ce contexte.

Gaudentius; Migne, P. L. 20, 865	Tractatus IX, p. 99.
Anniculus est quia post illud baptismum quod pro nobis in Iordane	Anniculus dicitur quia ex quo in Iordane baptizatus est a Iohanne...

1. *Rev. Bénéd.*, XIX (1902), p. 227 ss.

Digitized by Google

susceperat usque ad passionis suae diem unius anni tempus impletur. Hic est annus cujus coronam Propheta laetus nuntiavit in Psalmo : Benedices etc.

expleto et exacto praedicationis tempore passus est Christus, sicut David de hoc praedixit : Benedices etc.

Dans le même *tractatus IX* il y a d'autres analogies de pensée avec Gaudentius ; bien qu'elles soient moins décisives, elles peuvent servir à compléter ce que nous avons dit. Tous deux insistent sur l'impossibilité de ce qu'un agneau naisse d'une brebis et d'un bouc, ils en concluent tous deux que la loi de l'Exode doit être entendue dans un sens mystique ; tous deux en appellent à Matth. XXV, 33 pour dire que les boucs désignent les pécheurs, et les brebis les justes et tous deux concluent en trouvant dans l'Exode la prédiction que Jésus naîtra des justes, entre autres des patriarches, et des pécheurs (Tr., p. 97-101 ; Gaud., c. 867 et suiv.). — Tous deux se font l'écho de cette opinion, assez commune, il est vrai, que le Christ est mort à la même époque de l'année où le monde a été créé (Tr., p. 100 ; Gaud., c. 845).

Tout le *tractatus XI* suppose que la terre promise signifie la chair de la Vierge Marie, et on est fort étonné de trouver dans la conclusion une interprétation toute nouvelle : la terre promise est la chair du Christ. Cette explication, qui cadre si peu avec le reste de l'homélie, doit naturellement être empruntée à une autre source. Or, nous la retrouvons dans le célèbre sermon XVI que Gaudentius prononça en présence de S. Ambroise, à l'anniversaire de sa consécration épiscopale (Migne, 20, 957).

III. Rufin.

Dès le mois d'octobre 1900, dom Butler signalait des analogies frappantes entre la version latine des homélies d'Origène d'après Rufin et les *tractatus* qui venaient d'être publiés ; il se contenta d'ajouter : « qu'il y a une forte présomption que le *tractator* est le plagiaire (1). » Il reprit la question et affirma avec plus de force l'antériorité de Rufin dans la *Zeitschr. für die neut. Wissenschaft* 1903, p. 85-87 et dans le *Journal of th. st.* 1905, p. 592 et suiv.

On n'a rien ou presque rien répondu. Jordan (2) écarte toute relation directe ; les deux auteurs ont fait des emprunts à un même écrit

1. *Journ. of theol. stud.* II, p. 113 ss.
2. *Die Theologie der neuentdeckten Predigten Novatians*, 1902, p. 206.

Digitized by Google

homilétique. Batiffol (1) admet la relation directe, mais en sens inverse : le tractator avait traduit un passage d'Origène ; quand Rufin traduisit les homélies d'Origène sur la Genèse, il incorpora dans son travail la traduction du *tractator*.

Puisque ces savants rejettent l'argument de Butler, puisque d'autres comme Bardenhewer, Harnack, Krüger semblent douter, je me permets de reprendre le problème et de préciser quelques points ou d'ajouter quelques aperçus qui feront peut-être mieux voir la vérité. Il faut, avant tout, mettre les textes sous les yeux.

Rufin, Hom. VIII in Gen. Migne, *P. G.* 12, 200.	Tract., p. 27, 17-28, 7.
Superius iam exponentes spiritualiter loco virtutis posuimus Saram.	Nunc vero fratres attendite quod dico, quia et ludus iste aliud significare potest quia in omnibus caro adversatur spiritui. Ismael etenim figuram carnis gerit, quia secundum carnem nascitur. Isaac autem spiritus, quia per repromissionem generatur.
Si ergo caro cuius personam gerit Ismael, qui secundum carnem nascitur, spiritui blandiatur, qui est Isaac, et illecebrosis cum eo deceptationibus agat, si delectationibus illiciat, voluptatibus molliat, huiusmodi ludus carnis cum spiritu Saram maxime, quae est virtus, offendit, et huiuscemodi blandimenta acerbissimam persecutionem iudicat Paulus. Et tu ergo, o auditor horum, non illam solam persecutionem putes quando furore gentilium ad immolandum idolis cogeris ; sed si forte te voluptas carnis illiciat, si tibi libidinis alludat illecebra, haec si virtutis es filius tamquam persecutionem maximam fuge. Idcirco enim et apostolus dicit : Fugite fornicationem. Sed si iniustitia blandiatur, ut personam potentis accipias et gratia eius flexus non rectum iudicium feras,	Et ideo caro blanditur spiritui ut illecebrosis cum eo deceptationibus agat, delectationibus illiciat, voluptatibus molliat, et libidinis illudat illecebra. Unde, dilectissimi fratres, videte quia et iniustitia homini blanditur, ut personam potentis accipiat et gratia eius flexus non rectum iudicium ferat. Quapropter
intelligere debes quia sub specie ludi blandam persecutionem ab in-	intelligere debet quis quia sub specie ludi blandam persecutionem ab in-

1. *Bulletin de littér. eccl.*, 1905, p. 322.

Digitized by Google

iustitia pateris. Verum et per singulas malitiae species etiamsi molles et delicatae sint et ludo similes, has persecutiones spiritus dicito, quia in his omnibus virtus offenditur.	iustitia patitur.
	Sed quia Sarra figuram virtutis gerit, proinde huiuscemodi ludus Ismael cum Isaac, id est carnis cum spiritu, Sarram, quae est virtus, maxime offendit.

On remarque aussitôt que l'allusion à la persécution de la part des païens, allusion très naturelle chez Origène et conservée dans la traduction de Rufin, est omise ; c'est que l'époque des persécutions était passée (1).

Dans Rufin, la pensée est nette et claire et se développe logiquement. Ce sont d'abord les *blandimenta* de la chair qui sont une vraie persécution ; ce sont ensuite les *blandimenta* de l'injustice qui tendent à nous faire faire acception de personnes et qui sont une autre espèce de persécution ; après ces deux cas particuliers, vient le principe général : tout vice, même s'il flatte, est persécuteur de l'esprit. Le *tractator* a arrangé ce joli passage d'une façon pitoyable. Pour les caresses de la chair, il a négligé de dire la chose essentielle : qu'elles sont une persécution, parce qu'il avait exprimé plus haut d'après une autre source quelque chose de semblable. La distinction entre les deux exemples a disparu et est remplacée par une transition inintelligible : *Unde... videte quia et iniustitia homini blanditur.*

Enfin je relève une différence d'expression qui n'est pas sans valeur. Rufin écrit : *si caro spiritui blandiatur* ET *illecebrosis cum eo deceptationibus agat...* et plus loin *si iniustitia blandiatur* UT *personam... accipias et non rectum iudicium feras.* Par motif d'élégance le *tractator* a employé un procédé que nous avons encore surpris ailleurs : il a égalisé les deux phrases et il a écrit UT *illecebrosis* etc., sans voir que le cas était tout différent : les caresses de la chair consistent dans la séduction du plaisir, tandis que celles de l'injustice ont pour but de rendre le jugement inique.

Il y a encore d'autres passages qui montrent une parenté entre Rufin et le *tractator*. Celui-ci avait d'abord interprété l'outre que la pauvre Agar reçut d'Abraham comme un symbole des purifications

1. Ce premier argument est emprunté à Butler, *Journal of th. st.*, 1905, p. 593.

Digitized by Google

juives. Il passe ensuite à une nouvelle explication, et la transition *Nam et aliter intellegi potest* aurait dû mettre en garde les critiques et faire soupçonner le passage à une nouvelle source. De fait cette seconde interprétation se retrouve sans la première dans la traduction de Rufin. (Migne *P. G.* 12, 202.)

En voilà plus qu'assez, et je crains que le lecteur non prévenu ne dise que je perds mon temps à prouver des choses évidentes. Je dois cependant dire un mot des hypothèses proposées par Batiffol et Jordan. Les arguments développés plus haut réfutent directement l'opinion de Batiffol ; en outre, je ne comprends pas pourquoi Rufin, qui traduit des volumes entiers d'Origène, irait pêcher quelques bribes de phrases déjà traduites et perdues dans une homélie quelconque ; il aurait bien plus vite fait de traduire lui-même. Jordan ne semble pas avoir remarqué qu'il ne s'agit pas tant de certaines ressemblances qu'aurait le *tractator* avec Origène que de celles qu'il a avec Rufin, le traducteur d'Origène ; qu'il faudrait au moins une source latine commune pour expliquer les coïncidences verbales. En tout cas, son hypothèse est un appel à l'inconnu et cet appel n'est justifié par rien : Jordan aurait dû prouver que le *tractator* a quelque part conservé le texte primitif ; il aurait dû prouver aussi que ce passage constitue une interpolation faite par Rufin dans le texte d'Origène.

IV. S. Césaire d'Arles.

Dès 1900, dom G. Morin (1) notait, à la suite d'une communication de M. A. Wilmart, que S. Césaire, dans une homélie récemment retrouvée, avait utilisé le *tractatus XI*. Deux ans plus tard, M. Haussleiter (2), auquel cette remarque semble avoir échappé, défendait la même opinion, sauf que le *tractator* était cette fois identifié avec Novatien. En 1903, dom Butler (3) soutenait que le *tractator* et Césaire dépendaient d'une source commune qui, en dernier lieu, était Hippolyte. La thèse pouvait paraître ingénieuse, mais elle ne résiste pas à un examen attentif et il serait assez superflu de la réfuter si Butler dans un récent article (4) ne maintenait sa manière de voir. L'autorité de ce patrologue distingué et la nécessité de fixer un *terminus ad quem* inébranlable pour dater les *tractatus* justifient notre discussion.

1. *Revue d'hist. et de litt. relig.*, V, p. 158.
2. *Neue Kirchl. Zeitschrift*, XIII, p. 140-142.
3. *Zeitschr. für die neutestamentl. Wissenschaft*, IV, p. 79-85.
4. *Journal of th. st*, 1905, p. 594, n. 4.

Digitized by Google

Le texte de S. Césaire a été imprimé dans la *Revue Bénédictine* 1899, p. 337-341 (1); le *tractatus* se trouve dans l'édition de Batiffol p. 117-127. Les deux textes ont été imprimés en regard dans la *Neue Kirchliche Zeitschrift*, XIII (1902), p. 123-137. Dans la comparaison que je me propose d'établir, T = Tractatus XI, C = Césaire.

S. Césaire omet d'abord l'introduction et la diatribe contre l'incrédulité des Juifs ; il conserve tout le reste dans le même ordre et très souvent avec les mêmes mots ; il allègue ordinairement les mêmes citations bibliques, il va jusqu'à employer les mêmes transitions. Quand ils diffèrent, je n'ai nulle part remarqué que C avait le meilleur texte, bien au contraire. Ici, je rencontre l'argument de dom Butler et je suis forcé d'entrer dans quelques détails. T et C ont exposé que la grappe pendue à une perche et portée par les deux explorateurs qui revenaient du pays de Chanaan signifie le Christ qui pend à la croix entre le peuple juif incrédule tournant le dos et le peuple chrétien qui se tourne vers lui et croit en lui. T continue seul et donne un petit résumé de ce qui précède : « Haec itaque ratio, haec causa prophetiae fuit, dilectissimi fratres, ut in phalanga botrus afferretur : quae phalanga crucem Domini indicabat, botrus vero, ut iam dixi, Christum qui in cruce suspendendus erat. Duo quoque viri duorum, ut dictum est, populorum figura fuerunt ».

Parce que ce résumé n'est pas indispensable, parce que C l'omet, il ne s'ensuit pas que C n'ait pas eu T devant les yeux ; C a pu omettre une partie qu'il jugeait superflue. Mais il me semble évident que ce résumé, loin de nuire au développement de la pensée, est très bien à sa place. Il prépare, en effet, la synthèse qui termine cette première partie dans C comme dans T, et que nous devons maintenant comparer :

T	C
Hic ergo botrus venerabili crucis ligno compressus nobis in se credentibus vinum sui sanguinis propinavit unde beati apostoli et omnis credentium populus musto pleni sunt dicti.	Hic autem botrus expressum in salutem nostram vinum sanguinis sui crucis constrictione profudit atque illum ecclesiae passionis suae calicem propinavit. Unde apostolis sub tempore nascentis ecclesiae dictum est : quia musto repleti sunt isti.

1. Dom Butler (*J. of th. St.*, 1905, p. 594, n. 4) semble avoir quelque doute sur l'authenticité de cette homélie, mais il ne donne pas de raisons. On pourrait dire, il est vrai, que plusieurs expressions ou pensées alléguées dans la *Rev. Bén.*, *l. c.*, pour montrer que cette homélie est de S. Césaire sont empruntées au *tractatus* ; mais dom Morin veut bien m'assurer que l'attribution à l'évêque d'Arles ne fait pas l'ombre d'un doute.

Digitized by Google

L'expression *hic ergo botrus* se comprend mieux dans T où le *botrus* vient d'être rappelé par la phrase précédente que dans C où la mention de la grappe est plus éloignée. Comparons maintenant les deux phrases de T et de C en elles-mêmes. Ce qui frappe le plus, c'est que C a omis deux fois la mention de la foi : *in se credentibus... et omnis credentium populus.* La pointe voulue par T a disparu : l'homme qui marche derrière la grappe, c'est le chrétien qui regarde le Christ et son regard est la foi : *credens et Christum ante oculos habens*, comme il est dit quelques lignes plus haut dans la partie commune aux deux écrits. Dom Butler a certainement tort de voir ici, dans C, le texte primitif.

Je donne quelques autres exemples où T a sans aucun doute le meilleur texte. Les figues précoces représentent les patriarches ; cette pensée méritait une petite explication, elle se trouve dans T, et est omise dans C.

On lit dans C : DIXIMUS *enim legem evangelii esse testimonium, et evangelium legis esse complementum ;* à peu près de même dans T. Or, cette pensée se retrouve, en effet, un peu plus haut dans T mais nullement dans C ; C l'avait donc lue dans T, mais avait oublié qu'il l'avait lui-même omise. Le même phénomène se répète plus loin. C donne : *Et quia multa*, UT DICTUM EST, *grana populi indicant multitudinem.* T de même. Quelques lignes plus haut, T donne, en effet, cette signification, mais C l'a omise.

La preuve la plus forte de la dépendance de C me paraît la suivante : après avoir basé tout son discours sur ce que la terre promise signifie la Vierge Marie, et la grappe le Christ, dans sa péroraison T donne tout à coup une autre explication : la terre promise est la chair du Christ lui-même (1). Or C a introduit cette pensée dans le corps même du discours : *Sed et terram repromissionis carnem Domini possumus intelligere.*

Pour éviter une erreur toujours possible dans ces comparaisons de textes, il sera bon d'examiner attentivement l'hypothèse de dom Butler. La relation avec Hippolyte est indéniable et une récente découverte est venue la confirmer. M. Bonwetsch a publié un traité d'Hippolyte sur la bénédiction de Jacob, dont M. Marr avait trouvé le texte géorgien (2). Cet écrit offre de frappantes analogies avec le *tractatus VI* et deux phrases du *tractatus VI* se retrouvent à peu près dans le *tractatus XI.* On voit aussitôt que les quelques analo-

1. Nous avons dit plus haut que cette interprétation se retrouve chez Gaudentius.
2. Bonwetsch, *Drei georgisch erhaltene Schriften von Hippolytus* (Texte u. Unters. N. F. XI, 1a) 1904.

Digitized by Google

gies constatées avec Hippolyte sont loin de couvrir les ressemblances très étendues qui existent entre C et T. De plus, la source commune, si elle existe, ne pourra jamais être un texte grec, car celui-ci ne peut expliquer les ressemblances verbales entre nos deux homélies latines. Enfin, l'existence d'une source latine n'est pas justifiée et n'est pas croyable : il n'est pas probable que pendant quatre ou cinq pages deux auteurs emploient, indépendamment l'un de l'autre et cependant de la même façon, une même source. Butler ne cite qu'une phrase pour prouver que C a parfois un meilleur texte ; or cette phrase ne prouve rien et je m'étonne que ce critique d'ordinaire si sceptique trouve une certitude où il n'y a pas même une probabilité (1).

***

Pour terminer je donne une petite comparaison des formules de T et de C qui fera comprendre la manière de chacun.

T	C
p.121,15 Ego... quantum valeo interpretis fungi munere, speculatores istos... intellego	speculatores fuerunt...
123,3 quid autem ficus significet, breviter dico	quid ficus significet, breviter indicamus
123,24 ut graeco verbo utar	ut graeco verbo utar
124,12 quod quidem, ut saepe dixi	quae res, ut saepe dictum est
125,11 testimonium evangelii lex est	diximus enim legem evangelii esse testimonium
125,16 ego...mala ista...Ecclesiae figuram habuisse intellego	Ecclesiae nostrae speciem praefigurabant
126,4 sic et Ecclesia,... ut iam dixi	*omis*
126, 14 et quia iam diximus multa grana	et quia multa, ut dictum est,...
127,6 quae enim terra est...?	videamus autem quae terra sit
127,8 terra... caro est Christi	terram... Christi carnem debemus accipere

1. Pour que Butler ne m'accuse pas de passer sous silence son grand argument, le voici. Il compare une phrase commune à C au tract. XI et au tract. VI. J'ai donné les deux premiers textes p.174, je donne ici le troisième « et ideo dicit *in sanguine uvae*, quia sicut uva duro coactoque compressa ligno exprimitur, ita et botrus ille, id est corpus Christi ligno crucis compressum, uvae suae corporisque sui sanguinem fudit, unde anaboladium suum, id est populum per fidem carni suae coniunctum lavit et purificatum ostendit ». Sur cette phrase, Butler fait la remarque suivante: « Tr. Orig. XI is a manifest fusion of the two pieces represented by Hom. Caes. XII and the passage in Tr. Orig VI, taking its structure and thought from Hom. Caes. XII but part of its vocabulary from Tr. Orig. VI ». Il y a plus de ressemblances pour les mots comme pour les pensées entre Tr XI et C qu'entre Tr. VI et Tr. XI ou qu'entre Tr. VI et C. J'ai démontré plus haut que C dépend de Tr. XI ; il ne dépend pas de Tr. VI, le seul mot commun qui ne se trouve pas dans Tr. XI (profudit-fudit) n'a rien de caractéristique. La relation de Tr. XI et de Tr. VI, serait, je crois, difficile à préciser et est en dehors de la question.

Digitized by Google

L'emploi de la première personne du singulier donne à T un tour personnel très marqué qui, du reste, se retrouve dans les autres *tractatus*. Cela n'indique pas toujours l'originalité de la pensée, mais peut être l'indice de tout autre chose. Sauf une exception, C qui ne tenait pas à se donner comme l'auteur d'interprétations qu'il empruntait, abandonne cette allure trop personnelle et substitue ordinairement au singulier le pluriel qui donne au discours un ton plus communicatif; quelquefois, il remplace par le passif impersonnel.

*
* *

Il faut dire encore un mot d'une autre homélie de S. Césaire qui traite la même matière et offre des ressemblances avec les deux textes étudiés jusqu'ici. Cette homélie est imprimée sous le numéro XXVIII dans l'Appendix de S. Augustin (Migne *P. L.* 39, 1799-1801), je la désigne par C^2.

On remarque aussitôt que C^2 ne s'accorde jamais avec T contre C^1; il y a une exception : C^2 et T citent Is. VII, 14, *ecce virgo in utero concipiet*...; mais cette citation ne se trouve pas à la même place dans les deux écrits et elle était trop obvie pour prouver une dépendance directe. D'autre part C^1 et C^2 s'accordent contre T quatre fois dans l'espace de dix lignes. Cet accord semble assez remarquable pour qu'on doive l'expliquer autrement que par une manière d'écrire naturelle chez un auteur.

T	C^1	C^2
botrus de terra repromissionis (*rien qui réponde à* exhibitus)	botrus de t. r. exhibitus	exhibita est uva de t. r.
ille botrus in phalanga allatus medius inter duos suspensus in ligno pendebat (*voir p.* 174).	ille[botrus] supensus in ligno duorum est delatus obsequiis	haec uva in ligno suspensa duorum defertur obsequio
	expressum in salutum nostram vinum sanguinis sui crucis constrictione profudit	vinum in pretium nostrum passionis expressione profluxit
citation omise	citation de Ps. 68, 24.	cite le Ps. 68,24.

Il y a, je crois, dépendance et elle n'a rien d'étonnant, puisque ce sont deux sermons du même évêque. Mais quel est le premier en date ? Après tout ce que nous avons dit, on devine la réponse.

Tandis que C^1 suit fidèlement T, C^2 présente des divergences considérables. D'abord, outre l'interprétation des deux porteurs qu'on trouve dans T et C^1, C^2 en présente une nouvelle : ils symbolisent le double précepte de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain. Ensuite la longue explication des figues et des pommes est omise, le sermon offre plus d'unité parce que tout se réunit autour

Digitized by Google

du thème de la grappe. Enfin, il y a une application morale, ce n'est plus une simple explication allégorique plus ou moins ingénieuse d'un texte biblique, c'est un vrai sermon(1). J'ai montré plus haut que S. Césaire, pour sa seconde homélie, n'a plus consulté le *tractatus*, il a eu encore sa première homélie devant les yeux mais l'a notablement modifiée ; il a renoncé à imiter le *tractator* et il a fait du coup un grand progrès.

L'hypothèse contraire est peu probable. On dira peut-être que la phrase citée de C^1 (p. 174 cf. p. 177) contient un doublet, est une espèce de *conflate reading* de C^2 et de T. Mais le doublet est fort douteux, et je ne comprends pas que S. Césaire, qui copie assez servilement le *tractatus*, se soit donné la peine d'aller chercher quelques mots dans une de ses homélies antérieures.

En résumé, C^1 dépend certainement et directement de T ; il est à peu près certain que C^2 ne dépend pas directement de T ; il est très probable que C^2 est postérieur à C^1 et l'a utilisé.

V. L'Altercatio d'Evagrius.

L'*Altercatio Simonis Iudaei et Theophili Christiani* est devenue célèbre depuis que Harnack (2) a voulu y trouver des fragments du dialogue perdu de Jason et de Papiscus, qu'Ariston de Pella composa au second siècle. Une très fine analyse fit découvrir à Corssen (3) que les trois principales sources de l'*Altercatio* étaient le livre de Tertullien *Adversus Iudaeos*, les *Testimonia* de saint Cyprien et un recueil perdu d'interprétations allégoriques de l'Écriture. En 1899, Mgr Batiffol (4) annonça qu'il avait retrouvé le texte du recueil dont l'existence avait été démontrée par Corssen au moyen de la critique interne: c'était les *Tractatus Origenis*. Haussleiter (5) et Weyman (6) acceptèrent naturellement la dépendance d'Évagre vis à vis des *tractatus*, et enfin Bratke (7) essaya de la confirmer par de nouveaux arguments.

Dom Morin attribua d'abord (8) les deux écrits au même auteur ;

1. J'ai quelque peine à croire que les vingt *tractatus* du pseudo-Origène aient été réellement prêchés. L'auteur diserte sur des textes bibliques, perd ordinairement de vue les auditeurs auxquels il doit parler, et oublie même parfois de faire une conclusion.
2. *Die Altercatio (Texte und Unters.* I, 3), 1883.
3. *Die Altercatio... auf ihre Quellen geprüft*, 1890.
4. *Une source nouvelle de l'Altercatio (Revue Biblique*, VIII, p. 337-345.).
5. *Theol. Literaturbl.* 1900, c. 180.
6. *Archiv für latein. Lexikographie*, XI, p. 552.
7. *Epilegomena zur Wiener Ausgabe der Altercatio*, 1904.
8. *Revue d'hist. et de litt. relig.* V (1900), p. 145-161.

Digitized by Google

mais bientôt (1) avoua son erreur et, comme s'il avait deviné la bonne solution, se contenta de dire que les deux auteurs ont écrit vers le même temps et à peu près dans le même milieu, sans affirmer que l'un dépendît de l'autre.

En commençant la comparaison des deux écrits, j'étais très disposé en faveur de la théorie de Bratke qui venait de donner dans le *Corpus* de Vienne une édition si soignée de l'*Altercatio*. J'avoue maintenant que cette théorie ne résiste pas à l'examen.

L'impression générale produite par la lecture des deux écrits est que les points de contact sont très nombreux (2), mais que les ressemblances verbales sont très rares et en même temps très courtes, ne dépassant ordinairement pas deux mots dans une phrase. On voit dès lors combien il est difficile, pour ne pas dire impossible, de prouver une dépendance directe.

Mais la parenté peut avoir une autre explication et il est étonnant qu'on ne l'ait pas encore proposée: c'est l'emploi d'une source commune. Cependant, Mgr Batiffol était près de la vérité, bien plus près que M. Bratke. Pour plusieurs passages, en effet, le Recteur de Toulouse admet qu'Évagre n'a pas puisé directement dans le *tractatus*. Voici un exemple (3) :

Alt. p. 17 l. 5.	Tr. XIII p. 151 l. 6.
butyrum autem unctio Spiritus intelligitur, mel autem dulcedo est doctrinae eius.	mel=dulcem Dominis praedicationem et suavitatem evangelicae doctrinae.

De beurre il n'est pas question ici; mais, dans Tr. II on le trouve comme symbole de la prédication de Jean-Baptiste.

Batiffol compare encore la manière dont nos deux auteurs parlent de la circoncision, il constate l'identité des pensées, mais il est forcé de conclure : « ici, non plus, pas d'emprunt d'Évagrius à notre texte. »

La source commune que Batiffol se voit forcé d'admettre pour quelques passages, suffit également pour les rares endroits où la ressemblance est un peu plus forte. Elle suffit aussi pour d'autres (moins nombreux qu'on ne dit) où les *tractatus* ont un texte plus primitif. Par exemple, quand la Genèse rapporte qu'Abraham eut

1. *Revue Bénédictine*, XIX (1902), p. 243.
2. Ils ne sont cependant pas aussi nombreux que le dit Bratke: la simple indication des endroits parallèles des tractatus occupe plus de sept pages dans l'édition de Vienne ! Un quart à peine de ces rapprochements a quelque valeur.
3. Je cite d'après l'édition de Bratke, 1904.

Digitized by Google

une théophanie près du chêne de Mambré et qu'il dit à ses visiteurs: *refrigerate sub arbore*, nos deux auteurs interprètent cet arbre comme le type de la croix.

Alt. p. 4, l. 7.	Tr.II p. 15, l. 8.
Arbor crucis Christi credentibus tegmen refrigerii praestaret	(Crux) aliis umbram et refrigerium praestabat, quia credentes ab aestu et ardore persecutionis proteguntur et refrigerantur.

L'*Altercatio* a omis la mention de la persécution; il est difficile de croire que le *tractator* aurait ajouté ce détail (1).

Mais il y a d'autres endroits où Évagre semble avoir conservé le texte primitif, où le *tractator* a délayé, obscurci.

Is. 58, 13 et 14 (anc. vers. d'après Sabatier).	Tr. VIII p. 94 l. 16.
Si... vocabis sabbata delicata et sancta Domino... et eris confidens super Dominum (2).	Hoc est sabbatorum sabbatum in quo omnia *sancta*, pia, pacifica, quieta, secura erunt. Haec sunt *sabbata tenera;* delicata, ubi non dolor aut labor, non infirmitas, non malitia, non peccatum erit, sed gloria immortalis et aeterna praestabitur.
Alt. p. 50, l. 60.	
Haec erit *sabbata tenera sancta* Deo, in qua Deus delectatur	

Et l'on voudrait faire croire qu'Évagre a lu ce passage des *tractatus*, qu'il a pris un mot dans chaque phrase, qu'il y a trouvé une citation extrêmement voilée d'Isaïe, qu'il a voulu la rendre plus apparente en ajoutant les mots *in qua Deus delectatur*, que, malgré tout cela, il s'est passé la fantaisie de faire une citation très libre!

Évagre admet encore que la vie publique de Jésus n'a duré qu'un an (p. 34, l. 9); le *tractator* a volontairement obscurci cette pensée qui devait se trouver dans sa source (voir plus haut p. 169).

Évagre en donnant l'interprétation des fruits apportés de la terre promise, suit l'ordre biblique: *botrus, malagranata, ficus* (p. 30 s.). Le *tractatus XI* a changé l'ordre: *botrus, ficus, mala punica* A propos de ces figues, Evagrius ajoute encore une allusion au cataplasme de figues que Dieu prescrivit à Ezéchias. Ces quatre lignes ne sont pas dans le *tractatus*, elles sont cependant tout à fait du même genre et probablement empruntées à la même source.

1. Les lignes qui précèdent dans le tract. (p. 15, l. 3-7) trahissent une rédaction postérieure: la pensée et l'expression de ce premier membre répondent très peu à la phrase suivante qui doit faire antithèse.

2. Dans la Vulgate actuelle on lit: « si... vocaveris sabbatam delicatum et sanctum Domini... tunc delectaberis super Domino ». Ces derniers mots se rapprochent un peu de « in qua Deus delectatur ».

Digitized by Google

L'hypothèse d'une source commune est vraiment la seule qui réponde à toutes les données du problème. Les marques de compilation que l'on voit partout dans les *tractatus* ne font que confirmer cette hypothèse. Cette source était elle-même une compilation. Un exemple le fera mieux comprendre et, en même temps, répondra à un argument de nos adversaires.

> Alt. p. 29, l. 5 : et in Canticis Canticorum ex persona Ecclesiae dicit : frater meus candidus et rubeus et lancea compunctus a militibus. Quod candorem, quid aliud quam fidem populi demonstrabat ? rubeum autem passionem significat.

Bratke soutient que *fides populi* ne pouvait pas être l'interprétation primitive, parce que les deux couleurs doivent symboliser deux qualités inhérentes au Christ lui-même. C'est possible, bien qu'on ne doive pas être difficile pour ces allégories.

Voyons le *tractatus XII* que l'on prétend être la source. Le *tractator* a dit que la corde que Raab met à la fenêtre est la figure du péché et poursuit :

> P. 136, l. 22 Sed hanc restem peccati antequam crederet traxerat, postea cocco Christi sanguinis tinxit, suco dominici cruoris infecit. Inde est quod et genae eius apud eumdem (Salomonem) ut corium granatae dicuntur. Inde illic candidus et rubicundus
> 5 frater compunctus lancea a militibus auditur. *(Suivent de nouvelles allusions bibliques à la couleur rouge ; je ne donne que les premiers mots.)* Inde et in vino passionis... Inde est quod de Edom... Inde est quod de Bosor... Ecce sic pro nostro delicto, dum iustus sanguis effunditur restis peccatorum coccino pur-
> 10 puratur. Et ideo hoc coccum fidei (1) de fenestra, quae lumen est mentis, suspendebatur ut... domus et familia credentium dominicae passionis signo serventur. *Suit une nouvelle allégorie de la corde, qui n'est plus appelée* restis *mais* spartum.
>
> Sed forte aliquis requirat cur scriptura divina alibi albam ut
> 15 nivem, alibi purpuream ut fenicium gratiam credentibus pollicetur : nam et Gedeon vellus invenit et agni lanam in signo proposuit. Sed quod ad niveum candorem lanae spectat, mysterium baptismatis indicat quo solo peccata mundantur, quo criminum maculae abluntur, dicente Domino per Isaiam : si fuerint peccata
> 20 vestra ut fenicium ut nivem dealbabo, et alibi : super nivem candidiores facti sunt Nazaraei. Purpura vero in martyres deputatur

1. Je soupçonne une corruption de texte : il est difficile de ne pas rapporter *fidei* à *coccum* ; en ce cas, le mot *fidei* est une glose ou bien doit se trouver après *fenestra*. L'écarlate n'est nulle part présentée comme symbole de la foi, tandis que nous lisons p. 136, l. 6 : *quid aliud fenestram quam credulitatem fidei debemus accipere ?*

Digitized by Google

quos propria cruoris felicitas decorat. Denique et de latere Christi sanguis et aqua profluxit ut passionis sanguinem et baptismatis sacramentum ostenderet : baptisma enim candidos facit, passio
25 rubicundos.

Suit une comparaison entre le coccum *et la pourpre, et qui se termine ainsi:* In cocco Christi passio, in purpura martyrii sanguis ostenditur.

Il suffit de lire ce passage pour y voir une foule de doublets, de gloses, d'incohérences. L'auteur a déjà indiqué et prouvé à sa manière le symbolisme de la corde, de la couleur écarlate, de la fenêtre. Une nouvelle explication de la corde est superflue et elle vient trop tard. Il en est de même de la dissertation sur les couleurs. Mais ici, l'enchevêtrement est plus grand. Il faut d'abord écarter la phrase *nam et Gedeon — proposuit* (l. 16) et le mot *lanae* (l. 17) qui n'ont rien à faire ici. Mais toute l'introduction (l. 14-16) est de composition postérieure et cadre mal avec ce qui suit. Car l'auteur ne cite pas le texte biblique (promis dans l'introduction) où la grâce serait indiquée comme *purpurea*, encore moins comme *purpurea ut fenicium*, et, dans la citation qui suit, ce sont au contraire les péchés qui sont dits *ut fenicium*. Enfin, la juxtaposition des deux comparaisons blanc et pourpre, écarlate et pourpre se comprend dans un traité de symbolismes, non dans une explication de Josué II, 18.

Quant à faire dépendre Évagre du *tractator*, il n'y a pas à y songer. Remarquons, en effet, qu'ici la phrase *baptisma candidos facit, passio rubicundos* n'est pas donnée comme explication de Cant. V, 10 (1). Les deux membres, réunis dans l'*Altercatio* d'une façon très naturelle, sont dans le *tractatus* séparés par un grand intervalle et appartiennent à un contexte différent.

Je crois donc que nos deux auteurs dépendent d'un recueil d'interprétations symboliques à l'usage des prédicateurs. Il va sans dire qu'il y avait probablement plusieurs de ces recueils, ou, du moins, que ce recueil existait en de nombreuses recensions. De sa nature, il se prêtait à des accroissements successifs : tantôt, on y ajoutait une citation biblique ; tantôt, on insérait une nouvelle interprétation ; tantôt, on retouchait la rédaction, on forgeait une antithèse (cf. p. 180, n. 1.) ou on essayait une transition, une harmonisation entre ces

1. Le texte de Cant. V, 10, qui est à peu près le même dans l'*Altercatio* et dans le *tractatus*, est vraiment curieux et fournit à Bratke l'occasion de quelques bonnes remarques. Mais le *tractator* n'a pas inventé cette variante et les mots de S. Ambroise (De virginibus I, 8, n. 47) *ille discretus a militibus, ille lancea vulneratus* sont une allusion à Cant. V, 10. Dans tout ce passage, S. Ambroise ne fait qu'appliquer des paroles du Cantique, et le dernier texte cité est précisément le premier membre de V, 10.

Digitized by Google

symbolismes disparates [1]. Le recueil employé par le *tractator* était plus développé que celui d'Évagre.

VI

Les « tractatus » et la liturgie.

Les allusions liturgiques sont rares et voilées. Il serait difficile de se faire une idée même très vague du système de lectures liturgiques qui est à la base des *tractatus*. L'ordre dans lequel les homélies sont actuellement disposées ne semble pas toujours répondre à l'ordre primitif. Par exemple, on lit à la fin du Tr. II (p. 22, l. 5) « Sarra, *ut iam dixi*, Ecclesiae typum gerebat ». Or, cette interprétation ne se retrouve pas dans le corps du Tr. II, mais bien dans l'homélie suivante (p. 24, l. 16). « Sarra... typum habebat Ecclesiæ ». On peut conjecturer que les *tractatus* sur la Genèse sont destinés au carême, comme c'était l'usage dans la plupart des Églises et cette conjecture trouve quelqu'appui dans les allusions assez fréquentes à la pénitence, cf. surtout p. 21, l. 6-15. Le *tractatus IX* est sans doute un sermon pascal ; le passage Exode XII, 2, qui s'y trouve commenté était un des thèmes obligés de cette fête. Le *tractatus XX* est explicitement présenté comme un sermon de Pentecôte ; p. 212, l. 6 : « Spiritus qui hac die, id est Pentecosten, a Deo Ecclesiae missus est. »

L'étude du *tractatus XVIII* semble promettre plus de résultats, mais elle est aussi entourée de plus de difficultés et je n'aurais point abordé la question si dom G. Morin n'avait eu l'extrême bonté de me suggérer la solution et de me donner de précieuses indications.

On venait de lire le chapitre III du livre de Daniel ; le prédicateur, à l'occasion de cette lecture, parle de la constance des trois jeunes gens dans la fournaise et commence ainsi : « Quamquam solemnitas et praesens lectio admoneat... ut de bono martyrii. debeamus facere sermonem. » Quelques lignes plus loin il emploie une formule presque identique : « sed quid faciam... cum hinc me et honor diei et praesens lectio cogat facere sermonem. »

Quels sont ces martyrs auxquels notre exorde fait allusion ? Mgr Batiffol s'est déjà posé cette question, lorsqu'il a édité ce *tractatus* dans la *Revue biblique* et il l'a en grande partie résolu : il faut chercher les martyrs dans la leçon biblique Dan. III ; il s'agit d'Ananie, Azarie, Misaël. Mais il ajoutait cette remarque étonnante : « on se

1. Il est possible que plusieurs de ces remaniements doivent être mis au compte du *tractator*.

Digitized by Google

tromperait si on supposait quelque relation entre le honor diei et la mention des martyrs (1).» D'après Batiffol, *honor diei* peut s'entendre soit d'un simple dimanche, soit d'une fête quelconque qui n'a aucun rapport avec Dan. III. Le *tractator* donnait un cours suivi d'explications bibliques, il faisait lire la Bible et prêchait ses homélies sans avoir égard aux fêtes ; or, il était tout juste arrivé à ce passage de Daniel.

Il faut avouer que, dans cette hypothèse, on ne s'explique pas la phrase déjà citée du début où la *solemnitas diei* et la leçon de Daniel sont proposées comme deux motifs qui exigent une homélie *de bono martyrii.* On ne s'explique aussi que très imparfaitement la trame du *tractatus.* Il se divise assez bien en deux parties fort disparates, bien qu'il puisse y avoir plus de deux sources. Il y a un commentaire allégorique comme on trouve dans la plupart des autres *tractatus* : l'auteur y explique comment Nabuchodonosor a reconnu dans le quatrième jeune homme le Fils de Dieu, pourquoi il a ordonné d'adorer la statue, pourquoi la statue était de telles dimensions et la flamme de 49 coudées (p. 194, l. 8-20 ; p. 22-197, l. 11). On voit que les pauvres enfants sont bien oubliés dans leur fournaise. Mais, à côté de cela, il y a le panégyrique qui établit la foi des trois jeunes gens, qui en déduit l'efficacité de la foi en général, qui exhorte les auditeurs à imiter cette constance dans la foi et se termine par une prière aux martyrs (2) (p. 192, l. 7 ; p. 194, l. 7 ; 21 et 22 ; p. 197, l. 12 à la fin). Nulle part, on ne voit mieux le procédé employé que p. 194, l. 21 et 22, qui n'ont aucun rapport ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit, mais qui servent à relier tant bien que mal le commentaire allégorique au thème principal.

L'opinion de Batiffol, bien qu'elle contînt une grande part de vérité, semble avoir eu peu d'écho. D'autres auteurs ont admis à bon droit que le *tractatus* était composé en vue de la *solemnitas diei.*

---

1. *Revue Biblique*, VI (1897), p. 16.

2. Cette finale est empruntée à Hippolyte, mais le *tractator* a ajouté à sa source une pensée qui montre bien l'idée dominante.

Tr. p. 199, l. 3.	Hipp. in Dan. II, 30.
Et ideo rogamus et petimus sanctitatem vestram, o beati martyres, ut nostri memores esse dignemini, ut et nos, qui pari fide in Christo Dei filio credimus, eamdem vobiscum de triumpho passionis martyris gloriam consequi et obtinere mereamur.	μνήσθητέ μου, παρακαλῶ, ἵνα κἀγὼ σὺν ὑμῖν τὸν αὐτὸν κλῆρον τὸν τῆς μαρτυρίας λάχω.

On voit que les bienheureux martyrs auxquels le *tractator* s'adresse sont bien les trois jeunes gens dont il a célébré plus haut la foi.

Digitized by Google

Jordan (1) ne détermine rien : c'était *une* fête de martyrs. Haussleiter (2) demande si on ne pourrait pas identifier notre *tractatus* avec le traité perdu de Novatien *de Attalo*. Mais il n'est fait la moindre allusion à d'autres martyrs qu'aux trois jeunes hébreux. On comprend que la leçon Dan. III. ait servi parfois dans l'office liturgique d'autres martyrs (3) ; on comprend même qu'une homélie composée en l'honneur des trois jeunes gens ait été démarquée et plus tard appliquée à des martyrs chrétiens (4), mais on ne comprend pas qu'une homélie ne parle pas du saint pour la fête duquel elle est spécialement composée.

On pourrait croire que la *praesens lectio* était la lecture de Daniel dans la nuit pascale et qui aurait été l'occasion d'une homélie sur les trois enfants, et on pourrait, en faveur de cette hypothèse, alléguer le fait que nous avons huit sermons de S. Zénon qui semblent avoir été prononcés pendant la sainte veillée de Pâques : le premier sermon est intitulé *de Daniele in Pascha ;* le premier et le troisième font aussi allusion au baptême. Il faut cependant remarquer que le nombre des lectures variait beaucoup, que Daniel n'était pas lu partout (5). Quant aux sermons de Zénon, je suis tenté d'y chercher des arguments pour mon opinion, plutôt que d'y voir une difficulté. Il est remarquable que S. Zénon ait prononcé huit sermons sur les trois jeunes gens en ne faisant que deux fois une allusion discrète au baptême et nulle part à la résurrection. Chose plus curieuse encore, au sujet du quatrième sermon on lit en marge d'un manuscrit : *Sabbato primo primi mensis coram pontifice ante processionem recitanda* (6). Quelle était cette église où l'on se rendait le premier samedi du mois de mars après avoir écouté l'éloge des trois enfants ? Ces problèmes seraient intéressants à poursuivre, mais leur solution n'est pas indispensable pour notre étude. Le *tractatus* exclut la fête de Pâques, car il dit que la solennité du jour demande un sermon *de bono martyrii.*

Il n'y a plus, me semble-t-il, qu'une hypothèse possible : il s'agit

1. *Die Theologie der neuentd. Predigten Novations*, p. 46.
2. *Theolog. Literaturblatt*, 1900, n. 14, col. 158.
3. Le *Liber comicus* (éd. Morin, p. 46), indique Dan. III, 91-100, comme lecture prophétique à la fête de trois saints martyrs : l'évêque Fructueux et ses deux diacres Augurius et Eulogius (21 janvier). C'est le nombre trois qui a déterminé le choix de cette leçon.
4. La seconde homélie sur Daniel de S. Zénon de Vérone devait être lue à la fête des saints martyrs Firmus et Rusticus d'après une note marginale d'un manuscrit (Migne, *P. L.*, 11, 523).
5. Martène, *De antiquis Ecclesiae ritibus*, 1788, t. III, p. 248 ; Muratori, *Liturgia Romana vetus*, t. I, p. 566, t. II, p. 147, 586, 737.
6. Migne, *P. L.*, 11, 524.

Digitized by Google

d'une fête des trois enfants. C'est l'hypothèse qui se présente tout d'abord à l'esprit et elle aurait sans doute été proposée depuis longtemps si on avait trouvé que cette fête était célébrée quelque part en Occident avec la solennité que suppose notre *tractatus* (1).

Or, cette fête existe et elle est entourée de circonstances si curieuses qu'elle mériterait bien une étude plus approfondie de quelque liturgiste. Elle se célébrait à Milan, le vendredi de Pâques, à St-Étienne *ad Rotam* (2). Déjà la veille, on s'y réunissait après avoir chanté les vêpres de la Résurrection et on chantait les vêpres des trois enfants. Le vendredi, on partait processionnellement de l'église d'hiver ou Ste-Marie pour aller célébrer la messe solennelle à St-Étienne. Les manuscrits milanais ont conservé le formulaire usité dans cette *solemnitas trium puerorum* (3).

---

1. Les trois enfants sont inscrits au 25 mars dans un Sacramentaire Ambrosien du Xe siècle (Ebner, *Quellen und Forschungen zur Geschichte und Kunstgeschichte des Missale Rom.*, 1896, p. 72) ; au 24 avril dans le martyrologe hiéronymien ; au 23 août dans un missel bénédictin de St-Comice du X/XIe siècle (Ebner, p. 65 s.) ; au 16 décembre dans deux calendriers provenant de la province de Reims ; dans un bréviaire hongrois, et un bréviaire provenant des Augustins (*Catal. cod. hag. lat. B. N. Parisiensis*, t. III, p. 730) ; au 17 décembre à Naples (L. Sabbatini, *Il vetusto Calendario Napolitano*, 1744, t. V, ad hunc diem), comme dans le synaxaire de Constantinople (éd. H. Delehaye), où ils figurent aussi au dimanche avant la Nativité.

Il paraît que leurs reliques voyagèrent un peu partout. Elles furent transportées, dit-on, de Babylone à Alexandrie où l'on bâtit une église en leur honneur sous Justinien (L. Duchesne, *Prolegomena ad Martyr. Hieronym.*, p. LXXX) ; dans la vie de S. Daniel le Stylite, on rapporte que des reliques des enfants furent envoyées de Babylone à Constantinople sous l'empereur Léon au Ve siècle (*Anal. Boll.*, t. XIII, p. 406 s.). On en avait peu de temps après à Guelma ou Calama, en Afrique. (Duchesne dans le *Bull. de la soc. nat. des Antiquaires de France*, 1893, p. 238 ss.). Baronius, dans ses notes au *Martyr. Rom.* (21 juillet), raconte que ces vénérés ossements furent transportés d'Alexandrie à Venise, qu'on montre aussi les corps à Rome dans l'église de St-Adrien. D'autre part, le monastère de Monte Vergine prétend en posséder une grande partie (Sabbatini, *l. c.*) Une homélie attribuée par erreur à S. Cyrille d'Alexandrie dit qu'au retour de l'exil les juifs rapportèrent les restes des trois enfants de Babylone à Jérusalem, où ils ressuscitèrent avec Jésus pour monter au ciel avec lui.

Il existe, parmi les *Spuria* de S. Chrysostome, une homélie sur les trois enfants (Migne, *P. G.* 56, 593-600), une autre, anonyme et probablement inédite, se trouve au Vatican, cod. Pianus, 22, fe 35-41v ; d'autres traitent en même temps de Daniel et des trois jeunes gens, telle une homélie faussement attribuée à S. Cyrille d'Alexandrie et dont Migne a donné quelques extraits (*P. G.*, 77, 1117). Il y a un sermon sur les trois enfants dans l'*Appendix de S. Augustin*, no LIX (Migne, 39, 1855), et un autre dans l'*Appendix de S. Fulgence*, ne VIII (Migne, 65, 867).

2. On l'appelait aussi *in Brolio* (Magistretti, *Beroldus*, 1894, p. 131, n. 2; cf. p. 142, n. 51).

3. Magistretti, *Manuale Ambrosianum*, 1905, II, p. 223 s., indique les textes d'après un ms. du XIIIe siècle ; ce ms. « primum locum, non antiquitate, sed auctoritate tenet » (*ibid.*, I, p. 17). Dans l'*Auctarium Solesmense*, I, fasc. 1, 1900, p. 206 cet office est indiqué d'après un autre ms. du XIIe siècle. Les vêpres étaient suivies de largesses : « maior magister scholarum praesentet omnibus, quibus pertinet, iudicatum, fructus cum vino, qui sint pretii trium solidorum » (Magistretti, *l. c.*) Il y avait aussi à l'occasion de la fête une distribution d'argent : « ebdomadariis solidos IIII et denarios III, custodibus den. XII, veglonibus den. XII, calici den. I, cruci aureae den. II, TRIBUS

Digitized by Google

Comme la liturgie semble s'être peu développée depuis le VIe siècle, on ne risque guère de se tromper en supposant que la fête existait dès le Ve siècle, à l'époque où nos *tractatus* furent composés.

Il est remarquable que, dans la liturgie des Nestoriens, le vendredi de Pâques on célèbre la fête des « Confesseurs » martyrisés sous Sapor, et on lit comme « prophétie » le Cantique des trois jeunes gens (1). Dans le célèbre martyrologe syriaque trouvé dans un ms. de l'an 411, édité par Wright en 1866, et réédité par Duchesne dans l'*Introduction au Martyrologe hiéronymien*, il est dit, entre le 6 et le 7 avril, d'après la version grecque de Duchesne : Καὶ παρασκεύῃ μετὰ τὸ Πάσχα, ἥ ἐστι μνήμη πάντων τῶν μαρτύρων ἐν τῇ πόλει Νίσιβι. Le vendredi après Pâques, il y avait donc une très ancienne fête des martyrs (2).

Une analogie entre la liturgie ambrosienne et la liturgie orientale n'a rien de surprenant. Il y a longtemps qu'on avait remarqué des ressemblances caractéristiques, et une curieuse fête de martyrs ne serait qu'un trait de plus. Il va sans dire que l'explication de cette analogie n'est pas si aisée, et je me contente de renvoyer le lecteur aux explications proposées par des liturgistes éminents tels que L. Duchesne, G. Mercati et plus récemment P. Lejay (3).

---

infantibus pro psalmello den. III, pro pane et vino infantibus den. II, » (Magistretti, *Beroldus*, p. 22, note). Un office du même genre avait lieu le jeudi de Pâques en l'honneur de S. Ambroise. Aujourd'hui (*Missale Ambros.*, 1902), cette solennité de S. Ambroise est devenue une commémoraison et celle des enfants a disparu.

Un formulaire grec usité pour la solennité des trois enfants a été récemment publié : Alexander Lauriotes, Ἀκολουθία ψαλλομένη τῇ κυριακῇ τῶν ἁγίων πατέρων πρὸ τῆς τοῦ χριστοῦ γεννήσεως ἤτοι τῆς Καμίνου dans Εκκλησιαστικὴ Αλήθεια, XV, p. 345-46. J'ignore si ce formulaire offre quelques ressemblances avec l'ancien office milanais, car je ne le connais que par Delehaye, *Synaxaire*, c. 974.

1. Maclean, *East Syrian daily offices*, 1894, p. 274.

2. Non seulement de Waal (*Die Feste des Kirchenjahres zu Jerusalem*, dans la *Römische Quartalschrift*, t. I (1887), p. 309), mais encore Duchesne (*Martyr. Hieron.*, p. LI) et Achelis (*Die Martyrologien, ihre Geschichte u. ihr Wert*, 1900, p. 58), ont compris ainsi. Baumstark (*Das Kirchenjahr in Antiocheia*, dans la *Röm. Quartalschr.*, t. XI (1897), p. 63), prétend que de Waal s'est trompé et qu'il s'agit en réalité du vendredi après la semaine pascale, parce que la suite du martyrologe donne : Ἑρμᾶς ὁ μάρτυρ, ἐν αὐτῇ τῇ παρασκεύῃ μετὰ τὴν ἑβδομάδα τοῦ Πάσχα. Or, l'expression ἐν τῇ αὐτῇ démontre qu'il s'agit du même vendredi. Baumstark n'est-il pas victime d'une distraction ? Quelques lignes plus haut, il avait lu comme on lit dans l'édition de Duchesne : ἐν αὐτῇ τῇ ce qui insinue la distinction entre les deux vendredis.

3. Duchesne *Sur l'origine de la liturgie gallicane* dans la *Revue d'hist. et de litt. relig.*, V (1900), p. 31 ss. Mercati *Sull'origine della liturgia gallicana* dans *Antiche reliquie liturgiche*, 1902, p. 72 ss. Lejay, *Ambrosien* (*rite*) dans le *Dictionnaire d'archéologie chrét. et de liturgie*, t. I, fasc. 5 (1904), c. 1379 ss.

Digitized by Google

Il est temps de conclure. Les *tractatus* qui ont utilisé Gaudentius et Rufin et qui ont été utilisés par Césaire sont postérieurs à l'an 400 ou même 410 et sont antérieurs à l'an 542 ou même 525. La comparaison avec l'*Altercatio* d'Evagrius ne permet pas de resserrer ces limites. Cet écrit date, il est vrai, des années 420-430 environ, mais il n'a pas de relations directes avec nos *tractatus*.

Le lieu de la composition doit être très probablement cherché dans le Nord de l'Italie. Les textes scripturaires cités dans les *tractatus*, les sources utilisées, et même certaines allusions liturgiques nous ramènent toujours dans cette région.

D. DONATIEN DE BRUYNE.

Digitized by Google

STUDIA CAESARIANA.

Nouvelle série d'inédits tirée du manuscrit 3 d'Épinal.

AU cours d'une excursion en Lorraine, en mai 1903, j'étais amené à visiter la bibliothèque d'Épinal, laquelle m'avait fourni, quelques années auparavant, le précieux codex mérovingien des *Commentarioli in Psalmos* de saint Jérôme (1). En parcourant le catalogue in-4° publié à Paris en 1861 (2), j'avais noté le n° 3, HOMILIAE PER TOTUM ANNUM, du XIIe siècle, commençant au samedi saint avec un extrait hiéronymien qui figure invariablement en tête de la partie d'été de l'homéliaire authentique de Paul diacre (3). Les quelques renseignements fort vagues qui suivaient dans le catalogue n'étaient pas faits pour m'inspirer une idée exceptionnelle de la valeur de ce manuscrit. Que de centaines de copies du même genre avaient passé par mes mains depuis vingt ans, sans que, la plupart du temps, il m'eût été donné d'en retirer le plus léger profit ! Mais, preuve qu'il ne faut point se lasser de chercher, je n'eus pas plus tôt entr'ouvert le volume, que je me trouvai on ne peut plus agréablement surpris : jamais peut-être une telle richesse d'homélies de provenance césarienne ne s'était présentée à moi d'un seul coup. Grâce à la bienveillance des autorités, l'homéliaire d'Épinal ne tarda pas à venir en Belgique, où je pus le dépouiller à mon aise et dans les meilleures conditions.

Le manuscrit 3 d'Épinal (al. n° 16 rouge) se compose de 324

1. Décrit dans *Anecdota Maredsi*. III, 1. p. vii sq. Aux exemplaires des *Commentarioli* signalés à cet endroit de ma préface, il faut ajouter le manuscrit 247 de Douai, du Xe/XIe siècle, fol. 16-50 (Conf. Catalogue in-4°, 1878, p. 127). Le Dr J. Mercati, de la Vaticane, a bien voulu appeler dernièrement mon attention sur ce fait, que W. Lindanus, évêque de Ruremonde, dans une lettre à André Masius, datée du 3 déc. 1572, parle d'un « Commentariolus in Psal. nondum excusus » de saint Jérôme, lequel doit être identique à l'ouvrage retrouvé et publié par moi trois siècles après. Voir Max Losjen, *Briefe von Andreas Masius und seinen Freunden*, Leipzig, 1886, p. 501-2.

2. *Catalogue général des mss.* etc., t. III, p. 392 suiv.

3. Cf. Friedrich Wiegand, *Das Homiliarium Karls des Grossen*, Leipzig, 1897, p. 37.

Digitized by Google

feuillets numérotés, mesurant $0^m,375$ sur $0^m,285$. Belle écriture du commencement du XIIe siècle, sur deux colonnes, trente-sept lignes en moyenne par colonne. Il provient de l'abbaye bénédictine de Moyenmoutier, comme le prouve la note suivante : « Mediani Monasterii catalogo inscriptus 1717. »

Comme je l'avais prévu, la première portion, fol. 1-218, était, pour le fond, l'homéliaire d'été de Paul diacre, mais considérablement interpolé, notamment à l'aide du recueil gallican, dit d'Eusèbe d'Émèse. C'est tout à la fin de cette première partie, à la suite des homélies de Césaire et du faux Eusèbe pour la dédicace, que se trouve la pièce inédite et fort curieuse que je publie ci-dessous en dernier lieu, contre ceux qui prétendent que « la grâce est tout » dans l'œuvre du salut, à l'exclusion de l'activité humaine.

Après cela, commence une série de sermons pour vingt-cinq dimanches après l'octave de la Pentecôte. Ils sont presque tous attribués à saint Augustin, mais trois ou quatre seulement appartiennent à ce Père ; les autres sont, pour la plupart, l'œuvre de Césaire. Parmi ceux-ci figurent les sermons de l'Appendice du tome V de l'édition bénédictine 37. 38. 40. 41. 42. 44. 45. 39. 52. 277. 306. 292, et le sermon 106 de la « Noua PP. Bibliotheca » d'A. Mai, *Magnum mihi gaudium est.* Le cas du serm. 306 de l'Appendice est particulièrement remarquable. Il commence fol. 235^v sous ce titre :

> DOMINICA · XXI · SERMO SANCTI AUGUSTINI · DE ELEMOSINIS. EX PARTE SANCTI SALUIANI SATIS ET COMPUNCTA. De faciendis elemosinis, fratres karissimi, caritatem uestram...

Nulle part ailleurs, à ma connaissance, le nom de Salvien n'est mentionné en tête de cette pièce. Cependant l'indication est justifiée : le passage *Haec ergo cogitent diuites... unius condicionis*, n. 3 de Migne, est tiré de Salvien, *Ad eccles.* l. III, c. XII, § 50, de l'édition de Vienne. Ce petit renseignement montre que l'homéliaire d'Épinal représente vraiment une bonne tradition, en même temps qu'il appelle notre attention sur l'une des sources mises à profit par l'évêque d'Arles pour la rédaction de ses discours.

Du fol. 243 au fol. 253, treize homélies dont la destination n'est pas indiquée ; la plupart sont rares ou même inédites. En voici la liste :

> fol. 243. DE COMPARATIONE ECCLESIAE VEL SYNAGOGAE. Christianae religionis sacramentum...

Éditée pour la première fois en janvier dernier dans la *Revue*

Digitized by Google

Bénédictine, p. 31, d'après ce manuscrit et le ms. 394 de Reims.

fol. 244v. DE BENEDICTIONIBUS SPIRITALIBUS. Modo cum diuina lectio legeretur...

Voir *Rev. Bén.*, ibid., p. 37 suiv.

fol. 246. DE BEATO IOB. Hesterna die, fratres, cum diuina lectio legeretur audiuimus, et quodammodo... pulsanti aperietur. Regnante domino nostro Iesu Christo, etc.

Pièce encore inédite, et sûrement arrangée par Césaire. Si je ne la reproduis pas ici, c'est que la première moitié est fortement inspirée de saint Augustin, tandis que la seconde est presque identique au § 6 du sermon césarien 34 de l'Appendice.

fol. 247. DE IUDICIO SALOMONIS. Bonum est semper orare...

Mai, N. PP. Bibl., serm. 188. Mauvaise tirade déclamatoire, qui a trouvé place dans tous les exemplaires d'un des recueils les plus répandus de Césaire sur l'Ancien Testament.

fol. 247v. DE SANCTO HELIA · ET DUOBUS QUINQUAGENARIIS. Quotiens nobis lectio de beato helia... uisitatione frequentet. Cui est honor etc.

fol. 248. DE SANCTO HELISEO · ET FONTE. QUI IN DULCEDINEM COMMUTATUS EST. Frequenter caritati uestrae suggessi · ut in lectionibus... in caelesti horreo mereamur. Prestante domino etc.

Deux sermons inédits de Césaire, dont on trouvera le texte ci-dessous.

fol. 249. SERMO DE ELEMOSINIS. Remedia peccatorum fr. kar...

Append. serm. 310. N'est pas de Césaire lui-même, mais fait partie de deux recueils en connexion certaine avec lui : les *Quinquaginta homiliae* de saint Augustin, et le ms. 281 d'Einsiedeln dont il sera question plus loin.

fol. 250. DE EO UBI PULSAT PAUPER AD DOMUM DIVITIS. Suauis dominus et mitis...

Append. August. s. 85. Fait aussi partie du recueil du Pseudo-Fulgence ; mais je ne l'ai rencontrée jusqu'ici dans aucune des collections césariennes.

fol. 250v. UT IN ECCLESIA MAGIS STUDEAT UNUSQUISQUE ORARE. Rogo uos, fratres karissimi, quotiens ad ecclesiam...

Digitized by Google

Entièrement de Césaire, et inédite ; la neuvième des homélies éditées ci-dessous.

fol. 251. VBI DOMINUS DUAS UIAS COMMEMORAT · AMPLAM SCILICET · ET ANGUSTAM. Audistis fratres dilectissimi cum euuangelium... ad aeternam patriam perducere. Cui est honor, etc.

Append. serm. 67, mais avec une finale propre à ce manuscrit, publiée dans le dernier fascicule de la *Rev. Bénéd.*, p. 39.

fol. 252. VBI AIT DOMINUS · HOMO QUIDAM DESCENDEBAT AB HIERUSALEM IN IER. Dum euuangelica lectio legeretur frs kmi · audiuimus dominum...

Courte homélie inédite de Césaire sur l'évangile du bon Samaritain ; texte plus loin, n. VI.

fol. 252ᵛ. SERMO DE MANU ARIDA RESTITUTA. Audiuimus kmi per euuangelicam lectionem quomodo dominus... sanatur infirmitas · ipso adiuuante, etc.

Compilation inédite et peut-être césarienne, dont le fonds est emprunté à l'homélie 116 de Maxime de Turin, Migne 57, 523 suiv.

fol. 253. QUOMODO IN SCRIPTURA VIDUAE ET PUPILLI VEL PAUPERES INTELLIGANTUR. In scripturis diuinis, fratres dilectissimi, frequenter uiduae...

Admonition toute de Césaire, et inédite ; texte ci-dessous, n. X.

De fol. 253ᵛ à 271ᵛ, intervalle rempli par des pièces de provenances diverses, sans aucun rapport avec les recueils arlésiens. Une des sources les plus fréquemment utilisées est la très ancienne collection latine des homélies de saint Chrysostome, laquelle renferme aussi plusieurs des *Tractatus* restitués dernièrement à saint Jérôme. On peut en constater l'emploi après chacune des séries césariennes de notre homéliaire, notamment ici, et fol. 240, entre fol. 291 et 295, fol. 312 suiv.

Foll. 271ᵛ — 291, nouvelle série de sermons sur l'Ancien Testament, au nombre de vingt et un, depuis la vocation d'Abraham jusqu'à l'histoire de Samson. A l'exception d'une seule, elles sont toutes de Césaire ; plusieurs sont inédites, en tout ou en partie. En voici la liste :

fol. 271ᵛ. DE VOCATIONE ABRAHAE. Modo cum diuina... peruenire possimus. ipso adiuuante, qui etc.

Digitized by Google

Append. serm. 2, mais s'arrête avant le milieu du dernier paragraphe, omettant tout le reste à partir de *Sed et illud, fr. car., quod de hac eadem re.*

fol. 272. VBI ABRAHAM TEMPTATVR A DOMINO. Lectio illa, fratres, karissimi... expositionem inuenire possitis. Quod ipse praestare dignetur, etc.

Append. s. 6, à l'exclusion du dernier paragraphe, omis ici comme dans les mss. des Mauristes.

fol. 273. ITEM DE BEATO ABRAHAM ET YSAACH. Miranda et amanda sunt, fratres... ne incipiat falsum iurare.

Pièce de provenance inconnue, qui figurait probablement dans le recueil césarien auquel est empruntée cette série; autrement,n'a rien qui permette de l'attribuer à Césaire.

fol. 273v. DE PVERO ABRAHAE QVI MISSVS EST AD REBECCAM. Paulo ante, karissimi, cum diuina...

Serm. 8 de l'Appendice.

fol. 274v. DE CONCEPTV REBECCAE. Si expositiones sacrarum scripturarum...

Append. serm. 10.

fol. 275v. DE BEATO IACOB ET LABAN. Quotiens nobis, karissimi, lectiones...

Append. sermon 12, avec début emprunté, peut-être par erreur, à celui du serm. 13.

fol. 277. DE BEATO IOSEPH. Sicut frequenter ammonui, fratres karissimi, non hoc solum debetis... quod promisit Iesus Christus dominus noster qui, etc.

Append. serm. 13 ; quelques mots retranchés au début, finit vers le milieu du dernier alinéa de l'imprimé.

fol. 278. ITEM DE IPSO SANCTO IOSEPH. In beato Iacob, fratres karissimi... meditari possitis. Amen.

Append. s. 15. Plusieurs passages omis, s'arrête avant du fin du n. 7.

fol. 278v. SERMO SANCTI AUGUSTINI EPISCOPI DE .X. PLAGIS. Dominus et saluator noster, fratres karissimi, remedia nobis animarum... peruenire ducente eodem domino nostro, etc.

Digitized by Google

Append. s. 21, avec autre exorde fort court, des variantes assez notables, et quelques retranchements. Même texte dans le manuscrit 1326 de Cheltenham, fol. 80v.

fol. 280. VBI INDURATUM EST COR PHARAONIS A DEO. Quoties illa lectio legitur, fratres karissimi... ut ante tribunal aeterni iudicis non confusionem sed remunerationem accipere mereamur. Praestante domino, etc.

Append. s. 22 avec finale un peu modifiée, et çà et là quelques omissions.

fol. 281. DE VIA TRIUM DIERUM. In lectionibus diuinis quae nobis...

Append. s. 24.

fol. 282. DE MANNA VEL AMARA AQUA. Lectio quae nobis recitata est, fratres karissimi, quod filii Israel... Ad quam uere et perfecte caritatis legem pius nos dominus, etc.

Append. s. 25. Après *et favum ori meo*, n. 7, plusieurs fragments cousus ensemble du serm. Append. 142, nn. 2. 3. 8.

fol. 283. DE RAPHIDIN · ET DE AMALEC · ET DE PETRA PERCUSSA. Omnes qui uolunt, inquit apostolus... auxiliante domino suggeremus · adiuuante domino, etc.

Append. s. 26, avec ajoute de quelques lignes au n. 3. Petite finale de circonstance, toute césarienne et inédite :

Si iubetis, iam ista quae dicta sunt caritati uestrae sufficiant. Et quia nobis necesse est, eos qui pro infirmitate corporis ieiunare non praeualent admonere, crastina die qualiter infirmitat(i *corr. de* is) suae peccato animae subdescendere debeant, auxiliante domino suggeremus : adiuuante domino nostro Iesu Christo, etc.

fol. 284. DE VIRGA AARON. Fratres, omnis princeps tribus populi. .

Append. s. 31.

fol. 285. DE · XII · EXPLORATORIBUS. Sicut in lectione quae nobis recitata est, fratres karissimi... indulgentia tribuatur. Praestante domino, etc.

Compilation césarienne inédite, dont on trouvera le texte ci-dessous, n. 1.

fol. 286. DE EXPLORATORIBUS ET ANNIS TRANSACTIS IN HEREMO. Quadraginta anni, fratres karissimi, de quibus modo...

Digitized by Google

Forme du serm. 29 de l'Appendice, spéciale à ce manuscrit et au recueil de Saint-Thierry. Cf. *Rev. Bénéd.* de janvier 1906, p. 38.

fol. 287. DE · XII · EXPLORATORIBUS. Modo cum diuina lectio legeretur...

Append. s. 28.

fol. 288. QUOD IUSTO DEI IUDICIO CANANEI DE TERRA REPROMISSIONIS EXPULSI SINT. In lectionibus quae nobis die tercio recitatae sunt... suo baptismo consecrauit. Amen.

Append. s. 34, jusqu'au n. 5 inclusivement ; le dernier paragraphe est omis.

fol. 289. DE RAAB MERETRICE ET DUOBUS NUNTIIS. Lectio ista, fratres karissimi, quae nobis modo... uitam possideamus. Prestante domino, etc.

fol. 289ᵛ. DE POPULIS CHANANEIS. Quid significauerunt gentes ille... ero illorum deus. Quod ipse prestare dignetur, etc.

Ces deux sermons n'en forment en réalité qu'un seul, jusqu'à présent inédit. Texte plus loin, n. II.

fol. 290 DE SAMSON. In lectione ista quae nobis recitata est, fratres karissimi... Quam rem oremus deum ut ipse, etc.

Pièce pareillement inédite, publiée ci-dessous, n. III.

La dernière partie du volume contient encore plusieurs pièces intéressantes sur divers passages de l'Évangile ; mais elles ne forment pas, comme les précédentes, une série continue. Ce sont :

fol. 295. SERMO DE PISCINA SYLOAE. Lectio sancti euangelii quae de piscina syloae... preparatis regnum. Adiuuante domino, etc.

Homélie inédite de Césaire, dont on trouvera le texte dans la seconde partie de cette étude, n. VIII.

Fol. 315. DE SEX YDRIIS AQUAE IN VINUM MUTATIS. Sicut iam aliquando caritati uestrae...

Append. sermon 91, édité pour la première fois par les Mauristes.

Fol. 316ᵛ. SERMO UNDE SUPRA. Modo cum diuina lectio legeretur, fratres karissimi, audiuimus euangelistam dicentem quod die tercio... meritis comparemus. Prestante domino.

Adaptation très probablement césarienne de l'homélie 3 sur

Digitized by Google

l'Épiphanie du faux Eusèbe d'Emèse. La pièce, comme telle, est encore inédite. Il en existe un second exemplaire dans un manuscrit du Xe siècle provenant de Saint-Martial de Limoges, le Paris. lat. 2328, f. 120.

> Fol. 323. SERMO UNDE SUPRA (*c'est-à-dire, selon le titre de la pièce qui précède, Ep. 21 de saint Jérôme :* DE PATRE ET DUOBUS FILIIS). Modo cum euuangelium legeretur, fratres dilectissimi, audiuimus quod homo quidam... aeterni proficiant. Quod ipse praestare dignetur, etc.

Homélie inédite de Césaire sur la parabole de l'enfant prodigue : texte ci-dessous, n. VII.

Suivent encore deux autres pièces : l'une sur le jeûne (édit. lat. de S. Chrysostome, Venise, 1549, t. IV, fol. 74^v), l'autre sur Suzanne (ibid., t. I, fol. 289^v ; cf. S. Augustin, serm. 343). Le volume finit juste dans cette dernière homélie.

Il me faut maintenant présenter le texte des différents morceaux inédits signalés au cours de cette description. Comme il ne s'agit pas ici d'un recueil proprement dit, j'ai cru bien faire de me conformer à l'ordre suivi par les Mauristes, donnant d'abord les pièces relatives à l'Ancien Testament, pour continuer par celles qui se rapportent au Nouveau, et finir par les exhortations indépendantes du texte biblique.

I.

Voici, en premier lieu, une homélie inédite sur les douze espions envoyés par Moïse pour explorer la terre de Chanaan. Elle se lit dans l'homéliaire d'Epinal, fol. 285 sq., où elle est suivie de deux autres pièces déjà connues sur le même sujet : 1° le serm. 29 de l'Appendice, sous la forme *Quadraginta isti anni*, pièce 22 du recueil de Saint-Thierry (1) ; 2° le *Modo cum diuina*, serm. 28 de l'Append. En y ajoutant l'autre *Modo cum diuina* publié ici-même d'après le ms. 2768 A de la Bibliothèque nationale (2), cela fait donc quatre homélies sur ce seul épisode biblique.

Je ne m'étendrai pas longuement sur le contenu de celle-ci, pour

1. Voir *Rev. Bén.*, t. XXIII (1906), p. 38.

2. *Ibid.*, t. XVI (1899), p. 337 sqq. C'est l'homélie qui est en relation si étroite avec le XIe des fameux *Tractatus Origenis*. Dom Butler, érudit fort estimable, mais dont le tempérament se rapproche parfois de celui de Hardouin, a naguère contesté la dépendance réelle de Césaire vis-a-vis de ceux-ci. Notre collaborateur dom D. De Bruyne est revenu, dans ce fascicule même de la *Revue*, sur ce détail d'un problème qui a déjà donné lieu à tant de malentendus.

Digitized by Google

la bonne raison qu'elle ne renferme à peu près rien d'original. Tout le fonds est pris d'Origène-Rufin, homél. 8 sur les Nombres, P. Gr. 12, 620-24. Ce qui est propre à Césaire, ce sont surtout des omissions, quelques modifications au texte de l'Écriture ; puis les premiers mots *Sicut in lectione... carissimi*, et deux interpolations de son cru, *Rogo... diligenter*, l. 38, et *Hoc ideo... confugiat*, l. 71-78. Cette dernière est ce qu'on peut concevoir de plus sûrement césarien.

Le texte du manuscrit d'Épinal, ici comme en d'autres endroits, laisse beaucoup à désirer ; c'est ainsi qu'il a cousu, vers la fin, tout un passage du serm. Append. 285 qui n'a rien à faire avec le sujet. Heureusement, notre pièce figure intacte et plus correcte dans une des collections césariennes sur l'Ancien Testament, représentée par de nombreux manuscrits, entre autres par le Paris lat. 2722, du XIIIe siècle (fol. 183), et un autre du XIIe siècle, provenant de Pontigny, lequel, en 1888, portait la cote Append. 169 à Ashburnham Place. Dans les notes pour l'établissement provisoire du texte, j'ai désigné ces deux derniers mss. par les sigles P et A ; E représente constamment, ici comme dans les homélies suivantes, le codex d'Épinal ; R, le texte d'Origène-Rufin, éd. Migne.

DE EXPLORATORIBUS · XII ·

Sicut in lectione quae nobis modo recitata est audiuimus, fratres carissimi, duodecim missi sunt speculatores ex filiis Israel ad considerandam terram quae fuerat repromissa. Qui post quadraginta dies regressi diuersa
5 renuntiant. Nam decem ex his in desperationem populum mittunt, ita ut uellent abiecto Moyse eligere alium ducem et reuerti in Aegyptum. Alii uero duo bona adnuntiant, et hortantur populum permanere in fide, dicentes : *Si diligit nos deus, introducet nos in terram hanc.* Ait enim deus ad Moysen : *Percutiam eos in morte, et perdam eos ; et faciam te et domum*
10 *patris tui in nationem magnam multo magis quam haec est.* Comminatio ergo haec non est iracundia, sed prophetia. Assumenda namque erat alia natio, id est populus gentium, sed non per Moysen. Excusauit enim se Moyses : sciebat enim quia gens illa magna, quae repromittitur, non per Moysen uocanda erat, sed per Iesum Christum, et non mosaicus, sed
1 christianus erat populus appellandus.

Addit autem Dominus, et dicit : *Filii uero uestri erunt incolae in deserto XL annis.* Et quid haberet mysterii numerus iste, declarat dicens : *Secundum numerum*, inquit, *dierum, quibus considerastis terram quadraginta diebus, pro die inputabitur annus, et recipietis peccata uestra XL annis.*
20 Timeo ego mysterii huius secreta discutere. Video enim quod peccatorum in hoc ratio comprehenditur et poenarum. Sic enim unicuique peccatori annus ascribitur ad poenam pro unius diei peccato, ut secundum rationem

Digitized by Google

dierum, quibus peccator est, annorum totidem numerus sit in supplicio consumendus. Vereor ne forte nobis, qui cotidie peccamus, et nullum fere uitae nostrae diem absque peccato transigimus, nec ipsa forte saecula aut etiam saecula saeculorum sufficere possint ad poenas luendas. In eo enim quod populus ille pro XL dierum peccato XL annis cruciatur in deserto, nec terram sanctam intrare permittitur, similitudo quaedam futuri iudicii uidetur ostendi, quo peccatorum ratio discutienda est, nisi erit aliqua fortasse etiam bonorum operum compensatio, uel etiam eorum quae in uita sua unusquisque mala recepit, quod et Abraham de Lazaro docuit. Sed haec nullius est ad integrum nosse, nisi illius cui omne iudicium tradidit Pater.

Sed fortasse aliquis negat bonitati Dei conuenisse, ut pro unius diei peccato annum suppliciorum rependat. Quin immo dicit : Etiam si diem pro die reddat, quamuis iustus, non tamen clemens uidetur esse aut benignus. Audi ergo ad haec, si forte possimus difficultatem rei exemplis lucidioribus explanare. Rogo uos, fratres, attendite diligenter. Si uulnus corpori infligatur, aut ossa confringantur, aut neruorum iunctura dissoluatur, sub unius horae spatio huiuscemodi uulnera solent hominibus accidere, et plurimis postmodum cruciatibus ac doloribus exactis, multis uix temporibus sanari. Quanti enim tumores in loco, tanta tormenta generantur. Iam uero si acciderit, ut in eodem uulnere et in eadem fractura iterum ac saepius aliquis uulneretur, frequentiusque frangatur, quantis hoc poenis curari, quantis potest cruciatibus medicari? Quanto autem tempore, si tamen potuerit, uix ad sanitatem perducitur? Et uix aliquando ita curatur, ut uel debilitatem corporis uel foeditatem cicatricis effugiat. Transi nunc ab exemplo corporis ad animae uulnera. Anima quotiens peccat, totiens uulneratur. Et ne dubites eam peccatis uelut telis et gladiis uulnerari, audi apostolum monentem, ut assumamus scutum fidei, in quo possimus omnia tela maligni ignea extinguere. Vides ergo peccata maligni esse tela uel iacula, quae contra animam diriguntur. Patitur autem anima non solum uuluera iaculorum, sed et fracturas pedum, cum laquei parantur pedibus eius, et supplantantur gressus eius. Haec ergo et huiusmodi uulnera, quanto tempore putas possunt curari? O si possemus per unumquodque peccatum uidere quomodo homo noster interior uulneratur. Quomodo sermo malus uulnus infligit, non legistis, quia uulnerant gladii, sed non ita ut lingua? Vulneratur ergo et per linguam anima, uulneratur et per cogitationes et concupiscentias malas; frangitur autem et conteritur per opera peccati. Quae si omnia uidere possemus, et uulneratae animae sentire cicatrices, certum est quod usque ad mortem resisteremus aduersus peccatum. Sed nunc sicut hi qui frenesim patiuntur, uel mente alienati sunt, non sentiunt si uulnerentur, quia naturalibus sensibus carent; ita et nos uel cupiditatibus saeculi uel uitiis inebriati sentire non possumus quanta uulnera, quantas contritiones animae peccando conquirimus. Et ideo consequentissima ratio est poenae, id est curae, ut medicationis tempus extendatur, et

Digitized by Google

per unumquodque uulnus pro qualitate plagae medendi quoque spatium propagetur. Sic ergo aequitas et benignitas Dei etiam in ipsis animae suppliciis euidens fit, ut haec audiens qui peccauit resipiscat, et ultra non peccet.

Hoc ideo dicimus, fratres, ut agnoscatis quod iustitia Dei in ueteri testamento pro unius diei peccato annum repensari iubet in poena ; id est, pro XL dierum transitione XL annorum spatio populus in heremo cruciatur. Quid de nobis erit, si post gratiam Christi, qui nos sanguine suo redemit, adhuc non solum peccata minuta commitere, sed forte etiam criminalia perpetrare delectat ? Et ideo, sicut frequenter ammonui, qui se graue aliquod peccatum fecisse cognoscit, dum tempus est, et in sua potestate consistit, ad paenitentiae medicamenta confugiat. Conuersio enim in praesenti uita et paenitentia fructuose gesta celerem confert huiusmodi uulneribus medicinam ; quia paenitentia non solum praeteritum sanat, sed et ultra animam peccato non sinit uulnerari. Immo et illud adiciam : uerbi causa, si peccator sum, numquid eadem mihi erit poena, si semel peccaui, quae et si secundo et tertio peccem, et si frequentius ? Non ita erit : sed pro modo et numero et mensura peccati etiam poenae quantitas metienda est. Deus enim dabit nobis panem lacrimarum, et potabit nos in lacrimis et in mensura. Haec autem metet unusquisque, quae sibi in hac uita uel minus uel amplius peccando quaesierit.

Sed haec, ut diximus, in manu Dei sunt. Nostrum est autem citius ad emendationem festinare, et ad paenitentiam sine dissimulatione conuerti, lugere praeterita, cauere futura, inuocare auxilium Dei. Statim enim, ait scriptura, ut conuersus ingemueris, saluus eris. Inuenies enim aduocatum, qui pro te interpellat Patrem, dominum Iesum, multo praestantiorem quam fuit Moyses, qui tamen orauit pro populo illo, et exauditus est. Et fortasse propterea Moyses scribitur interuenisse pro peccatis populi prioris, et impetrasse ueniam, ut multo magis confidamus, quod aduocatus noster Iesus indubitatam nobis ueniam praestabit a Patre ; si tamen conuertamur ad eum, et non recedat retro cor nostrum. Hoc autem dico, filioli, ut non peccetis. Quod et si peccauerit aliquis nostrum, aduocatum habemus apud Patrem Iesum Christum iustum, qui interpellat pro peccatis nostris. Ipsi gloria in saecula saeculorum. Amen.

1 *De exploratoribus XII*] P, et, avant cela, *Omel. sci Aug.* attribution à laquelle on ne peut attacher ici aucune importance ; *de XII exploratoribus* E 2 *modo*] om. E. *fri kmi audiuimus* E 3 *speculatores*] P ; *inspectores* ER 4 *quae*] ER insèrent *eis* 5 *renuntiant*] PR ; *nunciant* E *his*] *iis* R *in desperatione* E *emittunt* E *ita ut uellent*] P ; *ita ut uelint* R ; ces mots sont remplacés dans E par un simple *id est* 7 *nuntiant* ER *cohortantur* ER *populum*] AER ; om. P. *in fide permanere* E 8 *deus*] *dominus* ER *introducat* E *in*] *ad* E *hanc*] Num. 14, 8 *Deus*] *Dominus* ER 9 *in morte*] *morte* ER *et domum*] ER (καὶ τὸν οἶκον Septante) ; in *domum* P 10 *nationem*] AER ; om. P *haec est*] Num. 14, 12 11 *ira-*

Digitized by Google

cundiae sed prophetiae E 12 *se*] ER ; om. P 13 *sciebat enim*] ER ; P om. *enim. reprom*] PR ; *prom.* E 14 *mosaicus*] AER ; *moisiacus* P 16 *autem*] om. P *uero*] *ergo* E 17 *annis*] Num. 14, 33 19 *inputabitur annus*] P ; *per annum* R ; *annum* E. Il est aisé de voir que dans la rédaction E Césaire a suivi de plus près Rufin que lorsqu'il a compilé le recueil représenté par P. *et*] P ; om. ER. *annis*] Num. 14, 34 20 *mysterii huius secreta*] PR ; *secretum misterii huius* E 21 *Sic enim*] P ; *Si enim* ER 22 *asscribitur* E, le premier *s* ajouté au-dessus de l'autre. *ut*] P ; *et* ER 23 *peccator*] *peccatur* R *est*] om. ER *sit in supplicio consumendus*] PA ; *in suppliciis consumendus est* ER 24 *nullum fere uitae nostrae diem*] A ; *n. forte u. n. d.* ER ; *nullum diem uitae nostrae* P 28 *intrare*] P ; *introire* ER 29 *quo*] A ; *quae* P ; *ubi* ER *nisi*] AER ; *ubi* P *bonorum operum*] om. E 30 *uelut eorum etiam* E 31 *recepit*] *recipit* R ; *recipiet* E *quod et Abraham*] *ut Abraham* ER 34 *negat*] A ; *neget* ER ; P est corrompu et inintelligible à cet endroit. *conuenisse*] PA ; *conuenire* ER 35 *annos* E *dicet* R 36 *iustum* E *uideatur* E *esse*] E om. 36 *benignum* E 38 Ces mots *Rogo uos fr. attendite diligenter* sont intercalés par Césaire dans le texte d'Origène-Rufin ; *diligenter attendite* E ; P om. *diligenter* 39 *infligatur*] *infligitur* E *iunctura resoluantur* R ; *iuncta resoluatur* E 40 *huiusmodi* ER *hominibus*] *corporibus* ER 41 *exactis*] *exibitis* E *multo uix tempore* ER 42 *tanta*] *quanta* ER 43 *acciderit*] *accidat* R ; *accedat* E 44 *et quantis* ER 46 ER om. le premier *uix* *curabitur* ER 50 *monentem*] *dicentem* E *in quo possitis, inquit, omnia iacula maligni ignita* ER. Les modifications apportées par Césaire à la citation Ephes. 6, 16 marquent une tendance à se rapprocher de la vulgate hiéronymienne. 51 *tela uel*] Mots insérés par Césaire. 52 *contra*] *in* ER 55 *possunt*] *posse* ER *possemus*] *possimus* E *non legistis, quia*] *Quia non legisti* E ; *Non legisti : Dicunt quia* R 57 *lingua*] Eccli. 28, 18, selon les Septante. 62 *frenesin* P ; au lieu de *fren. patiuntur*, R a *uel daemone repleti* 64 *saeculi*] ER insèrent *amentes effecti* 65 De ce premier *Et ideo* E passe immédiatement au suivant, l. 76. 66 *curae*] AR ; P om. *ut*] PA ; *ac* R *extendatur*] A ; *extendi* PR 67 *spatia propagari* R 71 *Hoc*] A ; *Haec* P. Tout ceci, jusqu'à *confugiat*, l. 78, est ajouté par Césaire à son modèle. 73 *transitione*] Après ce mot, A commence une nouvelle phrase, en insérant la conjonction *Nam* 75 *adhuc*] A insère *nos* *committere*] A ; *dimittere* P 78 *medicamenta*] *remedia* E *Conuersio enim et paenitentia in praesenti* (om. *uita*) *fructuose gesta* E 80 *quia*] *Namque* E ER insèrent *uulnus* avant *praeteritum* 81 *uulnerari*] E omet le reste de l'alinéa. 85 sq. *et in*] *sed in* R 86 *mensura*] Ps. 79, 6 90 sq. *ait scriptura*] om. ER 91 *saluus eris*] Is. 30, 15 Septante. 94 *prioris*] Après ce mot, E passe brusquement au serm. 285 de l'Append. de S. Augustin, depuis *Et ideo ubi cessauerit* (§ 1, dernière phrase), jusqu'à la fin du § 2. Le tout se termine par la finale suivante, qu'on retrouve ailleurs plus correcte dans les homélies de Césaire : *Concedat diuina pietas ut ita fideliter ea quae uobis fideliter* (sic) *suggesserimus impleatis, ut et nobis de uestro profectu gaudium praeparetis, et quando uobis pro bona obedientia detur gloria, michi uel peccatorum indulgentia tribuatur. Prestante domino nostro Ihesu Christo, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen.* 97 *Hoc*] *Haec* R 98 *nostrum*] *uestrum* R ; le texte authentique, 1 Io. 2, 1, ignore ce mot.

II.

Le cas de l'homélie suivante (fol. 289-90), sur Rahab et les deux espions, est un peu le même que pour la précédente : le fonds est

Digitized by Google

pris d'Origène-Rufin, hom. 1 sur Josué, P. Gr. 12, 828 sqq., nos 3-7. Les emprunts commencent dès la première ligne avec *non tam gesta*, et continuent jusqu'aux deux phrases *Nam quid prodest*, l. 118 sqq. Mais ici la nature de ces emprunts est tout autre. Il est clair que Césaire a d'un bout à l'autre son modèle sous les yeux, mais il s'en faut qu'il le copie de confiance : il se livre sur lui à toute une série d'opérations dont chaque détail révèle les préoccupations constantes de son âme, modifiant, clarifiant, retranchant, ajoutant, en vue de rendre son homélie plus intelligible et plus pratique. C'est surtout dans ces additions, et particulièrement dans la conclusion, qu'on le reconnaît lui-même ; si bien que, en dépit de la part qui revient à Origène, on peut dire que nous avons là une véritable production de l'évêque d'Arles.

L'état des manuscrits est exactement le même que ci-dessus. Nous avons le manuscrit d'Épinal (= E) où la pièce a été divisée en deux homélies, et les deux manuscrits Paris *2722* (= P) et Ashburnham 169 (= A), le texte de la famille AP, de A surtout, l'emportant d'ordinaire en valeur sur celui de E; R = Rufin, *loc. cit.*

Fortuné de Saint-Bonaventure, dans sa *Biblioth. Alcobacen.*, p. 304, ayant trouvé cette même pièce dans un des manuscrits décrits par lui, dit que « si était elle inédite, elle mériterait vraiment de voir le jour : *Si forte inedita, praelo certe dignissima.* »

OMELIA BEATI AUGUSTINI

DE RAAB MERETRICE ET DUOBUS NUNTIIS.

Lectio ista, carissimi fratres, quae uobis recitata est, non tam gesta nobis filii Naue praedicat, quam domini nostri Iesu Christi sacramenta
5 depingit. Iste est enim, qui post mortem Moysi suscepit imperium. Defunctus est igitur Moyses, et imperauit Iesus : cessauit lex uetus, et regnauit Iesus. Sic enim euangelista testatur : *Lex et prophetae usque ad Ioannem.* Quod autem Moyses pro lege accipiatur, in euangelio legimus : *Habent* inquit, *Moysen et prophetas*, id est, legem et prophetas. Et apostolus :
10 *Usque hodie*, inquit, *cum legitur Moyses*, hoc est, lex. Cessante ergo lege Iesus dominus noster suscepit principatum. Et, si uidetur, conferamus gesta Moysi cum principatu Iesu. Rogo uos, fratres, diligenter adtendite, quia sacramenta recitantur quae in nobis impleta sunt. Quando Moyses eduxit populum de terra Aegypti, nullus ordo in populo, nulla in sacer-
15 dotibus obseruantia. Transeunt aquam maris, aquam salsam, nec in se aliquid dulcedinis continentem. Veniunt in heremum, et per XL annos non sine labore populus exercetur ; nec solum exercetur, sed etiam pro assidua murmuratione .n illa heremi uastitate consumitur, et terram repro-

Digitized by Google

missionis intrare senior ille populus non meretur. Hoc factum est sub Moyse, id est sub lege. Cum uero Iesus, qui saluatorem dominum figurabat, educit exercitum, adtendite quae sunt quae iam illo tempore adumbrabantur de populo christiano. Sacerdotes praecedunt: arca testamenti portatur in humeris sacerdotum: nusquam mare, nusquam salsus fluctus occurrit, sed Iesu duce uenitur ad Iordanem, non cum aliqua perturbatione, non cum aliqua uiolentia, sicut prius in mari Rubro, non fugientes, neque perterriti metu; sed Iesu duce cum sacerdotibus ingrediuntur Iordanen, aquam dulcem et delectabilem, non cum furtiuo silentio, sed cum tubarum cantibus mysticum quiddam diuinumque canentibus, ut ad praedicationem tubae caelestis populus Iesum sequens per Iordanem fluuium, quasi per baptismi sacramentum, terram repromissionis, id est, aeternae uitae beatitudinem mereatur intrare.

Dixit ergo Iesus ad populum: *Parate uobis cibos ad uiam.* Et hodie Christus dominus, si eum libenter audias, dicit tibi: Si sequeris me, praepara cibos ad uiam. Cibi enim sunt opera bona, quae nos ad futuram beatitudinem uelut fidele uiaticum comitantur. Et ideo cónsiderate, fratres, quia si unusquisque non sibi praeparauerit cibos, non potest sequi Iesum terram repromissionis intrantem. Videamus tamen quos primum in terra repromissionis dei populus capit fructus. *Tunc*, inquit, *manducauerunt primum de regione palmarum.* Vides ergo, quia si concupiscentias uel uoluntates mundi hujus relinquimus, et recte Iesum sequimur, prima nobis occurrit palma uictoriae.

Mittit tamen Iesus noster exploratores ad Hierico, et hospitio suscipiuntur a meretrice. Sed illa meretrix, quae missos ab Iesu suscepit exploratores, id est, apostolos atque doctores, propterea suscepit, ne ultra meretrix esset. Meretrix illa, fratres carissimi, ecclesiam figurabat, quae ante aduentum Iesu cum multis idolis fornicari consueuerat. Verumtamen ueniens Christus non solum eam a fornicatione liberauit, sed cum ingenti miraculo etiam uirginem fecit. Sic enim de ipsa apostolus dicit: *Despondi uos uni uiro uirginem castam exhibere Christo.* Sed et uniuscuiusque nostrum anima meretrix fuit, donec in desideriis et cupiditatibus carnis uixit. Cum uero suscepit exploratores Iesu, impletum est in ea illud quod apostolus dixit: *Fuistis aliquando tenebrae, nunc autem lux in domino.* Quod autem in solario leuantur, hoc significat, quod ecclesia apostolorum doctrinam non in humilibus sed in altis consueuit excipere. Non enim cum Iudaeis litteram sequitur occidentem, sed uiuificantem de caelis suscipit spiritum uenientem. Quod autem lini stipula exploratores meretrix illa cooperuit, et hoc christiano populo conuenienter aptatur. Linum hoc indumentum sacerdotale est. De nobis enim beatus apostolus Petrus dicit: *Vos genus electum, regale sacerdotium.* Sed ubi meretrix illa suscepit nuntios Iesu, statim contra eam iratus est rex Hierico. Verum est, fratres: ubi anima confugere coeperit ad Iesum, statim contra eam irasci et saeuire incipit inimicus. At ubi se anima, quae uitiis seruiebat, ad culmina uirtutum

Digitized by Google

contulerit, persecutionem patitur uitiorum. Sic enim ipse dominus dixit: *Si mundus uos odit, scitote quia me uobis priorem odio habuit.* Rex enim
65 Hiericontinus, id est diabolus, insequitur exploratores Iesu: sed non potest eos capere, quia per montana conscendunt. Non ambulant per humilia, nec uallibus, id est, uoluptatibus delectantur, sed montium excelsa sectantur; iam enim cum psalmista dicere possunt: *Leuaui oculos meos ad montes, unde ueniet auxilium mihi.* Non potest post illos princeps huius
70 mundi ascendere, qui humilia semper diligit et caduca: eis qui uoluptatibus delectantur imperare consueuit. In his regnat, in talibus sedem suam collocat, in quibus et cum quibus etiam ad inferna descendit. Si ergo sequi uolumus Iesum, et cupimus terram repromissionis intrare, pugnandum est nobis contra gentes aduersarias, sicut ex tunc populum illum sub Iesu
75 Naue pugnasse cognoscimus.

Sed pugna nostra, fratres carissimi, non extrinsecus, sed intrinsecus exercenda est: intus in nobis pugnare debemus, si uolumus aduersarios nostros superare. Anima enim et caro nostra antequam peccaret Adam, terra repromissionis fuit. Postea uero facta est terra Chananaeorum; et
80 quae prius fuerat habitatio uirtutum, facta est spelunca latronum. Expulsis enim uirtutibus uitia regnabant in nobis. Nunc uero ueniente Iesu domino nostro, cum illius adiutorio festinemus expellere aduersarias gentes. Si enim iram non expellimus, patientiae locum dare non possumus. Similiter superbiam ac luxuriam nisi de nobis, id est, de terra repromissionis ex-
85 pulerimus, sanctis uirtutibus locum in nobis praeparare non possumus. Similiter et reliqua uitia nisi in temetipso Deo auxiliante uiceris, et ea de terra tua, quae iam per gratiam baptismi sanctificata est, exterminaueris, nullo modo plenitudinem repromissae hereditatis accipies. Intra nos etenim sunt agmina uitiorum, quae animam iugiter et indesinenter obpugnant.
90 Intra nos sunt spiritales populi Chananaei, et intestinum contra nos cotidie geritur bellum. Quod sciens apostolus dicebat: *Caro concupiscit aduersus spiritum, spiritus aduersus carnem.* Et ideo considerate qualiter nobis laborandum est, qualiter uigilandum, uel quanto tempore in operibus bonis perseuerandum, ut omnibus istis de nobis uitiorum gentibus effugatis terra
95 nostra liberetur a bellis.

Sed ut hoc mereamur implere, in lege domini, sicut dicit psalmista, meditemur die ac nocte. Quae utique diuinorum eloquiorum meditatio uelut quaedam tuba est animos tuos ad praelium concitans, ne forte aduersario uigilante tu dormias. Et ideo non solum in die, sed etiam in
100 nocte in lege domini meditemur, sicut dominus in euangelio ait: *Vigilate et orate, ut non intretis in temptationem.* Si enim illi qui uigilant uix possunt euadere temptationem, quid facturi sunt, qui non solum tota nocte dormiunt, sed et tota die aut occupationibus saeculi, aut furioso et animae contrario tabulae ludo, aut quibuscumque aliis uoluptatibus uel carnalibus
105 desideriis uacant, et uix clara luce ad ecclesiam ueniunt? Aliqui autem

Digitized by Google

etiam uenientes non ueniunt : quia, cum ueniunt, non verbo dei, sed otiosis fabulis uacant. Istos tales increpat apostolus, et uelut caelestis tuba ammonet dicens : *Surge qui dormis, et exurge a mortuis, et inluminabit te Christus.* Surgere enim dicuntur a mortuis illis, qui in operibus mortuis uel in peccatis suis uel in sceleribus suis perdurant ; quae licet hominibus aliquotiens non sint manifesta, Deo tamen sunt cognita.

Nos uero, fratres, non hoc ideo dicimus, quod in uobis aliquos tales esse credamus ; non tamen impedit, quod pro paterna sollicitudine ammonemus. Adtendat tamen unusquisque conscientiam suam ; et si in ipsa aliquas gentes aduersarias, id est, uitiorum duces dominari cognouerit, dum tempus est, ad paenitentiae medicamenta confugiat. Conuertatur ad deum ex toto corde suo, uacet orationibus, uerbum dei libenter audiat ; et sic peccata uel crimina horreat, ut postea ad ipsa non redeat. Nam quid prodest, si ieiunamus pro peccatis, et iterum peccata committimus ? Quid prodest, si bonis operibus abluimur, et in luto luxuriae denuo uolutamur ? Nos ergo auxiliante domino totis uiribus laboremus, ut omnia crimina uel peccata cum principe diabolo exterminentur a nobis, et rex noster pius et misericors Christus cum angelis et sanctis uirtutibus habitare dignetur in nobis. Sed si uolumus ut ad nos ista beatitudo perueniat, non in nobis Christus quod oculos suae maiestatis offendat inueniat ; sed castitate nitidi, patientiae margaritis ornati, elemosinis splendidi, uerae caritatis luce uestiti, audire mereamur dominum dicentem : *Habitabo in illis, et ero illorum deus.* Quod ipse praestare dignetur, qui uiuit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

1 *Omelia b. Augustini*] om. E 3 *frs kmi* E *uobis*] *nobis modo* E 5 *enim est* P *Moysi mortem* P 6 *igitur*] *ergo* E *cessauit l. u. e. r. Iesus*] om. E 7 *Ioannem*] Lc. 16, 16. 8 *in euangelio*] Lc. 16, 29. 9 *id est legem et prophetias* A ; om. PE 10 *Moyses*] 2 Cor. 3, 15 11 *noster*] om. E 12 *Rogo uos fr.* etc.] On aura reconnu ici une des phrases habituelles à Césaire. 13 *quia*] A ; om. P ; *quia ipsa* E *recitauerunt* P *in uobis* A 14 *in sacerd.*] ER ; P om. la préposition. 16 *heremum*] *heremo* E 17 *solum*] om. E *per assiduam murmurationem* E 18 *consumitur*] AE ; *consumuntur* P 19 *Haec facta sunt Moysi* E *id est*] *ideo* P 21 *eduxit* E *iam*] A ; *etiam* ER ; *non* P *adumbrabantur*] R ; *adumbrantur* A ; *obumbrabantur* E sur grattage ; *adimpleuerunt* P 22 *praecedunt*] *precantur* P *archa* AE ; *arida* P 23 *mare*] *marinus* E *salsus*] *salsaltas* P 25 *non cum*] AE ; *sine* P *uiolentia*] AE ; *molestia* P 28 *quidlam*] *quidem* E 29 *populus*] P insère *ipsum* 32 *Praeparate* ER *uiam*] Ios. 1, 11 35 *Et ideo* etc.] Encore Césaire. 36 *unusquisque si* P *sibi*] om. E 38 *manducauerunt*] *comederunt* E 39 *palmarum*] Ios. 5, 12 d'après les LXX. 40 *uoluntates*] APE, pour *uoluptates* ? *sequimur ihesum* E 42 *noster*] AR; *Christus* P ; om. E *Hierico*] A ; *Ierico* P ; *Iericho* E 43 *a meretrice*] APR ; *meretricis* E *quae*] ER ; *qm* AP *ab*] AR ; om PE 46 *tamen*] P ; om. AE 47 *Veniens uero Ihesus* E 48 *etiam*] AE ; *eam* P *Despondi*] P ajoute *enim* 49 *Christo*] 2 Cor. 11, 2 *et*] AER ; om. P 50 sq. *uiueret carnis* ER 51 *illud*] om. E 52 *domino*] Ephes. 5, 8 53 *significat*] A ; *significatur* E ; om. P *doctrinam apostolorum ecclesia* P

Digitized by Google

55 *uiuific. spiritum de caelis suscepit uenientem* E *suscepit* P 56 sq. *Quod autem meretrix illa lini stipula exploratores illos cooperuit* E 57 *Linum hoc*] *Linum enim* E ; les sigles conventionnels pour *hoc* et *enim* offrent parfois certaine ressemblance dans les manuscrits. 58 *Petrus apostolus* ER 59 *Vos*] ER add. *autem. sacerdotium*] 1 Petr. 2, 9 *nuncios suscepit ihesu* E 60 *ubi*] E porte à cet endroit *at ubi*, probablement pour *adubi*, mot assez fréquent dans les meilleurs manuscrit de Césaire ; cf. A. Souter, « A study of Ambrosiaster », p. 71. 61 *anima*] om. E *coeperit*] E ; *coepit* AP *irascitur* E *saeuire incipit*] AE ; *furere coepit* P 64 *priorem uobis* E ; *priorem uestrum* R *habuit*] Io. 15, 18 65 *Ierichuntinus* P ; *Iericho* E 69 *mihi*] Ps. 120, 1 *post illos*] *per illos* E ; *illuc* R *mundi huius* E 70 *et eis* E 72 *etiam*] E insère *usque ad inferna*] Rufin avait *ad infernum*, cette légère altération est caractéristique; conf. P. Lejay « Le rôle théologique de Césaire d'Arles » (Paris, Picard, 1906), p. 30 sq. 73 *terram*] E ajoute *uerae pugnandum nobis est* E 74 *aduersarias gentes* E 77 *intus*] E add. *enim nostros aduersarios superare* E ; puis, laissant tout le reste, il conclut brièvement par ces mots : *Ihesum ducem insequi debemus, si uolumus uitam aeternam possidere. Preparemus nobis karissimi cibos ad uiam sicut Ihesus ammonet, id est, feneremur elemosinas, ut cum Ihesu duce nostro cum perfecta caritate uiuamus, et aeternam uitam possideamus. Prestante domino nostro Ihesu Christo, qui uiuit et regnat in saecula saeculorum. Amen.* La suite de notre pièce ne fait pas cependant défaut dans le cod. d'Épinal; elle a servi à former l'homélie qui suit, fol. 289v, sous ce titre : DE POPULIS CHANANEIS. *Quid significauerunt gentes ille, quae in terra repromissionis prius regnauerant, cum silentio et quiete attento corde suscipite. Anima enim nostra et caro, fratres carissimi, antequam peccaret Adam*, etc. Tout me porte à considérer cette répartition comme le fait de celui qui a compilé, soit l'homéliaire d'Épinal lui-même, soit son prototype ; en tout cas, la finale et l'exorde intercalés ici ne me parraissent pas appartenir à saint Césaire. 78 *antequam peccaret Adam*] Conf. serm. Append. August. 34, n. 3 : « Terra repromissionis... nos fuimus, antequam peccaret Adam... Postquam autem in Adam omnes peccauimus,... terram repromissionis Chananaei coeperant possidere. » 80 *Expulsis*] AE ; *Ex ipsis* P 81 *enim*] E ; *etiam* AP. *domino nostro Iesu Christo* E 82 *festinentius*] E insère *a nobis* 83 *iram*] A ; *iracundiam* E suppl. au-dessus de la ligne ; *nre* P *Similiter et superbiam. et auariciam. inuidiam atque luxuriam* E 85 *in nobis*] om. E 90 *et intestinum c. n. cotidie*] *in nobis hoc cottidie* E 92 *carnem*] Gal. 5, 17 *considerate*] E ajoute *fratres carissimi* 94 *de nobis*] AER ; *a nobis* P 95 *a bellis*] AR ; *ab illis* PE 96 *implere mereamur* E 97 *nocte*] Ps. 1, 2 *eloquiorum*] *uerborum* ER 98 *tuba quaedam* ER *animis tuis* E 100 *ait*] *praecipit dicens* E 101 *ut non*] *ne* E *temptationem*] Mt. 26, 41 104 *tabulae*] E ; AP om. ce mot. J'étais résolu à l'introduire dans le texte, avant même d'avoir connaissance du ms. d'Épinal. Cf. serm. Append. 141, n. 3 « furiosus tabulae ludus » et une variante de plusieurs mss. au serm. Append. 173, n. 3 « furiosum et saluti animae contrarium tabulae lusu n ». 105 *et uix*] E ; *aut uix* P 106 *cum ueniunt*] *cum uenerint* E 107 *apostolus Paulus increpat* E 109 *Christus*] Ephes. 5, 14 *enim*] om. A *dicuntur*] *dicitur* ER *illis*] *illi* P. Le texte de Rufin à cet endroit est comme suit : *Exsurge* (VAR. *Exsurgere*) *enim a mortuis dicitur iis operibus*] ER insèrent *permanent mortuis*] *mortis* E, et il om. le *uel* qui suit. 110 *suis perdurant*] *perdurantes* (om. *suis*) ER 111 *sint*] *sunt* P 112 *uero*] om. E *tales aliquos* E 113 *non tamen impedit*] *nos tamen expedit* E suppl. en marge *pro*] om. P 114 *Adtendat*] E ; *attendat* A ; *attendite* P 114 *in ipsa*] *in se ipso* E 116 *ad dominum* E 117 *sic*] E remplace ce mot par *sua* 118 *Numquid* E 120 *operibus*] om. E *ergo*] *uero* E 122 *principe*] *suo* add. E 124 *Sed et si* E *beatitudo peruenias*] *bona peruenianf* E 125 Le verbe *inueniat* dans E vient avant *in nobis* 126 *ornati*] E insère *et* 127 *deus*] cf. 2 Cor. 6, 16.

Digitized by Google

III.

L'épisode biblique de Samson a fourni à Césaire le thème de deux sermons déjà publiés : le serm. douteux 364 de saint Augustin, sous les deux formes *Samson fortitudinem habuit* et *In lectione ista quae nobis* (l'exorde en note, dans Migne 39, 1639) ; puis la pièce *In parte lectionis istius* du recueil Paris 2768 A, éditée en 1899 dans la *Revue Bén.*, XVI, 302-5. L'homéliaire d'Épinal en contient (fol. 290) une troisième, entièrement inédite, qui porte aussi, en traits non méconnaissables, la marque de son origine césarienne. La récapitulation finale, à elle seule, l. 75 suiv., serait déjà une attestation suffisante. On ne peut nier, cependant, qu'il n'y ait aussi çà et là, notamment vers la fin du § 1 et dans le § 2, des emprunts évidents à d'autres écrivains, dont le genre contraste avec celui de Césaire. Il n'est pas toujours aisé de déterminer les sources auxquelles a puisé celui-ci ; mais quelle que puisse être leur provenance, ces extraits anonymes ne laissent pas d'être précieux, par là même qu'ils appartiennent au fonds de l'ancienne littérature chrétienne antérieure au milieu du VIe siècle.

Parmi les expressions curieuses ou caractéristiques que renferme cette homélie, je signalerai, l. 43, le verbe passif *recriniri*, et l. 33, les mots *uictor ad inferna descendit*, à propos desquels on pourra se reporter à la belle étude de P. Lejay sur « Le rôle théologique de Césaire d'Arles », p. 30 sq.

Le texte donné ici à l'aide du seul codex d'Épinal sera nécessairement défectueux par endroits. Il faudra bien nous en contenter jusqu'à la découverte toujours possible d'un ou plusieurs autres manuscrits.

DE SAMSON.

In lectione ista quae nobis recitata est, fratres carissimi, audiuimus, et quodammodo oculis cordis inspeximus, quomodo Samson ille fortissimus leonem solus et inermis occiderit, et post aliquod tempus mel in ore inueniens, et ipse manducauerit, et parentibus suis obtulerit. De leone isto, 5 fratres carissimi, multi patres plura dixerunt, omnes tamen rationi apta uel congrua. Non nulli autem dixerunt, leonem illum Christum dominum figurasse. Et reuera ualde conueniens est : Christus enim nobis leo est, in cuius mortui ore cibum mellis inuenimus. Quid autem dulcius dei uerbo ? aut quid fortius dei dextera ? aut in cuius mortui ore cibus et apes, nisi in 10 cuius uerbo salutis nostrae bonum, et congregatio gentium ? Potest etiam leo intelligi populus gentium, qui credidit. Prius corpus uanitatis erat, nunc corpus Christi est : in quo apostoli uelut apes a rore caeli et diuinarum floribus gratiarum mel sapientiae condiderunt. Ac sic esca ex ore edentis

Digitized by Google

15 exiit: quia prius efferae deo nationes, receptum dei uerbum fideli corde sumentes, fructum salutis ediderunt.

Et quia diuinae scripturae margarita multis modis intelligi uel aptari potest, non incongrue et ipse leo, sicut supra dictum est, Christus accipitur, ut Samson figuram Iudaici populi habeat, qui Christum eo tempore occi-
20 dit, quo ecclesiae coniugium petebat optatum: quia uidelicet non possit firmari coniugium, quod in Christo ecclesiae pactum est, nisi occiso leone de tribu Iuda. Idem tamen dominus est leo ille, qui uicit et uictus est. Victus est enim, quando eum Iudaeorum populus interfecit; uicit autem, quando per mortem crucis de diabolo triumphauit. Ipse est enim et catulus
25 leonis, et leo: leo, quia aequalis patri; catulus leonis, quia filius patris, sua sponte sopitus, et a semet ipso resuscitatus. De quo scriptum est: *Quis suscitabit eum?* Voluntarie sacrificans pro nobis patri hostiam sui corporis, idem summus in aeternum animam suam, sicut ipse testatur, eandem resumpsit, postea quam posuit. Quod autem ait, *De edente exiit cibus, et de*
30 *forte est egressa dulcedo*, Christo domino conuenienter aptatur: ipse enim nobis spiritualem mellis sui escam simul et ruminauit docens, et promisit impertiens. Et adhuc alio modo de Christo intelligi potest: quia hic leo, id est Christus de tribu Iuda, uictor ad inferna descendit, nos ex ore aduersi leonis eripiens; ideo uenatur ut seruet, capit ut absoluat, captiuos ducit, ut
35 aeternae patriae liberatos restituat.

Quam ob rem, fratres, optemus huius leonis praeda fieri, ne simus leonis inimici: efficiamur esca Dei, ne simus esca serpentis: edat nos Christus, ne diabolus uoret. Edens autem nos Christus, hoc, ut dixi, a nobis dignatur assumere, quod nos poterat aeterna morte consumere. Qui mihi perditionem
40 gratia, peccatum iustitia, infirmitatem potentia, mortem uita, confusionem gloria, regno mutauit exilium. Qui prius audiebamus, *Terra es, et in terram ibis*, nunc iam audiuimus, *Conuersatio nostra in caelis est*. Itaque illa species, quae in illo Samson uel recrinitur uel moriente praetexitur, omni Christi famulo arbitror conuenire. Homo enim qui praeuentus fuerit in aliquo
45 peccato, et salubriter ad paenitentiae medicamenta confugerit, ad instaurationem gratiae, quasi capilli renascentes, os reuertitur bonae conscientiae; et fidei meritis, quasi fortissimis uirtutum lacertis, inuadere uel euertere poterit inimicorum columpnas, quibus aduersaria domus nititur. Quae autem sunt columpnae hostilis domus, nisi peccata nostra, in quibus diaboli
50 domus nititur, in qua uelut uictor nostri epulatur, illudens captis mentibus nostris? Deicimus ergo hunc inimicum domo sua, interitu et morte carnis nostrae. Et nobis hostis inclusus est: intestinum intra nos cotidie geritur bellum. Dum ei nonnumquam consentimus ad malum uoluntatis nostrae consensum, potens nostri factus, nostra aduersus nos uitia satellites habens,
55 interius nostrum ministerium exterioribus oppugnat, dum ei ad opera iniqua tribuimus membra nostra, nostro nos, ut dici solet, iugulari gladio. Sed meminisse debemus pacti, quod pro baptismatis gratia consepulti Christo

Digitized by Google

in crucis sacramenta iurauimus, abrenunciaturos nos diabolo, pompis et operibus eius : ne iam quasi uiuentes agamus in hoc mundo, uiuamusque iam non nos, sed Christus in nobis ; quo nobis in honore capitis restituto cadat diaboli domus, et tota inimicorum nostrorum cum peccatis nostris interitu aeterno moriatur.

Quod uero de maxilla cadaueris asini mille uiros prostrauit, in asino populus gentium figuratus est. Sic enim de Iudaeis et gentibus scriptura dicit : *Cognouit bos possessorem suum, et asinus praesepe domini sui.* Omnes enim gentes ante aduentum Christi a diabolo laceratae quasi ossa arida cadaueris asini dispersa iacebant. Sed ubi uerus Samson Christus aduenit, sanctis eas suis manibus apprehendit, et ad manus suae potentiae reuocauit, et ex ipsis suos uel nostros aduersarios superauit : et qui prius exibebamus menbra nostra diabolo, unde nos ipsos occideret, apprehensi a Christo, facti sumus arma iustitiae deo ; et qui absque ullo rore gratiae Dei eramus aridi, in fontibus uel in fluminibus meruimus commutari. Deinde orante Samson fons exiit de maxilla ; quae res in nobis probatur impleta, de quibus ipse dominus dixit : *Qui credit in me, flumina de uentre eius fluent aquae uiuae.*

Ecce quantum nobis contulit benigna pietas domini et saluatoris nostri. Quod enim superius prolixiori sermone suggessi, ad inculcandum sensibus uestris breuiter repeto. Multis enim modis, sicut supra dictum est, leo ille significauit dominum Christum. Praeualuit Samson contra leonem : et Iudaeorum populus contra Christum. Quod autem in ore leonis mel inuentum est, in illo melle doctrina intelligitur Christi ; de qua scriptum est, *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua domine, super mel et fauum ori meo.* Sicut enim ad fauum mellis apes ueniunt, ita ad doctrinam Christi, tamquam fauum dulcissimum, christianorum examina concurrunt. Quod autem Samson capillis recrescentibus recipit fortitudinem pristinam, et apprehensis columpnis inimicorum domum cum suis euertit auctoribus, et hodie in quibuscumque peccatoribus, si per paenitentiam extinctis uitiis uirtutibus locus detur, Samson in eis similitudo et figura completur ; et fiet in eis illud, quod de ipso Samson scriptum est, quia *plures moriens interfecit, quam antea uiuus occiderat.* Verum est, fratres : maior multitudo peccatorum per paenitentiam interficitur, quam illo tempore, quo a criminibus uidetur liberari, agnosceretur superari. Sed et illud non neglegenter debemus adtendere, quod morte Samson omnes interfecti sunt inimici. Ergo et nostra morte extinguantur aduersarii nostri. Fratres, apostolus dicit : *Mortificate,* inquit, *membra uestra quae sunt super terram : libidinem, concupiscentiam malam, et auaritiam, quae est idolorum seruitus.* Moriatur in nobis ebrietas, moriatur superbia, extinguatur inuidia, iracundia mitigetur, malitia respuatur. Si ista omnia cum Dei adiutorio interficere conamur, ad similitudinem Samson, moriendo uitiis et peccatis, extinguere nostros aduersarios poterimus. Quam rem oremus deum, ut ipse et saluator noster praestare dignetur : cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto in cuncta saecula saeculorum. Amen.

Digitized by Google

7 *dominum*] *dm* E 9 *inuenimus*] avec l'accent marqué sur le second *i* E 14 *mel*] *melle* E, peut-être pour *mella*, peut-être aussi simple phénomène de la «plica» dont parle Dom A. Amelli, Spicileg. Casin. t. I, prolegom. p. XXXIII. 15 *deo*] pour *ut leo?* 18 *potest*] suppléé au-dessus de la ligne. 25 *leonis*] également. 26 *Quis*] *Qui* E 27 *eum*] au-dessus de la ligne. Genèse 49, 9 27 sq. Ce passage n'est pas du style de Césaire ; il a dû être emprunté à quelque écrivain antérieur. 28 *testatur*] Io. 10, 18 29 *De edente*] *de dente* E. Cf. plus haut, ligne 14. 30 *dulcedo*] Iud. 14, 14 33 *uictor ad inferna descendit*] Le mot *uictor* est joint d'ordinaire à la mention, soit de la résurrection, soit de l'ascension. 34 *uenatur*] conjecture ; *uenitur* E 35 *patriae*] ajouté au-dessus de la ligne. 38 *ut dixi, a nobis*] corrigé par conjecture ; *ut dixit nobis* E 39 *michi* E 40 *confusionem*] *confessionem* cod. 41 *Qui*] *Quia* cod. 42 *ibis*] Gen. 3, 19 *est*] Phil. 3, 20. C'est ici une des phrases familières à saint Jérôme lorsqu'il prêchait : cf. entre autres « Anecd. Mareds. » III. III. p. 55 sq. et 90 sq. 43 *recrinitur*] Ce verbe étrange était peut-être précédé, dans le modèle, de quelque participe correspondant au *moriente* qui suit. 46 *gratiae*] Il y avait d'abord *gratia* 47 *lacertis*] conjecture; le ms. a *decertis*. J. B. Morel, dans ses précieux « Eléments de critique », cite plusieurs exemples de confusion entre *l* et *d*, *a* et *e*. 52 *intestinum intra nos cotidie geritur bellum*,] Cf. ci-dessus, homél. II, l. 90 : «et intestinum contra non cotidie geritur bellum ». 56 *iugulari*] sic 57 *pacti*] *pati* E 59 La ponctuation du ms. doit être fautive à cet endroit : *in hoc mundo uiuamus. Quae iam non nos* etc. 60 *in honore*] Peut-être le *in* est-il de trop. 61 *et tota*] Il manque probablement le substantif. 65 *sui*] Is. 1, 3 69 *ex ipsa*] pour *ex ipsis?* 71 *deo*] Cf. Rom. 6, 13 *qui*] *quia* E, comme ci-dessus l. 41 74 *uiuae*] Io. 7, 38 77 *breuiter repeto*] On reconnaît de nouveau Césaire, avec sa récapitulation finale. 81 *ori meo*] Ce texte ailleurs encore de la même façon : cf. Rev. Bénéd. XVI (1899) p. 340, l. 121. 89 *occiderat*] Iud. 16, 30 *Verum est, fratres*] J'ai noté au moins une trentaine de fois cette locution chez Césaire. 90 *interficitur* E. Une croix en marge à ce passage, peut-être pour signaler quelque lacune du texte? 95 *seruitus*] Coloss. 3, 5 99 *ipse et*] Ou la conjonction est de trop, ou il faut suppléer *dominus*, selon la formule ordinaire de l'évêque d'Arles : « dominus et saluator noster ». 100 *cuncta*] Ce mot peut avoir été inséré postérieurement dans le doxologie.

IV.

Courte homélie sur « Elie et les deux chefs de cinquante » 4 Rois, ch. I. Représentant unique du texte : ms. d'Épinal, fol. 247v.

Nous avions jusqu'ici deux allocutions de Césaire sur le prophète Elie : le serm. 40 de l'App. d'Augustin, *In lectionibus quae nobis diebus istis*, et le serm. 137 de la « Nova PP. Bibliotheca » de Mai, t. I, p. 320, *De sancto Helia nobis lectio*. Celle qui est ici publiée pour la première fois traite d'un épisode laissé de côté dans les deux autres. Elle rentre tout à fait dans le sujet des serm. 22 et 41 de l'Appendice, dans lesquels le saint évêque prend à tâche de prévenir la méchante interprétation que donnent les « très immondes Manichéens » de certaines histoires de l'ancien testament. Ces « malheureux », ces hommes « perdus » trouvent mauvais qu'un saint homme comme Élie ait dépêché dans l'autre monde deux des

Digitized by Google

officiers envoyés par Ochozias. L'orateur s'évertue à démontrer qu'il y a eu là, à bien prendre les choses, un véritable acte de clémence. La masse du peuple juif était sur le point de s'abîmer dans l'infidélité ; Dieu, voulant l'arracher à sa perte, le prend par le seul endroit encore sensible : il permet quelques exemples isolés de châtiments corporels, afin de ramener au devoir le reste de la nation. C'est ainsi qu'il se servit jadis dans le désert de Moïse et de Phinées, et la loi nouvelle elle-même offre des cas du même genre, par exemple, le trépas foudroyant d'Ananie et de Saphire. Le petit discours prend fin par ce trait, nettement caractéristique du saint homme : « Où que vous soyez, dit-il à ceux qui l'écoutent, que jamais, vous présents, il ne soit permis aux très immondes Manichéens de murmurer contre la sainte Écriture. »

DE SANCTO HELIA ET DUOBUS QUINQUAGENARIIS.

Quotiens nobis lectio de beato Helia legitur, fratres carissimi, quantum potestis obseruate, ne aliquem uestrum qualiscumque scintilla aut dubitationis aut reprehensionis accendat, et agrum cordis uestri maligna suspectione comburat, nec aliquem uobis infelicem Manichaeorum errorem inuoluat. Perditi enim Manichaei solent reprehendere scripturam ueteris testamenti, dicentes : Quae iustitia fuit, ut beatus Helias duos quinquagenarios cum suis militibus deposito de caelo igne combureret ? Hoc ergo, fratres carissimi, quam iuste et quam misericorditer factum sit, breuiter caritatis uestrae sensibus intimare cupimus. In tempore ueteris testamenti, quaecumque fuissent in populo crimina uel peccata commissa, puniri in corpore iubebantur. Denique sic scriptum est: *Oculum pro oculo, dentem pro dente* ; ut punitis aliis reliqui, dum poenam corporis metuerent, a peccatis et criminibus abstinerent. Et quia temporibus beati Heliae prophetae omnis populus Iudaeorum relicto deo idolis immolabat, et prophetas dei non solum nolebat honorare, sed etiam frequentissime conabatur occidere ; ideo beatus Helias zelo dei commotus aliquos puniri fecit in corpore, ut omnes sanaret in corde, et uel mortem timerent corporum, qui salutem neglexerant animarum. Quam rem non tam beatus Helias quam Spiritus sanctus per illum fecisse credendus est. Quod etiam per beatum Petrum in Ananiam et Saphiram impletum esse cognoscimus. Sic etiam et ipsi ideo per beatum Petrum incurrerunt mortis interitum, ut reliquis daretur exemplum. Denique sic scriptum est: *Et timor*, inquit, *magnus apprehendit omnes, qui audierant haec.* Omnibus enim praebentur exempla, quoties peccantibus illata fuerint supplicia. Et quia infelices Iudaei de solo corpore cogitantes pro animarum salute nolebant esse solliciti, in ipso corpore, ubi maiorem impendebant curam, ibi sustinebant deo iudicante uindictam.

Digitized by Google

Et si bene consideretis, fratres carissimi, non solum populum Iudaeorum per superbiam cecidisse, sed et illos duos quinquagenarios eodem languore perisse cognoscetis. Denique cum magno fastu et arrogantia sine ulla humilitate ad beatum Heliam uenientes dixerunt : *Homo Dei, uocat te rex.* Et quia ei nec uelut seniori honorem, nec uelut prophetae reuerentiam detulerunt, Spiritu sancto per os prophetae loquente, plaga de caelis missa percussi sunt. Denique ille tertius quinquagenarius, qui cum grandi humilitate et contritione, sicut decebat, ueniens uoce flebili supplicauit, non solum poenam euadere meruit, sed etiam ut beatus Helias ad regem uenire dignaretur obtinuit. Sed hoc totum, fratres carissimi, pro salute totius populi factum est. Pius enim et misericors dominus aliquos percussit, ut omnes sanaret ; paucis iustam intulit mortem, ut uniuersis conferret salutem, et quia nullus ex eis futurum iudicium metuebat, uel de praesenti morte corporum discerent timere interitum animarum. Denique et beatus Moyses, de quo scriptum est, quod *erat mitis super omnes homines*, descendens de monte, pro reatu uituli uiginti tria milia de populo interfici iussit, ut de iracundia dei totum populum liberaret. Sacerdos quoque Finees duos simul adulteros manu propria iugulauit ; et in tantum deo placuit, ut indignationem domini, quae contra populum commota fuerat, mitigaret. Cum ergo et in nouo et in ueteri testamento a sanctis uiris etiam usque ad mortem uindicatum esse in peccatoribus uideamus, nemo beatum Heliam ore sacrilego aut reprehendere aut iniustum uel crudelem esse praesumat asserere : quia siue Moyses siue Helias in ueteri testamento, siue beatus Petrus apostolus in nouo, non tam sua praesumptione quam diuina inspiratione in paucis dederunt uindictam, ut omnibus imponerent disciplinam.

Haec autem, fratres carissimi, ideo caritati uestrae suggessi, ut nullus ex uobis consentiendo perditis Manichaeis uetus testamentum reprehendere, et prophetis ac patriarchis praesumat diabolico spiritu derogare. Sed, sicut semper Deo propitiante fideliter tenuistis, credite omnia illa quae in ueteri testamento conscripta sunt, et a sancto Spiritu inspirata, secundum apostolum in figurae imaginem praecessisse, scripta autem esse propter nos, in quos fines saeculorum deuenerunt. Unde oportet, ut non solum aliquis uestrum in nullo de ueteri testamento diffidat, sed etiam, ubicumque fueritis, uobis praesentibus immundissimis Manichaeis contra scripturam sacram murmurare non liceat. Conuersi ergo ad dominum, eius imploremus auxilium, ut ipse corda nostra caelesti benedictione sanctificet, et assidua uisitatione frequentet. Cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen.

4 *suspectione*] Correction conjecturale ; *susceptione* E 6 *Perditi e. Manichaei*] L'épithète obligée, quand il s'agit de ces hérétiques, c'est «immundissimi» : cf. Append. August. serm. 5, n. 7 ; 22, n. 1 ; 34, n. 1 ; 41, n. 1. Elle va venir plus loin, l. 63. 13 *dente*] Exod. 21, 24 16 *conabantur* E 18 *qui*] *quia* E, à son habitude. 20 *per*] *super* E, mais la syllabe *su* n'est autre chose que l' *s* final du mot précé-

Digitized by Google

dent prononcé en manière de « plica ». 24 *haec*] Act. 5, 5 25 *peccantibus*] suppléé en marge. *infelices Iudaei*] Autre accouplement de mots assez fréquent chez Césaire. 32 *rex*] 4 Reg. 1, 9. 11. 39 *Pius e. et misericors dominus*] Encore une locution caractéristique de notre prédicateur. 43 *homines*] Num. 12, 3 49 *uindicatum esse in peccatoribus*] Comp. le titre du serm. 275 de l'Append. d'Augustin : « Quare sancti uiri et iusti in hoc saeculo in peccatoribus uindicauerint. » 58 *semper*] suppl. au-dessus de la ligne. 61 *deuenerunt*] 1 Cor. 10, 11 64 *Conuersi e. ad dominum*] Cette façon augustinienne de terminer l'homélie est assez rare chez l'évêque d'Arles : voir cependant l'Append. August. serm. 15, n. 8 ; s. 66, n. 3. J'en ai trouvé un autre exemple dans une variante encore manuscrite du serm. 306 : « Conuersi ad dominum deum, puro corde singularem mansuetudinem eius exoremus : quatenus nos et a malis omnibus clementer eripiat, et ad beatitudinem suam feliciter perducat. »

V.

Sur le prophète Elisée : la source assainie, 4 Rois, 2, 19-22. Manuscrit unique : cod. d'Épinal, fol. 248.

L'histoire d'Élisée a fourni à Césaire la matière des quatre sermons 41, 42, 44 et 45 de l'Appendice d'Augustin ; ils figurent tous les quatre dans l'homéliaire d'Épinal, fol. 222 sqq. Mais aucun ne se rapporte à l'épisode de la source, dont il est question dans le discours que voici, discours où la main de l'auteur se trahit du commencement à la fin, et plus spécialement dans la récapitulation et dans la conclusion pratique. Pour l'orateur, Élisée représente ici le Christ : la source aux eaux mauvaises, le genre humain avant la venue du Rédempteur : l'écuelle neuve avec le sel, la doctrine des apôtres. Tout cela pourra paraître passablement naïf aux modernes lecteurs, mais le bon évêque n'en présente pas moins ses explications comme « évidentes » et « très manifestes » ; et, de vrai, il sait leur donner un tour si raisonnable, les présente avec tant de bonhomie, que parfois on se demande comment on n'avait point trouvé cela tout seul. C'est comme un don spécial de Césaire, dès qu'il se met à allégoriser quelque scène de l'ancien testament.

Inutile d'insister sur des expressions telles que *frequenter suggessi*, l. 2. 16 ; *sicut supra suggessimus*, l. 49. 74 ; *fideliter cogitate*, l. 54, ; *nullis praecedentibus meritis*, l. 55 ; *cum dei adiutorio*, l. 58. 75 ; etc. Cette homélie est de celles auxquelles tout vrai critique appliquera sans hésiter la parole des Mauristes, en tête du serm. Append. 142 : « Caesarium clamant singula fere uerba. » Certains passages, par ex. l. 23 suiv., 30 suiv., offrent de lointaines ressemblances avec le XVe des *Tractatus Origenis*, p. 163, l. 11.

DE SANCTO HELISAEO, ET FONTE QUI IN DULCEDINEM COMMUTATUS EST.

Frequenter caritati uestrae sugessi, ut in lectionibus istis, quae nobis in ecclesia leguntur, non hoc solum debeamus attendere, quod nobis audiuimus secundum litteram recitari, sed magis consideremus quod spiritaliter

Digitized by Google

5 oportet intellegi. Et quia de beato Helisaeo recitata est lectio, deo propicio non ignorat sanctitas uestra, beatum ipsum Helisaeum typum habuisse domini saluatoris. Quae res ex ipsis mirabilibus, quae fecisse legitur, multis euidentibus testimoniis approbatur ; sicut et in lectione, quae modo recitata est, audiuit caritas uestra. Dixerunt enim filii prophetarum ad 10 beatum Helisaeum : Domine, locus bonus est, sed aquae steriles sunt atque amarae. Quibus beatus Heliseus respondens dixit : Afferte mihi uas nouum, et mittite in eo sal. Cumque exibuissent, misit uas illud in fonte, et dixit : Haec dicit dominus : Sanaui aquas has, et non erit in eis sterilitas uel amaritudo. Et factum est ita.

15 Quid ergo ista significent, fratres carissimi, uideamus. Helisaeus, sicut frequenter suggessi, typum domini gessit saluatoris. Fons ille amarus Adam significasse uidetur, de quo humanum genus exoritur. Quod genus humanum ante aduentum ueri Helisaei, id est domini saluatoris, per peccatum primi hominis in sterilitate uel amaritudine permanebat. Vas illud nouum, 20 in quo sal fuerat missum, licet et apostolorum typum gesserit, tamen non incongrue in eo mysterium incarnationis dominicae accipimus. Et quia sal pro sapientia ponitur, sicut scriptum est, *Omnis sermo uester sit sale conditus* : et quia Christus non solum dei uirtus, sed et dei sapientia est, caro Christi uelut uas nouum diuinae sapientiae sale completum est, quando 25 Verbum caro factum est. Missum est ergo ab Helisaeo uas nouum cum sale in aquas amaras, et in dulcedinem uel fecunditatem sunt commutatae ; et a deo Patre missum est uas nouum, id est Verbum incarnatum, quod humanum genus uelut aquas fluentes et amaras ad dulcedinem reuocaret, et de iniquitate morum et bonorum operum sterilitate reduceret ad caritatis 30 puritatem, uel ad iustitiae fecunditatem reformaret. Reuera, fratres, quasi non uobis uidetur uelut uas nouum diuinae sapientiae sale plenum in aqua missum, quando Christus dominus baptizandus descendit in fluuium? Tunc enim omnes aquae in dulcedinem commutatae sunt, et per illud uas nouum, id est corpus Christi, ita sanctificatae sunt, ut non solum steriles non essent, 35 sed etiam per uniuersum mundum per baptismatis gratiam innumerabilem christianorum multitudinem quasi copiosum fructum ac uelut messem uberrimam pullularent.

Et hoc quidem licet in istis quae uidentur impletum esse credamus, tamen et in omnibus gentibus spiritaliter factum esse cognoscimus. Nam 40 quod aquae populos significent, in Apocalypsi scriptum est : *Aquas illas quas uidisti, populi sunt et gentes.* Quod uero uas illud cum sale in aqua missum etiam apostolorum figuram gessit, et dominus in euangelio manifestissime designauit, ubi ait, *Vos estis sal terrae.* Unde et per gratiam suam ipsos apostolos de ueteribus nouos fecit, et sale doctrinae uel sapientiae 45 diuinae compleuit, et in uniuersum mundum uelut in fontem totius humani generis ad tollendam sterilitatem uel amaritudinem destinauit. Denique ex quo diuinae sapientiae sal humanis cordibus ministratur, omnis amaritudo gentilitatis et bonorum operum sterilitas ablata esse cognoscitur.

Digitized by Google

Ergo, sicut supra suggessimus, fratres carissimi, in beato Helisaeo dominum Christum accipite, in illo fonte humanum genus intelligite. Quod uero amarus erat et sterilis, malitiam diaboli, quae primo homini propinata est, euidenter agnoscite. In illo uase nouo, quod plenum sale in fonte missum est, doctrinam Christi diuinae sale sapientiae conditam, et per apostolos humano generi ministratam, fideliter cogitate.

Et ideo nos, fratres carissimi, qui tanta bona a domino nullis praecedentibus bonis meritis gratiae largitate suscepimus, et ab amaritudine in dulcedinem commutari, et de sterilitate ad fecunditatem bonorum operum reuocari meruimus, cum dei adiutorio ad omne opus bonum nostros animos praeparemus, considerantes illud, quod apostolus praedicat dicens: *Obsecro uos, fratres, ne in uacuum gratiam dei recipiatis.* Quid est, in uacuum gratiam dei accipere, nisi cum gratia dei opera bona non uelle perficere? Quid est, in uacuum gratiam dei recipere, nisi quod mundauit sordidis cogitationibus polluere, et luxuriosis sermonibus inquinare? Quid est, in uacuum gratiam dei accipere, nisi destruere quod ille construxit, et quod uiuificauit occidere? Non ergo in nobis, dilectissimi, diuina beneficia succedentibus malis operibus extinguantur, ne superuenientibus uitiis uirtutes de cordibus nostris excludantur; ne forte impleatur in nobis illud quod scriptum est, *Qui baptizatur a mortuo, et iterum contingit mortuum, quid proficit lauatio eius?* Si enim expulsis uirtutibus uitia uoluerimus accipere, timendum est ne impleatur in nobis illud quod scriptum est, *Cum inmundus spiritus exierit ab homine, uadit per loca arida, quaerit requiem, et non inuenit: post haec reuertitur in domum de qua exierat, et inueniens illam uacuam, adducit secum septem spiritus nequiores se, et erunt nouissima hominis illius peiora prioribus.* Nos uero, fratres, sicut supra suggessimus, qui per gratiam baptismi meruimus a malis omnibus liberari, cum ipsius adiutorio repleri bonis spiritualibus laboremus; ut cum uenerit ille caelestis agricola, et uentilare coeperit aream suam, non cum paleis igni inextinguibili concrememur, sed uelut triticum recondi in caelesti horreo mereamur: praestante domino nostro Iesu Christo, cui est honor uirtus et imperium in saecula saeculorum. Amen.

2 *Frequenter c. u. suggessi*] manière de débuter familière à Césaire: cf. le sermon 387 de s. Augustin, les homélies 5. 12. 35. 44. 53. 271. 295. de l'Appendice, et la pièce publiée dans la « Rev. Bénéd. » de 1899, t. XVI, p. 293. 3 *quod*] *quae* E 5 *oportet intellegi*] Comp. le début du serm. 13 de l'Append. 9 *Dixerunt enim* etc.] 4 Reg. 2, 19-22; mais le texte est cité d'une façon fort libre, pour ne pas dire inexacte. 11 *michi* E 22 *conditus*] Col. 4, 6 23 *sapientia*] Rom. 1, 24 28 *uelud* E 41 *gentes*] Apoc. 17, 15 42 *euuangelio* E 43 *terrae*] Mt. 5, 13 49-54. La petite récapitulation toujours chère à Césaire. 51 *malicia* E 60 *recipiatis*] 2 Cor. 6, 1 61 *accipere*] ici, mais une ligne plus bas *recipere*, puis de nouveau *accipere*. 69 *eius?*] Eccli. 34, 30 74 *prioribus*] Mt. 12, 43-45.

(La fin prochainement.) D. GERMAIN MORIN.

Digitized by Google

UN DOCUMENT INÉDIT

SUR LA REBAPTISATION DES LATINS CHEZ LES GRECS.

L'ÉGLISE grecque, ou pour parler plus exactement, l'Église du patriarcat œcuménique de Constantinople, à en juger par ses documents officiels, ne reconnaît pas la validité du baptême latin, et confère à nouveau ce sacrement aux catholiques romains qui demandent de passer à l'orthodoxie. Cette doctrine de l'invalidité du baptême latin est clairement formulée dans plusieurs actes des Patriarches et du Synode de Constantinople. Le patriarche Cyrille V, dans son deuxième patriarcat (1752-1757), promulgua un *Décret de la Sainte Église du Christ sur le baptême des Occidentaux*, décret qui porte aussi la signature de Mathieu, patriarche d'Alexandrie (1746), et de Parthène, patriarche de Jérusalem (1737-1767). On y lit : « que l'Église orthodoxe reçoit dans la foi orthodoxe comme non baptisés les latins baptisés, et d'après les canons apostoliques et synodaux les baptise de nouveau sans hésiter (1). » Dans son encyclique patriarcale et synodale en réponse à la lettre de S. S. Léon XIII

1. Τοὺς δ'ἐξ αὐτῶν ἀβαπτίστως βαπτιζομένους ὡς ἀβαπτίστους ἀποδεχόμεθα προσερχομένους τῇ ὀρθοδόξῳ πίστει, καὶ ἀκινδύνως αὐτοὺς βαπτίζομεν. — Gédéon, Κανονικαὶ Διατάξεις, t. I, Constantinople, p. 254. Ce document a paru pour la première fois dans un livre très rare d'Eustratios Argentis *médecin-philosophe* de Chios, mort entre 1756 et 1760, Vacant et Mangenot, *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. I, col. 1776-1777. La première édition de ce livre, que j'ai pu consulter à la Bibliothèque du Métochion du Saint-Sépulcre de Constantinople, a été faite en 1746, et porte le titre suivant: Βιβλίον καλούμενον ῥαντισμοῦ στηλήτευσις ἐν ᾧ περιέχεται κεφαλαίων ἀριθμὸς ὀγδοήκοντα ἑνός, ὧν ἕκαστον ταῖς ἀκτῖσι τῆς Γραφῆς, ὡς ἱστὸν ἀράχνης, φαίνεται διαλύον ῥαντισμάτων τὸ σκότος. Τότε μὲν πρῶτον τύποις δ'ἐξεδόθη, ὅτε δ'οἰκουμενικὸς ἐκοσμεῖτο θρόνος παρὰ τοῦ παναγιωτάτου κυρίου κυρίου Κυρίλλου. Διὰ ἀναλωμάτων τῶν εὐσεβῶν καὶ ὀρθοδόξων χριστιανῶν, ὧν τὰ ὀνόματα, γράφον, Κύριε, ἐν βίβλῳ ζωῆς, μνησθεὶς πάντων αὐτῶν ἐν τῇ βασιλείᾳ σου. Σωτηρίῳ ἔτει ᾳψμζ'. La seconde édition vit le jour à Leipzig en 1758, avec une double version latine et italienne et le titre suivant: Βιβλίον καλούμενον ῥαντισμοῦ στηλίτευσις, πρῶτον μὲν τύποις ἐκδοθεὶς ἐν Κ., ὅτε ὁ οἰκουμενικὸς θρόνος ἐκοσμεῖτο παρὰ τοῦ παναγιωτάτου Πατρὸς ἡμῶν κ. κ. Κυρίλλου, νῦν δὲ τὸ δεύτερον ἐδόθη εἰς τύπον εἰς τρίγλωσσον, ἑλληνιστί, λατινιστί, καὶ ἰταλιστί, δι'ὠφέλειαν πολλῶν τινῶν ὀρθοδόξων, καὶ στηλίτευσιν τῶν κακοδόξως φρονούντων διὰ δαπάνης καὶ ἐξόδου τῆς σεβασμίας καὶ βασιλικῆς τῆς κατὰ τὴν νῆσον Κύπρον ἐπιφημιζομένης τοῦ Κύκκου δι ἐπιστασίας καὶ ἐπιμελείας τοῦ Πανοσιολογιωτάτου Κ. Σεραφείμ τοῦ Πισσιδείου, τοῦ καὶ τῆς αὐτῆς ἱερᾶς μονῆς τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου, ἥτις τὸ μέγα αἰδέσιμον ἔχει, διὰ τὸ ἐν αὐτῇ σώζεσθαι τὴν θαυματουργοτάτην Σεβασμίαν εἰκόνα τὴν παρὰ τοῦ ἀποστόλου Λουκᾶ ἱστοριθεῖσαν, παρὰ Ἰωαννῃ

Digitized by Google

sur l'union des Églises, le patriarche Anthime VII (1894-1897) reproche à l'Église romaine d'avoir élargi l'abîme qui sépare les deux Églises d'Orient et d'Occident, en renonçant au baptême par immersion, que le pape Pélage déclarait établi par Dieu sous cette forme (1). Anthime VII ne se prononce pas sur la validité du baptême latin, mais il laisse bien voir que celui-ci est pour l'Église grecque une de ces nouveautés qui touchent aux vérités essentielles de la foi, et auxquelles l'Église romaine serait tenue de renoncer pour rétablir avec les orthodoxes l'unité de l'Église. Les théologiens grecs modernes sont de cet avis, bien qu'ils ne cachent pas qu'il leur est malaisé de défendre la pratique de leur Église au point de vue de la tradition théologique. Élie Tantalidès déclare que le baptême latin est suspect, contraire aux canons et aux décisions des apôtres, et nul : il ajoute que le prêtre grec, qui confère à un Latin le baptême par immersion, ne s'attire pas le reproche de le rebaptiser, parce que ce Latin n'est pas baptisé (2). Constantin Œconomos, que les Grecs considèrent comme leur plus grand théologien du XIXe siècle, s'efforce, à l'aide d'arguments empruntés à la théologie et à la tradition, de montrer que l'Église grecque, en rebaptisant les Latins, agit conformément aux prescriptions de l'ancienne Église (3). Un théologien récent, l'ex-protosyncelle Chrysostome, aujourd'hui métropolite de Drama, condamne le baptême par aspersion comme illégitime et illégal (4). L'archimandrite Zigavinos accuse l'Église romaine d'avoir

---

Γοττλοπ Εμμανουέλ Πρείττκοπφ, 1758, ἐν Λειψίᾳ τῆς Σαξωνίας. — Dans cette seconde édition, la définition dogmatique (ὅρος) de Cyrille V se trouve à la fin du volume, pp. 198-201. Cette pièce, qui en Orient a été le point de départ d'une séparation plus accentuée entre Grecs et Latins, a été reproduite par Rhalli et Potli dans le Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων, Athènes, t. V, pp. 614-616; par Constantin Oeconomos, Τὰ σωζώμενα ἐκκλησιαστικὰ συγγράμματα, Athènes, 1872, t. I, pp. 478-490, par Gédéon, *Op.cit.*, pp. 252-255, et par Paranikas, qui l'attribue à Parthène de Jérusalem : Περὶ τοῦ κατὰ τὴν ΙΗ' ἑκατονταετηρίδα ἀναφανέντος ζητήματος τοῦ ἀναβαπτισμοῦ, Περιοδικὸν du Syllogue littéraire grec de Constantinople, t. X, Constantinople, 1877, pp. 35-36. Papadopoulo-Vrétos, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Athènes, 1854, t. Ier, p. 72, n. 197.

1. Ἡ παπικὴ Ἐκκλησία... εὐρύνουσα καὶ οὕτως τὸ ἀνορυχθὲν ὑπ'αὐτῆς χάσμα. — Ἐγκύκλιος πατριαρχικὴ καὶ συνοδικὴ ἐπιστολὴ etc., Constantinople, 1895, p. 9. — De même l'encyclique du patriarche Anthime VI (1845-1848) en réponse à l'encyclique de Pie IX (6 janvier 1848) appelle le baptême par aspersion une nouveauté absolument contraire aux prescriptions de Notre-Seigneur, et de l'Évangile. — Ἐγκύκλιος τῆς μιᾶς ἁγίας καθολικῆς καὶ ἀποστολικῆς ἐκκλησίας ἐπιστολὴ πρὸς τοὺς ἀπανταχοῦ ὀρθοδόξους, Constantinople, 1863, 2me édition, p. 7.

2. Ὁ ὀρθόδοξος ἱερεὺς ἔχει ὕποπτον, καὶ ἀντιαποστολικὸν καὶ ἀντικανονικὸν πᾶν εἶδος βροχῆς... καὶ ἐπομένως ἀνίσχυρον. — Παπιστικῶν ἐλέγχων τόμος τρίτος, Constantinople, 1853, pp. 55, 57.

3. Σημειώσεις τινὲς εἰς τὴν περὶ τοῦ τύπου τοῦ μυστηρίου τοῦ ἁγίου βαπτίσματος ἀνώνυμον διατριβήν. — Τὰ σωζώμενα, t. I, pp. 398-515.

4. Ὁ τρόπος τῆς τελέσεως τοῦ βαπτίσματος διὰ ραντίσματος καὶ οὐχὶ διὰ καταδύσεως καὶ ἀναδύσεως εἶναι ἀθέμιτος καὶ ἄνομος. — Περὶ Εκκλησίας, t. II, p. 410.

Digitized by Google

méprisé les paroles et les prescriptions du Seigneur, et la doctrine de l'apôtre saint Paul, et la valeur des sacrements, en adoptant le baptême par aspersion, qui n'est pas valable (1). Ces textes suffisent à montrer que la théologie grecque moderne accepte (peut-être à contre-cœur) la thèse de l'invalidité du baptême latin. Je dis *à contre-cœur* parce qu'elle n'ose pas déclarer explicitement que les Latins sont des païens, et qu'il faille les rebaptiser. Les théologiens grecs n'ignorent point que la partie la plus éclairée de leur nation n'a pas agréé la décision arrachée à Cyrille V par un fanatisme aveugle (2); ils n'ignorent pas non plus que, même après le schisme, leurs ancêtres, dans leurs polémiques les plus violentes, n'ont pas donné aux Latins l'épithète d'ἀβάπτιστοι (3), et que du reste, l'Église russe, le soutien de l'orthodoxie, s'abstient, sur ce point, de partager les vues du patriarcat œcuménique (4). La rebaptisation des Latins dans l'Église grecque n'est que la suite douloureuse de l'explosion du fanatisme religieux. Les Grecs eux-mêmes voudraient y renoncer. Les actes officiels de la grande Église trahissent cette indécision, et tantôt sanctionnent le maintien de l'ὅρος de Cyrille V, tantôt l'abrogent implicitement dans la pratique. Ces troublantes hésitations prouvent, mieux que tous les arguments de la traditions que la grande Église s'est laissé entraîner par les passions humaines, à commettre cette lourde faute, et que c'en est fait de son honneur si elle ne revient pas en arrière. En effet, les décisions récentes de la grande Église à l'égard de la rebaptisation des Latins offrent d'étranges contradictions. En voici des exemples : une lettre patriarcale et

1. Ἡ παπικὴ Ἐκκλησία... περιεφρόνησεν ἄνευ φόβου θεοῦ καὶ τὴν διάταξιν καὶ τοὺς λόγους τοῦ Κυρίου καὶ τὴν σημασίαν τοῦ Βαπτίσματος, καὶ τὴν διδασκαλίαν τοῦ ἀποστόλου Παύλου, καὶ εἰσήγαγε τὸ ῥάντισμα καὶ τὴν ἐπίχυσιν τὰ ὁποῖα οὔτε ἀξίαν οὔτε σημασίαν ἔχουσι. — Ἀπάντησις εἰς τὴν ἐγκύκλιον ἐπιστολὴν Λέοντος ΓΙ Πάπα Ῥώμης περὶ ἑνώσεως τῆς ἀνατολικῆς ἐκκλησίας μετὰ τῆς δυτικῆς. Marseille, 1894, p. 179.

2. Οἱ λογιώτεροι καὶ ἐξοχώτεροι τοῦ ἔθνους ἀπεδέχοντο ὡς καὶ οὐκ ἀπεδέχοντο τὸν ἀναβαπτισμόν. — Paranikas, Περὶ τοῦ κατὰ τὴν ΙΗ' ἑκατονταετηρίδα ἀναφανέντος ζητήματος τοῦ ἀναβαπτισμοῦ, Περιοδικὸν du Syllogue littéraire grec de Constantinople, t. X, p. 42.

3. J'ai recueilli ces preuves de la tradition contraire à la réitération du baptême latin dans un travail sur la *Rebaptisation des Latins chez les Grecs*, Revue de l'Orient chrétien, 1902, n. 4, pp. 618-646. Depuis Photius jusqu'à Cyrille V, il n'y a qu'un seul document du patriarche Calliste (1350-1354 ; 1355-1363) qui considère les Latins comme non baptisés et réclame qu'on les rebaptise : ὁ μὴ βαπτιζόμενος κατὰ τὴν τοιαύτην παράδοσιν εἰς τρεῖς καταδύσεις ἐκτός ἐστι τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν. — Miklosich, *Acta patriarchatus Constantinopolitani*, Vienne, 1862, t. II, p. 440.

4. Séraphimov, *Pravila i praktika tzerkvi otnositelno prisoedineniia k pravoslaviu nepravoslanykh khristian* (Les règles et la pratique de l'Église à l'égard du passage à l'orthodoxie des chrétiens hétérodoxes). — Kostroma, 1882, pp. 131-138. — Maltzev, *Antwort auf die Schrift des hochw. Domcapitulars Röhm*, Berlin, 1896, p. 64-66.

Digitized by Google

synodale de Joachim II (1860-1863 ; 1873-1878) déclare que jusqu'ici l'Église de Constantinople a jugé bon et conforme à ses intérêts d'appliquer l'ὅρος de Cyrille V (ἐπάναγκες εἰς τὰ συμφέροντα τῆς ὀρθοδοξίας) : le Patriarche cependant laisse à l'Église autocéphale du royaume hellénique pleine et entière liberté de ne pas rebaptiser les Latins (1). Sur un point d'importance capitale, tel que la validité d'un sacrement absolument nécessaire pour le salut, l'Église grecque ne juge pas d'après l'enseignement révélé et la tradition théologique mais d'après ses intérêts. Une décision du Saint-Synode, datée du 24 avril 1878, déclare que selon les lois de l'Église orthodoxe, *on doit* rebaptiser les Latins et les Arméniens qui rentrent dans le giron de cette Église, la seule onction du Saint-Chrême ne suffisant point (2). On ne saurait être plus explicite. Mais l'année suivante, cette nécessité ne se fait plus sentir. Le même synode affirme qu'il préfère, il est vrai, le baptême à la simple onction du chrême ; cependant par condescendance il autorise un archimandrite à recevoir les protestants et les catholiques dans l'Église orthodoxe, en leur imposant la seule obligation de recevoir le Saint-Chrême (3). En 1880, même les enfants, baptisés dans l'Église catholique, passent à l'orthodoxie sans recevoir un second baptême (4). Une décision de 1885 étend ce privilège aux diacres catholiques qui demandent à entrer dans l'Église orthodoxe (5). On ne peut être plus élastique. En présence de ces dérogations continuelles aux principes sanctionnés par les Patriarches de Constantinople, on est en droit de conclure que l'Église grecque soutient théologiquement une doctrine qu'elle ne se gêne pas d'abandonner en pratique.

La rebaptisation des Latins chez les Grecs remonte à une époque relativement récente. Elle n'a pas été le fruit de longues discussions théologiques, une mesure suggérée par des raisons doctrinales, et approuvée de plein gré par l'autorité légitime. Les chroniqueurs grecs s'accordent à en rejeter la responsabilité sur un moine grec, originaire d'Andros, sacristain à l'église du Christ Sauveur à Galata.

---

1. Théotoca, Νομολογία τοῦ οἰκουμενικοῦ πατριαρχείου, Constantinople, 1897, pp. 369-370.

2. Ὀφείλει ἵνα παραδέχηται τούς τε δυτικοὺς καὶ τοὺς ἀρμενίους εἰς τὴν ὀρθοδοξίαν διὰ τοῦ ἁγίου βαπτίσματος, κατὰ τὰς διατάξεις τῆς ἡμετέρας ὀρθοδόξου ἐκκλησίας, καὶ οὐχὶ δὶα μόνης τῆς χρίσεως τοῦ ἁγίου Μύρου. — Ib., p. 370.

3. Ἡ Ἐκκλησία Κ. γενικώτερον σκεπτομένη πάντοτε προετίμα καὶ προτιμᾷ τὴν βαπτισιν ἀντὶ τῆς χρίσεως μόνης, ἐπιτραπῇ κατὰ συγκατάβασιν τῷ ἐρωτῶντι ἀρχιμανδρίτῃ ἵνα ἀποδεχθῇ τοὺς τρεῖς διαμαρτυρομένους καὶ καθολικοὺς, τοὺς προσερχομένους τῇ ὀρθοδξίᾳ, διὰ τῆς χρίσεως τοῦ ἁγίου Μύρου. — Ib., p. 370.

4. Ib., pp. 370-371.

5. Ib., p. 374.

Digitized by Google

Ce moine, ambitieux et fanatique qui, par de faux miracles et de prétendues visions, s'était acquis une haute réputation de sainteté, et l'épithète de thaumaturge, commença en 1750 à exciter la populace contre les Latins. Dans le but de fomenter la haine de ses compatriotes contre l'Église romaine, il ne trouva rien de mieux que de répandre parmi ses amis et admirateurs que les Francs étaient des païens, et qu'il fallait considérer leur baptême comme invalide. Les aventures de ce moine, qui, après une résistance opiniâtre à son patriarche, et de troubles sérieux, qui éclatèrent à Constantinople même, à la suite de sa prédication, disparut d'une façon mystérieuse, ont été racontées par des historiens grecs tels que Serge Macrée (1), Dapontés (2), Hypsilanti (3), Koumas (4) : les pièces relatives à la controverse de la rebaptisation des Latins chez les Grecs ont vu aussi le jour grâce aux publications de Paranikas (5), de Gédéon (6), de Lavriotes (7). Cependant, il reste encore beaucoup à glaner dans ce domaine que les écrivains grecs n'ont pas eu le souci d'explorer. Des pièces importantes pour l'histoire de cette controverse restent inédites, et grâce à l'obligeance du savant byzantiniste A. Papadopoulo-Kéramévs, nous sommes heureux de publier une pièce qui sera une contribution très utile à la biographie du fameux Auxentios. Ce document est tiré du catalogue des patriarches de Constantinople par Pancrace Diméros ou Dimaris, diacre de Janina (8). Le catalogue inédit est conservé à la

1. Ὑπομνήματα ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας, dans Sathas, Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη, t. III Venise, 1872, pp. 208-224.

2. Καθρέπτης γυναικῶν, Leipzig, 1766, t. II, pp. 178-81. La pièce qui raconte les faits et gestes d'Auxentios a été rééditée par M. Gédéon dans le tome III (1883) de l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια de Constantinople, pp. 720-722.

3. Τὰ μετὰ τὴν ἅλωσιν, Constantinople, 1870, p. 365.

4. Ἱστορία τῶν ἀνθρωπίνων πράξεων, Vienne, 1831, t. X, p. 398.

5. Περιοδικὸν du Syllogue littéraire grec de Constantinople, X, pp. 33-41.

6. Ἑτεροδιδασκαλίαι ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ Κ. μετὰ τὴν ἅλωσιν, Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, t. III, pp. 719-722 ; 774-780 ; t. IX (1889), pp. 259-262 ; 270-272 ; 278-280.

7. Περὶ τοῦ κατὰ τὴν ΙΗ' ἑκατονταετηρίδα ζητήματος τοῦ ἀναβαπτισμοῦ, Ib., t. XX, 1900, pp. 420-424.

8. M. Sathas mentionne Dimaris avec l'indication suivante : Παγκράτιος Δημέρου, ἐξ Ἰωαννίνων, διάκονος τῆς μεγάλης ἐκκλησίας συνέταξε κατάλογον τῶν πατριαρχῶν ἀπὸ Ἱερεμίου Γ' μέχρι Γαβριὴλ Γ (1772-1780). — Νεοελληνικὴ φιλολογία, Athènes, 1868, p. 611. Zaviras l'appelle Dimaros, et le dit frère de Païsios, évêque de Paramythia (vilayet de Janina) très versé dans la littérature et la philosophie, Νέα Ἑλλάς, Athènes, 1872, pp. 506-507. Il lui donne le titre d'archidiacre de la grande Église et lui attribue le catalogue des patriarches de Constantinople depuis Jérémie III jusqu'à Gabriel III (1732-1780). Sathas a puisé dans l'ouvrage de Zaviras (+ 1804), publié par Krémos en 1872, les renseignements sur Pancrace Dimaros, sans se donner la peine de les corriger. Le patriarche Jérémie III a gouverné le Patriarcat de Constantinople en 1716-1726, et en 1732: mais le patriarche Gabriel III ne paraît sur le siège de Constantinople qu'en 1702-1707. L'archimandrite Démétracopoulo avait déjà relevé cette erreur des deux historiens de la littérature grecque, et tout en déclarant de n'avoir jamais eu connais-

Digitized by Google

Bibliothèque du Syllogue littéraire grec de Constantinople. Le codex qui le contient, marqué au numéro 14 du catalogue dressé par M. A. Papadopoulo-Kéramévs, est écrit de la main de l'auteur. Le titre de l'ouvrage de Pancrace est le suivant : Κατάλογος χρονολογικὸς ἀκριβῶς μάλα καὶ συνοπτικῶς περιέχων τοὺς βασιλεῖς ῥωμαίων καὶ Οθωμανῶν καὶ πατριάρχας Κωνσταντινουπόλεως ἀπὸ τοῦ ᾳψνς' ἔτους, συντεθεὶς παρὰ Παγκρατίου ἱεροδιακόνου Δημάρου τοῦ ἐξ Ἰωαννίνων. On y compte 54 feuillets numérotés ; beaucoup d'autres ne le sont pas. D'après M. Papadopoulo-Kéramévs, de tous les catalogues des Patriarches de Constantinople parus jusqu'ici, celui de Dimaros est le plus important au point de vue critique, et donne un grand nombre de détails, que les autres historiens ne mentionnent pas ou presque pas. Il a été décrit par Papadopoulo-Kéramévs, qui en a résumé le contenu dans le *Périodique* du Syllogue grec de Constantinople (1) et dans la *Vérité ecclésiastique* (2). Pancrace Dimaros a été souvent le

---

1751. Παΐσιος β' τὸ δ', ἐπὶ τοῦ αὐτοῦ Μαχμούτη διὰ κοινῆς προσκλήσεως τῶν ἁγίων ἀρχιερέων ἔλαβεν τὸν θρόνον καὶ ἐπατριάρχευσε θεοφιλῶς ἔτος ἓν καὶ μῆνας τρεῖς (3).

Σημείωσαι ὅτι ἐπὶ τούτου τοῦ σεβασμίου πατριάρχου ἀνεφύη ἐν τοῖς περιχώροις Νικομηδείας εἷς ψευδομόναχος καὶ ἐλαοπλάνει πολλούς (4). Ὑποκρινόμενος ἀρετὴν καὶ ἁγιότητα (5) ἔλεγεν θεόθεν πεμφθῆναι κηρύξαι μετάνοιαν. Ἐκήρυττεν ἑωρακέναι ὁράσεις ἀγγέλων καὶ λαλεῖν καθ' ἑκάστην μετὰ τοῦ ἀποστόλου Παύλου (ὃν φαλακρὸν ἐκάλει) (6), κεντᾶσθαι ὑπὸ τοῦ Ἁγίου Πνεύματος καὶ ὑπ' αὐτοῦ ἁρπάζεσθαι καὶ ἐπὶ τὸν θρόνον τοῦ Νικομηδείας ἀνάγεσθαι (πολλάκις γὰρ ἐνθουσιασμὸν σχηματιζόμενος ἀνέβη ἐπὶ

---

sance de ce catalogue, au nom de Gabriel III, il substituait le nom de Gabriel IV, élu patriarche en 1780, Προσθῆκαι καὶ διορθώσεις εἰς τὴν νεοελληνικὴν φιλολογίαν Κωνσταντίνου Σαθᾶ, Leipzig, 1871, p. 106.

1. Κατάλογος τῶν ἐν τῷ ἑλληνικῷ φιλολογικῷ συλλόγῳ χειρογράφων βιβλίων, Παράρτημα τοῦ Κ'-ΚΒ' τόμου τοῦ ἐν Κ. ἑλληνικοῦ φιλολογικοῦ συλλόγου, Constantinople, 1892, pp. 112-118.

2. Συμβολαὶ εἰς τὴν χρονολογίαν καὶ ἱστορίαν τῶν μεταγενεστέρων Πατριαρχῶν Κ... — Εκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, t. IV, 1884, pp. 382-383 ; 385-387 ; 398-401.

3. Païsios II, natif de Césarée en Cappadoce, métropolite de Nicomédie, fut élu patriarche au mois de novembre 1726. Forcé de démissionner en 1733, il se retira en exil dans l'île de Chypre. — Gédéon, Πατριαρχικαὶ Πινακίδες, Constantinople, 1890, pp. 626-629. Trois fois encore il revint sur le trône patriarcal (1740-1743 ; 1744-1748 ; 1751-1752). Un chroniqueur grec l'appelle un homme admirable, d'une grande réputation et d'une grande prudence : θαυμάσιον, περίπυστον, φρονηματίαν ἄνδρα. — Gédéon, Κυρίλλου Λαυριώτου Πατριαρχικὸν χρονικὸν νῦν πρῶτον ἐκδιδόμενον, Ἀθήναιον, t. VI. Athènes, 1877, p. 45. Les historiens de l'Église grecque lui reprochent son ambition, son avarice et sa rudesse dans le gouvernement. — Gédéon, *Op. cit.*, p. 629. — Lébédev, *Istoria greko-*

Digitized by Google

témoin oculaire des faits qu'il raconte. Pour ce qui concerne le *faux moine* Auxentios et la controverse de l'anabaptisme, son récit abonde en détails passés sous silence par les autres chroniqueurs grecs. Il suffit de le comparer avec les récits de Serge Macrée ou d'Hypsilanti pour constater de suite que notre auteur est mieux informé, et que son attachement aux dogmes orthodoxes ne le pousse pas jusqu'au point de déguiser la vérité. Il blâme vivement les moyens dont Auxentios se servit pour allumer le fanatisme de la populace contre les Latins, et ses critiques sévères n'épargnent même pas la personne du patriarche Cyrille V. De cette pièce importante nous donnons le texte grec que nous traduisons aussi fidèlement que possible ; nous y ajoutons des notes explicatives et comparatives qui feront mieux ressortir la valeur de ce document, qu'on pourrait justement appeler *une violente protestation contre la théorie de l'invalidité du baptême latin.*

1751. Païsios II, pour la quatrième fois, sous le même sultan Mahmoud, à l'invitation unanime des saints prélats du synode, monta sur son siège, et pieusement régit son patriarcat un an et trois mois.

A remarquer que durant le gouvernement de ce vénérable patriarche, dans les alentours de Nicomédie, un faux moine trompa beaucoup de monde. En affichant des dehors de vertu et de sainteté, il se disait avoir été envoyé de Dieu afin de prêcher la pénitence. Il répandait le bruit qu'il avait des visions angéliques, et que tous les jours il parlait avec l'apôtre saint Paul, appelé par lui le chauve : il ajoutait qu'à tout moment il sentait l'aiguillon du Saint-Esprit qui l'entraînait et le faisait asseoir sur le trône épiscopal de Nicomédie pour qu'il pût enseigner le peuple, et face à face

---

rostotchnoi tzerkri pod vlastiu Turok, Serghiévo, 1896, t. I, p. 308. — Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, t. III, p. 775 ; t. II, pp. 229-234.

4. D'après Dapontès, Auxentios était sacristain de l'église du Sauveur à Galata (καυδηλάπτης). — Ἱστορικὸς κατάλογος ἄνδρων ἐπισήμων, Sathas, Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη, t. III, p. 129. Hypsilanti l'appelle diacre. — Τὰ μετὰ τὴν ἅλωσιν, p. 365.

5. Presque tous les chroniqueurs grecs considèrent Auxentios comme un charlatan et un hypocrite. Seulement Serge Macrée l'appelle un homme simple, et sans malice, qui par ses jeûnes et ses abstinences s'était acquis un grand renon de sainteté. Il eut le malheur de tomber entre les mains d'hommes sans conscience qui exploitèrent sa simplicité, et par leurs flatteries, éveillèrent en lui des sentiments d'orgueil, et le poussèrent à la révolte contre le Patriarche. — *Op. cit.*, pp. 208-209. Dapontès, bien qu'avec une pointe de doute, attribue sa célébrité à ses vertus apparentes : περιβόητος εἰς Ἀνατολὴν καὶ Δύσιν, ὄχι διὰ μάθησιν,... ἀλλὰ διὰ πὴν φανομένην εἰς αὐτὸν ἀρετήν. — Ἱστορικὸς κατάλογος, p. 129. Les autres historiens l'appellent hypocrite (Hypsilanti, p. 365), frappé de démence (θεοβλαβῆ, Koumas, X, p. 398) ; faux moine trompeur (Vendotis, Προσθήκη τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας Μελετίου Μητροπολίτου Ἀθηνῶν, Vienne, 1795, p. 87 : charlatan sans le crainte de Dieu (ἀγύρτης ἀθεόφοβος, Gédéon, Ἐκκλησ. Ἀλήθ., III, p. 719.)

6. Le même épisode est raconté par Dapontès, Ἱστορικὸς κατάλογος, p. 130.

Digitized by Google

τοῦ ἀρχιερατικοῦ θρόνου) ἐπὶ τῷ διδάσκειν τὸ πλῆθος, βλέπειν τε ἀμέσως τοῖς αἰσθητοῖς ὀρθαλμοῖς τὴν Ἁγίαν Τριάδα καὶ λαλεῖν μετ' αὐτῆς (1), τοσοῦτον δὲ ἐξηπάτησε τὸ πλῆθος, ὥστε θεοποιῆσαι αὐτόν. Ὅθεν καὶ σκηνὴν κωμῳδίας ἐν χωρίῳ τινὶ Κατιρλὶ (2) λεγομένῳ στήσας ἐκωμῴδει τὰ θεῖα ὁ παμβέβηλος, καὶ δίκην χοίρου ἐκαλινδεῖτο μεταξὺ ἀνδρῶν καὶ γυναικῶν ὁ ψευδοερημίτης. Ἐν μέσῳ τούτων ἐπεχείρει θαυματουργεῖν, τοῦτο τοῦ θεοῦ συγχωρήσαντος, ἵνα ἡ σκηνὴ ἀποκαλυφθῇ. Ἄλλους λὰξ κατὰ γαστρὸς τίπτων τῶν νοσούντων καὶ μὴ ἰωμένων ἔλεγε τῷ πλήθει· « Οὗτος οὐκ ἐξωμολογήθη, διὰ τοῦτο οὐκ ἰᾶται ». Ἄλλους πάλιν ῥαπίζων ἐφώνει. « Λάβε τοῦτο τὸ ῥάπισμα ἕνεκεν τῶν μὴ εἰς ἐμὲ πιστευόντων. » Ἐν ὀλίγοις, τῶν νοσούντων ἐπὶ τὸ χεῖρον ἐρχομένων, αὐτὸς ἔλεγεν. « Οὗτος πίστιν οὐκ ἔχει· οὗτός ἐστιν ἁμαρτωλός· οὗτος ἐπίτηδες ἦλθε καὶ ἄνευ εὐλαβείας, διὸ οὔτε ἰάσεως ἀξιοῦται (3) ». Εἶχε δὲ καὶ ἐν τῷ κελλίῳ αὐτοῦ δύο ψευδοκαλογραίας προφήτιδας, ὥς ποτε ὁ Μοντανὸς Μαξιμίλλαν καὶ Πρισκίλλαν, καὶ ἕνα ἀπὸ χωρίου τινὸς Κουρὶ λεγομένου ὀνόματι Μαυρουδῆν, ὑποκρινόμενον τὸν δαιμονιῶντα εὐαγγελιστὴν αὐτοῦ καὶ διδάσκαλον τοῦ ἀθλίου λαοῦ. Ὁ γὰρ Μαυρουδῆς ἐπὶ ξύλου τινὸς ἱστάμενος ἐδίδασκεν τὸν ὄχλον ταῦτα. » Νά, ξεύρετε, χριστιανοί, ὅτι ὁ Θεὸς ἔστειλε τὰ δαιμόνια νὰ σᾶς διδάξουν νὰ μετανοήσητε, καὶ ἐγὼ εἶμαι ὁ Σατανᾶς, καὶ διὰ τοῦτο σᾶς διδάχνω· μὴν ἀκοῦτε τοὺς ἀρχιερεῖς τὸ τί σᾶς λέγουν, ὁποῦ λέγουν ὁ Αὐξέντιος δὲν εἶναι ἅγιος, καὶ εἶναι ψεύστης· ἅγιος εἶναι· μὲ ἐπρόσταξε νὰ σᾶς τὰ εἰπῶ νὰ τὰ ξέρετε ». Ἐδιδάσκετο γὰρ ταῦτα λέγειν ὑπ' Αὐξεντίου ἵνα τὸ πλῆθος κατὰ τῶν ἁγίων ἀρχιερέων ἐξερεθίσῃ (4). Ἀλλά, τί πρῶτον, τί μέσον, τί ὕστατον καταλέξω; Ἐν μιᾷ τῶν ἡμερῶν ἀναβὰς ὁ ψευδοερημίτης ἐπὶ τὴν θυρίδα τῆς κελλίας αὐτοῦ ἔλεγε τῷ ὄχλῳ· « Χριστιανοί, σήμερον κεντρώθηκα νὰ κηρύξω τὸν ἀναβαπτισμόν, καὶ νὰ ἠξεύρητε ὅτι οἱ Ἀρμένιδες καὶ οἱ Φράγγοι εἶναι ἀβάπτιστοι, καὶ δὲν πιστεύουν τὸν Χριστὸν καὶ τὴν Παναγίαν καὶ τὸν καλόγηρον (οὕτως ἑαυτόν ἐκάλει). Διὰ τοῦτο ἀναβαπτισμός, ἀναβαπτισμός (5). Αὐτὰ δὲν τὰ λέγει ὁ καλόγηρος, ἀλλ' αὐτὸς ἐγὼ καὶ ἐκεῖνος (τί δὲ δι' αὐτῶν ἐννόει, οὐδεὶς οἶδε) καὶ ὁ φαλακρὸς καὶ τρικέφαλον θηρίον (6) κεντρώνομαι καὶ σᾶς τὰ λέγω, καὶ ὅποιος δὲν τοὺς ἀναβαπτίζει, ἀνάθεμα,

1. Ce détail est inconnu aux autres chroniqueurs.

2. Κατιρλί, petit bourg à peu de distance de Nicomédie, aujourd'hui Ismidt. — Macry, Τὸ Κατιρλί, Constantinople, 1888 : Gédéon, Ἀναμνήσεις βιθυνικαί, Πρόοδος, Vienne, 1889, n. I, pp. 6-7.

3. Ces détails sur la méthode thérapeutique d'Auxentios ne sont pas connus des autres chroniqueurs grecs. Hypsilanti révèle de quelle manière le pieux ermite se prenait pour établir sa réputation de sainteté et le don de prophétie. Il s'était entendu avec des confesseurs sans scrupule, qui demandaient aux pénitents qui se rendaient à Katirli, leur nom, le lieu de leur naissance et leur profession. Ils communiquaient ces renseignements à Auxentios, et lui révélaient les péchés dont ils s'étaient accusés en confes-

Digitized by Google

voir de ses yeux de chair la Trinité Sainte, et s'entretenir avec elle. Et plusieurs fois, en feignant un enthousiasme divin, il était monté sur le trône de l'archevêque. Il parvint à ce point à tromper la foule, que celle-ci le tint comme un dieu. Cet homme sacrilège en profita pour transformer le village appelé Katirli en théâtre de ses exploits, et y jouer la comédie sur les choses saintes, et s'y vautrer, en faux ermite, comme un cochon, dans une foule d'hommes et de femmes. En même temps, il s'essaya à opérer des miracles, Dieu permettant ainsi, afin que son jeu fût découvert. Des malades qui se présentaient à lui, il frappait les uns du pied dans le ventre, et voyant qu'ils ne guérissaient pas, il criait à la foule : « Celui-ci n'est pas allé à confesse ; c'est pour cela qu'il n'obtient pas sa guérison ; » il donnait un soufflet aux autres en leur disant : « Prends-le pour ceux qui ne croient pas en moi. » Lorsque les malades empiraient, il se bornait à dire : « Celui-ci n'a pas la foi; celui-ci est un pécheur ; celui-ci est venu dans un autre but, et sans piété, et c'est cela qui le rend indigne de la guérison. » Dans sa cellule il avait avec lui deux fausses nonnes, soi-disant prophétesses, comme autrefois Montanos qui se faisait accompagner par Maximille et Priscille, et un homme nommé Mavroudes, d'un village appelé Kouri. Celui-ci jouait le rôle de possédé qui l'annonçait et de prédicateur du malheureux peuple. Il montait sur un escabeau et s'adressait ainsi à la foule: « Sachez, ô Chrétiens, que Dieu a envoyé les démons pour vous pousser à la pénitence. Je suis Satan, et j'ai la mission de vous dire : « N'écoutez pas vos évêques, quoi que ce soit qu'ils puissent vous dire ; ne les croyez pas lorsqu'ils vous affirment qu'Auxentios n'est pas un saint, qu'il est un imposteur. Non, c'est un saint. Il m'a imposé de vous le dire afin que vous le sachiez. » C'était Auxentios lui-même qui suggérait à Mavroudes ce qu'il fallait dire, pour exciter la foule contre les saints évêques. Mais où commencer le récit de ses exploits?... Que dirai-je avant, que dirai-je après?... Un beau jour le faux ermite monta sur la fenêtre de sa cellule, et prêcha à la foule : « Chrétiens, aujourd'hui le Saint-Esprit m'excite à prêcher l'anabaptisme ; sachez donc que les Arméniens et les Francs ne sont pas baptisés, qu'ils ne croient ni au Christ, ni à la Sainte Vierge, ni au caloyer (par ce mot il se désignait lui-même). C'est pour cela que la rebaptisation est nécessaire, oui, nécessaire. Ce n'est pas le caloyer qui vous dit cela. C'est moi et celui-là (aucun ne sut

---

sion, et de la sorte Auxentios, en les recevant dans sa chambre, les remplissait d'étonnement en leur manifestant les fautes de leur vie passée. — *Op. cit.*, pp. 365-366.

4. Dimaros est le seul à raconter ces détails.

5. Selon Dapontès, Auxentios considérait comme invalide le baptême latin, parce que les Francs baptisent les enfants sans les dépouiller de leurs habits, par la simple aspersion d'eau sur leur front. Il faut, disait-il, que les Francs plongent tout nus dans l'eau : οἱ δὲ φράγκοι βαπτίζονται ὀρθά, ὡς ἡμεῖς, πλὴν τινὲς βαπτίζονται ἐνδεδυμένοι μὲ τὰ ῥοῦχά τους, καὶ ῥαντίζονται μόνον εἰς τὸ μέτωπον· οἱ τοιοῦτοι λοιπὸν μόνον, ἔλεγε, καὶ ἐλὼ τὸ λέγω, νὰ βαπτίζωνται γυμνοί. — Ἱστορικὸς κατάλογος, p. 130.

6. Le chroniqueur grec remarque justement qu'il ne comprend rien à ce galimatias.

Digitized by Google

ἢ πατριάρχης, ἢ ἀρχιερεύς, ἢ παπᾶδες, ἢ καλόγηροι, ἢ διάκονοι, ὅλους ἀνάθεμα ». Τούτων οὖν τῶν ἀξιοδακρύτων παρὰ τοῦ ψευδασκητοῦ βλασφήμως ἐξεμουμένων, ὁ ἄθλιος ὄχλος ἔχηνεν καὶ ὡς θείους λόγους ἀπεδέχοντο οὔτε ταῖς συμβολαῖς τοῦ πατριάρχου κυροῦ Παϊσίου, οὔτε ταῖς διδασκαλίαις τῆς ἁγίας Συνόδου πιστεύοντες (1). Μέσον δὲ τούτων ἐν μιᾷ νυκτὶ συσκευάσας μετὰ τῆς αὐτοῦ φατρίας (οὐκ εὐάριθμοι γὰρ ἠκολούθησαν αὐτῷ χάριν κέρδους καὶ ἐμπορίας· εἰσί τινες καὶ δι' ἄλλα τέλη ἐνταῦθα· ἐὰν εἴπῃς τὰ τοῦ ἁγίου ἀποστόλου, τὸ τὰ ὑπ 'αὐτῶν κρυφίως γενόμενα αἰσχρόν ἐστι καὶ λέγειν, οὐκ ἂν ἁμάρτοις) φωσφόρον τινὰ ἐπί τινος πασσάλου κειμένου ἐπὶ τοῦ ἀιγιαλοῦ χάριν χρήσεως τῶν ἐγχωρίων πλοίων (ἦν ὥρᾳ ὡσεὶ τρίτη τῆς νυκτός), ἔδωκεν εἴδησιν διὰ τῶν συμφατριαστῶν αὐτοῦ τῷ ὄχλῳ, ὡς δῆθεν οὐρανόθεν ἅγιον φῶς καταβεβηκέναι πρὸς ἐμπέδωσιν τῶν παρ 'αὐτοῦ λεγομένων καὶ πραττομένων (2). Καὶ τούτοις πᾶσι τοῖς ἀτοπήμασι τὸ πρωταίτιον ἦν ὁ κῦρ Κύριλλος ὁ μυσώτερος (3), καὶ οὐ δι' ἄλλο ἐπρομάχει ὁ θεομπαίκτης, ἢ πατριαρχείου ἕνεκα (4). Πολλάκις γὰρ πονήσας ἀπὸ τῆς νήσου Χάλκης (5) ἔνθα καὶ ὑπερόριος ἦν, ἐξαπατῆσαί τινα τῶν ἀρχιερέων καὶ μεθ' ἑαυτοῦ ἑλκύσαι, οὐκ ἠδυνήθη. Ὅθεν ἀπελπισθεὶς τῶν ἀρχιερέων ἔδρα ταῦτα κατὰ τοῦ Κυρίου καὶ τῆς καθόλου Ἐκκλησίας· ὅπερ μαθόντες καὶ καλῶς περὶ τούτου

---

1. Païsios, d'accord avec le Saint-Synode, lui défendit deux fois de prêcher l'anabaptisme. Auxentios n'obtempéra pas à ces ordres. Le patriarche lui envoya alors un savant professeur de théologie, Kritias de Brousse, Zaviras, Νέα Ἑλλάς, pp. 386-387, mais il faillit être écharpé par la foule, et se sauva en toute hâte à Constantinople. — Hypsilanti, p. 367. Dans la *Vérité ecclésiastique*, M. Gédéon a publié, d'après un manuscrit du Phanar, la réfutation de l'anabaptisme d'Auxentios par Kritias, Λόγος συγγραφεὶς τῷ διδασκάλῳ Κριτίᾳ ὅταν ἀνεφάνη ἐν τῷ Κατιρλίῳ ὁ Αὐξέντιος. Ἐκκλησ. Ἀλ., t. VIII, pp. 259-262; 270-272; 279-280. Le Codex 29 de la Bibliothèque de la Chambre d'Athènes contient une comédie inédite sur les exploits d'Auxentios à Katirli : Κωμῳδία, ἤτοι ἔργα καὶ καμώματα τοῦ μιαροῦ ψευδασκητοῦ Αὐξεντίου τοῦ ἐν τῷ Κατιρλίῳ, καὶ τῶν ἀσεβεστάτων ἀθέων ἐκείνου μαθητῶν, ὀπαδῶν καὶ διδασκάλων, Lambros, Νέος Ἑλληνομνήμων, Athènes, 1904, t. I, pp. 492-493. D'après une note insérée dans le même codex par un certain Rhigas Joannidès, l'auteur anonyme de cette pièce, suivait d'abord les errements d'Auxentios : ἀλλ'ὕστερον γνωρίσας τὸ φῶς ἠκολούθησεν αὐτό, γενόμενος καταφρονητὴς τῆς πρώτης αὐτοῦ ἀξιοκαταφρονήτου πίστεως. Il serait le patriarche Callinique III (1757), qui est aussi l'auteur d'une réfutation inédite de l'ouvrage d'Eustratios Argentis contre le baptême des Latins Ἀντίρρησις τῶν περὶ βαπτισμοῦ τῶν Λατίνων βιβλίων Εὐστρατίου τοῦ Αργέντου καὶ Χριστοφόρου τοῦ Αἰτωλοῦ, Basile Georgiades (devenu ensuite métropolite d'Anchialos), Ἀνέκδοτος ἐπιστολὴ τοῦ πρῶην Κ. Καλλινίκου τοῦ Γ', Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, t. III, 1883, pp. 619-621 ; Gédéon, Πατριαρχ. Πίνακες, pp. 648-649.

La Bibliothèque de l'école théologique de Halki possédait autrefois un recueil inédit de lettres et d'homélies de Cyrille V. Ce Codex, porté au catalogue manuscrit de la Bibliothèque au n. 50, aujourd'hui égaré, renfermait aussi des documents ayant trait à la controverse de la Rebaptisation des Latins, *Revue de l'Orient chrétien*, 1903, n. 1, p. 128. L'hiéromoine Alexandre Lavriotès, bibliothécaire de Vatopédi († 23 septembre=6 octobre 1905) a inséré dans la *Vérité ecclésiastique* une pièce importante du 28 avril 1756,

Digitized by Google

ce qu'il voulait entendre par ces mots), et le chauve, et la bête à trois têtes. Je sens l'aiguillon du Saint-Esprit, et je vous prêche ainsi, et je prononce l'anathème contre ceux qui ne rebaptisent pas les Francs et les Arméniens, peu importe que ce soit le patriarche, ou les évêques, ou les prêtres, ou les caloyers, ou les diacres ; qu'ils soient tous excommuniés ! » Le faux ascète vomissait de sa bouche ces horribles blasphèmes, et la populace en poussant des cris les accueillait comme la parole même de Dieu. Ils ne prêtaient plus foi ni aux conseils du patriarche Mgr Païsios, ni aux instructions du Saint-Synode.

Sur ces entrefaites, une nuit, d'accord avec sa faction, il apprête une espèce de phare et le place sur un pieu planté sur le bord de la mer pour y amarrer les barques de l'endroit.

La faction se composait d'un grand nombre de personnes qui le suivaient poussées par le gain et la spéculation : il y en avait qui le suivaient aussi pour d'autres motifs. On ne commettrait pas une faute en leur appliquant les paroles de l'apôtre : il serait honteux même de dire ce qu'ils ont fait sans être aperçus. Ce phare avait été placé à trois heures de la nuit. Par ses partisans, Auxentios avertit la foule que le feu sacré serait descendu du ciel pour confirmer ce qu'il disait et opérait. La cause première de toutes ces absurdités, était le détestable Mgr Cyrille. Ce prélat impie n'avait en vue que la conquête du siège patriarcal. De l'île de Halki, où il vivait

---

signée par 18 évêques grecs et le clergé du Phanar. Cette pièce rejette absolument l'anabaptisme, et rappelle que les adversaires les plus acharnés des Latins se prononcèrent toujours en faveur de la validité de leur baptême : οὐδεὶς οὐδέπω ἐξ αὐτῶν τὸν τῶν Λατίνων ἀναβαπτισμὸν ἢ εἶπεν ἢ ἐθέσπισεν, ἀλλ' ἅπαντες ὁμοφώνως διὰ τῆς τοῦ Μύρου χρίσεως τὴν ὑποδοχὴν αὐτῶν ὑποστρεφόντων ἐτάξαντο. — Περὶ τοῦ κατὰ τὴν ΙΗ' ἑκατονταετηρίδα ζητήματος τοῦ ἀναβαπτισμοῦ, Ἐκκλησ. Ἀλήθεια, t. XX, 1900, pp. 420-424.

2. D'après les autres chroniqueurs grecs, lorsque Auxentios prêchait de sa fenêtre ou dans le vestibule de sa maison, le peuple voyait des flammes descendre sur sa tête, et apparaître dans l'air les images de la Sainte Vierge et des saints : Καὶ πῶς διδάσκοντος αὐτοῦ εἰς τὸ κονάκιόν του Καὶ καθημένου τοῦ λαοῦ εἰς τὸ προπύλιόν του Εἴδασιν ὅλοι τοὺς ἐκεῖ φῶς ἕνα ν' ἐκατέβῃ Καὶ εἰς τὸ μέρος τοῦ λαοῦ ἀνάμεσα εἰσέβη. — Dapontès, Ἐκκλ. Ἀλήθ., t. III, p. 720.

3. Selon Koumas, la prédication d'Auxentios, visait à forcer le patriarcat à rebaptiser les *hétérodoxes*, et à rétablir Cyrille sur le siège patriarcal : νὰ ἀναβαπτίζωνται ὅσοι ἑτερόδοξοι χριστιανοὶ ἐπιστρέφουσιν εἰς τὴν ἀνατολικὴν Ἐκκλησίαν καὶ νὰ τεθῇ ἐπὶ τοῦ πατριαρχικοῦ θρόνου πάλιν ὁ Κύριλλος. — *Op. cit.*, p. 398.

4. Cyrille Karacalos de Nauplie, métropolite de Nicomédie, était monté sur le siège patriarcal pour la première fois en 1748. Déposé en 1751, et exilé à Halki, il ne vivait que pour reprendre possession de son siège. Serge Macrée l'appelle un zélé défenseur des dogmes orthodoxes et trace un portrait flatté de son caractère.— Ὑπόμνημα, pp. 206-207 : mais en général les écrivains grecs le considèrent comme un très mauvais prélat, rongé par l'ambition, emporté, vindicatif. — Ἐκκλησ. Ἀλήθεια, t. III, p. 775.

5. L'île de Halki, à l'entrée du golfe d'Ismid, appartient au groupe des îles des Princes ; elle est célèbre par son école théologique. Les patriarches détrônés y fixent souvent leur résidence, et dans ses bois verdoyants de pins, méditent sur le néant des grandeurs humaines, et le caractère changeant de leur troupeau.

Digitized by Google

βεβαιωθέντες ὅτε παναγιώτατος πατριάρχης κύριος Παΐσιος καὶ οἱ περὶ τὴν αὐτοῦ παναγιότητα ἅγιοι ἀρχιερεῖς, ἔγραψαν τῷ κυρῷ Κυρίλλῳ ἀξιοῦντες αὐτὸν μὴ συγχέειν τὴν ἐκκλησιαστικὴν κατάστασιν καὶ τοιούτοις τρόποις ζητεῖν τὴν πατριαρχείαν· ὁ δ' ἀπεκρίνατο τοῖς φρικωδεστάτοις τῶν ὅρκων, ὡς οὐδέποτε βούλεται ἔτι πατριαρχεῦσαι, καὶ ὡς ἀρκεῖται τοῖς τέσσαρσι ταλάντοις, ἃ ἐτησίως λαμβάνει (1), καὶ προαιρεῖται τοῦ πατριαρχείου τὴν φίλην αὐτῷ ἡσυχίαν. Ταῦτα οὖν ἀποκριθεὶς, τὴν προσεχῶς ἐρχομένην κυριακὴν ἐλειτούργησε ἐν τῷ πανσέπτῳ ναῷ τῆς ἐν τῇ Χάλκῃ ⟨μονῆς⟩ τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου, καὶ μετὰ τὴν τελείωσιν τοῦ μυστηρίου, καθ' ὃν καιρὸν ἐξῆλθεν ὁ διάκονος μετὰ τοῦ ἱεροῦ ποτηρίου εἰπεῖν τὸ « Μετὰ φόβου θεοῦ πίστεως καὶ ἀγάπης προέλθετε » λαμβάνει ὁ κῦρ Κύριλλος ἀνὰ χεῖρας τὸ δεσποτικὸν σῶμα καὶ αἷμα, καὶ ὅρκον ἐκφωνεῖ τόνδε » Εἰ μὲν ἐγὼ πατριαρχεύσω ποτέ, ἢ ζητήσω κατά τι τοῦτο, εἶναι με ἀρνησίθεον καὶ ἀρνησίχριστον καὶ ἀρνητὴν αὐτῶν τῶν ἀχράντων μυστηρίων » (2). Μετὰ δὲ τοὺς ὅρκους τούτους οὐ παρῆλθον ἡμέραι δεκαπέντε, καὶ τοῦ ὅρκου ἐπιλαθόμενος, ὡς ἄλλοτε (ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας γὰρ τῇ ἑορτῇ τῆς Μεσοπεντηκοστῆς ἔτι Νικομηδείας ὤν, ὤμωσε εἰς τὸ ἱερὸν εὐαγγέλιον, ἐπιθεὶς αὐτῷ τὴν χεῖρα, ἃ καὶ ἐν τῇ νήσῳ Χάλκῃ, μὴ ζητῆσαι δηλαδὴ πατριαρχεῖον ποτέ), ἐγείρει τὸ πλῆθος κατὰ τοῦ κυροῦ Παϊσίου, διαβαλὼν λάθρᾳ τὸν εὐσεβέστατον Πατριάρχην ὡς Ἀρμένιον καὶ Λατινόφρωνα, καὶ πείθει αὐτὸ ἵνα τὸν μὲν κύριον Παΐσιον ἀποκτείνωσι, τὸν δὲ κῦρ Κύριλλον αἰτήσωσι Πατριάρχην (3).

Καὶ οὕτως ἐν Κυριακῇ ἡμέρᾳ μεθυστέντες οἱ συνομῶται τοῦ κυροῦ Κυρίλλου ὥρμησαν κατὰ τοῦ κυροῦ Παϊσίου, βοῶντες ἐν μέσῳ τῆς αὐλῆς τοῦ πατριαρχείου τὸ « Δὲν σὲ θέλομεν · εἶσαι Ἀρμένος, γιατὶ δὲν ἀναβαπτίζεις; εἶσαι φραγκος, γιατὶ δὲν ἀναβαπτίζεις; δὲν σὲ θελομεν, διατὶ ζητεῖς νὰ ἐξορίσῃς τὸν ἅγιόν μας τὸν ὅσιον (4) ». Ταῦτα αἴφνης ἀκούσας ὁ κύριος Παΐσιος ἤρξατο νουθετεῖν αὐτοὺς καὶ παραινεῖν εὐμενῶς. Ἀλλ' εἰς μάτην ἐπόνησεν · ἐκεῖνοι γὰρ οὐδόλως παρέχοντες οὖς τοῖς λόγοις τοῦ

---

1. La somme était considérable pour ce temps-là, Gédéon, Πατριαρχικοὶ Πίνακες, p. 642, eu égard surtout aux conditions économiques vraiment désastreuses du patriarcat grec à cette époque. Sokolov, *Konstantinopolskaia tzerkov v XIX viekie*, Saint-Pétersbourg, 1904, t. I, p. 46.

2. Serge Macrée raconte aussi cet épisode des serments de Cyrille. — Ὑπόμνημα, p. 210.

3. Gédéon est d'avis que Cyrille était d'accord avec Auxentios, avec lequel il s'entendait pour détrôner Païsios, et remonter sur le siège patriarcal. — Ἐκκλησ. Ἀλήθεια, t. III, p. 719. Auxentios avait commencé à prêcher l'anabaptisme durant le premier patriarcat de Cyrille, qui dans sa haine pour le papisme l'avait laissé libre d'exciter ainsi la foule contre les Latins : ἐσιώπησε διὰ τὸ πρὸς τοὺς παπιστὰς μῖσος. — Hypsilanti, p. 365.

Digitized by Google

en exil, il avait essayé à plusieurs reprises de tromper quelques évêques et de les entraîner à sa suite, mais ses efforts avaient échoué. Désespérant donc de gagner les évêques, il fut la cause de ces troubles contre Dieu et contre toute l'Église. Le patriarche Mgr Païsios, et les évêques du patriarcat ayant appris ces nouvelles, confirmées de bonne source, écrivirent à Mgr Cyrille, le conjurant de ne pas troubler la paix de l'Église, et de n'avoir pas recours à ces moyens pour devenir patriarche. Celui-ci répondit qu'il n'avait pas l'envie de monter jamais sur le trône patriarcal ; il était, disait-il, satisfait des quatre talents qu'il recevait tous les ans, et préférait sa chère tranquillité aux soucis du patriarcat. Ces déclarations il les appuyait par les serments les plus terribles. Après avoir envoyé cette réponse, le dimanche suivant il célébra la liturgie dans le très auguste temple du monastère de la très sainte Mère de Dieu à Halki, et la consécration achevée, lorsqu'on arrive au moment où le diacre prend le saint calice et prononce ces paroles: « Approchez-vous avec la crainte de Dieu, la foi et l'amour, » Mgr Cyrille éleva dans ses mains le corps et le sang du Seigneur, et s'écria : « Si jamais je monte sur le siège patriarcal, ou si j'intrigue pour y arriver, je serai un homme qui renie Dieu, qui renie le Christ, qui renie même les saints mystères. » Après ces serments il ne se passa pas quinze jours, que, les oubliant, comme autrefois (étant encore à Nicomédie, à l'occasion de la mi-Pentecôte, il jura, en posant la main sur le saint Évangile, comme à Halki, c'est-à-dire, de ne jamais briguer le Patriarcat), il excita la foule contre Mgr Païsios, le calomniant secrètement comme arménien et *latinophrone*. Il l'engagea même à tuer Mgr Païsios, et à le demander lui-même, comme patriarche. Un dimanche, ceux qui avaient conjuré en faveur de Cyrille contre Païsios, se ruèrent dans la cour du patriarcat criant à tue-tête : « Nous ne te voulons plus, tu es un Arménien parce que tu ne rebaptises pas ; tu es un Franc, parce que tu ne rebaptises pas : nous ne te voulons plus, parce que tu travailles à exiler notre saint, notre vénérable ascète. » Mgr Païsios, frappé tout à coup par ces cris, commença à les sermonner et à les exhorter avec douceur. Ce fut en vain. La foule ne voulut pas écouter les paroles du Patriarche, et comme une meute de chiens enragés et de bêtes fauves, les conjurés, pénétrant à flots pressés dans la maison patriar-

---

4. A ce moment sans doute le moine Auxentios avait disparu. Sa fin est entourée de mystère. Dapontès raconte qu'il fut exilé au mont Athos, et qu'on perdit ses traces : Τέλος δὲ εἰς τὸ ἅγιον τὸ ὄρος ἐξωρίσθη Καὶ ἀπ'ἐκεῖ ἐχάθηκεν, καὶ πλιὸ δὲν ἐγνωρίσθη. — Ἐκκλησ. Ἀλήθ., t. III, p. 722. Le même chroniqueur dans son Ἱστορικὸς κατάλογος donne une autre version : Auxentios resta quelque temps au mont Athos, d'où il revint à Katirli pour y passer ses jours dans l'isolement le plus complet. Personne n'apprit son retour et on ne s'occupa plus de lui (p. 130). D'après Hypsilanti, le gouvernement turc, ému de l'influence considérable dont jouissait Auxentios, eut recours à une ruse pour l'attirer sur un bateau qui devait l'amener à Constantinople. Mais pendant la nuit, suivant les ordres reçus, le capitaine du bateau le fit jeter à la mer, p. 369. Cette version nous paraît plus vraisemblable.

Digitized by Google

πατριάρχου, ὥρμησαν ὡς λυσσῶντες κύνες καὶ θῆρες ἄγριοι, καὶ ἀναβάντες ἐπὶ τῆς πατριαρχικῆς κέλλας ἥρπασαν αὐτὸν καὶ εἷλκον (φεῦ τὸν σεβάσμιον πατριάρχην καὶ ἀιδέσιμον γηραλέον) διὰ τῆς ἀγορᾶς, ἄλλοι τύπτοντες, ἄλλοι ἐμπτύοντες, ἄλλοι βλασφημοῦντες · καὶ ἦν ἰδεῖν τότε θέατρον ἀξιοδάκρυτον, τὸν πατριάρχην κατασπᾶσθαι ὑπὸ ἀγριολύκων, κατατεμνόντων τοῖς ὀδοῦσι, καὶ ὠρυόμενοι ἀλόγῳ θυμῷ, καὶ ἐπαπειλούντων τὰ χείριστα δρᾶσαι. Οὕτως ἐλεεινῶς τοῦ μακαρίτου πατριάρχου ἑλκομένου καὶ περιπαιζομένου ὑπὸ τῶν λεγομένων χριστιανῶν, οἱ Τοῦρκοι ἐλυποῦντο. Ὅθεν καὶ ἐν τῷ Φαναρίῳ παρὰ τοῖς Τούρκοις τζορμπατζῆς (1) λεγόμενος, ἰδὼν τὴν τόλμην τῶν ἀνοήτων ὑπηκόων, ἥρπασε τὸν ἁγιώτατον πατριάρχην λιποθυμοῦντα, καὶ θεὶς αὐτὸν εἰς ἀκάτιόν τι ἀπέστειλεν εἰς τὴν αὐλὴν τοῦ ἀρχιστρατήγου, ὡς ἔθος αὐτοῖς, κἀκεῖθεν προτροπῇ αὐτοῦ εἰς τὸν ὕπατον. Ἠκολούθει δε διὰ ξηρᾶς καὶ τὸ τῶν φατριαστῶν σμῆνος, καὶ συνῆλθε τῷ πατριάρχῃ κράζον μεγαλοφώνως τό « Δὲν τὸν θέλομεν » ὥς ποτε οἱ Ἰουδαῖοι τὸ « Σταυρωθήτω ». Ταῦτα τούτων κραυγαζόντων, ὁ χριστομίμητος πατριάρχης κὺρ Παΐσιος ἐσιώπα εὐχαριστῶν τῷ θεῷ ὑπὲρ ὧν ἀδίκως ἔπασχεν. Ἰδὼν οὖν ὁ ὕπατος καὶ ἅπασα ἡ βασίλειος αὐλὴ τὴν τοῦ ὑπηκόου ἀλόγιστον ὁρμὴν καὶ αὐθάδειαν, ἠγανάκτησεν οὐκ ὀλίγον· ἀλλὰ μήτι καινότερον διὰ τῆς τοιαύτης ταραχῆς καὶ τοῖς ἰδίοις ἀκολουθήσῃ, ἐμακροθύμησε καὶ τὴν αἰτίαν τῆς συνάξεως ταύτης ἠρώτα· οἱ δὲ ἐκραύγαζον μεγαλοφώνως. « Τὸν Πατριάρχην μας δὲν τὸν θέλομεν ». Ὁ δὲ ὕπατος ἔλεγεν αὐτοῖς· « Ἐξῶσαι αὐτὸν ἐθέλετε; » Οἱ δε· « Ἐξωσθήτω, ἐξωσθήτω. » Ὁδὲ· « Τί κακὸν ἐποιήσεν; » Οἱ δὲ· « Ἀρμένης εἶναι καὶ Φράγγος ». Ἐκ τῶν λόγων οὖν αὐτῶν γνοὺς τὴν ψευδολογίαν αὐτῶν ὁ ὕπατος, οὐκ ἐβούλετο ἐξῶσαι τὸν πατριάρχην, ἀλλὰ μᾶλλον διὰ καββαδίου (2) ἐπικυρῶσαι τὴν πατριαρχείαν. Ἀλλ' ὁ ἀοίδιμος πατριάρχης παρῃτεῖτο, καὶ οὐκ ἤθελεν ἔτι πατριαρχεύειν ἀπειθεῖ λαῷ καὶ ἀνοήτῳ. οὗ τὸ ἀμετάθετον τῆς γνώμης ἰδὼν ὁ ὕπατος, ἠρώτησε τὸν ὄχλον· « Τίνα ὑμῖν θέλετε δοῦναι πατριάρχην; ». Οἱ δὲ ἐκραύγαζον· « Τὸν Κύριλλον θελομεν, ὁποῦ εἶναι εἰς τὴν Χάλκην ». Ὁ δὲ εἶπεν αὐτοῖς· « Πορεύεσθε ἐντεῦθεν καὶ αὔριον δώσω ὑμῖν ὁρισμὸν ἐπὶ τῷ πατριαρχεῦσαι τὸν Κύριλλον ». Οἱ δὲ ἐβόων· « Τώρα θέλομεν ». Ὁ δὲ ὀργισθεὶς ἐκέλευσε γραφῆναι τὰ ὀνόματα τῶν ἀρχηγῶν

1. Τζορμπατζῆς (en turc donneur de bouillon) désignait le capitaine des janissaires. Chez les Grecs, dans la langue vulgaire, ce mot est encore employé dans un sens honorifique et signifie chef, président, notable. — Skarlatos Vyzantios, Ἡ Κωνσταντινούπολις, Athènes, 1869, t. III, p. 282. Chez Dimaris il a le sens de chef de police du Phanar.

2. D'après Skarlatos Vyzantios le *kavvadion* est presque identique au σφιγκτὴρ ou σφικτούριον, tunique courte et étroite portée par les chantres. Clugnet, *Dictionnaire grec-français des noms liturgiques en usage dans l'église grecque*, Paris, 1895, pp. 146-147.

Digitized by Google

cale, arrachèrent Païsios et l'entraînèrent dehors sur la place, les uns le frappant, les autres lui crachant à la figure, et d'autres encore l'abreuvant d'injures. Malheureux Patriarche et vénérable vieillard !... C'était navrant de le voir déchiré par des loups féroces, qui grinçaient des dents, et dans leur colère insensée poussaient des hurlements, et menaçaient de commettre les pires excès. Les Turcs eux-mêmes plaignaient le vénérable Patriarche maltraité ainsi et hué par de soi-disant chrétiens. Le commandant de la garnison du Fanar, appelé par les Turcs *tzorbadjis*, voyant la fureur de ces insensés, leur arracha des mains le malheureux Patriarche évanoui, et lui faisant prendre place dans un caïque, l'envoya, comme c'était la coutume, à la maison du commandant en chef, et de là, sur l'injonction de celui-ci, au grand Vizir. La troupe des conjurés le suivit par terre, et se réunit autour du Patriarche, criant à tue-tête : « Nous ne le voulons plus ». Ils imitaient les Juifs hurlant : « Qu'il soit crucifié ! » Au milieu de ces cris de rage, le Patriarche Mgr Païsios, sur l'exemple du Christ, se taisait, et remerciait Dieu des souffrances qu'il endurait injustement. Le Grand Vizir et la cour impériale entrèrent dans une violente colère à la vue de l'audace, et de la fureur irréfléchie de la foule. Mais dans la crainte qu'à la suite de ces troubles il n'arrivât quelque mésaventure aux siens (Musulmans), il prit patience, et leur demanda la cause de ce rassemblement. La foule répondit par ces cris : « Nous ne voulons plus le Patriarche ». Le grand vizir leur dit : « Voulez-vous donc qu'il aille en exil ? » Et la foule : « Oui, oui, qu'il soit exilé ! » Et le Grand Vizir : « Mais quel crime a-t-il donc commis ?... » La foule s'écria : « C'est un Arménien et un Franc ! » Cette réponse convainquit le Grand Vizir de la fausseté des accusations portées contre Païsios ; au lieu de l'exiler, il songeait à confirmer son autorité par le *kavvadion*. Mais le vénérable Patriarche donna sa démission, ne voulant pas exercer son ministère au milieu d'un troupeau indocile et insensé. Le Grand Vizir s'apercevant qu'il était inébranlable dans sa décision, interrogea la foule : « Qui voulez-vous donc comme patriarche ?... » La foule s'écria : « Nous voulons Cyrille, celui qui est à Halki. » Le Grand Vizir leur dit : « Eh bien, retirez-vous, et demain je promulguerai le décret d'élection de Cyrille. » Et la foule : « C'est à présent que nous voulons ce décret. » Le Grand Vizir, transporté de colère, donna l'ordre qu'on écrivît les noms des chefs de la révolte. Cela fait, il leur accorda la permission écrite autorisant Cyrille

— Skarlatos en donne la description. — *Op. cit.*, t. III, p. 403. C'était une sorte de dalmatique, faite d'une étoffe brodée d'or. Après leur élévation au trône, les patriarches se présentaient au Grand Vizir. Celui-ci, entouré des hauts fonctionnaires de la Sublime Porte et des prélats et notables grecs, avec une grande solennité revêtait le Patriarche du *kavvadion*, ce qui signifiait, aux yeux du peuple, que le Patriarche avait été officiellement reconnu par le Sultan, comme chef religieux et politique de son peuple. Si la cérémonie d'investiture du Patriarche par le *kavvadion* ne se faisait pas à la présence des représentants du Phanar, le nouvel élu passait pour usurpateur de son trône.

Digitized by Google

αὐτῶν. Τούτου δέ γενομένου, ἔδωκεν αὐτοῖς ὁρισμὸν ἑλθεῖν τὸν Κύριλλον. Οἵτινες, ὡς ἔλαβον τὸν ὁρισμόν, ἀνεχώρησαν μετὰ χαρᾶς μεγάλης, καί τινες αὐτῶν λαβόντες ἤγαγον τῷ κυρῷ Κυρίλλῳ, ὅστις ἐπευχηθεὶς αὐτοὺς διὰ τὸ πρόθυμον καὶ ζῆλον, ὃν ὑπὲρ αὐτοῦ ἐδείξαντο, καὶ εὐλογήσας ἀμφοτέραις ταῖς χερσί, ἐπέβη εἰς πλοῖον, καὶ ἦλθε τῇ ἐπαύριον, ἤτοι τῇ δευτέρᾳ, εἰς βασιλεύουσαν, καὶ φορέσας τὸ καββάδιον, οὐδενὸς παρόντος τῶν ἀρχιερέων, ὡς ἡ συνήθεια καὶ τὸ καθῆκον ἐκάλει (ἐπιβατικῶς γὰρ ἥρπασε τὸν θρόνον καὶ ληστρικῶς αὐτῷ εἰσεπήδησε) αὐτόκλητος κατέλαβε τὸ Πατριαρχεῖον. Ὁ δὲ ὕπατος πληροφορηθεὶς ὑπὸ πολλῶν εὐγενῶν ὑποκειμένων, ὅτι ἡ σύγχυσις αὕτη διὰ τοῦ κυροῦ Κυρίλλου συνέβη, ἠβουλήθη αὐτὸν ἀγχόνῃ παραδοῦναι, καὶ τῇ μετὰ τὴν δευτέραν δύο τῶν ἀρχηγῶν τῆς συνομοσίας ἀπέπνιξε (οἱ γὰρ ἄλλοι τὴν τοῦ ὑπάτου μαθόντες κατ' αὐτῶν ὀργὴν φυγάδες ᾤχοντο ἕκαστος ὡς ἐδυνήθη). Οἱ οὖν ἔγκριτοι τῶν ἁγίων ἀρχιερέων μαθόντες, ὅτι ὁ κῦρ Κύριλλος ὑπόκειται τῇ αὐτῇ ποινῇ ὡς ἀρχηγὸς καὶ πρωταίτιος τῆς δημεγερσίας, ἔδραμον μετὰ παρακλήσεως καὶ ἐδυσώπησαν τὴν ὀργὴν τοῦ ὑπάτου διὰ ταλάντων ἑνενήκοντα, δι' ὧν ἀπελεύθερον τὸν κὺρ Κύριλλον ἀπέδειξαν. Ὁ δὲ καλὸς κῦρ Κύριλλος ἀντευεργέτησεν αὐτοὺς μετ' ὀλίγας ἡμέρας κοινῷ κατ' αὐτῶν διωγμῷ. Οὕτως οὖν ὁ μὲν ἀοίδιμος κῦρ Παΐσιος ὁμολογητὴς κατεβιβάσθη τοῦ θρόνου, ὁ ὑπομείνας μυρία δεινὰ παθεῖν, ἤ τι τῶν συνοδικῶν κανόνων ἀνατρέψαι, καὶ διὰ βασιλικοῦ ὁρισμοῦ ὑπερόριος γενόμενος ἐν τῇ ἱερᾷ καὶ σεβασμίᾳ μονῇ τῆς ὑπεραγίας ἡμῶν Θεοτόκου κατὰ τὴν Χάλκην (1), ἐν ᾗ εἰρηνικῶς τε καὶ ἡσύχως τὸ ἐπίλοιπον τῆς ζωῆς αὐτοῦ διάγων, καὶ ἐν μετανοίᾳ καὶ ἐξομολογήσει τελείᾳ ἐλθών, ἀνεπαύθη ἐν Κυρίῳ ἐπὶ τοῦ τέλους τῆς δευτέρας πατριαρχείας τοῦ κυροῦ Κυρίλλου κατὰ τὸ ᾳψνς' ἐν μηνὶ Ὀκτωβρίῳ · ὁ δὲ ληστρικῶς καὶ ἐπιβατικῶς τὴν πατριαρχείαν τὸ δεύτερον ἥρπασε (2).

---

1. Le Monastère de la Mère de Dieu de Halki, selon Skarlatos Vyzantios, a été fondé en 1431, et dédié d'abord à saint Jean-Baptiste. On y trouve les tombeaux de 8 patriarches de Constantinople, y compris celui de Païsios. — *Op. cit.*, t. II, pp. 307-308.

2. Cyrille V, monté sur le trône patriarcal, malgré l'opposition du clergé et des évêques, donna force de loi aux aberrations du moine Auxentios. Par une décision dogmatique, que son successeur immédiat, Callinique IV, devait déclarer contraire à la coutume et à la tradition ancienne, Ἐκκλησ. Ἀλήθεια, t. XX. p. 422, il établit qu'il fallait renouveler le baptême conféré par les Latins. M. Gédéon reconnait que cette

Digitized by Google

à venir à Constantinople. La foule, l'ayant reçue, se dispersa avec des cris de joie. Une commission porta à Cyrille la pièce du Grand Vizir. Cyrille leur témoigna sa reconnaissance pour leur dévouement et leur zèle à son égard, les bénit des deux mains, et monté sur un bateau, aborda à la capitale le lendemain, un lundi. Il se revêtit du *kavvadion*, et de lui-même, sans y être appelé, prit possession de son siège. Les évêques s'étaient abstenus d'intervenir, parce que Cyrille, comme un envahisseur, s'était emparé du trône patriarcal, et y était monté par un acte de brigandage. Après une enquête minutieuse, le Grand Vizir, ayant acquis la conviction que la cause première de l'émeute avait été Cyrille, voulut le condamner à être pendu. Le jour suivant il fit étrangler deux chefs des révoltés : les autres ayant appris que le Grand Vizir leur gardait rancune, avaient pris la fuite, chacun selon ses moyens. Les évêques les plus distingués, aussitôt qu'ils surent que Cyrille, comme chef suprême et cause première du soulèvement du peuple, était menacé du même châtiment, se rendirent chez le Grand Vizir et par leurs supplications, et par une offrande de 20 talents, fléchirent sa colère. Cyrille fut laissé en liberté.

Après quelques jours, le bon patriarche récompensa ses sauveurs par une persécution ouverte. Païsios descendit du trône patriarcal comme un confesseur de la foi ayant préféré de subir des violences sans nombre plutôt que d'enfreindre en quoi que ce soit les canons des synodes. Par un décret impérial, il fut exilé dans la sainte et vénérable Laure de la très sainte Mère de Dieu, à Halki. Il y passa le reste de sa vie dans la paix et dans le calme, dans la pénitence et la pratique des vertus. Il s'endormit dans le Seigneur à la fin du second patriarcat de Cyrille, l'an 1756, au mois d'octobre. Cyrille comme un brigand et un pirate occupa pour la seconde fois le siège *patriarcal*.

---

décision exposa le patriarcat à la risée de tous, en diminua le prestige, et fut la cause de troubles qui se renouvelèrent à plusieurs reprises. — Ἐκκλησ. Ἀλήθεια, t. III, p. 780. — Georgiadès, Ἐκκλησιαστικὰ πάρεργα, Ib., t. III, pp. 633-634. L'historien orthodoxe Lébédev blâme aussi l'inconduite de Cyrille V, et les faits scandaleux qui amenèrent la Grande Église à changer l'ancienne coutume *(drevne-tzerkovnoe obyknovenie)* de recevoir les Latins dans l'Église orthodoxe par la seule onction du Saint-Chrême. *Op. cit.*, pp. 322-323.

P. A. PALMIÉRI.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR LA THÉOLOGIE ORTHODOXE.

(Suite) (1).

II. — LA THÉOLOGIE PROPREMENT DITE.

EN exposant les dogmes qui ont directement trait à Dieu, les théologiens orthodoxes ne s'écartent pas beaucoup de la méthode en usage chez les auteurs occidentaux. Dieu est considéré tour à tour en lui-même, comme créateur, comme rédempteur.

Cependant, à la différence des manuels de théologie catholique, on pourrait noter chez eux une légère tendance à placer, seulement après le traité de la Trinité, toutes les questions concernant de près ou de loin les opérations divines *ad extra*, telles la prescience, la providence, la prédestination. On peut constater ce fait dans les ouvrages de Macaire, de l'évêque Sylvestre (2), de M. Zikos Rosis, etc. (3).

Ce procédé est inspiré par la division de la théologie qu'on trouve dans la confession de Métrophanes Critopoule. L'Église catholique et apostolique, y est-il dit, veut que sa doctrine soit divisée en *théologie simple* (θεολογία ἁπλῆ) et en *théologie du salut* (θεολογία οἰκονομική) (4). La théologie simple considère Dieu un en essence, trois en personnes, créateur et conservateur du monde ; la théologie économique concerne le mystère de la rédemption de l'homme.

Macaire insiste beaucoup sur cette division, parce qu'elle serait, d'après lui, traditionnelle dans l'Eglise grecque. « Cette division des dogmes chrétiens, dit-il, fut la plus généralement admise par

1. Cf. *Rev. Bénéd.*, XXIII, (1906), pp. 45-62.

2. *Opyt praroslavnago dogmaticheskago bogosloviа*, par l'évêque Sylvestre, Docteur en théologie, Recteur de l'Académie ecclésiastique de Kiev, 2e vol. Nous citons d'après la troisième édition, 1892. C'est le manuel de théologie le plus en vogue en Russie ; avec celui de Macaire, il constitue aussi le fond de l'enseignement dogmatique à l'école de théologie de Halki.

3. *Op. cit.*, p. 123. Je ne parle évidemment pas des théologiens qui, comme Eugène Bulgaris, ont suivi les écoles latines et, partant, adopté le système scolastique, mais bien de ceux qui, à partir du siècle dernier, ont tenu à donner à l'enseignement orthodoxe de la théologie une allure spécifique, et, dans leur pensée, propre aux traditions de leur Église.

4. Ὁμολογία Κριτοπούλου, ch. I. *Michalcescu*, p. 187.

Digitized by Google

les anciens Pères de l'Église qui nommaient d'ordinaire θεολογία *(théologie)* l'ensemble des dogmes de la première espèce ; au lieu qu'ils désignaient ceux de la dernière sous le nom d'οἰκονομία, *(mystère de la rédemption* ou *économie* (1) (Eph., III, 9). L'Église orthodoxe l'a conservée aussi généralement dans tous les temps qui suivirent. »

Nous adoptons l'ordre indiqué par les théologiens de l'Église grecque en esquissant, à traits rapides, les côtés caractéristiques de leur enseignement.

Commençons par les questions du traité de Dieu un dans son essence.

1. *Dieu en tant que un dans son essence.*

Ce qu'est Dieu dans son essence, dit la confession orthodoxe de Pierre Mogilas, nulle créature, soit humaine, soit angélique, ne peut arriver à le comprendre, car il n'y a aucune comparaison entre le créé et l'incréé (2).

Notre impuissance à pénétrer dans l'essence même de la divinité n'empêche pas que nous puissions en savoir quelque chose et tous les auteurs orthodoxes s'accordent à assigner à cette connaissance une double source, la raison et la révélation (ἡ φυσικὴ καὶ ἡ ὑπερφυσικὴ περὶ Θεοῦ γνῶσις). L'histoire de la philosophie et de la théologie grecques ne présente guère de traces d'erreur à l'endroit de la cognoscibilité de Dieu, comme seraient le traditionalisme, l'ontologisme, etc... Le langage des Pères grecs est trop éloquent pour permettre le moindre doute à ce sujet.

La première question qui se pose est celle des preuves de l'existence de Dieu.

Celles-ci sont traitées par Macaire et Sylvestre dans l'Introduction à la théologie dogmatique. Ces auteurs, avec d'autres encore, estiment qu'elles sont plutôt du ressort de la philosophie que de la théologie. Il en résulte que, en dehors des témoignages des saintes lettres et des Pères, les démonstrations ne concluent pas de façon à satisfaire les exigences de la raison humaine, comme on peut s'en apercevoir en lisant le premier des théologiens précités (3).

On est loin de la rigoureuse logique et de l'ampleur métaphysique de la théodicée scolastique, malgré les efforts tentés par certains écrivains dans les derniers temps (4).

1. *Théologie orthodoxe*, II, p. 30. Cette conception était aussi familière à Photius. cf. Hergenrœther, *Photius*, III, p. 481.
2. 1re partie, 8e demande. *Michalcescu*, p. 31.
3. I, pp. 22-25. Voyez encore sur ce sujet N. Malinovsky, *Pravoslavnoe dogmatitscheskoe Bogoslovie*, Khartov, 1895 t. I, pp. 77-195.
4. Cf. Georgiadès, Πραγματεία περὶ τῆς ὑπάρξεως τοῦ Θεοῦ ἐν γένει. Athènes.

Digitized by Google

A titre de rappel, je nommerai les preuves qu'on rencontre le plus souvent dans les manuels de théologie modernes ; ce sont les arguments dits cosmologique, anthropologique, téléologique, historique et ontologique.

Il n'est pas sans intérêt de faire quelques remarques sur le développement que les auteurs orthodoxes ont donné à certains d'entre eux.

On fait grand cas de l'argument téléologique, de celui tiré de l'ordre et de l'harmonie dans l'univers (1). Il est vrai qu'il était très familier aux Pères et aux écrivains ecclésiastiques.

Chez ceux-ci encore, l'on rencontre souvent cette doctrine que l'idée de Dieu est naturelle à l'esprit humain, y ayant été pour ainsi dire implantée par le Créateur (2).

Des propositions de ce genre doivent être acceptées avec discernement, précaution négligée çà et là par certains auteurs orthodoxes. D'où des conceptions erronées ou dangereuses.

« Quant à la croyance en un Dieu, dit M. Mesoloras, nous pouvons dire que ce n'est pas l'esprit qui persuade le cœur, mais le cœur, l'esprit, comme c'est le cas des vérités morales, au sujet desquelles la conscience n'est pas convaincue par les démonstrations de la raison, mais au contraire la conscience persuade la raison. La croyance en un Dieu réside, est innée dans notre cœur, et conséquemment dans notre esprit (3). » Étant donnés ces principes erronés, on ne s'étonnera pas de voir le même auteur tirer du concept de l'être absolu et parfait un argument en faveur de l'existence de Dieu, qu'il nomme, à juste titre d'ailleurs, un argument ontologique (4).

De son côté, Macaire n'a pas craint de produire une démon-

---

1. Le protoiéreus E. Akvilonov, professeur à l'académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, vient de consacrer tout un ouvrage à cet argument. *O fisico-teleologitcheskom dokazatelstvie bytia Bojia.* St-Pétersb., 1905. Cet écrivain estime qu'à notre époque il faut lui donner une place très large. P. 7.

2. Πᾶσι γὰρ ἡ γνῶσις τοῦ εἶναι Θεὸν ὑπ' αὐτοῦ φυσικῶς ἐγκατέσπαρται, dit S. Jean Damascène. F. Orth., I, I. Migne, PG, t. XCIV, 789. Voyez encore B.D. Kondriavtzev, *ob istochnikie idei Bojestva* (Les sources de l'idée de Dieu), Moscou, 1892 — A. I. Vvedensky, *Viera v' Boga, eia proiskhojdenie i osnovanii* (La foi en Dieu, son origine et ses bases), Moscou, 1891.

3. ...δυνάμεθα νὰ εἴπωμεν, ὅτι ὁ νοῦς δὲν πείθει τὴν καρδίαν, ἀλλ' ἡ καρδία τὸν νοῦν, ὡς τοῦτο συμβαίνει εἰς τὰς ἠθικὰς ἀληθείας, περὶ ὧν δὲν πείθουσι τὴν συνείδησιν αἱ ἀποδείξεις τοῦ νοῦ, ἀλλὰ τοὐναντίον συνείδησις πείθει τὸν νοῦν. Ἡ εἰς ἕνα Θεὸν πίστις ἐνοικεῖ, εἶνε ἔμφυτος ἐν τῇ καρδίᾳ ἡμῶν, ἐπομένως καὶ ἐν τῷ πνεύματι. *Op. c.*, II, p. 89,

4. Καὶ ἐκ τῆς ὀντολογικῆς ἀποδείξεως, ἤτοι ἐκ τῆς ἐννοίας, καθ' ἣν ὁ Θεὸς εἶνε ὁ ἀπολύτως Ὤν, τὸ ὄντως Ὄν, τὸ τελειότατον Ὄν, συνάγεται ἡ ὕπαρξις τοῦ Θεοῦ, διότι τελειότης οὐκ ἔστι τελειότης ἄνευ τῆς ὑπάρξεως αὐτῆς. Τῇ συνειδήσει ἡμῶν ἔνεστιν ἡ ἔννοια τοῦ ἀπολύτου · ἄρα καὶ ὑπάρχει τοῦτο. *Ib.*, p. 95.

Digitized by Google

stration du même genre que celle de Descartes : on la dirait même copiée de l'auteur du *Discours sur la Méthode* (1).

L'argument ontologique met naturellement en mémoire le nom de saint Anselme et sa fameuse preuve du *Proslogium*.

Qu'en pensent les théologiens orthodoxes ?

Saint Anselme n'est pas ignoré de l'Église grecque. Ses opinions au sujet du pain azyme (2), mais surtout son écrit polémique sur la question de la procession du Saint-Esprit (3), l'ont rendu célèbre parmi les Grecs. L'argument du *Proslogium* a fait l'objet de remarques spéciales dans plusieurs ouvrages récents, où il est confronté avec les démonstrations similaires de Descartes, Spinosa, Kant, etc. (4). M. Zikos Rosis, par exemple, reconnaît à la démonstration donnée par le saint docteur une certaine force logique; mais, à ses yeux, plusieurs imperfections la déparent.

Saint Anselme, dit-il, « a considéré en Dieu le côté *quantitatif*, celui par lequel Dieu diffère des créatures et les surpasse, et il a négligé la *qualité* de sa supériorité, c'est-à-dire le caractère absolu et infini de son essence. Il a fait de l'existence de Dieu un de ses attributs, tandis qu'elle est la base même de ses attributs » (5).

Une autre imperfection de la démonstration anselmienne consiste

---

1. « Notre intelligence renferme l'idée d'un Être parfait et infini. Cette idée, jusqu'au moment où nous devenons capables de connaître, ne se révèle que par un mouvement involontaire, dont nous avons peine à nous rendre compte, et qui nous porte vers la Divinité ; puis, à mesure que nos connaissances se développent, elle devient en nous plus claire et plus parfaite. Ce n'est pas du dehors que peut nous être venue cette idée, car la nature ne nous montre que des êtres bornés quant à l'existence et aux perfections ; elle ne peut, par conséquent, que nous rappeler l'Être infini, dont l'idée est déjà dans notre âme. Nous ne pouvons nous être formé nous-mêmes cette idée ; si tel était le cas, chacun pourrait se souvenir comment elle a pris naissance en lui ; elle ne précéderait pas en nous le développement complet de l'intelligence, et ne serait pas universelle dans le genre humain : preuve évidente que l'idée de Dieu est innée en nous et que nous la tenons de Celui-là même qui nous donna l'existence. Pouvons-nous, après cela, douter qu'il n'y ait une réalité correspondant à cette idée ? » *Op. c.*, I, p. 24.

2. *Epistola* CXXXVI *Anselmi ad Valerannum*. Migne, PL, t. CLVIII, 551 et suiv.

3. De *Processione Spiritus Sancti contra Graecos*, traité dont on trouve une traduction grecque, que nous sachions, encore inédite, dans le *Cod. Vat.* 1115, f. 65a. Georges Coressius dans son traité Περὶ τῆς ἐκπορεύσεως τοῦ ἁγίου Πνεύματος parle encore de S. Anselme. Dans un ancien Règlement du Collège grec à Rome il était prescrit aux élèves de lire « le lettere o opuscoli *de Azimo et fermentato et de processione Spiritus Sancti* » du Docteur de Cantorbéry. *Cod. Vat. lat.* 5527 (fol. 16-29), édité par Em. Legrand *Bibliographie hellénique du XVIIe s.*, t. III, pp. 494-513. — Parmi les ouvrages modernes, on peut lire une notice sur S. Anselme dans la *Pravoslavnaija Bogoslovskaija entziclopedia*. Pétersb. Milchstein, t. I, Col. 792-793.

4. Zikos D. Rosis, *op. c.*, pp. 169-180. — E. Akvilonov, *op. c.*, ch. XVI, p. 401 et suiv.

5. Ὁ Ἄνσελμος ἐν τῇ διατυπώσει τῆς ἀποδείξεως ταύτης παριστᾶ τὸν Θεὸν ὡς κατὰ ποσὸν διάφορον ἢ μεῖζον τῶν πραγμάτων τοῦ κόσμου, οὐχὶ δὲ καὶ κατὰ ποιόν, τουτέστιν οὐχὶ ὡς ἀπόλυτον ἢ ἀπεριόριστον. Τὴν δὲ ὕπαρξιν τοῦ Θεοῦ παριστᾶ ὡς ἰδίωμα αὐτοῦ, ἐνῷ κυρίως εἶνε βάσις τῶν ἰδιωμάτων. p. 170.

Digitized by Google

à ne pas prouver que l'idée de Dieu ainsi formée n'est pas un effet du hasard, mais doit être *nécessairement* conçue par l'esprit (1).

Puis, poussant plus loin son enquête, il conclut : en supposant même que cette nécessité soit constatée, comme l'a démontré Kant, une preuve de ce genre n'est pas admissible, parce qu'elle suppose toujours le passage de l'ordre idéal à l'ordre ontologique (2).

Toutefois, M. Rosis, qui a étudié la philosophie de Descartes, de Spinosa, de Kant, de Fichte et leurs successeurs, de Dorner et d'autres encore, ne croit pas qu'il faille rejeter tout à fait l'argument ontologique. Celui-ci doit servir, selon lui, de couronnement aux autres preuves : il démontre que l'être découvert par elles est de sa nature absolu et infini (3).

Toujours d'après M. Rosis, *l'unicité* de Dieu découlerait du même concept, mais cette vérité ne se démontre d'une façon complète et apodictique que par l'étude du Mystère de la Sainte Trinité (4).

Chez Macaire, l'unité de Dieu est démontrée à l'aide de témoignages scripturaires et de « preuves de raisonnement employées par les Sts Pères (5) ». Mais, séparés, comme ils le sont dans cet auteur et dans Sylvestre (6), des preuves de l'existence de Dieu, les arguments de raison ne s'imposent pas à l'esprit humain avec la force désirée.

*
* *

De la question de l'existence de Dieu passons à celle de son essence.

Les Sts Pères, nous l'avons vu, insistent fréquemment sur l'inaccessibilité de la nature divine à l'esprit humain. Aussi Macaire réprouve-t-il les vaines et creuses disputes des scolastiques sur l'essence métaphysique de Dieu. Le seul concept que nous en ayons, dit-il, provient de la révélation et nous est indiqué par ces paroles du *Grand catéchisme chrétien de l'Église Orthodoxe d'Orient:* « Dieu

1. Ἑτέρα ἀτέλεια ἐν τῇ ἀποδείξει ταύτῃ τοῦ Ἀνσέλμου εἶνε, ὅτι δὲν ἀποδεικνύει ὅτι ἡ ἔννοια τοῦ Θεοῦ δὲν εἶνε τυχαία, ἀλλὰ νοεῖται ἀναγκαίως ὑπὸ τοῦ νοῦ. p. 171.

2. P. 176.

3. D'après son système, il y a quatre arguments principaux pour démontrer l'existence de Dieu : les arguments cosmologique, psychologique, téléologique et ontologique. Ces quatre arguments ne constituent pas des preuves distinctes, mais des degrés différents d'une seule et unique démonstration (στοιχεῖα μίας ἀποδείξεως) p. 137. Ainsi, quand j'ai prouvé qu'il existe une cause ultime, une intelligence, une bonté suprêmes, etc., je ne sais pas si elle existe ou non en dehors de ce monde ; cette vérité est donnée par l'idée d'absolu et d'infini de l'argument ontologique. Cf. pp. 166-167.

4. p. 187.

5. *Théologie orthodoxe.* II, pp. 97 et 103-111.

6. IIe vol., § 79-81, pp. 184-203.

Digitized by Google

est un esprit éternel, tout bon, omniscient, très juste, tout-puissant, présent partout, aimable, souverainement heureux (1). »

Dès lors la question des attributs divins prend une place notable dans les traités de théologie orthodoxe. Surtout, on se préoccupe souvent au sujet de leur classification. Voyons les principaux systèmes.

D'après M. Rosis, nous arrivons à déterminer et à classer les attributs divins selon les différents arguments produits dans la démonstration de l'existence de Dieu. Ainsi, la preuve cosmologique nous donne toutes les propriétés relatives à la force et à la vie divines ; les prérogatives de Dieu, comme intelligence, comme volonté et comme bonté suprêmes, nous sont fournies par les arguments psychologique et téléologique; l'argument ontologique nous indique son infinité, son unité, sa simplicité, etc. (2).

Le théologien Macaire divise les attributs divins en trois classes ;

1° Les attributs de l'essence de Dieu en général, c'est-à-dire ceux qui appartiennent *à sa nature même et à ses deux formes :* l'intelligence et la volonté.

2° Les attributs de l'*intelligence de Dieu*, à savoir ceux qui n'appartiennent qu'à l'intelligence divine.

3° Enfin les attributs de la *volonté de Dieu*, ou ceux qui appartiennent exclusivement à la volonté divine (3).

Cette même division a été adoptée et amplifiée par l'évêque Sylvestre (4). Lui aussi distingue parmi les attributs de Dieu, les attributs *généraux* ou *communs*, et les attributs *particuliers* ou *privés*. Au nombre des premiers sont rangées l'infinité et la spiritualité de Dieu (5). Ils donnent naissance aux attributs du second groupe, divisé par conséquent lui-même en deux catégories distinctes.

Dans la première, le théologien russe insère les attributs propres à Dieu en tant qu'être *infini*, c'est-à-dire son *autonomie*, son immor-

---

1. *L. c.*, pp. 116-118. Selon M. Rosis, l'essence de Dieu doit consister dans son infinité, pp. 180-185.

2. P. 139. ... πρέπει νὰ ἠξεύρωμεν, πῶς τὰ θεῖα ἰδιώματα ἄλλα εἶναι προσωπικὰ, καὶ ἄλλα οὐσιώδη. La confession de Pierre Mogilas divise les attributs divins en personnels et essentiels. Les premiers regardent chacune des trois personnes de la Trinité, individuellement prises ; les autres ont trait à l'essence divine commune aux trois personnes. 1e Partie, dem. 11 à 18. Michalcescu, pp. 33-36.

3. II. p 128.

4. Cet auteur n'aime pas les divisions en usage chez les « théologiens occidentaux », par exemple la distinction en attributs positifs et négatifs, absolus et relatifs, etc., § 57. pp. 69 et 70. La première division est toutefois prônée par S. Jean Damascène.

5. *Op. c.*, §§ 58-62..

Digitized by Google

talité, son éternité, son ubiquité (1). Dans la deuxième subdivision, on considère les propriétés de Dieu comme être *spirituel*. Par analogie avec notre nature spirituelle, les attributs qui s'en dégagent regardent l'intelligence, la volonté et le sentiment (2). Sous ce dernier aspect, qui a certes de quoi surprendre, Sylvestre décrit la béatitude de Dieu et l'amour qu'il porte à lui-même et aux créatures.

Une question importante vient se greffer sur celle des attributs de Dieu; et l'on s'étonne de ne pas la voir traitée avec l'ampleur voulue chez nos théologiens orthodoxes, puisqu'elle a donné lieu, au sein de l'Eglise grecque, à de graves erreurs et à d'opiniâtres controverses. Je veux parler de la distinction à établir entre l'essence et les attributs divins.

Macaire et Sylvestre soutiennent avec raison que les attributs, tout en existant *réellement*, ne sont pas *réellement* distincts de l'essence divine, mais que dans cette essence se retrouvent les fondements de la distinction présentée par nos concepts (3).

Les controverses auxquelles je viens de faire allusion ont été occasionnées par les erreurs des eunomiens et des hésychastes.

Les premiers sont suffisamment connus. Les défenseurs des hésychastes (4), Grégoire Palamas à leur tête, soutenaient que les attributs de Dieu, comme ses opérations, auxquels ils donnaient le nom

---

1. §§ 63-69. Par autonomie, ce théologien entend l'indépendance de Dieu, considéré comme cause ultime, « *possédant en elle-même le fondement de son être.* » P. 97.

2. §§ 70-78.

3. Macaire, *op. c.*, pp. 178-185. Sylvestre, pp. 6-67. En parlant des scolastiques, ce dernier auteur reconnaît à S. Thomas le mérite « d'avoir exposé parfaitement la vraie doctrine », pp. 55-56.

4. Sur cette controverse, voyez entre autres, Th. Ouspenskij, *Otcherki po istorii vizantiiskoi obrazovannosti*, Saint-Pétersbourg, 1891, pp. 246-365. Fr. J. Stein. *Studien über die Hesychasten des 14 Jahrh.* Vienne, 1873. — J. Bois. *Grégoire le Sinaïte et l'hésychasme à l'Athos au XIVe s. Échos d'Orient.*, V^e année, pp. 65-73. — Les hésychastes formaient au début une caste de moines adonnés à la contemplation. Peu à peu, surtout au Mont-Athos, ils se mirent à cultiver un genre de mystique tout à fait particulier. (Cf. J. Bois, *Les hésychastes avant le XIVe siècle. Échos d'Or.*, *l. c.*, pp. 1-11), Ils devaient, dans une béate inactivité, se contempler l'*umbilicus* (d'où leur surnom, au XIVe siècle, d'*omphalopsychiques*), croyant dans cette singulière position apercevoir petit à petit une lumière mystérieuse qui les inondait d'une jouissance indicible. Cette lumière, disaient les initiés, émanait de la divinité même, semblable à celle qui s'était manifestée aux prophètes et que les apôtres avaient aperçue au mont Thabor. Des importuns ne tardèrent pas à troubler nos bons caloyers dans leur douce solitude et condamnèrent sans répit leurs contemplations favorites. Du domaine de la mystique l'on passa sur le terrain de la dogmatique. Les adversaires prétendaient que la lumière du Thabor n'avait rien *d'incréé* qui tienne, tandis que les mystiques athonites, par une série de subtiles distinctions, cherchaient à l'assimiler à une opération ou à une propriété divine. Car celles-ci, disaient-ils, tout comme la sagesse, la toute-puissance, la volonté de Dieu, etc., *sans appartenir à la substance divine*, en sont comme des irradiations et en procèdent, comme l'effet émane de sa cause. Les Grecs orthodoxes célèbrent la mémoire de Grégoire Palamas le deuxième dimanche du grand Quarême.

Digitized by Google

même de divinités (θειότητες), étaient inférieurs à la substance divine même, tout en lui étant coéternels (1).

C'était bien, comme on le voit, poser la différence complète entre l'une et les autres. L'affaire fut portée devant plusieurs synodes, entre autres devant celui des Blachernes en 1351, où Jean Cantacuzène trancha malheureusement le débat en faveur de Grégoire Palamas, tandis que Barlaam, moine basilien, originaire de Calabre, le principal adversaire des omphalopsychiques, y fut condamné. On s'étonne vraiment d'entendre dire au théologien Sylvestre que Grégoire Palamas, fauteur de la distinction réelle entre l'essence et les attributs divins, fut le défenseur « de la doctrine orthodoxe » sur cette question (2). Barlaam, de son côté, était parfaitement au courant des doctrines de l'École, et l'on a justement observé que c'est une des rares occasions où la théologie byzantine se soit trouvée en contact si direct avec la théologie scolastique, mais sans succès et sans suite (3).

*
* *

Ce contact eût pu être toutefois fort avantageux pour l'Orient.

Il ne sera pas hors de propos de clore cette étude par une brève comparaison de la théodicée latine (j'entends la doctrine scolastique) avec la théodicée grecque.

Celle-ci se meut principalement dans les données de la théologie patristique où la synthèse et la métaphysique ont trouvé peu de place ; les efforts du raisonnement, toujours limités chez elle, n'ont pas les envolées spéculatives de l'enseignement latin. Grâce au péripatétisme régénéré par la lumière de la révélation, grâce à la puissance de réflexion et d'assimilation des docteurs du moyen âge, la

---

1. Ἀλλ' ἐγὼ τὰς ὅλας ἀγαθάς φημι τοῦ ἑνὸς Θεοῦ προόδους εἶναι τὰ οὐσιώδη ταῦτα καὶ φυσικὰ τοῦ Θεοῦ, τὰ ὑφείμενα τῆς θείας οὐσίας, καὶ ἕτερα ταύτης τε καὶ ἀλλήλων, τὴν σοφίαν, τὴν δύναμιν, τὴν ἐνέργειαν, τὴν ζωὴν, καὶ ἀγαθότητα, καὶ ἁγιότητα, καὶ πανθ' ὅσα καὶ ἔστι τὸ θεῖον, καὶ λέγεται. Sed ego omnes bonos, inquam, unius Dei processus esse substantialia haec et naturalia Dei, quae dicuntur remissa respectu divinae substantiae, *quae et ab ipsa et inter se distinguuntur*, nimirum sapientiam, potentiam, operationem, vitam, et bonitatem, ac sanctitatem, et omnia quotquot et est, et dicitur numen divinum. Migne. PG, t. CLIV, 847-848.

2. *Op. c.*, p. 52. A vrai dire, Sylvestre s'efforce de sauver l'orthodoxie de Grégoire Palamas, en lui attribuant une opinion semblable à celle de S. Jean Damascène. Dans ce cas, la distinction réelle existerait seulement *quoad nos*, et non dans l'essence divine même ; mais le langage des palamites est trop explicite pour admettre cette interprétation bénigne. D'un autre côté, il faut reconnaître chez Barlaam, Acindinus et leurs partisans, une propension à identifier, sans distinction aucune, les attributs avec l'essence divine, tout comme ils niaient d'une façon trop absolue que la lumière aperçue au Thabor émanât le moins du monde de la divinité.

3. Cf. Krumbacher, *Geschichte der byzant. Literatur*, 2e éd., p. 43.

Digitized by Google

théodicée scolastique, au contraire, atteint des hauteurs inconnues des théologiens orthodoxes, ou du moins inabordées par eux. Dans la somme théologique de saint Thomas, les questions de l'existence et de la nature divines, si complexes et si ardues en elles-mêmes, se dégagent et se simplifient avec une aisance et une limpidité admirables, s'éclairant grâce aux concepts de l'être contingent et de l'acte pur. Chez les auteurs orthodoxes, on arrive sans doute à certaines conclusions pareilles, — puisqu'elles sont de foi, — mais par des chemins détournés et parfois trop pénibles.

Il faut attendre le moment où les systèmes théologiques des deux Églises pourront se fusionner en une synthèse unique.

D. PLACIDE de MEESTER.

(A suivre.)

Digitized by Google

QUELLE SERA LA PHILOSOPHIE DE L'ÉGLISE ?

L'ÉGLISE. — LA PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE. — LES PHILOSOPHIES MODERNES (1).

L'Église a besoin d'une philosophie.

Le surnaturel présuppose la nature et construit sur elle comme sur une base. L'Eglise a donc premièrement et principalement recours à la philosophie pour donner à son dogme une assise extrinsèque, pour l'organiser en science théologique, pour le divulguer, pour le défendre. Elle doit prouver la possibilité du surnaturel, la convenance de la révélation, devenue une nécessité dans l'économie de la Rédemption, *intellectus quaerens fidem ;* satisfaire aux saintes ambitions de la raison et de la foi unissant leurs efforts pour soulever le voile des mystères, *fidem quaerens intellectum ;* aplanir les difficultés de ceux qui viennent à la vérité, réfuter enfin les attaques toujours renaissantes de l'hérésie et de l'incrédulité. Les Souverains Pontifes, les Pères œcuméniques, les Docteurs et les écrivains ecclésiastiques ont toujours compris la dogmatique catholique comme le fruit du fécond labeur de la raison au service de la croyance. C'est leur sentiment unanime que traduisent ces lignes de Léon XIII : « ... la théologie ne se borne pas à proposer les vérités à croire ; elle en scrute le fond intime, elle en montre les rapports avec la raison humaine, et à l'aide des ressources que lui fournit la vraie philosophie, elle les explique, les développe, et les adapte exactement à tous les besoins de la défense et de la propagation de la foi (2). »

L'Église a encore besoin d'une philosophie pour faire honneur à son Magistère, pour soutenir le prestige de son enseignement dogmatique, pour être à la hauteur de toutes les questions que la raison humaine, amie ou ennemie, a l'occasion de lui poser : « *Non potest*

1. La *Rev. Bénéd.* ne publiera pas dans sa totalité le travail annoncé par ce titre.
2. Lettre Encyclique aux Archevêques, Évêques et au clergé de France, 8 sept. 1899.

Digitized by Google

civitas abscondi supra montem posita (1). » A elle les prévoyances de l'avenir, les pensées vastes et profondes, les devoirs et les charges avec les droits et les prérogatives, les responsabilités lourdement senties avec l'autorité fermement exercée. Il lui incombe de tracer le programme d'un enseignement philosophique pour les prêtres dans les séminaires, d'en inspirer un pour les laïques dans les collèges et les universités, de conserver sur la pensée des fidèles une certaine influence de direction et de conseil. Le chrétien, en effet, ne peut être agnostique. Par la vertu même de son baptême, il a le souci des éternels problèmes. Il parle chaque jour, dans la prière, à un Dieu personnel. Raisonnable en même temps que croyant, il porte partout, dans le domaine de la science, de l'histoire et de la vie pratique, la préoccupation des causes et des raisons dernières. Ainsi, cette même philosophie qui, par ses sommets, touche immédiatement le dogme et entre avec lui en étroite alliance, doit couvrir, à sa base, un champ aussi vaste que celui de l'humain savoir et de l'humaine activité.

Cette philosophie nécessaire, qu'a-t-elle été, quelle est-elle, quelle peut-elle être ? — Nous espérons que, de la suite de ces pages, se dégageront les caractères *intrinsèques* de la doctrine. Mais, nous pouvons, dès l'abord et en invoquant seulement quelques connaissances générales, éclairer l'état de la question et indiquer certaines *conditions* auxquelles la philosophie cherchée doit satisfaire, certaines *qualités* qu'elle doit posséder.

*
* *

Une philosophie qui se propose au catholicisme (2) se laisse considérer à trois points de vue : elle est en contact immédiat avec le dogme ; elle est constituée en elle-même comme édifice rationnel ; elle est en rapports avec la science expérimentale.

Avec la science expérimentale, il faut que cette philosophie soit en harmonie ou, du moins, sans antinomie. Cette condition s'impose à toute philosophie. Il va de soi que, par science expérimentale, nous entendons ici un système de vérités d'ordre purement expérimental : excluant d'une part les thèses métaphysiques qui ne sont pas du domaine de la science, et de l'autre les hypothèses scientifiques qui n'ont qu'une valeur notoirement provisoire et précaire.

Considérée au point de vue précis de son commerce avec le dogme,

1. Matth., v, 14.
2. On pourrait dire que *tout* système philosophique est ainsi justiciable de ce triple critère.

Digitized by Google

cette philosophie doit d'abord *frayer les voies* à la foi. En effet, la croyance ne précède pas la pensée, mais bien la pensée raisonnable précède la croyance. Pour se développer dans une âme, surtout une âme instruite et cultivée, la foi, la religion, la piété ont besoin d'une base intellectuelle, à savoir d'importantes affirmations concernant Dieu, l'âme humaine, le monde, la dépendance de ceux-ci par rapport à Celui-là. — Elle doit, en second lieu, être scrupuleusement et explicitement *d'accord* avec la foi, sur toutes les *vérités mixtes*, c.-à-d. les vérités d'ordre naturel que Dieu a daigné nous confirmer par sa parole, à cause de leur importance capitale pour la conduite de la vie : telles, l'immortalité de l'âme, l'existence de la liberté..., nous citons à titre d'exemple, pour préciser la thèse. — Elle doit enfin être une collaboratrice ou mieux (qu'on pardonne à ce néologisme) une *sub-laboratrice* parfaitement adaptée à l'usage de la théologie : *instrument* maniable à sa main directrice ; trésor de *ressources* pour ses raisonnements. Le dogme, en effet, est avant tout intellectuel. La théologie se définit la science surnaturelle des choses Divines. Elle est surnaturelle, car la vertu de la foi est son support. Mais, elle est une science, car elle emploie les connaissances et les procédés de notre raison : nos concepts métaphysiques, nos jugements, nos syllogismes. Dans ses déductions, elle prend parfois comme prémisses deux vérités révélées ; le plus souvent, elle emprunte une prémisse à la révélation, l'autre à la métaphysique : dans les deux cas, la foi porte et vivifie la conclusion. Le dogme évolue, c'est-à-dire que, intégralement contenu dans le dépôt initial de la révélation, il s'explique pourtant à nos yeux, le long des siècles, comme une étoffe d'or, d'abord ramassée, dont une main développerait les plis et étalerait peu à peu la richesse. Or, à ce dogme, c'est le travail du théologien qui prépare des formules de plus en plus précises, des expositions de plus en plus lumineuses. Mais, la théologie elle-même ne s'affine et s'approfondit qu'en multipliant ses points de contact et ses dialogues avec la raison. De sorte qu'en définitive, la métaphysique a été l'outil de l'œuvre et du progrès accomplis. « *Perpetuus et multiplex... requiritur philosophiae usus, ut sacra Theologia naturam, habitum, ingeniumque verae scientiae suscipiat atque induat.* In hac enim nobilissima disciplinarum magnopere necesse est, ut multae ac diversae coelestium doctrinarum partes in unum veluti corpus colligantur, ut..., demum ut omnes et singulae suis iisque invictis argumentis confirmentur. — Nec silentio praetereunda, aut minime facienda est accuratior illa atque uberior rerum, quae creduntur, cognitio, et ipsorum fidei mysteriorum, quoad fieri potest, aliquanto lucidior intelligentia... Eam siquidem cognitionem et intelligentiam plenius et facilius certe illi con-

Digitized by Google

sequuntur, qui cum integritate vitae fideique studio ingenium conjungunt philosophicis disciplinis expolitum, praesertim cum... Synodus Vaticana doceat ejusmodi sacrorum dogmatum intelligentiam « tum ex eorum, quae naturaliter cognoscuntur analogia ; tum e mysteriorum ipsorum nexu inter se et cum fine hominis ultimo » peti oportere (1). » Est-ce, d'ailleurs, un travail tout désintéressé que le dogme demande à la raison, et celle-ci devra-t-elle se contenter de l'honneur d'avoir été admise à servir ? Nullement. Associée au dogme, la métaphysique se trouve fortifiée dans ses principes, corroborée dans sa valeur objective. Éclairée par lui, elle s'est élevée à des hauteurs inconnues. Qu'on songe aux vues que la foi découvre à la métaphysique et à la psychologie rationnelle dans l'exposition des mystères, aux profondeurs que s'efforce de sonder la théodicée catholique : non pas que celle-ci argumente d'après la parole de Dieu, mais parce que cette parole, ayant été une fois prononcée, lui sert de guide, de garantie extrinsèque et de vérification : « ...cum recta ratio fidei fundamenta demonstret, ejusque lumine illustrata rerum divinarum scientiam excolat ; *fides vero rationem ab erroribus liberet ac tueatur, eamque multiplici cognitione instruat* (2). »

Il convient, en troisième lieu, d'examiner cette philosophie en elle-même. Toutefois, les qualités qu'elle doit posséder, en tant que système rationnel et autonome, prennent un singulier relief par le fait qu'on la suppose engagée dans l'organisation du dogme et utilisée dans son expression. — Elle doit être *intégrale*, c'est-à-dire s'étendre sans lacunes, vraiment *universelle*, c.-à-d. fournir une explication de l'université des êtres par leurs raisons dernières : car la théologie est, en un sens très éminent, une solution de l'univers. — Elle doit être *une*, *homogène*, *logique* dans toutes ses connexions, *cohérente* dans toutes ses parties. Une incohérence est une lézarde dans l'édifice, ou une paille dans l'acier : fatalement une cause de ruine ou de rupture. Or, la théologie ne peut s'asseoir sur un siège caduc, ou accepter un instrument exposé à se briser entre ses mains. — Elle doit être *catholique*, au sens étymologique du mot : c.-à-d. n'être restreinte à aucun pays, appropriée à aucun tempérament national, tributaire d'aucune mode passagère. Il n'y a pas, en effet, une science sacrée pour les pères et une autre pour les enfants, une vérité dogmatique en deçà des Pyrénées et une autre au delà. — Elle doit aller du *catéchisme* à la *théologie*. Car la religion à laquelle

1. Léon XIII, *Æterni Patris*, 1879,
2. *Constitutiones Concilii Vaticani*. Denzinger, *Enchiridion*, n° 1646. — Cf, n° 1496.

Digitized by Google

elle s'allie est essentiellement commune à tous, la même pour tous, proportionnée aux besoins et à la capacité de tous. Avec une aisance égale, la religion enseigne les enfants et les humbles, et satisfait aux doctes et aux princes de la pensée. Rien ne répugne plus à son caractère que l'ésotérisme ou la palinodie, le régime des castes ou le changement de personnage. La philosophie qu'elle emploie doit donc s'accorder *naturellement, spontanément, sincèrement* avec les affirmations du bon sens, c.-à-d. avec les principes dont vit le genre humain : de même qu'elle doit être égale à toutes les fortunes, et capable de couronner les spéculations scientifiques. Auprès des ignorants, elle fait appel aux notions de contradiction, de vrai et de faux, de bien et de mal, de cause, de raison suffisante, de fin, de loi divine, de substance, de personne..... Aux savants, elle proposera les mêmes idées, *réellement et véridiquement* les mêmes, quoique mieux connues, élucidées par la réflexion, enchaînées entre elles, enchâssées dans un système scientifique. Des uns aux autres, il n'y a qu'une différence de degré dans la perfection du savoir : et le chemin logique qui les relie se gravit en pente douce et continue. La métaphysique du théologien sera simplement la métaphysique spontanée de l'esprit humain, portée de l'ombre à la clarté scientifique. — Enfin, il paraît bien difficile de refuser à une philosophie de l'Église quelque participation à ce double caractère que possède essentiellement le dogme qu'elle sert et accompagne : être *traditionnelle* et être *vivante*. Traditionnelle, elle le sera par le fait même de sa stabilité, et de son affinité avec les vérités de sens commun. Et puis, reconnaissons-le, s'il arrive que quelques-uns de ses concepts soient sciemment et intentionnellement insérés dans une définition conciliaire ou pontificale, il faudra bien admettre que non seulement la lettre et le signe vocal, mais encore le sens et la thèse sont canonisés et désormais irréformables. Vivante, elle le sera parce qu'elle doit s'harmoniser d'une part avec la science qui progresse, de l'autre avec le dogme qui s'explique. On est amené ainsi à prononcer, presque malgré soi, des mots un peu solennels : une philosophie de l'Église ne se conçoit guère sans la continuité dans ses grandes lignes, sans la pérennité dans ses idées-maîtresses, et sans une faculté secondaire d'accommodation et d'évolution.

Observons en dernier lieu que, si la théologie impose des conditions à la philosophie dont elle se servira pour penser le dogme, elle impose des conditions analogues à la langue philosophique dont elle se servira pour le parler. La raison en est manifeste. Qui n'a occasion de se plaindre, à l'heure présente, des malentendus qui se pro-

Digitized by Google

duisent dans la discussion philosophique (1) ? On risque perpétuellement de passer à côté de l'intention d'autrui, parce que la répugnance de l'esprit contemporain pour les définitions précises a rendu flottants les contours de la pensée, plus incertains encore les signes chargés de la traduire, parce que la versatilité des systèmes a causé les fluctuations du langage, et que cette fluctuation, par un retour inévitable, complique encore l'échange, déjà difficile, de conceptions étrangères les unes aux autres. C'est à la révolution Cartésienne que nous devons, en tout ordre de choses, le contagieux exemple d'une initiative individuelle désordonnée, et, en particulier, de la définition nominale, personnelle et arbitraire. Or, l'Église, gardienne du dogme, est tenue d'avoir, pour l'exprimer, une langue dont la fixité, la netteté, la certitude de traduction soient par elles-mêmes une préservation contre l'erreur. Il y a seize siècles que se succèdent les assemblées conciliaires. Il faut qu'aucun doute ne puisse planer sur l'interprétation du dogme, sur la portée des constitutions, des décrets, des canons. Il faut que la bonne foi soit sans scrupules, et la mauvaise foi sans ergotage. Il faut qu'aujourd'hui, en prononçant à nouveau les décisions du concile de Vienne ou du concile de Trente, l'Église soit assurée qu'elle entend la doctrine, et que au moyen des mêmes mots, elle repense la pensée authentique (2) des anciens Pères. De là, pour la théologie et la philosophie catholiques, une langue traditionnelle : nous ne disons pas, une langue morte, car cette langue vit de la vie du catholicisme. Cette théologie, cette philosophie devront assurément être transposées dans nos idiomes usuels : car la première demande à se communiquer à tous, et la seconde veut multiplier ses contacts avec la science. Mais, il importera que leurs principes, leurs idées-maîtresses, leurs concepts fondamentaux soient fidèlement traduits. Le vocabulaire de la vulgarisation se référera toujours à celui de la langue mère et privilégiée. Ou bien, lui-même se fixera ; ou bien, en se modifiant avec la société laïque, il restera, à la faveur même de ses variations, l'image changeante d'une pensée qui se conserve.

---

1. Les Kantiens critiquent la terminologie flottante de leur chef. — Tout récemment, un philosophe catholique, et même déférent à l'égard de S. Thomas, M. Fonsegrive, écrivait : « (M. Portalié et moi) nous ne parlons pas la même langue. » *Quinzaine*, 1er janv. 1906, p. 25. Dans cette circonstance, nous croyons, pour notre part, que c'est M. Portalié qui parlait bien. — A l'occasion de ses magnifiques travaux sur l'histoire des sciences, M. Duhem regrette le temps où le latin était la langue universelle des savants.

2. « Si quis dixerit fieri posse, ut dogmatibus ab Ecclesia propositis, aliquando secundum progressum scientiæ sensus tribuendus sit alius ab eo, quem *intellexit et intelligit* Ecclesia, anathema sit. » Const. Conc. Vaticani, *De fide et ratione*. — Denzinger, n. 1665 — cf. n. 1647.

Digitized by Google

Et voici que nous posons de nouveau cette question : La philosophie de l'Église, qu'a-t-elle été, quelle est-elle, quelle peut-elle être ? — Mais, cette fois, nous tenons à éviter une équivoque. Assurément, à notre époque où les tendances des esprits sont si diverses et où des influences si disparates se combinent dans l'éducation d'un même homme, les catholiques qui professent tous la même foi n'acceptent pas tous la même philosophie. Lorsque deux systèmes philosophiques sont contradictoires, il faut bien que l'un des deux soit faux. Au prix d'un illogisme, un homme, d'ailleurs très sincère, peut établir un « modus vivendi » entre sa croyance et sa raison. Les deux partenaires se font-ils de mutuelles concessions ? Comme on ne saurait aller très loin dans cette voie, ils conviennent plutôt de s'ignorer l'un l'autre: ils vivront dos à dos, sans se voir. Et ainsi, bien des philosophies pourront, dans les âmes, se maintenir *à côté* de la foi. Il y a là un problème de for intérieur, un désaccord que la diplomatie secrète de la conscience individuelle transforme heureusement en dualisme pacifique : problème qui se pose, sans doute, très fréquemment, mais qui n'en reste pas moins, en soi, un problème d'exception et de cas isolé. Ce problème n'est pas celui que nous abordons. — L'Église, elle, n'a pas la ressource de l'illogisme. Sa dignité autant que sa mission ne sauraient s'accommoder d'une incohérence, d'un subterfuge ou d'un expédient. Elle enseigne au grand jour « à la face du monde, des Anges et des hommes », devant la raison exigeante de son peuple et sous le regard aigu de ses ennemis : « *Spectaculum facti sumus mundo et angelis et hominibus* (1). » La « philosophie de l'Église » dont nous nous préoccupons, c'est celle du Magistère, celle de l'Église enseignante composée de son Pontife et de l'universalité de ses Pasteurs et de ses docteurs ; c'est une philosophie officielle, hautement acceptée et revendiquée jusque dans ses dernières conséquences ; c'est une philosophie dirigeante qui puisse servir de base aux travaux conciliaires, qui doive éclairer la conscience sociale, et servir de modératrice douce et forte à la communauté chrétienne.

*
* *

Désireux de condenser le débat, nous prenons pour point de départ *deux faits :* l'un d'eux appartient à l'histoire ; l'autre, à l'heure présente. L'un l'autre, ils se complètent. Voici le premier de ces faits :

1. L'Église a pu, pendant longtemps, se contenter de la métaphysique du bon sens. Elle s'est formé lentement et graduellement une

1. I ad Cor., IV, 9.

Digitized by Google

philosophie par voie d'éclectisme et sans autre plan ou cadre préconçus que ceux que lui imposait la foi. Elle n'a jamais canonisé aucun système, bien qu'elle en ait frappé beaucoup d'anathème ou de suspicion. Mais, il reste que le dogme, pour se développer et s'organiser en science sacrée, pour se divulguer par l'enseignement et pour réfuter ses contradicteurs, n'a jamais admis et employé de *principes rationnels* différents de ceux que la scolastique du XIIIe siècle a logiquement coordonnés en corps de doctrine.

Il se peut qu'à certaines époques, beaucoup d'esprits, obéissant aux influences du dehors ou aux nécessités de la controverse (1), aient négligé la théologie spéculative et du même coup la philosophie sa compagne, au profit de la théologie positive, de l'histoire, de l'étude critique des documents Scripturaires ou Patrologiques. Il se peut même qu'une partie notable du clergé se soit détournée pour un temps de la philosophie traditionnelle, que l'enseignement de l'École soit tombé en désuétude ou ait subi de graves altérations dans de nombreux séminaires, qu'enfin des catholiques aient tenté d'introduire dans la théologie elle-même et dans l'exposition des mystères, les idées nouvelles auxquelles ils étaient personnellement gagnés. Mais, de ces faits, l'on ne saurait, en aucune manière, inférer que l'Église a, pour un temps, renoncé à sa doctrine traditionnelle. En effet, d'une part le fil de la scolastique n'a jamais été coupé, le courant interrompu, la source tarie. Le péripatétisme catholique n'a jamais perdu l'estime et la confiance, ni cessé d'inspirer les conseils des Pontifes et de la curie Romaine. Si restreint qu'en fût devenu l'enseignement, cet enseignement a toujours conservé des chaires. Le monde croyait la flamme éteinte. En réalité, elle brûlait silencieusement à la porte du sanctuaire. D'autre part, et c'est là une attitude singulièrement significative, l'Église n'a jamais souffert l'intrusion dans son édifice théologique d'aucun élément philosophique étranger ; elle n'a accordé le droit de cité à aucune explication nouvelle : en sorte que, si la pensée scolastique n'a pas subi d'interrègne, moins encore a-t-elle connu la disgrâce d'une éviction. Est-ce donc que, à toute nouveauté, l'Église oppose dès l'abord et *a priori* une fin de non-recevoir? que toute philosophie originale soit traitée par elle d'usurpatrice et de révolutionnaire, et que l'auteur en soit condamné avant d'avoir été entendu ? Non ; mais, c'est que, avec une logique perspicace, elle découvre inévitablement, au bout de prémisses spécieuses, des conséquences qui compromettraient le dépôt de la foi. Le XIXe siècle, si troublé par

1. Ce fut le cas après la Réforme.

Digitized by Google

la fermentation de la pensée et l'éclosion des systèmes, a rendu particulièrement nécessaire la vigilance de l'Église ; il en a aussi éprouvé les effets. Rome a frappé des adversaires. Contre des amis téméraires ou égarés, elle a pris, à plusieurs reprises, des mesures de préservation. — Il reste, encore une fois, que, devant l'histoire, l'Église n'a jamais admis d'autres principes philosophiques que ceux de l'École, avant comme après « la lettre ». Au sein même de la scolastique, c'est au thomisme qu'elle a hautement donné ses préférences ; et, hommage plus éloquent et plus incontestable que celui de la parole, c'est aux ressources du thomisme qu'elle a fait appel aux heures les plus graves de l'élaboration ou de la défense de son dogme. Esquissons la preuve (1) de cette thèse historique.

Le Christ parle aux foules le langage des paraboles. Un siècle se passe avant que la sagesse antique, en commençant à combattre le christianisme, le contraigne lui-même à philosopher. Les théories philosophiques (2) des premiers Pères sont des œuvres de circonstance : caractère incident, fragmentaire, polémique. On ne philosophe pas pour philosopher, mais pour légitimer et défendre la foi. La pensée chrétienne ne lie alors ses destinées à aucun des systèmes antiques : la doctrine platonicienne et néo-platonicienne d'une part, la péripatéticienne de l'autre, sont les principales sources auxquelles elle s'alimente ; la foi est toujours la pierre de touche et la *norme corrective* des systèmes. — Tous les auteurs orthodoxes soutiennent les thèses de la création *ex nihilo*, du Dieu unique, spirituel, libre, distinct du monde, de l'âme humaine immortelle et libre : la spiritualité de celle-ci, la nature du composé humain ne sont souvent qu'imparfaitement comprises. Au IIe siècle, la psychologie d'Athénagore se rapproche de celle d'Aristote. S. Irénée s'élève par la raison à une certaine science des attributs de Dieu ; il repousse les idées innées et la préexistence platonicienne. — A la fin du IIe siècle, Clément (+ 216) fonde l'école d'Alexandrie, fameuse dans les annales de l'Église. Dans l'atmosphère très mêlée de la nouvelle Athènes où le néoplatonisme éclipse sans les exclure le néo-stoïcisme et le néo-péripatétisme, Clément se forme une doctrine assez éclectique. Il s'inspire surtout de Platon, quoique sans servilité ; démontre l'existence de Dieu par la causalité : Dieu est ineffable, pourtant

1. Les pages qui suivent ne sont qu'un résumé succinct. Pour la période médiévale, nous prendrons pour guide principal M. De Wulf, *Histoire de la phil. médiévale*. 1900.

2. Le dogme se développera dans la lutte contre les hérésies. Remarquons, d'ailleurs, que, dans le dogme lui-même, la logique est si forte que *l'hérésie et l'orthodoxie suivront chronologiquement l'ordre ontologique et logique des mystères :* Dieu et Trinité, Incarnation, Grâce.

Digitized by Google

certaines perfections des créatures lui seront attribuées à titre analogique et éminent. Origène (+ 254), génie exceptionnel, d'une érudition immense, d'une fécondité toujours hâtive qui l'empêche de mûrir ses pensées (1), d'un libéralisme sans limite, mêle l'idée chrétienne aux principales erreurs des platoniciens. Après des fortunes diverses, ses doctrines, compromises dans l'arianisme, attaquées par S. Jérôme et S. Augustin, sont condamnées par l'Église (2). A Carthage, Tertullien (+ 245) prouve l'existence de Dieu par le monde sensible et la conscience humaine ; mais, esprit paradoxal et caractère violent, destiné à finir dans l'hérésie, il ébauche une anthropologie hybride où des vérités de foi (immortalité) et de raison (point de préexistence) se mêlent à des propositions matérialistes (âme matérielle, traducianisme matériel).— Au IVe siècle, S. Grégoire de Nysse (+ 394) relève, en l'amendant, la tradition Alexandrine. Au Ve siècle, S. Cyrille d'Alexandrie (+ 444) s'inspire de Platon, mais aussi d'Aristote ; critique sévèrement les néo-platoniciens et Origène (3). — Dominant, de son vivant, l'âge d'or de la culture Patristique (Ambroise, Jérôme, Chrysostome...), S. Augustin (354 + 430) joue un rôle décisif dans le développement de la pensée chrétienne (4). D'abord manichéen, il s'éprend ensuite d'un vif enthousiasme pour la doctrine de Platon ; connaît très mal celle d'Aristote ; ne communique d'ailleurs avec l'hellénisme que par l'intermédiaire des traductions. Sa philosophie procède en partie de son propre génie. En Logique, l'*Organon*. Théorie de la connaissance, objectiviste. La raison précède la foi : la foi élève, alimente, stimule la raison. *Exemplarisme* qui rapporte les idées de l'homme à l'essence des choses, les essences des choses aux idées exemplaires de Dieu, les idées de Dieu à l'essence divine. Existence de Dieu prouvée *a posteriori*. S. Augustin n'est pas ontologiste. Théodicée inspirée de Platon : Dieu considéré en lui-même et ses attributs, principe de l'être, de la vérité, de la bonté, idées divines. Les erreurs de la cosmogonie néo-platonicienne sont éliminées (éternité, émanation, démiurges). Accord de la liberté humaine et de la prescience causale de Dieu. Éthique qui fond la contemplation platonicienne dans l'eudémonisme d'Aristote, l'imitation de Dieu dans la recherche de la perfection subjective : c'est la thèse de la fin dernière, l'*eudémonisme*

1. « Quis enim unquam tanta legere potuerit, quanta ipse conscripsit ? » (Hieron. *Ep.* 33.)

2. S. Anastase, Pape 400. Hieron. *Ep.* 97. — 5e concile œcuménique, 553. Denzinger, *Enchiridion*, n° 182.

3. Ed. Weigl, *Die Heilslehre d. hl. Cyrill. v. Alex.* 1905, p. 2, 3, 4.

4. Cf. Portalié, S. Augus. *Dict. de théolog. catholiq.*

Digitized by Google

fondamental du christianisme (1). Normes : la loi éternelle, la loi naturelle, écho de la précédente. Ainsi la morale chrétienne est définitivement assise. Anthropologie moins sûre : fines analyses, erreurs platoniciennes écartées, mais synthèse demeurée imparfaite (2), théorie des facultés obscure. En Cosmologie, il finit par adopter, ou retrouve par son propre effort la conception de l'hylémorphisme (3), l'une des plus caractéristiques du Stagyrite. En somme, S. Augustin reçoit, corrige et tempère à la lumière de la foi, les doctrines platoniciennes. En mûrissant, sa pensée évolue (4), tend à concilier l'Académie avec le Lycée, et prépare la grande synthèse scolastique. Toutefois, cette évolution même, ainsi que des locutions alexandrines demeurées familières, expliquent les interprétations divergentes qui aux XIIe et XIIIe siècles, serviront de base aux « théories Augustiniennes ». — Le Ve siècle, avant de finir, prépare par la plume d'un théologien sublime, le pseudo-Denys, un courant d'idéalisme, originaire de Plotin et de Proclus, mais purifié de tout panthéisme (5), et auquel S. Thomas aimera à puiser. Au VIe siècle, Boèce traduit et commente Aristote : jusqu'au XIIe siècle, ses œuvres seront le principal canal par lequel le péripatétisme alimentera la pensée médiévale. Il commente l'*Isagoge* de Poyhyre, essaye une solution du problème des universaux par le réalisme modéré (6). — Avant de quitter l'antiquité chrétienne, rappelons que les Pontifes Romains et les Pères des conciles œcuméniques ou généraux (7) ont souvent fait appel à la métaphysique, pour élaborer les formules dogmatiques concernant les mystères de la Sainte Trinité et de l'In-

1. *Civ. Dei*, VIII, c. 8 ; *Conf.*. X, 22 : *De nat. Boni*, cap. I ; *quant. an*, n. 74, 76 ; *de Lib. arbit.* 1, 6 ; *contra Faustum.* XXII, c. 27. et passim.

2. S. Augustin affirme l'animation (*Ep. ad Hier.* 166, n° 4 ; *De Immort. An.* c. 15 ; *Enar. in ps. 105*), mais renonce à expliquer le mode d'union (*Civ. Dei*, XXI, 10 ; *Ep. 147 ad Volus*, c. 3, n° 11). On sait son indécision au sujet de l'origine de l'âme (*Ep. 190 ad Optat*).

3. *Confess.*, XII, 5, et passim.

4. Dans ses *Rétractations* (a. 427 ou 428) S. Aug. appelle lui-même l'attention du lecteur sur la marche progressive de sa pensée. « Laus quoque ipsa quâ Platonem vel platonicos seu academicos philosophos tantum extuli, quantum impios homines non oportuit, non immerito mihi displicuit : præsertim quorum contra *errores magnos* defendenda est religio christiana » I, 1. — Ailleurs, il entre dans une critique détaillée de ces erreurs.

5. Pour s'élever à la connaissance de Dieu, voies de l'affirmation et de la négation : καταφατική, ἀποφατική. *Div. Nom.* — Dieu est ineffable ; ὑπερουσία, ὑπεράγαθος, ὑπερθεος, ὑπεραιώνιος, αὐτοζωή, αὐτοσοφία... Cf. Ueberweg. *Gesch. d. Philos.* II, 138, 155.

6. Domet de Vorges, *S. Anselme*, p. 16 et 146. Cf. P. Godet. *Dict. de théol. catholiq.*

7. 1er concile œcum. Nicée (325). — 3e c. œ. Éphèse (431). — Leonis I papae epist. 28 dogmat. ad Flavianum advers. Eutychen (449). — 4e c. œ. Chalcédoine (451). — 5e c. œ. (553) — Concile de Tolède XI (a. 675) ratifié par le Pape. — 6e c. œ. Constantinople (680) etc.... Cf. Denzinger, n. 17 ; 73 sq ; 132 ; 134 sq ; 223... 228, 230... 232 ; 237 sq.

Digitized by Google

carnation : métaphysique très élémentaire, sans doute, mais où les concepts d'absolu, de relatif, de nature, de substance, d'hypostase, de personne, sont longuement débattus et dogmatiquement employés ; dans l'ordre créé, la distinction réelle entre nature et personne est affirmée.

La première époque médiévale s'ouvre au VIIe, se termine avec le XIIe siècle : barbare et sanglante histoire des monarchies germaniques fondées sur les ruines de l'empire romain, apogée et prompte décadence de la monarchie carolingienne, temps de la féodalité, du morcellement politique, des guerres incessantes, de la trêve de Dieu, de la querelle des investitures, des croisades. Le peuple vit surtout des vérités de la foi. L'Église prêche, baptise, instruit, éduque, adoucit les mœurs, civilise. Copie des manuscrits, écoles, dans les monastères. Les Carolingiens protègent les écoles, palatine, capitulaires et monacales. On enseigne le *trivium* et le *quadrivium*. Peu à peu, les esprits s'échappent de la prison étroite de la dialectique et de la grammaire, pour s'intéresser à la science *réelle:* les mystères de la foi, les perfections de Dieu, la Providence sont, par eux-mêmes, un attrait vers la métaphysique. Malheureusement, on ne possède pas les œuvres maîtresses d'Aristote, le *De l'Ame*, la *Physique*, le *Métaphysique :* cette pénurie explique que, jusqu'au XIIIe siècle, le Stagyrite n'ait pas été le guide du progrès médiéval. Souvent, l'on se fie à des documents tronqués ou l'on rapproche sans discernement des théories contradictoires (1). De là les incohérences de la pensée ; beaucoup d'efforts individuels perdus en tâtonnements et en échecs. Cependant, la vie intellectuelle s'est éveillée, a grandi par l'émulation des écoles et la chaleur des controverses. L'amour ardent de la vérité est le signe infaillible d'une période ascendante de l'humanité. L'objet formel de la philosophie commence à se faire nettement distinguer de celui de la théologie. Les problèmes, d'abord confusément entrevus, peu à peu se dessinent, se précisent. L'« état des questions » s'établit. Les recherches s'attachent à la psychologie et à la métaphysique. Le moyen âge a fortement tendu son effort. Mais, non encore admis à puiser librement aux sources de l'hellénisme, trop livré à ses propres forces, il reste impuissant à construire une synthèse du savoir. Après deux siècles de gestation, deux siècles d'enfance balbutiante, deux siècles de jeunesse tourmentée, la pensée médiévale atteint, avec le XIIIe siècle, l'âge adulte. Un ensemble de circonstances providen-

1. De Wulf, *op. c.*, p. 152.

Digitized by Google

tielles hâteront alors sa maturité féconde.— Plaçons quelques jalons le long de la voie parcourue. Alcuin (+ 804), maître de l'école palatine de Charlemagne, excelle à organiser et à stimuler les études. J. Scot Erigène (+ 875), esprit vigoureux et original, disciple de Plotin sans le connaître, panthéiste, condamné comme hérétique (1), tient le premier rang parmi les ennemis de la scolastique. — En Orient, où la philosophie Byzantine végète de sa vie propre, S. Jean Damascène (+ 754), s'alimentant au néo-platonisme et surtout au péripatétisme, essaie le premier une systématisation de la science théologique. — La querelle des universaux, commence, en Occident, à inquiéter le Xe siècle ; elle remplit et domine les deux suivants. Opinions incertaines, souvent flottantes ; textes obscurs, et dont beaucoup, d'ailleurs, ne nous sont point parvenus; jugements peu équitables ou peu informés que les adversaires portent les uns sur les autres. Roscelin est sensualiste et nominaliste (2) : il est condamné pour son trithéisme (1092). Guillaume de Champeaux (+ 1120) et ses disciples sont arrêtés par la foi (3), dans la voie du panthéisme où le conduisait leur réalisme exagéré. D'Abélard (+1142), les historiens font communément un conceptualiste, et de Gilbert de la Porrée (+ 1154) un réaliste exagéré (4): peut-être dirait-on avec plus de justice qu'ils sont sur le chemin d'un réalisme modéré (5). L'Église condamne leurs hérésies trinitaires. — Le génie de S. Anselme (1033+1109) brille sur cette époque : digne successeur de S. Augustin par l'acuité de sa pensée, digne précurseur de S. Thomas par sa méthode synthétique (6). Comme l'évêque d'Hippone, il affirme que la raison établit d'abord la crédibilité, puis que la foi, acceptée dans l'âme, est le point de départ du raisonnement théologique. Il s'éprend de l'exemplarisme. Il prouve l'existence de Dieu *a posteriori (Monologium)* ; puis se laisse prendre à l'illusion de l'argument ontologique *(Proslogium)* auquel il a attaché son nom (7) : argument qui rencontre sur-le-champ des contradicteurs, que l'école thomiste

1. Denzinger, n° 283 seq. a. 855.

2. Ou pseudo-nominaliste. De Wulf, p. 177. — Il ne nous reste aucun ouvrage de Roscelin, qui permette une critique directe.

3. Guillaume de Champeaux corrige ses théories. Thierry de Chartres se sauve par des contradictions. Guillaume de Conches se rétracte.

4. Gonzalès, *Hist. de la phil.*, vol. 2.

5. De Wulf, *op. c.*, p. 202-203.

6. « Anselme a sa place dans l'histoire du dogme catholique à côté de S. Augustin et de S. Thomas..... Il est le premier théologien philosophe ; le premier, il a poussé avec suite et méthode ce que son maître Augustin n'avait qu'esquissé, le traitement rationnel du dogme. » J. Bainvel., *Dict. de théol. cath.*, I, p. 1347.

7. « L'argument de S. Anselme est bien à lui. On ne le trouve dans aucun des Pères qui ont précédé. » Domet de Vorges. *Op. c.*, p. 273.

Digitized by Google

repoussera toujours et que Descartes et Leibnitz essaieront vainement de renouveler. S. Anselme est franchement réaliste (1). — Six siècles se sont écoulés. Peut-on dire que, durant cette longue période, l'Église a professé une philosophie ? Non assurément. Mais elle a multiplié les écoles, protégé et encouragé leur travail, fourni leurs maîtres et leurs élèves. *Elle sent, en effet, que c'est à son profit que l'œuvre scolastique s'accomplit.* Au terme de la genèse, *elle aura un corps de doctrine théologique et philosophique constitué.* Entre-temps, elle n'intervient par des actes officiels, que pour défendre l'intégrité du dogme. Roscelin, Abélard, Gilbert, sont frappés, non pas à cause de leurs thèses sur les universaux, mais à cause de l'usage qu'ils en font pour pervertir les mystères (2). Nombreuses sont les définitions pontificales ou conciliaires (3) qu'entend formuler le haut moyen âge. Mais la plupart d'entre elles réassument les expositions dogmatiques (4) développées par les Pères (de 325 à 680), plutôt qu'elles ne produisent des explications nouvelles. Notons deux définitions qui touchent l'anthropologie : « L'homme a une âme unique, raisonnable et intellectuelle (5). Celle-ci est créée *ex nihilo* (6). » Au point de vue cosmologique : la profession imposée à Bérenger (7) n'affirme pas seulement la « présence réelle », mais encore le « substantialiter converti. »

(A suivre.)

Nous trouvons ici l'occasion de présenter au lecteur le nouvel ouvrage (8) que viennent de publier les professeurs de l'Institut supérieur de Louvain : *Traité élémentaire de philosophie à l'usage des classes.* C'est une reproduction réduite du « Grand Cours » dont sept volumes ont déjà été réédités et traduits en plusieurs langues, et dont les volumes complémentaires nous sont promis à bref délai. Il ne s'agit point de prendre pour la première fois contact avec les doctrines que professent Mgr Mercier et ses distingués collabora-

1. « Il aurait même été réaliste exagéré, s'il fallait prendre ses expressions au pied de la lettre. » Cf. *Monol.* 27 ; *De fide Trinitatis*, 2. — *S. Anselme*, D. de Vorges, p. 153.

2. Denzinger, n. 310 sq. — 329 — Cf. n. 330 ; 358. — Cf. De Wulf, *op. c.*, p. 207.

3. Une foule d'entre elles concernent les Iconoclastes, les Simoniaques, la querelle des investitures.

4. Par exemple, les définitions contraires à l'adoptianisme. Denz., n. 250-258. — Plus tard, celles qui atteignent les Cathares, Albigeois, Vaudois et autres hérétiques ; (1179 à 1215). Denz., n. 337 a 339 ; 341 ; 355.

5. 8e concile œcum. Denzinger, n° 274.

6. Symbole rédigé par Léon IX. Denzinger, n° 296.

7. En 1079. C'était la 6e fois que l'hérétique était frappé. Denzinger, n° 298.

8. *Traité élém. de philosophie à l'usage des classes.* — 2 vol. in-8°, 1906.

Digitized by Google

teurs. Disons à qui l'ouvrage s'adresse, et ce qui en fait la principale originalité.

« Ce traité... est spécialement destiné aux élèves qui se préparent à la théologie et veulent être en mesure de dissiper les doutes et de répondre aux objections de ceux qui, un jour, leur demanderont compte de leurs convictions spiritualistes (1). » Or, si l'on songe qu'il n'y a pas d'autre préparation à la théologie qu'une étude sérieuse de la philosophie, et qu'une foule de laïques ont, eux aussi, à rendre « compte de leurs convictions spiritualistes », on conclura que ce traité, à la fois complet et succinct, intéresse un public autrement vaste que celui des séminaires. Et cela, d'autant plus facilement que Mgr Mercier, s'appuyant sur l'expérience d'un double professorat, professorat de séminaire et professorat d'université, a choisi le français comme langue d'enseignement.

L'ordre suivi dans la distribution des parties du programme mérite d'être remarqué : *Propédeutique, Cosmologie, Psychologie, Critériologie, Ontologie* (tome I), *Théodicée, Logique, Philosophie morale individuelle et sociale, Histoire de la philosophie* (2). Il y a là une innovation heureuse. La critériologie, en effet, est inintelligible pour quiconque n'a point étudié la psychologie. D'autre part, elle prépare les voies à l'ontologie, en détruisant les préjugés agnostiques qui remplissent l'atmosphère contemporaine. La logique, placée au début d'un cours, est fort ingrate pour les débutants. On s'explique donc que les professeurs de Louvain aient reporté la science de l'*être de raison* à la suite de la science de l'*être réel*. — Deux observations : Les premières notions de logique, nécessairement introduites dans la propédeutique, sont-elles suffisantes ? Pourquoi placer la logique proprement dite avant l'éthique, et séparer celle-ci de la théodicée et des autres sciences *réelles* ? Sans doute, on peut, par analogie, nommer la logique, un art. Mais les édifices que cet art construit sont des édifices *de raison*. La logique occupe donc, dans la philosophie, un rang à part. Et, d'après la méthode didactique adoptée, ce rang doit être vraiment le dernier. — On voit que nous ne critiquons nullement l'ordre du nouveau programme : nous demandons seulement que cet ordre soit suivi d'une façon parfaitement conséquente.

Nous souhaitons de tout cœur que les soucis de l'épiscopat n'en-

1. Préface, p. 5.

2. Édition A. Une édition B contient les mêmes matières disposées suivant un autre ordre que certains professeurs peuvent préférer : Log., Ont., Psych., Crit., Cosm., Ph. mor., Theod., Hist.

Digitized by Google

lèvent pas complètement Mgr Mercier à la philosophie. Toujours est-il qu'avant de quitter sa chaire professorale, S. G. Mgr de Malines, en prenant l'initiative de la présente publication, aura rendu un dernier et efficace service à la cause du thomisme. Le *Traité élémentaire* a sa place tout indiquée entre les mains des étudiants, surtout, peut-être, de ceux qui sont astreints à l'enseignement en latin. Il paraît répondre à l'une des dernières pensées de Léon XIII, sa *Lettre encyclique au clergé de France.*

D. MAURICE FESTUGIÈRE.

P. S. Lorsque nous écrivions cette page, le second volume du *Traité* n'avait pas encore paru. Nous venons de le recevoir, et d'y trouver précisément certaines parties encore inédites de l'enseignement de l'Institut. — Dans la Théodicée, Mgr Mercier se montre, comme toujours, très au courant des difficultés modernes, très en contact avec son époque : phénoménisme de Kant, positivisme de Comte et de Spencer. Il expose d'une façon à la fois accessible et originale, les « cinq voies » de S. Thomas. L'argument physico-théologique présente, sous sa plume, une heureuse alliance de science et de poésie. Les problèmes de la science Divine et du gouvernement des créatures sont expliqués d'une façon brève, mais lucide, dans le sens thomiste tempéré. On peut dire que, dans le *Traité Élém.*, la pensée de Mgr M. a souvent regagné en vigueur ce qu'elle perdait en développement. — M. de Wulf remarque que « il est difficile d'exposer sous une forme résumée, l'histoire des doctrines philosophiques ». Le savant professeur n'a-t-il pas accru de lui-même la difficulté ? S'il s'était accordé cinquante pages de plus, il eût fait plaisir à son lecteur, sans donner au volume une épaisseur excessive.

D. M. F.

Digitized by Google

MÉLANGES.

I. ELPIDIUS ÉVÊQUE DE HUESCA

ET

LES SOUSCRIPTIONS DU DEUXIÈME CONCILE DE TOLÈDE.

LES chapitres XXXIII et XXXIV du *De Viris illustribus* de S. Isidore de Séville (1) sont consacrés à une famille d'évêques, quatre frères, Justinien, Justus, Nebridius et Elpidius, qui paraissent avoir joui, dans la seconde moitié du VIe siècle, d'une grande réputation.

> XXXIII. IUSTINIANUS, de Hispania, ecclesiae Valentinae episcopus, ex quatuor fratribus episcopis eadem matre progenitis unus, scripsit librum responsionum ad quemdam Rusticum de interrogatis quaestionibus..... Floruit in Hispaniis temporibus Theudis principis Gothorum.
>
> XXXIV. IUSTUS (2), Urgellitanae ecclesiae Hispaniarum episcopus et frater praedicti Iustiniani, edidit libellum expositionis in Cantica canticorum, totum valde breviter atque per allegoriam sensum discutiens. Huius quoque fratres NEBRIDIUS et ELPIDIUS quaedam scripsisse feruntur, quibus quia incogniti sumus, magis reticenda fatemur.

Les sièges épiscopaux de Justinien et de Justus, Valencia et Urgel, sont indiqués ici même. Celui de Nebridius, Egara, nous est connu grâce aux souscriptions des Conciles de Tarragona (516) et de Gerona (517). Reste à fixer celui d'Elpidius demeuré inconnu aux commentateurs d'Isidore et aux historiens de l'Église d'Espagne. Je ne crois pas que l'on ait encore fait remarquer que la solution de ce

---

1. P. L. LXXXIII, 1099-1100. Cf. G. von Dzialowski, *Isidor und Ildefons als Literarhistoriker (Kirchengeschichtliche Studien*, IV, 2), Münster, 1898, pp. 57-58.

2. D'après F. Schütte, *Studien über den Schriftstellerkatalog (de viris illustribus) des hl. Isidor von Sevilla (Kirchengeschichtliche Abhandlungen*, I, 1), Breslau, 1902, pp.126, 132, etc., le chapitre XXXIV du *De Viris*, sur Justus d'Urgel, où se trouve le nom d'Elpidius, ne serait pas de S. Isidore, mais ferait partie, avec plusieurs autres, d'une série d'interpolations dues à S. Braulion de Saragosse. Voyez, sur cette thèse, les réserves formulées par dom J. Simon dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, VII Louvain, 1906, pp. 170-171.

Digitized by Google

petit problème est fournie par la liste des souscriptions au deuxième Concile de Tolède (527) telle qu'elle figure dans la Collection du Manuscrit de Novare (1).

L'ordre des signatures épiscopales qu'on trouve dans Labbe et ses successeurs (2) à la suite du deuxième Concile de Tolède est manifestement défectueux et l'insertion du nom de Nebridius d'Egara, qui déclare avoir souscrit après le concile, entre les noms de Pangarius et de Canonius, évêques présents à la réunion conciliaire, y est d'autant plus singulière que cette assemblée paraît avoir été provinciale seulement et qu'Egara ne faisait pas partie de la province de Tolède.

Il y a donc lieu d'abandonner cet ordre qui ne remonte qu'à l'édition de Loaisa, pour reprendre celui du Pseudo-Isidore et de l'*Hispana* reproduit par Merlin, Crabbe, Gonzalez et en dernier lieu par V. de la Fuente (3).

En tête de la liste figure la signature de Montanus de Tolède. Viennent ensuite les noms de Pangarius, Canonius, Paulus, Domitianus, sans doute les évêques de la province qui avaient répondu à l'appel du métropolitain, puis la signature de Marracinus, un étranger résidant à Tolède où il est en exil et ayant pris part au concile, soit à cause du respect que l'on avait pour lui, soit à cause du très petit nombre d'évêques présents ; enfin la liste se clôt sur les signatures de Nebridius et de Justus qui indiquent les noms de leurs sièges et déclarent ne signer qu'après coup :

> MONTANUS in Christi nomine episcopus his constitutionibus *adquievi*, relegi et subscripsi *die et anno quo supra*.
>
> PANCARIUS episcopus his constitutionibus *adquievi*, relegi et subscripsi *die et anno quo supra*.
>
> CANONIUS episcopus his constitutionibus *adquievi* etc...
>
> PAULUS episcopus his constitutionibus *adquievi* etc...
>
> DOMITIANUS episcopus his constitutionibus *adquievi* etc...
>
> MARRACINUS (al. Marrucinus, Marcianus) in Christi nomine episcopus, ob causam fidei catholicae in Toletana urbe exilio

1. Maassen, *Geschichte der Quellen und der Literatur des canonischen Rechts*, 717-721. Le texte a été publié par dom Amelli dans le *Spicilegium Casinense*, tom. I. Cf. p. 291. Mansi avait promis, dans la Préface de son *Amplissima Collectio Conciliorum*, de compléter, d'après un manuscrit de Lucques, la liste des souscriptions du Concile de Tolède, mais il n'a pas tenu parole : Cf. *Ampliss.* VIII, 784. Le manuscrit dont il s'agissait était le *Lucensis* 124 (Bibl. du Chapitre), précisément un exemplaire de la Collection du Manuscrit de Novare.

2. Labbe, IV, 1735 ; Mansi, VIII, 784.

3. *Historia Eclesiastica de España*, II, Madrid, 1873, pp. 485-488.

Digitized by Google

deputatus, sanctorum fratrum meorum constitutionibus *interfui*, relegi et subscripsi *die et anno quo supra*.

NIBRIDIUS in Christi nomine episcopus ecclesiae catholicae *Egarensis* hanc constitutionem consacerdotum meorum in Toletana urbe habitam, *quum post aliquantum temporis advenissem*, salva auctoritate priscorum canonum, relegi, *probavi* et subscripsi.

IUSTUS in Christi nomine ecclesiae catholicae *Urgelitanae* episcopus hanc constitutionem consacerdotum meorum in Toletana urbe habitam, *quum post aliquantum temporis advenissem*, salva auctoritate priscorum canonum, relegi, *probavi* et subscripsi.

L'intérêt du texte de la Collection du Manuscrit de Novare provient de ce qu'entre les noms de Nebridius et de Justus il en intercale deux autres :

ELPIDIUS in Christi nomine catholicae ecclesiae *Ostensis* episcopus hanc constitutionem etc...

IUSTINIANUS in Christi nomine catholicae ecclesiae *Valentinae* episcopus hanc constitutionem etc...

On voit immédiatement que dans cet état plus complet de la liste des signataires, les quatre noms suivis de la formule constatant la signature après coup sont précisément ceux des quatre frères dont le *De Viris* fait l'éloge. Elpidius s'y donne comme *episcopus Ostensis*. Il n'y a en Espagne aucun siège épiscopal qui porte ce nom, mais en faisant la légère correction du *t* en *c*, qui est facile à justifier par la grande ressemblance des deux lettres, on obtient *episcopus Oscensis*. Elpidius aurait donc été évêque de Huesca. Le plus ancien évêque de cette ville connu jusqu'ici avec certitude était Gabinius qui signa en 589 les Actes du troisième Concile de Tolède.

Pour quelle raison les quatre frères se trouvèrent-ils ensemble à Tolède quelque temps après le concile de 527 ? Il est impossible de le dire. Leur réunion peut avoir eu pour cause une affaire de famille. On pourrait conjecturer aussi qu'il s'agissait de la consécration épiscopale de Justinien dont le siège, Valencia, se rattachait sans doute dès cette époque à Tolède. Il est vrai que Justinien passe pour n'être devenu évêque que vers 531, mais cette date ne s'appuie que sur l'expression assez vague de S. Isidore : *floruit temporibus Theudis principis Gothorum*, et le fait que sa signature figure au bas des Actes du deuxième Concile de Tolède la contredit formellement, à moins que l'on ne recule le concile jusqu'en 531.

Le continuateur de Florez, Manuel Risco (1), a émis l'opinion que

1. *España Sagrada*, XLII, Madrid, 1859, pp. 75 et 187.

Digitized by Google

peut-être Nebridius et Justus avaient été, comme Marracinus, victimes de la persécution arienne et envoyés en bannissement à Tolède où ils auraient signé les Actes du concile. Cette hypothèse devient invraisemblable lorsqu'on voit les noms d'Elpidius et de Justinien se joindre aux leurs. On ne s'expliquerait pas cet exil en famille.

Héfélé (1), après Baronius, est plus inexact encore lorsqu'il veut que Nebridius et Justus aient assisté au concile avec Montanus et les évêques de sa province. C'est une erreur dans laquelle ni Gams (2) ni V. de la Fuente (3) ne sont tombés et qui ne résiste pas à la simple lecture des signatures placées dans l'ordre où les présentent toutes les collections canoniques : la distinction entre les évêques présents au concile et ceux qui ont signé après coup y est trop claire.

Une dernière observation s'applique au nombre des évêques du du concile donné par l'*Hispana* en tête des Actes : *Concilium VIII episcoporum.* On voit ici une fois de plus combien ces titres ont peu de valeur. Celui qui l'introduisit avait, il est vrai, huit noms sous les yeux ; s'il avait eu entre les mains le texte du manuscrit de Novare, il aurait sans doute écrit : *Concilium X episcoporum* ; ce n'eût guère été plus exact. Le deuxième Concile de Tolède ne réunit en effet que cinq évêques de la province et un étranger et la manière dont ceux-ci s'expriment à la fin des actes semble indiquer qu'ils sentaient eux-mêmes leur petit nombre. C'est peut-être la raison pour laquelle, peu de temps après, Montanus profita du séjour simultané des quatre frères à Tolède, pour leur demander le poids de leur approbation en faveur des mesures prises au concile.

Appuldurcombe. D. H. QUENTIN.

II. LES COUTUMIERS MONASTIQUES.

UNE règle est une lettre morte, c'est la tradition qui la vivifie. Tant que le législateur est en vie, son enseignement, ses exemples constituent une norme authentique admise par tous. Tant que vivent ses disciples immédiats, pénétrés du respect qui

1. *Histoire des Conciles* (Trad. Delarc). III, p. 327.
2. *Die Kirchengeschichte von Spanien*, II, I, pp. 447-448.
3. *Op. cit.*, II, p. 97.

Digitized by Google

s'attache tout naturellement à la mémoire d'un fondateur d'Ordre, jaloux de conserver intact son enseignement et de transmettre aux nouvelles générations les exemples de leur père, on peut croire, on doit admettre que la règle sera interprétée suivant les vues de son auteur. Mais lorsque la famille grandit, que la règle est transplantée dans des milieux divers, que les circonstances de temps et de lieux créent de nouveaux besoins, que les nouvelles générations n'ont plus été en contact immédiat avec le fondateur, des doutes surgissent sur l'interprétation légitime et autorisée de la règle. Il peut se produire un double courant, celui qui veut le maintien de la lettre et celui qui en recherche l'esprit. Les discussions auxquelles donna lieu la rédaction officielle de la vie de S. François d'Assise au sein de sa famille religieuse, est un exemple typique du double courant qui se manifeste dans les ordres monastiques à certains moments de leur histoire.

L'unité d'observance, facile à maintenir dans un même monastère, peut disparaître lorsque la règle elle-même accorde aux chefs des différentes maisons la faculté de modifier certaines de ses prescriptions ou de préciser certains usages. C'est le cas pour la règle bénédictine qui suppose, et à bon droit, que les climats différents, les travaux de natures diverses peuvent nécessiter des modifications dans l'observance. Il n'en est pas moins vrai que les monastères issus d'une même souche ont observé à l'origine une même discipline, et que cette discipline se réglait sur l'enseignement oral et sur les coutumes introduites par le fondateur. Ce dut être le cas pour Subiaco, le Mont-Cassin et le monastère de Terracine fondés par S. Benoît. Avec le temps et sous l'influence des causes signalées plus haut, notamment en raison de l'autonomie laissée à chaque abbaye bénédictine, des relations plus spéciales que les monastères eurent avec l'église-mère du diocèse dans lequel ils étaient situés, il se produisit une certaine variété de coutumes dans la liturgie et dans la vie quotidienne, dans le vêtement, la nourriture, l'observation du silence, la réglementation du travail, l'ordonnance de l'office divin. On restait fidèle aux principes de la Règle, mais, dans l'application des points moins bien précisés par le législateur, on agissait avec une liberté plus ou moins grande. Cependant comme on se sentait membres d'une même famille monastique, fils du patriarche S. Benoît, il y eut toujours une tendance à marquer cette unité d'origine et de famille par un retour plus ou moins complet à l'unité d'observances. Tous les grands mouvements de réforme monastique sont inspirés et dirigés par une idée de centralisation et d'unifica-

Digitized by Google

tion ; tels furent ceux de Benoît d'Aniane, de Cluny, de Cîteaux, sans parler des réformateurs des Xe et XIe siècles et des congrégations créées au sein de l'Ordre à partir du XVe siècle.

Jamais peut-être la recherche de l'unité dans l'observance ne se manifesta d'une façon plus vive et plus complète qu'aux Xe et XIe siècles. Qu'on examine l'observance monastique, telle qu'elle peut se reconstituer par les « Consuetudines » qui nous ont été conservées de cette époque, et l'on constatera qu'en Angleterre, en Flandre, en Lorraine, en Bourgogne, en certaines parties d'Allemagne et d'Italie, la « norma monasticae religionis » repose sur les mêmes bases, est puisée à la même source. Dunstan et Aethelwold en Angleterre et Gérard de Brogne sont en communion intime avec Fleury, Fleury avec les réformateurs lorrains, ceux-ci, de leur côté, et Fleury, avec Cluny. C'est donc vers Cluny que convergent en somme tous ces différents mouvements. Et Cluny, d'où avait-il reçu ses coutumes ? De Baume, où sous l'abbé Bernon on gardait l'observance de cet Euticius, Witiza, qui n'est autre que Benoît d'Aniane.

Nous voilà amenés à la source des « Consuetudines » aujourd'hui connues ; elles sont d'origine clunisienne et, par Cluny, elles remontent à Benoît d'Aniane, soit à la fin du VIIIe siècle, soit au plus tard au commencement du IXe.

Une étude systématique des « Consuetudines monasticae » faisait défaut jusqu'à nos jours. L'on possédait bien une série de textes, éparpillés dans les collections de Dachery, de Mabillon, de Martène et d'Hergott, mais jamais l'on n'avait essayé d'examiner la parenté et la filiation de ces textes. Notre confrère, D. Bruno Albers, qui a entrepris la publication d'un recueil des « Consuetudines monasticae », a tenté tout récemment ce travail pour les plus anciens coutumiers (1), et le résultat de ses recherches est celui que nous indiquons plus haut, l'origine clunisienne des textes connus des Xe et XIe siècles. La filiation établie par D. Albers est la suivante : l'*Ordo qualiter* de S. Benoît d'Aniane passe à Baume et de là à Cluny. De bonne heure on rédige à Cluny des coutumes, ou plutôt l'on note les usages liturgiques et les observances monastiques de la vie quotidienne antérieurement à 930 ; ce recueil est conservé dans le Cod. Casanatensis 54 B. et dans le Cod. Barberini XI, 120.

1. *Untersuchungen zu den ältesten Mönchsgewohnheiten. Ein Beitrag zur Benediktinerordensgeschichte des X-XII Jahrhunderts* (*Veröffentlichungen aus dem Kirchenhistor. Seminar München.* II Reihe. Nr 8). Munich, Lentner, 1905, XII-132 pp., in-8°. Prix : 4 fr.

Digitized by Google

Avant cette date le monastère réformé de Fleury a ses coutumes, que nous retrouvons vers 937 à Gand sous S. Gérard de Brogne, double source à laquelle Dunstan (Aethelwold) a puisé sa « Concordia regularis ».

Ici se pose une question. Gérard de Brogne est-il indépendant de Fleury, et, conséquemment, ne relève-t-il qu'indirectement de Cluny ? Se rattache-t-il directement à S. Benoît d'Aniane par St-Denis de Paris ? La différence que D. Albers constate dans les prières avant matines dans la « Concordia » de Dunstan, laquelle reproduit les usages de Gand ou de Fleury, et vraisemblablement ceux de Brogne, et dans les anciens coutumiers de Cluny, porterait à croire qu'il y aurait eu deux rédactions des « Consuetudines » antérieurement à Cluny, l'une de S. Benoît d'Aniane transmise à Cluny, l'autre conservée par S. Gérard de Brogne. Ce détail, quelque caractéristique qu'il soit, est trop peu important, me semble-t-il, pour autoriser une déduction aussi générale. Si Gérard de Brogne a connu la tradition d'Aniane par St-Denis, comme le pense D. Albers, non sans une certaine hésitation, puisque le *Vita Gerardi* est sujet à caution, comment ne l'a-t-il pas conservée, et n'en serait-il pas un garant aussi sûr que Bernon et Odon de Cluny? D'un autre côté, ne doit-on pas admettre des points de contact fréquents entre Brogne et Fleury par l'entourage lui-même de Gérard dans les abbayes réformées de Flandre et du Hainaut ? Non loin de Brogne se trouvaient les abbayes de Gembloux et de Waulsort ; Gembloux, par son fondateur, est en contact avec Verdun, Waulsort directement avec Fleury (1). Les réformes de Gérard et celles de Lorraine sont concentriques ; leurs cercles s'étendent et se compénètrent. De Lorraine, comme de Flandre, part un courant qui entraîne vers Fleury ; de Brogne, il en part un autre qui s'étend en Flandre, dans le Hainaut et dans les pays circonvoisins. Si les centres ne sont pas indépendants l'un de l'autre, ils gardent cependant leur autonomie, et c'est ce qui expliquerait l'existence de coutumes particulières à Brogne et dans les abbayes réformées par Gérard. Malheureusement les documents font défaut et, pour le moment, il faut nous en tenir aux textes connus.

Les textes les plus anciens, publiés par D. Albers, sont les « Consuetudines » conservées dans le Cod. Barberini XI, 120, dont l'écriture est du XIe siècle. Comme notre confrère l'a montré dans

1. Fleury posséda dans le pagus de Lomme, celui dans lequel s'élevait l'abbaye de Brogne, la propriété d'Ossogne.

Digitized by Google

son article : « le plus ancien coutumier de Cluny (1), » le Cod. Barberini renferme une double recension de Coutumes monastiques. La seconde (ff. 130-147v), désignée par l'auteur par la lettre C, provient d'un monastère clunisien, dédié à S. André, probablement S. André de Rosans (dép. Hautes-Alpes) et daterait des années 996-1030. Elle repose sur un texte antérieur, qu'on retrouve dans le même Codex (ff. 110-123v) = B, incomplet mais qui a un autre représentant dans le Cod. Casanaten. 54 = B1. Une comparaison entre cette dernière recension et les Coutumes d'Ulric de Cluny, montre que ce dernier a connu B1. B1 est étroitement apparenté à B, dont il développe le texte. C est un développement de B et de B1. La date de composition de ce texte serait à placer sous l'abbatiat de S. Mayeul, après le décès de l'abbé Aynard, donc entre 964 et 994. Mais il repose sur un texte antérieur, qui, d'après certains rapprochements établis par l'auteur, daterait du commencement du IXe siècle, sinon de la fin du VIIIe. Les déductions de D. Albers nous semblent justes, et il serait difficile de contester les relations clunisiennes des « Consuetudines » des codices romains.

Dom Albers a édité dans le premier volume de ses « Consuetudines monasticae », des coutumes dites de Farfa. Publiées jadis par Hergott d'après un MS. de St-Paul de Rome, on avait cru qu'elles avaient été rédigées pour l'abbaye de Farfa, mais cette opinion doit être abandonnée, car ces « Consuetudines » sont dans leurs détails les plus caractéristiques absolument clunisiennes. Entre les « Consuetudines » dites de Farfa et C, il y a une étroite parenté; le rédacteur des Consuetudines Farfenses a connu C, de même que B et B1. La rédaction des Consuetudines dites de Farfa, de même que celle du Codex de St-Paul, rédaction de Gorze, comme le pense D. Albers, doit être placée vers le milieu du XIe siècle.

Le texte C offre une grande affinité avec celui du Codex lat. 14765 de Munich, qui contient des Consuetudines d'un certain abbé Sigebert. Ce dernier texte est étroitement apparenté aux Consuetudines de Guillaume du Volpiano, donc avec celles de St-Bénigne de Dijon et avec celles de Fructuaria. L'abbé Sigebert, d'après D. Albers, doit être identifié avec l'abbé Siegfried de Gorze. Ses « Consuetudines » renferment de nombreux éléments qui nous reportent à Cluny-Fleury et qu'on retrouve dans celles de St-Èvre de Toul. On connaît les relations étroites qui existaient entre les trois centres monastiques de Fleury, de Gorze et de Toul; ce fait seul

1. *Revue bénéd.*, XX (1903), pp. 174-184.

Digitized by Google

suffirait pour expliquer les points de contact des Consuetudines de Gorze avec celles de Dijon et de Fructuaria d'un côté, puisque Siegfried de Gorze fut disciple de Guillaume de Volpiano, et, par celui-ci, de l'autre côté avec Fleury et Cluny. Chercher une relation entre le Codex de St-Paul de Rome et l'introduction de moines de Gorze dans le monastère romain vers 967 sous Agapit II, est une tentation à laquelle on se laisserait entraîner, si l'on ne savait que le Codex de St-Paul a autrefois appartenu à l'abbaye espagnole de Montserrat.

Les « Consuetudines » signalées jusqu'ici sont toutes des canaux qui dérivent d'une même source, Cluny. Mais d'où Cluny a-t-il hérité ses traditions ? De Baume et, par Baume, il les tient de Benoît d'Aniane. Un examen minutieux d'un autre document de la seconde moitié du Xe siècle, la « Concordia regularis » d'Aethelwold, inspirée par Dunstan, basée sur les usages de Fleury et de Gand (Brogne) et destinée aux monastères anglais, mène à la même conclusion et permet de préciser quelques faits. La « Concordia », dans ses points de contact avec les coutumes clunisiennes d'Ulric et de Bernard, trahit une source commune ; comparée avec les textes B, B^1, C et les Coutumes dites de Sigebert, elle offre des rapprochements curieux qui permettent de conclure à un modèle commun utilisé par les différentes recensions.

Quelles sont donc les sources connues de la Concordia ? :

L' « Ordo conversationis monasticae (Ordo qualiter) », les Capitula de Louis le pieux du 18 juillet 817, des ordonnances qu'on retrouve soit dans la vie de S. Benoît d'Aniane, soit dans les relations des deux moines de Reichenau, Grimalt et Tatton. Comme sources de la discipline monastique connues et datant de l'époque de Benoît d'Aniane, nous avons les Capitula de 817, les rapports des deux moines de Reichenau, sept capitula de Benoît d'Aniane, les statuts de Murbach de 816, reproduits dans les Capitula de 817, les renseignements fournis par la Vita de l'abbé d'Aniane et son Pénitentiel.

Lorsqu'on y regarde de près, on s'aperçoit que le rapport des deux moines de Reichenau offre des points de contact avec « l'Ordo qualiter » ; leur relation sur le genre de vie des moines de Benoît repose en partie sur un document écrit, sur des « Consuetudines », l'« Ordo qualiter ». Le fait que le rapport des deux moines contient des Capitula qui ne sont pas dans l'Ordo semblerait établir que l'Ordo ne donne pas toute la discipline de Benoît d'Aniane, conséquemment que celui-ci n'en est pas l'auteur, mais qu'il l'a utilisé

Digitized by Google

comme une des sources de sa réforme. Bien des dispositions contenues dans les Capitula, se retrouvent dans B[1], B, C et dans Sigebert. L'un ou l'autre de ces textes serait-il antérieur à Benoît ou émanerait-il de lui ? De l'avis de D. Albers, B[1] a pu être connu de Benoît et utilisé par lui. Il y a dans la « Concordia » et dans B[1] un fonds commun. La première partie de B[1], d'après D. Albers, serait antérieure à Benoît, pour la raison que deux usages qui y sont signalés sont déjà indiqués par Paul diacre comme usages cassiniens de la seconde moitié du VIIIe siècle. On voit par le « Vita Benedicti » que le réformateur d'Aniane fit tout son possible pour être renseigné des usages de l'abbaye-mère. B[1] vient d'un monastère méridional ; il est antérieur à 817, au moins dans sa première partie ; il a été connu de Benoît d'Aniane, en même temps que l'« Ordo qualiter ». Pourrait-on admettre que ce document vient du Mont-Cassin ? La question peut être posée ; on ne peut y donner une réponse affirmative et concluante. En tous cas, l'hypothèse est intéressante, car elle conduit à retrouver le lien qui rattacherait l'œuvre du second Benoît à celle du premier.

Quoi qu'il en soit de l'hypothèse finale, le travail de D. Albers a le mérite d'avoir montré l'unité d'esprit qui règne dans les Coutumes monastiques des Xe et XIe siècles, et d'avoir établi leur filiation jusqu'au point où l'état actuel des études le permet, jusqu'à Benoît d'Aniane.

Les résultats généraux des recherches de notre confrère nous semblent assurés. Il reste cependant beaucoup à faire. Pour déterminer avec netteté les points de contact des Consuetudines entre elles et leur dépendance mutuelle, il faudrait posséder le recueil de ces textes établis d'une façon aussi rigoureuse que possible. A ce point de vue, un premier travail s'impose : le classement chronologique des textes encore conservés et leur édition dans l'ordre chronologique. Parallèlement à ce travail, il faudrait recueillir dans les documents hagiographiques et conciliaires toutes les allusions aux usages monastiques, grouper ces textes par ordre de date et par régions. Tant que les textes relatifs à Fleury, à la Lorraine et au pays de Trèves n'auront été publiés, il régnera une certaine obscurité sur leur dépendance et sur leur filiation. Les « Consuetudines Germaniae » avec leurs recensions de Trèves et d'Einsiedeln (Ratisbonne), ne fourniraient-elles pas de nouveaux points de comparaison avec les textes antérieurs étudiés par D. Albers ? St-Maximin de Trèves pourrait sans aucun doute être l'objet de recherches particulières, qui mèneraient probablement à la

Digitized by Google

découverte de Consuetudines dont on peut, me semble-t-il, retrouver des traces dans les « Miracula S. Maximini » du Xe siècle (Act. SS., t. 7 maii, p. 26 et sqq.). Que sont ces statuts de Fulda, auxquels fait allusion un MS. de Trèves, et dont il est question dans l'histoire des abbayes d'Ilsenburg et d'Abdinghof (*Revue bénéd.*, 1905, p. 107; Albers, p. 7)? Encore un problème à résoudre.

En terminant, j'exprime le vœu de voir notre confrère poursuivre avec ardeur le magnifique travail qu'il a commencé. Outillé comme il l'est, actif comme on le connaît, il peut mener à bonne fin l'œuvre qu'il a commencée. J'aime à croire qu'il trouvera là où on est en droit de l'attendre l'appui nécessaire. L'histoire bénédictine a besoin de son recueil, et ce sera un grand service rendu à notre Ordre que de lui donner ce *Corpus Consuetudinum*, ébauché par Hergott, indispensable pour l'histoire de notre discipline et de notre liturgie comme pour celle de la tradition monastique.

D. URSMER BERLIÈRE.

III. LE CONCILE DE TRENTE.

DANS un précédent article (*Rev. bénéd.*, 1905, pp. 573-580) on a parlé du premier volume de la collection des Actes du Concile de Trente, publication entreprise par la *Görresgesellschaft*. On a dit que ce premier volume est consacré aux « Diaria » ou journaux, on a relevé l'intérêt que présentent pour l'histoire ces « Diaria » écrits au jour le jour; on a montré combien heureusement l'éditeur M. J. Merkle s'est acquitté de sa tâche.

Le deuxième volume paru est, en réalité, le quatrième de la collection, et le premier consacré aux *Actes* proprement dits, les trois premiers volumes restant réservés exclusivement aux journaux.

La publication des Actes sera due aux soins de Mgr E. Ehses. Dans le volume que nous avons sous les yeux (1), l'éditeur nous

1. *Concilium Tridentinum*. Diariorum, actorum, epistularum, tractatuum nova collectio. Edidit societas Goerresiana promovendis inter Germanos catholicos litterarum studiis. Tomus quartus : Actorum pars prima : Monumenta concilium praecedentia, trium priorum sessionum Acta, collegit, edidit, illustravit *Stephanus Ehses*. Friburgi Brisgoviae, sumptibus Herder, typographi editoris pontificii, 1904. In-4°, CXLIV-620 p. Prix : 60 M.

Digitized by Google

donne le texte des Actes des trois premières sessions tenues à Trente, sous le Pontificat de Paul III.

Le texte des Actes eux-mêmes est précédé, à proprement parler, d'une double introduction. La première partie expose en raccourci *l'histoire* des préparatifs éloignés du concile et comprend les années 1515 à 1536 ; dans la seconde partie, (1) l'auteur donne la publication des bulles, brefs, correspondances de nonciatures, documents publics et privés, ayant tous trait au futur concile et s'échelonnant de 1536 à 1545. — Cette division de l'introduction, en apparence arbitraire, est voulue : Mgr Ehses ne nous a donné dans la première partie un coup d'œil sur les préparatifs du concile que pour nous faire connaître son histoire « ab ovo » ; dans la seconde partie, l'éditeur, obéissant à un scrupule bien légitime, n'a livré que des textes, voulant se garder de porter des jugements prématurés ; comme il le remarque judicieusement lui-même, la véritable histoire du concile ne pourra s'écrire qu'après la publication *intégrale* des documents qui s'y rapportent. Au reste, nous ne perdrons rien à attendre ; Mgr Ehses semble bien nous promettre la suite de son exposé dans une nouvelle introduction.

Faut-il insister sur la compétence de Mgr E. Ehses pour entreprendre pareille œuvre ? On sait combien peu joignent à une connaissance aussi étendue de la « littérature » contemporaine, des trésors aussi vastes d'érudition acquise par un long et fructueux dépouillement des archives vaticanes. Toutefois, le mérite et la valeur du présent travail ne consistent pas uniquement dans l'apport de nombreux documents jusqu'ici inédits, mais encore et surtout dans l'éclaircissement de bon nombre de points demeurés jusqu'à présent obscurs dans l'histoire du Concile.

*
* *

La question la plus compliquée dans les divers démêlés précédant le concile est celle qui a trait à son long ajournement.

Quel est ou quels sont les auteurs, quel est le prétexte, quelle est au fond la raison dernière de cette dilation constante qui distance de vingt ans le premier appel au concile de sa célébration ?

Le point central de la question est l'attitude prise par Clément VII. Ce pape avait succédé à Adrien VI, qui avait entendu les cris d'appel au concile poussés par les luthériens. « C'était, nous dit « Ehses, un homme irréprochable, très digne au reste du souverain

1. Cette seconde partie ouvre à proprement parler la collection des textes de ce vol. La pagination change ici ; cette partie comprend les pp. 1-512.

Digitized by Google

« pontificat, mais plus expert en affaires politiques qu'en questions « ecclésiastiques, timide, hésitant, peu fait pour démêler des ques- « tions compliquées et incapable de tenir tête aux deux compé- « titeurs Charles V et François Ier, en litige sur les questions les plus « graves » (XVIII). On le présage immédiatement : de telles dispositions, de telles occurrences surtout, loin de favoriser la réunion d'un concile, ne devaient qu'en augmenter les difficultés.

Que Clément VII ait eu des torts, qu'il s'abandonna à des sentiments pusillanimes là où il aurait dû faire preuve d'énergie, de fermeté et de courage, personne ne songera à le contester après la lecture des pages que lui consacre Mgr Ehses; mais est-il bien aussi coupable que les Protestants n'ont cessé de le répéter jusqu'à cette heure ?

Sans énumérer les circonstances singulièrement difficiles, qui déjà par elles-mêmes faisaient douter des résultats pratiques d'un concile, il suffit de considérer un instant les audaces de Luther et de ses partisans pour se persuader qu'ils étaient loin de favoriser un semblable projet. Dans leurs appels réitérés au concile, le moine apostat et les princes impériaux prétendaient imposer au Pape des conditions inadmissibles. Assemblés aux comices de Nurenberg en 1523, ils demandaient la réunion d'un *concile libre*, c.-à.-d. « d'une réunion où « ecclésiastiques et séculiers auraient eu pleine liberté d'émettre « leurs opinions, où les discussions n'auraient eu ni règle ni fin et où « la censure ne serait point venue frapper d'excommunication ceux « qui pensaient autrement que le concile » (XV) ; plus tard, en 1524, aux comices célébrés dans la même ville, ils élevèrent leurs prétentions jusqu'à demander un concile de la *nation germanique*.

Il est vrai que, d'autre part, Charles V proposait au Pape, par l'intermédiaire de son orateur de curie, Ludovic, duc de Suesse, la réunion d'un concile légitime à *Trente ;* mais cette demande, par une faute grave de Ludovic, ne parvint malheureusement jamais à la connaissance de Clément VII (XX); on peut donc déjà le constater : tous les torts ne sont pas du côté du Pape.

Mgr Ehses, avec une franchise toute catholique, ne craint pourtant pas d'exposer les faiblesses de Clément VII.

Si la terrible inimitié qui éclata entre Charles V et François Ier était loin de favoriser l'idée d'un concile général, la paix de Barcelone conclue entre ces deux princes, en juin 1529, aurait dû décider le Pape à presser la convocation de la réunion. Qu'on se garde toutefois de trop lui reprocher de ne l'avoir pas fait. Dans le but de s'entendre sur les moyens à prendre pour ramener l'ordre et la paix

Digitized by Google

au sein de l'Église, Charles V et Clément VII avaient convenu de se réunir à Bologne. Le congrès eut lieu d'octobre 1529 à mars 1530. Les décisions qui y furent prises étaient demeurées jusqu'à cette heure fort mystérieuses. Les Protestants, dans les Histoires du concile, inséraient, en les amplifiant singulièrement, certains témoignages de Mélanchton d'après lequel une vive altercation se serait produite entre Charles V et le Pape, à propos de l'obstination de ce dernier dans son refus de réunir le concile. Ehses n'a pas de peine à démontrer la fausseté des assertions du réformateur. Il cite une lettre de Charles V à son frère Ferdinand où l'Empereur disait que le Pape, peu favorable jusqu'ici à un concile général, y consentirait néanmoins plus facilement en temps de paix « generale (concilium) Papae omni tempore displicebit ; tempore autem pacis facilius illi consentiet » (XXXI). Une réponse de Clément VII à l'Empereur confirme ces déclarations « ceteris recte dispositis, dit le Pape, concilio nulla dilatio oritura sit » (ibid.). Ehses ne veut pourtant pas laisser le lecteur dans l'illusion, et c'est en ces termes qu'il conclut ce chapitre : si le Pape concédait à l'Empereur la convocation et la réunion du concile au cas où celui-ci le jugerait nécessaire, il se voyait pourtant naturellement porté à l'avis contraire; et, par conséquent, prêt encore à en exagérer les difficultés.

Comment, dans de telles conditions, la cause du concile pouvait-elle triompher ? Par la ténacité de Charles V. C'est à lui qu'en revient le principal mérite.

Le 16 mai 1530, le cardinal Campeggi était député légat du Pape près l'Empereur afin de traiter avec lui des moyens de salut. Quoique très au courant des affaires politiques et religieuses de son époque, il n'était pas de ceux qui croyaient chose nécessaire la réunion d'un concile. Aussi le voyons-nous, dans une lettre adressée aux conseillers de l'Empereur, protester énergiquement contre cette mesure. Mais les princes catholiques d'Allemagne voulaient à tout prix la convocation ; ils parvinrent à persuader l'Empereur, et celui-ci écrivit de sa propre main une lettre « de quatre pages » au Pape le priant instamment de bien vouloir presser la réunion du concile. La réponse du Pape ne nous avait été livrée jusqu'ici que plus ou moins défigurée ; Ehses nous en donne la version authentique. On y voit le Pape chercher toujours des excuses qui lui permettent de temporiser.

Mais l'Empereur, convaincu de l'urgente nécessité du concile, envoya une nouvelle ambassade à Rome : Pierre de la Cueva est chargé d'exposer au chef de l'Église les motifs qui provoquent cette

Digitized by Google

insistance. Le Pape le reçut favorablement, et les cardinaux se réunirent en consistoire (1).

Bien que les délibérations fussent favorables à l'empereur, le Pape n'était pas encore décidé; et on le voit, en décembre 1530, envoyer à l'empereur un nouvel ambassadeur dans la personne de Uberto Gambara. On lira avec intérêt l'instruction donnée à l'ambassadeur. Elle fut composée sous l'inspiration du cardinal Thomas Cajetan; on y trouve, exposés de nouveau, les motifs qui font encore craindre au Pape la tenue d'un concile et laissent en quelque sorte à l'Empereur la responsabilité de l'issue.

Mais Charles V avait compté sans son rival ; on vit François Ier entrer en scène, mais pour faire le jeu du Pape toujours hésitant.

C'est dans ces circonstances, en effet, qu'allaient se faire les premières propositions du mariage de Catherine de Médicis, nièce du Pape, avec Henri, duc d'Orléans, second fils de François Ier, mariage qui aveugla le Pape lui-même au point de lui faire oublier tout autre intérêt (2) (LXX).

Las d'attendre, désespérant de voir la célébration d'un concile général, Charles V fit annoncer au Pape que, dans peu de temps, il réunirait un concile national à Spire. Clément VII, croyant trouver dans cette proposition un moyen d'échapper aux instances, s'y montra très favorable, prêt même à faire quelques concessions aux Protestants « sur des points de doctrine ne touchant pas au dogme ».

A cette nouvelle, François Ier, si prompt tout à l'heure à rejeter l'idée du concile, protesta énergiquement contre toute concession faite aux Allemands. En vain : Le Pape lui-même, par un heureux revirement, se montra même disposé à réunir le concile général. A cette fin, il envoya Jérôme Aléandre à Ratisbonne où devait se tenir la diète, afin d'y entretenir l'Empereur. Celui-ci, en apprenant les bonnes dispositions du Pape, ne put s'empêcher de s'écrier : « *Deo « gratias, quoniam Stas Sua perseverat in his, quæ sæpius mihi pro- « misit, et mendaces demonstrat eos, qui dicunt concilium ab eo omni « conatu subterfugi* » (LXXIII).

Les comices de Ratisbonne à peine achevés, Charles V et Clément VII se réunirent de nouveau à Bologne. Jusqu'ici, l'objet de les divers phases de l'entrevue. Charles V fit de nouvelles et de

1. Les actes de cette réunion avaient été jusqu'ici une sorte de pierre d'achoppement ; on ignorait exactement qu'elle fut la date précise de ce consistoire, ainsi que les conséquences auxquelles il donna lieu ; on doit à Mgr Ehses la publication originale des actes s'y rapportant (XLVIII, 2).

2. Le 12 septembre 1531, le cardinal Loaysa écrivait à l'empereur « ut ab hoc nigro concilii opere desisteret, cum Papa illud perhorresceret ». (Ibid.).

Digitized by Google

leurs entretiens était demeuré assez obscur. Mgr Ehses, sans pouvoir entrer dans tous les détails de la réunion, a pu rassembler un nombre de documents suffisants pour nous permettre de suivre pressantes instances pour convoquer le concile ; le Pape lui répondit qu'il était tout disposé à le réunir si les autres princes chrétiens y consentaient. Les cardinaux réunis en consistoire, proclamèrent également la nécessité du Synode général, et, sans plus tarder, des lettres furent envoyées aux différents princes, les invitant à favoriser, à promouvoir, à défendre même la réunion de la future assemblée ; dans un même sens, on rédigea et on adressa des missives aux princes allemands ; Clément VII écrivit de sa propre main une lettre à François Ier, document qu'Ehses nous donne dans toute sa pureté originale.

Les réponses tardant trop à revenir, des ambassadeurs furent dirigés aux cours principales. Hugues Rangoni et Lambert de Briaerde firent route pour l'Allemagne, tandis qu'Ubaldinus de Ubaldinis prenait le chemin de la France et de l'Angleterre. On pourrait croire que l'on touchait enfin au but. Tant s'en fallait. Sur ces entrefaites, en effet, Clément VII s'était rendu à Marseille. Il devait y avoir avec François Ier une entrevue faisant pendant à celle accordée, à Bologne, à l'empereur Charles V. Rien d'officiel ne nous est parvenu au sujet de cette conférence de paix ; les rares documents de l'époque nous autorisent pourtant à conclure que, malgré les instances du Pape en faveur du concile, François résista, « manibus et pedibus » (CIV). Clément VII, sans plier devant les caprices du roi « très chrétien », lui fit pourtant des concessions « quod minime decuit Summum Pontificem » (LXX) ; c'est alors, en effet, que se conclut le mariage de Catherine de Médicis avec Henri, duc d'Orléans, et que le Pape créa plusieurs nouveaux cardinaux français (1).

A peine rentré de Marseille, Clément VII envoya une lettre aux sept « cercles » d'Allemagne; il y expose les motifs qui l'ont empêché de convoquer le concile : c'est surtout le refus du roi « très chrétien » ; celui-ci affirmait que dans l'état actuel des choses, provoqué par sa mésintelligence avec l'Empereur, la réunion d'un concile serait de nature à causer plus de mal que de bien.

---

1. Si l'on veut juger de l'astuce déployée par François Ier dans toute cette question, qu'on lise la lettre qu'il adressa aux princes impériaux. Ehses nous la donne corrigée des erreurs qu'y avaient introduites les premières publications. Le roi s'y excuse de toute influence exercée sur Paul III, le nouveau pontife, afin de lui faire abandonner l'idée de célébrer un concile (accusation qui, du reste, n'avait jamais été formulée contre le roi) mais, par contre, il a soin de passer sous silence les efforts qu'il déploya pour détourner Clement VII de ce même projet.

Digitized by Google

Ehses note très justement ici que cette lettre, bien qu'exposant sincèrement les motifs qui ont porté le Pape à différer la convocation, ne l'absout pourtant pas de toute faute. Aussi les amis du Pontife lui reprocheront-ils amèrement ses relations avec la cour de France. On verra Georges, duc de Saxe, ne pas craindre de répondre à la lettre du Pape, dans des termes très durs (CVIII).

Ehses termine ce chapitre par un coup d'œil général sur la conduite de Clément VII dans l'affaire du concile. Il faut se garder ici d'un double excès : le premier consisterait à vouloir trop charger le Pontife, en lui prêtant une obstination résolue que, de fait, il ne montra pas. C'est ce que firent dans le passé, François Guicciardino et Antoine Suriano. Ils allèrent jusqu'à affirmer que le Pape ne redoutait rien tant que le concile ; à les en croire, le Pape craignait d'y voir diminuer son autorité, ou reprocher son défaut de naissance (nonobstant le témoignage du pape Léon X), ou encore révoquer en doute la légitimité de son élection au Souverain Pontificat, soupçonnée, d'après eux, de simonie. Mgr Ehses réfute aisément ces calomnies : les témoins les plus graves et les plus autorisés sont unanimes à proclamer les vertus et l'intégrité de mœurs de Clément VII. Mais cette constatation ne doit pas faire oublier les fautes du Pontife. Elles sont réelles. Sans compter la part de responsabilité qui incombe au roi François Ier, les circonstances rendaient sans doute la tâche du Pontife romain singulièrement difficile ; mais Clément VII était lui-même trop hostile à l'idée de la réunion d'un concile pour pouvoir se dégager suffisamment des liens qui l'inféodaient pour ainsi dire à la politique du roi « très chrétien », et pour faire triompher la cause que réclamaient les intérêts supérieurs de la chrétienté. Si les raisons qui le poussèrent à ajourner la convocation du concile, étaient des prétextes capables d'effrayer une âme timide et pusillanime, elles ne pouvaient être des motifs suffisants pour arrêter celui qui, par sa position même, était appelé à prendre en mains, vaillamment et courageusement, les rênes du gouvernement de l'Église.

*
* *

Le 13 octobre 1543, au suffrage unanime des cardinaux, Paul III était élu au Souverain Pontificat : avec son apparition, la face des affaires allait changer.

A peine élu, le 17 octobre, le Pape réunit ses cardinaux et leur parla longuement de l'état de la république chrétienne ; dès le 15 janvier suivant, la convocation du concile était chose décidée. Aussitôt, on s'occupa de l'envoi des ambassadeurs aux différentes

Digitized by Google

cours. Pierre Vergerius est envoyé en Allemagne, Rodolphe Carpensis en France et Jean Guidiccionus en Espagne. Ehses nous donne leur correspondance ainsi que les réponses des princes auxquels ils s'adressèrent. Pour la correspondance de Vergerius, l'éditeur nous renvoie à l'ouvrage de Walter Friedensburg « Nuntiaturberichte aus Deutschland » où elle a déjà été publiée intégralement. Il s'arrête plus longuement aux correspondances de Rodolphe Carpensis, et de Jean Guidiccionus. Le dernier chapitre enfin nous donne les documents relatifs aux démêlés entre le cardinal Hercule Gonzague et Frédéric, duc de Mantoue.

***

Dans la seconde partie de son œuvre, Ehses nous livre 343 documents, ayant tous rapport au futur concile et s'espaçant entre les années 1537 et 1545. Nous touchons ici au point capital de ce travail et, pourtant, c'est ici que nous serons le plus brefs.

Une longue énumération de titres, serait bien monotone et sans grande utilité. Qu'il nous suffise de louer, en général, la richesse des matériaux accumulés dans ces pages : Que de lacunes comblées par ce nouvel apport fait à l'histoire du concile ! nous voici désormais en possession d'une base solide sur laquelle il n'y aura plus de danger d'édifier. Pour donner au moins quelque idée des documents publiés dans cette partie, nous rappellerons les points principaux auxquels ils se rattachent ; ce sont les pièces relatives à la réunion du concile à Mantoue, les préparatifs dressés par Jean Fabri, la réponse de Paul III, sa lettre à Sigismond, roi de Pologne, sa correspondance avec Pierre Vorstius, avec le duc de Mantoue ; ce sont encore les démêlés avec François Ier, la bulle annonçant le premier ajournement, le choix de la ville de Vicenza, la troisième remise du concile, les hésitations touchant le choix de la ville, où il doit se réunir : Mantoue, Ferrare, Cambrais sont successivement proposés; le choix définitif de la ville de Trente ; nouvelle suspension du concile ; enfin, la bulle fixant la réunion au 15 mars 1545, réunion qui devait encore être différée jusqu'au 11 décembre 1545.

***

La troisième partie de l'ouvrage est constituée par la publication des actes eux-mêmes (pp. 515-588).

Ce sont ceux des trois premières sessions tenues sous le Pontificat de Paul III. Ils vont de l'ouverture du concile (13 décembre 1545) à la 3me session inclusivement (4 février 1546). L'auteur nous promet

Digitized by Google

de donner au second volume une introduction diplomatique sur ces actes. Contentons-nous de dire que Mgr Ehses a utilisé les mss. d'Ange Massarelli, secrétaire du concile, tout en ayant soin de consulter la version, plutôt défectueuse cependant, donnée en 1874, par Augustin Theiner, d'après une rédaction postérieure des mêmes manuscrits.

*
* *

Nous terminerons cet aperçu en louant encore le zèle et le souci de la précision qui ont présidé à la publication de cette œuvre magistrale. Toutes les pièces formant le corps du volume sont accompagnées de notes critiques, renvoyant aux publications antérieures s'il y a lieu, et nous renseignant sur les personnages et les faits dont il est question dans ce travail.

Le meilleur éloge qu'on puisse décerner à cet ouvrage, c'est qu'il répond aux vœux exprimés depuis si longtemps par tous les historiens et théologiens soucieux de la vérité ; en terminant nous ne formulons qu'un souhait, banal peut-être parce que souvent répété, mais original parce que sincère, c'est que l'œuvre se continue digne de ses commencements.

Il serait injuste de ne pas associer au succès assuré à cet ouvrage la maison Herder ; dans cette publication, elle s'est surpassée par la correction, la pureté et l'élégance de l'impression ; on peut dire, sans crainte aucune, que son nom restera très heureusement attaché à cette œuvre et elle pourra, après l'achèvement, répéter à bon droit, avec les éditeurs : *exegi monumentum*.

D. THÉODORE NÈVE.

---

1. Un document intéressant l'ordre de S. Benoît est le bref dans lequel le Pape Paul III félicite Didaque, Abbé général de la congrégation de Valladolit, au sujet de l'un de ses moines, Antoine de Maluda, qui avait discouru devant lui. Le Pape prie l'abbé d'envoyer quelques-uns de ses moines au concile, pour prendre part aux discussions (p. 434).

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE BÉNÉDICTINE [1].

I. Histoire des monastères.

298. « M. Arthur Giry s'était proposé de publier dans la « Collection des textes pour l'étude et l'enseignement de l'histoire » les monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert, c'est-à-dire la vie de ce saint et les textes permettant de suivre les voyages de la communauté vagabonde, chassée durant quarante années par les invasions normandes à travers la Gaule, errant de refuge en refuge, pour venir enfin, en 875, se fixer définitivement à Tournus », en Bourgogne. Les textes narratifs sont le *Vita* et les *Miracula S. Filiberti* composés au IXe siècle par le moine Ermentaire, et le *Chronicon Trenorchiense* du moine Falcon écrit au XIe siècle. M. Giry en avait fait l'objet d'une de ses conférences à l'École des Hautes-Études pendant l'année scolaire 1897-1898. Lorsque la mort l'enleva à ses études, les textes déjà copiés avaient été revisés par lui sur le manuscrit de Tournus, et le recueil des actes royaux et pontificaux correspondant à cette période, constitué. L'introduction et l'annotation faisaient défaut. Un des élèves les plus distingués de M. Giry, M. René Poupardin, s'est chargé de combler la lacune, et c'est grâce à son érudition autant qu'à son zèle que les « Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus) » [2] paraissent dans la dite « Collection ».

Après avoir déterminé, pour autant que faire se peut, la nature du *Vita Philiberti* utilisé par le moine Ermentaire, M. Poupardin esquisse, en groupant habilement les détails historiques fournis par le Vita et les documents contemporains, l'histoire du saint à Rebais, à Jumièges, à Noirmoutier, puis résume de la même façon, en s'aidant des textes diplomatiques, l'histoire de cette fondation de Noirmoutier, de son transfert à Déas (dit Saint-Philibert de Grandlieu), puis à Cunauld, à Messay en Auvergne, enfin à Tournus. L'éditeur a tâché de faire la lumière sur les deux compilateurs du recueil, les moines Ermentaire et Falcon, et les sources utilisées par eux. Les textes ont été revus sur différents manuscrits de Rome, Paris, Châlons-sur-Marne et Tournus. Le commentaire historique et topographique donné dans les annotations est approprié au but de la Collection. En appendice on trouve les registres des diplômes des rois carolingiens et des bulles concernant l'abbaye de Saint-Philibert dans ses diverses installations du 16 mars 819 au 7 novembre 956.

---

1. La numérotation continue celle des bulletins de l'an dernier ; une table idéologique comprenant les années 1905 et 1906, sera ajoutée au bulletin du mois d'octobre.
2. Paris, Picard, 1905. In-8°, LIII-139 pp. Prix : 4 fr. 50.

Digitized by Google

299. M. L. Levillain a écrit quelques « dernières observations sur les chartes mérovingiennes de Corbie », en réponse aux critiques de M. Bruno Krusch (1).

300. M. R. Poupardin fait connaître « un nouveau manuscrit des Annales de Saint-Bertin (2). » C'est une copie conservée dans le tome 46 des Mélanges Colbert à la Bibliothèque nationale ff. 283-313, envoyée par Jean Bolland à André Duchesne en 1638, et distincte des manuscrits de Saint-Omer et de Douai.

301. M. le comte Ch. Cipolla publie « une adbreviatio inédite des biens de l'abbaye de Bobbio », inconnue à Hartmann et qu'il assigne au IXe siècle (3).

302. M. Hans Hirsch a terminé son étude sur les « Acta Murensia » et les plus anciens diplômes du monastère de Muri. L'auteur des Acta serait vraisemblablement l'abbé Chuono (seconde moitié du XIIe siècle) (4).

303. MM. Ant. Thomas et R. Poupardin ont publié *le cartulaire du monastère de Paunat (Dordogne)*, de fondation antérieure à sa donation à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, dont il devint un prieuré. L'origine du monastère est incertaine ; on sait qu'il fut détruit par les Normands en 849 et soumis à Saint-Martial en 888 (5).

304. MM. l'abbé Cassan et E. Maynial ont publié les tables des cartulaires des abbayes d'Aniane (6) et, en collaboration avec P. Allans, celles du cartulaire de Gellone (7).

305. M. F. Camobreco a consacré une notice détaillée au monastère de Saint-Érasme sur le Celius à Rome, dont l'existence est attestée dès le VIIe siècle (8). Occupé par des moines grecs au Xe siècle, il fut donné aux moines de Subiaco ; au XIIIe siècle, il est confié à des bénédictines, qui y restèrent jusqu'à la fin du XIVe siècle. Réuni de nouveau à Subiaco, puis confié aux moines de Saint-Etienne-le-Rond, il cessa d'exister avant 1561.

306. Le R. P. Dom Willibrord Van Heteren a terminé sa « liste des abbés de l'abbaye de Saint-Adalbert à Egmond (9) ».

307. Le travail de M. Bernard J. M De Bont sur « l'abbaye régalienne » d'Egmond, sa fondation, sa prospérité, sa ruine, est avant tout une œuvre de piété et de patriotisme (10). Propriétaire du terrain sur lequel s'éleva jadis la grande et puissante abbaye qui conservait les tombes des comtes

---

1. *Le Moyen Age*, 1905, pp. 80-85.
2. *Bibl. de l'École des Chartes*, 1905, t. LXVI, pp. 390-400.
3. *Rivista storica benedettina*, I, 1906, pp. 14-30.
4. *Die Acta Murensia und die ältesten Urkunden des Klosters Muri.* (*Mittheil. des Inst. für oesterr. Geschichtsforschung*, XXV, 1904, pp. 414-454).
5. *Annales du Midi*, 1906, pp. 5-39.
6. *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone... Cartulaire d'Aniane.* Tables, Montpellier, Imprimerie centrale du Midi. 1905, 94 pp. in-4°.
7. *Cartulaire de Gellone*, Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1905, 114 pp. in-4°.
8. *Il monastero di S. Erasmo sul Celio* (*Archivio della R. Soc. patria di storia patria*, XXVIII, 1905, pp. 265-300).
9. *Lijst der abten van de Sint-Adalberts' abdij te Egmond.* (*Bijdragen voor de geschiedenis van het bisdom van Haarlem*. XXX, 1905, pp. 26-60.)
10. *De « regale » abdij van Egmond. Hare stichting, bloei en verwoesting.* Amsterdam, Van Langenhuysen, 1905, XI-290 pp. grand in-8°.

Digitized by Google

de Hollande, M. De Bont a voulu retracer les annales de l'illustre monastère, sa fondation, la série de ses abbés, sa dévastation par les gueux. L'auteur a compilé les nombreux travaux publiés sur Egmond et tiré grand profit des recherches de notre confrère D. Willibrord Van Heteren. C'était assez pour le but qu'il se proposait. Espérons qu'un jour un savant de profession remettra sur le métier une monographie de l'abbaye d'Egmond et nous fera connaître dans les détails sa vie religieuse, littéraire, économique et sociale.

308. L'histoire de l'abbaye de Brewnov près de Prague, à la différence de celle de la plupart des autres monastères, offre cette particularité que son action civilisatrice s'exerça d'une façon très intensive au XIIIe siècle. Ce que les Cisterciens de Leubus furent pour la Silésie, les Bénédictins de Brewnov le furent pour cette partie de la Bohême qui confine à la Silésie. Les possessions de Braunau et de Politz furent bientôt peuplées de colons d'origine germanique, de Flamands qui introduisirent à Braunau dès le milieu du XIIIe siècle la fabrication du drap, de Saxons et de Thuringiens. La création des villages, l'introduction du droit germanique, l'érection des paroisses et l'organisation des écoles furent l'œuvre des moines de Brewnov, qui possédaient une prévôté à Politz et créèrent celle de Braunau en 1322. L'école de Brewnov jouissait d'une grande considération ; celle de Braunau ne fut pas moins célèbre. Transformée en gymnase en 1624, l'école de Braunau est encore florissante aujourd'hui. Le R. P. D. Laurent Wintera a exposé d'une façon intéressante l'action du monastère, au point de vue de la colonisation, des sciences et des arts. L'histoire du gymnase est une contribution à l'histoire littéraire de l'ordre, surtout que l'auteur y a ajouté un catalogue des écrivains de sa maison (1).

309. C'est un acte de piété artistique qui a inspiré l'ouvrage de M. Rosolino Bellodi sur « le monastère de Saint-Benoît de Polirone (2) ». L'antique et illustre abbaye du Mantovan, transformée aujourd'hui en une sorte de ghetto, est livrée aux ravages de ses habitants, et les œuvres d'art que les siècles y ont accumulées, ses édifices en premier lieu, grâce à l'incurie de ceux qui ont succédé aux spoliateurs, doivent forcément disparaître dans un avenir pas trop éloigné. Rappeler l'histoire de cette fondation du seigneur de Canossa, depuis son origine au début du XIe siècle jusqu'à sa suppression par les Français en 1797, suivre les développements de son organisation économique, les vicissitudes de la discipline monastique, l'action du monastère sur les populations qui habitaient ses terres, exposer l'histoire de ses édifices et décrire les œuvres artistiques que les moines y avaient réunies, tel est le but de ce livre qui continue et complète l'œuvre inachevée de D. Benoît Bacchini. Ce n'est pas une monographie scientifique dans le genre de celles de M. Porée sur l'abbaye du Bec et de D. Ringholz sur celle d'Einsiedeln. Les nombreuses illustrations qui

1. *Stift Braunan im Dienste der Kultur. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte der katholischen Kirche in Böhmem.* (Sonderabdruck aus den Jahresberichte des öffentlichen Stift-Obergymnasiums der Benediktiner zu Braunau in Böhmen am Schlusse des Schuljahres 1904). Braunau, Swirak, 85 pp. In-8°.

2. *Il monastero di San Benedetto in Polirone nella storia et nell' arte.* Mantova, Segna, 1905, 327 pp.

Digitized by Google

enrichissent le volume sont bienvenues, car elles sauvent de l'oubli des monuments vénérables et vraiment dignes d'être conservés. Ce que la science et l'art ont gagné au vandalisme stupide de la Révolution, on peut le voir à Polirone.

309 bis. Une abbaye aussi ancienne, aussi célèbre que celle de Lérins doit posséder un cartulaire intéressant, et il est assez naturel de croire que sa publication était vivement désirée. On saura donc gré à la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes d'avoir entrepris sa publication. Celle-ci a été menée à bonne fin par MM. Henri Moris et Edmond Blanc. Après une description du cartulaire et une confrontation des pièces y contenues avec les originaux conservés, les auteurs donnent une série de remarques sur la chronologie, le style des chartes, les noms des personnes, poids, mesures, monnaies, valeur des animaux et denrées, conditions des personnes et des terres, la géographie des propriétés du monastère. Les actes contenus dans le premier volume de vers 798 à 1430, sont au nombre de 364, dont la plupart se rapportent aux XIe et XIIe siècles. Ils sont suivis d'indices des noms de personnes et de matières, et d'un dictionnaire géographique.

Le deuxième volume reproduit presque toutes pièces appartenant aux XIIIe-XVIIIe siècles, d'après des originaux ou des copies contemporaines disséminées dans les papiers de Lérins, aux Archives départementales des Alpes-Maritimes ; ce sont des bulles et lettres de privilèges, puis des documents relatifs aux prieurés et fiefs de l'abbaye ; elles sont au nombre de 136 (954-1787). M. H. Moris a fait précéder les textes d'une notice historique sur l'abbaye, ébauche de l'histoire de Lérins qu'il prépare en ce moment. Le monastère fut, comme on le sait, uni en 1516 à la congrégation du Mont-Cassin, un instant affilié à Saint-Maur en 1639, puis rendu aux Cassiniens (1645). Après avoir goûté les charmes de la commende, Lérins fut supprimé en 1787 et uni à la maison épiscopale de Grasse. En 1869 des Cisterciens de Senanque s'y sont établis. Comme le premier volume, le deuxième se termine par l'index chronologique des chartes, la table des noms de personnes et le dictionnaire géographique. On y trouve en outre une chronologie rectifiée des abbés de Lérins (1).

310. M. Jean Gallo a consacré quelques pages à « l'abbaye nullius de Caramagna » fondée en 1028 pour des Bénédictines, lesquelles furent remplacées en 1444 par des moines et en 1621 par des hiéronymites (2).

311. M. Édouard Le Corbeiller publie d'après le Cod. lat. 16713 de la Bibl. nat. de Paris, une notice du XIIe siècle, émanant d'un religieux du Bec sur la fondation du prieuré de Poissy (1077), abandonné peu de temps après (1094) à l'abbaye de Molesmes (3).

312. Le quatrième fascicule des « Notices sur quelques manuscrits normands conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève (4) », par M. Étienne

---

1. *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*. Paris, Champion, 1883-1905, LII+472, CX+295 pp., in-4°. Prix : chaque vol. 20 fr. ; les deux vol. pris ensemble : 35 fr.
2. *Miscellanea di storia e cultura eccl.*, 1905, pp. 581-587.
3. *Bulletin de la Soc. de l'histoire de Normandie*, 1905, pp. 4-6.
4. Évreux, Impr. de l'Eure, 1905, 58 pp. In-8°.

Digitized by Google

Deville renferme l'analyse d'un ancien cartulaire de l'abbaye de S. Étienne de Caen, contenant des chartes des XIe et XIIe siècle, d'après un manuscrit original aujourd'hui perdu.

313. M. Étienne Dupont a publié une « bibliographie générale du Mont Saint-Michel (1) », comprenant l'indication, 1° des ouvrages spéciaux classés par ordre alphabétique d'auteurs; 2° des articles de journaux et revues, études, ouvrages, se rapportant au Mont Saint-Michel; 3° des mss. de la bibliothèque d'Avranches; 4° des mss. des bibliothèques françaises et étrangères; 5° d'un supplément.

314. Le R. P. Dom Rudolphe Schachinger a raconté en quelques pages l'histoire de la célèbre abbaye de Melk, à laquelle il appartient, et donné une description du monastère et des environs; un guide pour touristes intelligents (2).

315. Kaiserswerth doit sa célébrité à S. Suitbert, qui y fonda un monastère bénédictin en 710, base solide pour la propagation de la foi parmi les Boructuaires. Comme tant d'autres monastères, Kaiserswerth fut plus tard transformé en un chapitre, et subsista avec des fortunes diverses jusqu'à la sécularisation. C'est l'histoire des origines et du développement de la fondation du monastère, celle du château-fort et de la ville que M. Charles Heck a écrite sous une forme populaire, de façon à intéresser les habitants de Kaiserswerth aux annales de leur passé (3).

316. M. T. Félix Assalto, prévôt de l'église prévôtale de Mathi Canavese, a raconté l'histoire de cette ancienne église, qui tour à tour dépendit des abbayes de St-Juste du Suse, de St-Bénigne de Fruttuaria et de St-Maur de Pulcherada. Elle est placée sous le patronage de S. Maur, disciple de S. Benoît, à propos duquel l'auteur reproduit le récit d'Odon de Glanfeuil (4).

317. L'*Histoire de l'île de Nonnenwerth* par la sœur M. Paula, comprend deux parties (5). La première raconte l'histoire du monastère des bénédictines (Rolandswerth), fondé vraisemblablement en 1122, uni à la congrégation de Bursfeld en 1466, supprimé le 9 juin 1820 (pp. 7-116). La seconde raconte les vicissitudes de l'antique monastère jusqu'au jour où il fut acquis par les Franciscaines et transformé en pensionnat.

318. M. J. Dedieu a consacré une notice au prieuré de Saint-Lézer sur l'Adour, en 1402, dépendance de l'abbaye de Lézat (6).

319. A signaler une note de M. J. Lestrade sur l'abbaye de St-Polycarpe au diocèse de Narbonne (7), et une courte notice sur des « élections d'abbés à Saint-Savin » de M. J. Duffo (8).

---

1. Avranches, Durand, 1905, 62 pp. In-8°.
2. *Geschichte und Beschreibung des Stiftes und der Stadt Melk*, Wien, Hölder, 1905, 100 pp. in-16.
3. *Geschichte von Kaiserswerth. Chronik der Stadt, des Stiftes und des Burg*. Düsseldorf, Bierbaum, 1905, 236 pp. In-16.
4. *Cenni storici sulla chiesa prepositurale di Mathi Canavese, antica commenda benedet-*
5. *Geschichte der Insel Nonnenwerth*. Ratisbonne, Habbel, 1904, II-192 pp. In-8°.
tina, Cirié, Lupo, 1904, VIII-194 pp. In-12.
6. *Revue de Gascogne*, 1905, pp. 407-424.
7. *Revue de Gascogne*, 1905, p. 265.
8. *Ib.*, pp. 358-361.

Digitized by Google

320. M. l'abbé G. Simenon a écrit quelques pages sur « les possessions de l'abbaye de Saint-Trond aux Pays-Bas jusqu'au milieu du XIIIe siècle (1) ».

321. M. J. Depoin a publié une notice sur « Notre-Dame-des-Champs, prieuré dionysien d'Essonnes (2) ».

322. M. Marc Saché a fait connaître « les livres de raison de Jean V et de Jean VI du Bellay, abbés de St-Florent de Saumur (3) ».

323. Dans les « positions des thèses de l'école nationale des chartes » de 1905, nous remarquons :

G. Letonnelier, *L'abbaye exempte de Cluny et le St-Siège (910-fin XIIIe siècle)* (4).

H. Rohmer, *L'abbaye bénédictine de N.-D. aux Nonnains de Troyes des origines à l'année 1519* (5).

324. Le R. P. Dom Grégoire Schiappacasse vient de publier un opuscule posthume de son regretté frère, le Rév. Mons. Nicolas Schiappacasse, décédé le 3 octobre 1899. Le jeune archiviste de l'archevêché de Gênes, enlevé trop tôt aux études historiques, s'était déjà fait connaître par une série de monographies de paroisses, telles que celles de Cravasco, de Pietra Lavezzara, de Gallaneto in Val Polcevera (1895-1896), de Camogli (édité 1900). Le nouvel opuscule est consacré au monastère de St-Jérôme de Quarto, près de Gènes (6). Ce monastère eut pour fondateur Alphonse Pecha, évêque de Jaën en Espagne, confesseur de Ste Brigitte, frère de Pierre Ferdinand, fondateur des Ermites de S. Jérôme en Espagne. Quelques-uns de ses religieux étant venus à Gènes à cause du schisme, sollicitèrent l'autorisation d'établir un monastère ; l'évêque de Jaën acquit un terrain à Quarto en 1383. Cette fondation ne réussit pas, et dès 1388 l'évêque de Jaën l'offrit aux moines Olivétains, qui en prirent possession le 17 juin 1388. L'auteur raconte brièvement les annales du monastère, donne les inscriptions qu'on lit dans le monastère et dans l'église ainsi que la liste des prieurs de 1390 à 1534, puis des abbés de 1535 à 1794, enfin, en appendice, une liste des écrivains du monastère. L'abbaye dut être abandonnée par les moines le 29 mai 1855.

325. La suppression des monastères du Haut-Palatinat offre cette particularité que lors de l'introduction du luthéranisme dans ce pays par l'électeur Otto-Henri et par son successeur Frédéric III, on maintint l'état des « prélats », lesquels furent les administrateurs des biens confisqués par le prince. L'équipée de l'électeur Frédéric V en Bohême eut pour résultat le confiscation de ses États, et le Haut-Palatinat fut donné au duc Maximilien de Bavière. Celui-ci obtint du pape de pouvoir jouir pendant sept ans, puis pendant douze ans des biens des monastères de son nouveau domaine.

---

1. *De bezittingen der abdij van Sint-Truiden in Nederland tot in het midden der XIIIe eeuw.* (*Geschiedkundige Bladen*, 1906, pp. 175-184.)
2. *Bulletin de la Soc. hist. et archéol. de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1904, t. X, pp. 5-17.
3. Angers, Germain et Grassin, 1905, 53 pp. (Tiré à part de la *Revue de l'Anjou*).
4. Mâcon, 1905, pp. 89-94.
5. *Ib.*, 123-129.
6. *Il monastero di Quarto. Origini e storia*, Pavia, Rossetti, 1904, 53 pp. 8°.

Digitized by Google

La Bavière chercha à s'assurer ces revenus à perpétuité. Les évêques de Ratisbonne, de Bamberg et d'Eichstätt travaillèrent dans le même sens, mais en leur faveur. Cependant, on ne tarda pas trop à négocier avec les anciens ordres pour le rétablissement effectif des monastères, et bien que les évêques travaillassent à empêcher l'union générale des monastères bénédictins d'Allemagne, proposée dans une assemblée tenue à Ratisbonne en 1631, on arriva à restituer les monastères aux anciens religieux. Weissenohe, Michelfeld, Ensdorf et Reichenbach furent de nouveau occupés par des moines bénédictins. Les difficultés ne manquèrent pas de la part des évêques de Bamberg et de Ratisbonne, mais enfin on sortit d'embarras. Weissenohe reçut un nouvel abbé en 1695, fut uni à la congrégation de Bavière et subsista jusqu'à la sécularisation de 1803 (1).

326. Dans son article sur la « Vie monastique dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés aux différentes périodes de son histoire (2) », Dom A. du Bourg a esquissé à grands traits l'évolution de la vie régulière et spirituelle dans la grande abbaye parisienne Si le tableau qu'il en trace pour la période mérovingienne et carolingienne et la réforme clunisienne est esquissé à grands traits, la réforme de Chezal Benoît est exposée avec plus de détails, et l'on voit que l'auteur a tiré bon parti des nombreux documents manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale. Il faut en dire autant de la réforme de S. Maur, mieux connue d'ailleurs. L'article se termine par une allusion à la fameuse requête de 1765. Cette requête mériterait d'être étudiée de près et dans l'esprit de ses auteurs et dans la polémique qu'elle a suscitée. Elle reflète certaines opinions utilitaristes du monde ambiant, en même temps qu'elle laisse entrevoir certains desiderata que les chapitres généraux de S. Maur ne devaient pas ignorer ou négliger. Étudier les influences externes sur l'esprit de St-Germain à cette époque serait un travail intéressant et instructif.

327. Le Dr G. Richter a publié une liste des capitulaires nobles de l'abbaye de Fulda depuis la visite du monastère par le nonce Pierre Aloys Carafa (1627-1802) (3). A partir de cette visite on distingue le couvent du chapitre; le chapitre est constitué par les moines « nobles » qui jouissent de droits dans l'administration de la principauté et de privilèges honorifiques, tels que la croix pectorale, et de moines « bourgeois », qui remplissent les devoirs de la conventualité.

328. M. Anselme Pernthaler dans son article sur « le monastère de Säben pendant les guerres de 1796-1814 » publie des notes contemporaines provenant du monastère des Bénédictines de Säben en Tyrol (4).

329. Le prof. Guillaume Richter dans son livre sur « la Prusse et les monastères paderbonnais » s'occupe, entre autres maisons, des abbayes

1. *Die Restitution der ehemaligen Benediktiner-Adelabtei Weissenohe im Zusammenhang mit der Wiedererrichtung der übrigen oberpfälzischen Klöster* (1669). Inaug. Diss. von Hans Räbel. Forchheim, 1905, VI-82 pp. in-8°.

2. *Revue des questions historiques*, 1905, t. LXXVIII, pp. 406-459.

3. *Die adeligen Kapitulare des Stifts Fulda.* (Extrait des *Fuldaer Geschichtsblätter*, III, 1904). Fulda, Fuldaer Actiendruckerei, 1904, 47 pp. in-8o.

4. *Kloster Säben zur Kriegszeit 1796-1814 (Forschungen und Mitteilungen zur Gesch. Tirols und Vorarlberg*, II, 1905, pp. 44-60).

Digitized by Google

bénédictines d'Abdinghof et de Marienmünster sécularisées par la Prusse au commencement du XIXe siècle (1).

330. Dans une courte notice sur l'histoire politique des anciens couvents de religieuses en Galicie (1773-1848) (2), Mgr Chotkowski parle de plusieurs monastères de bénédictines. Celui de Jaroslau fut supprimé le 24 juin 1782. Ceux de Lemberg, Przemysl, Staniatki, des Bénédictines arméniennes et de celles du St-Sacrement de Lemberg furent maintenus par décret du même jour, à condition d'ouvrir des écoles.

331. Le R. P. D. Anselme Neubauer a écrit l'histoire du séminaire et du collège annexés à l'abbaye de Scheyern (3). Quelques pages sont consacrées à l'école abbatiale avant la suppression du monastère en 1803 ; suit le récit du rétablissement de l'abbaye par le roi Louis Ier en 1837, et l'établissement du collège en 1840 et du petit séminaire diocésain en 1860. L'auteur a dressé ensuite la liste du corps professoral avec notices biographiques sur les professeurs, presque tous bénédictins, et donné le catalogue des étudiants.

332. Le R. P. Félix Fellner a publié une courte notice sur la paroisse et l'archiabbaye de Saint-Vincent en Pensylvanie à l'occasion du jubilé d'or de l'érection du monastère en abbaye célébré le 24 août 1905 (4). L'établissement des catholiques à Saint-Vincent remonte au dernier tiers du XVIIIe siècle, et la création de la paroisse peut être datée du 16 avril 1790. Le ministère paroissial fut confié aux Bénédictins le 21 octobre 1846, et ceux-ci, sous la direction du R. P. D. Boniface Wimmer, établirent un monastère, qui ne cessa de prospérer et qui compte aujourd'hui 229 religieux, dont 123 prêtres. L'archiabbaye a donné naissance à d'autres monastères, fondé des collèges, érigé de nombreuses paroisses. L'ouvrage contient de nombreuses photographies du monastère et des personnalités les plus marquantes de son histoire.

II. Hagiographie ; Biographies.

333. Le travail que M. P. Homes Dudden a écrit sur « Grégoire le Grand, sa place dans l'histoire et dans la pensée (5) » est le travail le plus important qui ait été écrit jusqu'ici en anglais sur ce grand pape. Sans produire un travail vraiment original, l'auteur a écrit un livre sérieusement étudié et bien pensé. Suivant son héros pas à pas, étudiant le monde qui l'entoure, les transformations qui s'opèrent au sein de la société, M. Dudden tâche de pénétrer dans l'âme de celui qui va bientôt devenir l'évêque de Rome, le chef de l'Église universelle. Je ne dirai pas que toutes ses hypothèses soient justes ; il est parfois difficile de mesurer à distance les idées des grands hommes. Mais il y a là un essai loyal d'apprécier avec

1. *Preussen und die Paderborner Klöster und Stifter 1802-1806.* Paderborn, Bonifaciusdruckerei, 1905. VI-174 pp. in-8o.

2. *Bulletin international de l'Acad. des sciences de Cracovie.* Classe de phil. et d'histoire. 1905. pp. 24-29.

3. *Seminar und Studienanstalt im Benediktinerstifte Scheyern.* Geschichtlich und statistisch dargestellt. Kempten, Kösel, 1904, VII-181 pp. in-8o. Avec portraits des professeurs.

4. *Die St. Vincenz-Gemeinde und Erzabtei.* S. l. n. d. (— St. Vincent en Pensylvanie, 1905. 74 pp. in-8o).

5. *Gregory the Great. His place in history and thought.* London, Longmans, 1905. XVII-476-473 pp. in-8o. Prix : 30 sh.

Digitized by Google

justice et sympathie l'œuvre d'un homme qui a marqué l'histoire de sa forte empreinte. M. Dudden s'est arrêté avec complaisance sur l'histoire du monachisme ; il y a vu un facteur de la civilisation européenne, et il y a reconnu une action vigoureuse de S. Grégoire sur son organisation. On néglige parfois trop ce côté de la question. Ce n'est pas que M. Dudden fournisse de nouveaux renseignements sur ce point, non, mais il rafraîchit des souvenirs. Son exposé de l'œuvre liturgique de Grégoire nous paraît insuffisant ; il y avait lieu de tenir davantage compte des travaux de Grisar et de Bäumer, des récents travaux sur les « Ordines Romani », et, pour le chant, il ne suffisait pas du jugement négatif de M. Gevaert. La polémique de D. Morin avec le savant directeur du Conservatoire de Bruxelles (cf. *Rev. bénéd.*, 1890,) a eu pour résultat de préciser le côté historique de la question.

Une partie considérable du deuxième volume (pp. 283-443) est consacrée à la théologie de S. Grégoire, dont l'auteur montre l'importance pratique sur le développement de la théologie médiévale. M. Dudden y étudie successivement la théologie proprement dite : sources de la connaissance religieuse, doctrine sur Dieu, l'Incarnation, l'Esprit-Saint, l'Angélologie et les Saints, puis sa doctrine sur l'homme et les moyens de sanctification : péché originel, la grâce, l'Église et les sacrements, la pénitence et l'expiation, l'eschatologie.

334. M. Krusch trouve la théorie de M. Molinier sur la vie de S. Maur trop conservatrice ; l'existence même d'un S. Maur et d'un monastère mérovingien n'ont à ses yeux aucune raison d'être (1).

335. M. L. Van der Essen raconte brièvement la vie de S. Willibrord, et étudie les différents Vitae du saint ; il considère son testament comme une œuvre du moine Thierry d'Echternach au XIIe siècle (2).

336. Otfrid, le moine de Wissenbourg, l'auteur de l'Harmonie des Évangiles, a déjà fait l'objet de bien des recherches ; à part quelques dates échelonnées dans le cours du IXe siècle et le fait qu'il a étudié à Fulda, passé à Saint-Gall, vécu à Wissenbourg, on ne connaît rien de sa vie. Son œuvre peut fournir le sujet d'une étude psychologique intéressante, car tout écrivain est enfant de son siècle, dont il réfléchit les idées et les aspirations. Otfrid fut moine bénédictin, enfant de l'Église catholique ; il a vécu au IXe siècle. Qu'était la vie monastique au IXe siècle, comment le christianisme a-t-il vaincu le paganisme en Germanie, dans quelle mesure l'abbaye de Wissenbourg a-t-elle été mêlée aux événements politiques du IXe siècle? Telles sont les premières questions que se pose M. C. Pfeiffer et auxquelles il répond, surtout à la première, un peu longuement (3). Après un aperçu sommaire de la vie du moine poète, enveloppée dans une profonde obscurité, l'auteur cherche à faire connaître l'esprit et le caractère d'Otfrid, expose l'état de ses connaissances littéraires, le caractère de sa poésie, ses conceptions religieuses et dogmatiques, cherche à retrouver dans son œuvre l'écho des traditions nationales et des idées populaires. Chacun

1. *Neues Archiv*, XXXI, pp. 245-247.

2. *Middeleeuwsche Heiligen-litteratuur. De H. Willibrordus en zijne levensbeschrijvingen (Geschiedkundige bladen*, I, 1905, pp. 371-387).

3. *Otfrid der Dichter der Evangelienharmonie im Gewande seiner Zeit. Eine literar-und kultur-historische Studie.* Göttingen, Vandenhoeck, 1905, 134 pp. In-8°.

Digitized by Google

des sentiments du poète, ses moindres aspirations, ses admonestations sont analysés avec soin, à l'effet d'en faire jaillir quelque lumière sur la personnalité de l'auteur. Cette étude analytique, si elle est outrée, peut amener des conséquences qui dépassent de loin les prémisses. Et, pour ma part, je serais porté à croire que l'auteur ne s'est pas rendu assez compte de l'influence de la liturgie catholique sur une âme ouverte aux aspirations idéales, ni de la mesure dans laquelle les lectures claustrales devaient élargir l'horizon intellectuel, et la vie commune développer le sens d'observation, surtout lorsque, et ce fut peut-être le cas pour Otfrid, le prêtre est appelé à servir de guide aux âmes. Une lecture attentive de la règle de S. Benoît lui aurait révélé la source où Otfrid a pu puiser plus d'une pensée, notamment ce qu'il dit du ciel comme patrie (p. 60).

337. Le Dr. A. Kolberg a appelé l'attention sur le MS.XIII.D, 20 de la bibliothèque de l'université de Prague qui contient le Vita Adelberti de l'évêque Bruno de Querfurt. Il fait remarquer l'importance de cette recension pour le rétablissement du texte et profite de l'occasion pour soumettre à un nouvel examen les particularités de la vie du saint évêque de Prague. Il donne le texte latin du MS. de Prague en l'accompagnant d'une traduction allemande (1).

338. L'article de M. P. Fedele sur les familles d'Anaclet II et de Gélase II, dans lequel l'auteur émettait l'idée que Grégoire VII pouvait être d'origine juive, a causé naturellement une certaine sensation dans le monde des historiens. Le point de départ de l'hypothèse de M. Fedele est un passage des Annales de Pegau « Apostolico igitur cum Petro Leone avunculo suo fugam ineunte » (M G. SS. XVI, 238). S. Grégoire VII est le neveu de Pierleone ou même parent avec cette famille de juifs convertis, la conclusion est évidente. M. Tangl a soumis toute l'argumentation de M. Fedele à un examen sérieux et, refaisant à l'aide de textes contemporains, l'histoire des premières années de Grégoire VII, il est amené à considérer comme une fable la nouvelle de l'annaliste de Pegau (2).

M. Tangl montre qu'il n'y avait pas nécessairement lien de sang avec Grégoire VI par les Pierleoni. Nul doute que la polémique si ardente de la période des investitures aurait gardé trace de cette origine juive. L'origine romaine d'Hildebrand n'est rien moins que bien documentée. Le passage « invitus ultra montes cum domino papa Gregorio abii... » doit être étudié dans le contexte. Hildebrand était alors clerc romain. Le « magis invitus cum domino meo papa Leone... redii » peut se rapporter à sa profession monastique. Quand Hildebrand se fit-il moine? Avant 1046, ou, comme le dit Bonizon, entre la mort de Grégoire VI et son retour à Rome dans la compagnie de Léon IX? D'après ses calculs, M. Tangl croit qu'Hildebrand put séjourner à Cluny depuis la fin de l'automne 1047 et toute l'année 1048. Ce fait expliquerait aisément le « magis invitus ».

339. M. P. Fedele ajoute quelques remarques à l'article de M. Tangl en

1. *Des hl. Bruno von Querfurt Schrift über das Leben und Leiden des hl. Adalbert* (Extrait de *Ermländische Zeitschrift für Gesch.* XV). Braunsberg, Skorowski, 1904, pp. XI-118-90 pp. in-8°).

2. *Gregor VII jüdischer Herkunft* (*Neues Archiv*, XXXI, pl. 161-179).

Digitized by Google

précisant quelques points de son étude. Il n'a pas dit que Grégoire VII fut un Pierleoni, mais sa mère pouvait être apparentée à cette famille. En tout cas intimes furent ses relations avec Grégoire VI, ce qui confirme l'hypothèse d'une parenté. Il n'a pas dit que Grégoire VII fut d'origine juive ; il croit plutôt à une origine romaine (1).

340. M. J. May montre que l'opinion communément reçue depuis Trithème sur la famille et le lieu de la naissance de Ste Hildegarde ne repose sur aucun fondement solide. L'auteur établit que le père de la sainte n'était point vassal du comte de Sponheim et qu'il n'y a aucune raison pour la faire naître à Böckelheim (2).

341. Léonard Benvoglienti, biographe de S. Bernardin de Sienne en 1446, atteste que les fondateurs de Mont-Olivet sortirent de la confrérie des « Disciplinati della Madonna della Scala » à Sienne. D. Placide Lugano émet des doutes au sujet de l'exactitude de cette assertion (3).

342. M. L. Oblinger a consacré une étude minutieuse à Ange Rumpler, abbé de Formbach en Bavière et aux Collectanea historiques qui lui sont attribués (4). Après avoir raconté la vie de ce personnage et décrit son activité abbatiale, l'auteur examine les écrits qui lui sont attribués : un travail historique (Histor. Formbacen.) et des poésies. A l'aide des manuscrits conservés aux archives nationales de Munich, M. Oblinger montre que les Collectanea attribués à Rumpler sont l'œuvre de son ami, J. Staindel, chanoine de Passau.

343. L'abbaye de Maguzzano, dans la province de Brescia, fondation probable de celle de Leno, fut agrégée à la congrégation de Ste-Justine. C'est là que le moine Théophile Folengo de Mantoue, dit Merlin Cocaio (✠ 9 déc., 1554) écrivit la majeure partie de ses « Maccheroniche ». L'abbaye se relève de ses ruines par les soins des Cisterciens Trappistes (5).

344. Parmi les amis et correspondants de Galilée se trouvait le moine olivétain Vincent Renieri (1606-1647) qui a fait l'objet d'un travail de M. Antoine Favaro (6).

345. La dissertation inaugurale de M. Joseph Kösters a pour but de fixer l'époque et le mode de composition des « Ordines romani » publiés par Mabillon (7).

346. M. C. Cézérac a publié une notice sur « le dernier prieur de Saint-Orens » d'Auch, François-Xavier de Montesquiou-Fezensac (8).

---

1. *Archivio della R. Soc. Romana di storia patria*, XXVIII, pp. 487-491.

2. *Die Abstammung der heiligen Hildegard* (*Der Katholik*, 1905, Dritte Folge, XXXI, pp. 298-307.)

3. *I fondatori di Montoliveto e la confraternita dei disciplinati della scala in Siena* (*Rivista storica benedettina*, I, pp. 54-61).

4. *Angelus Rumpler, Abt von Formbach und die ihm zugeschriebenen historischen Kollektaneen* (*Archival. Zeitschrift*, Bd. XI (1904), pp. 1-99).

5. Paoli Guerrini, *Abbazie celebri : Maguzzano e Merlin Cocaio* (*Miscellanea di Storia e Cultura eccles.* Roma, 1905, pp. 523-532) ; v. *Rivista storica benedettina*, I, pp. 126-127.

6. *Amici e corrispondenti di Galileo Galilei*. Venezia, Ferrari, 1905, 85 pp. in-8° ; v. *Rivista storica benedettina*, I, pp. 116-119.

7. *Studien zu Mabillons römischen Ordines*. Münster, W. H. Schöningh, 1905, VIII-100 pp., in-8°.

8. *Revue de Gascogne*, 1905, pp. 260-265.

Digitized by Google

Un peu plus tard il a repris le même sujet dans un article intitulé: l'abbé Montesquiou-Fezesac, prieur de Saint-Orens (1).

347. A. De Gregori publie une courte notice historique sur Pierre Giordani, bénédictin cassinien, profès de St-Sixte de Plaisance le 10 février 1798 sous le nom de Gaspar-Louis (2).

348. M. Marius Sepet, profitant de la publication de M. Henri Welschinger, *Le Pape et l'Empereur* (3), esquisse et apprécie « en quelques pages les rapports, les contrastes et les conflits de deux figures historiques dont la rencontre, l'entente et la lutte ont assurément été l'un des spectacles le plus instructifs de l'histoire du monde (4) ».

349. Le Dr K. F. Kummer a raconté la vie de Bède Weber, bénédictin de Marienberg en Tirol (1798-1858), d'après le livre de J. E. Wackernell, que nous avons signalé précédemment (5).

III. — Enseignement ; Arts.

350. Si négative qu'elle soit dans ses résultats, l'étude de M. Roger sur « l'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin (6) » n'en est pas moins précieuse. Si une critique minutieuse des textes lui permet de réduire à leurs vraies proportions les fantasmagories de certains écrivains, plus poètes qu'historiens, sur la culture des lettres dans le haut moyen âge et l'influence des écoles monastiques sur la renaissance des lettres, il sait saisir sur le vrai la réalité des faits et la complexité des situations. La culture classique baisse graduellement à partir du milieu du IVe siècle, l'école romaine disparaît. L'Église a sauvé des débris du naufrage ; des efforts isolés sont tentés pour opérer une restauration. Un programme fait défaut, l'idée du but n'est pas nette. Le monachisme va créer une école du service divin pour combattre la corruption du siècle, pour relever l'idéal chrétien ; il accueillera dans son sein l'étude des lettres divines, mais ses écoles ne seront pas les héritières de l'enseignement romain. Avant de revoir la culture des lettres classiques admise en principe à côté, à la base des lettres chrétiennes, la civilisation chrétienne aura parcouru une évolution de plusieurs siècles, et ce sera de cette terre que la Rome païenne n'avait jamais entièrement subjuguée, d'une race pour laquelle la mythologie de Rome n'offrait aucun danger, ses institutions et son état social ne rappelaient aucune grandeur passée, n'éveillaient aucun rêve d'avenir, c'est d'Irlande et d'Angleterre que viendront à la fin du VIIIe siècle les restaurateurs de l'enseignement classique de Rome.

Le mérite de M. Roger est d'avoir fait parler les textes dans leur contexte, sans parti-pris, d'envisager les institutions dans ce qu'elles furent à leur apparition et dans leur évolution, et non de se les figurer comme

1. *Ib.*, 456-462.
2. *Rivista storica benedettina*, I, pp. 93-97.
3. Paris, Plon, 1905, IV-473 pp. in-8o.
4. *Pie VII et Napoléon* (*Revue des questions historiques*, 1905, t. LXXVIII, pp. 580-596).
5. *Beda Weber. Ein Charakterbild aus dem vormärzlichen Oesterreich* (*Die Kultur*, VI, 1905, pp. 318-342).
6. Paris, Picard, 1905, XVIII-459 pp., in-8o.

Digitized by Google

elles apparaissent à une époque beaucoup plus tardive. Le monachisme fut une grande force de restauration sociale ; il le fut, et sous la force des circonstances et par le but que se proposèrent ses chefs, par une réaction nécessaire contre la contagion d'un monde devenu chrétien dans sa vie sociale, resté païen dans ses idées et dans ses mœurs. Le monachisme évolua, c'est une loi de l'histoire. Si S. Benoît n'assigne pas aux lettres humaines la place que lui donne Cassiodore, il n'en a pas moins jeté les germes des grandioses résultats des siècles à venir, l'application du travail monastique devant être réglée par les nécessités des temps et des lieux. De même, si S. Grégoire n'a pas tracé aux églises du monde latin un programme d'études et restauré les écoles, la direction qu'il donna au monachisme en l'orientant vers les missions, devait opérer une évolution, dont les effets ne tardèrent pas à se manifester dans le monde anglo-saxon et germanique. Une grande partie du volume de M. Roger est consacrée aux lettres classiques en Bretagne et en Irlande ; autant dire que c'est un chapitre de l'histoire du monachisme breton et irlandais qu'il a écrit. Nous en disons autant des relations et des luttes des églises irlandaise et romaine en Angleterre : avec Adhelm, Bède et Boniface nous entrons en plein dans l'histoire des lettres chrétiennes du cloître, dans celle de l'enseignement méthodique de la période antérieure à Charlemagne.

351. Dans son travail sur « les écoles et l'enseignement en Alsace depuis les origines jusque vers l'an 1530 (1) », le Dr Jos. Knepper a réuni tous les renseignements possibles sur les anciennes écoles bénédictines (pp. 1-40). Mais, faute de documents et de textes précis, ici comme ailleurs, il faut procéder par analogie et conclure à l'existence des écoles par l'histoire littéraire et la bibliographie ; les catalogues de manuscrits rendent, en ce point, de précieux services. Les monastères bénédictins d'Alsace les plus célèbres étaient Maursmünster, Wissenbourg, Murbach, Schlesstadt, Selz, Munster. Les pages que leur consacre M. Knepper renferment un intéressant chapitre d'histoire littéraire, mais on en termine la lecture avec le regret de ne point trouver ce qu'on attendait : des textes précis et variés sur les anciennes écoles monastiques. La faute n'en est pas à l'auteur, lequel a recueilli avec un zèle digne d'éloges, tout ce qui pouvait de près ou de loin l'aider à faire connaître les anciennes écoles bénédictines.

352. Au cours de recherches dans les dessins et les miniatures dus à la main des artistes de langue française, M. Bouchot a été amené à constater que la gravure sur bois est d'origine française. Des recherches ultérieures ont établi que la xylographie a vu le jour par les mains et sous la direction des moines français aux débuts du XIVe siècle. M. Gaëtan Guillot expose l'état de la question, fait l'historique de l'évolution de la gravure et de l'imprimerie depuis l'application de matrices pour les initiales par un moine de Vauclair au XIIIe siècle, pour pavements colorés par deux liégeois à l'abbaye de Chantemerle, pour empreintes sur étoffes. Les productions xylographiques des monastères de Tegernsee et de Buxheim

1. *Das Schul.-und Unterrichtswesen in Elsass von den Anfängen bis gegen das Jahr 1530.* Strassbourg, Heitz, 1905, XVI-459 pp. in-8°.

Digitized by Google

au XVe siècle sont d'origine française ; elles proviennent surtout d'abbayes cisterciennes et par la route de Bourgogne pénètrent dans les maisons d'Allemagne. L'examen des gravures les plus célèbres et de la terminologie conduit à la même conclusion (1).

353. Le R. P. D. Placide Lugano a consacré récemment un travail remarquable à Fr. Jean de Vérone, maître d'entaille et de marqueterie et à son école (Sienne, Lazzeri, 1905, 107 pp. in-8°). M. E. Odescalchi est revenu sur ce sujet dans une étude sur « l'art de l'entaille et de la marqueterie et frère Jean de Verone (2) ». Il s'agit d'un moine olivétain né à Vérone entre 1457 et 1458, profès à Mont-Olivet le 25 mars 1476, décédé entre mai 1525 et mai 1526.

354. M. l'abbé Degert a fait connaître « le plus ancien manuscrit connu du Prieuré de Saint-Orens » d'Auch (3), qui se trouve aujourd'hui à la Bibl. nat. de Paris sous le n. 756 des nouv. acq. lat. L'auteur a publié les notes historiques contenues dans ce manuscrit et quelques renseignements liturgiques.

355. M. Joseph Ageorges a développé une étude précédemment publiée dans la *Revue générale* sur « *la vie et l'organisation du clergé sous l'ancien régime I. Les réguliers* (4). C'est un tableau largement esquissé du travail monastique sous sa double forme du travail manuel et intellectuel, de son influence religieuse et sociale et de l'action civilisatrice du monastère, comme centre de travail et de prière.

IV. Ordre de Cîteaux.

356. Nulle part l'institut des frères convers n'a revêtu une forme aussi caractéristique que dans l'ordre de Cîteaux ; nulle part son influence n'a été aussi marquée dans le développement intérieur de l'ordre et dans son activité extérieure. Cîteaux a emprunté cette institution à l'ordre bénédictin, dont il était d'ailleurs une branche, mais il l'a perfectionnée, disciplinée, organisée avec un sens pratique de la réalité et la claire vue d'un but nettement tracé par la Charte de charité. Étudier les origines de l'institution et son évolution au sein des monastères bénédictins, en marquant nettement les phases de cette évolution et son introduction dans l'ordre de Cîteaux, exposer ensuite la position des convers dans l'ordre, faire connaître leur genre de vie et leur activité, tel est l'objet d'un travail remarquable du R. P. D. Eberhard Hoffmann, cistercien de l'abbaye de Mehrerau (5).

Comme l'auteur le fait remarquer, ce n'est pas du sein du monachisme lui-même, communautés de religieux tous également liés par les vœux, tous

1. *Les moines précurseurs de Gutenberg. Étude sur l'invention de la Gravure sur bois et de l'Illustration du Livre* (Science et religion, n. 372). Paris, Bloud, 1905, 62 pp. in-12. Prix, 0,60 cent.

2. *L'arte dell' intaglio e della tarsia e fra Giovanni da Verona* (*Rivista storica benedettina* I, pp. 31-53) avec gravures.

3. *Revue de Gascogne*, 1905, pp. 206-214.

4 * Collection « Science et religion », n. 349. Paris, Bloud, 1905, 64 pp. in-12.

5. *Das Konverseninstitut des Cisterzienserordens in seinem Ursprung und seiner Organisation* dargestellt von P. Dr Eberhard Hoffmann, O. Cist. (*Freiburger historische Studien*, I). Furborig en Suisse, Gschwend, 1905, IX-104 pp. in-8°. Prix: 2 fr. 50; pour les souscripteurs 2 fr.

Digitized by Google

astreints à la prière et au travail dans des mesures qui ont varié avec le temps, qu'est sorti l'institut des convers (ou frères laïques); il fut plutôt une évolution de la condition des « famuli ». Le jour où l'institution était organisée, la catégorie des « illitterati », des « idiotae » devait disparaître par le fait même de la sélection des vocations. Peut-être pourrait-on encore assurer avec l'auteur que c'est en Italie que cette évolution s'est d'abord produite. Bien que les documents de Camaldule de Fontavellane et de Vallombreuse soient explicites pour le XIe siècle dans la désignation de *conversi* pour des frères lais, il resterait à examiner de près les « Consuetudines » monastiques dans leurs liens de filiation et de parenté, à grouper *tous* les textes possibles dans l'ordre chronologique avant de tirer une conclusion absolue. Certains textes que j'ai signalés dans une étude, d'ailleurs très incomplète, écrite alors que j'étais encore aux études (*Messager des fidèles*, *Revue bénédictine*, III) sur les oblats de l'ordre de S. Benoît, ne manquent pas d'intérêt dans la question. Si les « Consuetudines » d'Einsiedeln écrites à la fin du Xe siècle, provenant de S. Emmereran de Ratisbonne, lequel monastère les a dû recevoir de Trêves, connaissent des *barbati vel conversi laici* (cf. Ringholz, *Gesch. des fürstl. Benediktinerstiftes*, *Einsiedeln*, I, pp. 51, 671), dans lesquels on a voulu voir les prédécesseurs des convers d'Hirsau (Sackur, *die Cluniacenser*, II, 250), il faut remarquer que ces mots doivent être compris d'après le contexte, et je crois même qu'il ne s'agit pas de convers du tout. « Si potest fieri, est-il dit (Ringholz, p. 674, fin du § IV), « nunquam portent minores pueri turibulum vel candelabra, sed semper sint in choro cum custodia. *Maiores autem scole iam barbati* vel conversi laici vel qui idonee minus cantant, ea ferent omni tempore, excepto privatis diebus ad missam ». Ces *conversi laici* sont l'équivalent des *fratres laici* dont parle Lanfranc (Decreta cap. I, sect. 4 et 5, P. L. t. 105, col. 470). Dans quel sens faut-il entendre les *barbati* dont parle le nécrologe d'Einsiedeln à la même époque (Ringholz, p. 51); c'est encore un point douteux, bien qu'on soit assez porté à y voir des frères laïques. Il y a là un sujet d'étude fort intéressante, et le P. Hoffmann appelle l'attention sur cette lacune dans l'histoire des institutions monastiques (p. 4). Avec la création de Cîteaux nous nous trouvons sur un terrain plus solide. L'admission des convers par les réformateurs de Cîteaux fut une nécessité; pour sauvegarder l'idée du travail manuel, tel que la Règle le prescrivait, pour sauvegarder l'observance de la discipline dans l'intérieur du monastère, pour échapper aux désastres financiers d'un système économique démodé et qui absorbait une quantité de forces dans les monastères bénédictins, il fallait accepter, à côté des moines, des coadjuteurs, moins liés par les règles de la vie conventuelle, plus libres dans le travail extérieur, religieux par la profession des vœux, mais non moines par les obligations de la vie claustrale prescrite par S. Benoît.

L'expérience dicta la règle; dès la première moitié du XIIe siècle il y eut des « usus conversorum », qui furent complétés dans la seconde moitié par la « regula conversorum ». Le convers cistercien est avant tout un travailleur, subordonné au moine : de là impossibilité pour lui d'arriver au « monachat » ou aux ordres, exclusion des séances capitulaires, séparation d'avec les moines, interdiction d'une culture intellectuelle proprement dite;

Digitized by Google

mais il est aussi religieux par sa profession, son habit, la discipline qu'il doit garder, la pratique de l'obéissance et les exercices de piété, la participation aux privilèges spirituels et temporels de l'ordre.

On lira avec intérêt la description de la vie des convers, telle qu'elle se dégage des monuments de l'ordre. Leurs talents d'agriculteurs et d'administrateurs étaient universellement appréciés ; ce fut aussi une cause de leur ruine spirituelle. Ils portèrent l'ordre de Cîteaux à l'apogée de sa prospérité matérielle ; comment la décadence se produisait-elle, et irrémiédiablement au XIVe siècle et même plus tôt ? La question vaut la peine d'être examinée de près. Les circonstance s'étaient modifiées ; on se retrouva en face de conditions sociales tout autres qu'aux débuts de l'ordre, en face de faits accomplis mais non prévus par les réformateurs, et la question des principes et de ses applications se posa de nouveau pour Cîteaux comme pour Cluny. L'auteur du livre en convient loyalement ; il a le mérite d'avoir exposé solidement la nature et l'importance d'un facteur essentiel dans l'histoire des deux premiers siècles de l'ordre de Cîteaux.

357. Un examen des titres originaux et des chroniqueurs contemporains a amené M. l'abbé Ceyssens à contrôler les assertions des auteurs des XVIIe et XVIIIe siècles et à faire la lumière sur les origines des abbayes cisterciennes de Hocht et de Val-Dieu (1). Celle de Ste-Agathe à Hocht, colonie d'Eberbach, fut fondée par Thierry de Lanaken entre 1180 et 1185. Celle de Val-Dieu l'aurait été entre 1196 et 1200 par le comte Lothaire de Dalhem. En 1216, l'abbaye de Hocht fut transférée à Val-Dieu. Je n'oserais considérer comme certaine l'opinion de M. Ceyssens sur la date de fondation de Val-Dieu et j'incline à croire que la collation de l'autel de N.-D. à Warsage, confirmée par l'évêque Albert de Liége (1196-1200), fut faite à l'abbaye de Ste-Agathe de Hocht. La date traditionnelle de 1215 peut être retenue pour la construction et celle de 1216 doit l'être pour l'inauguration. Dès 1220, Hocht fut occupé par des Cisterciennes, venues du monastère de St-Sauveur d'Aix-la-Chapelle.

Dans son second travail, M. Ceyssens fait connaître les anciennes listes des abbés de Val-Dieu, établit leurs relations et montre leurs défectuosités ; il publie comme article supplémentaire la liste donnée dans le nécrologe de l'abbaye conservé à la bibliothèque de Bonn.

358. S'il faut remercier M. l'abbé Cazauran de l'idée qu'il a eue de préparer l'édition du cartulaire de Berdoues, une part de reconnaissance revient à la généreuse bienfaitrice, qui a pris sur elle les frais d'impression du volume (2). Citer Mlle Marie Pellechet, c'est rappeler un nom vénéré dans le monde scientifique.

Berdoues était une abbaye cistercienne, fille de Morimond, située dans le diocèse d'Auch. Elle succéda, semble-t-il, à un plus ancien monastère bénédictin nommé Paderns et elle succomba à la Révolution française. Son cartulaire, dont M. Cazauran raconte les vicisitudes, est un importan-

1. J. Ceyssens, *Les origines des abbayes de Hocht et de Val-Dieu d'après les anciens documents et les auteurs du XIIIe siècle.* Liége, Cormaux, 1905, 45 pp., in-8°, fr. 1,25. — *Les listes des abbés de Val-Dieu* (Extrait de *Leodium*). Liége, Cormaux, 1905, 14 pp, in-8°; 1 fr.

2. *Cartulaire de Berdoues* publié et annoté par l'abbé Cazauran. La Haye, Nijhoff, 1905, 270e—876 pp. in-8°. Prix : 20 fr.

Digitized by Google

recueil qui pour les XIIe et XIIIe siècles, ne comprend pas moins de huit cent vingt-cinq chartes. Faut-il dire que ces documents sont aussi précieux pour l'histoire civile et sociale du pays d'Auch, notamment de cette juridiction civile connue sous le nom d'Astarac, que pour l'histoire interne du monastère et pour celle de ses relations avec les autres communautés religieuses du pays ? Comme tout chartrier cistercien, le recueil des actes de Berdoues est une source importante pour l'histoire économique. Dans une introduction, qui comprend 270 pages, l'auteur a utilisé les renseignements fournis par les chartes pour faire connaître l'état des personnes : seigneurs, bourgeois, paysans, les biens ruraux, les revenus ecclésiastiques et le service paroissial, puis a donné une histoire détaillée de l'abbaye, où l'on trouve comme dans un tableau chronologique les analyses des chartes, classées d'après la série des abbés. Elle est peut être un peu longue cette introduction, avec ses digressions ; la liste des abbés, au moins pour le XIVe siècle, pouvait être complétée par les documents vaticans. L'auteur s'est trop fié à Dom Brugèles.

Les chartes, divisées en onze titres ou rubriques dans le manuscrit, vont de 1134 à 1258. Peut-être un tableau chronologique des documents eût-il rendu service aux travailleurs. Les notes fort nombreuses sont rejetées à la fin du volume (pp. 555-758). Elles sont la substance des recherches faites par l'éditeur pour identifier les noms de personnes et de lieux, travail difficile, mais extrêmement utile, surtout quand il s'agit d'une région où la toponymie présente tant de problèmes à résoudre dans la géographie ecclésiastique du moyen âge. On y trouve aussi expliquées une foule de locutions méridionales, qui se sont glissées dans les chartes ; le glossaire, renfermé dans la table des notes et notices du cartulaire, orientera les chercheurs. Une table onomastique détaillée termine le volume.

359. La petite abbaye de Valvisciolo, située entre Sermoneta et Norma, fut habitée à l'origine, dit-on, par des moines basiliens. Plus tard elle fut occupée par les Templiers, puis par les Cisterciens de Carpineto. Après un court séjour des Augustins, qui l'abandonnèrent en 1348, elle tomba en commende. De 1612 à 1618 elle fut occupée par les moines Cisterciens réformés de S. Bernard, puis par des religieux minimes, qui en 1633 furent remplacés par les Cisterciens. Supprimés sous Napoléon Ier, ceux-ci en reprirent possession en 1864. Aujourd'hui, grâce à l'intelligente direction du R^me D. Stanislas White, le monastère reprend vie et sa restauration se fait avec goût. L'histoire du monastère a fait l'objet d'un petit travail de M. Michel-Ange Raymondi [1].

360. L'articulet du R. P. D. P. Magnanensi sur « la congrégation bénédictine cistercienne du Corpus Christi » débute par une erreur historique au sujet de Ste Julienne de Mont-Cornillon « prieure des cisterciennes de cette ville », alors que la sainte était supérieure des religieuses d'un hôpital près de Liége sous la règle de S. Augustin. L'articulet est un résumé des travaux de Jacobilli et autres. Quelques petites recherches dans les archives

1. *La badia di Valvisciola, notizie e richerce*, Velletri, Stracca, 1905, X-196 pp. in-8°.

Digitized by Google

vaticanes, à l'aide de Garampi et des « Indices » de Montroy, auraient pu mettre sur la piste de documents pontificaux (1).

361. Mgr Pierre Piacenza a fait connaître la découverte d'un petit sarcophage en pierre dans la cathédrale de Plaisance qui contenait des reliques du cardinal Jacques Pecorara, archidiacre de Ravenne, moine de Clairvaux, puis abbé de Trois-fontaines en Bourgogne (ce qu'atteste un parchemin trouvé à côté des reliques), cardinal de Palestrina, décédé à Rome le 25 juin 1244 (2).

362. La nouvelle étude du R. P. Nimal demanderait s'il fallait en exposer et en discuter toutes les conclusions, un long compte rendu, qui ne cadre pas avec le caractère de notre bulletin. Je me bornerai à en signaler les résultats (3). L'église actuelle est-elle l'œuvre de saint Bernard, réalise-t-elle son plan ? On peut répondre en toute sécurité avec l'auteur : non. Ni le style de l'édifice, ni les besoins, ni les ressources de l'abbaye naissante, ni les idées des Cisterciens primitifs, ne peuvent justifier cette attribution. Il y eut un oratoire primitif ; telle est la tradition de Villers, transmise par un chroniqueur. Où se trouvait-il ? Comme le croit la chronique manuscrite du XVIIe siècle, dans la maison dite au XVIe siècle « maison de saint Bernard » ? Ce n'est pas sûr.

Deuxième question : de quelle époque sont les chapelles septentrionales ? Du XIIIe siècle ? On ne peut le prouver ni par la fondation des chapellenies, ni par les actes de consécration. Le R. P. Nimal arrive à préciser l'identification de certaines chapelles, notamment de celle de saint Bernard, qu'à l'aide du manuscrit Houtart, il identifie maintenant avec celle de Marie de Saint-Guibert. En appendice l'auteur donne quelques renseignements sur l'ermitage « intra muros » à l'abbaye de Villers.

363. En terminant qu'il me soit permis de souhaiter la bienvenue à une nouvelle revue bénédictine, dont le premier numéro vient de paraître à Rome. La *Rivista storica benedettina*, qui doit être trimestrielle, est placée sous la direction d'un comité composé de membres des différentes branches de l'ordre de S. Benoît. La rédaction en est confiée au R. P. D. Placide Lugarro, bénédictin olivétain bien connu par ses travaux sur l'histoire de sa congrégation. Le premier fascicule fait bien augurer de ce nouveau périodique, qui peut occuper une place distinguée dans la littérature historique en Italie. Que de trésors il reste à exhumer dans ce pays, où jadis la vie monastique fut si florissante ! Que d'études à entreprendre pour reconstituer cette « Italia monastica », rêve de Quirini ! A ce point de vue, la Revue d'histoire bénédictine est appelée à rendre d'importants services ; elle ne sera pas moins utile dans son service bibliographique, en faisant connaître des travaux souvent difficiles à acquérir, trop peu connus à l'étranger. *Ad multos annos !*

D. URSMER BERLIÈRE.

---

1. *Della Congregazione Benedettina Cisterciense del SS. Corpo di Cristo.* (*Rivista storica Benedettina*, I, pp. 79-89.)
2. *Una pagina rifatta nella storia del cardinale Jacopi Pecorara Cisterciense vescovo Prenestino* (1175? – 1244). Parma, Battei, 1905, 34 pp. in-8°.
3. *L'église de Villers, Nouvelle étude.* Bruxelles, Vromant, 1905, 53 pp. in-8°. (Extrait des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XIX.)

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

BIBLIOGRAPHIE.

D. Sophrone Gassisi. **I manoscritti autografi di S. Nilò Juniore, fondatore del monastero di S. M. di Grottaferrata.** Extrait de l'*Oriens Christianus*, fasc. IV. Rome, typ. de la Propagande. 1905. Gr. in-8°, 67 p.

S. Bartholomée, le biographe de S. Nil, raconte que ce saint « *écrivait avec grande rapidité dès la lueur du jour jusqu'au soir, s'aidant d'une calligraphie à lui, toute particulière, formée de lettres petites, mais très serrées.* » Les paléographes ont dénommé cette écriture à cause de sa précieuse qualité, *tachygraphie*, et S. Nil de Rossano, quoi qu'en dise M. Gardthausen, en est l'inventeur et le principal propagateur. Telle est l'intime conviction du P. Gassisi, chaudement défendue vers la fin de sa dissertation (p. 38-49).

Parmi les manuscrits de notre habile calligraphe, on en compte trois des plus fameux, qui se trouvent dans les archives du monastère de Grottaferrata, et sont ainsi cotés : B. α XIX, B. α XX; B. β. I. Ce sont ceux dont s'occupe le docte Basilien avec une rare compétence; malgré les études que leur consacrèrent le moine Gregorio Piacentini, au XVIIIe siècle (*Epitome Palæographiae graecae*, Romæ, 1735) et le P. Ant. Rocchi, il y a quelque vingt ans (*Codices Cryptenses... digesti et illustrati*, Tusculani, 1883), les observations du P. Gassisi restent neuves et épuisent complètement le sujet.

Le but principal de cette publication est de démontrer l'authenticité de ces codices, qui, il faut se hâter de le dire, n'en formaient autrefois qu'un seul : fait prouvé surtout par son contenu, et par son écriture.

Dans une première partie (p. 9-20), l'auteur montre que ce manuscrit a été écrit au Xe siècle, par un moine du nom Nil; dans une autre (p. 20-50), ce nom est identifié avec celui de S. Nil de Rossano, fondateur du monastère grec de Grottaferrata.

La dissertation est lucide, bien documentée ; elle fait espérer — ce qui nous réjouit — qu'elle sera au plus tôt suivie d'études du même genre sur les mss. du saint conservés dans d'autres bibliothèques d'Europe, et peut-être dans celles d'Orient (p. 54-67). D. PLACIDE de MEESTER.

H. Hurter, S. J. **Nomenclator litterrarius theologiae catholicae, theologos exhibens, aetate, natione, disciplinis distinctos.** T. II. Theologiae catholicae aetas media, ab exordiis theologiae scholasticae usque ad celebratum Concilium Tridentinum (1109-1563). Ed. altera, emendata et plurimum aucta. Innsbruck, Wagner, 1906. In-8°, 1590 col. Prix : 18 M.

Nos lecteurs connaissent suffisamment la structure du *Nomenclator* (cf. le compte rendu du t. I dans *Rev. Bénéd.* 1904, pp. 108-109) pour que

Digitized by Google

nous nous dispensions d'y revenir; il est superflu également d'insister sur l'utilité d'un semblable recueil : c'est un précieux instrument de travail pour ceux qui s'occupent d'études théologiques.

La nouvelle édition s'est enrichie de plus de 240 col.; les notices ont été remaniées et mises à jour; mais l'ordre chronologique, le seul bon, a été gardé et rien n'a été changé dans les dispositions essentielles.

Les notices qui composent le présent volume sont consacrées aux théologiens du Moyen-Age, depuis les origines de la scholastique qui débute avec S. Anselme, jusqu'à la fin du Concile de Trente. Les limites sont heureusement choisies. Deux tableaux chronologiques sont utilement ajoutés, avec deux « indices theologorum et rerum » (I-CLXXIX).

Dans la préface de la précédente édition (la présente en est dépourvue) l'auteur s'était défendu, avec raison, d'être complet. Il sera toutefois permis de se demander s'il n'eût pas bien fait d'ouvrir les colonnes de son Nomenclator à des écrivains de renom qui s'occupèrent de théologie mystique, comme Ste Hildegarde, et dont les écrits ne furent pas sans influence. Cet espoir était d'autant plus fondé que, dans la même préface, l'auteur se justifiait de créer une « rubrique » spéciale pour la théologie mystique « cum ea longa medii aevi periodo laetum in modum floruerit » (VII).

L'auteur est en général bien informé et solidement documenté. On s'étonne de lui voir échapper certains oublis. Le P. Hurter semble ne pas connaître l'important ouvrage de M. S. Balau : « Études critiques des sources de l'histoire du Pays de Liége au M. A. » En le consultant, il eût pu compléter utilement les notices consacrées à Renier de S. Laurent (col. 206), à Hocsem (col. 580), au grand liturgiste que fut Raoul de Tongres (col. 787), et à d'autres encore, surtout pour la partie qui concerne l'histoire ecclésiastique. Balau donne la date précise de la mort de Jean d'Outremeuse, + 25 nov. 1400 (col. 847). Col 89, n. 2, à propos de Malachie, n'eût-il pas fallu signaler le curieux ouvrage de L. Maître? Pour le XVIe siècle, on pourra recourir à l'ouvrage de Féret : « La Faculté de théologie de Paris » (que l'auteur connaît, du reste); on y trouvera, au besoin, la notice de maint théologien, de second ordre il est vrai, laissé dans l'ombre par le P. Hurter.

Il est probable qu'on pourrait relever encore d'autres détails : c'est inévitable dans une œuvre de si longue haleine et de si vaste envergure : ce qui peut et doit être évité, c'est de s'arrêter à ces détails au point d'oublier la richesse d'information que trahit le *Nomenclator* et la somme importante de renseignements qu'il fournit. D. R. THIBAUT.

Theologischer Jahresbericht. Bd. XXIV, 1904. IV Abteilung : Kirchengeschichte. Berlin, Schwetschke, 1905. In-8°, XII-508 p. Prix : 21 M. 15.

La littérature historique est si débordante qu'il faut remercier vivement ceux qui ont entrepris la lourde tâche de classer méthodiquement toutes ces productions, de donner pour beaucoup d'entre elles une analyse et même une appréciation.

M. G. Krüger, le patrologue bien connu, s'est chargé de l'antiquité chrétienne (p. 1-65); Otto Clemen et Ernst Vogt se sont partagé le Moyen-Age (p. 66-184) : Walther Köhler, professeur à l'université de Giessen, a pris la

Digitized by Google

Réforme jusque 1648 (p. 185-325) ; Reinhard Herz de Leipzig conduit l'histoire jusqu'à la révolution française (p. 326-390) ; J. Werner va jusque 1900 (p. 391-460); enfin Otto Raupp traite la partie « Interkonfessionelles » (p. 461-508).

M. Krüger avertit le lecteur (et cette déclaration honore sa largeur d'esprit) qu'il s'est servi avant tout des remarquables bibliographies que donnent deux revues catholiques, la *Biblische Zeitschrift* et la *Revue d'histoire ecclésiastique*. Ces bibliographies se complètent l'une l'autre : et toutes sont de précieux instruments de travail. On pourra relever quelques inexactitudes dans le *Theol. Jahresbericht*, mais elles sont en petit nombre. Ainsi, contrairement à ce que dit K., dom G. Morin a révoqué en doute l'authenticité de la fides Hieronymi. Il faut écrire Cooper Marsdin et non Mursdin (p. 57). Il est fâcheux que parfois des ouvrages importants sont simplement indiqués, tandis que de petits articles de revue reçoivent une analyse [1]: par ex. l'édition du *Liber ordinum* par dom Férotin est sans contredit la publication liturgique la plus importante de l'année 1904 : le lecteur du *Jahresbericht* (p. 152) ne le soupçonnera pas. D. DE BRUYNE.

ÉCRITURE SAINTE.

Dr Th. ENGERT. **Ehe-und Familienrecht der Hebräer.** München, Lentner, 1905. In-8°, VII-108 p. Prix : 2 M. (*Studien z. alttest. Einleitung u. Geschichte* v. Dr C. Holzhey. Heft III.)

Ce livre est une utile contribution à l'archéologie biblique et porte sur les points qui sont à la fois les plus obscurs et les plus intéressants. Après avoir traité brièvement de l'origine du peuple hébreu, l'auteur étudie le mariage et la famille dans leurs différentes formes, les empêchements de mariage, les cérémonies des noces et le divorce, les rapports entre les différents membres de la famille ; enfin les rites funéraires. Plus d'une théorie provoquera quelque surprise chez le lecteur ; par exemple que le matriarchat c'est-à-dire le groupement d'après la descendance maternelle qui suppose la promiscuité et la polyandrie, était à l'origine la base régulière de la famille chez les Hébreux. Il est vrai que M. E. n'entend proposer qu'une conjecture qui ne se vérifierait qu'à l'époque préhistorique. On voit dès lors qu'il est extrêmement difficile de discuter ces choses. Quand le patriarchat s'introduisit, le mariage se fit d'abord par rapt, plus tard par achat ; dans les deux cas, l'adultère de l'épouse constituait une violation du droit de propriété, non une faute morale. Il me semble que la parabole de Nathan qui doit prouver ce dernier point, n'est pas un argument convaincant, précisément parce que ce n'est qu'une parabole. M. E. ne connaît pas l'ouvrage de M. Van Hoonacker *Nouvelles études sur la restauration juive* où il trouverait la meilleure discussion de l'affaire des mariages mixtes à l'époque de Néhémie et d'Esdras. D. D. B.

---

1. Nous avons déjà fait cette remarque en rendant compte du t. XXIII. Cf. *Rev. Bénéd.* 1905, pp. 285-286.

Digitized by Google

R. P. Barnabé MEISTERMANN, O. F. M. **La ville de David.** Paris, Picard, 1905. Gr. in-8°, XXVI-248 p. Enrichi de 25 illustr. dans le texte et hors texte.

Les problèmes topographiques de Palestine sont parfois difficiles à résoudre, surtout quand il s'agit d'abandonner des traditions déjà anciennes. Jadis, on admettait que la Sion de David se trouvait sur la colline occidentale de Jérusalem. Cette opinion fut combattue au XIXe siècle. De divers côtés, on s'est mis à la recherche de Sion, et les théories ont succédé aux théories jusqu'au moment — qui dure encore — où l'on proclame que Sion se trouvait à l'Ophel. Cette dernière théorie a pour patrons autorisés les dominicains de Jérusalem. Le R. P. Meistermann a repris l'examen du problème et justifié par la Bible, par l'histoire et par l'archéologie, l'ancienne tradition qui met Sion de David sur la colline occidentale. Son ouvrage est un livre d'érudition sérieuse, où se trouvent discutés et examinés les divers systèmes proposés dans les derniers temps. Sans vouloir abonder immédiatement dans le sens de l'auteur, je crois que son livre soulève bien des objections dans l'examen des opinions contraires, et que ses solutions valent au moins celles de ses contradicteurs. Il ne s'agit pas ici d'école ou d'esprit de corps; il s'agit simplement d'élucider un problème d'histoire et d'archéologie sur lequel on peut différer d'opinion, un problème d'autant plus passionnant qu'une tradition séculaire est en jeu, problème qu'une rivalité d'école mal comprise pourrait obscurcir plutôt qu'éclairer. D. U. B.

MINOCCHI (Salvatore). **I Salmi tradotti dal testo originale e commentati.** Rome, Pustet, 1905. In-12, XXXI-448 p. 2a edizione.

Une approbation venant de bien haut a été accordée à cette œuvre : Pie X en a accepté l'hommage d'auteur. C'est certes là un bel encouragement donné par l'autorité suprême aux patientes recherches du savant professeur.

Cette traduction n'est que la suite ou le fruit de l'important travail entrepris sur l'histoire des Psaumes, dont l'auteur nous donne un aperçu dans l'Introduction.

L'origine des Ps. ne peut pas toujours être déterminée avec précision : on peut néanmoins affirmer que la plupart, faisant exception pour ceux qui remontent à David et à ses contemporains, ont été composés dans l'espace de temps qui va de la réforme d'Esra (430 av. J.-C.) à la conquête d'Alexandre de Macédoine (+ 323 av. J.-C.). Plus tard encore, de la révolte de Judas Machabée (167 av. J.-C.) à la proclamation de l'indépendance, des Ps. naquirent de la foi du peuple oppressé ou victorieux. Ce n'est même qu'à cette époque que les Ps. furent introduits dans le canon des écritures inspirées : jusqu'alors, ils avaient circulé en recueils indépendants ; Simon Asmonéon les réunit pour former la collection des 150 Ps. qui nous sont parvenus.

La majeure partie des Psaumes ne nous est pourtant arrivée que dans une rédaction assez différente de l'original. La raison en est que quand Antiochus Épiphane prohiba aux juifs sous peine de mort de conserver un exemplaire quelconque des Saintes Écritures, tous les manuscrits existants et spécialement ceux du Temple furent brûlés : il ne demeura que les collections de Psaumes circulant dans le peuple, presque tous écrits de mé-

Digitized by Google

moire et auxquels les juifs ne parlant que l'araméen, firent des ajoutes et des coupures selon l'inspiration de leur piété.

Telle est la théorie que nous propose le docte professeur: elle est appuyée sur de savantes études sur le rythme et la poésie hébraïque et de patientes recherches philologiques Quelle est sa valeur? On laissera au temps le soin d'en juger : si parfois elle semble quelque peu hardie, elle n'a pourtant jamais rien d'offensant.

Quant à la traduction, elle nous est donnée d'après la version la plus exacte du texte hébreu, et les notes critiques qui l'accompagnent nous facilitent encore la compréhension du texte. D. THÉODORE NÈVE.

Dr O. BARDENHEWER. **Mariä Verkündigung.** Ein Kommentar zu Lukas I, 26-38. Fribourg, Herder, 1905. In-8°, VIII-180p. Prix : 4 M. 20 (*Biblische Studien*, X, 5.)

Dans une longue introduction (p. 1-35) qui reproduit et développe un article paru dans la *Biblische Zeitschrift* (1905 p. 154-176), M. Bardenhewer traite les questions de critique historique et littéraire. Tout le monde se souvient des attaques récentes de quelques rationalistes contre l'authenticité des versets qui parlent de la conception virginale. D'autres admettent l'authenticité du texte, mais nient sa valeur historique ; c'est une adaptation d'une légende juive ou païenne. L'auteur montre très bien que ces théories reposent uniquement sur un préjugé : l'horreur du surnaturel.

Le commentaire comprend les questions les plus diverses : on y parle d'iconographie, de théologie, de légendes, etc. ; l'abondante érudition de l'éminent professeur de Munich s'y étale à l'aise. On sent qu'il est plus patrologue qu'exégète. Je ne relèverai qu'un détail : au v. 27 l'auteur soutient énergiquement que les mots « de la maison de David » doivent être rapportés à Marie. La construction de la phrase me semble exiger qu'on les rapporte à Joseph. Il est vrai que les évangélistes nous font entendre que Jésus est fils de David et que S. Paul dit qu'il était *ex semine David secundum carnem* (Rom., I, 3) ; mais nous devons apprécier la portée de ces textes, non d'après nos idées, mais d'après l'esprit juif. Or les deux généalogies de Jésus dans Mathieu et dans Luc connaissent la conception virginale et cependant elles établissent la descendance davidique par Joseph. A leurs yeux la paternité légale de Joseph suffisait. D. DE BRUYNE.

SANDAY W. **The criticism of the fourth Gospel.** Oxford, Clarendon Press, 1905. In-8°, XVI-268 p. Prix : 7 sh. 6 d.

M. Sanday est sans contredit le bibliste le plus en vue de l'Angleterre, et l'origine et la valeur du quatrième évangile est certainemeut le problème le plus grave de l'heure présente dans le domaine biblique. Aussi les huit conférences que donna M. Sanday devant un auditoire universitaire à New-York au sujet de la critique du quatrième évangile firent sensation. Le livre que nous analysons contient le texte un peu modifié de ces conférences.

Le problème du quatrième évangile présente, comme on sait, un double aspect. On peut examiner à son sujet le témoignage de la tradition qui se

Digitized by Google

concentre autour de S. Irénée. C'est pour les critiques avancés l'objection, la difficulté à résoudre; c'est de ce côté surtout que s'est porté l'effort de la défense conservatrice. Qu'on se rappelle les travaux de Zahn, de Camerlynck (1), de Gutjahr (2) et d'autres. La critique interne avait été un peu négligée, c'est d'elle surtout que s'occupe le professeur d'Oxford. Cet examen n'était pas moins nécessaire que l'autre, puisque c'est là que les adversaires de l'authenticité johannique vont chercher tous leurs arguments; je dirai même que cet aspect est le plus intéressant, car il nous apprend à mieux connaître l'évangile lui-même.

M. Sanday consacre sa première conférence à donner un aperçu finement esquissé des diverses opinions. Ces pages laissent une impression mélancolique. Ce qui ressort le mieux, c'est que la critique destructive, rationaliste, tient le haut du pavé. Née en Allemagne, elle a réussi, grâce à sa productivité étonnante et à sa science incomparable, à s'implanter en France et en Angleterre, où domine cependant le bon sens et où l'hypothèse est moins en honneur.

Tout en rendant un juste hommage à l'érudition allemande, M. Sanday relève certains défauts dans la méthode et ne désespère pas de voir la critique revenir un jour à une solution plus conservatrice. Pour sa part, il est convaincu que le quatrième évangile est l'œuvre d'un témoin oculaire. Cette thèse fondamentale est longuement prouvée par le témoignage de l'évangéliste lui-même (p. 74-97), par l'abondance des détails précis concernant la géographie, le chronologie, les usages et coutumes, etc. (p. 109-141). Mais quel est ce témoin oculaire? Reprenant, tout en la modifiant, une théorie de M. Delff, l'auteur ne juge pas improbable que ce soit un certain Jean, originaire de Jérusalem, de la famille du grand-prêtre, un disciple de Jésus et même le disciple préféré, mais trop jeune pour être admis au nombre des Douze. M. Sanday admet cependant l'ancienne opinion traditionnelle qui nomme Jean le Galiléen, fils de Zébédée, comme la plus probable.

Comme le problème est posé, je suppose qu'aucun lecteur ne va trop s'émouvoir. Je préférerais cependant diminuer encore un peu les chances de cet énigmatique Jean de Jérusalem, et augmenter d'autant celles de son homonyme. Bien que S. Irénée ne dise nulle part explicitement que l'auteur de l'évangile est le fils de Zébédée, je ne doute point que ce ne soit là sa pensée.

Mais il y a de grosses difficultés et bien aveugle qui ne les verrait pas. M. Sanday les voit mieux que personne, il les a pesées longuement; il connaît les divergences que présente le quatrième évangile avec la narration synoptique, il connaît surtout ce manque de progression dans la trame évangélique, ces professions de foi explicites de Jean-Baptiste, des apôtres qui se conçoivent difficilement au début de la prédication de Jésus et qui ne cadrent pas du tout avec le tableau historique que présente l'évangile de Marc, ces discours de Jésus qui plus d'une fois se continuent en réflexions de l'évangéliste sans qu'on puisse toujours marquer la sépa-

1. Cf. *Rev. Bénéd.* 1899, p. 429. — 2. Cf. *Rev. Bénéd.* 1906, p. 119.

Digitized by Google

ration; mais il connaît aussi les justes restrictions qu'il faut faire à ces remarques, les explications psychologiques qu'il faut donner de cette manière d'écrire l'histoire. Je ne puis que renvoyer le lecteur à ces belles pages ; je ferai seulement quelques critiques au sujet des miracles dont parle M. S. dans la même conférence. Il admet la vérité des faits racontés, il admet l'intervention de Dieu dans les événements, mais il doute qu'il y ait des faits contre les lois de la nature et en appelle à S. Augustin : « Portentum ergo fit non contra naturam sed contra quam est nota natura » *(de civit. Dei*, XXI, 8). Je remarque que, d'après le contexte, S. Augustin a pris le mot nature dans un sens très large, qui s'identifie avec la volonté de Dieu et qui comprend l'ordre naturel en même temps que ses exceptions, parce que l'un et l'autre rentrent dans le plan divin. J'avais parfois l'impression que M. Sanday entend la nature dans le même sens, et alors il n'y aurait plus entre nous qu'une *lis de verbo*. Il croit aussi que le miracle avait son maximum d'intensité à l'époque de Notre-Seigneur, et qu'il va s'affaiblissant à mesure qu'on s'éloigne de cette époque. Cette pensée est très vraie et j'ai lu dans S. Augustin quelque chose de semblable. Mais il faut l'entendre *cum grano salis*. Dieu agit quand il veut, et Jésus n'a-t-il pas dit : « Celui qui croit en moi fera lui-même les œuvres que je fais, il en fera même de plus grandes » (Jo., XIV, 12; cf. aussi Matth., XVII, 19)? De fait, sans admettre tous les miracles qu'admet le docteur Boissarie de Lourdes, je ne doute point que des miracles ne se produisent à toutes les époques. Ainsi, on rapporte qu'une résurrection eut lieu le 14 mars 1480 dans une petite ville de la Flandre et le fait est entouré de circonstances si remarquables et appuyé sur des témoignages contemporains si nombreux et si graves que je ne vois pas bien le moyen de nier soit la vérité historique du fait, soit son caractère miraculeux. Au reste, M. Sanday ne donne point sa théorie comme définitive; ce n'est qu'une conclusion provisoire (p. 173). Comme il cherche loyalement et de tout son cœur la vérité, on peut espérer qu'elle luira un jour à ses yeux.

Faute de place, je ne parlerai pas de l'admirable conférence sur la Christologie de l'évangile. M. S. prépare, si je ne me trompe, un livre sur cet important sujet.

Il est difficile d'exprimer le charme qu'on éprouve à lire ces conférences. On y voit le savant, qui connaît toute la littérature moderne, peser prudemment le pour et le contre, nuançant avec art ses expressions, atténuant ses affirmations pour ne pas dépasser la portée des prémisses. On dirait parfois qu'il y a de la timidité, mais nous sommes tellement habitués à entendre affirmer catégoriquement des thèses très peu fondées que le défaut contraire nous paraît presque une qualité. Qu'on me permette encore un éloge qu'on a rarement l'occasion de faire. On y voit le chrétien que ses convictions empêchent, non de voir les problèmes, mais de leur donner une solution hâtive, inconsidérée ou dédaigneuse de la tradition. Ces graves questions sont traitées gravement et on sent à chaque page que, pour M. Sanday, la Bible est son amour et sa vie et qu'elle contient toutes ses espérances.

D. DE BRUYNE.

Digitized by Google

LITURGIE.

D. Cabrol. **Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.** Fasc. VIII. *Anges-Antiphone* dans la liturgie grecque. Paris, Letouzey, 1905. In-8°, col. 2145-2464. Prix : 5 fr.

A noter principalement : pour la Liturgie : *Annonciation* (Cabrol), quelques indices, tirés de le *Peregrinatio Etheriae* (= *Silviae*) (1) feraient peut-être remonter cette fête jusqu'au IVe siècle ; elle est en tout cas solennisée dès le Ve (*rotulus* de Ravenne) ; l'*Exspectatio* que nous fêtons le 18 décembre n'en est qu'une transposition à l'Avent, d'origine espagnole, introduite par suite de l'impossibilité de célébrer la fête le 25 mars, en Carême : quant à cette date, elle fut de bonne heure obtenue par une superposition à la date de la mort du Christ (2). — *Antienne* (Leclercq) très riche, mais un peu difficile à suivre : développe les vicissitudes du chant antiphonique, d'abord simple alternance, puis refrain intercalaire pour devenir notre antienne. — *Antimension* des grecs (Pétridès), sorte de corporal avec bourse à reliques consacré spécialement pour servir d'autel portatif et remplaçant souvent le corporal lui même. — Enfin, dans un article sur la *liturgie d'Antioche*, M. Gastoué tâche de coordonner les indices malheureusement fort clairsemés qui nous sont parvenus sur les rites suivis dans l'antiquité à Antioche.

L'Archéologie est représentée par deux longs articles de D. Leclercq sur *Antinoé*, rendue célèbre par la fameuse momie de Thaïs, et sur *Antioche*.

D. B. L.

G. Mercati. **Opuscoli inediti del beato Card. Giuseppe Tommasi.** Roma, Typogr. Vatic. 1905. In-8°, 57 p. et une phototypie. Prix : 3 fr. (*Studi e testi* du Vatican, fasc. 15.)

Les trois opuscules édités dans cette plaquette traitent de sujets peu importants au point de vue scientifique : la réforme du Bréviaire, du Missel et du Cérémonial romains ; la question de savoir ce qu'il faut entendre par l'*officium plenum* des Saints ; si les personnages béatifiés, mais non encore canonisés, ont droit à figurer au Martyrologe romain. Ils constituent néanmoins, édités et commentés comme nous les avons ici, un complément utile aux Œuvres de celui de tous les liturgistes catholiques qui a su le mieux mériter l'estime et la vénération universelles. Et de les voir dédier au vétéran de l'érudition qu'est Cériani par un savant jeune, modeste et aimable comme le Dr Mercati, c'est comme une fête du cœur ajoutée au régal de l'esprit. Il faut se rappeler aussi que Rome, de nos jours, paraît reprise d'une certaine velléité de réaliser cette fameuse réforme liturgique dont le besoin se fait sentir depuis plus de deux cents ans, et que Mons. Mercati est l'un des membres principaux de la Commission chargée des

1. D. Cabrol écrit *Etheria*, D. Leclercq (col. 2291, ainsi que dans l'*Espagne chrétienne*, p. 124) préfère *Egeria*.

2. La raison ne nous est pas donnée par D. Cabrol ; d'après Mgr Duchesne, ce serait probablement un calcul mystique : la vie mortelle du Christ doit embrasser un nombre entier d'années — le jour de sa mort doit donc coïncider avec l'anniversaire de sa conception (*Origines du culte chrétien*, 3e éd., 1903, p. 263).

Digitized by Google

études préparatoires : ce qui donne à sa publication un cachet d'actualité, et lui fournit l'occasion d'exposer, à propos du B. Tommasi, ses principes sur la nature de la réforme projetée et les moyens de la mener à bonne fin. Ces principes, comme on pouvait s'y attendre, sont excellents, pas du tout empreints de cet « esprit d'immobilité » qu'on proclamait naguères une des quatre plaies de l'Église : M. fait voir entre autres que, si celle-ci avait su prendre les devants, nous n'aurions pas eu à déplorer l'anarchie qui régna en maîtresse, en France et ailleurs, jusqu'à la campagne ultramontaine, non moins désastreuse peut-être à certains points de vue, que mena D. Guéranger, lequel, ajoute finement l'auteur, « n'était pas un Tommasi. »

Quant aux moyens de faire aboutir la réforme, mes vues diffèrent peut-être, en un point assez notable, de celles du Dr Mercati. Je crains que celui-ci n'attribue trop à la science, aux recherches érudites, longues et minutieuses. Pour ma part, je suis convainvu qu'on a fait, pour le but à atteindre, suffisamment œuvre de science. Ce qu'il faudrait, c'est le bon goût, joint à l'esprit pratique ; c'est surtout l'autorité, qui seule pourra trancher la plupart des doutes, couper court aux difficultés, résultant beaucoup plus des traditions invétérées et de la force d'inertie des milieux où l'on opère, que des questions à élucider et des scrupules des savants. Tant que cela nous manquera, nous aurons beau avoir encore des Tommasi : on reconnaîtra peut-être leur sainteté, mais leurs lumières ne nous profiteront pas plus que celles du bienheureux cardinal ne profitèrent aux gens d'Église des XVIIe et XVIIIe siècles. Et le mot de Vezzosi rappelé par Mons. Mercati trouvera de nouveau son application : « les doctes devront céder devant les ignorants, la vérité et le progrès devant les errements de la routine. »

D. G. MORIN.

ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

E. Klostermann. **Eusebius Werke. Bd. IV. Gegen Marcell. Ueber die kirchliche Theologie. Die Fragmente Marcells.** Leipzig, Hinrichs, 1906. In-8°, xxxii 256 p. Prix : 9 M. (*Griech. christl. Schriftsteller.* Bd. XIV.)

M. Conybeare, qui a un faible pour les théories bizarres, a récemment nié l'authenticité des livres contre Marcellus pour nier plus facilement l'authenticité de la formule baptismale. Dans l'introduction à son édition, M. Klostermann commence par réfuter les arguments allégués par le professeur d'Oxford. Ses réponses sont modérées, mais convaincantes (1).

Tous les manuscrits connus sont des copies du Codex Venetus Marcianus, gr. 496, (Xe-XIIe siècles), auquel M. Klostermann consacre une étude détaillée. La meilleure édition était celle de l'anglais Th. Gaisford

1. M. Klostermann n'a pu connaître les notes de F. H. Chase et de J. F. Bethune-Baker parues dans le numéro de juillet 1905 du *Journal of theological studies* (pp. 512-521) sur le même sujet, G. Loeschcke vient de défendre la même thèse dans la *Zeitschr. fur die neut. Wissensch.* 1906, pp. 69-76. On peut dire que la cause est entendue : les livres contre Marcellus sont bien d'Eusèbe de Césarée.

Digitized by Google

(1852) qui s'est basé surtout sur le manuscrit de Venise. Voici les avantages que présente l'édition de Klostermann sur celle de Gaisford : elle s'appuie sur une collation plus fidèle du codex Venetus ; elle donne soit dans le texte, soit surtout en marge de nombreuses corrections conjecturales que proposèrent autrefois Montagu Gaisford, Zahn, que proposent maintenant Klostermann lui-même et Wendland qui a bien voulu examiner toute l'édition ; à l'exemple de Rettberg, Klostermann a réuni aussi tous les fragments dispersés de Marcellus.

On peut regretter que Klostermann n'ait pas cherché à identifier le manuscrit utilisé par Montagu ; la chose n'eût pas été difficile au moyen des notes de cet éditeur, par exemple celle-ci : « le manuscrit a dans le texte μόνον et en marge ὅλον » (p. 2). Pour l'édition de Migne *P. G.* T. 24, J. H. Nolte a employé, nous dit-il, quatre manuscrits, en promettant d'en donner plus tard une description. Klosterman a vainement cherché cette étude promise et mes efforts n'ont pas été plus fructueux, mais j'ai trouvé quelques pages de Nolte qui pourront y suppléer en partie. Dans la *Theologische Quartalschrift*, XLI (1859), p. 116-118, Nolte a fait un compte-rendu de l'édition de Gaisford, dans lequel il regrette de n'avoir pas connu l'édition anglaise quand il prépara l'édition de Migne en 1847 ; mais il ajoute : « Für die Sache selbst ist freilich dabei Nichts verloren gegangen ; denn von diesem Codex Marcianus und einem anderen einer italiänischen Bibliothek hatten wir Vergleichungen von Freundes Hand ; von den zwei Oxfordern codd. [c'est-à-dire Bodl. E I 10 et E I 11] die Gaisford erwähnt, hatte Routh uns die hauptsächlichsten Varianten mitgetheilt ; und den einzigen Pariser cod. [il s'agit du ms. gr. 949 de la Bibl. Nat.] hatten wir früher selbst verglichen. » Nolte propose ensuite quelques amendements à l'édition de Gaisford et ajoute quelques nouvelles corrections conjecturales à celles qu'il avait indiquées en 1847. On peut conclure, me semble-t-il, que Nolte n'avait qu'une collation incomplète et défectueuse du Marcianus, et qu'il a mis le Parisiensis à la base de son édition.

L'édition de Klostermann est ce qu'on peut obtenir de plus parfait dans l'état actuel de nos connaissances. Si j'ai ajouté une remarque sur Nolte, ce n'est pas pour reprocher à M. Klostermann un défaut d'information, mais pour sauver de l'oubli une notice intéressante. D. DE BRUYNE.

H. LINDEMANN. **Des hl. Hilarius van Poitiers « liber mysteriorum. »** Münster, Aschendorff, 1905. In-8°, VII-120 p. Prix : 3 M. 20.

Les parties principales de ce livre sont d'abord une longue défense de l'authenticité du *liber mysteriorum* (p. 34-94) ; ensuite de nombreuses conjectures en vue de corriger le texte qui nous a été transmis par le seul manuscrit d'Arezzo (p. 98-119).

On pourrait dire que dans la première partie M. Lindemann enfonce une porte ouverte, car Ebert a été seul à révoquer en doute l'authenticité de ce livre ; mais je crois que les objections presqu'oubliées d'Ebert n'ont été que l'occasion de cette étude. L'auteur a très patiemment comparé le livre des mystères avec les autres écrits de l'évêque de Poitiers tant pour le fond que pour la forme. L'examen des citations bibliques laisse à désirer pour l'Ancien Testament. M. L. aurait pu se dispenser de prouver que S. Hilaire

Digitized by Google

n'a employé ni la version de Jérôme, ni l'hébreu ; pour le Nouveau, il affirme que le livre des mystères cite d'après le texte grec. Cette thèse assez discutable est prouvée comme suit : les citations sont comparées avec une édition critique de von Gebhardt et avec l'édition Clémentine de la Vulgate. Je ferai remarquer d'abord que la comparaison devait se faire avec les différents types des anciennes versions latines, ensuite que la version de S. Jérôme ne doit pas être précisément identifiée avec l'édition de Clément VIII. Un exemple suffira pour faire comprendre. Mt. 19, 4 est cité ainsi : non legistis quia qui fecit ab initio masculum et feminam fecit ? Notre Vulgate ajoute « hominem » que le grec omet. Mais les anciennes versions l'omettent aussi ; bien plus S. Jérôme l'omet d'après l'excellente édition de Wordsworth et White.

La critique du texte est pénétrante et soignée. Des 136 corrections proposées je crois que la plupart seront accueillies avec faveur et je souhaite qu'elles soient corfirmées par la découverte de nouveaux manuscrits qui seuls peuvent donner la conviction. DE BRUYNE.

Dr K. KUNSTLE. **Antipriscilliana.** Dogmengeschichtlche Untersuchungen u. Texte aus dem Streite gegen Priscillians Irrlehre. Fribourg, Herder, 1905. In-8°, XII-248 p. Prix : 5 M.

M. Künstle fait une petite révolution dans l'étude des symboles et des écrits apparentés. Après avoir donné l'état de la question priscillienne et énuméré les témoignages contemporains qui attestent le caractère hérétique de la doctrine professée par le célèbre évêque espagnol, M. K. défend une série de thèses dont la plupart sont des découvertes. J'énumère les principales : 1° Il n'y a pas eu de concile à Tolède en 447 et la profession de foi qu'on lui attribue est l'œuvre de l'évêque Pastor. 2° La *fides Damasi* était jusqu'ici une énigme. M. K. sait qu'elle est une formule espagnole, antipriscillianiste, envoyée en 380 au Pape Damase, qui ajouta la dernière phrase. Elle a servi de base au symbole attribué à Phébade d'Agen. 3° La *fides S. Ambrosii* est une réponse de Priscillien adressée au même Damase. 4° Il y eut des répliques de la part des orthodoxes : un symbole faussement attribué au luciférien Faustinus et un autre que M. K. a édité le premier d'après un manuscrit de Reichenau qui l'attribue à S. Augustin. 5° La profession de foi ordinairement attribuée au IVe concile du Tolède (en 633) n'est pas de ce concile insignifiant, mais du synode tenu en 400. 6° Les professions de foi données comme étant l'œuvre des conciles de Tolède de 638 et de 675 sont en réalité du Ve siècle. 7° Pélage, Grégoire de Tours, Julien d'Eclanum se sont servis peut-être sans le savoir de formules espagnoles. 8° On retrouve la tendance antipriscillianiste dans les symboles du concile de Carthage de 484, du concile de Milan de 684, de Grégoire le Grand, dans le *de Trinitate* d'Isaac le Juif, dans les deux écrits trouvés par Caspari: *Expositio fidei* et le symbole du pseudo-Gennade. Ce dernier texte n'est pas du huitième siècle comme le croyait le grand savant norvégien, mais du cinquième. 9° La lettre 15 du pape S. Léon adressée à Turibius, évêque d'Astorga, est un faux fabriqué à la fin du VIe siècle. 10° Les *regulae definitionum* de l'évêque Syagrius, qu'on croyait perdues, sont retrouvées. 11° On avait méconnu jusqu'ici la tendance antipriscillianiste de plusieurs auteurs

Digitized by Google

où elle est cependant incontestable : le poète Prudence, le Pseudo-Vigile avec son *de Trinitate*, le Pseudo-Ambroise avec un écrit du même nom, le Pseudo-Gennadius avec les *dogmata ecclesiastica*, le Pseudo-Boèce avec *de fide catholica*. 12° La découverte la plus sensationnelle est réservée pour la fin: le *symbolum Athanasianum* n'est pas du sud de la Gaule et du VIe siècle, mais vient de l'Espagne, date de la fin du IVe siècle, et est dirigé contre la secte de Priscilliens.

Il y a dans ce livre de très bonnes contributions à l'histoire des symboles en général, et à celle de l'Espagne en particulier ; la meilleure est incontestablement l'édition princeps des *regulae definitionum*. Six mss. ont été utilisés de sorte que la première édition a le rare bonheur d'être une édition critique. Il y a plus d'une thèse qui me paraît très probable, par ex. celle qui regarde le poète Prudence. Malheureusement, je regrette de devoir dire que l'ensemble du livre fait plutôt mauvaise impression : on voit partout le parti pris évident de ramener tout à l'Espagne, de voir en tout du priscillianisme ou de l'antipriscillianisme. Une des parties les plus travaillées est le chapitre du *symbolum Athanasianum*. Or l'argument philologique qui seul paraît capable d'élucider le difficile problème de l'origine du *Quicumque* n'est pas même ébauché. L'auteur ne connaît pas la solide étude que dom G. Morin a publiée ici même (t. XVIII [1901], p. 337-363), ni l'ouvrage plus récent de Cooper-Marsdin, qui, indépendamment de D. Morin, semble-t-il, est arrivé à la même conclusion.

M. K. publie une pièce commençant par les mots *Clemens trinitas*, dont il ne connaît qu'un manuscrit. Il sera sans doute heureux d'apprendre que le même texte se trouve dans le ms. 2076 de la Bibl. Nat. à Paris. J'ai noté les variantes d'après une copie prise par D. Morin et je puis assurer qu'en plusieurs endroits le ms. de Paris offre un meilleur texte. Ainsi je m'étonne que M. Künstle n'ait pas remarqué que la formule « nec tres confusi... nec distincti sed coniuncti » est peu orthodoxe; d'autant plus qu'à la ligne suivante on lit : « coniuncti natura, distincti personis ». L'autre ms. permet de corriger l'erreur: « nec confusi... sed et distincte coniuncti et coniuncti distincti ».

Il est inutile de multiplier ces remarques de détail. Le lecteur a déjà pressenti le mérite et les défauts du livre. Sans avoir pris suffisamment connaissance de la littérature du sujet, sans avoir mûri suffisamment les graves et difficiles questions qui sont en jeu, l'auteur sous l'empire d'une idée fixe, affirme souvent avec beaucoup d'assurance des thèses très peu fondées. Mais, à chaque page, on trouvera d'utiles suggestions, qui, je n'en doute pas, seront le point de départ de nouvelles études sur les symboles.

D. DE BRUYNE.

THÉOLOGIE ET DROIT CANONIQUE.

R. P. C. Bacha, Religieux basilien de St-Sauveur (Mont-Liban). **Un traité des œuvres arabes de Théodore Abou-Kurra, Évêque de Haran.** Texte arabe avec traduction française. Paris, Leroux et Geuthner, s. d. [1905]. In-8°, 47-16 p. Prix : 1 fr. 50.

Jusqu'ici, on ne connaissait de Théodore Abou-Kurra, le dernier des docteurs de l'Église grecque en Syrie, que les fragments publiés par Migne

Digitized by Google

(P. G. XCVII, 1468-1609), un traité arabe sur le culte des images et quelques autres pièces encore (1). Le R. P. C. Bacha a mis au jour, il y a deux ans, neuf traités du même auteur, en langue arabe, retrouvés dans des mss. de la bibliothèque du monastère de St-Sauveur. Aujourd'hui, il nous présente le texte et la traduction française du huitième d'entre eux, un des plus importants pour l'histoire catholique. En effet, ce n'est rien moins qu'une véritable exposition de la foi orthodoxe contre les erreurs des Juifs, des infidèles et de tous les hérétiques de l'époque. Il est curieux de rencontrer parmi ces derniers les Maronites que le traducteur a appelés Monothélites pour ne pas offenser le sentiment religieux des catholiqnes de ce nom, qui, de nos jours, « *aiment à faire catholiques leurs ancêtres des siècles passés.* » Cette dénomination, toutefois, constitue un argument de plus contre « la perpétuelle orthodoxie des Maronites ». On trouve aussi dans ce traité tous les arguments classiques, tirés de la Ste Écriture, en faveur de la primauté de S. Pierre : témoignage des plus précieux, si l'on songe que l'évêque de Haran est un disciple de S. Jean Damascène.

D. PLACIDE de MEESTER.

J. RIVIÈRE. **Le dogme de la Rédemption.** Essai d'étude historique. Paris, Lecoffre, 1905. In-8o, XII-519 p. Prix : 6 fr.

Ce beau travail inaugure une nouvelle collection d'*Études d'histoire des dogmes et d'ancienne littérature ecclésiastique* (2) : elle ne pouvait mieux débuter. Par la rigueur de la méthode, par le soin scrupuleux apporté aux détails, par l'étendue de l'érudition et la loyauté de la discussion, le livre de M. R. est un modèle d'histoire du dogme.

Le sujet qu'il a choisi avait l'avantage de n'avoir jamais été traité, au moins par un catholique, dans toute son ampleur — ce qui montre, une fois de plus, que tout n'a pas encore été fait, même dans le domaine de la théologie. Les seules monographies assez complètes étaient les traités systématiquement hostiles de Baur, Ritschl, Sabatier, auxquels il faut adjoindre la *Dogmengeschichte* de Harnack. La partiale simplicité de ces synthèses protestantes et rationalistes était favorisée par l'état fragmentaire de la tradition patristique. Quant aux données scripturaires, elles sont plus décisives que nombreuses. Au sens strictement littéral, on ne peut citer dans l'A. T. que le ch. LIII d'Isaïe. Pour le N. T., M. R. commence par S. Paul, et finit par les Évangiles : sa discussion sur le texte de la Cène (Lc., XII, 19-20) écarte trop lestement la question de dépendance entre S. Luc et S. Paul ; ce qui est beaucoup mieux exposé est la convergence dans la vie du Christ de l'intention rédemptrice et de la pensée de sa mort douloureuse.

La seconde et la troisième partie étudient la tradition orientale et occidentale. C'était un axiome parmi les auteurs rationalistes que l'opposition entre les Pères grecs et latins était irréductible, les premiers

1. Cf. Dr. G. Graf, *Die Christlich-Arabische Literatur*. Strassb. Th. Studien, VII, 1. pp. 34-37.

2. Les éditeurs nous annoncent comme devant bientôt paraître un second volume, sur les *Réordinations*, par M. Saltet, le distingué professeur des Facultés catholiques de Toulouse.

Digitized by Google

faisant dériver la Rédemption, non de la mort du Christ, mais de sa seule Incarnation, qui nous a faits participants de l'immortalité et de la vie divine (théorie mystique) ; les seconds, au contraire, n'ayant admis que la mort expiatrice (théorie réaliste). Il s'en faut de beaucoup que la réalité corresponde à ces attitudes tranchantes. La méticuleuse analyse à laquelle se livre M. R. dans ces deux parties, prouve au contraire que tous les Pères ont connu les deux *aspects* de la Rédemption, et ont même tous reconnu que le point culminant était la mort du Christ ; bien plus, il se trouve que de grands docteurs orientaux, tels que S. Cyrille de Jérusalem, S. Basile, S. Jean Chrysostome, se rangent parmi les plus *réalistes*, et que le dernier des Pères grecs, S. Jean Damascène, leur fait écho dans sa somme de la tradition orientale.

Je tiens à faire remarquer pour cette longue étude patristique la méthode très avantageuse de l'exposition. Au lieu de traiter à part chaque point : rachat, satisfaction, etc., M. R. développe et synthétise la pensée entière de chaque écrivain : on peut ainsi saisir la manière dont les Pères ont conçu la question, le rapport que chacun d'eux établissait entre les diverses données du problème, d'où plus grande facilité pour donner à chacune de leurs expressions sa valeur exacte.

La IVe partie expose l'apogée du développement : S. Anselme, le premier, coordonne les efforts de la tradition en y ajoutant sa pénétrante dialectique; sans doute, son œuvre a des faiblesses, mais l'ensemble est magistral et le *Cur Deus homo* est resté la synthèse la plus expressive de la pensée catholique. Après lui, il n'y a plus qu'à écarter quelques idées moins heureuses, à consolider, à systématiser : c'est le travail, peu intéressant à suivre, de la scolastique.

M. R. a réservé pour sa Ve partie, qui est presque un appendice, la discussion très approfondie de la question des droits du démon sur l'humanité, et de la manière dont il les perdit par la Rédemption. Ramenée à sa juste valeur, cette question n'a que peu d'importance : elle en a pris une très grande dans les systèmes des théologiens rationalistes. Selon eux, la tradition primitive n'a vu dans la Rédemption qu'une rançon payée au diable pour le rachat de l'homme tombé en son pouvoir ; c'était un vrai marché. Il n'est que trop vrai que certains Pères, entre autres S. Grégoire de Nysse, ont émis cette idée bizarre et grossière. Elle s'est adoucie ensuite et est devenue ce que M. R. nomme la théorie de l'abus de pouvoir : le démon en mettant J.-C. à mort a usurpé un droit qu'il n'avait pas, et a perdu par là les droits qu'il avait : sous cette forme elle a été très vivace ; S. Augustin la développe, S. Bernard la défend âprement contre Abélard. Mais il faut dire, pour être juste, que, dès sa première apparition, la théorie de la rançon a été combattue, et qu'elle ne s'est jamais imposée dans l'Église. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le démon avait reçu de Dieu, à la suite du péché, un certain pouvoir pour punir les hommes et que ce pouvoir lui fut presque entièrement enlevé par la mort du Christ. Que si les théories bizarres se sont si facilement perpétuées, c'est qu'elles dramatisaient sous une forme populaire les effets de la Rédemption [1].

1. Voir les curieux exemples cités *in extenso*, p. 432 et 454.

Digitized by Google

Dans cette longue analyse, j'ai pu à peine donner une idée sommaire de l'ouvrage de M. R. Pour dire tout ce qu'il renferme de matériaux et de travail sérieux, il me suffira d'ajouter que sur ces 500 pages, il n'y a pas un mot de trop, pas une concession au développement oratoire : c'est l'austérité un peu aride d'une exposition aussi concise que possible, qui ne se permet que le luxe d'amples et nombreuses citations de ses sources.

Ce livre est un bel exemple de travail consciencieux et loyal, une preuve de la vitalité de la science catholique. Il fait le plus grand honneur à l'Institut de Toulouse et nous permet d'espérer beaucoup pour l'avenir.

D. BÈDE LEBBE.

L. Wouters, C. SS. R. **De minusprobabilismo seu de usu opinionis quam quis solide sed minus probabilem judicet.** Parisiis, Lethielleux, 1905. In-8°, 127 p. Prix : 2 fr. 25.

A. Lehmkuhl S. J. **Probabilismus vindicatus.** Friburgi Brisgoviae, Herder, 1906. In-8°, VI-126 p. Prix : 1 M. 80.

Le P. Wouters se promet bien de discréditer complètement le probabilisme et de le démolir de fond en comble. Il divise son ouvrage en deux sections. La 1re traite de la licéité de suivre l'opinion moins probable. Les actes pontificaux et les décrets concernant le probabilisme y sont interprétés avec sévérité. D'autre part, la doctrine de S. Alphonse est invoquée aussi comme une condamnation du probabilisme. Mais c'est surtout sur l'argumentation de raison que l'auteur se fonde, et dont il attend un plein succès. Les probabilistes les plus en vogue en notre pays, tels que Lehmkuhl, Noldin, Genicot, Cathrein, etc. y sont vivement pris à partie. — La 2e section contient une justification et une défense intéressantes du principe de possession. L'ouvrage se termine par une espèce de défi porté aux adversaires qui sont priés de ne pas servir, en guise de réfutation, des arguments dont il vient d'être fait justice.

On devait s'attendre à ce que le défi fût relevé. La riposte est digne de la provocation ; elle est digne aussi de son auteur dont les ouvrages de théologie morale reçoivent partout un accueil favorable. Le P. L. ne s'attarde pas à réfuter le principe subsidiaire de la possession. Cela paraît, en effet, assez superflu une fois que le probabilisme est solidement établi. Le savant auteur proclame qu'en pratique il fait un usage si modéré du probabilisme que ses conclusions ne se séparent pas sensiblement de celles des équiprobabilistes ; mais il se déclare, en théorie, l'ennemi irréductible de ces derniers et il se flatte de leur porter le coup de grâce. Il suit son adversaire pas à pas ; mais il procède dans un ordre inverse donnant la première place à l'argument de raison. Il est vraiment impitoyable, et ne pardonne aucune faiblesse ni pour le fond ni pour la forme. Toutefois, il sera peut-être permis de douter s'il entre pleinement dans la mentalité du P. Wouters, et si celui-ci se croira contraint de s'avouer vaincu.

Les deux champions ont une confiance égale dans le triomphe de leur cause. Je crains cependant que ni l'un ni l'autre n'aient la joie d'enregistrer un grand nombre de conversions. Quoi qu'il en soit, ils auront le mérite d'avoir établi fortement leurs positions respectives.

D. CH. DE SAEGHER.

Digitized by Google

Dr V. Wolf von Glanvell, Professor der Rechte an der Universität Graz. **Die Kanonensammlung des Kardinals Deusdedit. I. B. die Kanonensammlung selbst.** Paderborn, Schöningh, 1905. In-8°, LIV-656 p. **Prix : 28 M.**

L'étude des anciennes collections canoniques a attiré, depuis plusieurs années, l'attention des savants. On connaît les travaux de Paul Fournier, de Singer, etc. ; M. Wolf von Glanvell, à la suite de ses devanciers, y ajoute sa contribution, et certes elle ne sera pas la moindre. On connaît, en effet, toute l'importance de la collection qui porte le nom du cardinal Deusdedit : depuis Baronius jusqu'à nos jours, il n'est pas un historien qui ne s'en soit occupé, pour la raison fort simple qu'elle contient de précieux renseignements sur la tradition ecclésiastique. C'est ce qui a déterminé le Dr W. v. G. à en donner une édition critique, aussi parfaite que possible. Deusdedit, qui avait fait profession de la règle bénédictine au Mont-Cassin, joua un rôle important dans les affaires ecclésiastiques sous S. Grégoire VII et Victor III, son ancien abbé, à l'inspiration duquel nous sommes redevables du « *liber canonum* ». Alors comme aujourd'hui, l'ordre bénédictin s'était fait le champion des prérogatives du siège apostolique. C'est là la pensée dominante de la collection de Deusdedit, pour qui l'Église romaine est la première et la maîtresse de toutes les autres églises, parce qu'elle est fondée sur Pierre, à qui Jésus-Christ a confié le pouvoir des clefs. Deusdedit divise sa collection en quatre livres : le premier traite de la prééminence de l'Église romaine sur les autres églises ; le second, du clergé ; le troisième, des biens ecclésiastiques ; le quatrième, de la liberté de l'Église. Ce n'est pas cependant, comme le remarque fort justement le Dr W. v. G., qu'il se soit toujours strictement tenu à cette division. On voit dès lors l'importance qu'eut cette collection au moyen âge et l'on comprend mieux sa diffusion dans les diverses contrées.

Les manuscrits qui la reproduisent plus ou moins parfaitement sont nombreux ; le Dr W. v. G. en donne la liste et l'analyse dans la préface, ainsi que de ceux qui ont avec eux une certaine affinité. La tâche du savant professeur était par là même rendue plus difficile ; car il lui fallait choisir parmi ces nombreuses versions celle qui reproduit le plus exactement le texte primitif. Son choix s'arrêta sur le Cod. Vatic. 3833, écrit entre 1099 et 1118 ; or, Deusdedit est mort vers 1100. De plus, c'est le seul manuscrit qui fournit le texte intégral du « liber canonum ». Dans les notes sont données les diverses variantes.

L'édition publiée par M. W. v. G., surpasse de loin tous les essais tentés jusqu'ici, et peut être désormais considérée comme l'édition princeps du *liber canonum* de Deusdedit. Le mérite en revient tout entier au savant professeur de l'université de Graz. Nous avons eu le regret d'apprendre que la mort l'a enlevé trop tôt pour qu'il puisse nous donner le 2e volume où il se proposait d'étudier en détail cette intéressante collection, ses sources et son influence.

Nous espérons qu'il se rencontrera, parmi ses collègues ou ses élèves, quelqu'un qui puisse, en nous donnant ce complément nécessaire, mener à bien l'achèvement de ce travail important. D. PIERRE BASTIEN.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE.

P. Decharme. **La critique des traditions religieuses chez les Grecs,** des origines au temps de Plutarque. Paris, Picard, 1904. In-8°, XIV-518 p. Prix : 7 fr. 50.

On pourrait croire, de prime abord, que les habitants de l'Olympe, dont les faits et gestes nous sont racontés par les poètes et les écrivains de la Grèce, sont restés toujours les mêmes sous leur plume, et que les Hellènes ont honoré leurs divinités d'un même culte et les ont entourées d'une croyance semblable à tous les âges.

Il n'en est rien. — Dès les premiers temps, dès Hésiode probablement, l'on rencontre des théogonies différentes de celles du bon Homère. Plus tard, philosophes, historiens, poètes, tous successivement ont cherché à donner aux divinités primitives une explication propre à leurs systèmes ou aux tendances de leurs temps. C'est ainsi que les premiers philosophes cherchent à épurer les croyances religieuses des erreurs populaires, tels Xénophane, en rejetant l'anthropomorphisme, Parménide et Héraclite en établissant la Souveraineté d'une Loi supérieure, appelée δίκη ou ἀνάγκη. L'esprit éminemment critique d'Hérodote et de Thucydide s'attache à discerner le vrai du faux, le vraisemblable du ridicule. Parmi les grands poètes, Euripide se rattache aux Sophistes qui, comme Anaxagore, Démocrite, Prodicos, rabaissent les dieux au niveau de la nature et réduisent les idées religieuses à de simples conventions.

Avec Socrate et Platon, commence une nouvelle période. Tous les deux, se basant sur la saine raison, donnent à la divinité le rang qui lui convient et la dépouillent de tout ce qui la déshonore. Puis, c'est au tour des Péripatéticiens, Aristote à leur tête, de continuer dans cette voie, jusqu'à ce que les Stoïciens retombent dans le panthéisme, pour faire place à la *théologie arithmétique* des Pythagoriciens. Le réalisme ne tarda pas à prendre le dessus et l'on eut ainsi l'interprétation « historique » des divinités à côté de « l'*évhémérisme* » (doctrine ainsi appelée du nom de l'écrivain), consistant à regarder les dieux comme des hommes supérieurs, mais à qui le peuple attribuait l'immortalité. Enfin, nous rencontrons Plutarque dont « le souci constant est de donner de la divinité la plus haute idée possible. »

Tel est, en quelques mots, le cadre de l'ouvrage de M. D. ; l'auteur s'arrête aux débuts du christianisme. On pourrait se demander si le titre de *critique* des traditions religieuses est heureux, ou du moins, s'il s'applique également bien à toutes les thèses développées par l'auteur. De fait, la théogonie d'Hésiode et d'autres encore sont-elles bien sûrement solidaires de la théologie homérique ? Le savant Professeur de l'Université de Paris penche pour l'affirmative : mais le problème n'est pas résolu pour tous. Là où la « critique » exerce tous ses droits c'est seulement dans ces interprétations des mythes primitifs qui s'échelonnent aux différentes époques de la culture hellénique. L'auteur en donne des aperçus très complets et très substantiels dont les lecteurs lui sauront certes gré.

Par contre, nous eussions voulu rencontrer plus de développements sur les questions du monothéisme et de la providence divine, chez Platon,

Digitized by Google

chez Aristote, questions d'ailleurs qu'en parlant des principes religieux de Plutarque, M. D. a su bien mettre en évidence.

S'il fallait rapprocher du culte chrétien les idées religieuses de l'antiquité, nous ne pourrions pas admettre des jugements semblables à celui que fait notre écrivain de la théorie épicuréenne. « Épicure est donc de la famille de ces dévots singuliers qui prétendent aimer Dieu pour lui seul, s'oubliant eux-mêmes et oubliant tout ce qui est de la terre, pour se perdre dans l'objet céleste de leur adoration, et pour goûter en lui les délices du pur amour « (p. 287).

D. PLACIDE de MEESTER.

A. de LAPPARENT. **Science et apologétique.** Paris, Bloud et Cie. 1906. In-12, 304 p. Prix : 3 fr.

Le titre de ce livre est de ceux qui excitent à l'heure présente le plus d'intérêt, le nom seul de l'auteur nous garantit à l'avance de nouvelles lumières sur la question.

Dans trois chapitres successifs, M. de L. examine d'abord les concepts fondamentaux de la géométrie, puis de la science des nombres avec la mécanique, enfin des sciences d'observation. Il pèse le degré d'objectivité et de certitude qui convient à chacune ; il ne veut pas, d'une part, qu'on attribue à la science une certitude indiscutable en tout point, mais, d'autre part, il s'oppose avec raison à ce qu'on amoindrisse la valeur de ses conquêtes ou qu'on lui attribue un caractère trop subjectif. Au chapitre VI, il nous montre fort bien que malgré de nombreuses fluctuations, malgré les théories qui doivent céder la place à d'autres, plusieurs résultats sont définitivement acquis, et que, dans son ensemble, la science tend à nous révéler de mieux en mieux l'unité, l'ordre, l'harmonie qui règnent dans la nature.

A notre avis, les deux chapitres les plus remarquables sont ceux qui traitent respectivement de l'ordre de la création (ch. IV), puis des notions d'origine et de fin, et de finalité dans le monde (ch. V), et dans ces parties mêmes de son livre, c'est quand l'auteur aborde les sujets qui lui sont le plus familiers, c'est quand il demande à la cristallographie et à la géologie leurs preuves en faveur de l'ordre et de la finalité du monde, que la force persuasive de l'argumentation atteint sa plus grande intensité. Tant il est vrai que plus une science est profonde, d'autant plus elle approche de la Permière Cause. Citons les pages consacrées à décrire les arrangements formés par les cristaux de manière à atteindre la forme de plus grande résistance (150-156) ; voyons ensuite comment les cours d'eau ont acquis un régime stable (156-161) ; par quel dessein providentiel les réserves de houille se sont formées et conservées sous l'écorce terrestre (190-203) ; comment la terre est devenue un domicile approprié à la vie de l'homme (203-212).

Au chapitre VII, M. de L. confirme la conclusion qui déjà s'est manifestée plusieurs fois dans des pages précédentes, en montrant que la science contribue à établir les préambules de la foi ; il met en garde, d'autre part, les apologistes qui seraient portés à contredire la science au nom de la Révélation.

Telles sont les grandes lignes de cette belle synthèse scientifique, dont nous regrettons de ne pouvoir relever davantage les détails. Dans les nom-

Digitized by Google

breuses questions qui touchent aux concepts premiers des sciences, nous croyons que, ci et là, une solution plus décisive pourrait être obtenue par le secours de la métaphysique. Souvent, en effet, nous nous trouvons là aux confins ou même en plein sur le domaine de celle-ci. D'où vient que les mathématiciens les plus éminents professent sur la nature de la quantité, sur l'objectivité des axiomes géométriques des propositions inadmissibles ? C'est qu'ils se sont aventurés sur un terrain qui n'est plus le leur. On se demande, par exemple, si la géométrie euclidienne est bien celle du monde existant, si au moins une autre géométrie n'eût pas été possible. M. de L. paraîtra réactionnaire, empiriste à plus d'un contemporain ; pour nous, nous croyons qu'il faut l'être encore davantage. Tout dépend ici de la doctrine que l'on admet concernant l'origine des idées : Si l'intelligence humaine atteint les objets tels qu'ils sont, elle abstrait des corps sensibles le type tri-dimensif qui donc s'y trouve essentiellement. Dès lors, ce sera trop dire que notre intelligence ayant tiré des perceptions sensibles la conception d'une matière invariable et parfaite « en idéalise tous les éléments au nom de la notion intuitive de l'ordre, en y joignant le concept de l'infini » (p. 56). Cette manière de concevoir la formation des concepts, familière d'ailleurs aux philosophes modernes, enlève aux axiomes de la géométrie leur caractère d'absolue nécessité ; tandis que si ces axiomes ne sont que des manifestations objectives de l'essence de la quantité, leur caractère de nécessité et d'universalité devient manifeste. Les jugements synthétiques de Kant peuvent échouer contre les géométries non euclidiennes qui renferment un ordre de proportions logiquement enchaînées ; mais les jugements analytiques n'ont rien à craindre de ces constructions ingénieuses qui contredisent l'expérience.

Une autre doctrine, celle du *continu*, déplaît beaucoup à M. de L. comme il ressort de plusieurs passages ; mais, ici encore, nous pensons qu'il y a plutôt malentendu que dissension. La théorie du continu physique n'exclut ni les molécules ni les atomes et n'entraîne pas l'homogénéité de structure des corps ; si l'on admet que les corps sont composés d'atomes aussi petits que l'on voudra, mais cependant étendus, la notion du continu reste sauve; si l'on réduit les atomes à des systèmes de points mathématiques il n'y a plus de continu, mais il est bien à craindre que l'étendue ne devienne par là un phénomène subjectif.

En résumé, nous croyons que les sciences gagneraient à se rapprocher de la philosophie scolastique, et que celle-ci n'a rien à craindre de la part des découvertes modernes. La doctrine hylémorphique d'Aristote et de S. Thomas anticipe en quelque sorte sur le principe de la conservation des masses, expérimentalement démontré par Lavoisier, et garde toute sa raison d'être après la découverte de la théorie atomique (cf. p. 277). Quant à l'apologétique, elle est essentiellement une partie de la philosophie, et les sciences naturelles et mathématiques ne peuvent que lui préparer le terrain. C'est ce qu'a fait d'ailleurs M. de L. avec autant de compétence que de chaleur communicative. Il termine en citant quelques savants illustres (Képler, Newton, Cauchy, etc.) qui n'ont jamais pensé que leurs découvertes pussent affaiblir leurs convictions religieuses. La série de ces grands noms pourrait aisément se prolonger : parmi nos contemporains, nul n'y prendra place à plus juste titre que l'auteur de ce livre. D. RAPHAEL PROOST.

Digitized by Google

MICHELET. **Maine de Biran.** Paris, Bloud et Cie. 1906. In-12, LIX-204 p. Prix : 3 fr. Collection *La pensée chrétienne.*

Maine de Biran a été considéré comme le précurseur de plusieurs systèmes de philosophie moderne ; M. Fouillée trouve chez lui la doctrine des idées-forces contenue en germe ; d'autres ont vu dans sa théorie de l'effort voulu le principe du volontarisme de Schopenhauer ou de la psychologie de Wundt (1).

Bien que ces rapprochements puissent être fondés, il faut dire que Biran était loin de prévoir ces conséquences extrêmes de ses principes ; la nature modérée de son esprit lui aurait inspiré de l'horreur pour d'aussi audacieuses théories. Aussi croyons-nous que M. Michelet nous fait mieux comprendre l'influence directe du philosophe en nous le montrant comme un des initiateurs de la restauration philosophique du XIXe siècle (Ravaisson, Janet) et en disant que « sa philosophie paraît être à l'aurore du XXe siècle l'une « des inspiratrices de l'école qui semble appelée à exercer le plus d'action « sur la pensée contemporaine. » (p. III.)

Pour nous faire saisir le caractère et la pensée intime de M. de B., M. Michelet nous fait assister à l'évolution successive de la pensée de son philosophe. Nous voyons ce dernier se dégager du sensualisme dans lequel il avait été nourri, et, ajoutant, la réflexion interne à l'observation externe, parvenir à une psychologie spiritualiste. B. d'ailleurs n'est pas spiritualiste exagéré; il étudie avec soin les relations de l'organisme physique et de la volonté, et, pour cette raison, M. Michelet voit en lui un continuateur de S. Thomas d'Aquin. La partie la plus intéressante de cette évolution, celle qui est décrite ici avec le plus d'ampleur et de vivacité, c'est celle par laquelle le psychologue devient peu à peu chrétien et constitue ainsi un exemple pratique de la méthode apologétique d'immanence. C'est, en effet, par des raisons morales que Biran s'est élevé vers la philosophie religieuse; il a senti,au milieu de la misère de la vie, la nécessité d'un secours supérieur; « aussi dira-t-il lui-même en généralisant son expérience, que la religion est « plutôt affaire de sentiment que de croyance » (p. XXXVIII). L'âme selon lui s'élève à Dieu avant toute démonstration rigoureuse.

Tout en nous faisant poursuivre la pensée de Biran, M. Michelet ne manque pas de la soumettre à la critique. Le premier vice de sa méthode apologétique, dit-il, c'est son extrême lenteur, puisque ce n'est qu'à la veille de la mort qu'il a trouvé la vérité si longtemps cherchée ; un autre inconvénient, ajoute-t-il, c'est le danger de confusion entre la théodicée et la révélation : la connaissance de celle-ci ne saurait résulter d'observations psychologiques. Pour nous, nous voudrions ajouter encore que la théodicée elle-même à laquelle risque de s'arrêter Biran, est peu solidement assise ; trop confiné dans sa psychologie, il n'a pu se faire une métaphysique suffisant à établir clairement la vérité la plus fondamentale de toutes, l'existence de Dieu.

D. RAPHAEL PROOST.

1. Cf. Alfr. Küthmann, *Maine de Biran*, p. 170 ss.

Digitized by Google

HISTOIRE ANCIENNE.

G. Grupp. **Kultur der alten Kelten und Germanen mit einem Ruckblick auf die Urgeschichte.** München, Algemeine Verlags-Gesells., 1905. In-8°, XII-319 p. Prix : 5 M. 80.

Nous sommes aux confins du préhistorique, au berceau de l'histoire européenne ; c'est dire que nous sommes sur un terrain mouvant où il est parfois difficile de poser solidement le pied. Si rares que soient les vestiges historiques des peuplades primitives, si incertaines ou si confuses que soient les manifestations de leur vie sociale, il y a un charme tout particulier à remonter jusqu'aux origines du monde habité. Quels étaient les habitants primitifs de l'Europe, à quelle époque remontent les premiers vestiges de leur civilisation, quelles étaient leur manière de vivre, leurs occupations, leur religion ? Telles sont les premières questions que se pose le Dr Grupp et auxquelles il répond par un résumé substantiel de ce que les fouilles ont révélé et l'étude des lois du langage primitif. A' une époque qu'il est difficile de préciser, une nouvelle population se répandit en Europe ; venus d'Asie, ces peuples portent le nom d'Indo-Germains ; c'est à eux que se rattachent les deux grandes races des Celtes et des Germains. M. Grupp étudie ce groupe commun primitif dans son émigration, ses établissements, sa vie de famille et de tribu, ses mœurs, son outillage, sa religion. Les monuments des âges dits de la pierre et du bronze se multiplient et permettent de préciser les faits.

Plus importantes et plus détaillées sont les deux sections consacrées aux Celtes et aux Germains. Le sommaire des différents chapitres fera mieux connaître le contenu du livre de M. Grupp. Pour les Celtes : race, débuts de l'industrie du fer, manière de vivre (habitation, vêtements, nourriture), armes et système de lutter, agriculture, élevage de bétail, industrie et commerce, famille, propriété, organisation sociale, sacerdoce et religion, caractère. Pour les Germains : caractère, façon de vivre, système économique, famille, droit et état, religion, organisation militaire. Ces recherches, où, il faut le reconnaître, une certaine part est laissée à l'induction, reposent sur une étude attentive des monuments, dont l'auteur a reproduit une série remarquable au cours de son volume, et sur des lectures aussi nombreuses que variées. C'est un tableau d'ensemble, une synthèse habilement construite, qui donne une idée assez nette de la civilisation européenne jusqu'à l'arrivée des Romains dans les pays Danubiens et la pénétration de la culture gréco-romaine au sein des populations germaniques. Nous rejoignons ainsi cette histoire de la civilisation de l'empire romain (1) que M. Grupp a publiée il y a quelques années. D. U. B.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

A. Harnack. **Mission u. Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten.** 2e Auflage. Leipzig, Hinrichs, 1906. 2 vol. in-8° XIV-421 et 312 p. Prix : 13 M.

On dit que parmi les nombreux ouvrages de Harnack, celui que l'auteur préfère est *La propagande et la diffusion du christianisme.* La plupart de

1. Cf. *Rev. Bénéd.* 1903, p. 316 et 1905, p. 313.

Digitized by Google

nos lecteurs connaissent déjà ce livre qui a été très remarqué ; ils en connaissent les mérites et les défauts. Cela me permettra d'être bref. Harnack a voulu répondre à une double question. Quelle était l'extension du christianisme avant 325, et comment cette extension s'est-elle produite? La réponse à la première question est un chef-d'œuvre d'érudition ; partout on reconnaît le travailleur infatigable qui depuis trente ans ne cesse de fouiller les écrits des trois premiers siècles. Dans un exposé clair en même temps que minutieux qui embrasse le monde entier, il indique pour chaque contrée, pour chaque ville les traces certaines ou probables de christianisme. La réponse à la seconde question ne peut être admise sans les plus grandes réserves. A côté d'une foule d'aperçus instructifs, à côté même de quelques nobles et magnifiques pages dont je dirais volontiers comme Tertullien : « o testimonium animae naturaliter christianae », on rencontre des théories qui ne reposent pas sur une critique objective des textes, mais qui tiennent aux conceptions philosophiques et religieuses de l'auteur. Ainsi, H. croit que la mission aux gentils était en dehors de la pensée de Jésus ; que le succès du christianisme est dû à une foule de causes naturelles et surtout au syncrétisme dont il fit peuve, à la souplesse avec laquelle il s'accommoda aux idées du monde hellénique. Inutile de revenir là-dessus.

Ce livre, paru en 1902, vient d'avoir une nouvelle édition soigneusement revue et augmentée de 172 pages. Un *excursus* a disparu : le prétendu concile des apôtres tenu à Antioche. A son livre I, l'auteur a ajouté un sixième chapitre : les résultats de la propagande de Paul et des premiers missionnaires. Dans le livre III, il a inséré deux notes très courtes : l'influence de la fédération catholique et celle de la primauté romaine sur la propagande chrétienne. A la fin du dernier livre, sont venus se placer deux appendices dont le premier traite sommairement de la diffusion des hérésies, surtout du marcionisme et du novatianisme, et le second relève les différences qui existaient entre les différentes provinces chrétiennes au point de vue de la langue et des usages. Enfin et surtout, l'auteur a eu l'heureuse idée d'ajouter onze cartes géographiques qui permettent de constater d'un coup d'œil la diffusion du christianisme à la fin du Ier siècle, en 180, en 325.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des parties entièrement nouvelles ; mais il n'y a pas un chapitre où H. n'ait amélioré son œuvre, soit en poursuivant ses études personnelles, soit en consultant la littérature publiée depuis trois ans. Il est intéressant d'observer que certains noms sont ajoutés à la liste des endroits où le christianisme a pénétré avant le règne de Trajan (t. II, p. 72) : ce sont l'Arabie, la Syrie, la Cilicie, Magnésie, Tralles, la Dalmatie, Nicopolis en Epire et l'Illyrie. A la liste des endroits où l'on constate le christianisme avant 180 (p. 75) sont ajoutés Césarée en Cappadoce, Laranda en Isaurie, Synnada en Phrygie, la Grande Grèce. L'île de Chypre est ajoutée à la catégorie des pays où dominait le christianisme en 325 (p. 279).

Pour terminer, voici quelques remarques qui ne sont pas toutes des reproches, car plusieurs se réfèrent à des études publiées trop tard pour que H. ait pu les consulter. T. I, p. 403, H. restreint trop le nombre des martyrs et les observations présentées par P. Allard (*Rev. des quest. hist.*, 1905, p. 235-246) ne sont pas sans valeur. L'élément féminin l'emportait dans la plupart des communautés chrétiennes ; aux femmes dont parlent

Digitized by Google

les *Acta Pauli* et qui sont énumérées par H., t. II, p. 57, il faut très probablement ajouter Aphphia, l'épouse de Chrysippus (*Journ. of th. st.*, 1905, p. 553). Du grand nombre des martyrs sous Sapor II, H. conclut (p. 122) à la grande diffusion du christianisme en Perse. D'après Fauste de Byzance, les martyrs seraient encore plus nombreux que H. ne le laisse entendre, il y en aurait « des milliers et des dizaines de milliers ». Je renvoie pour ce témoignage important aux *Anal. Boll.*, 1905, p. 129. H. accepte les opinions de Burkitt sur le caractère ascétique de l'église syrienne (p. 122, n. 6) ; voir cependant quelques bonnes remarques de D. Connolly (*Journ. of th. st.*, VI, p. 522-540) et une rétractation partielle de Burkitt (*Ibid.*, VII, p. 10-17). H. suit avec trop de confiance les théories aventureuses de H. Grégoire sur certain culte cappadocien (p. 164, n. 4). La plupart des savants ont été plus sceptiques (cf. *An. Boll.*, 1905, p. 505 ss. et *Rev. Bén.*, 1906, p. 150). Pour l'Arménie (p. 166 ss.), il faudra tenir compte d'une étude récente de Duchesne (*L'Arménie chrét.* dans *Miscell. di storia e cult. eccl.*, 1906, p. 161-164). Pour Aquilée (p. 221), la brochure de Paschini (*Sulle origini della chiesa di Aquileia*, 1904) eût été utile. C'est pour l'Afrique Proconsulaire que nous sommes le mieux informés et les travaux se poursuivent sans relâche. Il me semble que cette province devrait entrer dans la catégorie de celles où le christianisme dominait en 325. Je constate que H. n'a pas tenu compte des remarques présentées par P. Monceaux (*Journal des savants*, 1904, surtout p. 410). Une découverte de D. Leclercq serait très importante si elle était admise : il y aurait une inscription chrétienne d'Auzia, datée de 227 (*Rev. Bén.*, 1906, p. 87). H. dit que le mouvement donatiste n'a pas pénétré en Espagne (p. 257, n. 1). Pourquoi y a-t-il une formule pour la réconciliation d'un donatiste dans l'ancien rituel espagnol (*Liber ordinum* ed. Ferotin, 1904, col. 104)? D. DE BRUYNE.

Paul ALLARD. **Dix leçons sur le martyre**, avec une préface de Mgr Péchenard, Recteur de l'Institut catholique de Paris. Paris, Lecoffre 1906. In-12, XXXI-373 p. Prix : 3 fr. 50.

C'est un beau livre que ces dix leçons. M. Allard y a condensé le travail de toute une vie consacrée à l'étude des origines chrétiennes ; il nous y donne la théorie qui se dégage de l'histoire des persécutions telle que nous la font connaître les documents. C'est une vraie « somme du martyre » ; c'est même plus, c'est la reconstitution vivante et suggestive de l'âge héroïque de l'Église, que les légendes avaient pu défigurer un peu, mais que l'histoire sincère et exacte nous révèle maintenant dans toute sa sévère majesté.

On peut partager en trois groupes ces leçons, données à l'institut catholique de Paris par le savant historien des martyrs. — D'abord les généralités sur la situation de la société chrétienne (leçons 1, 2, 5 et, en partie, 6) : nous y voyons la rapide expansion du christianisme se propageant dans tous les pays et surtout dans toutes les classes, abattant les barrières de races et de castes, adoucissant les grands, élevant les humbles et même ces parias, qui n'étaient plus que des choses, les esclaves.

En second lieu, le martyre : les causes qui déchaînèrent les païens contre les chrétiens (4e leçon), la législation, la procédure, les peines

Digitized by Google

(3, 7, 8). M. A. est convaincu (v. p. 94) que les chrétiens furent condamnés comme chrétiens, c.-à-d. comme une nouvelle catégorie de prévenus et non comme des criminels de droit commun, tombant sous l'application des lois de sacrilège ou de lèse-majesté, et, malgré les objections que soulève l'insistance de certains textes, il semble difficile de le lui contester (1). Ce qui est certain, et M. A. le prouve par des exemples authentiques, c'est que toutes les rigueurs furent aggravées contre les chrétiens : le dur régime des prisons (p. 239-241, 246) ; la torture, appliquée contre tout droit à des accusés en aveux (262 s.) ; le supplice capital, où les distinctions prévues par le droit romain ne sont pas observées (280 sq.) ; l'invention de nouvelles cruautés (278, 304). On peut rattacher à cet exposé la 6e leçon « *Épreuves morales des chrétiens* » où l'auteur montre la force de volonté qu'il fallait pour faire son devoir en brisant les liens les plus doux et les plus sacrés de la famille et de la vie sociale (2) : l'intérêt spécial de ce chapitre est surtout dans les détails qui nous y sont donnés sur les concessions faites par les chrétiens aux coutumes générales pour ne pas s'isoler entièrement dans la vie intime ou civique, tout imprégnée d'idolâtrie (197-200) (3).

Enfin, les deux dernières leçons apprécient le martyre à un point de vue apologétique (9e leçon) et dogmatique (le culte, 10e leçon). M. A. a mis nettement en évidence la notion exacte du martyr chrétien, qui est un témoin, μάρτυς, du fait évangélique, transmis par les apôtres et leurs disciples, et conservé dans l'Église vivante, qui est, elle aussi, un fait. Les pages émues consacrées au culte des martyrs (4) terminent noblement cet ouvrage, et je veux en citer la dernière phrase, car elle montre mieux que toute analyse, l'inspiration et la vie de cette étude, vraiment savante et chrétienne. « En les honorant, en parlant d'eux, en les étudiant par l'histoire, en soumettant même à une prudente critique les documents qui nous ont conservé leurs noms et leurs actes, nous sentons que nous ne pesons pas une poussière morte, mais que dans le linceul de pourpre, dont nos mains écartent respectueusement les plis, ce sont des vivants et des immortels qui reposent, sous la garde de la vivante et immortelle Église que leur sang a fondée. »

D. BÈDE LEBBE.

---

1. Voir cependant l'opinion contraire défendue avec beaucoup d'érudition par Edm. Le Blant : *Les persécuteurs et les martyrs*. Paris, 1893, p. 51-88, et, après lui, par D. Leclercq : *Comment le christianisme fut envisagé dans l'empire romain*. Rev. Bénéd., XVIII (1901), p. 141-176. Plus récemment encore, dans Att. Profumo : *Le fonti ed i tempi dell' incendio neroniano*. Rome, 1905, p. 197, sqq.

2. Pour être complet, M. A. aurait dû ajouter ici quelques mots sur la « préparation au martyre » dont parlent souvent les auteurs contemporains et qui est un aspect particulier de l'instruction et de la formation du chrétien.

3. Ce qui est dit à la page 206, de la famille des Acilius, dont on retrouve des membres sur les inscriptions chrétiennes et sur d'autres d'un caractère nettement païen, n'implique pas nécessairement de compromis coupable chez un chrétien quelconque : j'y verrais plutôt, *mutatis mutandis*, une situation analogue à celle de certaines familles italiennes dont une partie est en charge au Vatican et l'autre au Quirinal.

4. Pourquoi ne pas même mentionner les *Ampullae sanguinis* ? Quelque interprétation qu'on en donne, elles sont étroitement unies au culte des martyrs.

Digitized by Google

DOM H. LECLERCQ. **Les martyrs. IV. Juifs, Sarrasins, Iconoclastes.** Paris, Oudin, 1905. In-8°, CXLII-354 p. Prix : 3 fr. 50.

La Préface, après quelques judicieuses réflexions sur la critique, nous donne, en 85 pages, une étude détaillée sur les rapports entre juifs et chrétiens pendant les cinq premiers siècles (1), puis réédite un mémoire sur la « critique officielle » des actes des martyrs, où nous assistons aux efforts persévérants, mais incomplètement efficaces, de l'Église pour corriger le lectionnaire et en éliminer les erreurs historiques. Il faut joindre à ces études, les trente pages (263-291) qui résument la persécution iconoclaste. — Ces préfaces ne forment pas un tout ; ce sont pour ainsi dire des mélanges, et elles ont un peu l'allure de répertoires, très utiles, où se trouvent plus ou moins coordonnés des renseignements concernant tel ou tel sujet. On aurait désiré y trouver quelques indications sur les documents publiés dans le texte, qui ne sont pas tous de même valeur, et sur les motifs qui les ont fait choisir à l'exclusion d'autres similaires. Ainsi, les détails de S. Grégoire sur S. Herculanus de Pérouse ne semblent, à priori, ni plus dignes de foi, ni plus édifiants que ceux qu'il donne sur d'autres martyrs des invasions barbares (Dial. III, 27, 28, 32 ; IV, 22) (2). De même, une mention du martyre de S. Boniface de Mayence aurait autant de droit à figurer dans ce recueil que l'histoire de S. Saulve. Sans multiplier les remarques de détail, on peut donc regretter dans ce volume un certain manque de plan et de cohésion que ne rachètent pas entièrement l'intérêt des pièces publiées, et l'érudition très documentée des préfaces.

D. BÈDE LEBBE.

FERD. CAVALLERA. **Le schisme d'Antioche (IVe-Ve siècle).** Paris, Picard, 1905. In-8°, XIX-342 p. Prix : 7 fr. 50.

DU MÊME. **S. Eustathii ep. Antioch. in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica nunc primum e codice gronouiano edita cum commentario de fragmentis eustathianis. Accesserunt fragmenta Flauiani I Antiocheni.** Paris, Picard, 1905. In-8°, XIV-132 p. Prix : 4 fr.

Le schisme qui divisa la chrétienté d'Antioche sous l'épiscopat de S. Mélèce (360-381) jusques et assez avant dans le Ve siècle constitue l'un des épisodes les plus douloureux et les plus compliqués de l'histoire religieuse de cette époque. En face du titulaire légitime, Mélèce, seul reconnu par presque tout l'Orient, s'élèvent deux factions opposées : celle des Ariens, ayant à leur tête leurs évêques Euzoïos et Dorothée ; celle des Eustathiens, orthodoxes intransigeants, pour lesquels Lucifer de Cagliari a ordonné évêque Paulin, soutenu bientôt par Alexandrie et tout l'Occident, Damase, Ambroise, Jérôme en tête. Un quatrième compétiteur, Vital, apollinariste mal déguisé, se détache des Méléciens, et réussit à son tour à en

1. P. XXXV : « le parti pharisien, réfugié... dans les villes de *Sabné* et Lydda », il faut évidemment lire *Jabné* (= Jamnia).

2. D. L. nous met ailleurs en garde contre la crédulité de S. Grégoire (*L'Espagne chrétienne*, p. 275), et cela, à propos de S. Herménégilde dont il donne ici les actes, d'après les Dialogues.

Digitized by Google

imposer quelque temps aux Occidentaux. Il y a là tout un ensemble d'événements dont l'étude n'exige pas seulement beaucoup d'érudition et de connaissances théologiques, mais aussi, et surtout, une grande finesse de pénétration, un jugement sain et pondéré, et, pour ainsi dire, un sens de la politique religieuse extrêmement rare en tous les temps, mais peut-être plus que jamais de nos jours. Pour avoir manqué d'une ou plusieurs de ces qualités, certains savants, d'ailleurs très estimables, ont présenté le schisme d'Antioche sous un jour plus ou moins fantaisiste, les uns y cherchant une occasion d'étayer leur théorie sur le « néonicénisme », les autres n'y voulant voir qu'un « prélude du schisme photien. » Sans ombre de parti pris, avec une érudition du meilleur aloi, jointe à un tact qui ne se dément jamais, M. Cavallera démêle la série et les causes réelles de ces divisions interminables ; il aboutit à ce résultat que « le conflit créé par le Schisme d'Antioche resta en réalité purement disciplinaire ». Trois causes surtout contribuèrent à le perpétuer en l'aggravant : l'entêtement et l'étroitesse intransigeante des Eustathiens, l'intervention anticanonique de Lucifer de Cagliari, le manque d'informations exactes et aussi une certaine susceptibilité mesquine de la part des Occidentaux. Au milieu de tout cela, deux belles figures émergent et dominent toute la scène : celle de Mélèce, toujours grand, dans l'exil comme dans le triomphe, uniquement appliqué à procurer l'entente et la pacification religieuse, sans rien sacrifier des droits imprescriptibles de l'orthodoxie ; celle de Basile, travaillant avec une ardeur touchante et inlassable à dissiper les préjugés des Latins, à faire prendre en pitié à l'Église Romaine le sort de celle d'Antioche, dont elle était en grande partie responsable.

Je ne saurais dire avec quel intérêt passionné j'ai lu et relu cette magnifique page d'histoire; rarement j'ai rencontré une étude aussi bien conduite. Rien n'y manque : ni l'agrément et la vie du récit, ni l'examen méthodique et scrupuleux des sources, ni la justesse et la profondeur des aperçus. Certains passages offrent même çà et là l'intérêt de l'actualité. Peut-on se rappeler, par exemple, sans une religieuse émotion, et sans un douloureux retour sur les faits dont la France est témoin à cette heure même, la scène où Mélèce, emmené de nuit en exil par le préfet d'Antioche assis près de lui sur son char, entoure de son manteau la tête de celui-ci, pour le préserver des pierres que lance de tous côtés la foule, indignée de se voir enlever injustement son évêque ?

A cet important travail, M. Cavallera a joint, selon l'usage, une thèse latine dans laquelle il a groupé habilement tout ce qui nous est parvenu des deux évêques d'Antioche S. Eustathe et Flavien. Du premier, il a même réussi à nous donner une homélie inédite sur Jean 13, 1 suiv., qui jette un certain jour sur la doctrine christologique d'un des membres les plus influents du grand concile de Nicée. Le tout est présenté avec un soin et une compétence au-dessus de tout éloge.

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Cavallera, et hier encore son nom m'était complètement inconnu : c'est avec bonheur que je salue en lui l'un des hommes dont l'érudition contemporaine peut être fière dès à présent, l'un de ceux sur lesquels elle a le droit de fonder les plus belles espérances.

D. G. MORIN.

Digitized by Google

NEWPORT J. D. WHITE. **Liber sancti Patricii. The Latin Writings of Saint Patrick** edited with introduction, translation and Notes. (*Proceedings of the Royal Irish Academy*, vol. XXV, sect. c, N° 7. 1905, p. 201-326.)

M. White nous donne le texte le plus parfait qu'on puisse donner à présent des écrits latins de S. Patrice, basé sur une révision des manuscrits jusqu'ici accessibles. L'introduction fait connaître ces manuscrits, établit les points historiques qu'il est permis de fixer à l'aide des écrits latins, montre ce que pouvait être le texte biblique suivi par le saint, avec une grande réserve cependant, car les points de repère sont peu nombreux et la tradition des variantes sujette à caution. Le texte, accompagné d'une version anglaise, est accompagné d'une annotation soignée, philologique et historique et d'un apparatus précieux sur les citations bibliques. Excellent travail.

DOM H. LECLERCQ. **L'Espagne chrétienne.** Paris, Lecoffre, 1906. In-12, XXXV-396 p. Prix : 3 fr. 50. (*Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique.*)

D. L. nous raconte l'histoire de l'Église espagnole, depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe (711). Il nous avertit que cette histoire est assez embrouillée, mais il a su en épargner les aridités à ses lecteurs, tant le récit est clair et intéressant : il parcourt d'une plume légère cette série d'événements, par moments si sombre — peut-être aurait-il pu motiver certaines considérations qu'il risque comme en passant [1], et coordonner mieux certaines contradictions apparentes (p. 26, 138-141) qui rendent très confus le portrait qu'il nous trace de l'Espagnol d'autrefois (Préface, p. XXIV-XXIX et passim) ; on lui reprochera surtout d'adopter un ton badin, pour ne pas dire plus, lorsqu'il parle des gens d'église : l'impartialité de l'historien ne consiste pas à souligner ironiquement les faiblesses et les travers des grandes institutions ou des personnages vénérables. Les pages les mieux travaillées et les plus intéressantes sont celles consacrées au grand lutteur que fut Osius de Cordoue et à Prudence ; à noter aussi les origines légendaires, le priscillianisme, le mouvement littéraire et les bibliothèques des Ve-VIIe siècles (p. 316 sq.), le caractère politique accentué des conciles visigoths (281 sq.; 346 et passim).

Un résumé chronologique et une carte soigneusement dressée rendent encore plus aisée et attrayante la lecture d'un livre où D. L. a montré ses qualités d'entrain et de facilité érudite, mais où la rareté et le laconisme des documents, ainsi que la rapidité du travail laissent flotter quelque imprécision.

D. BÈDE LEBBE.

E. LESNE. **La hiérarchie épiscopale,** provinces, métropolitains, primats en Gaule et en Germanie depuis la réforme de S. Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar (748-882). Paris, Picard, 1905. In-8°, XVI-350 p. Prix : 6 fr. (*Mémoires et travaux publiés par les professeurs des Facultés catholiques de Lille*, fasc. 1er.)

L'étude de M. l'abbé L. inaugure une collection entreprise par les professeurs des facultés catholiques de Lille. On ne peut que se réjouir de

1. P. ex. sur le rôle providentiel de Rome, p. 142-143.

Digitized by Google

cette initiative et les débuts font espérer que la suite des travaux ne leur sera pas inférieure. Personne, à notre connaissance, n'avait jusqu'ici traité *ex professo* la question de la hiérarchie épiscopale en Gaule et en Germanie; les données du problème étaient éparses, et M. Lesne a su les grouper heureusement dans sa savante dissertation.

Par suite des bouleversements politiques l'organisation des provinces ecclésiastiques en Gaule sous la juridiction plus ou moins étendue du métropolitain finit par s'éteindre, au point qu'au commencement du VIIIe siècle, S. Boniface pouvait écrire au pape Zacharie que, depuis plus de quatre-vingts ans, il n'y avait plus de synode dans l'église franque, ni même plus d'archevêque. Le grand apôtre de Germanie chercha à remédier à ce mal en s'efforçant d'introduire la hiérarchie telle qu'elle existait dans l'église anglo-saxonne et il aurait réussi dans sa tâche, si Pepin-le-Bref l'avait pleinement secondé. La tentative est reprise sous Charlemagne, qui rétablit les métropoles et les droits de leurs titulaires, et cette réforme ne fera que se fortifier sous Louis-le-Débonnaire qui combinera la juridiction exercée par les archevêques avec une délégation impériale. Dès lors, la métropole devient, comme autrefois, la raison d'être de la province ecclésiastique, qui jouira de l'autonomie; au métropolitain appartiendra le droit de surveiller l'élection de ses suffragants, de les consacrer, de les corriger même par les censures ecclésiastiques, de visiter leur diocèse, de les réunir en synode, qu'il présidera lui-même, etc. Cette puissance qui faisait du métropolitain un pape « en miniature » amena une réaction et on en trouve l'expression dans les fausses décrétales attribuées à Angilramme, Benoît le Lévite et le pseudo-Isidore. L'auteur soutient l'origine rémoise des fausses décrétales et nous pensons qu'il a raison ; Hincmar de Reims les cite vers 852. Mais les rebelles avaient à faire au subtil et astucieux évêque de Reims, qui, grâce à une exégèse à lui toute particulière, tourne les textes les plus gênants et finit par établir la primatie des sièges métropolitains des Gaules.

Telle est, dans les grandes lignes, la synthèse de l'étude de M. L., étude consciencieuse, et d'une valeur vraiment scientifique, où il a utilisé avec bonheur et complété les travaux de ses devanciers et notamment la biographie d'Hincmar par le Dr Schrörs. Nous osons espérer que le jeune et savant professeur nous donnera le complément nécessaire à son travail en étudiant la hiérarchie épiscopale jusqu'à la réforme du XIe siècle.

D. PIERRE BASTIEN.

Salvatore MINOCCHI. **La leggenda antica. Nuova fonte biografica di S. Francesco d'Assisi** tratta da un codice Vaticano e publicata con un' Introduzione storica. Firenze, Biblioteca scientifica-religiosa, 1905. Gr. in-8°, XXXII-184 p.

La question franciscaine ou l'étude critique des sources de l'histoire de S. François est en honneur depuis quelques années. Le mérite d'avoir jeté plus de lumière sur un problème aussi complexe revient entre autres à M. Salvatore Minocchi. Pour lui, le problème se résout de la manière suivante. Sur la fin de la vie de S. François et sous son successeur la pensée du fondateur des Mineurs est interprétée en sens divers ; il y a les « zelanti », partisans de la simplicité et de la pauvreté primitives ; il y a les

Digitized by Google

« relassati », précurseurs des *Conventuali*. Frère Élie, général de l'ordre, partisan du second parti, fait écrire la vie de S. François par Thomas de Celano, œuvre historique mise au service d'une idée, de l'idéal des modérés. Cette vie ne satisfait pas ; on connaissait les récits et la manière de voir du compagnon intime de S. François, fr. Léon, et d'autres premiers disciples fidèles à l'idéal primitif. Le général Crescentius pria Thomas de Celano de revoir son œuvre ; celui-ci ne la remania pas, mais y ajouta en sorte de complément les récits de frère Léon, puis les miracles. De là, mécontentement dans l'ordre. Le chapitre général chargea vers 1260 fr. Bonaventure de Bagnorea d'écrire une vie, laquelle fut déclarée officielle en 1263. Ce fut la légende *nova* en opposition à la *vetus*, composée de trois ouvrages de Thomas de Celano. Il y en avait une autre dont parlent les documents de la première moitié du XIVe siècle, une *antiqua*. C'est à tort qu'on a voulu y voir l'œuvre de Celano ; ce terme de légende antique était le terme générique des traditions léoniennes, que les Spirituels opposaient à la légende nouvelle de S. Bonaventure, et qu'on retrouve aujourd'hui dans un grand nombre de « Miscellanea » franciscains.

M. Minocchi reproduit un de ces textes d'après le Cod. Capponian. 207 de la Bibliothèque Vaticane, texte italien traduit du latin au XVe siècle. Il ne porte pas le nom de « legenda antica » ; ce titre donné par M. Minocchi se justifie par le contenu. L'introduction oriente le lecteur sur le caractère de sa composition, ses sources, dont la principale est le *Speculum perfectionis*. Le texte a une valeur historique particulière, car il reproduit un certain nombre de documents léoniens ou apparentés à ceux-ci, dont M. Minocchi détermine la valeur. La publication du texte est donc largement justifiée et par la nature de la compilation et par les nouveaux éléments qu'elle apporte à l'histoire franciscaine. D. U. B.

E. Albe. **Familles du Quercy d'après les Archives du Vatican. Maison d'Hébrard et maisons apparentées ou alliées.** Cahors, Delpérier, 1905. In-8°, XVI-228-XCIV p., avec tableaux généalogiques.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler l'importance des travaux de M. l'abbé Albe sur les familles du Quercy. Les matériaux nombreux qu'il a recueillis avec un zèle incomparable dans les différents fonds des Archives Vaticanes lui ont déjà fourni le sujet de nombreux travaux, et il y a lieu de croire que ses répertoires de fiches ne sont pas encore épuisés. Bien préparé à ces recherches par une connaissance approfondie de l'histoire de son pays et de son diocèse, M. Albe a pu, en procédant à un dépouillement méthodique des Archives Vaticanes, noter au passage les personnages originaires du Quercy. Sont-ils nombreux les Quercinois, quémandeurs ou détenteurs de bénéfices, surtout depuis le jour où la fortune leur donne un pape de leur pays, Jean XXII, lequel se montre d'une générosité extraordinaire envers ses compatriotes ! Les recherches généalogiques du genre de celles de M. Albe ne sont guère possibles que pour les régions du centre et du Sud de la France, d'où sortirent les papes d'Avignon ; les gens de notre pays devaient s'estimer heureux quand on ne leur prenait pas tous les bénéfices de nos riches diocèses.

Un nouvel exemple de l'importance des Archives Vaticanes pour l'his-

Digitized by Google

toire des familles quercinoises et par le fait même pour l'histoire des églises particulières nous est fourni dans le travail consacré par M. Albe à la famille d'Hébrard, dont il suit les ramifications et les relations à partir du XIIe siècle. Pour les familles du Quercy c'est un vrai répertoire généalogique, où l'auteur rectifie nombre d'erreurs, complète les renseignements possédés jusqu'ici et émet une série d'hypothèses que de nouvelles recherches justifieront ou modifieront. C'est aussi une importante contribution à l'histoire ecclésiastique, notamment du XIVe siècle, car un bon nombre de personnages cités ont joué un rôle à la cour d'Avignon. En appendice M. Albe a reproduit 63 pièces justificatives, et les a fait suivre d'une table des noms de personnes, de familles et de lieux.

D. U. BERLIÈRE.

D. U. BERLIÈRE. **Analecta Vaticano belgica**, publiés par l'Institut historique belge de Rome. Vol. I. **Suppliques de Clément VI (1342-1352)**. Textes et Analyses. Rome, Institut historique belge; Bruges, Lille, Desclée; Paris, Champion, 1906. Gr. in-8°, XXXVIII-953 p. Prix : 15 fr.

« Un des fonds les plus importants des Archives Vaticanes est assurément celui des suppliques, lequel, de Clément VI (1342) à Pie VII (1800) ne comprend pas moins de 7011 volumes. Trop longtemps négligée, pour la raison qu'on préférait recourir aux bulles, d'un accès plus facile, cette section a été mise particulièrement en honneur par les travaux du R. P. Denifle, qui a montré, dans son cartulaire de l'Université de Paris et dans son travail sur la désolation des Églises de France au XVe siècle, tout le parti qu'on en pouvait tirer pour l'histoire » (IX). Depuis quelques années, le dépouillement de ce fonds s'est fait d'une façon parallèle à celui des recueils des lettres pontificales, par les savants Kehr, Cipolla, Lang, Klicman, Sauerland. On ajoutera désormais à leurs ouvrages celui que vient de nous donner le savant directeur de l'Institut historique belge.

Comme le nom l'indique, les *Suppliques* se rapportent à des concessions de faveurs : collations de bénéfices, dispenses d'âge pour la réception des ordres ou l'obtention de bénéfices, dispenses matrimoniales, octrois d'indulgences, etc. Dans la substantielle introduction qui ouvre le vol., l'éditeur nous donne d'intéressants et utiles détails sur le formulaire des suppliques, leur présentation au Souverain Pontife qui donnait la réponse sur l'original, l'enregistrement, lequel se faisait avec beaucoup de soin, etc.

Les plus anciens *registres* de suppliques datent de Clément VI (9 mai 1342). Dom Berlière explique, dans sa Préface, comment il a été amené, sur les conseils du P. Denifle, à s'occuper, de préférence, des suppliques de ce Pontife. Le nombre de volumes de ces suppliques est, sauf quelques lacunes, de 22. C'est l'inventaire de ces 22 registres que nous donne le Directeur de l'Institut historique belge dans le volume que nous avons sous les yeux. Il contient, rangées par ordre chronologique sous 2511 numéros, les suppliques relatives aux diocèses de Cambrai, Liége, Thérouanne et Tournai, de 1342 jusqu'en 1352. Il est aisé de s'imaginer la somme de renseignements qu'il fournit sur les personnages de ces régions. Il faut noter, en effet, que les suppliques ont sur les bulles l'avantage de nous faire

Digitized by Google

connaître les personnages qui intercédaient auprès du Pape, en faveur des intéressés. Elles renferment donc bien des détails qu'on chercherait vainement dans les bulles, et l'on devine combien l'histoire locale peut largement en profiter.

Les érudits auront d'autant plus de facilité de recourir à cet ouvrage que l'éditeur a dressé un *Index nominum et personarum* très copieux (il comprend près de 300 pages) et très soigné : il y a ajouté une table des matières principales traitées dans les suppliques ; on voit que le savant directeur n'a rien négligé pour rendre son œuvre aussi utile que possible : on lui en saura certes gré.

Quant à l'édition elle-même, l'auteur n'ayant pas à faire œuvre de diplomatiste, a élagué tout ce qui était simplement formule ; toutefois, les dix premiers numéros de son recueil donnent le texte intégral des suppliques, tel qu'il se trouve dans le registre : la comparaison, dès lors, sera aisée. L'annotation est plus abondante que ne pourraient le laisser supposer les maigres ressources bibliographiques du jeune Institut. L'identification de noms a été, à bon droit, rejetée à l'*Index*.

Il est malaisé d'analyser, d'une façon fouillée, des ouvrages de ce genre. L'usage fréquent pourra seul en dévoiler la valeur et l'utilité : mais, dès maintenant, on devra admirer l'activité inlassable du savant directeur de l'Institut historique belge (1) et le remercier du service éminent qu'il vient de rendre aux érudits et aux travailleurs.

D. R. THIBAUT.

Ludwig Pastor. **Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters.** Bd. IV. Geschichte der Päpste im Zeitalter der Renaissance und der Glaubensspaltung von der Wahl Leos X. bis zum Tode Klemens' VII. (1515-1534). Erste Abteil. Leo X. Fribourg en Brisgau, Herder, 1906. In-8°, XVIII-609 p. Prix : 8 M. relié 10 M.

Un volume de Pastor est toujours un événement dans le monde scientifique, et, quand ce volume se rapporte au pape qui signa le concordat de Bologne avec François Ier, qui vit l'élévation de Charles V à l'Empire et la révolte de Luther en Allemagne, à un pape florentin dans un siècle qu'on a parfois appelé le siècle des Médicis, on peut s'attendre à voir exposés et jugés avec franchise et loyauté le pontificat de Léon X, sa politique, son action, et réunis dans un même cadre l'histoire de l'Église universelle, celle des différentes nations dans leurs relations avec le St-Siège, le mouvement religieux, littéraire et artistique de toute cette période si agitée.

Quelle fut la politique de Léon X, dans ses relations avec sa famille, avec la France, avec l'Empire ? La politique de Léon X ne lui fut pas dictée par sa famille ; s'il subit son influence, s'il commit une faute en donnant à Laurent de Médicis le duché d'Urbino, enlevé à François-Marie della Rovere, traître d'ailleurs à sa parole, il voulut avant tout sauvegarder l'indépendance des États de l'Église, et affaiblir la puissance des deux grandes nations qui le menaçaient au Nord et au Sud de l'Italie, la France

1. Nous sommes heureux d'annoncer que l'*Inventaire analytique* des « Diversa Cameralia » des Archives Vaticanes (1389-1500), du même auteur, est sous presse.

Digitized by Google

et l'Espagne. C'est dans cette politique qu'il faut chercher les raisons pour lesquelles Léon X combattit d'abord la candidature de Charles-Quint à l'Empire.

Il nous serait agréable de nous arrêter aux chapitres consacrés par M. Pastor à la guerre d'Urbino et à la conjuration du cardinal Petrucci contre Léon X, aux tentatives faites par le pape pour la reprise des croisades contre les Turcs, à l'alliance du pape avec Charles-Quint contre la France. Ces différentes questions sont traitées avec le luxe d'érudition qui distingue les travaux du savant directeur de l'Institut historique autrichien de Rome et exposées avec une grande clarté. D'autres chapitres appellent notre attention : la réforme religieuse en Allemagne, la vie intime de Léon X, son rôle dans la Renaissance.

Luther résume et termine un mouvement. Ce mouvement se dessine très nettement dès le XIVe siècle; c'est la révolte plus ou moins déclarée contre Rome. Le monde ecclésiastique devient infidèle à sa mission, par une sécularisation qui va toujours en s'accentuant, les ordres religieux, à part de rares exceptions, ne suivent plus leur règle, la curie pressure les églises nationales. Le cri de réforme retentit partout, et, tandis que Rome s'amuse aux bouffonneries d'un carnaval de trop longue durée, le dernier lien qui unissait le Nord de l'Europe au centre de la chrétienté se brise et le protestantisme commence sa marche victorieuse dans un tiers de la chrétienté occidentale. M. Pastor a exposé avec sincérité la situation de la chrétienté au commencement du XVIe siècle, les abus de la fiscalité, la mondanité scandaleuse de la curie, l'insouciance coupable du chef de l'Eglise ; la crise religieuse du XVIe siècle fut la punition d'une longue suite de fautes. Les historiens modernes ont étudié avec une ardeur bien compréhensible le terrible problème des origines du protestantisme ; nombreux sont les travaux publiés dans les dernières années. M. Pastor a tout utilisé; il a résumé fidèlement, en les complétant, en les corrigeant, les travaux de ses devanciers ; la fameuse question des indulgences, le procès de Luther, les ambassades pontificales en Allemagne sont traitées avec une netteté et une clarté, avec une science qui font de ces pages une lecture vraiment passionnante. Il faut rendre cette justice à l'auteur que si son jugement est sévère, l'exposé des motifs en est calme et serein ; les faits parlent dans son réquisitoire, et, si pénible que puisse être le jugement, on sent que l'auteur veut reconnaître, avouer, condamner des fautes sans jamais pallier des abus.

Même sérénité, même impartialité dans l'exposé qu'il fait de la vie intime du pape, étrange mélange de foi, de sens politique, d'indécision et de légèreté; un Médicis de la Renaissance, successeur de S. Pierre, souverain temporel sans cesse en lutte et chef de la catholicité dont il ne comprend pas les aspirations et les réclamations. Même loyauté dans son jugement sur Léon X dans ses rapports avec la littérature, la science et les arts. Il faut savoir reconnaître ses grands mérites, mais, au point de vue de la littérature et de la science, ils ont été exagérés ; du Mécénat de Léon X il n'est pas sorti une seule grande œuvre durable. Il n'en est pas de même de son Mécénat artistique ; celui-ci fut vraiment grand. Il faut lire les pages que Pastor consacre aux créations de Raphaël et de Michel Ange, pour reconnaître les grands mérites du pape. Certes, il est dans le livre de M. Pastor

Digitized by Google

diverses questions qui recevront un jour nouveau des nouvelles recherches entreprises dans les archives; on connaîtra mieux p. ex. le Concordat de François Ier, on pourra apprécier en meilleure connaissance de cause les relations de Rome avec le Nord de l'Europe, quand on possédera quelques travaux en préparation en France sur les relations de François Ier avec Léon X, ou quand on lira l'excellent travail de M. Martin sur Gustave Vasa (1). Dans son ensemble, le tableau tracé par Pastor restera et son jugement sera celui de l'histoire. Je termine en formant le vœu de voir bientôt paraître la seconde partie du volume, qui nous conduira jusqu'à la mort de Clément VII, cet autre Médicis, dont les malheurs ouvrirent enfin les yeux à ceux que le faste mondain de l'Église avait éblouis si longtemps et qui virent dans le pillage de Rome la main vengeresse de Dieu.

D. U. BERLIÈRE.

H. DENIFLE. O. P. — **Lutero e Luteranismo nel loro primo sviluppo**, esposti secondo le fonti. Versione italiana sulla seconda edizione tedesca del sac. Dott. Prof. Angelo Mercati. Roma, Desclée, 1905. Gr. in-8°, LII-462 p. Prix : 7 fr.

Nous avons fait précédemment connaître le travail du regretté P. Denifle (2). En entreprenant la traduction italienne de cette œuvre magistrale, M. le prof. Angelo Mercati a rendu un précieux service aux études historiques et théologiques ; il a mis à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, surtout dans les milieux ecclésiastiques d'Italie peu familiarisés d'ordinaire avec la langue allemande, un livre auquel on devra fréquemment recourir lorsqu'il s'agira d'examiner au point de vue théologique les opinions de Luther et, au point de vue historique, les origines et l'évolution de la crise luthérienne. Ce n'est certes pas un travail des plus agréables que de faire passer dans un idiome étranger et plus spécialement en français ou en italien une œuvre allemande, marquée au coin d'une personnalité puissante et originale, comme le fut le P. Denifle. Le prof. Mercati s'est entouré de toutes les garanties désirables pour mener à bonne fin une traduction exacte, fidèle au texte allemand et cependant conforme au génie latin. Puisse le succès de la traduction être un encouragement à ceux qui seront chargés de continuer l'œuvre du P. Denifle.

D. U. B.

Dr S. CRAMER en Dr F. PIJPER. **Bibliotheca reformatoria Neerlandica.** Geschriften uit den tijd der hervorming in de Nederlanden. Derde Deel : *de oudste Roomsche bestrijders van Luther*, bewerkt door Dr F. PIJPER. 's Gravenhage, Nijhoff, 1905. Gr. in-8°, 642 p. Prix : 8 flor.

L'importante collection entreprise par les deux professeurs Cramer et Pijper, grâce à l'intérêt qu'elle a suscité en Hollande, s'est rapidement accrue d'un troisième volume, qui ne le cède en rien aux précédents (3) pour l'érudition et pour la correction de l'édition. La meilleure preuve de la largeur de vues qui préside à cette collection, c'est le soin qu'ont mis les éditeurs à reproduire les travaux des plus anciens adversaires de Luther

1. Voir plus bas p. 327, le compte-rendu de ce dernier ouvrage.
2. Cf. *Rev. bénéd.*, XXI [1904], p. 330 et XXII [1905], p. 628 et suiv.
3. Cf. *Rev. bénéd.* XXII [1905], p. 126 et 617.

Digitized by Google

dans les Pays-Bas. Il leur a semblé que pour porter un jugement impartial sur ce grand mouvement religieux, qui a divisé en deux camps hostiles un peuple jadis uni par les liens d'une même religion et d'une même langue, il fallait connaître les œuvres polémiques du XVIe siècle. Ce sont les pièces d'un procès historique autant que dogmatique ; le nombre et l'importance des adversaires permet de se faire une idée nette d'une lutte d'idées que la politique termine par des faits. Les paroles si chaudes par lesquelles le Dr Pijper rappelle sa visite à l'université de Louvain et l'accueil si sympathique qui lui fut fait, montrent que personne n'était mieux désigné que lui pour entreprendre la publication de ces écrits polémiques.

Si le troisième volume porte en sous-titre : les plus anciens adversaires de Luther, il ne faut pas le prendre dans un sens trop exclusif, car le premier écrit est dirigé contre Erasme et, dans les suivants, Luther n'est pas seul en jeu. Les opuscules reproduits par le Dr Pijper sont au nombre de sept : les deux premiers sont l'œuvre de Jacques Masson (Latomus), professeur de l'université de Louvain, les deux suivants d'Eustache de Sichem, dominicain de Louvain, les trois autres d'un autre dominicain Jacques, Van Hoogstraten. Ce sont : LATOMUS, *De trium linguarum et studii theologici ratione dialogus* (p. 41-84) ; *De primatu Romani Pontificis adversus Lutherum* (111-195) ; — E. DE SICHEM, *Errorum Martini Luther brevis confutatio* (227-285) ; *Sacramentorum brevis elucidatio. Simulque nonnulla perversa Martini Luther dogmata excludens* (295-373) ; — VAN HOOGSTRATEN, *de veneratione et invocatione sanctorum contra perfidiam Lutheranam* (431-498) ; *De Purgatorio* (509-536) ; *Aliquot disputationes contra Lutheranos* (545-620).

Chacun de ces opuscules est fidèlement reproduit d'après les éditions originales, soigneusement annotées et, au besoin, corrigées. Ce qui donne à ce recueil une valeur exceptionnelle, ce sont les introductions dont chacun des opuscules est précédé, et qui fournit tous les renseignements désirables sur l'auteur, ses travaux, sa polémique. Celle qui concerne Jacques Van Hoogstraten ne comprend pas moins de 52 pages ; elle est une importante monographie. Comme dans les volumes précédents, on trouve à la fin une bonne table des matières. D. U. B.

J. MARTIN, prêtre de St-Sulpice. **Gustave Vasa et la réforme en Suède.** Essai historique. Paris, Fontemoing, 1906. In-8°, XXX-510 p. Prix : 10 fr.

M. Jules Martin a le mérite d'avoir essayé le premier d'exposer en langue française l'histoire de l'évolution politique et religieuse de la Suède au XVIe siècle et de l'avoir fait avec non moins de science que de talent. Parfaitement au courant de la littérature scandinave, rompu aux recherches d'archives, le vaillant auteur n'a épargné aucune peine pour élucider les problèmes que présente l'histoire de la grande Révolution du XVIe siècle. Comment la Suède a-t-elle secoué l'hégémonie danoise, comment d'une monarchie élective et subalterne, Gustave Vasa a-t-il su créer un royaume héréditaire et absolu? Comment l'Église catholique a-t-elle perdu un royaume qui ne demandait pas à se détacher de Rome, et comment la réforme protestante s'est-elle implantée en Suède d'une façon aussi rapide, aussi com-

Digitized by Google

plète, aussi tenace? Tels sont les grands problèmes posés, discutés et élucidés par M. Martin.

Pour comprendre le rôle politique de Gustave Vasa, il importe d'avoir une idée juste de la situation faite à la Suède par l'union de Calmar, de la prépondérance et des influences danoises dans le clergé et dans la noblesse, il faut suivre dans leurs phases successives les conflits survenus entre les présidents de Suède et les souverains danois, la position prise par le haut clergé suédois, notamment par l'archevêque d'Upsal, les haines de famille, qui ont leur répercussion dans les alliances politiques, les embarras créés aux nonces pontificaux par la prépondérance danoise implantée de fait, et par les manifestations légitimes du sentiment national en Suède, embarras doublés par les difficultés de correspondre avec Rome et de connaître l'état réel des affaires.

Le succès momentané du roi Christian de Danemark marque le point de départ de la révolte suédoise et de l'autonomie nationale. Le héros de l'indépendance, c'est Gustave Vasa. M. Martin fait parfaitement connaître cet homme qui incarne la haine du danois et l'amour de l'indépendance de son pays, doué de qualités supérieures, entraînant, fougueux, autoritaire, conscient du but qu'il veut atteindre, peu soucieux du choix des moyens. Ce qu'il veut, c'est l'absolutisme; il a chassé les Danois; il a devant lui le clergé, la noblesse, le peuple. Le peuple n'a pas la force de résister parce qu'il est conservateur et qu'il ne voit pas où on le conduit; la noblesse est pauvre et Gustave la tient sous la menace d'une invasion danoise et il la mène à son gré, grâce à ses largesses, prises sur les biens de l'Église ; le clergé, privé de chefs, manque de direction, et, tandis que Rome discute sur la taxe des bulles, envoie des nonces, qui dans le service de l'Église ne négligent pas leurs intérêts personnels, et ne savent pas prendre une position nette — chose d'ailleurs très difficile entre le Danemark et la Suède, — Gustave Vasa déclare qu'il se passera d'évêques et de Rome. L'infiltration du luthéranisme se fit d'une façon sourde et lente ; le monarque approuva les nouvelles doctrines qui répondaient à son tempérament et qui favorisaient sa politique absolutiste. Protégé par la couronne, propagé par quelques hommes remuants et audacieux, le luthéranisme prit pied officiellement en Suède ; bientôt les mesures vexatoires du roi à l'égard du clergé, la confiscation des biens de l'Église, la rupture avec Rome, la répression violente de toute réaction catholique amenèrent le triomphe de la Réforme, et le peuple suédois, tyrannisé, intimidé, dut oublier qu'un jour les pratiques catholiques qu'on proscrivait lui avaient été chères. La réforme protestante fut imposée par la ruse et par la terreur: elle put s'implanter aisément, parce que l'épiscopat suédois était désagrégé, parce que Rome manqua de vigueur et de coup d'œil, parce que le clergé suédois n'était pas assez armé pour la lutte. Et quand Gustave Vasa mourut, le peuple suédois, qui vénérait en lui le créateur de l'indépendance nationale, put croire que l'intolérance religieuse était le legs le plus précieux qu'il lui laissait.

Il nous est impossible d'entrer dans l'analyse détaillée d'un livre d'une structure forcément compliquée, parce que les événements, les courants d'idées, les luttes de partis étaient eux-mêmes très compliqués. Sur tous les points d'histoire politique, religieuse, sociale et littéraire on trouvera dans

Digitized by Google

M. Martin un guide bien renseigné, un historien au jugement calme et sûr, et on lui rendra cette justice que s'il n'a pas caché les faiblesses de la curie, il a exposé avec une parfaite modération cette politique autoritaire, en soi tyrannique, qui pour des raisons d'intérêt humain ravit à un peuple entier une foi religieuse qu'il n'avait aucune velléité d'abandonner. D. U. BERLIÈRE.

P. SPEZI. **Pio V e i suoi tempi.** Collection *Fede e Scienza.* Roma, Pustet, 1905. In-12, 108 p. Prix : 0 fr. 90.

L'étude du professeur Spezi est une œuvre de vulgarisation ; on ne pouvait lui demander d'ajouter des renseignements nouveaux à l'histoire de ce pape, qui fut par excellence le pape réformateur au XVIe siècle. Il s'est contenté de mettre à la portée de tous, les volumes si longs et si diffus de Catena et de Maffei : son récit élégant et animé rendra aux lecteurs italiens le même service qu'autrefois aux lecteurs français, le livre du vicomte de Falloux. Il a cherché surtout à mettre en lumière ce qui donne à la physionomie de S. Pie V son principal relief, un sens très élevé de la justice, une fermeté de caractère indomptable. C'est en cela surtout que ce petit volume peut, non seulement instruire, mais encore faire du bien.

D. R. ANCEL.

P. Louis BATTEREL. **Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire.** Les Pères de l'Oratoire recommandables par la piété ou par les lettres, qui ont vécu sous le P. de Ste-Marthe, 5e supérieur général. Publiés par A. M. P. INGOLD et E. BONNARDET. T. IV. Paris, Picard, 1905. Gr. in-8°, VII-568 p. Prix : 5 fr. pour les souscripteurs ; 7 fr. 50 pour les non-souscripteurs.

A plusieurs reprises déjà, la *Rev. bénéd.* a appelé l'attention de ses lecteurs sur le travail du P. Batterel et signalé son importance pour l'histoire religieuse et littéraire du XVIIe et du XVIIIe siècle (1). Le quatrième volume n'est pas moins remarquable que les précédents, puisqu'il renferme les notices sur les Pères de Ste-Marthe, cinquième supérieur général, Bordes, Lamy, Le Vassor, Malebranche, Poisson, Quesnel et Richard Simon « biographies très complètes et qui seront consultées avec le plus grand profit, malgré des ouvrages récents, qui prétendent cependant avoir épuisé la matière ». Rien que les deux dernières notices suffiraient à recommander le travail du P. Batterel. Mais c'est trop peu dire : la franchise de l'auteur, l'étendue de ses connaissances, la multiplicité des détails recueillis par lui, la variété et le nombre des anecdotes vécues font de son ouvrage une source de premier ordre. C'est quand on possédera la table générale analytique des matières, dont les éditeurs annoncent la prochaine publication, que l'on pourra juger de la réelle valeur des mémoires de Batterel. Cette clé donnée, on ira fréquemment leur demander de précieux renseignements, et on bénira souvent l'intelligence et le désintéressement de ceux qui ont tiré de l'oubli un ouvrage aussi important, en l'éditant avec une science et un zèle qui n'ont plus besoin d'éloges. D. U. B.

1. T. XIX [1902], p. 438 et XXII [1905], p. 142.

Digitized by Google

ART.

G. Michel. **Histoire de l'Art depuis les premiers chrétiens jusqu'à nos jours.** Paris, Colin, 1905. T. I, 1e partie. Gr. in-8°, IV-440 p. 5 planches hors texte, 207 gravures.

Ce n'est pas une *nouvelle* Histoire de l'art que nous donnent M. A. Michel et le groupe de collaborateurs qui l'entoure, car il n'existe pas d'ouvrage similaire jusqu'à ce jour. L'encombrante publication de d'Azincourt et l'étude tendancieuse de F. X. Kraus, moins encore les six in-folios du G. Garrucci, ne sont plus consultés aujourd'hui (au moins leur texte, en supposant que les planches rendent encore quelques services). Les quatre beaux volumes de M Venturi sont consacrés à la *Storia dell'arte italiana*, quelques autres travaux, tels que ceux de Mgr Wilpert, sont encore plus particuliers.

Ici nous avons une histoire d'ensemble dont l'ordonnance savante et bien équilibrée, à en juger par la disposition de ce premier volume ; la compétence hors ligne des collaborateurs ; le soin, — je devrais dire la perfection typographique ; l'illustration abondante et soignée nous promettent un monument destiné à prendre place à côté de l'*Histoire de l'Art dans l'Antiquité* de MM. G. Perrot et Ch. Chipiez.

Voici le sommaire de ce premier volume : M. André Pératé: *Les commencements de l'art chrétien en Occident;* M. Cam. Enlart: *L'architecture romaine en Occident avant l'époque romane ;* M. Gabr. Millet, *L'art byzantin;* M. Paul Leprieur : *La peinture en Occident du Ve au Xe siècle en dehors de l'Italie ;* M. Em. Berteaux, *La peinture dans l'Italie méridionale du Ve au Xe siècle ; La sculpture en Italie du VIe au Xe siècle ;* M. J. Marquet de Vasselot, *Les influences Orientales ;* M. Em. Molinier, *L'art de l'époque barbare.*

L'étude de M. Pératé qui ouvre le volume est pour l'*Histoire de l'Art* tout entière le début séduisant, la *captatio benevolentiae* que les anciens recommandaient de placer au seuil de tout travail. Dans un style d'un charme presque désespérant, l'auteur décrit des corridors, des plâtras des fresques à demi-rongées par le temps et par l'humidité ; et on le suit et on s'éprend au charme communicatif de ces ruines dans lesquelles reparaît à tout instant l'âme et la pensée des premiers fidèles. Leur concept original de la vie chrétienne apparaît dans la symbolique discrète que l'auteur expose avec une clarté et une vérité absolues. Tout au plus, certaines nuances pourraient-elles être précisées; mais l'espace accordé ne permettait pas sans doute une étude plus minutieuse et plus approfondie que l'auteur était plus que personne à même de mener à bonne fin.

Le chapitre consacré à l'art byzantin rendra de singuliers services aux archéologues encore dépourvus de Manuel spécial à cette archéologie si complexe, si déconcertante qui a ses deux centres principaux à Ravenne et à Constantinople et dont l'influence s'étend partout. C'est ce que montre le chapitre, malheureusement trop concis, consacré par M. Marquet de Vasselot aux influences Orientales.

Chaque chapitre est terminé par une bibliographie bien digérée et adroitement classée. Sans doute ce mode d'information n'offre pas les avantages et ne rend pas le mêmes services que la méthode des notes en réfé-

Digitized by Google

rence au bas des pages ; mais le livre est si excellent que ce n'est pas un reproche à lui faire mais plutôt une querelle à lui chercher que de prétendre le vouloir autrement qu'il n'est.

Le grand mérite de cette histoire sera maintenant dans son prompt achèvement. Nécessaire dès aujourd'hui, elle sera alors indispensable.

D. H. LECLERCQ.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Les collections *La pensée chrétienne* (qui compte déjà de bons volumes), *Études de philosophie et de critique religieuse*, *Bibliothèque de l'enseignement scripturaire*, n'absorbent pas l'activité de la librairie Bloud au point de lui faire oublier la collection *Science et Religion*. Cette dernière s'est augmentée de plusieurs vol. On a déjà donné aux éditeurs le sage conseil de faire un tri dans les nombreux vol. de cette collection ; l'opération, pour délicate qu'elle soit, serait très utile. Dans ces études si variées, s'il en est qui valent de gros volumes, il y en a d'autres d'intérêt médiocre et d'inégale valeur. Voici la liste des derniers volumes parus [1]. *Adhémar* (Vte R. d'), Le triple conflit ; science, philosophie religion (347). *Ageorges* (J.), La vie et l'organisation du clergé sous l'ancien régime. I. Les réguliers (349). *Alfaric* (P.), Les grands philosophes, Aristote (337). *Appelmans*, Nécessité philosophique de l'existence de Dieu (356). *Aubès* (J.), Le protectorat religieux en Orient (378). *Azambuja* (G. d'), La jeune fille et l'évolution moderne (361). *Batiffol* (Mgr P.), La question biblique dans l'anglicanisme, (376). *Baudrillart* (André), La religion romaine (343). *Besse* (Dom J.), Les saints protecteurs du travail (336). *Boudinhon* (abbé), Les procès de Béatification et de Canonisation (351). *Bréhier* (L.), Les Basiliques chrétiennes, (379) ; Les Églises romanes (380) ; Les Églises byzantines (381) ; Les Églises gothiques (382). *Brugerette* (J.), Grégoire VII et la Réforme du XIe siècle (352) ; Innocent III et l'apogée du Pouvoir pontifical (353). *Devès* (M.), Le droit divin de la souveraineté populaire (355). *Drillon* (P.), La Jeunesse criminelle (350) ; Le rôle social de la charité (377). *Ermoni* (V.), Les premiers ouvriers de l'Évangile : I. les Apôtres, les Évangélistes, les Prophètes, les Docteurs (344) ; II. les Diacres, les Higoumènes, les Liturgistes, les Pasteurs, etc., (345). *Folghera* (R. P.), L'apologétique de Lacordaire (348). *Fonsegrive* (G.), Catholicisme et libre-pensée (369). *Garriguet* (L.), Production et Profit (358). *Giraud* (V.), Pascal. Opuscules choisis (383). *Grandmaison* (L. de), Théosophes et Théosophie. Le Lotus bleu (364). *Guillot* (G.), Les moines précurseurs de Gutenberg (382). *Iweins* (R. P.), Les grands ordres religieux : les Frères Prêcheurs (354). *Kurth* (G.), Qu'est-ce que le moyen-âge ? (374). *Laguier* (L.), La méthode apologétique des Pères dans les trois premiers siècles (373). *Laminne* (J.), L'Univers, d'après Haeckel (366, 367). *Leroy-Beaulieu* (Anatole), Christianisme et Démocratie, Christianisme et Socialisme (369). *Malfait* (H.), La déportation et l'exil du clergé pendant la Révolution (368). *Montessus de Ballore* (Vte de), Le Radium (365). *Piolet* (J.-B.) et *Ch. Vadot*, La religion catholique en Chine (363) ; le catholicisme en Indo-Chine (375) ; Prédestination (de la) et du sort final des païens, par un professeur de théologie (339). *Riché*, Les Articles orga-

1. Ces volumes comprennent chacun 60 à 80 p. in-12. Le prix de chaque vol. est de 0 fr. 60. Le chiffre que nous donnons entre parenthèses après le titre du vol. indique le numéro que ce volume occupe dans la collection.

Digitized by Google

niques (341). *Saint-Paul* (Anthime), Architecture et Catholicisme. La puissance créatrice du génie chrétien et français dans la formation des styles au M. A. (346). *Sortais* (G.), La valeur apologétique du martyre (340) ; Le procès de Galilée (371). *Thouvenez* (E.), Les grands philosophes, Stuart Mill (362). *Turmel* (J.), La descente du Christ aux Enfers, (342). *Vogelsang* (Baron de), Morale et économie sociales (359) ; Politique sociale (360). *Vogt* (A.), Le catholicisme au Japon (357).

VANDEUR (D. E.) *Notes sur la liturgie de la Messe.* Maredsous, 1906. In-12, IV-180 p Prix : 1 fr. 50. (Réductions : 13/10, 30/20, 75/50, 100/70).

Ce livre n'a pas la prétention d'être savant, mais *l'homme ne vit pas seulement de science*... Du reste, l'auteur a consulté les meilleures publications comme celles de Le Brun, de Duchesne. Il s'est efforcé d'expliquer les cérémonies de la Messe d'après leur origine historique, il en a parfois brièvement tracé l'évolution à travers les siècles ; les considérations pieuses ne sont point forcées ni fatigantes mais courtes et sortent presque naturellement du sujet, comme la fleur au doux parfum sort de sa tige. Ainsi ce petit livre instruira la plupart de ses lecteurs, il n'offensera que rarement les érudits et il édifiera tout le monde. D.

DÉSERS (abbé Léon). *La morale dans ses principes.* Instructions d'apologétique. Paris, Poussielgue, 1906. In-12, XII-248 p. Prix : 2 fr. 50.

Ce volume fait suite à ceux dans lesquels l'auteur a déjà traité de *Dieu et l'Homme*, du *Christ Jésus*, de l'*Église*, des *Sacrements*. Il est clair comme ses devanciers, et si, dans son approbation, le Cardinal Richard « félicite l'auteur de son beau travail et lui souhaite un plein succès », nous espérons bien que le vœu du vénérable prélat se réalisera.

Ce livre de doctrine sûre, très informé, très moderne, éclairera pour tous ceux qui le liront ces multiples questions qui se posent aujourd'hui, plus instamment que jamais, parce que la libre pensée a voulu les accaparer pour combattre la morale chrétienne.

P. PISANI. *Les Nullités de mariage.* Étude théorique et pratique. Paris, Letouzey, 1905. In-12, 64 p. Prix : 1 fr.

L'opuscule de M. Pisani, œuvre d'apologiste autant que de canoniste, fait bonne justice des accusations répandues contre l'Église en matière de nullité de mariage, non seulement dans le peuple, mais encore et surtout parmi la classe dirigeante et intellectuelle. Le mot célèbre de Joseph de Maistre: « *Vous ne savez pas ce que vous dites* » serait parfaitement de mise en pareilles circonstances ; M. P. a préféré instruire ces « canonistes à la mode ». Apres avoir montré le droit indubitable de l'Église d'établir des empêchements de mariage et sa compétence unique en matière matrimoniale, l'auteur passe en revue les principaux empêchements qui donnent le plus souvent lieu aux procès de nullité, renseigne, avec l'autorité d'un professionnel, la procédure à suivre, montre d'une façon péremptoire combien est fausse l'accusation ou le préjugé que l'Église trafique les nullités de mariages. M. P. a fait là une bonne œuvre qu'il faut connaître et surtout faire lire par tous. D. P. B.

DOM DU BOURG, O. S. B. *L'art de souffrir.* Préface de François Coppée. Paris, Perrin et Cie, 1906. In-12, 174 p. Prix : 3 fr. 50.

Dans un volume, aux images dessinées gracieusement avec tous les charmes d'un réalisme vibrant, le R. P. dom du Bourg nous expose « l'art de souffrir », cet art qui consiste uniquement dans l'imitation de Jésus-Christ, comme le dit d'ailleurs si bien M. François Coppée, en sa belle préface.

Le premier chapitre est consacré au récit de deux drames de douleurs humaines auxquelles l'auteur a participé d'une manière très intime ; ces deux tableaux

Digitized by Google

extraits de souvenirs bien vivants, et reproduits en traits saisissants, ont fourni à dom du Bourg, les éléments de cette étude sur le rôle de la souffrance.

Au second chapitre, l'auteur aborde le problème angoissant de la souffrance ; il en recherche et en donne, en des pages pleines de doctrine, la raison fondamentale : le péché originel. Les chapitres suivants, qui traitent le fond même du sujet, nous montrent en Jésus-Christ, successivement, le docteur de la souffrance (ch. III), le général des souffrants (ch. IV), et enfin un frère d'armes qui nous console par ses commisérations divines, et nous soutient alors que nous nous sentons prêts de défaillir (ch. V).

Tous les chrétiens sont soldats du Christ, mais à des degrés divers : les deux derniers chapitres sont la description des types élites de la grande armée de Jésus-Christ, les martyrs, les mortifiés (ch. VI), et enfin les passionnés de la Croix, ceux qui vont au devant de la souffrance et la bénissent, parce qu'elle les rend semblables au divin Maître (ch. VII). L'auteur nous conduit ici sur des hauteurs, où l'on respire un avant-goût du ciel. Il termine, par cette conclusion, qui s'impose si rigoureusement ; l'amour est le grand art de souffrir.

Telles sont les pages attachantes que dom du Bourg vient de publier : on trouvera dans la lecture à la fois facile et élevée de « l'Art de souffrir », un tableau complet, quoique rapide, du grand rôle de la souffrance, tant dans l'histoire du monde que dans la sanctification de chaque âme.

Une remarque serait peut-être à faire : le style est entraînant ; ne l'est-il pas un peu trop ? Ce style si apprécié dans l'histoire du *Frère Gabriel* nous semble moins convenir au sujet actuel. D. A. M.

A. M. P. INGOLD. *Un homme d'autrefois, Le Chanoine Mechler, 1805-1866.* Paris, Poussielgue, 1906. In-12, VIII-132 p.

L'histoire racontée par M. Ingold tient en une phrase : François-Joseph Mechler, né le 21 novembre 1805, à Wuenheim, ordonné prêtre en 1831, fut directeur au séminaire de Strassbourg de 1832 à sa mort survenue le 28 mai 1866. Si la vie extérieure du chanoine Mechler fut uniforme et simple, sa vie intérieure fut intense. Ce fut un saint prêtre, un homme de Dieu qui remplit fidèlement la mission qui lui fut confiée, celle de former de vrais ministres de Jésus-Christ. A ce titre sa vie, exprimée dans ses instructions et méditations, fournira aux prêtres une utile lecture, en même temps qu'elle fera revivre une figure saillante de l'ancien clergé alsacien. D. U. B.

La *Revue Bénédictine* a encore reçu les ouvrages et opuscules suivants, dont plusieurs seront l'objet d'un compte rendu dans le prochain numéro.

BATIFFOL (Mgr P.). *L'enseignement de Jésus.* Paris, Bloud, 1906. In-12. Prix : 3 fr. 50.

BILDT (Bon de). *Christine de Suède et le conclave de Clément X (1669-1670).* Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1906. In-8°, X-281 p. Prix : 8 fr.

BIRKLE (D. S.). *Der Choral. Das Ideal der Katholischen Kirchenmusik.* Graz, Verlagsbuchhandlung « Styria », 1906. In-12, XII-327 p.

BLIARD (C.). *Le Conventionnel Prieur de la Marne en Mission dans l'ouest (1793-1794)*, d'après des documents inédits. Paris, Émile-Paul, 1906. In-12, VII-450 p. Prix : 5 fr.

BOURGOING (R. P. Fr.). *Méditations sur les vérités et excellence de J.-C. N.-S.* 33e éd. revue et enrichie de sommaires pour la préparation de la méditation par le P. Ingold. Paris, Téqui, 1906. 3 vol. in-24, XXIV-485, III-513 et IV-567 p. Prix des 3 vol. : 6 fr.

Digitized by Google

BRÉMOND (H.). Newman. *Psychologie de la foi.* Paris, Bloud, 1905. In-12, 364 p. Prix : 3 fr. 50. (Collection *La Pensée chrétienne.)*

CAYLUS (Duc de). *Où en sommes-nous ?* Finances, travaux parlementaires, votes. Memento électoral pour 1906. Paris, Téqui, 1906. In-8°, 157 p. Prix : 1 fr.

CHAMBELLAN (R. P.), S. J. *Œuvres oratoires.* T. I. Carême, Panégyriques, Discours de circonstance, publiés par G. Sortais. Paris, Beauchesne, 1905. In-12, VII-577 p. Prix : 4 fr.

CHARRUAU (Jean). *Souvenirs d'un vieux. La Terreur, l'Empire, la Restauration, 1780-1815.* Paris, Téqui, 1906. In-8°, 472 p. Prix : 3 fr. 50.

CROISET (Paul). *Les deux Jeunesses.* Paris, Téqui, 1906. In-12, 279 p. Prix : 2 fr.

DARD (A.). *Chez les ennemis d'Israel : Amorrhéens, Philistins.* Paris, Lecoffre, 1906. In-12, 332 p. Prix : 3 fr. 50.

DUREZ (Chanoine V.). *Cantique de Première Communion*, pour solo et chœur de voix d'enfants. Tournai, Casterman. Partition avec partie séparée, prix net : 1 fr. 35. Chaque partie vocale supplémentaire, prix net : 0 fr. 20.

FERRERES (J.-B.). *La enseñenza del catecismo prescrita* por Pío X. Madrid, López del Horno, 1905. In-12, 124 p.

FLEURY (A.). *Soi Bavard ?* Courtes réponses à M. P. Aubry et à M. Gastoué. (« *Études* », 5 janvier 1906). In-8°, 16 p.

FUNK (Fr. X.). *Didiscalia et Constitutiones Apostolorum.* Paderborn, Schœningh, 1906. 2 vol. in-8°, LVI-704 et XLIV-208 p. Prix des 2 vol. : 34 M.

GAFFRE (L. A.) et DEJARDINS (A. C.). *Le divorce entre l'Église et la République ; De Clovis à Loubet ; d'Anastase à Pie X.* Paris, Téqui, 1906. In-12, XVIII-410 p. Prix : 3 fr.

GOYAU (G.). *Moehler.* Paris, Bloud, 1906. In-12, 367 p. Prix : 3 fr. 50. (Collection *La Pensée chrétienne.*)

GRIMAULT (J.). *La doctrine de la sainte Messe exposée aux fidèles.* Paris, Lethielleux, s. d. [1905]. In-12. X-312 p. Prix : 1 fr. 50.

GUESDON. *Formation oratoire des clercs.* Cours d'éloquence sacrée. Théorie et pratique. I. Les principes. Paris, Lecoffre, s. d. [1905]. In-12, XXII, 225 p.

KROGH-TONNING (Dr K.). *Essays. I. Platon als Vorläufer des Christentums. II. Leibniz als Theolog.* Kempten u. München, Kösel, 1906. In-12, XII-226 p.

LAUNAY (Abbé L.). *Histoire de l'Église gauloise depuis les origines jusqu'à la conquête française (511).* Paris, Picard ; Angers, Germain et Grassin, 1906. 2 vol. in-12, 506 et 539 p. Prix : 8 fr.

LESCOUHIER (D.) *Explications des principales cérémonies et fêtes religieuses de l'Église romaine.* Bruges, Beyaert, 1906. In-16, XVI-263 p. Prix : 1 fr. 60.

MAIER (Fr.). *Der Judasbrief. Seine Echtheit, Abfassungszeit u. Leser.* Fribourg e. B., Herder, 1906. In-8°, XVI-188 p. Prix : 4 M. 40. (*Biblische Studien*, XI. Bd., 1 u. 2. Heft.)

MARTIN (V.). *Sous la Terreur.* Souvenirs d'un vieux nantais. Paris, Téqui, 1906. In-12, 408 p. Prix 3 fr. 50.

MÉRIC (Mgr G.). *L'imagination et les prodiges.* Paris, Téqui, 1905. 2 vol. in-12, XXXIII-371 et 352 p. Prix : 6 fr.

MUIZON (J. DE). *La situation électorale.* Paris, Téqui, 1906. In-12, 32 p. Prix : 0 fr. 15.

PESCH (C.). S. J. *De Inspiratione Sacrae Scripturae.* Fribourg e. Brisg., Herder, 1906. In-8°, XI-653 p. Prix : 8 M. 80.

POLIT (D. M. M.) *La familia de Santa Teresa en America y la primera carmelita americana.* Fribourg e. Brisg., Herder, 1906. In-8°, XII-384 p. Prix : 4 fr. 50.

Digitized by Google

PRISCILLIAN

THE AUTHOR OF THE MONARCHIAN PROLOGUES TO THE VULGATE GOSPELS.

THE prologues prefixed to the Gospels in most of the best codices of the Vulgate have attracted of late years more attention than their internal merits would seem to deserve, owing to the disquisitions of von Dobschütz and Corssen (1). Both these writers have confidently attributed them to the early years of the third century, and this view has been largely followed. Corssen rightly saw them to be Monarchian in doctrine, and was consequently able to parallel them with the teaching of Praxeas as gathered from Tertullian. But it is noticeable that he wholly failed to establish any remarkable coincidence of doctrine or of language. The attempts of both von Dobschütz and Corssen to show in different ways that the Prologues exhibit an early form of the legends of the Apostles were likewise inconclusive, not to say paradoxical.

If these theories were true, it would be probable that the Prologues were written at Rome. But this would be somewhat surprising, for we know of no Latin writings at Rome in Tertullian's day, unless Pope Victor wrote in Latin, as S. Jerome perhaps implies. It is quite certain that the Prologues as we have them

---

1. E. von Dobschütz, *Studien zur Textkritik der Vulgata*, 1894, pp. 35 foll. P. Corssen, *Monarchianische Prologe zu den vier Evangelien*, 1896 (*Texte und Unters.* XV, 1). Of the latter study there is a good criticism by Jülicher in *Göttinger gelehrte Anzeigen*, 1896, pp. 841 foll. Corssen had added to our knowledge of the Mss., and his details are sometimes useful. But his main theses exhibit a lack of common sense and of the critical faculty which is simply phenomenal. See also Harnack, *Chronol.*, II pp. 204-6. References are given by Ehrhard and by Bardenhewer. The text is critically edited in Wordsworth and White 's Vulgate, and by Corssen with additional MSS. A list of MSS which contain them is given by S. Berger *Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les MSS. de la Vulgate* (Mémoires, Acad. des Inscr. et belles-lettres, XI, 2, 1904), p. 55 foll. They may be bought for a few pence in the Edition by H. Lietzmann (*Das Murat. fragment und die Monarch. Prologe*, 1902, in *Kleine Texte für die Theol. Vorlesungen*, published by Marcus und Weber, Bonn); an English edition published by Bell and Co Cambridge, 1905. A commentary was written on the Prologues at the beginning of the ninth century by Sedulius Scotus (*Bibl. vet. Patr.* vol. VI; Migne, P. L. vol. 103).

Digitized by Google

now were written by a Latin in Latin, and it is not easy to comprehend how a clever critic like von Dobschütz was able to hold that they were translations from the Greek (1).

The late M. Samuel Berger brought forward more convincing arguments, and rightly placed the Prologues in the fourth century. He wrote :

« Ne nous hâtons pourtant pas trop de remonter dans la série des âges pour chercher la date de nos arguments : il n'est guère possible (car le langage en est tout différent) qu'ils aient été faits pour les plus anciennes traductions latines que nous ayons, les textes « africains », qui ne remontent pas beaucoup plus haut que le milieu du IIIe siècle. Ils semblent au contraire avoir été faits pour l'une des récensions répandues en Italie et en Gaule depuis le commencement du IVme siècle, avec les textes dits « Européens » et « Italiens ». Si nous les mettons dans la première moitié du IV siècle, nous verrons assurément en eux un document d'une antiquité respectable, aussi bien que du caractère le plus original. »

I do not myself doubt that the « African » texts date from the 2d century, and that the earliest « European » recension is earlier than Novatian. Nevertheless Berger's instinct has guided him aright in connecting these prologues with one of these « editions » of the old Latin in which the fourth century abounded ; only the second half of the century, and Spain rather than Italy of Gaul, will be the real date and home of these strange productions.

§ 1. COMPARISONS OF MATTER AND STYLE.

If Monarchianism is prominent in the prologue to Matthew, in those to Luke and Mark the doctrine is still more strongly taught that in the Incarnation God took a human body which He animated as its soul. (We may for convenience call this Apollinarianism, though it goes further than the great teacher of Laodicea, who identified only the higher part of Christ's soul with His Divinity.) Corssen has in consequence imagined a distinction between the

1. No doubt the historical matter is directly or indirectly borrowed from the Greek. In the Lc Prologue « per Matthaeum *quidem* in Iudaea, per Marcum *autem* in Italia », might suggest μέν... δέ. But the affectations, the obscurities, the intertwining of the words and clauses show that the writer was by no means a simple translator. Early translations (the best examples are the O. L. Gospels and S. Irenaeus) generally preserve even the order in the most servile manner ; whereas the order of words in the prologues is not Greek at all. Schwartz, in his ingenious but unconvincing and far-fetched essay *Ueber den Tod der Söhne Zebedaei*, not merely speaks of « die alten, sicher aus dem Griechischen übersetzten Prologen », but even retranslates parts of them back into Greek (p. 27, and p. 28, note), and into Greek which is necessarily quite as odd as the original Latin ! Corssen, Hilgenfeld (see Bardenhewer, *Gesch. der Altk. Litt.*, II, 558) and Berger all uphold Latin as the original tongue.

Digitized by Google

views advanced in the different prologues, although he is certain that they are by one author (pp. 22-3). Indeed the unity of authorship is set beyond all doubt by the recurrence of the same expressions, the same vocabulary, the same involved style. Surely this even proves that they were written by one author, at one time, with one object in view, and forces us to put down inconsistencies of doctrine to the score of the interpreter and not of the writer.

But we shall see that in fact there is Apollinarianism as well as Monarchianism in the prologue to Matthew, and Monarchianism as well as Apollinarianism in those to Luke and Mark, and that the doctrine is perfectly consistent in all of them. Corssen's ingenious reference to Gnosticism to explain the teaching of the Luke and Mark prologues was not very successful. The combination of Monarchianism with Apollinarianism is really characteristic of a Latin writer, not of the beginning of the third century, but of the end of the fourth — Priscillian. The identity of the doctrine of the prologues with that of Priscillian will appear in the comparison which I append of their teaching, vocabulary, phraseology and style.

Not all the details in the following table are of importance; many are simply included for the sake of completeness, in order to save others the trouble of examining further. The excellent index of Schepss to his edition has made the labour of comparison a light one. I refer to the prologues as Mt, Jo, Lc, Mc, respectively. I quote Priscillian by the pages of Schepss (CSEL XVIII) adding the line in smaller figures where it seems advisable te be more precise.

In examining the table, it should be remembered that we are comparing four short prologues with eleven short treatises which fill only 100 pages of the Vienna *Corpus*. The coincidences are therefore far more remarkable than would be the case if we were dealing with longer documents.

Prologue to S. Matthew.

1. (Mt) Mattheus ex Judaeis (Wordsw. with DQEp: but Corssen reads *ex Judaea* with BCΘGslg).

(Jn) Iohannes... unus ex discipulis Dei. Cp. Priscillian 35^{11}: nullus e nostris; 40^{24}: multi ex his, and 52^{25}; 53^{3}; 74^{10}.

2. (Mt) Duorum in generatione Christi principia praesumens... et ex utrisque in (om *in* Words.) patribus Christus... decursam adventus Domini ostendit generationem, ut... etiam in his quorum genus posuit, Christi operantis a principio testimonium non negaret.

Digitized by Google

(Lc) ut requirentibus demonstraret... per Nathan filium, introitu recurrentis in Deum generationis admisso indispartibilis Dei, praedicans in hominibus Christum suum, perfecti opus hominis redire in se per filium facere qui per David patrem venientibus iter praebebat in Christo.

With these very obscure discussions of the genealogies of Mt and Lc, compare Priscillian :

32 : praedestinans a principio saeculi in profetia electos suos, ex quibus Christus secundum carnem, sicut et generatio domini in evangelio per eos disposita et edicta retinetur, per quos profetans se dominus adventus sui iter praestitit :

55 : ab omnibus profetatus est Christus, Adam, Sed, Noe, Abraham, Isac, Jacob, et a ceteris qui ab initio saeculi profetaverunt, et intrepidus dico quod invidet diabolus : venturum in carne deum omnis homo scivit, non dicam hii *quos in dispositione generationis suae in evangelio deus posuit*, et divinae naturae fidem et numerum canoni praestaturos.

3. PRAESUMENS, and Lc : Johannis nativitate PRAESUMPTA; (= « take before ») so Priscillian 65^{24}, 71^{12}.

4. cuius SECUNDUM COR ELECTIO fuit : 52^{10} spiritum sanctum... COR ELECTI HOMINIS intrasse.

5. TRIFORMITER : $70^{9, 19}$; 76^{4}; 78^{18} : *triformis.*

6. A CREDENDI FIDE. This strange pleonasm is found in 62^{6} : CREDENDI FIDEM hominibus insinuet.

7. DECURSAM ADVENTUS domini ostendit generationem, cp. 32^{5}: per quos... ADVENTUS sui ITER praestitit.

8. The use of repeated participles in the nominative : *praesumens... porrigens... dirigens... definiens... satisfaciens... ostendens...* (*ostenderet* Wordsw.)... *monstrans*, all in one sentence : in the next : *factus... factus... natus... passus... triumphans... resurgens... ostendens...* So Jn : *manifestans... inchoans... ponens... ostendens...* and *passim.* This use is especially characteristic of Priscillian, « participiorum usui nimis indulget Priscillianus (Schepss, p. 208),— as even a cursory inspection of his text will show, ex. gr., pp. 4-5 ; *agnoscentes... renatus... intrantes... baptizati... induti... respuentes... passus*, all in one sentence ; and so continually.

9. *ostendit... ostendens... monstrans... ostendens ;* Jn : *manifestans... ostendens... demonstraret... monstrat ;* Lc : *manifestata... demonstraret... demonstrare* (om. Corssen). Mc : *ostendit... ostenderet.* In Priscillian similarly *ostendere* is particularly common, occasionally varied by *monstrare* (10 times), *demonstrare* (5), *manifestare* (3).

10. et *numero* satisfaciens et tempori, (i. e. « quaternario denario numero triformiter posito », 3×14 generations). Whatever mystical idea is intended, is probably the same as in the above-quoted passage (of the ancestors of Christ) : « divinae naturae fidem et *numerum* canoni praestaturos. For Priscillian's interpretation of numbers cp. p. 78, for example.

Digitized by Google

11. et se QUOD ESSET OSTENDENS : *Jo* : OSTENDENS QUOD ERAT ipse ; cp. 5, qui cum operibus QUIS ESSET OSTENDERET.

12. et DEI IN SE OPUS MONSTRANS ; 98 : DEI IN NOBIS OPERA DEMONSTRANS ; 96 : qui divinorum praeceptorum IN SE OPUS vellet. (cp. also 49 : IN SE et in symbolo suo MONSTRANS, 63 OPUS verbi factorum operibus OSTENDENS).

13. *ponitur, posito, posuit.* Jn : *ponens, positus est, ponitur*... In Priscillian *ponere* is especially common., usually with the meaning « set down in a book » or « set in a book », as in the prologues. (Priscillian seems rarely to use *positus* in place of the missing participle of *sum* ; cp. Souter, *A study of Ambrosiaster*, p. 125).

14. CHRISTI OPERANTIS a principio : (cp. below, *operantis Dei*) ; cp. 103 : omnes... ad te CHRISTI OPERANTIS intrarent, (where *Chr. oper.* may possibly be a genitive absolute).

15. TESTIMONIUM NON NEGARET, and Mc : plenitudinem NON NEGARET : cp. Prisc. 105[6] : TESTIMONIUM NON NEGARET ; 55[11] : gloriam NON NEGARE, 66[7] : gloriam NON NEGARET, and 31[13], 98[24]. (*testimonium* (also in Jn) no less than 40 times in Prisc.)

16. quarum omnium rerum tempus, ordo, numerus, dispositio vel ratio... Deus Christus est : cp. 76 : loco, tempore, numero, die, mense, ratione.... (Schepss gives 21 examples, out of many more, of asyndeton in Prisc.)

For the doctrine, which is the « Panchristism » of Priscillian, compare 82 : si Christum omnium scimus esse principium : 71 ; intellegamus quod factus pro nobis omnia, dum in oblationes suas dies, menses, formas pecorum, animalium naturas, differentias arborum, fructus terrenorum seminum poscit... Omnia sua esse demonstrans... et per omnium rerum natur*am* totum se loqu*ens*, etc. 79[5] : innumerabilis Christi natura. See also the Pantheism of p. 104.

17. DEUS CHRISTUS, so above : *vocatio ad Deum*, and below *Dei... nascentis* : Jn : *ex discipulis Dei ; dilectus a Deo ; signum... quod in nuptiis fecit Deus*, Lc : *in carnem Dei, Deo in Deum pleno*, Mc : *Dei advenientis ; praedicare Deum.* In all these cases *Deus* means *Christ.* In Priscillian *Deus* frequently stands for Christ, and DEUS CHRISTUS occurs continually. Cp. the direct assertion 16[20] : Nobis autem Deus Christus Jesus est. Plenty of instances will be seen as we go on.

18. Qui factus ex muliere, factus sub lege (= Gal IV 4), cp. 118 (can. XVII) ex muliere factus.

19. natum ex virgine ; 36 : natum ex Maria virgine ; 101 : nato per virginem Christo (1).

---

1. On p. 36 Priscillian is citing the creed, (see Kattenbusch, I, 157), the purest Roman form of which has *de Sp. S. et M. V.*, not *ex*. But the variant *ex* is too common to be of importance, and I only notice it for the sake of completeness.

Digitized by Google

20. PASSUS IN CARNE ; 71 : ipse pro nobis PASSUS IN CARNE ; 72 : PASSUS IN CARNE est ; 39 : Christus Deus, dei filius, PASSUS IN CARNEM secundum fidem symboli ; 75 : sic se pro hominibus PATIENTEM intellegi deum voluit IN CARNE ; (cp. 48[10] : passurum deum; 71[15] : passuri dei). A comparison with no. 26 and 49 will show that the intention of the phrase is Apollinarian (cp. I Pet IV, 1.)

21. OMNIA IN CRUCE FIXIT, (Gal VI, 14 and Col II, 14) UT TRIUMPHANS EA IN SEMETIPSO (Col II, 15), cp. Orosius *Common. adv. Prisc.* (Schepss, p. 153) : « Unde et mathesim praevalere firmabat, adserens quia hoc chirographum solverit Christus, et ADFIXERIT CRUCI per passionem suam, (i. e. « mittendarum in carne*m* animarum divinum chirographum ». Prisc. *ap. Oros.* ibid) ; 72 : MUNDO IN CRUCEM FIXO ascendens pro nobis in patibulum Christus ; 77 : uterum virginalis carnis ingressus... et conceptione, partu, vagitibus, cunis, omnes naturae nostrae transcurrens contumelias, mundo IN CRUCEM FIXO salvato in se et per se sibi homine gauderet ; 16 : chirographum... tulit illud de medio, ADFIGENS CRUCI ; principatus et potestates transduxit fiducialiter, TRIUMPHANS EOS IN SEMETIPSO (Whereas Vulg. reads *illos* for *eos*). Also ap. canon XVIII, p. 119, which has probably been altered, and 60 : ut veniens in carnem, constitutionem decreti anterioris everteret [et] in patibulum gloriosae CRUCIS maledicta terrenae dominationis ADFIGENS, etc.

22. resurgens in corpore, 49 : salvator natus IN CARNE PASSUS RESURREXIT ; and 5[24]. 74[14].

23. et patris nomen in patribus filio, et filii nomen patri restitueret in filiis. The reference is to the Genealogy in S. Matthew : and the meaning seems somehow to be that, as each patriarch is from one point of view a father, and from another point of view a son, so Christ, who was in them all (*in patribus Christus*) is both Son and Father, becoming one with the Father once more after the resurrection, as he had become Son in being born of the series of ancestors. But I do not presume to translate this mysterious passage. I only point out how much Priscillian enjoys these interlaced repetitions of *pater* and *filius* ; 49 : in se et in symbolo suo monstrans, NOMEN PATRIS FILIUM, itemque FILII PATREM, ne Binionitarum error valeret, edocuit ; 103 : ut in te UNO et invisibilitatis plenitudo, quod PATER FILIO, et visibilitas agnoscentiae, quod FILIUS PATRI in operatione sancti Spiritus deberet, ageretur... ut... accessum ad te, quia PATREM FILII IN FILIO ET FILIUM PATRIS IN PATRE ignoraverat, non haberet, cp. 104 : tu animarum pater, tu frater filiis, tu filius fratribus, etc. For the doctrine, cp. the references to S. John (XIV, 10) 6 : totus in patre et pater in ipso, and (I Jo II, 23) 7 : dicente apostolo, qui negat filium nec patrem habet, qui autem confitetur filium, et filium et patrem habet. For other repetitions forming a play upon words, see Schepss's index, p. 204, under *lusus verborum*.

Digitized by Google

24. SINE PRINCIPIO SINE FINE, ostendens UNUM se CUM PATRE esse (Jo x 30) quia UNUS EST. 71: Christus autem origo omnium, totus in sese, nec quod est aliunde praesumens, SINE PRINCIPIO SINE FINE, quem si per universa consideres, UNUM invenies in totis, et facilius de eo sermo deficiet quam natura, (here again is « Panchristism »); cp also 93 : *unum* et indifferentem sibi deum retinens in ea quae *neque* (*in*) *exordio neque fini* obnoxiantur exultat ([1]), 6 : et iterum ipso dicente : ego ET PATER UNUM sumus (Jo.x 30). cp. *ibid:* et haec tria UNUM SUNT in Christo Jesu (1 Jo v 7), 49 : qui requirentibus apostolis omne id quod nominabatur (Panchristism! cp. Eph. 1 21) se esse monstravit, UNUM se credi voluit, non divisum, dicente profeta, « hic est deus noster, nec reputabitur alius absque eum, qui ostendit viam disciplinae, et dedit eam Jacob puero suo et Istrahel dilecto suo; posthaec in terris visus est, et cum hominibus conversatus est, Dominus Deus nomen eius (Baruch III 36-8). It would be difficult to deny the Trinity more categorically than this ([2]). Again, 75 : unus deus est, si sermo; unus est Christus, si opus ; unus Jesus, si natura quaeritur... sic universa disponens, ut, cum unus esset in totis, unum in se volens hominem, aliud genus perfecti operis scrutator eius habere non posset, nisi ut UNUM eum deum crederet, quem omnipotentem in se quod est et quod dicitur inveniret.

25. Sic PRIMA vel MEDIA vel PERFECTA cognoscere ; 36 : si ea quae PRIMA sunt non quaerunt, vel in MEDIIS tertiisque consistunt... etiamsi adimplendi PERFECTI operis non habeant facultatem. (Cf. 93 *prima, media, postrema,* omnia ; 67 : *primum... secundo* in gradu... in gloriam *perfectae* septimanae. 10 : initium et consummationem et medietatem mensuum, Wisd. VII 17; 78: initium, medietatem et consummationem mundi.)

26. Dilectionem DEI IN CARNE NASCENTIS ; 53 : tam incredibilis miraculi, DEUM NASCI habere; 49: fides unius Dei, ex quo Christus DEUS, Dei filius, salvator, NATUS IN CARNE passus resurrexit ; 101 : ex Juda... DEUS NATUS IN CARNE est. Of the Apollinarian doctrine implied we shall speak later (no. 49, 58, and. 65).

27. PER UNIVERSA legentes intellegant ; 71 : quem si PER UNIVERSA consideres.

---

1. According to Priscillian the Son has no *principium*, and he is Himself the *principium* of all things ; 82 : Si Christum omnium scimus esse principium ; 75 : filius est, si principium quaeritur.

2. Perhaps the *locus classicus* for the monarchianism of Priscillian is 37 : baptizantes, sicut scriptum est, in nomine 'patris et filii et Spiritus sancti. Non dicit autem « in nominibus » tamquam in multis, sed in uno, quia *unus deus trina potestate venerabilis omnia et in omnibus Christus est.* Also 103 : Tu enim es deus, qui cum in omnibus originibus virtutum intra extraque et supereminens et internus et circumfusus et infusus in omnia *unus deus* crederis, *invisibilis in patre, visibilis in filio,* et unitus in opus duorum sanctus Spiritus inveniris. Note that the creed *Nos Patrem et filium,* which Künstle has shown to be Priscillianist (*Antipriscilliana,* p. 59) has « tres itaque formae, una potestas », which is the converse of Priscillian's own « trina potestate venerabilis », hardly its contradictory. Prof. Künstle's book is very brilliant and suggestive, though only occasionally convincing.

Digitized by Google

28. Atque id in eo IN QUO ADPREHENSI SUNT et ADPREHENDERE expetunt (Phil. III 12), recognoscant. Lc: in quo ADPREHENDENS erat; cp. 7: ADPREHENDERE volumus IN QUO ADPREHENSI SUMUS. Vulg. reads *conpreh.*)

29. Nobis enim hoc IN STUDIO argumenti FUIT; 34: FUERITque IN STUDIO sustinere. The construction (cp. Horace's *hoc erat in votis*,) is rightly explained by Corssen, p. 13. Priscillian twice uses the similar *cordi est*, 40[19]; 41[23].

30. Et fidem FACTAE REI tradere; Mc: auctoritatem FACTAE REI: 47: aut certe historiam FACTAE REI proferens. (So also *rei gestae*, 40. 28 and 41 20.)

31. Non tacere. cp. 4: tacere noluimus; 40: nec hoc tacentes; 54: praesentis Dei glorias non tacebant.

Prologue to S. John.

32. INCORRUPTIBILIS VERBI OPUS inchoans; Corssen has a comma in the prologue after *incorruptibilis*, but according to no. 11, above, we ought to join only *ostendens quod erat ipse*. Besides, though John might be called *incorruptus*, he would surely not be called *incorruptibilis*. We may therefore compare 68: non ex semine corruptibili, sed INCORRUPTIBILI VERBO Dei vivi (I Pet. I 25), where Priscillian probably intended no stop before *verbo*. With VERBI OPUS inchoans, compare Mc: nec sic IN OPERE VERBI perderet, in both cases of the work of the Evangelist. So 12: Et tunc dominus etiam nobis post futuris ad intellegendum se OPUS VERBI tribuens parabulam dicti per se sermonis exposuit dicens, where Job XL, 3-14 interprets Job XXXIX. Again of Moses writing Genesis, 63: scribti verbis scilicet edocens, et OPUS VERBI factorum operibus ostendens.

33. VERBUM CARO FACTUM (Jo I 14); Lc: Emissum non solum VERBUM CARO FACTUM; 5: ipse est enim qui fuit, est, et futurus est, et visus a saeculis VERBUM CARO FACTUS inhabitavit in nobis, et crucifixus, devicta morte, vitae heres effectus est.

34. VETERIBUS IMMUTATIS NOVA OMNIA quae a Christo instituuntur appareant; 72: sic in nobis perfectio boni gloria sit, si castificatio corporis fructu divinae excolitur voluntatis, sicut apostolus ait: ecce TRANSIERUNT VETERA et facta sunt OMNIA NOVA (II Cor. V, 17). Here the *novitas* is in both cases connected with chastity; and again, 79: ut ambulantibus nobis in NOVITATE vitae non in VETUSTATE litterae (Rom VII 4, 6), acceptum in victoria a nobis corpus non appelletur iam terra saeculi sed domus dei, nec fornicationis habitaculum, sed imago corporis Christi. (cp. 100[1]; can 78, p. 142).

35. SINGULA QUAEQUE; 46[8]: SINGULI QUIQUE, and 48[20]; 65[9]: SINGULIS QUIBUSQUE and 72[5].

36. Acta vel dicta; cp. 49[26]: facta, dicta vel scripta.

37. Mysterium, in Prisc. 8 times.

Digitized by Google

38. IN PRINCIPIO CANONIS ; 63: ut [Moyses]... PRINCIPIUM daret CANONI.

39. Incorruptibile PRINCIPIUM in Genesi, et incorruptibilis FINIS per virginem in Apocalypsi (Apoc. I, 8) ; 47 : quis est iste Abel profeta, ex quo sanguis profetarum sumpsit exordium, cuius PRINCIPIUM in Zacchariam FINIT ? (cp. 82[10] ; psalmo, quia primus est, omniumque principium est.)

40. Dispositione CANONIS ORDINATI; 45: CANONICA ORDINATIO (meaning the inclusion of books in the canon, as here).

41. Post Matthaeum ponitur, quoniam... and Mt : Matthaeus... sicut in ordine primus ponitur; the importance of the number and order of the books in the canon is suggested 31 : Si qui... extra quattuor Evangelia quintum aliquod evangelium vel fingunt vel confitentur... in quatuor evangeliorum DISPOSITIONE ; 87-8 : non inmerito ordo psalmorum digestus videtur, nec incondite, quae spiritus Dei dictavit exposita... beatus vir (= first)... secundo... tertio... See also, n° 43, below.

42. PLENITUDINIS opere perfecta sunt (with regard to a part of the canon, viz, John) ; cp. 63 ; canoni, cuius in se PLENITUDINEM (of Moses writing Genesis).

43. Quorum tamen vel SCRIPTURARUM TEMPORE DISPOSITIO vel librorum ordinatio ; 97[26] : SCRIBTURARUM DISPOSITIO (of internal arrangement) ; 100[9] ; dispositione sermonis profetici operis (of order of sense in a psalm). Cp. 76 : simplicem DISPOSITIONEM, loco, TEMPORE, numero, die, mense, ratione, divisam.

44. PER SINGULA ; 6[19] PER SINGULA, and 23[9] ; 38[4].

45. Sciendi desiderio ; cp. 27[16] : si scire desiderant.

PROLOGUE TO S. LUKE.

46. Ante (adverb) ; so Prisc. thrice.

47. EXTRA EA QUAE for *praeterquam quod ;* so Pris. 22[19] : EXTRA enim EA QUAE... solem et lunam rectores orbis terrarum deos putaverunt.

48. ORDO EVANGELICAE DISPOSITIONIS; 62 : in opus EVANGELICAE DISPOSITIONIS electus [Moyses].

49. Omni perfectione VENTURI IN CARNEM DEI manifestata ; Priscillian seems to have supported his doctrine of « God coming into flesh », (i. e. the divinity acting as the soul, for he held the soul to be a part of God even in ordinary men), by reading *in carnem* in two passages of S. John's Epistle ; 7[20] : Qui autem negat Jesum Christum IN CARNEM VENISSE, hic antechristus est (I Jo II 23), but 21[21] : qui negat Jesum Christum IN CARNE VENISSE. Again 31[1] : omnis spiritus qui confitetur Christum Jesum IN CARNEM VENISSE de Deo est (I Jo IV 2) ; but 31[4] : qui non confitentur Christum Jesum IN CARNE VENISSE... Three other passages have IN CARNE, viz. 7[18] : Scientes quoniam Christus VENIT IN CARNE ut peccatores salvos faceret (I Tim I 15); 28[13] : DEUS noster... VENIENS IN CARNE ; 55[6] : VENTURUM IN CARNE DEUM. As 7[18] has *carne* and 7[20] has *carnem*, both cannot

Digitized by Google

be right. But *carnem* is the *lectio difficilior*, and also agrees best with Priscillian's view. This is confirmed by the fact that in 28[13] the scribe wrote *carne* and then corrected it into *carnem :* DEUS noster... VENIENS IN CARNEM. Again it is said of Moses 62[18] : tale venientis in carne meruit exordium, which is nonsense; but if we read *carnem*, we get good sense «deserved such a commencement of his (soul's) coming into the flesh.» One must conclude that the scribe of our only MS of Priscillian was inclined to write *in carne*, as was indeed more natural, and as he has again done 75[2]: *secundum carne.* There remain still three passages in which *carnem* is given: 72 [2]: pro nobis VENTURUS IN CARNEM vel passus in carne est ; 60 [4] : VENIENS IN CARNEM, and 102 [7]: nisi quod DEUS IN CARNEM VENIRE voluit. It is certainly remarkable that all the MSS of the prologues cited, except AHΘ, have preserved the characteristic *in carnem.* Cp. 61[8] : adveniens in carnem deus.

50. Judaicis fabulis (Tit. 1 14)... hereticis fabulis et stultis sollicitationibus ; in Prisc. *fabulae* 4 times. Cp. also 5 [7] hereticorum dogmata *stulta ;* 15 [11] : idolorum superstitiones *stultae.*

51. Elaboraret... ne, cp. *elaborare ut* 8 [15] ; 19 [23] ; 35 [4] ; elab. quo 112 [7].

52. In quo electus, (in quod ?), cp. 82 : dum omne in se *in quod electus* fuerat exultat (David) ; 62 : in opus evangelicae dispositionis electus.

53. Ut requirentibus demonstraret ; cp. 49 : *requirentibus* apostolis... *monstravit.*

53. Praedicans in hominibus Christum suum ; cp. 30 : si *Christum* deum profetat aut *praedicat ;* 41 : quae *Christum* deum profetant aut *praedicant.*

54. Perfecti opus hominis ; (of Christ) cp. 72 : velut in duobus *perfectus homo* quaeritur ; 77 : velut *perfecti hominis* locum.

55. VENIENTIBUS ITER PRAEBEBAT ; 61 : siccum populo ITER PRAEBUIT ; 32[8] ; ITER PRAEstitit and 61 [1] ; 6 : ascendens in caelos, VENIENTIBUS ad se ITER construit.

56. Cui Lucae NON INMERITO ; 87 [17] : NON INMERITO per profetam... ([1])

57. Lucae... apostolicorum actuum... apostolicis actibus ; Priscillian has *evangelium cata Lucanum*, (as in the headings of the old Latin MSS a f f [2] i), but in speaking of the evangelist uses the ordinary abbreviation : 53 : nisi me LUCAE evangelistae testimonium perurgeret. He has not *actis* but *actibus* (*ibid.* dicentis in actibus apostolorum). (The adjective *apostolicus* is common in Prisc.)

58. « Deo in Deum pleno », seems to be an ablative absolute, meaning « God (the Son) having been (at His ascension) poured back into God the Father so as to fill Him, — i. e. be identified with Him. With *in Deum* we may perhaps compare : 61 [5] : plenus in omnes crepidines Jordanis. For

1. This quite ordinary expression is the only phrase found with prologues which can be paralleled ,from the list of Ambrosiaster's peculiar expressions given by Mr A. Souter (*A Study of Ambrosiaster*, p. 114). The coincidences of the prologues with Priscillian are more remarkable when we perceive how little they have in common with the writings of his contemporaries.

Digitized by Google

the sense (the account of the Ascension in Acts 1 is certainly intended) cp. 6 : et *ascendens in caelos* venientibus ad se iter construit, *totus in patre et pater in ipso*, etc.

59. Expediri = « be explained » ; 33 [8] fidei expedita abseratione.

60. Publicam curiositatem ; cp. 41 [12] iudicium publicum ; 92 [7] : publicae opinionis ; 87 [11] : curiosae mentis intentio ; 87 [16] : curiosius intuenti.

61. Operantem agricolam oporteat de fructibus suis edere; for somewhat similar metaphors (from 1 Cor IX 10), 67 [24] : arans in spe, fidei suae fructus colligens, and 13 [19], cp. 46 [28].

PROLOGUE TO S. MARK.

62. Ostendens in eo quod et generi suo deberet et Christo ; cp. 103 : *quod* filius patri— *deberet*, ageretur.

63. Voce profeticae exclamationis ; 11 : David... in superiori *exclamatione ;* 31 [6] : Hiesu Nave... exclamavit, etc. 57 [14] : profeticis vocibus, etc.

64. « Initium principii » is taken by Sedulius Scotus to mean « in the commencement of the introduction. » But it may be a mere pleonasm, as 62 [18] : initio nascendi, (63 [6] : factorum operibus, *et similia*).

65. Emissum non solum verbum caro factum, sed corpus Domini [in omnia] per verbum divinae vocis animatum. « The Body of the Lord in all things animated by the Word » is Priscillian's Apollinarian, or more than Apollinarian, teaching (see no. 49.) The words *per omnia* have been omitted by most MSS (Corssen cites ZOXAYtKMtcfVCH[1]E), in order to modify it, cp. 65 : acceptoque limo terreni habitaculi nostrum *corpus animavit ;* 71 : pecus terrae... in usum formati saeculi praecepto animae viventis animatum est (?) ; 79 [21] : animati corporis.

66. Ut qui(s) haec legens sciret, *cui* initium carnis... *deberet agnoscere ;* cp. 96 : ut, qui divinorum praeceptorum in se opus vellet... *cui* tributa peccaminum, *cui* stipendia vitiorum, *cui* timores formidinum, *cui* honores praetereuntium dignitatum deditus saeculo homo *deberet*, *agnosceret*. From this parallel it is clear that in the prologue *cui... deberet* depends on *agnoscere*, i. e. « sciret agnoscere cui... deberet ».

67. Dei advenientis habitaculum [caro]. (Wordsworth, with AY, omits *caro*, and indeed it seems untranslateable, unless we render : « that the reader may know how to acknowledge to whom he, *being flesh*, owes the beginning of flesh in the Lord, and the habitation of the God who comes.)

68. Initium carnis in Domino et Dei advenientis habitaculum. The use of *habitaculum* for the body is familiar to Priscillian, e. g. of Christ 53-4 : ad concipiendum vel parturiendum *habitaculum* corporis ; 82 : si... hominem Christi agnoscamus *habitaculum ;* and of men in general, e. g. 62 : et si hospitio terreni tenetur *habitaculi ;* 65 : acceptoque limo terreni *habitaculi* nostrum corpus *animavit ;* 85 [12] : corruptibilis habitaculi ; 70 : terrenae carnis habitaculum. With DEI ADVENIENTIS compare 61 ; ADVENIENS

Digitized by Google

in carnem DEUS. For the Apollinarian doctrine also cp. 59 : virginis partus et in adsumptionem corporis omnipotens deus pudorem humani exordii non recusans ; and yet more clearly 74 : denique Deus noster adsumens carnem, formam in se *dei* et *hominis*, id est *divinae animae* et *terrenae carnis* adsignans, dum aliud ex his peccati formam, aliud divinam ostendit esse naturam. How the soul of man is born of God, and afterwards thrust into a body according to Priscillian, is told by Orosius, *Common.* 2, (Schepss, p. 153).

69. perfecti evangelii OPUS INTRANS, cp. 65 : sermo divinus facturae (?) OPUS INTRANS ; 67 : IN OPUS lectae lectionis INTRANTES.

70. nativitatem carnis, (opposed to *baptismo* above), 83 : si *nativitate carnis* adstricti. More often Prisc. speaks of *terrena nativitas* 70[14], 73[5], 75[15]), whereas baptism is *divina in deum nativitas* 78[3], or *nova nativitas* 97[24], etc. ([1]).

71. *baptismo*... expulsionem *deserti*... *ieiunium* numeri, *temptationem* diaboli ; cf. for these four points 61 : post locuplitatum *baptismatis* fontem, constitutus in *eremo*, *ieiunans* diebus et noctibus vicit, et *temptatus a zabulo*... (Prisc. uses both *zabulus* and *diabolus* frequently). With *ieiunium numeri*, cp. 60 : *quadraginta* dierum erimum domini in evangelio ieiunantis imitati.

72. conpingens ; cp. 104 [14] for this uncommon expression.

73. perficiendo operi ; 80 [15] : perficiendi operis.

74. Consentiens fidei ; cp. 72 consentiens novum testamentum veteri.

75. meruerat, not of strict merit, but of predestination, — so 62[18] : Moyses... initio nascendi tale venientis in carne *meruit* exordium.

76. DIVINAM in carne Domini intellegere NATURAM ; again Apollinarian doctrine. Priscillian generally uses *divina natura* of the divine nature (soul) in all men ; 93 : totum se DIVINAE unde profectus est NATURAE e deo Christo... reddat ; 70 : nos divinae consortes voluit esse naturae (II Pet I 4) ; 100 : dispensationem divinae in se intellegere naturae ; 81 : naturam in vobis Dei custodientes, etc.

---

1. *Expulsionem deserti ;* Prisc. uses *eremus* twice, but not *desertum.*

2. Everyone must agree with Sedulius Scotus that the next words « *atque in se verbum vocis quod in consonantibus perdiderat inveniret* » are indeed an *inextricabilis nodus.* He takes *consonantes* to be the other evangelists ; so Corssen (Mt and Mc, not Jn), like *prioribus* lower down. This can hardly be right, as it casts a shade on those evangelists, which cannot be intended. I am rather inclined to suggest that the author compares the animating soul in the body to the vowel which makes consonants vocal. The sense will be something of this kind : Mark begins his Gospels with the prophecy of the « angel », — the levite John, — because Mark was a Levite ; and with « the voice of one crying », to mean the divine voice or Word which came into human flesh, like a vowel into the midst of consonants ; — and he who reads may recognize that he owes the incarnation to God who sent His voice, and may find that Divine voice (i. e. the human soul) in himself, though he had lost it among the consonants i. e. the flesh and the things of this world. This is poor sense ; but perhaps it is not unworthy of Priscillian.

Digitized by Google

The conclusions to be drawn from these statistics are sufficiently obvious, and I need only point them out in the most cursory manner.

A. The heresy of Priscillian, — Monarchianism, Panchristism, Apollinarianism, — is accurately given in the Prologues. It is given in Priscillian's own words, his own favourite and reiterated expressions being employed.(See above 16, 17, 20, 21, 24, 26, 49, 58, 65, 66, 67, 68, 70, 76.)

B. The particular interest shown by the Prologues for the genealogies is not alien to Priscillian (2).

C. Mystical numbers, the order of books or parts of books in the Bible, cp. 10, 39, 40, 41, 42, 43.

D. Involved, quaint, far-fetched ideas, almost incomprehensible to us, are found in both, (ex. gr. 23). The instances in the prologues are obvious. But the reader of Priscillian will find untranslateable passages on almost every page, and will not seldom come across an *inextricabilis nodus* almost as hopeless as the *nomen patris in patribus filio* or the *quod in consonantibus perdiderat* of the prologues.

E. The style is extremely similar. The extraordinary length of the sentences is the most remarkable point in the prologues; and exactly the same may be observed everywhere in Priscillian. For instance the very first tractate has 12 ½ lines before the first full stop ! Clause is piled upon clause, principally with the help of relatives and participles.

F. The constructions are the same in both. Relatives continually, participles, especially present participles (cp. 8) and a good many ablative absolutes. Of these it is unnecessary to give examples. Simplicity and plainness seem to be purposely avoided.

G. A sort of involution of clauses, reserving the chief verb till last as in German, is observable in both. Good instances are Lc: « UT in principio evangelii Johannis nativitate presumpta, cui evangelium scriberet et in quo electus scriberet, INDICARET « (14 words between *ut* and its verb), or Mc : « ut praedicans... ostenderet » in which sentence there are 28 words between *ut* and its verb ! So the first lines of Priscillian's first treatise : « Etsi fides nostra... libera sit » give us 14 words between *etsi* and its verb ; while in line 7, *ut*, is followed by an ablative absolute (3 words) then by *quamvis... Christo*, (42 words !), after which its verb is forgotten, and a new *tamen* takes up the *tamen* of line 5, and the main verb *noluimus* follows after 25 more words, and so always.

Digitized by Google

G. The same conjunctions and links are employed. The chief favourite is the relative, also *hic est... qui; qui etsi; denique; ideo*, etc. The use of *asyndeton* (16).

H. Not merely the same dogmatic phrases, but the same expressions with regard to other matters recur in both sets of writings (as, 12, 15, 21, 25, 27, 29, 30, 31, 32, 35, 44, 47, 48, 55, 69). Of these some are remarkable, (*credendi fides, per universa, in studio fuit, facta res, extra ea quae, opus intrans*), as being rare or unique; while others are characteristic of style (e. g. *non tacere, non negare, per singula, evangelica dispositio, opus verbi*, etc.)

I. In vocabulary there is great similarity: (1) in technical descriptions of doctrine, as we saw, (2) conjunctions, etc.; (3) words given above, e. g. 3, 5, 9, 37, 50, 51, 60, 63, 72, 74, 75; (5) words which occur (mostly more than once, or many times) in the Prologues, and are very frequent in Priscillian; I italicize the most important: *agnoscere, canon* and canonicus, cognoscere, debere, *disponere* and *dispositio, electus* and *electio*, evangelium, initium, intellegere, invenire, *opus, ostendo, perfectus*, sermo, tempus, *testimonium*, totus, verbum, unus, etc. etc. (Some of these might well be common in any writer). With the *iens* participle in Jn, compare *exiel* for *exibit* twice in Prisc. Attention should be drawn to the frequent use of *in se*, which is most characteristic of both sets of writings.

K. Priscillian was fond of using apocrypha. He defends his practice at length in Tract, III pp. 44-56: *liber de fide et apocryphis*. In the Prologues there is a clear dependence on apocryphal Acts of Apostles.

L. Both writers use the same old Latin text of Holy Scripture. Against this it cannot be urged that in Mc we find *desertum* where Prisc. has *eremus*, for this merely means that the writer is not quoting in the former place, but using the usual latin word. The instances given above are:

19: *factus ex muliere*, (where for *natum* Tischendorf gives m [5] fu demid tol harl ** al Cyp [288] Ps-Ath (Vigil)[ter] Leo (serm 24, non item serm 33), to which one may add codices or writers known to Bede. This coincidence is not remarkable.

21. *omnia in cruce fixit* (Mt) and *mundo in crucem fixo*, (Prisc. *bis*) = Gal VI 14, where Vulg. reads *mihi mundus crucifixus est.*

21. *triumphans ea in semetipso;* where Vulg. has *illos* for *ea*, Col. II 15; Prisc. *eos.*

28. *adprehendere in quo adprehensus (sum)*, Phil. III 12, where Vulg. has *comprehendam in quo et comprehensus sum.*

Digitized by Google

49. Apparently both read *in carnem venisse*, 1 John IV 2, and 2 Jo. 7, where the right reading is of course *in carne*, ἐν σαρκί.

39. *incorruptibili verbo Dei vivi*, 1 Pet. I, 33, where the Vulgate makes it impossible to connect *incorruptibili* with *verbo*, by the correct rendering *per verbum Dei vivi*.

I conclude from all this that the Prologues were written by Priscillian, and even at no great distance of time from the composition of the *Tractatus*, for the connexion is very close. Why documents so heretical and so obscure should have been so frequently copied is the really insoluble problem which they present to the modern critic ; their authorship and date seem pretty clear.

Erdington. D. JOHN CHAPMAN.

Digitized by Google

STUDIA CAESARIANA.

Nouvelle série d'inédits tirée du manuscrit 3 d'Épinal.

(*Suite et fin*) [1].

VI.

Après ces cinq homélies sur les livres historiques de l'Ancien Testament, j'en donnerai trois autres, relatives à certains passages du saint Évangile.

Les discours de Césaire sur des récits suivis du Nouveau Testament sont relativement peu nombreux, et l'on serait tenté tout d'abord de s'en étonner. Mais il faut considérer que le goût de l'époque était aux allégories, et les récits de l'Heptateuque et des Rois s'y prêtaient beaucoup plus que les narrations contenues dans l'Évangile ou les Actes; les modèles aussi abondaient davantage. De plus, la tradition liturgique voulait que l'évêque expliquât chaque année, durant le carême, la série des « mystères » ou scènes symboliques de l'Ancien Testament : de là, ces recueils césariens plus ou moins mélangés, formant une série de commentaires homilétiques qui commencent aux premières pages de la Genèse, pour finir presque invariablement par les récits relatifs à Élie et à Élisée.

Césaire interprète sans doute à ses ouailles le Nouveau Testament; mais, la plupart du temps, il se borne à quelque sentence isolée, soit du Christ, soit des apôtres. Rarement lui arrive-t-il de commenter en entier une scène évangélique. C'est ce qui donne un certain intérêt aux trois sermons suivants, dont deux sont consacrés à l'explication de deux passages de saint Luc, le troisième à la guérison du paralytique dans saint Jean.

---

1. Cf. *Rev. Bénéd.*, XXIII, n° 2, avril 1906, p. 189 et suiv.

Digitized by Google

Le premier a pour objet la parabole du bon Samaritain, Luc 10, 30 sqq. Le sujet n'est pas traité ailleurs, dans ce que nous possédons de Césaire. Les développements sont plutôt maigres, et encore, tirés sûrement de quelque répertoire analogue aux formules d'Eucher de Lyon, à la *Clauis* du faux Méliton, à l'*Apis fauos* du faux Théophile, ou encore aux *Expositiunculae* d'Arnobe. La manière de l'évêque d'Arles ne se montre guère que dans les premiers mots, puis, principalement, dans la récapitulation finale.

Avant de retrouver cette pièce dans l'homéliaire d'Épinal, fol. 252, je l'avais déjà notée et copiée, il y a quelque vingt ans, dans l'important homéliaire wisigothique de Silos (1), aujourd'hui ms. Addit. 30853 du British Museum, fol. 167v (=B). Le texte de ce dernier permet d'améliorer en plus d'un passage celui de E; mais il a sur lui un désavantage, celui d'avoir subi çà et là des coupures, d'avoir été réduit par endroits à un simple abrégé. C'est ainsi qu'il n'y reste presque plus rien du passage sur saint Paul « stabularius », l. 38-46, où E offre des particularités intéressantes, surtout au point de vue philologique.

VBI AIT DOMINUS: HOMO QUIDAM DESCENDEBAT AB HIERUSALEM IN IERICHO.

Dum euangelica lectio legeretur, fratres carissimi, audiuimus dominum et saluatorem nostrum de peccato primi hominis parabolam proponentem. *Homo quidam*, inquit, *descendebat de Ierusalem in Iericho, et incidit in latrones, qui etiam despoliauerunt eum.* Homo iste, qui descendebat de Ierusalem in Iericho, Adam fuit. Descendit de Ierusalem in Iericho: id est, de paradiso uenit in mundum. Ierusalem interpretatur uisio pacis. Iericho uero typum mundi istius praeferebat. Iericho autem ideo mundi figuram habuit, quia luna interpretatur. Sicut enim luna inchoatur, crescit, et descrescit; ita et genus humanum nascitur, crescit, senescit, et moritur. Descendebat ergo Adam in Iericho, et incidit in latrones. Si non descenderet, non incideret in latrones. Quando enim de sublimitate uirtutum cecidit in peccatum, tunc de paradiso uenit in mundum. *Incidit*, inquit, *in latrones:* id est, in diabolum et angelos eius. *Qui etiam expoliauerunt eum:* id est, inmortalitatis gloriam abstulerunt. *Plagis impositis abierunt semiuiuo relicto.* Plagae impositae intelliguntur concupiscentiae malae, et secundum apostolum desideria multa et inutilia et nociua. Quod uero dixit semiuiuum relictum, hoc significauit, quod, licet in carne uiueret, in anima tamen mortuus erat, secundum illud quod apostolus ait: Omnes in Adam moriuntur. Et alibi: Anima quae peccauerit, ipsa morietur. In illis duobus qui praeterierunt, id est

1, Décrit dans les *Anecdota Maredsol.*, t. I, p. 406 sqq.

Digitized by Google

sacerdote et leuita, lex intelligitur et prophetia. Iacebat enim genus humanum a diabolo uulneratum; sed quia nec lex eum nec prophetae poterant liberare, opus erat ut Samaritanus ueniret. Samaritanus autem interpretatur custos. Quis enim erat ille Samaritanus, id est custos, nisi dominus noster, de quo scriptum est, Ecce non dormitabit neque dormiet qui custodit Israhel? Samaritanus ergo iste iter faciens, id est, amministrationem incarnationis agens, *uenit secus eum.* Quid est, secus eum uenit, nisi quod carnem humanam adsumpsit? *Et adpropinquans adligauit uulnera eius.* Quid est, uulnera alligare, nisi gratiam dare, quae peccatis possit resistere? Quod autem infudit oleum et uinum, in oleo misericordia intelligitur, in uino iustitia; aut certe in oleo crismatis unctio, in uino eucharistiae consecratio. Quod autem dixit, *Imposuit illum in iumentum suum*, iumentum incarnatio intelligitur. In hoc iumento nos imposuit, quando, sicut scriptum est, iniquitates nostras ipse portauit. Aut certe iumentum intelligitur gratiae adiutorium. Sic enim istum languidum reuocauit ad stabulum, quomodo et illam ouem, quae errauerat, humeris suis ad ouile proprium reportauit. Stabulum, ubi portatus est, ecclesia intelligitur. Stabularius, cui commendatus est, Paulus apostolus esse cognoscitur. Et quia ecclesiae huius temporis quaedam mutationes et uelut spiritalia stabula sunt, per quae ad aeternam beatitudinem curritur, ideo nos apostolus Paulus uelut maniceps Christi hortatur et ammonet dicens: Sic currite, ut comprehendatis omnes. Quod autem apostolus Paulus quasi maniceps et gloriosus stabularius Christi possit intelligi, ipse dixit: Instantia mea, inquit, cottidiana sollicitudo est omnium ecclesiarum. Et quia uelut de Christi mutationibus sollicitus fuit, iuste stabularii nomen accepit. Quod ait, *Altera die protulit duos denarios*, altera die intelligitur post resurrectionem. Prima dies est passio, secunda resurrectio. Duos denarios possumus accipere uetus et nouum testamentum, aut certe duo praecepta dilectionis, in quibus tota lex pendet et prophetae, id est, diliges deum, et diliges proximum.

Ut ergo, quotiens uobis ista lectio fuerit recitata, facilius quae in ipsa significantur possitis agnoscere, breuiter quae diximus repetamus. In illo qui incidit in latrones, Adam intelligitur; in latronibus, diabolus et angeli eius. Quod expoliatus est, inmortalitas illi sublata est. Plagae illi impositae, concupiscentiae malae intelleguntur. Quod semiuiuus relictus est: uiuus in corpore, mortuus in corde. In sacerdote et leuita qui praeterierunt, lex et prophetia. Samaritanus, qui interpretatur custos, Christus significatur. Quod illo uulnerato nec rogante nec clamante misericordia mouetur, ostendit quod gratia nullis praecedentibus meritis datur. In oleo et uino, misericordia et iudicium. Iumentum in quo positus est, incarnatio domini saluatoris agnoscitur: stabulum quo ductus est, ecclesia: stabularius, Paulus apostolus. Altera die, post resurrectionem significat. Duo denarii, aut duo testamenta aut duo praecepta intelleguntur.

Haec ergo, fratres, uelut munda animalia spiritaliter ruminantes, sanctis

Digitized by Google

65 animabus uestris utile aeternae uitae pabulum prouidete. Quod ipse praestare dignetur, cui est honor et imperium in saecula saeculorum. Amen.

1 *Vbi ait Dominus*] E ; *de id quod scriptum est* B 2 *ab hierusalem*] E ; *de iherusalem* B 3 sq. Dans B, la pièce commençait d'abord par *Dominum et saluatorem nostrum audibimus, karissimi fratres ;* on a ensuite suppléé à la marge *Dum euangelica lectione legeretur fratres karissimi audivimus.* 4 *parabolam*] *parauolam* B ; om. E *proponentem*] B insère ici *Ayt enim*, et omet le mot *inquit* 6 *dispoliauerunt* B *eum*] Luc, 10, 30 sqq. *descendebat*] E ; *descendit* B 7 *in Iericho*] B om. *in* la seconde fois 8 *Iericho... praeferebat*] om. E 9 *habuit*] E; *abet* B 11 *et genus*] B; *regnum* E, sans *et* *et senescit* B 12 *ergo*] E ; *autem* B *Adam*] B insère *de iherusalem* 12 sq. *Si non... in latrones*] om. E 15 *angelis* B *dispoliauerunt* B 16 *gloriam*] B insère *illi* *Plagis*] *Et plagis* B *in semiuiuo* B *Plagae*] B ajoute *illi* 17 *intelliguntur*] B om. ce mot, et le remplace par *sunt* après *malae* sq. *et secundum... nociua*] Ajoute propre à E. Cf. 1 Tim. 6, 9 18 *Quod autem uero* B 19 *licet in carne uiueret*] Étrangement altéré dans E: *dicit in carnis materia* 19-21 *secundum.. morietur*] om. B. 20 *moriuntur*] 1 Cor. 15, 22 21 *morietur*] Ezech. 18, 4 *In illis autem* B 22 *prophetia*] *profetia* B; *prophetae* E *humanum genus* B 23 *quia*] om. B 25 *enim*] *autem* B *dominus*] *deus* B 26 *dormitauit* E B *neque dormiet*] om. B 27 *Israhel*] Ps. 120, 4 *amministrationem incarnationis agens*] E, expression remarquable, correspondant à l'οἰκονομία des Grecs; *carnem adsumens* B 29 *adpropinquans*] B. add. *ad eum* 31 *infudit*] E a d'abord inséré *eo*, résultant de la plica jointe à la première lettre du mot suivant ; puis il a après coup suppléé *in* avant et par-dessus *eo* 34 *hoc*] E ; *suo* B *quando*] E ; *quia* B 35 *portauit*] Is. 53,11 35-37 *Aut certe... reportauit*] om. B 37 *reportauit*] Cf. Luc 15, 4 sq. 39 *cognoscitur*] *cognominatur* B 39-45 *Et quia... mutationibus*] Passage omis dans B, ou plutôt réduit à ce peu de mots : *Iste Paulus quia de Christi populo...* 39 *ecclesiae*] *ecclesia* E 40 *mutationes*] dans le sens géographique du mot, des « relais ». 41 sq. *maniceps*] forme plus ancienne et assez rare, semble-t-il, pour *manceps* : ici, celui qui a pris en location le service des voitures publiques. 42 *comprehendatis omnes*] 1 Cor. 9, 24. Le mot *omnes* est une addition qu'on trouve également dans saint Ambroise et plusieurs autres Pères. *autem*] suppl. s. l. 45 *ecclesiarum*] 2 Cor. 11, 28 *quia*] *qui* cod. 46 *Quod*] B add. *autem* 47 *die*] E, *dies* B (avant *intelligitur*). 48 *accipere*] E; *intelligere* B 49 *prophetae*] Mt. 22,40 50 *diligis dominum et diligis* B 51 *lectio ista* B 52 *breuiter*] B ; *breuitate* E 55 *intelleg. concup. malae* B 57 *prophetae* E, comme précédemment l. 22 57-59 *Quod illo... datur*] om. B 60 *in quo positus* E ; *ubi impositus* B 61 *agnoscitur* E ; *ostenditur* B *quo*] E ; *ubi* B 62 *die*] E ; *dies* B P om. le premier *aut*, supplée le second au-dessus de la ligne 64 *Haec*] om. B *fratres*] om. E *munda*] d'abord *muta* dans E, puis corr. au-dessus *uel munda sanctis*] om. B 66 *cui est honor et imperium*] B, une des doxologies habituelles de Césaire ; *qui cum aeterno patre uiuit et regnat* E, forme sûrement non originale.

VII.

Encore un sujet tout nouveau : la parabole du prodigue, Luc 15, 11 sq.

Je découvris cette homélie pour la première fois, il y a sept ans, dans le ms. II. 1636 de Bruxelles, du IXe-Xe siècle, venu depuis peu de Cheltenham, où il portait la cote 379. Le P. Van den Gheyn

Digitized by Google

l'a décrit t. II, p. 55 de son catalogue ; il l'avait déjà mis à profit pour rééditer dans la *Revue d'hist. et de littér. religieuses* (t. IV, 1899, p. 1-12) la lettre du pape Anastase Ier à l'évêque Vénère de Milan. Je m'en suis servi moi-même peu après pour l'édition du *Tractatus* de saint Jérôme sur les premiers versets d'Isaïe (1). L'homélie sur l'enfant prodigue s'y trouve isolée, fol. 202v-204, à la suite d'une ancienne collection latine de sermons attribués à saint Jean Chrysostôme. Je la transcrivis aussitôt, n'ayant pu me méprendre sur son origine césarienne. Et voilà que, deux ans plus tard, je l'aperçois de nouveau, en compagnie d'une foule d'autres productions de l'évêque d'Arles, dans notre homéliaire d'Épinal, fol. 323 sq. On comprend aisément la satisfaction et l'assurance que procurent au critique des rencontres de ce genre, surtout quand il s'agit d'une pièce aussi rare que celle-ci : il y a là tout ensemble et une précieuse confirmation de la méthode suivie dans les discernements déjà opérés, et une garantie de sécurité pour les investigations futures.

Le manuscrit d'Épinal laisse ici plus encore à désirer qu'ailleurs ; nombreux sont les changements arbitraires, les corrections maladroites et injustifiées. Il y a aussi des mutilations ; par exemple, la récapitulation, l. 113 sqq., est omise. Dans ces conditions, je me suis fait une loi de suivre de préférence le ms. de Bruxelles (= B), comme étant à la fois plus ancien et plus complet, et aussi plus correct.

Le texte évangélique à expliquer étant par lui-même assez étendu, Césaire ne se laisse pas aller à de bien longs développements. Comme dans la pièce précédente, il emprunte son interprétation à quelque glose mystique antérieure, se contentant d'insérer par endroits des réflexions de sa façon, notamment dans la conclusion. On remarquera entre autres le passage (l. 38-45) où les auteurs profanes sont irrévérencieusement assimilés aux gousses que mangeaient les pourceaux. Césaire, on s'en souvient, avait gardé rancune aux classiques, depuis la nuit où, s'étant endormi sur son Virgile, il avait senti en songe un dragon lui mordre le bras avec fureur.

Il existe dans les mss. Vat. lat. 472 et suiv. une autre homélie sur l'Enfant prodigue, en apparence inédite, et commençant par les mots : *In lectione euangelica quam audiuimus* ; elle est extraite entièrement de s. Augustin, Enarr. 2 in Psal. 70.

---

1. *Anecd. Maredsol.* III, 3, pp. 97-103. Outre les deux manuscrits de Vérone et de Bruxelles que j'utilisai alors, il en existe à Berlin un troisième, du IXe siècle, venu de Cheltenham, ms. Phill. 1674, fol. 282 (Catalogue de Rose, Berlin 1893, t. I, p. 19).

Digitized by Google

INCIPIT OMELIA DE FILIO PRODIGO
ET DE ILLO QUI SEMPER CUM PATRE FUIT.

Modo cum euangelium legeretur, fratres dilectissimi, audiuimus quod homo quidam habuerit duos filios, ex quibus unus petierit a patre suo partem suae substantiae, et acceptam cum meretricibus deuorauerit. Homo iste, cuius sunt isti duo filii, deus pater intellegitur. In his duobus filiis duo populi designantur: senior Iudaeorum populus, iunior gentium. Filius ergo senior, id est populus Iudaeorum, ideo semper cum patre fuisse dicitur, pro eo quod et legem accepit, et ad unius Dei cultum se tenuit; et quamuis frequenter Iudaei coluerint deos alienos, tamen iste senior filius illorum typum habuit, qui praecepta testamenti ueteris seruauerunt. Iunior uero filius, id est populus gentium, recedens a cultu Dei, et daemonibus seruiens, substantiam quam a patre acceperat cum meretricibus deuorauit. Quae autem fuit ista substantia a patre accepta, nisi sapientia, iustitia, fortitudo uel temperantia et cetera his similia? Hanc ergo praeclaram substantiam a patre acceptam iunior filius cum meretricibus, id est diuersis et uariis uoluptatibus dissipauit. Quod autem dictum est, *abiit in regionem longinquam*, non hoc de loci mutatione, sed de morum prauitate credendum est. Quomodo enim abiit in regionem longinquam, nisi de bonis uenit ad mala, de castitate ad luxuriam, de iustitia ad iniquitatem? Nam quod ait, *in regionem longinquam*, forte in una ciuitate aut in una uilla cum patre fuit; sed sic dictum est, quomodo de illis, qui post honestatem esse incipiunt inhonesti, dicimus: Exiit homo iste a se: patiens erat, factus est iracundus: castus fuerat, et ecce luxuriosus effectus est. Et tamen ille qui talis est, si denuo ad bonos mores conuersus fuerit, iterum dicitur: Deo gratias, iam homo iste rediit ad se. Sic ergo de illo prodigo filio intellegendum est, quod a bonis operibus et ab omni honestate discesserit. Denique, ut hoc apertius possitis agnoscere, recolite quod de eo in euangelio dictum est, *In se autem reuersus*. Ecce unde exierat: de se utique exierat. *In se reuersus dixit: Surgam et ibo*. Quare dixit, Surgam? quia ceciderat. Ibo, quare dixit? quia discesserat. Quod autem dictum est, *Adhaesit uni ciuium regionis illius*, hoc intellegitur, quod uni de principibus diaboli fuerit subiugatus. Villa ubi missus est, modus esse cognoscitur potestatis illius principis diabolici. Quod uero porcos pascebat, inmundos spiritus, qui sordidis et luxuriosis actibus delectantur, morum suorum prauitate reficiebat: quorum cibi sunt mala opera nostra. Sicut enim quando bene agimus, Christum pascimus; ita si male egerimus, de occisione animae nostrae cibos diaboli praeparamus. Siliquae, quas porci pascebant, librorum saecularium uanitatem significare uidentur. Siliquae enim quasi cibus esse uidetur: sed leuis est et inanis. Talis enim cibus est in scripturis saecularibus, quae male dulci suauitate diuersis carminibus idolorum uel daemonum laudes adsidue proferendo mundo huic deceptionis fabulas intulerunt. Quid enim sunt porcorum siliquae, nisi librorum saecularium paginae

Digitized by Google

sonantes et non sanantes? Strepitum enim inanem habere possunt; cibum animae utilem habere non possunt. Quod autem porci, qui siliquas man- 45 ducabant, inmundi spiritus intelleguntur, in euangelio euidenter agnoscitur. Nam cum daemones ex hominibus expellendi essent, rogauerunt ut in porcos intrare mererentur.

Surgam, inquit, *et ibo ad patrem meum, et dicam illi: Peccaui in caelum, fac me sicut unum de mercennariis tuis.* Quos enim mercennarios habet 50 deus pater, nisi doctores ecclesiasticos uel reliquos clericos, qui non propter caelorum regno sed pro terreno lucro aut doctrinae insistere aut deo seruire uidentur? De quibus apostolus dicit: Praedicantes uerbum dei non caste. *Cum autem adhuc longe esset, uidit eum pater suus.* Quid est, uidit eum, nisi misertus est ei? Sicut interdum solemus dicere de illis, 55 quibus deus aliquid boni praestiterit: Vidit illum dominus. Denique uidete quid sequitur: *Misericordia*, inquit, *motus est.* Quod autem dicit, quia *incubuit super collum eius*, brachium suum misit super eum. In brachio Christus intellegitur, sicut scriptum est: Brachium domini cui reuelatum est? Tunc enim super prodigum filium deus suum brachium misit, quando 60 filium suum humana carne uestiuit, qui omnibus clamaret et diceret: Tollite iugum meum super uos. Qui enim iugum Christi susceperit, quasi patris brachium amplexatus, reconciliatus esse deo cognoscitur. Quod autem dixit pater, *Proferte stolam primam*, inmortalitatem illi reddidit, quam Adam peccando perdiderat. In anulo qui datus est, Spiritus sanctus 65 intellegitur, de quo dicit apostolus: Habentes pignus Spiritus. Pro pignore sponsae anulus solet dari: et quia ille prodigus filius, id est gentium ecclesia, cum diuersis daemonibus fuerat fornicata, Spiritum sanctum quasi arras accepit, ut se ad uirum legitimum redisse cognosceret, de quo apostolus dicit: Spondi uos uni uiro uirginem castam exhibere Christo. 70 Quod uero dictum est, *Adducite uitulum saginatum*, quid est, adducite, nisi praedicate Christum passum? Tunc enim unicuique Christus occiditur, quando pro se credit occisum. Iste uitulus unde saginatus est, nisi de multis passionibus et obprobriis ac flagellis, quae pro genere humano tamquam pro filio prodigo patienter excepit? Videte pietatem domini 75 nostri: ut recipiatur adoptiuus et prodigus, occiditur proprius filius. Audi hoc Paulum apostolum dicentem: Qui proprio filio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum.

Frater enim illius senior, qui erat in agro, ueniens ad domum audiuit symphoniam et chorum, et aduocans unum de conseruis interrogauit quae haec 80 *essent.* Frater ille senior intellegitur populus Iudaeorum: qui ideo in agro erat, quia pro terrenis rebus domino seruiebat. Nam in ueteri testamento maxime colentibus deum terrena promittebatur felicitas. Venit ergo ad domum, et audiuit symphoniam. Vox enim consona symphonia dicitur. Quando enim omnes deo seruientes in caritate concordant, et inplent illud, quod 85 apostolus ait, Obsecro uos, ut omnes idipsum dicatis; quando tales sunt christiani, symphoniam, id est, uocem consonam et deo delectabilem red-

Digitized by Google

dunt, et impletur in eis illud quod scriptum est, Erat eis cor unum et anima una. Quod autem dixit, Interrogauit unum de seruis, id est, legit unum de prophetis. Unus de seruis intellegitur aut Esaias aut Hieremias aut Danihel : omnes enim aduentum Christi et gaudium de reconciliatione gentium praedicauerunt. *Respondit ergo seruus, et dixit : Frater tuus uenit, et occidit pater tuus uitulum saginatum. At ille indignatus est, et nolebat introire.* Quod indignatus est, significat populum Iudaeorum contrarium futurum esse saluti gentium. Denique adhuc usque hodie in eis contra ecclesiam zelus iste perdurat. Quod uero pater illius exiens rogauit eum, forte hoc significauit, quod per misericordiam dei in fine mundi crediturí esse dicuntur omnes Iudaei, secundum illud quod Paulus apostolus dicit : Cum plenitudo gentium introierit, tunc omnis Israel saluus fiet. Quod autem dixit filius ille senior, *Tot annis seruio tibi, et numquam mandatum tuum praeteriui, et non dedisti mihi hedum, ut cum amicis meis epularer* : quod dixit, Numquam mandatum tuum praeteriui, hoc significat, quod Iudaei unum deum uisi sunt coluisse ; et quod ait, Numquam mihi dedisti hedum, hoc de Christo intellegitur. Christus enim, qui est agnus dei, a Iudaeis quasi hedus iudicatus est, id est, uelut peccator condemnatus est. Ergo Christus nobis est agnus, illis hedus : ideo de occiso uitulo et mactato agno epulari non meruerunt, qui Christum non iustum sed peccatorem esse crediderunt. Quod autem dixit pater ad filium seniorem, *Tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt*, hoc significauit, quod cultus unius dei et scripturae ueteris testamenti et prophetae, quae utique ad deum pertinent, semper apud Iudaeos fuerint : illos utique Iudaeos, qui fideliter in deum crediderunt, quorum figuram gerebat senior filius.

Et ut haec plenius possitis agnoscere, breuiter quae diximus repetamus. In patre duorum filiorum, deus pater intellegitur : in duobus filiis, duo populi Iudaeorum et gentium : in stola quam recepit filius, inmortalitatem quam perdiderat Adam : in anulo, Spiritus sanctus : in uitulo saginato, passio Christi : in symphoniae choro, una uoluntas populi christiani, secundum illud, Erat in illis cor unum et anima una. Jam reliqua quae secuntur, scio quod deo propitio erunt uobis in memoria, et habentur in sensibus uestris ; et ideo non est necessarium, ut iterum repetantur. Et quia ista omnia quae scripta sunt salutem gentium praesignabant, toto corde deo gratias referamus ; et ita iugiter bonis operibus studeamus insistere, ut tanta beneficia dei nostri non nobis iudicium pariant, sed in remedium animae nostrae ante tribunal iudicis aeterni proficiant. Quod ipse praestare dignetur, qui cum patre et spiritu sancto uiuit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

1. Ce titre ne se lit que dans B ; E a simplement *Sermo unde supra*. Or, la pièce précédente est la lettre XXI de saint Jérôme, sous le titre : « Omelia sancti Hieronimi presbiteri de patre et duobus filiis. » 3 *Modo cum euang. leger.*] E ; *In lectione euangelica quae modo recitata est* B *fr. dil.*] om. B 4 *homo*] om. B B om. *suo* et *suae* 5 *accepta* B *deuorauerit*] Luc. 15, 11 sqq. 6 *his*] om. E 7 *populus*] om. E dans les deux cas. 8 *id est*] *iste* E 9 *et*] avant *legem* et avant *ad* om. B

Digitized by Google

10 *Iudaei*] om. E 11 *seruauerunt* E 14 *iustitia*] om. E, évidemment à tort, signe entre bien d'autres qu il ne faut pas faire trop de cas de ses omissions. 18 *non*] E; *nec* B 19 *regione* B 20 *luxoriam* B 23 *incipient* B 24 *et* om. E devant *ecce* *luxoriosus* B 26 *filio prodigo intelegendum* B 28 *de ipso* B 29-30 *Ecce unde... reuersus*] om. B 32 *illius* om. B 33 *fuerat* E *mundus esse cognoscitur, et potestas illius diabolica* E, altération due à un manque d'intelligence du texte. 35 *sordibus et luxoriosis* B 38 *cibum diabolo* E 39 sq. *esse uidentur* E 40 *est*] après *leuis*, om. E *in libris saec. qui* E 41 *suauitate*] *uanitate* E *diuersi* E *uel*] om. E 42 *mundo huic deceptionis fabulas intulerunt*] Cf. le serm. 20, n. 2 de l'append. d'Augustin: «carmina poetarum, qui... mundo huic deceptionis fabulas intulerunt.» La source première est Origène-Rufin, homél. IV sur l'Exode, n. 6. 44 *et non sanantes*] Les deux manuscrits portent *et non sonantes*; mais, selon la remarque de D. Martianay, «Veteres *o* et *a* promiscue accipiunt» et le sens, semble bien indiquer que c'est ici le cas. On pourrait lire, avec autant de raison peut-être, *et non saliantes* 45 *non possunt*] E ajoute: *nisi forte quando illi libenter et frequenter legerint. ad cultum dei se tota animi uirtute contulerint.* Il se peut que cette restriction ait été intercalée par Césaire dans une seconde rédaction de la pièce; cependant j'ai peine à le croire, et je verrais là plus volontiers la main de quelque lecteur choqué à juste titre par une condamnation si absolue de la littérature classique. 48 *mererentur*] Mt. 8, 31 49 E donne le texte tout au long: *Pater, peccaui in caelum et coram te, iam non sum dignus uocari filius tuus, fac me sicut unum ex mercennariis tuis.* 52 *propter cael. regno*] B; *pro c. r.* E. Cf. H. Rönsch, Itala u. Vulg., p. 408. 53 E om. *dicit*, et lui substitue *inquit* après *Praedicantes* 54 *non caste*] Phil. 1.17. *longe esset*] E donne ici cette curieuse leçon: *Cum enim adhuc non longe esset* 55 *ei*] *eius* E 56 *boni*] om. B *dominus*] *deus* E 59 *Brachium... reuelatum est?*] Is. 53, 1; om. E 60 *prodigum*] *proprium* E, presque toujours malheureux dans ses corrections. *brachium suum* E 62 *uos*] Mt. 11, 29 63 *brachio* *illis* B *amplexatus et reconc.* E *deo esse* E 64 E avait d'abord *immortalem* *quam in Adam* E 65 *anulo*] avec un seul *n* BE 66 *Spiritus*] E; *a nobis* B. Cf. Rom. 8, 23. 67 *anulus*] au commencement de la phrase, avant *pro pignore*, E 68 B avait d'abord *spiritus sancti* 69 *arras*] sans *h* BE 70 *dicit: Spondi*] B, cf. ci-dessous pièce X, et Rönsch, op. cit., p. 288; E om. *dicit*, et lit *Despondi* *Christo*] 2 Cor. 11, 2 71 *dicitur* E 73 *pro se occisum meminit unusquisque fidelium* E *nisi*] om. E 74 *quae*] E; *quos* B 77 *hoc*] E; *haec* B *Paulum*] om. E *filio*] E add. *suo* 78 *illum*] Rom. 8, 32 79 *Frater*] *Filius* E, pour se conformer au texte évangélique. *enim*] BE, pour *autem*? 79 sq. *symphoni.*] *simphoni.* codd. 85 *enim*] après *quando*, om. E 86 *dicatis*] 1 Cor. 1, 10 87 *id est*] om. B *et deo*] B om. *et* *dilectabilem* B 88 *illud...* *Erat eis*] mots omis dans B 89 *una*] Act. 4, 32 90 *Unum de seruis* E *ysaias aut ieremias* E 95 *saluti*] *populo* B 97 *significat* B *dei*] *domini* B *finem* E 98 *apostolus Paulus* E 99 *fiet*] Rom. 11, 25 sq. 100 *Ecce tot* E 100-102 Passage omis dans E, par suite du retour du même mot, *praeteriui.* 103 *dedisti michi hedum* E, le dernier *h* suppléé au-dessus de la ligne 105 *uelud* E *condempn.* E 106 *illis*] B repète *est* B avait d'abord *epulare* 110 *prophetae*] p. e. pour *prophetiae* *fuerunt* B 111 *fideliter dominum cred.* E 113. sqq. *Et ut haec* etc.] om. E, pour reprendre ainsi, 1. 121: *Nos uero fratres karissimi toto corde deo gratias... possetis* B 114 *filiorum*] *filium* B 123 *in iudicium pareant* B *in remedio* B.

Digitized by Google

VIII.

Courte exhortation à propos de l'épisode du paralytique, dans saint Jean 5, 1 sqq. Elle se lit dans l'homéliaire d'Épinal, fol. 295 ; mais, comme la pièce VI ci-dessus, je l'avais transcrite longtemps auparavant d'après le cod. Brit. Addit. 30853, fol. 173.

Toujours peu à l'aise, semble-t-il, sur ce terrain, Césaire est ici encore tributaire de quelque devancier inconnu. Au reste, il ne va pas loin dans son commentaire, et s'attache presque uniquement à tirer une leçon des paroles de Jésus : « Lève-toi, prends ton grabat et marche. » Cette leçon, c'est qu'il faut vivre conformément à son baptême. En quoi cela consiste, c'est ce que le saint évêque expose dans la conclusion, avec son insistance et sa simplicité accoutumées. On pourra trouver étrange le titre « De piscina Syloae ». La piscine dont il s'agit ici est, en effet, celle de Béthesda, et non pas celle de Siloé, à laquelle Jésus envoie se laver l'aveugle-né, Jean 9, 7. 11. Mais la faute est fort ancienne, et bien antérieure à Césaire : on peut déjà la constater dans le titre du sermon 125 de saint Augustin, titre authentiqué par Possidius de Calame dans son *Indiculus*, ch. 8.

DE PISCINA SYLOAE

Lectio sancti euangelii, quae de piscina Syloae loquitur, fratres dilectissimi specialiter ad ipsos loquitur, qui ab omni languore peccatorum per gratiam baptismi liberantur. Sicut enim paralyticus ille, quem dominus sanauit, erat membris omnibus dissolutus, ut nullum opus bonum posset implere ; ita totum humanum genus ante aduentum domini intus in anima erat peccatorum paralysi resolutum. In tantum enim languebat ante saluatoris aduentum humana propago, ut nihil quod ad fidem ac misericordiam uel quod ad iustitiam pertinet exerceret. Sed quomodo ad uocem caelestis medici paralyticus ille languore depressus erigitur, ita in aduentu domini saluatoris totum genus humanum, quod intus in anima languore iam prope mortuum aegrotabat, ad sanitatem pristinam reuocatur. Lectus enim, in quo paralyticus ille iacebat, typum humani corporis praeferebat ; ipse uero paralyticus animam figurabat. Sicut enim paralyticus ille resolutus iacebat in lecto, sic et anima hominis languida jacebat in corpore suo. Sed quid ei dixit dominus, medicus et saluator ? *Surge*, inquit, *tolle grabatum tuum, et ambula.* Quid est, Tolle grabatum tuum et ambula, nisi, porta et rege corpus tuum ? Porta et rege eum qui te portabat. Peccato enim dominante, caro tua te prius portabat ad malum; nunc autem gratia dominante tu porta et rege corpus tuum ab bonum. Prius inuerso et peruerso ordine caro imperabat, et anima seruiebat ; nunc uero per misericordiam Christi anima tenet imperium, et caro subiecta seruitium. *Surge*, inquit, *tolle*

Digitized by Google

grabatum tuum, et uade in domum tuam. Quando ex domo tua, id est, de patria paradisi peccato interueniente proiectus es, caro tua te praecipitauit in mundum ; nunc uero per donum diuinae misericordiae tolle grabatum tuum, et in omni opere bono guberna corpusculum tuum, et redi in domum tuam, hoc est, per uiam iustitiae reuertere ad uitam aeternam. Domus nostra ante peccatum uita aeterna fuit ; ex ipsa enim eiecti sumus in exilium mundi huius. Ergo quando audis paralytico dici, Tolle grabatum tuum, et uade in domum tuam, sic crede quasi tibi dicatur : Rege in omni castitate carnem tuam, et redi ad paradisum, quasi ad domum propriam et ad patriam principalem. Quod autem in illis quinque porticibus multi iacebant, et unus sanabatur, unitas ecclesiae catholicae figuratur. Piscina illa typum baptismi praesignabat. Descendebat unitas, et sanabatur : descendebat unus, et in ecclesia sanabatur. Quid est, descendere, nisi Christum crucifixum humiliter credere ? Genus enim humanum, quod de paradiso superbiendo cecidit, in baptismo humiliter descendendo surgit.

Custodite ergo, karissimi, in uobis baptismi sacramentum. Ebrietatem uelut inferni foueam fugite ; superbiam, inuidiam uel uanitatem uelut gladium diaboli pertimescite. Nolite detrahere alterutrum, quia scriptum est : Qui detrahit fratri suo, eradicabitur. Nolite maledicere, quia scriptum est : Neque maledici regnum dei possidebunt. Nolite falsum testimonium dicere, quia scriptum est : Testis falsus non erit inpunitus. Nolite mentiri inuicem, propter illud quod scriptum est : Os quod mentitur occidit animam. Nolite uos inuicem odio habere, quia scriptum est : Qui odit fratrem suum, homicida est. Furtum nolite facere. In quolibet negotio fraudes nolite conmittere. Ad ecclesiam frequentius conuenite. Sacerdotibus uestris honorem et amorem inpendite. De ipsa paupertatula uestra decimas reddite, et secundum uires uestras elemosinas facite. Ego uobis ista dicendo absoluo me in conspectu dei et angelorum eius. Vos uero si ea quae diximus libenter auditis, et fideliter deo adiuante implere adtenditis, et mihi facietis gaudium, et uobis praeparabitis regnum : adiuuante domino nostro Iesu Christo, qui uiuit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

1 Titre dans E : *Sermo de piscina syloae* *syloa* B 2 *quae*] *qui* B *karissimi* B 3 *ipsos*] *nos* B 3, 10 *langore* B 4 *babtismi* B 5 *menbris* E *possit* B 8 *nichil* codd. 9 *exercet* B 10 *ad aduentum* B 11 *animae* E *langorem* B 14 *resolutus*] om. E 16 *ei*] E ajoute *paralitico* *et saluator*] E ; *salutaris*, sans *et*, B *inquid* B 17 *et ambula*] om. B devant *nisi* 18 *et rege*] non répété par B devant *eum* *portabat*] *portat* B 19 *dominante gratia* E 22 *subiecta est seruitio* E *inquid* B 23 *ex*] *de* E 24 *praecipitauit*] B ; *praecepit abire* E 25 *in mundo* B. 26 *corpusculum*] E, « synonyme exact de *corpus* dans Césaire » (P. Lejay, Rôle théolog. de Césaire, p. 179, note) ; *corpus* B *reddi* B 27 *id est* E 28 *enim*] om. E 31 *carnem tuam*] *corpus tuum* E *propriam domum* E *patriam principalem*] Expression relevée par moi une douzaine de fois dans Césaire. 33 *catholicae ecclesiae* E 34 *typum*] om. E *baptismi*] *babtismi* B ; *baptismum* E *praefigurabat* E *Descendebat unitas... in ecclesia sanabatur*] E ; B a simplement *Descendebat unus et sanabatur.* 37 *resurgit descendendo* E 38 *aebrietatem* B ; *Hebrietatem* E 39 *fobeam* B *uel*]

Digitized by Google

et E 41 *eradicabitur*] Pas plus que les Mauristes, je n'ai pu jusqu'ici découvrir la provenance de ce texte, que Césaire cite plusieurs fois ailleurs, par ex. dans le serm. Append. 76, n. 6, et dans l'Admonition aux évêques éditée par Malnory, p. 300. Dans ce dernier endroit, la forme est légèrement modifiée : « Qui detrahit fratrem suum iudicabitur. » 42 *possidebunt*] 1 Cor. 6, 10 43 *inpunitus*] Prov. 19, 9 44 *inuicem*] om. E *illut* B *quod*] *qui* B *animam*] Sap. 1, 11 46 *est*] 1 Io. 3, 15 47 *frequenter* E 48 *paupertatula*] forme correcte, semble-t-il, d'après S. Jérôme, Ep. 127, n. 14 ; *paupertacula* B ; *pauperticula* E et serm. Append. 78, n. 4. 49 *me*] om. E. 51 *auditis et fideliter*] om. B *implere*] om. E *adtenditis*] codd. pour *contenditis ? facietis*] *facitis* codd. 52 *preparatis* E Doxologie plus compliquée et non césarienne dans B ; *qui cum patre et sancto spiritu unus uiuit et permanet deus in saecula saeculorum. Amen.*

IX.

Nous quittons la catégorie des homélies sur l'Ecriture, pour passer à celle des « Admonitions » sur la vie et les vertus chrétiennes. On sait la place considérable qu'occupe ce genre d'allocutions, parmi les œuvres du grand prêcheur arlésien : c'est celui qui, sans contredit, allait le mieux à son génie, celui où il excella davantage. L'homéliaire d'Épinal nous en offre deux spécimens intéressants.

Le premier, fol. 250v, est une exhortation à faire à l'église ce pour quoi l'on y vient : prier, chanter les louanges de Dieu, écouter les lectures liturgiques. Il en est, même parmi les religieux, même parmi les clercs entourant l'autel, qui se permettent de causer avec leurs amis, au lieu de prendre part, comme ils le devraient, à l'office divin : ils le paieront cher dans l'autre monde, et même dès cette vie, en fournissant ainsi au démon l'occasion de prévaloir sur eux. Il y a, dans ces accents d'une grande simplicité, quelques sentences aussi belles que touchantes sur l'importance et l'efficace de la prière publique.

Dès 1857, J. Fessler avait transcrit cette pièce, remarquée par lui dans le manuscrit 281 d'Einsiedeln, p. 78, VIIIe siècle. Ce codex, outre plusieurs *admonitiones domni Caesarii* déjà connues, renferme un certain nombre d'autres homélies se rattachant aussi plus ou moins au cycle césarien. C'est de lui que feu le Dr C. P. Caspari a tiré l'*Humelia s. Agustini de sacrilegia* (Christiania, 1886), et une autre, *Ubi populus admonitur*, donnée par lui, trois ans plus tôt, dans ses « Kirchenhistorische Anecdota », p. 215 sqq., comme appartenant très vraisemblablement à l'évêque d'Arles.

Au point de vue de l'attribution, le cas de l'homélie publiée ici pour la première fois est plus clair encore. Pas une ligne, pas un mot, pour ainsi dire, qui ne trahisse la manière de Césaire. Le sujet même est de ceux sur lesquels il revenait le plus fréquemment, comme on

Digitized by Google

peut le voir par les sermons 281-286 de l'Appendice. En outre, dans le manuscrit d'Ensiedeln, le nom d'auteur SANCTI CESARII se voit ajouté de première main, en lettres rouges onciales, aux deux mots du titre : ADMONITIO CHRISTIANORUM.

Cette exhortation a été utilisée à plusieurs reprises dans la suite du moyen âge, par exemple, dans le *Liber de uirtutibus* d'Albuin (mss. Troyes 2247 ; Berlin, Phill. 2004, etc.), c. 22, sous le titre « De ammonicione ad populum » ; dans un *Sermo de cotidie* du manuscrit de Silos, actuellement au British Museum, Addit. 30846, fol. 132.

Ici, comme presque toujours, notre codex E le cède en valeur au ms. d'Einsiedeln, auquel par conséquent j'ai donné habituellement la préférence, en le désignant dans les notes par le sigle F. Il est sûr que le texte suivi par le compilateur du sermon du ms. de Silos était plus voisin de F que de E.

UT IN ECCLESIA MAGIS STUDEAT UNUSQUISQUE ORARE.

Rogo uos, fratres carissimi, quotiens ad ecclesiam conuenitis, otiosos sermones et saeculares fabulas a uobis longe repellite, et auide ac sitienti pectore lectiones diuinas excipite. Nam qui ad ecclesiam ueniens dissimulat orare uel psallere, tolerabilius illi fuerat non uenire. Qui enim in ecclesia aliud agit, quam agi oportuit, corpore praesens esse uidetur, sed corde longe peregrinatur, et quod peius est, non solum nec in simpliciter peccat, dum lectiones diuinas nec ipse audit, nec alios audire permittit ; et sine dubio necesse est, ut pro tantis poenam accipiat, quantis peccandi materiam subministrat. Sed hoc ergo, fratres, omnibus dico, tam uiris quam feminis, tam religiosis quam laicis, tam in plebe positis quam in altario constitutis : quicumque aliquid cum amico suo desiderat loqui, postquam de ecclesia discesserit, abundat illi spatium conloquendi. Nolite uos inanibus fabulis occupare ; nolite in domo uitae mortem requirere. Nolite uobis ibi uulnera facere, ubi debetis medicamenta suscipere ; sed magis sancta exceptoria pectoris uestri influenti aquae uiuae, id est, lectioni dominicae fideliter praeparate, ut in uobis impleatur illud, quod dominus dicit : *Qui credit in me, flumina de uentre eius fluent aquae uiuae.* Clamemus, fratres, nunc in ecclesia, ne postea sine causa clamemus in gehenna. Audiamus nunc prophetam dicentem : *Psallite deo nostro, psallite.* Qui potest psallere, psallat ; qui non potest, intus in corde suo deo gratias agat, et psallenti congaudeat, et ita silentium praebeat, ne uerbositate sua impedimentum psallentibus faciat. *Clama*, inquit propheta, *ne cesses, quasi tuba exalta uocem tuam.* Clamemus et nos psallendo uel orando in ecclesia, ut aduersarius noster diabolus uel ipso sancto clamore confusus abscedat. Tacentibus enim aut res otiosas uel superfluas conloquentibus solet diabolus, si

Digitized by Google

non in opere, uel in cogitatione ac sermone subrepere; psallentes et orantes, quos uiderit tam corde quam uoce in dei laudibus occupari, nulla poterit calliditate praeuenire.

30 Et ideo, fratres carissimi, intrantes in ecclesia magis debemus Christo quam aduersario militare, magis deo quam mundo seruire. Qui enim in ecclesia fideliter orat et psallit, quasi de sancto turibulo cordis deo odorem suauitatis offerre probatur; qui uero communibus se fabulis occupare delectatur, foetorem teterrimum exhalare cognoscitur. Et reuera, fratres, 35 secundum euangelii sententiam *ex habundantia cordis os loquitur*. Nam si diligenter attenditis, hinc agnoscere poteritis, quem in se habitatorem unusquisque possidet. Si enim Christus habitat in corde, aut oratio sancta uoluitur in pectore, aut uox psallentis sonat in ore. Si uero nec oratio sancta in corde, nec uox psallentis sonat in ore, non Christus, sed aduersarius 40 manet in pectore; et impletur in talibus illud, quod dominus dicit: *Quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali?* Hoc est dicere: Quomodo potestis proferre bonum ex ore, quod non habetis in corde? Sicut et in illis aliis, qui psallere et orare contendunt, impletur sententia domini saluatoris: *Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum.* Et ideo secundum 45 apostolum *offeramus* domino nostro *fructum labiorum confitentium nomini eius.* Qui habitat in corde, ipse sonet in ore; cui seruit anima nostra, ipsi reddat obsequium lingua nostra, ut cum propheta dicere mereamur: *Benedicam dominum in omni tempore, semper laus eius in ore meo.* Quod ipse dominus Christus in nobis pro sua pietate implere dignetur, cui est honor 50 et imperium in saecula saeculorum. Amen.

1 *orare*] E; dans F, le titre de la pièce est *Admonitio christianorum*, et, au-dessus, de première main, SANCTI CESARII. 5 *fuerat illi* E . 6 *oportet* F 7 *non solum nec in simpliciter*] F, cf. Rönsch, Itala u. Vulg., p. 233 sq; *non solus nec simpliciter* E 9 *materiam peccandi* E 10 *ergo*] les deux mss. 11 *in plebe*] E om. *in* 12 *suo*] om. E *loqui desiderat* E 13 *habundat* E 14 *in domum* E 15 *sancta exceptoria*] restitution conjecturale, mais sûre; *sancta scriptura* F; *sanctae scripturae* E. Comparer dans le Fauste d'Engelbrecht, le sermon (césarien) sur la Trinité, p. 340, l. 22 « praeparate exceptorium sancti pectoris uestri influenti aquae »; Append. August. serm. 10, n. 5 « in sancto exceptorio pectoris uestri »; serm. 140, n. 4 « in exceptorio cordis nostri »; s. 28, n. 4 « exceptoria cordis uel pectoris uestri »; s. 249, n. 2 « exceptoria sancti pectoris uestri »; Bibl. max. Patr. Lugdun. 1677, s. Caesarii homil. XXV, p. 845 A « Ecce praeparo exceptorium cordis mei influenti per uos aquae diuinae » etc. 17 *dominus*] E insère *in euangelio* 18 *uiuae*] Io. 7, 38 20 *nunc*] om. E 20 *psallite*] E ajoute *sapienter* 21 *psallat*] E insère *et* *non potest*] E répète *psallere* *agat*] E om. l'*et* qui suit. 24 *tuam*] Is. 58, 1 25 *diabolus*] E ajoute, probablement par l'effet de l'ha bitude, *tamquam leo rugiens* *clamore sancto* E 26 *enim*] *autem nobis* E *conloquentibus*] *non colloquentibus* E *solet*] *sed* E 27 *subripere* E 28 *uidet* E 28 sq. *calliditate poterit* E 30 *intrantes*] om. E 34 *delectat* E *teterrimum*] E Albuin.; *aeternum* F *exalare* E 35 *loquitur*] Mt. 12, 34 36 *hinc*] *hic* F *potestis* F 37 *possedit* F, où règne une confusion perpétuelle de l'*e* et de l'*i* 37 sq. *aut*.... *aut*] membre de phrase omis dans E 41 *mali*] Mt. 12, 34 42 *bonum*] *bona* F F om. *et* et *aliis* 44 *sui*] om. F *bonum*] E, Luc 6, 45; *bona* F

Digitized by Google

46 *eius*] Hebr. 13, 15 *sonat* E 48 *dominum*] suppléé après coup dans E *meo* Ps. 33, 2 49 *dominus*] E insère *noster Iesus* *implere pro sua pietate* E 50 *imperium*] *cum patre et cum spiritu sancto* add. E

X.

L'autre « Admonition » figure au fol. 253 de l'homéliaire d'Épinal. Comme les pièces VI et VIII ci-dessus, elle avait été copiée par moi dès 1888 sur le cod. Brit. addit. 30853, fol. 160v (= B). Le rédacteur de ce second recueil l'a maladroitement divisée en deux sermons : ce qui n'empêche que le texte ne l'emporte presque partout en valeur sur celui de E.

Le sujet traité est celui-ci : Que faut-il entendre par les veuves, les orphelins, les pauvres, dont il est question dans l'Écriture ? L'orateur prévient une interprétation trop matérielle, et rappelle ce principe si important, qu'il y a moyen d'être compté parmi les « pauvres de Dieu » tout en possédant les biens de ce monde, tandis qu'il ne servirait à rien d'être pauvre en réalité, si avec cela on était en proie aux ardeurs de l'envie et de l'ambition. Le thème ressemble assez à celui du sermon 296 de l'Appendice, encore que les deux pièces diffèrent l'une de l'autre. Cependant il n'est pas possible de contester l'identité d'origine: elles appartiennent toutes les deux à Césaire, lequel a utilisé ici, l. 48-58, un passage des *Enarrationes in Psalmos* de saint Augustin. Pour le reste, notre sermon est de ceux qui portent le mieux, du commencement à la fin, l'empreinte personnelle de l'auteur.

QUOMODO IN SCRIPTURA VIDUAE ET PUPILLI VEL PAUPERES INTELLIGANTUR.

In scripturis diuinis, fratres dilectissimi, frequenter uiduae ac pupilli uel pauperes cum benedictione nominantur, sicut in psalmis legimus, *Viduam eius benedicens benedicam, et pauperes eius saturabo panibus*; et iterum, *Orphanum et uiduam suscipiet*; et illud, *Iste pauper clamauit, et dominus exaudiuit eum*. Hoc totum quando auditis, de uniuersa ecclesia catholica intelligite, et de omnibus qui in sancta ecclesia boni sunt, humiles, misericordes, iusti, modesti, casti, uel sobrii. Licet etiam et de istis uiduis pupillis atque pauperibus cura sit deo, et, si humiles fuerint, libenter eos exaudiat, tamen in scripturis diuinis sub persona istorum tota ecclesia intelligitur. Omnes enim qui ita agunt, ut ad aeternam uitam perueniant, ipsi quasi uidua, quasi pauper ac uelut pupillus adsidue benedicuntur. Quare autem ecclesia uidua intelligitur, nisi quia uir eius Christus quasi absens esse uidetur? Ille uir, de quo apostolus ad ecclesiam dicit : *Spondi uos uni uiro uirginem castam exibere Christo*. Et iterum : *Diligat unusquisque uxo-*

Digitized by Google

rem suam sicut Christus ecclesiam. Quare autem ecclesia pauper intelligitur, nisi quia humilis est, et non sperat in honoribus uel facultatibus saeculi huius, sed in domino deo solo? De ipso dicitur: *Beati pauperes spiritu,* 20 *quoniam ipsorum est regnum caelorum.* Quare et orphanis et pupillis ecclesia significatur, nisi quia ipse dominus et saluator dixit, *Nolite uobis dicere patrem habere in terra, unus est enim pater uester caelestis*; et quomodo orphani et pupilli, qui non habent patrem de quo superbiant, humiles sunt, sic et in sancta ecclesia quicumque sunt boni, non tam ex necessitate quam 25 ex uoluntate sunt humiles et mansueti. Isti tales etiam si habeant honores uel diuitias huius mundi, non superbe sapiunt, nec sperant in incerto diuitiarum; et sic de pauperibus, quo modo de ipsis, sollicitudinem gerunt, rerum suarum dispensatores magis quam possessores esse uidentur, et de facultatibus suis etiam se ipsos rationabiliter inter reliquos pauperes pa- 30 scunt. Sic ergo ex nomine uiduarum, pupillorum uel pauperum in illis qui boni sunt ecclesia intelligitur, quomodo ex nomine peccatorum et superborum hii qui in ecclesia mali sunt designantur. Cognoscant ergo omnes superbi, quia ab initio mundi in omnibus scripturis et maledicti sunt et maledicuntur et maledicendi sunt; omnes uero humiles et mansueti tam in- 35 ueteri quam in nouo testamento et benedicti sunt et benedicuntur et benedicendi sunt; quia non mentitur ille qui dixit: *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.* Ubicumque auditis in scripturis dici, *Conuertantur peccatores in infernum*; et iterum, *Quoniam peccatores peribunt*; et illud, *Obscurentur oculi eorum ne uideant, et dorsum illorum semper incurua*; quo 40 tiens talia et his similia auditis de peccatoribus recitari, non de omnibus, sed tantum de superbis et paenitentiam agere dissimulantibus intelligite, secundum illud quod in psalmo legitur, *Tu populum humilem saluum facies, et oculos superborum humiliabis*; et illud, *Confundantur superbi, quia iniuste iniquitatem fecerunt in me.*

45 Nos uero, fratres, simus pauperes, id est, mansueti et humiles; simus etiam in membris illius uiduae, de qua scriptum est, *Viduam eius benedicens benedicam.* Non sit auxilium nostrum nisi in uno deo; simus et pauperes spiritu, de qualibus dictum est, *Et pauperes eius saturabo panibus.* De diuitibus enim apostolus dicit: *Diuitibus huius saeculi praecipe non superbe* 50 *sapere, neque sperare in incerto diuitiarum suarum, sed in deo uiuo.* Quid ergo faciunt de diuitiis suis? Sequitur, et dicit: *Diuites sint in operibus suis bonis, facile tribuant, communicent, thesaurizent sibi fundamentum bonum in futurum, ut adprehendant ueram uitam.* Quandiu ueram uitam non adprehenderint, pauperes sunt; cum uero adprehenderint, tunc erunt diuites. 55 Scire debetis, fratres carissimi, quod omnes qui uolunt adprehendere bonam uitam, in Christo diuites sunt; et omnes humiles corde et in caritate gemina constitutos, etiam si diuitias habuerint in hoc saeculo, inter pauperes suos numerat deus. Nam et beatus Abraham, Ysaac et Iacob, Ioseph etiam et Dauid, et multi alii sancti in ueteri testamento diuites fuerunt, et nihil

Digitized by Google

eis diuitiae nocuerunt. In nouo autem testamento et Zachaeus diues fuit, et 60
Cornelius centurio; similiter diues fuit et ille alius centurio, de quo dominus dixit, *Non inueni tantam fidem in Israhel.* Isti ergo quamuis diuites fuerint, quia non in diuitiis sed in deo uiuo spem suam posuerunt, inter dei pauperes numerari, et benedici, et aeternam beatitudinem accipere meruerunt. Et e contrario multi de istis pannosis pauperibus ardent nimia cupi- 65
ditate, et uel in eo quod possunt frequenter spiritu superbiae extolluntur. Sicut enim illis diuitibus nihil inpediunt diuitiae, qui de illis non praesumunt; ita istos nihil iuuat paupertas, quos cottidie cruciat habendi cupiditas. Simus ergo humiles, fratres dilectissimi, ut in nobis impleatur illud quod scriptum est: *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum* 70
caelorum. Quod ipse praestare dignetur, cui est honor et imperium cum patre et spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

2 *intelligantur*] E; dans B, simplement *Item sextus*, c'est-à-dire le sixième des « sermones de quotidiano beati Agustini episcopi ». 4 *legitur* E 5 *et pauperes*] B, cf. plus loin, l. 48; E om. *et* *panibus*] Ps. 131, 15 6 *suscipiet*] Ps. 145,9 *illud*] *illut* B; *iterum* E 7 *eum*] Ps. 33,7 *audistis, de uniuersali* E 8 *intelligitis* B *boni*] om. E 9 E om *modesti* et *uel* *et*] om. E *et de pupillis et de pauperibus* E 11 *exaudiet* E *istorum*] *iustorum* E 12 *aguntur* E, *ur* ajouté postér. sur grattage. 13 *pupillus*] *pusillus* E, avec sa manie de corriger à tort et à travers. *adsidue*] om. E 15 *Ille uir*] E insère *inquam* 15 *Spondi*] BE; cf. ci-dessus, pièce VII, l. 70 16 *exibere*] les 2 mss. *Christo*] 2 Cor. 11, 2 17 *sicut*] E add. *et* *ecclesiam*] Ephes. 5,25 *ecclesia*] E insère *uidua et* 19 *De ipsis* E 20 *caelorum*] Mt. 5,3 *orphanis et pupillis*] corr. conjecturale; *orphanus et pupillus* B; *orphani et pupilli uidua ecclesia* E 21 *saluator*] E add. *noster* 22 *habere*] *abere* B; *habemus* E *caelestis*] *qui in caelis est* E. Mt. 23 9, 23 *pupilli? Quia habent patrem de quo superbi et humiles sunt. Sicut et in s.* E 24 *tam*] E; *tamen* B 25 *Isti*] B; *Id est* E *si habeant*] *sibi abeant* B; *si habent* E. Peut-être *sibi* serait-il à conserver. 26 *mundi huius* E *diuitiarum*] Cf. 1 Tim. 6,17, texte cité un peu plus loin. 27 *Et sicut qui de paup. q. de se ipsis* E 28 *suarum*] B insère ici un *et* que E ignore. 30 *Sic*] *Si* codd. *nomine*] *numero* E 31 *ex nomine... hii*] om. E. Sur la forme *hii*, cf. Max Bonnet, Le latin de Grégoire de Tours, p. 387 sq. 32 *designantur?* E 37 *gratiam*] Iac. 4,6 37.40 *audistis* E, comme au début, l. 7 37 *dicit* B 38 *infernum*] Ps. 9,18 *peribunt*] Ps. 36,20 *illut* B 39 *illorum*] *eorum* E *incurua*] Ps. 68,20 40 *uel his* E 41 *set* B 42 *illut* B *psalmis* E 43 *humiliabis*] Ps. 17,28 44 *in me*] Ps. 118,78 46 *etiam et in menbris* E 47 *benedicam*] Ps. 131,15 *Non*] om. E *nisi*] om. E 48 *dictum*] *scriptum* E *panibus*] Ps. 131,15 49 *apostolus*] *Paulus* E 50 *suarum*] om. E *in domino uibo* B; *in deum uiuum* E. 1 Tim. 6, 17 51 *faciant*] E et Augustin, Enarr. in Ps. 131, n. 26, copié ici par Césaire; *faciunt* B *suis*] *eius* E, et il om. l'autre *suis* 53 *uitam*] ibid. vers, 18-19. 54 *diuites*] Comme il a été dit, B interrompt ici le texte par la doxologie *Per Iesum Christum dominum nostrum, cui est honor et imperium cum patre et spiritu sancto in saecula saeculorum*, et fait de ce qui reste un nouveau sermon sous la rubrique *Item septimus.* 55 *Scire d. f. c. quod*] B omet cette transition, et reprend simplement par le mot *Karissimi.* *bonam*] om. E 56 *in Christo Iesu* E, qui joint ces mots à ce qui précède; point de signe de ponctuation dans B, mais le contexte invite plutôt, semble-t-il, à unir *in Christo* à *diuites sunt. omnes*] B et Augustin, loc. cit; om. E *karitate* B *gemina*] B; *germana* E.

Digitized by Google

Les éditions et les mss. d'Augustin sont aussi partagés. 58 *suos*] E Aug.; om. B. *enumerat* E. *Ysaac*] BE *et Ioseph et Dauid* E 59 *nicil* B; *nichil* E 60 *et Zachaeus diues*] Ces mots font défaut dans B, sauf peut-être *diues*, dont il m'a semblé reconnaître la trace avant *fuit*. 61 *similiter diues fuit*] om. B; E joint ces mots à ce qui précède. 62 *Israhel*] *srahel* B; *Israel* E. Mt. 8, 10 63 *fuerunt* B; E insère *non eis nocuit et inter* E 65 *Et haec contrario* B; *Econtrario autem* E *multis* B 67 *illos diuites nichil impediunt* E 69 *carissimi* E 71 *caelorum*] Mt. 5, 3.

* * *

La pièce qui suit fait partie de l'homéliaire d'Épinal, fol. 216. Elle figure également, avec un texte bien barbare par endroits, dans le cod. 1326 de Cheltenham, du IXe siècle, fol. 150^v^. A part ces deux manuscrits, je ne sache pas qu'on l'ait signalée ailleurs, et cela n'est guère étonnant : elle n'a pas dû avoir grand succès. Ce n'est pas qu'elle ne soit d'une beauté incontestable pour ce qui est de la forme ; mais le fonds est pris parfois textuellement du *De gratia* de Fauste de Riez, et l'on y peut relever certaines propositions qui eussent fait horreur à messieurs de Port-Royal, et même à tout tenant de la doctrine augustinienne sur la grâce.

Aussi dois-je le déclarer nettement ici : je ne me sens pas encore à même de me prononcer sur l'auteur ou le compilateur de ce sermon. D'un côté, la place qu'il occupe dans les deux recueils au milieu de productions césariennes, la conclusion, et aussi quelques traits dans le corps même de l'homélie, tout cela me porterait à y reconnaître une de ces pièces si nombreuses dans lesquelles l'évêque d'Arles s'est inspiré du « saint évêque Fauste », en dépit des doctrines plus ou moins suspectes de ce prélat. D'autre part, on n'imagine guères comment mettre à son actif un document de saveur si franchement semipélagienne.

Pour ma part, je l'avoue, ces scrupules ne me paraissent pas insurmontables. Certaines pièces auxquelles Césaire a mis incontestablement la main, comme le serm. Append. 22, sur l'endurcissement du Pharaon, et l'homélie pour la Pentecôte (Fauste, édit. Engelbrecht, p. 337 sqq.), m'ont prouvé à l'évidence que l'évêque d'Arles n'a pas toujours conçu, relativement aux vieilles théories gallicanes sur la grâce, la même aversion dont témoignent les décisions d'Orange. Je suis convaincu que, plus d'une fois, il a perdu de vue le lien logique qui existe entre les divers points du dogme ; que plus d'une fois, à l'exemple d'Augustin lui-même, il a agi et parlé dans la pratique autrement qu'on ne l'eût attendu de ses idées si absolues sur la prédestination et tout ce qui s'y rattache (1). Formé à l'école de

1. Conf. sur ce sujet l'étude récente et si remarquable de P. Lejay, *Le rôle théologique de Césaire d'Arles*, p. 70 suiv.

Digitized by Google

Lérins, nourri des écrits de Fauste, doué d'un tempérament qui allait tout droit à l'action, dépourvu de cette finesse du théologien qui embrasse d'un seul coup d'œil les multiples aspects d'une question, il n'est pas impossible qu'à certains moments son désir de voir ses auditeurs travailler énergiquement à leur salut l'ait induit à faire siennes des formules comme celles-ci : « C'est une erreur de dire « que tout, dans l'œuvre du salut, est l'effet de la grâce, qu'il ne reste « aucune part aux efforts de l'homme. Dieu nous aide, il est vrai, « mais nous devons aussi l'aider ; il attend le consentement de notre « volonté. C'est une impiété de soutenir que les uns sont prédesti- « nés à la vie, les autres à la mort ; le résultat le plus clair d'une « telle doctrine serait une sorte de fatalisme, qui rendrait inutile la « prière, languissante toute énergie pour le bien. Bien plus, sous « prétexte de revendiquer tout pour Dieu, on en arrive réellement « à rejeter sur lui le péché, avec la damnation de l'homme qui en « est la suite. Il faut donc admettre que Dieu nous prévient d'abord « de ses dons : ceux qui se sauvent en les mettant à profit pou- « vaient se perdre s'ils les eussent négligés ; de même, ceux qui « périssent par leur négligence eussent pu se sauver s'ils avaient « voulu s'en donner la peine. Bref, Dieu ne refuse à personne ce qui « est nécessaire pour qu'il fasse son salut : à nous de faire fructifier « le talent qui nous a été confié. »

Avec un peu de bonne volonté, et en faisant taire pour un instant la *rabies theologorum*, il y aurait moyen, je pense, d'interpréter dans un sens orthodoxe la plupart de ces propositions, même celles qui paraissent sentir davantage le fagot. Quoi qu'il en soit, encore un coup, je ne prétends point que la pièce où elles sont exposées soit réellement l'œuvre ou même une simple compilation de Césaire. Si j'ai cru devoir l'arracher à l'oubli, c'est qu'elle renferme de fort beaux passages au point de vue du style ; c'est aussi parce qu'elle est venue jusqu'à nous enchâssée dans une double série d'homélies pour la plupart césariennes.

SERMO IN DEDICATIONE ECCLESIAE
UNUSQUISQUE PROPRIAM MERCEDEM ACCIPIET.

Ait sermo diuinus, fratres carissimi, sicut nuper audiuimus : *Unusquisque propriam mercedem accipiet, secundum suum laborem ; dei enim sumus adiutores.* Adiutor noster sine dubio deus est ; requiramus quomodo et nos 5
dei adiutores esse possumus. Deus hominum meritis delectatur. Qui ergo ea quae humani profectus conpetunt operatur, dei esse probatur adiutor. Qui eius boni, quod multis salutem potest conferre, prouisor est, diuinae

Digitized by Google

pietatis est imitator. Qui Christi redemptos iterum Christo adquirere per
10 opus sanctae aedificationis exoptat, Christi operibus conlaborat. *Dei enim*, inquit, *adiutores sumus*. Puto quod sermonis istius uirtus etiam scismatis illius inpugnet errorem, qui periculose sub quadam humilitatis specie damnanda persuadet, cum dicit, quicquid circa statum hominis agitur, totum gratiae esse diuinae, nihil uigilantiae ac sedulitatis humanae. Secundum
15 haec ergo, uel operis uel orationis auxilia non iuuant. Sed non ita est. Sic enim dei adiutores sumus, si, quod illius miseratione percepimus, nostro etiam labore seruemus; si cum donis Christi studia nostra iungamus; si uiribus, quas deus dedit, dei circa nos misericordiam adiuuemus. Propterea enim per apostolum suum nobis dicit: *Vide ne euacues gratiam dei,*
20 *quae in te est.* Aduerte quia ille infirmitatis tuae custos munificentiae suae te uult esse custodem. Et ideo non diceretur adiutorium, nisi expectaret laborantis adsensum; periit enim adiutorii beneficium, nisi et studium operantis possit inueniri.

Illi autem qui gratiam dei, dum per se solam inreprehensibiliter intro-
25 mittunt, in se dampnabiliter calcauerunt, qui alios ad uitam, alios ad mortem asserunt destinatos, aduerte quibus se impietatis nexibus ligent. Si ad bonum praedestinatus sum, contra malum resistere necesse mihi non erit; si uero ad malum natus, bonum mihi exercere nihil proderit. Ac sic in utraque parte, intercluso appetitu laudis et gloriae, bonus securitate, malus
30 torpebit desperatione; ac per hoc otiabitur omnis iustitiae exercitatio, oratio cessabit, languebit operatio. Sed non ita est. Quin potius incessanter oremus, quia ipse dominus dicit: *Sine intermissione orate.* Et iterum: *Vigilate et orate, ne intretis in temptationem.* Nihilominus contra omne peccatum, non solum oratione, sed etiam labore luctemur; quia ipse dominus per prae-
35 sentem lectionem testatus est: *Unusquisque propriam mercedem accipiet secundum suum laborem.* Iustus enim arbiter et dispensator deus desiderantem quaerit, laborantem adiuuat, uincentem coronat. Vides deum cum miseratione aperientem; sed uide et hominem cum intentione pulsantem. Et ideo beatus apostolus iam Christo adquisitus, iam uas electionis effectus,
40 nec praedestinationi adquiescit, nec soli gratiae credit; sed cum dei beneficiis conatus suos iungit, et dicit: *Castigo corpus meum, et in seruitutem redigo, ne forte, cum aliis praedicauero, ipse reprobus efficiar.* Certe iam partis dexterae miles est; et uide quomodo adhuc periclitari metuit iam probatus, quomodo reprobari formidat electus. Iam uictoriam in manibus
45 habet, et nondum arma deponit; iam perductus est ad triumphum, et militiae pertimescit euentum.

Dicit haereticus: Totum gratiae Dei est, nihil laboris humani. Ecce nec ipse Christus dominus per otium sibi eundum iudicauit ad caelum. Si nihil tibi est cum labore quaerendum, nihil apud te constat esse pretiosum. Dic,
50 haeretice, cum tanta homini promittuntur a deo, dormienti haec deum aestimas conlaturum? Si post dei misericordiam profectum homini non adscribis, nec poteris inputare defectum. Totum, inquit, gratiae dei est. Quis

Digitized by Google

hanc non humilitatis uocem, quis non plenam aestimet sanctitatem? Sed uide quantus se error sub specie religiosae confessionis interserit, secundum illud Salomonis : *Malignus nocet, cum se miscuerit iusto* ; id est, periculosior est impietas sub colore pietatis, magisque cauenda est prauitas infidelitatis, blandimento dolosi adoperta sermonis. Si, quomodo dicunt, hic ad bonum, ille ad malum natus est, et electus siue periculo desidiosus erit, et praedampnatus sine remedio laborabit. Quomodo sibi inter ista constabit libra aequissimi cognitoris, si et in isto ignauia honoratur, et in illo natura punitur? Quae cum ita sint, periclitabitur et in isto diuina iustitia, qua remuneratur otiosus, et in illo misericordia, qua perit coactus, dum malum operatur inuitus; cum in actu hominis non necessitas accusari soleat, sed uoluntas. Breuiter dicam, non quaerenti salutem dedisse non erit iustitiae, quaerenti autem negasse non erit misericordiae. Ecce haereticus dum unam uirtutem inportunius asserit, utramque uacuauit. Et ideo quia naturali uel fatuali casu pertrahit ad peccandum hominem, sceleribus innocentiam dedit, et culpae causas ac poenae in auctorem retorsit ac iudicem. Sed non ita est : nam paratis et in promptu positis dei donis, et qui per curam saluantur, per neglegentiam perire potuerunt, et qui per incuriam pereunt, per diligentiam salui esse potuissent. Propterea et circa adquisitos digna erit remuneratio, et circa perditos iusta dampnatio. Ille enim humanarum uirium auctor et conscius, qui dedit possibilitatis substantiam, merito laboris deposcit usuram.

Sed forsitan aliquis secum cogitet, quod mali, qui ad salutem non perueniunt, non acceperint unde salui esse possent. Interrogemus illum in euuangelio inutilem et nequam seruum, de quo dominus dixit, *Serue male et piger* ; quem ligatis manibus et pedibus, id est, dampnatis operibus atque conatibus eici iubet in tenebras exteriores. Videamus si non etiam ille qui periit se accepisse cognouit, ita dicens : *Domine, ecce mna tua, quam habui repositam in sudario.* Repositam habui mnam tuam, quia desidiosus neglexi gratiam tuam. Et iterum : *Timens abii, et abscondi talentum tuum in terra* ; id est, mentem quam benignus creator dederas, et quam ad caelestia praeparaueras, terrenis cupiditatibus obligaui, et in uitiorum profunda dimersi. Omnibus itaque in commune largitus est deus, unde salui esse possint. Sed oportet ut nos excolamus, quod in nos ille seminauerit; nos exerceamus, quod ille contulerit; nos irrigemus, quod ille in occulto mentis igniuerit. Quod ipse praestare dignetur, qui cum patre et spiritu sancto uiuit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

1 Titre dans E *Sermo eiusdem de eodem*, c'est-à-dire « S. Augustini in dedicatione ecclesiae » ; dans C *Unde supra*, même renvoi, sauf le nom de l'auteur, dont les titres précédents ne font pas mention. Dès l'époque de Césaire, et peut-être avant, cette péricope était de fait assignée pour la solennité de la dédicace en maints pays de l'Occident, notamment à Capoue sous l'évêque Victor. 4 *adiutores*] 1 Cor. 3, 8 sq. 6 *possumus esse* E *hominum*] *omnium* E 7 *profectus conpetunt operatur*] Je propose timidement cette restitution, que je pourrais au besoin justifier en détail; *profectu non*

Digitized by Google

petunt. operat. C; *profectus sunt non petit opera* E 8 *multi* C 9 *pietatis immitator* (om. *est*) C 10 *haedificationis* codd. *enim*] om. E 11 *inquid* C *sumus adiutores* E 12 *dampnanda* E 13 *cum*] *et* E 14 *diuinae gratiae esse* E 15 *auxilio* (om. *non iuuant*) C 18 *misericordiam adiuuemus*] *misericordia adiuuemur* codd. Encore une restitution hardie en apparence, mais réclamée par le contexte. 19 *uacues* E 20 *est*] Mélange de 1 Tim. 4, 14 et 2 Cor. 6, 1 *Auerte* codd. 21 *non*] *ne* C 22 *operaret. quem habere possit inuenire* C. Je ne sais que tirer de cette variante. 26 *destinatos asserunt* C *auerte*] codd. 31 *operatio languebit* C 32 *ipse*] om. C *orate*] 1 Thess. 5, 17. C'est donc à tort que l'auteur attribue cette parole à Jésus ; peut-être songeait-il à Luc 18, 1 ou 21, 36 *iterum*] *alibi* C 33 *temptationem*] Luc 22, 40 34 *ipse*] om. C *per praes. lectionem*] om. C 35 *Unusquisq. p. m. accipiet*] om. C 36 E avait d'abord *suam* 39 *apostolus*] E ajoute *Paulus*, mais non C, ni Fauste de Riez, De grat. I, 5 (éd. Engelbrecht 20, 17) auquel sont empruntées les lignes 39-46. *iam... iam*] Fauste, *tam... tam* EC 40 *sole* C 42 *praedicauerim* C *efficiar*] 1 Cor. 9, 27 43 *milex* C *metuit*] C Fauste ; *timet* E 50 *a domino* C 51 *adscribis*] C ; *asscribis* E, corr. de *ascribis* 52 *inquid* C *gratia dei est* E. Cf. Faust., p. 15, l. 10 53 *estimat* E 55 *illut solomonis* C *iusto*] Texte cité par Fauste 17, 9, mais que l'éditeur viennois n'a point identifié ; c'est Prov. 11, 15 selon les Septante. 56 *cauenda*] *timenda* E 60 *illo*] C ; *isto* E 61 sq. *qua*] *qui* C 62 *periit* E 66 *importunus* E 67 *hominem*] C ajoute *ducit* 68 *hac penae* E; *hac pene* C *ac iudicem*] *hac iudicem* C; *Audacia est* E 76 *acceperunt* E *possint* codd. 77 C rejette *inutilem e. n. seruum* jusqu'après *dixit* 78 *piger*] Mt. 25, 26 *pedibus*] Confusion av Mt. 22, 13. C om. *quem*, et continue *ligate manibus eius et pedibus id est operibus damnatis atque conatis* 80 *ita*] om. C *mna*] *pna* C 81 *sudario*] Luc 19, 20 *mnam*] *minam* C 82 *talentum*] *tesaurum* C *terra*] Mt. 25, 25 84 *uitiorum*] *iuditiorum* E 85 *in comune* C ; om. E 86 *in nos*] codd. 87 *rigemus* C 87 *mentis*] om. E *igniuerit*] Cf. sur ce verbe H. Rönsch, It. u. Vulg., p. 156. 88 *ille* E *cum eterno patre* C 89 *regnat deus per omnia s.* C

Comme on a pu le voir au cours de la description donnée plus haut, l'homéliaire d'Épinal renferme encore au moins trois homélies inédites, et qui se rattachent plus ou moins à l'œuvre de Césaire : une sur Job, fol. 246 ; une autre sur la main desséchée, f. 252ᵛ ; une troisième sur les noces de Cana, f. 316ᵛ. Mais, je l'ai dit, ce sont de simples compilations qui peuvent attendre, pour voir le jour, la future édition de l'Académie de Vienne. Ce qui est donné ici, par manière d'avant-goût, suffit pour démontrer qu'il y aura toujours chance de trouver du Césaire inédit, tant qu'on n'aura pas examiné jusqu'au dernier des recueils homilétiques qui foisonnent dans presque toutes les bibliothèques de l'Europe.

Peut-être l'un ou l'autre lecteur, moins préparé à ce genre de recherches, sera-t-il tenté de se demander comment il se peut faire qu'il existe encore tant de débris jusqu'ici inaperçus du travail de Césaire, et si je ne cède pas à une sorte de manie, en prétendant discerner sa marque de tant de côtés à la fois ? Hé bien, non : c'est un fait, que les homélies de l'évêque d'Arles, à en juger par le

Digitized by Google

nombre et la provenance des manuscrits, ont dû jouir d'une vogue exceptionnelle, d'abord un peu partout dans l'Europe centrale, du VIe au XIIe siècle, puis dans les milieux ascétiques du XIVe au XVIe siècle. Voici, à ce sujet, un cas significatif qui m'est arrivé à Metz, il y a deux ou trois ans. J'avais achevé l'examen des manuscrits offrant quelque intérêt pour mon édition, quand le bibliothécaire, M. l'abbé Paulus, me dit : « Nous avons bien encore, dans le fond Salis, une farde de fragments de diverses époques, détachés presque tous d'anciennes reliures : mais ce ne sont que d'informes spécimens d'écritures, vous n'y trouverez rien d'utile pour vous. » Sur mes instances, néanmoins, il consent à me confier le tout, que je me mets à parcourir sous ses yeux. Or, à sa grande surprise, le premier feuillet sur lequel je tombe, en caractères mérovingiens du VIIe/VIIIe siècle, est reconnu aussitôt par moi comme contenant un long passage du serm. (césarien) 271 de l'Appendice de S. Augustin ; le second, un petit carré de parchemin du IXe/Xe siècle, portait la péroraison d'une autre exhortation de Césaire, que je n'ai pas encore identifiée ; le troisième, consistant en deux feuillets du XIe siècle, avait appartenu à un recueil renfermant entre autres les pièces 104 et 313 de l'Appendice, l'une et l'autre productions incontestées du saint évêque. De tels exemples ne sont-ils pas faits pour autoriser, en les récompensant, les pratiques du furetage le plus dévergondé ?

D. GERMAIN MORIN.

Digitized by Google

CONRAD D'URACH,

DE L'ORDRE DE CITEAUX,

LÉGAT EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.

(Suite et fin) (1).

Après son retour à Rome, où il avait rendu compte au pape et aux cardinaux de sa légation en France, Conrad se retira dans son évêché de Porto (2). Il ne devait pas jouir longtemps du repos qu'après tant de fatigues, il espérait y goûter : Honorius III devait bientôt lui confier une nouvelle mission en France et en Allemagne, mission plus difficile et plus importante, et dont le succès final devait mieux récompenser les efforts du cardinal.

Lorsque Frédéric II, l'ingrat pupille d'Innocent III, avait ceint la couronne impériale, il s'était solennellement engagé à marcher au secours des chrétiens d'Orient (3). Huit ans s'étaient écoulés depuis, et malgré les observations réitérées du pape, qui ne cessait de lui rappeler ses serments, l'empereur refusait de partir, non pas qu'il se tînt quitte de ses engagements, mais sa fourberie trouvait toujours un prétexte pour rester dans ses États (4). Le 12 avril 1222, Honorius et Frédéric s'étaient rencontrés à Véroli, mais sans résultat. Au mois de février de l'année suivante, l'empereur vint à San-Germano ; il espérait que le pape, alors malade, ne pourrait atteindre cette ville et que ce nouveau prétexte amènerait de nouveaux retards, mais il ne put éviter l'entrevue qu'il redoutait et dut prendre, à Ferentino, l'engagement de partir dans deux ans pour la Palestine (5). Le 5 mars 1224, il écrivit au Souverain Pontife qu'il avait

1. Voir *Rev. bénéd.*, Avril 1905 et Janvier 1906.
2. Le 13 février 1224, il signa, au Latran, une bulle d'Honorius III. (Ughelli, *Italia sacra*, II, 706 ; et Potthast, *Reg. Rom. Pont.*, p. 678.)
3. *Ex Andr. Monas. Chronic.* ap. R.H.G. XVIII, p. 577. — *Reineri. mon. Chronic. Leod.* Ibid., p. 623. Cf. Böhmer, *Reg. Imp.*, p. 201.
4. Pour se faire une idée de la conduite de Frédéric et des instances d'Honorius, voir Böhmer, *Reg. Imp.*, pp. 201-312 (passim) et Pressutti, *Reg. Hon. III.*
5. Pressutti, *Reg. Hon. III*, II, p. 118. — Böhmer, *Reg. Imp.*, p. 303.

Digitized by Google

résolu de consacrer toutes ses forces à la délivrance des chrétiens d'Orient, et que, sur l'ordre du pape et pour répondre au désir des cardinaux, il s'était engagé par serment à prendre pour femme Isabelle de Brienne, héritière du royaume de Jérusalem. Il avait, disait-il, cent vaisseaux de guerre prêts à partir et il en faisait construire cinquante pour le transport des troupes. Hermann de Salza, grand-maître de l'ordre teutonique, lui avait conseillé de se rendre en Allemagne pour s'entendre avec les princes de l'empire, mais il avait à combattre les Sarrasins en Sicile ; il avait cru bon d'envoyer le grand-maître auprès du duc d'Autriche, du landgrave de Thuringe, du roi de Hongrie et des autres princes ; il le chargeait aussi d'annoncer à la cour pontificale que l'Allemagne paraissait montrer peu d'enthousiasme pour la croisade. De plus, ajoutait-il, les grands de France et d'Angleterre ne semblaient disposés à prendre la mer que si une nouvelle trêve assurait la paix entre les deux pays. L'empereur terminait en disant que l'Église ne faisait presque rien pour l'aider (1).

Peut-être Honorius crut-il à la sincérité de ces nouveaux engagements. En tous cas, il ne négligea rien pour écarter les difficultés que Frédéric redoutait. L'une venait de France : la guerre imminente entre Louis VIII et Henri III ; l'autre venait d'Allemagne : le manque de soldats. Pour vaincre ces obstacles, il recourut au cardinal de Porto. Conrad fut chargé d'une nouvelle légation. Il devait d'abord se rendre à Paris, pour essayer de fléchir le fils de Philippe-Auguste, puis dans sa patrie, pour faire appel à la vaillance et au courage des chevaliers (2).

*
* *

La mission de France était des plus ardues. Pour obéir aux instructions du pape, le légat devait prier Louis VIII de proroger la trêve, arrivée à son terme, que son père avait conclue avec l'Angle-

1. Böhmer, p. 312. Frédéric continuait toujours la même tactique : promettre, puis déclarer qu'il était impossible de tenir sa promesse. Il n'ignorait pas que la guerre allait recommencer entre la France et l'Angleterre et avait même signé, avec Louis VIII, un traité qui lui interdisait l'alliance avec les Anglais (Böhmer, p. 311). D'autre part, comment pouvait-il alléguer que l'Église ne faisait que peu de chose pour lui venir en aide ?

2. Honorius écrivit à tous les archevêques, évêques et dignitaires de l'empire que Frédéric, qui avait fait de grands préparatifs, promettait d'importants secours à ceux qui voudraient l'accompagner. Il les informait aussi qu'il envoyait dans leur pays le cardinal Conrad, muni des pouvoirs de légat, pour prêcher la croisade. Une lettre fut adressée spécialement au patriarche d'Aquilée, aux archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, de Magdebourg, de Salzbourg, de Brême, de Besançon et à leurs suffragants, à tous les abbés, prieurs, prévôts, archidiacres et autres prélats pour leur recommander de venir en aide au cardinal. Ces deux lettres se trouvent dans les M. G. H. *Epist. saeculi XIII*, I, pp. 174-177. Cf. Pressutti, *Reg. Hon. III*, II, p. 232.

Digitized by Google

terre et l'avertir qu'une partie des secours qu'on lui avait promis pour la guerre albigeoise serait consacrée à la croisade. Or, le roi brûlait de reprendre la guerre avec les Anglais : ses ambassadeurs avaient déjà obtenu de Frédéric II la promesse que l'empire ne prêterait aucun secours à ses ennemis (1). On devine aisément la réponse qu'il donna au cardinal.

Le 5 mai, il convoqua un parlement général, dans lequel il déclara que son père et lui avaient toujours pris la défense de la foi catholique; il rappela également les supplications du légat quelques jours après son couronnement, la réponse favorable qu'il avait donnée, le secours pécuniaire envoyé à Montfort, les engagements qu'Honorius avait pris. « Nous avons, ajoutait le roi, demandé le conseil des prélats et des seigneurs de notre royaume et nous avons prié le pape de nous accorder les secours nécessaires : il nous a répondu qu'il se rendait à tous nos désirs. Le cardinal de Porto avait déjà reçu l'ordre de nous apporter cet heureux message, quand un envoyé de l'empereur a fait à Rome de si belles promesses, que le pape et la cour romaine se sont engagés à tout sacrifier pour le succès de la croisade. En outre, le cardinal de Porto nous a dit que Raymond de Toulouse se soumettrait immédiatement si nous marchions contre lui et nous a prié de lui imposer la paix, de chasser les hérétiques, de rendre bonne justice aux clercs et aux églises, de maintenir les libertés et de traiter avec le comte Amaury. Nous avons répondu au cardinal que, puisque le pape refusait d'écouter nos demandes, nous refusons de prendre part à la guerre albigeoise. Quant à la soumission du comte Raymond, elle ne nous regarde pas ; nous consentons toutefois à ce que l'Église traite avec lui, sauf le respect de tous nos droits et l'intégrité de tous nos fiefs, sans aucune diminution. Finalement, nous avertissons le cardinal de Porto de ne plus jamais nous parler de l'affaire des Albigeois et nous nous tenons pour quitte de toute obligation à ce sujet. » Il était difficile d'opposer aux demandes du légat un refus plus catégorique. La mis-

1. Böhmer, p. 311. — Pressutti, II, p. 235. — R. H. G. XIX, p. 750. Le pape, qui comprenait mieux que tout autre combien la mission de Conrad était difficile, écrivit à tous les archevêques et évêques de France de l'aider selon leurs moyens. (Pressutti, II, p.235 et R. H. G.,XIX,p.751.) Le légat passa par le Languedoc,peut-être pour traiter de la guerre albigeoise avec Arnaud Amalric, archevêque de Narbonne et les principaux chefs catholiques. (Pressutti, II, pp.235 et 237.) Il donna à l'abbé de Sorèze, fort avancé en âge, un coadjuteur « *in temporalibus* ». (*Gallia Christiana*, XIII, p. 363.) Le Samedi-Saint (13 avril), il ordonna un prêtre et plusieurs sous-diacres au monastère de Saint-Martial de Limoges (Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par Duplès-Agier, p. 117), et à la fin du mois, il se trouvait à Clairvaux. (*Acta Sanct.* Januar., t. 3, p. 12.)

Digitized by Google

sion de Conrad en France, se trouvant désormais sans objet, était forcément terminée : le légat se dirigea vers l'Allemagne (1).

*
* *

En quittant Paris, Conrad dirigea ses pas vers Liége, la ville où s'étaient écoulées les années de son adolescence. Non loin de là, dans un endroit appelé Saecium ou Sart, était un monastère de chanoines réguliers. Othon de Jeneffe, doyen de Saint-Paul, le donna à des religieuses cisterciennes. Conrad en consacra l'église et la nouvelle abbaye porta désormais le nom de Val-Benoît (2).

Conrad avait décidé qu'un concile se tiendrait à Cologne, mais Henri VII, roi des Romains, ayant convoqué une diète à Nuremberg, le légat se mit aussitôt en route pour cette ville (3). D'illustres

1. Vaissète, *Hist. du Languedoc*, III, p. 294 (preuves). — Tertio nonas Maii (MCCXXIV) Ludovicus rex Franciae et Conradus cardinalis apostolicae sedis generale concilium Parisius convocaverunt, in quo per eundem cardinalem Honorius papa indulgentiam quae lateranensi concilio contra albigenses haereticos instituta fuerat, auctoritate publica revocavit, et Remundum comitem tholosanum fide catholicum approbavit. (Chron. Guill. de Nangiaco, ap. R. H. G. XX, p. 762.) Guillaume dit « *generale concilium* ». Duchesne a précisé le sens de ces mots en disant « *parlamentum generale* » ; néanmoins, Böhmer dit que Conrad « ein Concil zù Paris gehalten hat, » ce qui est faux. (*Op. cit.*, p. 1523.) En traversant la Champagne, Conrad apposa sa signature au traité qui réconcilia le comte Thibaud avec les frères Guy et Hugues de Châtillon. (d'Arbois de Jubainville, 5, 213 extr. — Böhmer, *op. cit.*, p. 1523.)

2. Cette consécration eut lieu au commencement de juin 1224. — *Chron. Alb. Trium-Fontium mon.* ap. M. G. H. SS. XXIII, p. 914. — *Reineri Annales*, M. G. H. SS., XVI, p. 679. — *Gesta Episc. Leodi. abbr.* M. G. H. SS. XXV, p. 134. — (Les *Gesta abbreviata*, confondant les deux séjours du légat à Liége (1224 et 1226), indiquent à tort cette dernière année comme celle de la consécration). Cf. *Gallia Christ.*, III, col. 103 et J. Cuvelier, *Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît*, Introd. I. Les moniales venaient du monastère de Robermont, les chanoines furent transférés au Val-des-Écoliers. — Le 4 juin, se trouvant à Liége, Conrad confirma une donation du comte Albert de Moha et vers la même date, approuva l'institution des chanoines de Saint-Materne avec la dotation des églises de Gelinden et de Villers-l'Évêque. Étant à Maestricht, le 17 juin, il fit savoir aux chanoines de Saint-Lambert, qu'ils n'avaient pas violé leur serment en donnant une terre à l'abbaye d'Aulne. (Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de l'église Saint-Lambert*, I, pp. 207-209.) Il rendit aussi deux décrets, l'un prenant sous la protection du Saint-Siège le monastère de Val-des-Vierges, l'autre confirmant certains décrets épiscopaux (à Liége, le 24 mai et le 4 juin). Le 19 juin, il consacra un autel dans l'église des Augustins de Rolduc. (Wauters, *Table chronol.*, VII, pp. 580-81.)

3. Eodem anno (1224) Conradus, Portuensis episcopus et Stæ Rufinæ cardinalis sexta feria post Pentecosten (7 juin) Colonie cum honore suscipitur. Qui concilium proposuit cum episcopis celebrare, sed propter occursum Fretherici imperatoris dilatum est. (*Ann. Col. Max.* ap. M. G. H. SS. XVII, p. 838, et *Emonis chron.* Ibid. XXIII, p. 499.) Olivier, plus tard évêque de Paderborn et cardinal de Sainte-Sabine écrivait : « Ad concilium domni Portuensis episcopi, sedis apostolicæ legati, pro negotio crucis principaliter nos oportuit accedere. (*Emon. chronic. loc. cit.*) Le légat passa par Zülpich et par Bonn, où il donna des lettres relatives au prémontré Herdric, prévôt de Schiltwolde, révolté contre ses supérieurs, et par Haguenau. (*Emon. chron.* p. 504 et Würdtwein, *Nova substantia*, XIII, 281.) Non loin de Bonn était situé le monastère de Vilich, le cardinal rendit peut-être alors certains décrets pour la réforme de cette abbaye. (Pressutti, *Reg. Hon. III*, II, p. 237.)

Digitized by Google

personnages figuraient à cette assemblée; outre le jeune Henri VII, on y voyait le légat Conrad, Engelbert, archevêque de Cologne et régent de l'empire, Hermann de Salza, grand-maître de l'ordre teutonique, les ducs d'Autriche et de Bavière, le landgrave de Thuringe et beaucoup d'évêques. Le roi des Romains consentit à approuver, sous réserve de la ratification impériale, un accord que le légat avait négocié entre Frédéric II et Berthold de Teck, évêque de Strassbourg, au sujet d'un fief que l'évêque tenait de l'empire, mais à des conditions qui ne paraissaient pas clairement définies (1). Conrad inaugurait ainsi le rôle qu'il allait, avant tout, jouer pendant deux ans sur le sol de l'Allemagne, celui de pacificateur. Presque aussitôt après, le roi des Romains et lui prirent le chemin de Spire, pour y mettre fin au dissentiment qui s'était élevé entre les comtes d'Urach et Frédéric II, au sujet de l'héritage du duc Berthold de Zähringen. Ce dernier, oncle du cardinal, était mort en 1218, laissant une fortune prodigieuse (2). Aussitôt, ses parents réclamèrent son héritage, en tout ou en partie, à différents titres : Egon d'Urach, frère du légat, comme neveu du duc défunt par sa mère ; les comtes de Kyburg se prétendaient héritiers au même titre ; la famille de Teck élevait aussi des prétentions. De plus, il n'était pas sûr que certains fiefs ne devaient pas faire retour à la couronne impériale. Le comte d'Urach et l'empereur Frédéric se rencontrèrent deux fois, à Ulm et à Haguenau, pour trancher cette difficile question, et les deux parties parurent d'abord se mettre d'accord, mais, dans la suite, de nouveaux dissentiments s'élevèrent. Enfin, en 1224, les dernières difficultés tombèrent devant l'habile intervention du cardinal (3).

*
* *

Le roi, le régent, le légat et le grand-maître se dirigèrent alors vers le Nord de l'Allemagne, avec le dessein de faire cesser les hos-

1. Böhmer, *Reg.*, *Imp.* pp. 712 et 1524. Frédéric II n'approuva pas ce traité, immédiatement du moins ; ce ne fut que 12 ans après, en février 1236, que « Imperator et episcopus Argentinensis pacifice convenerunt de feodo super quo prius longo tempore inter eos contentio vertebatur ». (Böhmer, p. 421.)

2. Quelques historiens l'ont surnommé « le Riche ». (Chevalier, *Répert. Bio-Bibliog.*, p. 583, nouv. édit.) Nous avons déjà parlé de lui et de sa conduite à l'égard de Conrad lors de son élection à l'empire en 1197. (*Rev. bénéd.*, avril 1905.)

3. Böhmer, *Reg. Imp.*, pp. 234 et 242. — Le 13 juillet 1220, l'empereur, toujours en quête de moyens pour se soustraire à son vœu, alléguait que le comte Egon d'Urach, qui s'était croisé, avait été relevé de ses engagements par son frère, le cardinal-évêque de Porto. (M. G. H. *Epist. sæculi* XIII, p. 88 et Böhmer, p. 257.) Le traité conclu entre Henri VII et Egon d'Urach fut ratifié par Frédéric II, au mois de juillet 1226. (Böhmer, pp. 356 et 793.)

Digitized by Google

tilités qui avaient éclaté entre le comte Henri de Schwerin et le roi de Danemark, Waldemar II, surnommé le Victorieux. Ce dernier avait, à la suite d'une guerre précédente, imposé des conditions de paix que son adversaire n'avait acceptées qu'à regret. Henri avait juré de se venger, mais comprenant que la ruse et la trahison le serviraient mieux que la force des armes, il se saisit du roi et de son fils Waldemar III, qui se trouvaient sans défense dans l'île de Lyoe et les conduisit dans son château inexpugnable de Danneberg, près de Lunebourg. Honorius III réclama la libération du captif avec d'autant plus d'instances que Waldemar avait promis de marcher au secours des chrétiens d'Orient (1). Ce fut en vain; et le pauvre roi gémissait toujours dans les fers quand une lueur d'espérance vint briller à ses yeux : Hermann de Salza, dès son arrivée en Allemagne, s'était rendu auprès de Schwerin et avait obtenu de lui la promesse qu'à certaines conditions, le roi sortirait de captivité (2). Selon toutes les apparences, le roi des Romains, le légat et l'archevêque de Cologne approuvèrent, à Nuremberg, ce qu'avait fait le grand-maître, et tous s'en allèrent vers le Nord, accompagnés de Jean de Brienne, roi de Jérusalem : ils entrèrent en négociations avec Schwerin à Bardewick, non loin de Lunebourg. Ce dernier imposa des conditions de paix tellement exorbitantes que le neveu du roi captif, Albert d'Orlamunde, qui gouvernait alors le Danemark, préféra retourner dans son pays, avec la rançon qu'il avait apportée, plutôt que de les accepter. Albert fit appel à la vaillance des Danois ; leur armée rencontra celle de Schwerin près de Mölln et fit des prodiges de valeur, mais le succès ne répondit pas à son courage. Le malheureux Waldemar vit sa captivité se prolonger bien longtemps encore : le pape et l'empereur ne parvinrent pas à briser les portes de sa prison (3).

Quant au légat, voyant l'inutilité de ses efforts, il s'était rendu sur les frontières de l'empire, où la croisade se sentait menacée d'un danger d'une bien plus grande importance. Après avoir notifié à Conrad son refus d'accorder aux Anglais une nouvelle trêve, Louis VIII avait dirigé ses armées sur la Rochelle et s'en était

1. « Certa nobis promissione facta, quod ipse vel filius ejus in ipsius Terre Sancte succursum transfretabit in instanti passagio generali.» M. G. H. *Epist. sæc. XIII*, p. 167. — Cf. Pressutti, *Reg. Hon. III*, II, pp. 171, 172, 267.

2. Böhmer, p. 1620.

3. *Annal. Col. Max.* ap. M. G. H. SS. XVIII, p. 837. — *Ann. Stad.* Ibidem, p. 357. — *Ann. Ryenses*, Ibid., p. 406.— Cf. Böhmer, *Reg. Imp.*, pp. 713 et 1525 et Dahlmann *Geschichte von Dänemark*, I, p. 377. Deux ans après, le pape écrivit au légat pour lui demander d'intervenir auprès de Frédéric II en faveur du roi. (Böhmer, *Reg. Imp.*, p. 1167 et Pressutti, *Reg. Hon. III*, II, pp. 431 et 432.)

Digitized by Google

emparé presque sans coup férir : il lui fut dès lors facile de soumettre le pays jusqu'à la Garonne et, au commencement de novembre, le roi rentrait triomphalement à Paris (1). Il voulut alors se donner des alliés : c'est dans ce but qu'il se rendit à Vaucouleurs, où le roi des Romains vint à sa rencontre. Nous savons peu de chose de cette entrevue; il nous semble cependant qu'il soit hors de doute que Louis désirait conclure un traité unissant ses forces à celles de Henri VII. Ce projet rencontra deux puissants adversaires : l'archevêque Engelbert de Cologne, qui paraissait craindre les conséquences politiques d'une pareille alliance et le légat Conrad qui cherchait à mettre fin à la guerre. Les espérances de Louis VIII furent déçues et l'on se sépara, suivant le mot d'un chroniqueur du temps, après avoir beaucoup discuté et rien résolu (2).

*
* *

Assuré désormais que l'Allemagne garderait, à l'égard de la France et de l'Angleterre, la neutralité que réclamait le bien de la croisade, le cardinal dirigea ses pas vers l'Autriche (3). La guerre était à la veille d'éclater entre ce pays et la Hongrie. Bela, fils aîné du roi de Hongrie, avait épousé Marie Lascaris, mais, dans la suite, André voulut exiger que son fils divorçât pour contracter un autre mariage plus favorable aux intérêts politiques de la Hongrie. Le jeune prince refusa et le pape Honorius lui donna raison, mais André ne voulut rien entendre et son ressentiment força les jeunes

1. *Radulphi Coggesh. Abbatis Chron. Anglic.* ap. R. H. G. XVIII, p. 120. — *Chronic. Tur.* Ibid., p. 305. — *Chronic. S. Medardi Suession.* Ibid., p. 722.

2. « Dominus cardinalis Conradus... Tullum venit in octavis beati Martini cum Coloniensi et Moguontinensi archiepiscopis et cum imperatoris filio rege Henrico et majoribus Alemaniæ. Rex quoque Ludovicus cum suo colloquio et consilio fuit, in eodem confinio apud castrum Vallis-Coloris et sequenti die, utriusque regni consiliatores in unum convenientes congruum colloquium ad invicem habuerunt. » (*Chronic. Albr. Trium-Fontium mon.*; M. G. H. SS. XXV, p. 914 et R. H. G. XVIII, p. 793.) — In octavis beati Martini hyemalis, inter Ludovicum regem Franciæ et Henricum regem Alemanniæ... apud Vallem-Coloris concilium celebratur ; ibique multa de utroque regno tractantes, sed nihil aut parum proficientes ad propria redierunt. (*Gesta Ludovici VIII*, R. H. G. XVII, p. 307.) Cf. *Ann. Floreff.*; M. G. H. SS. XVI, p. 626. — Les ambassadeurs anglais à Rome écrivirent au roi d'Angleterre : « Recepit papa litteras Portuensis episcopi, legati alemanici, quod idem Portuensis tractatum habitum inter regem Alemaniæ et Franciæ super matrimonio de quo scitis impedivit. » (Rymer, *Fœdera Conventiones*, I, 173.) Quelques mois plus tard, l'évêque de Carlisle, muni de pleins pouvoirs du roi Henri III, vint, à la diète de Francfort, demander pour la sœur du roi la main de Henri VII, mais les princes de l'empire n'y consentirent pas. (Böhmer, *Reg. Imp.* pp. 718 et sq.). A cette époque le légat n'était plus en Allemagne.

3. Le 9 janvier 1225, il était à Schaffouse, le 11 à Zürich, le 20 à Ulm, le 27 à Weissenau, le 29 à Constance, le 6 février à Saint-Gall. Il prolongea son séjour en Autriche et dans les pays voisins jusqu'au mois de juillet, mais les documents nous en ont laissé peu de traces. (Böhmer, p. 1526.)

Digitized by Google

époux à chercher un asile à la cour de Léopold VI, duc d'Autriche, qui avait épousé une sœur de Marie Lascaris. C'est sans doute pour ce motif que la guerre fut sur le point d'éclater : Louis, duc de Bavière et beaucoup d'autres prirent le parti d'André (1). Il est aisé de comprendre combien cette rivalité aurait pu nuire à la croisade, en retenant tous ces princes dans leurs états et quel prix le pape attachait à la conclusion de la paix. Elle fut signée avant l'arrivée de Conrad en Autriche, grâce à l'intervention de l'évêque Jacques de Neutra, mais le légat reçut le pouvoir de frapper de l'excommunication celui des belligérants qui tenterait de reprendre les armes (2).

Le cardinal fut moins heureux lorsqu'il prit, auprès du roi André, la défense des chevaliers de l'ordre teutonique. Le roi avait lui-même demandé leur aide contre les Cumanes, païens qui dévastaient le Burzenland, situé au sud-est de son royaume. Les chevaliers luttèrent avec tant de succès que leurs adversaires durent quitter ce pays, dont ils avaient fait un désert, et le roi, pour marquer sa reconnaissance, abandonna le Burzenland à ses libérateurs, libre de tous droits. Mais plus tard, revenant sur sa décision, il voulut imposer sa domination aux chevaliers, qui portèrent leurs réclamations au tribunal du pape. Honorius chargea le légat de prendre leur défense, mais le droit dut s'incliner devant la force et, en 1225, l'ordre teutonique quitta le Burzenland (3).

***

Il y avait alors plus d'un an que Conrad avait commencé dans son pays d'origine, la prédication de la croisade. Le succès n'avait pas toujours récompensé ses efforts : il n'avait pu délivrer le roi de Danemark de sa dure captivité, mais d'autre part, il avait négocié la paix entre l'empereur et l'évêque de Strassbourg, entre sa famille et la famille impériale, entre les souverains d'Autriche et de Hongrie, et, ce qui est plus important peut-être, il avait fait échec au roi Louis VIII et à son rival, le roi d'Angleterre, dans leurs

1. Anno 1225, Andreas, rex Hungariæ et Ludovicus dux Bavariæ cum multis aliis conjurant adversus Leopoldum, ducem Austriæ. (*Cont. Garstensis*, M. G. H. SS. IX, p. 596.) Parmi ces « multis aliis » il faut compter le margrave d'Istrie, dont il est fait mention dans le traité de paix. (Böhmer, *Reg. Imp.*, p. 1623.)

2. Ce pouvoir fut inutile ; tout resta en paix pendant longtemps et les ducs d'Autriche et de Bavière prirent part à la croisade avec l'empereur. Böhmer, *Reg. Imp.*, p. 1623. — Theiner *Mon. Hungariæ Hist.* VII, pp. 116 et sq. — Pressutti, *Reg. Hon. III*, II, pp. 75, 214, 215, 216, 224, 225.

3. Pressutti, *Reg. Hon. III*, II, pp. 182, 240, 344, 345, 346, 379, 404. — Cf. E. Michael, *Geschichte des deutschen Volkes*, I, pp. 112-114.

Digitized by Google

tentatives d'alliance avec l'empire. Son activité ne s'était pas bornée là : il n'avait pas failli au devoir, imposé par sa charge de légat, de veiller au maintien du dogme et de la discipline ecclésiastiques et de mettre un frein aux abus. Quand le cardinal se trouvait dans le nord de l'Allemagne, l'évêque d'Hildesheim, nommé également Conrad, avait réclamé son intervention contre Henri Minnike, prévôt de Neuwerk, déjà mis en prison, suspendu pour crime d'hérésie, et qui refusait obstinément de se soumettre.

Les moniales de Sainte-Marie de Goslar, qu'il dirigeait, avaient non seulement adopté ses erreurs, mais pris sa défense auprès du pape ; Honorius leur enjoignit d'obéir à leur évêque, qui reçut, en outre, l'ordre de soumettre toute cette affaire au jugement du légat. Ce fut le 22 octobre 1224 que l'hérétique fut tiré de sa prison et comparut devant le cardinal, au synode d'Hildesheim. Il ne nia pas les accusations portées contre lui, et refusa même de se rétracter ; le cardinal le dégrada solennellement et le livra au bras séculier, selon le droit de l'époque. Le malheureux préféra mourir sur le bûcher que d'abandonner ses erreurs (1).

***

Les ordres religieux, surtout l'ordre de Prémontré, furent aussi l'objet de la sollicitude du légat. Nous avons dit précédemment (2) que le concile œcuménique de 1215 avait imposé aux ordres religieux l'obligation de tenir des chapitres généraux. Il en résulta une espèce de schisme dans l'ordre de saint Norbert ; les abbés de Magdebourg, de Lizeke, de Brandebourg, de Havelberg, de Ratzebourg, et quelques autres de l'Allemagne du Nord prétendirent que l'abbé de Prémontré n'avait aucun droit de leur imposer cette règle, ainsi que d'autres observances. Ce dernier et les autres abbés de l'Ordre ne partageaient pas cet avis ; de là, naquit un conflit que l'autorité pontificale elle-même ne parvint pas à apaiser. Les deux parties se rencontrèrent devant le légat, et Conrad négocia entre

1. Pressutti, *Reg. Hon. III*, II, pp. 132 et 252. — Böhmer, *Reg. Imp.* pp. 306, 724, 1153, 1523, 1525, 2154. — Hartzheim, *Conc. Germaniæ*, III, p. 515. — Mansi, *Ampl. Coll. Conc.* XXII, p. 1211. C'est vers la même époque, fort vraisemblablement, que le légat trancha un différend entre l'archevêque de Mayence et l'évêque d'Hildesheim au sujet de la juridiction de certaines églises à Goslar. (Huillard-Bréholles, *Hist. dipl. de Frédéric II*, II, p. 571, et Böhmer, p. 132.) Le cardinal écrivit au pape une lettre dans laquelle il était dit qu'il y avait encore de nombreux païens dans les diocèses de Verden et de Magdebourg. Honorius répondit de prendre les mesures nécessaires pour faciliter leur conversion. (Pressutti, II, 223.)

2. *Rev. bénéd.* avril 1905, p. 6.

Digitized by Google

elles une paix qui devait être définitive : les abbés allemands reconnurent, comme tous les autres, l'autorité de l'abbé de Prémontré, mais ils conservaient leurs autres privilèges, ils s'engagèrent à venir, tous les trois ans, au chapitre général et à observer toutes les règles imposées aux autres, mais l'abbé de Magdebourg n'était pas soumis à cette obligation. Ce dernier ne pouvait être repris que par son archevêque; par contre, il renonçait aux droits qu'il prétendait avoir sur certaines églises (1).

Le cardinal dut aussi prendre en main la réforme de certains monastères. Stavelot et Malmédy, qui avaient été longtemps la gloire du pays de Liége, étaient tombés dans le relâchement ; le légat confia à Jean, abbé de Saint-Trond, qui jouissait particulièrement de sa confiance, la difficile mission d'y ramener la ferveur (2). Les moines de Saint-Mansuy, près de Toul, étaient également déchus : quelques-uns, qui n'avaient émis aucun genre de profession, avaient élu pour abbé l'un d'entre eux, sans s'inquiéter du droit des autres. Conrad informa le pape de ce scandale ; Honorius lui répondit de déclarer nulle une semblable élection et d'obliger les moines à vivre conformément à leur état ou à quitter le monastère (3).

L'autorité du légat dut aussi s'exercer sur l'épiscopat. Conrad crut devoir suspendre Odon, évêque de Toul, déjà excommunié par l'archevêque de Trèves, son métropolitain, et accusé d'avoir retenu une partie de l'argent destiné à la croisade ; Honorius III enjoignit cependant à Conrad de revenir lui-même sur sa décision (4).L'évêque de Genève, Aymon de Granson, et Guillaume, abbé de Bonmont, se disputaient la possession d'une église appelée « Craciacum », le légat leur donna pour juges Bernard, évêque de Bellay, Gérard, doyen de « Montania » et Evrard, archidiacre d'Ambronay, qui se déclarèrent en faveur de l'abbé (5). Le légat intervint encore dans une affaire de plus grande importance : la nomination de l'évêque de

1. Le texte de l'accord se trouve en entier dans Hugo, *Annales Praemonstratenses*, I, *prob.* p. 23. Le Pape ratifia, le 19 avril 1225, ce qu'avait fait son légat. (M. G. H. *Epist. saeculi XIII*, *I*, 194, cf. Pressutti, II, 331.)

2. Le décret rendu à cette occasion par le cardinal se trouve dans Piot, *Cart. de l'abbaye de Saint-Trond*, I, p. 182. Plus tard, Conrad permit à l'abbé Jean de cumuler les fonctions d'abbé de Saint-Trond et de Deutz, près de Cologne (*Ibid.* p. 183), et de garder pour son monastère la possession de l'église de Donck (*Ibid.* p. 218). Cf. Böhmer, p. 1530 et *Gesta abb. Trudon.* M. G. H. SS., p. 393.

3 Horoy, *Honorii III opera* I, 138 et Pressutti, II, 314. — La *Gallia Christiana*, XIII, n'en fait pas mention dans l'histoire de Saint-Mansuy. A la même époque, le légat rendit à Metz un décret prenant sous la protection du Saint-Siège l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés au diocèse de Verdun (*Gallia Christiana*, XIII, pp. 1317 et 577 (*Instr.*).

4. Pressutti, II, pp. 5, 285, 342.

5. *Gallia Christiana*, XIII, pp. 409 et 154 (*instr.*).

Digitized by Google

Paderborn. Quand Bernard d'Ocsede, qui avait occupé le siège épiscopal de cette ville pendant vingt ans, descendit dans la tombe, les électeurs ne purent s'entendre pour lui donner un successeur ; les uns accordèrent leurs suffrages à l'écolâtre de Cologne, Olivier, les autres lui préférèrent le prévôt de l'église des Saints-Pierre et André (1). Les deux parties s'adressèrent, l'une au pape, l'autre à l'archevêque de Mayence pour faire respecter leur décision. Le pape confia aux évêques d'Hildesheim et d'Halberstadt et à l'abbé d'Heisterbach, nommé Henri, la mission de conclure la paix, mais ils n'y réussirent pas. Conrad fut plus heureux ; quand il mit le pied sur le sol germanique, Honorius III le chargea de mettre un terme à cette pénible situation ; la cause d'Olivier parut la plus juste au cardinal et le pape se rangea à cet avis (2).

***

Quand le légat eut assuré la paix entre le roi de Hongrie et l'archiduc d'Autriche, il dirigea ses pas vers Magdebourg, où il séjourna pendant un mois (3).

La chronique de Lauterberg nous a laissé un récit circonstancié de ce qui se passa pendant ce temps (4). Au commencement du mois d'août, le cardinal arriva à Meissen et, le 16, il était à Halle. Il devait ensuite diriger ses pas vers Lauterberg, où régnait le plus grand émoi : de graves accusations pesaient sur le prévôt, nommé Thierry, et il craignait d'être déposé par le légat, qu'une réputation méritée de justice et d'intégrité avait précédé. Les espérances des adversaires de Thierry s'accrurent encore quand ils apprirent que sur les plaintes de ses frères, le prévôt de Saint-Jean d'Halberstadt

1. Les électeurs étaient non seulement les chanoines de l'église cathédrale, mais encore le chapitre des Saints-Pierre et André et l'abbé de Saint-Paul d'après le *jus consuetudinarium*. Pressutti, II, p. 244.

2. Pressutti, *Op. cit.*, pp. 154, 244, 326. — Honorius chargea plus tard le légat et l'archevêque de Cologne de faire respecter les droits d'Olivier et d'obliger l'autre élu à restituer les sommes qu'il s'était arrogées comme évêque de Paderborn. Olivier, que Conrad avait chargé, quelques années auparavant, de prêcher la croisade dans l'Allemagne du Nord, devint, dans la suite, cardinal-évêque de Sabine.

3. Il est difficile de dire pourquoi le légat entreprit ce voyage. Quelques-uns (entre autres Binterim, *Geschichte der deutschen Diöcesan-Concilien*, IV, p. 451), croient que le légat voulait faire de nouvelles instances auprès du comte de Schwerin pour obtenir la libération du roi de Danemark. Cette supposition est assez fondée, surtout si l'on pense que le légat envoya dans le Nord de l'Allemagne l'évêque d'Hildesheim pour certaines affaires relatives à la croisade (Böhmer, pp. 1527 et 1528.) Peut-être aussi, n'avait-il en vue que d'imposer certaines réformes d'ailleurs bien nécessaires et d'amener la paix entre l'abbesse et les bourgeois de Quedlimbourg.

4. *Chron. montis Sereni* ap. M. G. H. SS. XXIII, pp. 221 et sq.

Digitized by Google

avait été déposé. Mais les chanoines de cette ville invitèrent le légat à se diriger de leur côté et Conrad ne passa pas par Lauterberg.

Dans une église d'Halberstadt qui s'appelait Bebra, une prébende était vacante, le légat la conféra, sans consulter le prévôt Wildebrand, frère de l'archevêque de Magdebourg. Wildebrand se mit alors dans une grande colère et reprocha au cardinal ses abus de pouvoir, ce dernier l'excommunia devant tout le clergé et le peuple et alla jusqu'à l'appeler « *garcio* » et « *leccator* ». Le lendemain, Conrad enleva au prévôt sa dignité et le menaça de lui retirer successivement tous ses bénéfices, mais les évêques intercédèrent en faveur du coupable, qui vint se prosterner aux pieds du légat, pieds nus, une verge à la main et obtint ainsi son pardon. Le cardinal se dirigea vers Magdebourg. Le 20 septembre, Hermann, élu de Würzbourg, reçut de ses mains l'ordination sacerdotale et le lendemain, la consécration épiscopale. Le 22, à l'office de Matines, les leçons furent récitées par les évêques d'Estland, de Kamin, de Havelsberg, de Brandebourg, de Mersebourg, d'Hildesheim, de Würzbourg, de Magdebourg, et par le cardinal lui-même.

Quatre jours plus tard, s'ouvrit le synode qui devait essayer de mettre un terme aux graves désordres de Quedlimbourg (1). Cette ville possédait une abbaye noble dont l'abbesse, Sophie, était fille du comte Frédéric de Brene. S'il faut en croire les accusations portées contre elle, son monastère était devenu le repaire d'une foule de brigands qui pillaient la ville et les environs ; elle avait fait jeter en prison quelques-uns des notables qui, croyait-elle, voulaient livrer Quedlimbourg au comte de Falkenstein, s'était fait donner leurs fils comme otages et avait traité ces derniers si durement que plusieurs avaient perdu la vie ; de plus, elle dilapidait les biens du monastère. Les plaintes excitées par de tels abus arrivèrent jusqu'aux oreilles du roi des Romains, qui ordonna à Sophie de se présenter à la diète d'Egra; elle refusa; l'assemblée la déclara déchue de tous ses droits sur la ville, et le pape, d'accord avec la diète, la déposa. La prieure, Bertrade de Croseck, sœur de l'évêque d'Halberstadt, fut élue à sa place, mais, dans l'intervalle, l'abbesse déposée avait porté plainte à la cour de Rome, qui l'avait remise en possession de ses droits.

Le mécontentement avait redoublé, et Conrad se trouva chargé d'une mission bien difficile, quand il essaya de rétablir la concorde.

---

1. Binterim, *op. cit.*, p. 425, croit, malgré l'opinion généralement reçue, que l'on ne peut donner à cette assemblée le nom de « *concilium* », mais ce n'est là qu'une question de mots. Les décrets rendus alors se trouvent en entier dans Hartzheim, *Conc. Germ.* III, pp. 518-520.

Digitized by Google

Il rédigea un traité en vingt articles, pour préciser les droits et les devoirs de la prieure, des vassaux, des bourgeois et de l'abbesse, qui vint jurer de l'observer fidèlement. Quatre *inquisitores* ou juges, nommés pour faire respecter ces décisions, ne purent cependant rétablir l'ordre : la mort de l'abbesse vint seule mettre un terme à toutes ces dissensions (1).

En quittant Magdebourg, Conrad prit la route de Naumbourg. A Lauterberg, on s'attendait d'autant plus à le voir paraître que le monastère se trouvait sur la route et que le vieux comte Egon d'Urach y était arrivé pour rencontrer son fils. Le prévôt fit orner splendidement l'abbaye pour se ménager les bonnes grâces du cardinal et conserver ses fonctions ; mais ce fut inutile, le cardinal fut obligé de prendre un autre chemin. Il désigna cependant les évêques de Mersebourg et de Brandebourg et l'abbé de Pforta pour faire une enquête sur la conduite du prévôt. Celui-ci était bien coupable, s'il faut en croire la chronique de son monastère, mais il sut présenter sa défense avec assez d'habileté pour se faire acquitter sur tous les points (2).

*
* *

On peut dire que le cardinal avait alors parcouru toute l'Allemagne. Au cours de ses nombreux voyages, il avait pu constater les maux qui accablaient l'Église de ce pays. C'est pour y mettre fin qu'il convoqua à Mayence, pour la fin de novembre, un concile dont les actes nous ont été conservés (3).

Ils nous donnent une juste idée de l'état lamentable de l'Église en Allemagne. Nous l'avons déjà vu : le dogme avait subi les atteintes de l'hérésie ; la morale, elle aussi, n'avait pu se prémunir contre le relâchement. Les décrets rappelaient aux clercs l'obligation de mener une vie chaste et punissaient sévèrement ceux qui avaient vécu jusqu'alors en concubinage public. Il leur était interdit de laisser en héritage les biens de leurs églises à leurs femmes et à leurs enfants. Quelques prélats, qui frappaient leurs adversaires de l'excommunication pour des motifs insuffisants, furent obligés de se soumettre à certaines règles édictées contre cet abus. Les prêtres qui, quoique

1. *Chron. montis Sereni, loc. cit.* — M. G. H. *Epist. selec. saeculi XIII.* I, p. 184, 222. — Pressutti, *Reg. Hon. III*, II, pp. 80, 177, 269, 428, 482. — Böhmer, *Reg. Imperii*, pp. 707, 709, 1156, 1160, 1166.

2. *Chron. montis Sereni*, p. 225.

3. On peut les trouver dans Mansi, *Ampl. collec. Concil*, XXIII, p. 1, dans Hartzheim, *Conc. Germaniae*, III, p. 520, dans Hardouin, *Conc. Gener.* VII, p. 138. — Cf. Hefele, *Histoire des Conciles* (trad. franc.), VIII, p. 190 et, Binterim, *Geschichte der Deutschen Diöcesanconcilien*, IV, p. 348.

Digitized by Google

suspendus ou excommuniés, célébraient les divins offices, étaient privés « *officio et beneficio* », une sévère pénitence pouvait seule leur rendre le pouvoir de dire la messe ; la même peine frappait ceux qui célébraient devant les excommuniés. La simonie, une des plaies de l'Église à cette époque, était également condamnée : ceux qui abusaient de leur droit de patronat pour présenter des clercs simoniaques étaient frappés d'anathème et leur terre mise sous l'interdit; les clercs, privés de tout office ou bénéfice, ne pouvaient rentrer dans leurs fonctions qu'avec l'autorisation du Saint-Siège. Avant de recevoir une fonction ecclésiastique, on devait jurer qu'on ne l'avait pas achetée ; les évêques et les archidiacres qui conféraient un bénéfice à prix d'argent étaient suspendus. La coutume s'était introduite de confier à des vicaires, révocables à merci, les charges ecclésiastiques ; cet usage, opposé aux canons, était sévèrement interdit.

Quelques jours avant l'ouverture du concile, la Westphalie avait été le théâtre d'un événement qui accabla le cardinal de douleur. Dès le commencement de sa légation en Allemagne, Conrad s'était lié d'amitié avec Engelbert, archevêque de Cologne et régent de l'empire. A peine revêtu de la dignité épiscopale, Engelbert avait réprimé les abus dans son vaste diocèse avec un courage qui lui avait attiré beaucoup d'ennemis. Parmi eux se trouvait son parent, le comte Frédéric d'Isembourg, avoué du monastère d'Essen, mais qui songeait plus à pressurer les religieuses qu'à défendre leurs intérêts. L'archevêque avait blâmé cette conduite et le comte avait juré de se venger. Il alla attendre, sur la route de Schwelm, Engelbert qui devait le lendemain, consacrer une église dans cette bourgade, et quand le saint prélat arriva à l'endroit appelé Gevelsberg, des soldats l'entourèrent et le massacrèrent impitoyablement.

Il est aisé de comprendre combien ce crime consterna le cœur de Conrad. Au concile de Mayence, il fit, devant toute l'assemblée, le plus grand éloge d'Engelbert, le proclama martyr et le proposa comme exemple aux évêques qui accumulaient les bénéfices entre les mains de leurs parents ou se rendaient, par un coupable silence, complices du vol des biens ecclésiastiques. L'excommunication solennelle fut lancée contre le coupable et ses complices : dans les provinces de Mayence, de Cologne, de Trèves, de Brême et de Magdebourg, tous les dimanches, on lisait le décret d'excommunication dans toutes les églises et on éteignait les cierges. Chose horrible à dire : les deux frères du meurtrier, l'évêque de Münster et l'élu d'Osnabrück, avaient trempé dans le crime; ils protestèrent

Digitized by Google

toutefois de leur innocence et demandèrent à être jugés ; le cardinal leur ordonna de se présenter devant lui à Liége, le 2 février suivant. Conrad rendit lui-même les honneurs funèbres au corps de son ami, et vint, au jour fixé, entendre la justification des deux complices. Leur culpabilité parut si évidente qu'ils furent suspendus et reçurent l'ordre de partir aussitôt pour Rome, où le pape les jugerait. Le meurtrier partit avec eux, dans l'espoir d'obtenir miséricorde, mais la justice exigeait un rigoureux châtiment. L'évêque de Münster mourut peu après, et l'on vit dans une mort si rapide un effet de la vengeance divine ; l'élu, moins coupable, obtint son pardon ; le malheureux Frédéric, réduit à se cacher sous un déguisement, errant misérablement d'un endroit dans un autre, fut enfin saisi et livré au successeur de sa victime. Il demanda publiquement pardon à la justice divine et souffrit courageusement le supplice de la roue (1).

***

Après le concile de Mayence, le cardinal avait pris le chemin de la Hollande. Un dernier obstacle au succès de la croisade troublait ce pays : l'évêque d'Utrecht et le comte de Gueldre guerroyaient pour le maintien de leurs droits. Le premier, en partant pour la croisade, avait laissé l'administration temporelle du diocèse à son frère, le comte de Lippe, qui gouverna sagement. Le retour de l'évêque amena la guerre : il crut devoir prendre la défense de quelques-uns de ses sujets, opprimés par Gérard, comte de Gueldre. Celui-ci usa de représailles et les hostilités commencèrent. Le pays en fut d'autant plus troublé que les adversaires avaient su se ménager des alliés : les évêques de Münster et le comte Hermann de Lippe s'étaient unis contre Gérard de Gueldre, qui comptait parmi ses amis les comtes Florent de Hollande et Waleran de Limbourg. Le sort des armes fut défavorable au prélat, et peut-être ses ennemis auraient-ils pu lui imposer leurs volontés si l'heureuse intervention du cardinal n'avait amené la paix (2).

---

1. *Cæsarii Heisterbacensis vita S. Engelberti*, ap. Böhmer, *Fontes rerum germanicarum*, II, pp. 305 et sq. — *Cat. archiep. Coloniensium*, ap. M. G. H. SS. XXIV, p. 355. — *Gestor. Trevir. Cont. IV*a, Ibid. p. 400.— *Gesta episc. Leodiens. abbr.* Ibid. SS. XXV, p. 134. — *Emonis chron.* Ibid. XXIII, p. 511. — *Chron. Albrici Trium-Fontium monachi*, Ibid. p. 917. — Hartzheim, *Conc. Germ.* III, p. 524.

2. *Gesta Episc. Trajectensium*, ap. M. G. H. SS. XXIII, p. 410. — Cf. *Isaac Pontani Hist. Gelr.* p. 127. Le texte des traités qui réconcilièrent les adversaires se trouve dans Van Mieris, *Charterboek van Holland*, I, pp. 194 et sq. et dans Sloet, *Oorkb. van Gelre*, I, p. 185 et sq. Le légat déposa, pour cause d'inconduite, l'abbé du monastère de Saint-Paul, à Utrecht. (Pressutti, *op cit.*, II, p. 454, et Brom, *Bullarium Trajectense*, I, 44.) C'est après ce voyage en Hollande que Conrad vint à Liége et condamna les

Digitized by Google

L'Allemagne était pacifiée partout, sauf dans le Nord ; les seigneurs avaient fait trêve à leurs dissensions et prenaient, en grand nombre, la route de l'Italie. Conrad se joignit à eux. Fidèle, jusqu'au bout, à son rôle de pacificateur, il fit disparaître quelques dissentiments qui s'étaient élevés entre l'archevêque de Mayence et l'évêque d'Hildesheim et amena la paix entre les comtes Frédéric de Pfirt et Richard de Mümpelgard (1). Il semble que les fatigues du légat allaient bientôt recevoir leur récompense et que nul obstacle ne devait plus s'opposer à la marche des croisés. Espoir bientôt déçu ! Mais cette fois, ce n'était plus l'Allemagne, c'était l'Italie, qui allait entraver le succès de l'expédition.

*
* *

Tandis que les seigneurs s'enrôlaient en foule sous l'étendard de la croisade, Frédéric II s'était retiré dans le Sud de l'Italie, sans s'inquiéter de l'expédition dont il devait être le chef. Honorius III, toujours si plein de condescendance pour un homme qui s'en montrait si indigne, ne put supporter une telle inaction, et écrivit à l'empereur, en termes sévères, pour lui rappeler ses engagements (2). Frédéric fit une réponse tout à fait digne de lui : il réunit tous les évêques de Sicile et leur déclara qu'il les retenait prisonniers jusqu'au moment où le pape accepterait ses conditions. Le roi Jean de Brienne et le patriarche de Jérusalem, envoyés auprès d'Honorius, obtinrent un délai : l'empereur ne devait partir qu'au mois d'août 1227, mais, par contre, il s'engageait à laisser mille chevaliers en Palestine, à prendre la mer avec deux mille autres, accompagnés de leurs hommes d'armes, à entretenir un certain nombre de vaisseaux,

---

frères du meurtrier de S. Engelbert. Thomas de Cantimpré *(Universale bonum I, 9)* nous rapporte que vers ce temps-là, le cardinal fit un pèlerinage à Oignies et que sainte Marie d'Oignies lui apparut. La Chronique de Villers (M. G. H. SS. XXV, p. 199) et Fisen (*Flores eccles. Leod.*, p. 432 et *Sancta Legia, Romanae ecclesiae filia*, I, p. 310), reproduisent ce récit, mais Fisen seul indique la date de 1226. Si l'on pense que le 28 janvier 1226, le légat était à Utrecht, le 2, le 3, le 6 et le 7 à Liége et le 11 à Cologne, (Böhmer, *Reg. Imp.*, p. 1529 et Cuvelier, *Cart. de l'abbaye du Val-Benoît*, pp. 44 et 45) il est difficile d'admettre l'opinion de Fisen. Il faudrait donc reporter ce fait à l'année 1224, quand Conrad vint de Paris à Liége, à moins que ce récit ne soit de pure invention.

1. Böhmer, *Reg. Imp.* p. 1530. Disons, à ce propos, que le légat chargea certains abbés de terminer un différend entre les évêques de Verden et de Brême et qu'il commit aux abbés de Bebenhausen, de Maulbroun, d'Herrenalb et de Neuburg le soin de faire une enquête sur la conduite de l'abbé d'Hirschau, qui fut déposé. Une bulle d'Innocent IV, adressée à Rodolphe, frère de Conrad et moine de Bebenhausen, et citée par Ughelli (*Ital. sacra.*, I, 129) parle d'un monastère que le cardinal aurait commencé à bâtir dans un endroit appelé « *ad lapidem* », mais, comme dit Janauschek, *(Orig. Cisterc. Intr. p. LXIV)* « *hoc a Rodulpho illo aut ab alio homine absolutum esse nullibi traditur.* »

2. M. G. H. *Epis. Saec. XIII*, I, 198. — Pressutti, *Reg. Hon. III*, II, 325 — Böhmer, *Reg. Imp.*, p. 1163.

Digitized by Google

à verser entre les mains du roi de Jérusalem, du patriarche et du grand-maître 100.000 onces d'or, qu'on lui remettrait quand la croisade quitterait le sud de l'Italie; de plus, il donnait en gage le royaume de Sicile. Quand Frédéric eut promis d'observer ces nouveaux engagements, il épousa Isabelle de Brienne, s'arrogea le titre et les fonctions de roi de Jérusalem, sans autre souci des droits de son beau-père, et, quant à la croisade, il ne s'en occupa plus (1).

Quand il apprit qu'une nombreuse armée se préparait à traverser les Alpes, il se mit en quête d'un nouvel expédient, et voici ce qu'il trouva. Il informa les habitants de Viterbe qu'une diète aurait lieu à Crémone, vers Pâques, pour rétablir les droits impériaux et mettre fin aux oppressions. « En raison de la fidélité qui lui était due », on était obligé d'envoyer des députés vers lui, dès que son arrivée serait connue. Les habitants du duché de Spolète, sujets du pape, reçurent l'ordre d'accompagner l'empereur dans l'Italie du Nord et le jeune roi des Romains fut informé qu'il devait se mettre en marche sans tarder. Il n'en fallait pas tant pour exciter les soupçons des communes lombardes, qui avaient toujours veillé au maintien de leurs libertés avec un soin jaloux, et aussitôt, Milan, Vérone, Plaisance, Verceil, Lodi, Alexandrie, Trévise, Padoue, Vicence, Turin, Novare, Mantoue, Brescia, Bologne et Faënza se liguent pour résister aux prétentions impériales. Henri VII s'était avancé jusque Vérone; la ligue lui défendit de pousser plus loin et il dut se retirer à Trente (2). Sans le consentement des confédérés, les armées allemandes ne pouvaient poursuivre leur marche. Il fallut entrer en négociations. Conrad y joua un rôle important, mais fut impuissant à fléchir les Lombards (3). Il retourna alors auprès d'Honorius, qui était presque arrivé au terme de sa vie. Le 18 mars 1227, le vieux pape mourut et, le lendemain, les cardinaux lui donnèrent pour successeur le fils du comte de Segni, le cardinal Hugolin, qui prit le nom de Grégoire IX (4).

---

1. Böhmer, *Reg. Imp.*, pp. 318-320.

2. *Ann. S. Justinæ Patav.* ap. M. G. H. SS. XIX, p. 152 et *Ryccardus de S. Germano*, Ibid., p. 346.

3. L'empereur et le légat se rencontrèrent au mois de juillet à Borgo-San-Donnino, près de Parme. (Böhmer, *Reg. Imp.*, pp. 336 et 1531.) A sa demande, Frédéric prit sous la protection impériale les abbayes de Fontevivo et de Columba. Le 2 juin, le légat avait tenté, mais sans y réussir, d'amener la paix entre les représentants de Frédéric et les chefs de la ligue, qui prirent au contraire certaines mesures pour resserrer les liens de leur confédération. (Böhmer, *Op. cit.*, p.1861 et Huillard-Breholles, *Hist. dipl. Frederici II*, passim.)

4. La chronique de Villers (M. G. H. XXV. p. 198), reproduite par la *Gallia Christiana* (IV, p. 992), et par Janauschek (*Orig. Cist.* p. 87), nous rapporte que Conrad

Digitized by Google

Le nouveau pape avait conservé, sous les cheveux blancs, toute l'ardeur de la jeunesse. A peine chargé du gouvernement de l'Église, il somma l'empereur avec une décision qui faisait plein contraste avec la longanimité d'Honorius d'exécuter sa promesse. Frédéric mit à la voile le 8 septembre, mais, deux jours après, il s'arrêta, disant que la maladie l'empêchait de continuer. Nous ne raconterons pas ses longs démêlés avec le pape, qui finit par lancer solennellement contre lui les foudres de l'Église. Quant à Conrad, il resta auprès de Grégoire IX jusqu'au 9 août 1227 (1). Il est probable qu'il ressentit alors les premières atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau. Sa vie, si pleine de travaux, se termina, chose digne de remarque, le 29 septembre 1227, le jour où Grégoire IX retrancha de la communion des fidèles l'hypocrite Frédéric II. La dépouille mortelle de Conrad fut, selon son désir, transportée à Clairvaux (2).

***

fut élu pape, mais qu'il pria les cardinaux d'en élire un plus digne. « Cardinales consentire non valentes in electionem, compromiserunt in duos cardinales et in hunc reverendum patrem (Conradum), ipse electus ab his duobus : Absit, inquit, quod dicatur quod elegerim me in papam, et sic alius electus est. » Le fait que Grégoire IX a été élu, d'une voix unanime, *le lendemain* de la mort d'Honorius (Böhmer, p. 1170) suffit pour montrer la fausseté de ces mots « consentire non valentes in electionem » et pour rendre le reste plus que suspect. Riezler (cité par P. Gloning, *Conrad von Urach*, p. 77) avait déjà fait remarquer que la chronique de Villers fait seule mention de ce fait.

1. Conrad était au Latran le 7 mai, et depuis le 15 juin jusqu'au 9 août, il fut aux côtés du pape à Anagni. (Potthast, *Reg. Rom. Pontif.*, p. 938.)

2. La date de la mort du cardinal nous est indiquée par les deux vers qui terminent son épitaphe :

« Anno milleno bis centeno trinoveno.
Luce tua celis manu hunc sepelis Michaelis. »

(M. G. H. SS. XXV, p. 199 et Migne, *Pat. Lat.*, 185, col. 1713.) Ce jour-là, on faisait mémoire de lui dans l'église de Cologne. (Gelenius, *De magnitudine Coloniæ Urbis*, p. 727.) Il est difficile de fixer l'endroit où Conrad mourut. Quelques-uns, comme de Theux (*Le chapitre de Saint-Lambert à Liége*, I, 203), et le P. Gloning (*Op. cit.*, p. 80), croient que ce fut à Bari. Cette opinion tombe d'elle-même si l'on suppose que l'on a confondu Conrad avec son homonyme, Conrad de Bavière, qui fut aussi moine de Clairvaux, cardinal et légat, et qui mourut à Bari, au retour de la croisade, plus d'un demi-siècle auparavant. (Voir Migne, *Pat. Lat.*, 185, col. 1776.) Il devient, du reste, difficile d'adopter cette supposition si l'on pense aux faits suivants : ou bien Conrad resta auprès du pape après le 9 août, et dans ce cas il mourut à Rome ou aux environs, ou il accompagna l'empereur, et, dans ce cas, il mourut à Otrante. Nous sommes portés à croire que le cardinal n'accompagna pas Frédéric, car nous n'en avons trouvé de trace ni dans Böhmer, ni dans Auvray (*Les registres de Grégoire IX*) ni dans les M. G. H. (*Epis. sæculi XIII*), et il est hors de doute que le 24 avril 1227, le pape avait nommé le patriarche de Jérusalem légat dans sa province. (Auvray, *Op. cit.*, p. 30.) Certains écrivains contemporains (Gilles d'Orval, *Gesta Epis. Leod.* M. G. H. SS. XXV, p. 121 et *Alb. Trium-Font. Mon.* M. G. H. SS. XXIII. p. 763), nous rapportent que Conrad « *in supremo constitutus spiritu* » aurait demandé au pape la confirmation d'un échange de biens entre les églises de Liége et de Metz. Ceci suffirait à prouver que le

Digitized by Google

Le légat dont nous avons raconté la vie reçut les honneurs d'un certain culte, auquel l'Église n'a pourtant jamais donné son approbation. Ménard, Henriquez et quelques autres l'appellent bienheureux (1). Le pape Honorius III et tous les écrivains contemporains qui ont parlé de lui ont rendu à ses vertus un hommage mérité (2). Sa vie nous présente une suite de contrastes : issu d'une famille très noble, il vit, au seuil de son adolescence, les plus hautes dignités ecclésiastiques s'offrir à lui, il leur préféra la retraite et la tranquillité d'un monastère où il aurait voulu vivre le dernier de tous (3). Jusqu'en 1219, sa vie se passe presque tout entière dans le silence du cloître ; dès lors, nous la trouvons livrée à toutes les agitations, et le cardinal parcourt le Languedoc, le Nord de la France, l'Allemagne, l'Autriche, sans jouir d'un instant de repos. La confiance d'Honorius l'investit de deux légations importantes : la première ne rendit pas à son courage et à ses efforts le succès qu'ils méritaient ; la seconde aurait complètement réussi, malgré ses nombreuses difficultés, sans la fourberie de Frédéric II. La vie de Conrad d'Urach forme, sans contredit, une page importante de l'histoire de l'Église dans la première moitié du XIIIe siècle, nous trouvons son action fortement marquée dans le gouvernement de l'ordre de Cîteaux, dans la guerre des Albigeois et dans la sixième croisade, et nous ne mériterons pas, croyons-nous, le reproche d'exagération, en disant que Conrad d'Urach reste peut-être la plus grande figure qu'ait produite, à son époque, l'ordre de Saint-Bernard.

D. AMBROISE CLÉMENT.

---

légat ne mourut pas dans le Sud de l'Italie, mais nous ne devons admettre qu'avec la plus grande réserve l'authenticité de ce fait. Il est certain qu'en 1227, ces deux églises échangèrent certaines propriétés (Wauters, *Table chronol.* IV, pp. 36, 37 et 39), mais nous n'avons trouvé l'approbation de Grégoire IX ou l'intervention de Conrad mentionnée ni dans Wauters *(Op. cit.)*, ni dans Pertz (Epis. sæculi, XIII), ni dans Böhmer *(Reg. Imp.)*, ni dans Auvray *(Les registres de Grégoire IX)*. On s'étonne d'ailleurs que, pour un simple échange de biens entre deux églises, il faille l'intervention d'un cardinal à son lit de mort.

1. *Acta Sanct.* Sept. t. 8, p. 260. Conrad est cité dans le Nécrologe de Weissenau (M. G. H. *Necrologia Germaniæ*, pp. 154 et 159). Thomas de Cantimpré *(Mirac. libri duo*, p. 70), reproduit par la Chronique de Villers (M. G. H. SS. XXV, p. 199), dit que le pouce et l'index des mains de Conrad luisaient comme des cierges, au point de lui permettre de lire pendant la nuit. Nous n'en avons trouvé aucune mention chez les autres écrivains du temps.

2. Voir les autres titres que lui donne Honorius dans sa lettre au clergé d'Allemagne (M. G. H. *Epist. saeculi XIII*, p. 176) et la « *Chronicon montis Sereni* ».

3. D'après la chronique de Villers, il aurait dit, à ses derniers moments : « Utinam usque in hanc horam in Villari sub disciplina regulari vixissem et cum coquinae hebdomadariis ibidem scutellas abluissem » (p. 198),

Digitized by Google

QUELLE SERA LA PHILOSOPHIE DE L'ÉGLISE ?

L'ÉGLISE. — LA PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE. *(Suite.)*

Le début du XIIIe siècle est marqué par l'institution des ordres mendiants, la fondation (1) de l'université de Paris, surtout par l'initiation de l'Occident à un grand nombre d'ouvrages philosophiques inconnus jusque-là (2). Il se trouve ainsi que l'École achève d'organiser ses cadres et de former ses équipes, à l'heure même où sa pensée, encore indigente, inexpérimentée, incertaine, reçoit l'aliment, le guide, la méthode qui lui manquaient. Grâce à ce concours providentiel, les docteurs du XIIIe siècle vont accomplir l'œuvre que leurs prédécesseurs n'ont pu qu'ébaucher : recueillir l'héritage de la pensée hellène, pensée authentique et puisée à sa source la plus noble et la plus riche ; corriger, compléter, transfigurer cette pensée, à la lumière de la Révélation.

Il semble que ces dernières lignes caractérisent la culture médiévale à son apogée. Aux premiers siècles de notre ère, c'est la vérité révélée qui seule, en fournissant aux apologistes et aux théologiens un faisceau de certitudes fondamentales (3), leur a permis de se dégager des erreurs païennes. Au XIIIe siècle, le puissant attrait métaphysique qu'exercent sur les esprits les mystères de l'Incarnation et de la Trinité, l'inappréciable bienfait que la foi leur apporte en leur garantissant la certitude des attributs divins, les efforts d'abstraction et de raisonnement que la théologie leur demande, *credo ut intelligam*,

---

1. A vrai dire, les écoles de Paris étaient déjà florissantes et partagées en *nations*, longtemps avant d'être constituées en université.

2. De Byzance arrivent les traductions gréco-latines, les meilleures, mais les moins répandues (c'est à celles-ci que se fiait S. Thomas) ; d'Espagne, les arabo-latines, originaires d'Orient, très communes, mais fautives ou même falsifiées. — Le concile de Paris qui condamne, en 1210, David de Dinant et Amaury de Chartres, interdit la lecture de la *Physique* d'Aristote et des commentaires d'Averroës. En 1215, l'interdiction est étendue à la *métaphysique*. C'est l'averroïsme qui attire sur le Stagyrite cette disgrâce passagère. Les Arabes, qui ont dénaturé la pensée d'Aristote, seront combattus sans trêve par les scolastiques. — L'interdiction est, d'ailleurs, toute locale et tombe promptement dans l'oubli. Cf. De Wulf, p. 242.

3. Cf. supra, p. 249.

Digitized by Google

élèvent incontestablement la philosophie médiévale au-dessus de la philosophie du Lycée. Toutefois, c'est, ici encore, la vérité révélée qui, par son secours *extrinsèque et objectif*, détermine les principales ascensions de la pensée humaine. L'influence du Stagyrite domine la grande époque médiévale ; et si, parfois, les scolastiques ont invoqué l'autorité du « philosophe » avec trop de minutie et de piété, du moins ne pouvaient-ils pas la traiter avec trop de respect et de gratitude (1).

La *Physique*, la *Métaphysique*, le *De l'Ame* exercent une influence croissante. Alexandre de Halès (+ 1245) réalise le premier, dans sa Somme, une entreprise de synthèse théologique et philosophique (2). Toutefois, l'homogénéité manque dans une œuvre où le péripatétisme côtoie encore des « théories augustiniennes » du XIIe siècle. Albert le Grand (3) et S. Thomas se mettent strictement à l'école du Stagyrite (4). Ils se forment l'esprit par l'étude et la méditation écrite (les commentaires) de ses traités. Ils gardent l'empreinte profonde de cette philosophie si forte par son assise naturaliste, si sûre par sa méthode d'analyse et de synthèse, si logique dans son ordonnance, si puissante et si solide par son homogénéité et son unité, si universelle dans son objet. Les grands scolastiques sont franchement péripatéticiens, quoiqu'ils gardent leur jugement libre et s'éclairent par une vaste érudition (5). Ils s'attachent aux problèmes de psychologie, de cosmologie, de métaphysique. Guidés par le Stagyrite, ils s'établissent avec précision dans cette position moyenne du *réalisme modéré* (6), vers laquelle gravitaient leurs prédécesseurs, et autour de laquelle les scolastiques de la décadence recommenceront à osciller. Albert est surtout philosophe. Thomas, prince des philosophes et des théologiens tout ensemble, reçoit des Pères, d'Augustin, de l'Aréopagite, la doctrine sacrée, puise aux mêmes sources un courant philosophique d'idéalisme platonicien, et, appliquant à ces objets la méthode et la métaphysique du Stagyrite, il construit, dans une langue forte, sobre et claire (7), la

1. Cf. O. Willmann, *Geschichte des Idealismus*, 1896, t. II, § 68.
2. A. Stöckl, *Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, 1865, t. II, pp. 320-326.
3. Cf. Van Weddingen, *Albert le Grand*, 1881, p. 19 seq.
4. Tout ce que nous aurons à dire sur la valeur intrinsèque du système thomiste, se fonde sur l'étude directe de S. Thomas et de ses principaux disciples.
5. Albert le Grand, comme Aristote, estimait et pratiquait l'observation et l'induction, quoique, lui aussi, n'en ait pas détaillé les méthodes. — *De Prædicab.*, t. I, c. 4, in. et passim — « Oportet enim experimentum non in uno modo, sed *secundum omnes circumstantias probare*, ut certe et recte principium sit operis. » *Eth.*, *VI*, *tract.* 2, c. 25, in.
6. Cf. O. Willmann, *op. c.*, t. II, p. 357.
7. Cf. P. Ramière, *Les autographes de S. Thomas* dans *Études des PP. Jésuites*. Juin 1879, pp. 885, 886.

Digitized by Google

synthèse la plus grandiose et la plus cohérente de la vérité révélée et de la vérité rationnelle. Critiquant et corrigeant plusieurs théories alors classiques, le saint Docteur rencontre d'abord des adversaires (1). Mais, à peine est-il mort (1274) que les approbations officielles saluent sa doctrine et qu'une influence croissante dans les ordres religieux et dans les écoles, lui est acquise. D'autres maîtres médiévaux auront à leur heure une réputation plus bruyante que S. Thomas; *aucun n'aura son prestige, son autorité et son intégrale survivance* (2). Son œuvre s'impose comme le monument fondamental et synthétique de la pensée catholique. Ajoutons qu'après plus de six siècles, l'historien doit constater que, *pris dans ses grandes lignes*, le monument s'est trouvé définitif. Ce qui caractérisait Augustin, c'était l'intuition des mystères et la sublimité du vol vers Dieu. Le nom de Thomas d'Aquin demeurera le symbole de la raison raisonnant au service de la foi. La louange ne pourra l'atteindre qu'en se partageant toujours entre le théologien et le philosophe, en lui indissolublement unis (3). — Auprès d'Albert le Grand et de S. Thomas, citons les trois autres noms de la grande époque scolastique : S. Bonaventure, philosophe péripatéticien en même temps que théologien mystique et affectif; Henri de Gand, dont l'intelligence ample et pénétrante (4) se laisse pourtant entraîner à des théories bizarres (« l'illumination spéciale » requise pour connaître Dieu par la raison) et factices (la forme de corporéité, les existences partielles); Duns Scot (5), esprit brillant et original, critique et délié, grand destructeur des systèmes contemporains et zélé contradicteur du thomisme, moins habile architecte du sien propre, doué d'une facilité prodigieuse, et induit par cette facilité même à manquer de méthode, de sobriété dans la pensée et le style, et dont les erreurs (univocation du concept de l'être, application du « volontarisme » divin aux possibles et à la loi morale, impuissance de la raison à prouver l'immortalité de

1. S. Thomas avait été tenu en haute estime par le pape Alexandre IV. Pourtant, de son vivant, ses « nouveautés » avaient été combattues, surtout par les Franciscains. En 1277, un concile de Paris enveloppe quelques-unes de ses propositions (mais sans le nommer) dans la condamnation de 219 opinions de Siger de Brabant et autres auteurs. Un contradicteur de S. Thomas est Pierre Olivi, bientôt condamné lui-même par son ordre (1283) et par Clément V et le concile de Vienne (1311). — En 1278 et 1279, les Dominicains adoptent officiellement la doctrine intégrale du Docteur Angélique. Elle se répand chez les Cisterciens, les Augustins (Ægidius Romanus), à l'Université de Paris (Pierre d'Auvergne). S. Thomas est canonisé en 1323.

2. A part quelques rares questions théologiques, libres alors et fixées depuis.

3. *Decretum De S. Thoma Aquinate Patrono... studiorum cooptando*, Leo XIII, 1880.

4. La théologie a toujours tenu en haute estime les premières questions de sa *Somme théologique:* rapports de la philosophie et de la science sacrée. *(Quæstiones præambulæ)* De Wulf, *op. c.* p. 295 sq.

5. *Op. c.*, p. 309 sq. — Cf. Stöckl, *op. c.*, t. II², pp. 781 à 868.

Digitized by Google

l'âme), les thèses dangereuses (tendance à un réalisme exagéré, conception de la théologie qui méconnaît la valeur de la raison dans le domaine sacré et qui, d'autre part, rend cette raison trop autonome dans le domaine naturel) et obscures (les trois matières premières), mais surtout les tendances d'esprit (amour de la controverse, *formalisme*, *distinctions subtiles*), (1) outrées par ses disciples, seront pour l'École une cause d'énervement et de dissolution.

Au début du XIVe siècle, grand est le prestige exercé par S. Thomas sur la société chrétienne : le Dante est le chantre de la théologie et de la philosophie thomistes (2). — Clément V et le concile de Vienne (1311, 1312) définissent que « la substance de l'âme raisonnable est *par elle-même et essentiellement* la forme du corps humain (3) ». La formule ne condamne pas la thèse franciscaine de la pluralité des formes; mais, logiquement, elle favorise la thèse thomiste de l'unicité: sous ces réserves, le concept de la forme substantielle est canonisé.— Occam (+ 1347), à la fois disciple et contradicteur de Scot, fonde l'école *terministe* (4) où abondent les erreurs de psychologie, où la métaphysique (5) est compromise sous prétexte d'être simplifiée, où les artifices de la dialectique tendent à absorber la philosophie. Les prohibitions réitérées (6) qui frappent les idées d'Occam, ne les empêchent pas de se répandre. Bien plus funeste d'ailleurs à la scolastique qu'aucune erreur objective est le développement excessif que prend la *Logique formelle*, à la faveur des théories terministes. Un contemporain de S. Thomas, Pierre d'Espagne (7), avait voulu compléter l'*Organon*, en analysant, dans ses *Summulæ Logicales* les propriétés logiques et grammaticales des termes. Bientôt, les régents d'écoles enrichissent à leur tour cette dialectique d'une foule

1. On voit comment s'explique le *modernisme* de Scot. Il plaît, non pas à cause de l'ensemble péripatéticien de sa doctrine, mais à cause des brèches qu'il permet d'y ouvrir. Cf. infra, p. 416.

2. Le grand poète florentin était un savant universel par l'étendue de ses connaissances, un théologien et un philosophe profond par l'intensité de sa méditation personnelle. — Cf. Ozanam, *Le Dante et la philosophie catholique au XIIIe siècle*, 1839, pp. 61 à 65.

3. Denzinger, n. 408, 409.

4. On fait souvent d'Occam un nominaliste. Mais nous suivons l'opinion fortement établie par M. De Wulf (p. 357) : « Le nominalisme outré n'a pas eu de représentants dans la scolastique. » Il y a des analogies notables entre la critériologie d'Occam et celle de Kant. Mais le subjectivisme d'Occam est moins complet et systématique. Cf. *ib.*, p. 352, 353.

5. Par exemple : L'existence de Dieu, ses attributs ne sont pas démontrables par la raison. La révélation seule nous les certifie. — Dans cet ordre d'idées, Occam s'inspire de Scot, mais le dépasse de beaucoup.

6. 1339, 1340 : faculté des arts — 1346 : Lettre de Clément VI... « variæ et extraneæ doctrinæ sophisticæ. »

7. Devenu plus tard le pape Jean XXI (1226 † 1277).

Digitized by Google

de commentaires. La Logique sort du rôle légitime, mais restreint, qui lui appartient dans la synthèse péripatéticienne. En même temps, et ce qui est plus grave, elle perd de vue sa cause finale et oublie sa raison d'être, car elle se désintéresse de la méthode et de la poursuite du vrai. L' « être de raison », détaché de ses causes psychologiques et de son fondement réel et objectif, ne sert plus qu'à composer une foule de constructions subjectives de l'esprit. La science de l' « être de raison », par là-même qu'elle devient une science vaine, se développe sans mesure et prétend se substituer à la science de l'« être réel ». La Logique d'Aristote, dépouillée de sa base « matérielle » et réduite à l'état de *Logique purement formelle*, tend à envahir l'École, à tyranniser les esprits par ses règles mnémotechniques (1), à les épuiser par ses subtilités, à les user à des querelles de mots (2). Enfin, les derniers disciples de Scot et surtout d'Occam discréditeront l'École après l'avoir énervée : et la Renaissance, s'empressant de la juger tout entière sur la plèbe de ses représentants dégénérés, n'aura que mépris pour son inanité et son byzantinisme.

En 1344, Clément VI rend un bel hommage à S. Thomas dans la bulle *In ordine* (3). En 1368, Urbain V recommande hautement la doctrine thomiste à l'académie de Toulouse : « Volumus et tenore præsentium vobis injungimus, ut B. Thomæ doctrinam tanquam veridicam et catholicam sectemini, eamdemque studeatis totis viribus ampliare (4) ».

Vers le milieu du XIVe siècle, les causes intérieures (défaut de pensée personnelle, querelles des terministes, abus des distinctions verbales, relâchement des mœurs et des études, ignorance, jargon plein de barbarismes) s'accumulent pour hâter la décadence de l'École (5). Des causes extérieures (guerre de Cent ans, grand schisme, opposition des princes au Pontife...) viennent encore l'accélérer. Toutefois, aux XIVe et XVe siècles, l'école thomiste, représentée par les Dominicains (Capreolus † 1444) et par un grand nombre d'autres réguliers (Cisterciens, Carmes, Augustins), conserve

1. Règne de *Baroco* et de *Baralipton*. — Cf. Van Weddingen, *L'Encyclique de Léon XIII et la Restauration de la phil. chrétienne*, 1880, pp. 51, 52.

2. Ce fut l'occamisme « qui amena la décadence de la philosophie scolastique, ruinant ses analyses, affaiblissant son objectivité, et la réduisant à raisonner à perte de vue sur des données superficielles. » D. de Vorges, *op. c.*, p. 166.

3. 6 febr. 1344. Bullar. O. P., t. II.

4. *Constit.* 5a 31 Aug. 1368, *ad concellarium univers. Tolosanae.* Bullar. O. P., t. II.

5. L'antiscolastique est représentée par des averroïstes (unicité de l'intellect agent, négation de la providence, déterminisme psychologique ...., théorie des *deux vérités*) des mystiques hétérodoxes, des occamistes outranciers aboutissant au phénoménisme, au déterminisme théologique, au fatalisme. — De Wulf, *op. c.*, pp. 323 ; 376, 381— Cf Denzinger, n. 428 à 455 ; 457 à 467. —

Digitized by Google

intact le patrimoine de la grande époque (1). — En 1418, Martin V et le Concile de Constance, condamnant les erreurs de Wicleff (2), affirment d'une façon non équivoque la *transsubstantiation* sacramentelle, et la permanence des accidents *séparés* de leur substance. En 1439, Eugène IV et le concile de Florence, traçant une vraie synthèse dogmatique (3), relèvent solennellement et dans le sens précisé par l'École, les notions métaphysiques de substance, essence, nature, personne, absolu, relatif, et les principaux attributs divins. En 1451, Nicolas V fait l'éloge du Docteur Angélique dans un Bref aux Frères-Prêcheurs (4).

Le XVe siècle a vu se développer la Renaissance. Rapprochés, au point de vue de l'origine, par l'amour de l'art et de la littérature antiques et par une formation d'âme paganisante, au contraire divisés à l'infini dans leurs doctrines, les humanistes purs, les nouveaux platoniciens, péripatéticiens et stoïciens, les naturalistes empiriques, occultistes et panthéistes (Giordano Bruno), retrouvent une fraternité dans leur haine commune de la scolastique et dans leur volonté, tantôt sournoise, tantôt éclatante, d'émanciper la raison de toute tutelle surnaturelle (5). D'ailleurs, leur pensée philosophique, trop esclave de la forme, tantôt séduite par l'imagination, tantôt fascinée par l'idéal, tantôt leurrée par les sciences occultes, demeure généralement sans personnalité (6) et sans profondeur : elle ne laisse derrière elle que le souvenir d'un cortège brillant, bigarré et futile. — Le XVIe siècle voit se déchaîner la Réforme. Luther, lui-même sans philosophie, pousse ses adeptes vers le déterminisme et le dualisme psychologique ; Zwingle penche vers le néoplatonisme et le stoïcisme ; Mélanchthon pratique un éclectisme à base de péripatétisme. Le rationalisme de la Renaissance et celui de la Réforme se donnent la main dans un théisme qui prétend s'accommoder de toutes les confessions religieuses, parce qu'il siège orgueilleusement en arbitre au milieu des professions de foi : sans vouloir remarquer combien il est illogique à la raison humaine de

1. Savonarole (1451-1498) fut un thomiste convaincu, auteur d'œuvres morales, apologétiques et philosophiques. — Denys le Chartreux (1402-1471) concilia son mysticisme avec la scolastique de S. Thomas.

2. Denzinger, 477, 478, 479 (prop. condamnées) ; 560, 561.

3. *Ib.*, n. 598..., 601.

4. *Breve ad ff. conv. Tolosan.* Romæ. 20 jul. 1451. Bullar. O. P., t. III.

5. A. Stöckl, *op. c.*, t. III, pp. 10 à 13 ; 17 à 21.

6. Ce jugement n'atteint en toute rigueur que les humanistes purs, les stoïciens, platoniciens et peripatéticiens : ces derniers interprètent fort mal le Stagyrite (De Wulf, *op. c.*, p. 409). La pensée des naturalistes a incomparablement plus d'originalité, celle des philosophes du droit (Grotius) plus de valeur.

Digitized by Google

citer à son tribunal suprême la vérité révélée. Enfin, le scepticisme s'empare de nombreux esprits, au spectacle des contradictions multiples qu'étale l'anarchie religieuse, philosophique et scientifique de l'époque (1).

En face des novateurs, la scolastique du XVIe siècle commet deux fautes, pour longtemps irréparables : elle se désintéresse de la philosophie contemporaine ; elle ignore le progrès des sciences (2). Toutefois, les dangers qui menacent la société catholique, produisent un réveil progressif de la pensée de l'Église. Au début du siècle, Cajétan, Sylvestre de Ferrare retournent à la pure doctrine de S. Thomas. En 1513, Léon X et le 5e concile de Latran (œcuménique), confirmant d'abord le canon de Clément V relatif au composé humain, proclament ensuite, contre les erreurs de la Renaissance, que l'âme raisonnable est immortelle et individuelle pour chaque homme (3), et condamnent les théoriciens des « deux vérités » qui prétendaient que « philosophiquement au moins, l'on pourrait dire l'âme humaine mortelle, ou unique pour tout le genre humain ». Une nouvelle génération de docteurs s'élève (4) : ce seront les Pères de ce concile que la Papauté peut enfin réunir à Trente (1545-1563), après tant de difficultés et de retards : « Le XVIe siècle fut témoin d'une éclatante restauration de la science catholique. Cette restauration présente avant tout un caractère théologique ; elle incarne la réaction contre l'œuvre destructive de la Réforme et sort des délibérations du concile...convoqué pour maintenir l'intégrité et l'unité du dogme (5). » A quelle autorité l'Église va-t-elle faire appel, en cette heure, la plus grave qu'elle ait traversée depuis l'hérésie d'Arius ? Elle relève intégralement les principes du thomisme sortis intacts de luttes scolastiques trois fois séculaires, et ouvre la Somme théologique à côté de la Ste Écriture et des décrets

---

1. *Op. c.*, pp. 395 à 433.

2. De là un malentendu qui, de nos jours seulement, s'est dissipé.

3. « ... perniciosissimos errores... de natura præsertim animæ rationalis, quod videlicet *mortalis* sit, aut *unica* in cunctis hominibus ; et nonnulli temere philosophantes, *secundum saltem philosophiam, verum id esse* asseverent....., damnamus et reprobamus omnes asserentes animam intellectivam mortalem esse, aut unicam in cunctis hominibus, et hæc in dubium vertentes : cum illa non solum vere per se et essentialiter humani corporis forma existat, sicut in canone..... Clementis Papæ V....., in generali Viennensi concilio edito continetur ; verum et immortalis, et pro corporum, quibus infunditur, multitudine, singulariter multiplicabilis, et multiplicata, et multiplicanda sit.....

4. Il faut ici mentionner au moins le nom de l'évêque Augustin, Agostino Steuco († 1550) qui, dans son principal ouvrage, *De perenni Philosophia*, montre les attaches de l'Église et de la philosophie traditionnelle, et « pose les bases d'une histoire générale de la philosophie. » O. Willmann, *op. c.*, t. III, p. 170 sq.

5. De Wulf, p. 438.

Digitized by Google

des Pontifes, sous les yeux des Pères du concile (1). Les définitions dogmatiques sont toujours sobres, réduisant au minimum les emprunts qu'elles font à la philosophie. Toutefois, nous recueillons à Trente deux enseignements de portée métaphysique : la grâce habituelle, inhérente à l'âme, distincte d'elle, amissible, récupérable, est une *qualité* (2) ; la présence réelle Eucharistique importe la réalité du monde externe et de la circonscription locale (3), la transsubstantiation et la permanence des espèces.

L'Espagne est le berceau de l'École ranimée. L'université de Salamanque ouvre, toutes les autres suivent le mouvement. Les maîtres renouvellent la méthode de leur enseignement. La Somme théologique de S. Thomas, en effet, fondait le domaine de la philosophie (objet matériel) dans celui de la théologie. D'autre part, l'unité puissante qui en avait dominé la conception, disparaît, aux yeux d'un lecteur encore novice, sous l'apparence du morcellement, due à la multiplication extrême du nombre des questions, articles, objections et réponses (4). Aux *Commentaires* qui suivaient toutes les sinuosités des deux Sommes, en y ajoutant de nouveaux méandres, les docteurs espagnols substituent de vastes traités didactiques parfaitement distribués et ordonnés. Dans leur pensée assurément, la philosophie et la théologie resteront alliées, et la première demandera souvent à la seconde quelque trait de lumière; mais, dans leur enseignement, les deux « cours » ne confondront plus jamais leur tâche, et l'exposition de la doctrine rationnelle précédera l'exposition de la doctrine sacrée (5). — Parmi les Dominicains et les Carmes qui gardent fidèlement l'esprit de S. Thomas, des métaphy-

1. Quatre années après que ceux-ci ont terminé leurs travaux, S. Pie V acquitte la dette de la reconnaissance catholique, en accordant au Docteur Angélique les mêmes honneurs liturgiques que reçoivent les quatre grands Docteurs d'Occident, SS. Ambroise, Jérôme, Augustin, Grégoire. *Bulla mirabilis* 11 apr. 1567. — Rappelons que le titre de *Docteur*, ainsi entendu au sens strict, suppose une *doctrine insigne*, la *sainteté*, l'*approbation de l'Église* donnée non seulement par assentiment, mais en forme solennelle.

2. Denzinger, n. 670, 682 et 720, 692, 681 et 703, 685 et 716. — Le concile dit : *cause formelle*. Le catéchisme traduit: *qualité*. (P. II. c. 2. De Baptismi Sacram. q. 50). — cf. n. 922, 1384. — Voir également, relativement au *caractère* sacramentel : n. 590 (c. de Florence) et 734 (Trente).

3. *Ib.*, n. 755. — « *Espèces* du pain et du vin » signifie : *apparence* des substances, mais *réalité* de leurs accidents sensibles. Telle était, du moins, la pensée unanime des Pères.

4. C'est ainsi que la Somme théologique, bien que destinée par son auteur aux étudiants, n'est pas un livre de débutants.

5. Parfois, pourtant, la métaphysique, dans sa partie la plus générale (les transcendantaux) est rattachée au *cursus theologicus :* ainsi, chez Jean de S. Thomas. — Aux XIIIe et XIVe siècles, l'enseignement oral portait d'abord sur les commentaires d'Aristote, puis sur la théologie. Celle-ci avait pour *manuel*, les *Sentences* de P. Lombard, ouvrage qui demeura classique jusqu'à l'époque du concile de Trente.

Digitized by Google

siciens pénétrants s'efforcent d'approfondir les problèmes les plus difficiles, d'allonger la série des déductions. Les Jésuites, plus libres dans leur allure, oscillent entre le Docteur Angélique et le Docteur Subtil : souvent originaux, ils ont le mérite, sur le terrain du droit social, de défendre la communauté contre les théories royales ou protestantes du droit divin et de l'omnipotence gouvernementale (1). Toutefois, cette seconde jeunesse de l'École est épuisée dès avant le milieu du XVIIe siècle. Le *malentendu* se consomme entre les métaphysiciens traditionnels et les hommes de science. Dans l'ensemble de l'Europe, la scolastique, étrangère à la marche des esprits, est sans influence sur la civilisation laïque (2). Ne concluons pas cependant que l'École soit morte. Elle se fera toujours écouter dans les universités d'Espagne. En France, en Italie, les Dominicains et les Carmes, en Allemagne, les Bénédictins de Salzbourg (XVIIe et XVIIIe siècles) conserveront des chaires à la doctrine thomiste ; les Pères Jésuites, malgré des déviations assez nombreuses, continueront à suivre l'orientation générale du péripatétisme. Après que le grand verbiage de l'encyclopédie et les utopies sociales de Rousseau se seront dissipés, après que la tourmente de la Révolution aura passé, la scolastique existera encore, ignorée sans doute du monde moderne, réservée, mais enfin vivante, dans les collèges d'Espagne, dans quelques cloîtres et séminaires de France et d'Italie (3).

Quelle a donc été, pendant cette période qui va du milieu du XVIIe au milieu du XIXe siècle, l'attitude de l'Église sur le terrain philosophique ? L'histoire constate que, de tous les systèmes qui cherchent à s'emparer de la pensée moderne, *il n'en est aucun que*

1. Le XIIIe siècle ne se préoccupait pas encore du rôle joué par la liberté, à l'origine des sociétés humaines, ni de la participation fondamentale du peuple à l'autorité. S. Thomas avait donné d'excellents principes de solution (*De Regim. Princ.* lib. I, c. 1 ; lib. III, c. 11 ; I^a II^ae, 90, 3 ; 97, 3, ad 3 ; *In Polit.* lib. I, lect. 1 ; lib. III, lect 13). Le problème est repris « ex professo » par Bellarmin (*Controv. t. 2. de Laïcis, lib. 3, c. 6*), et par Suarez (*De legibus, lib. 3*, c. 2, 3, 4 ; *Defensio fidei, lib. 3*, c. 2, 3). Dans ce dernier ouvrage, Suarez détruit l'argu- mentation du roi Jacques d'Angleterre qui avait pris la plume contre Bellarmin pour soutenir le droit divin et se plaindre de la juridiction pontificale.

2. Rappelons toutefois que l'éclectisme de Leibnitz faisait une assez large part à la *philosophia perennis*. L'âge et la réflexion ramenèrent cet homme de génie aux théories de la matière, de la forme et de l'accident, et à l'explication catholique de l'Eucharistie (*Systema theologicum*).

3. Les éditions de la philosophie strictement thomiste de Goudin (1re éd. 1671, 10e éd. 1692) et de celle de Roselli (fin du XVIIIe siècle) se succédèrent jusqu'au milieu du XIXe siècle. — D'autres auteurs ecclésiastiques essaieront de conserver le péripatétisme, en abandonnant sa cosmologie. — D'autres tenteront de l'amalgamer avec le mécanisme cartésien ou avec le dynamisme de Leibnitz et de Boscowich. De là un enseignement hybride qui régnera au XIXe siècle, dans certains collèges Romains et dans une foule de chaires catholiques.

Digitized by Google

l'Église laisse pénétrer dans l'organisation de sa théologie. L'ancienne dogmatique demeure intacte, non entamée, et, du même coup, ses attaches avec la philosophie traditionnelle. Attitude de réserve et de prudence, dira-t-on. Soit ! Mais, cette réserve et cette prudence ne sont ni de l'indifférence, ni de la neutralité : elles supposent une ligne de conduite, clairement vue et fermement tenue. L'Église n'eût-elle pas accompli un acte, ni prononcé une parole, que nous connaîtrions déjà son jugement. Mais, comme gardienne de la foi, elle n'a pu rester ni passive, ni silencieuse. Elle a conseillé. Elle a réprimandé. Elle a réprouvé (1).

En 1694, Innocent XII recommande hautement la doctrine de S. Thomas, à l'université de Louvain (2). En 1733, dans la Bulle *Verbo Dei*, Clément XII fait du Docteur Angélique un magnifique éloge et renouvelle à sa mémoire les hommages reconnaissants de l'Église : surtout, et c'est là ce qui touche particulièrement notre sujet, il oppose la tradition thomiste « aux débordements des erreurs philosophiques contemporaines », et met toute sa sollicitude à la faire pénétrer dans la jeunesse (3). En 1752, Benoît XIV s'inspire de pensées pareilles, dans sa lettre au collège St-Denys de Grenade (4). Quelques années plus tard, ce même Pape, le plus illustre de son siècle par son gouvernement et ses écrits, haranguant solennellement les Frères Prêcheurs, leur rappelle les titres que ses prédécesseurs ont accumulés à la mémoire de S. Thomas (5). Lui-même tient à honneur de prendre Thomas comme inspirateur,

---

1. La condamnation du Jansénisme (Bulle *Unigenitus*, 1713) comme celle du quiétisme (1687) n'apportent à la dogmatique aucune lumière vraiment nouvelle.

2. *Litt. inf. Brevis*, 6 febr. 1694. Bull. O. P., t. VII. Supplem.

3. Après avoir accordé à S. Thomas les mêmes honneurs et titres que Pie V, Clément XII s'applique à stimuler, par la collation des grades académiques, le zèle des étudiants, dans les collèges des Frères Prêcheurs : « Verbo Dei scripto et tradito innixam scientiam... ejusque Doctores... commendari tunc maxime convenit, quum, *ingruente falsorum dogmatum illuvie*, Fides catholica et christiani mores... periclitantur. Quo loco prædecessores Nostri, Romani Pontifices, Sancti Christi confessorem Thomam Aquinatem... Ecclesiæ Doctorem, honoris causa Angelici cognomento appellatum semper habuerunt... Itaque, tanti viri doctrinam, in conciliis etiam œcumenicis celebratam, debitis præconiis Reipublicæ causa Nos quoque ornare cupientes,... ut adolescentes, aliquo veluti præmio animati, ad Beati Thomæ doctrinam, cum Dei gratia, intellectu conspiciendam, alacrius incumberent,... Nos..., ad amplificandum sub tanto Magistro probæ incorruptæque doctrinæ studium inter juvenes,... Motu proprio, ex certa scientia et mera voluntate Nostra... decernimus... : » Suit le dispositif. *Verbo Dei*, § 1 et 2, 28 apr. 1733.

4. *Litt. inf. Brevis.* 21 aug. 1752.

5. « Theologorum princeps, scholarum Angelus, Ecclesiæ Doctor, præclarum Ordinis vestri sidus,... cujus doctrinæ complures Romani Pontifices, Prædecessores Nostri, perhonorifica dederunt testimonia ». *Allocutio in comitiis generalibus FF. O. P.* Romæ, 3 jul. 1756. Benedicti XIV, *Bullarium. suppl.*

Digitized by Google

comme guide, comme « précepteur » de ses propres pensées (1).

On sait avec quelle rapidité la philosophie cartésienne s'empara de la société du XVIIe siècle. Une grande partie du clergé séculier et régulier en subit l'influence. Longtemps avant Malebranche, l'Oratoire était acquis aux idées nouvelles (2). Les Bénédictins de St-Vanne et de St-Maur leur fournissent également de nombreux adeptes, entre autres Dom R. Desgabets, l'un des hommes qui ont le plus contribué (3), avant Malebranche, à répandre en France le cartésianisme. Toutefois, malgré ses efforts pour gagner la faveur des Jésuites, ses anciens maîtres, Descartes ne trouve dans la Compagnie que de rares partisans, et, en revanche, une phalange d'adversaires décidés (4). La correspondance de Descartes révèle ses inquiétudes (5) au sujet de la compatibilité (?) de sa cosmologie mécaniciste avec le dogme de la transsubstantiation. Ce sont, en effet, les controverses Eucharistiques qui, après la mort du chef

1. « ... Nos ipsi, in libris quos de variis argumentis conscripsimus, postquam Angelici Doctoris sententiam diligenter scrutando percepimus..., admirabundi semper atque lubentes eidem adhæsimus atque subscripsimus ; candide profitentes, si quid boni in iisdem libris reperitur, id minime Nobis, sed *tanto Præceptori* totum esse adscribendum. » *l. c.* — Si l'on voulait faire œuvre d'historien, on aurait à relever bien d'autres hommages rendus par le Siège Apostolique à l'École et particulièrement à S. Thomas.

2. F. Bouillier *Hist. de la phil. cartésienne*, t. I. c. 20.

3. Paul Lemaire, *Le Cartésianisme chez les Bénédictins. D. Robert Desgabets*, 1902. « Dans toute..... (la) polémique (eucharistique), dit l'auteur, il (D. Desgabets) se fit remarquer par sa haine prononcée contre Aristote et la philosophie péripatéticienne, par un amour de la physique cartésienne, qui alla, disons le mot, jusqu'au fanatisme, et par un mépris constant de la scolastique... » — Vrai fanatisme, en effet, si l'on en juge par l'anecdote suivante. L'honnête et pieux Clerselier, l'ami de Descartes, écrit à Desgabets qu'il n'a d'autre amour que celui de la vérité : il serait prêt à se rétracter, si l'explication qu'il donne de la Présence Réelle n'était pas compatible avec la foi ; il a prié S. Thomas, le jour de sa fête, pour avoir des lumières. « *Vous devez rejeter comme de pures tentations*, lui répond le religieux, *toutes les pensées et tous les discours qui vous écarteraient du droit fil des sentiments de M. Descartes, qui est le docteur infaillible* (sic), *que Dieu a rempli de ses lumières, pour le grand bien du monde et de l'Église.* Le temps nous fera voir que la scolastique, qui s'oppose si fort à son établissement, a corrompu la foi de notre mystère... » (Desgabets à Clerselier, manuscrit de Chartres, n° 366). Puis Desgabets soutient une explication cartésienne du mystère, absolument hérétique : l'âme de J.-C. s'unirait à la substance du pain, sans transsubstantiation. *Op. c.*, pp. 121, 122.

4. Les Pères Mesland et Vatier avaient été des amis de la première heure. « Mais bientôt, alarmé des progrès et de l'esprit de la philosophie nouvelle, l'Ordre tout entier, par l'injonction de ses chefs, se prononça en faveur de l'ancienne philosophie, et, comprimant les sympathies isolées de quelques-uns de ses membres, déclara au cartésianisme une guerre non moins vive qu'à l'hérésie de Luther et de Calvin. » F. Bouiller, *op. c.*, I, c. 20. éd. in-12, p. 431. Ces paroles semblent justes, bien qu'un peu véhémentes. Mais, ailleurs (c. 27. *Les Jésuites*), l'historien du cartésianisme est à la fois juge et partie. Qu'il reproche aux Jésuites leur indulgence pour Gassendi, qu'il se plaigne de quelques excès de langage et de quelques parodies (qui étaient, d'ailleurs, de bonne guerre), soit ! Mais il prétend flétrir tous leurs arguments contre Descartes, même les plus justes, les plus conformes à la philosophie et à la théologie de l'Église.

5. Lemaire, *op. c.*, p. 99 seq.

Digitized by Google

d'école, attireront de graves disgrâces sur ses disciples et sur sa propre mémoire (1). Ses œuvres sont mises à l'index (20 nov. 1663), avec la forme adoucie « donec corrigantur. » Desgabets, qui s'est lancé dans la polémique, est poursuivi par l'archevêque de Paris, au nom du roi en 1671 (2), et forcé de désavouer publiquement ses doctrines. En 1671, l'université de Paris, en 1674, celle d'Angers, en 1677, celle de Caen, manifestent leur opposition aux idées cartésiennes. En 1675, l'Oratoire, obligé de prendre, en apparence au moins, part à la réaction, décide en chapitre général, de ne plus recevoir que la pure doctrine de S. Thomas. En 1701, un fervent cartésien, Cally, est encore censuré (3) au sujet du dogme de la transsubstantiation. Assurément, plusieurs de ces condamnations n'eussent pas été prononcées, sans l'intervention impérative du pouvoir royal ; mais, sachons aussi que ce pouvoir royal était inspiré à son tour par des gens d'Église, et que les Jésuites défendaient simplement, en cette circonstance, la tradition catholique (4). De même, aucun de ces arrêts n'était sans appel ; néanmoins, à Rome, ces arrêts eussent été, non point cassés, mais sanctionnés. Toutes les condamnations qui atteignent les Cartésiens tirent leur importance de leur *motif théologique*. Et, la théologie n'ayant pas varié, on jugera de la répugnance extrême que l'Église aura toujours pour les cosmologies mécanicistes. Quant à Malebranche, emporté par son rêve grandiose de la vision des idées absolues, il commet des erreurs qui blessent gravement la théologie autant que la philosophie. Ses ouvrages sont mis à l'index : 1689, 1707, 1712. Malebranche et Gerdil, son disciple, seront atteints plus tard, dans leur mémoire, par la condamnation de l'ontologisme.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'Église s'occupe surtout de maintenir sa discipline, la juridiction effective du Saint-Siège sur

---

1. Bouillier, *op. c.*, c. 21 et 22. Le nonce apostolique de Bruxelles, Jérôme Vecchio, avait fait condamner, dès 1662, l'ensemble de la philosophie cartésienne par l'université de Louvain. (c. 12, p. 275). Cette mesure n'empêcha pas d'ailleurs le cartésianisme de s'établir dans la Belgique catholique tout comme il avait triomphé dans la Hollande réformée. — Au sujet des censures portées en Belgique contre le Cartésianisme, en 1662, cf. Monchamp, *Hist. du Cartésianisme en Belgique*, 1886, c. 17, 18, 19.

2. Lemaire, *op. c.*, p. 123. — Notons ici que Desgabets dépasse beaucoup Descartes, en plusieurs thèses de métaphysique. Il nie la réalité des possibles (p. 203 sq), l'activité des créatures (p. 207), et, par sa théorie de l'*indéfectibilité des substances*, aboutit, bien que malgré lui, au panthéisme du Spinoza (p. 245).

3. L'évêque de Bayeux (30 mars 1701) oblige Cally à se rétracter publiquement, pour avoir accusé « la doctrine des accidents séparables d'être opposée à celle de l'Église et conforme aux erreurs de Luther sur le sujet de l'Eucharistie ». Bouillier, I, c. 24 p. 529.

4. Sur les causes, tant internes que historiques, de l'alliance du Cartésianisme avec le Jansénisme, cf. Monchamp, *op. c.*, c. 6.

Digitized by Google

le haut clergé, les principes du droit canon combattus par le fébronianisme et le joséphisme (1). — L'Encyclopédie, sensualiste, matérialiste, surtout rationaliste et irréligieuse, n'éprouve plus, à l'endroit du dogme qu'elle méprise, les honnêtes et sincères scrupules de Descartes. Entre cette nouvelle pensée laïque et la pensée catholique, l'antagonisme est essentiel. — En pleine Révolution, Pie VI condamne 85 propositions téméraires ou hérétiques, du concile diocésain de Pistoie : en cette circonstance, il témoigne à trois reprises (2) de son attachement à la tradition et à la méthode de la théologie scolastique.

Au début du XIXe siècle, des penseurs chrétiens s'efforcent de constituer une philosophie qui, s'opposant au sensualisme matérialiste de la génération Révolutionnaire, au spiritualisme éclectique et rationaliste, au positivisme et aux formes renaissantes du panthéisme, devienne la base de la religion révélée. Joseph de Maistre est le seul qui, dans son spiritualisme composite, admette quelques idées originaires de l'École. Bonald, Ballanche, Bautain (3), Bonnetty, Lamennais, Ventura, sont d'accord pour déclarer la raison humaine incapable de connaître par ses propres forces les vérités d'ordre métaphysique, moral, social. Le fidéisme des uns (4), le traditionalisme des autres (5), leur commun effort pour abattre la raison individuelle (6) sont condamnés. — D'autres hommes sincères, et parmi eux nombre de prêtres, se rejettent alors vers le spiritualisme excessif de Malebranche et de Gerdil. Gioberti, Ubaghs sont les principaux représentants de l'ontologisme: le Saint-Siège interdit l'enseignement de leur doctrine (7). Rosmini construit un système sur la notion de l'être, que Dieu manifesterait à l'âme humaine : cette forme d'idéalisme est réprouvée à son tour (8). Entretemps, l'Église condamne, en

1. G. Goyau. *L'Allemagne religieuse. Le catholicisme*, 1905, t. I, c. 1 et 2, en particulier, pp. 14 et 15.

2. Denzinger, n. 1364, 1392, 1442.

3. On a remarqué que Bautain était arrivé au traditionalisme par le Kantisme. Son esprit, ébranlé par le criticisme, se réfugiait, non dans les postulats, mais dans la révélation et la tradition.

4. *Op. c.*, n. 1488 seq. — (a. 1840). Lamennais est condamné pour des causes complexes. Parti de sa thèse de la raison générale et de l'infaillibilité universelle de l'humanité, il devait aboutir au rationalisme absolu et au panthéisme.

5. *Op. c.*, n. 1505 sq. (a. 1855).

6. *Op. c.*, n. 1634. Concile du Vatican. *Constit. de fide catholica.*

7. *Op. c.*, n. 1516 sq. (a. 1861, 1862).

8. *Op. c.*, n. 1736 sq. (a. 1887). Léon XIII insiste sur cette condamnation. *Epist. ad archiep. Mediolanensen.* 1 jun. 1889. — Rosmini était mort en 1855. Il avait subi, en 1849, une mise à l'index, à cause de ces doctrines sociales. — La publication de ses

Digitized by Google

Hermès (1) et Günther (2), des disciples de Descartes, de Kant et de Hegel qui faussent le dogme et pervertissent la théologie, en y portant leurs erreurs philosophiques. Pie IX réassume à cette occasion les propositions des conciles de Vienne et de Latran, relatives à l'âme, « forme du corps humain ».

Cependant le mouvement romantique s'est dessiné en Allemagne puis en France ; et des écoles philosophiques différentes s'y donnent rendez-vous. Par son idéalisme créateur, Fichte en est le père authentique. La conception historique domine l'œuvre philosophique de Hegel (3) qui suit l'évolution de l'Idée et déroule dans leur nécessité « logique » les phases du Devenir. D'autre part, la méthode éclectique conduit naturellement Cousin à attacher une grande importance à l'histoire de la pensée humaine. L'imagination des poètes, des peintres et des musiciens évoque le moyen âge, l'époque de la féodalité et de la chevalerie. L'histoire enfin reprend sa sincérité, sa dignité et son importance (4). Ce mouvement s'est développé en dehors de l'Église, et s'est inspiré d'un esprit tantôt étranger, tantôt opposé au sien. Et pourtant, après avoir amené sur son seuil mainte âme d'élite (5), il aura précisément dans son sein les conséquences les plus importantes et les plus fécondes. Par un effort intime et autochtone, le catholicisme va reconstituer enfin sa philosophie orthodoxe, traditionnelle et vivante (6).

Deux jeunes hommes à l'âme généreuse se posent en champions de l'Église, sur le terrain de la philosophie et de l'histoire. Singulièrement rapprochés par la date de leur naissance comme par celle

---

œuvres posthumes se poursuivit, de 1857 à 1887, et passionna l'Italie du Nord. Léon XIII (*Epist. ad episc. prov. mediol.*, etc... 25 Janv. 1882) avait voulu mettre fin aux discussions dont Rosmini était l'objet. Il rendait d'ailleurs justice à l'*Istituto di carità* que Rosmini avait fondé.

1. *Op. c.*, n. 1486 sq. (a. 1835), n. 1496 sq. (a. 1846).

2. *Op. c.*, n. 1509 sq. (a. 1857). Ces deux théologiens rationalistes ont été parfaitement réfutés par Kleutgen. *La Philosophie scolastique* (trad. Sierp. 1868), t. I.

3. O. Willemann, *op, c.*, t. III, pp. 557, 565.

4. Picavet, *Esquisse d'une Histoire des Philosophies médiévales*, p. 249.

5. G. Goyau, *L'Allemagne religieuse. Le catholicisme*, t. I, p. 167, sq. (*Romantisme et catholicisme*). D'ailleurs Frédéric Schlegel et les romantiques, ainsi que le clergé allemand de leur époque, n'eurent aucune connaissance sérieuse de la scolastique : partant, ils la dédaignaient, *op. c.*, t. II. (*Les initiatives théologiques*), pp. 6, 45 et 46 — cf. Kleutgen, *op. c.*, t. I, pp. 12, 16. — En France, Châteaubriand avait encore plus d'ignorances et de préjugés. Picavet, *l. c.*

6. L'Église, en suivant le mouvement général des esprits, profita de beaucoup d'efforts. Trendelenburg (+ 1872), l'adversaire de Hegel, en travaillant toute sa vie à la restauration du péripatétisme, fraya les voies à la scolastique.

Digitized by Google

de leur mort prématurée (1), ils dépenseront avec passion leur vie au service de cette cause. F. Ozanam a conçu, dès l'adolescence, le projet d'une vaste apologie du christianisme par l'histoire des faits, de la littérature, de l'art et de la philosophie : bref, toute la civilisation chrétienne placée dans son cadre chronologique. « Le terme qu'(il)... avait posé lui-même à ses travaux était la philosophie catholique au XIIIe siècle, personnifiée en quelque sorte par la *Divine Comédie* du Dante (2). » L'œuvre restera inachevée. Mais, pressé de publier son idéal, averti peut-être par un secret pressentiment, Ozanam célèbre d'abord, de son souffle enthousiaste et poétique, de sa parole entraînante et colorée, *le Dante et la philosophie catholique au XIIIe siècle* (3). — Le prêtre Catalan, J. Balmès, nourri du suc de la catholique Espagne, philosophe, apologiste, publiciste, fait paraître en 1842 le *Protestantisme comparé au catholicisme*, en 1846, la *Philosophie fondamentale* et l'*Art d'arriver au Vrai :* œuvres de vulgarisation brillante, où la doctrine n'est pas toujours sûre, mais qui, promptement traduites et répandues, popularisent la tradition de l'École et en montrent la vitalité. En Espagne, à Naples, à Rome, en Allemagne, en Belgique, puis en France (4), bref, dans toute la catholicité, le clergé séculier et régulier se porte à l'étude des grands scolastiques. Ceux-ci trouvent des interprètes, revivent dans des chaires professorales, reconquièrent peu à peu leur autorité dans les séminaires. Personnellement sympathique au mouvement, Pie IX ne se résout pas à imposer encore l'enseignement du thomisme aux collèges romains (5). Mais, en 1863, il prend la défense de la « vieille École (6) » injustement méconnue, et affirme que la

1. Ozanam (1813†1853). Balmès (1810†1848).

2. C. A. Ozanam, *Vie de F. Ozanam*, c. 24, pp. 529, 534.

3. 1839. « Et d'abord, de toutes les choses du moyen-âge, la plus calomniée, celle dont la réhabilitation s'est fait le plus attendre, c'est sa philosophie ». P. 8 « Voici une philosophie qui s'exprime dans la langue la plus mélodieuse de l'Europe,... Ses leçons sont des chants... Si l'on essaie de la suivre dans le cours de ses explorations, on la voit *partir de l'étude profonde de la nature humaine*, s'avancer étendant ses conjectures sur la création tout entière, pour s'aller perdre, à la fin, mais *à la fin seulement* dans la contemplation de la Divinité... Si l'on s'enquiert de son origine, on apprend qu'elle naquit à l'ombre de la chaire des docteurs scolastiques, qu'elle se donne pour leur interprète, qu'elle en fait preuve et qu'elle s'en fait gloire... » p. 9. Ainsi donc, si Ozanam n'a pas approfondi la discussion des thèses scolastiques, du moins a-t-il eu le mérite, très grand à cette date, de saisir et de rassembler dans un tableau les idées maîtresses du système.

4. Gonzalès, Sanseverino, Liberatore, Cornoldi, Zigliara, Kleutgen, Stöckl. — Nous ne nommons que les ouvriers de la première heure.

5. Pie IX approuvait les travaux de Sanseverino. Mais, à Rome, beaucoup de professeurs, hormis les Dominicains, étaient fort opposés au thomisme.

6. *Litt. ad archiepiscop. Monacensem et Frisingensem.* Denzinger, n° 1532. – Cf. *Syllabus* n° 1560, proposition condamnée : « Methodus et principia quibus antiqui Doctores scholastici Theologiam excoluerunt, temporum nostrorum necessitatibus scientiarumque progressui minime congruunt. »

Digitized by Google

méthode et les principes que les anciens Docteurs ont appliqués à la théologie gardent leur valeur actuelle en face du progrès des sciences et des exigences modernes de l'apologétique. Cette première parole du Siège Apostolique est le présage de l'œuvre que va accomplir un nouveau Pontife, homme de science et de gouvernement, de génie vaste et de jugement sûr, d'esprit spéculatif et de sens pratique, parfaitement informé des besoins de son temps, persévérant enfin et tenace dans l'exécution de ses desseins.

*
* *

Dans l'Encyclique où il annonce aux évêques de l'univers son avènement et leur confie ses principaux soucis (1), Léon XIII rappelle aux Pasteurs les dangers que la fausse science fait courir à la foi, et attire leur sollicitude sur l'éducation philosophique des esprits à l'école de S. Augustin et de S. Thomas (2). L'année suivante, l'Encyclique *Æterni Patris* donne à la restauration de l'École une sanction officielle et authentique, à son esprit une direction, à ses travaux un programme.

La voix de Léon XIII reproduit l'éloge que Sixte V décernait à la théologie de l'École : « Quæ verba, ajoute-t-il (3), quamvis Theologiam scholasticam dumtaxat complecti videantur, tamen esse quoque de Philosophia ejusque laudibus accipienda perspicitur. Siquidem... præclaræ... et mirabiles istæ (Theologiæ) dotes *unice a recto usu repetendæ sunt ejus philosophiæ* quam magistri scholastici, data opera et sapienti consilio, in disputationibus etiam theologicis passim usurpare consueverunt. Præterea cum illud sit scholasticorum theologorum proprium ac singulare, ut *scientiam humanam ac divinam arctissimo inter se vinculo conjunxerint*, profecto theologia in qua illi excelluerunt, non erat tantum honoris et commendationis ab opinione hominum adeptura, *si mancam atque imperfectam aut levem philosophiam adhibuissent.* » Au nom des Pontifes, des conciles œcuméniques, des universités, des ordres religieux, dont il accumule les témoignages, Léon XIII assigne au Docteur Angélique son rang dans l'École : « Jamvero inter scholasticos Doctores, omnium princeps et magister, *longe eminet Thomas Aquinas*... Nihil Nobis esse antiquius et optabilius, quam ut sapientiæ rivos purissimos ex Angelico Doctore jugi et prædivite vena dimanantes studiosæ juventuti large copioseque universi præbeatis..... Illud etiam accedit quod philosophicas conclusiones Angelicus Doctor speculatus est in rerum rationibus et principiis, quæ

1. Comme Archevêque de Pérouse, le Cardinal Pecci avait déjà demandé que saint Thomas fût proclamé patron des Écoles catholiques.

2. *Ep. Encycl. Inscrutabile*. 21 apr. 1878. « .... adnitendum est ut.... maxime institutio ipsa catholicæ fidei omnino conformis in litteris et disciplinis vigeat, præsertim autem in philosophia,... quæ... non ad evertendam revelationem spectat, sed ad ipsam potius sternere viam gaudet, ipsamque ab impugnatoribus defendere, quemadmodum nos... Magnus Augustinus et Angelicus Doctor... docuerunt. »

3. C'est nous qui soulignons certains passages.

Digitized by Google

quamlatissime patent, et infinitarum fere veritatum semina suo velut gremio concludunt, a posterioribus magistris opportuno tempore et uberrimo cum fructu aperienda... — Præterea rationem, ut par est, a fide apprime distinguens, utramque tamen amice consocians, utriusque tum jura conservavit, tum dignitati consuluit, ita quidem ut *ratio ad humanum fastigium Thomæ pennis evecta, jam fere nequeat sublimius assurgere; neque fides a ratione fere possit plura aut validiora adjumenta præstolari, quam quæ jam est per Thomam consecuta.* »

Les paroles qui précèdent ont établi la valeur intrinsèque de la philosophie Thomiste, sa perennité, son alliance intime avec la théologie. Celles qui vont suivre nous esquisseront les rapports du thomisme avec la pensée moderne, le *possumus et etiam debemus* après le *non possumus :* La philosophie traditionnelle se trouvera, sans aucune concession de principes faite ou demandée, en accord sincère avec le progrès des sciences. Elle ira au-devant de ces dernières, et, à leur contact, elle gagnera de pouvoir se libérer des naïvetés ou des erreurs pseudo-scientifiques qui, pendant longtemps, se sont attachées à elle comme une tunique de Nessus (1). Enfin, cherchant un terrain d'entente et de diffusion, elle ne se laissera entraver par aucun formalisme, et taira, s'il le faut, certaines discussions subtiles peu à la portée de notre époque.

« Quapropter etiam physicæ disciplinæ quæ nunc tanto sunt in pretio, et tot præclare inventis, singularem ubique cient admirationem sui, ex restituta veterum philosophia non modo nihil detrimenti, sed plurimum præsidii sunt habituræ..... — Qua in re et illud monere juvat, nonnisi per summam injuriam eidem philosophiæ vitio verti, quod naturalium scientiarum profectui et incremento adversetur. Cum enim scholastici..... in anthropologia passim tradiderint, *humanam intelligentiam nonnisi ex rebus sensibilibus ad noscendas res corpore materiaque carentes evehi*, sponte sua intellexerunt, *nihil esse philosopho utilius quam naturæ arcana diligenter investigare, et in rerum physicarum studio diu multumque versari.....* Nos igitur, dum edicimus *libenti gratoque animo excipiendum esse quidquid sapienter dictum, quidquid utiliter fuerit a quopiam inventum atque excogitatum.....* — *Sapientiam* sancti Thomæ (colendam) dicimus : si quid enim est a doctoribus scholasticis vel *nimia subtilitate* quæsitum, vel parum considerate traditum, si quid *cum exploratis posterioris ævi doctrinis minus cohærens*, vel denique quoquo modo non probabile, id *nullo pacto in animo est ætati nostræ ad imitandum proponi...* »

Le document fondamental qui nous livre la pensée de Léon XIII, porte deux caractères principaux : largeur d'esprit et amour libéral de toute vérité (2) ; fidélité inébranlable à la substance de la tradition. — Le premier de ces traits était fait pour attirer les sympa-

1. On comprend que nous voulons parler des théories physiques telles que celles des quatre qualités, du *sol et homo generat*, etc...

2. « *Splendore veritatis gaudet Ecclesia* » : parole prononcée par le Pape, en 1902, dans une audience solennelle donnée à des savants. – Les historiens n'ont pas oublié l'ouverture des archives Vaticanes. *Motu proprio.* 1 oct. 1888.

Digitized by Google

thies de tous les hommes de bonne foi. Mais, comme bien l'on pense, c'est le second qui frappa surtout notre époque : l'œuvre tentée par le Pape était une œuvre de « restauration. » Or, à cette idée d'une restauration de la pensée médiévale, comment les esprits étaient-ils préparés ?

Nous avons dit les progrès de la scolastique au sein du clergé. Mais, il s'en fallait de beaucoup que le mouvement fût universel. De nombreux esprits gardaient des attaches avec l'ontologisme, le Rosminisme (1), les idées de Malebranche rajeunies par Gratry (2), ou l'empreinte du spiritualisme universitaire de Cousin et Caro. D'autres avaient subi des influences agnostiques. Enfin, l'atomisme et le dynamisme comptaient, parmi les catholiques, des adeptes que faisaient sourire la théorie de la matière et de la forme, et le seul mot de « qualité physique ». En somme, bien rares étaient les séminaires où l'enseignement de la scolastique était sincère et homogène ; bien fréquemment se rencontraient des sceptiques qui ne voulaient pas croire à la précision des instructions Vaticanes (3), et craignaient que l'autorité du Siège Apostolique se fût publiquement compromise dans une mauvaise cause. Libre à la scolastique de courir le risque d'un désaveu infiniment mortifiant ! Mais, le Pontife, lui, comment pourra-t-il réformer son jugement, et reconnaître une méprise un peu bien solennelle, sans porter une grave atteinte au prestige de son Magistère ?

En dehors du camp catholique, peu d'hommes avaient profité des travaux de Kleutgen (4), de Stöckl et de Ch. Jourdain (5). Quant à ceux de M. Hauréau, ils avaient autant contribué à fausser les idées

1. Au sujet des controverses philosophiques dont le Rosminisme était la cause, cf. Léon XIII, *Epist. ad episc. prov. mediolan.*, etc. 25 janv. 1882 ; et : *Epist. ad Archiep. mediolan.* 1 juin 1889. « *De obedientia debita decreto propositiones Rosminianas damnanti.* » Pendant toute cette période, la question avait vivement ému les publicistes de l'Italie du Nord.

2. Le Père Gratry, toujours prompt à l'enthousiasme, avait parlé de S. Thomas avec admiration (les *Sources*, c. 14 ; surtout, *De la connaissance de Dieu*, 1850, t. I, c. 6). Mais ce n'étaient que des flammes de surface. Il connaissait les grands docteurs médiévaux, assez pour subir leur prestige, pas assez pour pénétrer leur pensée. On pourrait relever chez lui plus d'une méprise.

3. Au bout de quelques années, des résistances se manifesteront ouvertement. On sait avec quelle âpreté la scolastique fut attaquée dans les *Annales de philosophie chrétienne* sous la direction de M. l'abbé Denis. — Le vieux Pontife nous dira lui-même, dans son *Encyclique au clergé de France* (8 sept. 1899), la « profonde douleur » que lui causent les dissidents.

4. *Theologie der Vorzeit ;* le premier volume est de 1853. *Philosophie der Vorzeit ;* 1860 à 1863 : œuvre traduite en italien, puis en français (1868).

5. *La philosophie de saint Thomas.* Cet ouvrage pouvait donner une initiation provisoire à la scolastique.

Digitized by Google

qu'à enrichir l'érudition (1). Une foule d'esprits cultivés en étaient restés à l'*Histoire de la Littérature Anglaise*, et, sur la foi de Taine, le loyal et consciencieux témoin, ils savaient que « le moyen-âge... imbécile... avait byzantinisé... pendant trois siècles au fond d'une fosse noire (2)». Puis, Renan venait précisément de trouver une perle : « La scolastique, c'est-à-dire cet amalgame bizarre d'outrecuidance rationnelle et de crédulité qui fut la glu de l'esprit humain en sa période de décrépitude (3).» Enfin, aux yeux de bien des gens instruits, la pensée philosophique du moyen âge n'existait point (4).

Il faut donc reconnaître que la publication de l'encyclique *Æterni Patris* est un grand événement dans l'histoire de la pensée moderne. Sans elle, la scolastique renaissante ne se fût pas imposée à l'attention et à l'étude des contemporains. Mais, au sein même de l'Église, la première instruction Pontificale eût été inefficace, si elle fût restée isolée. Aussi bien, pendant toute la durée de son long Pontificat,

1. M. Picavet, *op. c.*, pp. 320-322, écrit de lui : « Cet érudit joint à une science de bon aloi des opinions politiques, religieuses et philosophiques qui sont bien modernes. Partisan de la Révolution française, il est... voltairien et idéologue... Au nom de la raison et de la liberté, comme de la philosophie et de la pensée modernes, il condamne la foi,... les livres sacrés et les dogmes... (Les) théologiens sont intéressés à perpétuer l'ignorance ou l'erreur... La raison est l'éternelle ennemie de la foi... Et la raison finit toujours, malgré les anathèmes de l'Église contre la philosophie et les philosophes, par faire prévaloir ses droits méconnus. (D'ailleurs), elle n'élève pas de bûchers... »

2. « ... La *seule question* qui leur fut livrée, la question des universaux... Sous un tel régime l'*imbécillité apparaît vite* : Saint Thomas lui-même... Vous vous croyez *au bout de la sottise humaine?* Attendez... » *op. c.*, t. I. pp. 222-227. Tout le passage est à lire, quoique Taine traite les mystères chrétiens avec une impudeur « positiviste ».— A lire également l'appréciation de A. de Margerie sur ce passage : « M. Taine, pour toute cette partie de l'histoire de l'esprit humain, en était resté à la science de Voltaire. » (*H. Taine*, 2. éd., pp. 258-261). Mais, combien d'hommes, et parmi ceux qui se croyaient l'élite, en étaient restés au même point !

3. *Les congrégations de Auxiliis*, dans : *Nouvelles études d'Histoire Religieuse*, p. 414, 2e éd., 1884. Outre cette définition saugrenue, le même passage contient des erreurs historiques.

4. Ouvrons, par exemple, le livre de M. Evellin, *Infini et Quantité* (1881). L'auteur esquisse, dans son premier chapitre, une histoire du concept de l'infini. « En résumé, pour les plus illustres représentants de la philosophie grecque, l'infini n'est que l'indéfini, et l'indéfini que l'indéterminé. — *Le père de la philosophie moderne rejeta avec éclat l'opinion traditionnelle*... Descartes... déclare que seul l'Etre infini est parfait. *Deus, ens infinitum. Pour la première fois*, peut-être, dans l'histoire, l'infini qualifiait la réalité suprême (p. 5). » Quel dommage que M. Evellin n'ait pas ouvert les œuvres de saint Thomas : Somm. Théol. I. VII, 1. « utrum Deus sit *infinitus* » ; C. G. I, 43, « quod Deus est *infinitus* » ; De Pot. I. 2 « Utrum potentia Dei sit *infinita* », etc., etc... Les deux sens du mot *infini* sont parfaitement analysés. En feuilletant d'autres scolastiques, on continuerait la litanie. Saint Thomas lui-même renvoie ses lecteurs à saint Jean Damascène « Deus est *infinitus*, et incircumscriptibilis » et au psaume 154, 3 « Magnus Dominus... magnitudinis ejus *non est finis* » — D'ailleurs ce « père de la philosophie moderne » qu'invoque M. Evellin était beaucoup moins innocent qu'il ne le laissait croire. Il avait appris beaucoup de choses chez les scolastiques. Et, de plus, il connaissait son catéchisme, avantage sur nos contemporains : « Cujus immensam et *infinitam* virtutem... — *infinita* virtute... » (Catech. Conc. Trident. P. I, Art. 1, c. 7, c. 20, etc...)

Digitized by Google

Léon XIII poursuit son entreprise sans distraction, ni lassitude, comme un pâtre pousse son troupeau. Jamais certitude ne fut plus sereine, intention plus ferme, surveillance plus vigilante. Et pourquoi, en définitive, cette persévérance et ce zèle ? Parce que le Pape sait qu'on n'appuie la foi que sur des principes métaphysiques (1), qu'on ne redresse la volonté qu'après avoir réformé le jugement, qu'on ne corrige les mœurs individuelles et sociales qu'après avoir éclairé la conscience sur la fin dernière et sur la loi éternelle. Le Vicaire du Christ veut donc reprendre en sous-œuvre l'édifice de la raison humaine ruiné par le phénoménisme et l'agnosticisme (2).

***

Dès l'origine, l'action personnelle du Pape se fait sentir dans son entourage, dans la sphère immédiatement soumise à son influence. Les collèges romains reçoivent des professeurs dévoués à la restauration (3). Une instruction du 15 octobre 1879 commence à traiter de la réalisation pratique du programme de l'encyclique (4). Toutes les écoles catholiques, et, en premier lieu, les collèges romains devront prendre la synthèse thomiste pour thème de leur enseignement ; à Rome même, va être fondée *l'Académie de S. Thomas*, chargée d' « exposer les doctrines du Docteur Angélique, de les comparer avec celles des autres philosophes, soit anciens, soit récents, de démontrer la force et les

1. La foi du charbonnier sur les vérités de sens commun, c'est-à-dire la métaphysique *spontanée et confuse.*

2. Le péril pour le catholicisme est, de ce chef, incomparablement plus pressant à notre époque qu'au temps de la Renaissance. — Léon XIII indique en ces termes la *cause finale* de son entreprise : « Si quis in acerbitatem nostrorum temporum animum intendat, earumque rerum rationem, quæ publice et privatim geruntur, cogitatione complectatur, is profecto comperiet, fecundam malorum causam,... in eo consistere quod prava de divinis humanisque rebus scita, e scholis philosophorum jampridem profecta, in omnes civitatis ordines irrepserint... Cum enim insitum homini natura sit, ut in agendo rationem ducem sequatur, si quid intelligentia peccat, in id et voluntas facile labitur : atque ita contingit, ut pravitas opinionum, quarum est in intelligentia sedes,... humanas actiones... pervertat... » *Æterni Patris*, in. Les encycliques et lettres de Pie IX, Léon XIII, Pie X rappellent, presque toutes, ces vérités fondamentales. Parmi les actes de Léon XIII, cf.: *Epist. ad Archiep. Mechliniensem* 25 dec. 1880 ; Brev. *Gravissime Nos*, 30 dec. 1892.

3. 1878 : appel à Rome du P. Cornoldi — 1879 : départ du P. Palmieri qui restait attaché à l'atomisme dynamique, quoiqu'il eût adopté beaucoup des principes de l'École.

4. *Litt. ad card. de Luca : De Romana S. Thomae academia, deque nova operum ejus editione.* 15 oct. 1879. « ... teterrimum quod adversus Ecclesiam ipsamque humanam societatem modo geritur bellum citius feliciusque, opitulante Deo, componi non posse, quam rectis sciendi agendique principiis *per philosophicas disciplinas ubilibet restitutis*... — ... ut S. Thomæ doctrina..., cum in omnibus catholicis Athenaeis quam primum reviviscat, tum maxime in hac Urbe principe catholici nominis..... » Tout le document est intéressant.

Digitized by Google

raisons de ses sentences ; de propager ses salutaires enseignements et de les appliquer tant à la réfutation des erreurs contemporaines qu'à l'éclaircissement des nouvelles découvertes. »

Le 18 janvier 1880, trois cardinaux reçoivent commission de préparer une édition complète des œuvres de S. Thomas, où les deux Sommes seront accompagnées des commentaires respectifs de Cajétan et du Ferrarais (1). Le 7 mars, des savants catholiques se trouvent réunis autour du Pape : celui-ci réprouve devant eux le mensonge partout colporté d'une prétendue incompatibilité entre la science et la révélation, en montre l'origine dans l'abandon des études philosophiques (2), y donne comme correctif la philosophie thomiste, œuvre immortelle, « ad immortalitatem... elaborata », mais qu'il importe de mettre en étroit contact avec les sciences expérimentales, « ... in rerum naturalium consideratione strenue adlaboretis ». Le 4 août de la même année, un bref proclame S. Thomas patron universel des études catholiques (3). Le 21 novembre, les cardinaux qui président l'Académie, reçoivent pour elle, avec des paroles d'encouragement, l'esquisse des plus vastes travaux qu'une société savante puisse se proposer (4). Enfin le Pape rouvre l'ancien collège Bénédictin de St-Anselme, lui donne un programme « de théologie, de philosophie thomiste, de sciences, d'érudition (5) », et lui fait des promesses de protection et de libéralité qu'il tiendra au delà de la mesure.

On sait qu'après les instituts romains, c'est le centre universitaire

---

1. *Motu Proprio. De operibus S. Thomae Aq. ex integro edendis.* 18 janv. 1880 — La lettre précédemment citée annonçait déjà la publication.

2. *Oratio ad catholicos scientiarum cultores. De Necessario studio philosophiae S. Thomae.* 7 mars 1880. « quorum caussam errorum si quis paullo diligentius investigaverit, in eo potissimum sitam esse intelliget, quod nostris hisce temporibus, quanto rerum naturalium studia vehementius fervent, tanto magis severiores altioresque disciplinæ defloruerint... »

3. *Litt. Apost. in f. Brevis. De S. Thoma Aq. Patrono studiorum cooptando* — 4 août 1880 — « ... ejus doctrina, cum instructa sit...principiis latissime patentibus,... ad *omnium temporum* necessitates est apta, et ad pervincendos errores perpetua vice renascentes maxime accommodata ».

4. *Epistola ad Card. Pecci et Zigliara. De Romana S. Thomæ academia*, 21 novembre 1880 — ... Quidquid in Academia suscipitur operæ..., id omne maxime volumus.... ad ipsam plane converti.... provehendam.... cunctarum rerum quibus omnes studere solent, scientiam.... diligentissime perspiciant in doctrinæ studiis qui sint ingeniorum cursus quotidiani ; quid in singulis disciplinis hominum industria inveniat... novi : item animum advertant quibus potissimum veritatibus bellum inferatur, idque ipsum quo consilio, quibus artibus... ut liceat in eodem campo eodemque genere armorum cum hostibus... sapienter dimicare. » Suit le conseil de lire attentivement les périodiques des différents pays ; d'en publier soi-même. — Mentionnons deux actes qui contribuent à la diffusion du thomisme dans l'Italie du Nord : *Epist. ad episc. prov. Mediolan. etc...* 25 janv. 1882 ; *Epist. ad Archiep. Mediolan.* 1er juin 1889.

5. *Epist. ad archiep. Catanienseem.* 4 jan. 1887 ; 10 jun. 1887.

Digitized by Google

de Louvain, qui fut l'objet de la sollicitude spéciale de Léon XIII. Six documents s'échelonnant sur une durée de 16 années, prouvent avec quelle persévérance il voulut fonder en Belgique un foyer intense de vie thomiste. Nous relèverons les quatre principaux. Le 25 décembre 1880, est décidée la création à Louvain, d'une chaire dont le titulaire sera « le plus fidèle interprète de la pensée de S. Thomas [1] ». En 1888, un bref affirme « la nécessité de multiplier les chaires et de coordonner les branches d'enseignement en un Institut de philosophie thomiste autonome [2] ». Au bout d'un an le projet est en voie d'exécution, et Léon XIII promet aux étudiants « La féconde synthèse de l'ancienne métaphysique, et de l'induction si habilement maniée par notre époque... L'Église est faussement accusée de haïr et d'éteindre les lumières de la science : que les catholiques se fassent donc publiquement honneur, non de rejeter mais de rechercher les clartés du vrai savoir... [3] ». En 1894, l'Institut Lovanien est en pleine prospérité : le Pape félicite le président et le corps professoral, puis revient comme toujours à ses deux préceptes : « les études seront d'autant mieux dirigées qu'elles suivront de plus près la doctrine de S. Thomas..... Mais... pour qu'un tel enseignement supérieur portât ses fruits, il fallait que, selon nos désirs, votre École s'obligeât, par ses règlements mêmes, à faire pénétrer la sève vive et riche de la doctrine thomiste dans les sciences physiques, naturelles et sociales, afin de garantir leur marche contre toutes les erreurs contemporaines et d'assurer leur progrès vers la vérité [4]. »

Léon XIII n'a pu, dans tous les pays de la catholicité, être d'une façon aussi personnelle [5] l'ouvrier de la restauration thomiste : du moins en a-t-il été, partout et toujours, le tuteur ou le zélateur. La France entendit plusieurs fois sa voix, qui apportait, soit à des savants réunis en congrès [6], soit à des universités catholiques en effort de développement [7], des directions invariablement placées sous le pa-

---

1. *Epistola ad Archiep. Mechliniensem. De cathedra S. Thomae Aq. Lovanii erigenda...* « in Universitate studiorum Lovaniensi, schola singularis, data opera, instituatur Thomæ Aquinati auditoribus interpretando... : *tanto meliorem disciplinarum fore rationem, quanto ad doctrinam Thomæ Aquinatis propius accesserit.* » — Une lettre du 3 août 1881, adressée à l'Épiscopat belge, sert d'occasion aux encouragements du Pontife.

2. *Lit. inf. breris. ad Card. Goossens Archiep. Mechlin.* 11 jul. 1888.

3. *Epist. ad Card. Goossens, Archiep. Mechlin. De nova cathedra phil. Lovanii erigenda.* 8 nov. 1889. — Le trésor Pontifical contribue généreusement à l'entreprise.

4. *Epist. ad Card. Goossens, Arch. Mechlin. De Instituto phil. Lovaniensi.* 7 mart. 1894. — Une lettre du 6 février 1896 apporte de nouveaux encouragements.

5. N'oublions pas, du reste, que Léon XIII s'est, à maintes reprises, félicité du concours généreux qu'il trouvait dans l'Épiscopat et chez les fidèles.

6. *Epistola ad Mauritium d'Hulst. De conventu virorum catholicorum scientiis humanis excellentium*, 20 mai 1887.

7. *Litt. Apost. de facultate theolog. in catholico. Parisiensi Athenæo instituenda.* 10 déc. 1889 ; item, *in Tolosana universitate*, 20 déc. 1889. — *Lit. ad. rectorem et magistros facultatis theolog. Parisiensis*, 16 décem. 1893.

Digitized by Google

tronage du Docteur Angélique; une fois, elle profita du « denier » pontifical (1). En 1889, Léon XIII bénit les débuts de l'université de Fribourg. Puis il s'occupe à fonder celle de Washington et à en sanctionner le programme (2) ; en 1895, à en stimuler les études (3), et à y établir une nouvelle faculté de philosophie thomiste (4). Signe bien caractéristique du souci qui domine l'âme du Pape, un grand nombre de ses Lettres encycliques ou apostoliques, par elles-mêmes destinées à entretenir les pasteurs ou les fidèles des épreuves ou des intérêts, soit généraux, soit particuliers, de l'Église, en viennent presque infailliblement à prôner l'étude de la philosophie, des sciences et de la synthèse thomiste comme une force, un devoir, et un moyen de salut qui correspondent à ces épreuves ou à ces intérêts mêmes (5). Fréquentes enfin sont les lettres particulières, qui portent à un prélat, à un institut, à un périodique, à un écrivain, à un éditeur, tantôt l'avertissement, tantôt le témoignage

---

1. Le 2 avril 1895, Léon XIII dote une des chaires de théologie à l'université de Lille : « placere Nobis Summam ejus (S. Thomæ) Theologicam in eadem schola auditoribus explicandam adhiberi, Præpositis studiorum significamus. »

2. *Epistola ad Archiep. et Episc. fœderatorum Americæ septentr. civitatum, qua Universitas Washington constituitur.* 7 mart. 1889.

3. *Epist. Encycl. ad eosdem.* 6 janv. 1895.

4. *Epist. ad Card. Gibbons, Archiep. Baltimorensi.* 29 juin 1895... « deliberatum omnino habeant (lectores) Thomæ Sancti Aquinatis certissimam philosophandi rationem-secundum præscripta Nostra religiose persequi ducem. »

5. *Ep. Encycl. ad Episcop. Italiæ. De Malis ingravescentibus.* 15 febr. 1882. — *Epist. ad archiep. et episcop. Bavariæ. Officio Sanctissimo.* 22 dec. 1887 « præstantissima sacræ theologiæ studia ne attingant (clerici) prius quam diligentem adhibuerint præparationem in studio philosophiæ... » On trouve là, une des plus belles pages qui se puissent écrire sur les droits et les excès de la raison, sur la méthode, la profondeur et l'envergure de la synthèse thomiste : « Philosophiam eam intelligimus, intimam solidamque, altissimarum indagatricem caussarum, patronam optimam veritatis... — .... disciplina Doctoris Angelici mire facta est ad conformandas mentes, mire usum parit commentandi, philosophandi, disserendi presse invicteque ; nam res singulas dilucide monstrat *aliam ex alia continua serie pendentes*, omnes inter se connexas et cohærentes, omnes ad capita pertinentes suprema ; tum in contemplationem erigit Dei, qui rerum, omnium et caussa effectrix est et vis et summum exemplar, ad quem demum omnis philosophia et homo quantus est, debent referri... *Ratio quidem humana ad cognitionem rerum interiorem reconditamque liberâ vult acie penetrare, nec non velle potest :* verum Aquinate auctore et magistro, hoc ipso facit expeditius et liberius, quia tutissime facit, omni procul periculo transiliendi fines veritatis. Neque enim libertatem recte dixeris, quæ ad arbitrium libidinemque opiniones consectatur et spargit, immo vero licentiam nequissimam, mendacem et fallacem scientiam, dedecus animi et servitutem. » — *Litt. Apost. de Ecclesiast. hierarchia in Mexico ordinanda*, 23 jun. 1891. « Juventus... Angelici Doctoris sacra... imbuatur doctrina » — *Litt. Apost. de erectione novarum diœcesium in Brasiliæ regionibus* 27 apr. 1892. Mêmes recommandations pressantes à l'épiscopat — *Lett. Encycl. De Studiis scripturæ S. Providentissimus.* 18 nov. 1893. Nécessité d'avoir acquis une forte formation théologique et philosophique à l'école de S. Thomas, avant d'aborder les études bibliques. — *Epist. ad. episcopos Peruvianos :* 1r mai 1894. « .... in philosophicis disciplinis tradendis, maximus Angelico Doctori Thomæ Aq. habeatur honor... Tum physicarum doctrinarum studia ne negligantur... »

Digitized by Google

de satisfaction du pontife « thomiste (1) ». En vérité, c'est l'idée thomiste qui fait l'unité stratégique du Pontificat (2).

La signification particulière ou l'importance objective des documents nous a amené à réserver une place spéciale à trois actes de Léon XIII, qui, par leur venue relativement tardive et leur caractère critique et réfléchi, donnent un relief singulier à sa pensée. Les deux premiers sont destinés à faire *mieux* entendre et *plus fidèlement* exécuter les instructions antérieures : la scolastique que le Pape veut restaurer, n'est pas une scolastique *quelconque*, c'est uniquement (dans les questions controversées, cela va de soi) la scolastique de S. Thomas. Le troisième, où le vieux Pontife met toute son âme, renferme un reproche sévère à l'adresse des catholiques indociles, qui prétendent se faire une philosophie en dehors de la tradition.

Aux Pères Jésuites, Léon XIII rappelle, par une argumentation « ad hominem », que les constitutions rédigées par S. Ignace et les décrets rendus par les assemblées générales, ont enjoint aux maîtres de toujours enseigner dans la Société exactement la théologie thomiste, et la philosophie péripatéticienne sous la forme qui s'accommode le plus parfaitement à cette dernière (3). — Au ministre Général des Frères Mineurs, il donne ce grave avis : « Notre Encyclique *Æterni Patris* a suffisamment montré quelle route doit suivre le haut enseignement. *S'écarter inconsidérément et témérairement de la sagesse du Docteur Angélique, c'est là une chose aussi contraire à Notre volonté que pleine de péril.* Perpétuels assurément sont les progrès de la pensée humaine ; et des acquisitions presque quotidiennes viennent enrichir nos connaissances. Qui donc se refuserait à profiter sagement des ressources que nous procurent l'érudition et le travail modernes ?

1. Citons seulement : Lettres à *la Civilta Cattolica* (8 juillet 1890 et 18 mars 1899). Bref flatteur à la *Revue Thomiste*, 12 juillet 1894.

2. L'unité de piété s'est trouvée dans la dévotion de Léon XIII au Rosaire.

3. Évidemment ces prescriptions avaient toujours reçu dans la Société une interprétation très large : témoin, Vasquez et Arriaga, Boscowich et Palmieri. Mais Léon XIII ordonne que les décrets soient suivis à la lettre. Toutes choses pesées, c'est à saint Thomas que, dans les questions contestées, on donnera la préférence : « Si qua re ii ipsi auctores (sc. auctores eximii ipsius Societatis) quos laudavimus a documentis magistri communis (sc. sancti Thomæ) dissideant, *nihil tunc ambigendum quæ recta sit via ;* eamque non difficile erit tenere, propterea quod, in documentis quæ certo sunt sancti Thomæ, non ita fiet facile ut scriptores Societatis ab illo omnes dissentiant. Quare satis fuerit, prout postulent quæstiones, si, ex illis auctoribus, (magistri) *deligant qui cum eodem (Thoma) consentiant...* » *Litt. Apost. quibus constitutiones Societatis Jesu de doctrina S. Thomæ profitenda confirmantur. Gravissime Nos.* 30 dec. 1892. — Il faut lire tout le document, pour sentir combien il est pressant. Rappelons, pour la suite historique des choses, que, depuis l'encyclique *Æterni Patris*, les Pères Jésuites avaient ouvert et poursuivi une longue polémique avec les Dominicains : 1881, Schneemann, S. J., *Controversiarum de Divina Gratia, etc.* — ; 1883, de Règnon, S. J. *Bannez et Molina ;* — 1890, de Règnon, *Bannesianisme et Molinisme ;* — 1892, Frins, S. J., *De Cooperatione Dei, etc...*

Digitized by Google

Bien mieux, appelons à nous de grand cœur tout ce qui est droit, utile, conforme à la vérité divinement révélée. Mais, *ceux qui veulent la vraie philosophie, et pour les religieux surtout cette volonté est un devoir, ont à établir en Thomas d'Aquin les principes et les fondements de leur savoir.* En le négligeant, au milieu de l'extrême licence des esprits, on se laisse fatalement gagner par des opinions monstrueuses et empoisonner par le souffle même du rationalisme : l'expérience des faits ne nous l'atteste que trop. Et que dire si quelque mal de ce genre contamine ceux qui ont la charge de former la jeunesse aspirant à la vie religieuse? Que le nom de S. Thomas soit donc sacré pour tous les fils de S. François (1). » Comment interpréter ce texte, et, toutes circonstances considérées, lui donner sa vraie signification? Il faut, semble-t-il, opposer l'*intellectualisme modéré* de S. Thomas au *formalisme* et au *volontarisme* de Scot, demander au premier les lois exactes de l'analogie et les conditions de l'alliance respectueuse mais intime de la raison et de la foi, et ne pas accepter du second la thèse de l'univocité de l'être et celle des deux domaines de la connaissance étrangers l'un à l'autre (2). Aux époques passées, les deux doctrines ont pu librement se développer dans l'Église. Mais, autres temps, autres périls, autres besoins. Aujourd'hui, le catholicisme, serré et miné de toutes parts, doit s'aguerrir à la « lutte pour la vie » contre l'idéalisme et le panthéisme, contre le volontarisme, l'agnosticisme et le

1. *Lettre au ministre général des Frères Mineurs.* 25 nov. 1898. — A peine cette lettre avait-elle paru, qu'elle inspirait à Monsieur le chanoine Didiot ces réflexions : « Quand, au début de son pontificat... Léon XIII traça, dans l'encyclique *Æterni Patris*, la voie à suivre pour réformer les études philosophiques,... plusieurs commentateurs de cette bulle fameuse dirent que les doctrines scolastiques recommandées par le Souverain Pontife ne comportaient pas d'unité bien étroite ; et que, si saint Thomas d'Aquin avait les préférences du Siège Apostolique, les prêtres, les religieux conservaient la pleine et entière liberté de se rattacher à des systèmes philosophiques ou théologiques sensiblement différents de celui du Docteur Angélique, et particulièrement à celui de Scot. — Une nouvelle lettre pontificale, datée d'hier seulement, et célèbre déjà dans tout l'univers catholique, enlève définitivement à cette appréciation le crédit qu'on voulait bien çà et là lui accorder... » *Morale surnaturelle spéciale*, 1899, préf., p. V, VI.

2. Cf. supra, p. 394, 395 : immortalité de l'âme, morale, etc... — Cf. également Stöckl, *op. c.*, II², pp. 867, 868. En affirmant la supériorité et l'activité parfaite du *vouloir*, Scot ne détruit pas l'axiome : *ignoti nulla cupido.* De même, s'il rend le domaine objectif de la foi étranger à celui de la raison, il n'enlève pas aux dogmes leur sens intellectuel. Néanmoins, la psychologie et la métaphysique du Docteur Subtil fournissent involontairement des amorces aux doctrines *agnostiques* qui tendent à s'insinuer actuellement dans le catholicisme, font de la religion un *sentiment*, une *vie* (?), des dogmes une représentation *symbolique*, de toute la doctrine catholique un *système de recettes pratiques*, et déclarent que, si la foi et la raison sont essentiellement d'accord, c'est d'un accord *négatif*, car elles ne se rencontrent pas et se meuvent en des mondes totalement séparés, la foi se référant *exclusivement* au domaine de la volonté, et n'ayant rien à débattre avec la certitude théorique et scientifique. — cf. Franon, *Un nouveau manifeste catholique d'agnosticisme. Bull. de Litt. ecc.* 1903, p. 157. Dans le livre étudié (Tyrrell, *Religion as a factor of life*), on nous apprend « à repousser comme non historique la conception de J.-C. par l'opération du Saint-Esprit, et à ne voir dans sa Résurrection et son Ascension que des *symboles expressifs* de sa victoire sur le péché et de sa survivance spirituelle. »

Digitized by Google

pragmatisme. Il éprouve donc la solidité de ses assises, vérifie la continuité de ses murailles d'enceinte, revoit ses armes, et en fait un rigoureux triage.

Si la parole du Saint Père a dû résonner à l'oreille des ordres Religieux pour les maintenir dans la voie droite, combien davantage le besoin d'un grave avertissement se faisait-il sentir dans ce milieu séculier où des laïques et des membres du clergé français entreprenaient de construire au catholicisme une philosophie nouvelle, anti-métaphysique, volontariste et pragmatique, issue du criticisme Kantien: « Nous le disions dans Notre encyclique *Æterni Patris*, dont nous recommandons de nouveau la lecture attentive... (aux) séminaristes et à leurs maîtres,... c'est par les vaines subtilités de la mauvaise philosophie, *per philosophiam et inanem fallaciam* (Col., II, 8), que l'esprit des fidèles se laisse le plus souvent tromper, et que la pureté de la foi se corrompt parmi les hommes..... Nous réprouvons de nouveau ces doctrines qui n'ont de la vraie philosophie que le nom, et qui, ébranlant la base même du savoir humain, *conduisent logiquement* au scepticisme universel et à l'irréligion. *Ce nous est une profonde douleur* d'apprendre que, depuis quelques années, des catholiques ont cru pouvoir se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous le spécieux prétexte d'affranchir la raison humaine de toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au delà de ses propres opérations, *sacrifiant ainsi à un subjectivisme radical toutes les certitudes que la métaphysique traditionnelle consacrée par l'autorité des plus vigoureux esprits, donnait comme nécessaires et inébranlables fondements à la démonstration de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, et de la réalité objective du monde extérieur* Il est profondément regrettable que le scepticisme doctrinal, d'importation étrangère et d'origine protestante, ait pu être accueilli avec tant de faveur dans un pays justement célèbre par son amour pour la clarté des idées et pour celle du langage [1]. » Trois années s'écoulent, et l'Italie reçoit à son tour les mêmes conseils, et, quoique d'une façon indirecte, les mêmes remontrances [2].

La carrière de Léon XIII touchait à son terme. A aucune de ses vastes entreprises, qui toutes étaient des efforts d'unification et d'ordre, il ne s'était attaché avec autant d'amour et de suite, qu'à la restauration de la philosophie thomiste, destinée à refaire l'unité et l'ordre dans les esprits et entre les esprits. Et, comme bien l'on pense, il était le premier à connaître quelle était, parmi ses idées, l'idée maîtresse [3]. Mais, cette idée, serait-elle

1. *Lettre Encyclique aux Archevêques, Évêques et au clergé de France.* 8 sept. 1899.

2. *Lettre Encyclique aux Évêques d'Italie.* 8 déc. 1902. A la lettre de 1902, le Saint-Père joignait, dans son envoi, un exemplaire de celle du 8 sept. 1899.

3. « *De toutes mes encycliques, celle qui me tient le plus au cœur et qui m'a donné le plus de consolation, est l'encyclique « Aeterni Patris » sur la restauration de la philosophie scolastique et thomiste.* Et le Saint-Père repassait devant nous, avec un bonheur

Digitized by Google

recueillie ? L'œuvre serait-elle continuée sous un autre Pontificat ? Les tenants du thomisme n'éprouvaient, croyons-nous, aucune inquiétude. Mais ses adversaires escomptaient une réaction victorieuse. Trop longtemps contenue, leur humeur allait librement s'échapper ; et déjà l'on ne ménageait plus à la théologie et à la philosophie de l'École, des expressions de pitié ou de mépris (1). Quant aux critiques ou historiens placés en dehors de l'arène catholique, ils attendaient avec curiosité les premières manifestations de la pensée de Pie X (2). Or, cette manifestation est venue : moins solennelle que les instructions de jadis, car il n'y a plus, cette fois, d'œuvre à inaugurer ; mais assez nette pour confirmer une entreprise pleinement engagée.

*
* *

Dans sa première encyclique, celle qu'inspire cette parole : *instaurare omnia in Christo*, l'ancien patriarche de Venise assure les membres du clergé qu'il les défendra « contre les manœuvres insidieuses d'une certaine science nouvelle et trompeuse (3) ». Le 23 janvier 1904, un bref à l'Académie romaine de S. Thomas, donne à la pensée de Pie X toute la précision désirable : « Léon XIII s'est attaché avant tout à remettre en honneur la doctrine de S. Thomas d'Aquin... C'est là une de ses principales gloires... Des philosophies nouvelles mettaient la foi en péril... Le goût de la nouveauté emportait follement les esprits loin de la tradition consacrée par le jugement de l'Église et la pratique des siècles... Par ses fondations et par ses prescriptions, Léon XIII rendit à la philosophie chrétienne et à

---

qu'il se plaisait à nous manifester, les bienfaits de la résurrection doctrinale produits dans les séminaires, les universités et le monde catholique... » Récit du Révérend Père Pègues, *Revue Thomiste*, 1901, p. 132, note.

1. « La première de ces idées générales, celle à laquelle M. l'Abbé Margival revient avec une persévérance inlassable, celle qu'il ramène sous toutes les formes de variation, mais dans le mode d'une même amère ironie, c'est l'idée de la *déchéance de la théologie*. On nous assure que, la religion étant un fait, on aurait grand tort d'en demander l'interprétation aux « subtilités de l'École qui ne font qu'épaissir les ténèbres auprès de ce premier mystère qu'est la Révélation. » On raille, après Montaigne, le « tintamarre des cervelles théologiques. » *Bulletin de Littér. Ecc.*, 1900, p. 258, étude de l'*Essai sur Richard Simon* par M. Margival, 1900. — On sait que des affirmations pareilles se multipliaient sous la plume de M. l'Abbé Ch. Denis. Il nous a même appris (*Annales de ph. chrét.*, oct. 1901, p. 78, note) que l'encyclique du 8 sept. 1899 « *n'était pas de Léon XIII.* »

2. « ... ne se trouvera-t-il pas des catholiques, si Pie X ne conseillait plus aussi énergiquement l'adhésion au Thomisme, pour construire une métaphysique nouvelle, pour reprendre, en les modifiant, celles de Spencer, de Biran ou de Kant, de Descartes ou de Malebranche, de Duns Scot ou de saint Bonaventure, de Roger Bacon ou de saint Anselme, de saint Augustin ou du Pseudo-Denys l'Aréopagite, voire même de Plotin... » Sous la plume de M. Picavet, on s'attendait bien à voir apparaitre ce dernier nom. *Esquisse d'une Hist. des Phil. méd.*, p. 309. — On remarquera que l'auteur (1905) était en retard sur le Bref que nous allons citer (janv. 1904).

3. *Epist. Encycl. ad Patriarchas*, etc,... *E Supremi* 4 oct. 1903.

Digitized by Google

la théologie *son guide et son maître*, le Docteur Angélique, dont le génie surhumain avait forgé des armes souveraines pour l'exposition doctrinale et l'apologétique de tous les temps... Quant à Nous [1], dont le Pontificat tombe en un temps plus hostile qu'il n'en fut jamais, à la sagesse traditionnelle, il nous paraît absolument nécessaire de faire religieusement observer, de développer encore en vue de plus amples résultats, toutes les mesures que Notre illustre Prédécesseur a prises pour favoriser la culture de la philosophie et de la doctrine Thomistes. » Suivent l'éloge de l'Académie, la promesse d'un patronage spécial, l'exhortation pressante à de nouveaux efforts, enfin ces paroles qui à un document particulier donnent une portée universelle : *Que cette exhortation soit entendue..., comme elle doit l'être, de tous ceux qui enseignent la philosophie dans les écoles de l'univers catholique.* Ils prendront pour règle de *ne jamais s'écarter de la voie et de la conception de S. Thomas*, de s'y attacher chaque jour avec plus d'âme [2]... » Faisant un tour d'horizon qui rappelle celui de Léon XIII, Pie X passe de Rome à la Belgique, puis à la France. Sa lettre à l'Institut de Louvain et au séminaire qui y est annexé [3] est une approbation sans réserve des voies tracées par son prédécesseur. Celle du 22 février 1905, adressée au recteur de l'Institut catholique de Paris, reprend la thèse « Révélation, philosophie, sciences, érudition », mais insiste très spécialement sur l'esprit traditionnel dont les professeurs doivent se pénétrer : « ils mettront à l'abri de toute atteinte les principes très saints de l'ancienne sagesse : *là est le principal;* ensuite, tenant compte des progrès de l'érudition, ils ne négligeront aucune des acquisitions dues à l'habileté moderne. » Suit une réprimande sévère aux esprits légers et imprudents qui, au sein même du catholicisme, oublient le respect auquel ont droit la Tradition et le Magistère de l'Église, estiment qu'antiquité est synonyme de décrépitude, et que toute nouveauté se recommande sans autre titre que sa nouveauté même [4]. Enfin, le Bref du 27 mars

1. Jusqu'ici nous avons résumé. Ce qui suit est une traduction. C'est nous qui soulignons.

2. Les instructions pontificales s'étendent à toutes les chaires où l'on enseigne la philosophie dans la catholicité. Mais est-il besoin de faire remarquer qu'elles s'imposent tout spécialement aux maîtres chargés de la formation du clergé dans les séminaires ? Ceux-ci, en effet, ne peuvent alléguer l'assujettissement à des programmes laïques, et surtout ont, à l'égard de Rome, des devoirs de particulière docilité. — L'*Ami du Clergé* (1 et 15 février 1906) nous avertit, avec un juste effroi, que, dans plusieurs séminaires de France, l'on songe à mutiler ou même à supprimer l'enseignement de la philosophie et, conséquemment, de la théologie scolastiques. La *Civiltà Cattolica* (févr. 1906, pp. 259, 263, 265) aperçoit les mêmes tendances subversives et novatrices dans tous les pays de la catholicité. La *Revue Thomiste* (mars-avril 1906), et la *Pensée Contemporaine* (25 avril 1906) se font les échos de ces très graves « cris d'alarme ». — Nous n'ajouterons, pour notre part, qu'une réflexion : c'est que les auteurs de ce mouvement, à moins qu'ils ne plaident l'inconscience, désobéissent pertinemment aux ordres du Saint-Siège. Celui-ci ne pourra, Dieu merci, ni ignorer, ni tolérer leur propagande.

3. Bref du 20 juin 1904.

4. Le cours des événements a attiré plus particulièrement l'attention du Saint-Père sur la question Biblique. Condamnation de M. l'abbé Loisy (4 déc. 1903). — D'ailleurs, à la même date eut lieu celle de M. l'abbé Denis, le néo-apologiste.

Digitized by Google

1906, *sur l'étude de l'Écriture Sainte dans les séminaires* (1) achèverait de prouver à qui voudrait douter encore, que Pie X a l'intention irrévocable de s'en tenir aux vues de Léon XIII et de continuer ses directions (2).

Nous sommes parvenus au terme de cette enquête. Les trois Papes qui, depuis un demi-siècle, occupent le Siège Apostolique, non contents de gouverner l'Église, de propager la foi et de conduire la piété catholique dans les voies traditionnelles, sont entrés en contact avec la pensée moderne. Ils ont mesuré les problèmes, compris les dangers, toisé les adversaires, sondé les blessures faites aux âmes de bonne foi. Voici, au point de vue doctrinal qui nous intéresse, le sommaire des instructions recueillies de leur bouche ou de leur plume (3) :

Le monument de la science théologique, tel que les scolastiques l'ont construit, est substantiellement intangible. Le dogme pourra se développer, les articles de foi s'expliciter : néanmoins, la théologie de l'avenir ne sera pas autre que la théologie du passé, essentiellement objective, métaphysique, logique et intellectuelle (4).

La philosophie scolastique forme avec la science sacrée une étroite et indissoluble alliance. Il n'y a pas de métaphysique indépendante (5).

---

1. L'encyclique *Providentissimus* y est trois fois invoquée : « rationem magisterii sui (lector) ad eas normas diriget, prudentiæ plenas, quæ Litteris Encyclicis *Providentissimus* continentur. »

2. Il faut rappeler ici la condamnation toute récente de certains livres (5 avril 1906) : La Berthonnière, *Essais de philosophie religieuse. Le réalisme chrétien et l'idéalisme grec*. Fogazzaro. *Il Santo*. — Ces arrêts n'ont d'ailleurs jeté aucune suspicion sur la foi et l'intention des auteurs.

3. On comprendra, peut-être, mieux le sens et la gravité de ces instructions, après avoir relu cette profession de Luther : « Je suis intimement convaincu qu'il est impossible de réformer l'Église, *si on ne déracine à fond* les canons, les décrétales, *la théologie scolastique, la philosophie et la logique* qui sont actuellement reçues, et *si d'autres systèmes* ne leur sont substitués. » Mélanchthon pensait de même : « La théologie scolastique est vaine, fausse, menteuse, damnée, sophisme diabolique et rêverie de moine. » (Pesch, *Prælectiones theol.*, I, n. 598.) Voilà pour faire réfléchir les *bons catholiques* détracteurs de l'École.

4. La parole de Dieu nous garantit, elle-même, le caractère *intellectuel* de la vision béatifique et de la foi : « Hæc est autem *vita æterna* : ut *cognoscant* (ἵνα γινώσκωσιν) te, solum Deum Verum, et quem misisti Jesum Christum » Joan., XVII, 3 — « ... *Videbimus* eum sicuti est » I Joan., III, 2. — « Nunc *cognosco* ex parte, tunc autem *cognoscam* sicut et cognitus sum. » I Cor., XIII, 12. — L'acte de foi, d'ailleurs, est libre et dépend de la volonté. — Le Pape Pie X, dans son encyclique du 15 avril 1905, insiste fortement sur l'*instruction* religieuse, et sur ce mal de l'*ignorance* qui est à notre époque le plus à redouter.

5. *Syllabus* : Denzinger, n° 1557, 1559, 1561. — Les autres propositions se trouvent justifiées par toute la documentation précédente.

Digitized by Google

Au sein même de l'École, la doctrine intellectualiste de S. Thomas est, sans comparaison, la plus sûre et la plus féconde.

La philosophie thomiste fournira à l'apologiste de tous les siècles des principes d'apologétique et de réfutation : des *principes*, disons-nous, car l'apologiste reste essentiellement un homme de son temps. Il argumente *ad tempus et ad homines*. Sans rien céder de la vérité, il s'accommode pourtant à la culture intellectuelle et morale de ses contemporains, il tire parti de leurs préjugés et de leurs erreurs, pour les amener à la foi (1).

Enfin, cette philosophie, remise en contact avec les découvertes modernes, sera le trait d'union infaillible et perpétuel entre la Révélation et toutes les sciences naturelles du présent et de l'avenir.

L'esprit sceptique de notre époque s'étonne, s'effare même, devant de pareilles affirmations : la perennité, c'est bien long et bien définitif aux yeux d'une sagesse qui se consomme en doutant d'elle-même.

Les ouvriers de la restauration thomiste se sont mis à l'œuvre. Quels résultats ont-ils donc obtenus ?

(A suivre.) D. MAURICE FESTUGIÈRE.

---

1. « ... Propositum nostræ intentionis est veritatem, quam fides catholica profitetur, pro nostro modulo manifestare, errores eliminando contrarios... Contra singulorum autem errores difficile est procedere... Non ita sunt nobis nota singulorum errantium dicta sacrilega (il s'agit de l'objet *sacré* de la foi), ut, ex his quæ dicunt, possimus rationes assumere ad eorum errores destruendos... » I., C. G. 2. — cf. I, 1, 8, c.

Digitized by Google

MÉLANGES.

I. PRÉTENDUS ÉCRITS D'HIPPOLYTE.

M. Édouard von der Goltz, *privatdozent* à l'université de Berlin, croit avoir retrouvé des écrits liturgiques et canoniques d'Hippolyte (1). Voici l'histoire de la découverte. Un membre des plus distingués du clergé anglican vient de publier les textes éthiopien, arabe et saïdique d'une collection canonique comprenant les Canons ecclésiastiques des apôtres, la Constitution ecclésiastique égyptienne et le livre VIII des Constitutions apostoliques (2). Cette collection d'origine grecque a joui en Orient d'une grande vogue, elle se retrouve avec certaines modifications en plusieurs versions anciennes. Le texte éthiopien a plusieurs passages qui ne se rencontrent pas dans les autres versions. C'est là que M. von der Goltz trouve sa moisson de précieux fragments : les uns doivent êtres attribués à Hippolyte, les autres seraient du deuxième ou du troisième siècle.

Le savant Berlinois va un peu vite en besogne et néglige de traiter plusieurs questions préalables. Il faudrait déterminer d'abord si ces fragments éthiopiens faisaient partie du texte grec primitif. Ce genre de littérature était ordinairement emprunté par les éthiopiens aux Arabes, qui eux-mêmes traduisaient du copte. Par un examen minutieux des trois versions publiées par Horner, Funk démontre que cette règle générale ne trouve pas ici une exception, mais une application et une confirmation (3). La question se réduit donc à chercher s'il y a eu jadis des versions coptes et arabes plus complètes que celles qui nous sont parvenues, ou bien, si le traducteur éthiopien a ajouté quelque chose aux écrits qu'il traduisait. Pour décider la question, M. von der Goltz avait à sa disposition la critique interne et le contrôle de la très ancienne version latine trouvée par Hauler dans un palimpseste de Vérone (4).

Il serait long et fastidieux de faire cet examen pour toutes les variantes du texte, qui est malheureusement peu sûr (5).

1. *Unbekannte Fragmente altchristlicher Gemeinde-Ordnungen*, dans les *Sitzungsberichte der kön. Preuss. Akademie der Wissenschaften*, 1906, pp. 141-157. Il a publié en même temps une étude détaillée d'un de ces fragments : *Die Taufgebete Hippolyts und andere Taufgebete der alten Kirche* dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1906, p. 1-27.

2. G. Horner, *The Statutes of the Apostles or Canones ecclesiastici*, Londres, 1904.

3. *Die Ägyptische Kirchenordnung* dans la *Theologische Quartalschrift*, 1906, pp. 1-27.

4. E. Hauler, *Didascalia apostolorum fragmenta Veronensia latina*. Leipzig, 1900.

5. La plupart des manuscrits employés par Horner sont du XVIIIe siècle ; deux seulement datent du XVe siècle.

Digitized by Google

Pour ne parler que de cinq parties de quelque étendue, je crois que deux sont authentiques et que les trois autres sont interpolées.

***

La première pièce authentique est la prière pour l'ordination du diacre (Horner, p. 145, l. 13-26) ; le palimpseste de Vérone en a conservé les premières lignes (Hauler, p. 110), le reste n'est cependant pas inédit, comme von der Goltz semble dire : Funk a déjà publié la formule complète d'après un manuscrit du *synodos* appartenant à l'université de Tubingue (1) dans le *Historisches Jahrbuch* 1895, p. 485 et dans son livre *Das Testament unseres Herrn*, 1901, p. 29, n. 2.

La seconde est une transition d'un traité sur les charismes à un règlement ecclésiastique ; c'est probablement la préface de l'*Aegyptische Kirchenordnung*. Il est étonnant que Funk nie son authenticité (2) ; il a vu qu'elle a quelque ressemblance avec Const. Apost. VIII, 3, il n'a pas vu qu'elle est identique à la version latine du règlement égyptien (Hauler, p. 101). Ce règlement n'est certainement pas l'œuvre d'Hippolyte, mais dépend-il directement des écrits d'Hippolyte ? C'est la vieille question discutée entre Funk et Achelis, et les textes éthiopiens n'ont pas apporté beaucoup de lumière dans cet obscur problème.

***

Quant aux pièces ajoutées par le traducteur égyptien, leur attribution à Hippolyte est encore plus difficile à prouver. Comment ces écrits ont-ils passé de Rome en Éthiopie? On n'en a point gardé le souvenir dans leur prétendu lieu d'origine, et l'étrange voyage qu'on suppose n'a pas laissé de vestiges.

La première des trois grandes interpolations comprend deux canons dont l'un règle la distribution des eulogies, l'autre la célébration des agapes. Ce dernier canon est intéressant, parce qu'il nous donne une description assez détaillée de ces réunions chrétiennes en même temps que la formule de la prière du soir que l'évêque y récite (3). Il serait téméraire toutefois de donner à cette page une origine trop ancienne ou de rattacher cette formule à Hippolyte. L'agape persista en Orient plus longtemps qu'en Occi-

1. Ce manuscrit, que M. Funk ne détermine pas, est probablement le ms. de Tubingue, Abbadie 65, que M. Horner mentionne, mais qu'il n'a pu consulter.

2. *Theol. Quartalschr.* 1906, p. 8.

3. M. von der Goltz cite quelques anciennes prières qui offrent des analogies de pensées ; il a oublié les Constitutions apostoliques VIII, 37, qui ont toute une phrase qu'on retrouve dans le fragment éthiopien.

Digitized by Google

dent. Vers le milieu du XVe siècle, elle existait encore en Abyssinie, comme on voit par le règlement de Zar à Jacob (1) et on dit qu'elle s'y pratique encore maintenant. M. von der Goltz note très savamment que l'usage d'allumer les lampes à la fin des agapes est déjà attesté par Tertullien. Cet étalage de science est comique : pas n'était besoin de remonter si haut et notre vie de chaque jour offre des parallèles non moins exacts.

La seconde interpolation est un rituel baptismal qui semble peu à sa place après le canon sur le repas des veuves ; d'autre part, il fait double emploi avec les canons XV et XVI qui sont mieux encadrés et qui se retrouvent dans les écrits apparentés, c'est-à-dire, les *Canones Hippolyti* et le *Testamentum Domini.*

Ce rituel se manifeste au premier coup d'œil comme une compilation mal réussie, où les doublets et les répétitions ne manquent pas. M. von der Goltz a voulu mettre de l'ordre dans tout ce désordre ; il distingue trois couches liturgiques superposées : dans la plus ancienne il croit reconnaître la main d'Hippolyte, la seconde est une liturgie grecque du IVe siècle environ, la dernière a développé tantôt les formules d'Hippolyte, tantôt celles du IVe siècle. Malgré la grande perspicacité dont le professeur de Berlin fait preuve en cette étude, on ne le suivra pas toujours dans la distinction des sources. On aura plus d'hésitation encore à le suivre quand il détermine l'âge et l'origine des sources, spécialement de la première.

Hippolyte se sépara du pape de Rome à cause des nouveautés que celui-ci voulait introduire. Il est donc très improbable qu'un homme, qui se posait en défenseur de la tradition, ait changé quelque chose dans le rituel baptismal. Or, on ne voit pas dans notre prétendu rituel d'Hippolyte les particularités de la liturgie romaine.

A Rome, on faisait avec la salive le signe de la croix sur les oreilles et sur la bouche des candidats; aussitôt après on les oignait d'huile sur le dos et sur la poitrine. « Toute cette cérémonie, dit Mgr Duchesne (2),est symbolique.On était arrivé au moment critique de la lutte avec Satan. Les candidats vont le renier solennellement pour s'attacher à Jésus-Christ. On leur délie les organes des sens, afin qu'ils puissent entendre et parler ; on les oint d'huile comme des athlètes qui vont combattre. » En Orient, cette cérémonie était

1. Dillmann, *Ueber die Regierung, insbesondere die Kirchenordnung Zar a Jakobs* dans les *Abhandlungen der Berliner Akad., phil-hist. Klasse.* 1884, II, p. 54.

2. *Origines du culte chrétien*, 3e éd., 1903, p. 304.

Digitized by Google

remplacée par une onction dont nous parlerons plus loin et qui suivait le renoncement à Satan au lieu de le précéder. Pour tous ces points notre rituel éthiopien est en accord avec l'Orient et en désaccord avec Rome. La formule du renoncement mérite aussi qu'on s'y arrête. Tandis qu'en Occident, l'abjuration était prononcée comme une réponse aux questions : *Abrenuntias Satanae ? etc.*, en Orient, le candidat prononçait lui-même la formule en s'adressant à Satan à la seconde personne : *Je renonce à toi, Satan, etc.* (1). Ici encore, le rituel éthiopien a la caractéristique orientale (2).

Les onctions sont au nombre de quatre, mais soit qu'on considère

---

1. A Rome la renonciation se faisait sous forme de trois réponses, comme on le voit par le Sacramentaire gélasien et l'*Ordo VII*; il en est de même pour l'Espagne ; cf. *Liber ordinum*, éd. Férotin, c. 32 ; en Gaule, il n'y avait qu'une seule demande et une seule réponse, cf. P. de Puniet, *La liturgie baptismale en Gaule* dans la *Revue des questions histor.*, LXXII (1902), p.395, n. 2, et les textes qui y sont cités. A Milan, la renonciation se faisait certainement sous forme de réponse : S. Ambroise, *de mysteriis*, II, 5, 6, le dit clairement ; le livre *de sacramentis* I, 2, n. 5 montre qu'il y avait plusieurs questions, le sacramentaire de Bobbio les a fondues en une seule.

L'interpellation directe et spontanée de Satan est attestée par S. Cyrille de Jérusalem, *Cat. myst.* I. 4 ; S. Chrysost. *ad illum. cat.* II, 4 et *in Col. hom.* VI, 4, les soi-disant Canons d'Hippolyte, le règlement ecclésiastique d'Égypte, le *Testamentum Domini*. Il est remarquable que S. Ambroise l'ait aussi dans son *Hexaemeron* I, 4, 14 ; ce n'était pas, comme nous l'avons vu, l'usage milanais, et Kattenbusch, *Das apost. Symbol*, II, p. 24. n.1, croit qu'Ambroise ne fait ici que transcrire son modèle grec, les *Homélies sur les Nombres*, d'Origène.

2. M. von der Goltz a rendu un grand service en signalant dans l'*Euchologion* de Goar, les *Eastern liturgies* de Brightman et autres grands recueils, des parallèles aux textes découverts par Horner. Il est étonnant qu'il n'ait pas songé à comparer l'*Ordo baptismi secundum usum Aethiopum* que Tasfa Sion publia à Rome en 1549, qui fut plusieurs fois réimprimé, entre autres dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon, et, en dernier lieu, dans Migne P. L. t. 138, c. 929-950. Comme je n'ai pas le rituel baptismal des Ethiopiens édité par Trumpp, je ne puis dire jusqu'à quel point cette nouvelle édition remplace celle de Tasfa Sion.

Les textes de Horner sont reproduits et divisés en 50 sections dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte ;* je crois inutile de les imprimer une troisième fois et je me contente de les indiquer par leur numéro en indiquant les principales ressemblances avec l'*Ordo* de Migne : 2 = Migne 932 D, *O amator generis humani* jusqu'à la fin (il y a quelques variantes intéressantes) ; 3=932 B, toute la prière *Rogamus te, Dne, multiplicibus precibus ;* 11 la désignation de l'eau baptismale comme *Jourdain* se retrouve 945 B *sacerdos dicit sanctificationem Jordanis, id est, baptismi* ; 17=943 B la prière *Deus prophetarum*; 18=935 A ; 20=930 C depuis les mots *fac eos aptos* jusqu'à la fin ; 40=944 B — Je remarque aussi que le rituel de Migne, qui est si étroitement apparenté au rituel de Horner a des ressemblances non moins curieuses avec le rituel décrit par le pseudo-Denys l'Aréopagite : pendant qu'il mêle le saint chrême à l'eau baptismale, l'évêque doit dire Alleluia : Migne 948 D = Denys, dans Migne P. G. t. 3 c. 396 C, 473 A, 485 A ; cf. Stiglmayr *Sacramente und Kirche bei Dionysius* dans la *Zeitschr. für Kath. Theol.*, 1898, p. 262.

Sans prétendre épuiser la liste des *loca parallela*, je remarque encore que Denys mentionne également une prière accompagnée de l'imposition des mains immédiatement après la profession de foi (cf. le n. 29 du rituel éthiopien d'après la division de v. d. Goltz) et que dans la liturgie de St-Marc (Brightman, *Liturgies eastern and western* I, p. 137, l. 6) on retrouve une phrase de ce n. 29.

Digitized by Google

les parties du corps qui reçoivent les onctions, soit qu'on considère les formules qui les accompagnent, elles se réduisent à deux. La première (nn. 18, 30) se faisait avec de l'huile exorcisée sur le corps entier avant le baptême ; c'était la simple onction ; la seconde (nn. 22, 36) se faisait avec l'huile parfumée sur le front et la poitrine après le baptême ; c'était la chrismation qui n'était pas distincte de la consignation (1). Or, dans les trois premiers siècles, on ne trouve aucun vestige en Occident d'une onction avant le baptême (2). Il est donc impossible d'attribuer à Hippolyte la paternité du rituel éthiopien. Il serait aisé de signaler encore d'autres détails qui empêchent d'admettre l'origine romaine préconisée par le docte professeur de Berlin. Je me bornerai à un seul.

Parmi les pièces les plus importantes publiées par M. Horner figurent deux professions de foi : d'après von der Goltz, la première serait le texte authentique d'Hippolyte, ce texte cherché depuis si longtemps, que certains savants ont cru trouver dans les *Canones Hippolyti ;* le second serait du IVe siècle. Nous comparerons les deux formules à l'ancien symbole romain tel qu'il est solidement établi (sauf deux ou trois mots douteux) pour le début du IIIe siècle, c'est-à-dire, pour l'époque d'Hippolyte.

ÉDITION DE HORNER	SYMBOLE ROMAIN
I Credo in unum Deum patrem omnium omnipotentem et in filium ejus unicum, dominum nostrum Jesum Christum, et in Spiritum sanctum et in carnis resurrectionem et in sanctam synagogam, unam catholicam ecclesiam.	Credo in Deum patrem omnipotentem et in Christum Jesum filium ejus unicum dominum nostrum, qui natus est de Spiritu sancto et Maria virgine, qui sub Pontio Pilato crucifixus est et sepultus tertia die resurrexit a mortuis, ascendit in coelos, sedet ad dexteram patris unde venturus est judicare vivos et mortuos. Et in Spiritum sanctum, sanctam ecclesiam, remissionem peccatorum, carnis resurrectionem.
II Credo in te patrem domini Jesu Christi et in filium tuum unicum Jesum Christum, dominum nostrum et salvatorem et in Spiritum sanctum et in carnis ressurrectionem et in sanctam, unam, catholicam, apostolicam ecclesiam.	

L'expression *patrem omnium omnipotentem* est singulière, mais je suis persuadé que le texte est corrompu. Il est très probable que le mot *unum* était étranger à l'ancien symbole romain (R) et qu'il

1. Les textes marquent nettement la différence ; n. 30 il est dit : *Celui qui est oint doit répondre : Amen ;* nn. 22, 36, *celui qui est signé doit dire : Amen.*

2. Funk, *Das Testament unseres Herrn*, 1901, p. 232 ; Duchesne, *o. c.*, p. 334.

Digitized by Google

était une des caractéristiques de l'Orient. Je n'insiste pas beaucoup sur l'ordre des mots dans le second article : les deux nouveaux symboles s'écartent de R qui a *Christum Jesum* et se rapprochent des formules coptes et éthiopiennes connues jusqu'ici qui mettent *filium ejus unicum* avant *J. C. D. N.* ; ces transpositions de mots peuvent tenir au génie de la langue et n'avoir aucune importance pour déterminer d'où un peuple a tiré son symbole. L'omission des développements ordinaires sur Jésus-Christ est plus remarquable ; on ne trouve pas d'exemple d'un tel laconisme en Occident, même à l'époque de Tertullien ; d'autre part je trouve exactement les mêmes omissions dans deux symboles égyptiens, l'un copte et l'autre éthiopien (Hahn, *Bibliothek der Symbole*, 3e éd., §§ 140 et 141). L'Occident se contentait d'appeler l'Église sainte, l'Orient ajoutait la mention de l'unité, de la catholicité, parfois de l'apostolicité. Il est intéressant de noter la place qu'occupe la résurrection de la chair : elle suit immédiatement l'article sur le Saint-Esprit. Dans la longue liste des formules réunies par Hahn, il n'y a que deux exemples de cette disposition, ce sont précisément les deux symboles égyptiens dont je viens de parler. Ils offrent encore une autre particularité remarquable ; ils ajoutent à l'article de l'Église une détermination qu'on ne rencontre pas ailleurs.

Symb. copte : et in unam, unicam, catholicam, apostolicam, sanctam, QUAE ILLIUS EST, ecclesiam.

Symb. éth : et in unicam, sanctam, QUAE SUPER OMNES EST, ecclesiam apostolicam.

Ces deux formules n'auraient-elles pas une origine commune ?

Le symbole I édité par Horner présente une ajoute d'un autre genre : « et in sanctam CONGREGATIONEM, unam catholicam ecclesiam. » Je n'ai pas trouvé de texte de ce genre dans les symboles réunis par Hahn, mais le rituel éthiopien de Migne t. 138 c. 931, B. offre une ressemblance frappante : « Ungo te, N, in nomine unicae Ecclesiae quae est concilium seu congregatio apostolorum Domini. »

La dernière interpolation importante se trouve après le second chapitre du huitième livre des Constitutions apostoliques (Horner, p. 193). Ici, elle est hors de propos, et M. von der Goltz fait très justement remarquer qu'elle a dû être jadis ajoutée immédiatement après l'*Aegyptische Kirchenordnung*. On y remarque d'abord une forme assez bizarre du décret apostolique : Vous vous abstiendrez

Digitized by Google

du culte des démons et des idoles, des choses mortes, du sang et des viandes étouffées et vous ne briserez point les os. Inutile de chercher quel a été le texte grec du décret : les mots *des démons* sont une glose des idoles et ne figurèrent jamais dans le texte grec. Suit une citation de la Didaché XI-XIII et VIII avec quelques variantes qui consistent surtout en des omissions. Le troisième texte ressemble à la Didascalie (ed. Achelis, p. 68-70 ; ed. Funk, p. 158-170) ; d'après von der Goltz, il serait plus ancien que la Didascalie ; en réalité, c'est un extrait de la Didascalie. Il s'agit de la place que chacun doit occuper dans les réunions chrétiennes. Le texte éthiopien omet d'abord l'indication de la place que doivent avoir l'évêque, les prêtres et les diacres. La Didascalie assigne ensuite l'endroit où doivent se trouver les jeunes gens, les vieillards, les enfants : le traducteur égyptien a maladroitement abrégé.

DIDASCALIE	VERS. ÉTHIOP.
aetate vero provecti sedeant separatim, pueri autem stent seorsum, patres ac matres eos ad se assumant et stent pedibus.	aetate vero provecti sedeant separatim et si pueros habent, eos in ulnis suis gestent.

Voyez-vous ces vieillards qui ont encore des petits enfants et qui sont condamnés à les porter sur leurs bras ?

Quant aux étrangers, le diacre doit demander uniquement leur état-civil ; d'après la Didascalie, il doit demander en outre « si de ecclesia est et non de haeresi ». Cette omission trahit une époque et un pays où les dissidences religieuses n'existaient pas ; je n'y vois pas un indice de haute antiquité. Le traducteur s'interrompt ici pour dire que les prêtres doivent avoir une place séparée. Il avait omis plus haut ce détail qui se trouvait dans la Didascalie.

Je relève encore une erreur évidente de traduction.

DIDASCALIE	VERS. ÉTH.
Si autem, juvenioribus sedentibus, senior aut anicula surgens concesserint locum, tu, diaconus, etc.	Si autem juniores sedent, dum seniores surgunt, debent cedere locum (*il faut évidemment* ut cedant locum).

Au milieu de ces dispositions de police intérieure, le texte éthiopien donne un canon qui, à première vue, n'a pas de parallèle dans la Didascalie. Il se fait remarquer par la brièveté de l'expression et par une pensée qui ne s'harmonise pas avec le contexte : veillez à faire des églises spacieuses. M. von der Goltz dit à propos de cette

Digitized by Google

phrase : « Dieser interessante Satz fehlt in der Didaskalia ganz. Wir haben es augenscheinlich mit einer Zeit zu tun, da Platzmangel sich überall in den kleinen alten Versammlungsräumen geltend machte. » Toute cette érudition est en pure perte ; le petit bout de phrase est une interpolation due à un lecteur qui avait sous les yeux le reste de la Didascalie. Immédiatement après le chapitre sur les frères étrangers que résume le traducteur égyptien, nous lisons dans la Didascalie une phrase qui donne l'origine du canon éthiopien en même temps que sa véritable explication :

VERS. ÉTHIOP.	DIDASCALIE
Cura ECCLESIAS NON ANGUSTAS FACERE.	Docens autem jube et hortare populum in ecclesia frequentare et penitus numquam deesse, sed convenire semper et ECCLESIAM NON ANGUSTARE, cum se subtrahunt et minus membrum facere corpus Christi.

C'est donc un résumé doublé d'un contre-sens.

Remarquons enfin que nulle part le traducteur ne fait mention de l'évêque : tantôt il supprime les dispositions de la Didascalie qui le concernent, tantôt il le remplace par le prêtre. Cette omission systématique doit avoir une raison locale : il n'y avait pas d'évêque dans l'église où on traduisit ce fragment de la Didascalie. Le diacre est aussi plusieurs fois omis.

***

M. von der Goltz a eu raison d'appeler l'attention sur ces textes nouveaux. Ils nous font connaître la liturgie et les canons d'un peuple qui garda mieux que beaucoup d'autres les traditions primitives et qui est encore très peu connu. Pour le moment, nous avons plus besoin de faits consciencieusement recueillis et de textes édités avec critique que d'hypothèses prématurées. Puisse le révérend G. Horner qui avait déjà bien mérité de la science par son admirable édition de la version bohaïrique du Nouveau Testament, poursuivre ses fécondes recherches. La réserve même qu'il garde au sujet de l'origine et de la valeur des textes publiés est une marque de sagesse.

D. DONATIEN DE BRUYNE.

Digitized by Google

II. S. JÉRÔME ET S. CHRYSOSTOME.

SAINT Jérôme était-il l'ami ou l'ennemi de S. Jean Chrysostome, ou, si l'on veut, éprouvait-il de la sympathie ou de l'antipathie à l'égard de son grand contemporain ? Cette question a été touchée plusieurs fois par les historiens sans qu'elle ait reçu une solution satisfaisante. Pour la trancher, on a invoqué la brièveté « étonnante (1) » du ch. 129 du *De viris illustribus* (2) où S. Jérôme parle de S. Jean Chrysostome. On allègue aussi un passage dans l'Épître 127 du solitaire de Bethléem *ad Principiam* : (3) « On nous poursuivit de façon que même « Barnabé » partagea cette dissimulation. » Barnabé, disait-on, signifie, ici, l'évêque de Constantinople. On apporte encore la fin de l'Épître 86 *ad Theophilum* (4) et, enfin, un passage du livre III *contra Rufinum* (5).

Cependant, sauf le ch. 129 dont la brièveté constitue un argument trop négatif pour avoir quelque valeur, aucun des passages mentionnés ne peut être invoqué : nulle part, en effet, on ne peut prouver que S. Jérôme y visait S. Chrysostome. Il faut donc les négliger.

Il est très probable que S. Jérôme a connu personnellement S. Jean Chrysostome, lors de ses différents séjours à Antioche : en 373-4 ; 378-9 et surtout en 385-6, époque à laquelle S. Chrysostome fut ordonné prêtre. Cependant, ils appartenaient à des partis opposés dans le schisme qui divisait, en ce temps, les catholiques d'Antioche (6). Alors que S. Jérôme était l'un des partisans les plus dévoués à l'évêque Paulin qui l'avait ordonné prêtre en 378 à Antioche même, S. Chrysostome était l'élève et l'ami le plus fidèle de l'évêque Mélèce et de son successeur Flavien (7). On pourrait donc en conclure avec quelque probabilité que S. Jérôme n'était pas, alors,

---

1. SYCHOWSKY, *Hieronymus als Literarhistoriker* dans: *Kirchengeschichtl. Studien ;* herausgegeben von Dr Knöpfler, Dr Schrörs, Dr Sdralek., II Bd. I. H. (Münster 1894) p. 193. Cf. GRÜTZMACHER : Hieronymus I, p. 177 et NÄGLE, *Johannes Chrysostomus und sein Verhältniss zum Hellenismus* dans : *Byzantinische Zeitschrift*, XIII. (1904), p. 75.

2. P. L. XXIII, 754; édit. RICHARDSON dans *Texte u. Unters.*, XV., 1 (1896).

3. P. L. XXII, 1087-95. Voir TILLEMONT, *Mémoires*, XII: 275-8, et BARONIUS, *Annales ad annum* 404, § 2. Contre eux, STILTING, *Acta Sanctorum :* Sept. IV, 571 (n. 860 et 861.)

4. P. L. XXII, 754.

5. P. L. XXIII, 547, nº 18.

6. Voir CAVALLERA Ferd., *Le Schisme d'Antioche.* (Paris, 1905).

7. Cf. son Sermon: « *Laus Diodori* », Chrys. Op. III, 761 et 765 ; « *In S. Meletium*, » II, 515.

Digitized by Google

l'ami de S. Jean Chrysostome. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver chez le solitaire de Bethléem une vive sympathie pour l'évêque de Constantinople.

Mais il y a plus. Facundus d'Hermiane qui écrivit vers le milieu du VIe siècle ses douze livres *Pro defensione trium capitulorum* (1), apporte une grande accusation qui atteint directement Théophile, patriarche d'Alexandrie, et, indirectement, son ami Jérôme.

Voici ce que nous raconte Facundus au ch. V du livre VI : « Le bienheureux Théophile a écrit sur S. Jean de Constantinople des choses si étranges (« talia et tanta ») que le fait seul d'y être forcé nous excuse de les reproduire : « Jean, dit-il, poursuit ses frères dans cet esprit impur qui a tourmenté Saül. » Et encore : « Il a tué les serviteurs des Saints. » Il l'appelle un taré, le chef des impies de l'Église, une sorte de dément. Il le nomme l'ennemi de l'humanité, un homme qui dépasse par sa scélératesse l'audace des brigands, le chef des sacrilèges, qui accomplit ses devoirs sacerdotaux d'une manière impie... Il ajoute aussi que Jean... entendrait lui adresser, à cause de ses méfaits, ces terribles paroles: Jugez entre moi et Jean ; Je me suis attendu à ce qu'il portât un jugement équitable, mais il fait l'iniquité... De plus, il ne le dit pas seulement semblable à Satan, mais il l'appelle un démon impur, de la bouche duquel sort un torrent d'impuretés. Il (Chrys.) osa dire dans l'église que le Christ a prié sans être exaucé, parce qu'il n'a pas bien prié... Il (Théoph.) ajoute encore : Les Ariens et Eunomiens se réjouissent des blasphèmes de Jean contre le Christ; les Juifs et les idolâtres sont justifiés avant lui. Et il dit encore: Jean non seulement n'est pas chrétien, mais il est pire que le roi de Babylone, plus scélérat que Balthasar. Ici-bas, l'ignominie vous attend, dit-il, comme, dans l'autre monde, la peine éternelle... En outre, le bienheureux Théophile trouvait bon de dire: « Le Sauveur a crié et a dit : Prenez Jean et jetez-le dans les ténèbres extérieures. Et encore: Il a fourni à Dieu un copieux aliment pour le feu. Et tout cela ne suffit pas à la fureur de Théophile, mais il dit aussi de ce très saint Jean qu'il faut lui chercher un autre châtiment: autrement, la mesure de la peine resterait en dessous de la grandeur du crime. »

Après cet étrange échantillon de polémique théologique, Facundus continue : « Si quelqu'un veut s'assurer que nous avons cité textuellement, qu'il lise cet écrit, qui est affreux [librum innormem] non seulement par les injures qu'il contient, mais encore par la

1. v. P. L. LXVII, 527-854.

Digitized by Google

répétition des malédictions, LIVRE QUI A ÉTÉ TRADUIT PAR LE PRÊTRE JÉRÔME. Théophile de son côté, s'attendait à ce que les Latins connussent par ce livre quel homme avait été Jean. »

Que faut-il penser de cette assertion de l'évêque Facundus ?

Ménard (1) et Tillemont (2) l'admettent sans discussion comme vraie. Stilting, au contraire, se donne beaucoup de peine pour mettre en même temps Théophile et S. Jérôme à l'abri d'une pareille imputation (3).

En effet, un tel pamphlet semble, au premier coup d'œil, être écrit « plutôt par un Arien, un Juif ou un Païen » (Stilting, *l. c.*) que par un évêque chrétien ; et S. Jérôme aurait-il prêté sa plume et son temps à un tel pamphlétaire ?

Cependant, en ce qui concerne le Patriarche Théophile, le fait n'aurait rien d'étonnant. Il aimait à attaquer ses adversaires par la plume (4) ; c'était un homme de peu de scrupules et d'un caractère emporté ; nous le voyons par ses *Actes* contre les moines de Nitrie et surtout contre le vieux prêtre Isidore, son ancien ami, et contre S. Chrysostome. Aussi, plus d'une fois fut-il dénoncé à la cour impériale pour des actes de violence (5).

D'autre part, S. Jérôme a été longtemps le traducteur ordinaire des Lettres pascales et d'autres ouvrages de Théophile que celui-ci lui transmit spécialement (6). Cette « collaboration » n'allait pas sans raisons. Dans l'épître 71, S. Jérôme écrit à Théophile : « que Rome et toute l'Italie avaient été délivrées de l'hérésie d'Origène » par les lettres pascales de Théophile, lesquelles avaient été tradui-

1. *La Vie de S. J. Chrysostome* (3e éd.: 1683), t. II, p. 685; il y ajoute une « Réflexion chrétienne sur cette conduite ».

2. *Mémoires*, XII, 266.

3. *Act. SS.* Sept. IV, p. 674; cf. *ib.*, t. VIII, 584-6.

4. P. e. les Origénistes, les Anthropomorphites ; *voir* GENNADIUS, *De viris illustr.*, ch. 33 : éd. *Bernoulli* (1895), p. 73.

5. Voici les principaux arguments de *Stilting :* 1° Le silence sur ce livre de tous les auteurs grecs et latins qui ont écrit avant Facundus. 2° La prudence humaine de Théophile et le bon renom dont il jouissait après sa mort.

A cela, il faut répondre : 1° que le livre en question n'était pas destiné aux Grecs; et quant aux Latins, faut-il croire que S. Jérôme se soit donné beaucoup de peine pour répandre un tel livre, après que le Pape s'était déclaré pour S. Chrysostome ? Et enfin, les auteurs grecs ou latins qui ont écrit après Facundus ne parlent pas non plus de ce livre; le livre était pourtant connu à Constantinople en 550. = 2° La prudence humaine n'a pas empêché Théophile de faire tout ce qu'il a fait; pourquoi donc le croire trop prudent pour défendre ce qu'il avait fait ? Le bon renom dont il jouit après sa mort, grâce à l'indulgence de ceux qui l'ont suivi, se portait sur ses bonnes actions, dont on reconnaissait le mérite. Facundus lui-même, qui n'est pas du tout hostile à Théophile, le loue immédiatement après le récit qu'il donne sur son livre et l'excuse par la faiblesse humaine.

6. v. S. Hieronymi Opera: P. L. XXII: les épîtres synodales de Théophile n° 96, 98, 100; cf. les épîtres de S. Jérôme: 86, 88, 99, 104, etc.: S. Epiphane: ép. (91) à Jérôme : « puta te climasse librum (contre les Origénistes) quem tuae linguae homines legant. »

Digitized by Google

tes et répandues en Italie par Jérôme lui-même (1). Et dans une lettre, datée du commencement de 404, S. Jérôme écrit à Théophile : « *Libros,* quos dudum scripsisse te nuntiasti, vel *legendos* nobis vel *vertendos* transmitte (2). » Quoi d'étonnant, dès lors, que Théophile, dans sa lutte acharnée contre Chrysostome, ait pensé à se servir de nouveau d'un si bon auxiliaire, et que S. Jérôme s'y soit prêté (3) ?

Tout ceci établit cependant cette seule possibilité que Théophile ait écrit, et que S. Jérôme ait traduit un livre, dont l'unique mention se trouve dans Facundus.

Ici, il s'agit de savoir s'il y a une *preuve positive,* qui confirmerait le témoignage de l'évêque africain ? Nous croyons que oui.

Voici un fragment latin qui se trouve dans les Opera S. Hieronymi (P. L., XXII, 931). On a fort discuté si c'est une « lettre » de Jérôme à Théophile, ou de Théophile à Jérôme.

Nous en donnons d'abord le texte en passant sur le titre reconstruit après coup :

« *Paucis in exordio placet judicium veritatis : dicente autem Domino per Prophetam* «*Et judicium meum quasi lux egredietur* »,*qui tenebrarum horrore circumdati sunt, nec naturam rerum clara mente perspiciunt, pudore operiuntur aeterno, et cassos se habuisse conatus ipso fine cognoscunt. Unde et nos* JOANNEM, QUI DUDUM CONSTANTINOPOLITANAM REXIT ECCLESIAM, *Deo placere semper optavimus, et causas perditionis eius in quas ferebatur improvidus, nequaquam credere voluimus. Sed ille, ut caetera eius flagitia taceam, Origenistas in suam recipiens familiaritatem, et ex his plurimos in sacerdotium provehens* (4),

1. D'autre part, voir l'épître 104 (l. c. 935) de S. Jérôme à Théophile, où il se plaint d'une « fames intolerabilis, nobis praesertim, quibus multorum fratrum cura imposita est » puis : « neque... verbum verbo reddidi; nec adnumeravi pecuniam, quam mihi per partes dederas. »

2. *Epist.* 99, l. c., 813.

3. Pour Stilting (*Acta SS.* Sept. IV : n° 1407 ss.) la traduction prétendue de Jérôme semble encore beaucoup moins probable. Car, 1° S. Jérôme n'a jamais rien dit de désobligeant contre S. Chrys., mais au contraire il l'a loué en le citant dans son épître 112 ad Augustinum (P. L. XXII, 919, n. 6.) « *Quid dicam de Joanne,* etc. ». 2° De plus à partir de 404 ou 405, on ne trouve plus aucune trace de communication entre lui et Théophile, ce qui fait croire qu'il aurait plutôt renoncé à l'amitié de Théophile a cause de Chrysostome.

Pour ce qui est du 1er argument, la simple citation : « *Quid dicam de Joanne* », est en tout cas une louange trop douteuse pour prouver quelque chose. Le 2° argument ne nous touche pas davantage. Car, si Théophile a écrit quelque chose « *ut qualis Joannes fuerit Latini cognoscerent* », il doit l'avoir fait en un temps, où il pouvait espérer encore quelque influence de son écrit sur les Latins, donc avant que Rome et tout l'Occident se fussent déclarés contre lui ; donc précisément avant la fin de 404.

4. C'était une calomnie, que l'auteur devait avoir reconnue, entretemps, comme fausse. Socrate VI 19. Sozom. VIII, 13 Palladius : Dial, ch. 7, relatent tous que Chrysostome n'est pas entré en communion avec les moines. Quant à la prétendue ordination nous trouvons une notice intéressante dans Sozomène VIII, 13 (P. Gr. 67, 1549) qui jette

Digitized by Google

atque ob hoc scelus beatae memoriae hominem Dei Epiphanium, qui inter episcopos clarum in orbe sidus effulsit, non parvo moerore contristans meruit audire : « *Cecidit, cecidit Babylon* ». (Is. 21, 9,) — *Scientes ergo dictum a Salvatore :* « *Nolite judicare secundum faciem, sed justum judicium judicate* (Jo. 7, 24), *ne* —. »

Cette lettre était autrefois (1) réunie à la suivante : *quod tardius*, dans laquelle Jérôme parle d'un livre de Théophile traduit par lui. On a voulu y voir une allusion au livre de Théophile contre Chrysostome (2). C'est à tort. Car S. Jérôme loue simplement Théophile à cause d'un livre qui doit avoir traité de la Sainte Eucharistie et de questions liturgiques (3).

Revenons au fragment *Paucis in exordio*. C'est de lui que nous attendons une réponse définitive. Le contenu est trop singulier pour ne pas nous frapper.

*
* *

Qui en est l'auteur ? Qui l'a traduit, si l'original était grec ? Faisait-il partie d'une lettre ou d'un ouvrage ?

L'auteur ? Martianay (4), Pagi (5), soutiennent avec Huet que le fragment est une lettre adressée par Jérôme à Théophile.

Vallarsi (6), Stilting (7) et d'autres prétendent, au contraire, que l'auteur du fragment est Théophile. — Comment débrouiller ces contradictions ?

---

d'avance de la lumière sur la question de provenance de ce fragment. Il dit : « Lorsque le bruit menteur se répandit à *Alexandrie*, que Jean était entré en communion avec Dioscur et ses moines et qu'il s'efforçait de les aider en tout, Théophile commença à songer de priver aussi Jean de son évêché, si la chose était possible. »

Vers 680 encore, le fabuliste Théodore de Trimithunt (P. G. t. 47, LXVIII) nous raconte que Chrysostome avait ordonné prêtres les moines Hierax et Dioscur pour qu'ils fussent ses témoins contre Théophile. Mais on sait de source plus sûre que Dioscur était déjà évêque, ordonné par Théophile même, lorsqu'il vint à Constantinople où il mourut. Hierax comptait déjà 90 ans lorsqu'il fut chassé avec les autres. On ne sait pas s'il était prêtre. — Enfin, — « Fama crescit eundo » — au XIIe siècle, l' « Anonymus Mellicensis », *De Scriptoribus ecclesiast.* ch. XII, nous raconte que Jean Chrysostome « *primo Origenis errore deceptus* sed Dei gratia cooperante correctus et ecclesiæ reconciliatus est ». (Ed. Ettlinger : 1896.)

1. Ed. *Martianay* (1716), IV, 728.
2. *Vallarsi :* ed. Oper. S. Hier. P. L. XXII, 934. g.
3. Baronius : *Annales :* 404 nn. 134 et 135 prétend qu'à cette époque S. Jérôme fut pris d'une fièvre causée par la tristesse qu'il ressentit de la déposition de S. Chrysostome. Pagi (Note 35 ad annum 404 ib., p. 445), trouve au contraire que S. Jérôme a félicité Théophile à cause de la déposition de S. Chrysostome (et cela, d'après la lettre « *Paucis in exordio* ».) !
4. Ed. Op. Hieron. (1716), IV, 728.
5. Note 35 ad 404.
6. P. L. XXII, 931 Not. *d* et *e* : « A Theophilo... scripta est ad Hieronymum... quod ipse contextus evincit, qui græcam phrasim continuo redolet, et oratio minus comta ; — sententiæ quoque illum (Hieron.) minime deceant, deceant vero Theophilum. »
7. *Act. SS.* Sept. IV, 677 sq.

Digitized by Google

Il y a un argument positif dont il est bien étonnant que personne ne se soit servi jusqu'à présent. La clé, qui nous ouvre toutes les portes à la fois, c'est la phrase : *Joannes qui dudum Constantinopolitanam rexit ecclesiam.* Cette phrase revient textuellement et même encore plus développée dans la lettre de S. Jérôme à S. Augustin (1), lettre écrite vers la fin de 404. S. Jérôme dit : *Quid dicam de Joanne, qui dudum in pontificali gradu Constantinopolitanam rexit ecclesiam* (2).

Cette concordance textuelle entre les deux documents, datant du même temps, prouve au moins qu'elle est sortie, non seulement de la même plume, mais encore du même esprit, c'est-à-dire, que S. Jérôme n'est pas seulement le traducteur, mais encore l'auteur de cette phrase.

Il ne s'ensuit pas que S. Jérôme soit l'auteur de tout le fragment « *Paucis in exordio* ». Bien au contraire. Cette même phrase nous montre que les lecteurs auxquels le fragment était destiné ne connaissaient pas ce *Joannes,* si bien qu'une détermination était nécessaire. Or Jérôme connaissait Jean depuis longtemps ; Théophile le connaissait mieux encore. Mais les lecteurs qui, en 404, ne connaissaient pas très bien ce Jean de Constantinople, c'étaient ceux du monde latin, ce que démontre la lettre de S. Jérôme à S. Augustin ! Mais qui avait le plus d'intérêt à ce que « les Latins connussent quel homme était Jean »? C'était précisément Théophile, comme le dit Facundus.—C'est à lui aussi que convient le mieux tout le contenu du fragment, qui, entre autres choses, reproche à Jean Chrysostome d'être le soutien des moines chassés comme Origénistes par Théophile : argument bien placé au commencement d'un document, qui devait passer par les mains de Jérôme et des Latins. En outre, nous ne croyons pas que ce fragment « *Paucis* » fasse partie d'une simple lettre de Théophile à Jérôme ; car l'addition « *qui dudum* » montre que le fragment avait une destination plus étendue. Mais il nous semble bien qu'il y ait une certaine ressemblance entre ce fragment et le livre de Théophile contre Chrysostome, dont Facundus nous a donné des spécimens : que si l'on veut y voir une lettre, je dirais volontiers qu'elle a accompagné l'envoi du livre et était destinée à être placée, comme prologue, en tête du pamphlet. Dans cette solution, tout s'harmonise parfaitement

1. Epist (112) : P. L. XXII, 916, n° 6.
2. La phrase est répétée par S. Augustin dans sa réponse. *Ib.*, epist 116 : n° 23; col. 947 ; ce fait nous montre bien qu'alors S. Augustin ne savait pas encore grand'chose de S. Chrysostome, et que l'addition était bien à sa place.

Digitized by Google

avec le témoignage de Facundus. Si on la rejette, on ne saura que faire de ce fragment qui nous reste, on ne pourra établir son auteur, expliquer son but, son caractère, etc.

La parenté du fragment avec les données de Facundus est assez visible. Dès le début du *fragment* nous trouvons les expressions fortes de *flagitia* et *scelus*. Dans le *livre :* « qui *scelere* suo latronum vicisset audaciam » et « *Pro merito flagitii sui* ». Dans le *fragment :* « *judicium* veritatis » et « justum *judicium* judicate ». Le *livre :* « Expectavi ut faceret *judicium*, fecit autem *iniquitatem* ». Le *fragment* dit : « *Pudore operiuntur aeterno* ». Le *livre :* « Tibi praesens *ignominia*, *aeterna* in futuris saeculis *poena* reddetur ». Et comme, dans ce dernier, un verset de la sainte Écriture est appliqué à saint Chrysostome : « Salvator clamavit et dixit : Tollite Joannem et mittite in tenebras exteriores », de même dans le fragment « meruit audire : cecidit, cecidit Babylon ». Partout la même langue, le même esprit.

***

Il nous semble que nous sommes bien autorisés à croire aux dépositions de l'évêque Facundus ; que c'est bien le Patriarche Théophile d'Alexandrie qui a composé ce *librum innormen* contre saint Chrysostome ; que le commencement de ce livre nous est conservé dans le fragment « *Paucis in exordio* » : et que S. Jérôme l'a traduit en latin en y intercalant les mots qui trahissent sa plume : *qui dudum Constantinopolitanam rexit ecclesiam*(1).

D. CHRYSOSTOME BAUR.

1. Notre article était déjà imprimé quand a paru le livre de M. Brochet : *Saint Jérôme et ses ennemis*. Paris, 1906. Quand l'auteur touche (pp. 414-416) à notre question, il ne fait que reproduire l'opinion et les arguments de Stilting, que nous avons suffisamment réfutés.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

ÉCRITURE SAINTE.

R. DE RIESS. **Atlas Scripturae sacrae**: Decem tabulae geographicae cum indice locorum Scripturae sacrae vulgatae editionis, scriptorum ecclesiasticorum et ethnicorum. Ed. 2da, a D. C. Rueckert, VIII-29 p. et 10 cartes. Fribourg, Herder, 1906. Prix : 8 fr. 50.

Le Dr Charles Rueckert, professeur à l'université de Fribourg, vient de donner une seconde édition latine de l'Atlas géographique du regretté Dr Richard von Riess. Ce n'est pas une simple réédition. Le Dr Rueckert s'est efforcé de se tenir au courant de la science. Le lexique géographique de la 1re édition n'avait que 15 pages grand in-4°, il en a 26 dans celle-ci, presque le double.

Le changement le plus important de cette seconde édition concerne l'emplacement de la « civitas David ». Sur la foi des témoignages de Keppler, Fonk, Hoberg et d'autres, la cité de David, que Riess avait placée sur la colline orientale comme le veulent les Dominicains de Jérusalem, Rueckert a cru devoir la placer sur la colline occidentale. Par ailleurs, l'Atlas de Riess a été l'objet d'unanimes éloges ; inutile d'insister sur sa valeur et son utilité. Comme le fonds, la forme typographique se perfectionne à chaque nouvelle édition. Il me reste à signaler un oubli par rapport à l'*Onomasticon* d'Eusèbe. Rueckert semble ignorer la toute récente édition de Klostermann (1904, Hinrichs, Leipzig), car il continue de citer Lagarde.

D. G. D.

P. CHRISTIAN PESCH, S. J. **De Inspiratione sacrae Scripturae.** Fribourg, Herder, 1906. In-8, XI-653 p. Prix : 8 M. 80.

Un très fort volume, travail consciencieux d'un théologien estimé, sur une question aussi importante et actuelle ne peut manquer d'attirer l'attention. Il ne faut pourtant pas y chercher du neuf ; le P. Pesch a voulu seulement fixer la doctrine catholique et les théories les plus autorisées concernant le dogme de l'inspiration biblique. C'est une étude méticuleuse, mais, il faut bien le dire, touffue et lourde : il y a tant de matériaux entassés dans ces 650 pages.

Un premier livre, *historicus*, accumule les textes des Pères, des théologiens, des hérétiques et des novateurs ; sans doute, le développement du dogme ou même une synthèse quelconque ne se dégage pas nettement de ces citations souvent très étendues, mais les matériaux sont là. tout prêts, épargnant les recherches et permettant une documentation rapide pour les preuves de la seconde partie. Ce second livre, *dogmaticus*, traite en sept chapitres de l'existence, de l'essence, de l'extension, de l'inspiration, de l'inerrance de la Bible, des sens de l'Écriture, de la clarté et suffisance de l'Écriture, enfin des critères de l'inspiration. La question de l'*essence*-domi-

Digitized by Google

née, selon la théorie de Franzelin, par le concept d'*auteur* — est bien traitée : P. écarte d'abord les notions insuffisantes et les postulats exagérés pour en venir à la définition communément reçue : un don surnaturel, lumière et motion de la volonté, par lequel l'hagiographe juge infailliblement et est déterminé à écrire ce que Dieu veut : il ajoute *et assistentia* parce que, selon lui, l'inspiration ne s'étend pas *per se* jusqu'aux mots. L'*extension*, en effet, est le chapitre faible de l'ouvrage : outre qu'il est le plus confus, l'auteur, la dictée mot-à-mot une fois mise de côté, se meut assez péniblement entre l'inspiration totale, en vertu de l'influx de la cause principale dans l'action instrumentale, et l'inspiration réduite aux idées, laissant le choix des mots à l'initiative des rédacteurs avec la simple assistance de l'Esprit-Saint; il s'arrête à ce dernier parti, peut-être sans conviction, mais parce que l'extension *ad verba* ne lui semble ni nécessaire, ni démontrée : je veux bien que l'inspiration verbale ne soit pas indispensable ; mais il est indéniable qu'elle complète très harmonieusement toute la théorie de l'inspiration scripturaire. Disons encore un mot de l'*inerrance* : ici, P. est assez mal à l'aise, parce qu'il cherche à adopter les nouvelles théories en leur imposant des restrictions. Déjà, au ch. de l'extension, il avait dit que toutes les affirmations de la Bible sont « vera et recta secundum sensum, quem hagiographi exprimere voluerunt » (p. 459) ; il ajoute ici qu'il peut cependant y avoir sous les mots un sens auquel l'hagiographe n'avait pas pensé et qui est le vrai (510-511) [1]. — Il admet le principe exégétique des genres littéraires, mais rejette le genre que d'aucuns appellent histoire *antique* ou *primitive* ; les hagiographes ont cité leurs sources sans s'inquiéter de leur valeur, mais Dieu a veillé sur leur choix (p. 526) [2]; il va même jusqu'à accueillir les traditions populaires, mais épurées de tous les éléments faux qui s'y seraient glissés. On voit par là que la question n'est pas encore tout à fait mûre. L'effort tenté par le P. Pesch pour en donner une synthèse conciliante ne sera pas stérile, espérons-le; mais la tâche était ingrate.

D. BÈDE LEBBE.

Mgr P. Batiffol. **L'Enseignement de Jésus.** Paris, Bloud, 1905. In-12, XXVI-305 p. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est le premier d'une nouvelle collection intitulée *Bibliothèque de l'enseignement scripturaire.* Elle est publiée sous la direction de Mgr Batiffol, de M. Touzard et du R. P. Rose, et comprendra deux séries. La première sera consacrée au commentaire de divers livres bibliques ; la seconde sera formée d'une vingtaine de volumes traitant des questions d'introduction générale ou résumant en des synthèses les renseignements fournis par les études particulières. Cette publication est un heureux indice du renouveau des études bibliques, et il faut espérer que cette nouvelle collection pourra subsister à côté de celle inaugurée par le R. P. Lagrange, et qu'abondance de biens ne nuira pas.

---

1. A ce propos, le R. P. oubliant ses répugnances pour l'inspiration verbale, écrit : « ipsos hagiographicos non semper totam amplitudinem sensus *verborum inspiratorum* comprehendisse. »

2. P. 527. P. admet aussi que les détails des narrations historiques ne sont pas essentiels et peuvent être inventés par l'hagiographe.

Digitized by Google

Dans sa préface, Mgr B. nous avertit que son étude se borne aux Synoptiques et je regrette que cette restriction n'ait pas été exprimée dans le titre de l'ouvrage. Encore l'auteur n'a-t-il pas voulu exposer l'enseignement complet renfermé dans ces sources, mais seulement les grandes lignes ; c'est-à-dire, l'enseignement sur la loi (ch. II), sur la paternité de Dieu (ch. III), sur la religion de l'homme nouveau, qui est une religion individuelle et intérieure, une religion d'amour (ch. IV), sur le royaume de Dieu avec ses deux phases (ch. V), sur Jésus lui-même (ch. VI ; l'auteur parle des titres donnés à Jésus, il explique le titre de Fils de l'homme autrement que le P. Rose) ; sur le jugement (ch. VII). Le premier chapitre traite de la méthode d'enseignement de Jésus et expose les différentes formes de sa prédication.

Il serait superflu de louer chez Mgr Batiffol la clarté de l'exposition, la largeur des aperçus et la solidité des théories. Mais l'auteur paraît avoir senti le premier les lacunes de son livre, quand il dit : « cet exposé aurait pu être plus minutieux, plus exhaustif, plus commenté » (p. 297) ; je dirai cependant que ce réel défaut se remarque moins dans les derniers chapitres. Il y a aussi une contradiction entre la p. 278 et la p. 290 concernant l'interprétation de Marc, XIII, 30. Malgré tout, un beau livre qui montre en Jésus une sagesse et une personnalité qui ont subjugué le monde.

D. A. M.

Ad. HARNACK. **Lukas der Arzt, der Verfasser des dritten Evangeliums u. der Apostelgeschichte.** *(Beiträge zur Einleitung in das N. T.* I. Heft*)*. Leipzig, Hinrichs, 1906. In-8°, v-160 p. Prix : 3 M. 50.

Qui ne se rappelle la joie exubérante, un peu naïve, avec laquelle plusieurs catholiques annoncèrent, il y a bientôt dix ans, le retour de Harnack à la tradition ? Leur joie fut de courte durée et j'espère qu'on ne les y prendra plus ; et cependant, Harnack vient de faire un nouveau, un grand pas vers la tradition. C'était presque un dogme, dans certaine école critique, que le troisième Évangile et les Actes des apôtres n'étaient pas l'œuvre de S. Luc ; ce dogme est maintenant renversé d'une façon éclatante et, je crois, définitive par le représentant le plus autorisé de cette même école. La démonstration n'est pas nouvelle et Harnack dit lui-même que l'anglais Hawkins avait résolu le problème (p. 19 et n 3 ; cf. p. 56 ss.)

Voici l'analyse du livre. Le premier chapitre contient des considérations générales en faveur de l'authenticité des Actes. Le second, qui est le plus important et le plus long (67 pp.), montre par une comparaison minutieuse que le vocabulaire, la syntaxe et le style des « Wirstücke » sont les mêmes que dans le reste du livre. Or, quand Luc fait usage d'une source écrite, son vocabulaire, sa syntaxe et son style portent la trace indéniable de la source employée. Donc Luc, l'auteur des « Wirstücke » est aussi l'auteur du livre. Dans le troisième chapitre, sont écartées quelques objections puisées dans le récit lui-même. Enfin, dans le quatrième sont tirées les conséquences ; voici la phrase la plus piquante : « Die Ueberlieferungen von Jesus, die bei Markus und Lukas vorliegen, sind älter als man gewöhnlich annimt. Das macht sie nicht glaubwürdiger », et, ainsi, Harnack, qui devient conservateur dans la critique externe ou d'authenticité, se montre plus radical que

Digitized by Google

jamais dans la critique interne ou d'autorité ; il ne peut ignorer cependant que celle-ci est plus exposée au danger de subjectivisme. Mais continuons. Un premier appendice réunit une foule de traits indiquant que l'auteur du troisième Évangile et des Actes était médecin ; un second établit que les deux premiers chapitres de l'Évangile ne dépendent pas d'une source grecque ; le troisième veut démontrer contre Zahn que la lettre des apôtres réunis à Jérusalem (Act., xv, 23-29) est une composition de Luc ; le dernier indique quelques traits communs à Luc et à Jean.

Ce livre mérite de grands éloges, mais appelle aussi certaines réserves, dont la plus importante a été insinuée plus haut. Pour la question philologique, on pourra comparer ce que dit Moulton dans sa *Grammar of N. T. Greek*, p. 13-18 ; d'accord pour le fond, les deux auteurs ont cependant des divergences de vues très marquées. Relevons un autre détail intéressant. Harnack remarque avec raison que l'élément féminin occupe chez saint Luc une place exceptionnelle. La plupart de ces détails et quelques autres encore, auraient été fournis à l'évangéliste par Philippe et ses quatre filles prophétesses. Faut-il ajouter que des renseignements dûs à des personnes aussi peu normales ne méritent, d'après Harnack, aucune confiance (p. 107-112) ?

Le révérend W. Sanday (*Expository Times*, april 1903, p. 296 ss.) avait aussi observé quelque chose de ce ton féminin, il avait remarqué que saint Luc est mieux informé que les autres sur ce qui se passe à la cour d'Hérode et il soupçonnait que la source d'information pourrait bien être « Jeanne, la femme de Chusa, l'intendant d'Hérode » (Luc, viii, 3 ; xxiv, 10). Jeanne elle-même aurait appris de la mère de Jésus les récits rapportés aux chap. i et ii de l'Évangile; et quand Luc dit que « Marie conservait toutes ces choses dans son cœur » (ii, 19, 51), cet historien délicat ne donne-t-il pas un indice que c'est, en dernière analyse, par Marie qu'il a appris « toutes ces choses » ?

D. DE BRUYNE.

Fr. Maier. **Der Judasbrief. Seine Echtheit, Abfassungszeit und Leser.** (*Biblische Studien*, xi. Bd. 1-2 H.) Fribourg, Herder, 1906. In-8, xv-188 p. Prix : 4 M. 40.

M. Maier a divisé son étude en trois parties : dans la première, il défend l'authenticité de l'épître contre les nombreuses attaques dont elle a été l'objet; dans la seconde, il place la composition à l'an 66 environ, en s'appuyant surtout sur la relation de Jude avec la *secunda Petri* ; enfin, les destinataires seraient des judéo-chrétiens, en d'autres mots, ils habitent la Palestine.

Ce livre se distingue par de sérieuses qualités : je dirais même que les défauts qu'on y remarque sont l'excès des qualités. Le souci d'être bien informé est poussé jusqu'au scrupule et la bibliographie occupe trop de place; le désir d'être clair et méthodique a amené un excès de divisions; le joyeux entrain de l'auteur, sans doute encore jeune, l'a entraîné parfois à prendre un ton trop exalté ou même impertinent : je dirai même que M. Maier qui relève si volontiers les préjugés de ses adversaires, n'en est pas tout à fait exempt lui-même, sinon il concéderait que Jude, 6, contient une allusion à Gen. vi, 2.

D. D. B.

Digitized by Google

LITURGIE.

Dom Cabrol. **Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.** Fasc. IX. *Antiphone-Archimandrite*, col. 2465-2752. Paris, Letouzey, 1906. In-4, Prix : 5 fr.

Ce fascicule est très bon : les articles intéressants y sont en nombre, et les dissertations ont une tendance sérieuse à se condenser. Pour l'Archéologie : quelques mots de D. Leclercq sur les monuments et l'épigraphie de *Antium. Aoste, Apt, Aquilée, Apamée*, ce dernier art. à joindre étroitement avec *Arche* (de Noé), car l'auteur s'y occupe presque uniquement de la légende arrêtant l'arche à Apamée de Phrygie (d'où son surnom de Κιβωτός), et des fameuses monnaies portant l'arche; important, l'art. *Apocryphes* montrant l'influence de ces écrits sur l'iconographie chrétienne, influence qui dure encore ; à l'art. *Arbres*, un erratum : le texte décrit une fresque de la crypte de Lucine, avec autel, vase de lait et brebis,et renvoie à la fig. 879, tandis qu'il s'agit évidemment de la fig. 200, mentionnée plus bas ; il reste à identifier la fig. 879 avec une description du texte.

Pour la liturgie: *Apertio aurium* (Dom de Puniet),tradition de l'Évangile aux catéchumènes, qu'il ne faut pas confondre avec le rite de l'*Effeta*, précédant le baptême, et qui portait autrefois le même nom ; *Apologies* (Dom Cabrol), sorte de confession ou prière pour demander le pardon, qui s'intercalait assez librement à divers endroits du canon : il nous en reste deux: *Aufer a nobis*, et *Oramus te Dñe, per merita...* ; *Aquilée*, réédition par D. Cabrol de quelques pièces qui se rapportent probablement à la liturgie de l'exarchat ; l'*Antiphone* des Grecs (Petit), après avoir passé par des stades analogues à ceux de notre antienne, est devenu un tout, psaume entier ou écourté avec refrains intercalaires;*Apolysis* (Petridès)= la *missa* des Latins; *Apodeipnon* (Petridès), office compliqué, répond à nos complies: un premier §, du P. Pargoire, en attribue l'origine à l'époque de S. Basile, malgré l'opinion de M. Ladeuze et de Dom Besse qui voudraient remonter jusqu'au cénobitisme pakhomien.

Trois très bons articles, assez développés, se rapportent à des questions d'histoire ; *Apocrisiaire* (Pargoire), s'entend ordinairement des représentants ecclésiastiques à la cour de Constantinople et principalement de ceux du Pape, mais l'étymologie du mot indique un chargé d'affaire quelconque et on le retrouve fréquemment avec diverses significations : le P. P. consacre un § au *responsal* ou délégué au chapitre général dans l'ordre de Cîteaux, il n'y a pourtant là rien de bien spécial : *Apotactites* (Dom Lambert) ascètes vivant à deux ou trois et auxquels une place est réservée dans les fonctions liturgiques : c'est une institution indépendante du cénobitisme et antérieure : bien qu'orientaux d'origine, ils sont connus en Occident, sous le nom de Sarabaïtes : leur histoire est assez obscure et ils n'étaient pas tous des modèles — il semble avoir existé une secte hérétique de ce nom ; les *Aquariens* (Batiffol) célèbrent l'Eucharistie avec de l'eau : cette coutume, due aux préjugés encratites, s'était répandue même dans des milieux tout à fait orthodoxes : intéressant art., où la lettre de S. Cyprien à Caecilius est cependant traitée trop longuement, mais où est bien exposée la théorie paradoxale de Harnack et les arguments qui s'y opposent.

D. B. L.

Digitized by Google

Dr K. A. H. Kellner. **L'anno ecclesiastico e le Feste dei santi nel loro svolgimento storico.** Traduction sur la 2e édit. allemande par le Dr A. Mercati. Rome, Desclée-Lefebvre, 1906. In-8, LII-356 p. Prix : 5 fr.

Dr R. Stapper. **Die älteste Agende des Bistums Münster, mit Einleitung u. Erläuterungen als Beitrag zur Liturgie u. Kulturgeschichte.** Münster, Regensberg, 1906. In-8, VIII-148 p., avec 4 pl. Prix : 6 M.

P. M. Lafrasse. **Étude sur la liturgie dans l'ancien diocèse de Genève.** (Extrait des t. XXVI-XXVII des *Mémoires et documents publiés par l'académie Salésienne*). Genève, Jullien, 1904. In-8, 520 p. Prix : 7fr.

W. H. Frere. **The principles of religious ceremonial.** Londres, Longmans, 1906. In-12, XII-324 p. Prix : 5 sh.

I. M. Ange Mercati, professeur au séminaire de Reggio-Emilia, qui a déjà traduit en italien la *Patrologie* de Bardenhewer et le *Luther* de Denifle, vient de traduire l'*Hèortologie* de Kellner. Il a même eu sous les yeux la seconde édition, considérablement augmentée, avant qu'elle ne sortît des presses. Quelques nouveaux §§ ont été ajoutés : par exemple, le § 23, la fête de la consécration de l'église et la fête du patron ; le § 33, les fêtes de Ste Marie-Madeleine, de Ste Cécile et de Ste Catherine. La plupart des autres paragraphes ont reçu des corrections et des développements, surtout celui qui parle de la fête de l'Immaculée Conception. Il est à regretter que l'auteur, ordinairement si bien renseigné, n'ait pas connu le *Liber ordinum* édité par Dom Férotin en 1904 ; il y aurait trouvé une collection de calendriers inédits, qui sont un document de premier ordre pour l'héortologie mozarabe.

II. D'abord une bonne introduction qui nous renseigne principalement sur l'âge du manuscrit (vers 1500), sur l'âge du rituel (entre 1400 et 1414) et sur les sources employées par le rédacteur. Suit le texte (pp. 29-83). Entre autres particularités, je note qu'après les exorcismes le prêtre lit l'évangile de Marc, x, 13-16 : qu'après le baptême il donne l'Eucharistie avec la formule *Corpus et Sanguis D. N. I. C., etc.* Des explications intéressantes permettent au lecteur même profane de se rendre compte des cérémonies en usage à cette époque (pp. 85-134). Enfin, l'auteur nous donne quatre photographies du manuscrit, la description d'un autre rituel du XVIe siècle, une table alphabétique et une liste des *incipit*. Puissions-nous voir beaucoup de textes édités avec tant de soin et annotés avec tant de science.

III. Le diocèse de Genève a conservé peu de mss. liturgiques. Le plus ancien missel date des années 1400, le plus ancien bréviaire est du milieu du XIIIe siècle ; les rituels ne sont représentés que par des imprimés. Si les sources sont maigres, M. le chanoine Lafrasse les met en œuvre avec beaucoup de talent et étudie la composition et le développement du calendrier, du missel, du bréviaire, du rituel. Onze pages d'additions et de rectifications témoignent d'un louable effort à l'exactitude la plus minutieuse.

IV. Après trois chapitres destinés à expliquer certaines notions préliminaires, l'auteur retrace rapidement l'histoire de la liturgie (chap. IV-VI), puis distingue les cérémonies selon qu'elles ont une utilité pratique, une

Digitized by Google

valeur interprétative, une signification symbolique ou même mystique (ch. VII-X) et termine par des considérations pratiques qui se rapportent à la liturgie anglicane. Je doute que l'auteur, malgré sa science et sa bonne volonté, trouve le moyen de faire sortir son Église de l'anarchie, dans laquelle elle se débat sur les questions du cérémonial.

D. D. B.

Dr P. Wagner. **Neumenkunde. Paleographie des gregorianischen Gesanges.** Fribourg (Suisse), Librairie de l'Université, 1905. In-8, XVI-356 p. Prix : 12 fr. 50.

Parmi les nombreuses publications sur le chant grégorien, celle du Dr Wagner tient une place à part en raison de son importance. On le comprit facilement, puisqu'à peine eut-elle vu le jour, elle fut l'objet d'une critique anonyme assez acerbe. Le Dr W. y a condensé sur l'art des neumes, considérés dans leurs origines et leurs développements, tous les travaux de ses devanciers, auxquels il a ajouté le fruit de ses études personnelles, et ainsi a fourni à ceux qui s'occupent de la question un précieux instrument. Il y étudie les neumes dans leurs formes primitives et dérivées ; fait l'historique de chaque école et prouve ses assertions par la reproduction de nombreuses pièces, qu'il transcrit ensuite sans y apporter aucun changement. Le rythme neumatique d'après les principaux auteurs du moyen âge, est l'objet d'une étude spéciale et approfondie. Nous sommes heureux d'y voir reproduit le texte de l'anonyme du Vatican « *Quid est cantus ?* » qu'il publia autrefois dans la *Rassegna gregoriana* (III, 481-484). L'étude des neumes et de l'école de St-Gall mérite une attention particulière, sans vouloir affirmer que M. W. dit le dernier mot sur cette question si complexe, et si embrouillée, pour ainsi dire, à plaisir par quelques-uns. A l'étude des formes plus anciennes, le Dr W. ajoute la comparaison entre les différentes réformes du chant grégorien au moyen âge. Nous sommes heureux de féliciter l'auteur d'un si remarquable travail, et, si certaines affirmations paraissent parfois au premier abord un peu hasardées, on ne peut toutefois pas affirmer qu'il ait tort.

D. PIERRE BASTIEN.

ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

F. Nau. **Notes sur les Clémentines.** (Extrait du t. I des *Actes du XIVe congrès international des orientalistes*). Paris, Leroux, 1906. In-8, 16 p.

Huit petites notes sur les Homélies Clémentines et les Recognitions. Les meilleures se rapportent aux manuscrits et aux *testimonia* et seront très utiles au futur éditeur de ces curieux apocryphes. D'autres ne rencontreront qu'un accueil assez froid ; p. ex. la note VII sur les διαταγαί de Clément dont il est question dans le dernier canon des apôtres et la note VIII qui fait de Paulin de Nole l'auteur de la traduction latine de la Didascalie et des canons égyptiens.

D. D. B.

Digitized by Google

F. X. Funk. **Didascalia et constitutiones apostolorum.** Paderborn, Schöningh, 1906. 2 vol. in-8, LVI-704 et XLIV-208 p. Prix : 34 M.

Les Constitutions apostoliques sont un écrit ou plutôt une compilation de l'an 400 environ et fournissent d'inappréciables renseignements pour l'histoire de la liturgie et des institutions chrétiennes. Les six premiers livres ont pour source la Didascalie ; les 31 premiers chapitres du septième dépendent de la Didachè. Au sujet du huitième et dernier livre, il y a entre H. Achelis et F. X. Funk une vive discussion qui se poursuit depuis quinze ans. Le premier, suivi par la plupart des critiques, admet la succession suivante : Canons d'Hippolyte (vers l'an 220) — *Aegyptische Kirchenordnung* — *Constitutiones per Hippolytum*, appelées aussi Epitome du VIIIe livre des Constitutions apostoliques — enfin ce livre même. Funk, avec plus de raison, défend l'ordre inverse : Const. apost. VIII — Epitome — *Aeg. Kirchenordnung* — Canons d'Hippolyte (avant le XIIe siècle).

Cet ouvrage important n'avait pas encore reçu d'édition critique et le texte qu'avait publié Paul de Lagarde était indigne de cet illustre savant. L'édition de Funk a été longuement préparée et était impatiemment attendue. Le distingué professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Tubingue a connu une bonne vingtaine de manuscrits; sur ce nombre, il en utilise onze et donne la palme au *Vaticanus* 838. Il édite en outre tous les écrits apparentés que nous avons nommés plus haut, excepté les Canons d'Hippolyte dont le texte est encore très mal connu. Voici la disposition suivie par F. Le texte latin de la Didascalie est imprimé en regard du texte correspondant des Constitutions ; la Didachè est imprimée sous le texte correspondant, et en regard des deux derniers livres se trouve une bonne version latine. Le tout est accompagné de notes historiques et suivi d'excellentes tables.

Le second volume comprend les *testimonia* ; les *fragmenta Anastasiana* ; d'après 9 mss., l'epitome d'après 10 mss., le texte latin de l'*Aegypt. Kirchenordnung* et de la Didascalie arabe (seulement la préface et les six chapitres additionnels), les XXX *capitula e constitutionibus excerpta* d'après 7 mss., les canons du faux concile apostolique d'Antioche d'après 3 mss., la loi canonique des apôtres d'après 2 mss. anciens, les *s. apostolorum poenae pro lapsis* d'après le vaticanus 838, enfin le sacramentaire de Sérapion d'après les éditions de Wobbermin et de Brightman. Les cinq derniers écrits sont accompagnés d'une traduction latine.

Dirons-nous que la nouvelle édition contentera tout le monde ? Je crains que non, et voici pourquoi. Le livre VIII des Constitutions a eu une vogue extraordinaire : non seulement il a été utilisé, comme nous l'avons vu, dans la rédaction d'écrits postérieurs, mais il a été aussi traduit dès l'antiquité en beaucoup de langues : Tattam a publié, en 1848, une version bohaïrique ; Lagarde a publié, en 1856, une version syriaque, et, en 1883, une version saïdique ; en 1904, Leipoldt faisait mieux connaître ce texte saïdique et Horner révélait les textes arabe et éthiopien ; tout cela est non avenu pour Funk et il écrit tranquillement : « Mihi versiones orientales, cum liber VIII optime codicibus graecis tradita (*sic*) sit, iuste praetermittendae esse videbantur. » (p. XLV). C'est dire, en d'autres mots, ce que

Digitized by Google

disait il y a deux siècles le bon Vertot : *Mon siège est fait.* Je crois que le siège de Funk est plus solide que celui de Vertot, et l'étude de ces anciennes versions montrerait comment le texte s'est modifié et corrompu, plus qu'elle ne servirait à déterminer le texte primitif. Mais cependant l'histoire du texte serait intéressante en elle-même et très utile aux liturgistes et aux historiens. Espérons que, dans quelques années, le distingué patrologue de Tubingue publiera un supplément, où pourraient entrer aussi les mystérieux *Canones Hippolyti* qui sont si mal connus et les *Canones apostolorum ecclesiastici* que les Allemands appellent Apostolische Kirchenordnung ; cet écrit a déjà été édité une dizaine de fois, mais on a trouvé récemment tant de manuscrits importants du texte grec et des versions anciennes, qu'une nouvelle édition s'impose.

L'impression est correcte ; seulement, t. I, p. III, l. 10 lisez *eam* au lieu de *eum ;* t. II, p. XXXIX, à la marge supérieure, lisez *s. apostolorum poenae* au lieu de *sacramentarium Serapionis*, p. XLI lisez *sacramentarium Serapionis* au lieu de *canones apostolorum ecclesiastici* et p. 108, en note, lisez XXVII au lieu de XXVIII. J'ignore pourquoi Funk ne mentionne pas t. I, p. 591, l'édition plus ou moins critique que fit Zahn du 85e canon des Apôtres (*Gesch. des neut. Kanons* II, pp. 191-193).

D. DE BRUYNE.

J. TURMEL. **Saint Jérôme.** *(La Pensée chrétienne.)* Paris, Bloud, s. d. [1906]. In-12, 267 p. Prix : 3 fr.

La préface nous renseigne sur la vie mouvementée de saint Jérôme, sur la chronologie de ses œuvres, sur les défauts de son caractère et presque pas sur ses qualités qui sont cependant « éminentes » (p. 35). La *fides Hieronymi*, publiée dans notre *Revue* XXI (1904), p. 1-10, devait avoir sa place, au moins dans la liste des écrits contestés (p. 38).

Le livre est divisé en trois parties : le directeur d'âmes, l'exégète, le théologien. Par ses lettres, Jérôme est directeur d'âmes, un peu austère, avouons-le, car il veut entendre « les cris des entrailles à jeun » (p. 42). — Il était, et il restera, avant tout, exégète. M. Turmel donne d'abord des extraits de lettres de Jérôme qui font connaître ses traductions de la Bible ; puis quelques exemples de ses commentaires ; le choix était difficile, je n'ose pas ajouter qu'il a été heureux ; enfin ses principes d'exégèse : sous cette rubrique vient d'abord le canon. Jérôme qui s'en tenait au texte hébreu, s'en tenait aussi au canon juif de l'Ancien Testament ; quant au Nouveau Testament, il admettait le canon complet ; d'après M. Turmel, il aurait aussi gardé la conviction que l'Évangile aux Hébreux était l'original de saint Matthieu, je crois qu'il a eu au moins des doutes sur cette identification. Le second principe d'exégèse est l'inspiration. Après beaucoup d'autres, M. Turmel cherche auprès du solitaire de Bethléem la réponse aux questions récentes sur la nature de l'inspiration et la véracité des saints livres. Disons qu'on trouve chez lui moins une doctrine qu'un exemple instructif. Un des meilleurs connaisseurs de saint Jérôme le décrivait ainsi : « enfermé dans un cercle de formules trop étroites, dont il ne pouvait s'empêcher de sentir le caractère inadéquat, en présence de la réalité des documents et des faits ; réduit à proposer des solutions souvent puériles

Digitized by Google

aux difficultés qu'offrait le Nouveau Testament, et, pour le reste, s'efforçant d'échapper, par quelqu'une de ces spirituelles boutades dont il n'était jamais à court, aux impossibilités par lui entrevues de toutes parts. » Ce portrait, s'il est exact, prouve plus en faveur de nos modernes progressistes que toutes les phrases qu'on a trouvées chez l'illustre exégète.— Quant à la théologie de Jérôme, elle a encore moins d'originalité que son exégèse, elle était la théologie de ses contemporains ou plutôt de ses auteurs favoris.

D. D. B.

THÉOLOGIE.

MANGENOT. **Dictionnaire de Théologie catholique.** Paris, Letouzey, 1906. In-4, Fasc. XVIII-XIX, *Clarke-Conciles*, col. 1-640 du tome III. Prix : 5 fr. le fasc.

Le *Dictionnaire* entame son 3e vol. Les deux premiers fasc. sont occupés par de très bons articles, qu'il est impossible d'analyser ici: en effet, les plus importants d'entre eux sont de vraies monographies, comptant jusqu'à 50 ou 60 grandes colonnes de texte serré ; je crois même que c'est là un défaut : le *Dictionnaire* ne doit pas être une collection de traités, mais un répertoire commode, où les notes claires, précises et brèves, renvoient, par d'abondantes citations, aux sources et aux travaux spéciaux. La partie bibliographique, tant pour les citations que pour les indications groupées au bas des articles, est particulièrement soignée, mais les auteurs s'étendent trop volontiers sur leur matière, jusqu'à vouloir l'épuiser. Ainsi, par exemple, dans *Clément XI et XII* (de la Servière), il suffisait d'indiquer brièvement le rôle de ces papes dans les affaires jansénistes et de renvoyer pour les autres détails à l'art. *Jansénisme ;* l'art. *Cœur Sacré de Jésus* (Bainvel) qui occupe 80 col. aurait pu être allégé de beaucoup de citations *in extenso* et des détails concernant les visions de la Bse Marguerite-Marie. Ces réserves faites, mentionnons principalement les art. *Clauses apostoliques* (Ortolan) sur les formules de la chancellerie pontificale, suivi d'une liste d'abréviations ordinaires; *Clôture* (Dolhagaran) l'auteur n'a pas vu dans les règles monastiques une obligation formelle de la clôture, elle est pourtant renfermée dans le vœu de stabilité prescrit par S. Benoît (*Reg.* c. 58 collato c. 1 ; voir aussi cc. 66, 67) ; *Complicité* (Dolhagaran), où la délicate question de l'absolution du complice est très bien traitée. On peut joindre à ces art. de droit et de morale les quatre art. sur la *Communion eucharistique:* 1. en général (Moureau) 2. fréquente et 3. sous les deux espèces (Dublanchy) 4. spirituelle (Moureau), parfois un peu longs, mais très complets et expliquant les derniers décrets. D'un caractère plus nettement dogmatique *dévotion au Cœur Sacré de Jésus* qui met la question sous son vrai jour, établit nettement l'objet de cette dévotion, le cœur de chair du Sauveur en tant que siège de son amour pour Dieu et pour nous, son caractère particulier d'amour et de réparation ; *Communion dans la foi* (Dublanchy) esquive la question la plus délicate, le salut hors de l'Église: puisqu'il mentionne une obligation pour les non-juifs d'avant la venue du Christ à « quelques sacrifices témoignant de la foi au Christ futur » (col. 428), il aurait pu parler aussi du *remedium naturae*, équivalent supposé de la circoncision en dehors d'Israël ; *Communion des saints* (Bernard) très intéressant, complété pour

Digitized by Google

l'Église souffrante par l'art. épigraphique de Bour. — Les art. sur les papes *Clément I* (Godet), *II à VII* (Hemmer), *VIII à XIV* (de la Servière), sont en général trop étendus pour le rôle théologique de ces papes: guerres et intrigues politiques n'étaient qu'à mentionner; la question de la suppression des Jésuites *(Clément XIII et XIV)*, n'est peut-être pas assez approfondie ; l'histoire de la congrégation *de Auxiliis (Clément VIII)* trahit un moliniste. *Clément I* est sobre et nourri : il faut évidemment y joindre les *apocryphes Clémentins* (Nau). Enfin un très long article, mais où l'on ne peut guère trouver de longueurs, sur *Clément d'Alexandrie* (de la Barre): l'ordre dans lequel est traitée la doctrine est sans doute fort artificiel, mais on s'y retrouve, et les idées sont bien exposées et soigneusement documentées.

D. B. L.

Mgr BATIFFOL. **Études d'histoire et de théologie positive.** 2me série. L'Eucharistie, la présence réelle et la transsubstantiation. 3e édition. Paris, Lecoffre, 1906. In-12, VI-392 p. Prix : 3 fr. 50.

Dans le numéro de janvier (pp. 130-132) j'ai fait connaître la première édition de cet ouvrage publié en 1905. Nous voici en juillet 1906, et déjà paraît la 3me édition. Ce succès de librairie est sans doute, comme le dit Mgr Batiffol, une preuve « de l'intérêt que le public prend de plus en plus aux recherches de cet ordre », il nous sera permis de croire qu'il est dû en grande partie à la sincérité et au talent de l'auteur. Les deux premières éditions ne différaient pas d'un point. Dans celle-ci, il y a « un grand nombre de remaniements, corrections ou précisions. » En somme, le livre reste le même. Le principal intérêt de la nouvelle édition réside dans les conclusions que Mgr Batiffol a eu l'heureuse idée de dégager lui-même (10 pages). De cette enquête critique, il ressort :

1° Que l'on a toujours cru au réalisme de l'Eucharistie.

2° Que l'on n'a pas admis d'emblée la notion de la transsubstantiation. « La nouveauté, si c'en est une, de notre étude consiste à établir que la conversion du pain au corps et du vin au sang du Sauveur, est un article de foi qui s'est explicité lentement. » Si « le concile de Trente déclare que l'Église a toujours tenu cette doctrine, » il faut bien reconnaître « qu'un long effort a été nécessaire pour amener sur ce point l'unanimité, procurée seulement enfin par le concile de Latran » (p. 380). Presque un siècle après ce concile, enseignant à Oxford vers 1301-1304, Duns Scot a pu dire que « COMMUNITER TENETUR *quod nec panis manet... sed convertitur in corpus Christi.* » Duns Scot, en cela, n'était que l'écho de l'enseignement du XIIe siècle, comme le prouve très bien le distingué Recteur.

3° Que la doctrine de la transsubstantiation n'a en rien changé, ni innové, mais intégré seulement la tradition.

A propos du chapitre 2 des Actes, v. 46-47, j'avais cru que Mgr B. voulait parler d'une fraction eucharistique ; je vois maintenant qu'il l'entend d'une fraction ordinaire. Malgré tout, je ne saisis pas encore comment cette fraction « est *l'acte par lequel ils sont chrétiens* ».

D. GABRIEL DIRKS.

Digitized by Google

E. Commer. **Relectio de Matris Dei munere in Ecclesia gerendo.** Viennae, Kirsch, 1906. In-8, 161 p. Prix : 3 fr. 60.

La présente dissertation, composée à l'occasion du jubilé de l'Immaculée Conception par Mgr Commer, l'éminent professeur de théologie à l'Université de Vienne, constitue un splendide hommage rendu à la Mère de Dieu. La science théologique la plus sûre en fait le fond et y sert de base à la piété.

Nous y comprenons mieux combien est important l'office exercé par Marie dans l'Église en raison de sa Maternité divine : l'auteur exprime sa thèse d'une façon synthétique en statuant que la Mère de Dieu est un Sacrement, non seulement dans un sens large, mais encore au sens plus strict de signe efficace de sanctification. Il établit ensuite que la Maternité divine porte en soi les principes constitutifs d'un Sacrement par excellence (Sacramentum, sacr. et res, res tantum), et, pour parfaire sa démonstration, il fait voir de quelle manière la Ste Vierge contient et cause même la grâce des Sacrements.

Évidemment, c'est par analogie avec les sept Sacrements de l'Église que ce nom convient à la Mère de Dieu ; et par conséquent ce n'est qu'analogiquement que plusieurs des propriétés des sacrements se retrouveront en elle. Néanmoins, en résolvant les nombreuses objections qu'on peut lui faire de ce chef, Mgr C. non seulement développe plusieurs points de doctrine fort utiles, mais encore nous montre que ces analogies ont un fondement véritable. Nous ne pouvons nous dissimuler cependant, que, puisque le nom de Sacrement est maintenant réservé aux sept Sacrements, une formule telle que « Maternitatem divinam esse majus sacramentum in Ecclesia » présente quelque chose d'inattendu. Nous eussions préféré exprimer la raison analogique dans l'énoncé même de ces thèses.

D. R. P.

G. Goyau. **Mœhler.** (Collection *La Pensée chrétienne*, Textes et études). Paris, Bloud, 1906. In-12, 367 p. Prix : 3 fr. 50.

Personne n'était mieux préparé à écrire ce livre que l'auteur de l'*Allemagne religieuse* (1). Ce dernier ouvrage, en effet, contient déjà une étude magistrale sur Mœhler et son œuvre, étude que M. Goyau n'a fait que développer et amplifier dans le présent volume.

Les *Études* font assister le lecteur à l'évolution de la pensée catholique chez Mœhler qui n'eut que des maîtres protestants, mais qui sut habilement tirer parti de leur enseignement pour créer ses deux ouvrages capitaux : l'*Unité de l'Église* et *la Symbolique*.

Les *Textes*, à leur tour, font admirer au lecteur la beauté de ces deux livres, en lui mettant sous les yeux leurs plus marquants passages dans une traduction claire et sûre. Celle-ci n'est pas de première main. Elle est le produit de la confrontation et du remaniement de différentes traductions antérieures, vérifiées toutefois sur le texte allemand lui-même.

D. MAIEUL LANG.

1. Cf. *Revue*, janvier 1906, p. 158.

Digitized by Google

BRÉMOND (H.). I. **Newmann. Essai de biographie psychologique**, 2e éd. XV-428 p. II. Newman. **La vie chrétienne**, 2e éd. In-12, IX-428 p. III. Newman. **Psychologie de la foi**, 3e éd. In-12, 364 p. Paris, Bloud et Cie, 1906. Prix : 3 fr. 50 chaque volume.

I. M. Brémond, on le sait, est un admirateur enthousiaste de Newman; par plusieurs études, il a contribué à faire mieux connaître ce noble caractère et cette puissante intelligence. Dans le Ier des livres dont nous venons de transcrire le titre, il s'est proposé de nous dessiner le portrait psychologique, de nous faire connaître la vie intime de Newman, car l'on ne peut comprendre adéquatement ce grand penseur sans voir sa personnalité tout entière, tant la doctrine et la vie sont chez lui intimement connexes. M. Brémond a su grouper avec art les différents aspects sous lesquels il étudie son modèle, nous décrivant d'abord sa nature affective toute imprégnée d'« autocentrisme », puis sa vie intellectuelle de poète, d'historien, de théologien; en troisième lieu, il nous présente l'écrivain et le prédicateur ; et, enfin, il aborde son chapitre principal « la vie intérieure ». Le récit est toujours vivant et plein d'intérêt, les traits du personnage apparaissent de plus en plus nets, plus caractéristiques ; voyez l'historien jugeant les faits au point de vue de la foi sans jamais dissimuler la vérité ; plus loin, le prédicateur qui « aussi peu orateur que possible » se trouverait avec Bossuet et Bourdaloue « dans la compagnie de ses pairs » (p. 199, 207). Sur la vie intérieure il faut lire les belles pages concernant les réalités invisibles, la prière, la ferme confiance; elles nous montrent N. vivant de la foi et de l'amour du Christ, bien avant sa conversion au catholicisme. M. Brémond insiste sur ce point, et c'est le plus souvent d'après les sermons antérieurs à la conversion qu'il analyse la vie intérieure de Newman. Il ne veut pas cependant être accusé de « minimiser » cette conversion, aussi dans le chapitre « visio pacis » qui conclut ce sujet, écrit-il : « L'impression générale que l'on « éprouve en passant des sermons d'Oxford aux livres qui ont suivi la con- « version de N. est une impression de soulagement, d'affranchissement et « de détente. Dans les grandes lignes de ses idées religieuses, rien n'est » changé et presque tout ce qui a été dit jusqu'ici s'applique en somme « aussi bien au Newman catholique qu'au Newman anglican. Seulement, sa « prière devient plus confiante, plus familière, sa religion plus humaine et « plus attendrie » (1) (p. 371.)

Un épilogue est consacré à la philosophie religieuse de N., nous en dirons un mot plus loin en analysant la *Psychologie de la foi.*

II. Le volume intitulé *La vie chrétienne* nous permet d'apprécier plus complètement ce que nous a donné l'*Essai biographique.* Ici, en effet, c'est le texte de Newman qui nous est donné, élégamment traduit, mais sans commentaires. Ce sont quelques-uns des plus beaux sermons prononcés à Oxford. Ils sont groupés en 3 séries : 1° les réalités invisibles, 2° l'Incarnation et l'Église, 3° l'esprit chrétien. L'orateur trouve les accents les plus émus et les plus vrais pour parler de l'amour et des souffrances du Rédemp-

1. Plus haut, p. 34, nous lisons: « Anglican et catholique, N. se montra toujours simplement admirablement prêtre » ; il ne s'agit pas ici, il est vrai, de doctrine; néanmoins, l'expression ne nous semble pas heureuse.

Digitized by Google

teur, il se surpasse quand il décrit la vie future avec ses espérances ou bien quand il pèse le sérieux de la vie chrétienne à la mesure de l'éternité et des jugements de Dieu. Il excelle à faire voir sous tous ses aspects la vérité qu'il propose, il veut la rendre palpable, saisissante, pour qu'elle « se réalise » dans l'âme de ses auditeurs. — On ne peut nier cependant que plusieurs de ces sermons eussent gagné beaucoup à être complétés par les doctrines catholiques de la grâce, des sacrements, de l'Église; ainsi pour ne citer que: « Jésus caché dans le monde, Jésus présent dans le souvenir », combien la présence réelle eucharistique eût augmenté leur valeur ! Le discours sur « l'Église, demeure des âmes » aurait pris un caractère autrement concret et pratique, moyennant la notion de l'Église visible. On voit d'ailleurs des aspirations implicites vers le catholicisme se faire jour, par exemple dans le sermon sur « la sympathie chrétienne » et l'on sent bien que le prédicateur n'est pas loin de la pleine lumière de la vérité.

III. *Psychologie de la foi.* M. Br. nous a caractérisé N. en ces mots: « Intelligence sceptique, âme profondément croyante » (*Essai*, X) : la foi certes de N. est au-dessus de tout soupçon; l'infaillibilité de l'Église et du Pape, l'intégrité du *depositum fidei* lui tiennent souverainement à cœur ; il ne marchande jamais avec le surnaturel et croit aisément aux récits de la Bible comme aux miracles rapportés par l'histoire ecclésiastique. Mais où il est question de philosophie, de métaphysique, il n'a plus les mêmes scrupules, la « raison raisonnante » est presque l'ennemie de la foi. N'y a-t-il pas contradiction entre ce dogmatisme religieux et ce scepticisme philosophique ? C'est la question principale que M. Br. a voulu résoudre dans son livre : il nous présente à cet effet de nombreux textes, des sermons entiers de Newman [1], ordonnés de façon à faire suivre la marche logique des idées. Il nous explique ainsi, fort longuement, la relation entre la foi et la raison raisonnante. N. dans ses sermons d'Oxford, déclare que cette faculté déductive (« faculté d'acquérir la science sur des fondements donnés» p. 169) n'a pas besoin de poser les préambules, les conditions de l'acte de foi ; les évidences qu'elle prétend établir seront inefficaces à convertir les infidèles. Plus tard, il tempère ses assertions, et sans attaquer la méthode rationnelle, il se borne à défendre la sienne qui « revient à faire de l'attente, du désir et du besoin de Dieu, le fondement de toute apologie et de l'acte même de foi » (Br. *Essai*, p. 379). Certes N. a raison de statuer « qu'avec de bonnes dispositions la foi est facile, que sans de bonnes dispositions la foi n'est pas facile » (*Psych.* p. 283), mais quant au développement de sa méthode, il nous sera permis de ne pas accepter toutes ses idées. M. Br. nous y autorise dès sa préface : « Même prise dans son ensemble, on ne peut espérer que la théorie newmannienne soit du goût de tout le monde » (p. 2) et rappelant les objections opposées à cette théorie par le P. Harper, il ajoute que « tout diffère entre ces deux hommes et les écoles qu'ils représentent » (p. 3). Au lieu de déclarer irréductible cet antagonisme, nous préférerions travailler à faire la paix et montrer que les arguments de cré-

1. Remarquez que ce volume, ainsi que le précédent, appartiennent à la collection *la Pensée chrétienne*, qui, dans chacun de ses volumes, donne une part considérable au texte des auteurs étudiés.

Digitized by Google

dibilité extrinsèques complètent heureusement la méthode d'immanence : Chez N., la conscience (morale) prouve l'existence de Dieu et pousse à chercher la réalisation pleine de la vérité qu'elle nous révèle confusément. Ainsi, c'est par des arguments intimes, des illations mystérieuses, des assomptions inconscientes que l'intelligence est portée vers la vraie foi, mais elle n'acquiert ainsi que des probabilités ; il lui reste un pas décisif à faire qui transformera ces probabilités en certitude, ce sera là la fonction de l' « *illative sense* » sens moral, qui dans l'ordre naturel (par opposition à la grâce) donne la certitude concernant la vérité de la foi. Eh bien, ajoutons aux présomptions de la conscience, l'évidence apportée par les arguments extrinsèques : la détermination de la volonté déjà bien disposée ne sera-t-elle pas dès lors plus sûre et plus facile ? Il n'y aura plus de risques à courir dans l'acceptation de la vérité. Ces réserves nous semblent d'autant plus nécessaires que les circonstances dans lesquelles est née la théorie Newmanienne ne sont plus celles d'aujourd'hui. Newman a voulu faire la guerre au rationalisme, et, au contraire, éviter le conflit avec la scolastique : si, à l'heure qu'il est, on représente sa doctrine comme une introduction au pragmatisme et à la philosophie de l'action, elle servira plutôt à amoindrir le caractère intellectualiste du dogme catholique.

D. RAPHAEL PROOST.

PHILOSOPHIE

P. Théod. de Régnon, S. J. **La Métaphysique des Causes d'après S. Thomas et Albert le Grand.** 2me édition, avec préface de Gaston Sortais. Paris, Retaux, 1906. In-8° xx-663 p. Prix : 7 fr. 50.

Cette nouvelle édition — à part l'addition d'une référence, d'une intéressante préface bio-bibliographique, et d'un portrait en héliogravure — reproduit fidèlement la première.

Affranchi de certaines théories suaréziennes peu d'accord avec la tradition des Maîtres et d'ailleurs embarrassantes, l'ample et sérieux travail du regretté Jésuite nous conduit en guide sûr parmi les sommets ardus de la métaphysique. Partant de la notion de cause dégagée de toute donnée adjacente, il nous explique comment l'influx causal s'épanouit en causalités distinctes : efficiente, formelle, matérielle, exemplaire et finale ; quelle est la corrélation de ces causes, leur classification, leur coordination.

La théorie de la causalité exemplaire a de magnifiques développements; en revanche, celle de la causalité instrumentale nous réserve une *surprise*. Après nous avoir *promis* la pure doctrine de S. Thomas (p. 469), le R. P. confond la causalité physique et morale (p. 488 et 492), ne requiert pas d'entité « viale » dans l'instrument [1] et affirme que la motion que doit subir celui-ci n'est que « l'application de son activité à une action déterminée » (p. 474). Libre à lui de reprendre la pensée de Suarez, mais non de l'imputer à S. Thomas. A propos de la causalité divine, et du sujet de l'action efficiente d'autres interprétations pourraient être préférées — L'ouvrage n'en reste pas moins une œuvre de haute valeur à laquelle Mgr d'Hulst et Ollé Laprune ont rendu un juste hommage.

D. I. RYELANDT.

1. La motion de l'agent principal « ne produit pas un mouvement ou une altération dans la cause instrumentale » (p. 473).

Digitized by Google

MÉRIC (Mgr Élie). **L'imagination et les prodiges.** Paris, Douniol, 1905. 2 vol. in-12, XXXIII-371 et 352 p. Prix : 6 fr.

Le présent ouvrage répondra aux désirs des personnes qui veulent, sans courir le danger d'être induites en erreur, être renseignées sur les faits extraordinaires tels que phénomènes d'hypnotisme, de télépathie, apparitions de fantômes, communications avec le monde invisible, bilocation, lévitation, etc.

Comme de tout temps, encore de nos jours, tout ce qui touche le merveilleux a excité la curiosité des uns, la défiance des autres, l'auteur a fait œuvre utile de nous donner sur ces sujets les résultats de ses investigations.

Il nous décrit les faits, sans exagérer le degré de crédibilité qu'ils méritent, il en essaye ensuite l'explication. Comme le titre l'indique, l'imagination jouera un grand rôle dans divers faits réputés prodigieux ; il serait néanmoins antiscientifique d'attribuer à l'illusion tout ce qui ne peut s'expliquer naturellement, ou de rendre cette faculté capable d'exercer des effets qui la dépassent manifestement, ou enfin de recourir à des théories en contradiction avec la physique et la philosophie. M. Méric a su faire la part de l'imagination, mais il nous montre qu'ensuite, il reste une place à l'élément surnaturel. Donnons quelques exemples.

L'hypnotisme peut s'expliquer d'une manière naturelle, il résulte d'un état extraordinaire, pathologique du système nerveux, mais n'exige pas l'intervention de forces extra naturelles. Ce n'est pas à dire que la pratique en doive être permise facilement : Mgr M. estime qu'elle peut être parfois licite mais il nous montre pourquoi les hommes les plus compétents s'en détournent de plus en plus ; il nous cite l'autorité non suspecte de Wundt qui considère comme intrinsèquement illicite l'abdication de la volonté telle qu'elle a lieu dans l'hypnotisme.

Quant aux phénomènes de télépathie, de vision à grande distance, Mgr M. en repousse l'explication purement naturelle : il n'admet pas qu'un homme puisse communiquer à grande distance les images présentes à son esprit, comme dans la télégraphie sans fil les ondes électriques se propagent au loin. Pour notre part, nous ne voyons pas que cela soit métaphysiquement impossible, puisqu'après tout chaque image est accompagnée de quelque modification du cerveau, laquelle se transmettant par l'intermédiaire d'un milieu propice pourrait aller frapper un cerveau sympathique au premier et y exciter la même image. Aussi croyons-nous que l'auteur nie trop absolument la matérialité de l'image, p. 337.— L'argument déduit du caractère exceptionnel et indépendant de toute intention, que revêtent les cas de télépathie est bien meilleur : si d'après une loi physique l'homme pouvait communiquer au loin avec ses proches ou ses amis, il pourrait user d'une façon plus courante, plus ordinaire de cette puissance naturelle.

A fortiori, faut-il classer dans l'ordre préternaturel les apparitions de fantômes, les cas de bilocation, etc., car les théories de corps astral, de fantôme humain, fluide odique contredisent autant l'expérience que la raison ; peut-être trouvera-t-on que Mgr Méric leur fait encore trop d'honneur en se donnant la peine de les exposer et de les réfuter avec soin.

En terminant ces études, l'auteur nous donnne la doctrine de l'Évangile

Digitized by Google

et de l'Église sur l'action des démons, sur les relations des vivants avec les morts, il conclut avec raison que c'est là qu'il faut chercher la vérité touchant l'ordre surnaturel, le monde invisible et la vie future.

D. R. P.

G. Sortais. **La Providence et le Miracle devant la science moderne.** Paris, Beauchesne, 1905. In-12, 189 p. Prix : 2 fr. 50.

Ce livre a été écrit à propos des affirmations de M. Séailles, professeur de philosophie à la Sorbonne, qui, d'un ton autorisé, a déclaré incompatibles avec les progrès de la science moderne les thèses fondamentales de la philosophie catholique, notamment la Providence et le miracle.

M. Sortais repousse vivement ces attaques et en démontre le non-fondé. Pour ce qui est de la Providence il n'a pas difficile d'apporter les témoignages des nombreux savants, connus depuis trois siècles pour leurs convictions religieuses. Quant au miracle, il montre fort bien que le déterminisme n'a rien à lui opposer sinon des affirmations gratuites, et qu'en outre le miracle ne contrevient point à la sagesse de Dieu. En effet, le miracle ne viole pas les lois de la nature, ne dérange pas celle-ci, mais : « Quand un agent, supérieur aux causes mises en jeu par la nature sensible, à savoir, l'homme, l'ange ou Dieu intervient, il déploie une certaine activité : un ordre nouveau surgit de la concurrence des forces diverses en présence » (p. 79).

Après la partie spéculative, les faits : les miracles de Lourdes sont bien de ceux dont l'évidence s'impose manifestement : c'est ce qui ressort de l'analyse des témoignages les plus divers et les plus dignes de foi que nous fait lire l'auteur de la présente étude.

D. R. P.

Abbé J. Martin. **L'apologétique traditionnelle.** Paris, Lethielleux, s. d. [1905-1906]. 3 vol. in-12, XI-292, 252 et 272 p. Prix : 2 fr. 50 le vol.

M. l'abbé J. Martin écrit des livres remarqués, témoins sa *Démonstration philosophique* et *S. Augustin ;* ce sont des œuvres personnelles, où l'on trouve toujours du neuf, et... de l'imprévu. Le présent ouvrage est tout autre chose que l'exposé de l'apologétique traditionnelle, même entendue dans le vrai sens du mot : c'est en réalité une enquête à travers la tradition, et son titre exact serait plutôt : *Les attaches de l'apologétique moderne dans la tradition.*

M. M. fait rouler son interrogatoire principalement sur trois points [1] :

1. Ceci ne doit point s'entendre de la marche suivie par l'exposé : voici, pour éviter toute confusion, l'ordonnance de l'ouvrage : Ier vol. Les cinq premiers siècles. IIe vol. Du VIIe s. à la fin du XVIe, IIIe vol. Le XVIIe s. Dans chacune de ces périodes, des chapitres sont consacrés successivement à chaque écrivain ou à un groupe d'écrivains : les textes sont classés logiquement, c'est-à-dire, d'après les idées qu'ils renferment sans qu'il y ait d'ordre uniforme, ni de divisions très nettes : ce sont des exposés d'allure variée, assez souples pour s'adapter au mieux à la pensée de l'écrivain. A la fin de chaque vol., une table analytique très sommaire groupe les divers sujets traités par les auteurs cités ; mais ce que ni ces tables ni un compte rendu ne peuvent faire soupçonner, c'est la richesse du contenu de ces trois petits volumes, l'abondance des pensées fortes, profondes et fécondes que M. M. a su recueillir et grouper. Je recommanderai surtout aux lecteurs moins familiarisés avec les antiquités chrétiennes, le IIIe volume où M. M. a réuni un choix des plus beaux passages de nos grands écrivains : ils y trouveront en un style clair et éloquent la plupart des belles et grandes idées que les écrivains de notre siècle se sont appropriées et qu'ils ne rendent pas toujours en une langue aussi intelligible.

Digitized by Google

la liberté de la foi, la valeur de la prophétie, la théorie de la connaissance — et, comme l'interrogatoire a été bien préparé, c'est toujours M. M. que l'on entend par la voix de la tradition, tandis qu'il semble nous dérouler simplement les citations des Pères, sans vouloir faire remarquer ses idées de derrière la tête. Or, voici le résultat de l'enquête :

1° L'assentiment de la foi est libre : aucun syllogisme, aucune démonstration apodictique, ne peut irrésistiblement le déterminer ; d'où il suit que l'on arrive à la foi principalement et avant tout par les bonnes dispositions du cœur, surtout l'humilité intellectuelle : c'est le paradoxe fameux de Pascal, prendre de l'eau bénite et faire dire des messes pour croire, connu déjà de S. Augustin et résumé énergiquement par ces mots de Guillaume de S. Thierry (XIIe siècle) : « age ut velis ».

2° Les prophéties (M.M. parle plus explicitement des prophéties, mais les textes doivent le plus souvent s'étendre aux miracles) ne sont pas pour tous des arguments irrécusables: une volonté mal disposée, une intelligence mal préparée ne les admet pas. — C'est à ce point que se rapportent les textes importants où les Pères, Origène et S. Augustin en tête, parlent de l'influence prépondérante de l'éducation, du milieu, du système philosophique déjà adopté et à travers lequel on voit toute chose (1). — De plus, les prophéties sont ordinairement obscures, elles ne peuvent être bien comprises qu'après leur accomplissement, et la pluralité de sens réels que peut présenter une même prophétie ajoute encore à la difficulté.

3° M. M. retrouve un peu partout des traces de la dualité plus ou moins irréductible qu'il a trouvée exposée dans S. Augustin (2) entre la connaissance sensible qui nous fait connaître le monde extérieur matériel et nous-même, et la connaissance intellectuelle, allant aux vérités métaphysiques en partant avant tout d'idées innées, sans contact bien défini avec les réalités extérieures. Je n'insiste pas sur cette théorie hasardeuse : elle ne touche qu'indirectement l'apologétique dans la pensée des Pères (3), et ce n'est pas le lieu d'engager une discussion philosophico-exégétique, qui serait longue et ardue.

Dans le très complet dépouillement de textes dont je ne donne que les conclusions cherchées par l'auteur, on ne trouve évidemment pas un ensemble de la méthode ou des méthodes apologétiques qui se sont ébauchées, développées, modifiées au cours des siècles ; il ne nous est pas dit non plus ce qui différencie tel apologiste de tel autre, p. ex. Tertullien de S. Augustin, ou Pascal de Bossuet. On y remarque pourtant — parce que M. M. avait l'œil ouvert de ce côté — que la supériorité des apologistes, question de génie mise à part, dépend du contact plus ou moins intime qu'ils ont avec l'adversaire : c'est ce qui fit la force des Pères des premiers siècles, enveloppés dans le monde païen, convertis eux-mêmes pour la plupart ; le Moyen Age perdit, dans le repos de la chrétienté, la perception nette et douloureuse des difficultés ; les écrivains du XVIIe siècle retrouvèrent un

1. Cette idée rappelle très visiblement la *Démonstration philosophique* de M. Martin.

2. Voir *S. Augustin* (Coll. des grands philosophes) Alcan, 1901 ; Livre I : De la connaissance et L. III, ch. I : Notre connaissance du monde extérieur.

3. Sauf chez S. Augustin (vol. I, p. 151) qui se trouverait être ainsi, une fois de plus, le plus *moderne* des Pères.

Digitized by Google

moment dans la lutte contre les protestants, l'élan des anciens, et, en cette matière, ils nous ont laissé des œuvres inspirées et magistrales; mais aucun, sauf Pascal, n'a eu le sentiment vif de l'incrédulité, dont les flots montaient pourtant, et qui allait bientôt tout envahir..... M.M. s'est abstenu d'écrire un quatrième volume, qui nous eût conduits jusqu'au XXe siècle, mais cette dernière remarque, et le choix même des sujets sur lesquels il a questionné les Pères (1) nous font deviner ce qu'il y eût mis ; nous retrouvons, en effet, dans ces trois volumes, les points sensibles des controverses actuelles entre apologistes. — Et c'est ce qui en rendra très utile à tous la lecture attentive. En faisant abstraction des idées propres à l'auteur, qui se trahissent assez vivement çà et là, on verra que le terrain d'entente ne serait pas difficile à trouver dans la vraie tradition catholique, s'il y avait, d'un côté, moins d'obstination à se renfermer dans le passé des quelques derniers siècles — et de l'autre, des allures moins cavalières vis à vis de ce même passé, que l'on semble vouloir supprimer pour créer de toutes pièces une apologétique renouvelée.

D. BÈDE LEBBE.

KROGH-TONNING (Dr). **Essays. — I. Platon als Vorläufer des Christentums. II. Leibniz als Theolog.** Kempten, Kösel, 1906. In-12, XII-226 p.

Les lecteurs de la *Rev. bénéd.* connaissent depuis longtemps la science et les mérites du Dr Krogh-Tonning (2), aussi ne manqueront-ils pas de s'intéresser aux « Essais » récemment publiés par lui. Ceux-ci comprennent deux études, 1° Platon précurseur du Christianisme, 2° Leibniz théologien. Dans la première, l'auteur considère la doctrine de Platon sous un point de vue apologétique, il nous en fait voir non seulement les vérités acquises, mais encore les aspirations vers une vérité plus entière que le Christianisme seul était capable de dévoiler. Il passe d'abord en revue les principaux dialogues et compare, un peu à la manière de Clément d'Alexandrie, plusieurs de leurs passages avec des traits correspondants des livres saints ; ensuite il donne un aperçu général sur les thèses platoniciennes relatives à Dieu, idée suprême et bien suprême ; à la nature de l'homme qui participe aux idées ; à la morale avec ses tendances vers le surnaturel, à la politique et la cité idéale, aux fins dernières : béatitude ou supplices perpétuels et lieu d'expiation.

M. Kr. T. est enthousiaste de Platon, mais sans excès : il déclare qu'il ne faut pas chercher les dogmes de la Trinité ou de la Rédemption chez le philosophe d'Athènes, il confesse les vices de sa sociologie ; de son dualisme métaphysique (idée, matière) qu'il tente cependant de mitiger en disant que, d'après Platon, la nature corporelle est de quelque façon en Dieu (p. 91). Nous doutons que le texte de « Phèdre » (Ed. St. p. 246) qui attribue un

1. Je n'ai pas mentionné, comme revenant moins fréquemment, la réalité vivante de l'Église prise par beaucoup d'apologistes comme point de départ — ce qui rappelle la méthode de l'abbé de Broglie.

2. Cf. 1898, p. 459. « Une apologie protestante de S. Thomas d'Aquin. » — Depuis 1900, le Dr Kr. T. appartient à l'Église catholique. Un de ses ouvrages a été traduit en français : *Le Protestantisme contemporain.* (Collection *Science et Religion*, Paris, Bloud.)

Digitized by Google

corps et une âme à Dieu puisse s'appliquer au Dieu suprême, identique avec l'idée du bien (p. 78). — Les ressemblances entre les maximes de Platon et celles du christianisme sont parfois frappantes; nous aurions souhaité apprendre l'avis de l'auteur sur les causes de ces analogies. Au point de vue apologétique la chose a son importance. Peut-on soutenir encore avec les Pères de l'Église que Platon ait eu connaissance de la révélation mosaïque, ou bien faut-il admettre que c'est dans une tradition descendue de la révélation primitive qu'il a puisé ses doctrines si élevées? Ce n'est guère par le seul raisonnement qu'il a pu y parvenir.

Dans le second « Essai », il s'agit de Leibniz en tant que théologien. Après une introduction sur la vie et la philosophie de ce génie universel, M. Kr. T. nous décrit sa théologie d'après le *systema theologicum*. Il s'attache à prouver, contre plusieurs historiens protestants, que Leibniz nous y donne bien sa propre pensée. Après avoir constaté tous les points de conformité avec la doctrine catholique, il est autorisé à conclure que le centre des idées religieuses et des sympathies de Leibniz se trouvait du côté catholique. Reste le problème psychologique : étant donnée cette disposition d'esprit, pourquoi Leibniz n'est-il pas entré dans l'Église catholique? M. Kr. T. en voit des motifs dans la nature de cet esprit porté à la conciliation et aux solutions mitoyennes; dans sa crainte d'être inquiété au sujet de quelques-unes de ses opinions philosophiques, mais il constate aussi que ces raisons sont bien insuffisantes et devaient paraître telles aussi pour un esprit aussi clairvoyant que celui de Leibniz. Certes cette question d'ordre subjectif ne peut être résolue pleinement, nous pourrions voir là cependant une fois de plus que pour se convertir à la foi catholique, il ne suffit pas de la persuasion intellectuelle, il faut de plus l'action de la grâce et la fidélité à ses inspirations.

D. RAPHAEL PROOST.

J. PACHEU. **Du positivisme au mysticisme.** Étude sur l'inquiétude religieuse contemporaine. Paris, Bloud, 1906. In-12, 356 p. Prix : 3 fr. 50.

Dans cet intéressant livre, M. Pacheu nous fait connaître la « mysticité contemporaine », c.-à-d. l'ensemble des formes sous lesquelles s'est exprimée au XIXe siècle l'inéluctable tendance de l'homme vers le bonheur, tendance qui est devenue inquiétude quand l'homme n'a pas reconnu sa véritable fin.

Le positivisme a été le point de départ : ne reconnaissant rien en dehors des faits sensibles, ce système n'a su proposer aux aspirations de l'âme, d'autre terme que le bien de l'Humanité. Le vide créé par le positivisme a conduit naturellement au pessimisme avec son ascétique bouddhiste; le pessimisme a suscité une réaction qui s'est manifestée dans le dilettantisme, sorte de scepticisme épicuréen, et dans l'individualisme extrême de Nietzsche. Une doctrine plus humaine a été prêchée par Tolstoï, auteur d'un christianisme de fantaisie, enfin l'ésotérisme, avec ses théories rajeunies du panthéisme indien, a séduit bien des esprits par son appat du mystérieux. — Tels sont les chapitres que développe successivement l'auteur avec autant de science philosophique que de talent littéraire. Sans vouloir donner un exposé complet de chacun des systèmes précités, il nous en fait

Digitized by Google

connaître les idées essentielles et les tendances. La comparaison avec la doctrine catholique est le but et la conclusion du livre. L'examen de tous ces systèmes dépourvus d'assise rationnelle, illusoires dans leurs promesses, ne doit-il pas ramener les esprits sincères vers le catholicisme, qui, d'ailleurs, réunit en lui toutes les parcelles de vérité qu'on a voulu lui dérober ? « Le christianisme n'est-il pas le véritable positivisme qui tient compte de tous les faits et n'en récuse aucun ; n'est-il pas le vrai pessimisme qui décolore tous les faux biens..., ne sème-t-il pas le véritable dévouement altruiste..., n'est-il pas enfin le vrai mysticisme, mais sans effondrement de la raison... ? » (p. 320, 321.)

M. Pacheu conclut son étude en constatant dans la société un retour vers le catholicisme ; le XIXe siècle, dit-il, est un grand siècle de relèvement religieux, le XXe achèvera l'œuvre commencée par son prédécesseur.

D. R. P.

BIBLIOGRAPHIE.

ALFRED D'HOOP. **Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant.** Tome I, Églises collégiales. Bruxelles, Guyot, 1905. In-8, 294 p.

Ceux que leurs travaux obligeaient, il y a une quinzaine d'années, à fureter dans le fonds des Établissements religieux aux Archives générales du Royaume, n'oublieront jamais les difficultés qu'ils avaient d'être renseignés sur les archives des corporations qui les intéressaient. Et, cependant, ce fonds était d'une richesse extraordinaire ; c'était une mine où l'on pouvait creuser avec l'espoir fondé de trouver. Un remaniement de ce fonds s'imposait ; il s'opère et nous aurons bientôt, grâce à M. d'Hoop, un répertoire complet des « Archives ecclésiastiques du Brabant ».

Après avoir fait connaître la composition et les travaux de classement entrepris jusqu'ici, M. d'Hoop annonce que le nouvel inventaire général comprendra six fascicules : Églises collégiales, églises paroissiales, maisons religieuses (2 fasc.), établissements religieux situés à l'étranger, table générale. Il explique ensuite de quelle façon sont reconstitués les fonds des anciennes corporations religieuses. Pour donner plus d'utilité à son travail, M. d'Hoop a complété son inventaire par l'indication des autres fonds d'archives conservés en dehors des Archives générales du Royaume, travail ardu mais bien méritoire. Les collégiales, dont les archives ont été répertoriées par M. d'Hoop, sont celles de N.-D. à Aerschot, de St-Pierre à Anderlecht, de Ste-Gudule à Bruxelles, de St-J. B. et de St-Sulpice à Diest, de St-Léonard à Léau, de St-Jacques et de St-Pierre à Louvain, de Ste-Gertrude à Nivelles, de St-Germain à Tirlemont. En terminant, on nous permettra de féliciter la direction générale des Archives du Royaume du zèle qu'elle apporte à la rédaction de ses « Inventaires sommaires » ; le travail de M. d'Hoop mérite un éloge tout particulier.

D. U. BERLIÈRE.

Digitized by Google

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

KIRSCH-LUKSCH. **Illustrierte Geschichte der katholischen Kirche.** Livr. 22-28. München, Allgemeine Verlags-Gesellschaft, [1906]. Prix : 1 fr. 25 la livraison.

Les livraisons 22 à 28 terminent cette *Histoire illustrée de l'Église catholique*. Elles se rattachent dignement aux précédentes dont la *Revue* (1) a déjà rendu compte. Nous pouvons maintenant en quelques mots en donner une vue d'ensemble.

L'ouvrage comprend l'histoire de l'Église depuis les commencements jusqu'à l'an 1905. La langue est, en général, claire, simple sans manquer toutefois de beauté ni d'élan (2).

Pour le fond, les auteurs ont choisi les faits les plus saillants et c'est avec une singulière satisfaction qu'on rencontre des guides d'un jugement si pondéré, si modéré. En lisant cette histoire, on devine que les auteurs ont l'amour de l'Église dont il raconte la vie, mais on sent également que l'impartialité n'a perdu aucun de ses droits. C'est donc à la fois un travail d'apologétique, de conciliation et de sagesse.

Trois cartes géographiques, chromolithographiées et plus de 1000 illustrations augmentent l'intérêt de cet ouvrage. On ne peut que féliciter la *Leo-Gesellschaft* d'avoir rapidement mené à bonne fin cette œuvre importante.

D. R. FOERSTER.

L. Cl. FILLION. **Saint Pierre.** Paris, Lecoffre, 1906. (Collection *Les Saints*.) In-12, IV-207 p. Prix: 2 fr.

M. l'abbé F., dont les travaux exégétiques sont bien connus, a entrepris de présenter, sous la forme vivante d'une biographie, tout ce que nous savons de S. Pierre. Son récit se base principalement sur les écrits du N. T., car la tradition, si elle établit quelques faits concernant le chef des Apôtres, tels que son séjour et son martyre à Rome, ne nous a pas transmis assez de détails certains pour permettre de les raconter. Ce que nous donne la Ste Écriture est d'ailleurs largement suffisant pour faire revivre la personnalité très caractéristique et au vigoureux relief de S. Pierre, dont M. F. trace le portrait à la fin de son livre. Quelques appendices sur la venue de S. Pierre à Rome et sur les apocryphes qui le concernent initient sommairement le lecteur aux sources traditionnelles, sûres ou légendaires, de la vie du Saint.

Tel qu'il est, ce petit livre a, selon moi, le grand mérite d'être une bonne introduction, bien que sur un sujet très spécial, à la lecture des saints livres (3). Le récit est assez mouvementé quoiqu'il prenne par endroits les allures d'un commentaire agrémenté de considérations pieuses. La science est solide et sans témérités ; on peut cependant reprocher à M. F. d'affirmer avec trop d'assurance quelques détails qui ne sont rien moins que prouvés, p. ex. les particularités sur la famille de S. Pierre (pp. 4-7) et la chronologie évangélique.

D. BÈDE LEBBE.

1. 1905, p. 294 ; cf. aussi 1904, pp. 108 et 217.
2. Peut-être pourrait-on reprocher l'emploi trop fréquent de war(en) à la p. 500 ; p. 538, lisez Maximilien II au lieu de Maximilien I.
3. V. surtout, à ce point de vue, le chap. sur les épîtres de S. Pierre.

Digitized by Google

M. Cardinale RAMPOLLA DEL TINDARO. **Santa Melania giunore, senatrice romana.** Documenti contemporanei e note. Rome, Typographie vaticane, 1905. In-f°, LXXIX-306 p. Quatre planches en héliogravure.

L'ouvrage de S. E. le cardinal Rampolla sur Ste Mélanie la jeune est une publication de luxe, non seulement par la magnificence de l'impression de ce grand in-folio, mais aussi par la richesse de documentation et par les nombreux éclaircissements dont a été entourée l'édition du texte.

Un mot d'abord de ce texte. Il est donné en deux recensions : l'une latine, basée sur un précieux ms. du Xe siècle, découvert à l'Escurial en 1884 par l'Éminentissime lui-même ; l'autre grecque, ayant comme principal témoin le ms. du XIe siècle récemment retrouvé par les Bollandistes à la bibliothèque Barberini et publié par eux (*An. Boll.* 1903, pp. 5-49) : une collation minutieuse en a été faite en vue de cette nouvelle édition par les soins de Mgr Mercati et de M. Franchi de' Cavalieri. — A ces deux textes sont joints d'après les éditions de Meurs et de Dom Butler, les extraits de l'*Historia lausiaca* de Palladius, relatifs à la sainte. D'après le Cardinal, le texte latin est plus ancien que le grec, mais ils dérivent tous deux d'un original latin dont le texte de l'Escurial est une copie assez exacte, tandis que le grec est remanié : l'auteur est le prêtre Géronce, chapelain et compagnon de voyage de Mélanie.

Dans l'Introduction, outre un § consacré aux questions de texte et d'auteur, S. E. trace un éloquent tableau de la société romaine, au déclin du IVe siècle, corruption profonde de la fraction restée païenne, dont les chrétiens ne se garantissaient que par une séparation plus ou moins complète et la pratique fervente de leur religion, basée sur l'étude des Saints Livres. Un second § donne les traits principaux de la vie de Ste Mélanie qui appartenait à ce groupe de femmes de haute culture et de vertu encore plus remarquable, d'où sont sorties les Ste Paule, Ste Marcelle et autres.

A la suite du texte, une cinquantaine de notes, dont plusieurs équivalent à d'amples dissertations, sont consacrées à des recherches sur la famille, les amis, les domaines de Ste Mélanie — on y trouvera, entre autres renseignements, un arbre généalogique des deux Mélanie et de la famille Ceionia à laquelle appartenait Mélanie la jeune ; certaines de ces notes ont un caractère plus général et mettent en valeur, au point de vue de la tradition théologique, de la liturgie et de l'archéologie, les détails fournis par la vie de Mélanie. Je relèverai particulièrement les notes 14, sur les vêtements monastiques — 29, sur l'esclavage dans la Rome chrétienne — 36, sur les rapports entre les âmes des défunts et notre monde mortel — 38 à 40 sur les pratiques de l'Église romaine concernant la Ste Communion, notes qui pourront éclairer utilement une question, il y a peu de temps encore, si vivement débattue — 42, l'office liturgique dans les monastères de Mélanie qui se rapproche en beaucoup de points de l'office romain et africain au IVe siècle.

Telles sont les grandes lignes de cet ouvrage de premier ordre. Les détails en sont méticuleusement soignés et l'ensemble est magistral ; le style, de son côté, ample et pourtant facile, donne un plein relief aux considérations que l'auteur dégage de l'histoire de sa sainte et l'on peut dire que l'œuvre entière fait autant d'honneur à la haute intelligence et à la piété de S. Éminence qu'à son érudition solide et variée D. BÈDE LEBBE.

Digitized by Google

Abbé Marin. **Saint Théodore** (759 826). (Collection *Les Saints.*) Paris, Lecoffre, 1906. In-12, IV-197 p. Prix ; 2 fr.

Comme représentant du monachisme oriental, comme écrivain, comme défenseur de la foi catholique dans la question du divorce et du culte des images, comme champion de la Primauté romaine, S. Théodore Studite occupe une place importante dans l'histoire religieuse de Byzance. La vie de cet illustre confesseur de la foi, de ce martyr de la cause de Dieu est une des pages les plus émouvantes de l'histoire de cet Empire byzantin, où les caractères vont en s'amoindrissant, et où l'Église est de plus en plus asservie aux caprices des Empereurs. M. Marin, si avantageusement connu par ses travaux sur les moines de Constantinople et sur le monastère de Studion, était tout désigné pour esquisser la vie du célèbre higoumène, et nous donner une idée de sa doctrine et de sa culture littéraire dans le cadre qui lui était imposé par la collection à laquelle son livre était destiné.

D. U. B.

Abbé L. Launay. **Histoire de l'Église gauloise depuis les origines jusqu'à la conquête franque (511).** Paris, Picard, et Angers, Germain et Grassin, 1906. 2 vol. in-12, 506 et 539 p. Prix : 8 fr.

M. L. promet, dans son avant-propos, une synthèse des études particulières faites jusqu'à ce jour sur l'Église des Gaules. On sent partout, en effet, un travail de seconde main, mais il faut bien le dire, la synthèse n'apparaît nulle part, pas même sous forme de conclusion, pas même dans les quelques paragraphes d'une ou deux pages qui, au 2e volume portent des titres comme: *L'Église gauloise dans la seconde moitié du IVe s.*, *État moral du clergé gaulois à la fin du IVe s.*, etc. C'est une histoire anecdotique (1), beaucoup trop longue et décousue, se perdant sur les empereurs, les guerres, les conciles, en récits qui n'intéressent pas la Gaule et beaucoup moins encore l'Église des Gaules (2). Une autre catégorie de faits qui absorbe l'attention de M. L., c'est les vies de saints ; aux martyrs, évêques, abbés, il consacre à la fin des chapitres de nombreuses notices sans lien avec l'ensemble du récit : il ne nous fait pas grâce d'un seul (3). Enfin, sur la question des origines, M. L. prend un soin extrême de ne pas se compro-

1. Voir les détails plus ou moins authentiques et sans portée historique sur Eusébie et S. Quentin, I, 309 ; la fille de S. Hilaire, 422 ; Ste Florence, 433 ; S. Martin, II, 1 et sq. ; Ste Geneviève, 431 ; l'emprisonnement de S. Césaire, 513, sans oublier le vase de Soissons et le meurtre de Clodéric de Cologne.

2. Le 1er vol. surtout en est encombré : la persécution de Dioclétien et le règne de Constantin occupent 26 pages où l'on ne trouve qu'une échappée sur la Gaule, p. 332 et une mention de Trèves à la p. 338, dix pages sur des querelles d'arianisme (373-383), le règne de Julien et celui de Jovien (451-472), les affaires du pélagianisme (226-250) ; et il y aurait encore à abréger ce qui concerne les Gaules, p. ex. au chap. XVII, le cadre qui renferme l'intervention de S. Martin dans le jugement de Priscillien est beaucoup trop vaste.

3. Je cite parmi les moins intéressants pour l'histoire générale de la Gaule : les martyrs Epipode et Alexandre I, 203-206 ; Marcel et Valérien, 206-207 ; Andoche, Thyrse et Bénigne, 207-208 ; Pons, 275 ; Patrocle, 275-276 ; Prix, 276-277 ; Lucien, 306-307 ; Ste Macre, 310-311 ; Ruffin et Valère, 311 ; Fulcien, Victoire et Gentien 311-312 ; Donatien et Rogatien, 313-315 ; sans parler ni des vies peu sûres des sept évêques envoyés par Fabien (247-257), avec mention spéciale de S. Denis à la p. 285-286, ni du martyre de S. Cyprien de Carthage ! (272-274) ; au 2e vol., S. Césaire d'Arles obtient à peine cinq lignes à la p. 495, et quelques détails sur un emprisonnement pendant le siège d'Arles par les Franks (513-515).

Digitized by Google

mettre et après avoir reproduit *in extenso* certaines dissertations contradictoires, qui ne se répondent pas toujours, il a la précaution d'intercaler quelques *Nota* (I, 258, 283, 285, note 2) pour dégager sa responsabilité.

D. BÈDE LEBBE.

M. Besson. **Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VIe siècle.** Fribourg (Suisse) et Paris, Picard, 1906. In-8, XIX-253 p. Prix : 6 fr.

C'est avec un véritable plaisir que je signale l'apparition de ce travail, préparé de longue date par des études de détail très consciencieuses et justement remarquées. L'auteur, jeune encore, fait preuve en toute occasion d'une excellente formation critique, et se montre au courant de toutes les publications qui intéressent de près ou de loin son sujet. Le ton même est empreint d'une fraîcheur et d'une modestie qui gagnent tout d'abord les sympathies du lecteur. Si, parfois, dans la discussion des documents et des opinions, semble percer une légère pointe de pédantisme, c'est là un défaut bien pardonnable, et qui disparaîtra sûrement avec le temps. J'ai relevé aussi çà et là quelques inexactitudes : par exemple, p. 25, à deux reprises, Touzard pour Tougard ; p. 110, Césaire d'Arles, pour Léonce, etc. Mais, dans l'ensemble, on peut dire que cet ouvrage restera comme l'un des meilleurs qu'on puisse et doive consulter sur les origines chrétiennes de la Suisse.

Ne pouvant m'étendre ici sur chacun des points de détail traités dans ce livre, j'en donnerai du moins les conclusions principales.

La situation des cités romandes porte à croire que le christianisme y fut connu et pratiqué de bonne heure ; mais l'établissement des premiers diocèses ne remonte pas au delà du IVe siècle déjà avancé. Le premier évêque dont l'existence soit historiquement attestée, Théodore d'Octodurum, date de 381/390. Après lui, vient Isaac de Genève, vers 400.

Les circonscriptions des cités, les catalogues épiscopaux, les anciennes résidences et cathédrales, les moindres faits se rapportant aux prélats antérieurs à la mort du roi Gontran, tout cela est l'objet d'un examen minutieux. Il est plusieurs de ces dissertations qui sont de vrais modèles, celles notamment qui traitent d'histoire littéraire ou de topographie ancienne. M. Besson déclare qu'il doit beaucoup aux *Fastes épiscopaux* de Mgr Duchesne. Il serait à désirer que chacune des portions de cet ouvrage fondamental de l'éminent académicien français fût reprise et complétée par les travailleurs locaux avec la même maîtrise et le même sens pratique dont le « Marius presbyter » nous a fourni, dès le début, un si excellent échantillon.

D. G. MORIN.

Ph. Lauer. **Les Annales de Flodoard.** Paris, Picard, 1906. In-8, LXVIII-307 p. Prix : 8 fr.

La « Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire » vient de s'enrichir d'un nouveau volume, les *Annales de Flodoard*, publiées par M. Ph. Lauer. L'auteur fait précéder le texte d'une introduction qui comprend une biographie de Flodoard, une notice sur les éditions

Digitized by Google

précédentes et une étude sur les ms. La biographie de Flodoard est complète, elle témoigne de nombreuses recherches ; nous ne pouvons cependant admettre qu'avec réserve certaines opinions de M. Lauer. L'auteur nous assure (p. XXI) que « Mabillon lui-même doute que Flodoard ait jamais embrassé la vie monacale ». Mabillon dit pourtant : « Abbatem quippe, immo et monachum fuisse Frodoardum probant argumenta et indicia non pauca », (Acta Sanct. O. S. B. sæc. V, p. 329), et la suite montre à l'évidence que Mabillon ne conservait aucun doute à ce sujet. A propos de la lettre d'Adaldag de Hambourg, faisons remarquer qu'elle fut certainement écrite à un moine bénédictin. En effet, Adaldag rappelle à son correspondant, qu'il a renoncé à un bénéfice pour se retirer dans un monastère ; en outre, les paroles « Deo promisisti de stabilitate ut, si aliquando aliter feceris, ab eo te damnandum scias, quem irriseris », rappellent à celui à qui elles sont adressées qu'il a fait vœu de stabilité, ce qui est particulier à l'ordre bénédictin et ne sont autre chose que les paroles de S. Benoît (*Reg.* Cap. LVIII). Le passage : « orasti : Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum et vivam », n'est autre que la formule de profession bénédictine (Ibid.), et les mots : « Fateor enim qui *prodesse et præesse* desiderat, bonum opus desiderare », font allusion au Chapitre LXIV de la Règle. Si la lettre est authentique, comme le pense Mabillon, la question est tranchée et les mots « prælaturæ ministerium » signifieraient non un canonicat, mais la dignité abbatiale, comme l'ont pensé Mabillon (op. c.) et Bouquet (R. H. G. VII, p. 213). Parmi ceux qui ont publié la lettre d'Adaldag, M. Lauer oublie Mabillon (op. cit. p. 331) ; il omet aussi de mentionner Migne (Pat. Lat. CXXXV, pp. 423-490) parmi les éditeurs des Annales de Flodoard. Les pages relatives aux manuscrits ne méritent que des éloges ; plusieurs, que Pertz n'a pas connus, ont été utilisés ; les principes de la critique moderne sont suivis avec une rigoureuse exactitude et M. Lauer y fait preuve d'une remarquable érudition. Les notes sont beaucoup plus nombreuses et plus précieuses que dans les éditions précédentes, la table alphabétique aussi complète que possible ; à part quelques réserves de détail, cette édition l'emporte de loin sur les autres.

D. AMBROISE CLÉMENT.

L. DE KERVAL. **L'évolution et le développement du merveilleux dans les légendes de S. Antoine de Padoue.** *Opuscules de critique historique.* Fasc. XII-XIV. Paris, Fischbacher, 1906. In-8, 68 p. Prix : 3 fr. 50.

L'imagination naïve et l'amour du merveilleux des biographes crédules ont attribué à saint Antoine de Padoue une foule de miracles que la critique moderne croit devoir lui refuser. Disons vite qu'en quittant ces faux ornements, notre saint ne perd ni sa renommée de thaumaturge, ni surtout sa figure attachante et populaire. M. de Kerval vient d'étudier comment les légendes postérieures ont greffé sur la simplicité des biographes primitifs une efflorescence, de plus en plus touffue, d'épisodes merveilleux. Tantôt des faits naturels ont été transformés en miracles, tantôt le merveilleux a été amplifié et accentué, tantôt les faits sont dédoublés ou même triplés, tantôt on attribue à saint Antoine des miracles qui étaient comme les lieux com-

Digitized by Google

muns des biographes aux abois. L'auteur montre l'influence de ces diverses causes et d'autres encore, et cette longue série d'exemples vaut mieux qu'un aride cours de critique. Pour un ou deux faits, tout au plus, la réserve sceptique de l'auteur me semblait exagérée. P. 274, les « rancunes monacales » sont données comme une cause de légendes ; le cliché est vieux ; en tout cas, le terme est mal choisi quand on parle des Frères Mineurs.

D. D. B.

J. M. Vidal. **Le tribunal d'inquisition de Pamiers.** Toulouse, Privat, 1906. In-8°, 313 p.

Au cours de longues et patientes recherches au Vatican, M. l'abbé Vidal a mis la main sur une foule de documents précieux qui lui ont permis de faire mieux connaître l'histoire religieuse du Sud de la France. Le Vat. lat. 4030, déjà utilisé par d'autres, lui a semblé mériter une étude plus détaillée. On ne peut qu'appprouver cette manière de voir, car outre que le manuscrit jette un jour nouveau sur la carrière épiscopale de Jacques Fournier, le futur Benoît XII, dont M. Vidal a publié les « Lettres communes », ce recueil donne une idée plus nette du fonctionnement du tribunal de l'Inquisition après le concile de Vienne, et contient des renseignements sur la doctrine et les rites des Cathares qu'on chercherait vainement ailleurs. Après une description détaillée du codex Vatican, l'auteur fait connaître le tribunal d'Inquisition à Pamiers, ses origines, son personnel, son activité, les prévenus et les témoins ; il en étudie ensuite la procédure. Ces deux chapitres renferment une analyse soignée du registre, en même temps qu'ils donnent un aperçu très net du fonctionnement du tribunal et de son activité. L'auteur se réserve de tirer plus tard profit des mêmes sources, mais à d'autres points de vue. On peut s'attendre à un chapitre intéressant de la biographie de Benoît XII. En annexes, l'auteur a publié douze documents pontificaux (28 juillet 1319-23 février 1335) et quatre documents d'Inquisition (1318-1322). Le volume se termine par deux bonnes tables, l'une alphabétique des noms propres, l'autre analytique des matières.

D. U. B.

Louis Serbat. **Les assemblées du clergé de France. Origines, organisation, développement (1561-1615).** (*Bibliothèque des Hautes-Études*, fasc. 154). Paris, Champion, 1906. In-8, 410 p. Prix : 12 fr.

Que furent au juste ces assemblées du clergé de France, dont les volumineux dossiers encombrent les bibliothèques et dont les histoires de l'Église parlent si peu ? Une sorte de concile national, périodique ou permanent, que des liens cachés rattacheraient aux assemblées mérovingiennes ou bien une sorte de commission chargée de voter les subsides réclamés par le roi ? Ni l'un ni l'autre. Établies au XVIe siècle, pour régler les affaires financières, elles arrivent à prendre corps malgré le roi qui n'en veut pas, malgré le pape qui s'en défie ; elles constituent une manifestation du prestige dont jouit le corps du clergé, qui, sans se méprendre sur son rôle vis-à-vis de la royauté, chef incontesté du temporel de l'Église, aime à se bercer de l'illusion d'une certaine indépendance. Des finances, on passait sans grande transition à la question des bénéfices, aux nominations épiscopales,

Digitized by Google

abbatiales et autres, aux abus sans cesse croissant depuis le Concordat de 1515, aux réformes, à l'acceptation du Concile de Trente. Il y eut, de temps à autre, certaines velléités d'indépendance, mais où était l'autorité qui eût patronné les initiatives et mis les décrets à exécution? C'étaient des collègues qui s'assemblaient pour délibérer, émettre des vœux, formuler des protestations. Rouage inutile ou du moins non reconnu dans l'Église, isolé dans l'État, les assemblées n'arrivent qu'à maintenir une existence acceptée par la Couronne, laquelle sait qu'en définitive les subsides réclamés par elle seront toujours votés.

Après avoir exposé les origines des assemblées, issues de la nécessité de pourvoir à une perception régulière des décimes accordées au roi, l'auteur montre comment les assemblées arrivèrent à organiser l'administration temporelle du clergé de France par la création de syndics ou agents généraux du clergé, qui entretiennent des relations avec les bureaux diocésains, puis par l'établissement des chambres supérieures des décimes. Un chapitre spécial est consacré à la constitution intérieure des assemblées, élection des députés, travaux préparatoires, séance d'une assemblée. Non moins intéressante est la quatrième partie, celle de l'intervention de ces réunions en matière spirituelle, notamment en faveur de la publication du Concile de Trente en France, et dans la position qu'elles prirent vis-à-vis des Protestants.

Le travail de M. Serbat, qui témoigne de nombreuses lectures, a largement mis à profit les volumineux dossiers des Assemblées conservés à Paris et les Archives vaticanes ; il fait la lumière sur un côté trop négligé jusqu'ici de l'histoire de la France dans les temps modernes et de la politique religieuse de ses souverains. C'est un chapitre très instructif de l'histoire des relations entre l'Église et l'État, qui éclaire, à sa façon, le fameux Concordat conclu entre Léon X et François I.

D. U. BERLIÈRE.

Baron de BILDT. **Christine de Suède et le conclave de Clément X (1669-1670)**, Paris, Plon, 1906. In-8, x-281 p. Prix : 8 fr.

Rien ne peut donner une idée aussi juste, aussi exacte du « réseau d'intrigues diplomatiques et personnelles qui environnait l'élection d'un souverain pontife » au XVIIe siècle que le récit fait par le baron de Bildt du conclave d'où sortit un vieillard de quatre-vingts ans sous le nom de Clément X. Après quatre mois d'un conclave où les factions n'avaient d'autre but que d'écarter les hommes de valeur, l'ancien secrétaire d'État de Clément IX, le cardinal Azzolino, aidé et guidé par Christine de Suède, voyait écarter le candidat qu'il espérait faire élire par la faction Chigi, et cette même faction imposer au Sacré-Collège le cardinal Altieri, véritable « dépôt », c'est-à-dire, un pape qui ne fît point trop attendre le prochain conclave. On le voit, c'est un chapitre bien curieux et bien piquant des mœurs ecclésiastiques du monde romain.

Après une courte introduction dans laquelle il esquisse à grands traits le règne de Clément X, le baron de Bildt raconte la mort du pontife et les préparatifs du conclave. L'élection du pape est le résultat d'une bataille diplomatique. Quelles sont les factions ou groupements de cardinaux guidés et

Digitized by Google

commandés par les neveux des papes défunts, quelles sont les qualités requises chez le candidat, quelles sont les vues des couronnes et des grandes familles romaines, telles sont les questions qu'on doit se poser et qu'il importe d'examiner de près. C'est ce que l'auteur fait avec un art parfait. Grâce à l'examen de sources diplomatiques nombreuses, grâce surtout aux lettres échangées entre Azzolino et la reine Christine et leurs correspondants, il est permis de suivre pas à pas la marche du conclave, de soulever le voile qui devait couvrir ces interminables et peu édifiantes intrigues, ces négociations savamment, astucieusement menées, et qui devaient aboutir à l'échec d'Azzolino, joué par le cardinal Flavio Chigi. Tout en poursuivant une politique personnelle, Azzolino avec sa faction voulait l'indépendance du Sacré-Collège vis-à-vis des couronnes : c'est là un mérite qu'on doit lui reconnaître ; ce sera celui des pontificats modernes d'avoir fait dans le Collège des cardinaux une part plus large au mérite qu'à la naissance.

Faut-il dire qu'on reconnaît dans l'écrivain le distingué diplomate suédois, si justement apprécié dans le monde romain ? En lisant ces pages écrites d'une plume si alerte, on retrouve l'homme sérieux et intelligent, qui connaît par une longue expérience le monde des affaires. Ces portraits sobrement mais nettement tracés des personnages qui figurent dans le conclave de 1669-1670, ces mots à l'emporte-pièces, ces jugements exprimés en aphorismes, ces traits si finement aiguisés, témoignent d'une longue habitude de juger les hommes et les choses. Le travail du baron de Bildt rappelle le *Sixte-Quint* de Hübner ; c'est aussi une « lecture spirituelle », mais d'un genre tout particulier.

D. U. B.

F. Uzureau. **Andegaviana** (4e série). Angers, Siraudeau; Paris, Picard, 1906. In-8, 511 p. Prix : 4 fr.

J'ai déjà eu l'occasion (1) de signaler les avantages du recueil de l'infatigable directeur de l'*Anjou historique ;* c'est une mine pour l'histoire du diocèse d'Angers ; mine d'autant plus précieuse que des matériaux dispersés y sont réunis avec soin. L'auteur s'est fait une spécialité de l'histoire de la Révolution française ; on ne s'étonnera pas de la part importante qui est faite à cette période de l'histoire religieuse et politique de l'Anjou. L'auteur me permettra de formuler deux desiderata : le premier, ce serait de voir assurer la conservation des documents recueillis avec tant de zèle, par un heureux choix de papier solide, — il faut songer à l'avenir ; le second, ce serait de voir munir ces volumes de tables détaillées, — cela rendrait tant de services aux chercheurs.

D. U. B.

Pierre Bliard. **Le conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest (1793-1794), d'après des documents inédits.** Paris, Émile-Paul, 1906. In-8, vii-450 p. Prix : 5 fr.

Rien ne peut donner une idée plus juste de l'action du Comité du salut public et de la façon dont la République fut implantée en France que

1. *Rev. bénéd.*, 1905, pp. 142 et 631.

Digitized by Google

l'exposé fidèle du rôle joué par chacun de ses membres, spécialement par ceux qui furent chargés de faire triompher la Révolution en province. Prieur de la Marne reçut la mission de pacifier et d'organiser l'Ouest, le Morbihan. Fanatique enragé, d'une énergie indomptable, actif autant qu'audacieux, ce rhéteur au style ampoulé, cet idylliste de la Révolution, ne recula devant aucun sacrifice de vie humaine. Il organisa et récompensa la délation ; il bouleversa tout le pays qu'il devait réorganiser, au seul profit de la guillotine ; il dispersa et anéantit l'armée vendéenne en noyant la révolte dans le sang. M. Pierre Bliard, qui a puisé largement dans les Archives, raconte la vie de Prieur à l'aide de ses communications officielles, de ses arrêtés et de sa correspondance. Pas un fait, pas une citation qui ne soient corroborés par un document.

D. U. B.

CH. TERLINDEN. **Guillaume Ier roi des Pays-Bas et l'Église catholique en Belgique (1814-1830).** Tome I: La lutte entre l'Église et l'État (1814-1826). Bruxelles, Dewit, 1906. In-8, XXII-526 p.

Le temps semble venu où l'on puisse exposer en meilleure connaissance de cause et avec impartialité les raisons d'être de la Révolution belge de 1830. La lecture du travail de M. Terlinden établira facilement la conviction qu'un des motifs les plus importants, le plus important assurément, fut le motif religieux. Guillaume Ier, mal entouré et mal conseillé, vexa et persécuta l'Église en Belgique et froissa le sentiment religieux des Belges. Les efforts de son Gouvernement tendirent sans cesse à faire revivre dans notre pays les plus tristes traditions du Joséphisme. A moins de subir un esclavage honteux, les catholiques belges devaient fatalement arriver à la rupture et celle-ci fut acceptée et voulue par l'accord des partis politiques.

C'est le récit de la lutte entre l'Église et le Gouvernement du roi Guillaume que M. Charles Terlinden a racontée avec une abondance de détails dont on lui sera reconnaissant. Grâce à la communication des archives secrètes du Saint-Siège et à un dépouillement consciencieux des documents diplomatiques disséminés dans de nombreux dépôts, l'auteur a suivi l'évolution de la politique royale vis-à-vis de l'Église et dévoilé le plan qu'elle poursuivait dans l'asservissement de l'Église à l'État. Après un exposé de la situation faite à l'Église dans notre pays au sortir de la domination française, et des espérances conçues par les catholiques belges, l'auteur fait connaître les difficultés auxquelles donnèrent lieu la rédaction et la promulgation de la Loi fondamentale, les difficultés soulevées par la promotion de Mgr de Méan à Malines et le procès de l'évêque de Gand. Le pays était profondément troublé ; un concordat s'imposait. Délicate fut la mission de Mgr Naselli, obligé de traiter avec un Gouvernement qui voulait à tout prix imposer la suprématie de l'État en matière religieuse, et qui, en ce moment même, travaillait à la ruine de l'enseignement libre et catholique, persécutait le clergé et préparait un projet d'organisation schismatique de l'Église belge. On ne parvint pas à s'entendre. Plus tard, le Gouvernement comprit qu'il ne pouvait risquer l'aventure d'un schisme et qu'il était de son intérêt de renouer les relations avec Rome. C'est la suite de ces négociations qu'offrira le second volume du travail de

Digitized by Google

M. Terlinden. Nul doute qu'il excite au même degré notre intérêt, étant donnés l'importance des pièces inédites consultées par l'auteur, le nombre des documents analysés, l'exposition sereine et objective des faits qui parlent d'eux-mêmes.

D. U. B.

PHILOLOGIE

D. Th. Elsaesser, O S. B. **Nos in schola latine loquimur.** Roulers et Bruxelles, De Meester, 1906. In-8, 427 p. Prix : 4 fr. 50.

Le titre ne dit pas tout ce qu'il y a dans ce livre, et il suffit d'en parcourir la table des matières pour s'apercevoir qu'outre les formules d'usage dans les écoles, il y a tout un choix d'expressions, une mine précieuse de tournures variées propres au langage familier, le plus difficile à rendre en latin. D'autre part, pas d'ordre rigoureux dans cet ouvrage. L'auteur, on le sent, n'a pas épuisé son sujet, il aurait pu traiter d'autres matières, traduire d'autres formes de pensée et son œuvre n'est que le facile écoulement d'une abondance, d'une richesse presque intarissable. Certains chapitres tiennent de la pure érudition, tel celui « de vocibus animalium », dont nous aurions peine à donner en français la traduction complète ; ou cet autre : « de arte musica » d'une opulente terminologie dans un art où les Romains ne se perfectionnèrent qu'au contact des Grecs ; d'autres tranchent, en se jouant, de subtiles, d'épineuses questions de grammaire; d'autres, enfin, nous donnent le relief, la valeur exacte, le coloris de certains synonymes, de certains mots. On éprouve un charme délicieux à la lecture de ces pages : elles tiennent à la fois du philologue qui a scruté patiemment tous les secrets de la langue, du raffiné qui choisit parmi les sources les plus limpides, les plus cristallines, de l'artiste qui étale complaisamment toutes les nuances d'un même objet. Rien de lourdement pédagogique dans la forme du livre. Une succession rapide de questions et de réponses, très naturelles et parfois très naïves, des réflexions curieuses, des citations, enlèvent à cette œuvre ce qu'elle pourrait avoir de trop didactique et partant de rebutant. On pourra regretter cependant, surtout dans un ouvrage de cette nature, que pas mal de fautes aient résisté à la correction des épreuves. Nous souhaitons de tout cœur voir disparaître ces pailles dans une prochaine édition, car nous ne croyons guères qu'il existe en ce genre quelque chose de plus complet, et à la fois de plus original.

H. M.

H. Suchier. **Les voyelles toniques du vieux français.** Traduction de l'allemand, augmentée d'un index et d'un lexique, par Ch. Guerlin de Guer. Paris, Champion, 1906. In-12, 230 p. Prix : 3 fr. 50.

Traduction d'un manuel fragmentaire d'ancien français qui jouit en Allemagne d'une grande réputation. Il est suivi d'un index de tous les textes cités, ainsi que d'un lexique de tous les mots latins et romains étudiés au cours de l'ouvrage. Les renseignements bibliographiques et lexicologiques y abondent. Les élèves de philologie romane, souvent embarrassés pour rendre les expressions du vocabulaire linguistique, y trouveront de précieuses leçons.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Voici, parmi les derniers volumes parus (voir la liste p. 476) dans la collection **Science et Religion**, les plus intéressants à signaler : H. COUGET : *La Divinité de Jésus-Christ : La catéchèse apostolique* et *L'enseignement de S. Paul.* Dans l'opuscule qu'il consacre au *Concile de Trente et à la Réforme du clergé au XVIe siècle*, M. Paul Des'andres a voulu nous donner un « inventaire méthodique des principales décisions du concile de Trente. » M. Yves de la Brière résume bien dans son opuscule : *Ce que fut la cabale des dévots*, les publications d'Allier, de Rébelliau et de Beauchet-Filleau sur la Cie du S. Sacrement : on partagera son « impression » (p. 62) au sujet de cette plus que curieuse institution. On devait déjà à M. V. Giraud une édition des *Opuscules choisis* de Pascal. Voici qu'il nous donne une nouvelle édition des *Pensées chrétiennes et morales* de Bossuet, revue sur les meilleurs textes avec une introduction et des notes. Cet opuscule, avec celui de Pascal, ouvre une nouvelle série qui, pour ainsi dire, va se greffer sur la collection science et religion, sous le titre de *Petits chefs-d'œuvre de la littérature religieuse.* On annonce ainsi un autre volume d'opuscules choisis de Pascal ; l'Exposition de la doctrine, de Bossuet ; la prière et la Providence, de J. de Maistre. Pourvu que le choix soit sévère, cette collection ne manquera pas d'être utile. *Le clergé rural sous l'ancien régime* fait l'objet d'une courte mais substantielle étude de M. J. Ageorges ; la seconde moitié environ de l'opuscule contient un épilogue animé de M. G. Goyau, sur le rôle social du curé de campagne à la fin de l'ancien régime.

P. SUITBERT BIRKLE, O. S. B. *Der Choral. Das Ideal der Katholischen Kirchenmusik.* Graz, Verlagsbuchhandlung « Styria », 1906. In-12, XII-327 p.

P. DOMINIKUS JOHNER, O. S. B. *Neue Schule des gregorianischen Choralgesangs.* Regensburg, Pustet, 1906. In-12, XVI-298 p. Prix : 2 M. 40.

Qué es canto gregoriano ? Su naturaleza é historia, por un Padre benedictino del Monasterio de Silos. Barcelona, Gili. 1905. In-8°, 121, 155 p.

I. L'ouvrage de notre confrère D. S. Birkle est le complément de son excellent catéchisme du chant grégorien. Il y prouve avec une grande science que le chant grégorien est l'idéal de la musique religieuse et les conditions à remplir pour atteintre ce but. Nous sommes en cela parfaitement d'accord avec lui et certains chapitres, espérons-le, seront traduits en français, surtout celui où il compare le chant grégorien et la liturgie.

II. Le P. Johner apporte, lui aussi, sa pierre à la reconstruction de l'édifice grégorien. La méthode se divise en 3 parties que nous traduirons en cours élémentaire, secondaire et supérieur. Dans le cours élémentaire, il traite tout ce qui se rapporte à la langue latine et à la formation de la voix ; dans le cours secondaire, il initie le lecteur à la connaissance des signes rythmiques, du rythme, et des divers chants usités dans les offices liturgiques ; enfin, dans le cours supérieur, il montre les rapports de la liturgie et du chant, de la valeur artistique du chant grégorien, et de l'accompagnement. On le voit, c'est une méthode complète et, à notre sens, excellente. Nous nous permettons cependant de faire remarquer que la division du livre nous paraît manquer quelque peu de logique: diverses notions renfermées dans la 2e partie pourraient trouver mieux leur place dans la 1re ; puis la question du rythme, question capitale dans l'interprétation du chant grégorien, nous semble insuffisante ; mais peut-être l'auteur a-t-il voulu laisser au maître la tâche d'expliquer ce point délicat à ses élèves. Enfin, la 3e partie semble trop élevée pour une méthode destinée à propager les vrais principes du chant grégorien. Il est permis d'aimer la poésie et la mys-

Digitized by Google

tique ; mais, à notre avis, il faut surtout être pratique dans cette réforme et ne pas s'exposer à n'être qu'imparfaitement compris des lecteurs. Nous ne voudrions cependant pas que l'on attachât plus de valeur qu'il ne faut à ces remarques. La méthode de D. D. J. est excellente et nous la recommandons à ceux qui s'occupent de chant grégorien.

III. Le dernier opuscule que nous signalons « *Qué es canto gregoriano ?* » peut être considéré comme une remarquable introduction à la fois populaire et scientifique à l'étude du chant grégorien. Toutes les principales questions historiques et pratiques y sont traitées très simplement, mais avec érudition.

D. P. BASTIEN.

BENED. MELATA. *De Potestate qua matrimonium regitur et de jure matrimoniali civili apud praecipuas nationes.* Romae, 1903. In-8, 101 p.

Dans ces quelques pages, Mgr Melata, connu déjà par ses excellents travaux de théologie morale, a voulu condenser des renseignements très utiles à l'étude de cette question traitée souvent d'une façon assez obscure par les auteurs. Dans la première partie, il envisage le rôle de la puissance ecclésiastique et celui de la puissance civile au sujet du mariage tant des chrétiens que des infidèles ; dans la seconde, après un court aperçu historique, l'auteur donne le texte des diverses législations civiles relatives au mariage, en avant soin d'indiquer en note les principaux commentaires qui peuvent servir à l'intelligence du texte. Cette dissertation est une excellente contribution au droit matrimonial et est appelée à rendre d'utiles services à ceux qu'effrayent les longs traités. D. P. B.

P. Fr. A. TARANI A SPALANNIS O. F. M. *Manuale theoretico-practicum pro minoribus Poenitentiariis apostolicis* necnon pro aliis privilegiatis confessariis pagellam S. Poenitentiariae praesertim habentibus confectum... Romae, Pustet, 1906. In-12, 679 p. Prix : 6 fr.

Si l'on excepte les ouvrages de Syrus et de Renzi, aucun moraliste, malgré les renseignements nombreux que leurs traités peuvent contenir, n'avait jusqu'ici traité *ex professo* des facultés des Pénitenciers mineurs, et encore les auteurs cités étaient-ils devenus aujourd'hui insuffisants. Le P. Tarani, Pénitencier de la basilique du Latran, reprenant l'œuvre de ses devanciers, la complète et la perfectionne.

La première partie de son ouvrage est consacrée à retracer sommairement dans ses grandes lignes l'histoire de l'institution des Pénitenciers. Comme cette histoire est intimement unie à celle de la Pénitencerie apostolique, nous ne nous y arrêterons pas davantage et nous attendrons le travail qu'un savant allemand de résidence à Rome prépare sur ce sujet d'après les sources originales.

La seconde partie traite des pouvoirs des Pénitenciers mineurs. On sait que ceux-ci jouissent des facultés les plus étendues dans l'exercice de leurs fonctions. Le P. Tarani expose avec une grande clarté et précision ces pouvoirs, leurs limites et les conditions dans lesquelles les Pénitenciers peuvent en user tant pour absoudre des censures que pour dispenser des vœux, des empêchements de mariage et des irrégularités.

On se tromperait étrangement si l'on croyait que cet ouvrage n'a d'utilité que pour les seuls Pénitenciers ; il servira également à ceux qui ont la Pagella de la Pénitencerie, ainsi qu'aux prêtres qui s'occupent de ministère et aux professeurs de théologie morale, qui y trouveront un excellent commentaire de la constitution *Apostolicae Sedis.* Du reste, l'approbation du Cardinal Pénitencier nous est un garant de la sûreté de la doctrine, du sens pratique qui y domine et suffit à elle seule à recommander ce traité. D. P. BASTIEN.

Digitized by Google

Ctesse DE RAMBUTEAU. *La Bienheureuse Varani*, Princesse de Camerino et religieuse franciscaine (1458-1527). 2me éd. Paris, Lecoffre, 1906. In-12 VIII-187 p. Prix : 2 fr.

Camille Varani, fille du seigneur suzerain de Camerino, naît au sein de l'opulence et des plaisirs d'une petite cœur italienne du *quattrocento*. Le monde lui sourit, elle l'aime, elle en connaît tous les charmes. Mais, de bonne heure, l'appel de Dieu se fait entendre à elle, intransigeant, obsédant, irrésistible. Le Christ lui offre les souffrances et les croix en échange de toutes les jouissances de la terre. La lutte est déchirante entre la nature et la grâce. Enfin, Camille Varani choisit la Croix et elle embrasse la vie austère des filles de Ste-Claire, d'abord à Urbino, puis à Camerino, dans le couvent fondé par son père. Dieu l'élève aux plus hautes sphères de l'oraison mystique ; elle goûte les joies et les amertumes infinies de l'amour divin. Abbesse de son monastère, elle meurt avec l'auréole de la sainteté et des miracles. Le couvent de Camerino existe encore aujourd'hui ; l'Église a reconnu le culte public que les religieuses y rendent à leur fondatrice, dont le procès de canonisation a été ouvert en 1878.

Les écrits où la Bse Varani nous raconte ses ascensions vers Dieu forment le fond de l'ouvrage ; c'est de la haute mystique et de bonne marque. Toute sa vie ne fut qu'un seul Vendredi-Saint, un Calvaire, une participation aux douleurs spirituelles du Christ, bien supérieures à ses douleurs physiques. On sent que la sainte a éprouvé quelque chose de l'Infinité de Dieu et du néant de la créature, et elle en parle dans des termes originaux qui trahissent l'expérience personnelle du contact divin.

La Ctesse de R. excelle à « encadrer » ces figures de mystiques, et ce n'est pas chose aisée, si l'on en juge d'après toutes les vies de saints défigurées par des exclamations banales ; le récit historique est simple et vrai, les réflexions sont sincères et vécues, et ce n'est pas le moindre charme du livre de nous faire causer à la fois avec une femme d'esprit de notre temps et avec une mystique du quinzième siècle.

J. de H.

Dom LOUIS DAVID, O. S. B. *Les seize Carmélites de Compiègne. Leur martyre et leur béatification* (1794-1906). Paris, Oudin, 1906. In-12, XVI-163 p. Prix : 1 fr. 50.

Voici un bon ouvrage qui paraît fort à propos. S. S. Pie X vient, en effet, de décerner les honneurs de la Béatification aux Carmélites de Compiègne mises à mort pour la foi, sous la Révolution française, en 1794.

D. L. David a puisé très heureusement aux sources les plus autorisées pour nous donner un récit sûr et exact de la vie du Carmel de Compiègne (1), de l'arrestation, de l'emprisonnement et de l'exécution des religieuses : le récit est conduit jusqu'à nos jours, par la relation du procès de béatification. Ce n'est toutefois pas un récit sec, rigide, se réduisant à une simple chronique sans vie ; l'auteur a voulu aussi édifier et montrer dans ces martyres un exemple de force, bien utile à méditer à notre époque. Il réussira, sans nul doute, parce que, dans cette première œuvre, vivante et toute d'actualité, présentée dans une langue attrayante et pleine d'onction, on devine qu'il a mis toute son âme.

D. TH. R.

D. TH. RÉJALOT, O. S. B. *La Bienheureuse Julie Billiart*. Namur, Picard-Balon, 1906. In-16, 148 p. Prix : 0 fr. 50.

L'auteur de cette biographie a eu pour dessein d'écrire une vie populaire accessible à un très grand nombre de lecteurs ; il n'a cependant rien omis d'essen-

1. Je regrette une omission : à la fin du 1er chapitre, l'auteur eût pu parler des relations qui existèrent entre les Carmélites et Julie Billiart, dont la béatification vient également d'avoir lieu : les futures martyres que la Bse Julie Billiart visitait dans sa jeunesse, chaque dimanche, lui apprirent à marcher courageusement dans le chemin de la vertu.

Digitized by Google

tiel qui pût contribuer à faire connaître le caractère et les vertus de la Bienheureuse Julie Billiart : sa patience dans les souffrances de vingt années de maladie, suivies d'une guérison miraculeuse, sa charité infatigable pour l'éducation des enfants pauvres, sa persévérance indomptée au milieu des travaux et des contradictions par lesquelles devait s'élever l'Institut des Sœurs de Notre-Dame ; et, avant tout, sa confiance en la divine bonté, soutien de cette activité si merveilleuse. Enfin, après la mort de la Mère Julie, le développement considérable de son œuvre et les miracles opérés par son intercession sont un argument nouveau en faveur de sa sainteté.

Ce travail, fait d'après les sources les plus autorisées, telles que la relation du procès de béatification, restera un souvenir des fêtes splendides célébrées à Namur en mai dernier. Nous espérons qu'il augmentera la confiance des fidèles dans l'intercession de la Bienheureuse et les exhortera à imiter ses vertus.

D. R. P.

V. GROFFIER. *Héros trop oubliés de notre épopée coloniale.* Bruges, Desclée, De Brouwer et Cie, 1906. In-fol., 400 p., illustré de 400 gravures, de 2 chromos et de 3 gravures hors texte. Prix : 15 fr.

Ces héros trop oubliés de l'épopée coloniale française, ce sont les missionnaires : les Lavigerie, les Pigneau de Béhaine, les Puginier, les Favier, les Dorgère, etc., tous ces grands Français qui, voués par une vocation sublime à la diffusion de l'Évangile dans les pays lointains, y ont, par surcroît, propagé l'influence et l'amour de la France.

La part trop oubliée que ces vaillants pionniers de l'apostolat ont prise soit à la formation, soit à l'affermissement de la puissance coloniale française, en Algérie, en Tunisie, au Soudan, au Sénégal, au Dahomey, au Congo, à Madagascar, dans l'Inde, en Indo-Chine, au Canada, aux Antilles, en Guyane, en Océanie, tel est le sujet de ce magnifique volume. Les gravures semées à profusion à travers le récit en rehaussent le merveilleux intérêt et, par leur pittoresque variété, ajoutent encore à l'attrait passionnant de ces 400 pages d'histoire, palpitantes d'enthousiasme et d'héroïsme dépensé au triomphe des deux plus nobles causes pour lesquelles on puisse mourir : la Religion et la Patrie.

L'heure est bien choisie pour publier cette apologie des missionnaires (Évêques, Prêtres, Frères, Religieuses), pour mettre en lumière le côté national, politique, profane, de leur grande œuvre, pour rappeler leur « titres coloniaux » exceptionnels, leurs incomparables « services patriotiques »... Encore une fois, on les a trop oubliés.

Depuis quinze ans Professeur de géographie économique et coloniale à l'École supérieure de commerce de Lyon et Secrétaire de la Société de Géographie, dont il est l'un des conférenciers les plus sympathiques et les plus féconds; appartenant depuis trente ans à la rédaction des publications de l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, M. Valérien Groffier avait, mieux que personne, on en conviendra, qualité pour entreprendre ce monument à la gloire de l'apostolat français.

R. P. FR. BOURGOING. *Méditations sur les vérités et excellences de Jésus-Christ Notre-Seigneur.* 33e édit. Paris, Téqui, 1906. 3 vol. in-24, XXIV-485, IV-513, III-567 p. Prix : 6 fr. les 3 vol.

Le Père Ingold a fait œuvre très utile en rééditant les méditations du P. Bourgoing, 3e supérieur général de l'Oratoire, sur les vérités et excellences de J.-C. N.-S. Ce bon ouvrage renferme, présentée d'une manière exacte et précise et toute pleine d'onction, la doctrine de la piété chrétienne. Le texte des méditations est quelque peu retouché, les tournures vieillies sont remplacées; d'utiles sommaires à lire la veille au soir ont été avantageusement ajoutés. Nous recommandons à nos lecteurs cette trente-troisième édition. D. A.

Digitized by Google

A. DRIVE. *Litanies du Sacré-Cœur, Commentaires et Méditations.* Tournai, Casterman, 1905. In-16, XIV-268 p. Prix : 1 fr. 50.

« Exactitude doctrinale, écrit au sujet de cet ouvrage Mgr l'Évêque de Tournai, onction qui pénètre les âmes, remarquable concision qui fixe l'esprit du lecteur et plus encore les facultés de celui qui médite, rien n'y manque pour faire mieux connaître, pour faire aimer davantage le Cœur adorable qui nous a tant aimés. »

Ce livre convient bien aux exercices du Mois du Sacré-Cœur. Chacune des trente-trois invocations des Litanies y fournit précisément, pour chaque jour du mois, la matière d'une méditation pieuse et solide.

MrgHEDLEY, O. S. B., évêque de Newport. *Retraite*, traduite de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par J. Bruneau, P. S. S. Directeur au grand séminaire de New-York. Paris, Lethielleux, s. d. (1905). In-8, VIII-455 p. Prix : 4 fr.

L'Évêque actuel de Newport est, sans contredit, l'un des écrivains de langue anglaise les plus réputés. Sa *Retreat*, parue il y a quelques années, vient d'être traduite en français.

Dans cet ouvrage, l'auteur s'est proposé « d'offrir des sujets d'oraisons pour une retraite de huit ou dix jours. Chacun d'eux se compose de considérations pieuses et d'un sommaire pour la méditation. Cette retraite s'adresse aux prêtres, aux religieux, aux personnes du monde. Çà et là on trouvera des détails qui visent plus spécialement l'une de ces catégories de personnes : mais le point de vue auquel s'est placé l'auteur convient à tous ; il envisage l'âme humaine dans ses relations avec son Créateur et son Rédempteur : cela est indépendant du genre de vie ou des oblations spéciales de chacun ».

Dans les « Considérations », à côté des « grandes vérités » que l'auteur sait mettre en un saisissant relief (voir par ex. celles sur l'*âme*, surtout pp. 31-32; sur l'*Enfer*), il y en a d'autres, moins souvent touchées dans les ouvrages similaires, mais d'un intérêt aussi capital et d'une portée aussi grande : telles sont celles sur « La voix de Dieu », « Les noms de Dieu », « Le regard sur N.-S. », « Les souffrances du Christ », « Le Saint-Esprit », « Comment vivre par l'esprit », « Notre vie et son cadre », « Petits péchés ».

Dans cet ouvrage, nombre de pages brillent par une pénétrante psychologie qui témoignent d'une profonde connaissance du cœur humain et de la vie spirituelle. A une originalité de pensée souvent puissante, qui sait renouveler les sujets les plus « battus », — l'auteur, est-il besoin de l'ajouter ? allie une doctrine toujours sûre, en même temps qu'une rare discrétion dans l'application des principes.

La traduction que nous offre de cet ouvrage remarquable M. J. Bruneau, prêtre de St-Sulpice, Directeur au grand séminaire de New-York, est correcte et élégante. Les lecteurs de langue française le remercieront vivement d'avoir mis à leur portée un ouvrage d'une utilité aussi marquée (1).

D. R. THIBAUT.

Die priesterliche Liebe Jesu-Christi den Priester zur Nachahmung, dargestellt von einem Benediktiner Ordenspriester. Auer, Donauwoerth, 1906. In-8, 84 p.

Cette brochure contient une suite de méditations sur les devoirs du prêtre. En voici l'idée maîtresse : Les choses purement terrestres n'ont de valeur par rapport au Royaume de Dieu et au salut des âmes que dans la mesure où elles servent à la connaissance de Dieu et à la pratique de la charité. C'est d'après ce

1. J'aurais voulu une plus grande précision dans quelques références bibliographiques (par ex. p. 220, n.). P. 174, n. 1, l'expression *opus Dei* pour désigner l'office divin est attribuée à S. Bernard ; il faut évidemment lire S. Benoît, ainsi que l'indique, du reste, l'édition anglaise.

Digitized by Google

principe que le prêtre doit fixer leur place dans sa vie et ses œuvres. Les autres idées qui corroborent et éclairent ce point central sont celles que l'on rencontre ordinairement sur ce sujet, mais mises heureusement en relief par une disposition originale, et présentées dans une langue simple quoique châtiée.

Il semble que ces conférences ont d'abord été prêchées dans une retraite donnée à des prêtres : en tout cas, elles pourront, en semblable occurrence, être d'une très réelle utilité. D. MAIEUL LANG.

A. MEYENBERG; *Homelitische und Katechetische Studien im Geiste der H. Schrift des Kirchenjahres*, 2e édit. Lucerne, Räber et Cie, 1905. In-8, 3e fasc. pp. 641-955.

La *Revue* (1905, p. 286 et suiv.) a rendu compte des deux premiers fascicules de l'ouvrage de M. le Chanoine Meyenberg. La 3e partie ne le cède en rien aux deux précédentes et nous n'avons pas davantage à modifier le jugement que nous avions porté sur cet ouvrage de valeur. L'auteur y examine les moyens que le prédicateur doit employer pour exposer d'une façon claire les vérités religieuses et ce qu'il doit éviter. On sent l'homme qui, pendant de longues années, a prêché la parole de Dieu et veut faire profiter les jeunes prédicateurs du fruit de son expérience ; ce sont les mêmes principes qu'il expose et dont il montre les applications pratiques.

La dernière partie est un excellent traité de catéchèse : M. M. y montre comment l'enseignement du catéchisme doit être gradué, suivant l'âge et la condition des personnes, la manière pratique de faire comprendre les vérités de la religion, et, plus encore, d'en tirer des conclusions morales nécessaires ou utiles pour mettre sa vie d'accord avec la doctrine que l'on reçoit.

Nous sommes heureux de voir ce travail mené à bonne fin et nous lui souhaitons partout l'accueil auquel il a droit. D. P. B.

P. H. CHAMBELLAN, S. J. *Œuvres oratoires. T. I. Carême Panégyriques, discours de circonstance.* Paris, Beauchesne, 1905. In-8, VII-581 p. Prix : 4 fr.

C'est pour répondre à un désir exprimé de différents côtés, et dont le R. P. Charruau s'est fait l'écho fidèle dans une biographie du R. P. Chambellan, que M. Gaston Sortais a entrepris la publication des œuvres oratoires de ce dernier en deux volumes. Le premier volume, le seul paru jusqu'ici, renferme une station de carême, quelques panégyriques (S. Joseph, S. Nicolas, S. Louis de Gonzague, Vénérable mère de Lestonnac), quelques discours de circonstances. Les idées sont élevées, les développements riches, le style de grande allure. Certes, le R. P. Chambellan occupe une place de choix parmi les maîtres de la chaire chrétienne, et la publication de ses œuvres sera d'une réelle utilité aux prédicateurs. D. A.

Abbé P. MAGAUD. *La Société contemporaine et les leçons du Calvaire.* Conférences prêchées à Notre-Dame des Champs à Paris pendant le Carême de 1906. Paris, Téqui, 1906. In-12, VIII-280 p. Prix : 2 fr.

L'auteur demande à la croix de Jésus-Christ les leçons qu'elle offre aux *incrédules*, aux *ignorants*, aux *abstentionnistes*, aux *apostats*, aux *hommes de plaisir*, aux *hommes d'argent*, aux *indifférents*, aux *égoïstes*, aux *apathiques*, aux *persécutés*, non pas des siècles passés, mais de l'heure présente, de l'an 1906.

De tels sujets sont importants et vitaux. Ils font étudier de près les grandes phases religieuses de notre époque : l'incroyance toujours croissante, ses causes multiples, ses remèdes efficaces ; les calculs ou les lâchetés qui enchaînent dans l'abstention un si grand nombre de baptisés ; les motifs intéressés ou la veulerie qui poussent les âmes faibles aux criminels reniements ; la jouissance, le plaisir, l'amusement substitués aux austérités du devoir ; l'argent, pourvoyeur de tous

Digitized by Google

les vices ; l'apathie, inspiratrice de toutes les bassesses et de toutes les défections. Le volume s'achève par le tableau reposant et doux de l'attitude qui convient aux persécutés et des espérances qui luisent sur les âmes fidèles dans l'épreuve.

H. DELASSUS. *Le problème de l'heure présente.* Antagonisme de deux civilisations. Nouvelle édition. Lille, Desclée, 1906. 2 vol. in-8, X-673 et 709 p. Prix : 12 fr.

Nous extrayons ces mots de la Préface de cette seconde édition :

« Voici en quelques mots ce qui différencie laseconde édition de la première, outre les additions et les corrections de détail.

L'étude de l'action maçonnique a été prise de plus haut. Nous étions parti des documents livrés par Grégoire XVI à M. Crétineau-Joly sur la Haute-Vente.

Mais, antérieurement au XIXe siècle, la Cour de Bavière saisit des documents d'égale importance sur l'Illuminisme. Ils servent à donner à notre étude plus d'ampleur et de certitude.

On verra l'accord qui existe entre les doctrines et les procédés de ces deux sociétés ultra-secrètes ; et, reportant le regard sur ce que nous voyons s'accomplir de nos jours, on acquerra cette conviction que les douloureux événements auxquels nous assistons, au point de vue social comme au point de vue religieux, sont voulus, préparés et menés, depuis bientôt deux siècles, à la fin que nous commençons à entrevoir.

Au second volume, la question de la Révolution a été traitée plus amplement ; nos motifs d'espérer ont été appuyés de nouveaux arguments, sans que cependant nos motifs de crainte aient été dissimulés. Les conditions d'une Rénovation ont été plus profondément scrutées, aussi bien dans les causes qui l'ont empêchée jusqu'ici, que dans les moyens à prendre pour l'obtenir après la crise redoutable que nous allons traverser. »

L. LESCŒUR. *La Mentalité laïque à l'école, appel aux pères de famille.* Préface de Keller. Paris, Téqui, 1906. In-12, XIV-264 p. Prix : 3 fr. 50.

Ce volume est un appel pressant à tout père de famille, quelle que soit sa croyance ; à tout Français, quel que soit son parti, mais ami de son pays et tenant à ses plus légitimes libertés.

D'une opportunité manifeste, ce livre utile fait voir, avec la dernière évidence, par des documents irrécusables, tous puisés aux sources, à quel abîme est fatalement poussée la France par l'enseignement laïque, c'est-à-dire, en fait absolument et tyranniquement, sous prétexte de sciences et de progrès, matéraliste et athée.

L'auteur nous en montre, comme la conséquence prochaine, inévitable et, du reste, avouée et désirée de ses chefs, le triomphe du socialisme collectiviste, par la lutte des classes, par l'antimilitarisme, par l'anarchie, par le soulèvement universel et fatal du prolétariat, à main armée contre la bourgeoisie sans défense.

Digitized by Google

La *Revue Bénédictine* a encore reçu les ouvrages et opuscules suivants, dont plusieurs seront l'objet d'un compte rendu dans le prochain fascicule.

BLANCO (R.). *De elecciones. Reglas de conducta para los catolicos.* Madrid, 1906. In-12, 83 p. Prix : 0 fr. 20. — BONNET (J.). *Du rajeunissement eucharistique de l'Église.* Paris, Librairie des St-Pères, 1906. In-8, 16 p. Prix : 0 fr. 75. — ID. *Le Pape doit-il être italien?* Paris, Librairie des St-Pères, 1906. In-8, 16 p. Prix : 0 fr. 75. — CELANO (Thomas de). *S. Francisci Assisiensis vita et miracula, additis opusculis liturgicis.* Ed. P. E. Alenconiensis O. Fr. M. Cap. Rome, Desclée, 1906. In-8, LXXXVII-581 p. Prix : 10 fr. — CHAURAND (P. H.), S. J. *La maison de retraite de Vannes au XVIIe siècle. (Collection de la Bibliothèque des Exercices de S. Ignace,* n° 2.) Enghien, 1906. In-8, 52 p. Prix : 1 fr. — *Cité (La) de la paix d'après le témoignage de ceux qui y sont revenus.* Avignon, Aubanel, s. d. (1906.) In-12, X-179 p. Prix : 2 fr. 25. — COCHIN (H.). *Le B. Fra Angelico de Fiesole. (Les Saints.)* Paris, Lecoffre, 1906. In-12. Prix : 2 fr. — DEMIMUID (M.). *Vie du Vénérable Justin de Jacobis* de la Congrégation de la Mission, premier vicaire apostolique de l'Abyssinie, 2e éd. Paris, Téqui, 1906. In-8, VI-415 p. Prix : 4 fr. (Pour la 1re éd. cf. *Rev.*, 1905, p. 325.) — DUPLESSY (E.). *Les Cousins de Matutinaud.* Paris, Téqui, 1906. In-8, 272 p. Prix : 2 fr. 50. — FENDT. (S.). *Die Dauer der öffentlichen Wirksamkeit Jesu.* München, Lentner, 1906. In-8, VIII-148 p. Prix : 3 M. *(Veröffentlich. aus dem Kirchenhistor. Seminar München.* II Reihe, N. 9.). — FRANÇOIS DE SALES (S.). *Œuvres.* Édition complète, par les soins des religieuses de la Visitation d'Annecy. T. XIV. Lettres, vol. IV. Lyon, Vitte, 1906. In-8, XXIII-477 p. Prix : 8 fr. — FRÉMONT (Abbé G.). Les Principes ou essai sur le problème des destinées de l'Homme. T. VII. *De la divinité du Christ (suite). De l'institution de l'Église par le Christ lui-même.* Paris, Bloud, s. d. [1906]. In-8, VIII-445 p. Prix : 5 fr. — GIBERGUES (Abbé de). *Croire.* Instruction aux hommes du monde. Paris, Poussielgue, 1906. In-12, IV-315 p. Prix : 3 fr. — *Grammaire de plain-chant* en deux parties, par les Bénédictines de Stanbrook. Traduction autorisée. Tournai, Desclée, 1906. In-8, 120 p. Prix : 1 fr. 50. — GUIRAUD (J.). *Questions d'histoire et d'archéologie chrétienne.* Paris, Lecoffre, 1906. In-12, 304 p. Prix : 3 fr. 50. — HOPPENOT (J.). *Le Crucifix dans l'histoire, dans l'art, dans l'âme des Saints et dans notre vie.* Lille, Desclée, s. d. (1906). In-8, 238 p. Prix : 1 fr. 50. — JANSEN (J. L.) C. SS. R. *Geschichte u. Kritik im Dienste der « Minus-probabilis »* Antwort an P. V. Cathrein S. J. Paderborn, Schöningh, 1906. In-12, 78 p. — GLATIGNY (P. Jean Baptiste de), O. Fr. M. *Les commencements du Canon de l'Ancien Testament.* Rome, Desclée, 1906. In-12, 246 p. Prix : 3 fr. — KEMPF (F.). und K. SCHUSTER. *Das Freiburger Münster.* Ein Führer für Einheimische u. Fremde. Fribourg, Herder, 1906. In-12, VIII-232 p. Prix : 3 M. relié. Ouvrage enrichi de 93 gravures. — KIEFFER (Dr G.) *Rubrizistik oder Ritus des Katholischen Gottesdientes nach den Regeln der hl. römischen Kirche.* Luxemburg, Paulus-Gesellschaft, 1904. In-8, X-355 p. — KOENIGER (Dr M.) *Die Beicht nach Cäsarius v. Heisterbach.* München, Lentner, 1906. In-8, X-107 p. Prix : 2 M. 40 *(Veröffentlich. aus dem Kirchenhistor. Seminar München.* II Reihe, N. 10.) — LAMENNAIS (F. De). *Essai d'un système de philosophie catholique* (1830-31). Ouvrage inédit, recueilli et publié par Ch. Maréchal. Paris, Bloud, 1906. In-12, XXXIX-429 p. Prix : 3 fr. 50. — LAPPAN (P. D.). O. F. M. *Les Pèlerinages en Terre-Sainte.* Gand, Siffer, 1906. In-12, 40 p. Prix : 0 fr. 40. — LECLERQ (Dom. H.). *Les martyrs* T. V. *Le Moyen Age.* Paris, Oudin, 1906. In-12. CCXV-276 p. Prix : 4 fr. 50 — LECLÈRE (A.). *Le Mysticisme catholique et l'âme de Dante.* Paris, Bloud, 1906. In-8, 155 p. Prix : 2 fr. 50. — LINTELO (P. J.). S. J. *La communion fréquente et*

Digitized by Google

quotidienne. Tournai, Casterman, s. d. [1906]. Broch. in-32, 52 p. Prix : 0 fr. 15. — LONGHAYE (P. G.) S. J. *XIXe siècle. Esquisses littéraires et morales*. T. IV. Paris, Retaux, 1906. In-12, 462 p. Prix : 3 fr. 50. — MARCOVIC (P. G.). *I Paralipomeni*. Spalato, 1906. In 8, IX-85 p. — MARINI (M.). *Il Divorzio al lume della ragione*. Roma, Cuggiani, 1906. In-8, XV-120 p. — PASTOR (L.). *Die Reise des Kardinals Luigi d'Aragona durch Deutschland, die Niederlande, Frankreich u. Oberitalien, 1517-1518*, beschrieben von Antonio de Beatis. Freiburg. i. Breisgau, Herder, 1905. In-8, XII-186 p. Prix : 3 M. 50. — POULAIN (A.). S. J. *Les grâces d'oraison*, traité de théologie mystique. 5e éd. Paris, Retaux, 1906. In-8, XVI-600 p. Prix : 7 fr. 50. — DU MÊME : L'oraison de Simplicité. (Extrait des chapitres II et XV des *Grâces d'oraison*). In-12, 105 p. Prix : 0 fr. 80.— SALZER (Dr A.). *Illustrierte Geschichte der Deutschen Literatur*. Liefer. 10-19. Munich, Verlagsgesellschaft, 1905-1906. Prix de chaque livr. : 1 M. — SCHMIDLIN (Dr J.) *Geschichte der Deutschen Nationalkirche in Rom, S. Maria dell' Anima*. Fribourg, Herder, 1906. In-8, XVIII-815 p. Prix : 15 M. — Collection : **Science et Religion** (1) : AGEORGES (J.). *Le clergé rural sous l'ancien régime* (394). BOSSUET : *Pensées chrétiennes et morales*. Ed. V. Giraud (390). COUGET (H.). *La Divinité de Jésus-Christ, la Catéchèse apostolique* (395) ; *L'Enseignement de S. Paul* (396). DESLANDRES (P.). *Le Concile de Trente et la Réforme du clergé catholique au XVIe siècle* (387). GERMAIN (A.). *Comment rénover l'art chrétien* (388). GRAZIANI (P.). *Boniface VIII* (393). HORN (E.). *Le christianisme en Hongrie* (385). *Organisation religieuse de la Hongrie* (386). LA BRIÈRE (J. de). *Ce que fut la « Cabale des dévots »* (384). LENGRAND (H.). *Epicure et l'Epicurisme*. (389). ROUQUETTE (J.). *Les victimes de Calvin* (391) ; *La Saint-Barthélemy calviniste*. (392). — SOMMI PICENARDI (Fr. Guy). *Itinéraire d'un chevalier de S. Jean de Jérusalem dans l'île de Rhodes*. Rome, Desclée, 1900. In-8, 267 p. Prix : 5 fr. — TURMEL (J.). *Histoire de la théologie positive du Concile de Trente au Concile du Vatican*. (Bibliothèque de Théologie historique). Paris, Beauchesne, 1906. In-8, XVI-440 p. Prix : 6 fr. — UZUREAU (F.). *Les concordats et les presbytères*. Lille, Morel, 1905. In-8, 8 p. (Extrait de la *Revue de sciences ecclésiastiques*, Juillet 1905). — UZUREAU (F.). *Les Évêques d'Angers et l'Académie*. Angers, Germain et Grassin, 1906. In-8, 38 p. (Extrait des *Mémoires de la Sté nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.*) — VERMEERSCH (A.). S. J. *Pratique et doctrine de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*. Tournai, Casterman, s. d. [1906]. In-24, 606 p. — WILLEMS (C.). *Institutiones philosophicæ*. Vol. I. continens Logicam, Criticam, Ontologiam. Trèves, Imprimerie St-Paul 1906. In-8, XXVII-578 p.

---

(1). Chaque vol. comprend 60 à 80 p. in-12. Le prix de chaque vol. est de 0 fr. 60. Le chiffre que nous donnons entre parenthèses après le titre du vol. indique le numéro que ce vol. occupe dans la collection.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

I. LE CONCILE DE COLOGNE DE 346

ET

LES ADHÉSIONS GAULOISES AUX LETTRES SYNODALES DE SARDIQUE.

Le concile de Cologne de 346 n'est pas seulement connu pour avoir déposé l'évêque du lieu, Euphratas, tombé dans une grossière apostasie ; il doit en grande partie sa notoriété à ce qu'il nous donne, avec les noms de vingt-quatre évêques des Gaules au milieu du IVe siècle, l'indication précise de leurs sièges respectifs. S'il est authentique, c'est le second document de ce genre conservé pour la Gaule et son importance est considérable. Malheureusement, son cas n'est pas aussi clair qu'on le souhaiterait et, depuis trois siècles, la valeur de ses actes est l'objet de discussions qui se sont renouvelées d'époque en époque sans jamais avoir été closes sur des arguments absolument péremptoires. Quoi qu'il en soit du fonds de la question, cependant, il est un point sur lequel les adversaires de l'authenticité arrivent à s'entendre avec ses défenseurs : on ne peut nier que pour les cas où un contrôle est possible, les noms d'évêques et l'indication de leurs sièges, fournis par le concile, concordent avec les renseignements qui nous ont été transmis par des documents du meilleur aloi. Dès lors, les adversaires eux-mêmes consentent à utiliser, mais avec circonspection, cette portion des actes de l'assemblée de Cologne, et la question se pose pour eux de savoir à quelle source ont pu être puisées ces indications exactes contenues dans une pièce considérée comme fausse.

En 1894, dans une note du tome premier de ses *Fastes épiscopaux* (1), Mgr Duchesne, qui n'a jamais admis l'authenticité du concile de Cologne, émettait l'hypothèse que le faussaire avait dû avoir sous les yeux, pour la confection de sa liste, les catalogues épiscopaux de la province de Sens et celui de Rouen. C'est, en effet, pour ces églises que nous possédons les documents sérieux dont le témoignage concorde avec celui des actes de Cologne. Depuis lors, cependant, reprenant l'ensemble du problème dans un article de la *Revue d'Histoire ecclésiastique* (2), Mgr Duchesne s'est retourné

1. Page 7, note 1.
2. Louvain, 1902, pp. 16-29 : *Le faux Concile de Cologne (346).*

Digitized by Google

avec raison du côté de la liste des évêques de Gaule qui, peu après le concile de Sardique, adhérèrent aux décisions prises par cette assemblée en faveur de saint Athanase. Cette liste, composée de trente-quatre signatures, nous a été conservée par saint Athanase lui-même dans son *Apologie contre les Ariens* (1), et on sait que sur les vingt-quatre noms insérés dans les actes de Cologne, vingt-deux se retrouvent chez elle. L'indication des sièges, il est vrai, n'y figure pas, mais évidemment la coïncidence de vingt-deux noms sur vingt-quatre « donne lieu de croire qu'il y a quelque rapport entre les deux pièces. » Mgr Duchesne émet donc, sur la nature de ce rapport, l'opinion suivante : « Je soupçonne, écrit-il, que le rédacteur « du faux concile s'est aidé d'une pièce inconnue, conservée, par « exemple, dans un manuscrit de saint Hilaire, ou dans quelque « collection canonique, et qu'il y a relevé un certain nombre de « signatures épiscopales de l'année 346..... Ce document « inconnu ne pourrait être qu'une pièce collective, conciliaire ou « non, signée par un assez grand nombre d'évêques des Gaules, plus « spécialement de la Gaule du Nord, par exemple une adresse « envoyée à saint Athanase, ou, ce qui reviendrait au même, une « adhésion aux décrets de Sardique. »

L'article de Mgr Duchesne a été l'objet d'une réplique de Mgr Monchamp, membre de l'Académie royale de Belgique (2). Cette réplique ne fait qu'une allusion rapide à la question des rapports de la liste de Cologne avec celle de saint Athanase, mais, depuis, à la suite d'observations de M. K. Hanquet parues dans les *Archives Belges* (3), Mgr Monchamp est revenu sur le point spécial qui nous occupe. De là son second mémoire : *Deux réunions conciliaires en Gaule en 346* (4). Pour M. Hanquet, « la liste de Sardique (qui originairement devait comprendre, outre le nom des évêques, l'indication des sièges), a servi de modèle pour la confection des actes de Cologne. » C'est la conjecture de Mgr Duchesne, sauf que ce dernier, au lieu de parler de la liste de Sardique elle-même, vise plutôt un document qui aurait servi à la composer, ce qui est plus vraisemblable. Pour Mgr Monchamp, au contraire, les actes restant authentiques n'ont besoin d'aucun modèle et le parallélisme des deux listes de saint Athanase et de Cologne s'explique par le fait

1. Chap. 50. Cf. P. G. XXV, 338.

2. *Pour l'authenticité des Actes du Concile de Cologne de 346*, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (Classe des Lettres), n° 5, mai 1902, pp. 245-288, et à part, Liége, Dessain, 1902.

3. Tome IV, 1902, pp. 140-141.

4. *Bull. de l'Académie royale de Belgique* (Classe des Lettres), n° 8, 1905, pp. 638-658, et à part, Liége, Dessain, 1905.

Digitized by Google

qu'il y aurait eu en Gaule, en 346, deux conciles successifs auxquels auraient pris part les mêmes évêques. La première de ces assemblées aurait eu pour objet l'approbation des décrets rendus par le concile de Sardique en faveur de saint Athanase, elle aurait réuni les trente-quatre évêques dont nous lisons les noms dans l'*Apologie contre les Ariens*, elle aurait pu se tenir, soit à Trèves, soit à Troyes, vers la fin d'avril ou au commencement de mai 346. Quelques jours plus tard, un certain nombre de ces évêques se seraient rendus personnellement à Cologne pour juger le cas d'Euphratas, d'autres auraient simplement remis leur procuration à leurs collègues, d'autres, enfin, se seraient complètement abstenus. De là viendrait qu'on retrouve dans la liste de Cologne vingt-quatre seulement des noms insérés dans celle de saint Athanase, quatorze Pères présents et dix votant par procurateurs.

On voit que les solutions proposées sont assez différentes. Nous allons essayer de reprendre la question et, tout au moins, d'en préciser les termes.

Des divers procédés au moyen desquels on peut comparer les deux listes, le seul qui paraisse avoir été employé jusqu'ici est celui qui consiste à prendre la liste de Cologne comme base d'opération et à lui subordonner les noms des adhérents aux lettres synodales de Sardique. On élimine ainsi dix ou douze noms qui restent propres à la liste de saint Athanase et on constate avec M. Hanquet la présence d'un certain nombre de groupes parallèles dans les deux listes. Le résultat est intéressant, mais de signification peu claire. Mgr Monchamp en est parti pour rechercher quel avait été l'ordre strict d'ancienneté des Pères de Cologne et pour s'essayer à restituer la liste des adhésions aux lettres de Sardique dans l'état où elle devait être avant que saint Athanase ne la transcrivît. Il n'y a vraiment rien à tirer de là pour le but que nous poursuivons, sinon, peut-être une indication d'avoir à chercher dans une autre direction.

Suivons donc la voie opposée, prenons pour base de notre comparaison la liste athanasienne et subordonnons-lui celle du concile de Cologne, le résultat que nous obtiendrons sera sans doute meilleur. La première des deux colonnes qui suivent reproduit la liste de saint Athanase dans l'état où nous l'a transmise l'*Apologie contre les Ariens*. La seconde contient les noms de la liste de Cologne ramenés en face des noms correspondants de la première liste. Nous n'admettons que les identifications certaines, ce qui nous oblige à laisser de côté *Pancharius* et *Sanctinus* dont l'identité avec

Digitized by Google

Παχᾶτος et Σάτυρος est plus que douteuse (1). Nous inscrivons en caractères ordinaires les noms des évêques présents au concile, en italique ceux des évêques simplement représentés. Enfin, nous reproduisons à la suite de chaque nom le numéro d'ordre qu'il porte dans la liste donnée par les actes, en distinguant toutefois les évêques présents des évêques absents.

1	ΜΑΞΙΜΙΑΝΟΣ	MAXIMINUS	1
2	[ΒΗΡΙΣΙΜΟΣ] (2)		
3	ΒΗΚΤΟΥΡΟΣ	*VICTOR*	*2*
4	ΒΑΛΕΝΤΙΝΟΣ	VALENTINUS	2
5	ΔΙΣΙΔΕΡΙΟΣ	*DESIDERIUS*	*3*
6	ΕΥΛΟΓΙΟΣ	EULOGIUS	12
7	ΣΑΡΒΑΤΙΟΣ	SERVATIUS	13
8	ΔΥΣΚΟΛΙΟΣ	DISCOLIUS	14
9	ΣΟΥΠΕΡΙΩΡ	*SUPERIOR*	*7*
10	ΜΕΡΚΟΥΡΙΟΣ	*MERCURINUS*	*8*
11	ΔΗΚΛΟΠΕΤΟΣ	*DICLOPETUS*	*9*
12	ΕΥΣΕΒΙΟΣ	*EUSEBIUS*	*10*
13	ΣΕΒΗΡΙΝΟΣ	SEVERINUS	4
14	ΣΑΤΥΡΟΣ		
15	ΜΑΡΤΙΝΟΣ	*MARTINUS*	*1*
16	ΠΑΥΛΟΣ		
17	ΟΠΤΑΤΙΑΝΟΣ	OPTATIANUS	5
18	ΝΙΚΑΣΙΟΣ		
19	ΒΙΚΤΩΡ	VICTOR	7
20	ΣΕΜΠΡΟΝΙΟΣ		
21	ΒΑΛΕΡΙΝΟΣ	VALERIANUS	8
22	ΠΑΚΑΤΟΣ		
23	ΙΕΣΣΗΣ	IESSIS	6
24	ΑΡΙΣΤΩΝ		
25	ΣΙΜΠΛΙΚΙΟΣ	SIMPLICIUS	9
26	ΜΕΤΙΑΝΟΣ		
27	ΑΜΑΝΤΟΣ	AMANDUS	10
28	ΑΜΙΛΛΙΑΝΟΣ		
29	ΙΟΥΣΤΙΝΙΑΝΟΣ	IUSTIANUS	11
30	ΒΙΚΤΩΡΙΝΟΣ	*VICTORINUS*	*6*
31	ΣΑΤΟΡΝΙΛΟΣ		
32	ΑΒΟΥΝΔΑΝΤΙΟΣ		
33	ΔΩΝΑΤΙΑΝΟΣ	DONATIANUS	3
34	ΜΑΞΙΜΟΣ		

1. On serait mal venu d'arguer de la ressemblance lointaine de *Pancharius* avec *Pacatus* et de *Sanctinus* avec *Satyrus*, dans une liste où, sur un très petit nombre de noms, nous trouvons pour des personnages certainement distincts les vocables : *Valentinus* et *Valerinus*, *Discolius* et *Diclopetus*, *Martinus* et *Metianus*, *Maximinus* et *Maximus*, *Victor*, *Victurus* et *Victorinus*.

2. Verissimus de Lyon paraît avoir passé de la première partie de la liste d'Athanase contenant les noms des évêques présents au concile de Sardique, dans la seconde consacrée aux signatures données après coup.

Digitized by Google

Une simple inspection des deux listes ainsi disposées fait voir qu'à partir du treizième nom du catalogue athanasien, l'accord, parfait jusque-là entre les deux documents, cesse brusquement et ne se produit plus désormais que de deux en deux noms. Il y a, il est vrai, une exception pour Βικτωρῖνος, au n° 30, mais le fait que le nom correspondant de la liste de Cologne est suivi de deux espaces vides, est l'indice à peu près certain d'une interversion survenue entre Βικτωρῖνος et Σατορνῖλος dans l'état actuel du texte de saint Athanase et il ne paraît pas douteux que la finale de la liste athanasienne doive être rétablie comme il suit :

29	ΙΟΥΣΤΙΝΙΑΝΟΣ	IUSTIANUS	11
30	ΣΑΤΟΡΝΙΛΟΣ		
31	ΒΙΚΤΩΡΙΝΟΣ	*VICTORINUS*	*6*
32	ΑΒΟΥΝΔΑΝΤΙΟΣ		
33	ΔΩΝΑΤΙΑΝΟΣ	DONATIANUS	3
34	ΜΑΞΙΜΟΣ		

Le fait que nous révèle la comparaison des deux listes est donc celui-ci : à partir du treizième signataire de la liste d'Athanase, seuls les porteurs de numéros impairs reparaissent dans la liste de Cologne tandis que tous les porteurs de numéros pairs en sont exclus.

La constatation n'est pas seulement curieuse ; elle comporte un double résultat.

Tout d'abord, elle oblige à rejeter l'hypothèse du double concile proposée par Mgr Monchamp. On ne s'expliquerait pas, en effet, qu'à partir du treizième évêque inscrit sur la liste des membres du premier concile, tous les porteurs de numéros pairs se fussent abstenus de se rendre à la seconde assemblée et eussent même négligé de s'y faire représenter. Une pareille hypothèse serait par trop invraisemblable.

En second lieu, nous acquérons la preuve, en quelque sorte matérielle, du rapport qui existe entre la liste d'Athanase et celle de Cologne. Il est évident, en effet, qu'à un certain moment, les noms dont se compose la liste insérée dans l'*Apologie contre les Ariens* ont dû, au moins à partir du treizième, être disposés sur deux colonnes qui pouvaient être lues soit séparément et de haut en bas, soit simultanément et en allant de gauche à droite. L'ensemble présentait sans doute l'aspect suivant :

Digitized by Google

1	MAXIMINUS (1)		
2	[VERISSIMUS]		
3	VICTURUS (*2*)		
4	VALENTINUS (2)		
5	DESIDERIUS (*3*)		
6	EULOGIUS (12)		
7	SERVATIUS (13)		
8	DISCOLIUS (14)		
9	SUPERIOR (*7*)		
10	MERCURIUS (*8*)		
11	DICLOPETUS (*9*)		
12	EUSEBIUS (*10*)		
13	SEVERINUS (4)	14	SATYRUS
15	MARTINUS (*1*)	16	PAULUS
17	OPTATIANUS (5)	18	NICASIUS
19	VICTOR (7)	20	SEMPRONIUS
21	VALERINUS (8)	22	PACATUS
23	IESSES (6)	24	ARISTON
25	SIMPLICIUS (9)	26	METIANUS
27	AMANTUS (10)	28	AMILLIANUS
29	IUSTINIANUS (11)	30	SATURNILUS
31	VICTORINUS (*6*)	32	ABUNDANTIUS
33	DONATIANUS (3)	34	MAXIMUS

Or, dès le premier coup d'œil, cette disposition nous met à même de faire une constatation dont l'importance est considérable : la liste de Cologne reproduit intégralement les deux premières colonnes et ignore totalement la troisième.

Détail non moins remarquable : les numéros d'ordre des noms de Cologne ramenés en face de ceux de la liste athanasienne présentent la curieuse succession suivante pour les évêques présents :

1, 2, | 12, 13, 14, | 4, 5, 7, 8, 6, 9, 10, 11, | 3.

et celle-ci pour les évêques absents :

2, 3, | *7, 8, 9, 10,* | *1, 6.*

C'est-à-dire, non seulement qu'il y a dans les deux listes des séries parallèles, comme l'a déjà vu M. Hanquet, mais que le rapport entre elles est assez étroit pour que la plus courte ramenée en face de la plus longue ait une tendance marquée à s'établir dans un ordre régulier, avec cette particularité que ses derniers chiffres viennent s'intercaler entre ceux de son début et ceux de sa partie centrale, et cela, pour les deux parties distinctes dont elle se compose.

Évidemment, un pareil rapport ne peut s'expliquer que par le fait d'une dépendance quelconque, soit directe, soit indirecte, de l'un des deux documents vis-à-vis de l'autre. En d'autres termes, ou bien la liste la plus courte (Cologne) n'est qu'une reproduction

Digitized by Google

incomplète de la liste la plus longue (Athanase), ou bien cette liste plus longue est un document composite auquel la liste plus courte a fourni un de ses éléments.

Si simple que paraisse *a priori* la première de ces deux hypothèses, nous devons l'écarter comme inadmissible, et voici pourquoi. Cette hypothèse est intimement liée à la disposition du texte en trois colonnes et elle suppose que le faussaire (car dans ce cas le faux serait manifeste,) aurait modifié l'ordre athanasien pour démarquer sa source ; le produit de ces modifications arbitraires serait l'ordre actuel de Cologne. Mais il est impossible que ce dernier ordre ait été obtenu par un pareil procédé, et il suffit pour s'en rendre compte de se reporter à l'observation que nous avons faite sur la disposition très particulière que gardent les noms de Cologne après leur dislocation ;

1, 2, | 12, 13, 14, | 4, 5, 7, 8, 6, 9, 10, 11, | 3

pour les évêques présents, et pour les évêques absents :

2, 3, | 7, 8, 9, 10, | 1, 6

Cette disposition suppose, en effet, un accident de transcription, or il n'y a pas place pour un accident de ce genre dans l'hypothèse que nous rejetons. A défaut de l'accident de transcription que nous ne pouvons invoquer, nous devrions nous rejeter sur le hasard des bouleversements opérés par le faussaire, or, si le hasard peut, à la rigueur, et dans une circonstance donnée, expliquer une disposition comme celle de l'une des deux parties de la liste de Cologne, ce serait évidemment trop lui demander que d'exiger de lui cette explication deux fois de suite, pour les parties parallèles de la liste. Nous n'admettrons donc pas que le document le plus long ait pu produire le plus court par voie d'abréviation et, par suite, nous nous rallierons à la seconde hypothèse : la liste des adhésions gauloises aux lettres synodales de Sardique est le produit de la fusion de deux listes distinctes, l'une se composant des 22 noms que nous retrouvons dans les actes de Cologne, l'autre comprenant les 11 noms qui ne figurent pas dans ces actes.

En somme, on voit que, dans l'hypothèse de l'inauthenticité du concile de Cologne, nous aboutissons à vérifier, en la précisant, la conjecture de Mgr Duchesne. Il aurait existé une pièce collective, conciliaire ou non, signée par 22 évêques des Gaules, plus spécialement de la Gaule du Nord, et contenant leur adhésion aux mesures prises à Sardique en faveur de saint Athanase. Cette pièce aurait été utilisée par l'auteur des faux actes de Cologne qui lui aurait emprunté les noms des évêques et l'indication de leurs sièges.

Digitized by Google

D'autre part, Athanase lui-même s'en serait servi pour la compilation de sa liste de l'*Apologie contre les Ariens*, mais il aurait eu, en même temps, entre les mains, un document de nature analogue et de provenance différente qu'il aurait juxtaposé au premier en attendant qu'un copiste opérât le mélange d'où est sorti l'état actuel de la liste.

N'y a-t-il pas une autre solution possible, et devons-nous tenir l'inauthenticité du concile de Cologne pour absolument démontrée ? Avec toute la déférence due à un savant tel que Mgr Duchesne, je me permettrai d'émettre un doute sur ce dernier point.

Tout ce que nous savons d'Euphratas, en dehors des accusations formulées contre lui par les actes de l'assemblée de Cologne, se réduit au fait rapporté par l'*Historia Arianorum ad monachos* (1) : Le concile de Sardique l'a chargé, avec Vincent de Capoue, de notifier à Constance les sentences rendues en faveur de saint Athanase et des autres exilés. De là cette grosse difficulté soulevée contre le fonds même des actes : le rôle important joué par l'évêque de Cologne à Sardique, en 344, l'estime que lui témoignent ses collègues, la mission délicate qu'ils lui confient, tout cela est impossible à concilier avec l'apostasie qui lui est reprochée en 346.

La déduction est juste si c'est bien le libre choix du concile qui a désigné Euphratas. Mais nous savons qu'une lettre de l'empereur d'Occident, Constant, est annexée aux décrets de Sardique et destinée à les appuyer. Supposons que l'évêque de Cologne est avant tout l'envoyé de la cour impériale de Trèves et la base de toute l'argumentation disparaît.

Sommes-nous d'ailleurs absolument sûrs qu'Euphratas ait assisté aux séances du concile de Sardique ? Saint Athanase dit bien que les deux évêques ont été envoyés comme ambassadeurs par le concile ; mais Euphratas serait arrivé après coup, porteur de la lettre de Constant, que l'expression de l'*Historia Arianorum* serait encore compréhensible (2).

Cependant, suivons l'interprétation ordinaire : Euphratas était l'un des membres et même l'un des membres considérables de l'assemblée de Sardique. Comment expliquer alors l'absence de son

1. Chap. 20. Cf. P. G., xxv, 716-717.

2. Théodoret, *Hist. Eccl.*, II, 8, dit que Constant a envoyé à son frère Constance deux des évêques de l'assemblée de Sardique, mais si son témoignage a de la valeur pour certains détails du piège tendu à Euphratas durant son séjour à Antioche, il est difficile de lui en accorder beaucoup pour le concile même de Sardique auquel il fait assister 250 évêques.

Digitized by Google

nom parmi les signatures du concile ? On se rejettera peut-être sur une omission accidentelle, mais cette explication facile est bien faible. Il ne faut pas oublier, en effet, que les signatures de Sardique nous sont venues de quatre côtés différents et indépendants. Nous en avons un certain nombre en appendice d'une lettre adressée par le concile aux églises de la Maréotide, d'autres à la fin d'une lettre de saint Athanase aux mêmes églises (1), saint Hilaire et plusieurs collections canoniques latines nous en ont transmis une série, l'*Apologie contre les Ariens*, enfin, nous donne à la suite du texte des lettres synodales, une liste grecque qui doit être à peu près complète, et nous ne parlons pas ici des nombreuses signatures recueillies ensuite par saint Athanase en dehors du concile. Or, tandis que plusieurs noms figurent partout, que d'autres sont inscrits au moins sur la liste d'Athanase, que Vincent de Capoue et Verissimus de Lyon, par exemple, sont signalés dans trois documents sur quatre, Euphratas, lui, ne se trouve absolument nulle part ! Et pourtant, il aurait été, par hypothèse, un personnage au moins aussi important que son collègue de légation ou que son collègue des Gaules.

Et notons qu'à cette malchance qui, dans la thèse de l'inauthenticité, poursuit aussi opiniâtrément Euphratas, correspond nécessairement pour le faussaire une série de bonnes fortunes qui n'est pas moins étonnante. Ce faussaire ignorait évidemment l'ensemble des documents du concile de Sardique venus aujourd'hui à notre connaissance. Aussi bien, en calomniant Euphratas innocent allait-il au devant d'une demi-douzaine au moins de démentis : il devait recevoir le plus éclatant de tous de la pièce collective de l'épiscopat gaulois qui lui avait fourni ses noms d'évêques du IVe siècle ; les listes grecques de l'*Apologie contre les Ariens* lui en réservaient un autre ; je veux bien qu'il ait pu avoir connaissance de la liste de saint Hilaire, mais il est bien difficile d'admettre que l'absence du nom d'Euphratas dans cette liste ait eu pour lui la moindre signification, en tout cas les deux lettres aux églises de la Maréotide restaient encore pour témoigner contre lui ; enfin, les nouveautés qu'il mettait en circulation pouvaient susciter quelques protestations à Cologne. Or qu'arrive-t-il ? La pièce collective, qui aurait pourtant existé encore à une époque relativement tardive, disparaît ; toutes les listes de signatures de Sardique se taisent ; Cologne, non

1. Ces deux lettres dans les Ballerini, *Appendix ad sancti Leonis Magni opera*, et P. L. LVI, 607-610. Les autres documents dans Mansi, III, 38 et suiv.

Digitized by Google

seulement ne proteste pas, mais accepte les données du faux jusque dans ses propres catalogues épiscopaux !

Il y a, me semble-t-il, dans ces deux ordres de faits rapprochés l'un de l'autre, les éléments d'une très grosse difficulté contre la thèse de l'inauthenticité, et c'est ce qui me fait douter que cette thèse soit absolument démontrée. Ou bien Euphratas n'a pas pris part aux séances du concile de Sardique, et alors la question change de face ; ou bien, s'il y a pris part, l'absence de sa signature dans les documents conciliaires crée contre lui un préjugé défavorable que les actes du concile de Cologne viennent malheureusement confirmer. Il faut reconnaître, par ailleurs, que l'accusation portée contre cet évêque est vraiment énorme et que ce qu'on lui reproche n'est ni plus ni moins qu'une apostasie. Peut-être est-ce précisément pour cette raison qu'il est absent de l'assemblée qui le condamne : il s'est réellement exclu lui-même de l'Église et si le concile de Cologne le constate solennellement c'est sans doute pour réparer dans la mesure de possible le scandale produit chez les fidèles par sa chute.

Quel serait, dans cette hypothèse, le rapport de la liste de Cologne avec celle des adhésions gauloises aux lettres synodales de Sardique ? Celui-ci, à mon sens : le concile de Cologne devrait être regardé comme l'occasion dans laquelle auraient été recueillies, en faveur de saint Athanase, les 22 signatures que nous connaissons. Tous les évêques présents auraient signé et on aurait joint aussi les noms de huit des absents. Pour une raison ou pour une autre, deux des absents, Pancharius de Besançon et Sanctinus de Verdun ne figurent que dans les actes de Cologne et ne reparaissent pas dans la liste d'Athanase.

Telle est la solution que je me hasarde à proposer. Elle a tout au moins le mérite d'être simple. Il semble aussi qu'elle reçoive une confirmation matérielle par le fait que la liste athanasienne comparée à celle de Cologne présente la curieuse disposition que nous avons observée et d'où il ressort tout à la fois que l'ordre de la liste de Cologne est le plus ancien, et que les deux séries d'évêques présents et absents existaient avant la formation de la liste de saint Athanase.

Digitized by Google

II. PRÉTENDUES SOUSCRIPTIONS DU DEUXIÈME CONCILE DE TOLÈDE.

LA courte note consacrée dans l'avant-dernier numéro de cette *Revue* à Elpidius, évêque de Huesca, et aux souscriptions du deuxième concile de Tolède, a fourni au R. P. Fita l'occasion d'étudier, dans le *Bulletin de l'Académie Royale d'Histoire* de Madrid (1), la série des évêques de Huesca au VIe siècle. Tout en faisant sienne mon observation sur les deux noms ajoutés par la Collection du Manuscrit de Novare à la liste précédemment connue des signatures du concile de 527, le savant académicien espagnol a cru devoir me reprocher (2), non sans aigreur, mon ignorance de certaines variantes qu'aurait données le P. Villanueva, au tome XIe, page 256, de son *Viaje literario*, d'après deux manuscrits, l'un de Gerona et l'autre d'Urgel. Ces manuscrits, au dire du R. P. Fita, ne seraient ni moins importants ni moins dignes de foi que celui de Novare. Les Actes du deuxième concile de Tolède y présenteraient une particularité notable : ils omettraient plusieurs des signatures relevées jusqu'ici, mais, en revanche, ils donneraient comme ayant assisté au concile, sans toutefois indiquer leurs sièges respectifs, un Simposius, un Carterius, un Hidatius et un Lucius. D'après le R. P., la donnée vaudrait la peine d'être retenue et on ne verrait pas que ces quatre noms dussent être rejetés comme une interpolation empruntée à d'autres listes, à celles du premier concile de Tolède ou à celles du premier concile de Braga, par exemple. Un même nom peut, en effet, avoir été porté par des évêques différents et il existe un texte de S. Braulion qui concourt à établir, ou, pour le moins, à faire présumer la présence de l'évêque Carterius au concile de 527. Ainsi, sans vouloir résoudre la question, le R. P. Fita se contente de la

1. Tome XLIX (1906), pp. 137-169 : *Patrología visigótica. Elpidio, Pompeyano, Vicente y Gabino, obispos de Huesca en el siglo VI.*

2. Le R. P. me reproche également d'avoir écrit que Gabinius était, après Elpidius, le premier évêque de Huesca connu avec certitude. C'est là un point très secondaire dans ma modeste note et il va de soi que je n'ai pas eu la prétention de trancher en quatre mots les questions soulevées au sujet de Pompeyanus et de Vincent. Les documents relatifs à ces deux évêques étant objets de contestation, il m'avait semblé que l'on n'était sur un terrain absolument solide qu'à partir de Gabinius. Tel n'est pas l'avis du P. Fita. Je ne doute pas que ses raisons ne soient excellentes et qu'en particulier, la défense qu'il vient de présenter du testament de Vincent ne rallie les suffrages de tous les diplomatistes.

Digitized by Google

poser, avec l'espoir qu'un supplément de lumière permettra quelque jour de lui donner une solution définitive.

Le savant académicien me permettra de lui dire que cette solution est fort simple et toute trouvée. Les quatre noms découverts par lui n'ont rien à voir avec le deuxième concile de Tolède, ni même avec le premier du même nom ou avec celui de Braga : ce sont tout simplement les quatre derniers noms du préambule des Actes du premier concile de Saragosse (v. 380) :

> IV Non. Oct. Caesaraugusta in secretario residentibus episcopis Hitadio, Helfino, Euticio, Ampelio, Augentio, Lutio, Etacio, Splendonio, Valerico, *Simposio*, *Carterio* et *Hidatio*, ab universis dictum est : recitentur sententiae. *Lucius* episcopus legit etc...

Il est bien vrai que dans l'ouvrage de Villanueva, au haut de la page 527, les quatre noms en question paraissent faire suite aux Actes du deuxième concile de Tolède, mais cette disposition ne tient pas aux manuscrits analysés par l'auteur, elle a pour cause une erreur grossière de mise en page, erreur qui saute aux yeux de quiconque lit le texte avec attention (1). Les manuscrits d'Urgel et de Gerona sont, est-il besoin de le dire ? des exemplaires de l'*Hispana* trop bien et depuis trop longtemps connus (2) pour que l'on puisse y découvrir encore des particularités aussi extraordinaires que celle dont le R. P. Fita les a cru affectés.

Puisque l'occasion s'en présente, je ferai observer ici que, contrairement à l'affirmation du savant espagnol, ce n'est pas du *Lucensis* que j'ai tiré le texte des souscriptions sur lequel je me suis appuyé. Il est inexact aussi de dire que le manuscrit de Lucques est désigné sous le nom de manuscrit de Novare. C'est une erreur également de croire que Mansi ait fait connaître le texte des canons et des signatures du concile tels qu'ils figurent dans la Collection du Manuscrit de Novare. Ce texte ne nous est pas davantage donné par Maassen. Sur tous ces points, le R. P. Fita se renseignera sans difficulté s'il veut bien prendre la peine de se reporter personnellement aux références qu'il m'a fait l'honneur de m'emprunter.

Appuldurcombe. D. H. QUENTIN.

1. La dernière page du cahier 16 a été mise à la place de la première page du cahier 17, et réciproquement. Le passage de la page 256 à la page 257 est : *Nifridius Episcopus in Christi nomine ecclesiae catholicae Egerensis hanc — Simposio, Carterio et Hidatio. Ab universis dictum est, etc...* (!)

2. Voyez, en particulier, la préface de Gonzalez à son édition de l'*Hispana*, Madrid, 1808 ; et La Serna Santander, *Praefatio in veram et genuinam collectionem veterum canonum Ecclesiae Hispanae*, Bruxelles, an VIII, pp. 18 et 20 (Reproduit dans P. L. LXXXIV, 859-861.)

Digitized by Google

AUTOUR DE LA LITURGIE DE RAVENNE.

SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE ET LE *ROTULUS*.

ON comprend sous ce nom de *Rotulus de Ravenne* un manuscrit ou rouleau de parchemin, propriété du duc de Savoie, qui fut déchiffré et édité par Ceriani, docteur de l'ambrosienne de Milan. La première édition parut sous ce titre :

Il rotolo opistografo del Principe Antonio Pio di Savoia, in-f°, Milan, 1883. Il existe une autre édition plus facile à trouver dans l'*Archivio storico Lombardo*, 1884, p. 1 sq.

Le *Rotulus* de Ravenne comprend une série de 40 oraisons dont nous avons à nous occuper dans cet article. Ce document liturgique est d'un grand intérêt, car il appartient à une époque où les écrits de ce genre sont fort rares. De plus il y a des chances pour qu'il représente une famille liturgique à peu près disparue. L'éditeur n'a pas cru devoir l'étudier longuement, ce qui est regrettable, car avec sa science approfondie de ces questions, il aurait probablement résolu quelques-uns des problèmes qui se posent à la suite de la lecture du *Rotulus*. Il se contente de proposer, timidement, la période entre le Ve et le VIIe siècle ; le caractère des onciales ne permet pas de donner plus de précision. Mgr Duchesne est même tenté de reculer le *Rotulus* jusqu'au IXe.

Une étude attentive de ce document nous a permis d'arriver à quelques résultats, qui, s'ils étaient adoptés, auraient une certaine importance pour l'histoire liturgique du Ve siècle.

Dans notre article sur *Annonciation* (1) et dans un travail récent sur l'*Avent* (2), nous remarquions déjà que la série d'oraisons du *Rotulus* se rapportent toutes à l'époque liturgique de ce nom. La preuve en est facile à faire ; nous nous contenterons de citer les quelques textes suivants :

unigenitum... tota nunc gaudet ecclesia in mundo venturus (l. 30).
...ut in filii tui redemptoris mundi adventum desiderantes (l. 70).

---

1. *Dict. d'archéol. chrét. et de liturgie*, V. *Annonciation*, col. 2249-2250.
2. *Revue Bénédictine*, 1905, oct., p. 485 et suiv.

Digitized by Google

...ut venienti salvatori mereamur cum dignis operibus obviare (l. 85.)

...concede propitius desideranti populo tuo solemnem redemptoris sui nativitatem suscipere (l. 100).

...tribue... ut qui nativitatis ejus gloriam sollemniter præstolamus (l. 118).

et nous pourrions en citer plusieurs autres.

Ce premier résultat est déjà intéressant, car si, comme nous le prouverons tout à l'heure, le document est du milieu du Ve siècle, et d'une église d'Italie du centre, probablement de Ravenne même, il faut admettre que l'année liturgique est beaucoup plus développée qu'on ne croyait généralement, et que l'*Avent*, à une époque aussi éloignée, a déjà sa liturgie. Et comme ces oraisons sont d'une doctrine théologique profonde, elles nous éclairent sur un point encore assez obscur de doctrine liturgique.

De plus, j'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer dans ces oraisons un texte qui jusqu'ici avait passé inaperçu et qui pour nous date ce document du milieu du Ve siècle, et même plus précisément d'une année très rapprochée du concile d'Éphèse, qui se tint en 431. En effet, il ne nous paraît pas possible d'entendre autrement que de cet événement ces paroles qui semblent claires :

Ineffavilem magni decretum consilii fideles populi humiliter veneremus. Quia in virginis partum beatæ stupendum videmus miraculum coruscare dum humanæ naturæ deitas sociata genimina (gemina) in Christo fulgit substantia cui cœlestia famulantur obsequia (l. 377 sq.).

Ce décret ineffable d'un grand concile, ce miracle qui éclate dans l'enfantement de la bienheureuse Vierge, la divinité associée à l'humaine nature, la double substance qui rayonne dans le Christ, nous semble bien s'appliquer au concile d'Éphèse, et l'ensemble du rouleau, avec l'insistance sur la maternité divine, confirmerait encore cette conclusion (1).

A supposer même que ce texte nous fît défaut, il me semble que par l'ensemble des doctrines aussi bien que par le vocabulaire, on arriverait à situer chronologiquement le rouleau de Ravenne à peu près à la même époque. Les doctrines auxquelles il est fait allusion, et que nous analyserons tout à l'heure plus en détail, la maternité divine de la sainte Vierge, sa perpétuelle virginité, le culte qui lui

1. Je sais bien que le *decretum magni consilii* s'il était tout seul pourrait, absolument parlant, s'entendre du conseil divin de l'Incarnation, mais outre que le contexte ne favorise pas cette interprétation, la doctrine de tout le *Rotulus*, comme nous allons le dire, révèle une époque très voisine du concile d'Éphèse.

Digitized by Google

est rendu comme à la Mère de Dieu, la doctrine sur les deux natures humaine et divine réunies dans le Christ, y sont proclamées avec tant d'insistance, que l'on pourrait presque à ce seul signe reconnaître une époque très voisine du concile d'Éphèse. Il nous semble inutile de développer cette preuve sur laquelle nous aurons du reste à revenir. Nous pouvons même dire que cette doctrine de la maternité divine est enseignée ici avec un réalisme qui, dans la théologie latine, est la caractéristique d'une époque dont on pourrait fixer les limites à peu près entre 431 et 500. Après cette dernière date, l'accent et même déjà le langage sur ces points particuliers de la doctrine ne sont plus tout à fait les mêmes.

S'il en est ainsi, si le *Rotulus* a été écrit peu après l'année 431, il semble assez naturel d'en chercher l'auteur parmi les écrivains connus de ce temps. Ils ne sont pas nombreux ceux qui à cette époque en Occident et en Italie, avaient une doctrine assez élevée, un style assez distingué pour écrire des formules aussi précises, aussi éloquentes. Ceriani trouve la langue de l'auteur large, pleine, robuste, correcte *(loc. cit.)* Sans nous attarder à procéder par élimination pour arriver à l'auteur, il semble assez naturel de penser tout d'abord à saint Pierre Chrysologue, qui fut évêque de Ravenne vers le même temps (1).

Que le rouleau ait été trouvé, à Ravenne, ce ne serait évidemment encore qu'une bien faible présomption et nous ne penserions même pas à en tenir compte, si nous n'avions des arguments plus solides.

Saint Pierre Chrysologue est, avec saint Léon, l'un des écrivains et des théologiens les plus remarquables de l'Italie au Ve siècle, et son œuvre encore insuffisamment connue, mériterait bien d'attirer l'attention. Ses sermons, à peu près la seule partie de son œuvre conservée (2), forment un ensemble des plus intéressants et assez varié. Ils s'inspirent des lectures de l'Évangile ou des livres saints à l'église, ou des fêtes liturgiques. La plupart sont des instructions pratiques pour le peuple, plusieurs portent sur des sujets dogmatiques, où se trahissent les préoccupations de l'orateur, son désir de répondre aux objections de ses contemporains et d'inculquer les

1. La chronologie de son épiscopat n'est pas certaine. Rubeus veut qu'il soit mort en 440 ; Baronius met sa mort en 449 ou 450 ; Quesnel vers 458. Il était évêque probablement en 433.

2. On n'a pas encore d'édition soignée de saint Pierre Chrysologue. Celle de Bologne est de 1643, in-4°; et celle de Pauli, à Venise, de 1750; cette dernière a été reproduite dans Migne (P. L., t. LII), avec quelques autres sermons trouvés par Liverani (*Spicilegium Liberianum*, Firenze, 1863, pp. 125-203). L'édition préparée pour le *Corpus* de Vienne est impatiemment attendue.

Digitized by Google

doctrines que le concile d'Éphèse et celui de Chalcédoine venaient de promulguer solennellement.

Nous avons aussi de lui une lettre à Eutychès sur la question des deux natures, et nous savons qu'il fut en relations avec saint Léon (1).

Tous ces indices qui seraient fort insuffisants pour former notre conviction, nous invitent cependant à étudier de plus près les analogies de doctrine entre l'évêque de Ravenne et le *Rotulus*. Or, il nous semble que plus on se livre à ce dépouillement, plus les rapprochements deviennent frappants.

Le *Rotulus* de Ravenne n'est qu'un fragment de quelques pages, qui paraît trop court au premier abord pour présenter un enseignement dogmatique un peu complet. Cependant on peut se convaincre que dans sa brièveté, il contient une sorte de synthèse sur l'Incarnation.

Le Père tout-puissant, éternel, créateur des cieux, Père non engendré, Père d'un Fils unique, créateur et réparateur de la nature humaine, a voulu sur la fin des temps racheter le genre humain, délivrer de ses chaînes l'homme tombé par le péché originel dans les ténèbres et dans la boue des vices, il a envoyé son fils unique, *unigenitus*, Dieu égal au Père, dans l'unité de l'Esprit.

L'Incarnation, et c'est ici que l'auteur des oraisons insiste surtout, a eu lieu dans le sein d'une vierge sainte, sans tache, vierge avant l'enfantement, pendant l'enfantement et après.

C'est dans son sein, dans ses entrailles, dans cette chambre nuptiale d'une vierge très pure, que s'est accompli le mystère de notre rédemption. Cette insistance peut même nous paraître un peu forcée, et ne s'explique que par le désir de réagir contre des objections alors nombreuses et pressantes.

La divinité et l'humanité, les deux substances se sont ainsi unies en une seule personne (2).

Si bien que, tandis que Dieu d'une part nous empruntait notre humanité, d'autre part, il nous appelait à la participation de ses dons célestes.

Toute cette doctrine a pour but de nous préparer à célébrer la

---

1. Lettre à Eutychès dans Migne. (P. L., t. LIV, col. 739-744.)

2. Sur ce point l'enseignement du *Rotulus* est plus vague, même assez incorrect, comme celui de Pierre Chrysologue qui, au moins à un moment donné, n'a pas paru déterminer avec une précision de termes suffisante la distinction des deux natures. Cf. Tillemont, *Mémoires*, t. XV, pp. 188, 189.

Digitized by Google

prochaine fête de la nativité de Jésus, de nous rendre dignes de cet avènement du Seigneur, qui va éclairer la terre.

Or cet enseignement est en parfaite conformité avec celui que donne saint Pierre Chrysologue dans ses sermons, notamment dans ceux sur l'explication du symbole (sermons, 56 à 62), dans ceux intitulés *de annuntiatione*, et, d'une façon générale, dans tous ceux sur le mystère de la Nativité (sermons 140 à 149) (1).

Cette conformité est telle qu'elle ne peut être l'effet du hasard ; il n'est pas naturel que deux auteurs insistent exactement et presque dans les mêmes termes sur les mêmes doctrines. Je dis presque dans les mêmes termes. Cette rencontre des mêmes formules est même souvent plus frappante que celle des doctrines, et fournit d'ordinaire un argument plus convaincant pour l'identification d'un ouvrage. Les textes que nous citons sont choisis soit au point de vue des doctrines, soit au point de vue de la terminologie.

Nous prendrons d'abord quelques termes rares et qui nous paraissent plus caractéristiques. Tel, par exemple, le mot *Unigenitus* peu employé encore à cette époque. On le lit dans le *Rotulus*, ligne 141 ; saint Pierre Chrysologue s'en sert dans un sermon sur S. Jean Baptiste : « Non est Unigenitus qui est cunctorum creatus ad gaudium (2) ». Ici, cependant, il faut reconnaître que *Unigenitus* est employé d'une façon indéterminée.

Le terme *vetustas*, pour signifier le paganisme ou le judaïsme, par opposition à la religion nouvelle, est aussi un terme caractéristique assez rarement employé en liturgie, et même par les auteurs de cette époque. Nous le trouvons dans saint Pierre Chrysologue : « *non sunt hæc sacrilegorum... novitatis lætitia, non vetustatis error (sermo 155, P. L.*, t. LII, col. 611) » et ailleurs, « *judaicæ vetustatis, novitati conjugimus.* » *P. L.*, loc. cit., col. 447. Dans le *Rotulus* le terme se rencontre jusqu'à trois fois : *contagiis vetustatis*, l. 25 ; *populus a vetustatis errore liberatus*, l. 294 ; *ad liberandum humanum genus a vetustatis conditione*, l. 56 (3).

Une des caractéristiques de saint Pierre Chrysologue est sa doctrine sur la maternité divine et la perpétuelle virginité de Marie ; on trouve, sur ce point, les termes similaires.

---

1. Migne, *P. L.*, t. LII, col. 183, sq.
2. *P. L.*, t. LII, p. 448.
3. Sur ce mot *vetustas* et son emploi en liturgie, Cf. nos *Origines liturgiques*, p. 209, 210.

Digitized by Google

S. Pierre	Rotulus.
Virginitas illibata, P. L. t. LII, col. 578.	*Immaculata virginitas*, l. 264.
	Intemeratæ virginis, l. 312.
	Incontaminata virgine, l. 247 et 354.
	In utero perpetuæ virginitatis, l. 276.
Creator rerum femineo creatur partu, P. L., loc. cit., col. 424.	*Sacratissimus virginis partus*, l. 168.
Virginitatis claustra manere post partum... auctore ipso ex utero procedente, P. L., loc. cit. p. 444.	*Virginis uterum... fœcundavit... castis visceribus procedat*, l. 348;
Viam virginei partus, invisibili vestigio et ignoto calle pertransit et iter humani ortus divino gressu ambulat... P. L., loc. cit., col. 446.	*Ipse qui pro nobis dignatus est ingredi utero sanctæ virginis*, l. 209.
	Sacræ utero virginis, l. 5.
	Procedat exinde (sc. thalami), l. 368.
Ex utero pretioso virginis lux procedit, P. L., loc. cit., col. 520.	*Procede jam de incontaminata virgine*, l. 247 et 353.
	Verbum tuum in utero perpetuæ virginitatis, l. 276.
	Beatæ Mariæ intemeratæ virginis ingressus est uterum, l. 315.
Virgo concipit, virgo parturit, virgo permanet, P. L., loc. cit., col. 521.	
— *Quantum secretum cubiculi sit regalis*, P. L., loc. cit., col. 577.	*Carnis cubiculum*, l. 350 et 354.
— *Quomodo Deus penetrale clausæ carnis intraverit*, P. L., loc. cit., col. 578.	*Sicut B. M... mirabiliter ingressus est uterum*, l. 315.
— *Totam carnis assumpserit veritatem*, P. L. loc. cit., col. 578.	*In utero... carnem adsumere*, l. 276.
— *Carnem consortem divinitatis assumit*, P. L. loc. cit., col. 301.	
Stupet angelus totum Deum venire intra virginalis uteri angustias cui tota simul angusta est creatura, P. L., loc. cit., col. 580.	*Virginis uterum fœcundavit*, l. 341. *Utero sanctæ virginis ingredi*, l. 210.
— *Auctore spiritu, virgo vocatur in partu*, P. L., loc. cit., col. 364.	— *Virginis partus ex spiritu sancto*, l. 169.
— *Mox angelo referente discamus*, P. L., loc. cit., col. 448.	— *Verbum angelo deferente*... l. 262.

Digitized by Google

S. PIERRE.	ROTULUS.
— *Sacerdotis immaculata successio*, P. L., loc. cit., col. 451.	— *Virginitas immaculata*, l. 263.
— *Ex apparatu mansionis*, P. L., loc. cit., col. 459.	— *Mansionem condidisti*, l. 344.
— *Bajula de puro pectore*, P. L., loc. cit., col. 372.	— *Meruit bajulare*, l. 272.

La doctrine de l'Incarnation telle qu'elle venait d'être définie au concile d'Éphèse et qu'elle allait l'être bientôt au concile de Chalcédoine, est aussi l'un des thèmes les plus fréquents de la prédication de saint Pierre Chrysologue, et, sur ce point, il se rencontre aussi fréquemment avec le rouleau de Ravenne.

S. PIERRE.	ROTULUS.
Humana natura, naturæ cælesti et divinæ, P. L., loc. cit., col. 355.	*Humanæ naturæ deitas sociata gemina in Christo fulget substantia*, l. 385.
Deitate et humanitate Deus unus est, P. L., loc. cit., col. 364.	*Humanæ naturæ deitas sociata*, l. 385.
— *Nostri corporis et deitatis una majestas*, P. L., loc. cit., col. 364.	— *Mundum tuæ majestati reconciliare*, l. 300.
— *Participem regni cœlestis*, P. L., loc. cit., col. 373.	— *Ut et te (Christe) humanæ substantiæ participem esse probemus, et nos ad cœlestia dona*, l. 225-230.
— *Geminata conscriptio*, P. L., loc. cit., col. 272.	— *Genimina* (pour *gemina*) *in Christo substantia*, l. 385.
— *Quod societatem carnis intrat ipse (Deus) aut quod vos facit consortium divinitatis intrare*, P. L., loc. cit., col. 391.	— *Nostram suscipe carnis... divino consortio (nos) sociari*, l. 280-285.
— *In adversis humanis se fecit consortem*, P. L., loc. cit., col. 399.	
— *Deus filius carnem consortem divinitatis assumit*, P. L., loc. cit., col. 401.	
— *Se participem reddidit terrenorum*... P. L., loc. cit., col. 399.	— *Humanæ substantiæ participem*, l. 225-230.
— *Carnem servus dedignatus suam*, P. L., loc. cit., col. 415.	— *Formam redime servi*, l. 356.
— *Servus verteretur in filium*, P. L., loc. cit., col. 405.	
— *Intra thalamum vero ipsum virginem Deus capit solam*, P. L., loc. cit., col. 577.	— *Sponsus veri thalami ante secula parasti*, l. 290... *thalami pulchritudo*, l. 363.

Digitized by Google

S. Pierre.	Rotulus.
— *Unitas Trinitatis*, P. L., loc. cit., col. 449.	— *Unitas Trinitatis*, l. 80.
Dominicæ nativitatis penetrare secretum, P. L., loc. cit., col. 578. Cf. col. 424.	*Mysteria Dominicæ nativitatis*, l. 305.
— *Dominus conditor ipse naturæ*, P. L., loc. cit., col. 446.	— *Conditor et redemptor humanæ naturæ*, l. 274.
	humani generis conditor et salvator, l. 244.
— *Dominicæ Incarnationis sacramentum*, P. L., loc. cit., col. 370.	— *Incarnatio dominica*, l. 214.
	Magnæ Incarnationis tuæ mysterio, l. 107.
Christus... venit ergo medicus, P. L., loc. cit., col. 509.	*Qui cœlestis medici præsentiam*, l. 53.
Domino juvante (loc. cit., col. 422).	*Ipso (Domino) juvante*... l. 45.
Adjuvante Domino J.-C.... qui cum Deo Patre et Spiritu sancto vivit per infinita sæcula sæculorum (loc. cit., col. 460)... *vivit et regnat Deus per omnia sæcula sæculorum* (loc. cit., col. 440) ou : *vivit et regnat nunc et semper et per immortalia sæcula.* (Loc. cit., col. 375, 406 etc.)	*qui (cum Unigenito, etc.) vivit et regnat nunc et per omnia sæcula sæculorum*, l. 170.

On trouve quelques termes similaires.

S. Pierre.	Rotulus.
In vestra nascitur (X) servitutem... vicem suæ perdidit servitutis, P. L., loc. cit., col. 391 et 417.	— *Nostræ servitutis vota*, l. 105-110.
— Παντοκρατορ *tenetur sæculorum*, P. L., loc. cit., col. 397.	*Omnipotens* assez fréquent.
— *Ineffabili modo*, P. L., loc. cit., col. 405.	— *Ineffavilem decretum, ineffavilis unitas*,
— *ineffabile nativitatis dominicæ sacramentum*, P. loc. cit., col. 582.	— *ineffavilem verbum, etc.*, l. 375, 80, 263.
Deus conditor ipse naturæ, P. L., loc. cit., col 446.	— *Conditor et redemptor humanæ naturæ*, l. 274.
— *vitæ dator et redditor*, P. L., loc. cit., col. 397.	— *humani generis conditor et salvator*, l. 244.
— *In adventu Domini nostri* (dans le sens d'avènement, d'avent), P. L., loc. cit., col. 598.	*Ejus adventu*, l. 35, *in filii tui redemptoris adventu*, l. 70, cf. l. 178, *adventus filii tui*, l. 254.

Digitized by Google

S. Pierre.	Rotulus.
Salvatoris nostri (loc. cit., col. 598).	*Immaculate Salvator*, l. 244. *Futura nativitas Salvatoris*, l. 189.
Christus... cum sua pace procedens... sicut cœlum splendor solis, ita ecclesiam fulgore pacis illuminat (loc. cit., col. 598).	*Deus qui splendorem gloriæ tuæ... veritas fulgeat perpetuæ claritatis...* l. 5-15.
Sicut procedente rege... procedente Christo rege pacis... (loc. cit., col. 598).	*Splendor gloriæ...* l. 160. *procedat exinde sponsus... nostrarum illuminet tenebras animarum*, l. 365-375.

Le mot *genitrix* pour désigner Marie est employé par saint Pierre Chrysologue (P. L., cit., col. 578), mais je ne crois pas que l'on trouve chez lui le *Dei genitrix* encore qu'il cite une fois le terme grec équivalent de Θεοτόκος (P. L., col. 590).

De même le *Rotulus* qui revient si souvent sur la maternité divine ne paraît pas connaître encore le terme *Dei genitrix*.

On peut instituer entre les deux documents une autre comparaison, tirée du *cursus*. Encore que l'emploi de cette forme rythmique ne constitue pas toujours une preuve de premier ordre, on aurait tort cependant de la négliger, surtout dans les documents liturgiques. Or, à ce point de vue, on trouve entre le *Rotulus* et saint Pierre Chrysologue de nouvelles analogies. Ils emploient à peu près toutes les formes du cursus, avec une certaine tendance à préférer le *cursus velox* à la fin des phrases. En voici quelques exemples :

S. Pierre.	Rotulus.
Permittátur accéssu (col. 577.)	*Pietátis concéde*, l. 22.
Propínquat indígnus (ibid). (1)	*Defénsor accéde*, l. 44.
Tóta vel púritas (col. 575). (2)	*Juvánte pervéniat* l. 46.
Præparánda sincéritas, ibid.	*Térræ lætítiam*, l. 68.
Comprobétur iudíciis, 576.	*Sustinéntes præséntiam*, l. 77.

Le *cursus velox*, comme nous l'avons dit, est employé très fréquemment dans les deux documents :

S. Pierre.	Rotulus.
Inténdere claritátem (col. 575).	*Indignátus es reveláre*, l. 8.
Práeripit aliénam (col. 576.)	*Ténebris effugátis*, l. 10.
Córpore creaturam (ib).	*Perpétuæ claritatis*, l. 12.
Morientium per naturam (ibid).	*Obséquio frequentémus*, l. 17.
ánimum non mirátus, col. 577.	*Præséntia consoláti* (l. 24.)

1. Ces deux premiers exemples appartiennent au *cursus planus*.
2. Cet exemple et les deux suivants appartiennent au *cursus tardus*.

Digitized by Google

Voici deux exemples du *cursus* trispondaïque que nous citons parce qu'il est assez rarement ustité :

Resólvit sponsiónem, col. 576. *Supérnæ pietátis*, l. 61
Divína repromíttens, col. 576. *Terrǽque dominátor*, l. 139.

Il est une autre considération qu'on pourrait appeler d'ordre général. Plusieurs passages des sermons de saint Pierre Chrysologue rappellent par leur composition les préfaces, ou les collectes des liturgies latines anciennes. C'est ce que l'on peut appeler dans un style le caractère liturgique. Nous en pourrions citer bien des exemples dans cet auteur. En voici deux pris presque au hasard dans ses discours :

Se deus ad nostram deposuit servitutem, nos ad suæ divinitatis rapuit dignitatem. (P. L., loc. cit., col. 405).

Ipse autem Dominus Deus noster liberet nos a malo et perducat ad omne bonum qui vivit et regnat Deus modo et semper et per infinita sæcula sæculorum. Amen. (P. L., loc. cit., col. 406).

On sent tout de suite dans ce style rythmé, balancé, antithétique un trait de parenté avec celui des oraisons du *Rotulus*. Il est donc assez naturel qu'un écrivain dont le style se prête si facilement au tour liturgique soit l'auteur de ces collectes (1).

Contre une thèse de ce genre on peut toujours présenter quelques difficultés, qui, du reste, ne doivent pas suffire à faire abandonner une hypothèse justifiée par tant de rapprochements. La principale nous paraît celle-ci. Le *Rotulus* de Ravenne est tout entier, nous l'avons dit, consacré à l'Avent. Dans Pierre Chrysologue, il ne semble pas que cette époque liturgique soit indiquée. Mais après examen plus attentif, on reconnaît que parmi ses sermons, quatre au moins s'échelonnent sur les jours qui ont précédé cette fête, sans qu'on puisse du reste leur assigner de date précise. Mais on voit, d'après l'objet de ces discours ou d'après quelques-uns des termes employés, que les uns furent prononcés pour une fête de la Vierge, l'*Annonciation* qui devait précéder de peu la fête de Noël, les autres à des jours différents, mais avant Noël. Il y avait donc dans l'église de Ravenne, une préparation à Noël.

On pourra objecter encore que rien, dans l'histoire littéraire de

1. Ce point à la vérité demanderait une étude que nous ne pouvons entreprendre en ce moment. Quand les travaux sur le style liturgique seront plus avancés, on trouvera de nombreuses relations entre les liturgies romaines ou gallicanes et les sermonnaires du IVe, du Ve et du VIe siècle. Voyez déjà sur ce point les rapprochements du P. Havard, dans nos *Origines liturgiques*, p. 246, sq. ; 283 et seq.

Digitized by Google

saint Pierre Chrysologue, ne nous autorise à conclure qu'il ait écrit des oraisons liturgiques. Nous répondrons à cela que l'œuvre littéraire de cet écrivain nous est aussi mal connue que son histoire ; on y trouve bien des lacunes. De plus, il faut remarquer que les œuvres liturgiques sont la plupart du temps, par leur caractère même, anonymes, et c'est une des grandes tâches de la critique d'identifier ces documents. Il suffira de rappeler les travaux sur l'auteur du *Te Deum*, du *symbole de saint Athanase*, etc.

Malgré ces difficultés, on serait donc amené à conclure, croyons-nous, que l'auteur du *Rotulus* est vraisemblablement le même que celui des sermons ; et nous avons dit que l'ensemble des circonstances historiques, et l'origine même de cette pièce bien loin de contredire cette assertion, tendraient au contraire à la fortifier.

Cependant, comme en ces matières il y a rarement une preuve d'une clarté absolue, nous ne donnerons pas à notre thèse d'autre note que celle de vraisemblance. On pourra s'en tenir provisoirement à cette conclusion, jusqu'à ce que l'on ait trouvé un écrivain dont le style présente avec ces oraisons plus de traits de ressemblance. Même si l'on refuse de l'admettre, ce qui paraît acquis, c'est que l'auteur, quel qu'il soit, du *Rotulus*, est à tout le moins de l'école de saint Pierre Chrysologue, de son entourage et de son temps.

Dans l'un ou l'autre cas, la conclusion ne manque pas d'importance. Ce fragment situé à sa place chronologique et historique, prend un intérêt de premier ordre dans l'histoire de la liturgie. La plupart des documents analogues, on le sait, sont anonymes ; on hésite autant sur leur pays d'origine que sur la date de leur composition, qui varie d'après les critiques souvent de plusieurs siècles. Il y a donc un intérêt capital pour nous à assigner à l'un d'eux, sa date, son auteur et sa patrie, et surtout de pouvoir fixer cette date à une époque aussi ancienne que la première partie du Ve siècle.

Cela nous permet de tirer au certain nombre d'autres conclusions intéressantes. Ravenne, qui n'était connue par aucun document important, rentre en possession d'un fragment de sacramentaire qui nous ouvre un jour tout nouveau sur sa liturgie (1).

De plus le *Rotulus* a beaucoup d'analogies avec le sacramentaire dit Léonien. Nous n'avons pas l'intention de rechercher aujourd'hui ces rapprochements, mais ils sont nombreux, et l'influence de l'un

1. Les études ingénieuses dont le canon a été l'objet récemment, prouveraient tout au plus qu'une partie de ces prières a pu avoir son origine à Ravenne. Cf. *Liturgia Romana e Liturgia dell' Esarcato*, par A. Baumstark, Rome 1904, p. 164 et seq.

Digitized by Google

sur l'autre n'est pas niable (1). Nous y reviendrons quelque jour. Il est même probable que, chronologiquement, ils ne sont pas séparés par un grand intervalle.

L'histoire de l'Avent, comme époque liturgique, retirerait aussi de cette découverte une importance nouvelle au point de vue dogmatique. Il semblerait même que le liturgiste, auteur du rouleau de Ravenne, a fait, avec un discernement judicieux, choix de cette époque pour proclamer hautement sa foi au mystère du Fils de Dieu, incarné dans le sein virginal de Marie, et unissant en lui les deux natures (2).

Pour l'histoire du style liturgique cette conclusion est aussi intéressante. Nous touchons avec ce document probablement aux origines de la langue liturgique latine. Etudié à ce point de vue le sacramentaire de Ravenne nous révèle un vocabulaire, un formulaire, même un cursus, et une technique, qui seront ceux de l'Église romaine et se perpétueront dans le Léonien, le Gélasien, jusqu'au Grégorien et par là ils deviendront un des éléments principaux de la langue liturgique latine.

Saint Pierre Chrysologue, à tous ses titres, ajouterait celui de l'un des Pères de la liturgie latine.

Farnborough. D. F. CABROL.

---

1. L'oraison 27e du Rotulus est dans le Léonien pour Noël et dans le Grégorien ; Cf. Muratori, *Liturgia Romana vetus*, I, 468 et II, 10.

2. Sur ce point voir notre article sur l'*Annonciation* déjà cité.

Digitized by Google

FRÉDÉRIC DE LAROCHE

ÉVÊQUE D'ACRE ET ARCHEVÊQUE DE TYR.

Envoi de reliques à l'abbaye de Florennes (1153-1164).

AU mois d'août 1904, le Rév. Monsieur Gaudiobois, curé de Wagnelée, me fit remettre une feuille de parchemin à laquelle pendait un superbe sceau en plomb. Ce document était dans le plus pitoyable état ; rongé par le temps, usé par la façon dont on l'avait plié et roulé, il tombait en lambeaux. Un coup d'œil sur la première ligne me permit de reconnaître, ce qu'indiquait d'ailleurs le sceau, une lettre de Frédéric, évêque de Ptolemaïs ou Saint-Jean d'Acre, et précisément celle dont Jacques Marchant a fait mention à deux reprises dans son *Triumphus S. Joannis Baptistae*, publié à Mons en 1644. L'abbaye de Florennes, placée sous le patronage de saint Jean-Baptiste, possédait une relique du saint précurseur, qu'elle tenait de la libéralité de l'évêque de Saint-Jean d'Acre, comme en fait foi, dit Marchant, la lettre de ce prélat adressée à l'abbé de Florennes et conservée dans les archives du monastère (1).

Comment cette pièce a-t-elle échoué à Wagnelée ? L'explication la plus simple est celle-ci. De 1818 à 1837 la paroisse de Wagnelée fut administrée par Dom Bernard Bodart, ancien bénédictin de l'abbaye de Florennes, natif de Fleurus, et décédé le 17 septembre 1838 (2). C'est sans doute lui qui apporta à Wagnelée les deux intéressants bras-reliquaires du XIIIe siècle, qui y sont encore

1. « Deinde particula de capite B. Joannis Baptistae cum variis reliquiis recondita ibidem est. Quae quidem transmissae fuerunt a Frederico, Ptolomaïdis episcopo, ad abbatem Florinensem, ut constat ex epistola ejus in archivis monasterii conservata. » (P. 177).— « Nam, ut supra diximus, a Frederico Ptolomaïdis episcopo, multae reliquiae ad abbatem Florinensem transmissae fuerunt, ut constat ex epistola ejus in dicta abbatia specialiter asservata. » (P. 185).

2. Vos, *Le clergé du diocèse de Tournai*, Braine-le-Comte, 1890, t. II, p. 41.

Digitized by Google

conservés, et dans l'un desquels M. le curé Gaudiobois trouva le parchemin qu'il m'a communiqué.

Le document, écrit sur velin, mesure 0^m, 18 de largeur sur 0^m, 12 de haut, plus 0^m, 02 du pli, auquel est attaché un cordon de soie rouge brunie par le temps, à travers lequel est passé le sceau de plomb, qui mesure 0^m, 03 de diamètre. Le sceau correspond à ceux des prélats orientaux que nous ont fait connaître les travaux de M. Schlumberger. Au droit il représente un buste d'évêque mitré, bénissant de la main droite et tenant de la gauche une crosse tournée à l'intérieur. La légende porte : ✠ FREDERICUS ACONENSIS EPS. Le revers offre au centre une croix patriarcale sur un mont, accompagnée de six étoiles entre les bras et la légende : HOC SIGNUM ERIT IN CELO. On connaissait un sceau de Frédéric comme archevêque de Tyr. C'est aussi une bulle de plomb de 0^m, 03, représentant au droit un type épiscopal à mi-corps et la légende : ✠ FREDICI TIRENSIS ARCHIEPI, et au revers un château à trois tours avec la légende : ✠ CIVITAS TYRI. (Douet d'Arcq, *Collection de sceaux*, t. III, Paris, 1868, p. 518, n° 11812 ; *Musée archéolog.*, 1877, pp. 306-307 ; Röhricht, *Regesta regni Hierosol.*, Innsbruck, 1893, n° 393, p. 104.)

La lettre de l'évêque de Saint-Jean d'Acre offre un intérêt à plusieurs points de vue ; l'origine belge du prélat, ses relations avec l'abbaye de Florennes, la découverte des reliques de S. Jean-Baptiste à Sébaste valent la peine qu'on les examine de près. Avant de passer à cet examen, nous allons donner le texte de la pièce. On doit vivement regretter le fait que Marchant n'ait pas cru devoir le reproduire dans son *Triumphus*. A l'époque où il le vit, le document devait être encore dans un bon état de conservation, tandis qu'à présent, rongé par le temps, effacé aux plis nombreux résultant des tortures auxquelles on l'a soumis, il présente plus d'une lacune regrettable. J'avais déjà essayé de le déchiffrer en plaçant les fragments entre deux verres. Pour le remettre dans un état convenable et le sauver d'une ruine prochaine, j'ai eu la chance de pouvoir le faire restaurer par un des hommes les plus compétents, le docteur Schoengen, sous-archiviste de Leeuwarden, lors d'une de ses visites à la Bibliothèque Vaticane. Je tiens à lui exprimer ici toute ma reconnaissance ; c'est grâce à lui que ce document pourra prolonger son existence solitaire dans le paisible presbytère de Wagnelée. La lecture que j'en donne est le résultat de mes efforts combinés sur l'original avant sa restauration, sur les photographies et sur le négatif du document restauré.

Digitized by Google

Digitized by Google

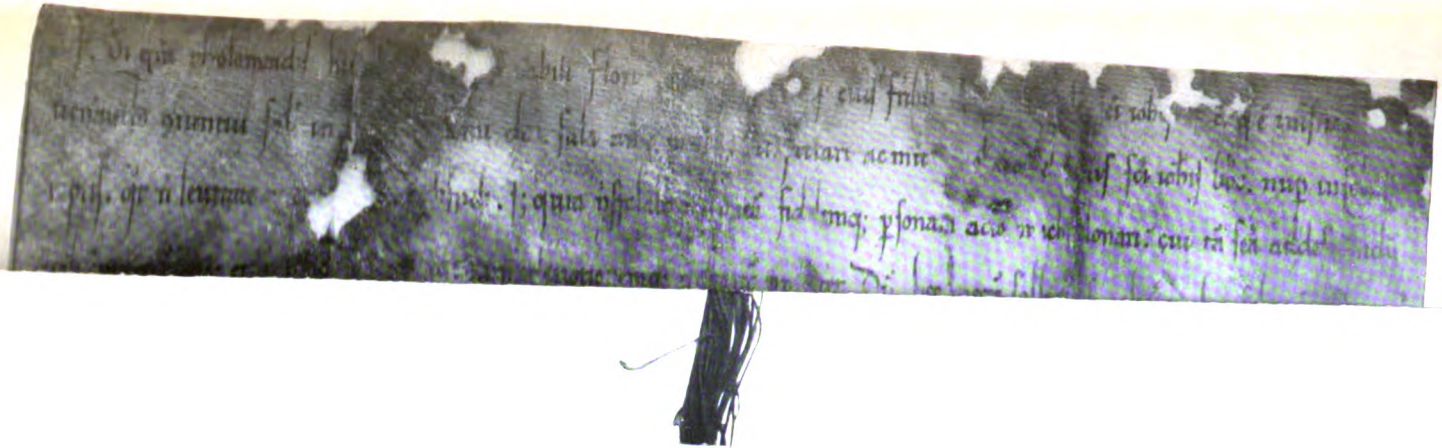

LETTRE DE L'ÉVÊQUE FRÉDÉRIC DE SAINT-JEAN-D'ACRE

XIIe SIÈCLE

Digitized by Google

F. Dei gratia Tholomaidis humilis [episcopus] venerabili Florinens [i] ab [bati cunctis] que eius fratribus [atque ecc] lesie sancti Johannis [..e] que est in insula.. venerando conventui salutem in D [omino]. Karissimi de insula a me petiistis inpetrari ac mittere vobis.. de reliquiis sancti Johannis baptiste nuper in Sebaste repertis, quot non levitate [adimple]re distuli, sed quia prestolabar idoneam fidelemque personam a Deo michi donari, cui tam sancta ad deferendum vobis committerem, que etiam ho [norem], [ob] sequium devotionemque gratanter promitteret. Dum hec mecum sollicitus volverem, Iherosolimam [ad]veni, ubi magistrum Bovonem fidelem virum reperi, qui inter multa colloquia Dei nutu, ut opinor, ita michi projecit: Domine mi, cum intantum carus et acceptus habeamini dompnis patri[arche], archiepiscopis, episcopis,... regi... [qua] re nimirum de reliquiis sancti precursoris Domini inpetrare non possitis. Quod letus audiens dixi ei in fa. s... sancti d... q... Florinis. Et ego est reliquias Deo vo- [lente] partem illam debens f [ratibus] ecclesie sancti... sancti precursoris Sebasten cum eo [iv]imus,... sequenti die ibi celebravimus, episcopo loci illius quod vellem aperui fratibusque n... quum mane [re]nuntiare quamobrem u... [pluri]ma obtenderet ne hoc deberet fieri multis rationibus demonstrarent vobis ... petebamus impetravimus. D ... sas, precantes ne quis vestrum dubius [he]sitet quin de sacro corpore sancti Baptiste ve- ras reliquias habeatis et illas... d... [recipi]atis digno ut decet cultu.... meque indignum in oraationibus vestris suscipiatis. Vale[te].

Digitized by Google

Frédéric était issu d'une des plus nobles familles de la Lotharingie (1), celle des comtes de Namur. Suivant le témoignage d'Albéric de Trois-Fontaines, il était fils d'Albert de Laroche et neveu du comte Godefroid de Namur (2), conséquemment petit-fils du comte Albert III (1064-1106) et d'Ide de Saxe.

Albert III eut quatre fils : Godefroid, Henri, Albert et Frédéric (3).

L'aîné, Godefroid, succéda à son père dans le comté de Namur et mourut en 1139.

Henri, comte de Laroche, avoué de Stavelot, est mentionné de 1088 à 1128. De son épouse Mathilde il eut quatre enfants : Godefroid, comte de Laroche, mort sans héritiers après 1138 ; Henri, qui succéda dans le comté de Laroche et mourut à la fin de 1152 ou avant le 10 janvier 1153 (4) ; Mathilde, qui épousa successivement Thierry de Walcourt et Nicolas d'Avesnes ; Béatrice, mère de Godefroid de Brée (5).

Albert, père du futur archevêque de Tyr, figure en 1095, avec ses frères Godefroid et Henri, tous trois portant le nom de Namur (6), de même qu'en 1101, comme fils du comte de Namur (7). Est-ce l'*Albertus de la Roche* mentionné en 1085 dans un acte inédit de Saint-Gérard et signalé dans l'Obituaire de ce monastère le 23 juin (8)? C'est très probable. Il partit pour la Terre-Sainte, mais on ne sait en quelle année.

Frédéric, fils d'Albert de la Roche, devait tenir son nom de son oncle Frédéric, décédé évêque de Liége le 27 mai 1121, lequel le porta le premier dans la lignée des comtes de Namur, sans doute en mémoire de Frédéric de Luxembourg, premier époux de sa mère Ide de Saxe. L'appellation de Laroche donnée à son père peut s'expliquer par le partage des biens maternels. Godefroid, l'aîné, avait reçu les biens de son père, le comté de Namur. Henri et Albert furent

1. Vir secundum carnem nobilis, corpore procerus admodum, natione Lotharingus (Guill. de Tyr, XIX, 6. (P. L., t.201, col. 754) ; vir secundum carnem nobilis admodum (XXI, 4, ib., 817).

2. « De fratre comitis Godefridi Namurcensis, qui dictus est comes Albertus de Rupe, natus est Fredericus archidyaconus Sancti Lamberti Leodiensis, qui postea factus archiepiscopus de Tyro, id est de Sur in partibus transmarinis. » (*M G H.*, XXII, 853).

3. Miraeus, *Opp. dipl.*, I, 363 ; *Vita Frederici episc. Leodien.* (*M G H.*, SS. XII, 504). Cf. Vanderkindere, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge.* Bruxelles, 1901, II, 227, et les notes de Bresslau (*Neues Archiv*, VIII, 595-598).

4. Halkin et Roland, *Chartes de Stavelot*, I, 461.

5. Voir Kurth, *Chartes de Saint-Hubert*, I, 115.

6. *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belgique*, IV, 398.

7. Lahaye, *Cartul. d'Andenne*, I, 2.

8. *Analectes*, XIII, 325. Je dois ici remercier M. le chan. Roland des renseignements qu'il a eu l'obligeance de me fournir.

Digitized by Google

dotés de biens provenant de leur mère, laquelle les tenait de son premier époux. Henri hérita du comté de Laroche et de l'avouerie de Stavelot ; Albert dut recevoir quelques apanages ou dignités de ce même comté.

Le nom de la mère de l'archevêque de Tyr n'est pas connu. Un texte du chroniqueur Guillaume de Tyr montre clairement que son père se maria deux fois. Hugues du Puiset, fils d'Everard, vicomte de Chartres, et d'Adèle de Montlhéry, cousin par sa mère du roi Baudouin II de Jérusalem, s'était rendu en Terre Sainte avec son épouse Manille, fille de Hugues Cholet, comte de Roucy, et avait obtenu du roi le comté de Jaffa avec ses dépendances pour lui et ses héritiers (1). Cette donation eut lieu aussitôt après l'élévation de Baudouin II au trône (14 avril 1118). Hugues mourut peu de temps après cette donation. Le roi fit alors épouser sa veuve au comte Albert, fils du comte de Namur, et lui céda la ville de Jaffa, mais tous deux moururent peu de temps après, et l'héritage fut réclamé par l'enfant du premier lit, Hugues, né en Apulie et laissé à la garde de Boémond, lorsque ses parents continuèrent leur pèlerinage vers Jérusalem (2). Ce témoignage de Guillaume de Tyr permet d'établir qu'il n'y eut pas d'enfant issu de ce mariage, puisque l'héritage du comté fut revendiqué par l'enfant du premier lit, venu en Palestine. Un acte de mai 1122 mentionne un Hugues du Puiset comme *consul* de Jaffa (3). On pourrait hésiter sur la personne et se demander s'il s'agit du père ou du fils. Mais à cette époque le fils était déjà dans l'entourage du roi. A la date du 31 janvier 1120 « Hugues de Joppé, fils d'Hugues du Puiset, non encore chevalier », figure parmi les témoins d'un privilège de Baudouin II pour l'abbaye de Josaphat (4). A la date du 8 avril 1124 (5), il avait déjà épousé Emma, veuve en premières noces d'Eustache Granier, prince de Césarée, décédé le 15 juin 1123 (6). Ce mariage avait dû avoir lieu en 1123, comme en témoigne une donation faite par le comte de Jaffa à l'abbaye de Josaphat « pour assurer le salut de son âme et des âmes de ses père et mère », faite du consentement de sa femme Emma (7). Ces documents permettent de reconnaître dans

1. Guill. Tyr, XIV, 15, col. 594.
2. Guill. Tyr, *l. c.*
3. Röhricht, *Regesta regni Hierosolymitani*, Innsbruck, 1893, p. 23 ; Du Cange, *Familles d'Outremer*, éd. Rey. Paris, 1869, p. 339.
4. Delaborde, *Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat*, Paris, 1880, p. 35.
5. Röhricht, *Regesta*, p. 25.
6. Du Cange, p. 274 ; Guill. Tyr., XII, 21, col. 541.
7. Ch. Kohler, *Chartes de l'abbaye de N.-D. de la Vallée de Josaphat*, Paris, Leroux, 1900, pp. 12-13. Une donation semblable eut lieu le 17 janvier 1126 à l'Hôpital (Röhricht, *Regesta*, pp. 27-28).

Digitized by Google

l'acte de 1122 le fils d'Hugues du Puiset et de Manille, et de supposer que le mariage d'Albert de Namur avec Manille, veuve d'Hugues du Puiset, eut lieu en 1119 et que la mort des deux époux suivit de près leur union.

Frédéric dut être de bonne heure attaché au clergé de Saint-Lambert à Liége, où son rang social, à défaut d'autres mérites, pouvait lui ouvrir le chemin des honneurs. Le célèbre écrivain des croisades, Guillaume de Tyr, qui devait un jour en être l'archidiacre, dit qu'il était un bel homme, peu lettré, mais entendu dans les affaires de la guerre (1). Dès 1139, on le trouve dans divers actes pour les abbayes de Saint-Trond (2) et de Stavelot (3), signalé comme prévôt et archidiacre, charges dans lesquelles il avait probablement succédé à Steppon de Mavles (4).

On le rencontre encore en qualité de prévôt dans deux actes d'une date incertaine, dont le premier fut donné par l'évêque Albéron (1136-1145), mais en tout cas antérieurement à 1141 (5); et le second (1138-1140) de l'archevêque de Trèves, rappelle l'ambassade dont fut chargé Frédéric auprès de lui pour rendre compte de l'accord intervenu entre les églises collégiales de Liége (6).

Des actes de 1140 et 1141, donnés par Miraeus (7), citent un prévôt du nom de Henri, tandis qu'un document du Cartulaire de Sainte-Croix à Liége fait de nouveau intervenir Frédéric en cette qualité en 1141 (8). Dans le premier, donné pour la collégiale de Saint-Pierre à Louvain, M. Edgar de Marneffe est tenté de reconnaître, non le prévôt de Liége, mais celui de Saint-Pierre, ce qui permettrait de prolonger la prévôté de Frédéric jusqu'en 1141 (9).

La disparition du nom de Frédéric des actes publics à partir de 1141 et son remplacement dans la double charge de prévôt et d'archidiacre par Henri de Limbourg, nous amènent à conclure que son départ pour l'Orient s'effectua en cette année. Faudrait-il établir une relation entre son départ et celui de Manassès de Hierges qui

1. Corpore procerus admodum..., modice litteratus, sed militaris ultra modum (XIX, 6.; P. L., t. 201, col. 754).
2. Piot, *Cartul. de l'abbaye de St-Trond*, I, p. 51.
3. Martène, *Ampl. Coll.* II, 110; cf. Halkin et Roland, *Chartes de l'abbaye de Stavelot*, I, pp. 345, 347.
4. Le dernier acte où figure Steppon est de 1136 (Bormans et Schoolmeesters, *Cartul. de St-Lambert*, I, p. 62; *Publications de la Soc. hist. du Limbourg*, XXV, (1888), p. 100). Un acte de 1141 parle d'Arnoul, neveu de Steppon de Mavles (de Reiffenberg, *Monuments*, IV, 420).
5. Cf. *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, XXV, p. 417.
6. Bormans et Schoolmeesters, *Cartul. de St-Lambert*, I, pp. 595-596.
7. *Opp. dipl.*, I, 389; IV, 372.
8. MS. aux Archives du l'État à Liége, f. 19v.
9. *Analectes*, XXXI, p. 116.

Digitized by Google

eut lieu en 1131 (1) ? Ce seigneur n'était pas un étranger pour la maison de Namur (2). Guillaume de Tyr, qui avait vécu dans l'intimité de Frédéric, rapporte qu'il fut chanoine du Temple à Jérusalem (3). Il est difficile de douter du fait en présence d'une assertion émise par un personnage de cette importance. Le Temple était un monastère de chanoines-réguliers de Saint-Augustin, qui dépendait immédiatement du patriarche de Jérusalem (4). Quel mobile poussait le prévôt de Liége à s'expatrier ? Des raisons d'ordre religieux, l'attrait fascinateur de cette mystérieuse Terre-Sainte, qui voyait sans cesse affluer sur son sol conquis des clercs occidentaux, parmi lesquels nos compatriotes n'étaient pas les moins nombreux, l'espoir ou la promesse d'une dignité plus élevée ? Il est difficile de le dire. Sans doute la pensée du prévôt de Liége, au caractère chevaleresque, devait se reporter fréquemment vers cette Terre lointaine, où reposaient les cendres de son père, et l'on conçoit aisément que lui aussi ait voulu apporter sa part de dévouement à l'œuvre de conquête et d'organisation entreprise par les Croisés d'Occident.

En l'absence de documents, il serait oiseux de discuter la question de savoir s'il obéit à un mobile religieux ou s'il céda à l'appel d'un ami pour abandonner sa patrie. On se fait difficilement à l'idée que le petit-fils du comte de Namur, au tempérament militaire, ait pu se résoudre à quitter sa prébende liégeoise, ses dignités, sa famille, son pays, pour aller mener une vie obscure dans un monastère de Jérusalem, s'il ne cédait à un mobile religieux. L'éclat de sa naissance et ses relations avec les princes ne pouvaient le laisser longtemps à l'arrière-plan. M. Röhricht suppose que c'est peut-être lui qui figure en 1149 comme chancelier du royaume de Jérusalem (5). C'est possible, mais ce n'est pas prouvé. Guillaume de Tyr fait bien remarquer les lacunes de son éducation intellectuelle, mais on sait d'un autre côté qu'on vantait sa prudence dans les affaires. Quoi qu'il en soit, il ne devait pas tarder à monter sur le siège épiscopal de Saint-Jean d'Acre ou de Ptolémaïs.

L'année de cette nomination n'est pas connue ; le dernier document dans lequel figure son prédécesseur Roger est du 24 juin

---

1. *Quomodo S. Crux ab Antiochia allata sit in Broniense cœnobium*. MS. au Sémin. de Namur, f. 129v.

2. Voir Galliot, *Hist. de Namur*, V, 315-322.

3. Lib. XXI, c. 4 (P. L., t. 201, col. 817).

4. Du Cange, *Familles d'Outremer*, éd. Rey. Paris, 1869, pp. 833-840 ; R. Röhricht *Syria sacra* (*Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, X, 1887, p. 41).

5. *Regesta*, n. 262, p. 66 ; *Geschichte des Königreichs Jerusalem*. Innsbruck, 1898, p. 363.

Digitized by Google

1148 (1) et la première date connue de l'épiscopat de Frédéric est le 25 janvier 1153, sa présence au siège d'Ascalon entrepris par Baudouin III et où il resta probablement jusqu'à la prise de la ville le 19 août suivant (2). Ce dut être pour lui une excellente occasion de donner un libre cours à ses instincts militaires. L'épiscopat palestinien vivait autant de la conquête du pays que de l'établissement de nouvelles institutions religieuses en faveur des Latins.

Un acte du 30 juillet 1154 le signale à Acre dans l'entourage du roi Baudouin III (3). Au printemps de 1155 nous le voyons accompagner à Rome le patriarche Foucher, les archevêques Pierre de Tyr et Baudouin de Césarée et les évêques Amaury de Sidon, Constantin de Lydda, Renier de Sébaste et Herbert de Tibériade, chargés d'aller se plaindre auprès du pape des excès de juridiction commis par les chevaliers de Saint-Jean et obtenir le retrait de la bulle d'exemption qu'Alexandre IV leur avait accordée le 21 octobre 1154. D'Otrante, où il avait débarqué, le patriarche se voyant dans l'impossibilité de se rendre à Rome, partit pour Ancône afin d'y obtenir de l'empereur des lettres de recommandation pour le pape. Déçus dans leur espoir de rencontrer Adrien IV à Rome, le patriarche et les évêques suivirent le pape par Narni vers Ferentino, où ils le rencontrèrent (4). Cette rencontre peut être fixée entre le 21 juillet et le 30 septembre. Ils suivirent aussi le pontife à Bénévent, où il est signalé dès le 21 novembre (5). Ne pouvant arriver à obtenir gain de cause, le patriarche se disposa au retour en Terre-Sainte, soit à la fin de novembre, soit plus probablement en décembre (6). La date du retour en Palestine peut être fixée entre la fête de l'Ascension (17 mai) 1156 (7) et le 7 juin, jour où Frédéric figure comme témoin dans un acte donné à Acre par le roi Baudouin (8).

En l'année 1157, deux actes le signalent dans sa résidence épiscopale d'Acre (9). Cette même année, après le 20 novembre, date

1. Röhricht, *Regesta*, n. 250, p. 63 : cf. Du Cange, *Familles d'Outremer*, p. 777.

2. Guill. Tyr, XVII, c. 21-30 (P. L. 201, col. 696, 706) ; v. Röhricht, *Geschichte des Kön. Jerusalem*, 274-279. Sur son ambassade auprès du nouveau prince d'Antioche, Renaud, v. Guillaume de Tyr, XVIII, c. 1 (col. 708) ; Röhricht, *Gesch.*, p. 279.

3. Röhricht, *Regesta*, n. 292, p. 75. Je renvoie à cet ouvrage de préférence aux travaux particuliers, parce qu'il est plus à la portée du public et que ses références sont aussi soignées qu'abondantes.

4. Guill. Tyr, XVIII, 6-7 (col. 715-716).

5. Jaffé-Löw., *Reg. Rom. pont.*, n. 10097.

6. Röhricht, *Gesch.*, pp. 284-285.

7. Röhricht, *Reg.*, n. 323, p. 83.

8. *Ib.*, n. 321, p. 82. L'acte donné par Röhricht, n. 311, p. 80 et daté d'Acre en août 1155, dans lequel figurent Foucher et Frédéric, ne peut être de cette année, puisque le patriarche et l'évêque étaient alors en Italie; il vaut mieux le dater de 1154 ou de 1156.

9. *Ib.*, n. 324, 325, pp. 83-84.

Digitized by Google

de la mort du patriarche Foucher, il reprit le chemin de Rome à l'effet de faire confirmer par le pape Adrien IV l'élection du patriarche Amaury, ce qu'il obtint (1). Depuis ce moment jusqu'au 26 juillet 1160, nous ne le rencontrons pas dans les documents. A cette dernière date, il était à Acre (2). Le 31 juillet, il est signalé à Nazareth (3).

L'archevêque Pierre de Tyr étant mort le 1er mars 1164, l'évêque d'Acre lui fut choisi comme successeur, sur une recommandation expresse du roi Amaury (4), avant le 25 avril, jour où il figure comme témoin dans un acte daté de Jérusalem (5). Peut-être faut-il dater d'Acre la lettre qu'il écrivit à Hugues, archevêque de Rouen (✠ 10 nov. 1164), et par laquelle il attestait la donation faite en faveur des frères de Saint-Lazare, par Robert de Montfort avant sa mort survenue à Acre (6).

Nous le retrouvons dans des actes du 15 mars 1165 à Acre (7), du 6-11 avril 1166 (8) et dans un autre de la même année (9) dans son ancienne résidence épiscopale.

En 1167, avant le 4 août, il fit une apparition au siège d'Alexandrie dirigé par le roi Amaury, mais la maladie le força bientôt à rentrer (10). Peu après, le 29 de ce mois, il assistait aux solennités du mariage du roi à Tyr, et trois jours après, il choisissait pour archidiacre le célèbre écrivain Guillaume, qui devait lui succéder sur le siège archiépiscopal de Tyr (11).

Le 18 mai 1168 on rencontre l'archevêque de Tyr comme témoin dans un acte daté d'Acre (12), et,le 11 octobre, dans un autre daté de Jérusalem (13).

L'année 1169 fut marquée par un événement plus important. La situation des chrétiens de Palestine était devenue critique. L'expédition du roi Amaury en Égypte avait échoué et la Syrie était me-

1. Guill. Tyr, XVIII, 19-20, col. 732.
2. Röhricht, *Reg.*, n. 354, p. 92.
3. *Ib.*, n. 366, p. 96. C'est peut-être de cette époque qu'il faut dater un acte de l'archevêque Lethard de Nazareth (1161), dans lequel Frédéric figure comme témoin. (*Ib.*, n. 371, p. 98.)
4. Guill. Tyr, XIX, c. 6, col. 754.
5. Röhricht, *Reg.*, n. 397, p. 104.
6. *Ib.*, n. 393, p. 103. Le sceau de l'archevêque se trouve décrit dans Douet d'Arcq, *Coll. de sceaux*, n. 11812 ; *Musée archéol.*, 1877, pp. 306-307, n. 9.
7. Röhricht, *Reg.*, n. 412, p. 107.
8. *Ib.*, *Additamentum*, 422a, p. 26.
9. *Ib.*, n. 372 p. 98.
10. Röhricht, *Gesch. des Königr. Jerusalem*, p. 328.
11. Guill. Tyr, XX, 1, col. 781 ; Röhricht, *Gesch.*, p. 330.
12. Röhricht, *Reg.*, n. 449, p. 117.
13. *Ib.*, n. 452, p. 118.

Digitized by Google

nacée d'une invasion. On tint conseil, et l'on décida d'envoyer une ambassade extraordinaire en Occident solliciter les secours de l'empereur, des rois de France, d'Angleterre et de Sicile, des comtes de Flandre, de Troyes et de Chartres. Cette ambassade, composée du patriarche de Jérusalem, de l'archevêque de Césarée et de l'évêque d'Acre, se mit en mer, mais une tempête la força à rentrer à terre le troisième jour. Une nouvelle ambassade, composée de l'archevêque de Tyr, de l'évêque de Panéas, du précepteur des chevaliers de Saint-Jean et d'Arnoul de Landast, partit en mai, munie de lettres de recommandation du roi à l'archevêque de Reims et du patriarche pour le roi Louis VII, dans lesquelles était exposée la situation critique de la Palestine (1).

L'archevêque de Tyr ne s'était décidé qu'à grand' peine à ce voyage ; il avait fallu les supplications du roi et les instances des princes pour le déterminer à partir (2). C'était en effet un personnage important que l'archevêque de Tyr, et l'on ne s'étonnera pas d'entendre le roi l'appeler « une colonne du royaume et un miroir de l'Église, le plus élevé en dignité après le seigneur patriarche, un homme illustre par sa naissance et par sa prudence (3). » La haute naissance de Frédéric ne pouvait manquer de rehausser le prestige de l'ambassade et de faciliter sa mission. La traversée s'accomplit heureusement. En juillet, les envoyés se trouvaient à Bénévent auprès d'Alexandre III, et, le 29 de ce mois, le pape leur remettait des lettres de recommandation (4). Arrivés en septembre à Paris, ils trouvèrent un excellent accueil auprès du roi Louis VII, disposé à partir, n'était le mauvais voisinage du roi d'Angleterre. Il s'agissait de gagner Henri II. Le voyage d'Angleterre, dont le but était d'amener une entente entre les deux rois et de provoquer un départ pour Pâques de 1170, n'aboutit à aucun résultat (5). Nous ne sommes malheureusement pas assez renseignés sur la marche des négociations, dans lesquelles nous voyons intervenir S. Thomas de Cantorbéry et l'évêque Froger de Séez (6). Le fait est que les envoyés durent rentrer en France. Jacques, évêque de Panéas, mourut à Paris le 12 octobre 1170 et fut enterré à l'abbaye de Saint-Victor (7).

1. Röhricht, *Reg.*, n. 463-464, p. 121-122 ; *Geschichte*, pp. 343-344.
2. Guill. Tyr, XX, 13, col. 790.
3. *Rec. des Histor. des Gaules*, XV, 188.
4. *RHG.*, XV, 878-888 ; Jaffé-Löw., 11637-11638; Röhricht, *Reg.*, n. 464, pp. 121-122.
5. Johann. Salisbur. ep. 87. (*RHG.*, XVI, 607-608).
6. Johann. Salisbur., XVI, 393.
7. Eodem die (12 oct.) obiit hic pie memorie domnus Johannes, urbis Paneas, que olim Cesarea Philippi dicebatur, episcopus, cujus corpus hic apud nos est humatum. Hic dedit nobis aliquam portionem de ligno Domini. (Nécrol de S. Victor ap. Molinier, *Obituaires*

Digitized by Google

Frédéric revit-il sa famille et son pays natal pendant ce voyage ? On peut le supposer avec assez de vraisemblance, mais nous n'avons trouvé aucune trace de son passage dans le diocèse de Liége. Il rentra à Tyr après deux ans d'absence, « à vide », comme le dit l'historien des croisades (1).

Depuis son retour en Palestine, probablement au cours de l'été 1171, jusqu'à sa mort, nous ne voyons plus figurer le nom de l'archevêque de Tyr dans les documents officiels. L'âge et les infirmités avaient peut-être brisé ses forces. En automne 1174 il tomba malade à Naplouse, où il mourut le 30 octobre. Son corps fut transféré avec honneur à Jérusalem et enterré dans le chapitre du Temple, où il avait été autrefois chanoine régulier (2).

L'existence de relations entre l'abbaye de Florennes et l'évêque de Ptolémaïs s'explique aisément. Cette abbaye était située dans le diocèse de Liége, et le prévôt de Saint-Lambert avait dû parfois rencontrer l'abbé de ce monastère dans la cité épiscopale. S'il s'agit de l'abbé Drogon [de Tinlot], la chose s'explique d'autant plus facilement que celui-ci avait un frère, Gérard, chanoine de Saint-Lambert à Liége et appartenait à une famille noble du pays. Son nom se rencontre dans les actes de 1147 à 1155, date de sa translation à l'abbaye de Saint-Jacques de Liége (3). La lettre de Frédéric pourrait ainsi être datée approximativement de 1153-1155. S'il s'agissait de l'abbé Wazelin, successeur de Drogon, nous devrions la dater de 1155,-mars-avril 1164 (4), mais ce ne sont là que des suppositions. Le seul point de repère c'est la durée de l'épiscopat de Frédéric à Acre, connu depuis le commencement de 1153 jusqu'en mars-avril 1164. Peut-être la mention de la découverte récente *(nuper)* des reliques de saint Jean-Baptiste à Sébaste inviterait-elle à reporter au commencement de son épiscopat l'envoi de reliques à Florennes. Cette découverte eut lieu, comme on le sait par une lettre du patriarche Guillaume de Jérusalem, en 1145 (5). La de-

---

de la prov. de Sens, I, 592). C'est à tort que son décès est placé à l'an 1167 par les auteurs du *Gallia christ.* (VII, 667-668), répétés par d'autres. Cf. Röhricht, *Syria sacra*, p. 29.

1. Guill. Tyr, XX, 27, col. 806 ; Röhricht, *Gesch.*, 344.

2. Fredericus... vir secundum carnem nobilis admodum, cujus supra fecimus mentionem, dum apud Neapolim ægritudine aliquandiu esset gravissime retentus, III kal. nov. viam universæ carnis ingressus est. Cujus funus cum decentibus exsequiis et debita honorificentia Hierosolymam delatum est, et in capitulo Templi Domini, unde prius canonicus fuerat regularis, sepultus est. (Guill. Tyr., XXI, c. 4, col. 817 ; Röhricht, *Geschichte*, 363).

3. Berlière, *Monasticon belge*, I, 9, 154.

4. *Ib.*, 9, 155.

5. *Bibl. de l'École des chartes*, 1868, XXIX, pp. 492-493; Röhricht, *Reg.*, n. 235, p. 59.

Digitized by Google

mande a pu être adressée à Frédéric, soit lorsque la nouvelle de cette invention parvint en Europe, soit lorsqu'on y apprit la nouvelle de sa nomination épiscopale. Une demande de reliques de saint Jean-Baptiste était d'autant mieux justifiée que l'abbaye de Florennes était placée sous le patronage du Précurseur du Christ et que le don d'une relique du saint fait par Richard de Montfaucon, chanoine de Reims, à son confrère Gérard, plus tard évêque de Cambrai, avait été cause de la fondation de ce monastère (1).

Mais quel est ce couvent de l'église de Saint-Jean en l'île dont il est question dans la lettre de l'évêque de Saint-Jean d'Acre ? Le fait qu'il est le destinataire de la lettre de l'évêque en même temps que l'abbé de Florennes montre qu'il faut le chercher dans le même pays. Or il n'y a qu'une église qui répond à ce titre, c'est la collégiale de Saint-Jean en l'île à Liége, placée sous le vocable de S. Jean l'évangéliste. Si cette supposition est juste, il faudrait ajouter à la première ligne de la lettre le mot : *evangeliste*. C'est le couvent de l'église de Saint-Jean en l'île qui a sollicité l'envoi de reliques, et le corps de la lettre montre que l'évêque fait l'envoi des reliques à l'église de Florennes. Lui-même est allé à Sébaste ; malheureusement il est impossible de préciser à quelle époque il fit ce voyage. Le nom de l'évêque du lieu n'est pas donné. Ce doit être Renier avec lequel il fit le voyage de Rome au printemps de 1155, signalé comme évêque de 1138 à 1168 (2). De quel patriarche est-il question ? Rien ne l'indique. Frédéric fut l'ami de ceux qu'il connut à Jérusalem, Foucher décédé le 20 décembre 1157, Amaury pour la reconnaissance duquel il intervint à Rome (3). De ce côté encore pas de lumière. Maître Bovon, chargé du message de l'évêque, est pour nous un inconnu. Impossible de trouver un point d'appui pour fixer la date de la lettre ; le seul élément chronologique, c'est l'épiscopat de Frédéric à St-Jean d'Acre, donc de 1153 ou environ à mars-avril 1164.

Il n'y a pas lieu d'insister sur les caractères d'authenticité de la découverte faite par le patriarche Guillaume en 1145. L'histoire connaît l'invention du corps à Jérusalem et sa translation à Émèse dès le Ve siècle, le vol des reliques de S. Jean par les Gênois en 1098, les revendications des églises d'Amiens et de Saint-Jean d'Angély, les envois de reliques faits de Constantinople au commencement

1. Berlière, *Monasticon belge*, I, 6.
2. Röhricht, *Syria sacra*, p. 29.
3. *Ib.*, 7-8.

Digitized by Google

du XIIIe siècle (1). On n'y regardait pas de si près au XIIe siècle, et l'on peut être sûr que les bons moines de Florennes, qui n'avaient pas encore une collection bollandienne dans leur « armarium », ignoraient tous ces faits et firent bon accueil à la relique envoyée par l'évêque d'Acre. La lettre de Frédéric ne spécifie pas l'envoi, mais Jacques Marchant, qui vit la lettre et vénéra les reliques à Florennes, a comblé cette lacune. C'était une parcelle du chef de saint Jean-Baptiste, une dent molaire, des fragments de son vêtement et de ses cheveux ; le souvenir de l'arrivée de ces reliques se célébrait le 3 février (2).

Les reliques de saint Jean-Baptiste furent toujours en haute vénération à Florennes, qui était un centre du pèlerinage, comme en témoigne un rouleau des morts de l'abbaye de Solignac à propos d'un miracle arrivé le 14 juin 1241 (3) et le « *Triumphus S. Johannis Baptistæ* » de Jacques Marchant (4). Dans leur second voyage littéraire en Belgique, D. Martène et D. Durand visitèrent l'abbaye de Florennes (9-10 août 1718) et notent au passage qu'« on croit y conserver un doigt de saint Jean-Baptiste (5). » Dom Guyton, cistercien de Signy, qui y passa en 1746, signale également la même relique (6). Le doigt est encore conservé aujourd'hui dans un reliquaire du XVIe siècle. Que sont devenues les autres reliques ? Je l'ignore ; peut-être sont-elles enfermées dans un coffret scellé, authentiqué par l'autorité diocésaine et conservé au presbytère de Florennes ; peut-être ont-elles été emportées à la Révolution française, comme le reliquaire de la vraie croix conservé au musée du Parc du Centenaire à Bruxelles (7), comme les deux bras-reliquaires qui se trouvent aujourd'hui à Wagnelée.

D. URSMER BERLIÈRE.

---

1. Cf. *Bibl. hagiogr. lat.*, I, 636-638.

2. Deinde particula de capite B. Joannis Baptistæ cum variis reliquiis recondita ibidem est. Quæ quidem reliquiæ transmissæ fuerunt a Frederico Ptolomaïdis episcopo ad abbatem Florinensem ut constat ex epistola ejus in archivis monasterii conservata. Atque harum reliquiarum adventus celebratur 3 februarii. Ulterius illic exhibetur dens molaris dicti S. præcursoris cum nonnullis reliquiis de ejus veste et capillis (*Triumphus S. Johannis*, p. 177).

3. *Bulletin de la Soc. archéol. du Limousin*, XXVI, 356-357.

4. Il n'est point question des reliques de Florennes dans les *Acta Sanctorum*, t. V de juin, ni dans Du Cange, *Traité historique du chef de S. Jean-Baptiste*. Paris, 1665.

5. *Voyage litt.*, 2e partie, p. 129.

6. *Messager des sciences historiques*, 1886, p. 155.

7. Voir un article de M. Joseph Destrée dans le *Bulletin des musées royaux*, 1905, pp. 26-28, 41-44.

Digitized by Google

D'UN RECUEIL DE DOCUMENTS

APPARTENANT A L'HÉRITAGE DU CARDINAL AGOSTINO TRIVULTIO.

PARMI les hommes d'Eglise de la première moitié du XVIe siècle qui ont servi la politique religieuse de la France, on s'accorde pour attribuer une place importante au cardinal Agostino Trivultio : les rapports qui existaient, depuis Louis XII, entre sa famille et la monarchie française, le désignaient à la bienveillance du roi, à l'attention du pape comme un intermédiaire naturel entre les deux pouvoirs. Toutefois, jusqu'à présent, on soupçonne la nature de son rôle bien plus qu'on ne la connaît ; de sa vie on ne peut fixer que les grandes lignes. Les documents qui le concernent actuellement publiés sont peu nombreux; ils se réduisent presque aux lettres insérées dans les *Lettere di Principi* (1), et à celles dont nous parlerons dans la suite. Le riche « Archivio Trivulziano » de Milan ne possède sur lui que quelques pièces d'intérêt secondaire (2). Il ne sera donc pas inutile d'attirer l'attention sur un recueil de documents originaux (3), qui nous conserve quelques textes écrits de sa main et, en nombre beaucoup plus considérable, les lettres de ses correspondants. Je dois à la complaisance éclairée et très aimable de M. le marquis Giuseppe Gualterio d'en avoir eu communication.

---

1. [Ruscelli]. *Delle lettere di Principi.. lib. II*, passim. In Venetia 1581. — Voir également six lettres publiées par MOLINI, *Documenti di storia italiana*. Florence, 1837, n° 292, 324 à 326, 398, 410.

2. M. Emilio Motta, conservateur de l'Archivio Trivulziano, a eu l'obligeance de me faire savoir que sur le cardinal Trivultio ce dépôt ne conserve qu'un fascicule intitulé : « Spedizioni della Dateria del cardinal Agostino Trivulzio nel tempo che era legato in Francia sotto papa Clemente VII. » Cf. *Trirultiana. Catalogo dei cod. manoscritti edito per cura di Giulio Porro*. Torino, 1884. J'ajouterai qu'à l'*Archivio di Stato* de Milan, j'ai noté huit lettres originales adressées de France au duc de Milan par le cardinal. La première est datée « Di Orliens alli XIII di dicembre 1530 », la dernière de « Viennæ XXX oct. 1531 ». Cfr. FRAIKIN. Nonciatures de France. Nonciatures de Clément VII. Tome I, p. XVI.

3. Il y a cependant quelques minutes et trois copies officielles n°s 64, 70 et 72. — La première (n° 64) est intitulée : copia della lettera de Don Ferrante al cardinale Farnese. Elle est du 20 septembre 1547, écrite à l'occasion du meurtre de Pier Luigi Farnèse.

Digitized by Google

*
* *

Dans le recueil en question, si l'on ne met à part les soixante-deux premiers documents, qui se rapportent à la même époque et au même objet, on constate qu'aucune préoccupation d'ordre et de chronologie n'a présidé à la classification de ceux qui suivent. On s'est contenté de les numéroter et on est arrivé ainsi à un total de cent cinquante-deux pièces qu'on a reliées ensemble (1).

Les premiers numéros, qui forment la partie la plus précieuse du recueil, renferment la correspondance du dataire Gian Matteo Giberti avec le cardinal, qui remplit alors les hautes fonctions du « Legato del campo di Nostro Signore ». La première lettre est datée du 28 décembre 1526 (2), la dernière du 4 avril 1527. C'est dire que nous retrouvons dans ces pages un écho des hésitations, des espérances, des désillusions, des angoisses qui agitent le pape et son entourage dans les mois qui précèdent immédiatement le sac de Rome. Cet ensemble a déjà été publié en 1845 par le marquis Filippo Gualterio (3) : nous n'avons donc pas à insister sur l'intérêt qu'il présente.

Parmi les numéros qui suivent et qui, autant que je sache, n'ont pas encore été signalés, il faut distinguer deux catégories de documents : ceux qui émanent de personnes qu'on peut considérer, à un titre ou à un autre, comme les agents et les serviteurs du cardinal — ceux qui ont pour auteurs des personnages de distinction, évêques ou cardinaux.

Dans la première catégorie notons d'abord le type du solliciteur,

---

1. Il y a quelques lacunes : les numéros 1, 2, et 6 ; 125, 127, 128 et 129 ; 141 et 150 ont disparu. Le numéro 5 ne comprend que le dernier feuillet. Par contre un autre fragment, ne comprenant que les deux premiers feuillets, est numéroté 65, faisant double emploi avec un autre texte. Ce fragment, qui est sans aucun doute du secrétaire de Giberti, n'a pas été compris dans la publication du marquis Gualterio.

2. C'est par erreur que l'éditeur attribue à son numéro 11 la date du 29 octobre 1527 ; il faut lire 29 décembre 1526.

3. *Corrispondenza segreta di Gian Matteo Giberto, datario di Clemente VII col cardinale Trivulzio dell' anno MDXXVII, decifrata e publicata dal marchese Filippo Gualterio.* Torino, 1845. Un intérêt particulier de cette publication est que l'éditeur a donné le texte des parties chiffrées en s'aidant des « deciferati » faits par le cardinal lui-même qui sont conservés sous les numéros 59 à 62.

Il a suivi, non pas l'ordre de classification du recueil, mais l'ordre chronologique ; seul le n° 48, daté du 22 mars, n'est pas à sa place. Quelques lettres avaient déjà été publiées par Ruscelli. De la correspondance du légat avec Giberti, notre recueil ne conserve qu'une minute, le n° 75, publiée par Gualterio, p. 241 ; il faut y joindre une lettre à Clément VII également en minute, conservée dans le recueil au n° 116 et publiée par Gualterio, p. 250. A noter encore la lettre de Baldassare Castiglione, le fameux auteur du *Cortegiano*, alors agent pontifical en Espagne, écrite au cardinal de Valladolid, le 22 juin 1527 : elle est publiée par Gualterio, p. 249.

Digitized by Google

empressé à offrir ses services et encore plus à demander des faveurs. Tel est Emilio Ferretti. Le recueil contient six lettres de lui (1) : la plus ancienne est datée de Florence en janvier 1542, les autres de Lyon et d'Avignon. Il en est une écrite à Bologne le 13 août 1546 par laquelle on voit qu'il venait de quitter le service du Duc — sans doute de Florence — et qu'il demandait discrètement à entrer à celui du cardinal. Un an plus tard, le 5 août 1547, il écrit de Lyon à son protecteur « pour lui rendre compte de ses actions, suivant sa coutume ». Après un séjour à la cour, où il a rendu ses devoirs aux principaux personnages, en particulier au connétable, il est venu sur l'invitation de l'évêque de Toulon (2), « legger in Avignone » : c'est évidemment un homme de science. Il a profité ensuite des vacances pour aller à Lyon, où il soutient les intérêts d'amis dans un procès. Cette même lettre contient un éloge à l'adresse d'Antonio Trivultio : « Je vous félicite d'avoir un neveu si bon, si vertueux et si savant, très digne d'estime en raison de ses excellentes qualités et jouissant de l'affection de tous les hommes de bien dans cette province. » On ne pouvait mieux dire pour gagner les bonnes grâces de l'oncle (3).

Les seules lettres du cardinal Trivultio (4) que renferme notre recueil, sont adressées à Sébastien Gualterio et au prévôt de « S. Cassano ». Ils sont tous les deux à son service, il leur donne le titre officiel de « segretario ».

Sébastien Gualterio appartenait à une des plus anciennes familles d'Orvieto. Dès son plus jeune âge, il avait été destiné à la carrière ecclésiastique, et c'était dans la maison du cardinal Agostino qu'il en avait fait l'apprentissage (5). Plus tard devenu nonce en France

---

1. Dans le recueil elles portent les numéros 65, 67, 68, 69, 120 et 121.

2. Antonio Trivultio, neveu du cardinal Agostino, qui avait résigné en sa faveur l'évêché de Toulon. Depuis 1545, il était vice-légat d'Avignon. Le *Carteggio farnesiano* de Parme et de Naples conserve la correspondance, qu'il entretenait en cette qualité régulièrement avec le cardinal Farnèse. Comme on le sait, il fut dans la suite nonce (1550-51), puis légat (1557-59) en France.

3. A côté des lettres de Ferretti, on peut en citer une (n° 121 du recueil) de Bernardo Justo, datée de Pérouse, 15 septembre 1543. Il demande des informations au cardinal au sujet d'un procès qu'un de ses amis soutient à Rome. Ce Justo, en 1554, était au service du duc de Florence : il fut envoyé en mission extraordinaire auprès de Jules III au mois d'août après la victoire de Marciano. (Voyez sa correspondance, *Florence, Arch. d'État. Mediceo*, 3273 passim.)

4. Ces lettres sont originales et presque entièrement de la main du cardinal, d'une écriture assez difficile. Il signe en abrégé A. C. T. (n° 82), ou A. Car. T. (n° 86), ou A. Car. Trivul. (n° 85).

5. Sur la carrière de Sébastien Gualterio, voyez d'assez nombreux renseignements dans les documents conservés aux Arch. Gualterio, à Bagnorea.

Digitized by Google

sous Jules III, il fera allusion à la « servitù di 24 anni ch' io feci col Card. Trivultio di fe. me ». Et il ajoutait que « per i sette ottavi » c'était en France qu'il avait servi son maître (1). Il se trouve néanmoins que les lettres conservées dans notre recueil nous le représentent exerçant son action à Rome, comme agent officiel du cardinal, chargé de remplir la double fonction d'informateur et de négociateur.

Les lettres adressées par Agostino Trivultio a « Dño Sebastiano Gualterio secretario mio charissimo » sont au nombre de treize (2) : la première est datée du 23 septembre 1539, la dernière du 30 septembre 1543. Toutes supposent que Gualterio représente les intérêts de son maître à Rome : parfois à la suite de l'adresse on a eu soin de mentionner « in Roma ». Le ton dominant de cette correspondance est la familiarité, l'intimité. Un personnage puissant comme le cardinal Agostino, sûr de la protection du roi de France, avait de nombreux intérêts à la curie ; il pouvait y exercer une large influence. A son agent il recommande les personnages, ordinairement des Français, qui ont eu recours à sa protection, il donne des instructions sur les conflits que provoque fréquemment la possession de ses bénéfices. En 1540 il est question de le priver des fonctions de « protecteur de France », qui ne vont pas sans quelques avantages matériels. Le cardinal, qui voudrait ne pas se laisser dépouiller, se rassure dans l'espérance que la volonté du roi prévaudra contre celle du pape (3).

---

1. Lettre de Gualterio du 23 février 1556, de Blois. *Arch. Vat. Var. Politic.*, 125, f. 173.

2. Numéros du recueil : 81, 82, 83, 89, 90, 90 bis, 91, 109, 110, 111, 112, 113, 118.

3. Voici le passage de la lettre du cardinal, du 11 août 1540, (n° 89) relatif à cette affaire : « Io sto con desiderio d'intender quel che haverà riportato el S^re^ Ambassator da N. S^re^ sopra la protection perchè vorrei pur possederla un giorno con pace et quiete, nè haver sempre ad haverne questi ramarichi, che seben è honorevole et ci porta infinite commodità che doverebono satisfar etiam magior homo di me, mi ha perhò recato tanta invidia, tanta molestia et tanta tribulation che alcuna volta non so quel che fusse stato meglio. Hoy siano (*sic*) hora in questo ponto ; N. S^re^ avanza questa anihilation como tu scrivi, et è un pezo che io m' avedo che si camina la via di tormi questi emolumenti per torli ad me al Car. Trivultio, non per abuso, non perchè siano onerosi a questo regno, non perchè vi siano le querelle che gia hanno detto in contrario. D'altra parte il Re vol sostenirla como cosa sua et parli strano che S. Sta vogli privarme della liberalità che mi ha usato, et di quel che gia tanti anni mi ha donato et scrive como tu intenderai dal S. Ambasciatore quando ci saranno le lettere... Dicano e S^ri^ Reformatori quel che vogliono et facci poi la S. S^tà^ quel che gli piace, che a mi pare che la materia sia favorabile essendoli el consenso et la voluntà del Re, el quale ha la nomination di tutti e benefitii del suo regno, nè si possi chiamar scandalosa nè onerosa volendo el Re così et havendo questa intentione... » Il comptait sur l'habileté de l'ambassadeur français pour gagner sa cause et, en même temps, prévenir les complications que ne manquerait pas de soulever, de la part du roi, la privation projetée.

Digitized by Google

Au reste il est tout français, il s'efforce de rendre au roi, par ses bons offices, quelque chose des bienfaits qu'il en reçoit. C'est surtout à l'occasion des promotions de cardinaux qu'il donne toute la mesure de sa docilité et de son dévouement : on sait combien les deux rivaux, Charles-Quint et François Ier, avaient intérêt à remplir le Sacré Collège de leurs amis. « Quand j'entends dire, écrit Trivultio, qu'il est question de promouvoir un prélat de ce royaume au cardinalat, je m'en réjouis plus que personne : l'affection que généralement je porte à cette nation, les obligations que j'ai envers Sa Majesté Très Chrétienne, à laquelle je suis redevable de tant d'honneurs et de bienfaits, me commandent cette attitude. » Que le roi lui fasse connaître ses intentions, il sera toujours prêt à les seconder. C'est la réponse qu'il charge de transmettre au cardinal de Lenoncourt, qui à Rome patronne trois candidats (1). En septembre 1543, le bruit court d'une création possible aux Quatre Temps, et aussitôt il écrit à Gualterio de Capranica, où il est en villégiature : « Ouvre bien les oreilles et avise l'ambassadeur (de France) que, suivant les opportunités, on fera pour son service tout ce qu'on pourra : si c'était nécessaire, j'accepterais ce calice de m'en revenir plus tôt que je ne l'avais projeté (2). »

C'est une bonne aubaine pour lui si les intérêts du pape sont d'accord avec ceux du roi. Voici comment il s'exprime, dans une lettre du 29 janvier 1541, à propos d'un projet de mariage, qui sans doute ne se réalisa que plus tard quand Horace Farnèse épousa Diane de France : « Il n'est pas nécessaire que toi ou ces messieurs me recommandent l'affaire du mariage. Je suis tellement intéressé à sa conclusion que ce serait folie de ma part de ne pas la désirer à l'égal du cardinal Farnèse... J'en ai parlé il y a deux jours longuement avec le roi, en présence de Tournon et de Ferrare, lequel m'a dit que le nonce, l'évêque d'Ivrée (3), portait à l'ambassadeur la conclusion de tout. Et je crois qu'il en est ainsi puisque Sa Majesté me l'a dit de sa propre bouche (4). » Le bon cardinal, en vrai fils

Une lettre de Ferretti, celle du 13 octobre 1547, est adressée « al Car. Trivultio protettor di Francia ». Il est donc à croire que la volonté du roi l'emporta en effet sur celle du pape. — Il serait intéressant de savoir en quoi, au juste, consistait cette « protection » de France.

1. Lettre du 24 avril 1540, au n° 91.

2. Lettre du 20 septembre 1543, au n° 109.

3. Filiberto Ferrerio, évêque d'Ivrée, nonce en France depuis juin 1537 jusqu'en janvier 1541. Sa correspondance, en original, est conservée dans le *Carteggio farnesiano* de Parme et de Naples, et aux Archives du Vatican, fonds Château St-Ange. Voy. PIEPER, *Zur Entstehungsgeschichte der ständigen Nuntiaturen*, p. 101.

4. Cette lettre est de la main d'un secrétaire du cardinal. Elle n'est pas signée.

Digitized by Google

de la Renaissance, ne perdait en aucune circonstance le point de vue de son intérêt : à cet égard, dans ces quelques lettres familières écrites à son secrétaire, il nous livre naïvement son âme.

Il convient d'ajouter que Sébastien Gualterio seconda heureusement les intentions de son maître. Voici en quels termes celui-ci, dans une lettre du 11 août 1540, lui distribuait éloges et encouragements : « Ce qu'il me reste à te dire c'est que ta manière d'écrire satisfait merveilleusement, aussi bien à cause de la diligence que de la discrétion. On voit que tu fais chaque jour des progrès dans la connaissance du monde, que tu comprends et que tu possèdes les choses que tu écris. Continue ; tes services me seront agréables et profitables ; à toi il t'en revient de l'honneur. Le R^me^ de Ferrare, qui voit beaucoup de tes lettres, se répand en éloges sur ton compte : beaucoup d'autres font de même. Cela ne m'encourage pas peu à t'aider, à te faire avancer, selon les occasions qui se présenteront (1). » L'intimité et la confiance, qui existaient entre le patron et le secrétaire, expliquent comment notre recueil a été conservé dans les archives de la famille Gualterio (2).

On ne conserve que cinq des lettres adressées par Trivultio à son autre secrétaire, le prévôt de S. Cassano (3) : elles sont d'une époque antérieure à celles que nous venons d'étudier, deux de 1525, deux de 1528, la cinquième non datée (4). Elles ne traitent guère que des intérêts personnels du cardinal, ou de ceux de sa famille ; comme les précédentes elles attirent notre curiosité surtout parce qu'elles nous introduisent dans l'intimité de Trivultio.

Celles de 1528, du 9 et du 27 avril, ont été écrites à Naples au Castel Nuovo, où Agostino Trivultio était retenu prisonnier par

---

Comme date elle porte simplement en tête la mention 29 januarii. L'allusion au départ du nonce permet de l'attribuer avec certitude à l'année 1541.

1. Quel che mi resta di dirte si è che questo tuo modo de scriver satisfa mirabilmente et per la diligentia et per la discretion : vedesi che impari giorno per giorno el mondo, et intendi et possedi ben le cose che tu scrivi. Continua che ad me ne fay piacer et servitio et a te ne torna honor : ch' el R^mo^ di Ferrare che vede molte delle tue lettere te lauda quanto po, così fanno molti altri : cosa che mi accresce ognhora più l'animo di aiutarti et portarti inanzi secondo le occasioni che ci si appresenteranno.

2. Il existe un exemple bien connu d'un secrétaire devenu héritier des papiers de son maître, celui de Antonio Maria Graziani, secrétaire dès 1555 de Jean-François Commendone. On sait qu'une grande partie des papiers du célèbre cardinal est encore conservée aujourd'hui dans les archives de la famille Graziani, à Città di Castello.

3. Ces lettres portent ordinairement l'adresse : « Al R^do^ M. Prop^to^ di Cassano Secr^o^ del Sig. Car^le^ Trivultio. » On trouve cependant (n° 85) une mention plus détaillée : « Dilecto Sec^rio^ Nro G. Camporg^o^ preposito etc. » Enfin Ludovico Canossa écrit vraisemblablement au même personnage (n° 77) avec cette adresse : « A. M. Monaccho da Camporgnano... a Padua. »

4. Dans le recueil ces lettres sont classées sous les numéros 84 à 88.

Digitized by Google

les Impériaux comme otage, avec ses collègues les cardinaux Gaddi et Pisani. On aimerait à y trouver quelques informations sur cette captivité, mais le prisonnier est très sobre de détails. Il nous fait comprendre toutefois qu'il n'est guère satisfait du pape : malade et déprimé il n'ose pas se promettre de répondre à toutes les lettres de son correspondant, « stracco dal male et discontento del trattamento che mi vien fatto dal papa, non ho capo che possi pienamente satisfar alla risposta de tutte le tue (1). »

Notons à cette occasion que notre recueil contient une autre lettre qui se rapporte à la captivité du cardinal à Naples : elle est de B. Sanga, l'un des membres principaux de la secrétairerie de Clément VII (2) ; elle porte la date du 16 décembre 1528. Elle annonce comme toute prochaine la fin de l'épreuve imposée au pauvre prisonnier, qui n'était pas un héros. Le cardinal de Sainte-Croix, Francisco Quiñones, qui depuis le mois de janvier s'occupait de négociations à la cour d'Espagne (3), était attendu à Rome de jour en jour : il y serait déjà arrivé si des vents contraires n'avaient apporté d'énormes retards à son voyage par mer. Au nom du pape « qui avait toujours souffert de l'emprisonnement » de Leurs Seigneuries, Sanga priait Trivultio de prendre patience : « Sa Sainteté tient pour certain que l'empereur a décidé qu'ils soient délivrés : le cardinal de Ste-Croix l'a déjà écrit à plusieurs reprises. » Et il racontait en détail les circonstances qui avaient retardé le retour de Quiñones (4).

Pour en revenir au prévôt de S. Cassano, une lettre du cardinal à Gualterio, du 15 décembre 1540 (5), nous donne la nouvelle de sa mort survenue peu auparavant. Trivultio en avait ressenti « une peine infinie. » Le prévôt était son agent à la cour de France, il s'acquittait parfaitement de ses fonctions et jusqu'à présent, dans son nombreux entourage, le cardinal n'avait trouvé personne qui pût le remplacer ; il priait Gualterio de lui signaler quelque candidat pour ces fonctions délicates.

Peut-être le choix de Trivultio tomba-t-il sur Giovanni Andrea Vimercato (6) qui en 1547, de juin à septembre, entretient avec lui

1. Lettre du 27 avril 1528 au n° 88.
2. En 1526 Sanga fut chargé d'une mission en France (voy. PIEPER, *op. cit.*, p. 84). Dans une lettre de recommandation au connétable de Montmorency, Giberti dit de lui que « vive del continuo con me. » G. MOLINI, *Documenti di storia italiana*... I, 212.
3. Voy. PIEPER, *op. cit.*, p. 71.
4. La lettre du Sanga du 16 décembre 1528 est classée au n° 63.
5. N° 82.
6. En 1553, Gio. Andrea Vimercato était au service de Jules III. Au mois de mai de

Digitized by Google

une correspondance très régulière. Pour ces quatre mois notre recueil renferme onze lettres (1), la première du 3 juin, la dernière du 24 septembre, datées de Reims, de Compiègne, de Paris, etc., pleines d'informations minutieuses sur tout ce qui se passe à la cour : allées et venues des principaux personnages, bruits de guerre avec l'Angleterre, levées de troupes. C'est un journal où domine le fait divers. Le 6 juillet, il écrit à propos du duel de Jarnac et de La Chataigneraie : « Ici pour le moment il n'est question que de ce combat ; il devait avoir lieu dimanche, mais comme c'est jour de fête, on l'anticipera ou on le retardera d'un jour. On croit qu'ils se battront en braves, poussés l'un par la faveur, l'autre par le désespoir. Presque tout le monde est d'avis que la victoire restera au désespéré. » Voilà une version qui généralement n'est pas passée dans nos manuels d'histoire.

Inutile d'ajouter que dans cette correspondance la question des intérêts matériels de Trivultio tient toujours une place importante.

Les documents, que nous avons signalés jusqu'ici, donnent l'idée des rapports qui existaient au XVIe siècle entre un puissant personnage et ses serviteurs, attachés à lui par l'intérêt et des obligations personnelles. Notre recueil contient une autre série de pièces qui nous montrent Agostino Trivultio en relations avec quelques-uns des hommes les plus distingués de son temps.

Giovanni della Casa, l'auteur du *Galateo*, est représenté par une lettre datée de Venise, du 5 novembre 1544 (2) : il était à cette époque nonce du pape auprès de la République. Il promet de prendre en main les intérêts d'un protégé de Trivultio, M. Ottavian Cevena.

Ludovico Canossa (3), personnage si intéressant à cause du rôle qu'il joua en France comme nonce de Léon X (4), écrit au cardinal, en octobre 1531 (5), de sa retraite de Garzano. Cette lettre est un

---

cette année, il fut chargé d'une mission spéciale à Sienne. Voy. A. PIEPER, *Die päpstlichen Legaten und Nuntien...* p. 47 et 49.

1. Numéros 92 à 101.

2. N° 130. La lettre est signée Gio. d. C. di Benevento. On sait qu'il était archevêque de Bénévent.

3. Nous rapportons exactement la signature autographe, *Ludovico Canossa*, non pas di Canossa.

4. Voyez PIEPER, *Zur Entstehungsgeschichte...*, p. 56, 57.

5. La signature seule est de Canossa, le texte de la lettre a été écrit par un secrétaire. Au dernier moment on a oublié d'ajouter à la date le quantième du mois. On lit seulement : *Dal Garzano alli d'octobre 1531*. Cette lettre est au numéro 79.

Digitized by Google

retour mélancolique sur le passé : au temps de sa grande faveur à la cour de France, Ludovico avait été pourvu de l'évêché de Bayeux ; dans la suite l'intimité de ses rapports avec le roi ayant excité les défiances du pape, il était tombé en disgrâce. Je ne saurais dire si c'est à cette occasion qu'il dut renoncer à son évêché français. Toujours est-il qu'en 1531, François Ier disposa de cet important bénéfice en faveur d'Agostino Trivultio (1). Canossa sans rancune en exprime à ce dernier toute sa satisfaction, mais en même temps il se confie à son esprit de justice pour obtenir certains dédommagements auxquels il croit avoir droit. Il nous apprend donc qu'il n'a pu entrer en possession de certains revenus qui lui étaient dus avant sa résignation, le chapitre en a ordonné la mise sous séquestre « contra ogni ragione, per causa delle reparationi ». Et il explique qu'en réparations, en donation d'ornements sacrés, il a dépensé de son plein gré 8000 écus. Le séquestre a été mis au temps de l'évêque défunt (2), et celui-ci n'a pu s'empêcher d'exprimer au chapitre son indignation pour une telle ingratitude. Il compte que c'est du cardinal qu'il recevra justice.

Deux autres lettres de Canossa adressées de Vérone en janvier 1524 à un certain « cavalier Trivultio » en résidence à Padoue (3) nous intéressent beaucoup moins que celle qu'il écrit à « M. Monacho da Camporgnano... a Padua » vraisemblablement le prévôt de S. Cassano. Cette dernière, dans sa partie la plus intéressante, est une consultation donnée à l'agent de Trivultio sur la question, toujours si importante, d'augmenter ses bénéfices et d'en tirer le meilleur parti possible (4).

---

1. GAMS, *Series episcoporum...*, p. 507.

2. Cet évêque défunt, successeur immédiat de Canossa, est Pierre de Martigny. GAMS, *loc. cit.*

3. Nos 78 et 80.

4. No 77. Voici la partie la plus intéressante de cette lettre : « Quanto a Lauauer (*sic*, sans doute Lavaur) dico che ogni altra cosa mi pare mem *(sic)* male per il Rmo cardinale che il littigar in Franza et maxime con il possesor ; bem *(sic)* mi pare che se S. S. ne havesse il placet dal Re et promissione in scriti che advenendo la vacatione che S. Mtà nominaria el ditto Rmo, che la ricompensa che scrive il toscano serebbe *(sic)* poca et che forsa si trovarebbe magiore, e ne consigliarei, se posibile fusse far altrimente, che prendesse pensione perchè in Franza se pagano male et maxime a li italiani. Voglio anche dire che, se la chiesia di Lauauer ha particular privilegio di poter el [egere il suo] vescovo, che io non credo che el Re bastasse a farlo haver pacifico al cardinal, perchè senza dubio el capitulo alla morte del Vescovo farebbe ellectione. Penso che el miglior partito che si potesse haver si haverebbe dal vescovo proprio, il quale mi par havere inteso che gia altre volte volse dar assai per poterlo resignare a suo nepote.

Del partito di San Victor con Cisterone non so che me dir : prima como vi ho deto ho mala opinione de le pensione, bem che im Provenza è qualche più remedio che non è in Franza. Apresso non so como sia la pensione che si paga al Rmo di Como (le card. Scara-

Digitized by Google

Deux lettres de Gian Matteo Giberti de 1542 (4 mai et 9 novembre) nous montrent l'évêque de Vérone tout occupé de ses devoirs de pasteur (1) : dans la première il réclame au cardinal Trivultio 200 écus que Mons. de Canossa a laissés par testament aux pauvres de Vérone (2) ; la seconde est une prière instante pour que le cardinal renonce à se faire attribuer le bénéfice de Bardolina (3). Ce bénéfice a un revenu de 40 écus : le cardinal ne pourra pas donner moins de 20 écus au chapelain qui l'y représentera — c'est le minimum dans le diocèse — ; s'il fait entrer en ligne de compte les impôts extraordinaires et les décimes que lui restera-t-il ? De plus les obligations d'ordre spirituel sont fort graves : « ha una gran cura di anime che hanno bisogno grande della continua presenza del proprio padre. » Il ne pourrait donc pas se rendre au désir du cardinal sans répugnance de sa conscience.

Les lettres qui nous restent à examiner sont écrites à leur collègue par des cardinaux. Il y en a une (du 13 juillet 1521) du cardinal Rangone (4), une du cardinal de Ravenne (5) (du 7 octobre 1546), deux du cardinal Cervini (6), deux du cardinal Alexandre Farnèse (7), trois du cardinal de Rimini (8), cinq du cardinal Del Monte (9), seize enfin du cardinal Hercule de Mantoue (10). La

---

muccia Trivultio), la quale, se non fusse con potestà de trasferirse, se poteria così ragionevolemente sperare di guadagnar la pensione como il vescovato. Bem che a questo serebbe rimedio penso anche che Cisterone si contentarebbe di lassar la mita della colatione de li benefitii al cardinale perchè ogni modo lui de pochi ne disporà per la legatione de Avigione et forsa anche la lasarebbe tuta, in tale caso forsa il partito non serebbe male.

Quanto a Marsiglia non so che ricompensa voglia Cibo, nè quale Mons. R^mo li possa dar non volendo privarsi de l'abadia de Lodmechio nè di S^to Antonio, bem dico che io vorei che S. S. facesse ogni cosa per havere in loco securo et fora de Lombardia almeno 4 mila scudi per poter resister a quelle necesità che portano ogni dì li tempi. Bem li ricordo che non concludi partito alcuno senza saputa et voluntà del Re X^mo... » Ces détails jettent assurément quelque lumière sur l'histoire de la concession des bénéfices en France à cette époque. La lettre est datée du 10 juin 1524, entièrement de la main de Canossa.

1. Sur le rôle de Giov. Matteo Giberti comme réformateur voyez l'étude de MISS M. A. TUCKER, *Gian Matteo Giberti, papal politician and catholic reformer. (The English historical Review*, t. XVIII), DITTRICH, *Beiträge zur Geschichte der katholischen Reformation im ersten Drittel des 16 Jahrhunderts.* (*Historisches Jahrbuch*, t. VII, p. 1 et suiv.), et PIGHI. *Gian Matteo Giberti*. Mantova. 1900.

2. De Vérone, 4 mai 1542. Au n° 131.

3. De Venise, 9 novembre 1542. Au n° 132.

4. N° 71.

5. N° 126.

6. N°s 148 et 149.

7. N°s 151 et 152.

8. N°s 122 à 124.

9. N°s 103 à 105 (cette dernière adressée à Séb. Gualterio), 106 et 107.

10. N°s 66, 133 à 147. Le n° 138 est adressé à un de ses agents Nino Sonnino, le n° 144bis à Seb. Gualterio.

Digitized by Google

plupart ne sont que des billets de politesse, des demandes ou des offres de service, des remerciements, des recommandations, des lettres d'introduction pour un agent chargé d'une mission déterminée. Il est permis néanmoins d'y glaner quelques détails précis qui font mieux connaître les hommes et la vie sociale du temps.

Le 1er novembre 1543, le cardinal de Rimini, qui est légat à Pérouse, promet de prendre sous sa protection le comte Paolo da Porto, venu pour étudier à l'université. Répondant à une demande de Trivultio il ajoute : « Quant au désir qu'il aurait de pouvoir porter les armes, je dois informer V. S. Rme que jamais je n'ai voulu de moi-même accorder une semblable permission à qui que ce fût : je n'ai fait d'exception que lorsque les patrons eux-mêmes me le commandaient expressément. C'est une loi dont on a reconnu la nécessité ici. Néanmoins, eu égard à la recommandation de V. S. Rme, je l'ai autorisé à porter des armes défensives, et en plus un poignard qu'il devra dissimuler. En cette ville je crois que cela suffit pour la défense de sa personne... »

Dans cette même lettre il fait allusion à des plaintes présentées par des prêtres de Nocera. « Je présume qu'elles ont pour objet l'impôt général de 40,000 écus, à propos duquel Sa Sainteté a ordonné de suspendre toutes les exemptions : les *frati*, les prêtres, les moines, les hôpitaux et toutes les institutions pies (lochi pii) y sont soumis (1). »

Deux lettres du cardinal Hercule de Mantoue nous renseignent sur les abus qui régnaient alors dans le monde ecclésiastique. La première, du 30 janvier 1544, dénonce certains quêteurs venus à Mantoue recueillir des aumônes pour l'hôpital de S. Antoine de Vienne (2). Ils se sont comportés comme de véritables aventuriers, sans instruction et sans conscience (3). Au milieu des pauvres gens, ils ont si bien fait avec leurs bavardages, leurs superstitions et leurs manières déshonnêtes que le cardinal a été obligé de leur interdire de continuer leurs quêtes. Il est au regret d'avoir dû prendre cette mesure : qu'on envoie des gens de bonne réputation et il sera heureux de la retirer.

En dehors des hommes d'Église, on ne trouve parmi ces correspondants que Pietro Strozzi. Il écrit au cardinal de Venise, le 8 septembre 1541 « avanti la partita mia », lui recommandant « il nostro cavalier » qui lui donnera de ses nouvelles.

1. N° 123.

2. On a vu, que par la lettre citée plus haut de Canossa que Trivultio possédait ce bénéfice.

3. « ... sendo tutti zaratani et per consequente furfanti di niuna letteratura o conscienza hanno fatto tanto colle loro ciancie superstitioni et dishonestà fra questi poveri huomini che io sono stato sforzato a prohibir che non possano più questuare... » De Mantoue 30 janvier 1544. Au n° 143.

Digitized by Google

L'autre lettre, du 12 avril 1546, concerne les moniales du monastère de St-Antoine, à Novare, de l'Ordre de Cîteaux. Elles mènent une vie scandaleuse et sont demeurées rebelles à toute réforme. Le cardinal, en sa qualité d'abbé de Lucidio, a le devoir de remédier à cette situation : il a donc décidé de supprimer le monastère et de transférer ses rentes à une autre maison de la ville, dite de St-Augustin, où l'observance est exemplaire. Avant de prendre cette mesure il tient à en informer son collègue, qui est protecteur de l'ordre de Cîteaux (1).

Quatre lettres sont datées de Trente, au temps du concile : la première du 31 décembre 1545 est de Marcello Cervini, cardinal de Sainte-Croix, l'un des présidents du concile (2). Trivultio l'avait engagé à profiter de son séjour à Trente pour prendre des informations sur les cardinaux allemands : « J'use de toute la diligence possible, répond-il, mais ce pays est tellement divisé et affligé, tellement hostile, dans sa majeure partie, au siège apostolique, que je n'aboutis à rien. Bien plus, ceux à qui j'en parle m'affirment que depuis cinquante ans l'Allemagne n'avait plus de cardinaux. Si V. S. R^me^ pouvait me fournir à ce sujet quelque information, cela me serait d'un grand secours. » Trivultio lui envoya des renseignements sur les cardinaux de Hongrie, et Cervini, en le remerciant par une lettre du 27 février 1546 (3), lui répète qu'il continue ses recherches. Un volume de Barbatia, intitulé *de Cardinalatu* (4), lui a fourni quelques notes sur Pietro de Piperno et un Colonna, du temps de Charles IV, sur le « Perusino », du temps d'Angelo Perusino.

Les deux autres lettres datées de Trente sont du cardinal del Monte, président du concile. Une seule, celle du 26 juin 1546 (5), nous intéresse particulièrement. S'adressant au « protecteur de France », le cardinal écrit : « On attend ici ce soir les ambassadeurs du Roi très chrétien. Pour ce qui me concerne j'userai à leur égard des procédés les plus aimables, comme me le commandent mes obligations envers S. M^té^ et V. S. R^me^. Toutefois je dois confesser que je ne pénètre pas le mystère de leur venue : pourquoi arriver ainsi seuls alors qu'ils pouvaient amener avec eux un grand nombre d'évêques, d'abbés et de théologiens ? Ils ne seront pas à même

1. N° 137.
2. N° 148.
3. N° 149.
4. Sans doute l'ouvrage de Andreas Barbatia publié en 1487, sous le titre : Tractatus de præstantia cardinalium (voy. HAIN. *Repertorium Bibliographicum*, n° 2428.)
5. N° 103.

Digitized by Google

d'exercer une influence propre, et forcément il leur faudra rester sur la réserve, étant donné qu'il y a ici une grande troupe de prélats bien qualifiés, avec beaucoup de docteurs rangés sous la même bannière. Je parle à V. S. R^me^ en toute sûreté, comme on parlerait à son patron, certain que ce que j'écris sera pour vous seul (1). » Il serait intéressant de savoir si Trivultio fit quelque démarche conformément à cette adroite invitation, pour déterminer la participation réelle de la France au concile, lors de sa première réunion.

On aimerait à trouver, dans cet ensemble de documents, quelques pièces officielles relatives aux missions dont Agostino Trivulzio fut à plusieurs reprises chargé en France. De ce genre nous ne pouvons signaler qu'une lettre écrite, le 29 juillet 1536, par Ambrogio Recalcati, alors chef de la secrétairerie de Paul III (2). Cette lettre est évidemment la première qui ait été adressée au légat après son départ de Rome. Nous la publions en appendice.

La conclusion naturelle de cette étude sera de réunir rapidement les données que nous fournissent les documents signalés, sur la vie du cardinal.

Agostino Trivultio avait été compris dans la grande promotion de Léon X de 1517 en même temps que son oncle Scaramuccia Trivultio (3) : aucun de nos documents ne remonte jusqu'à cette époque. Le plus ancien, une lettre du cardinal Ercole Rangone, du 21 juillet 1521 (n° 71), ne fournit pas de renseignement sur notre personnage. La même remarque s'applique aux lettres de Ludovico Canossa de 1524. Deux lettres d'octobre 1525 au prévôt de S. Cassano sont écrites à Nazani : elles ne traitent que d'affaires d'intérêt personnel. La correspondance de Gian Matteo Giberti, en 1527, nous le montre au contraire dans une fonction officielle de haute importance, celle de « légat au camp de Notre-Seigneur ». En avril 1528, sa captivité au Castel Nuovo est déjà commencée ; elle dure

1. S'aspettano qui stasera li S^ri^ Ambasciatori del Re Nostro Chi^mo^. Io, quanto sarà in me, non mancarò d'ogni amorevol' officio, per quel che so debitore a S. M^tà^ et a V. S. R^ma^ et Illma. Confesso ben di non intendere il misterio di questa loro venuta così scompagnati, potendo menar con se gran numero di Vescovi Abbati et theologi per contrapesar et non starsene a ditto, come converrà che stiano, trovandosi qui una gran squadra de Prelati ben qualificati con molt' ecclesiastici e dottori sotto una medesima insegna. Parlo con V. S. R^ma^ et Illma con quella sicurtà che ciascun parla co'l suo padrone, essendo certo che quel che scrivo, sarà scritto a lei sola. — Au n° 103.

2. Sur Recalcati voyez AMADIO RONCHINI. *Mons. Ambrogio Recalcati* dans *Atti e memorie delle R. P. Deputazioni di storia patria per le provincie dell' Emilia*, nuova serie, t. II, p. 69. Et PIEPER, *Entstehungsgeschichte...*, p. 6.

3. L. PASTOR, *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*, IV, I. Leo X, p. 139.

Digitized by Google

encore au milieu de décembre. La lettre de Ludovico Canossa d'octobre 1531, nous atteste qu'il est alors en France, ce que nous savons déjà par d'autres renseignements (1). La lettre d'Ambrogio Recalcati du 26 janvier 1536 au « Car^le Trivultio legato » témoigne qu'il est, à cette époque, au début de sa légation.

En 1539, en septembre, il écrit à Séb. Gualterio de Capranica, qui paraît avoir été pour lui un lieu de retraite très aimé. Mais en 1540, nous le trouvons en France. Dans une lettre du 24 avril il écrit à Gualterio : « son giunto alla corte gia otto giorni » ; le 12 mars 1541 il écrit encore de Blois et le 20 septembre de « Roana », Mais il n'est pas toujours à la cour : deux lettres à Gualterio sont datées du monastère de St-Wandrille, où sans doute il venait chercher le calme et le repos. Ce séjour en France n'est certainement pas motivé par une mission officielle, le cardinal se montre surtout préoccupé de ses propres intérêts, avant tout du maintien de la « protection ». Très irrégulier dans sa correspondance avec ses secrétaires, il ne se soucie pas de montrer à cet égard plus d'empressement envers le pape : « Écrire de temps en temps à Notre Seigneur est un devoir, mande-t-il à Gualterio en avril 1540, je veux m'en acquitter et à ce paquet seront jointes mes lettres pour Sa Sainteté ; mais écrire souvent n'est pas dans mes goûts. Je pense qu'il n'y a aucune raison pour cela, et que par conséquent on en prendra facilement son parti. Je ne suis chargé de négocier, au nom de Sa Sainteté, que ces quelques petites affaires qui sont déjà expédiées. »

En septembre 1543, il écrit à Gualterio de Capranica : à partir de décembre 1543, les lettres qui lui sont adressées par ses collègues portent parfois sur l'adresse la mention « à Roma ». En 1547 — il devait mourir l'année suivante — Emilio Perretti lui écrit également à Rome.

Ces quelques indications, jointes aux détails intimes que nous fournit la correspondance du cardinal avec ses secrétaires, autorisent, semble-t-il, à considérer notre recueil comme une contribution utile à la vie d'Agostino Trivultio.

D. RENÉ ANCEL.

AMBROGIO RECALCATI AU CARD. AGOSTINO TRIVULTIO, LÉGAT.

Fin tanto che non s'ha nuova della gionta in corte della S. V. R^ma non rà sa bisogno di lunga lettera. Et questa sarà solo per dirle che N. S^re

1. Voyez entre autres les textes publiés par Molini.

Digitized by Google

aspetta con sommo desiderio haver lettere da quella, sperando che per la gran fede, che S. S^{tà} ha nella gran bontà et prudentia della M^{tà} Chr^{ma}, et nella molta destrezza della S. V. R^{ma} vi possa essere qualche buona nuova. S' hebbero dalla corte cesarea le lettere di V. S. R^{ma} et communi et private, che a S. S^{tà} furono gratissime insieme con li buoni et caldi officii ch' ella fece in compagnia et a parte. Il resto che di quà occorresse essere scritto costa, se n'è ragguagliato mons. di Faenza. Da quale so ch' intenderà tutto, et alla sua buona gratia humilmente mi raccomando.

Da Roma alli 29 di luglio 1536.

La S V. R^{ma} intenderà da Mons. il Nuntio et anche dal vicelegato d'Avignone quanto poco rispetto sia havuto a S. S^{tà} et al R^{mo} Farnese per conto dell' archidiaconato d'Avignone. N. S^{re} desidera che la S. V. R^{ma} faccia ogni opera perchè sia processo in ciò come si deve, et che S. S^{tà} se ne possi laudare, et faccia in somma quello che intenderà bisognare.

Humil servo
AMBROGIO.

Digitized by Google

QUELLE SERA LA PHILOSOPHIE DE L'ÉGLISE?

L'ÉGLISE. — LA PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE *(Suite)* (1).

NOUS avons rapidement parcouru les annales de l'Église, pour y saisir, dans sa vérité historique, la suite de la doctrine philosophique du catholicisme. A la conclusion de l'enquête, nous retrouvons l'assertion que nous formulions en l'abordant (2) : Il y a une philosophie traditionnelle dont le XIIIe siècle a logiquement coordonné les principales thèses en corps de doctrine ; et cette philosophie est la seule que l'Église ait, ouvertement et sans réserve, adoptée pour sienne (3). D'autres systèmes ont tenté de se faire agréer : et la prétention, par elle-même légitime, pouvait, de plus, être très loyale. Mais, acceptés pour un temps, à titre de bons voisins, reçus, peut-être, comme hôtes de passage, dans une aile détachée de la maison, ils n'ont jamais été des habitués, moins encore des familiers intimes du logis. Ainsi le veulent, non le préjugé, mais la nature du dogme et l'unité de la vérité.

Il a fallu reconnaître encore que, si la scolastique possède les caractères spécifiques d'une philosophie de l'Église, le thomisme est, dans l'École, une variété privilégiée et hors de pair. Et c'est une philosophie strictement fidèle aux principes de S. Thomas que le Siège apostolique a entendu reconstituer, sous le nom de « philosophie chrétienne ».

---

1. Les documents émanés de Pie X, écrivions-nous en juillet (pp. 419, 420), prouvent qu'il « a l'intention irrévocable de s'en tenir aux vues de Léon XIII et de continuer ses directions ». La Lettre Encyclique du 28 juillet 1906 aux évêques d'Italie confirme explicitement cette attitude : « Que, (dans les Séminaires), les études de philosophie, de théologie et des sciences annexes, spécialement de la Sainte Écriture, s'accomplissent en se conformant aux prescriptions pontificales et à l'étude de S. Thomas, tant de fois recommandée par Notre vénéré prédécesseur et par Nous, dans Nos Lettres Apostoliques du 23 janvier 1904. »

2. Cf. pp. 248-249 *supra*.

3. Le sens de cette expression : « philosophie de l'Église », a été précisé, et mis à l'abri de toute ambiguïté, p. 247.

Digitized by Google

II°

Le *fait historique*, écrivions-nous (1), sera complété par le *fait de l'heure présente*. A vrai dire, ce n'est point formellement d'ordre chronologique qu'il s'agit ici. Qu'on nous permette donc de corriger l'expression de notre pensée. Ce que nous nous proposons maintenant, c'est de voir à l'œuvre l'École restaurée, et de juger l'arbre à ses fruits. Il se pourrait toutefois que les hommes n'eussent pas toujours été à la hauteur de leur mission. Tâchons donc de retracer d'abord le programme idéal de la restauration thomiste, d'apercevoir les aspects multiples et les difficultés de l'entreprise ; puis, de caractériser brièvement l'œuvre accomplie et d'interroger sur la valeur du thomisme, la conscience de ceux-là mêmes qui en ont « vécu » la doctrine ; enfin, de recueillir quelques-uns parmi les nombreux jugements qu'ont portés sur elle des hommes qui, partageant ou repoussant nos croyances, regardent « du dehors » ce qui se passe au sein du catholicisme.

Le grand dessein qu'a formé la Papauté, à la fin du XIXe siècle, est le rajeunissement de toutes les forces vives de la civilisation chrétienne. A la base du projet est placée la reconstitution du savoir chrétien, un et cohérent dans son domaine universel, science, philosophie, apologétique, théologie ; l'histoire et l'érudition, surtout les documentations relatives au développement de la pensée théologique et philosophique, formeront le milieu convenable à cet organisme, seront les conditions vitales de son activité. Génie synthétique dont le regard franchissait les limites étroites du lieu et de l'heure, Léon XIII raccourcissait les perspectives, condensait les efforts, et voyait surgir d'emblée une génération d'hommes d'une aptitude immédiate et d'une compétence universelle, qui, réunissant les profondes spéculations du passé à l'immense diversité de connaissances du présent, eussent réalisé, à la fin du XIXe siècle, une synthèse aussi forte, aussi complète, sincère et vivante que celle que S. Thomas avait réalisée au XIIIe.

L'œuvre se fût nécessairement faite à deux niveaux, ainsi que toute œuvre de savoir : un niveau scolaire ou classique, capable de s'élever plus ou moins, suivant le sérieux et la durée des études, dans les collèges, dans les séminaires ordinaires, dans les universités proprement dites ; un niveau académique, c'est-à-dire tout à fait supérieur, dépassant, soit par la profondeur des spéculations, soit par la nature des sujets traités, les programmes d'écoles.

1. *Supra*, p. 247.

Digitized by Google

Elle se fût également faite en deux langages. D'une part, le thomisme eût parlé la langue latine qui sera toujours celle de la théologie dogmatique, celle des collèges internationaux de Rome (1), et sans doute de nombreux séminaires, au moins d'Italie et d'Espagne. De l'autre, il eût été polyglotte et se fût répandu dans la diversité des langues modernes, soit pour enseigner les élèves laïques ou même clercs (2), soit pour ouvrir, par les livres et les périodiques, tantôt un comptoir d'échange, tantôt un champ de polémique ou de controverse avec les théories scientifiques ou les systèmes philosophiques contemporains. C'est par le moyen des langues nationales (3) seules que le thomisme pourrait s'introduire dans la circulation de la pensée moderne.

Dans l'ensemble de la restauration des études, c'était à celle des études philosophiques que Léon XIII attachait le plus d'importance : *De Philosophia christiana..... instauranda.* On peut, en deux propositions, schématiser l'entreprise. Le premier devoir des maîtres est de connaître à fond le système thomiste, afin de s'y mouvoir à l'aise, d'en connaître les ressources, de saisir la portée de ses principes : dût-on même, après coup, amender certaines thèses secondaires de la tradition, il faut d'abord les avoir pénétrées, plus généralement avoir lu S. Thomas chez lui-même, l'avoir suivi chez ses disciples des XVIe et XVIIe siècles, avoir médité l'ancienne métaphysique dans ces formules si fortes et si denses où l'École moulait sa pensée. Grâce à ce premier effort, la doctrine thomiste ne sera plus dans les livres, en puissance : elle sera dans les intelligences, en acte. — Alors se dessine le second devoir, dont la cause finale de tout le projet marque le caractère impérieux : Entrer par tous les gués, par toutes les portes d'accès en communication avec la pensée moderne. Restaurer le thomisme, en effet, c'est tenter de lui reconquérir, et de reconquérir par lui, la société au milieu de laquelle nous vivons. A la foi des croyants, on veut donner sa base rationnelle. Avec la raison de ceux qui ne croient point, on voudrait, du moins, s'accorder sur le terrain commun des vérités naturelles. De quelle force dispose-t-on, d'ailleurs, pour le succès ? Uniquement de la force d'expansion de la vérité. Ainsi, le

1. C'est une tâche ingrate pour les professeurs que de traduire en latin les conceptions de Kant et de Fichte. Mais comment résoudre autrement le problème ?

2. Cf. *Traité élém. de phil.* Louvain, 1906. *Préface* par D. Mercier. Le latin, encore familier aux contemporains de Leibniz, ne peut plus servir à la diffusion de la pensée écrite, moins encore de la pensée parlée.

3. C'est en dehors de l'Italie que cette vérité s'est d'abord imposée aux esprits : en France, à Louvain, en Amérique. (Cf. Hogan. *Les Études du Clergé*, 1901, pp. 99 sq.)

Digitized by Google

thomisme devra s'adapter à la culture contemporaine et marcher vers elle. Mais, cette loi d'adaptation engendre à son tour deux préceptes : l'un concerne la forme, l'autre le fond de la doctrine.

Il faut se rendre accessible à un lecteur qui, par les habitudes intellectuelles, est si loin de la tradition, et obtenir la curiosité sympathique de ceux que, malgré l'obstacle des préjugés, on espère amicalement convaincre : conditions extrinsèques à la valeur de la doctrine, mais indispensables au succès de la propagande. De ces vues s'inspireront le style, l'art d'exposition, la manière et l'attitude du thomiste moderne. Il sera sobre dans sa terminologie spéciale. En développant des théories nécessairement abstraites, il s'appliquera, par le choix judicieux des exemples, à montrer que ses sens ne se détachent pas du monde phénoménal. Décidé à porter dans la pratique les règles qu'impose l'objet formel de la philosophie, comprenant qu'en pareille matière la raison ouvre une salle de débats où elle expose, prouve et réfute, et non pas que l'autorité dresse un tribunal où elle cite, requiert et condamne, sentant enfin qu'une œuvre de conciliation ne s'accomplit pas par des paroles polémiques et hautaines, il s'interdira, par raison et par opportunité, ces manières âpres, ces procédés tranchants, ces sentences judiciaires que, par une regrettable confusion des domaines, l'ancienne École portait du terrain de la révélation dans celui de la discussion rationnelle (1).

Il faut surtout absorber dans l'ancienne synthèse toutes les vérités que l'humanité a acquises depuis trois siècles. C'est ici, de la part du système philosophique, une exigence intrinsèque et vitale, pour lui la loi même de la réviviscence.

Tâchons de rassembler et d'enchaîner, sous forme déductive, les principaux articles du programme qui s'imposait à l'École renaissante. A peine est-il besoin de dire qu'en fait nous recueillons surtout la leçon des choses, que nous profitons des expériences et de l'initiative d'autrui, et n'avons guère qu'à épiloguer avec un peu de méthode sur les enseignements des vingt dernières années.

Or, un ordre s'impose dans cette étude. On est naturellement amené à considérer la philosophie, d'abord dans ses rapports avec les branches du savoir qui l'encadrent, sciences, histoire et érudition, théologie ; puis, en elle-même, dans son développement et son organisation internes (2).

1. Nous avons le droit, nous catholiques, de plaider les circonstances atténuantes en faveur des juges de Galilée. Mais nous avons le devoir de porter le deuil de tant de vérités obstinément méconnues par les scolastiques du XVIe et du XVIIe siècle.

2. La plupart des matériaux de ce travail étaient réunis avant que nous eussions pris

Digitized by Google

***

L'histoire nous enseigne, en premier lieu, que la fortune du péripatétisme a toujours dépendu de la sincérité de son commerce avec la nature grâce à l'observation sensible. Aristote ne se fait pas faute de blâmer l'apriorisme de ses devanciers. Lui-même fonde les sciences naturelles, en même temps qu'il donne à la philosophie une base et une méthode rationnelles (1). La conquête romaine met fin, en Grèce et en Grande Grèce, à cette glorieuse civilisation qui avait donné des fondateurs à la géométrie, à la mécanique, à la physique, à la médecine, et des représentants illustres à la géographie et à l'astronomie. Les gens d'Église sauvent, aux débuts du moyen âge, les débris de la science aussi bien que de la littérature antiques, puis recueillent avec enthousiasme l'héritage scientifique du Stagyrite. Albert le Grand possède et expose toutes les connaissances de son temps (2). S. Thomas commente longuement les problèmes du monde physique. A l'exemple du Lycée, l'École absorbe la science dans la philosophie. Malheureusement, elle ne s'intéresse pas à la nature pour elle-même et ne cherche pas à perfectionner ses méthodes d'observation. Aristote a tout vu, tout analysé, tout expliqué : du moins admet-on pratiquement qu'il a donné une base expérimentale suffisante à l'universalité du savoir. Sa cosmologie tout entière, son astronomie jouissent d'une autorité égale à celle de sa métaphysique. N'ayant pas de science personnelle, le moyen âge à son déclin n'a pas non plus de philosophie vivante. Au XVIe siècle, l'École refuse de s'engager dans les voies nouvelles que fraye l'expé-

connaissance de l'ouvrage publié par M. de Wulf, *Introduct. à la phil. Néo-Scolastique* (1904). Nous avons néanmoins pu en tirer encore un large profit, et nous renvoyons le lecteur à un livre où la richesse en idées générales est harmonieusement balancée par l'abondance des documentations précises. — Nous aurons à revenir toutefois sur cette thèse : « Il n'y a pas de *philosophie catholique*, pas plus qu'il n'y a une *science catholique*, etc... » p. 254. Assurément, tel n'est pas notre avis. Surtout, nous nions la parité.

1. « C'est le défaut d'expérience qui rend vaines tant de théories. Ceux-là donc qui ont plus fidèlement établi leur demeure (ἐνοικέω) dans le sein de la nature, peuvent aussi mieux découvrir des principes qui soient entre eux le plus cohérents possible. Ceux, au contraire, qui négligent de considérer les choses à tous les points de vue, légifèrent prématurément, après un regard superficiel. » *De Gen. et Corr.*, I, c. 2, p. 435 (10). Didot. Bacon reprendra exactement la même pensée dans le *Novum Organon* : « Ea est vera philosophia quæ mundi ipsius voces quam fideliter reddit, et veluti dictante mundo conscripta est, nec quidquam de proprio addit, sed tantum iterat et resonat. »

2. L'encyclique *Æterni Patris* rappelle avec à-propos que la scolastique a nécessairement conscience du lien qui l'unit aux sciences naturelles. « Cum enim Scholastici..... in anthropologia passim tradiderint, humanam intelligentiam nonnisi ex rebus sensibilibus ad noscendas res corpore materiaque carentes evehi, sponte sua intellexerunt nihil esse philosopho utilius quam naturæ arcana diligenter investigare, et in rerum physicarum studio diu multumque versari. Quod et facto suo confirmarunt : nam S. Thomas, B. Albertus Magnus, aliique scholasticorum principes... » Léon XIII, comme bien l'on pense, ne vise ici que le grand siècle de l'École.

Digitized by Google

rience. La décadence et la léthargie qui l'atteignent viennent en grande partie de ce qu'elle a précisément cessé de pratiquer sa méthode fondamentale. En renonçant à interroger directement la nature, à en garder le contact, à communiquer au jour le jour avec la science *actuelle* et contemporaine, elle a tari la source de sa propre sève, et brisé l'unité et l'homogénéité du savoir humain. Tel est le sec mais instructif langage des faits. Quelles sont donc, analysées de plus près, les causes qui commandent à la scolastique de passer un bail perpétuel avec la science expérimentale ?

Il est banal de redire qu'une métaphysique et une théodicée, et que, de même, une psychologie rationnelle, une éthique, une cosmologie, réduites à leurs principes, peuvent se constituer avec le secours de la seule observation vulgaire. Il le sera moins de soutenir qu'il n'est aucune des branches de la philosophie qui n'ait à faire son profit des découvertes scientifiques. — Or, considérons d'abord les concepts les plus abstraits, analogiques ou univoques, l'être, le vrai, le bien et la fin, l'essence et l'existence, la relation et l'ordre, la qualité, l'action et la passion etc.... Ils n'acquerront leur parfaite valeur philosophique que dans l'intelligence qui les possédera d'une façon parfaitement *distincte*, c'est-à-dire qui, de ces idées universelles, connaîtra tous les « inférieurs » logiques et qui sera à même d'énumérer, d'expliquer, de détailler tous les genres et toutes les espèces qui sont contenus dans leur universalité (1).—Mais il y a plus. Dans toutes ses parties, la *Physique* des anciens a laissé des problèmes sans solution, au moins satisfaisante et complète. A côté de ces problèmes, les découvertes modernes ont fait surgir un grand nombre de questions nouvelles (2). Comment améliorer, comment acquérir, si l'on ne s'adresse à la science, comme à la seule pourvoyeuse de vérité ? — Enfin, le vieil arbre péripatéticien, tel que le XVIe siècle l'avait laissé debout, se trouvait encore chargé de parasites, de lianes et de fausses branches : théories pseudo-scientifiques (3) qui,

1. « Cum ad *perfectam et distinctam* cognitionem alicujus totius, debeant prius *omnes ejus partes* cognosci, propterea ad perfectam et distinctam universalium cognitionem, secundum quod illa sunt tota quædam potentialia, debent prius minus universalia cognosci... Ex qua doctrina infero quod, cum ens sit primus et universalissimus gradus... si consideretur secundum quod est totum quoddam potentiale, (debet)... esse id quod est *ultimum in nostra cognitione.* » *Cursus Complut. Metaphysica.* Disp. I. Qu. IV, § 1, n. 54. Les mêmes concepts qui naissent à l'état élémentaire dans l'intelligence enfantine, se retrouvent dans la raison du philosophe, au terme de son savoir : terme, à vrai dire, jamais atteint.

2. Nous donnerons ci-dessous des exemples de l'un et de l'autre.

3. La théorie des graves (lieu naturel), celle des quatre éléments, des quatre qualités, des quatre tempéraments ; le recours aux causes universelles dans la génération ; les théories astronomiques, etc...

Digitized by Google

pour étrangères qu'elles fussent, en droit, à la philosophie traditionnelle, en fait, lui étaient un embarras et une compromission. Bénie serait la main qui arracherait toute cette fausse végétation. Or, cette main un peu rude ne pouvait être que celle de la science positive.

Tributaire de la science pour vivre et pour progresser, la philosophie est obligée de multiplier avec elle ses points de contact, pour ne pas faillir à sa propre définition. Elle a entrepris en effet « d'expliquer l'universalité des choses par leurs causes et leurs raisons dernières ». C'est affirmer que ses principes sont assez sûrs et assez féconds pour posséder *en puissance* une réponse à toutes les questions, une solution à toutes les difficultés, une réfutation à toutes les objections. De là, pour elle, la nécessité de veiller, de savoir, de se préparer de son mieux pour des échéances éventuelles ou des réquisitions imprévues. Lorsqu'on promet une explication à tout le connaissable, il faut bien, en fait, après le délai de la réflexion, en fournir une à tout ce qui est connu : au moins, prouver provisoirement qu'il n'existe aucune antinomie réelle entre l'expérience et la métaphysique. — Et remarquons que, parmi ces objections d'origine scientifique, il en est de singulièrement redoutables, vastes et ramifiées : « Tout savant est naturellement doublé d'un philosophe... A l'heure présente, il n'existe plus, dans l'étude de la nature, une seule branche qui ne soit couronnée d'une hypothèse philosophique...(proposée) à titre de raison explicative dernière de la nature des propriétés et de la substance matérielle... Il s'ensuit que déjà, à son point de départ, le cosmologue (péripatéticien) rencontre des adversaires qui prétendent lui contester la valeur de son induction, sous prétexte que les propriétés corporelles qui en sont le point d'appui, n'ont ni la nature, ni la signification qu'il se plaît à leur attribuer. Tels sont les mécanistes pour lesquels les phénomènes se réduisent à de simples mouvements animant une matière partout homogène...(Or, le mécanisme se fait fort) d'avoir son arsenal dans les découvertes scientifiques [1]. » C'est dans cet arsenal que le philosophe thomiste doit pénétrer, et chercher précisément des ressources pour convaincre son contradicteur ou des armes pour le combattre.

Reconnaissons enfin que la science d'aujourd'hui, avec la série de ses compartiments nombreux et nettement découpés s'échelonnant depuis les mathématiques abstraites jusqu'à la sociologie qui confine à l'histoire, forme le grand *emporium* où se débat et s'échange la pensée humaine ; qu'une certaine compétence dans les questions scientifiques peut seule servir de lettre de créance auprès de la plupart des hommes cultivés d'une époque toute éprise de phénomènes [2]; qu'en-

1. Nys, *Cosmologie*. Introduction, pp. 24-25.
2. Cf. Hogan, *op. cit.*, ch. II.

Digitized by Google

fin, les esprits les plus distingués parmi nos contemporains, fatigués des excès de l'idéalisme transcendental et condamnant avec sévérité ce faux mathématisme Cartésien qui prétendait constituer, en dehors des sciences expérimentales, sa métaphysique et sa psychologie, s'efforcent tous, soit de couronner leurs sciences par une philosophie (1), soit de replanter et de nourrir dans le sol de la science, l'arbre philosophique qui en avait été follement déraciné. « Cette union (de la philosophie et des sciences) est à vrai dire la tradition classique de la philosophie.....Tous les philosophes sont aujourd'hui d'accord pour partir des données scientifiques (2). » La philosophie est tout simplement la science suprême, *sapientia*. Cette définition traditionnelle que l'École renaissante est la première à revendiquer, sera-t-elle la dernière à en admettre les conséquences ? C'est elle qui conçoit de la manière la plus forte l'unité du savoir humain, puisqu'elle fonde cette unité à la fois sur les lois objectives de l'être et sur le pouvoir d'abstraction de l'intelligence. Qu'elle travaille donc, du même coup, à refaire cette unité et à se régénérer elle-même.

Ici, pour nous, un problème se pose. Il est de ceux qui méritent réflexion. Quel est le degré de culture scientifique qu'un philosophe doive posséder ? Question qu'il importe d'envisager, non d'une façon abstraite et idéale, en se laissant aller aux rêves ambitieux de l'optimisme, mais d'une façon concrète et réelle, en tenant compte des conditions positives de la vie et du milieu (3). Disons

---

1. «...(Dans toutes les sciences) l'on rencontre des questions qui, dépassant les domaines particuliers, relèvent nécessairement d'une science plus générale, laquelle a pour objet propre les lois de la connaissance humaine, et les problèmes les plus généraux qui s'offrent à cette connaissance. Ainsi, de ce rapport qu'a la philosophie avec l'ensemble des autres sciences, se dégage pour elle une définition qui marque sa place caractéristique parmi les sciences contemporaines, et, du même coup, les exigences auxquelles elle répond :

« La philosophie est la science générale qui entreprend de réunir en un système cohérent (widerspruchlos), les vérités acquises par les sciences particulières, et de ramener à leurs principes les méthodes générales que la science emploie et les conditions que le savoir présuppose. » Wundt, *Einleitung in die Philosophie*. 4e ed. 1906 § 2. *Philosophie und Wissenschaft*, p. 19. Entre cette définition de la philosophie et la nôtre, il semble qu'il y ait identité. En fait le litige du problème critériologique les sépare.

2. Boutroux *Discours d'ouverture du Congrès international de philosophie*, 1900. cité : De Wulf, *Introduct. à la Ph. N.-S.*, p. 262.

3. Nous nous dispensons de faire réflexion sur la distance qui sépare la science d'Aristote de la science moderne. « Les difficultés sont considérables pour ceux qui se proposent uniquement de faire la synthèse philosophique des données scientifiques, puis d'en tirer une morale individuelle et sociale. Et, chaque jour, il faut recommencer la tâche, pour tenir compte des découvertes nouvelles. Si M. Berthelot a pu dire qu'il est un des derniers chimistes auxquels il est encore possible de se tenir au courant des recherches qui portent sur l'ensemble d'une science dont il n'a pas cessé de s'occuper depuis sa jeunesse, qu'en sera-t-il pour ceux qui aspirent à saisir au moins, de toutes les sciences, les grandes hypothèses auxquelles elles aboutissent, et les méthodes qu'elles emploient ou transforment ? » Picavet, *Hist. comparée des Philosophies médiévales*, p. 308.

Digitized by Google

modestement ce qui nous en semble. — Il y aura toujours des logiciens et des métaphysiciens purs, invinciblement attirés par les problèmes les plus abstraits de l'être et de la pensée, occupés à méditer, à approfondir, à présenter sous une forme nouvelle les principes de la métaphysique, de la méta-psychologie, de la méta-morale, de la méta-physique ou cosmologie, appliqués à poursuivre le suprême objet de la connaissance humaine, ce nécessaire et cet immuable qu'enferment en elles toutes les contingences. Faudra-t-il les renvoyer au moyen âge et leur dire qu'ils sont de vivants anachronismes ? Nullement : De tels hommes se nomment philosophes par antonomase. La nature les place à la clef de voûte de l'édifice du savoir, et leur donne un rôle nécessaire, car toute voûte doit se fermer. D'ailleurs, ces esprits, tout en profondeur, resteront-ils isolés dans leur abstraction, dépourvus de contact avec la science ? Ce serait, de leur part, se condamner à l'insuffisance. Ils communiqueront donc avec l'expérience, d'une façon *médiate*, par la lecture des livres où les principales vérités scientifiques, déjà dépouillées de leur expression trop ésotérique, auront été sincèrement consignées. — Mais, qui donc aura fait, au profit des méditatifs, le contrôle, le triage, la sélection et la traduction des résultats scientifiques (1) ? Voici qu'apparaissent, comme *principaux facteurs de la restauration moderne de l'École*, les philosophes-savants qui, munis des théories thomistes fondamentales, se partageront le domaine de la science. Ceux-ci ne seront pas de purs savants, dont toute la vie se consomme en travaux de laboratoire, en ouvrages techniques, en enquêtes sociales ou en efforts d'éthologie empirique : car alors, le loisir et, souvent aussi, le tempérament, leur manqueraient pour être des philosophes. Mais ils liront les ouvrages techniques, dans leur langue spéciale, déchiffreront les signes et les symboles, dégageront la vraie valeur des inductions, reconnaîtront la légitimité ou dénonceront la présomption des hypothèses, enfin *contrôleront* eux-mêmes les faits en répétant au laboratoire les expériences les plus importantes et les plus suggestives qu'ils auront relevées, ou en instituant des expérimentations nouvelles que précisément leur sens philosophique leur aura inspirées.

Ainsi nous paraît constituée et ordonnée la *confrérie du savoir*. Le savant proprement dit est le spécialiste qui interroge immédiate-

1. Le philosophe comme l'apologiste peuvent prendre l'*Apologie scientifique de la Foi chrétienne* de Mgr Duilhé de Saint-Projet (édition refondue par M. Senderens, 1903) comme modèle de méthode et de discernement, dans le triage auquel il convient de soumettre les théories scientifiques : science rigoureuse, généralisations libres et gratuites, enfin pseudo-science, c.-à-d., essais de fausse philosophie.

Digitized by Google

ment la nature, *découvre* ses secrets, formule des lois, lance le ballon des hypothèses (1) : il est le pionnier, souvent aventureux, de la vérité. Le philosophe-savant marche sur ses brisées, glane, *recueille*, *contrôle*, abstrait, coordonne à la faveur des principes rationnels et *explique* les phénomèmes par leurs causes (2). Enfin, le métaphysicien, bénéficiant de toute la somme des travaux d'autrui, s'élèvera à une synthèse plus générale sans cesser de prendre pied dans la réalité, et, tirant à lui la sève qui monte par de nombreux vaisseaux, concentrera de nouvelles énergies sur la solution des éternels problèmes. — Impertinente, dira-t-on, est cette hiérarchie du savoir. Pourquoi ? Nous ne songeons pas à restaurer au profit des philosophes, la *République* de Platon. Point ne s'agit d'une gradation intellectuelle et arbitraire *entre ceux qui savent*, mais bien d'une gradation objective et essentielle *entre les choses sues*. — Quels rapports numériques la nature même de ces choses établit-elle entre les représentants des trois degrés du savoir intégral ? Pour un métaphysicien, elle réclame un groupe de philosophes-savants. Et, à ce groupe, elle souhaite comme précurseurs une légion d'hommes de science, de spécialité, de technique, de laboratoire. Il serait banal de plaider la cause de la division et de la distribution du travail intellectuel, d'affirmer en général la nécessité des compétences spéciales (3). Nous n'insistons ici que sur l'application de ce principe au travail philosophique (4). — Ayant parlé des services essentiels que le savant rendra à la philosophie de l'École, nous devons, en passant, faire au moins allusion à ceux qu'il rend directement à la foi. L'apologétique (5) n'a d'autre unité que celle

1. Combien d'hypothèses essayées depuis trois siècles, et dont le souvenir ne sert qu'à rappeler l'insuccès !

2. Nous présentons un schéma d'ensemble. Dans le détail, on trouvera des sciences expérimentales où le philosophe-savant pourra et devra même accomplir toutes les fonctions de l'expérimentateur ; telles, les sciences psycho-physique, psycho-physiologique, où l'on rapporte la même série de phénomènes à deux échelles de mesure hétérogènes : le laboratoire fournit la mesure physique, et l'introspection la mesure psychique.

3. Plût à Dieu que l'on vît se multiplier de brillantes exceptions : géomètres ou physiciens doués du véritable esprit métaphysique ! Mais les grands noms de Descartes, de Pascal et de tant d'autres, qu'on nous pardonne la franchise de notre opinion, ne recommandent pas l'hypothèse. On se rappelle encore Ampère et sa classification des sciences. « J'ai eu entre les mains, raconte M. Chevreul, une note sur laquelle Ampère avait remanié *jusqu'à seize fois* sa classification. » *Méthode a posteriori expérimentale.* (Nous citons de mémoire.) Entre Ampère, Chevreul et un troisième savant (l'un des Jussieu, croyons-nous), le même problème était éternellement débattu. Ampère fut, toute sa vie, à la recherche d'une solution. — C'est que, moins que toute autre science, la philosophie ne s'improvise. Malheur, peut-on dire en général, aux novateurs et aux impulsifs.

4. Nous rappellerons plus loin comment Mgr Mercier a organisé les cadres de l'Institut de Louvain.

5. Nous pensons ici moins à l'apologétique *positive (demonstratio fidei)* qu'à l'apologétique *polémique (defensiones fidei)*.

Digitized by Google

que lui confère sa cause finale. Elle a prise sur tous les domaines. A une époque de curiosité scientifique et d'objections scientifiques, ses preuves et ses réfutations doivent être scientifiques (1). On en dirait autant de la défense des Livres Saints (2).

Par sa communion avec la science, la philosophie traditionnelle, nous le supposons, a déjà principalement restauré sa vigueur et renoué des relations avec la culture moderne. Elle complétera ce double résultat, en remettant elle-même en honneur l'étude de l'histoire et la recherche des documents. Aux yeux de Hegel, la philosophie s'identifie avec sa propre histoire. L'éclectisme de Victor Cousin substitue la combinaison des systèmes passés à l'invention spéculative. Le déterminisme de Taine s'efforce de souder l'historique et le social aux strictes inductions des sciences naturelles. De tous ces paradoxes, deux vérités nous restent en héritage, ou, grâce à eux, sont tirées de l'oubli : c'est que tout fait, si contingent soit-il, a sa valeur positive, et peut avoir une portée ; c'est surtout que le culte de l'histoire, le recours aux sources documentaires, l'étude sincère de la pensée d'autrui, sont, à plusieurs titres, indispensables au philosophe.— *Formellement*, la philosophie et l'histoire ne peuvent se rencontrer ; mais elles se correspondent et se complètent : la seconde est le cadre vivant et vivifiant dont la première est le mouvant tableau. *Matériellement*, la philosophie et l'histoire se retrouvent, au contraire, fréquemment sur le même terrain : la première s'alimente aux travaux de la seconde.

Au point de vue *matériel*, nous disons que l'histoire est nécessaire au philosophe, soit du côté de l'*objet*, soit du côté de la *science* elle-même. — Nécessaire du côté de l'*objet*, toutes les fois que les variations mêmes de cet objet portent en elles un enseignement philosophique : tels, le développement des institutions religieuses, morales, sociales, politiques, économiques de l'humanité ; telle, l'histoire entière, qui suscite la philosophie de l'histoire, en particulier l'histoire de la pensée philosophique, qui suscite la philosophie de l'histoire de cette pensée. La suite du genre humain, « cet homme qui vivrait toujours », manifestement constatée sous la série des modifications physiques et morales, fait discerner, à la lueur de l'histoire, cette seconde nature que l'influence du milieu et le déve-

1. « Dans la crise religieuse que nous traversons, une des premières conditions de succès pour le défenseur de la foi chrétienne, c'est de professer en toute occasion une haute et sincère estime pour la science positive. Loin de la traiter en ennemie, il doit l'accueillir comme *une alliée nécessaire, providentielle....* » Duilhé de S. P. et Senderens, *op. cit.*, p. 41. Ajoutons que la philosophie, elle, a besoin de la science pour s'accréditer, pour discuter, et surtout *pour vivre d'une vie féconde.*

2. Cette défense, il est vrai, devient, de nos jours, plutôt *historique.*

Digitized by Google

loppement des habitudes forment autour de l'essence permanente, apercevoir ces fils sans nombre qui enveloppent la liberté dans un réseau d'entraves, sans pourtant la déterminer. D'ailleurs, le savant ne rejoint-il pas, lui aussi, matériellement l'historien, chaque fois que son observation embrasse une phase de la durée ? Tel, le biologiste qui suit l'évolution d'un organisme, ou les transmissions de l'hérédité ; tels surtout, le géologue et le paléontologue qui reconstituent la chronologie de notre univers ou celle de sa flore et de sa faune. — Nécessaire du côté de la *science* elle-même, car d'autres ont pensé avant nous les problèmes qui nous préoccupent, et notre culture intellectuelle est, à tout prendre, un vaste héritage. S'agit-il d'une dogmatique et d'une philosophie traditionnelles, la connaissance de leur propre passé est alors pour elles un besoin absolu. L'essentiel, sans doute, au point de vue doctrinal, c'est de posséder les vérités sans âge, *propositiones aeternae veritatis*. Mais précisément, l'on ne peut détacher absolument les doctrines de ceux qui les ont professées. Les polémiques, d'abord, ne s'expliquent que par les conditions du milieu et de l'époque. Mais, celles-ci, à leur tour, permettent d'apprécier l'importance, tantôt absolue, tantôt relative, qu'une thèse prend dans un système. Enfin, la genèse d'une théorie en éclaire singulièrement le contenu : alors surtout que plusieurs courants de doctrine sont venus fusionner dans une même synthèse (1). S'agit-il d'étudier des systèmes novateurs, opposés à

1. Intimement persuadés de ce que les systèmes philosophiques doivent être étudiés jusque dans leur genèse, nous pensons néanmoins que les théories fondamentales de S. Thomas sont assez homogènes et cohérentes pour se laisser interpréter par elles-mêmes. A ce propos, nous soumettrons à M. De Wulf une observation que nous suggère la lecture d'une de ses notes. « Il y a, dit-il, dans la psychologie de S. Thomas un argument en faveur de l'immortalité de l'âme qu'on ne peut comprendre sans les données de l'histoire des idées au XIIIe siècle. Le savant Docteur remarque que plus l'âme s'affranchit du corps, plus elle est capable de ces hautes spéculations qui font la gloire de l'humanité. Or, il n'est pas possible, conclut-il, qu'un détachement complet de ce corps, devienne pour l'âme une cause d'annihilation. — Cet argument ne concorde pas avec la théorie thomiste de l'*union naturelle* de l'âme et du corps. Il trouve son explication dans certaines infiltrations d'idées néo-platoniciennes et augustiniennes... » (*Op. cit.*, p. 242). Assurément, répondrons-nous, le système thomiste a reçu le bienfait de telles infiltrations : et S. Thomas les indique lui-même, lorsqu'il invoque l'autorité de S. Augustin et du pseudo-Denys. Mais, à notre humble avis, l'argument thomiste précité concorde excellemment avec la théorie de l'*union naturelle*. L'homme est *un être*. Mais, son activité spirituelle, s'exerçant *intrinsèquement* sans organes, ne recourt aux images que d'une façon *objective*, instrumentale et extrinsèque. La fin dernière de l'homme est la connaissance et l'amour de Dieu, objet positivement immatériel. Le philosophe peut prouver tout au plus la *convenance* d'une résurrection des corps, qui, dans l'ordre naturel, demeure enveloppée d'obscurités. La *fin dernière de l'homme* est donc, dans sa partie essentielle, *la fin dernière de son âme :* l'organisme, les sens, ne recueilleront, après la résurrection, que la « redundatio beatitudinis ». Le bonheur provisoire et tout imparfait de cette vie consiste déjà *principalement* dans la connaissance et l'amour de Dieu, la pratique de la vertu, la contemplation

Digitized by Google

la tradition, ennemis les uns des autres, le recours à l'histoire est encore indispensable au critique. Quelque insurgés qu'ils paraissent contre leurs prédécesseurs immédiats, ils en procèdent infailliblement suivant des lois logiques ou paralogiques de déformation. De proche en proche, on remonte jusqu'à leur origine.

Au point de vue *formel*, l'objet de la philosophie et celui de l'histoire sont évidemment irréductibles l'un à l'autre : d'une part le nécessaire et l'universel, de l'autre le contingent et le particulier. Mais, qui donc fournira au philosophe thomiste les données historiques qui lui sont indispensables, qui fera pour lui, avec sagacité, le contrôle des interprétations subjectives et tendancieuses ou des allégations fausses, qui l'aidera à élargir ses points de vue, à former des jugements comparés, à pratiquer un éclectisme éclairé ou une réfutation efficace, si ce n'est l'homme qui, après avoir acquis une connaissance approfondie (1) des idées traditionnelles, se consacrera à suivre la chronologie et l'évolution de la pensée philosophique ? L'étude de la doctrine sert de préparation à qui veut en écrire l'histoire ; et l'histoire, une fois écrite, éclaire le philosophe de profession. En faut-il davantage pour montrer la rôle des études historiques et des reconstitutions documentaires dans une restauration efficace et vivante de l'École ? — Dans les enseignements de l'histoire, le philosophe voit tantôt un *moyen* d'arriver à la possession des vérités philosophiques, tantôt une *matière* de laquelle se dégageront des lois et des caractères spécifiques (2). Il n'en est pas de même de l'historien. Celui-ci s'attache formellement à l'acquisition des vérités historiques et contingentes, comme telles, à l'exposition objective des systèmes *(finis operis)*. Toutefois, pour être impartial, l'historien thomiste ne saurait être neutre et indifférent, à l'exemple des historiens sceptiques et dilettantes qui nous entourent. Il a un critère. Il comprend que son devoir est d'aider les autres à discerner le vrai du faux. Et ainsi la possession des vérités nécessaires reste pour lui l'objet d'une arrière-pensée, disons même, d'un souci supérieur qui ennoblit ses efforts *(finis operantis)*.

D'ores et déjà coordonnée aux connaissances de raison, il faut enfin que la philosophie thomiste, en se subordonnant à la théolo-

de la vérité, la maîtrise des passions, une libération croissante par rapport aux appétits matériels. Toute l'éthique et l'ascétique de S. Thomas s'accordent admirablement avec sa psychologie animiste : unité du composé, mais âme subsistante. (C. G. II. 68, 69, 70, 79, 81, etc. — cf. S. Theol.)

1. M. De Wulf a montré (*Rev. Néo-Scol.*, 1901, pp. 64, 65), que cette connaissance manquait à M. Hauréau.

2. Les deux cas correspondent aux deux nécessités examinées ci-dessus.

Digitized by Google

gie, sache quelle attitude elle doit garder vis à vis du surnaturel. A Dieu ne plaise que nous paraissions accuser l'École d'avoir ignoré ce grave problème. Mais encore convient-il de voir si des principes, déjà promulgués au XIIIe siècle, ne réclament pas, dans la société laïque qui nous entoure, une application plus stricte que dans la société religieuse où vivait S. Thomas. Il s'agit ici d'une révision de la méthode, au sens supérieur du mot : révision importante en elle-même, et surtout opportune à notre époque.

L'*objet matériel* de la théologie contient celui de la philosophie. Par l'*objet formel*, les deux sciences sont irréductiblement distinctes. D'une part, la révélation divine et la foi surnaturelle (1) : causes immédiates d'adhésion aux articles de foi, causes médiates aux conclusions théologiques. De l'autre, l'évidence objective, et la raison se rendant à l'évidence : le philosophe, comme le géomètre, ne pouvant, en ses jugements, que reconnaître l'identité d'un attribut avec son sujet. Dès lors, la révélation apportera à la raison l'ineffable bienfait de ses lumières. Néanmoins elle demeurera *extrinsèque et hétérogène* au domaine naturel. Et, tout en procurant à l'homme la *certitude de foi*, elle ne pourra, sur un objet déjà donné, changer quoi que ce soit à une ignorance (2), à une indécision ou à une certitude *philosophiques*, comme telles. Garantie *négative* contre une foule d'erreurs, la foi est, par sa nature, impuissante à fournir un appoint *positif et homogène* aux adhésions de raison. Fausse est la thèse « des deux vérités (3) ». Absolument vraie, celle des deux motifs de la certitude. — De là, deux règles de conduite pour les restaurateurs de l'École.

Il faut d'abord que leur philosophie n'affecte point l'allure d'une apologétique, mais qu'elle se présente comme une poursuite désintéressée de la vérité rationnelle. Sans doute, tout catholique tendra en définitive *(finis operantis)* à réaliser pour lui-même la destinée que la foi lui découvre; et, en vertu même de l'amour qu'il leur porte, il souhaitera de pouvoir communiquer aux autres hommes la vérité intégrale que lui-même possède. Néanmoins, la rigueur de la méthode, *age quod agis*, s'accordant avec les susceptibilités extrêmes de

1. L'objet formel dont nous parlons ici est celui que l'École nomme : *objectum formale quo*, ou : *ratio formalis sub qua*.

2. Exemple: Les mystères de la Sainte Trinité, de l'Eucharistie.—Rappelons toutefois, en passant, que la foi, non seulement *prohibe* l'adhésion à l'erreur, mais encore donne à l'âme croyante *la conscience de son inerrance* dans les questions graves. La foi avec la grâce, en procurant à l'âme la sérénité, en dissipant les préjugés, en aidant à la défaite des passions et de l'égoïsme, permet à la raison humaine d'aborder et de résoudre des problèmes de métaphysique (attributs divins) devant lesquels cette raison, abandonnée à elle-même, resterait impuissante ou prise de vertige.

3. Vrai, d'après la foi ; faux, d'après la raison : ou inversement.

Digitized by Google

l'esprit moderne, oblige le thomiste à cultiver la science pour la science,et à rechercher les vérités naturelles pour elles-mêmes *(finis operis)*. Ce n'est pas là du libéralisme. C'est de la méthode et de la discrétion (1).

Il faut en second lieu que la philosophie thomiste s'assujettisse rigoureusement à son objet formel, ou, ce qui est tout un, à sa définition et à ses principes (2) : donc, qu'elle respecte pratiquement, non au sens *rationaliste*, mais bien au sens *rationnel* de l'expression' l'*autonomie des différents domaines*. Cette seconde règle est étroitement connexe à la précédente, et procède du même esprit. Non au sens rationaliste, avons-nous dit : car nul catholique n'oubliera cette subordination extrinsèque de la science à la révélation, qui, dans les domaines communs,ferme à la raison les voies de l'erreur (3).Mais au sens rationnel: car il s'agit, ici encore, de méthode et de conciliation avec notre époque. Tâchons donc de tracer des normes de discrétion, dont se doive inspirer l'École dans ses recours aux arguments

1. « (Formons) des hommes en plus grand nombre, qui se vouent à la science pour elle-même sans but professionnel, sans but apologétique direct, qui travaillent de première main à façonner les matériaux de l'édifice scientifique... » Mgr Mercier, *Rapport sur les Études Supérieures de philosophie*, 1891, p. 17. Nous aimerions à citer plusieurs passages de ce rapport si plein de sagesse et de clairvoyance. Qui dira ce que l'Église doit à l'initiative éclairée, courageuse, persévérante de Mgr Mercier ? — Mgr Duilhé de Saint-Projet dont nous citions plus haut les paroles, Mgr d'Hulstet leurs collaborateurs s'inspiraient exactement du même esprit lorsqu'ils préparaient le premier *congrès scientifique international des catholiques* (*1888*). « Opportunisme, a-t-on pu dire ; oh ! l'opportunisme n'était point dans la manière de M. Duilhé de S. P. non plus que de Mgr d'Hulst. Mais *il fallait avant tout, pour la défense scientifique de la foi, assurer chez les catholiques l'estime, l'intelligence et la pratique de la méthode scientifique*, disqualifier immédiatement les procédés qui trop souvent et trop justement nous avaient valu d'être traités de « demi-monde scientifique », et le mieux était peut-être de commencer cette œuvre éducatrice par des exercices de recherches désintéressées... Il n'est pas défendu de croire que ce sera la théologie, dans ses éléments philosophiques et historiques qui, en fin de compte, bénéficiera du progrès général de l'esprit scientifique parmi les catholiques. » (Mgr Batiffol, *Notice sur Mgr Duilhé de S. P.*, précédant l'*Apologie scientifique*, p. XXVII).— Allons au-devant d'une question ou d'une objection: Léon XIII, nous dira-t-on, a souvent rappelé que la philosophie devait frayer les voies à la théologie et conduire à Dieu. La réponse est aisée et multiple : Tantôt le Saint-Père énonçait l'ordre essentiel des choses ; tantôt il regardait sous l'angle théologique, et assignait la métaphysique pour base à la science sacrée ; tantôt il enveloppait l'apologétique elle-même dans le cercle des travaux philosophiques ; tantôt il parlait de la théodicée, qui couronne assurément l'édifice de la pure raison :car la « science par les causes » se résout, à son dernier stade, en la « science par la Cause des causes ». Mais, même à ce dernier point de vue, les exposés scolastiques doivent être fort circonspects : nous voulons dire que le recours à la Cause première doit toujours avoir un caractère strictement scientifique.

2. L'objet formel est ici celui que l'École nomme *objectum formale quod* ou *ratio formalis quae*. Au sens *incomplexe*, cet objet formel consiste en un concept définisseur ou un groupe de concepts. Au sens *complexe*, en une proposition définissante et quelques principes ou jugements d'analyse généraux.

3. *Constit. Concilii Vaticani sess. III. c. 4.* Denzinger. 1646.

Digitized by Google

ou aux données objectives d'ordre surnaturel. — Il existe une foule de problèmes mixtes (1) sur lesquels la raison et la foi viennent se rencontrer (l'âme humaine est immortelle, principe vital et sensitif ; il n'est pas essentiel à tout accident d'inhérer actuellement à sa substance ; le miracle est possible en soi ; comment il s'explique ; Dieu est omniscient, libre, tout-puissant...) En pareille matière, le philosophe doit-il renoncer absolument aux lumières, souvent précieuses, que lui fournirait le surnaturel? Il nous semble que deux cas peuvent se présenter: — Ou bien la raison est capable d'établir d'abord par ses seules forces l'*état de la question*, les données précises du problème (c'est le cas dans les exemples cités). Alors, toute la thèse devra se dérouler, d'une marche purement rationnelle ; elle aboutira à la certitude, ou seulement à la probabilité. Ce résultat obtenu, et *le débat philosophique clos*, l'argument de foi pourra être produit à son tour, en des cas *très rares* et très exceptionnels, cela s'entend. Aux yeux du catholique, il confirmera la thèse avec une autorité souveraine. Aux yeux de l'incroyant, il contiendra un renseignement utile. Mais le scolastique les invitera tous deux, par l'allure même de son exposition, à voir dans l'argument de foi, un apport extrinsèque à la théorie, une découpure hétérogène (2) dans la contexture philosophique. — Ou bien, le philosophe thomiste ne réussirait pas, par la déduction ou l'induction purement naturelles, à suffisamment légitimer sa thèse, à l'amorcer, à en élucider les termes, à en faire reconnaître le sérieux (quantité interne et quantité externe, multilocation, pénétrabilité des corps). Il devra alors, sans doute, recourir subsidiairement à une vérité théologique, à un fait révélé, à un fait surnaturel observé par les sens (miracle), pour achever de poser et d'accréditer le problème. Mais, il reste établi que le recours au surnaturel n'aura jamais lieu pour *introduire* un problème *totalement nouveau* (quelle fut la condition du premier homme ? quels furent ses dons préternaturels ?...), car on commettrait une incursion sur le terrain de la théologie (3).

Au point de vue général de ses rapports avec l'ordre surnaturel, la philosophie thomiste contemporaine avait évidemment d'impor-

1. Nous disons *problèmes* et non *vérités*, afin d'élargir le domaine. L'expression de *vérité mixte* peut servir à désigner des vérités qui, *par leur nature, sont du ressort de la raison*, mais qui, ayant une connexion avec les vérités surnaturelles, se trouvent confirmées par la révélation.

2. Aussi, l'argument de foi ne doit-il apparaître qu'*en note* hors du texte courant.

3. On demandera si la psychologie doit traiter des conditions physiologiques de la résurrection des corps. — La question a un double aspect. Dans l'ordre surnaturel, elle appartient uniquement au théologien. Dans l'ordre naturel, le philosophe peut prouver la convenance de la résurrection, et indiquer, dans l'hypothèse du fait, les profonds changements physiologiques « accidentels » qu'elle entraînerait dans le composé humain.

Digitized by Google

tantes réformes à accomplir dans les usages traditionnels. — C'est d'abord ici le lieu de légitimer et de rattacher à ses principes, le changement d'attitude que le thomisme s'imposera désormais vis à vis de ses contradicteurs (1). Le concept de l'hérésie est nettement étranger aux choses de la raison, comme telle. Un philosophe, qu'il philosophe bien ou mal, n'est orthodoxe ou hétérodoxe que *par coïncidence*. La philosophie thomiste, pour être la philosophie fondamentale du christianisme, n'en demeure pas moins une philosophie. Elle construit et combat sur le seul terrain de la raison, par le syllogisme et l'induction. — Jadis, la philosophie était tout orientée vers le surnaturel, et comme officiellement chargée de préparer les esprits aux études théologiques (2). Désormais, intimement alliée aux sciences, elle voudra valoir par elle-même *(finis operis)*, et se présenter comme le couronnement de l'édifice rationnel. Et c'est précisément grâce à cette franche et sincère attitude, qu'elle fera respecter, hors de l'Église, la théologie catholique. — Comme modèles immédiats de son programme didactique, elle a les maîtres de la Renaissance tridentine (3) qui ont,les premiers, organisé leur *Cursus philosophicus*. Mais, ces scolastiques, en détachant des sommes théologiques (4) du XIIIe siècle, une foule de théories et d'arguments philosophiques avaient emporté trop souvent des fragments de théologie avec les matériaux de raison. Désormais, il importerait que le thomiste fît le triage des problèmes et des arguments, et n'acceptât dans son édifice philosophique que des parties intégrantes parfaitement homogènes (5).

***

Que si nous considérons maintenant la doctrine scolastique en elle-même, dans son développement et son organisation internes,

1. Cf. p. 532.
2. Cf. De Wulf, *Introd.*, p. 245 sq.
3. Cf. *Suprà*, p. 399.
4. La Somme de S. Thomas contre les Gentils est une apologétique qui,d'emblée, jette le lecteur en pleine théodicée, et se sert constamment du raisonnement et du discours pour mettre en scène des textes sacrés.
5. Nous tenons à rencontrer ici la question suivante : Le livre destiné à un cours de séminaristes ou d'étudiants catholiques, devra-t-il garder l'attitude strictement rationnelle que nous préconisons ? Notre réponse est affirmative, car : 1) un intérêt de méthode est engagé. 2) Il s'agit de former l'esprit des auditeurs ; et, tout en les prémunissant contre les *erreurs* modernes, de les préparer à communiquer avec leur époque. 3) Rien n'empêche (tout au contraire !) le professeur de faire parfois une halte dans son enseignement, et de prendre occasion des principaux problèmes résolus, pour marquer les fortes connexions que la philosophie traditionnelle a, d'une part avec la science, de l'autre avec l'apologétique et la théologie. 4) Enfin la théologie et l'apologétique sont elles-mêmes des sujets d'enseignement, et peuvent toujours faire l'objet de fructueuses conférences libres.

Digitized by Google

nous pourrons ramener à quatre chefs les progrès que les restaurateurs de l'École devaient réaliser. Faisons rapidement le tour de cet horizon.

Le premier progrès interne s'accomplira dans le sens scientifique. Il faudrait ici, pour être complet, soumettre à une analyse plus approfondie, tous ces avantages, sommairement indiqués déjà, que la philosophie tire de son commerce avec la science : rappeler que les concepts métaphysiques deviennent plus distincts grâce à la connaissance plus précise des faits ; passer en revue les différentes sciences, physique et cristallographie, chimie et thermodynamique, biologie cellulaire, physiologie, embryogénie, psychologie expérimentale..., examiner chacun de leurs chapitres, et relever une foule de données positives dont l'agnosticisme renonce spontanément à tenter les explications profondes, alors que les vieilles théories des quatre causes, de la substance, de la nature spécifique, des propriétés passives et actives, de l'animisme, etc..., les accueillent sans leur demander aucune concession et sans leur consentir aucune abdication de principes (1). Mais, insistons sur les problèmes proprement philosophiques que l'École avait jadis soulevés, et dont elle n'avait pu, à défaut d'observation scientifique, dissiper l'obscurité : Que reste-t-il des théories d'Aristote et de S. Thomas sur la génération des vivants, sur le rôle causal des produits sexuels, sur la succession des formes dans l'embryon, sur la sénescence (2) ? Et, de qui, si ce n'est du biologiste et de l'embryologiste, attendons-nous une lumière? Même indigence philosophique au sujet du plaisir et de la douleur sensibles, au sujet de la base physiologique de l' « espèce sensible impresse ». Que valent les anciennes conceptions du mixte chimique? Ne faut-il pas étudier les théories cosmogoniques pour savoir si l'argument tiré du mouvement local est valable en théodicée ?... Citons encore quelques-unes des questions qui, récemment, se sont posées, toutes pleines de mystère, devant la pensée du philosophe: l'existence de la transformation substantielle dans le monde minéral, les transformations d'énergie, la compatibilité de la loi de conserva-

1. Bien instructif à ce sujet, est le livre de M. Höffding : *Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience*, trad. Poitevin, 3me éd. franç. 1906. Quoique ce dernier paraisse ignorer l'animisme de l'École, il en combat les ennemis et établit une série de propositions que le péripatétisme a toujours avouées (pp. 74 sq. 81, 90, 91).) — Ne sont-ce pas les péripatéticiens qui ont inventé les localisations cérébrales ? M. Charcot, M. Wundt, M. Binet corrigent leurs conjectures de physiologie et d'anatomie ; mais ils confirment leurs idées maîtresses. Toutes les découvertes de la physiologie et de la psychologie expérimentale convainquent d'impuissance ou de contradiction le matérialisme, l'idéalisme pur, le dualisme cartésien : c'est travailler pour l'École, en ruinant ses adversaires.

2. Cf. Roure. *Pourquoi mourons-nous? Études*, Mai, 1893, t. 59.

Digitized by Google

tion avec les développements illimités des activités sensitive et spirituelle, le sens hypothétique d'une loi d'équivalence entre faits physiques et faits conscients, l'accroissement de l'entropie chargé peut-être de mesurer la durée de notre univers, la combinaison harmonieuse du quantitatif (mouvement local, énergie cinétique) et du qualitatif dans tous les phénomènes dont le monde matériel est le théâtre.

Le deuxième progrès devait se faire dans le sens purement philosophique. Chose assez curieuse et qui n'est pas sans causer quelque étonnement, S. Thomas et le moyen-âge n'ont point étudié *ex professo* la beauté, dans leurs traités de métaphysique (1). De même, s'ils ont largement développé le problème des universaux, si l'école thomiste a nettement opposé l'être de raison à l'être réel, parfaitement défini la vérité ontologique, placé la vérité logique dans le seul jugement, si les commentateurs *in Libros Posteriorum* ont, avec Aristote, fait la comparaison de l'opinion et de la certitude, du moins l'ancienne École n'a jamais couronné sa théorie de la connaissance par un *retour réfléchi et systématique* sur les fondements de nos certitudes. La métaphysique traditionnelle a donc besoin d'être complétée par une esthétique, et la psychologie suivie d'un examen de ce problème critique qui, depuis Descartes, Locke, Hume et surtout Kant, domine les préoccupations modernes.

Le troisième progrès devait porter sur la connaissance des systèmes adverses. La scolastique n'aurait fait de ses doctrines un exposé valide, que le jour où chaque thèse positive serait suivie d'une réfutation compétente et sincère des théories mécanicistes, déterministes, positivistes, idéalistes qui, sous mille formes, pénètrent toutes les branches de la philosophie.

Le quatrième progrès concernerait la méthode, et cela doublement : quant à l'ordre à adopter dans la distribution des différents traités ; quant à l'exposé même des thèses individuelles. On sait combien est complexe cette question de l'ordonnance interne d'un cours de philosophie. Dans ce tout organique, les parties se commandent les unes les autres : « causæ sunt sibi invicem causæ, » suivant le théorème de l'École. Aucune distribution successive n'est pleinement satisfaisante, là où l'on souhaiterait une efflorescence simultanée. Toutefois, il existe à nos yeux un et un seul principe directeur et ordonnateur, principe qui gouverne, le long de sa course,

1. Çà et là, S. Thomas touche au *Pulchrum*, dans la Somme théologique, les Sentences, le Commentaire des *Noms divins*. En réunissant ces éléments, on ferait une bonne analyse du fondement *objectif* de la beauté.

Digitized by Google

l'exposition parlée ou écrite : *cette* branche-*là* du programme est *actuellement la plus opportune* qui engage le moins possible de questions à venir, et qui, dans l'état actuel des esprits, est la plus accessible à son public. Ainsi donc, le cadre didactique n'est pas invariable comme un réseau d'acier, mais dépend à la fois de données objectives et de conditions subjectives. Le principe d'ordre étant posé, nous nous abstiendrons d'en débattre l'application (1). Essayons seulement de jalonner la route de l'enseignement, en plaçant les deux traités, d'ailleurs formellement distincts l'un de l'autre, de la logique et de la certitude, tous deux à la suite de la psychologie et au seuil de la métaphysique. — Autant la méthode d'autorité est fondamentale en théologie, autant elle est invalide dans la philosophie qui, à l'exemple de toutes les sciences rationnelles, ne vit que de l'évidence. Ainsi l'École renaissante doit prudemment tempérer la docilité d'esprit par l'indépendance du jugement, la curiosité respectueuse de la tradition par le libre contrôle des assertions d'autrui (2). L'exposition comparée de la pensée des maîtres est nécessaire pour établir et éclairer l'état des questions. Mais, l'accumulation des témoignages et l'invocation des plus grands noms, seraient-ce ceux d'Aristote et de saint Thomas, ne constitueront jamais qu'une présomption et non une raison, une foi provisoire et non pas même une opinion scientifique. Toute assertion humaine ne se reçoit que sous bénéfice d'inventaire. La cause est entendue, dira-t-on : pourquoi la plaider ? Il est vrai : elle est entendue, en théorie, mais, est-on sûr que, en pratique, le latin de la nouvelle École ne reproduira pas ce *Probatur auctoritate* qui se lit si souvent dans les in-folio de jadis, et qui paraîtrait tout à fait insupportable à l'esprit contemporain ?

Voici achevée l'esquisse du programme général auquel la scolastique moderne doit satisfaire. Toutes les idées n'y sont pas neuves, tant s'en faut. Plusieurs même sont aussi vieilles que le bon sens. Il n'en est pas moins utile de les condenser, de les coordonner et de les reproduire. Nous constaterons, en effet, une fois de plus, que les avis du bon sens sont souvent inefficaces, lorsque, pour les suivre, il faudrait accomplir un sérieux effort.

---

1. Le *Traité Élém. de Phil.*, édité par l'Institut supérieur de Louvain (1906) adopte un nouveau plan. Cf. *Supra*, p. 255.

2. Sur le seuil de la *Somme*, saint Thomas formulait, à son point de vue théologique, ces deux articles complémentaires d'un même programme : « Nam, licet locus ab auctoritate quæ fundatur super ratione humana, sit *infirmissimus*, locus tamen ab auctoritate quæ fundatur super revelatione divina est efficacissimus. Utitur tamen sacra doctrina etiam ratione humana... : etiam auctoritatibus philosophorum..., ubi per rationem naturalem veritatem cognoscere potuerunt... » I, 1, 8. ad 2.

Digitized by Google

Actuellement, résumons-nous en une brève formule ; puis, passant de la théorie à la pratique, disons avec notre très humble compétence comment nous concevons l'organisation de l'enseignement philosophique, particulièrement dans les écoles catholiques.

Le thomisme a pour devoir de retrouver, d'une part, et de creuser encore toutes les veines de l'ancienne métaphysique, d'explorer et d'exploiter, d'autre part, le champ immense que lui propose et lui impose, du même coup, la culture moderne (1). Il y arrivera par la division du travail, par la spécialisation des hommes (2), par la coordination des efforts dans cette hiérarchie que nous appelions la confrérie du savoir.

Par sa nature même, la philosophie forme le couronnement de toutes les connaissances rationnelles. Et les savants, nos contemporains, reconnaissent hautement ce privilège, puisqu'ils reviennent à une « philosophie scientifique », comme à la seule force capable d'unifier le savoir humain (3). Or, chaque époque tend à imposer à la jeunesse, ou, tout au moins, à offrir à l'élite de celle-ci, une éducation intellectuelle qui précisément corresponde à l'idéal qu'elle-même se forme de la culture. L'enseignement de la philosophie en étant, de nos jours, le complément de toutes les connaissances classiques, se soudera d'une façon particulièrement intime à l'enseignement des sciences. Telle est la conception scolaire qui se généralise parmi les meilleurs esprits (4). Mais, à vrai dire, la tentative de synthèse restera irrémédiablement inachevée, tant que les philosophes qui s'y livreront auront subi, dans une mesure quelconque, les influences de l'agnosticisme et du phénoménisme. L'École restaurée, au contraire, forte de ses principes rationnels incessamment confirmés par l'expérience, de sa métaphysique des noumènes et de sa théodicée, peut et doit, au point de vue didactique, faire de sa *doc-*

1. Nous résumons, faute de pouvoir les citer *in extenso*, les observations de M. Pica-
2. Cf. Hogan. *op. cit.*, pp. 159, 160.
vet (*op. c.*, p. 308) : Comme tout partisan d'une philosophie scientifique, le thomiste doit posséder les enseignements des sciences positives ; en sus, connaître à fond saint Thomas, doctrine et sources théologiques, philosophiques, scientifiques, auxquelles il a puisé ; enfin, adapter perpétuellement l'ancienne synthèse rationnelle aux conceptions scientifiques... « Il lui est fort difficile de présenter, de manière à ce qu'elles soient discutées et surtout acceptées par ceux qui étudient les phénomènes physiques, biologiques, psychologiques et sociaux, les solutions qui le satisfont. »

3. « Jamais, dans l'histoire de la science, il n'y eût une époque plus philosophique que l'époque contemporaine..... C'est l'âge de la « science synthétique », et la synthèse n'est qu'un synonyme de philosophie ». A. Riehl. *Zur Einführung in die Philosophie der Gegenwart*. 1902, cité par De Wulf. *Introd.*, p. 264. Le propos est intéressant à relever, aux yeux même de ceux qui le trouveraient, peut-être, présomptueux.

4. « M. Boutroux résout dans... (ce) sens le problème de la pédagogie philosophique à l'Université. » De Wulf, *op. cit.*, p. 268.

Digitized by Google

trine philosophique le *centre* auquel aboutissent toutes les voies diverses de l'instruction, le *sommet* auquel montent les différentes rampes scientifiques, le *noyau* autour duquel se développent toutes les autres connaissances (1). L'enseignement scolastique, à la fois partie intégrante et manifestation vitale de l'École, emprunte nécessairement à celle-ci son esprit et ses caractères. Dans cet enseignement, trois niveaux se superposent. Au premier degré, l'on doit, en l'espace d'une année, offrir aux jeunes gens l'esquisse générale du système thomiste, et l'étude plus attentive de certaines branches. Tâche difficile et souvent infructueuse : tant il est vrai que la philosophie est, entre toutes les sciences, *une science de méditation et de lente infiltration.* — Le second appartient en propre aux séminaires. Deux années très sérieuses de philosophie sont la préparation nécessaire et suffisante aux études théologiques. L'on y doit insister surtout sur le côté « rationnel » et métaphysique des problèmes. Toutefois, il est indispensable que le côté scientifique ne soit pas négligé. L'enseignement philosophique a pour complément exigé l'enseignement empirique de la physique et de la chimie, de la biologie et de la physiologie, pour accompagnement très utile, l'enseignement de l'histoire de la philosophie. Il est de toute évidence que deux professeurs peuvent à peine suffire à une pareille tâche (2). — Le troisième degré n'est autre que celui de l'université. L'on ne réclamera pas, sans doute, que des étudiants soient, à l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans, des savants accomplis, mûrs pour les académies. Mais encore semble-t-il que les mots un peu graves d'université et de doctorat commandent que l'enseignement donné et la formation reçue soient, en un sens, réellement complets. Nous sommes convaincu qu'il ne peut y avoir d'enseignement philosophique supérieur sans une pléiade de professeurs spéciaux (3), et que tout cours de

---

1. On appliquerait mieux encore ces comparaisons à un enseignement moderne idéal de la théologie : *super-sommet* de tout le savoir naturel ; *noyau central* de toutes les connaissances péri-théologiques, histoire du dogme, exégèse, apologétique etc...

2. Rappelons-nous que Léon XIII exigeait pour les clercs une formation sans lacunes. — Cf. Hogan, *op. cit.*, pp. 17, 20, 21. « Les évêques américains... ont fixé à six ans la durée des études dans les séminaires diocésains. »

3. A l'Institut de Louvain, cinq professeurs forment le noyau du corps professoral (philosophie et histoire de la ph.). Deux professeurs de l'Université leur apportent leur concours. Pour les matières scientifiques, il y a, en outre, des cours confiés à sept professeurs. Ce nombre de maîtres (auxquels il faut encore ajouter des conférenciers) est évidemment « très luxueux ». Mais, nous ne pouvons pas concevoir de préparation au doctorat, là où il n'y a pas au moins deux professeurs de philosophie et deux professeurs de sciences, qui se dévouent uniquement à leur tâche. — A Louvain, les cours de doctorat durent régulièrement trois années seulement.

Digitized by Google

doctorat qui tentera de se développer en moins de quatre années (1), admettra d'inévitables lacunes, soit au point de vue de l'information scientifique, soit au point de vue de la profondeur métaphysique.

*
* *

L'histoire de la restauration scolastique s'écrira mûrement, dans un quart de siècle, alors que la métaphysique et le spiritualisme traditionnels auront plus complètement manifesté leur vitalité en s'accordant avec les découvertes scientifiques et en réfutant les théories idéalistes. A mesure que l'œuvre s'accomplit, presque au jour le jour, la *Revue néo-scolastique*, par les chroniques alertes et critiques de M. Pelzer, par des *Bulletins* de cosmologie, d'histoire, etc..., nous tient au courant du *Mouvement néo-thomiste*. L'an dernier, M. Picavet consacrait le plus long chapitre de son *Esquisse*, à la *Restauration thomiste au XIXe siècle*, et, quoique lui-même fort éloigné de nos idées, s'efforçait de tracer avec impartialité le tableau objectif de l'œuvre catholique (2). En passant en revue les ressources du thomisme, hommes et institutions, en récapitulant les principaux travaux, livres et articles des périodiques, en indiquant le sens et la suite des efforts, en étendant enfin son enquête à l'Italie, à l'Allemagne, à la Belgique, à la France, à l'Espagne, à l'Amérique du Nord, l'éminent secrétaire du Collège de France a fait le procès de ces aveugles volontaires qui pensent déprécier la scolastique en l'ignorant (3), et a rendu service aux ouvriers de l'École, en leur donnant une conscience plus nette de leur nombre et de leur œuvre.

Nous avons exposé précédemment le programme idéal de la restauration thomiste : ne rien perdre du passé, ne rien négliger du présent. Quittons maintenant le terrain de l'*a priori* pour jeter un rapide regard sur celui des faits et de l'histoire. Étant donnés la

1. N'en faut-il pas autant ou davantage, pour arriver au doctorat ès sciences physiques-mathématiques ou ès-sciences naturelles ?

2. De nombreuses équivoques se produisent évidemment entre lui et les thomistes, sur la valeur de ces expressions : « *renouvellement* quotidien de la science ; état *essentiellement provisoire* et modification incessante des sociologies, avec le progrès des sciences de la nature, de la vie et de la pensée ». (Chap. IX.) — M. Picavet écrit (p. 308) que « les Jésuites... restent en *opposition complète* avec les doctrines rationnelles, sinon scientifiques, tout en modifiant parfois le thomisme ». Sur les tendances à modifier le thomisme, il n'y a pas à contester. Mais nous cherchons en vain ce caractère spécifique d'une « opposition complète, etc... » La compagnie se tient fort au courant des sciences, et ne répugne pas à en examiner, voire à en accepter les hypothèses. Cf. *Études Religieuses, Revue des questions scientifiques*, etc... Sur l'esprit scientifique des Jésuites, cf. Hogan, *op. cit.*, pp. 42, 43—A divers points de vue, les jugements portés par M. Picavet sont inacceptables pour des catholiques.

3. Rappelons les articles de M. Picavet dans la *Revue philosophique*.

Digitized by Google

complexité de l'entreprise, les nombreux aspects du problème, les différents intérêts engagés, d'une part l'Eglise et la théologie à servir, de l'autre la société laïque et la science à rejoindre, enfin l'impossibilité pour un homme d'assumer toute la tâche, on conçoit que les tempéraments nationaux, les influences du milieu et de l'éducation, l'initiative des uns et la prudence un peu timorée ou même routinière des autres, aient amené une certaine dissémination des esprits. Évidemment, il fallait d'abord se familiariser avec la doctrine de saint Thomas: mais, des hommes trop peu curieux de science ou trop facilement satisfaits, ne s'attarderaient-ils pas aux « manuels » extraits de la Somme théologique ? D'autres, réservant le meilleur de leur attention à la culture contemporaine, prendraient-ils une connaissance assez approfondie de l'ancienne sagesse ? Par le fait même que la philosophie thomiste donne une main à la science expérimentale et l'autre à la théologie, on voit deux orientations se dessiner : l'orientation scientifique et l'orientation traditionnelle. D'ailleurs, n'allons pas croire que l'un des esprits *exclue* complètement l'autre. Comment un scolastique, pour épris qu'il soit de modernité, se détacherait-il absolument du passé ? Et comment un traditionnel, pour peu qu'il soit éclairé, n'aurait-il pas au moins la velléité d'un contact avec la science, par l'intermédiaire des vulgarisateurs ? Laissant donc au sens des deux épithètes une très grande latitude, nous dirons que, sous le pontificat de Léon XIII, l'on a connu des scolastiques *principalement* traditionnels, et des scolastiques *principalement* scientifiques.

Le thomisme principalement traditionnel a été, un peu partout, celui des séminaires. Il a eu à Rome son centre scolaire infiniment prépondérant, et aussi, son caractère le plus accusé.

Le thomisme principalement scientifique a eu ses représentants hors d'Italie et d'Espagne. Il s'est développé surtout en Allemagne et en Belgique ; plus lentement et par efforts individuels, dans les universités catholiques de France ; plus tardivement, mais plus librement, à celle de Fribourg. Il a eu, à l'Institut supérieur de philosophie de Louvain, son foyer le plus actif et son premier organisme complet, grâce à l'initiative d'un chef d'école qui a admirablement compris les exigences de l'enseignement contemporain et a su grouper autour de lui des collaborateurs nombreux et spécialisés dans leur branche d'études.

A notre époque, c'est un rôle ingrat que celui des traditionnels. De l'esprit moderne, ils ont tout à se faire pardonner, surtout un

Digitized by Google

succès partiel (1). Parmi leurs partisans, les uns, il est vrai, feront avec équité la part de l'éloge et celle de la critique ; mais les autres, tout en acceptant leurs services, ne manqueront pas de jeter un peu de ridicule sur des défauts et des travers qui ont le malheur d'être excessivement apparents. Le thomisme traditionnel a trouvé ainsi, depuis quelques années, des amis désenchantés, des juges sévères, voire même d'amers censeurs.

En France, Mgr Batiffol, tout en conservant sa confiance à la métaphysique d'Aristote et de saint Thomas, parle avec quelque désillusion des résultats obtenus : pas assez de recherche personnelle, de sens de son époque, de curiosité scientifique et historique (2). Ailleurs, on remarque que le latin de certains manuels abrite parfois des associations de mots et des thèses que gênerait le franc parler d'une langue plus usuelle (3). L'on signale d'étranges bévues dans l'interprétation des systèmes adverses (4). Nous pourrions relever encore des réminiscences cartésiennes (par exemple: la sensation est *simple*) qui sonnent comme de choquantes fausses notes au milieu des thèses de l'animisme. Enfin, M. l'abbé Cl. Besse, traitant de l'*Enseignement du Néo-thomisme dans les grands séminaires* (5), critique avec sévérité l'organisation des études, la méthode didactique, le choix et la compétence des professeurs. Aucun suffrage ne viendra-t-il tempérer une impression plutôt défavorable ? Le supérieur du séminaire des Carmes, M. l'abbé Guibert, rappelle fort à propos que la restauration du thomisme est une œuvre de longue patience, que, malgré la bonne volonté générale, elle a rencontré, à ses débuts, de nombreux obstacles, qu'elle est en progrès et a déjà porté pour l'Église de nombreux fruits. C'est évidemment par l'enseignement supérieur que la rénovation scientifique doit commencer (6).

---

1. Il nous suffit d'une allusion au ton moqueur qui, dans plusieurs revues, accueillait, il y a quinze ou vingt ans, les premiers travaux des thomistes.

2. *Bullet. de Litt. Eccl.*, 1903, pp. 275 à 277. Le distingué recteur ne se donne pas pour un thomiste « de la stricte observance ». Un aimable scepticisme lui sied davantage. D'ailleurs, il se retranche modestement derrière sa qualité d'historien.

3. Domet de Vorges *Rev. néo-scol.*, 1903, p. 254.

4. De Wulf, *Introd.*, p. 240.

5. *Philosophie et Philosophes*, 1904, p. 220 sq. L'auteur se montre, d'ailleurs, thomiste convaincu (p. 240 sq.) et rend hommage aux efforts du thomisme scientifique accomplis dans l'enseignement catholique supérieur. M. Besse a été chargé, il y a quelques mois, d'un cours de philosophie pour les jeunes filles, à l'Institut catholique de Paris.

6. *Lettre à M. l'abbé Besse. Revue de philosophie*, 1904, « ... Il était juste de retrouver d'abord saint Thomas et de se remettre avec lui sur la voie abandonnée... Il fallait bien revenir à la *Somme*, non point comme à une prison pour s'y enfermer, mais comme au vrai point de départ de la course à entreprendre » I (p. 257). Cette lettre sert de préface au volume de M. Besse.

Digitized by Google

Ces derniers mots nous indiquent fort judicieusement que, dans les critiques qui précèdent, il convient de faire un triage. Certains griefs, sans doute, ne sauraient être éludés. Mais, d'autres accusations se dissiperaient ou se réduiraient d'elles-mêmes, si l'on se donnait la peine d'éviter une confusion. Précédemment, nous avons indiqué que l'enseignement thomiste comporte nécessairement plusieurs degrés. Pourquoi reprocher aux séminaires diocésains, essentiellement destinés à former le clergé paroissial, de ne pas procurer au jeune clergé cette culture supérieure que l'université régionale seule peut et doit donner aux étudiants qu'une vocation plus exceptionnelle appelle au professorat, à l'apologie ou à la science pure ? Ne croyons pas, du reste, que par « philosophie de séminaire », on doive entendre une doctrine de style vieilli et d'allure extra-scientifique. Dans un grand nombre de diocèses de France, le cours de philosophie, tenu suffisamment au courant des systèmes adverses, est accompagné d'un cours de sciences sérieusement professé (1).

Le thomisme Romain a éprouvé, lui aussi, les rigueurs de la critique. M. Besse, dans sa publication *Deux centres du Mouvement thomiste, Rome et Louvain* (2), oppose une tache d'ombre à une tache de lumière. Parmi les reproches qu'il adresse, beaucoup sont mérités. Parmi les traits qu'il lance, beaucoup portent (3). Mais, à tout prendre, les notes ayant été forcées, le jugement n'est plus équitable. On le sentira par ce passage : « Le philosophe thomiste (Romain) est *un théologien* qui s'applique à philosopher *sur des matières de choix*, dont il connaît par avance la valeur absolue... Chaque discussion qu'il entreprend contribue à mettre en lumière la dépendance du raisonnement par rapport à l'intérêt objectif de la théologie ; en sorte que, à cette hiérarchie purement extérieure, selon laquelle les gens du moyen âge classaient la philosophie au second plan, comme « ancilla theologiae », *il faut ajouter une hiérarchie interne.* L'être, la cause, la fin, l'un, le multiple, le sensible, le suprasensible, le libre, le volontaire, etc.... ne sont que *la matière à qui l'orthodoxie révélée donne une forme.* Et *la prépondérance de cet élément central* peut d'autant moins être mise en doute que, sans lui, la philosophie, le plus souvent, n'est que déductive et explicative, voire même seulement descriptive. *On peut dire qu'elle*

1. Voici une distribution des études assez communément adoptée : Chaque semaine, six heures de philosophie, trois heures de sciences (physique et chimie, la première année; sciences naturelles, la seconde), deux heures d'Écriture Sainte, une heure de théologie fondamentale (La religion, L'Église, Le Pontife Romain). Un professeur est chargé de la philosophie, un autre des sciences. L'on enseigne encore l'histoire de l'Église. Nous regrettons seulement que, chaque semaine, une heure ne soit pas consacrée en propre à l'histoire de la philosophie.

2. *Revue du clergé français*, 1902.

3. Toutefois, le thomisme ne pensait pas qu'on pût lui imputer quelques phrases peu sensées et peu courtoises du P. Ventura (p. 31 du tiré-à-part). Nouvelle recrue pour la scolastique !

Digitized by Google

est un luxe; car le théologique pur... se suffit à lui-même. C'est du moins de cette façon que l'ont toujours compris les thomistes romains... (1). » — Examinons brièvement cette œuvre romaine ; et, après avoir reconnu sa valeur et son rôle bienfaisant, avouons aussi tout ce qu'elle a d'incomplet.

Rome devait tout naturellement être, d'abord, un centre traditionnel. Le service de l'Église demandait, en effet, qu'on pourvût en premier lieu à la formation dogmatique des clercs, qu'on donnât un fil conducteur à toutes ces mains catholiques qui, depuis le début du siècle, cherchaient à tâtons, leur route, et une base rationnelle à la théologie qui demeurait en porte à faux sur le spiritualisme cartésien, sur le sentimentalisme de Gratry, sur l'ontologisme. Ainsi, c'était toute la synthèse thomiste, *théologie et philosophie*, qu'il importait de reconstituer. Et, dans cet effort, les deux disciplines apparaissaient comme solidaires, comme d'une seule coulée de fonte. — D'ailleurs, la solidarité existait déjà dans les origines. Les deux sciences sortaient jumelles des flancs de la Somme théologique où l'argument de raison et l'argument d'autorité s'amalgamaient dans une même destinée. Ainsi, le but poursuivi, les circonstances génétiques, la tendance au moindre effort, le goût des voies frayées, le respect théologique de l'autorité et du témoignage, la piété même, osé-je dire, s'unissaient pour accentuer le caractère principalement traditionnel et l'orientation dogmatique de la philosophie romaine.

L'œuvre des théologiens, dogmatique, histoire du dogme, exégèse, apologétique, ne nous touchant pas directement, nous n'avons qu'à passer avec déférence à côté d'elle. — Sur la liste, longue assuré-

1. P. 22. Les italiques sont de nous. — C'est par occasion seulement que nous citons M. Besse. Si l'on voulait remettre au point toutes ses assertions (pp. 22, 23, 24, 25), on aurait beaucoup à faire. A la page 25, on lit, p. ex: « En psychologie, que de conclusions *étrangères* à la philosophie profane ressortent des différents dogmes sur l'âme, dogme de l'immortalité..., dogme sur la forme du corps..., dogme de la création immédiate..., dogme de l'Immaculée Conception. » Quelle est donc, pourrions-nous demander, cette philosophie profane, à laquelle sont *étrangères* l'immortalité, l'union substantielle, la création immédiate ? Le matérialisme pour les trois questions. Le cartésianisme pour la seconde. Mais assurément les thomistes de Louvain, aussi bien que ceux de Rome, revendiquent ces trois problèmes comme du ressort de la raison. — Plus loin: « nous trouvons, dans *tous les manuels romains*, les trois problèmes suivants : 1° *anima primi hominis non fuit creata ante corpus*, 2° *conditio primi hominis*, 3° *De humani fœtus animatione.* » Nous répondrons que la première question est étudiée par la plupart des auteurs, à titre général, pour tous les hommes, tout comme elle occupa Platon ; que la seconde est ordinairement omise, bien qu'elle puisse être considérée dans l'ordre de pure nature, à propos des théories évolutionnistes ; que la troisième date d'Aristote, est à l'ordre du jour de la science et intéresse tout philosophe. D'ailleurs, Mgr Lorenzelli est, croyons-nous, le seul professeur romain qui traite d'*intrinsèquement absurde* la théorie de l'animation dès la conception. Tel autre auteur soutient précisément cette dernière thèse. La plupart se contentent de conjectures. — Remarquons cette note de M. Besse (p. 23) : (Dans mon examen) « je prendrai principalement pour modèle le cours de Mgr Lorenzelli qui est, de tous points *(sic)*, le meilleur manuel ».

Digitized by Google

ment, des philosophes romains, relevons quelques noms. Liberatore, l'auteur du premier cours intégral (1) de philosophie, original, autodidacte, évoluant de Suarez vers S. Thomas, à l'aise dans l'exposition métaphysique, conservant dans ses théories du droit naturel, les tendances libérales des Jésuites du XVIe siècle, d'ailleurs d'une argumentation souvent diffuse. Zigliara, d'un savoir très vaste, héritier direct de Goudin et de Billuart, mais adoucissant, dans la orme et l'attitude, la rudesse des contours Dominicains, d'un bon sens qui s'arrête aux premiers plans nets plutôt que d'une pénétration qui fouille un horizon trop subtil, clair dans son exposition, dont la *Somme philosophique* enfin eût été un monument didactique très achevé et homogène, si la cosmologie n'y eût été tout à fait sacrifiée. Puis, les maîtres à l'Université Grégorienne : de Maria, très dévoué à S. Thomas dont il édite les opuscules choisis, les questions disputées (2) ; Schiffini, penseur de race, chez lequel on sent partout l'effort de la réflexion personnelle (3), mais qui laisse échapper sur le terrain expérimental quelques affirmations imprudentes ; Urráburu, d'un thomisme vacillant et parfois purement nominal, d'une argumentation souvent verbeuse et descriptive, mais d'une érudition immense (4) en matière scolastique, et d'une information assez vaste quant aux publications françaises et italiennes contemporaines, en matière cosmologique et biologique ; enfin Remer, dont la logique, la psychologie, la théodicée mettent parfaitement en œuvre les théories et les textes de S. Thomas (5), dont la métaphysique s'inspire souvent des Carmes de Complute, et dont le cours de philosophie est, en somme, modernité scientifique mise à part, un modèle achevé de cours de doctorat. Citons encore Lorenzelli, professeur à la Propagande, dont le traité, malgré le mérite de théories très sérieuses, et une mise à iour, au point de vue

1. Liberatore, né en 1810, professa la philosophie à Naples (1837-48). En 1840, il « rendit publique la rédaction de son cours » (*Civilta cattolica*, 1892, Ser. 15, v. 4, p. 354, *art. nécrologique*)—« Le premier *cours de philosophie* vraiment thomiste en ce siècle fut celui du P. Liberatore, qui parut en 1840, et fut depuis (en latin ou en italien) réimprimé jusqu'à 19 fois ». *Etudes*, 1893, t. 2, p. 62.

2. Également éditeur de l'opuscule de Cajetan *De Nominum Analogia* et de son commentaire *De Ente et Essentia*.

3. Combien est imméritée, pour ce qui concerne le P. Schiffini, cette sentence prononcée par M. Besse : « Avec Mazella, Schiffini, etc..., c'est la dialectique seule qui triomphe » (p. 33).

4. Quelques inexactitudes ont pu se glisser dans l'interprétation des opinions rapportées.

5. Sauf, naturellement, sur une question de théodicée qu'il est inutile de nommer ici, parce que tout le monde la connaît par avance.

Digitized by Google

des théories cartésiennes et kantiennes (1), ménage des surprises par ses inégalités (2), par son recours continuel au surnaturel (3), par son ton dogmatique, et par une terminologie tellement chargée (4) qu'on se demande involontairement si Occam n'a pas traversé le champ de S. Thomas pour y supersemer un peu de son terminisme ; enfin, Gredt, professeur au collège Bénédictin de St-Anselme, métaphysicien très profond, se tenant de seconde main au courant des théories scientifiques par l'intermédiaire des thomistes d'Allemagne, mais dont les *Elementa*, concis à l'excès, rédigés en une langue très abstraite, demandent un initiateur (5).

Considérable est le travail accompli par tous ces maîtres. Immense le nombre des clercs, séculiers ou réguliers, venus de tous les points de l'univers catholique pour s'instruire, au pied de leur chaire, des principes de la tradition. Ces étudiants devaient-ils seulement se préparer à aborder les études de théologie dogmatique ? Dans cette hypothèse, la formation romaine leur a été excellente. Devaient-ils, au contraire, et c'était bien là manifestement la pensée de Léon XIII, emporter de Rome une éducation philosophique complète (6), et devenir dans les universités, dans les séminaires, dans les collèges laïques du monde catholique, les apôtres compétents d'un thomisme vivant et capable de communiquer avec le siècle, alors leur for-

1. v. I. p. 31. Catégories ; v. II, p. 314, Immortalité de l'âme.

2. Voici la description générale de la vérité qui nous est proposée : « Veritas est..... conformitas vel adæquatio rei et intellectus ; ad quam conformitatem..... *sequitur* cognitio rei, seu expressio rei cognitæ in cognoscente. » (I, p. 110). — En embryologie : « Facta fecundatione, virtus formativa quæ fundatur... in *spiritu* cujus semen est contentivum sicut quoddam spumosum, et cujus *signum concomitans* esse possunt quæ dicuntur spermatozoïda... » (II, 442). On est habitué pourtant à voir dans le spermatozoïde plus qu'un *signe concomitant !*

3. Citons des questions traitées : *Existentia miraculorum ante Christum. Miracula Christi, Apostolorum et aliorum sanctorum* (II, p. 523 seq.) — L'on est frappé surtout de la continuelle intervention d'arguments de foi, en plein texte philosophique, et de la vigilance des notes qui ramènent constamment l'attention vers le surnaturel, les mystères, le péché originel, l'Immaculée Conception, l'Écriture Sainte, les déclarations conciliaires. Qu'on en juge : L'auteur soutient que la semence ne vit pas. En note, il cite l'Évangile comme confirmation : « Nisi granum frumenti cadens in terram, mortuum fuerit... II, p. 444. » Si l'on se rappelle que M. Besse a pris « *principalement pour modèle* » le cours de Mgr Lorenzelli, on s'explique mieux le portrait qu'il trace du thomiste romain. Mais on s'étonne de son choix. — Cf. ce que nous avons noté plus haut touchant l'usage *discret* du surnaturel en philosophie, p. 544.

4. Cf. *De Uno*. I, p. 313. « Modi primarii sunt quatuor..... Modi secundarii... sunt tres ».

5. Bon nombre des philosophes et théologiens « romains » ne sont évidemment pas de race italienne.

6. Nous avons parlé plus haut (p. 550) des différents degrés que comporte l'instruction philosophique. Rome est appelée à donner à certains clercs la formation philosophique du séminaire, aux autres celle de l'université.

Digitized by Google

mation romaine est très imparfaite ; et ils auront, eux-mêmes, non sans peine et sans mérite, à en combler les lacunes.

Nous énumérions, il y a quelques pages, les éléments de la « confrérie du savoir philosophique ». Plusieurs philosophes thomistes, spécialisés dans leur partie, mais associés dans un même organisme, pour la cause commune de la restauration, telle nous semblait être l'unité collective capable de produire un travail efficace et prompt, capable aussi de fournir à une université digne de ce nom, un corps professoral : indispensable au développement du programme éducateur, l'association serait éminemment profitable aux maîtres eux-mêmes pour leurs travaux personnels. Nul n'ignore quelles ressources matérielles il faut trouver, quelles difficultés d'ordre divers il faut surmonter, quel concours de forces et de circonstances il faut obtenir, pour fonder et faire prospérer un centre d'études semblable à l'*Institut supérieur* de Louvain. Mais, en nous interdisant tout parti-pris de critique, nous ne pouvons cependant taire un regret : Malgré l'importance de plusieurs de ses collèges, et *au détriment de ses maîtres comme de ses étudiants*, Rome n'a pas un seul établissement scolaire qui mérite de s'appeler un « institut de philosophie ».

Mais, en une mesure plus modeste, on peut déjà, avec de l'initiative, s'engager franchement dans la voie de la culture moderne. C'est ce que, malheureusement, les écoles romaines, en dépit de cette lente évolution qui, depuis une quinzaine d'années, s'est dessinée dans le professorat, n'ont pas entrepris non plus d'une façon efficace.

Leur enseignement scientifique est tout à fait insuffisant pour nourrir, compléter et accréditer la philosophie. On se félicite, il est vrai, de trouver, depuis longtemps, à l'Université Grégorienne, un cours de mathématiques supérieures et de mécanique, et un cours de physique et de chimie avec exercices de laboratoire (1). Mais, dans d'autres établissements, le cours de mathématiques n'existe pas, ou bien il roule sur des matières élémentaires, destiné ainsi à combler une lacune de l'instruction antérieure plutôt qu'à procurer des lumières à l'étudiant en philosophie ; l'enseignement de la physique et de la chimie est nul ou inférieur. Enfin, les sciences naturelles qui intéressent tout particulièrement le philosophe, la biologie, l'anatomie, l'embryologie, la physiologie, la psychologie expérimentale..., sciences dont les principales théories peuvent être développées sans le luxe dispendieux du laboratoire, sont générale-

1. Les P. Jésuites ont toujours tenu un rang distingué dans les études d'astronomie. L'observatoire dont ils ont été dépossédés, à Rome, en 1870, est de fondation fort ancienne.

Digitized by Google

ment silencieuses (1). En vérité, n'est-ce pas chose piquante que de voir les péripatéticiens condamner la méthode purement introspective de Descartes, et pourtant ne pratiquer qu'elle ? De l'économie sociale et politique, les principes, absorbés dans le traité de morale et de droit, sont seuls enseignés. A tout prendre, les simples séminaires diocésains « traditionnels » qu'on rencontre en-deçà des monts, donneraient à la plupart des séminaires romains d'utiles leçons de sciences. — L'histoire de la philosophie est professée, depuis de longues années, devant les auditoires restreints de plusieurs collèges réguliers (2). Mais c'est à peine si l'Université Grégorienne a été récemment dotée de cette chaire d'histoire qui, en 1903, lui faisait encore défaut. Le collège de la Propagande n'est pas encore pourvu. Et l'on nous assure que plusieurs autres sont dans le même cas. — Que si nous examinons maintenant la question des progrès internes que le thomisme restauré devait accomplir dans le domaine proprement philosophique, nous ne trouvons, de ces progrès, qu'une réalisation bien incomplète. Sans doute, l'on s'est à peu près initié aux idées-maîtresses des systèmes modernes. Mais, dans le sens scientifique, aucun effort sérieux et original n'a été tenté. Pour éclairer tous ces problèmes, où la philosophie et la science se rejoignent intimement, on se contente, faute de données scientifiques, de reproduire des généralités qui ne sont que des explications verbales, ou de transcrire des textes vénérables, mais prescrits : quelques heureux emprunts, faits aux ouvrages et revues scientifiques d'Allemagne, de Belgique et de France, ont pourtant procuré à certains ouvrages une science de seconde main.— La philosophie pure devait, à notre époque, s'appliquer à l'analyse psychologique et ontologique du problème esthétique. Elle devait surtout rassembler en un traité spécial tous les éléments de solution du grand litige critériologique. Or, dans les ouvrages romains, la théorie de la beauté n'a pas été l'objet d'une attention philosophique particulière, et celle de la certitude n'a pas été mise en relief. Les thèses conservées en logique sur ce dernier sujet, ne paraissent pas suffisantes, et s'inspirent trop souvent de ce dogmatisme tranchant de Balmès et de Tongiorgi (3), qui irrite nos contemporains au lieu de les satisfaire, parce qu'il semble opposer simplement au subjectivisme une fin de non-recevoir. A ces observations s'en rattache une autre : est-ce pour une raison bien scientifique que l'enseignement

1. Il y a, peut-être, quelque exception partielle.
2. Citons les collèges de St-Bonaventure et de St-Anselme. (Franciscains et bénédictins.)
3. Cf. M. Mercier, *Critériologie générale*, pp. 101 seq.

Digitized by Google

romain n'a nullement modifié l'ordonnance et la distribution des parties de son programme ?

Ce qui frappe l'observateur, dans cette enquête, ce n'est pas l'inaction, mais c'est l'absence d'esprit d'initiative et de sens moderne, chez des penseurs distingués, chez des métaphysiciens souvent profonds qui représentent le thomisme romain. Or, quelle est *la cause* de cette inertie relative ? Car ce n'est pas à des explications de détail ou d'occasion qu'on pourrait s'arrêter. Cette cause, la voici: Exactement comme au moyen âge ou au XVIe siècle, l'esprit romain ne voit proprement dans la philosophie qu'une *préparation* des esprits à la théologie dogmatique (1). Celle-ci attirant tout à elle, celle-là n'est plus honorée et cultivée *pour elle-même*. Elle n'est plus un bien proprement dit, mais seulement un *bien utile* (2). Plus d'un professeur, nous n'en doutons pas, comprend à merveille qu'il y a là une déviation de la méthode et une raison de stérilité pour la philosophie. Néanmoins, la tendance générale existe et exerce son influence dominatrice. D'un pareil principe l'on déduit, par voie régressive, tous les faits qui précèdent, et d'autres, non encore signalés : — Indifférence pour l'histoire qui ne s'occupe que de contingences, pour les systèmes adverses qui sont des erreurs, pour la science expérimentale qui ne figure dans la hiérarchie qu'au bas-bout du savoir. Et lorsqu'on va à celle-ci, c'est moins comme à une amie (3), peut-être égarée, mais dont on attend pourtant le pain du progrès en échange de directions métaphysiques que, à

1. Il est clair que, *en fait*, la philosophie sert de préparation et de base nécessaire à la théologie : puisque, sans elle, la théologie dogmatique *ne pourrait se constituer comme science*. Aussi, disons-le en passant, est-ce une faute de jugement que de lancer parfois des jeunes gens dans la science sacrée, sans leur avoir fait faire deux années très sérieuses de philosophie. On croit gagner du temps. En réalité, on perd sa besogne.

2. On sait que, dans l'ancienne conception ecclésiastique, *le même professeur* passait, au bout de dix ou quinze ans, de la chaire de philosophie à celle de théologie. La philosophie servait de stage. *Idéalement*, on trouve excellent que le théologien soit aussi instruit que possible des choses de la raison. *Pratiquement*, dans l'état actuel des sciences, le champ philosophique d'une part (philosophie, science, histoire), et le champ théologique de l'autre (dogme, histoire du dogme, Ecriture Sainte), sont déjà respectivement trop vastes pour l'effort individuel *d'une vie d'études entièrement spécialisée et homogène*.

3. « Illud autem inter omnes sanæ mentis homines constare arbitror, eruditionem inter humana bona principem locum tenere (παίδευσιν τῶν παρ'ἡμῖν ἀγαθῶν εἶναι τὸ πρῶτον); *non de hac nostra solum* ac nobiliore *loquor*, quæ, contempto omni sermonis lepore atque ornatu, saluti uni, atque earum rerum quæ ratione atque animo intelliguntur, pulchritudini arctissime hæret ; *sed etiam de externa, quam plerique christiani, pravo quodam judicio, ut insidiosam et periculosam, ac procul a Deo avertentem, aspernantur* (ἀλλὰ καὶ τὴν ἔξωθεν...)..... Quamobrem, non idcirco eruditio contemnenda est, quod ita quibusdam videatur ; quin potius, *stulti atque imperiti habendi sunt, qui hoc existimant*, quique omnes sui similes esse cupiant, ut privata eorum inscitia sub communi deliteat, nec quisquam ipsorum imperitiam... coarguat. » S. Gregorii theologi Nazianzeni. *Oratio XLIII, n. XI.* Migne. *Patrol. Græca*, t. 36.

Digitized by Google

une voisine ambitieuse et mal intentionnée contre laquelle il faut créneler l'inexpugnable donjon des principes. — Préoccupation apologétique (1), qui altère l'économie du savoir et fait plus ou moins méconnaître les objets formels, autant qu'elle choque le lecteur (2). Recours à l'argument théologique ou aux indications surnaturelles, parfois mesuré, mais presque toujours excessif ou même obsédant (3). — Appel à l'autorité humaine : *Probatur auctoritate.* Cette faute philosophique est rare et ne saurait évidemment en imposer à personne. Mais combien déplaisante, quand elle est commise ! — Attitude caractéristique dans le débat. On discute moins les théories adverses, qu'on ne les cite à son tribunal, pour les condamner. De là des paroles âpres (4), qui peuvent d'autant plus facilement blesser un contemporain que souvent la cause n'a pas été suffisamment instruite. De quoi se plaindre, si l'adversaire usait de représailles ?

N'a-t-on pas pressenti les résultats d'un enseignement philosophique ainsi conduit ? Tout naturellement les défauts accidentels que nous venons de dénoncer s'ajoutent aux difficultés inhérentes à la philosophie scolastique elle-même pour en entraver la restauration. Indiquons sommairement ces difficultés : *Objectivement,* en soi, la métaphysique de l'École est abstraite, ardue, ne se livrant ni aux impatients, ni aux utilitaires, ni aux imaginations curieuses et mobiles, mais cédant aux efforts d'une méditation assidue, offrant ses théories comme terme à ce labeur d'épuration et d'analyse par lequel la pensée s'élève des notions matérielles et confuses aux concepts métaphysiques et distincts. — Que si de l'objet à connaître nous passons au *sujet* à instruire, nous constatons que, à notre époque (5), les esprits sont particulièrement mal disposés à accueillir la métaphysique. Ils sont épris des faits comme tels, et elle, des causes ; de l'ordre sensible, et elle du supra-sensible ; du nombre et de l'étendue des connaissances, et elle de la profondeur du savoir ; des questions d'actualité, et elle des « propositions de vérité éter-

1. Un seul auteur romain est, à notre connaissance, tout à fait exempt de ce reproche.

2. Nous avons exposé ci-dessus (pp. 542, 544) les règles qui paraissent devoir gouverner cette matière.

3. Cf. p. 557, note 3.

4. *Absurdum maximum..., delirium, deliramentum, innumeris scatere insaniis*, etc..... Quelques livres, très rares, ne commettent jamais ce péché de l'invective. Tel, le traité du R. P. Gredt qui s'en tient à une exposition objective, suivie du jugement : « vérité ou erreur. »

5. Remarquons qu'il y a toujours eu des hommes bien doués pour les choses d'imagination ou pour les sciences, et réfractaires à l'abstraction métaphysique. L'inverse a également lieu.

Digitized by Google

nelle (1). » Entrainés par le courant positiviste, ils estiment *conjectural* tout ce qui ne se prête pas au contrôle immédiat de l'expérience. Entraînés par le courant utilitaire, ils se détournent de toute étude qui ne prépare pas un aliment immédiat à la discussion contemporaine. Ceux enfin qui, dans l'atmosphère qui nous entoure, n'ont pas respiré les effluves doctrinaux du phénoménisme, ont du moins recueilli, de la revue, du journal, dans la conversation, ces sentences dédaigneuses, ces formules méprisantes que les nouveaux agnostiques, les immanentistes, etc..., hommes si réfléchis, si modestes et si courtois, laissent tomber sur la scolastique du haut de leur sagesse (2). Ici encore, les maximes du monde et de la mode produisent leur fruit : le respect humain. Bien des jeunes gens rougissent de leur foi. Ceux-ci rougiraient de se soumettre à la discipline de l'École. La prévention achève ce que les habitudes intellectuelles avaient commencé. — Quelle sera donc en définitive la fortune de la propagande traditionnelle, si les difficultés provenant de l'objet, de l'éducation, du milieu, sont encore aggravées par les imperfections, malheureusement très apparentes, de l'enseignement ?

Parmi les étudiants qui fréquentent les grands collèges romains, il en est un grand nombre, nous assure-t-on, qui ne tirent aucun profit des cours de philosophie scolastique. Ceux-mêmes qui sont le plus dociles, le mieux doués pour l'abstraction, éprouvent l'impression persistante et la souffrance intime d'un dualisme intellectuel, l'objet de leur pensée étant scindé en deux tronçons incapables de se rejoindre : d'une part, le monde intelligible où les transporte l'abstraction, de l'autre, le monde sensible où ils perçoivent bien les phénomènes, mais ne s'habituent pas à réintégrer les pures essences et les lois de l'être. L'éducation philosophique étant nominalement

1. Que de causes à faire apparaître, si l'on voulait être complet, dans cette analyse : oubli des classiques, dégoût des idées générales, abandon de la dissertation qui apprenait à exploiter un concept, orientation presque exclusive des études vers les faits..... ; abolition du *catéchisme* qui, en enseignant la foi et la morale, sauve cette métaphysique dont il met en œuvre les principes. — Notons ici ce détail que nous communiquait un supérieur de séminaire : Il y a quelques années, alors que le manuel de M. Rabier était en usage, l'on voyait des séminaristes lire ce manuel avec bonheur, pour « se remettre » des abstractions de l'École. L'honorable M. Rabier devenait, ô faveur de la fortune ! un auteur récréatif.

2. D'autres que nous se chargeront de faire une collection dans les écrits de MM. Blondel, Le Roy, Margival, Denis, etc.... « Tout philosophe qui prendra pour matériaux de sa doctrine les données de l'intuition sensible... *sera disqualifié, et ne comptera pas pour ceux qui comptent.* — Avoir pris connaissance claire (du principe d'immanence) est le résultat essentiel de la philosophie moderne ; qui refuse de l'admettre *ne compte plus désormais au nombre des philosophes;* qui ne parvient pas à l'entendre marque ainsi qu'il *n'a point le sens philosophique*... — Le tintamarre des cervelles théologiques... — Le parti des vaincus,... etc., etc.. »

Digitized by Google

terminée, il reste aux nouveaux adeptes du thomisme un grand et laborieux effort personnel à accomplir : ils doivent combler les lacunes scientifiques de leur formation, et faire la soudure de l'ordre intelligible et de l'ordre expérimental. A ce prix seulement ils prendront conscience de l'unité de leur savoir, et apprendront à manier ces principes métaphysiques, demeurés jusque-là pour eux sans usage comme des armes suspendues à une panoplie.

Franchissons les murs des collèges. Sans doute, la bibliothèque romaine était plus spécialement destinée aux jeunes clercs. Pourtant des hommes cultivés, catholiques ou non catholiques, émus par les Encycliques pontificales, ont voulu connaître les maîtres qui, de ces Encycliques, paraissaient les interprètes les plus proches et les plus qualifiés. A plusieurs d'entre eux, il a semblé que la pensée de l'École et celle de notre âge étaient hors d'état de se rencontrer, parce qu'elles se mouvaient sur deux plans différents (1). L'on pouvait croire que le malentendu du XVIe siècle se perpétuait.

Que dire enfin ? La philosophie principalement traditionnelle, abstraite dans son rôle de « *méta-science* » pure, de métaphysique, de méta-psychologie, de méta-morale, etc.., enseignée dans les chaires romaines, a rendu de grands services à l'Église et à la cause de la restauration thomiste ; mais, dépourvue de cette initiative qui l'eût portée vers la culture moderne, elle a formé des générations de philosophes qui, s'ils continuaient dans les mêmes errements, ne rejoindraient jamais le siècle, ce siècle auquel Léon XIII voulait tendre la main.

*
* *

Du thomisme principalement traditionnel, nous devions naturellement passer au thomisme principalement scientifique. La place nous fait défaut pour développer cette partie de notre plan. Aussi bien, cette autre branche de l'École s'étant chargée de communiquer par elle-même avec la pensée moderne, n'a-t-elle pas besoin qu'on lui serve de héraut.

Nous omettons donc purement et simplement les noms (2) de tous

1. Il faut, nous y insistons de nouveau, une grande bonne volonté réciproque pour se comprendre et se rejoindre. Tout, dans la pure scolastique, l'abstraction, la nature des problèmes abordés, la rigidité intellectualiste, la nudité des syllogismes, la précision des définitions, réclame un effort d'abnégation de la part du lecteur moderne. Peu importe en cette affaire que ce dernier ait raison ou tort. Il faut le prendre *a posteriori*, comme il est.

2. Cf. Picavet, *l. c.* — Cf. *Rev. néo-scolastique* : Pelzer, *Mouv. néo-thomiste* ; Nys, *Bulletin Cosmologique* ; De Wulf, *Travaux sur l'histoire de la philosophie médiévale*, etc...

Digitized by Google

ces prêtres, religieux et laïques qui, professeurs à ces instituts catholiques de France, entravés malheureusement dans leur enseignement thomiste par les programmes de l'État (1), aux universités et séminaires d'Allemagne, à la jeune université de Fribourg, à l'institut supérieur de Louvain qui tient la tête du thomisme scientifique par la date, par l'esprit d'initiative, par la perfection de son organisme, par l'influence exercée, par l'importance et l'homogénéité des ouvrages publiés, par l'attention imposée aux adversaires ; auteurs, tantôt de cours intégraux aux desseins plutôt classiques, tantôt de thèses doctrinales ou de réfutations, tantôt de monographies des philosophes, d'études critiques des systèmes, de productions d'histoire, toutes œuvres indispensables à une tradition consciente d'elle-même, tantôt d'essais apologétiques mis à jour de la science, tantôt de livres de vulgarisation, tantôt de travaux de science pure (2) ; publicistes enfin qui, donnant à une douzaine de périodiques (3) la primeur de leurs idées personnelles ou leurs arguments de polémique, versent un apport très réel à la circulation vitale de la pensée contemporaine : de tous ces hommes, disons-nous, qui, malgré la diversité des écoles, veulent être et sont déjà sincèrement de leur temps, car ils rendent accessible, par la forme, une pensée qui, pour le fond, s'alimente aux sources authentiques de la science ; qui prouvent enfin, *par une leçon de choses*, que le catholique peut être un savant, que le sys-

1. On ne saurait croire à quel point certains instituts catholiques de France, dans les dernières années, sont mis « à la gêne » par l'université d'État : gêne légale par le programme ; gêne illégale par la manière dont les cours officiels sont combinés, par le choix des sujets de composition, etc ; gêne inique, par des passe-droits ou des défaveurs, par l'esprit sectaire des examinateurs, etc... Hâtons-nous d'ajouter, pour l'honneur des professeurs de l'État, que cette attitude est récente et ne s'est pas encore généralisée.

2. Nous nous plaisons à reproduire ici un passage de la *Chronique* du *Bulletin* de *Littre Eccl.* (Juill. 1906, p. V) « M. le chanoine Senderens (profess. de sciences à l'institut cath. de Toulouse) a obtenu de l'Académie des sciences le grand prix de chimie organique (prix Jecker de 10.000 francs) en commun avec M. Sabatier, et le médaille Berthelot pour l'ensemble de ses travaux. Aux expositions internationales de Saint-Louis (États-Unis) et de Liége, M. Senderens était un des exposants de la Société chimique de France, à laquelle ont été décernés deux grands prix et deux diplômes. » — Bien des gens oublient que ce sont les devoirs du ministère des âmes qui empêchent si souvent les gens d'Église de suivre leur penchant pour l'étude. D'ailleurs, les mêmes censeurs qui reprochent au clergé de n'être pas assez savant, lui feraient au besoin grief de l'être trop. Ne sont-ce pas eux qui ont inventé la formule : « Le prêtre dans son église ou sa sacristie. Hors de là il est une inutilité sociale » ?

3. Les périodiques scolastiques les plus caractéristiques par l'intérêt et par l'homogénéité de leur doctrine, bien qu'encore très diversement orientés, sont : la *Rev. thomiste*, la *Rev. Néo-Scolastique*, le *Jahrbuch fur Philosophie und speculative Theologie* (Commer), le *Philosophisches Jahrbuch* (Gutberlet). La *Revue de Philosophie* (Peillaube) est trop peu homogène pour être revendiquée en propre par la nouvelle École. — En Europe, nous comptons une quarantaine de revues qui, directement ou indirectement, contribuent au mouvement de la restauration.

Digitized by Google

tème thomiste, réussissant à accorder loyalement ses principes avec les données positives de l'expérience, est une *philosophie scientifique*, donc une *philosophie moderne*, et que cette philosophie traditionnelle, sans oublier qu'elle a l'honneur de servir la théologie, ne prétend pourtant vivre que de sa vie rationnelle et ne s'imposer que par la valeur de ses doctrines.

Mais de toutes ces pages, qu'est-il important de dégager ?

Le plus humble tenant de l'École voudra préciser le sens des efforts à accomplir pour que les restaurateurs, soit qu'ils partent du courant traditionnel, soit qu'ils appartiennent au courant scientifique, réalisent le programme idéal de leur entreprise.

Certains scolastiques ont-ils principalement regardé leur tâche sous l'angle traditionnel et théologique ? Ils doivent évidemment modifier leur conception d'ensemble, corriger leur stratégie, leur méthode de travail et d'enseignement. — Certains scolastiques se sont-ils empressés vers la culture moderne ? Il conviendra de se demander s'ils ont suffisamment approfondi S. Thomas, médité ses principes et suivi le fil de la pensée thomiste chez les métaphysiciens de la Renaissance tridentine.

D'une façon concrète : la Rome scolaire a beaucoup à imiter de ce qui se fait au delà des monts ; et un docteur qu'elle vient de couronner a beaucoup à apprendre dans les écrits du thomisme scientifique. — Mais est-ce à dire que ce dernier thomisme ait toujours fait, entre les *nova* et les *vetera*, une juste distribution de ses soins ? Il semble plutôt que bien des maîtres et des écrivains très préoccupés d'aller vers la science, n'aient plus accordé assez d'attention aux théories de la métaphysique. Dans tel cours de philosophie réputé, on sent de ce côté, une insuffisance. Dans tel autre, le conseil donné par Léon XIII, d' « omettre les questions subtiles », a été bien largement interprété. En sorte qu'un docteur couronné hors de Rome gagnerait fort, de son côté, à étudier dans un des bons traités romains, la psychologie rationnelle, la métaphysique, voire même, la question des universaux. — Mais, pourquoi parler toujours de romains et de non-romains ? Espérons que, d'année en année, malgré certaines nuances d'école et de tempérament, se réalisera l'homogénéité de l'enseignement catholique (1).

A un point de vue plus général et supérieur, nous

1. On sait que les ouvrages de Louvain sont déjà traduits en plusieurs langues. – Ils servent à la propagande de la science et surtout de l'*esprit scientifique*.

Digitized by Google

affirmons en toute certitude que l'*œuvre de la restauration thomiste doit se poursuivre en deux sens*. Qu'elle ait à progresser du côté *scientifique*, c'est trop clair : les scientifiques perdraient leur nom s'ils cessaient de prêcher cette croisade ; et les traditionnels deviendraient des routiniers, s'ils ne s'évertuaient à regagner le temps perdu. Mais, il faut aussi que le progrès s'accomplisse du côté *métaphysique et traditionnel*, et cela par l'étude des maîtres qui ont conduit vers nous la tradition (1). Sachons d'abord que l'École restaurée a précisément pour mission de ramener peu à peu la pensée phénoméniste et agnostique de notre âge, vers la métaphysique objective. S'agirait-il seulement de retrouver et de traduire en langage moderne ces méditations profondes auxquelles l'ancienne École appliquait toute son âme, que l'entreprise serait digne des meilleurs esprits : entreprise toujours à parfaire, tant est difficile l'exposition des problèmes, inadéquate l'intelligence que nous en obtenons (2). Mais, ne peut-on se promettre davantage ? Les conquêtes de la science, nous en sommes persuadé, ne seront pas stériles pour la « philosophie première. » La nouvelle École, pratiquant la division du travail, l'association des efforts, et faisant monter de main en main les vérités scientifiques, de l'expérimentateur au métaphysicien, permettra enfin à ce dernier de creuser plus profondément encore dans l'avenir le sillon de la métaphysique.

Dans les pages qui précèdent, on a tâché d'esquisser le programme idéal que le thomisme renaissant était appelé à réaliser, d'indiquer l'orientation des efforts accomplis et de marquer le sens des grands progrès encore ambitionnés. Il reste à tirer de cette enquête l'horoscope de la nouvelle École, horoscope d'autant plus significatif qu'il se lit dans la conscience même de ceux qui ont vécu la nouvelle

---

1. « Wer den Aquinaten wirklich verstehen lernen will, darf sich weder aus Stolz noch aus Trägheit scheuen, bei den grossen Thomas-Commentatoren in die Schule zu gehen : er muss die Erklärungen benutzen, welche Capreolus, Cajetan, Silvester von Ferrara, Johannes a S. Thoma, Xantes Mariales und Andere gegeben haben... » Dr Ernst Commer, *Die Immerwährende Philosophie*, 1899, p. 125.

2. « In der Metaphysik scheint die immerwährende Philosophie *beinahe* abgeschlossen zu sein ; denn weiter wird man in der Analysis des Seins und der Ursachen nicht vordringen können. Aber gerade diese Leistungen sind wegen ihrer enormen Denkschwierigkeit in der Gegenwart noch nicht verstanden. Man hält viele Fragen für unnütze Subtilitäten, die in Warheit nur die Höhe der Speculation bezeichnen, zu welcher die Adler der Philosophie sich erhoben haben... » *Ib.* C'est nous qui soulignons le mot *beinahe*. Pense-t-on, en effet, que, dans l'exposition des transcendentaux, dans l'analyse du Beau, de la causalité instrumentale, de la causalité de la semence, de l'action substantielle (?), dans plusieurs questions fondamentales de l'éthique, etc..., il n'y ait aucun espoir d'acquérir de nouvelles lumières ?

Digitized by Google

pensée. Or, à ceux qui nieraient la vitalité du thomisme, nous sommes en mesure de proposer une dilemme.

Ou bien le thomisme a été *scientifique* et progressif. Dans ce cas, il a réalisé en un quart de siècle et dans le champ universel de la science, des progrès qui, par la sincérité, feraient honneur à n'importe quelle philosophie « scientifique ».

Ou bien le thomisme a été *traditionnel* et abstrait. Dans ce cas, son aspect archaïque, son abord austère, ses travers, ses défauts même, servent à donner plus de relief à la vigueur de sa doctrine. Ne faisons pas état, si on le désire, des nombreuses générations qu'il a formées, et qui, pourtant, selon toute apparence, n'avaient été, ni par la nature, ni par l'éducation, instituées rétrogrades, médiévales et métaphysiciennes. Mais, que dire de tant d'hommes qui, à l'épreuve de la réflexion personnelle, et après un contrôle demandé à l'esprit du temps, sont restés, dans leur maturité, fidèles aux principes qu'avait reçus leur jeunesse ? Que dire de ceux qui, défiants et pleins de réserves tant qu'ils étaient insuffisamment instruits, se sont sentis « devenir » scolastiques, précisément à mesure qu'ils pénétraient la métaphysique d'Aristote et de S. Thomas? de ceux enfin qui, d'abord imbus des exigences positives de la science et étrangers jusque-là aux choses de l'abstraction, ont accepté la philosophie thomiste comme couronnement de leur savoir et trouvé en elle la sérénité de la certitude ?

Le pouvoir d'assimilation n'est-il pas la propriété caractéristique de la vie ? Vivante est une doctrine qui, en définitive, absorbe des vérités et des hommes.

(La fin prochainement.) DOM MAURICE FESTUGIÈRE.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR LA THÉOLOGIE ORTHODOXE.

(Suite) (1).

2. LE DOGME DE LA SAINTE TRINITÉ.

L'OBSERVATION faite à la fin de l'article précédent trouve également sa place dans la question de la Sainte Trinité : pas ou peu de spéculation métaphysique, mais abondance de témoignages scripturaires et profusion de citations des Pères et des écrivains ecclésiastiques.

Les théologiens orthodoxes aiment à insister sur l'inaccessibilité de ce dogme à l'intelligence humaine et se retranchent volontiers derrière les voiles du mystère, surtout quand les théologiens latins les attirent sur le terrain de leurs propres théories (2).

Ce n'est pas à dire pourtant qu'ils refusent à la pensée humaine toute compétence pour l'investigation de cette vérité fondamentale. Voici, au dire du théologien russe, l'évêque Sylvestre, les bornes marquées à l'exercice de notre raison suivant la doctrine de l'Église orthodoxe (3).

Ainsi que les Pères l'avaient déjà enseigné et confirmé par leur exemple, nous pouvons, au moyen de raisonnements et de dé-

---

1. *Rev. Bénéd.* XXII (1906), pp. 45-62, 232-240.

2. C'est la tactique qu'on peut noter dans deux écrits polémiques du professeur A. Gusev. Otviet starokatolitcheskomu professoru Micho. Po voprocu o Filioque i presuchestvlenii. *(Réponse au professeur vieux catholique Michaud. Sur la question du Filioque et la Transsubstantiation).* Karkov, 1899. — Jezuitskija apologii filiokvistitheskago utchenija. *(Une apologie jésuitique de l'enseignement du Filioque).* Moscou, 1900. Cfr. P. A. Palmieri, *L'argomento ontologico del Filioque e le obbiezioni di un teologo russo.* Bessarione, VIe année, pp. 137-155 et VIIe année, pp. 1-22.

3. En général, les auteurs se contentent de signaler deux excès opposés : rejeter ce dogme comme répugnant à notre jugement, ou bien le ravaler au niveau de toutes nos connaissances naturelles. Macaire, *op. cit.*, II, p. 251-259. Eug. Boulgaris, Βιβλίον Β'., ch. 7 et ch. 8. Les théologiens modernes, qui ont subi l'influence de l'enseignement protestant, semblent disposés à faire un accueil trop favorable à leurs tendances rationalistes. On remarquera ce défaut dans le manuel de théologie dogmatique du professeur Zikos D. Rosis, souvent cité : il suit de près l'ouvrage de J. Dorner, *System der Glaubenslehre*, tout en se défendant de partager toutes ses idées. Zikos, Σύστημα Δογματικῆς, I, p. 287-288, en note.

Digitized by Google

monstrations, arriver à une certaine intelligence du mystère de la Sainte Trinité ; à défaut de quoi, la révélation de cette doctrine serait pour nous stérile. En contemplant le monde créé, en étudiant spécialement notre propre nature, *par analogie*, nous parvenons à soulever un coin du voile enveloppant ce mystère et à expliquer en quelque mesure la trinité des personnes dans l'unité de nature. A cette connaissance *analogique* doit se borner l'effort de l'esprit humain (1).

Les Pères de l'Église orientale ont respecté toujours ces limites imposées par la nature même du dogme. Mais, en Occident, ajoute notre auteur, il n'en a pas été de même. Tous ceux qui ont exagéré la portée de la raison sont tombés dans des erreurs pernicieuses. Scot Erigène, Roscelin, Abélard, Gilbert de la Porrée, tour à tour, ont vu condamner leurs spéculations trop audacieuses. Après eux, saint Anselme et saint Thomas surtout continuèrent à marcher dans la même voie. Partant du concept de Dieu comme intelligence suprême, le premier de ces docteurs s'efforce, au moyen de déductions arbitraires et de procédés d'une logique artificieuse, de constituer une démonstration rationnelle du mystère de la Sainte Trinité. Comme son prédécesseur, saint Thomas ne reste pas sur le terrain de l'analogie. Il oublie d'établir une distinction essentielle entre le mode d'origine des hypostases dans la divinité et le mode qui y correspond dans les créatures ; il finit donc par les assimiler et les confondre ainsi. Pour lui, la génération du Verbe et la procession du Saint-Esprit s'opèrent comme les « processiones » du concept et de l'amour dans l'âme humaine (2). Les systèmes rationalistes de philosophes-théologiens protestants et catholiques, comme Leibniz, Schelling, Günther, etc., exposés dans la suite, apparaissent aux orthodoxes comme la conséquence des conceptions scolastiques (3).

Ce n'est pas sans raison que nous avons cité ce théologien. Ses idées confirment d'abord le premier chapitre de ces études ; puis son jugement sur le développement de la théologie trinitaire en Occident est à la fois la conséquence de l'orientation que cette théologie a prise chez nos frères du Levant, et l'indice de l'attitude qu'elle leur inspire vis à vis de nous (4).

---

1. Sylvestre, ch. II, §§ 146-149, pp. 600-619.
2. § 149, pp. 622-629.
3. § 150, pp. 631-644.
4. Je ne puis résister au désir de citer les paroles suivantes d'un auteur protestant. Elles caractérisent fort bien la position de la théologie orthodoxe en face de la nôtre et

Digitized by Google

A partir du deuxième concile œcuménique, dit encore Sylvestre, le dogme de la Sainte Trinité est définitivement fixé. En proclamant la divinité du Saint-Esprit, les Pères de cette assemblée étaient restés sur le terrain de la doctrine révélée et de la tradition chrétienne; ils jugèrent avoir fait tout le nécessaire pour sauvegarder les intérêts de l'Église, et sentirent que pousser plus loin eût été chose hardie et dangereuse pour la foi. Dès lors l'enseignement, qui avait reçu sa sanction définitive, fut consacré dans les formules du symbole (le symbole nicéo-constantinopolitain); et, dans les conciles suivants, non seulement on n'y toucha plus, mais l'on défendit d'y ajouter ou d'en retrancher quoi que ce fût : preuve irréfragable que le dogme de la Sainte Trinité, aux yeux des Pères conciliaires, n'était pas susceptible de développements ultérieurs (1).

Aussi bien, dans les ouvrages de théologie orthodoxe les plus complets, le traité de la Sainte Trinité se réduit-il à l'étude des trois questions suivantes :

1° Trinité de personnes dans l'unité de l'essence.

2° Égalité et consubstantialité des personnes.

3° Différence des personnes selon leurs caractères individuels (2).

Nous adopterons à peu près cet ordre dans l'exposé de l'enseignement orthodoxe, exposé que nous ferons suivre d'un court aperçu sur la fameuse controverse du *Filioque* et de quelques observations rapides sur la façon différente de concevoir le dogme chez les Grecs et chez les Latins.

***

Toute notre foi repose en dernière analyse sur le mystère de la Sainte Trinité ; c'est pourquoi on le professe solennellement dans le baptême (3).

---

restent pleines d'actualité, pourvu que l'on applique à la Sainte Trinité ce qui est dit ici des Sacrements. « The Russian and the Eastern church generally avoid, as much as possible, *definition*. The Roman church is always trying to define the manner of the change in the Sacraments : the Eastern church says it is a mystery. The tendency of the rest of the western christian world has been to try and define what it does not believe. The Eastern church possesses much more the tone of the early fathers : an intense reality and boldness of belief ; the building up of the service in the words and language of Scripture ; an absence of rigidity and exactness of language, where human language is felt to be inadequate and unnecessary. » A. Headlam. *The Teaching of the Russian church. Guardian* 12 mai, 1897, p. 13.

1. § 131, pp. 489-493.

2. Macaire, p. 197. Après avoir établi ces trois questions fondamentales du dogme, dit Gusev, la raison humaine est impuissante à pénétrer davantage la vie intime de la Sainte Trinité. *Op. cit.*, p. 18.

3. C'est sans doute pour rehausser cette profession de foi que les Pères de l'Église

Digitized by Google

Outre les témoignages empruntés à la liturgie, les preuves positives tirées de la Sainte Écriture et des Saints Pères sont généralement celles qu'on a coutume de trouver dans les manuels de théologie latine (1).

Abordons directement la partie *spéculative* du traité de la Sainte Trinité.

Les théologiens orthodoxes auraient beau jeu à développer la doctrine des Pères de leur Église. C'est en effet sur le sol oriental qu'ont pris naissance les premières définitions de ce dogme, et que les points essentiels en ont été fixés par les docteurs grecs qui combattirent successivement les différentes hérésies antitrinitaristes.

Plus tard, il est vrai, S. Augustin développera encore l'enseignement défini par les premiers conciles et lui donnera une physiono-

---

grecque ont donné tant de pompe et de majesté aux rits de l'initiation chrétienne, comme on peut le voir dans le grand Euchologe. (Voyez Éd. Rom., pp.147-159). Chez les Grecs,la fête de la Sainte Trinité est célébrée le lundi après la Pentecôte,solennellement annoncée en ces termes par le Synaxaire du jour : Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ, δευτέρᾳ τῆς Πεντηκοστῆς, αὐτὸ τὸ πανάγιον καὶ ζωοποιὸν καὶ παντοδύναμον ἑορτάζομεν Πνεῦμα, τὸν ἕνα τῆς Τριάδος Θεόν, τὸ ὁμότιμον καὶ ὁμοούσιον καὶ ὁμόδοξον τῷ Πατρὶ καὶ τῷ Ὑιῷ. (Πεντηκοστάριον, Éd. Ven. 1681, p. 226.) La liturgie grecque invite les fidèles à vénérer la Sainte Trinité d'autres façons encore. Dans l'office, surtout dans celui du temps du grand Carême (Τριῴδιον), l'on rencontre fréquemment des tropaires en l'honneur de la Sainte Trinité (τροπάρια τριαδικά). En d'autres circonstances, le mystère est rappelé en termes non moins riches à la fois de poésie et de pensée dogmatique, tel le chant Επιφάνη σήμερον de la fête de l'Épiphanie. On distingue également une double doxologie : la grande, correspondant au *Gloria in excelsis Deo;* la petite, formée principalement du *Gloria Patri.* (Cf. Ρομπότης, Λειτουργική, Athènes, 1869, p. 210.) Les *ecphonèses*, ou conclusions des oraisons, récitées à haute voix, contiennent la confession de ce mystère sous les formules les plus variées. On sait que le changement apporté à l'une d'elles par une main hérétique donna à S. Basile l'occasion d'écrire son traité Περὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος. Migne, Patr. Gr. XXXII, 67-210.

1. Le symbole dit de S. Athanase jouit d'un grand crédit dans l'Église grecque : on croit généralement en nommer l'auteur authentique. Il se trouve dans les ὡρολόγια et dans les recueils de pièces symboliques. Cf. Mesoloras, t. II, p. 109. — Quant au fameux *comma Johaneum* qui de nos jours sollicite avec tant de passion la curieuse attention des théologiens et des exégètes, on peut dire que jusqu'à ces dernières années, dans l'Eglise grecque, l'authenticité n'en a guère été révoquée en doute. « Nos théologiens, dit Macaire, se sont toujours servis de ce texte : quelques-uns mêmes en ont défendu l'authenticité » (p. 222, n. 1). « C'est précisément sur lui, dit-il ailleurs, que l'Église, grecque appuie sa foi en la doctrine de la consubstantialité des personnes divines (p. 228, n. 1). Mgr Sylvestre n'y fait aucune allusion dans l'énumération des témoignages scripturaires, § 93, pp. 254-257. Au contraire, le théologien grec, M. Zikos Rosis, se refuse à le citer, puisque l'origine en est contestée (p. 195). Il y a quelques années l'exégète russe Sagardá se prononça catégoriquement contre la valeur du comma. (Christianskoe Tchtenie, 1904) ; mais le professeur Glubokowsky défendit la thèse opposée, s'attachant à démontrer que, si tout le verset n'était pas authentique, il avait été du moins substitué à un texte primitif, au sens analogue. — Enfin, pour ce qui concerne la tradition patristique, il importe d'observer que les théologiens russes appellent en témoignage non seulement les Pères grecs mais encore les Pères latins, particulièrement, parmi ces derniers, S. Augustin, tandis que les auteurs grecs limitent leurs citations à la Patrologie grecque.

Digitized by Google

mie particulière qui passera alors dans la conscience de l'Église catholique et dont les théories scolastiques saisiront les traits. Mais il faut ici exprimer le regret que les auteurs de théologie orthodoxe, au lieu de reproduire des textes plus ou moins longs, ne se soient pas attachés, avec une méthode plus systématique, à présenter dans son ensemble le trésor doctrinal de leurs Pères afin de le mettre en regard de la conception du même mystère chez les écrivains latins (1).

Nous avons entendu plus haut le théologien Sylvestre établir le principe de la connaissance *analogique* du mystère de la Sainte Trinité. C'est à des analogies que se réduit notre compréhension de ce dogme. Parmi les nombreuses images qu'on rencontre déjà chez les Saints Pères (2), la plus familière est celle empruntée à l'analyse de l'âme humaine. De même que dans l'âme humaine, dit le Patriarche Gennade II (1453-1459) dans sa *Confession*, on distingue la faculté intellective, le logos et la volonté qui toutefois ne forment qu'une âme selon l'essence, ainsi dans l'unité de la nature divine on reconnaît le Νοῦς, le Λόγος et le Πνεῦμα (3). Dans la Sainte Écriture et dans la tradition, cette trilogie est appelée Père, Fils et Saint-Esprit.

En se connaissant de toute éternité, le Père produit le Λόγος. Or, tout produit de fécondité naturelle de l'homme reçoit le nom de Fils (4). En s'aimant de toute éternité, le Père produit l'Esprit (5). Le Père, dit encore Pierre Mogilas, de toute éternité engendre le Fils de sa propre substance, et « projette » (προΐησιν) l'Esprit (6).

---

1. A titre de réciprocité, on pourrait lancer un reproche semblable à l'adresse de certains théologiens latins qui donneraient avec avantage une place plus grande à la doctrine synthétisée des Pères grecs. De sérieux travaux sur ce sujet ont déjà vu le jour, mais ils manquent, en général, d'esprit de synthèse, comme on peut le voir dans l'ouvrage du Père Th. de Régnon, S. J. : *Études de théologie positive sur la Sainte Trinité*, 4 volumes. Paris.

2. Cf. Mesoloras. Συμβολική, t. II, p. 105, n. 4. Th. de Régnon, *op. cit.*, *passim*.

3. Καὶ ταῦτα τὰ τρία, Νοῦς, Λόγος καὶ Πνεῦμα, εἷς Θεός ἐστιν, ὥσπερ ἐν τῇ μίᾳ ψυχῇ τοῦ ἀνθρώπου ἐστὶ νοῦς, καὶ λόγος νοητὸς, καὶ θέλησις νοητή καὶ ὅμως ταῦτα τὰ τρία εἰσὶ μία ψυχὴ κατ' οὐσίαν τῇ ἀληθείᾳ. Michalcescu, *op. c.* Ὁμολογία τοῦ Γενναδίου 4, p. 18. Cf. Photius, Hergenroether, t. III, p. 374. Ici πνεῦμα correspond à la volonté. Dans certains Pères l'acception de ce mot est plus grossière. Καὶ γὰρ ὁ ἡμέτερος λόγος ἄμοιρός ἐστι πνεύματος· τοῦ ἀέρος γάρ ἐστιν ὁλκὴ καὶ φορὰ εἰσελκομένου καὶ προχεομένου πρὸς τὴν τοῦ σώματος σύστασιν... ἐν τῷ καιρῷ τῆς ἐκφωνήσεως φωνὴ λόγου γίνεται τὴν τοῦ λόγου δύναμιν ἐν ἑαυτῇ φανεροῦσα. S. Jean Damascène. F. O. I, c. VII.

4. Καὶ ὥσπερ τὸ γέννημα τῆς φύσεως τοῦ ἀνθρώπου καλοῦμεν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου, καὶ ὥσπερ τὸ νόημα τοῦ ἀνθρώπου ἐστὶ γέννημα τῆς ψυχῆς αὐτοῦ · οὕτω καὶ ἐπὶ τῶν θείων αὐτῶν. Confession de Gennade, *l. c.*

5. *Ibid.*

6. Ὀρθόδοξος Ὁμολογία. I^e partie, 9e et 12e Dem. Michalcescu, p. 31-34. La terminologie patristique est ainsi résumée par Mesoloras, (*Op. c.*, p. 111.) Καὶ περὶ μὲν τοῦ Ὑιοῦ μετεχειρίζοντο (οἱ Πατέρες) τὰ ῥήματα γεννᾶν (τὸν Πατέρα) ἢ γεννᾶσθαι (τὸν

Digitized by Google

Les rapports de la Trinité avec l'unité et le concept des relations elle-mêmes ont été établis dans les luttes avec les hérésies qui, les unes, ont confondu les trois éléments (σύγχυσις, συναίρεσις) et effacé la trinité des personnes du concept de Dieu (ἀναίρεσις), les autres ont fait de ces personnes des entités différentes (διαίρεσις), détruisant ainsi l'unité divine (ἀφαίρεσις).

Chacun des trois membres de la Trinité divine a une subsistance propre (προσωπικὴ ὑπόστασις), qui en fait une personne distincte (ἴδιον πρόσωπον) ; et ces trois personnes n'ont pas seulement une nature semblable (ὅμοια), mais une substance identique (ὁμοούσια).

D'où la trinité de personnes dans l'unité de nature (1).

Au sujet des relations mutuelles, on ne pourrait trouver de citation plus classique que le passage suivant emprunté à la confession de Métrophanes Critopoulos : « Voici les relations des personnes entre elles. Le Père est père du Fils, producteur (προβολεύς) du Saint-Esprit, esprit (νοῦς) vis-à-vis des deux. Le Fils est fils du Père seul, mais le λόγος est en commun au Père et au Fils (car l'Esprit-Saint est raisonnable et il est Dieu ; or, il est impossible qu'en Dieu il y ait un autre logos en dehors du logos essentiel et subsistant ; donc, l'esprit n'aura pas besoin d'un autre logos, puisque comme Dieu il possède l'essentiel et le subsistant). L'Esprit-Saint est le produit de la procession du Père seul (πρόβλημα), mais il est l'esprit commun au Père et au Fils. L'Église confesse que dans la Sainte Trinité, il y a un seul principe et une seule cause, le Père, que le Fils et l'Esprit sont tous les deux naturellement *causés* (αἰτιατά) par l'hypostase du Père : le Fils, par voie de génération (γεννητῶς), l'Esprit, par procession (ἐκπορευτῶς) ; et tous les deux provenant de la même substance du Père. C'est pourquoi elle proclame la Sainte Trinité consubstantielle » (2).

Ὑιὸν ἐκ τοῦ Πατρός), προπηδᾶν, ἐκλάμπειν, ἀναλάμπειν· περὶ δὲ τοῦ Ἁγίου Πνεύματος συνηθέστατα τὸ ῥῆμα ἐκπορεύεσθαι (ἐκ τοῦ Πατρός), σπανιώτερον δὲ τὰ προϊέναι, προελθεῖν.

1. Le mérite d'avoir fixé cette doctrine revient principalement à S. Athanase et aux Pères Cappadociens. Le docteur Ch. Holl a récemment démontré les attaches d'Amphiloque d'Icone avec ceux-ci : *Amphilochius von Ikonium in seinem Verhältnis zu den grossen Kappadoziern*. Tübingen, 1905. On a aussi relevé les traces de néoplatonisme dans la doctrine de S. Grégoire de Nazianze, *Byzantinische Zeitschrift*, t. XV, p. 141-160. Cf. aussi *Invatatura lui Gregorie de Nazianz despre Trinitate. Biserica orthodoxă romană*. Buckarest, 1905, p. 893-899.

2. Ἡ σχέσις δὲ, ἣν πρὸς ἀλλήλας αὕται ἔχουσιν, αὕτη ἐστίν. Ὁ πατήρ τοῦ υἱοῦ ἐστὶν πατὴρ, τοῦ δὲ ἁγίου πνεύματος προβολεὺς, ἀμφοῖν δὲ νοῦς. Ὁ υἱὸς τοῦ μὲν πατρὸς μόνου υἱός · κοινῇ δὲ πατρὸς καὶ πνεύματος λόγος (ἔστι γὰρ τὸ ἅγιον πνεῦμα λογικὸν, ἔστι δὲ καὶ θεός · ἄλλος δέ λόγος ἐν τῷ Θεῷ παρὰ τὸν οὐσιώδη καὶ ἐνυπόστατον οὐ δύναται εἶναι · οὐκ ἄρα οὐδὲ τὸ ἅγιον πνεῦμα δεηθήσεται ἄλλου λόγου τὸν οὐσιώδη καὶ

Digitized by Google

Telle est, en peu de mots, la conception métaphysique du mystère de la Sainte Trinité, chez les Grecs modernes, si tant est qu'on puisse user ici de dénominations de ce genre.

Les arguments théologiques sur lesquels elle s'appuie sont ainsi résumés par M. Mesoloras.

« La *trinité de personnes* se démontre par la différence de leurs noms, par leurs relations mutuelles, par les modes d'existence (τρόποι ὑπάρξεως) d'une seule et même substance, qui s'appellent aussi caractères personnels (προσωπικὰ ἰδιώματα), et par leurs rapports avec le monde créé.

L'*unité de nature* est prouvée par les noms divins (Dieu unique, Dieu vrai, Dieu béni), par les attributs divins (éternité, omniscience, toute-puissance, etc.), par les actions divines (création, providence, salut, régénération, etc.), et par l'honneur et l'adoration qu'on rend également à chaque personne (1). »

La consubstantialité des personnes divines dérive du mode de leurs processions : le Père engendre le Fils en tout égal à sa propre substance, et le Saint-Esprit procède de la substance du Père (2). »

La question de la *périchorèse* si admirablement définie par les Pères grecs n'occupe qu'une place secondaire dans les spéculations de nos théologiens (3). On doit dire la même chose des *missions divines* dont il n'apparaît guère de traces dans les ouvrages de théologie et qui sont généralement confondues avec les attributs personnels (4).

***

Il reste à dire un mot de ceux-ci. Macaire a fort bien condensé toute la doctrine de son Église dans les lignes suivantes :

ἐνυπόστατον ἔχον ὡς Θεός), τὸ δὲ ἅγιον πνεῦμα, πρόβλημα μὲν μόνου τοῦ πατρός, πνεῦμα δὲ κοινῇ πατρὸς καὶ υἱοῦ. — Ὁμολογεῖ δὲ ἡ ἐκκλησία ἐν τῇ ἁγίᾳ τριάδι μίαν ἀρχὴν καὶ ἓν αἴτιον, τὸν πατέρα, υἱὸν δὲ καὶ ἅγιον πνεῦμα αἰτιατὰ ἐκ τῆς ὑποστάσεως τοῦ πατρὸς ἀμφότερα φυσικῶς πεφυκότα · τὸν μὲν υἱὸν γεννητῶς · τὸ δὲ ἅγιον πνεῦμα ἐκπορευτῶς · ἀμφω δὲ τῆς αὐτῆς οὐσίας τῷ πατρὶ, καντεῦθεν ὁμούσιον τὴν ἁγίαν τριάδα κηρύττει. Michalcescù, p. 188. — A rapprocher de la Confession de Pierre Mogilas, *ib.*, pp. 33-34. Zikos Rosis, § 146, p. 248.

1. Pp. 110-112.

2. Conf. de Pierre Mogilas, 1re partie, 12e dem.

3. Dans M. Zikos D. Rosis, cette thèse est ainsi intitulée : Ἔννοια καὶ σχέσις τῶν τριῶν ὑποστάσεων πρὸς ἀλλήλας καὶ πρὸς τὴν ἑνότητα ἢ τὴν οὐσίαν τοῦ Θεοῦ, p. 245-284.

4. Ἀκόμι προσωπικὸν ἰδίωμα τοῦ Ὑιοῦ εἶναι καὶ ἡ ἔνσαρκος πᾶσα οἰκονομία, τὴν ὁποῖαν δὲν ἀνείληφε μήτε ὁ Πατὴρ μήτε τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον. Pierre Mogilas, *l. c.* — ὁ Πατὴρ γεννᾶ τὸν Ὑιὸν καὶ ἔπεμψεν αὐτὸν εἰς τὸν κόσμον, ἵνα σώσῃ αὐτόν, τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐκπορεύεται ἐκ μόνου τοῦ Πατρός, καὶ κατῆλθεν εἰς τὴν γῆν, ἵνα τελειώσῃ τὸ ἔργον τῆς σωτηρίας. Mesoloras, p. 110.

Digitized by Google

Les anciens Docteurs de l'Église exprimaient l'attribut personnel du Père par le mot *innascibilité* (ἀγεννησία, innativitas), et ils l'appelaient éternel ou sans commencement (ἄναρχος), sans auteur de son existence (ἀναίδιος) ; mais, par rapport aux autres personnes : principe (ἀρχή, principium), cause (αἰτία, causa), auteur (auctor) ; en particulier, par rapport au Fils : Père (πατήρ, Pater), et par rapport au Saint-Esprit : Producteur (Προβολεύς). L'attribut personnel du Fils, ils le désignaient par le mot : *nascibilité* (γέννησις, generatio), et même quelquefois par des dénominations plus générales, qui indiquaient seulement que le Fils tient l'existence du Père, comme προβολή, prolatio, processio, derivatio ; ἀπορρόια, signatura, et les verbes πρωπηδᾷν, ἐκλάμπεειν, ἀναλάμπεειν etc. Le Fils lui-même, ils l'appelaient Fils et enfant de Dieu, image du Père, sa parole, sa sagesse, sa volonté, sa droite, etc... Enfin pour désigner l'attribut personnel du Saint-Esprit, ils employaient les mots : procession, ἐκπόρευσις, ἐκπόρευμα, processio, πρόοδος, προβολή, πρόβλημα, et les verbes ἐκπορεύεσθαι, προσελθεῖν, προϊέναι ; et ils appelaient le Saint-Esprit lui-même : Image du Père, Sagesse, Doigt de Dieu, etc. Comment le Fils est-il engendré par le Père, et en quoi consiste cette génération ? C'est là, disaient les anciens Docteurs de l'Église, une chose que nous ne pouvons ni comprendre, ni exprimer ; il est certain seulement que cette génération doit être entendue dans un sens tout spirituel, qu'on n'y doit point rattacher l'idée d'une division matérielle quelconque. Comment le Saint-Esprit procède-t-il du Père, et en quoi la procession se distingue-t-elle de la génération ? C'est encore un point que les mêmes Pères envisageaient comme incompréhensible, ils remarquaient toutefois qu'il y avait sans nul doute une distinction à faire entre les termes, désignant deux modes particuliers d'existence et ne devant point être confondus l'un avec l'autre (1).

(A suivre.) D. PLACIDE DE MEESTER.

1. Macaire, p. 311. Voyez encore Photius, Hergenroether, p. 391. Confession de Pierre Mogilas, t. I, ἐρ. 12. Michalcescù, p. 33. — Rosis, *op. c.*, p. 248-249, Mesoloras, *l. c.* etc.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE BÉNÉDICTINE.

I. Monachisme primitif. — Histoire générale.

364. Dans son étude « Travaux récents sur l'histoire du monachisme primitif (1) », H. Plenkers passe en revue les publications entreprises dans les dernières années, 1) d'abord sur les sources du monachisme primitif: Vie de Paul de Thèbes, par J. Bidez; Vie de Malchus, de S. Jérôme, par Kunze et Van den Ven; Historia lausiaca, par Dom Butler; 2) ensuite, travaux spéciaux sur l'histoire du monachisme: Dom Besse, Lucius, Schiwietz, Preuschen, Völter, Leopoldt.

365. M. V. Ermoni a étudié de nouveau le problème de « l'Essénisme (2), » en examinant l'étymologie du nom, qu'il rattache plutôt à l'hébreu « châsé », fidèles, l'origine strictement juive et la nature de cette secte, ses pratiques et doctrines, ses relations avec le christianisme et avec le monachisme chrétien. C'est un résumé d'une littérature riche et variée sur ce sujet.

366. M. C. E. Hooijkaas a consacré sa dissertation doctorale à tracer un tableau de l'ascétisme dans l'Église primitive (3). C'est une thèse de théologie protestante, qui témoigne d'une étude sérieuse du sujet et d'une bonne connaissance de la bibliographie de la question, mais presque uniquement protestante. Inutile de discuter son point de vue théologique, puisque nous partons de principes opposés. M. Hooijkaas expose surtout les faits. Le travail est divisé en quatre chapitres: ascèse dans le christianisme du premier siècle, ascèse chez les orthodoxes du deuxième siècle, ascèse dans le christianisme spéculatif du troisième siècle, l'ascèse catholique, et pour les chapitres 1, 2 et 4 l'auteur examine sucessivement le mariage, la nourriture, la propriété. Je pense que l'auteur attribue une influence trop considérable à l'action de Tertullien et qu'il n'a envisagé l'éthique de Clément d'Alexandrie que sous un angle trop restreint. Un petit coup d'œil sur le travail de Markgraf (*Zeitschrift f. K. G.*, XXI, 1901, pp. 487-515) aurait appelé son attention sur des textes intéressants.

367. Le P. Adhémar d'Alès a mis en lumière à l'aide des récents travaux, plus spécialement de ceux de Dom Cuthbert Butler, la nature et l'importance de l'Histoire lausiaque de Pallade (4).

368. Reprenant l'étude documentaire sur les vies de Paul de Thèbes au

---

1. *Der Katholik*, LXXXV (1905), p. 294-306, 350-367.
2. *Revue des questions historiques*, 1906, t. I, p. 5-27.
3. *Oud-christelijke Ascese (Ie en IIe eeuw)*. Leiden, Sijthoff, 1905, 196 p. in-8°.
4. *Les Pères du désert d'après l'histoire lausiaque de Pallade*. (*Études*, 43e année, t. 108, 5 juillet 1906, p. 7-37.)

Digitized by Google

point où l'avait laissée M. Joseph Bidez en 1900, M. Josué De Decker s'est d'abord attaché à montrer contre MM. F. Nau et Heisenberger le bien-fondé de la thèse de M. Bidez sur la priorité de la vie latine écrite par S. Jérôme, thèse admise et corroborée par MM. Kugener et Van den Ven (1). Il étudie ensuite, et c'est là le fond de son travail, trois nouveaux manuscrits signalés depuis 1900 : le Vatican grec 2000, le Messinien 42 et le Parisien grec (Bibl. nat.) 919, ce qui lui permet de fixer d'une façon plus précise la filiation de la rédaction *b* et de compléter le « stemma » dressé par M. Bidez.

369. M. F. C. Burkitt n'a pas admis l'interprétation donnée aux B'nai Q'yâmâ dans Aphraates ; pour lui il s'agit non d'ascètes, comme le voulait dom Cornolly, mais des « communiants » au corps et au sang du Christ (2).

370. Les fouilles exécutées à Tabarka (Tunisie) ont mis au jour des mosaïques tumulaires, qui semblent dater pour la plupart du IVe siècle. On est amené à supposer que la basilique nouvellement déblayée était l'église d'un monastère, et très probablement du monastère de femmes de Sainte-Maxime (3).

371. M. B. Evetts a publié le texte du rite copte de la prise d'habit et de la profession monacale, qu'il a fait suivre d'une traduction (4). L'éditeur est porté à reconnaître à ces rites une origine antérieure au schisme de Chalcédoine, donc à la première moitié du Ve siècle.

372. Que fut le monachisme dans l'ancienne Gaule romaine avant le VIIIe siècle, qui marque la prépondérance indiscutée de la Règle bénédictine, c'est ce que le R. P. Dom Besse a exposé dans son important ouvrage : « *les moines de l'ancienne France (période Gallo-Romaine et Mérovingienne)* » (5). Les manifestations de la vie monastique y sont variées. On assiste aux humbles débuts d'une institution qui se confond parfois encore avec l'ascétisme, tel que l'Orient le connaît depuis le second siècle, puis prend corps et offre bientôt un ensemble de principes et d'observances qui resteront à la base de toute manifestation de la vie religieuse. Trois siècles d'expériences et de tâtonnements aboutirent, sous les Carolingiens, au grand monastère bénédictin, centre de vie liturgique, religieuse, intellectuelle et sociale. Sa liturgie, son droit canonique, son activité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur seront nettement déterminés.

Dans son étude sur les moines de la Gaule, D. Besse a adopté, et à bon droit, une distribution chronologique des matières ; il y distingue quatre périodes. « La première, qui sera la moins fournie, s'étend sur le IVe et le Ve siècle et embrasse l'action monastique personnelle de S. Martin. La deuxième, qui va du commencement du Ve siècle jusque vers le milieu du VIe, a pour théâtre le sud-est de la Gaule ; Saint-Victor de Marseille avec Cassien, Lérins et Arles sont les principaux foyers de vie reli-

1. *Contribution à l'étude des Vies de Paul de Thèbes.* (Recueil des travaux publiés par la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, 31e fasc.). Gand, Vuylsteke, 1905, 87, p. in-8°.
2. *Aphraates and monasticism. A reply.* (*Journal of theol. Studies*, 1905, oct., p. 10-15.)
3. *Bulletin de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1905, pp. 242-248.
4. *Revue de l'Orient chrétien*, XI, 1906, pp. 60-73, 130-148.
5. Archives de la France monastique, II. Paris, Poussielgue, 1906, XII-571 p. Gr. in-8°.

Digitized by Google

gieuse qui l'éclairent. La troisième, dont les héros ont surtout vécu dans le centre et l'ouest de la Gaule, ne franchit guère les limites du VIe siècle. Le quatrième, qui commence avec saint Colomban pour finir vers le temps de l'invasion musulmane, sous Charles Martel, s'étend davantage vers l'est et le nord. Cette dernière période est de beaucoup plus riche en hommes et en faits intéressants. » D. Besse ne s'est pas contenté de faire connaître le développement extérieur du monachisme, en groupant chronologiquement par ordre de régions les fondations religieuses qu'il a pu relever ; il suit encore, et avec un intérêt tout particulier, l'évolution intime du monachisme, sa discipline, sa liturgie, sa législation. Les nombreux textes qu'il a recueillis avec soin et groupés avec art permettent de reconstituer dans la mesure du possible la physionomie des premiers monastères des Gaules. Certes il reste des études originales à faire sur un grand nombre de points, notamment sur la géographie monastique et les origines des fondations, mais, tel qu'il est, son travail synthétique, fruit de patientes recherches, est appelé à rendre d'excellents services et à combler une lacune dans notre historiographie monastique.

373. M. Jean von Walter vient de publier un second volume de ses « premiers prédicateurs ambulants de France » comme études sur l'histoire du monachisme (1). Il traite cette fois de Bernard de Tiron, Vital de Savigny, Gérald de Salles, et, d'une façon plus sommaire, de Norbert de Xanten et d'Henri de Lausanne. Ce volume était vivement désiré, car il manquait encore une étude critique des documents biographiques relatifs à Bernard, Vital et Gérald. Pour S. Norbert on est mieux renseigné, et les pages que M. von Walter lui consacre ne sont pas, à mon avis, les mieux réussies du volume. Dans les chapitres consacrés à Bernard de Tiron, à Vital de Savigny et à Gérald de Salles il y a deux parties : l'une renferme une étude critique des documents, l'autre contient l'exposé de la carrière de ces personnages rétablie dans le cadre chronologique, dépouillée des superfétations de la légende ou dégagée des fausses traditions. Dans l'ensemble le travail du critique est fait avec soin ; parfois çà et là, pourrait-on discuter les conclusions de l'auteur.

J'ai été grandement surpris de voir que l'auteur parle encore de l' « Histoire de la Congrégation de Savigny » comme existant seulement en manuscrit (Bibl. nat. Paris. Nouv. acq. fr. 4122) ; cet ouvrage de Dom Claude Auvry a été publié par M. Auguste Laveille en 3 vol. (1896-1898) pour la Société des Antiquaires de Normandie. Ce que M. von Walter dit de la fondation de la Trinité de Mortain est assez confus. Un fragment du rouleau mortuaire de Robert, abbé de St-Étienne de Caen, décédé en janvier 1108 et publié par Dom G. Morin (*Un rollifer de St-Étienne de Caen à l'abbaye de Stavelot en 1108*, ap *Leodium*, 1904, pp. 73-76) fournit quelques éclaircissements. Le « titulus sanctae Trinitatis Moritoniensis » débute par les mots : « Congregatio pauperum fratrum », et l'on y trouve des noms d'hommes et de femmes, entre autres parmi les premiers : Reinfredus et Rohede, précisément les noms des parents de Vital. Donc en 1108, il

1. *Die ersten Wanderprediger Frankreichs. Studien zur Geschichte des Mönchtums.* Neue Folge, Leipzig, Deichert, 1906, X-179 p. in-8°. Prix : 6 fr.

Digitized by Google

existait une communauté à Mortain ; était-elle déjà, comme le dit Auvry, placée depuis 1106 sous la dépendance de St-Étienne? C'est peut-être douteux.

Dans ses remarques sur la vie de S. Norbert, l'auteur revient plusieurs fois sur le fait que le fondateur de Prémontré ignorait le français. A Valenciennes il prêcha en allemand. M. von Walter dit que le fait n'a rien d'extraordinaire pour une ville située à la frontière franco-germanique (p. 122). C'est peut-être possible à première vue sur une carte de l'ancien Empire germanique, mais Valenciennes était exclusivement français ou roman, au même titre que les localités traversées par Norbert : Fosses, Moustier, Gembloux et Corroy, où l'on n'entendait que le wallon. Il est bien difficile d'admettre qu'il n'ait pas su quelque peu de français, ne fût-ce que par l'exercice pratique de la vie ordinaire.

Dans un chapitre final l'auteur étudie les origines du mouvement des prédicateurs ambulants. Il rejette toute influence italienne, toute attache aux Cathares et admet purement et simplement le retour à la simplicité évangélique. La corruption des mœurs de l'époque provoquait une réaction; c'est le cas dans tout mouvement réformateur. Cîteaux est né sous l'influence d'une même inspiration, et, si l'on remonte le courant de toutes les réformes monastiques, on arrivera à la même source, l'Évangile et le retour aux traditions primitives. Le mouvement du XIIe siècle n'aboutit pas à un changement durable : il se poursuivra au XIIIe siècle. Pour trouver les précurseurs de François d'Assise, il faut remonter bien au delà de Robert d'Arbrissel.

374. M. A. Vidier a appelé l'attention sur un phénomène d'ordre économique autant que religieux qui se produisit dans l'Orléanais au XIIe siècle, l'absorption de petites communautés monastiques par de plus puissantes (1). Le voisinage trop rapproché de deux monastères présentait des inconvénients, surtout quand le voisin venait s'établir à peu de distance d'un ancien monastère. Pour éviter des ennuis et des conflits, pour agrandir à peu de frais leurs propriétés, les grands monastères tâchaient d'absorber les petits. C'est ce qu'essaya l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire pour le prieuré du Gué de l'Orme, sans y réussir, puisque ce monastère, où l'on suivait la règle de S. Augustin, parvint à se maintenir et n'accepta l'union qu'avec l'abbaye des chanoines-réguliers de S. Euverte d'Orléans. Elle fut plus heureuse, comme l'abbaye cistercienne de la Cour-Dieu avec le prieuré de N.-D. de Lanche, relativement au prieuré du Gué de Chappes, qui devint en 1183 un prieuré de Fleury. Un phénomène d'un autre genre, celui de petites communautés, d'un avenir assez problématique et qui furent unies à d'anciens monastères, se présente dans le Hainaut aux XIe et XIIe siècles : la petite abbaye d'Aubechies fut réunie à celle de St-Ghislain, le monastère de Ville-Pommereul à celle de Crespin et la fondation de Merbes-le-Château remise à celle de St-Martin de Tournai.

375. Le R. P. Dom Besse a terminé son étude sur « l'ordre de Cluny et son gouvernement ». Cette fois il a fait connaître le rôle des procureurs

1. *Ermitages Orléanais au XIIe siècle. Le Gué de l'Orme et Chappes* (*Moyen Age*, 1906, pp. 57-96).

Digitized by Google

généraux à Rome et à Paris, la conservation des privilèges, le prélèvement des taxes (1).

376. Tout le monde sait l'impression profonde causée en Angleterre par l'apparition en 1888-89 du livre de Dom Gasquet sur « Henri VIII et les monastères anglais ». Plusieurs éditions successives, des traductions allemande et française ont montré tout l'intérêt qui s'attachait à cette publication. Le fait d'une nouvelle édition anglaise témoigne que le livre est toujours de saison (2). On a accusé l'auteur d'avoir pallié les fautes de certains membres des ordres religieux en Angleterre avant la suppression et l'on allègue contre lui les procès-verbaux des visites. D. Gasquet déclare qu'il n'a jamais prétendu que tout fût comme dans le meilleur des mondes, mais il demande que pour juger sainement de l'état moral de cette époque, on se fasse une idée exacte de ce que sont les procès-verbaux des visites, où l'on ne relate que le côté défectueux des institutions. Il prétend en outre que la façon dont fut menée la visite générale des monastères sur l'ordre d'Henri VIII n'avait qu'un but, déconsidérer les monastères pour provoquer et légitimer en apparence leur suppression ; il prétend que les rapports des visiteurs sont sujets à caution, et que le caractère de ces visiteurs enlève à leur mission toute garantie de véracité et d'honnêteté. Preuves en mains, D. Gasquet a montré le rôle social et religieux des monastères, leur importance dans la vie de la nation anglaise, l'iniquité de l'œuvre de distinction ; il a fait justice des calomnies inventées et colportées d'âge en âge pour excuser l'œuvre de destruction et de spoliation, et, comme l'a dit la plus haute autorité pour l'histoire de cette période « les vieux scandales universellement accrédités jadis, admis par les générations qui ont suivi seulement par préjugé et ignorance, sont balayés pour jamais et on ne trouvera plus un protestant de bonne foi pour essayer de les faire revivre. » Puisse l'ouvrage de D. Gasquet continuer sa mission salutaire en Angleterre: c'est une œuvre de science et de justice.

377. M. Pierre Bourdon a examiné le conflit survenu entre François Ier et Charles-Quint relativement aux nominations abbatiales en Artois, en faisant connaître les débats auxquels donnèrent lieu les nominations de Jean Tabbart à l'abbaye bénédictine de St-Jean-au-Mont près Thérouanne et de Jean de Feucy à l'abbaye de Mont St-Éloi (3).

378. Dom G. C. Alston a donné une notice sur « la congrégation de S. Maur (4). »

379. M. F. Uzureau a publié une notice sur « les Calvariennes d'Angers (5), » fondées en 1619. C'est la seconde maison de cette congrégation de religieuses bénédictines fondée par le P. Joseph, et qui compte encore aujourd'hui neuf monastères. L'auteur s'occupe particulièrement de l'époque révolutionnaire.

380. M. Raymond Chasles dans son « Étude sur l'Institut monastique

1. *Revue Mabillon*, II, mai 1906, pp. 1-22.
2. *Henry VIII and the English monasteries.* London, Bell, 1906, XL-495 pp., in-8°.
3. *Le concordat de François Ier et l'indult de Charles-Quint. Leur conflit en Artois 1518-1521.* (*Mélanges d'archéol. et d'histoire*, XXV (1906), pp. 142-166).
4. *The Downside Review*, XXV (1906), pp. 41-51, 122-132.
5. *L'Anjou historique*, mars-avril 1906, 6e année, pp. 459-473.

Digitized by Google

des Frères convers et sur l'oblature du Moyen Age, leur origine et leur rôle (XIe-XIIIe s.) » (1) aborde un sujet fort intéressant. L'absence des textes sur lesquels il s'appuie ne permet pas de contrôler la marche de la discussion. Ce sujet a été traité avec une compétence toute particulière pour l'ordre de Cîteaux il y a peu de temps par le R. P. Hoffmann (v. *Rev. bénéd.*, 1906, pp. 289-291).

381. M. Jules Mayer a publié un manuscrit du frère Henri Rauscher, convers de l'abbaye de St-Pierre près de Fribourg (Bade) (né le 8 janvier 1741, décédé le 29 octobre 1802), intitulé : « Instruction complète de tout ce que les frères convers de St-Pierre doivent observer », recueil extrêmement intéressant, qui donne une idée complète de la vie intime du monastère au XVIIIe s. (2).

382. L'obligation de l'hospitalité dans les monastères du M. A. a fait l'objet d'une petite étude de G. Liebe (3).

II. Hagiographie. — Biographie.

383. L'article du R. P. Edmond Schmidt sur « S. Benoît, patriarche des moines » est un compte-rendu détaillé et critique de l'ouvrage de Dom L'Huillier, dans lequel l'auteur expose ses vues et ses desiderata dans le cas de révision et de seconde édition (4).

384. Le R. P. D. Boniface Verheyen, de l'abbaye d'Atchison, a publié la sainte Règle avec traduction anglaise, d'après le texte de Paul de Ferrariis réédité au Mont-Cassin en 1872 (5).

385. Dom Besse a fait connaître « une traduction de la vie de S. Benoît en vers patois », de Dom Bernard Grimaud, prieur d'Aucamville, O. S. B. publiée à Toulouse en 1659 (6).

386. Le R. P. D. Bède Adlhoch termine son étude critique sur le *Vita S. Mauri*, qui constitue aussi un examen raisonné des pages consacrées à S. Maur par Dom L'Huillier dans son ouvrage sur S. Benoît (7).

387. M. G. Bonet a publié quelques pages sur « S. Colomban et la fondation des monastères irlandais en Brie au VIIe siècle (8). »

388. La Roumanie a fourni également sa contribution au centenaire de S. Grégoire-le-Grand par le travail de M. Tacian sur la vie et l'activité du grand pape (9).

---

1. *École nationale des Chartes. Position des thèses...* Toulouse, Privat, 1906, pp. 43-49.
2. *Vollständiger Unterricht alles dessen was die Laienbrüder zu St-Peter zu beobachten haben* (*Freiburger Diözesan-Archiv*, XXXIII (1905), pp. 140-244.)
3. *Die Herbergspflicht der mittelalterlichen Klöster mit besonderer Beziehung auf die Landschaften der Provinz Sachsen* (*Zeitschrift des Vereins f. Kirchengesch. in der Prov. Sachsen*, I, pp. 192-207).
4. *Der hl. Benedikt, Patriarch der Mönche* (*Studien und Mittheil. aus dem Benedictiner-Orden*, XXVI (1905), pp. 407-422).
5. *The Holy Rule of our most holy Father Benedict.* Latin and English, 2e édition, Atchison, Abbey Student Press, 1906, XII-257 pp. in-32.
6. *Revue Mabillon*, I, pp. 294-297.
7. *Zur Vita Mauri* (*Studien und Mittheil.* XXVI, 1905, pp. 509-524).
8. *Atti del congresso internazionale di scienze storiche*, Rome, 1905, VII, pp. 123 129.
9. *Sfantul Grigore-cel-Mare Dialogul, episcopul Romei : viata si activitatea lui.* Bucharest, Gutenberg, 1904, 68 pp.

Digitized by Google

389. Mgr Hedley, O. S. B, évêque de Newport, a donné, à la suite de son *Lex levitarum*, une édition du *Regula pastoralis* de S. Grégoire (1). « Le Regula pastoralis, dit l'évêque de Newport, n'est pas un livre qui ait fait son temps. Mais, comme beaucoup d'écrits des âges passés, il réclame un commentaire. Ce que j'ai essayé de faire dans les pages suivantes, c'est d'extraire l'une ou l'autre des vues les plus profondes et les plus fertiles du saint pape, et de les mettre en œuvre pour le profit des étudiants ecclésiastiques. Dans l'éducation des prêtres, ce qu'il faut, c'est combiner la sagesse des Pères avec la claire perception des besoins de l'époque présente. » Le traité de Mgr Hedley est précédé d'une introduction dans laquelle il montre ce qu'est le « Regula pastoralis » et la considération dont il a joui dans l'Église et plus spécialement en Angleterre, puis de la reproduction de deux sermons prêchés à Westminster et à Downside sur S. Grégoire-le-Grand et sur le monachisme du saint pape.

L'indication des chapitres donnera une idée suffisante de la nature du travail de l'évêque de Newport : vocation ; un prêtre peut-il acquérir une solide vertu s'il ne l'a pas acquise avant l'ordination ; pureté d'âme ; amour des âmes ; vie du séminaire ; principes d'étude ; l'étude de la philosophie ; l'étude de la littérature ; vues de S. Grégoire sur « l'instruction » dans un pasteur ; l'étude de la sainte Écriture ; science et ministère sacerdotal.

390. Dans ses « Études d'hagiographie médiévale » M. L. van der Essen s'est occupé des vies de S. Bertuin de Malonne (2), et publie pour la première fois le texte de l'ancien *Vita Bertuini* d'après le Cod. X, 75 de La Haye, du Xe siècle.

Il traite ensuite des biographies de S. Bavon (3), et de S. Foillan (4).

391. Le monde savant est unanime à reconnaître les grands mérites de M. Bruno Krusch pour l'hagiographie mérovingienne. On regrette cependant de lui voir une tendance trop prononcée à flairer des falsifications un peu partout et à rajeunir l'âge des « Vitæ ». Un peu de réserve ne messied pas dans des travaux aussi délicats. C'est ce que l'on peut constater pour les vies de S. Riquier et de S. Valéry (5).

392. Dans son ouvrage intitulé : « les vraies forces, la sainteté du VIe au IXe, du IXe au XIIe siècle (6) », M. J. Auriault a rencontré les grandes figures de S. Boniface (I, pp. 79-113), de S. Grégoire VII (II, 54-97), de S. Anselme (99-152), de S. Bernard (153-206). Il en a fait le sujet de conférences, qui font bien ressortir le caractère personnel et l'action religieuse de ces différents types du monachisme bénédictin.

---

1. *Lex levitarum, or Preparation for the cure of Souls. — With the Regula Pastoralis of St-Gregory the Great.* Westminster, Art and Book Company, 1905, LVI-349 pp. in-12 ; voir J. E. Matthews, *Bishop Hedley on the pastoral Office (The Ampleforth Journal*, XI, mai 1906, pp. 316-327).

2. *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, XXXII, 1906, pp. 6-23 ; voir les remarques du Bollandiste A. Poncelet dans *Archives belges*, 1906, p. 100, et du P. H. Moretus dans *Analecta Boll.*, XXV, 1906, pp. 369-370.

3. *Ib.*, 113-123.

4. *Ib.*, 123-137.

5. Bernard Sepp (*Hagiographischer Jahresbericht für das Jahr 1903*, Kempten, Kösel, 1904. pp. 120-127).

6. Paris, Vitte, 1905-1906, 2 vol. in-12.

Digitized by Google

393. Le Comité constitué l'an dernier à Fulda pour commémorer le 1150e anniversaire de la mort de S. Boniface, a confié à M. Émile Atzert le soin de conserver le souvenir des solennités qui eurent lieu au tombeau de l'apôtre de la Germanie du 4 au 11 juin 1905. Ce petit travail est compilé avec soin et offre, avec le récit des fêtes, le texte des documents officiels et des sermons prononcés pendant l'octave jubilaire. C'est une page de l'histoire du culte de S. Boniface, aussi bien que de celle du catholicisme allemand si fidèle à la mémoire du grand moine-apôtre (1).

394. M. E. Kylie a étudié l'activité apostolique de S. Boniface en examinant d'abord la situation politique des pays où devait s'exercer son activité, comme évangélisateur et comme réformateur, en signalant les conditions favorables ou les obstacles qu'il devait rencontrer en Hesse, en Frise, en Saxe et dans le royaume franc, en montrant ensuite de quelle façon le saint procéda dans le travail de conversion, de réforme et d'organisation (2).

395. M. Hugues Koch a montré ce que l'Allemagne doit à S. Boniface au point de vue de la civilisation et de la science, en exposant ce qu'il a fait pour propager la culture intellectuelle au sein des populations qu'il évangélisait, par l'intermédiaire des monastères (3).

396. Les fêtes du centenaire de S. Boniface ont encore donné lieu à un article du R. P. Joseph Blötzer, qui a résumé en quelques pages la féconde carrière de l'apôtre de la Germanie (4).

Nous indiquerons aussi la fin de l'étude anonyme sur « le culte liturgique de S. Boniface dans le diocèse de Mayence (5). »

397. M. M. Schüler, reprenant le travail publié par Tangl en 1903, montre que l'année de la mort de S. Boniface est 754 et non 755 (6).

Le Dr Bruder termine son article sur « les reliques de S. Boniface, apôtre de l'Allemagne, et de ses compagnons (7). »

398. Ce n'est pas une tâche facile que celle qu'a assumée le Dr Antoine Maselli en soumettant à une nouvelle révision le bagage poétique de Paul diacre (8). Faute de nouveaux témoignages externes, la seule ressource est de recourir aux caractères internes : contenu des poésies, style, réminiscences classiques, métrique. L'auteur a fait cet examen avec beaucoup de soin, recourant en même temps à la vie de son auteur, dont il a tâché de préciser les contours chronologiques. Le résultat est assez mince, mais c'est déjà un résultat. M. Maselli retient comme œuvres certaines de Paul l'hymne « Ut queant laxis » et l'inscription « Ante fores basilicae »,

1. *Erinnerungs-Blätter an das 1150 jährige Bonifatius-Jubiläum in Fulda von 4 bis 11 Juni 1905*. Fulda, 1906, VI-232 pp. in-18, avec 29 gravures. Prix : 2 fr.

2. *The condition of the German Provinces as illustrating the methods of St-Boniface.* (*Journal of theolog. Studies*, oct. 1905, pp. 29-39).

3. *Die Stellung des hl. Bonifatius zu Bildung und Wissenschaft*, Braunsberg, Stowronski, 1905, 16 pp. (Extrait de *Ermländer Pastoralblatt*, 1905, n° 7).

4. *Der hl. Bonifatius und seine Kulturarbeit* (*Stimmen aus Maria-Laach*, LXVIII, 1905 pp. 477-504).

5. *Der Katholik*, 1905, II, pp. 16-46.

6. *Das Todesjahr des hl. Bonifatius 754, nicht 755* (*Pastor bonus*, juin 1906, pp. 385-393).

7. *Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, XXVI, 1905, pp. 492-504.

8. *Di alcune poesie dubbiamente attribute a Paolo diacono.* Studio letterario-storico, Monte Cassino, 1905, XI-122 pp. in-8°. Prix : 2 fr.

Digitized by Google

comme probablement de Paul: « Versus in tribunali ; In Basilica S. Mariae; Super Crucem ; Sine titulo ; Christe Deus mundi ; Ad abbatem.

Quant à la vie de Paul, M. Maselli est amené à adopter comme date moyenne de naissance 720 ; il croit qu'il reçut son éducation à Pavie dès ses premières années et admet la thèse du P. de Santi sur son entrée assez jeune comme moine au Mont-Cassin, qu'il quitta plus tard pour passer au monastère de Civate.

399. Dans son « Essai critique sur la vie et les œuvres de Smaragde »(1), M. Louis Barbeau croit pouvoir reconnaître un seul et même personnage dans l'Ardon-Smaragde d'Aniane et dans le Smaragde, abbé de St-Mihiel. « Le fait d'ailleurs qu'on retrouve des vers de l'*Expositio libri Comitis*, écrite par l'abbé de Saint-Mihiel dans le manuscrit du cartulaire d'Aniane, à la suite de la vie qu'a écrite Adon, semblerait à lui seul prouver qu'il faut les identifier. »

400. Le Dr J. Schmidt a résumé en quelques pages la vie et les travaux de Raban Maur, successeur de S. Boniface à Mayence (2).

M. Ernst Justus a traité de Raban Maur et de ses relations avec le Rheingau (3).

401. La valeur exégétique de Raban Maur a fait l'objet d'une étude de M. J. B. Hablitzel (4). Élève d'Alcuin, Raban Maur s'attache à donner le triple sens historique, spirituel et moral d'après les paroles des Pères. Le travail personnel est simplement celui du compilateur. Envisagée à ce point de vue, l'œuvre de Raban ne présente pas d'originalité, peut-être même a-t-elle consacré un certain mécanisme dans l'exégèse médiévale; lui dénier pour cela tout mérite, serait assurément injustice.

M. J. B. Hablitzel a confronté les commentaires de Claude de Turin et de Raban Maur sur les livres des Rois et conclu à l'indépendance des deux auteurs. Dans son commentaire sur S. Mathieu, Raban Maur, d'après une opinion partagée par Rose, Schönbach, Wattenbach, aurait utilisé celui de Claude; M. Hablitzel croit plutôt à une source commune, le commentaire attribué à Bède (5).

402. Le R. P. Dom Michel Huber O. S. B. a publié les « Miracula metrica » de S. Swithun, évêque de Winchester, écrits par Wulfstan, chantre de la cathédrale monastique de Winchester, dont un fragment a déjà été édité par Mabillon, réservant de livrer plus tard au public une étude sur ce texte, sur l'auteur et ses travaux (6).

403. L'œuvre entreprise par le Dr L. Traube sous le titre de « Sources et

---

1. *École nationale des Chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1906.* Toulouse, Privat, 1906, pp. 1-6.

2. *Rabanus Maurus. Ein Zeit-und Lebensbild* (*Der Katholik*, LXXXVI, 1906, I, pp. 241-257).

3. *Rhabanus Maurus und seine Beziehungen zum Rheingau* (*Nassovia*, 1905, pp. 2-4, 18-20, 32-34).

4. *Hrabanus Maurus. Ein Beitrag zur Geschichte der mittelalterlichen Exegese.* (*Biblische Studien*, XI, 1). Fribourg, Herder, 1906, VIII-106 pp. in-8°.

5. *Hrabanus Maurus und Claudius von Turin* (*Historisches Jahrbuch*, XXVII (1906), pp. 74-85).

6. *S. Swithunus, Miracula metrica auctore Wulfstano monacho. I. Text.* Beitrag zur altenglischen Geschichte und Literatur (*Beilage zum Jahresbericht des humanistischen Gymnasiums Metten für das Schuljahr 1905 1906*, V-106 pp. in-8°).

Digitized by Google

Recherches sur la philologie latine du moyen âge » promet d'être féconde en résultats intéressants pour l'histoire littéraire. L'étude de la transmission des œuvres littéraires amène le chercheur à étudier différents problèmes relatifs à la fidélité du texte transmis. L'autographe de l'auteur, un exemplaire revu par lui, une reproduction par des auditeurs, des annotations d'élèves, des modifications populaires, la multiplication des copies, ces différents points peuvent contribuer à faire mieux connaître les procédés de travail d'un écrivain, son influence et la portée de son action, sans parler de la conservation plus ou moins fidèle de sa pensée. Un examen de gloses manuscrites sur Boèce a amené M. Edw. Kennard Rand à découvrir un travail inédit du célèbre Jean Scot Erigène (1). Divers indices l'ont amené à attribuer à Erigène un commentaire sur les Opuscula Sacra de Boèce, travail rédigé sur la fin de sa vie en France (vers 870), peu de temps après son commentaire de l'Évangile de St-Jean. Ges gloses permettent de constater l'influence exercée par Boèce sur le philosophe du IXe siècle, et par lui, sur les écrivains postérieurs. Plusieurs traits de ces gloses témoignent d'une modification dans les idées théologiques de cet auteur. Grande fut son influence comme le montrent le grand nombre de manuscrits qui en restent. Si l'on tient compte des gloses d'Heiric et de Remi d'Auxerre, qui ont pour base celles de Jean Scot, on peut dire qu'Erigène a fait école, et, comme l'a fait remarquer M. J. Dräseke (*Theol. Liter. Zeitung*, 1906, col. 435-436), cette influence persiste jusqu'au XIIe siècle dans Honorius d'Autun.

Les gloses d'Erigène furent l'objet de remaniements et de développements, et M. Rand a été amené à découvrir un travail de ce genre qu'il attribue à Remi d'Auxerre. Celui-ci avait commenté le 4e traité, qui manquait dans le MS. original annoté par Erigène. L'auteur est certainement français, différent d'Heiric, identique, semble-t-il, au *Remi* cité dans une glose, et l'on sait que Remi d'Auxerre fut un glossateur. Un rapprochement du texte avec les écrits de Remi confirme cette hypothèse. Remi, comme on le sait par le MS. 1093 de Trèves, du XIe siècle, écrivit une « Expositio in libro Boetii de consolatione phylosophiae ». L'examen des commentaires inédits amène à préciser leur origine et peut-être leurs auteurs. Il y a là tout un mouvement exégétique dont on n'a pas encore déterminé l'importance. On peut espérer que les recherches de M. Rand et de l'école de M. Traube si bien commencées se poursuivront heureusement et feront la lumière sur les problèmes seulement indiqués ici. Pour Remi d'Auxerre, M. Rand ne donne que les gloses les plus importantes sur le Tract. IV (pp. 99-106).

404. En examinant le Cod. lat. 692 de la reine Christine au Vatican, M. Halphen a été amené à signaler « une rédaction ignorée de la chronique d'Adémar de Chabannes » (2).

405. Le Dr Jos. Bohatec passe en revue les récents travaux sur la preuve ontologique de l'existence de Dieu. Comme tel, l'histoire de S. Anselme

1. *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des M. A.*, t. I, fasc. 2. I. Der Kommentar des Johannes Scottus zu den Opuscula Sacra des Boethius. II. Der Kommentar des Remigius von Auxerre... Munich, Beck, 1906, XIV-106, pp. 8°. Prix : 7 fr. 50.

2. *Bibl. de l'École des Chartes*, LXVI (1905), pp. 655-660.

Digitized by Google

de Cantorbéry est intéressée à ce travail (1). Toutefois l'auteur ne s'est occupé que des démonstrations essayées par Dorner et Class.

Le Dr Jos. Blas. Becker a exposé « le mot de S. Anselme : Credo ut intelligam dans sa signification et sa portée (2). »

406. A signaler les notices de O. Holder-Egger sur Sigebert de Gembloux (3), et d'A. Hauck sur Silvestre II (4).

407. M. C. Callewaert, dans son article sur « la Continuatio Valcellensis de la Chronique de Sigebert de Gembloux », montre que Miraeus dans son « Chronicon Cisterciensis Ordinis » s'est servi de l'œuvre du moine de Vaucelles conservée dans un Codex appartenant à Abraham Ortelius. Les fragments extraits par M. Callewaert complètent l'édition de Bethmann; ils se rapportent aux abbayes des Dunes et de Vaucelles (5).

408. Dans une étude de la *Civiltà Cattolica* sur la conception du Purgatoire Dantesque, nous trouvons d'ingénieux rapprochements entre Rupert de Deutz, auteur bénédictin du XIIe siècle, et l'idée maîtresse du Dante (6).

409. M. L. Baumann a publié une notice « de Bertholdo et Ulrico abbatibus Tegernseensibus » d'après un MS. du XIIIe siècle conservé aux Archives du Royaume de Bavière (7).

410. D. Léon Guilloreau : « les tribulations d'Ernaud, abbé d'Evron (1262-1263) » (8).

411. Dans le troisième volume des Dissertations d'histoire ecclésiastique publiées sous la direction du prof. Max Sdralek, se trouve un travail de M. Georges Schmidt sur la valeur historique des 14 anciennes biographies d'Urbain V (9).

412. M. Saché : « les livres de raison de Jean V et de Jean VI du Bellay, abbés de St-Florent de Saumur » (10).

413. Dom Besse consacre quelques pages à Gilbert Génébrard et publie son autobibliographie éditée en 1597 à la suite de son *Traité de la liturgie* (11).

414. M. Edmond Bishop a expliqué dans quel sens il faut admettre que le Vén. Jean Roberts fut le premier prieur du monastère de St-Grégoire à Douai (12).

415. Notre confrère, D. Donatien De Bruyne a publié une « correspondance inédite échangée entre deux mauristes et Charles de Visch, prieur de l'abbaye des Dunes » (13). Il s'agit de Luc d'Achery et de Jean Mabillon.

---

1. *Zur neuesten Geschichte des ontologischen Gottesbeweises.* Leipzig, Deichert, 1906, 63 pp. 8°.
2. *Der Satz des hl. Anselm : Credo, ut intelligam in seiner Bedeutung und Tragweite* (*Philosophisches Jahrbuch*, XIX, 1906, pp. 115-127, 312-326).
3. *Realencyklopädie für protest. Theologie und Kirche*, XVIII, pp. 328-331.
4. *Ib.*, 339-345.
5. *Annales de la Soc. d'Émulation*, Bruges, LV, 1905, pp. 385-392.
6. 3 mars 1906, pp. 540-545; 7 avril 1906, pp. 19-31; 5 mai 1906, pp. 275-281.
7. *Archivalische Zeitschrift*, XI (1904], pp. 253-262.
8. *Bull. de la Comm. hist. de la Mayenne*, 1904, pp. 414-442.
9. *Der historische Wert der vierzehn alten Biographien des Papstes Urban V (1362-1370)* (*Kirchengeschichtliche Abhandlungen*, III, Breslau. Aderholz, 1905, pp. 135-196).
10. Angers, Granet, 1905 53 pp. in-8°.
11. *Revue Mabillon*, I, pp. 297-306.
12. *The first prior of St-Gregory's* (*The Downside Review*, XXV (1906), pp. 52-59).
13. *Annales de la Soc. d'Émulation*, Bruges, LV, 1905, pp. 404-423.

Digitized by Google

416. Courte notice de A (?) sur Jean Mabillon O. S. B. (1).

417. M. Hyrvoix de Landosle a reconnu dans les MSS. Lat. 12789-12790 de la Bibl. Nat. de Paris, une sorte de journal tenu par Dom Claude de Vic, et, en s'aidant des autres travaux de ce religieux et des correspondances bénédictines, il a publié une « étude sur le journal de Dom Claude de Vic, compagnon du Procureur général de la Congrégation de Saint-Maur, à Rome (1703-1715), et sur une partie de sa correspondance » (2).

Les extraits qu'il en donne sont très curieux pour l'histoire de la Congrégation, les querelles religieuses de l'époque, les relations des anciens ordres avec les nouvelles congrégations.

418. M. de Bourdès a publié une « Généalogie de Dom Vaissete » (3).

419. M. Omont s'est occupé de D. Montfaucon (4).

420. A noter les indications sur les Bénédictins affiliés à la maçonnerie à la fin du XVIIIe siècle (5).

421. Le R. P. Griselle a publié une lettre autographe de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec du 4 septembre 1641 et montré, par la juxtaposition de l'édition de 1681, que le destinataire, D. Claude Martin, son fils, s'est permis certaines libertés dans la reproduction du texte. Il l'a fait suivre d'une lettre inédite de la Mère Marie de St-Joseph au même, à propos de son entrée en religion (6).

422. Le fameux abbé Prévost fut quelque temps bénédictin de la congrégation de St-Maur ; c'est à ce titre qu'il y a lieu de signaler la note de M. L. Froger sur « l'auteur de Manon Lescaut au Maine » (7).

423. Dans les « Lettres inédites de Le Brun Desmaretz à Baluze (1713-1718) » publiées par M. J. Nouaillac, il est question des rapports de ce personnage avec les Bénédictins du prieuré de Bonne-Nouvelle à Orléans et de la polémique suscitée entre Baluze et Dom Le Nourry sur l'auteur du *de mortibus peccatorum* (8).

424. Le « Mémorial de Philippe Lamare » (9) publié par M. Gabriel Vanel, offre un vif intérêt pour l'histoire de la Normandie à la fin du XVIIIe siècle. « A côté de renseignements politiques ou judiciaires, le *Mémorial* en contient d'autres, parfois tout aussi intéressants, sur la ville de Caen, ses environs, son commerce et les diverses manifestations de la vie privée à cette époque ». Pour nous, ce volume présente un intérêt tout particulier. Philippe Lamare fut, à partir de 1768, secrétaire de Dom Gouget, bénédictin de l'abbaye de St-Étienne de Fontenay. Après avoir rempli diverses charges dans la congrégation de St-Maur, Dom Gouget,

---

1. *St-John's University Record*, febr. 1906, pp. 46-56.
2. *Revue Mabillon*, II, mai 1906, pp. 23-61.
3. *Bull. de la Soc. archéol. du Midi de la France, 1904-1905*, pp. 345-351.
4. *La Paléographie grecque de Montfaucon et le P. Harduin* (*Revue des études grecques*, 1905, pp. 202-204).
5. *Intermédiaire des chercheurs*, 1905, I, pp. 58, 181, 243, 292, 343, 408, 518, 687, 741, 791, 851.
6. *Études*, 5 juin 1906, pp. 577-599.
7. *Annales Flechoises*, 1906, pp. 18-23.
8. *Bull. de la Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, Tulle. 1905, pp. 290-316.
9. *Mémorial de Philippe Lamare, secrétaire de Dom Gouget, bénédictin de l'abbaye de Fontenay*, Caen, Jouan, 1905, XXXVIII-307, pp. 8.

Digitized by Google

dont les sentiments jansénistes et les idées progressistes étaient mal vus de ses supérieurs, avait obtenu de passer à l'abbaye de Fontenay, où il mourut le 11 juillet 1790. Lamare s'attacha à son bienfaiteur, et D. Gouget fit l'éducation intellectuelle de son secrétaire. Dans l'introduction, M. Vanel donne une notice détaillée sur D. Gouget. Au cours du *Mémorial*, il est plusieurs fois question de la congrégation de St-Maur, bien déchue alors de son antique splendeur, et l'on conçoit aisément que Lamare partage les préventions de son maître. C'est spécialement le cas à propos de l'union du monastère de Fontenay à la congrégation de St-Maur en 1752 (pp. 23-26, 200-202), de l'école militaire de Beaumont en Auge (181-182), des relations de D. Gouget avec le fameux archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, à propos de la réforme des monastères (204-205, 207, 226-230, 233). A la fin du volume on trouve des notices sur D. Mesnilgrand (257), D. Martin Mauger (257-259), l'admission de D. Gouget à Fontenay (274-277), et une autobiographie, malheureusement incomplète de ce personnage (278-287).

425. M. de Kirwan a donné un résumé de la thèse de M. Paul Lemaire sur Dom Robert Desgabets ([1]).

426. Le R. P. D. Jean Marie Pfättisch publie la circulaire adressée lors de la mort de l'abbé Maur Xavier de Plankstetten (✠ 4 avril 1757) et son inscription tumulaire ([2]).

427. A signaler quelques notes sur les évêques Charles Walmesley (✠ 25 nov. 1797), profès de S. Edmond à Paris, et Guillaume Grégoire Sharrock, profès de St-Grégoire à Douai ([3]).

428. M. l'abbé J. M. Meunier a recueilli avec un soin pieux toutes les particularités des passages de Pie VII dans la Nièvre et consigné les souvenirs de sa famille qui s'y rapportent. Il a mis à contribution les archives et les actes officiels, surtout à propos du premier passage ([4]).

429. D. Thomas Bühler termine sa notice biographique sur Dom Guéranger d'après l'opuscule bien connu de Dom Piolin ([5]).

430. Dom André Basquin a fait revivre dans une notice intéressante la belle figure de Dom Camille Leduc, bénédictin de Solesmes, fondateur des Servantes des pauvres ([6]).

431. En 1887, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'érection du prieuré de Solesmes en abbaye, on publia une Bibliographie des Bénédictins de la congrégation de France. Une seconde édition vient de paraître pour le centenaire de la naissance de Dom Guéranger ([7]). C'est Dom J. B. Biron qui a présidé à sa publication et en a écrit l'introduction, dans laquelle il

---

1. *Un disciple de Descartes original et peu connu (Bulletin de l'Académie Delphinale*, 4e série, t. 18. Grenoble, 1905, pp. 378-392).

2. *Studien und Mittheil. aus dem Benedict. Orden*, XXVI (1905), pp. 633-638.

3. *Downside Review*, XXV (1906). pp. 84-86.

4. *Les passages du pape Pie VII dans la Nièvre, 1804-1812.* Nevers, Vallière, 1905, 108 pp. 8°.

5. *Dom Prosper Guéranger, Abt von Solesmes und Neubegründer des Benediktinerordens in Frankreich (Studien und Mittheil.*, XXVI, 1905, pp. 573-589).

6. *Dom Camille Leduc et les Servantes des pauvres (Bulletin de S. Martin et de S. Benoît*, XIV (1906), pp. 162-172, 205-209, 225-230, 257-263, 289-294, 327-333).

7. *Bibliographie des Bénédictins de la Congrégation de France.* Paris, Champion, 1906, XXVIII + XI + 179 pp. gr. in-8. avec portraits de D. Guéranger et de D. Pitra.

Digitized by Google

donne un aperçu général sur les différents travaux abordés par les Bénédictins de France : liturgie et chant grégorien, théologie mystique et spiritualité, théologie dogmatique et morale, droit canon, hagiographie, patrologie et archéologie chrétienne, histoire ecclésiastique, histoire locale, histoire monastique. L'éditeur a visé à être aussi complet que possible ; c'est la condition essentielle de toute bonne bibliographie. Nous ne pouvons qu'approuver cette méthode. On risque, il vrai vrai, de noter des publications de peu d'importance, des notices peu étendues ; mais, un jour, ces pièces seront recherchées avec avidité, et on les renseignera avec tout l'intérêt et toute la passion qu'on apporte maintenant à signaler tout ce qui concerne les Mauristes. C'est un service rendu à la science en même temps qu'une sage prévision de l'avenir. Les notices sont données par ordre d'auteurs ; c'est le plus facile pour les recherches. Toutefois, me permettra-t-on d'exprimer un désidératum ; un index idéologique n'eût-il pas été appelé à rendre de grands services ? Tel s'occupe de patrologie, tel autre d'histoire monastique: l'index idéologique, par ex., aux mots: Méliton, Chantelou, Morice lui eût signalé des travaux dont les noms des auteurs peut lui échapper. Comme plan, comme impression, l'ouvrage ne mérite que des éloges. C'est un titre de gloire pour la Congrégation de France si éprouvée par l'exil ; nul doute que l'édition jubilaire ne témoigne d'un amour de la science toujours aussi vif, d'une productivité aussi multiple, d'une marche incessante dans le perfectionnement des méthodes de travail.

432. J'ignore ce que peut contenir le travail de M. Badino sur « le Père Amelli [prieur de l'abbaye de Mont-Cassin] et la haute critique biblique » (1).

433. Dans le « *Dictionnaire de la Bible* » de Vigouroux, t. IV, notices sur Léon Mattina, cassinien (col. 896) par D. Heurtebize, Raban Maur (897-898) non signé, D. Bernard de Montfaucon (1258) par D. Heurtebize.

434. Dans le « *Dictionnaire de théologie catholique* » de Vacant-Mangenot, il y a lieu de signaler les notices sur D. Gall Cartier (t. II, col. 1810-1811), par D. Heurtebize ; Cassien (1823-1829), par P. Godet, Cassiodore (1830-1834), par le même, Raphaël Castrucci, cassinien (1837), par D. Heurtebize, Remi Ceillier (2049-2051), par A. Beugnet, S. Célestin V (2062-2064) par H. Hemmer, l'ordre des Célestins (2064-2068), par D. J. Besse, Claude Chantelou (2215) par D. Heurtebize, Charles-Mathias Chardon (2216) du même, Cisterciens (2532-2550) par D. Besse ; D. Clémencet (t. III, col. 47-48) par D. Heurtebize, Clément VI (69-72) par H. Hemmer, S. Colomban (370-376) par E. Martin.

435. Notices sur Mgr Gérard van Caloen, bénédictin de Maredsous, vicaire-général de la congrégation brésilienne, nommé évêque de Phocée (1906) et sacré à Maredsous le 18 avril dernier (2).

436. Ont paru divers articles nécrologiques sur les Bénédictins décédés: D. Philippe Kretz, profès de l'abbaye de St-Vincent en Pensylvanie,

1. Gènes, Fassicomo, 1906, 284 pp. in-16.

2. *Messager de S. Benoît*, 1906, p. 73-79; *Brazil. Bulletin des œuvres bénédictines du Brésil*, 1906, p. 25-40 ; *Bulletin de S. Martin et de S. Benoît*, XIV, 1906, pp. 244-249.

Digitized by Google

décédé le 8 août 1905 (1); D. Jean Ignace Stuart, profès de l'abbaye de St-Edmond de Douai, décédé à Chipping-Sodbury le 19 novembre 1905 (2); Dom Ambroise Turner décédé à l'abbaye d'Ampleforth le 2 décembre 1905 (3); D. Willibrord van Volckxsom, profès de St-Grégoire à Downside, décédé le 25 décembre 1905 (4); D. Benoît Mackey, profès de S Edmond à Douai, procureur général de la congrégation anglaise à Rome, décédé au Collège de St-Anselme le 9 janvier 1906 (5); D. Adalbert Mueller profès de St-Vincent en Pensylvanie, prieur de St-Anselme de Rome, décédé le 25 janvier 1906 (avec portrait) (6); D. Gilbert Simon, profès de St-Vincent, décédé le 3 février 1906 (avec portrait) (7); D. Ernest Laurent, bénédictin de Ligugé, né le 24 janvier 1841, décédé le 2 mars 1906 (8); D. Willibrord van Heteren, de l'abbaye de Maredsous, cellérier du Collège grec de St-Athanase, décédé à Rome le 28 mars 1906 (9); D. Bernard Adrien Beauvoisin, profès de l'abbaye d'Ampleforth (10), décédé à Brynmanr le 21 avril 1906; D. Thomas Weikert, bénédictin de l'abbaye de St-Meinrad dans l'Indiana (États-Unis), professeur de langues orientales au Collège de St-Anselme à Rome, membre de la commission biblique, décédé le 7 juillet 1906, à Arcs-sur-Argens (Var) (11).

III. Histoire des monastères.

437. Le R. P. Guillaume Sidler, d'Einsiedeln, a fait revivre dans une intéressante dissertation la fondation carolingienne du monastère de St-Jean-Baptiste de Tuberis, situé à l'extrémité S. E. de la Suisse, à la frontière du Tyrol. On peut suivre l'histoire de cette fondation de Charlemagne (780-786) jusqu'au commencement du XIe S. A cette époque elle formait un monastère double, mais elle avait perdu de son importance. Les seigneurs de Tarasp s'intéressèrent au relèvement du monastère. On procéda d'abord à la séparation des deux communautés; les hommes furent placés à Schuls, monastère fondé par Evrard de Tarasp, et plus tard transféré, avec l'aide des moines d'Ottobeuron, à St-Étienne (1146), puis en 1150 à Marienberg, où il subsiste encore. Les moniales restèrent à Münster, qui fut érigé en abbaye. Celle-ci portait le nom officiel de Münster, mais était la continuation directe de l'ancienne abbaye de Tuberis; elle subsiste encore aujourd'hui(12).

438. Le Dr W. Wiegand a étudié la donation de Charlemagne à Leberau

1. *St-Vincent College Journal*, XV, oct. 1905, pp. 37-38.
2. *The Douai Magazine*, X (1905), pp. 161-162.
3. *The Ampleforth Journal*, XI, déc. 1905, pp. 215-218.
4. *Downside Review*, XXV (1906) p. 99.
5. *The Ampleforth Journal*, XI, mai 1906, pp. 328-330.
6. *St-Vincent College Journal*, février 1906, p. 228-232; *Rivista storica benedettina*, 1906, pp. 286-288.
7. *St-Vincent College Journal*, févr. 1905, pp. 239-242.
8. *Bulletin de S, Martin et de S. Benoît*, XIV, 1906, pp. 210-216, 264-276.
9. *Rivista storica benedettina*, 1906, p, 289-291; *Messager de S. Benoît*, 1906, p. 87-88; *Bulletin de S. Martin et de S. Benoît*, XIV (1906) pp. 249-250.
10. *The Ampleforth Journal*, juillet 1906, pp. 98-99.
11. *St-Meinrads-Raben*. Beilage zu « Paradieses-Früchte ». St-Meinrad, août 1906.
12. *Münster-Tuberis. Eine Karolingische Stiftung* (*Jahrbuch für schweizer. Gesch.* XXX, (1906), pp. 207-342).

Digitized by Google

du 14 septembre 774. Leberau fut une fondation alsacienne de Fulrad, abbé de St-Denis, en faveur de ce monastère faite d'accord avec Charlemagne (1).

439. M Charles Mollwo, qui prépare un travail sur l'histoire de la constitution de la ville d'Ulm, a examiné les relations qui ont existé entre cette ville et l'abbaye de Reichenau. La prétendue avouerie de Reichenau sur Ulm en vertu d'un privilège de Charlemagne de 813 est une pure légende ; ce diplôme est une falsification. Le diplôme falsifié ne produit d'effet qu'en 1327, lors de l'incorporation de l'église paroissiale d'Ulm ; il n'est pas question d'intervention dans les droits constitutionnels de la ville. S'il est question d'une émancipation progressive des bourgeois vis-à-vis du monastère, cette façon de concevoir les faits provient des légendes acceptées par l'historiographie de Reichenau (2).

440. Les sources de la chronique de Petershausen—monastère bénédictin à Constance — ont fait l'objet des recherches de M. Charles Hunn (3). La Chronique aurait été écrite d'un jet vers 1156, et, à partir de 1116, par un témoin oculaire. Dans quelle mesure a-t-il utilisé les sources écrites, telles que la chronique de Bernold, les annales de St-Gall, une source commune à Bernold et à la chronique et un écrit contre le parti grégorien, de quelle façon l'a-t-il fait, M. Hunn a tâché de le deviner en soumettant à un travail de dissection les différentes parties de la chronique, travail délicat, rarement concluant.

441. M. Hans Hirsch a maintenu ses conclusions antérieures, contre Steinacker et Brackmann, relativement à l'unité des « Acta Murensia » et à la falsification du diplôme de fondation du monastère (4).

442. M. L. Bönhof a examiné « le plus ancien diplôme du monastère des Bénédictines de Remse et son authenticité (5) ».

443. M. Baethtcke a étudié « les rouleaux d'Admont dans leur importance pour l'histoire monastique du duché de Saxe-Gotha (6) ».

444. M. W. Reinecke a raconté les origines du Johanneum à Lunebourg (7), école fondée par le magistrat en 1406, à la suite des difficultés survenues entre les Bénédictins de St-Michel et les Prémontrés d'Heiligenthal retirés à Lunebourg en 1382. Les Bénédictins avaient leur école à St-Michel, les Prémontrés en fondèrent une autre soutenue par la ville, mais ils durent l'abandonner ; de là l'intervention du magistrat, auquel l'abbaye de St-Michel avait cédé le droit d'érection d'écoles.

---

1. *Die Schenkung Karls des Grossen für Leberau (Zeitschrift für die Gesch. des Oberrheins*, N. F. XX (1905), p. 523-551).

2. *Ulm und die Reichenau (Zeitschrift für die Gesch. des Oberrheins*, N. F. XX (1905), pp. 552-604).

3. *Quellenkritische Untersuchungen zur Petershauser Chronik*. Inaug. Diss. Fribourg, Charitas, 1905, 87 pp. 8°.

4. *Zur Kritik der Acta Murensia und der gefälschten Stiftungsurkunde des Klosters Muri (Jahrbuch für Schweizer. Gesch.*, XXXI (1906), pp. 69-107).

5. *Die älteste Urkunde des Benediktinerinnenklosters zu Remse und ihre Echtheit (Neues Archiv für Sächs. Gesch.*, 1906, pp. 1-17).

6. *Die Roteln von Admont in ihrer Bedeutung für die Klostergeschichte des Herzogtums Sachsen-Gotha (Mitt. der Vereinigung für Gothaische Gesch. und Alt.*, 1905, pp. 1-42).

7. *Die Entstehung des Johanneum zu Lüneburg (Lüneburger Museumsblätter*, 1905, pp. 1-31).

Digitized by Google

445. Le Dr Jean Linneborn termine son étude sur la réforme de l'abbaye de St-Michel de Bamberg par l'union à la congrégation de Bursfeld (1).

446. Le R. P. Étienne Kainz termine l'impression des Coutumes de l'abbaye de Scheyern (2) ; elles sont suivies de la charte de visite du monastère par les abbés Martin des Écossais de Vienne, Laurent de Mariazell et le moine Jean Slitpacher de Melk, le 20 mars 1452.

447. M. Conrad Borchling a publié une conférence qu'il a faite en 1905 à Halberstadt sur « la vie littéraire et religieuse dans le monastère d'Ebstorf à la fin du M. A. ». Ce monastère de bénédictines fut réformé dans la seconde moitié du XVe siècle sous l'influence de Jean Busch et du prieur d'Huysbourg. L'auteur a pu utiliser deux récits contemporains qui offrent un intérêt particulier pour l'histoire de la congrégation de Bursfeld (3). On y voit avec quel soin les jeunes recrues du monastère étaient instruites afin d'arriver à une intelligence nette de l'Écriture et de la liturgie ; « quandocumque in monasteriis deficit scientia doctrinae, dit la religieuse chroniste (p. 395), tunc certe etiam destruitur effectus religiose vite ».

Le même auteur s'est occupé de la fondation du monastère d'Ebstorf. D'abord monastère de chanoines-réguliers dédié à S. Maurice et fondé entre 1150 et 1160, il fut à la fin du XIIe siècle transformé en un monastère de Bénédictines (4).

448. M. Christian Roder a écrit l'histoire de l'abbaye bénédictine de St-Georges dans la Forêt-Noire, principalement dans ses relations avec la ville de Villingen, où le monastère fut transféré après l'occupation de St-Georges par le duc de Wurttemberg (5).

449. M. K. Löffler a publié des extraits du nécrologe de l'abbaye bénédictine d'Abdinghof à Paderborn (6).

450. Notices de D. Odilon Ringholz sur l'abbaye d'Einsiedeln (7) ;

de M. F. Lau sur « la lutte au sujet de l'avouerie de Siegbourg, 1399-1407 (8) ».

451. Le professeur Ernest Anemüller a terminé la publication du cartulaire de l'abbaye bénédictine de Paulinzelle en Thuringe. Le second fascicule comprend les nos 159 à 595, du 8 février 1314 au 9 décembre 1543 (9). Parmi les actes d'intérêt général, il convient de noter le procès-verbal complet du chapitre général de la province bénédictine de Mayence

---

1. *Ein 50 jähriger Kampf (1417- ca. 1467) um die Reform und ihr Sieg im Kloster ad S. Michaelem bei Bamberg* (*Studien und Mittheil.*, XXVI, 1905, p. 534-545).

2. *Die « Consuetudines Schyrenses »* (*Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, XXVI, 1905, pp. 595-626).

3. *Literarisches und geistiges Leben im Kloster Ebstorf am Ausgange des M. A.* (*Zeitschrift des histor. Vereins f. Niedersachsen*, 1905, pp. 361-420).

4. *Die Gründung des Klosters Ebstorf* (*ib.*, 500-509).

5. *Das Benediktinerkloster St. Georgen auf dem Schwarzwald, hauptsächlich in seiner Beziehung zur Stadt Villingen* (*Freiburger Diözesan-Archiv*, XXXIII, 1905, pp. 1-76).

6. *Zeitschrift für Gesch. und Altertumsk. Westfalens*, II Abt. Paderborn, t. LXIII, pp. 82-109.

7. *Zur Geschichte des Stiftes Einsiedeln* (*Schweizerische Rundschau*, 1905, V, pp. 52-56).

8. *Der Kampf um die Siegburger Vogtei 1399-1407* (*Zeitschrift des Bergischen Geschichts-Vereins*, XXXVIII, 1905, pp. 60-134.)

9. *Urkundenbuch des Klosters Paulinzelle*, 2 Heft, 1314-1534 (*Thüring. Geschichtsquellen*, N. F. Bd. IV). Jena, Fischer, 1905, pp. 161-581, in-8o.

Digitized by Google

tenu à Wurzbourg le 15 mai 1424 (n° 359, pp. 336-345), la charte de la visite faite chez les Bénédictines de S. Gothard d'Heusdorf par les abbés de Saalfeld et de Paulinzelle le 8 juin 1428 (n. 371, pp. 353-356), l'intervention de l'archevêque de Mayence dans la réforme du 14 juin 1504 (n. 534, p. 452-453) ».

452. Le R. P. D. Édouard Katschthaler a publié une notice sur l'abbaye de Melk (1).

453. Le P. Pirmin Lindner a publié la matricule de l'abbaye bénédictine de Mondsee en l'accompagnant de notes sur les écrivains du monastère; un excellent complément au travail publié en 1864 par D. Vincent Staufer de l'abbaye de Melk (2).

Il a également commencé la publication d'un *Album Ottoburanum* (3).

Le même auteur a publié la liste des abbés et des moines de l'abbaye bénédictine de Ste-Croix de Donauwörth (4).

Le livre des professions de l'abbaye bénédictine de St-Pierre de Salzbourg (1419-1856) témoigne du même zèle et de la même érudition (5). Ce n'est pas seulement une importante contribution à l'histoire de cet antique et important monastère; c'est aussi un recueil précieux pour l'histoire littéraire de l'ordre, car D. Lindner a recueilli avec un soin minutieux tout ce qui se rapporte à l'activité littéraire des moines de St-Pierre.

454. Notice du R. P. Sörös sur l'abbaye bénédictine de Pécsvárad en Hongrie (6).

455. A. H. donne un essai sur l'histoire de l'université de St-John, O. S. B., à Collegeville, Minnesota (États-Unis) (7).

456. Nous avons reçu le 39e catalogue annuel de l'Université de St-John O. S. B., à Collegeville (Minnesota) pour 1905-1906, richement illustré (8), de même que celui de St-Vincent en Pensylvanie (9).

457. M. Jamieson B. Hurry a pris comme sujet d'inauguration de la présidence de la Société littéraire et scientifique de Reading « l'origine et la chute de l'abbaye de Reading », fondation clunisienne datant de 1121 (10).

458. Le travail de Lucie Wheeler sur l'abbaye de Chertsey est une œuvre de vulgarisation, destinée à rappeler le passé d'un monastère dont

1. *Melk.* (*Topographie des Vereins f. Landeskunde in Niederoesterreich*, 1905, pp. 370-508).

2. *Das Professbuch der Benediktinerabtei Mondsee* (*Archiv f. d. Gesch. der Diözese Linz*, II, 1905, pp. 133-199).

3. *Zeitschrift des histor. Vereins für Schwaben und Neuburg*, 1904, XXX, 77-142; à suivre 1905, XXXI.

4. *Verzeichniss der Abtei und Mönche des ehemal. Benediktinerstiftes Heilig-Kreuz in Donauwörth.* Mit Ergänzungen von J. Traber (*Mittheil. des histor. Vereins für Donauwörth und Umgegend*, II, 1905, pp. 1-44.)

5. *Professbuch der Benediktiner-Abtei S. Peter in Salzburg* (1419-1856). Salzbourg, 1906, 328 pp. in-8°. (Extrait des *Mittheilungen der Gesellschaft für Salzburger Landeskunde*, 1906, XLVI, pp. 1-328).

6. *Katholikus Szemle*, nov. et dec. 1905.

7. *S. John's University Record*, XIX (1906), pp. 90-101, 138-152, 194-207.

8. *Thirty-Ninth annual catalogue of St-John's University.* Collegeville, University Press, 1906, 88 pp. in-8°.

9. *Catalogue of the officers, faculty and students of St-Vincent college and Seminary Beatty, Westmoreland Co, Pennsylvania*, St-Vincent archabbey Print. 1906, 88 pp., in-8°.

10. *The Douai Magazine*, X (1905), pp. 78-96.

Digitized by Google

il reste à peine des ruines. L'auteur a fait de visibles efforts pour réunir les matériaux de son travail, qu'elle a enrichi de plusieurs illustrations. Ce n'est pas encore l'histoire définitive de Chertsey (1).

459. Note de M. J. E. Field sur les origines de l'abbaye d'Abingdon (2); de M. J. H. Round, notes et documents, sur l'abbaye de Burton (3).

460. Dom Besse donne une notice sur les Bénédictins anglais aux XVIIe et XVIIIe siècles (4).

461. Dom G. E. Hind a donné une notice sur le prieuré de N.-D. à Princethorpe, continuation de la communauté fondée à Montargis en 1630 (5).

Nous trouvons dans l'*Ampleforth Journal* la première partie d' « une esquisse de l'histoire de la communauté résidant à présent au prieuré de St-Benoît de Colwich, Stafford », continuation du monastère fondé à Paris en 1651 par les Bénédictines anglaises de Cambrai (6).

462. M. Karl Hanquet a donné dans le « Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique » entrepris par la Commission royale d'histoire une nouvelle édition de « la Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium (7) ». Cette chronique est une des plus importantes du XIe siècle elle n'est pas seulement une source de premier ordre pour l'histoire du monastère ardennais, mais encore pour celle de la principauté de Liége et de la lutte des investitures dans nos contrées. Œuvre d'un moine lettré de l'abbaye, spectateur curieux et acteur intelligent, dans lequel M. Hanquet a reconnu avec tout le degré de probabilité qu'on peut apporter dans une analyse de ce genre, le moine Hubertin connu sous le nom de Lambert le jeune, la Chronique de St-Hubert embrasse l'abbatiat de Thierry I (1055-1086) et de Thierry II (1086) jusqu'à l'an 1106. La fin de la chronique manque dans les manuscrits, mais divers indices montrent que le narrateur n'a pas dépassé l'an 1106.

L'introduction fait connaître le thème de la Chronique, en détermine l'auteur, en recherche les sources du document latin, son utilisation depuis le XIIe siècle, en décrit les sept copies dont la plus ancienne, celle dite d'Orval, date du XIIIe siècle, rentrée à St-Hubert depuis le milieu du XVIe siècle, puis les éditions.

L'édition est faite avec beaucoup de soin ; l'annotation est abondante et témoigne de recherches sérieuses. Bien des problèmes de biographie, de chronologie et de géographie y sont examinés. Une table analytique des noms de lieux et de personnes (p. 257-284), suivie d'un glossaire des particularités de la langue du chroniqueur et du vocabulaire de l'époque ainsi que des termes techniques, rend l'usage du volume aussi commode que profitable.

463. M. H. Nélis a examiné « deux chartes de Charles le Bon pour

1. *Chertsey Abbey : an Existence of the Past.* Londres, Wells Gardner, 1905, XVI-232 pp. In-8°.
2. *The Beginning of Abingdon Abbey* (*English histor. Review*, 1905, oct., pp. 693-697).
3. *English histor. Review*, 1905, XX, pp. 275-289.
4. *Bulletin de S. Martin et de S. Benoît.* XIV, 1906, pp. 239-243, 339-343.
5. *The Ampleforth Journal*, XI, déc. 1905, pp. 192-204.
6. XI, mai 1906, p. 343-360 ; juillet, pp. 51-74.
7. Bruxelles, Kiessling, 1906, LIII-292 pp., gr. in-8°.

Digitized by Google

l'abbaye de St-Bavon », et croit retrouver dans la seconde, non une copie de l'original (1122) représenté par la première, mais une seconde expédition d'un document, dont la première paraissait défectueuse aux moines de St-Bavon (1).

464. M. l'abbé Simenon a continué son étude sur « les possessions de l'abbaye de St-Trond aux Pays-Bas » et cette fois « dans la seconde moitié du XIIIe siècle (2) ».

465. M. D. Brouwers a publié deux lettres de confraternité données le 6 avril 1469 et le 29 février 1472 par les abbés Roger de St-Jacques et Arnoul de St-Laurent, de Liége à Guy de Humbercourt, lieutenant du duc de Bourgogne, en reconnaissance de la protection accordée à ces deux monastères (3).

466. M. Émile Pauls a exposé les difficultés suscitées à l'abbaye de Stavelot par la création de la Chambre de réunion à Metz en 1679. La France avait le dessein de s'annexer des territoires qui jusque-là avaient relevé de l'Empire germanique. Les relations des princes-abbés François-Egon et Guillaume-Egon de Fürstenberg avec la Cour de France facilitèrent la reconnaissance des droits de l'abbaye (4).

Le même auteur a communiqué sept documents relatifs aux payements en argent faits par l'abbaye de Stavelot à l'occasion des visites impériales à Aix-la-Chapelle ou dans le territoire de la principauté, conformément au diplôme impérial de 1137 (5).

467. M. Léon Verriest a publié la série des « professions des moines de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai de 1568 à 1791 » d'après les cédules originales conservées aux Archives de l'État à Mons (6).

468. Encore une tranche assez mince de l'étude de D. Fauste Curiel sur la congrégation bénédictine de Valladolid (7).

469. Un échange de correspondances entre MM. R. Poupardin, L. Levillain et E. Clouzot éclaire plusieurs problèmes des *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert*, édités récemment par M. Poupardin. Le débat porte spécialement sur le lieu de rédaction et la date du premier livre des « Miracula ». M. E. Clouzot propose quelques identifications topographiques (8).

470. M. Joseph Calmette a publié « un jugement original de Wifred le velu pour l'abbaye d'Amer (17 avril 898) » en Espagne (9).

471. Dans le rapport de M. Guillaume Wiederhold sur les diplômes

---

1. *Annal. de la Soc. d'Émulation*, LVI, 1906, pp. 129-142.
2. *Bezittingen der Abdij van St-Truiden in Nederland in de tweede helft der XIIIe eeuw* (*Geschiedkundige Bladen*, II, pp. 229-252).
3. *Chronique archéol. du pays de Liége*, I, pp. 2-6.
4. *Die Beziehungen der Reunions-Kammer in Metz zur Abtei Stablo-Malmedy und zur Aachener Gegend* (*Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. XXVII (1905), pp. 133-219.)
5. *Ib.*, pp. 260-264.
6. *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, XXXI (1905), pp. 339-346.
7. *Studien und Mittheil.*, XXVI (1905), pp. 504-509.
8. *Le Moyen Age*, 1906, pp. 97-117; voir *Anal. Boll.*, XXV (1906), pp. 373-374.
9. *Bibl. de l'école des Chartes*, t. LXVII, 1906, pp. 60-69.

Digitized by Google

pontificaux en Franche-Comté [1], on trouvera une série d'actes concernant les anciennes abbayes bénédictines de cette contrée : Luxeuil, Lure, St-Oyand, Baume-les-Dames, St-Vincent de Besançon.

472. M. V. Voigt a fait l'examen critique de quelques diplômes de St-Maur-des-Fossés, dont la publication antérieure au « Vita S. Baboleni » doit être placée avant le milieu du XIIe s. [2].

M. Br. Krusch répond aux critiques de M. Levillain à propos des observations de ce dernier sur les Chartes mérovingiennes de Corbie [3].

473. L'étude de Dom François Landreau sur « l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil du Xe au XIIIe siècle, ses relations avec le Mont-Cassin [4] » est conduite avec un esprit critique et une érudition qui font honneur à son auteur. Après avoir fait connaître la source principale de l'histoire du monastère, le cartulaire transcrit vers 1130, mais aujourd'hui malheureusement mutilé, D. Landreau reconstitue les annales du monastère dans son état de prieuré de St-Pierre-des-Fossés (868-1096) en dressant une liste bien établie des prieurs, puis il montre dans quelles circonstances le titre abbatial fut rétabli en 1096 par Urbain II, et son émancipation du monastère des Fossés effectuée. Un chapitre intéressant est celui où l'auteur expose les relations du monastère avec le Mont-Cassin, dont il fut une dépendance de 1133 à 1253. Cette dépendance est nettement établie par une bulle d'Anastase IV du 13 janvier 1154. C'est un texte authentique. Il n'en est pas de même des bulles d'Adrien I (30 mars 787), Nicolas I (863-864) et Urbain II (21 mars 1097), documents apocryphes qui servaient encore à Mabillon et à Ruinart pour établir l'identité du fondateur de Glanfeuil avec le disciple de S. Benoît. L'examen critique qu'en fait D. Landreau est bien mené. La raison de cette sujétion au Mont-Cassin était sans doute le désir de se soustraire à la juridiction de l'évêque d'Angers, lequel parvint à revendiquer ses droits et à les affirmer en 1253. Intéressantes sont les notes de l'auteur sur les relations de l'épiscopat avec les monastères au sujet de la « professio » exigée des abbés par les évêques.

474. La *Revue du Loir et-Cher* poursuit toujours la publication des pièces justificatives en annexe à l'Histoire de l'abbaye de Pontlevoy, de 1234 à 1237 [5]. On se demande pourquoi l'éditeur a reproduit intégralement les statuts de réforme de Grégoire IX après la publication de M. Auvray.

475. M. E. Duvernoy a publié une charte de Guillaume, abbé de St-Arnoul de Metz (1024-1031) autorisant les habitants de Morville-sur-Seille à se marier dans toute l'étendue du domaine de l'abbaye — lequel était assez vaste [6].

476. M. Charles de Lasteyrie a publié deux chartes limousines concernant l'abbaye de St-Martial de Limoges, l'une de Richard, roi d'Angleterre

1. *Papsturkunden in Frankreich. I. Franche Comté.* (*Nachricht von der kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen.* Philol.-hist. Bl. 1906. Beiheft, 145 pp. in-8°.)

2. *Die Vita S. Baboleni und die Urkunden für St-Maur-des-Fossés* (*Neues Archiv f. aelt. d. Gesch.*, XXXI (1906), pp. 289-334.

3. *Die Urkunden von Corbie und Levillains letztes Wort* (*ib.*, 335-375.)

4. Angers, Germain, 1906, 83 pp. in-8°. (Extrait de la *Revue de l'Anjou.*)

5. 1905. col. 151-156, 161-167 ; 1906, col. 7-19, 33- , 85-93.

6. *Charte du XIe siècle pour Morville-sur-Seille* (*Bull. de la Soc. d'archéol. lorraine*, 1906. pp. 41-43).

Digitized by Google

du 25 mars 1195, l'autre d'avril 1223, de l'abbé Guillaume, relative à l'exploitation directe d'un domaine du monastère par quelques religieux. Ces deux documents présentent un intérêt pour l'histoire économique, car ils montrent qu'à la direction collective de la communauté on avait senti la nécessité de substituer l'initiative individuelle de ses membres (1).

477. M. R. Fantier publie la bulle du pape Lucius III du 23 décembre 1182) confirmant le privilège du duc Matthieu de Lorraine sur les droits des avoués à l'abbaye de St-Epvre de Toul (2).

478. M. Depoin a publié un recueil formé dans la première moitié du XIIe siècle, sous le titre de « Liber testamentorum Sancti Martini a Campis» et composé de cent documents relatifs au grand prieuré clunisien de St-Martin-des-Champs à Paris, qui vont de 1079 à 1106 (3).

479. Le « Cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé » continue de paraître en annexe aux « Annales de Bretagne ». Le tome XXI (novembre 1905-avril 1906) donne les pages 149 à 196.

480. M. G. Guigne a communiqué une lettre du cardinal Hugues de St-Cher du 4 juin 1248 concernant la discipline de l'abbaye de Savigny en Lyonnais (4).

481. M. l'abbé P. Anger a publié le « Cartulaire de l'abbaye de St-Sulpice-la-Forêt (5). »

482. M. Stein a publié les « Chartes de Molesmes relatives au prieuré de Douchy (1168-1235) » au nombre de 15 (6);

M. L. Auvray « un recueil de pièces sur l'abbaye [des Bénédictines] de Rozoi-le-jeune », d'après le ms. fr 5900 de la Bibl. nat. de Paris (7).

483. Dom Besse a examiné les registres des enquêtes ordonnées par S. Louis pour relever les plaintes contre les officiers royaux et publiées par M. Léopold Delisle, afin d'y noter les griefs formulés par les monastères. Les réclamations portaient pour la plupart sur des biens confisqués ou des redevances non acquittées (8).

484. A. L. publie « un calendrier de l'abbaye de Fontenelle » des XIIIe-XIVe s. d'après le ms. U. 69 de la Bibliothèque de Rouen (9).

Les textes et remarques, placés à la suite du calendrier par l'éditeur « n'ont d'autre prétention, dit-il, que celle de dégager sommairement la signification et l'origine des fêtes spéciales à l'abbaye. »

485. Dom Besse a publié une « note sur le collège de Saint-Jérôme de Dôle » (10) fondé par Dom Antoine de la Roche (✠ 15 avril 1505), de l'ordre de Cluny, professeur de droit canonique à l'université de Dôle, pour douze jeunes moines de son Ordre.

1. *Bulletin de la Soc. archéol. et histor. du Limousin*, t. LV (1906), pp. 807-816.
2. *Bull. mensuel de la Soc. d'archéol. lorraine*, 1906, p. 137-143.
3. *Liber testamentorum S. Martini a Campis.* Reproduction annotée du manuscrit de la Bibliothèque nationale, ms. lat. 10977. Paris, Picard, 1905, XV-124 pp. in-8°.
4. *Bull. hist. et philol. du Comité des travaux histor. et scientif.*, 1904, pp. 46-63.
5. *Bull. et Mém. de la Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine*. t. XXXIV (1905), pp. 165-262.
6. *Annal. de la Soc. hist. et archéol. du Gâtinais*, XXIII, 1905, pp. 211-228.
7. *Ib.*, 1905, pp. 88-98.
8. *Les enquêteurs de Saint-Louis et les monastères* (*Revue Mabillon*, II, août 1906, pp. 123-137.)
9. *Revue Mabillon*, I, pp. 321.
10. *Ib.*, pp. 273-280.

Digitized by Google

Du même une notice sur « les Bénédictins au collège de Thoissey » dans les Dombes, que l'archevêque de Lyon, de Montazet, confia à la congrégation de Saint-Maur en 1769 (1). On trouvera dans cette notice des renseignements sur les autres collèges des Mauristes.

486. Dom Guilloreau a publié un article sur « l'abbaye de la Couture [du Mans] au XVe siècle. Prérogatives et charges des officiers claustraux (2). »

487. L'abbaye de Tournus a fourni la matière à plusieurs publications. M. l'abbé Curé, archiprêtre de Tournus, a consacré une étude soignée à la belle église abbatiale restaurée par ses soins (3).

Dans sa monographie de la « Paroisse de Béziat (4) », M. Bourdin parle du prieuré de ce nom, dépendance de Tournus.

488. M. Alphonse Rozerot a terminé son travail sur « les abbayes du département de l'Aube : la Piété, Radon-Villiers, Scellières, Troyes, (N.-D. aux Nonnains, St-Loup, St-Martin-ès-Aires), Val-des-Vignes. Additions et corrections à la *Gallia christiana* (5) ».

489. M. Brutails a publié une « rectification à la liste des abbés de Sainte-Croix de Bordeaux (6). »

490. M. D. Ardaud a poursuivi son étude sur « les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille dans les Basses-Alpes avant le XIIe siècle (7) »; M. Ph. Mabilly a édité la charte de donation des églises et chapelles de Malaucène (Vaucluse) à l'abbaye de St-Victor en 1059, qui ne se trouve pas dans le cartulaire de Guérard (8).

491. Dans son travail sur les « bréviaires et missels des églises et abbayes bretonnes de France antérieurs au XVIIe siècle (9) », M. l'abbé F. Duine nous offre à glaner. Signalons l'évangéliaire de l'abbaye rennaise de S. Georges du XIe siècle (p. 13), le bréviaire abbatial de St-Méen du XVe siècle (p. 69-71), le bréviaire de l'abbaye de St-Gildas aujourd'hui perdu (p. 122), un livre d'offices de l'abbaye de Landevenec, de la fin du Xe siècle (p. 147-152).

492. Le chanoine Leistenschneider a écrit « l'histoire d'un petit séminaire au diocèse de Lyon : l'Argentière (10) », prieuré de Bénédictines dépendant de l'abbaye de Savigny (1273) et transformé en chapitre noble en 1777.

493. « Une abbaye du XVIIIe siècle, Liessies vers 1720, » tel est le titre d'un article de M. Ernest Dimnet (11). Liessies, c'est son procureur, Dom Maur Levache, type de brave homme, ayant à un suprême degré les quali-

1. *Revue Mabillon*, I, pp. 280-291.
2. *Revue histor. du Maine*, 1905, pp. 236-256.
3. *Saint-Philibert de Tournus*, Paris, Picard, 1905, 511 p. in-8°, illustré.
4. *Bulletin de la société Gorini*, II, (1905), pp. 55-63.
5. *Bull. histor. et philol. du Comité des travaux histor.*, 1904, pp. 558-601.
6. Paris, Imp. Nation., 1905, in-8°, 4 pp. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, (1904), pp. 555-556).
7. *Annales des Basses-Alpes*, 24e année, t. XI, 1903-1904, pp. 121-140, 189-204, 253-268, 444-462, 552-570.
8. *Annales historiques de Marseille et de la Provence*, 1903, n°s 1-2, pp. 12-14.
9. Rennes, Plihon, 1996, 236 pp. in-8°.
10. Lyon. Vitte, 1905, XX-464 pp.
11. *La Quinzaine*, 1er août 1906, pp. 301-327.

Digitized by Google

tés de l'emploi, et, par tradition, le cœur au métier, c'est-à-dire, sous l'ancien régime, aux procès. Représentant d'une vieille corporation féodale, jalouse de ses droits et prérogatives, de toute l'ardeur qu'apporte et développe l'esprit de corps, D. Maur n'y regardait pas quand il s'agissait de plaider, et quatre procès n'avaient rien qui l'effrayât. Heureusement à Liessies on avait les reins solides ! Autour du procureur apparaissent toutes sortes de personnages : M. l'abbé et les confrères, MM. des abbayes voisines, les autorités religieuses, les gens de robe, les amis, le tout à propos des affaires et en style d'affaires. Si sec qu'il soit, si éloigné de tout ce qui peut trahir les sentiments intimes, sauf la joie des procès gagnés, le journal de D. Maur offre les éléments d'une intéressante étude de mœurs. L'auteur dit bien qu'il en a tiré les matériaux, non d'une étude, mais d'une rêverie d'amateur très amoureux du passé et très ignorant de ce qu'on appelle l'histoire » ; cette ignorance a été utile pour mettre l'appareil au point.

494. M. l'abbé Uzureau reproduit d'après l'état hist. eccl. et civil de l'Anjou avant la Révolution de 1789, MS. de l'abbé Rangeard, ce qui est dit sur les monastères de St-Aubin, St-Serge, St-Nicolas, l'Esvière O. S. B. (1)

495. Une analyse de l'introduction au 2e volume du Cartulaire de Lérins a été donnée par le P. C. (O. Cist) (2).

A noter sur Lérins la communication de M. Albert Dufourcq sur la part prise par les moines de cette abbaye à la rédaction des gestes des martyrs ; il attribue à S. Eucher la passion de S. Maurice d'Agaune (3).

496. Signalons encore de M. de Bacourt : « Epitaphes d'anciennes abbesses de la Trinité de Caen (4) » ; — de. M. A. Deville, l'analyse d'un ancien Cartulaire de l'abbaye de St-Étienne de Caen (5) ; — de H. Omont « l'abbaye de Bec et ses prieurés anglais aux XIIIe et XIVe s. (6) » ; — de E. Grave, « une charte de Cluny », de 1148 relative au prieuré de Gassicourt (7).

497. M. Et. Dupont a écrit une note sur « l'hospitalisation des pèlerins du Mont-Saint-Michel au M. A. » (8) et publié une étude sur « *Le Mont St-Michel et le pays Malouin. Relations historiques de Xe au XVIe s.* » (9).

498. Le prieuré de St-Pierre-ès-liens d'Ucel, dépendance de St-Chaffre du Monastier, a fait l'objet des recherches de M. L. de Montravel (10).

499. Notons encore diverses notices sur d'anciens prieurés : Appelle, dépendance de St-Martial de Limoges, par M. Gabié (11) ; Millau, dépendance de St-Victor de Marseille (12) ; — Chaunac, dépendance de l'abbaye de

---

1. *L'Anjou historique*, VII, 1906, pp. 3-9.
2. *The Douai Magazine*, X (1905), pp. 112-125.
3. *Bullet. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1905, pp. 415-423.
4. *Revue cathol. de Normandie*, XV (1905), pp. 83-86.
5. *Ib.*, pp. 17-42.
6. Caen, Delesques, 1905, 18 pp. in-8°.
7. *Commission des antiquités et des Arts de Seine-et-Oise*, XXV (1906), pp. 101-113.
8. *La France médicale*, 25 août 1905, pp. 297-301.
9. St-Servan, Haize, 1906, 32 pp. in-8°.
10. *Revue du Vivarais*, XIII (1906), pp. 549-561.
11. *Revue du département du Tarn*, XXII (1905), pp. 1-12.
12. J. F. Artières, *Notice historique sur les libertés... de la ville de Millau en Rouergue (Mémoires de la Soc. litt. de l'Aveyron*, XVI (1905), pp. 262 sqq.)

Digitized by Google

Tulle par M. V. Foret dans son étude sur : « Une seigneurie en Bas-Limousin [1] ».

500. M. G. Guillot termine son article sur « le cœur d'Anne d'Autriche et l'abbaye du Val-de-Grâce [2] ».

501. Le grand ouvrage intitulé. « *Les monastères de Subiaco* », publié par les soins et aux frais du Ministère de l'Instruction publique d'Italie [3], est une des publications les plus remarquables d'histoire monastique des derniers temps ; quatre écrivains se sont partagé la tâche de faire connaître la première fondation de S. Benoît. Les annales de monastères qui ont traversé quatorze siècles, les œuvres architecturales, artistiques et littéraires auxquelles ils ont donné naissance, tout cet ensemble de vie religieuse, sociale et scientifique méritait d'être mis en lumière.

M. P. Egidi s'est chargé d'écrire les « notices historiques » (I, pp. 1-260). Un chapitre préliminaire fait connaître les sources et la littérature de l'histoire de Subiaco ; vient ensuite l'histoire des monastères depuis S. Benoît jusqu'à notre époque, histoire critique qui rétablit les faits sous leur vrai jour et dans l'ordre chronologique, résultant de l'étude attentive des documents. En appendice l'auteur traite de quelques falsifications du Regeste de Subiaco, notamment du diplôme de Grégoire I où se trouve la ameuse clause : Ego Gregorius, déjà rejetée par Mabillon au grand scandale des « pointus » de sa congrégation ; de la série des abbés jusqu'en 1532 ; de la seigneurie de Tusculum ; des impressions de Subiaco, puis des « Consuetudines Sublacenses », qui, depuis lors, ont été éditées par D. Léon Allodi, et, avec plus d'apparatus critique par D. Bruno Albers.

M. G. Giovannini s'est occupé de la partie architecturale (I, pp. 261-403), en donnant l'histoire et la description des monuments. Il va de soi que la situation des monastères de Ste-Scolastique et du Sacro Speco ne permettait pas des constructions uniformes ou traditionnelles.

Avec M. F. Hermanin nous abordons l'étude des fresques (I, pp. 405-531), dont la plus ancienne daterait du IXe siècle, mais dont les plus intéressantes sont celles du XIIIe s., notamment le portrait de Fr. François, dans lequel la tradition a vu S. François d'Assise, et les plus belles du XIVe et du XVe s.

Le second volume tout entier consacré à la bibliothèque et aux archives de Subiaco, est dû à M. Vincent Federici. L'auteur donne des notices détaillées sur l'histoire de la bibliothèque et des archives des deux monastères de Ste-Scolastique et du Sacro Speco. Suivent les catalogues des MSS. de ces deux dépôts encore conservés (380 pour Ste-Scolastique, 31 pour le Sacro Speco). Les incunables de Ste-Scolastique sont au nombre de 172. La partie la plus riche et la plus longue est celle du catalogue chronologique des diplômes des deux monastères avec références bibliographiques (pp. 34-366), au nombre de plus de 4700. En appendice l'auteur a publié six actes de 1130 à 1455, une rédaction Sublacienne du « Contemptus

1. *Bull. de la Soc. des lettres de la Corrèze*, 1905, pp. 69-73.
2. *Revue Mabillon*, I, pp. 307-320.
3. *I monasteri di Subiaco*. Roma, 1904, 2 vol. p. in-8 de 547, LXXI-467 pp. avec de nombreuses illustrations.

Digitized by Google

mundi, » le fragment Sublacien du «Mirabilia urbis Romae » et termine par des notices sur les inscriptions.

502. Mgr Wilpert a montré que les fragments de peinture découverts dans les fouilles qui ont remis au jour la basilique primitive du monastère de St-Sabas sur l'Aventin à Rome datent de l'époque où il était occupé par les moines grecs et probablement du pontificat de Jean VII (705-707) (1).

503. Dans une dissertation sur les écrits polémiques de Farfa (2), M. K. Heinzelmann montre que le « fratris Bernardi (au lieu de Berardi) monachi et abbatis monasterii Farfensis liber », conservé dans une copie de Panvinius à Munich et reproduit presque intégralement par Grégoire de Catino dans sa chronique de Farfa, est l'œuvre non de l'abbé Bérard, mais de Grégoire de Catino lui-même. Ce traité aurait été composé entre la fin de 1105 et le commencement de 1106. Le traité « Orthodoxa defensio imperialis », attribué à Grégoire de Catino, ne serait pas de cet auteur.

504. Le codex 124 d'Eton-College, bien connu par la plus ancienne représentation de la façade de l'ancienne basilique de St-Pierre, provient de l'abbaye de Farfa. Diverses mains du XIIe s. y ont inséré une série de pièces pontificales et impériales relatives au monastère. Elles ont été publiées et étudiées par le prof. P. Kehr (3). Trois documents nous intéressent spécialement. C'est d'abord un différend survenu entre le prévôt et le prieur de Farfa au sujet de l'exercice de leurs fonctions. Le pape confia l'examen de cette affaire au cardinal Hugues d'Ostie (1150-1158). Celui-ci en référa à l'abbaye de St-Sauveur près de Rieti et établit qu'à l'avenir on se réglerait à Farfa d'après les usages de Rieti. Le texte de la réponse du prévôt et du prieur de Rieti est fortement endommagé. Pour le reconstituer, il faut avoir une certaine connaissance des usages monastiques. C'était une coutume assez reçue que l'abbé chantait la 12e leçon et le 8e répons, et le prévôt (plus tard le prieur) le 12e répons. C'est donc d'après ces usages qu'il faut rétablir les chiffres des leçons et des répons. De la lettre de S. Bernard à l'abbé Adénulphe (1125-45) on n'a que le début, encore fort endommagé.

505. Le R. P. H. Moretus publie « un opuscule inédit du diacre Adelbert sur S. Martin de Montemassico » d'après un MS. de XIe s. de la Bible Vallicellane. Ce texte permet de contrôler le récit du chroniqueur Cassinien Pierrre diacre, qui lui a emprunté le récit des événements du IXe et du VIIIe siècle (4).

506. M. B. Ricci a publié, d'après un manuscrit des archives de l'archevêché de Modène, un fragment des visites pastorales faites au nom de l'évêque Aldobrandin d'Este par son vicaire général entre 1359 et 1369. On y trouvera des renseignements intéressants sur les monastères, tels que

---

1. *Le pitture dell' oratorio di S. Silvia (Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXVI (1906), pp. 15-26).

2. *Die Farfenser Streitschriften*. Strasbourg, Müh, 1904, 125 pp. 8°; Cf. *Neues Archiv*, XXXI, pp. 250-251.

3. *Urkunden zur Geschichte von Farfa im XII. Jahrhundert* (*Quellen und Forschungen aus Italien. Archiven und Bibliotheken*, IX (1906), pp. 170-184).

4. *Analecta Bollandiana*, XXV (1906), pp. 243-257.

Digitized by Google

ceux de Ste-Euphémie (moniales O. S. B.), l'abbaye bénédictine de St-Pierre (hommes), des Santucce (moniales O. S. B.) (1).

507. M. Gusmano Soli a publié une notice historique sur « l'église et le monastère de Ste-Cécile près de Modène » dit des Santucce, monastère de bénédictines fondé vers le milieu du XIIIe siècle, supprimé par Martin V en 1428, et remplacé par un couvent de Franciscains de l'observance (2).

508. M. V. Mangiapani a fait connaître l'histoire du monastère des Bénédictines de Ste-Lucie à Siracuse de l'époque normande à nos jours (3).

509. M. D. S. a publié une note sur « l'abbaye de S. Jean-Baptiste de Vertemate » près de Côme, fondation clunisienne qui daterait des premières années du XIIe siècle (4).

E. M. une note sur le monastère de S. Abundio de Crémone, qui des Bénédictins passa aux Humiliés (5).

510. On trouvera quelques renseignements sur l'abbaye bénédictine de S. Rufile de Forlimpopoli dans un travail du Dr Paul Amaducci sur « les origines et les progrès de l'évêché de Bertinoro », Ravenne, 1905 (6).

511. Le Dr Diego Sant'Ambrogio a republié une charte de donation de l'an 1088 au prieuré clunisien de St-Benoît de Portesano près de Trezzo (7).

512. Le Dr F. C. Carreri donne une courte notice sur « le 6e livre inédit de l'histoire de Polirone de Bacchini ». Il s'agit de la continuation d'un travail bien connu de Dom Benoît Bacchini sur le monastère de St-Benoît de Polirone (8).

513. Signalons rapidement : du comte Ed. de Dienne : « l'abbaye de St-Michel de Cluse et ses rapports avec la ville du Puy (9) », et une courte notice de Faustin Curlo sur cette abbaye (10).

514. Dans son étude « Rectifications chronologiques au premier volume du codex diplomaticus Sardiniae » de Tola (11), M. Henri Besta est amené à modifier les dates de quelques diplômes de l'abbaye de S. Momilien de Montecristo.

515. A mentionner une note de A. R. sur le missel plénier du monastère bénédictin de St-Pierre de Civate (12).

516. Le R. P. Dom Benoît Gariador a commencé une étude sur les « anciennes colonies latines, monastères bénédictins antérieurs aux croisades », sujet que j'ai eu l'occasion de traiter assez longuement dans les

1. *Di un frammento di atti di visite pastorali del vescovo Aldobrandino d'Este* (*Atti e memorie della R. Deputazione di storia patria per le provincie Modenesi*. Série V, vol. IV (1906), pp. 15-79)

2. *Chiesa e monastero di S. Cecilia presso Modena* (*ib.*, pp. 259-289).

3. *Scuola Cattolica*, 1905, pp. 466-480.

4. *Archivio storico lombardo*, XXXII, 1905, I, pp. 214-219.

5. *Ib.*, I, p. 445.

6. Cf. *Rivista storica benedettina*, 1906, p. 469.

7. *La scuola cattolica*, XXXIV, 1906, pp. 405-408.

8. *Rivista storica benedettina*, I, 1906, pp. 246-252.

9. *Congrès archéol. de France*, LXXIe session. Paris, 1905, p. 270-300 ; tirage à-part, Caen, Delesques, 1905, 33 pp. 8o.

10. *La Sacra di S. Michel della Chiusa* (*Calendario Artistico Piemontese*, 1906. Torino-Rinck, pp. 35-39 ; Cf. *Rivista storica benedettina*, I, 1906, pp. 270-271.)

11. *Archivio storico Sardo*, I, 1905, pp. 240-244.

12. *Un Cimelio Lombardo recuperato* (*Archivio storico lombardo*, XXXII, 1905, II, pp. 216, 218.)

Digitized by Google

Studien und Mittheil. aus dem Benedictiner-Orden en 1887 et dans la *Revue bénédictine* en 1888 (1).

517. Nous trouvons dans le *Bulletin international de l'Académie de Cracovie* une note sur un travail de Mgr L. Chotkowski relatif à « l'histoire politique des anciens couvents de femmes en Galicie (1773-1848) » (2).

L'auteur raconte d'abord la suppression de quinze monastères, parmi lesquels celui des Bénédictines de Jaroslav (6 septembre 1782) ; ceux de Lemberg, Przemys'l, Staniatki, des Bénédictines du S. Sacrement et des Bénédictines arméniennes furent conservés à condition de se consacrer à l'enseignement.

IV. Beaux-Arts.

518. En étudiant de près les grands portails du XIIe siècle dans les limites des diocèses de Sens, Paris et Chartres, M. A. Mayeux a été amené à conclure que le grand mouvement artistique qui s'est produit dans la province de Sens de 1130 à 1160 fut sous l'influence des moines de l'abbaye de Tiron, et qu'on peut attribuer à leur école toute une catégorie d'émaux champlevés d'une facture un peu spéciale et de colorations différentes de ceux du Limousin (3).

519. M. Joseph Destrée a établi qu'un reliquaire-triptyque de la vraie Croix qui se trouve au musée royal, depuis 1837 provient, non comme on l'a cru de l'abbaye de Floreffe, mais de celle de Florennes. Cette œuvre d'art mosan date du commencement du XIIIe siècle (4).

520. M. Léon Maître a donné une notice sur l'abbaye de St-Jean l'Évangéliste ou de Saint-Maximin de Trèves et ses cryptes » (5).

521. M. G. Sens publie une reproduction de la tombe de Guillaume Caulier, abbé de Lobbes, avec quelques notes sur trois abbés du XVIe s. originaires de l'Artois (6).

522. M. J. Sauer a continué son étude sur l'église abbatiale de Schwarzach (7).

523. La consécration de l'église abbatiale de Downside (Angleterre) a donné lieu à deux notices détaillées sur ce monument d'architecture et les souvenirs monastiques qu'il éveille (8).

524. M. Roger Martin du Gard a présenté pour thèse une « étude archéologique des ruines de l'abbaye de Jumièges (9) » ;

et M. Gaston Robert un travail sur « l'abbaye de Saint-Remi de Reims

---

1. *Jérusalem*, 24 sept. 1905, p. 305-306 ; 24 octobre 1905, pp. 328-336.
2. Classe d'hist. et de philos., janvier, fév. 1905, pp. 24-29.
3. *Les grands portails du XIIe siècle et les Bénédictins de Tiron (Revue Mabillon*, II, août 1906, pp. 97-122).
4. *Bulletin des musées royaux*, 1905, pp. 26-28, 41-44.
5. *Revue de l'Art chrétien*, XLVIII (1905), pp. 18-26.
6. *Mémoires de la Commission départ. des monuments histor. du Pas-de-Calais*, II, 6e livr. Arras, 1905, pp. 518-524.
7. *Die Abteikirche in Schwarzach (Freiburger Diözesan-Archiv*, XXXIII (1905), pp. 342-368).
8. M. F. Quinlan, *The Downside celebrations (The Catholic World*, nov. 1905, pp. 223-238); J.-C. Almond, *The making of an Abbey Church (The Ampleforth Journal, XI* (déc. 1905), pp. 170-180).
9. *École nationale des Chartes, Positions des thèses*. Toulouse, Privat, 1906, pp. 141-150.

Digitized by Google

depuis le XIe siècle jusqu'à la commende (1473), son organisation intérieure et son pouvoir temporel [1] ».

525. A signaler de M. J. Virey « les différentes époques de la construction de St-Philibert de Tournus » [2] ;

de M. J. Chappée « *le carrelage de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil* d'après les pavés retrouvés dans les fouilles récentes [3] ».

de J. Popp « l'art de Beuron [4] ».

526. M. l'abbé Bayart a donné communication à la séance du Comité Flamand, le 22 février 1906, d'une note sur le « chant des offices de Saint-Winnoc et de Saint Oswald » d'après le M.S. 14 de la bibliothèque de Bergues » datant du XIIe siècle [5].

527. M. Georges Doublet a écrit quelques pages sur « le théâtre du monastère de Lérins sous Louis XIV [6] ».

528. Signalons encore : D. Martin Veth, *la médaille ou croix de S. Benoît* [7], et *Numismatique Clunisienne* de M. A. de Barthélemy [8].

V. Branches de l'ordre.

529. D. Yves Laurent a tracé un tableau rapide de la vie et de l'action de S. Bernard [9].

530. L'abbaye cistercienne de N.-D. de Gimont, fille de celle de Berdoues, fut fondée en 1142 par Gérard du Brouilh à proximité de la ville de Gimont (arrond. d'Auch). Les donations ne tardèrent pas d'affluer et permirent aux moines de constituer les granges de Franqueville, Saint-Soulan, Laus, Hour et Aiguebelle. Le cartulaire, de la fin du XIIIe siècle, que M. l'abbé Clergeac vient de publier pour la Société historique de Gascogne [10], comprend plus de 800 actes, dont le dernier daté est de 1233. Dans l'introduction l'éditeur fait ressortir l'intérêt des chartes pour l'étude de la constitution du domaine monastique, des relations sociales, de la linguistique. Il a cru devoir retrancher des actes les formules, sans cesse les mêmes, puis il a reproduit scrupuleusement les parties essentielles, y compris les noms des témoins. Les actes sont groupés, comme dans le manuscrit, par ordre des propriétés, abbayes et granges, mais une table sommaire placée à la fin du volume permet de rétablir l'ordre chronologique. Un bon index des noms de personnes et de lieux termine le volume. L'éditeur n'y a pas donné les indications de géographie moderne, sans doute

1. *École nationale des Chartes, Positions des thèses*, Toulouse, Privat, 1906, pp. 151-155.
2. *Annal. de l'Acad. de Mâcon*, VIII (1903), pp. 162-202.
3. *Revue de l'Art chrétien*, XLVIII (1905), pp. 73-82.
4. *Die Beuroner Kunst (Hochland*, 1906, III, pp. 79-88).
5. Bailleul, Ficheroulle, 1906, 12 pp. et phototypie.
6. *Bull. histor. et philol. du comité des travaux histor.*, 1904, pp. 525-537.
7. *The Medal of Cross of St-Benedict.* Atchison Abbey, 1906, 70 pp. in-32.
8. *Revue de Numismatique* (1905), pp. 14-26.
9. *S. Bernard* (*Bulletin de S. Martin et de S. Benoît*, août 1906, pp. 295-303).
10. *Cartulaire de l'abbaye de Gimont* (*Archives hist. de la Gascogne*, XVIe année, 2e Sér., fasc. 9). Paris, Champion, 1905, XVII-503, pp. in-8°. Prix : fr. 15-00.

Digitized by Google

pour ne pas répéter les identifications faites au cours du volume et qui sont d'ailleurs soignées.

Peut-être une courte notice sur l'histoire de l'abbaye ou du moins sur la série chronologique des abbés eût-elle fait bon effet dans l'Introduction. L'éditeur, qui connaît bien son pays d'Auch et qui a encore plus d'un document inédit dans ses cartons, attend-il l'achèvement de ses glanes aux Archives Vaticanes pour nous donner ce petit travail qui ne lui coûtera pas grand labeur et qui sera le bienvenu? Sa publication, venant après l'édition du Cartulaire de Berdones, rendra les plus grands services à l'histoire religieuse de la Gascogne.

531. La consécration de la nouvelle église de l'abbaye des Cisterciens réformés de la Trappe d'Oelenberg en Alsace le 9 mai 1905 a donné lieu à la publication d'une brochure dans laquelle l'auteur a esquissé dans ses grandes lignes l'histoire de l'ordre de Cîteaux et de la réforme Trappiste, celle du monastère d'Oelenberg, donné une description de la nouvelle église et conservé le récit des solennités de la consécration. L'opuscule est enrichi de six belles phototypies (1).

532. M. l'abbé Gonthier a publié l' « Inventaire inédit de l'abbaye d'Aulps, précédé d'une notice sur cette abbaye (2) ».

533. Le R. P. D. Célestin Mercuro entreprend la publication du texte original de la Vie de S. Guillaume de Verceil, fondateur de Montevergine, par son disciple Jean de Nusco. L'édition de Giordano (1643) laisse beaucoup à désirer ; non seulement il a interverti la disposition du texte, mais il l'a interpolé. Il est cependant regrettable qu'en entreprenant cette réédition, D. Mercuro ne l'ait pas donnée avec toute l'exactitude orthographique que réclame l'érudition moderne (3).

— Description de l'abbaye de Montevergine avec vues à l'aide du Guide illustré publié en 1905, par D. Célestin Mercuro (4).

534. D. Ildephonse Tiberio a publié une courte notice sur « l'abbaye et le sanctuaire de N.-D. de Finalpia », ancien monastère olivétain, réoccupé depuis peu par les Bénédictins de la Congrégation de Subiaco (5).

535. M. Albert de Angelis publie une note sur le séjour de Tasse au monastère de S.-Maria Nuova à Rome (1588-1590) (6).

536. M. E. Odescalchi continue son étude sur « l'art de l'intaille et de la marquetterie et Fr. Jean de Vérone », qui met bien en relief les travaux artistiques de la congrégation Olivétaine aux XVe et XVIe siècles. Cette notice est richement illustrée (7).

---

1. *Die neue Kirche der Cistercienser-Abtei Oelenberg*. Ein Gedenkblatt zu ihrer Konsekration 9 mai 1905. Rixheim, Sutter, 1905, 45 pp. in-8°.

2. *Mémoires publiés par l'Académie Salésienne*, t. XXVIII, 1905, pp. 1-344.

3. *Una leggenda mediævale di S. Guglielmo da Vercelli* (*Rivista storica benedettina*, 1906, pp. 321-333).

4. *Rivista storica benedettina*, 1906, pp. 431-440.

5. *La badia e il Santuario di Maria SS. di Finalpia*. Genova, Tip. della Gioventù, 1906, 32 pp. in-8°.

6. *Torquato Tasso ospite del monastero di Santa Maria Nuova in Roma* (*Rivista storica benedettina*, 1906, pp. 423-430).

7. *L'arte dell'intaglio e della tarsia e fra Giovanni da Verona* a proposito d'una recente publicazione (*Rivista storica benedettina*, I, 1906, pp. 196-225).

Digitized by Google

Cet artiste avait déjà été l'objet de recherches de D. Placide Lugano (1).

537. Le R. P. Dom Placide Lugano consacre une étude détaillée aux plus anciennes constitutions monastiques de la Congrégation bénédictine de Montolivet, monastère dont l'érection canonique date du 26 mars 1319 (2).

538. Le même auteur a raconté les derniers temps de l'abbaye de St-Pierre de Precipiano, au diocèse de Tortona, depuis le XVIe siècle jusqu'à la suppression en 1785. Ce monastère était occupé par les moines Olivétains (3).

Il a aussi consacré une courte notice biographique à D. Fabrice Malaspina, né le 21 janvier 1772, entré à l'abbaye Olivétaine de St-Michel-in-Bosco de Bologne le 31 janvier 1787, abbé de N.-D. des Grâces près de Novare en 1803, décédé le 2 avril 1863 (4).

539. M. R. Porcher publie une notice sur le monastère de Cornilli, fondation de l'ordre de Vallombreuse dans le Blésois, faite par Hervé, comte de Blois vers 1085 (5).

540. M. Étienne Casini a écrit une petite notice historique sur « l'abbaye de Razzuolo in Mugello », qui appartenait à l'ordre de Vallombreuse (6).

541. D. Placide Donati a publié une petite vie populaire de S. Albertin, moine de Camaldule, mort en 1294, prieur du monastère de Fontavellana (7).

542. Le R. P. D. Basile Sargisean, bénédictin arménien Méchitariste de Venise, publie une notice sur « la congrégation Méchitariste et ses mérites en Orient et en Occident (8) ».

D. URSMER BERLIÈRE.

---

1. *Di Fra Giovanni da Verona maestro d'intaglio e di tarsia e della sua scuola*, Siena, Lazzeri, 1905, 107 pp. in-8° (Extrait du *Bulletin Senese di storia patria*. An. XII, fasc. II-III.

2. *Delle più antiche costituzioni di Montoliveto* (*Rivista storica benedettina*, I, 1906) pp. 184-195, 364-407).

3. *Le ultime vicende dell'abbazia di Precipiano* (*Bollettino della Società per gli studi di storia... nel Tortonese*, 1905, pp. 42-55).

4. *L'abate Fabrizio Malaspina e l'Istoria della sua famiglia* (*Bollettino della Soc. per gli studi di storia, d'econonica et d'arte nel Tortonese*, 1906, pp. 23-31).

5. *Revue de Loir-et-Cher*, 1906, col. 58-64.

6. *La badia di Razzuolo in Mugello*, Firenzuola, Righini, 1905, 105 pp. in-16; cf. *Rivista stor. bened.*, 1906, pp. 275-276.

7. *Vita di Sant'Albertino Monaco*, Pergola, Gasperini, 1905, 64 pp. in-8°.

8. *La Congregazione Mechitarista e le sue benemerenze nell'Oriente e nell'Occidente* (*Rivista storica benedettina*, I, 1906, pp. 161-183, 334-363).

Digitized by Google

COMMUNICATION (1)

DE LA COMMISSION BIBLIQUE.

DE MOSAICA AUTHENTIA PENTATEUCHI.

PROPOSITIS sequentibus dubiis Consilium Pontificium pro studiis de re biblica provehendis respondendum censuit prout sequitur :

I. Utrum argumenta a criticis congesta ad impugnandam authentiam Mosaicam sacrorum Librorum, qui Pentateuchi nomine designantur, tanti sint ponderis, ut posthabitis quampluribus testimoniis utriusque Testamenti collective sumptis, perpetua consensione populi Iudaici, Ecclesiae quoque constanti traditione nec non indiciis internis quae ex ipso textu eruuntur, ius tribuant affirmandi hos libros non Moysen habere auctorem, sed ex fontibus maxima ex parte aetate Mosaica posterioribus esse confectos ?

Resp. Negative.

II. Utrum Mosaica authentia Pentateuchi talem necessario postulet redactionem totius operis, ut prorsus tenendum sit Moysen omnia et singula manu sua scripsisse vel amanuensibus dictasse ; an etiam eorum hypothesis permitti possit qui existimant eum opus ipsum a se sub divinae inspirationis afflatu conceptum alteri vel pluribus scribendum commisisse, ita tamen ut sensa sua fideliter redderent, nihil contra voluntatem suam scriberent, nihil omitterent ; ac tandem opus hac ratione confectum, ab eodem Moyse principe inspiratoque auctore probatum, ipsiusmet nomine vulgaretur ?

Resp. Negative ad primam partem, affirmative ad secundam.

III. Utrum absque praeiudicio Mosaicae authentiae Pentateuchi, concedi possit Moysen ad suum conficiendum opus fontes adhibuisse, scripta videlicet documenta vel orales traditiones, ex quibus

---

1. Insérée par ordre du Révérendissime Abbé Primat.

Digitized by Google

secundum peculiarem scopum sibi propositum et sub divinae inspirationis afflatu, nonnulla hauserit eaque ad verbum vel quoad sententiam, contracta vel amplificata, ipse operi inseruerit ?

Resp. Affirmative.

IV. Utrum, salva substantialiter Mosaica authentia et integritate Pentateuchi, admitti possit tam longo saeculorum decursu nonnullas ei modificationes obvenisse, uti : additamenta post Moysi mortem vel ab auctore inspirato apposita, vel glossas et explicationes textui interiectas ; vocabula quaedam et formas e sermone antiquato in sermonem recentiorem translatas ; mendosas demum lectiones vitio amanuensium adscribendas, de quibus fas sit ad normas artis criticae disquirere et judicare ?

Resp. Affirmative, salvo Ecclesiae judicio.

Die autem 27 junii an. 1906, in Audientia R^mis^ Consultoribus ab Actis benigne concessa Sanctissimus praedicta Responsa adprobavit ac publici juris fieri mandavit.

Fulcranus G. VIGOUROUX, P. S. S.
Laurentius JANSSENS, O. S. B.
Consultores ab Actis.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

ÉCRITURE SAINTE.

L. VAGANAY. **Le problème eschatologique dans le IVe livre d'Esdras.** Paris, Picard, 1906. In-8, XII-121 p. Prix : 5 fr.

Dans l'introduction, l'auteur a résumé les divers points acquis par la science moderne sur les questions de critique textuelle, littéraire ou historique. Il y a mis aussi du sien : ainsi. dans la vision de l'aigle (XI, 1 — XII, 34) les 12 ailes et les 3 têtes seraient seules primitives, les 8 ailerons seraient ajoutés plus tard (au IIIe siècle) ; il s'en suivrait que le livre est écrit sous le règne de Domitien. Je remarque que cette date est aujourd'hui assez communément admise par les savants, quoi qu'il en soit de cette interpolation.

La première partie examine comment, après la grande catastrophe nationale, le problème eschatologique se posait à une âme patriotique et pieuse. La seconde partie nous dit quelle solution Esdras donna à ce problème : il y aura un triomphe national passager suivi d'un bonheur éternel pour les justes. Cette solution est-elle originale ? L'idée d'un royaume terrestre précédant la rétribution définitive des individus existait peut-être avant le pseudo-Esdras ; mais l'originalité de celui-ci consiste dans l'importance qu'il donne aux aspirations individualistes : le règne messianique n'est qu'un épisode préparatoire à la crise finale ; au contraire, le sort heureux ou malheureux de chacun devient le centre de la perspective. D. DE BRUYNE.

FRANÇOIS MARTIN. **Le livre d'Hénoch,** traduit sur le texte éthiopien. (Collection de *Documents pour l'étude de la Bible. Les Apocryphes de l'Ancien Testament.)* Paris, Letouzey et Ané, 1906. In-8, CLI-319 p. Prix : 7 fr. 50.

Nous saluons avec joie et espérance cette nouvelle collection : avec joie parce qu'elle comble une lacune dans la documentation des études bibliques, avec espérance parce que le nom de M. Martin, qui en dirige la publication, est une garantie de l'esprit sérieusement et loyalement scientifique qui l'inspirera. Le but de M. M. et de ses collaborateurs est de mettre à la portée de tous ceux qui n'ont pas reçu une formation suffisante dans les langues sémitiques l'abondante littérature extrabiblique dont l'importance est si grande pour l'exégèse scientifique ; il faut, en effet, de plus en plus initier les étudiants au travail direct sur les sources ou sur la traduction critique de ces sources.

La collection débute par la traduction du livre d'Hénoch. Cet important apocryphe, auquel la citation qu'en fait S. Jude dans son épître (14-15) a donné une notoriété toute spéciale, renferme des notions de la plus grande valeur pour la connaissance du milieu doctrinal juif avant la venue de Jésus-Christ. C'est en réalité une collection d'ouvrages à caractère plus ou moins apocalyptique ayant le patriarche Hénoch pour Voyant. L'original

Digitized by Google

perdu, était plus que probablement en hébreu, et les diverses parties en ont été écrites par des juifs palestiniens, orthodoxes et nationalistes, entre les années 170 et 64 av. J.-C. Le témoin le plus complet est la version éthiopienne, qui nous est connue par vingt-six mss. dont plusieurs sont des Bibles, le livre d'Hénoch ayant joui en certains endroits d'une autorité canonique. C'est ce texte, critiquement établi, que M. M. nous donne en une traduction claire et intelligible, ce qu'il n'était pas toujours facile de réaliser, comme on peut s'en convaincre par les nombreuses variantes de l'éthiopien et du grec, dont la traduction forme, au bas des pages, un véritable appareil critique. L'annotation, sobre et bien choisie, éclaire la signification des allégories, et signale les rapprochements avec la Bible ou les données de la littérature et de l'archéologie orientales. M. M. a groupé dans sa solide introduction, à côté des questions de critique, les principaux points de la doctrine des auteurs du livre d'Hénoch. Le travail est loin d'être aisé, car ces auteurs ont des vues souvent divergentes et même contradictoires. M. M. s'est borné à exposer les indications fournies par les textes en signalant brièvement les sources de ces théories, il offre ainsi ample matière aux travailleurs que passionnent les questions si complexes de l'origine et du développement des croyances et idées religieuses. Parmi les sujets les plus intéressants il faut mentionner tout spécialement l'angélologie et la personne du Messie, sur lesquels le livre d'Hénoch abonde en renseignements parfois assez puérils, mais souvent empreints d'une vraie grandeur de conception. Des tables détaillées mentionnent les citations ou passages parallèles de l'Ancien et du Nouveau-Testament (rapprochements qui me semblent parfois un peu superficiels), et les divers sujets traités dans l'introduction ou le texte. L'introduction elle-même se termine par une bibliographie peut-être trop abondante, où il eût été utile de désigner les ouvrages principaux et de nécessité première. Je ne puis trop dire, en terminant, l'impression reposée de science solide et consciencieuse que donne la lecture de cette belle publication, et je fais des vœux pour que l'œuvre si vaillamment entreprise par M. Martin, soit soutenue et encouragée pour le plus grand développement des études bibliques et le progrès de la science catholique.

D. BÈDE LEBBE.

ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

Dr Rauschen. **Éléments de Patrologie et d'histoire des dogmes.** Traduit de l'allemand et adapté par E. Ricard, professeur au Grand Séminaire d'Aix. Paris, Roger et Chernovitz, s. d. [1906]. In-12, VIII-365 p. Prix : 3 fr.

Le manuel de Patrologie du Dr Rauschen, déjà traduit en italien, vient de l'être également en français. Traduit est peu dire : il est aussi adapté. N'ayant pas en mains l'édition allemande, il m'est impossible de dire, en détail, jusqu'à quel point cette adaptation a été portée.

Ce livre d'un maniement commode, d'un prix plutôt modéré, sera le bienvenu : on a sans doute l'ouvrage traduit de Bardenhewer, mais le prix élevé des trois volumes qu'il comprend n'est pas de nature à le rendre accessible à la plupart des Séminaristes.

Digitized by Google

Il n'y a rien à relever, dans le livre de M. Ricard au sujet de la distribution qui est celle admise généralement ; l'information est ordinairement sûre ; l'exposé de la doctrine des Pères exact, et une bonne table rend les recherches aisées.

Un ouvrage de ce genre étant susceptible de perfectionnement et la précision étant l'une des qualités d'un bon manuel, je me hasarde à signaler quelques détails relevés au cours d'une première lecture. Il convenait de citer, au début, parmi les collections de textes patristiques celle de l'Université de Cambridge *Text and studies* qui compte déjà de si bons volumes ; contrairement à l'indication donnée p. 108, n. 1, Baluze ne fut pas bénédictin ; l'attribution des *Tractatus Origenis* à Novatien est donnée (p. 128) comme « très probable » ; c'est beaucoup dire : l'opinion de D. Morin qui en donnait la paternité à Grégoire d'Elvire sera sous peu singulièrement confirmée ; pourquoi ne pas citer, p. 167, l'ouvrage de Shawley *The catechetical oration of Gregory of Nyssa* (1903) ? P. 210, il fallait citer l'importante étude de Souter : *A study of Ambrosiaster*, parue en 1905 (*Rev. bénéd.*, XVIII, pp. 120-121). Les lignes consacrées au *Te Deum* (p. 212) sont vraiment trop maigres : à tout le moins convenait-il de signaler l'opinion de D. Morin qui l'attribue à Niceta de Remesiana. Ce dernier auteur n'est pas même mentionné : il faudra, dans une prochaine édition, lui consacrer une note : la chose sera facile, en se référant à l'étude remarquable de Burn, parue en 1905 (Cf. *Rev. Bénéd.*, XXIII, pp. 97-101) ; la 2de partie de l'*Hieronymus* de Grützmacher a probablement paru trop tard pour que l'auteur ait pu la mentionner, p. 214 ; p. 337, à ajouter aux biographies de S. Grégoire le remarquable ouvrage de Dudden (1905) (*Rev. Bénéd.*, XXIII, pp. 283-284). Je ne sais si après avoir lu les pages que ce dernier consacre à la théologie de S. Grégoire (t. II, 283-284), M. Ricard maintiendra son assertion de la page 344. Puisque la question du chant grégorien est à l'ordre du jour, l'auteur n'eût-il pas bien fait d'être moins bref à ce sujet ? (p. 340). Dans une prochaine édition, il conviendra de consacrer une notice à Zénon de Vérone, en se reportant à l'ouvrage de Bigelmair (1904) (*Rev. Bénéd.*, XXII, p. 470). — Puis, quelques lignes de synthèse, après l'étude de chaque période, ne seraient pas pour déplaire.

Si j'ai relevé ces détails et formulé ces desiderata c'est dans l'espoir de voir ce petit livre se perfectionner pour une prochaine édition. Je crois pouvoir dire sans crainte que si l'auteur le tient à jour, le meilleur succès qu'il puisse ambitionner lui sera assuré : son ouvrage deviendra classique en peu de temps.

D. RAYMOND THIBAUT.

ED. WEIGL. **Die Heilslehre des hl. Cyrill von Alexandrien.** Mayence, Kirchheim, 1905. In-8, XIV-360 p. Prix : 12 fr. 50.

Comme l'auteur l'explique dans son *Avant-Propos*, cet ouvrage ne devait d'abord contenir que la doctrine de S. Cyrille sur la grâce, qui en forme la 3e et plus longue partie (pp. 125-325) : ce n'est que pour l'encadrer que W. a traité la Christologie (1ère partie : la personne du Sauveur ; 2de p. : les bases de notre sanctification ou Sotériologie) ; il a de plus exposé, sous forme d'introduction, les idées de S. C. sur la trinité, la création, la chute, le plan de la rédemption. Malgré ce manque d'équilibre dans le

Digitized by Google

développement, on peut dire que tout le traité — car c'est vraiment un traité dogmatique — est solidement charpenté ; je dirais même qu'il l'est trop [1]. En voyant les divisions et subdivisions savamment graduées et subordonnées, les points de vue négatifs et positifs, du plus pur aspect scolastique, qui groupent les sentences plutôt dispersées dans les écrits de S. C., on se prend à douter que le docteur d'Alexandrie arriverait à reconnaître son œuvre dans ces subtils arrangements. En d'autres termes, c'est un S. C. mis en manuel de dogmatique, et par là-même, l'idée prédominante n'est pas celle de S. C., mais celle qui est la base ontologique du traité, à savoir l'union hypostatique ; or S. C., lui, part plutôt de la thèse du salut : nous avons été sauvés, c'est le fait certain duquel il déduit ses doctrines christologiques : rien n'est sauvé de l'homme que ce qui a été pris par le Verbe incarné, « ὃ μὴ προσείληπται, οὐδὲ σέσωσται [2]. » Ce principe, qui n'est rappelé qu'à la p. 104, devrait être mis en tête, à côté du texte de S. Paul, qui revient si fréquemment et qui est un autre aspect de la même idée : « ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ πάντα ἐν Χριστῷ » (Eph., I, 10).

La doctrine de S. C. est cependant bien exposée, et avec une profusion de textes et d'explications qui rendent ce livre d'un emploi facile pour les théologiens. C'est une œuvre de justice qu'a faite W. en mettant en lumière les trésors de théologie cachés dans ces écrits, car, comme le disait Scheeben (cité p. 7), S. C. a été pour la tradition orientale ce que S. Thomas a été pour les Pères d'Occident. Par la sûreté d'interprétation des Écritures — car S. C., quoique d'Alexandrie, est très attaché au sens littéral — par la profondeur de spéculation, il est au premier rang des Pères grecs. Malheureusement, son œuvre théologique très abondante est trop dispersée et les commentaires, les ouvrages ascétiques, les lettres, renferment de profonds aperçus dogmatiques qu'il faut y aller glaner ; c'est pourquoi des travaux de synthèse, comme celui de W., abondamment documentés, d'exposition relativement claire, et d'une soigneuse exactitude, seront toujours très utiles.

D. BÈDE LEBBE.

THÉOLOGIE.

J. TURMEL. **Histoire de la Théologie positive, du concile de Trente au concile du Vatican.** *(Bibliothèque de Théologie historique.)* Paris, Beauchesne, 1906. In-8, XVI-440 p. Prix : 6 fr.

Ce volume est le second de l'ouvrage de M. Turmel: il ne traite lui-même qu'une moitié de la matière qu'indique son titre : nous n'avons ici que *La Règle de foi* et *la Papauté*, les autres dogmes étant réservés pour un 3e volume. La *Revue* a rendu compte de cet ouvrage, lors de la publication du 1er vol. [3], je n'ai donc pas à revenir sur les qualités de précision et d'érudition qui le recommandent: je ferai seulement remarquer que l'auteur semble s'être cantonné par principe dans les controverses, en sorte que ses chapitres ne sont que l'analyse assez riche des arguments apportés de part et d'autre

1. L'auteur s'en excuse d'ailleurs dans l'Avant-Propos (VIII) : s'il a agi ainsi, c'est pour plus de clarté, dit-il.
2. *Comment. in Joh.*, XII, 27.
3. *Revue Bénéd.*, 1904, pp. 326-328

Digitized by Google

dans la polémique — et c'est tout. Sans doute, M. T. a voulu rendre son œuvre aussi objective que possible et il a évité avec le plus grand soin de donner son opinion personnelle sur la valeur des travaux qu'il analyse ; mais il ne devait pas pour cela enlever toute vie — et beaucoup d'intérêt — à son exposition, en ne nous donnant jamais que des textes, sans une appréciation, sans une vue d'ensemble, sans mettre en relief le progrès accompli, soit par l'abandon de positions fausses, soit par une interprétation plus fondée : tout cela, le lecteur doit en quelque sorte l'élaborer lui-même, sauf pour quelques paragraphes beaucoup plus synthétiques en ce sens, où M. T. nous montre la vie, le développement des grands textes sur lesquels repose la doctrine catholique de la papauté : la disposition de ces parties, qui consiste à isoler chaque texte et à montrer l'évolution de leur interprétation, est très heureusement conçue et réalisée. Deux omissions sont regrettables. Tout d'abord, le concile de Trente lui-même. Nulle part, on ne l'a cité : il est pourtant plus qu'un simple point de démarcation, et son œuvre méritait au moins une mention, ne fût-ce que pour la stabilité qu'il a donnée à la théologie catholique sur beaucoup de points controversés. En second lieu, le lecteur sera certainement étonné de ne pas entendre parler de Petau : n'est-il pas l'un des premiers, si pas le premier parmi les théologiens qui ont cultivé la théologie positive ?

Après avoir présenté ces observations, il me sera permis de louer le dépouillement méthodique et complet dont cet ouvrage donne le résultat : c'est un travail laborieux et ingrat, dont nous avons à remercier M. T., et si parfois son exposé manque d'animation, au moins on n'y trouve pas de superfluités encombrantes ; tout est du matériel d'étude, solide et net.

D. BÈDE LEBBE.

R. P. BERTHIER, O. P. **L'étude de la Somme Théologique de S. Thomas d'Aquin.** 2e édit. Paris, Lethielleux, s.d. (1905). In-12, 494 p. Prix : 4 fr.

Ce livre s'adresse aux maîtres de théologie plutôt qu'aux élèves. Son but est de faciliter l'accès de la *Somme* à qui « n'a pu l'étudier convenablement dans le passé sous la conduite d'un maître, et voudrait en commencer une étude personnelle » (p. 120). A cette intention, l'éminent professeur de Fribourg, après nous avoir entretenu de la méthode de saint Thomas et de l'autorité que lui reconnaît l'Église, esquisse à grands traits (pp. 119-376) la marche et l'enchaînement de la gigantesque synthèse théologique qui nous fut laissée dans la *Somme*. Les raisonnements ne sont qu'ébauchés mais le travail nous montre « comment l'idée de Dieu développée par saint Thomas renferme toute la théologie scolastique » (pp. 91-92). Cette magistrale vue d'ensemble ne manquera pas d'utilité. Trois appendices sur les rapports entre la doctrine thomiste — la politique de Léon XIII — l'Immaculée Conception — et l'Hypnotisme, terminent le volume. Ce dernier appendice a l'avantage de faire remarquer la réelle aptitude d'accommodation scientifique dont peuvent se réclamer les vieilles théories scolastiques. Le R. P. B. nous permettra-t-il d'ajouter que si au cours de son bel ouvrage il avait davantage mis en évidence ce pouvoir d'accommodation et surtout le mal fondé de certains préjugés anti-thomistes, son livre n'en aurait que mieux servi la cause qu'il défend ?

D. I. R.

Digitized by Google

DE GROOT (J. V.). O. P. **Summa apologetica de Ecclesia Catholica.** Ed. 3ª. Ratisbonae, Manz, 1906. In-8, XVI-915 p. Prix : 12 fr. 50.

La somme apologétique du R. P. de Groot, professeur à l'Université d'Amsterdam, paraît aujourd'hui en 3e édition. Celle-ci suit les premières (1890-1892) à une distance assez longue, mais cet intervalle de temps à permis à l'auteur d'enrichir notablement son travail et de le mettre au courant des études les plus récentes ; aussi, sous bien des aspects nous offre-t-il tout l'intérêt d'un livre nouveau, et c'est comme tel que nous le considérons dans les remarques que nous faisons ici sur la méthode et sur le contenu.

Ce qui frappe d'abord dans l'ordonnance générale, c'est de trouver fondus dans l'apologétique les traités théologiques de Ecclesia, de Romano Pontifice, de Sª Scriptura, Traditione et les autres « loci theologici ». Si l'apologétique avait pour but premier de démontrer aux infidèles la vérité de la foi, cette disposition ne serait pas heureuse, mais comme la science des fondements de la foi s'adresse d'abord aux fidèles et spécialement aux clercs chargés de la défense de la religion, on ne peut nier qu'il y ait avantage à trouver réunies des matières intimement connexes et qui ne peuvent être réparties en traités spéciaux sans nécessiter de nombreuses redites. Remarquons aussi la division en questions et articles : ces derniers comprennent d'abord l'exposé de la question, la preuve de la thèse, enfin les objections. Cet ordre constant rappelle les sommes théologiques des grands scolastiques et ne contribue pas peu à la clarté de l'exposition et à la valeur didactique de l'ouvrage.

Pour le fond doctrinal, l'apologétique du R. P. de G. donne la première place aux arguments objectifs, historiques, et suppose la philosophie de l'École. Elle n'est pas cependant opposée au progrès, elle veut tenir compte des résultats acquis par les sciences naturelles, historiques, morales, mais, avant tout, elle veut conserver intacte la foi : « In apologetica conservetur fides, scientia perficiatur » (p. 25). Remarquons, à ce propos, le jugement fort équitable relatif à l'apologétique d'immanence, à laquelle il faut concéder qu'il y a dans les vérités de la religion et les institutions de l'Église une grande convenance aux désirs de la nature humaine prise dans son état présent ; mais qu'on ne peut excuser de diminuer le caractère intellectualiste de l'apologétique et de préférer les raisons de convenance aux raisons de stricte causalité.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le développement de thèses relatives à l'Eglise, au Pontife romain, il nous suffira de dire qu'il est toujours complet, clair, précis. Mêmes remarques pour le traité touchant la Sª Ecriture : notion et fait de l'inspiration, interprétation de l'Ecriture dans les questions connexes aux sciences physiques ou historiques, tout cela est mis au courant des travaux contradictoires publiés ces derniers temps, des décisions récentes de la commission biblique ; sur les points encore en litige, l'auteur se garde de précipiter la solution et s'abrite quelquefois derrière l'autorité d'autrui. A lire aussi l'article sur l'évolution de la doctrine catholique : on ne pourrait mieux limiter et caractériser ce sujet.

Plus loin, quand il s'agit de l'autorité de S. Thomas et de la valeur de

Digitized by Google

la philosophie thomiste, rendons hommage à la fermeté et à la modération avec laquelle sont exposées les deux thèses : « S° Thomae competit auctoritas specialis », « Si Thomae philosophia caeteris doctrinis philosophicis praeferenda est ». Nous nous arrêtons sur cette pensée, et si nous avons pu relever les avantages de l'apologétique du R. P. de Groot au point de vue moderne, nous conclurons cependant que c'est avant tout l'esprit de la philosophie et de la théologie de S. Thomas qui lui donne et la solidité de la doctrine et la lucidité du raisonnement. D. RAPHAEL PROOST.

Dr P. EINIG. **Institutiones theologiæ dogmaticæ. I. Tractatus de Deo uno et trino. II. Tractatus de gratia divina.** 2a editio. Treviris, ex offic. ad S. Paulinum, 1905 et 1906. In-8, VII-218 et VIII-214 p. Prix : 3 M. le vol.

Au cours des années 1896 (p. 233) et 1897 (p. 283) la *Rev. Bénéd.* a déjà rendu un hommage mérité aux deux volumes que réédite l'éminent professeur de Trèves. Nous redisons bien volontiers que parmi les manuels de théologie peu atteignent à la valeur de celui-ci, tant en raison de la clarté de la langue qu'en raison de la concision de l'exposé, et de l'érudition théologique.

Nous remarquons cependant que l'auteur s'attache aux principes du molinisme. Pour notre part, nous ne comprenons pas que l'omniscience de Dieu puisse se justifier autrement qu'en raison de son universelle causalité — ou que la grâce actuelle puisse conférer à la faculté une force physique (th. III) sans cependant causer en elle une « qualité élévante et transitoire » (th. II). Nous regrettons ces opinions d'autant plus que nous reconnaissons bien haut l'utilité pédagogique de ces deux petits volumes.

D. I. RYELANDT.

VAN NOORT. **Tractatus de fontibus revelationis necnon de fide divina.** Amstelodami, Van Langenhuysen, 1906. In-8, 286 p. Prix : 5 fr.

Le présent volume complète la Théologie fondamentale dont M. van Noort a publié antérieurement les traités *de vera Religione*, *de Ecclesia Christi* (Cf. *Rev. bénéd.*, 1906, p. 134). Les précieuses qualités de méthode et de doctrine, propres aux écrits de M. v. N. se retrouvent dans celui-ci, qui, nous semble-t-il, a en outre sur ses devanciers l'avantage d'être mis plus complètement au courant des questions contemporaines. Nous y voyons, en effet, exposées avec un soin spécial les questions si agitées de l'inspiration biblique, de l'historicité des livres de l'ancien Testament, du développement de l'acte de foi. Des paragraphes spéciaux sont consacrés à l'authenticité de la Vulgate et à l'autorité doctrinale du Syllabus.

Signalons quelques thèses particulièrement intéressantes. Pour l'inspiration des Écritures, l'auteur préfère la théorie qui considère l'hagiographe comme cause instrumentale, gardant toute sa liberté sous l'action de la cause première; l'inspiration verbale, elle aussi, est ainsi parfaitement sauvegardée. Dans la question de l'innerrance, abandonnant la position expectative qu'il s'était imposée dans l'introduction du *de Deo Creatore*, il explique avec beaucoup de discrétion qu'il ne faut pas juger trop absolument, ni du point de vue théologique, ni du point de vue critique, mais examiner

Digitized by Google

dans chaque cas (comme le requiert d'ailleurs la Commission biblique) si des arguments sérieux peuvent être produits en faveur de tel ou tel genre littéraire, de telle ou telle interprétation.

Le traité de la foi est très connexe avec le précédent, et la place lui assignée se justifie de ce chef ; on aura néanmoins l'inconvénient de devoir réserver pour plus tard ce qui concerne la foi en tant que vertu théologale. Mais la partie que nous en donne ici M. v. N. est très achevée. Nous avons déjà mentionné plus haut l'intéressante question du développement de la foi ; les théories erronées (Harnack, Günther, Loisy) sont réfutées avec précision. Il n'y a que la notion de *fides ecclesiastica* qui nous semble moins fondée. Si la foi a pour objet formel l'autorité divine, nous ne voyons pas la nécessité d'introduire comme une espèce distincte la foi ecclésiastique.

D. RAPHAL PROOST.

PHILOSOPHIE ET JURISPRUDENCE.

ABBÉ ÉLIE BLANC. **Dictionnaire de philosophie ancienne, moderne et contemporaine.** Paris, Lethielleux, s. d. [1906]. In-4, 1247 col. Prix : 12 fr.

Ce volume, riche de 4000 articles environ, nous renseigne sur la terminologie et les doctrines des philosophes anciens et modernes, sans négliger leur biographie et la liste datée et bien exacte de leurs ouvrages. Pour les doctrines, M. l'Abbé Blanc s'attache surtout à développer celles qui lui paraissent les plus sûres, et « nous ne laisserons pas de conclure, dit-il, là où la vérité nous paraît établie » (p. XIV). En général, les articles qu'il consacre aux penseurs grecs, aux doctrines des docteurs du moyen-âge, et des philosophes modernes nous informent nettement et sans exiger beaucoup de connaissances préalables. Néamoins, à notre avis, certains articles sont écourtés et insuffisants ; voyez aux mots : *idée-force*, *immanentisme*, *socialisme*, etc. Parfois, l'éminent professeur aime à fair prévaloir ses idées personnelles ; comme aux mots *forme*, *matière*, *passion*, *sensation*. On préférerait trouver dans un dictionnaire un exposé plus simplement objectif. Pour certains philosophes modernes, comme Bergson, Boutroux, etc., ne serait-on pas en droit d'attendre quelques renseignements plus caractéristiques sur les idées qu'ils professent ?

Malgré ces remarques de détail, nous sommes heureux de recommander ce dictionnaire, assurés que nous sommes de son utilité.

D. I. RYELANDT.

Dr C. WILLEMS. **Institutiones philosophicæ.** Vol. I : **Logica, Critica, Ontologia.** Treviris, ex officina ad S. Paulinum, 1906. In-8, XXVII 578 p. Prix: 8 fr. 50.

Ce manuel se réclame avant tout d'une critériologie scolastique remarquablement bien informée et développée avec ampleur. Le distingué professeur, après avoir étudié ce qu'est la vérité et la certitude — quelles en sont les sources — quel en est le critère dernier, nous expose une idéologie complète : origine de la connaissance, — problème des universaux — étude des objets et partant des limites du savoir humain. Le travail

Digitized by Google

est méthodique, le latin facile, les thèses les plus indispensables marquées d'un astérisque.

Malgré le mérite de l'ouvrage, on regrette de ne pas y saisir toujours une pensée plus nettement thomiste. Si le Dr W. avait utilisé davantage les grands philosophes de l'École, il aurait certes pénétré plus avant les doctrines bien anciennes qu'expose sa néo-scolastique. Par exemple (p. 96) nous trouvons que la vérité « consistit in specie quadam intentionali objecti ». N'est-ce pas une confusion entre l'adéquation elle-même, et l'un des termes que l'adéquation suppose ? La vérité n'est pas la « species », même « expressa », mais une qualité qui l'affecte. Nous lisons (p. 110) que « in simplici apprehensione veritas proprie et formaliter inest ». L'on confond ici l'adéquation entitative *ut in re quadam*, et l'adéquation logique *ut cognitum in cognoscente*. (Sum. theol., I, Q. 16, A. 2.) Si nous cherchons à rajeunir la vieille philosophie scolastique ne nous confions ni à Willmann ni à Felchlin et Behringer (cités p. 96) mais approfondissons S. Thomas, sa Somme, et ses commentateurs. Nous regrettons aussi de ne pas rencontrer en critériologie une étude plus complète sur la valeur universelle et objective des premiers principes analytiques *a priori*. Ensuite, pourquoi identifier la critériologie à la logique matérielle ? S'il est exact de dire que les sciences se diversifient en raison de leur objet, et que l'objet de la critériologie est le vrai (entité indépendante de toute création de l'esprit et bien réelle) il est clair que la critériologie ne se subordonne pas à la logique (celle-ci ayant présisément pour objet des rapports de raison que l'esprit fait naître) mais qu'elle se ratache à la métaphysique — science du réel — dont elle est le prolégomène. Prolégomène opposé à ceux de Kant, que la métaphysique tire de son propre sein, non pour démontrer, mais pour manifester la sûreté de ses principes, et la légitimité de l'acquiescement que la raison leur donne.

En Ontologie, nous voyons développées avec compétence et clarté les doctrines touchant l'être transcendental : nature, division, propriétés, — l'être prédicamental : substance, accident, causes — et la perfection de l'être. Sans nous arrêter à discuter encore certains points, nous aimons à redire que l'ouvrage du distingué professeur se réclame de réelles qualités pédagogiques, d'une érudition très sérieuse, qu'il constitue un appoint utile au mouvement néo-scolastique. D. I. RYELANDT.

DOMET DE VORGES (Comte). **Abrégé de Métaphysique.** Paris, Lethielleux, 1906. 2 vol. in-8, IX-301 et 253 p.

La Métaphysique que nous donne aujourd'hui M. D. d. V. est vraiment faite pour gagner dès l'abord les sympathies du lecteur, par le ton de distinction familière qui en caractérise l'exposé. L'auteur a jugé que les matières si abstraites qu'il avait à traiter étaient de nature à rebuter plus d'un lecteur moderne ; aussi s'est-il efforcé, et avec succès, de rendre la scolastique accessible, aimable, facile à lire et à comprendre. Unissant la solidité du savoir à l'aisance du discours, il *raconte* la métaphysique ; sobre d'abstractions et de terminologie, il a mis son livre à la portée d'un large public.

Un autre avantage qui sera apprécié, c'est le caractère historique annoncé

Digitized by Google

par le sous-titre : « Etude historique et critique des doctrines de la métaphysique moderne. » L'auteur suit, en effet, l'évolution de la pensée péripatéticienne depuis Aristote, à travers les scolastiques de toute époque et de toute nuance, et permet ainsi de faire la comparaison entre les diverses solutions proposées sur les grands problèmes de la métaphysique.

M. D. d. V. adopte le plan de la Métaphysique de Suarez, mais dans la doctrine, il s'écarte souvent de ce dernier pour revenir à un thomisme généralement authentique ; quelquefois, il propose des solutions personnelles intéressantes.

Signalons en particulier la question de matière et forme. L'argument principal est déduit de la transformation substantielle qui a lieu au passage de la matière d'un règne à l'autre, du minéral au végétal, du végétal à l'animal ou inversement ; car, pour ce qui est de la transformation substantielle au sein des corps inorganiques l'auteur croit la chose difficile, sinon impossible à démontrer. La permanence virtuelle des éléments sous une forme supérieure est bien expliquée par ce principe que la forme supérieure peut remplir le rôle des inférieures. Quant à la matière première, elle ne peut se concevoir, pense M. de Vorges, comme pure puissance (I. 176).

La distinction entre l'essence et l'existence est développée dans le sens strictement thomiste, à part peut-être la question de la subsistance à laquelle il n'est pas attribué de réalité distincte (II. 21). Un acte d'existence unique enveloppe la substance et ses accidents.

Dans la doctrine des dix catégories (car toutes les dix sont exposées) remarquons les développements donnés au prédicament de la quantité, identifiée avec la masse. Au point de vue historique, nous croyons que la distinction réelle entre la quantité et la substance avait déjà été bien aperçue par Aristote (Phys., I. 2, 185b, 3). Du reste, la question en elle-même est bien ; nous ne nous séparerions de l'auteur que sur la constitution du continu et les indivisibles (II, 86).

Quant à la dixième catégorie *habitus*, partant de la signification du verbe ἔχειν, il estime qu'elle indique la possession et ne doit pas se restreindre au sens : être vêtu. Les considérations émises à l'appui sont intéressantes mais non décisives. Avoir, posséder : qu'est-ce, en somme, si ce n'est une relation prédicamentale, *jus subjectivum*, fondée sur la nature raisonnable et sur ses actes ?

Si, en général, dans sa Métaphysique, M. D. d. V. n'omet aucune question fondamentale et suit S. Thomas, il y a laissé cependant subsister quelques lacunes ou fait quelques abandons.

Il s'associe d'abord à ceux des scolastiques qui ont pensé que Dieu ne fait point partie de l'objet principal de la métaphysique. S. Thomas cependant établit le contraire : « Hæc triplex consideratio » dit-il (In met. proœm.), c'est-à-dire la considération des causes, celle de l'être en tant que tel, celle du 1er être, « non diversis sed uni scientiae attribui debet. » Ce même point de vue a permis de renvoyer aux théologiens la question du concours divin avec la volonté humaine (II, 246) et de ne donner qu'un très court aperçu à la question si importante sous ce rapport de la cause instrumentale, comme aussi de l'analogie de l'être. C'est peut-être aussi

Digitized by Google

par cette raison que la doctrine de l'individuation est traitée de problème peu important, sans grandes conséquences (I, 53).

Pour le Beau, la notion d'ordre n'est pas considérée comme essentielle (I, 145). Cependant, les exemples allégués ne l'excluent nullement : Dans le vers célèbre d'Homère, c'est l'ordre des sentiments qui constituera la beauté, plus loin c'est l' « ordre et l'harmonie », se révélant dans la structure d'un vulgaire pavé qui en manifesteraient la beauté. En outre, la considération du beau nous semble ici trop exclusivement objective, la relation transcendentale à l'intelligence et à la volonté, relation qui constitue formellement le beau, n'est guère mise en lumière.

Notons, enfin, au chap. des causes, p. 149, la définition trop générale de la condition : « tout ce qui concourt à déterminer une réalité, toute circonstance sans laquelle cette réalité n'apparaîtrait pas, » d'où résulte que la cause est un cas particulier de la condition. Il y a là, croyons-nous, deux notions irréductibles : ce qui détermine une réalité, ce qui produit, en quelque ordre, *l'être* d'une chose, c'est la cause ; ce qui n'est qu'une circonstance le *sine quo non*, c'est la condition.

Mais il reste que cet ouvrage qui, par l'aisance du style, la variété des aperçus, la sincérité et l'objectivité des exposés historiques, a déjà attiré le lecteur moderne, ne manquera pas d'inspirer aux esprits philosophiques le désir d'approfondir la Métaphysique de l'École. N'est-ce pas là l'espoir que M. D. de Vorges exprimait lui-même dans sa préface ?

D. RAPHAEL PROOST.

L. Ollé-Laprune. **La raison et le rationalisme.** Préface de M. Victor Delbos. Paris, Perrin, 1906. In-12, LIII-269 p. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est bienfaisant parce qu'il étudie la raison humaine sans la dénaturer. M. Ollé-Laprune n'a pas le désir d'inventer du neuf, ni d'apporter une solution définitive à toutes les difficultés critériologiques, mais il s'efforce de rendre l'esprit plus attentif à ses ressources et à son objet, pour lui faire discerner « quelque chose de ce qui est. » (p. 9) M. O. L. n'aime pas les philosophies qui confinent la pensée « en soi », et prétendent qu'elle ne relève que « de soi ». Il se montre défiant du Kantisme (p. 5) et non moins ennemi du fidéisme (p. 223). Sa philosophie n'est pas suspendue à une croyance, mais, selon lui, la vérité s'impose à la lumière de la raison sans autre garantie qu'elle-même : Verum index sui (leçon III, et p. 217, etc.). La doctrine du maître de l'École normale s'identifie en ce point capital à celle S. Thomas, et quoi d'étonnant puisque le vieil Aristote est leur maître à tous deux, et que le souci de rendre compte de la nature, de « ce qui en nous est indépendant de nous » (p. 93) fut le mobile et la raison de leurs recherches philosophiques ?

Signalons comme spécialement utiles à approfondir les chapitres sur la raison suffisante, le principe de convenance et du bien. Les rapports entre l'ordre naturel et surnaturel sont précisés (p. 236) ; l'influence salutaire de la foi catholique sur le développement philosophique est fermement défendue (p. 265-66). Bref, tout ce livre est bienfaisant parce qu'il nous enseigne, selon le mot de Pascal, à affirmer où il faut, à douter où il faut et à nous soumettre où il faut.

Digitized by Google

Nous remercions M. Delbos de l'édition de ce livre, et d'avoir fait revivre, dans son attachante préface, la physionomie si sereine de son regretté Maître. D. I. RYELANDT.

F. DE LA MENNAIS. **Essai d'un système de philosophie catholique.** Ouvrage inédit, publié par Christian Marechal. Paris, Bloud, 1906. In-12, 421 p. Prix : 3 fr. 50.

Dix ans avant de faire paraître son *Esquisse de philosophie*, Lamennais encore en communion avec le Saint-Siège avait professé à Juilly (1830-31) un essai de philosophie catholique recueilli à la dictée par ses élèves. C'est cet ouvrage que M. Marechal vient de restituer à l'histoire du triste et grand Lamennais. Il l'a reconstitué d'après les écrits de ses élèves, le manuscrit original étant introuvable, et probablement détruit.

Les conceptions que le penseur de la Chesnaie nous expose touchant Dieu, la création, l'univers et l'homme nous permettent de constater qu'avant de rompre ouvertement avec l'Église, les directions de sa pensée n'étaient déjà plus véritablement catholiques. Sa philosophie porte la marque de l'âme géniale qui l'a conçue ; elle est riche en aperçus élevés, en synthèses grandioses, en élans vers tout ce qui est unité et harmonie, mais néanmoins, elle n'est qu'un *mysticisme individuel* manquant de contact avec la pensée et la tradition catholiques.

D'après lui, Dieu n'est concevable qu'en vertu d'une trinité de propriétés identifiées à l'Être. Oter à Dieu cette trinité c'est lui enlever sa détermination, par conséquent sa personnalité, et « l'Infini disparaît dans une nuit éternelle » (p. 23). — La condition de la possibilité de la création, c'est l'existence « d'une seule substance fondamentale » (p. 50). Celle-ci existe à la fois sous deux modes divers : l'un fini, l'autre infini » (p. 49). Lamennais prétend néanmoins n'être pas panthéiste et se met à couvert sous le « mystère impénétrable de la substance » (p. 49). — L'univers est le résultat de la participation des modes de l'Être divin. Dans l'univers les lois de la puissance, de l'intelligence, de l'amour se basent sur des rapports avec le Père, le Fils, le Saint-Esprit. Lamennais trouve dans ces rapports l'idée féconde de son système de conception de l'univers.

Ce qui intéresse davantage chez Lamennais ce sont ses affinités avec le néo-Kantisme contemporain. Pour lui, la philosophie se base sur la croyance, non aux postulats de l'action mais aux données de la raison sociale, et l'*ordre de foi* précède l'*ordre de conception*. Ensuite, si l'on refuse à la raison individuelle le droit de discerner avec certitude le vrai, l'on pose du même coup la non-valeur objective des théories que cette même raison individuelle construit. Lamennais a-t-il entrevu qu'en vertu de ses propres principes son système de philosophie catholique était réduit à n'être qu'un « symbole » ayant une valeur, non parce que il est conforme aux choses, mais parce qu'il est un système commode de conception subjective?

Dans un ouvrage qui paraîtra bientôt sous le titre de *Lamennais et le Christianisme social*, M. Marechal nous promet une étude sur l'évolution de la pensée mennaisienne depuis le présent essai jusqu'à l'*Esquisse d'une philosophie*. Nous attendons avec intérêt ce travail espérant que celui qui

Digitized by Google

vient de se montrer ici si exact critique de texte, s'y révélera excellent critique d'idées. D. I. RYELANDT.

Dr FRANZ SCHAUB. **Der Kampf gegen den Zinswucher ungerechten Preis und unlautern Handel in Mittelalter.** Fribourg, Herder, 1905. In-8, XII-218 p. Prix : 3 fr. 75.

Le Dr. Schaub, déjà connu par un remarquable travail sur la propriété d'après S. Thomas et le socialisme moderne, aborde ici une question des plus importantes et des plus difficiles de morale et d'économie politique : celle de l'intérêt et de l'usure dans la première moitié du moyen âge. Son point de départ est l'époque de Charlemagne, dont les capitulaires eurent une si grande influence dans la question de l'usure. Sans doute, on rencontre déjà auparavant des documents qui s'y rapportent, p ex. le concile de Nicée, la décrétale de saint Léon le Grand ; mais ce n'était pas un corps de législation.

L'auteur divise son travail en trois parties : l'intérêt, le prix et le commerce, et chacune d'elles est envisagée sous le double point de vue ecclésiastique et civil aux temps des Carolingiens et depuis la fin de cette dynastie jusqu'à Alexandre III. L'auteur a l'intention de poursuivre cette intéressante étude jusqu'au concile de Vienne.

Ce qui nous a le plus frappé au cours de la lecture de cette remarquable dissertation — et ce que, du reste, l'auteur a pris soin de relever, — c'est la position prise par l'Église, aidée au reste par les princes catholiques, pour bannir l'usure de la société et défendre le pauvre et l'ouvrier. C'était faire justice des accusations si souvent formulées par les intellectuels du socialisme contre l'Église, et peut-être l'auteur eût-il fait chose utile de le remarquer dans ses notes ; une comparaison en effet aide l'intelligence et fait naître des conclusions cachées sous le voile. C'est le seul reproche que nous nous permettons de formuler.

Cette dissertation, utile non seulement aux économistes et aux moralistes, mais encore aux historiens et aux canonistes, peut à l'occasion fournir les éléments d'excellents tracts populaires. La documentation est riche et soignée, les sources sont citées avec une heureuse critique et la matière est traitée avec ordre et méthode. D. PIERRE BASTIEN.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

J. GUIRAUD. **Questions d'histoire et d'archéologie chrétienne.** Paris, Lecoffre, 1906. In-12, 304 p. Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage contient des études sans lien entre elles et sur des sujets détachés. La plus importante et la plus étendue (pp. 1-149) est l'étude sur les Albigeois. Après des rapprochements fort curieux, M. G. croit pour conclure que « les rites cathares de XIIIe siècle nous rappellent ceux de la primitive Église avec une vérité et une précision d'autant plus grandes que l'on se rapproche davantage de l'âge apostolique » (p. 147).

A noter aussi la notice sur M. de Rossi.

A propos de la venue de S. Pierre à Rome, pourquoi s'attarder à combattre encore Renan ? Que S. Pierre soit venu à Rome, c'est une vérité

Digitized by Google

généralement reçue ; quant à admettre avec M. G. que l'apôtre y séjourna 25 ans, je crains qu'on ne trouve pas la démonstration très convaincante.

Comme moine bénédictin, qu'il me soit permis de signaler la dernière étude intitulée : « l'Esprit et la Liturgie catholique ». Puissent ces pages trouver de l'écho parmi les catholiques et en ramener un grand nombre à ces sources vénérables de la piété de nos pères. D. GABRIEL DIRKS.

Dr SILBERNAGL. **Verfassung und gegenw. Bestand sämtlicher Kirchen des Orients.** 2e édition, Regensburg, 1904. In-8, XXIV-396 p.

Il a fallu près de 40 ans avant d'avoir de cet ouvrage une nouvelle édition. Le retard apporté à sa diffusion est dû en grande partie sans doute au manque d'intérêt que rencontrent souvent, chez les savants eux-mêmes, les questions relatives aux Églises d'Orient. On doit en trouver un motif également dans les nombreuses inexactitudes renfermées dans l'ouvrage.

C'est ainsi que l'auteur se trompe étrangement sur le compte des grecs-melkites (p. 334 et suiv.). Il affirme qu'après la séparation du Patriarcat de Constantinople du centre de l'unité, les trois autres sièges d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem ne tardèrent pas à être entraînés *complètement* dans le schisme et y restèrent jusqu'au début du XVIIIe siècle. L'histoire contredit cette assertion. Une partie des fidèles de l'Église d'Antioche resta toujours unie à Rome et ne se scinda qu'en 1727. (Voyez *Histoire de la nation grecque-catholique*, en arabe. Beyrouth, 1884.) — Les monastères de cette province ecclésiastique ne sont plus sous la jurisdiction des évêques, mais jouissent de l'exemption. Les moines des deux congrégations de St-Sauveur et de St-Jean-Baptiste ne portent pas de tonsure, mais la plupart d'entre eux suivent l'usage de leur Eglise en portant les cheveux longs. Le séminaire d'Ain-Traz (p. 339) est fermé depuis 1887 et le collège de la Congrégation de St-Jean-Baptiste, sis à S. Maria in Domnico à Rome a également cessé depuis longtemps. Au collège grec à Rome (p. 326), il n'y a plus de Ruthènes depuis 1897. On pourrait relever encore de nombreuses inexactitudes dans la partie de l'ouvrage consacrée à l'Église roumaine (p. 332 et suiv.), mais nous préférons clore ce chapitre en mettant en garde le lecteur et en l'invitant à contrôler généralement les affirmations de cet ouvrage, en se servant des travaux plus spéciaux publiés dans le cours de ces dernières années. D. PLACIDE BERNER.

PAUL-FRIDOLIN KEHR. **Regesta Romanorum Pontificum.** Vol. I, *Italia pontificia* sive repertorium privilegiorum et litterarum a Romanis Pontificibus ante annum MCLXXXXVIII Italiae ecclesiis, monasteriis, civitatibus singulisque personis concessorum, jubente regia societate Gottingensi congessit. I. *Roma*. Berlin, Weidmann, 1906. Gr. in-8, XXVI-201 p. Prix : 7 fr. 50.

L'Académie royale de Gœttinge a décidé d'entreprendre la publication intégrale des diplômes pontificaux antérieurs à 1198 conformément aux règles de la critique, et a chargé de ce travail le professeur Paul Kehr, actuellement directeur de l'Institut historique prussien de Rome. L'œuvre de Jaffé, même dans la seconde édition soignée par Kaltenbrunner, Ewald et Loewenfeld offre d'énormes lacunes. Outre que de nombreux documents

Digitized by Google

ont été depuis mis au jour, l'auteur de ce recueil n'avait pu recourir aux originaux, se contentant de références sommaires, et il avait négligé de fournir un index des destinataires.

Le professeur Kehr a cru que la base nécessaire de la future édition des diplômes pontificaux devaient être les régestes mêmes de ces diplômes disposés par ordre de destinataires, et il débute par l'Italie. Le premier volume est consacré à Rome et disposé de la façon suivante : cardinaux, clergé romain, église patriarcale du Latran, églises et monastères, cité, patriciat, groupés par régions. Chaque destinataire est précédé d'une bibliographie, aussi complète que possible au seul point de vue historique, puis d'une notice sommaire sur le destinataire, enfin des références tant aux sources manuscrites qu'imprimées utilisées par l'auteur dans les régestes. Faut-il dire que cette bibliographie historique est appelée à rendre de précieux services, et que les notices sur les différentes églises et monastères feront disparaître bien des incertitudes sur le véritable emplacement, l'origine et le sort de ces institutions? Des renseignements exacts sur l'état des archives des différentes maisons religieuses et églises serviront de guide autorisé pour les recherches ultérieures. Quant aux régestes, ils sont dresssés avec tout le soin qu'on pouvait attendre de leur éditeur. Le prix de l'ouvrage rend cette fois abordable au public ordinaire un recueil appelé à devenir un instrument quotidien de travail. Le professeur Kehr a jeté les fondements d'une grande œuvre ; il est l'homme pour la pousser activement et la mener à bonne fin. En Allemagne, on a une conscience nette du but à atteindre et des moyens à employer pour le réaliser. L'Institut historique prussien, qui se dégage de plus en plus de la bureaucratie qui le ligottait, est devenu un centre actif de travaux historiques ; il dispose de fonds et d'hommes, et c'est autour de lui que gravitent plusieurs entreprises scientifiques.

D. URSMER BERLIÈRE.

Abbé H. Bouvier. **Histoire de l'église et de l'ancien archidiocèse de Sens.** Tome I, *Des origines à l'an 1122*. Paris, Picard, 1906. In-8, de XIII-468-VII p. Prix : 6 fr.

L'ouvrage de M. l'abbé Bouvier constitue un essai loyal et sérieux d'une histoire scientifique de l'Église de Sens. L'antiquité et l'importance de cette église, le nombre des abbayes qui fleurirent sur son sol laissent entrevoir la richesse de ses annales, en même temps que les problèmes historiques qu'elles soulèvent. On se souvient encore des polémiques de M. le chanoine Blondel en faveur de l'apostolicité des premiers évêques de Sens et les attaques dont Mgr Duchesne fut l'objet. Pour déblayer le champ de l'histoire il faut abattre bien des broussailles. C'est le travail qu'a entrepris M. Bouvier. Laissant de côté tout parti pris, l'auteur s'est efforcé avec un soin visible à rechercher tous les documents qui étaient de nature à l'éclairer et à le guider, à examiner leur historicité ; sans jamais se départir de la sérénité du juge et de l'historien, il expose avec calme l'état de la question et ne se prononce qu'avec une certaine réserve. On remarque bien, que sans pouvoir se livrer à des études de détails, qui auraient repris en sous-œuvre l'examen critique des sources entrepris par ses devanciers, l'auteur a tenu à peser leurs raisons et à s'appuyer sur celles qu'il jugeait les plus

Digitized by Google

solides. Comme il le dit lui-même, il reste des obscurités et des doutes. C'est déjà un mérite que de s'en rendre compte et de les signaler. Le premier mérite de ce travail est donc une bonne documentation. Peut-être, çà et là, aimerait-on des références plus complètes, par exemple, quand il est question de la recension gallicane du martyrologe hiéronymien, il y avait lieu de mentionner l'opinion de Dom Chapman et sa réfutation par Dom Quentin (*Rev. Bénéd.*, 1903, p. 285 et 351). Le plan adopté diffère du système biographique admis par le *Gallia* ou monographique suivi par Lebeuf. M. Bouvier s'est offorcé « de présenter une vue d'ensemble des événements les plus considérables et les plus intéressants, se développant dans leur milieu propre, et permettant, au milieu des faits multiples et parfois disparates, de saisir le lien secret qui les relie, pour donner à chaque période sa physionomie spéciale, à chaque personnage son caractère particulier ». On attend avec intérêt les deux volumes suivants qui continueront l'histoire de l'Église de Sens jusqu'en 1789. D. U. B.

TH. DE CELANO. **S. Francisci Assisiensis vita et miracula additis opusculis liturgicis.** Hanc editionem novam ad fidem MSS. recensuit P. EDUARDUS ALENCONIENSIS Od. Fr. Min. Cap. Rome, Desclée, 1906. In-8, LXXVII-481 p. Prix : 10 fr.

Le travail du R. P. Édouard d'Alençon est une des contributions les plus importantes et les plus utiles qu'on puisse désirer à l'histoire des origines franciscaines ; il renferme l'édition complète, et probablement définitive, des légendes de Thomas de Celano : la *legenda prima*, la *legenda secunda*, le *tractatus de miraculis*, une légende liturgique à l'usage du chœur et deux séquences. Le texte est établi avec un soin minutieux à l'aide de tous les manuscrits connus, et d'une façon critique. L'éditeur s'est abstenu de tout commentaire, voulant avant tout faire œuvre objective Un excellent index très détaillé termine le volume.

Après avoir retracé la carrière de fr. Thomas de Celano, aussi complètement que les documents connus le permettent, et donné une description minutieuse des manuscrits utilisés pour l'édition ou connus, mais aujourd'hui perdus — depuis lors on a retrouvé le MS. de Fullerone utilisé par Rinaldi (*Études franciscaines*, juill. 1906, p. 21), — le R. P. Édouard aborde la question passionnante des écrits de Thomas de Celano et de leur valeur historique. C'est un chapitre de critique, où le bon sens de l'auteur fait sommaire justice des idées préconçues d'un groupe de Franciscanisants laïques. Thomas de Célano, écrivain officiel, a-t-il fait œuvre de parti ou a-t-il rendu la vraie physionomie de S. François ? L'éditeur n'hésite pas à admettre cette seconde supposition, même pour la « legenda prima ». Celle-ci, au témoignage de l'auteur, était incomplète ; on manifesta le désir de la voir compléter. Celano se servit des documents envoyés au Ministre général en 1244 par les Trois Compagnons ; leur récit ne peut être identifié avec la Légende qui porte leur nom — laquelle serait une compilation de la fin du XIIIe siècle, — mais peut se retrouver dans le « Speculum perfectionis ». Grâce à ces documents, à d'autres récits envoyés d'ailleurs, et avec le concours même des Trois Compagnons, Celano put composer la « Legenda secunda », dont la seconde partie répond parfaitement à un « Speculum

Digitized by Google

perfectionis ». Ici encore, le P. Édouard montre que Thomas de Celano exprima bien la figure historique du *Saint* catholique et non de ce pauvre hétérodoxe, père légitime des Spirituels, que l'Église aurait accaparé et dont elle aurait endigué l'œuvre dans le courant de l'orthodoxie. Pour le P. Édouard, l'œuvre de Celano est la pierre de touche qui sert à discerner dans le « Speculum » l'authenticité des récits qui y sont consignés.

Le « Tractatus de miraculis » a été publié pour la première fois par le P. Van Ortroy, qui en a suffisamment démontré l'authenticité; aussi le nouvel éditeur s'est-il cru dispensé de revenir sur ce point. Au sujet de la mesure prise au Chapitre général de 1266, et ordonnant de supprimer les légendes antérieures à celle de S. Bonaventure, le P. Edouard est porté à croire que ce décret ne regarde que les légendes liturgiques. A la fin du volume l'éditeur a publié une légende liturgique de saint François et les séquences *Sanctitatis nova signa* et *Fregit victor virtualis*.

Nos félicitations au savant éditeur ; s'il a fourni aux historiens un précieux instrument de travail, il a donné à sa famille religieuse et aux dévots de son saint Législateur un recueil dont on lui saura gré. D. U. B.

PIERRE AUBRY, archiviste paléographe. **La Musique et les musiciens d'Église en Normandie au XIIIe siècle,** d'après le « Journal des Visites pastorales » d'Odon Rigaud. Paris, Champion, 1906. In-8, 57 p. Prix : 3 fr. 50.

Le « Journal des Visites pastorales » d'Odon Rigaud, archevêque de Rouen (1248-1259), est un document fort curieux et déjà plus d'une fois exploité. Des savants comme MM. de Caumont, du Méril et Delisle en ont extrait naguères d'intéressantes notices sur l'état du clergé normand, séculier et régulier, en plein treizième siècle. A son tour, M. P. Aubry nous met à même de constater que du latin sec et bref de l'austère prélat, il était possible de tirer encore maintes pages savoureuses sur un sujet très peu rebattu, et qui jouit d'une quasi actualité : la musique d'Église. Le « Journal des Visites pastorales » aborde en effet assez souvent les questions de latin, et le bon Odon Rigaud n'eut pas certes de ce côté toutes les consolations. Loin de là Je note, par exemple, le peu de succès obtenu à certains examens de plain-chant, auxquels il avait cru devoir soumettre tels candidats à des bénéfices vacants. *Nescit cantare!* La rubrique est presque invariable. Odon eut aussi à sévir contre les chanoines et les moines négligents à se rendre à l'office du chœur, ou pressés d'en finir avec la psalmodie. Il se préoccupait de la conservation des textes notés, des corrections à y introduire. Chez les moniales, sa vigilance poursuivait d'autres abus : l'usage des cantilènes, l'introduction de certains offices extra liturgiques. Je sais certains développements de la brochure de M. P. Aubry (pp. 27-50 notamment) qui seront un vrai régal pour les musicologues. Me sera-t-il permis d'ajouter en manière de conclusion que, même pour de simples profanes, l'ensemble de cette étude très neuve présente un réel intérêt, et qu'elle pourrait être lue avec profit par beaucoup?

D. LÉON GUILLOREAU.

Digitized by Google

Ulysse CHEVALIER. **Notre-Dame de Lorette. Étude historique sur l'authenticité de la Santa Casa.** Paris, Picard, 1906. In-8, 520 p. Prix : 8 fr.

L'ouvrage discrètement annoncé de M. Chevalier vient de paraître; il est ce qu'on pouvait attendre de l'infatigable travailleur; un monument d'érudition, solide autant que vaste, édifié avec la patience, le calme, l'amour de la vérité objective qui distinguent le vaillant bibliographe. La question qu'il a abordée était à l'ordre du jour; elle s'imposait en face de revendications insoutenables et de négations hardies; et, ce n'est un mystère pour personne, elle a fait dans les derniers temps l'objet des recherches d'un savant allemand, catholique aussi dévoué que le chanoine Chevalier, et dont on attend aussi avec le plus vif intérêt les résultats déjà entrevus, avec une curiosité d'autant plus vive que les catholiques d'Allemagne ont entrepris à leurs frais la décoration d'une chapelle de la basilique de Lorette. Initié et mêlé aux travaux de M. Chevalier par mes recherches aux Archives Vaticanes, je n'hésite pas à déclarer que l'authenticité de la translation me semblait ébranlée par l'examen des documents pontificaux eux-mêmes. La lecture du travail de M. Chevalier, si bien charpenté, si abondamment documenté, si lucidement exposé ne laissera pas de doute à ceux qui savent juger un fait historique par eux-mêmes et qui ne se contentent pas de répéter à l'aveugle les « on dit » des autres, soit pour se donner un brevet d'orthodoxie, soit pour se dispenser d'une étude sérieuse qui les obligerait à modifier leur sentiment, soit par une crainte révérentielle, louable en certains cas, mais qui, dans d'autres, peut être de la pusillanimité.

Rien ne peut donner une idée plus exacte du travail de M. Chevalier que l'exposé qu'il a fait lui-même de sa thèse, dont l'ordonnance est chronologique. Il montre :

« 1° par les récits des voyageurs et pèlerins *a*) qu'avant l'époque assignée à la première translation (1291), la maison de la sainte Vierge à Nazareth avait dû être détruite ou du moins *b*) que le lieu qui avait été le témoin du mystère de l'Annonciation continua à être, comme par le passé et dans les mêmes conditions, l'objet de la vénération des visiteurs et le but de leurs pèlerinages ;

2° par les chroniques orientales et les récits des mêmes voyageurs et pèlerins, que le fait de l'enlèvement de la maison de la sainte Vierge est demeuré inconnu à Nazareth et dans tout l'Orient, et que le récit du miracle y a été une importation de l'Occident au XVIe siècle ;

3° par les chartes, qu'il existait à Lorette une église de Sainte-Marie avant cette translation ;

4° par un classement rigoureux des documents et par l'élimination légitime des pièces fausses concernant la Santa Casa, qu'il n'a pas été question à Lorette ni ailleurs de cette translation avant 1472 ;

5° que les papes et la congrégation des rites ont été très réservés à se prononcer sur le miracle de la translation : la première bulle qui l'affirme est de 1507, l'inscription au martyrologe de 1669, le premier office propre de 1699 ».

Si l'ouvrage de M. Chevalier péchait par quelque défaut, ce serait par un excès de documentation. Pour la première fois, on trouvera groupés ici

Digitized by Google

tous les actes relatifs au pèlerinage de Lorette, notamment tous les actes pontificaux publiés d'après des copies faites aux Archives Vaticanes.

On suit, pas à pas, l'élaboration de la légende, son évolution progressive, ses transformations. Il n'est d'abord question que d'une église, puis d'une image miraculeuse. Paul II, en 1470, ignore encore la translation. Jules II, en 1507, fait venir de Bethléem la Santa Casa, qui aurait été le lieu sanctifié par la conception et l'éducation de Marie, la salutation de l'Ange, la conception du Verbe de Dieu, le trépas de la Vierge, que les Apôtres auraient transformé en église et où ils auraient célébré la première messe. Tout cela a été dit par un pape. Peu de temps après, Nazareth remplace Bethléem, et l'évolution est à son terme.

Le livre de M. Chevalier s'adresse aux savants, comme le lui écrivait le P. Lepidi; c'est un exposé historique et non un ouvrage de controverse. Il entraîne une conclusion négative; ce n'est pas la première et ce ne sera pas la dernière qui se produira dans l'examen de certaines traditions. En tout cas, on peut conclure avec lui : « Lorette n'en restera pas moins le plus célèbre pèlerinage de la fin du moyen âge et des temps modernes. La confiance en l'intercession de la sainte Vierge ne dépend pas du fait matériel de la translation, et on continuera, comme par le passé, de l'y invoquer au nom du mystère de l'Incarnation, comme on l'y honorait primitivement sous le vocable de sa Nativité. » D. URSMER BERLIÈRE.

Mgr CHÈVRE. **Les suffragants de l'ancien évêché du Bâle** (Bibliothèque de la *Revue d'Alsace*, VIII). Colmar, Huffel, 1906. Gr. in-8, 196 p. Prix : 5 fr.

Le travail de Mgr Chèvre est d'autant plus méritoire que, le premier, il aborde l'histoire parfois assez difficile des évêques suffragants du diocèse de Bâle. A partir de la fin du XVe siècle, les détails abondent et l'auteur peut donner des notices bien documentées. Pour la période des XIIIe et XIVe siècles, on aurait pu s'attendre à des recherches un peu plus étendues.

Dans un travail de ce genre il faut toujours et nécessairement pousser ses recherches dans les diocèses voisins: c'est un moyen de retrouver et d'identifier les suffragants. J'ai eu l'occasion de la montrer dans des notes supplémentaires pour le XIIIe siècle publiées dans la *Revue d'Alsace* (1903, pp. 332-336). J'en citerai quelques exemples pour le XIVe. Jacques, évêque de Banados *(Paniadensis)* en Thrace, dont Mgr Chèvre ne donne que le nom, était un ermite de S. Augustin, qui fut suffragant à Mayence et à Spire (Rattinger dans *Der Katholik*, 1895, I, pp. 248-249) et qui consacra, le 29 sept. 1311, cinq autels dans l'église des Augustins de Fribourg en Suisse (*Pages d'histoire dédiées à la Soc. gén. d'histoire suisse*, 1903, p. 159). Le Jean « episcopus *Rurchensis* », ne doit pas être, à mon avis, distingué du Jean, episc. *Recrehensis* (Recreensis, Retrehensis, Retrechensis, etc.), suffragant à Brixen, Coire et Constance (Eubel, *Hierarchia*, II, 326; *Diöcesan-Archiv v. Schwaben*, VII, 281 ; Sauerland, *Vat. Urkunden... zur Gesch. der Rheinlande*, I, 270; *Urk. des Landes ob der Enns*, V, 627). Henri, archev. de Naverzan, de l'ordre de Prémontré, est cité le 7 août 1345 (Eubel, I, 87). Pierre, évêque de Zeitun, était un dominicain qui fut nommé le 18 janvier 1353 (*Ib.*, I, 195).

Digitized by Google

Si je me suis arrêté à ces détails, c'est simplement pour montrer combien il reste à faire pour l'étude des suffragants. Toute nouvelle contribution, même avec des imperfections, doit être bienvenue.

D. URSMER BERLIÈRE.

D. Ursmer Berlière. **Inventaire analytique des « diversa Cameralia » des Archives Vaticanes (1389-1500), au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liége, Thérouanne et Tournai.** Namur, Delvaux ; Paris, Champion, 1906. In-8, IX-327 p. Prix : 6 fr.

Le premier volume des *Analecta Vaticano-Belgica* (cf. *Rev. Bénéd.*, 1906, p. 323) avait à peine vu le jour que déjà l'infatigable directeur de l'Institut historique belge faisait paraître un nouveau volume.

Que sont ces « Diversalia Cameralia » dont il est ici question ? L'auteur nous le dit dans sa préface (p. IV). « Comme une foule d'actes ne pouvaient être transcrits dans les séries déjà existantes, on eut l'idée de former des « Registra diversorum (negotiorum) cameralia » (p. IV) ou recueil de documents de tout genre, souvent disparates, relatifs à l'administration de la chancellerie apostolique. Les 53 premiers volumes comprennent les actes de 1389 à 1500. D. Berlière s'est imposé la besogne ingrate et fatigante de les parcourir tous et d'en extraire ce qui a trait aux diocèses de Cambrai, de Liége, de Thérouanne et de Tournai, dans le but de « compléter l'inventaire des obligations et des quittances publié en 1904 [1] et de montrer la place occupée par les Belges dans les bureaux de la chancellerie pontificale ou dans la chapelle papale ». Ces documents sont au nombre de 813, ils sont suivis de 57 actes publiés « in extenso », et d'une table analytique soignée.

Il est inutile d'insister sur les services qu'un tel ouvrage peut rendre aux travailleurs et aux érudits. Il ne nous appartient pas non plus d'en faire l'éloge, mais on voudra rendre justice à l'activité inlassable de l'auteur qui, en si peu de temps, a fourni de si utiles contributions à l'histoire économique et chronologique des anciens diocèses des Pays-Bas.

D. AMBROISE CLÉMENT.

P. Ferdinand-Marie d'Araules, O. F. M. **Vie de S. Bernardin de Sienne.** Texte latin inédit du XVe siècle. Rome, Via Giusti, 12, 1906. In-8, XVIII-44 p.

Au moment où je recevais la vie de S. Bernardin de Sienne, éditée par le P. Ferdinand-Marie d'Araules, le texte était pour moi de l'inédit. Le 25 juillet dernier, le P. Van Ortroy publiait dans les *Analecta Bollandiana*, une « Vie inédite de S. Bernardin de Sienne, par un frère-mineur, son contemporain » (XXV, 304-338). Le texte inédit et la vie inédite ne sont qu'un même document publié d'après le même MS. nouv. acq. lat. 758 de la Bibl. nat. de Paris. C'est là une preuve bien tangible de l'intérêt que le franciscain et le bollandiste attachaient à leur trouvaille. Il serait oiseux de rechercher à qui revient la priorité de l'inédit ; il vaut mieux les remercier tous deux d'avoir apporté à l'étude de la vie du grand prédicateur italien un appoint précieux. La vie du saint, écrite par un contemporain, peut-être

1. Cf. *Rev. Bénéd.*, 1905, p. 298.

Digitized by Google

un franciscain siennois, compagnon et témoin oculaire, renferme des détails très précis et circonstanciés sur la vie du prédicateur; elle fournit notamment de nouveaux renseignements sur les débuts de la dévotion au Nom de Jésus et sur les controverses auxquelles celle-ci donna lieu. L'édition simultanée d'un même texte par deux auteurs différents offre un vif intérêt de comparaison, qui porte surtout ici sur l'annotation. Les procédés modernes d'édition sont mieux respectés par le P. Van Ortroy et ses annotations sont plus abondantes. D. U. B.

LUDWIG PASTOR. **Die Reise des Kardinals Luigi d'Aragona durch Deutschland, Frankreich und Ober-Italien, 1517-1518, beschrieben von Antonio de Beatis** (*Erläuterungen und Ergänzungen zu Janssens Geschichte des deutschen Volks*, IV, 4). Fribourg en Br., Herder, 1905. In-8, XII-186 p. Prix : 3 M. 50.

Fils légitime d'Henri d'Aragon, bâtard de Ferdinard Ier de Naples, Louis d'Aragon, veuf de Baptistine Usodimare Cibo, après un court mariage, entra en 1494 dans la cléricature et ne tarda pas de recevoir un chapeau de cardinal. Très en vue sous le pontificat de Léon X, il dut cependant s'éloigner de la cour après la conjuration du cardinal Petrucci. Un voyage en pays éloignés fut le moyen d'échapper à la vindicte du pape. Louis d'Aragon partit pour la France et les Pays-Bas, accompagné d'un secrétaire, Antoine de Beatis. De Ferrare, qu'il quitta le 9 mai 1517, le cardinal se rendit par le Tyrol, la Bavière, l'Alsace et le Rhin à Cologne, d'où il partit pour Aix-la-Chapelle et Maestricht. Il visita les principales villes de Belgique, et, en juillet, il remettait à Middelbourg le chapeau au jeune Guillaume de Croy, évêque élu de Cambrai.

Le secrétaire de Louis d'Aragon était un homme intelligent, qui eut l'heureuses idée de consigner ses notes de voyage dans un journal, dont il fit plus tard quelques copies. Le prof. Pastor a eu la chance d'en découvrir trois exemplaires. Il a édité le texte avec tout le soin qu'on lui connaît, en l'accompagnant d'une annotation très sobre. La raison en est que la première partie de son livre contient une description soignée du voyage du cardinal, copieusement annotée, et une étude comparative sur les différents itinéraires connus de cette époque. La valeur toute spéciale du voyage de de Beatis réside dans les nombreuses particularités sur la vie économique et sociale qu'il a consignées. Observateur attentif des habitudes des gens qu'il rencontrait, le secrétaire du cardinal a noté au passage des détails caractéristiques sur les mœurs et les coutumes, les collections littéraires et artistiques, les travaux de différentes sortes. C'est, au dire de l'éditeur, la description de voyage la plus ancienne et la plus détaillée pour l'Allemagne, les Pays-Bas et la France. D. U. B.

HEINRICH DENIFLE. **Luther und Luthertum.** *Zweite durchgearbeitete Auflage ergänzt und herausgegeben von* P. Albert Maria Weiss, O. P. *Bd. I, Schluss-Abteilung.* Mayence, Kirchheim, 1906. Gr. in-8, de XI-487-XXIV p. Portraits. Prix : 6 Mk. 50.

ALBERT MARIA WEISS, O. P. **Lutherpsychologie als Schlüssel zur Lutherlegende.** *Denifle's Untersuchungen kritisch nachgeprüft. (Er-*

Digitized by Google

gänzungsband II zu Denifle's Luther und Luthertum.) Mayence, Kirchheim, 1906. In-8, XVI-220 p. Prix : 3 Mk.

La mort prématurée du P. Denifle a arrêté la révision de son grand travail sur Luther, et l'auteur n'a pu donner au public que la première partie de sa nouvelle édition. Héritier des papiers et de l'œuvre de son confrère, le P. Albert Weiss, professeur à l'université de Fribourg, a accepté la délicate et peu enviable mission de reviser et de poursuivre le travail de Denifle, et il nous donne la fin du premier volume. Ce n'est cette fois qu'une révision et non un remaniement. L'œuvre de Denifle est un monument historique; elle a ses défauts, mais pour la juger historiquement il faut ces défauts. Cela n'empêchera pas qu'à l'avenir on ne remette au point un ouvrage aussi capital dans la question des origines du luthéranisme et de la théologie protestante. Le P. Weiss a donc, à l'occasion, modifié dans ses annotations certains jugements trop sévères de l'auteur, adouci certaines expressions trop vives et d'une allure trop polémique, mais cependant avec parcimonie. Le fond a subi peu de changements. Le plus important est la suppression du chapitre consacré à la physionomie de Luther (1re éd. p. 815-828), que l'auteur lui-même avait déclaré devoir abandonner, pour la raison bien simple qu'une étude de ce genre est forcément subjective et prête aisément flanc à la contradiction. Le passage sur la truie (p. 775) a excité la colère de quelques critiques protestants ; là encore il y avait lieu de mitiger, puisque la citation était incomplète et ne correspondait pas entièrement à la pensée de Luther. Les remarques faites par les critiques protestants n'ont guère porté que sur des détails ; raison de plus pour tenir compte de leurs observations, et pour faire disparaître de l'œuvre si remarquable de Denifle jusqu'au moindre vestige d'imperfection. Son livre sera lu par catholiques et protestants avec un égal intérêt et peut-être avec plus de profit par ces derniers. L'étude de Denifle est un travail d'historien et de théologien, qui a voulu appliquer la méthode critique à un sujet qu'on n'osait étudier de cette façon. Peu importe qu'il ait soulevé bien des colères ; les colères passeront et les résultats scientifiques s'imposeront. Le contrôle des assertions de Denifle ne peut manquer de soulever des discussions, passionnées peut-être, mais dont la vérité historique est l'enjeu. A l'éditeur futur de suivre de près la polémique et de tirer parti des moindres observations fondées. Faut-il ajouter que les précieux indices au premier volume du « Luther » par le P. Conrad Wagner et au supplément « Die abendländischen Schriftausleger bis Luther über Justitia Dei », par le P. Reginald Schultes sont appelés à rendre de précieux services en facilitant le maniement et la consultation de ces ouvrages ?

— « La psychologie de Luther » est un travail personnel du P. Weiss. Je me trompe peut-être, mais en déposant le volume, j'ai l'impression qu'il n'est pas aisé de trouver la solution de ce problème psychologique qu'est le réformateur. Je ne parlerai pas des difficultés qu'offre la légende luthérienne par rapport à la doctrine catholique, souvent mal connue des théologiens protestants les plus sérieux, ou à la doctrine même de Luther, passée au prisme des variations du protestantisme. Luther est plus qu'une personnalité historique, c'est un symbole. Le luthéranisme est moins ce qu'il a

Digitized by Google

été, que ce qu'il est devenu ; sous quelque forme qu'il se présente, le protestantisme ne subsiste avant tout qu'en antagoniste du catholicisme, et c'est précisément dans la condamnation qu'il porte de l'Église catholique qu'il cherche sa raison d'être, sa cohésion, sa vigueur. Comment alors arriver à écrire une psychologie de Luther acceptable et acceptée des deux côtés ? Certes il y a dans le travail du P. Weiss un ensemble de considérations philosophiques, d'analyses psychologiques extrêmement intéressantes à lire et à méditer, et qui expliquent bien des phénomènes de la vie du réformateur et de son action. Mais la clarté de la pensée, la force du raisonnement ne perdent-elles pas quelque chose de leur lucidité et de leur vigueur dans l'exposé un peu long et touffu des réflexions de l'auteur et de ses opinions personnelles ? Une étude psychologique de Luther ne peut être séparée de son histoire ni de l'évolution de sa vie intérieure, encore moins de son état pathologique. Elle réclame une grande sûreté dans le choix des faits et des citations et une série de rapprochements qui ne laissent plus de doute sur les conclusions objectives qui en découlent. Le P. Weiss a apporté une excellente contribution à cette étude, mais l'étude elle-même n'est pas encore achevée. Quoi qu'il en soit, son livre mérite d'être lu avec attention. Les différents chapitres sur les principes qui doivent guider dans le jugement à porter sur l'œuvre de la Réforme, sur le travail de Denifle, sur la position des catholiques vis-à-vis de l'idée protestante, surtout sur la légende luthérienne, comme préliminaires à l'étude psychologique de Luther, renferment d'excellentes idées, des points de vue intéressants, qui en font vraiment un complément et une suite des recherches du P. Denifle.

D. U. B.

D. Paul Renaudin. **Le traité de l'indult du Parlement de Claude Regnaudin, procureur général au grand Conseil (1632-1675) et la nomination aux bénéfices ecclésiastiques.** Mamers, Fleury. In-8, 61 p.

La nomination aux bénéfices ecclésiastiques en France était matière fort compliquée, et tout n'est pas dit sur ce sujet, bien que d'excellents travaux faits récemment d'après les Archives Vaticanes aient jeté une vive lumière sur cette question. On sera reconnaissant à Dom Renaudin d'avoir signalé à l'attention des spécialistes un travail d'un de ses ancêtres, lequel, par la position qu'il occupait, était bien à même de connaître la jurisprudence en vigueur. L'éditeur a donné une bonne analyse de l'ouvrage publié en 1712 et l'a fait précéder d'une biographie de l'auteur.

R. P. H. Chaurand. **La maison de retraite de Vannes au XVIIe s.** (*Collection de la Bibliothèque des exercices de S. Ignace. Études et documents, N° 2.*) Enghien, 3, rue des Augustins, 1906. In-8, 52 p.

Relation écrite de Vannes le 1er février 1682 au P. Galien, provincial de Lyon, sur l'origine et l'organisation de la maison de retraites fondée dans cette ville par M. de Kerlivio, suivie d'une « Narratio spiritualium bonorum quae in Venetensi Exercitiorum Domo S. J. operari dignetur Deus » d'après le livre du P. Max. Félix Wietrowsky. (*Monumenta rationum*, Prague, 1700.)

Digitized by Google

CH. HOFFMANN. **La Haute-Alsace à la veille de la Révolution. La Haute-Alsace durant l'administration provinciale** (d'après des documents inédits). III. Les états généraux. Publié par A. M. P. Ingold. Colmar, Hüffel, 1906. In-8, p. 225-309.

Publication de la troisième partie de l'important travail de M. Ch. Hoffmann, décédé avant d'avoir pu terminer l'impression de son œuvre, et que son ami, M. l'abbé Ingold, s'est chargé de donner au public, en même temps que l'œuvre capitale du regretté défunt sur « l'Alsace au XVIIIe s. au point de vue historique, judiciaire, administratif, économique, intellectuel, social et religieux », qui comprendra quatre volumes. D. U. B.

F. UZUREAU. **Andegaviana.** (5e série). Paris, Picard, 1906. In-8, 499 p. Prix : 4 fr.

Si le vaillant rédacteur de l'*Anjou historique* continue quelques années, il ne laissera plus rien à glaner à ses successeurs. Ses *Andegaviana* (Cf. *Rev. Bénéd.*, 1905, pp. 142 et 631 ; 1906, p. 466) se succèdent à de brefs intervalles La 5e série offre des glanes de tous genres. Les principaux morceaux sont des Mémoires de Guy Arthaud sur « Messire Henri Arnauld, évêque d'Angers, 1597-1692 (pp. 1-120), des Visites pastorales, 1305, 1706-1716 (pp. 121-177, 284-287), les Calvairiennes d'Angers, 1619-1906 (pp. 255-269), les Mémoires de Mme de la Rochejaquelein et M. de Barante (pp. 353-392). Comme dans les volumes précédents, on rencontre nombre de communications sur les communautés religieuses, paroisses, établissements publics, plus particulièrement pour l'époque révolutionnaire. D. U. B

A. M. P. INGOLD. **Miscellanea Alsatica.** 4e série. Colmar, Hüffel, 1906. In-8, 160 p.

Ce nouveau recueil des articles de l'infatigable historiographe d'Alsace, comprend douze notices : I. Mgr Hirn, évêque de Tournai. — II. Grandidier, académicien de Metz et de Nancy. — III. Un voyage en Italie et en Suisse en 1839. — IV. Charles Hoffmann. — V. Le colonel Dietrich. — VI. Cisterciens ou Trappistes. — VII. Les pérégrinations d'un cistercien alsacien pendant la Révolution. — VIII. Les ex-libris des abbayes d'Ebersmunster et de Lucelle (avec une gravure). — IX. Le mariage de Louis XV à Strassbourg. — X. La chapelle de Saint-Antoine (Uffholtz). — XI. Renbell, la maison de Saint-Jean de Colmar, la famille Richart (avec un plan.) XII. Le capitaine Mann (avec un portrait).

On ne peut que féliciter l'auteur d'avoir eu l'heureuse idée de grouper ses nombreux articles et d'en assurer la conservation avec autant de goût.

D. U. B.

BEAUX-ARTS.

I. H. BRÉMOND. **Le Charme d'Athènes.** (Petite collection « Scripta brevia »). Paris, Sansot, 1905. In-32.

II. H. THÉDENAT, de l'Institut. **Les villes d'art célèbres. Pompéi. Histoire, vie privée, vie publique.** Paris, Laurens, 1906. 2 vol. petits in-4, 160 et 132 p. et un plan. Prix : 8 fr.

Digitized by Google

III. Ch. Huelsen. **Le Forum romain, son histoire et ses monuments.** Trad. française par J. Carcopino. Rome, Loescher, 1906. In-12, XII-263 p. Prix : 3 fr. 50.

I. — 45 pages où M. Brémond nous raconte en un style délicat comment il est tombé sous le « Charme d'Athènes. » Dans notre siècle de voyage où l'on veut tout voir, volontiers chacun se croit préparé à tout comprendre : « Frais débarqué de la littérature courante et des journaux, chacun s'imagine qu'il lui suffira de deux ou trois heures pour qu'il se trouve au niveau du génie qui a conçu le Parthénon et de l'élite qui l'a compris. » Ces quelques pages prouveront qu'il faut autre chose pour goûter « la grande leçon de délicatesse et de mesure que donne l'art grec. »

II. — Les lecteurs devraient s'estimer heureux. Non seulement les bons livres ne manquent pas, mais on met un soin infini par la photographie, par le charme de l'impression, par la multiplicité des informations à rendre l'étude aussi agréable que facile. Le livre de M. Thédenat sur l'antique Pompéi est un modèle du genre. L'édition est presque luxueuse ; les deux volumes contiennent 200 photographies prises par l'auteur lui-même ; enfin le livre a été écrit sur les lieux, c'est-à-dire, avec toute la précision désirable. M. Thédenat sait tout: il nous raconte comment a eu lieu la catastrophe où disparut Pompéi, et comment, après 2000 ans, celle-ci est ramenée à la lumière. A sa suite, nous parcourons les maisons des différents quartiers ; il nous explique la construction et le mobilier. L'histoire et la description des grands édifices, du Forum, des temples, des théâtres forment la matière du deuxième volume, où l'auteur a su peindre les mœurs sur le vif (cf. chap. XII les cabarets — les boutiques — les métiers — les rues).

Tout cela est écrit dans une langue distinguée, sans prétention, agréable et accessible à tous. On a pu dire avec raison de ces deux volumes : « Chez ceux qui déjà ont vu Pompéi, ils réveilleront les souvenirs de quelques heures instructives et charmantes ; aux autres, ils donneront certainement le désir de visiter l'antique cité, tout en les y préparant. »

III. — On sait que M. Huelsen connaît admirablement ce sujet. Tous ceux qui s'occupent d'archéologie et de philologie, et, parmi ceux-ci, les professeurs d'humanités, sont donc assurés de trouver dans ce petit volume les derniers résultats de la science. Outre l'histoire des fouilles du Forum, il contient une description détaillée de tous les monuments. Cette seconde partie est de beaucoup la plus étendue (p. 55 à 252.) A la fin de chaque paragraphe, sont indiqués « les passages les plus importants des auteurs antiques, et des ouvrages modernes où les chercheurs pourront trouver une plus ample moisson de renseignements. » Tel qu'il est ce petit livre rendra les meilleurs services. Les éditeurs ont eu soin de l'illustrer très bien et abondamment ; la traduction française a 143 illustrations, parmi lesquelles il faut noter plusieurs reconstitutions.

Enfin, pour la commodité des voyageurs M. Huelsen a eu l'heureuse idée de leur indiquer deux ou trois séries de chapitres qui pourraient servir de guide pour autant de visites au Forum. Ainsi on n'a rien négligé pour rendre ce volume utile et agréable.

D. GABRIEL DIRKS.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

J. AURIAULT. *Les Vraies Forces. La Sainteté du VIe au IXe siècle. — La Sainteté du IXe au XIIe siècle.* 2 vol. in-12, 218 et 274 p. Paris, Vitte, 1906.

C'est une série de conférences que le distingué professeur de l'Institut catholique de Paris a réunies dans ces deux intéressants volumes. Ces conférences se distinguent par toutes les qualités d'érudition, d'éloquence et de pénétration qu'on est en droit d'attendre de l'orateur. Nous y trouvons évoquée et remise dans son milieu la vie chrétienne du VIe au XIIe siècle forte dans la foi et vibrante d'enthousiasme religieux. Les esquisses biographiques des saints Boniface, Grégoire VII, Bernard et surtout celle de S. Anselme méritent toute l'attention de ceux qui s'intéressent aux faits historiques moins pour s'arrêter à ceux-ci que pour en dégager des psychologies individuelles ou sociales. M. Auriault sympathise avec S. Anselme par conformité de tendances intellectuelles, puisqu'il admet sa fameuse preuve de l'existence de Dieu — et aussi, croyons-nous, par ses qualités d'âme : il a compris comment la nature et la grâce, la douceur et la fermeté, l'abnégation et l'amour s'harmonisaient en ce grand moine sous le souffle de la charité. Les conférences sur le Saint-Siège, sur les Croisades et sur la Passion — source de toute force et de toute sainteté — ne sont pas d'un moindre mérite. D. I. R.

CHAN. DUBOT. *Preuves de l'existence de Dieu.* Paris, Beauchesne et Cie, s. d. [1906]. In-12, XVIII-242 p. Prix : 2 fr. 50.

M. le Chan. Dubot n'a pas fait appel à la croyance et aux postulats de la raison pratique pour établir l'existence de Dieu, et nous lui en savons gré. Fort du principe de raison suffisante, et des conclusions certaines de la science expérimentale, il démontre inéluctablement que Dieu est la cause suprême de la succession des êtres — du mouvement des mondes — de la vie — de l'ordre — et de l'existence du sujet pensant. L'argumentation nette et décisive révèle le métaphysicien : la concision claire avec laquelle il expose et développe, l'à-propos avec lequel il cite tantôt Mgr d'Hulst, tantôt les hommes de sciences indiquent un vulgarisateur des plus entendus. Les preuves morales ont également été utilisées, quoique à titre complémentaire. Bref, parmi les livres de ce genre, tendant à faire œuvre de vulgarisation, celui-ci réalise toutes les qualités désirables, et nous le recommandons instamment à tous ceux qui veulent s'opposer efficacement aux influences délétères de l'athéisme. D. I. RYELANDT.

R. P. AUG. POULAIN, S. J. *Les grâces d'oraison, traité de théologie mystique.* 5e édit. Paris, Retaux, 1906. In-8, XVI-600 p. Prix : 7 fr. 50.

L'oraison de simplicité. La première nuit de saint Jean de la Croix. In-8, 105 p. Prix : 0 fr. 80.

Les erreurs du quiétisme avaient produit une réaction exagérée contre la mystique, comme la licence qui a suivi la Renaissance avait créé la réaction Janséniste contre la fréquentation des Sacrements. On est heureux de constater que, depuis quelques années, un mouvement de plus en plus accentué s'est produit en faveur de l'étude scientifique de la théologie mystique. Les maîtres les plus éminents de la science sacrée ont compris que la mystique est le complément de la Théologie dogmatique, et qu'un prêtre qui ignore les grands principes de cette science n'est qu'imparfaitement instruit. Dans plusieurs séminaires, des cours de théologie mystique ont été institués, et on n'ignore pas qu'à l'Université de Louvain les étudiants en théologie assistent pendant deux ans à une série de conférences de théologie mystique données par un de leurs plus éminents professeurs. Parmi les difficultés réelles de l'étude de la mystique, une des plus considérables a été jusqu'ici le manque d'un livre vraiment scientifique, qui exposât d'une façon

Digitized by Google

claire et méthodique les principes de cette science. La plupart des livres de mystique étaient ou des traités écrits *a priori* sans l'appui de l'observation et de l'analyse ; ou des récits d'expériences mystiques rapportées souvent d'une façon imparfaite et sans être rattachées à leurs vrais principes.

Cette cinquième édition du livre du R. P. Poulain est un chef-d'œuvre de science et de méthode, et elle répond parfaitement aux besoins de l'enseignement et de l'étude de la mystique. Au lieu de poser des principes *à priori*, il procède par voie d'observation et d'analyse ; il rattache ensuite les résultats de ses investigations à leurs principes ; de la sorte, on possède une doctrine sûre.

Le livre du R. P. Poulain est riche en faits d'observation, et en récits d'expériences mystiques des saints. L'auteur fait preuve en cette matière d'une grande érudition. Les définitions sont claires, les divisions nettes, le sens des termes, souvent employés par les mystiques d'une façon vague et indéterminée, fixé et expliqué. En un mot, le traité est complet.

L'opuscule l'*Oraison de simplicité*, extrait des chapitres II et XV des *Grâces d'oraison* s'adresse aux personnes qui pour une raison ou une autre ne veulent pas étudier la mystique, mais qui trouvent trop incomplets la plupart des traités sur l'oraison ordinaire. D. COLUMBA MARMION.

LAPPONI (Dott.) *Ipnotismo e spiritismo.* (2e éd.) Rome, Desclée, 1906. In-12, 233 p. Prix : 3 fr. 50.

Le Dr Lapponi, médecin des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X, nous donne dans ce livre le résultat de ses recherches relatives à l'hypnotisme et au spiritisme. La compétence de l'auteur et l'actualité du sujet ont fait épuiser rapidement la première édition de l'ouvrage, sans nul doute celle-ci n'aura pas un moindre succès.

M. Lapponi distingue soigneusement l'hypnotisme, phénomène naturel d'ordre pathologique avec le spiritisme qu'il attribue à des causes préternaturelles. L'hypnotisme, en effet, ne diffère pas essentiellement de certaines maladies nerveuses, et quelque singulières que soient ses manifestations, rien ne prouve que celles-ci excèdent les forces de la nature. Tout autre est le cas du spiritisme: ici certains faits extraordinaires, attestés d'ailleurs par de nombreux témoins, défient toute explication naturelle et ne peuvent davantage être attribués uniquement à la fraude des médiums ou à l'hallucination des spectateurs.

Après cette étude médicale et critique, l'auteur passe aux conclusions pratiques et estime que l'hypnotisme peut être utile dans la cure de certaines maladies et dans des instructions criminelles, mais que l'exercice doit en être restreint au cas de nécessité et confié à des personnes compétentes, tout comme les opérations chirurgicales, qui ne se font que dans des conditions bien déterminées et ne peuvent jamais servir de divertissement au public [1]. Le spiritisme au contraire est de sa nature illicite et ne peut produire aucun résultat avantageux. Pourquoi se demande l'auteur, les esprits n'ont-ils jamais révélé aucune vérité scientifique ni procuré aucun avantage sérieux à leurs adeptes ? Il estime que cela dépasse leur pouvoir naturel et semble croire que les agents mystérieux du spiritisme sont les âmes séparées, et même celles qui ont passé à une vie meilleure. Ceci nous paraît inadmissible : les esprits en question doivent être les démons, dont la puissance naturelle est sans doute fort grande, mais dont le champ d'action est limité par la Providence divine.

MARINI (Mgr). — *Il Divorzio al lume della ragione.* Roma, Cugiani, 1906. In-12, XV-112 p.

Mgr Marini avait préparé l'édition de ce volume [2], à l'occasion du projet de

1. Nous ne jugerions pas cependant l'hypnotisme, « une des plus belles et des plus intéressantes conquêtes des sciences modernes » (p. 142).

2. Extrait d'un de ses ouvrages antérieurs : *Il valore scientifico delle moderne teorie intorno alla Donna.*

Digitized by Google

loi sur le divorce, dont l'Italie était menacée il y a peu de temps. Heureusement le sentiment public a réprouvé si vivement cette loi que ses auteurs ont jugé le moment inopportun pour la présenter : néanmoins, le travail de Mgr Marini vient à son heure, les adversaires de la morale et de la sociologie chrétiennes ne renonceront pas aisément à leurs desseins, et l'on ne saurait trop faire pénétrer dans l'esprit public l'aversion pour le divorce et la pensée des funestes effets qui en sont le résultat. C'est ce qu'a très bien fait pour sa part Mgr M., son travail a ceci de spécial, qu'il se met exclusivement au point de vue de la raison ou de la philosophie, il s'adresse donc à tout homme de bonne foi et de bon sens. Il s'inspire tout d'abord de la doctrine de S. Thomas en l'accommodant au langage moderne, et profite en même temps des écrits des penseurs les plus sérieux de notre époque. Enfin, il est surtout heureux dans la réfutation des difficultés qu'on oppose contre l'indissolubilité du mariage et démontre que, dans les cas extrêmes, la séparation de corps et de biens est un remède bien préférable au divorce.

Le livre de Mgr Marini se lit avec facilité et pourra, même hors de l'Italie, être utile aux conférenciers, publicistes, et autres que préoccupe la question du divorce.

D. R. P.

La Cité de la Paix, par le témoignage de ceux qui y sont revenus. Avignon, Aubanel, s. d. [1906]. In-8, X-179 p. Prix : 2 fr.

Ce petit livre qui a obtenu un grand succès dans les pays de langue anglaise est un recueil des mémoires de plusieurs anglicans convertis à la foi catholique romaine.

Un charme exquis et très nouveau se dégage de ces révélations intimes d'âmes sincères et droites surprises dans leur bonne foi par les angoisses du doute, troublées par les incohérences de leur religion, cherchant en vain dans les pratiques protestantes et surtout ritualistes à satisfaire la soif inconsciente de catholicisme qui les tourmente. On est heureux de les voir franchir enfin, après bien des anxiétés, bien des luttes, bien des sacrifices, le seuil de cette *Cité de Paix* vers laquelle Dieu les a mystérieusement attirées et où elles trouvent à jamais, avec la pleine possession de la vérité, ce repos de l'esprit et cette joie sereine du cœur qui mettent fin à toutes leurs inquiétudes et comblent toutes leurs aspirations.

Le recueil se compose de sept récits ; celui de notre confrère bénédictin, dom Bède Camm de l'Abbaye de St-Thomas d'Erdington, gradué de l'Université d'Oxford, occupe la première place dans ce recueil. Ceux qui connurent ce pieux moine et furent les heureux témoins de son abjuration et de sa profession monastique seront émus jusqu'aux larmes à la lecture de ces pages si touchantes de sincérité, de piété, d'humilité.

Il faut lire ces mémoires qui nous font entrer dans un monde nouveau et nous révèlent un état d'âme inconnu de ceux auxquels Dieu a fait, dès l'enfance, le don gratuit de la vraie foi. Ces récits constituent, en même temps qu'une éloquente apologie de la vérité catholique, un chapitre intéressant de la renaissance catholique en Angleterre. Ceux qui sont curieux de psychologie, ceux qu'intéresse le mouvement religieux d'outre-Manche, parcourront avec intérêt — et avec profit — ces autobiographies pleines de sincérité et de charme [1].

P. Odilo Ringholz, O. S. B. *Die Schindellegi im Kanton Schwyz weltlich und kirchlich dargestellt.* Schindellegi, Kirchenbau-Verein, 1906. In-8, 40 p.

Monographie soignée — au point de vue stratégique, économique et religieux — de ce défilé important du canton de Schwyz bien connu des anciens pèlerins d'Einsiedeln, et de la petite localité de ce nom, filiale de la paroisse de Feusisberg.

1. La traduction par endroits laisse quelque peu à désirer, mais la sincérité du récit ne fait qu'y gagner.

Digitized by Google

La *Revue Bénédictine* a encore reçu les ouvrages et opuscules suivants dont plusieurs seront l'objet d'un compte rendu dans le prochain fascicule.

ALÈS (Adhémar D'). *La théologie de saint Hippolyte. (Bibliothèque de théologie historique.)* Paris, Beauchesne, 1906. In-8, LIV-242 p. Prix : 6 fr.

BAINVEL (J. V). *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.* Doctrine. Histoire. Paris, Beauchesne, 1906. In-12, VIII-273 p. Prix : 3 fr. 50.

BARBET DE VAUX (J.). *Scènes d'Évangile.* Paris, Lethielleux, s. d. [1905]. In-8, VIII-390 p.

BARRÈS (Maurice). *Ce que j'ai vu au temps du Panama.* Paris, Sansot, 1906. In-32, 160 p.

BESSON (abbé J.). *Décret de la S. Congrégation du Concile sur la Communion fréquente et quotidienne.* Texte officiel, traduit en français avec notes explicatives. Belley, Chaduc, 1906. Broch. 24 p. in-12. Prix : 0 fr. 10.

BRANDSCHEID (Fr.). *Novum Testamentum græce et latine.* P. I. Evangelia. Ed. 3ª. Fribourg, Herder, 1906. In-16, XXIV-652 p. Prix : 3 fr.

BRÉMOND (Henri). *Méditation sur la Sainteté et la vie des Saints.* Paris, Poussielgue, 1906. In-16, 52 p. Prix : 0 fr. 40.

BUCCERONI (P. R.), S. J. *Exercices spirituels de S. Ignace de Loyola.* Traduit de l'italien par l'abbé Ph. Mazoyer. Paris, Lethielleux, s. d. [1904]. In-16, 499 p. Prix : 3 fr. 50.

CASTELLAR (Maurice). *L'art du lecteur, l'art du diseur, l'art de l'orateur.* Paris, Poussielgue, 1906. In-12, 215 p. Prix : 2 fr. 50.

DENIFLE (R. P.), O. P. *La vie spirituelle d'après les mystiques allemands du XIVe siècle.* Traduction et adaptation par la Ctesse de Flavigny et Mlle M.-A. de Pitteurs. Paris, Lethielleux, s. d. [1903]. In-16, XV-282 p. Prix 3 fr.

DRIJVERS (Fr.). *De ware Godsdienst opnieuw bewezen en toegelicht.* Werchter, Drijvers, 1906, In-8, 176 p.

DUCHESNE (Mgr L.). *Histoire ancienne de l'Église.* T. I, 2e éd. Paris, Fontemoing, 1906. In-8, XI-577 p. Prix : 8 fr.

DUPANLOUP (Mgr). *L'Esprit-Saint. Méditations inédites.* Paris, Lethielleux, s. d. [1904]. In-12, VIII-256. Prix : 2 fr.

EINIG (P.). *Apologetische Predigten. I. Die göttliche Offenbarung.* Trier, Paulinus-Druckerei, 1906. In-8, IV-200 p. Prix : 3 M.

FEDER (A.-F.), S. J. *Justins des Märtyrers Lehre von Jesus Christus, dem Messias u. dem Mensch-gewordenen Sohne Gottes.* Freiburg, Herder, 1906. In-8, XIV-304 p. Prix : 8 M.

FEI (P. R. M.), O. P. *De Evangeliorum inspiratione. De dogmati evolutione. De arcani disciplina.* Paris, Beauchesne, 1906. In-8, VI-113 p. Prix : 2 fr. 50.

FÉNELON. *Doctrine spirituelle, extraite de ses œuvres.* Paris, Lethielleux, s. d. [1903]. 2 vol. in-16, XVI-513 et 552 p. Prix : 6 fr.

FERRERES (J. B.), S. J. *Lo que debe hacerse y lo que hay que evitar en la celebración de las missas manuales.* 3ª ed. Madrid, 1906. In-12, 132 p.

FERRERES (J. B.), S. J. *La mort réelle et la mort apparente et leurs rapports avec l'administration des Sacrements.* Trad. française par J.-B. Geniesse. Paris, Beauchesne, 1906. In-8, 466 p.

GALANTE (Dr A.). *Fontes Juris Canonici selecti.* Innsbruck, Wagner, 1906. In-8, XVI-678 p. Prix : 17 M.

Digitized by Google

GETINO (R. P.), O. P. *El averroismo teológico de Santo Tomas de Aquino.* Vergara, 1906. In-12, 111 p.

GIBERGUES (Abbé de). *Croire. Instructions aux hommes du monde.* Paris, Poussielgue 1906. In-12, 316 p.

GUIBERT (J.), S. S. *Le recrutement des Instituteurs et des Institutrices libres.* Paris, Poussielgue, s. d. [1906]. In-18, VI-71 p. Prix : 0 fr. 30.

LA LANDE DE CALAN (Vte Ch. de). Observations sur quelques points controversés de l'histoire de Bretagne. (Extrait des *Mémoires de l'association bretonne. Congrès de Concarneau*, 1905.) St-Brieuc, Prud'homme, 1906. In-8, 55 p.

LEHMKUHL (A.), S. J. *Bibliotheca ascetica mystica*, I. Arvisenet (Cl.). *Memoriale vitae sacerdotalis.* Bona (Card.). *De sacrificio missae.* Fribourg, Herder, 1906. In-12, XVI-426 p. Prix : 3 M.

LENFANT (L.). *La foi. Les conditions morales.* Paris, Poussielgue, 1906. In-12, 350 p. Prix : 2 fr. 50.

MERLIN (A.). L'Aventin dans l'antiquité. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.* Fasc. 97.) Paris, Fontemoing, 1906. In-8, 476 p.

MEYER (Théod.), S. J. *Institutiones juris naturalis*, Pars I. *Jus naturae generale.* Ed. altera. Fribourg, Herder, 1906. In-8, XLVII-802 p. Prix : 10 fr.

MINTEGUIAGA (P. V. M. de), S. J. *La propaganda anarquista ante el derecho.* Madrid, López del Horno, 1906. In-8, 95 p.

PRÉVOT (R. P. A.), S. C. J. *Amour de réparation. Manuel pour l'apostolat de la réparation.* Tournai, Casterman, s. d. [1906]. In-18, VI-230 p. Prix : 1 fr.

SMOLKA (St. Von). *Erinnerung an Leo XIII.* Freiburg, Herder, 1906. In-12, VIII-108 p. Prix : 1 M.

SUÑOL (R. P.), O. S. B. *Método completo de solfeo, teoria y practica de canto gregoriano, segun los principios de los RR. PP. Benedictinos de Solesme.* Tournai, Desclée, Lefebvre et Cie, 1906. In-8, 199 p.

TOUCHET (Mgr). *Les Seize carmélites de Compiègne. Panégyrique prononcé dans l'Église St-Sulpice à Paris.* Paris, Lethielleux, s. d. [1906]. Broch. 30 p., in-12. Prix : 0 fr. 50.

WEHRWEISTER (R. P. Cyrillus), O. S. B. *Vor dem Sturm. Reise durch Deutsch-Ost-Africa. Vor u. bei dem Aufstand 1905.* Missionsverlag St. Ottilien, post Geltendorf (Oberbayern), 1906. In-4, VI-256 p. avec 300 gravures, photographies et plusieurs cartes.

WIELAND (Dr Fr.). *Mensa u. Confessio.* I. *Der altar der vorkonstantinischen Kirche* München, Lentner, 1906. In-8, VI-167 p. Prix : 3 M.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

I. ARTICLES.

ANCEL (D. René). D'un recueil de documents appartenant à l'héritage du cardinal Agostino Trivultio. ... ..., ... 516-530

BAUR (D. Chrysostome). S. Jérôme et S. Jean Chrysostome. ... 430-437

BERLIÈRE (D. Ursmer). Un projet de restauration bénédictine en 1815. 108-111

» Les coutumiers monastiques (Xe et XIe s.). 260-267

» Bulletin d'histoire bénédictine. 276-293, 578-608

» Frédéric de Laroche, évêque d'Acre et archevêque de Tyr. Envoi de reliques à l'abbaye de Florennes (1153-1164). 503-515

CABROL (D. Fernand). Autour de la liturgie de Ravenne. Saint Pierre Chrysologue et le *Rotulus*. 491-502

CHAPMAN (D. John). Priscillian the author of the Monarchian prologues to the vulgate Gospels. 335-349

CLÉMENT (D. Ambroise). Conrad d'Urach, de l'ordre de Cîteaux, légat en France et en Allemagne. 62-81, 373-391

I. Légation de France. 62, 373

II. Légation d'Allemagne. 376

COMPTES-RENDUS. 112, 294, 437, 606

DE BRUYNE (D. Donatien). Un prologue inconnu des épîtres catholiques. 82-86

» Encore les « Tractatus Origenis. » 165-188

» Prétendus écrits d'Hippolyte. 422-429

FESTUGIÈRE (D. Maurice). Quelle sera la philosophie de l'Église? L'Église, la philosophie traditionnelle. 241-256, 392-421, 531-569

LECLERCQ (D. Henri). Mélanges d'épigraphie chrétienne. ... 87-97

I. La plus ancienne inscription chrétienne à date certaine en Afrique. 87

II. Deux inscriptions d'Edesse de Macédoine. 92

III. Une inscription d'Ancyre en Galatie. 95

MEESTER (D. Placide de). Études sur la théologie orthodoxe. 45-61, 232-240, 570-577

I. Les sources et le développement du dogme. 46

II. La théologie proprement dite: 1° Dieu, un dans son essence. 232

2° Le dogme de la Ste Trinité. 570

MORIN (D. Germain). Un recueil de sermons de S. Césaire. Le ms. de S. Thierry et ses pièces inédites. 26-44

» Niceta de Remesiana. 97-100

Digitized by Google

MORIN (D. Germain). Studia Caesariana. Nouvelle série d'inédits tirée du ms. 3 d'Épinal. 189 214, 350-372
I. Homélies sur l'Ancien Testament. 196
II. Homélies sur le Nouveau Testament. 350
III. Admonitions sur la vie et les vertus chrétiennes. ... 361
NÈVE (D. Théodore). Le Concile de Trente. 267-275
PALMIERI (A.). Un document inédit sur la rebaptisation des Latins chez les Grecs. 215-231
PROOST (D. Raphaël). La somme théologique de Duns Scot. ... 101-107
QUENTIN (D. Henri). Le *Codex Bezae* à Lyon au IXe siècle ? Les citations du Nouveau Testament dans le martyrologe d'Adon. 1-25
» Elpidius, évêque de Huesca et les souscriptions du deuxième concile de Tolède. 257-260
» Le concile de Cologne de 346 et les adhésions gauloises aux lettres synodales de Sardique. 477-488
» Prétendues souscriptions du deuxième concile de Tolède. 489-490

II. COMPTES RENDUS ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

1. ORDRE ALPHABÉTIQUE DE NOMS D'AUTEURS (1).

ABOU-KURRA (Théodore). Cf. BACHA.
ALBE (E.). *Familles du Quercy d'après les Archives du Vatican, Maison d'Hébrard et maisons apparentées ou alliées.* (D. U. Berlière). . . . 322
ALLARD (P.). *Dix leçons sur le martyre.* (D. B. Lebbe). 316
ANEMUELLER (E.). **Urkundenbuch des Klosters Paulinzelle.* (D. U. Berlière). 451
ANTONELLI (J.). *Medicina pastoralis.* (D. P. Bastien). 137
AUBRY (Pierre). *La musique et les musiciens d'église en Normandie au XIIIe siècle.* (D. L. Guilloreau). 625
AURIAULT (J.). *Les vraies forces.* (D. I. Ryelandt). 634
BACHA (R. P. C.). *Un traité des œuvres arabes de Théodore Abou-Kurra, Évêque de Haran. Texte arabe avec traduction franç.* (D. P. de Meester). 305
BARBIER (V.). *Obituaire du chapitre de Saint-Pierre au château de Namur.* (D. U. Berlière). 145
BARDENHEWER (O.). *Mariä Verkündigung. Ein Kommentar zu Lukas I, 26-38.* (D. De Bruyne). . . . 298
BATTEREL (P. Louis). *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire,* publiés par A. M. P. Ingold. (D. U. Berlière). 329
BATIFFOL (Mgr). *L'Enseignement de Jésus.* (D. Merten). 438
BATIFFOL (Mgr). *Etudes d'histoire et de Théologie positive.* 2e Série. *L'Eucharistie, la présence réelle et la Transsubstantiation.* (D. G. Dirks). 130, 447
BAUDRILLART (A.). *Quatre cents ans de Concordat.* (D. P. Bastien) 154

1. On a compris dans cette table, en marquant d'un astérisque le nom des auteurs, les ouvrages qui ont été non seulement signalés mais analysés ou critiqués dans les *Bulletins d'histoire bénédictine.* On trouvera plus loin, pp. 10-14, une table analytique détaillée des mêmes *Bulletins.*

Digitized by Google

BERLIÈRE (D. U.). *Analecta Vaticano-belgica.* Vol. I. *Suppliques de Clément VI (1342-1352). Textes et Analyses.* (D. R. Thibaut). . . 323

BERLIÈRE (D.U.). *Inventaire analytique des « diversa Cameralia » des Archives Vaticanes* (D. A. Clément). 628

BERTRIN (G.). *Histoire critique des événements de Lourdes. Apparitions et Guérisons.* (D. R. Thibaut). . 162

BERTHIER. *Etude de la Somme théologique de S. Thomas d'Aquin* (D. I. Ryelandt). 613

BESSE (Dom). * *Les moines de l'ancienne France.* (D. U. Berlière). 372.

BESSON (M.). *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers Titulaires jusqu'au déclin du VIe siècle.* (D. G. Morin). 461

Bibliographie des Bénédictins de la Congrégation de France * (D. U. Berlière). 588

Bibliotheca Neerlandica reformatoria. — Cf. CRAMER.

BILDT (de). *Christine de Suède et le Conclave de Clément X (1669-1670).* (D. U. Berlière). 464

BIRKLE (Dom S.). *Der Choral. Das Ideal der Katholischen Kirchenmusik.* (D. P. Bastien). 468

BLANC (Elie). *Dictionnaire de Philosophie ancienne, moderne et contemporaine.* (D. I. Ryelandt). . . . 616

BLIARD (P.). *Le Conventionnel Prieur de la Marne en Mission dans l'Ouest (1793-1794) d'après des documents inédits.* (D. U. Berlière). 465

BOULMONT (G.). *Nos anciens ermites de la Belgique et du Nord de la France.* (D. R. Thibaut). 161

BOURGOING (R. P.). *Méditations sur les vérités et excellences de Jésus-Christ Notre-Seigneur*, 33e édit. . . . 471

BOUVIER (H.). *Histoire de l'Église et de l'ancien archidiocèse de Sens.* t. I. (D. U. Berlière) 623

BRÉMOND (H.). I. Newman. *Essai de biographie psychologique*, 2e éd. II. Newman. *La vie chrétienne*, 2e éd. III. Newman. *Psychologie de la foi*, 3e éd. (D. R. Proost). . . 449

BRÉMOND (H.). *Le charme d'Athènes.* (D. G. Dirks) 632

BROUSOLLE (J. C.). *L'Évangéliaire des Dimanches.* (D. T. Nève). . 158

CABROL (Dom). *Dictionnaire de liturgie et d'archéologie chrétienne.* Fasc. VII-IX, Ame-archimandrite. (D. B. Lebbe). 121, 301, 441

CATHREIN (S. J.). *Philosophia Moralis.* (D. R. Proost). 140

CAVALLERA (Ferd.). *Le schisme d'Antioche* (IVe-Ve s.). (D. G. Morin). 318

CAVALLERA (Ferd.). *S. Eustathii ep. Antioch. in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica. Accesserunt fragmenta Flauiani.* (D. G. Morin). 318

CAZAURAN *. *Cartulaire de Berdoues.* (D. U. Berlière). . . . 219

CELANO. *S. Francisci Assisiensis Vita et Miracula.* (D. U. Berlière) 624

CHAMBELLAN (S. J.). *Œuvres oratoires.* I. *Carême, Panégyriques, discours de circonstances.* (D. A. Merten). 473

CHAPMAN (Dom John). *Bishop Gore and the catholic claims.* (D. C. Marmion). 132

CHAURAND (H.). *La maison de retraite de Vannes au XVIIe siècle.* (D. U. Berlière). 631

CHEVALIER (Ulysse). *Notre-Dame de Lorette. Étude historique sur l'authenticité de la Santa Casa.* (D. U. Berlière) 626

CHÈVRE (Mgr). *Les suffragants de l'ancien Évêché de Bâle* (D. U. Berlière) 627

Cité (La) de la Paix par le témoignage de ceux qui y sont revenus. (D. B. del Marmol) 636

CLÉMENT VI. — Cf. BERLIÈRE.

CLERGEAC *. *Cartulaire de l'abbaye de Gimont.* (D. U. Berlière). . . 530

COMMER (E.). *Relectio de Matris Dei Munere in Ecclesia gerendo.* (D. R. Proost). 448

CONYBEARE (F. C.). *Rituale Armenorum, and the East Syrian Epiphany rites*, translated by the Rev. A. J. Maclean. (D G. Morin). . . 122

CRAMER S. ET PIJPER F. *Biblio-*

Digitized by Google

theca Reformatoria Neerlandica. Derde Deel : de oudste Roomsche bestrijders van Luther. (D. U. Berlière). . . 326

DAVID (Dom L.). *Les seize Carmélites de Compiègne. Leur martyre et leur béatification* (1794-1906). (D. Th. Réjalot). 470

DECHARME (P.). *La critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque.* (D. P. de Meester). 310

DE DECKER (J.). * *Contribution à l'étude des Vies de Paul de Thèbes* (D. U. Berlière). 368

DE GROOT (J. U.). *Summa apologetica de Ecclesia catholica.* (D. R. Proost). 614

DELASSUS (H.). *Le problème de l'heure présente. Antagonisme de deux civilisations.* Nouv. éd. 474

DENGEL (J. P.). *Die politische und kirchliche Tätigkeit des Monsignor Joseph Garampi in Deutschland, 1761-1762.* (D. U. Berlière). 153

DENIFLE (H.). O. P. *Luther u. Lutherthum in der ersten Entwickelung.* 2te Aufl. v. P. A. M. Weiss. (D. U. Berlière). 629

DENIFLE (H.). O.P. *Lutero e Luteranismo nel loro primo sviluppo, esposti secondo le fonti,* versione italiana sulla 2a edit. tedesca del sac. Dott. Prof. Angelo Mercati. (D.U. Berlière). 326.

DENZINGER. *Enchiridion symbolorum et definitionum.* Editio IX. 134

DÉSERS (L.). *La morale dans ses principes.* 332

DOMET DE VORGES. *Abrégé de métaphysique* (D. R. Proost). . . 617

DOUAIS. *L'Étude de la Sainte Écriture.* (D. De Bruyne). 114

DRIVE (A.). *Litanies du Sacré-Cœur.* 472.

DUBOT. *Preuves de l'existence de Dieu.* (D. I. Ryelandt). . . . 634

DU BOURG (Dom). *L'art de souffrir.* D. A. Merten). 332

DUDDEN (H.). * *Gregory the Great. His place in history and thought.* (D. U. Berlière). 283

EINIG (P.). *Tractatus de Deo Uno et Trino; tractatus de gratia divina.* (D. I. Ryelandt). 615

ELSAESSER (Dom Th.). *Nos in schola latine loquimur.* (D. H. de Moreau). 467

ENGERT. *Ehe-und Familienrecht der Hebräer.* (D. De Bruyne). . 296

Erinnerungs-Blaetter an das 1150 jährige Bonifatius-Jubiläum in Fulda. * (D. U. Berlière). 393

ESSER (G.). *Die Busschriften Tertullians de pœnitentia und das Indulgenzedikt des Papstes Kallistus.* (D. De Bruyne). . . . , ... 120

FERDINAND-MARIE D'ARAULES. *Vie de S. Bernardin de Sienne.* (D. U. Berlière). 628

FILLION (L. Cl.). *Saint-Pierre.* (D. B. Lebbe). 458

FLAVIGNY (Ctesse de). *L'Année des malades :* I. *La vie du malade;* II. *Lectures hebdomadaires.* (D. A. Merten). 163

FLODOARD. *Annales.* — Cf. LAUER.

FONCK (S. J.). *Der Kampf um die Wahrheit der H. Schrift seit 25 Jahren.* (D. De Bruyne). . . . 114

FREISEN (J.). *Manuale Curatorum, secundum usum ecclesiae Roschildensis.* (D. P. Bastien). 129

FRÈRE (W. H.). *The principles of religious ceremonial.* (D. De Bruyne). 442

FUNK (F. X.). *Didascalia et constitutiones apostolorum.* (D. De Bruyne). 444

GAÏSSER (D. H.). *I canti ecclesiastici italo-greci.* (D. P. Bastien). . 127

GASQUET (Dom A.). * *Henry VIII and the English monasteries.* 2e édit. (D. U. Berlière). 376

GASSISI (D. Sophr.). *I manoscritti autografi di S. Nilo Juniore fondatori del monastero di S. M. di Grotta Ferrata.* (D. P. de Meester). . . . 294

GEIGER. *Die priesterliche Liebe Jesu-Christi den Priester zur Nachahmung.* (D. M. Lang). 472

GOYAU (G.). *Mœhler.* (D.M. Lang). 448

GOYAU (G.). *L'Allemagne religieuse. Le Catholicisme.* (D.U. Baltus). . 155

GRÉGOIRE (H.). *Saints jumeaux et dieux cavaliers, étude hagiographique.* (D. G. Morin). 150

GROFFIER (V.). *Héros trop oubliés de notre épopée coloniale.* . . . 471

GRUPP (G *Kultur der alten Kelten*

Digitized by Google

und Germanen mit einem Rückblick auf die Urgeschichte. (D. U. Berlière). 314

GUIRAUD (J.). *Question d'histoire et d'archéologie chrétienne.* (D. E. Dirks). 621

GUTJAHR (F. S.). *Die Glaubwürdigkeit des Irenäischen Zeugnisses über die Abfassung des vierten kanonischen Evangeliums.* (D. De Bruyne). 119

HABLITZEL. * *Rhabanus Maurus.* (D. U. Berlière). 401

HANQUET (K.). **La chronique de S. Hubert, dite cantatorium.* (D. U. Berlière). 462

HARNACK (Ad.). *Mission u. Ausbreitung des Christentums in den ersten drie Jahrhunderten.* 2e Auflage. (D. De Bruyne). 314

HARNACK (Ad.). *Lukas der Arzt, der Verfasser des dritten Evangeliums u. der Apostelgeschichte.* (Beiträge zur Einleitung in das N. T. I. Heft). (D. De Bruyne). 439

HEDLEY (Mgr). O. S. B. *Retraite,* traduite de l'anglais, par J. Bruneau, (D. R. Thibaut). 472

HEDLEY (Mgr). O. S. B. * *Lex Levitarum.* (D. U. Berlière). . . . 389

HEIGL (B.). *Verfasser und Adresse des Briefes an die Hebräer.* (D. De Bruyne). 116

HOFFMANN (Ch.). *La Haute Alsace, durant l'administration provinciale à la veille de la Révolution.* (D. U. Berlière). 632

HOFFMANN (Dr E.). * *Das Konverseninstitut des Cisterzienserordens in seinem Ursprung u. seiner Organisation.* (D. U. Berlière). 289

HOLZHEY (C.). *Die Thekla-Akten.* (D. De Bruyne). 148

HOOP (A. d'). *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant.* T. I. Églises collégiales. (D. U. Berlière). 457

HOOIJKAAS (C. E.). **Oud-christelijke ascese.* (D. U. Berlière). 365

HUELSEN (Ch.). *Le Forum romain.* (D. G. Dirks). 633

HUNN (Ch.). * *Quellenkritische Untersuchungen zur Petershauser Chronik.* (D. U. Berlière). 499

HURTER (S. J.). *Nomenclator litterarius. T. II, ab exordiis theologiae scholasticae usque ad celebratum Conc. Trid.* (1109-1563). Editio altera. (D. R. Thibaut). 294

INGOLD (A. M. P.). *Miscellanea alsatica.* 4e série. (D. U. Berlière). . 632

INGOLD (A. M. P.). *Un homme d'autrefois, le Chanoine Mechler,* 1850-1866. (D. U. Berlière). 333

Cf. aussi BATTEREL.

JOHNER (Dom D.) O. S. B. *Neue des Schule gregorianischen Choralgesangs.* (D. P. Bastien). 468

KEHR. *Regesta Romanorum Pontificum. I. Italia Pontificia: Roma* (D. U. Berlière). 622

KELLNER (Dr K. A. H.). *L'anno ecclesiastico e le Feste dei Santi nel loro svolgimento storico.* (D. De Bruyne). 442

KERVAL (L. de). *L'évolution et le développement du merveilleux dans les Légendes de S. Antoine de Padoue.* (D. De Bruyne). 462

KIRSCH-LUKSCH. *Illustrierte Geschichte der Katholischen Kirche.* Livr. 22-28. (D. R. Foerster). 458

KLOSTERMANN (E.). *Eusebius Werke. Bd.* IV. *Gegen Marcell. Ueber die Kirchliche Theologie. Die Fragmente Marcells.* (D. De Bruyne). . . . 302

KOENIGER (A. M.). *Burchard I. von Worms und die deutsche Kirche seiner Zeit.* (1000-1025). (D. U. Berlière). 151

KROGH-TONNING (Dr). *Essays.* I. *Platon als Vorläufer des Christentums.* II. *Leibniz als Theolog.* (D. R. Proost). 455

KUENSTLE (Dr K.). *Das Comma Joanneum.* (D. L. Janssens). . . 117

KUENSTLE (Dr K.). *Antipriscilliana.* (D. De Bruyne). 304

KURTH (G.). *L'Église aux tournants de l'histoire.* Nouv. éd. (D. B. Lebbe). 158

LAFRASSE (P. M.). *Étude sur la liturgie dans l'ancien diocèse de Genève.* (D. De Bruyne). 442

LAMARE. * *Mémorial de Philippe Lamare, secrétaire de Dom Gouget,* publié par G. Vanel. (D. U. Berlière). 424

LAMENNAIS. *Essai d'un système de*

Digitized by Google

philosophie catholique, publié par Ch. Marechal. (D. J. Ryelandt). . . 620

LANDREAU (Dom). * *L'abbaye de S. Maur de Glanfeuil du Xe au XIIIe siècle, ses relations avec le Mont-Cassin.* (D. U. Berlière). 473

LAPPARENT (A.de). *Science et Apologétique.* (D. R. Proost). 311

LAPPONI (Dr). *Ipnotismo e spiritismo.* (D. R. Proost). 635

LAUER (Ph.). *Les Annales de Flodoard.* (D. A. Clément). 461

LAUNAY (L.). *Histoire de l'Église gauloise depuis les origines jusqu'à la conquête franque.* (D. B. Lebbe). 460

LAURENT (R. P. Ch.). *Le soir de la vie.* (D. A. Merten). 163

LECLERQ (Dom). *L'Espagne chrétienne.* (D. B. Lebbe). 320

LECLERQ (Dom). *Les Martyrs.* IV. *Juifs, Sarrasins, Iconoclastes.* (D. B. Lebbe). 320

LEHMKUHL. S. J. *Probabilismus vindicatus.* (D. Ch. De Saegher). 308

LEMONNYER. O. P. *Épîtres de saint Paul.* Traduction et commentaire. (D. De Bruyne). 115

LESCŒUR (L.). *La mentalité laïque à l'école, appel aux pères de famille.* 474

LESNE (E.). *La hiérarchie épiscopale, provinces, métropolitains, primats en Gaule et en Germanie depuis la réforme de S. Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar* (D. P. Bastien). . . 320

LINDEMANN (H.). *Des hl. Hilarius von Poitiers* « liber Mysteriorum ». (D. De Bruyne). 303

MACLEAN — Cf. CONYBEARE.

MAGAUD (P.). *La Société contemporaine et les leçons du Calvaire.* ... 473

MAGESTRETTI (Dr M.). *Manuale Ambrosianum ex cod. saec. XI. in duas partes distinctum.* (D. G. Morin). 127

MAIER (Fr.). *Der Judasbrief. Seine Echtheit, Abfassungszeit und Leser.* (D. De Bruyne). 440

MALLON. S. J. *Grammaire copte, avec bibliographie, chrestomathie et vocabulaire.* (D. E. Valet). . . . 112

MALTZEW (Alex. von). *Die Sacramente der orthodox-katholischen Kirche des Morgenlandes.* (D. P. Bastien). 125

MANGENOT. *Dictionnaire de Théologie catholique.* Fasc. XVIII-XIX. *Clarke-Conciles.* (D. B. Lebbe). . 446

MANUALE CURATORUM. — Cf. FREISSEN.

MARECHAL (Ch.). — Cf. LAMENNAIS.

MARIN (Abbé). *Saint Théodore.* (D. U. Berlière). 460

MARINI. *Il divorzio al lume della Ragione.* (D. R. Proost) . . . 635

MARTIN (J. B.). *Conciles et bullaire du diocèse de Lyon, des origines à la réunion du Lyonnais à la France.* (D. U. Berlière). 144

MARTIN (François). *Le livre d'Hénoch.* (D B. Lebbe). 609

MARTIN (J.). *Gustave Vasa et la Réforme en Suède.* (D.U.Berlière.). 327

MARTIN (J.). *L'apologétique traditionnelle.* (D. B. Lebbe). . . . 453

MASELLI. * *Di alcune poesie dubbiamente attribute a Paolo diacono.* (D. U. Berlière). 398

MEISTERMANN (O. F. M.). *La ville de David.* (D. U. Berlière). . . 297

MELATA (B.). *De Potestate qua matrimonium regitur et de jure matrimoniali civili apud praecipuas nationes.* (D. P. Bastien). 469

MERCATI (G.). *Opuscoli inediti del beato Card. Giuseppe Tommasi.* (D. G. Morin). 301

MERCATI (S.) — Cf. DENIFLE.

MÉRIC (Mgr). *L'imagination et les prodiges.* (D. R. Proost). . . . 452

MEYENBERG (A.). *Homelitische und katechetische Studien im Geiste der H. Schrift des Kirchenjahres.* 2e édit. (D. P. Bastien) 473

MICHEL (A.). *Quinze leçons sur la foi chrétienne.* (D. R. Proost). . . 160

MICHEL (G.). *Histoire de l'art depuis les premiers chrétiens jusqu'à nos jours.* Tom. I. 1re Partie. (D. H. Leclercq.). 330

MICHELET. *Maine de Biran.* (D. R. Proost). 313

MINOCCHI (S.). *I Salmi tradotti dal testo originali e commentati.* (D. Th. Nève). 297

MINOCCHI (S.). *La leggenda antica. Nuova fonte biografica di S. Francesco d'Assisi.* . . . . . .

Monasteri (I) di Subiaco * (D. U.

Digitized by Google

Berlière). 501
MORIS (H.). * *Cartulaire de l'abbaye de Lérins.* (D. U. Berlière). . . 279
NAU (F.). *Notes sur les Clémentines.* (D. De Bruyne). 443
NIX. S. J. *Cultus Ss. Cordis Jesu et purissimi Cordis B.V. Mariae.* (D. Th. Nève). 162
OLLÉ-LAPRUNE (L.). *La raison et le rationalisme.* (D. I. Ryelandt). . 619
PACHEU (J.). *Du positivisme au mysticisme.* (D. R. Proost). . . 456
PASTOR (L.). *Die Reise des Kardinals Luigi d'Aragona* (D.U. Berlière). 629
PASTOR (L.). *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters.* Bd. IV. Erste Abteil. Leo X. (D. U Berlière). 324
PESCH (P. Christian. S. J.). *De Inspiratione sacrae Scripturae.* (D. B. Lebbe). 437
PETRAKOKOS (A.). *Die Toten im Recht* (D. P. Bastien). 143
PFEIFFER (C.). * *Otfrid der Dichter der Evangelienharmonie im Gewande seiner Zeit.* (D. U. Berlière). . . 284
PISANI (P.). *Les Nullités de Mariage.* (D. P. Bastien). 332
POHL (M. J.). *Thomae Hemerken a Kempis Opera omnia,* (D. U.Berlière). 161
POULAIN (Aug.). *Les grâces d'oraison.* (D. C. Marmion) 634
POUPARDIN. * *Les monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert.* (D. U. Berlière). 277, 505
PROFUMO (A.). *Le fonti ed i tempi dello incendio Neroniano.* (D. G. Morin). 148
PYPER F.— Cf. CRAMER. . .
Qué es canto gregoriano? (D. P. Bastien). 469
RAEBEL (H.). * *Die Restitution der ehemaligen Benedictineradelabtei Weisenohe.* (D. U. Berlière). . . . 282
RAMBATEAU (Cesse de). *La Bienheureuse Varani, Princesse de Camerino et religieuse franciscaine* (1458-1527). 2e édit. (D. J. de Hemptinne.) 470
RAMPOLLA DEL TINDARO (Card.). *Santa Melania giuniore, senatrice romana.* (D. B. Lebbe). 459
RAUSCHEN (Dr). *Éléments de Patrologie et d'histoire des dogmes,* trad. et adaptés par Ricard. (D. R. Thibaut) 610
RÉGNON (T. de). *La Métaphysique des Causes,* 2e éd. (D.J. Ryelandt). 451
REICHENBERGER (R.). *Nuntiaturberichte aus Deutschland nebst ergänzenden Aktenstücken 1585-1590. Zweite Abteilung: Die Nuntiatur aus Kaiserhofe.* (D. U. Berlière). 145
RÉJALOT (Dom T.). *La Bienheureuse Julie Billiart.* (D. R. Proost). . 470
RENAUDIN (P.). *Le traité de l'Indult du Parlement de Cl. Regnauldin et la nomination aux bénéfices ecclésiastiques.* (D. U. Berlière). . . . 631
REUTER. S. J. *Neo-Confessarius practice instructus.* Ed. nova emendata et aucta, cura Aug. LEHMKUHL, S. J. (D. C. De Saegher). 137
RICARD (E.). — Cf. RAUSCHEN.
RIESS (R. de). *Atlas Scripturae Sacrae.* (D. G. Dirks). 437
RIETZENSTEIN (R.). *Poimandres.* (D. Chrys. Baur). 147
RINGHOLZ (Dom). *Die Schindellegi im Kanton Schrwyz* 636
Rituale Armenorum. — Cf. CONYBEARE.
RIVIÈRE (J.). *Le dogme de la Rédemption.* (D. B. Lebbe). . . . 306
ROGER. * *L'Enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin* (D. U. Berlière). 287
ROTHE (T.). *Traité de droit naturel théorique et appliqué.* IV. *Droit laborique.* (D. P. Bastien). 142
SANDAY (W.). *The criticism of the fourth Gospel.* (D. D. Bruyne). . 298
SCHAUB (Dr Fr.). *Der Kampf gegen den Zinswucher ungerechten Preis u. unlautern Handel in Mittelalter.* (D. P. Bastien) 621
SCHIAPPACASSE (N.). * *Il monastero di Quarto.* (D. U. Berlière). . . 281
SCIENCE ET RELIGION (Collection) 331, 468
SERBAT (L.). *Les assemblées du Clergé de France. Origines, organisation, développement* (1561-1615). (D. U. Berlière). 463
SÉVESTRE (Em.). *L'histoire, le texte et la destinée du concordat de 1801.* (D. P. Bastien). 154

Digitized by Google

SILBERNAGL. *Verfassung u. gegenw. Bestand sämtlicher Kirchen des Orients.* (D. P. Berner) 622

SORTAIS (G.). *La Providence et le Miracle devant la science moderne.* (D. R. Proost). 453

SOUTER (A.). *A study of Ambrosiaster.* (D. G. Morin). 120

SPEZI (P.). *Pio V e i suoi tempi.* (D. R. Ancel). 329

STAPPER (Dr R.). *Die älteste Agende des Bistums Münster.* (D. De Bruyne) 442

SUCHIER (H.). *Les voyelles toniques du vieux français.* 467

TARANI A SPALANNIS (O. F. M.). *Manuale theoretico-practicum pro minoribus Pœnitentiariis apostolicis.* (D. P. Bastien). 469

TERLINDEN (Ch.). *Guillaume I, Roi des Pays-Bas et l'Église catholique en Belgique* (1814-1831). Tome I: la lutte entre l'Église et l'État (1814-1826). (D. U. Berlière). 466

THÉDENAT (H.). *Les villes d'art célèbres. Pompéi.* (D. G. Dirks). 632

Theologischer Jahresbericht Bd. XXIV, 1904. IV Abteilung : Kirchengeschichte. (D. De Bruyne). . 295

TURINAZ (Mgr). *La foi catholique.* (D. R. Proost). 160

TURINAZ (Mgr). *Les femmes de l'Evangile et la femme selon l'Evangile.* (J. Th. Nève). 159

TURMEL (J.). *Histoire de la Théologie positive du concile de Trente au concile du Vatican.* (D. B. Lebbe). . 612

TURMEL (J.). *Saint Jérôme.* (D. De Bruyne). 445

UZUREAU (F.). *Histoire du Champ-des-Martyrs* (D. U. Berlière). . 154

UZUREAU (F.). *Andegaviana* (4e et 5e séries) (D. U. Berlière). . . 465, 632

VACANDARD (G.). *Saint Bernard.* (D. U. Berlière). 152

VAGANAY (L.). *Le problème eschatologique dans le IVe livre d'Esdras.* (D. De Bruyne) 609

VALLET (P.). *Les fondements de la connaissance et de la croyance.* (D. R. Proost). 139

VANDEUR (Dom E.). *Notes sur la liturgie de la Messe.* (D. De Bruyne. 332

VANEL (G.). * Cf. LAMARE.

VAN NOORT (G.). *Tractatus de vera Religione.* — 2. *de Ecclesia Christi.* — 3. *de Deo Creatore.* — 4. *de Deo Redemptore.* — 5. *de Sacramentis Ecclesiae*, fasciculus prior. *Tractatus de fontibus revelationis, necnon de fide divina* (D. R. Proost). . . . 134, 615

VIDAL (J. M.). *Le Tribunal d'inquisition de Pamiers.* (D. U. Berlière). 463

WAGNER (Dr P.). *Neumenkunde. Paleographie des Gregorianischen Gesanges.* (D. P. Bastien). 443

WALTER (J. von). *Die ersten Wanderprediger Frankreichs. Studien z. Geschichte des Mönchtums.* (D. U. Berlière). 578

WEIGL. *Die Heilslehre der hl. Cyrill von Alexandriens.* (D. B. Lebbe) 611

WEIKERT (Dom Th.). O. S. B. *Grammatica linguae hebraicae, cum chrestomathia et glossario.* (D. E. Valet). 112

WEISS (A. M.). O. P. *Luther psychologie als Schlüssel zur Lutherlegende* (D. U. Berlière) 629

Cf. aussi DENIFLE.

WEYMAN. *Vier Epigramme des hl. Papstes Damasus* I. (D. L. R.). 150

WHEELER (L.). *Chertsey abbey.* (D. U. Berlière). 593

WHITE (Newport J. D.). *Liber sancti Patricii.* 320

WILLEMS (C.). *Institutiones philosophicae* I. (D. I. Ryelandt). . . 616

WOLF VON GLANVELL (Dr V.). *Die Kanonensammlung des Kardinals Deusdedit.* I. Bd. Die Kanonensammlung selbst. (D. P. Bastien). . . 309

WOUTERS (C. S. R.). *De minus probabilismo* (D. Ch. De Saegher) . 308

ZIMMERMAN (R. P. B. M.). *Le cérémonial de Maître Sibert de Beka.* (D. Th. Réjalot). 128

Digitized by Google

2. ORDRE LOGIQUE DE MATIÈRES.

Pour trouver le titre de l'ouvrage et l'indication de la page, se reporter à la table précédente.

Écriture Sainte.

Bardenhewer, Batiffol, Broussolle, Douais, Engert, Fillion, Fonck, Hablitzel, Harnack, Heigl, Künstle, Lemonnyer, Maier, Martin (Fr.), Meistermann, Minocchi, Pesch, Pfeiffer, Riess, Sanday, Vaganay.

Liturgie.

Birkle, Cabrol, Chevalier, Conybeare, Freisen, Frere, Gaïsser, Guiraud, Johner, Kellner, Lafrasse, Maltzew, Magistretti, Mercati, Stapper, Vandeur, Wagner, Zimmerman.

Ancienne littérature chrétienne.

Cavallera, Esser, Funk, Gutjahr, Harnack, Holzhey, Klostermann, Künstle, Lindemann, Nau, Rauschen, Rietzenstein, Rivière, Souter, Turmel, Weigl, Weyman.

Histoire des dogmes.

Bacha, Batiffol, Chapman, Guiraud, Künstle, Rivière, Turmel.

Théologie.

Antonelli, Batiffol, Berthier, Brémond, Chapman, Commer, De Groot, Denzinger, Einig, Goyau, Hurter, Lehmkuhl, Mangenot, Michel, Nix, Reuter, *Theologischer Jahresbericht*, Turinaz, Turmel, Van Noort, Wouters.

Droit canonique.

Baudrillart, Lesne, Melata, Petrakokos, Pisani, Schaub, Sévestre, Tarani a Spalannis, Wolf v. Glanvell.

Philosophie.

Blanc, Cathrein, Decharme, Desers, De Groot, Domet de Vorges, Krogh-Tonning, Lamennais, Lapparent, Lapponi, Marini, Martin, Méric, Michelet, Ollé-Laprune, Pacheu, Régnon, Rothe, Sortais, Vallet, Willems.

Sources historiques.

Albe, Anemüller, Barbier, Batterel, Berlière, Cazauran, Clergeac, Cramer et Pijper, Ferdinand Marie d'Araules, Hanquet, Lamare, Lauer, Leclercq, Martin (J.), Minocchi, Moris, Pastor, Poupardin, Reichensperger, White.

Histoire ecclésiastique.

Histoire générale. Besse, Chevalier, Guiraud, Ingold, Kirsch-Luksch, Kurth, Leclercq, Uzureau.

Antiquité. Allard, Besson, Cavallera, De Decker, Dudden, Fillion, Grégoire, Harnack, Holzhey, Launay, Leclerq, Profumo, Rampolla, Rietzenstein, Roger, Weyman.

Moyen-Age. Aubry, Bouvier, Chèvre, Hoffmann (E.), Kerval, Koeniger, Landreau, Lesne, Marin, Minocchi, Vacandard, Vidal, Walter.

Age Moderne. Baudrillard, Bertrin, Bildt, Bliard, Chaurand, David, Dengel, Denifle, Gasquet, Goyau, Groffier, Hoffmann (Ch.), Ingold, Pastor, Réjalot, Renaudin, Serbat, Sévestre, Spezi, Terlinden, Uzureau.

Histoire monastique.

Besse, Boulmont, Dudden, Gasquet, Gassisi, Hablitzel, Hoffmann (E.), Lamare, Landreau, Maselli, Räbel, Walter. (*Pour les détails, voir la Table suivante.*)

Beaux-arts.

Aubry, Brémond, Gaïsser, Huelsen, Michel, Thédenat, Wagner.

Bibliographie.

Denzinger, Gassisi, Hoop, Hurter, Kehr, *Theologischer Jahresbericht.*

Varia.

Auriault, Bourgoing, *Cité (la) de paix*, Delassus, Drive, Du Bourg, Flavigny, Geiger, Hedley, Laurent, Lescœur, Magaud, Meyenberg, Nix, Pohl, Poulain.

Digitized by Google

III. TABLE ANALYTIQUE DÉTAILLÉE

des *Bulletins d'histoire bénédictine* des années 1905-1906.

Le chiffre indique le numéro du *Bulletin* ; voici, pour faciliter les recherches, la concordance des numéros avec les pages des volumes. Pour les années antérieures à 1905, se reporter aux *Tables Générales des matières* des 21 premières années (1884-1904).

Nos	1-112	= 1905,	pp. 95-118.
»	113-168	= »	pp. 447-461.
»	169-297	= »	pp. 536-568.
»	298-363	= 1906	pp. 276-293.
»	364-452	= »	pp. 577-607.

Abdinghof, ... 329, 449.
Abélard, ... 1.
Abingdon, ... 267, 459.
Adalbert (S.), ... 337.
Adhémar de Chabanes, ... 404.
Admont, ... 33, 73, 443.
Adrien d'Oudenbosch, ... 13.
Adson, ... 235.
Agaune, ... 127.
Albertin (S.), ... 541.
Alcuin, ... 350.
Aldhelm (S.), ... 191.
Allemagne, . . . 97, 142, 149, 255.
Allobroges (Congrégation des), 15.
Alsace, ... 96, 351.
Altenburg, ... 88.
Amelli (Dom), ... 432.
Amer, ... 220, 470.
Amorbach, ... 77.
Ampleforth, ... 90.
Anaclet II, ... 131.
Angers, ... 247, 494.
Angleterre, 114, 115, 135, 179, 180, 376 ; congrég. anglaise, 35, 91, 92, 118, 182, 207, 213, 427, 436, 460 ; v. Cambrai, Dieulouard, Douai.
Aniane, ... 304.
Anselme (S.), 37, 201-203, 223, 392, 405.
Architecture monastique, . . . 110.
Arménie ; monachisme, . . . 170.
Ascèse, ... 366.
Auch, v. St-Orens. . . . . .
Augustin (S.) ; édition bénédictine, ... 18, 19.
Aulon, ... 59.
Aulps, ... 532.
Aywaille, ... 95.

Bamberg, St-Michel, 82, 164, 254, 445.
Baume-les-Dames, ... 471.
Bavon (S.), 390 ; v. Gand. . .
Bavière ; monastères, . 88, 183, 263.
Beaurain, ... 58.
Bec, ... 4, 311, 496.
Bède (Vén.), ... 190.
Benoît (S.), 99, 120, 122, 186, 292, 383-385, 528.
Benoît (S.) d'Aniane, ... 172.
Berdoues, ... 358.
Bergues St-Winnoc, ... 526.
Bernard (S.), ... 392, 529.
Bernard de Tiron, ... 373.
Bertuin (S.), ... 390.
Besançon, St-Vincent, ... 471.
Beuron, ... 525.
Bèze, ... 242.
Bobbio, ... 226, 287, 301.
Boniface (S.), . . 192-195, 392-397.
Bonnesaigne, ... 53.
Bordeaux, Ste-Croix, ... 489.
Brageac, ... 161.
Braunau, ... 308.
Brauweiler, ... 75.
Bretagne, ... , . 491.
Brevnov, ... 308.
Briois (Dom Paul), ... 138.
Burgeln, ... 158.
Bursfeld, 82, 83, 164, 254 ; v. Huysbourg.
Bury (D. Augustin), ... 35.
Bury. S. Edmond, ... 249.

Caen, St-Étienne, . . 48, 312, 496.
— Ste-Trinité, ... 496.
Calvairiennes, ... 379.
Camaldule, ... 541.
Cambrai, bénédictines anglaises, 165, 461.
Camprodon, ... 220.
Canigou, ... 57.
Cantorbéry, ... 100, 174.
Casamagna, ... 310.

Digitized by Google

Cassien, ... 119.
Catane, St-Nicolas, ... 224.
Catus, ... 253.
Caunes, ... 230.
Chaise-Dieu, ... 282.
Chapitres généraux, ... 451.
Chartres, St-Père, ... 270.
Chastelain (Dom Pierre), . . . 24.
Chertsey, ... 458.
Chevron-Villette (Dom Benoît de), 15.
Chiny, ... 95.
Cîteaux, 356-382, 530-532; convers, 356.
Civate, St-Pierre, ... 515.
Clément VI, ... 9.
Cluny, 43, 105, 172, 173, 259, 375, 496, 509, 511, 528.
Cluse, S. Michel, . . 60, 253, 513.
Colomban (S.), . . . 126, 184, 387.
Colwich, ... 461.
Compiègne, St-Corneille, . . . 294.
Condé, Louise de, ... 29.
Congr. de St-Maur, 18, 62, 208, 250, 378, 420, 424, 485 ; v. Briois, Chastelain, Dachery, Deforis, de Vic, Estiennot, *Gallia*, Gillot, Gouget, Lamothe, Lamy, Le Nourry, Louvard, Mabillon, Martin, Montfaucon, Prévost, Ruinart, Tixier, Vaissète.
Congr. de St-Vanne, 25, 40, 143, 425 ; v. Desgabets, Maugérard, Monnier, Viaixnes.
Congr. de Valladolid, 39, 117, 177, 468.
Congr. du Corpus Christi, . . 360.
Congr. du Mont-Cassin, 210, 347, v. Polirone, Sicile.
Conques, ... 218.
Convers, ... 356, 380, 381.
Corbie (France), . . . 265, 299, 472.
Cornilli, ... 539.
Coutumes monastiques, 172, 174, 176, 215, v. Scheyern
Cravin, ... 60.
Crémone, S. Abundio, ... 509.

Dachery (Dom Luc), ... 415.
Daila, ... 213.
Danemark ; monastères, . 178, 181.
Deforis (Dom), ... 208.
Desgabets (Dom Robert), . 25, 425.
De Vic (Dom Claude), ... 417.
Dieulouard, ... 90.
Dôle, coll. de S. Jérôme, . . . 485.
Dominique (S.) de Silos, . . . 132.
Donauwörth, ... 453.
Douai, St-Edmond, ... 92, 258.
Douvres, St-Martin, ... 100.
Downside, ... 523.
Dunes, ... 407, 415.
Durham, ... 36.

Eadmer, ... 223, v. Anselme.
Ebstorf, ... 447.
Echternach, ... 95.
Ecoles, ... 260-266, 350-351.
Ecosse, ... 38.
Edith (Ste), ... 6.
Egmond, . . . 68, 163, 227, 306-307.
Egwin (S.), ... 123.
Einsiedeln, 101, 197, 213, 215, 275, 450.
Engelberg, ... 233.
Essénisme, ... 365.
Estiennot (Dom), ... 139.
Evesham, ... 123.
Evron, ... 410.

Fahr, ... 108.
Farfa, ... 502, 503.
Fécamp, ... 134.
Finalpia, ... 534.
Fischbacha··, ... 88.
Florennes, ... 519.
Foillan (S.), ... 390.
Foligno, S. M. in Campis, . . . 155.
Fontenelle, ... 56, 484.
Forlimpopoli. S. Rufile, . . . 510.
Formbach, ... 342.
France, ... 113, 292.
Friess (Dom Godefroid), . . . 34.
Fulda, ... 71, 285, 327.

Gallia christiana, ... 46, 488.
Gand, St-Bavon, ... 11, 463 ;
— St-Pierre, ... 16, 221.
Gandesheim, ... 198.
Garsten, ... 238.
Gasquet (Dom), ... 31.
Gassicourt, ... 496.
Gattola, (Erasme), ... 17.
Gaule ; monachisme, ... 372.
Gélase II, ... 131.
Gellone, ... 304.
Génébrard (Gilbert), ... 413.
Gérald de Salles, ... 373.
Gertrude (Ste) la grande, . . . 6.
Gifford, (Dom William), . . . 14.
Gilles li Muisis, ... 10.
Gillot (Dom René), ... 23.
Gimont, ... 530.
Glanfeuil, St-Maur de, 42, 151, 188, 473, 525.

Digitized by Google

Göttweig, ... 136.
Gouget (Dom), ... 424.
Grégoire (S.) le Grand, 121, 124, 125. 187, 333, 388, 389,
Grégoire VII (S.), 131, 199, 200, 383, 339, 392.
Grestain, N. D. de., ... 162.
Guéranger (Dom), . . . 212, 429.
Guibert de Nogent, ... 204.
Guillaume de Vottem, ... 12.
Guy d'Arezzo, ... 133.

Hanzinnes, ... 251.
Hedley (Mgr), ... 148.
Hilda (Ste), ... 6.
Hildegarde (Ste) . . . . . 340.
Hilduin, ... 196.
Hirsau, ... 74.
Hoermann (Dom Sigefroid), . . 34.
Hongrie . 70, 454 ; v. Pannonhalma.
Hospitalité, ... 382, 497.
Hroswitha, ... 198, 266.
Huysbourg, ... 83, 257, 447.

Ignace (P). anglican, ... 144.
Ile-Barbe, ... 51.
Ilsenbourg, ... 76.
Irlandais ; Moines, ... 116.

Jacques, card. de Palestrina, . . 361.
Jean de Fayt, ... 11.
Jeanne de S. Mathieu, ... 137.
Jérusalem, ... 516.
Jumièges, ... 524.

Kaiserswerth, ... 315.

Lagrasse, ... 228, 229.
Lamothe (Dom Odon), ... 140.
Lamy (Dom François), ... 141.
Leberau, ... 438.
Leduc (Dom Camille), ... 230.
Le Nourry (Dom), ... 423.
Lérins, ... 309 bis, 495, 527.
Lézat, ... 318.
Liége, St-Jacques, . . . 12, 465 ;
— St-Laurent, 13, 65, 295, 465.
Liesborn, ... 276.
Liessies, ... 493.
Ligugé, ... 436.
Limoges, St-Martial, . 303, 476, 499.
Lobbes, ... 5, 63, 521.
Longlier, ... 95.
Louvard (Dom), ... 22.
Lunebourg, St-Michel, ... 444.
Lure, ... 471.
Luxembourg, N. D., ... 84, 95.
Luxeuil. . . . . 471.

Mabillon (Dom), . 18, 345, 415, 416.
Maguzzano, ... 343.
Maintenay, ... 58.
Mans, Couture, ... 486.
Maredsous, ... 284, 435.
Mariazell, ... 80.
Marienmünster, ... 329.
Marmoutiers, ... 58.
Marseille, St-Victor, 51, 159, 231, 232, 490, 499.
Martin (S.), de Vertou, ... 185.
Martin (Dom Claude), ... 421.
Massay, ... 216.
Mathi Canavese, ... 316.
Maubeuge, ... 129.
Maugérard (Dom J. B.), ... 143.
Maur (S.), . 188, 189, 316, 334, 386 v. Congrégation de Saint-Maur.
Mauriac, ... 250.
Mayence, St-Jacques, ... 89.
Méchitaristes, ... 542.
Mechtilde (Ste), ... 6.
Meinrad (St), ... 197.
Melk, ... 314, 452.
Méobecq, ... 49.
Metten, ... 72.
Metz, St-Arnoul, ... 475.
Michaelbeuern, ... 73.
Micy, ... 98, 128.
Milan, S. M. d'Aurona, ... 286.
Mildrède (Ste), ... 6.
Millstatt, ... 73.
Modène, ... 506, 507.
Moggio, ... 152.
Moissac, ... 104, 278.
Molesmes, ... 311, 482.
Monachisme primitif, 364, 370, 371 ; syriaque, 369, v. Arménie, Gaule, Perse.
Monastères au XIIIe s., . . 483.
Mondsee, ... 453.
Monnier (Dom J.), ... 272.
Montargis, ... 460.
Montauriol, ... 50, 104.
Mont-Cassin, 214, 473, v. Congrégation.
Montecristo, ... 154, 514.
Montemassico, ... 505.
Montevergine, . . 32, 297, 533.
Montfaucon, (Dom B. de) 20, 138, 419.
Monticchio, ... 153.

Digitized by Google

Montier-en-Der, ... 235.
Mont-Olivet, 111, 155, 341, 344, 353; congrégation, . . . 324, 534-538.
Mont-St-Michel, ... 313, 497.
Montserrat, ... 81.
Mornand, ... 206.
Mosach, v. Moggio.
Mozac, ... 217.
Munich, St-Boniface, ... 33.
Murbach, ... 87.
Muri, ... 225, 302, 441.

Naintré, S. Vincent de, ... 157
Nesle-la-Reposte, ... 107.
Neuburg, ... 78.
Noirmoutier, ... 298.
Nonnenwerth, ... 317.

Odon (S.) de Cluny, ... 130.
Oelenberg, ... 531.
Ordéric Vital, ... 2.
Orléans, Bonne-nouvelle, . . . 423.
Oslaender, (Dom Boniface), . . 146.
Ossiach, ... 73.
Otfrid de Wissembourg, . . . 336.
Ottobeuron, ... 453.

Palatinat, ... 325.
Pallade, ... 171, 367.
Pannonhalma, . . . 70, 213, 277.
Paris, St-Germain-des-Prés, 102, 157. 326; St-Martin-des-champs, . 478.
Paul de Thèbes (S), ... 368.
Paul diacre, ... 398.
Paulinzelle, ... 290, 451.
Paunat, ... 303.
Pécsvárad, ... 454.
Perse, monachisme, ... 169.
Pessan, ... 59.
Petershausen, ... 440.
Pfävers, ... 233.
Philibert (S.), ... 298, 469.
Pie VII, . . . 28, 211, 348, 428.
Pierre diacre, ... 505.
Plankstetten, ... 26, 426.
Polirone, S. Benoît de, . 309, 512.
Pologne, ... 330, 512, 517.
Pontlevoy, ... 47, 474.
Poperinghe, Bénédictines, . . 137.
Portesano, ... 511.
Pothier (Dom), ... 147.
Pothon de Prüfening, ... 205.
Prague, Emaus, . . 81, 240, 274.
Precipiano, ... 538.
Prévost (abbé), ... 27, 422.

Princethorpe, ... 461.
Prüfening, ... 205.
Prüm, ... 79, 166, 205.

Quimperlé, ... 479.
Quirini (Ange), ... 17, 210

Raban Maur, ... 400, 401.
Ratisbonne, St-Emmeran, . . 103.
— St-Jacques, . . . 109.
Raynal, (D. Wilfrid), ... 145.
Razzuolo, ... 540.
Reading, ... 457.
Reichenau, ... 108, 439.
Reims, St-Pierre, ... 296.
— St-Remi, ... 107, 524.
Religieux, ... 355.
Remi d'Auxerre, ... 403.
Remse, ... 442.
Rheinau, ... 106.
Robert, (John), ... 414.
Romain-Môtier, ... 289.
Rome, Pallara, 67; St-Alexis, 243; St-Erasme, 305; S. M. Nuova, 535; Ste-Prisque, ... 160.
Rott, ... 288.
Rozoi-le-jeune, ... 482.
Ruinart (Dom), ... 272.
Rupert de Deutz, ... 408.

Säben, ... 328.
St-Alban, ... 280.
St-Amand, ... 236.
St-André-du-Câteau, . . . 52, 244.
St-Basle, ... 235.
St-Bavon, v. Gand. . . . . .
St-Benoît-sur-Loire, . . . 44, 374.
St-Bertin, ... 300.
St-Blaise, ... 3, 158, 222.
St-Chaftre du Monastier, . . . 499.
St-Claude, ... 41.
St-Denis (France), 7, 234, 279, 321, 438.
St-Gall, ... 8, 86, 233, 269.
St-Georges (Forêt-Noire), . . . 448.
St-Gérard, ... 268.
St-Germain-des-Prés, v. Paris. .
St-Hubert, ... 95, 462.
St-Jean d'Angély, ... 245.
St-John (Minnesota), . . 455, 456.
St-Jouin-des-Marnes, ... 110.
St-Juan-de-la-Peña, ... 69.
St-Julien-du-Pré, ... 54.
St-Lambrecht, ... 73, 80.
St-Martin (Palerme), ... 248.

Digitized by Google

St-Maur-des-Fossés, . . 472, 473.
St-Maur-sur-Loire, v. Glanfeuil.
St-Maurin, ... 256.
St-Meinrad (Indiana), ... 436.
St-Michel-du-Tertre, ... 61.
St-Mont (Gascogne), ... 246.
St-Pé-de-Générés, ... 62.
St-Pierre (près Fribourg), . . . 381.
St-Polycarpe, ... 319.
St-Orens (Auch), ... 346, 354.
St-Oyand, ... 471.
St-Riquier, ... 265, 391.
St-Savin, ... 319.
St-Sulpice-la-Forêt, ... 481.
St-Trond, 167, 241, 264, 291, 320, 464.
St-Valery, ... 265, 391.
St-Vincent-au-Volturne, . . . 281.
St-Vincent (Pensylvanie), 332, 436, 456.
St-Wandrille, ... 56, 484.
St-Winnoc. . . . . 526.
Salzbourg, St-Pierre, ... 453.
— Université, ... 93.
Saumur, St-Florent, ... 322.
Savigny, ... 206, 480, 492.
Savigny (Congrégation de), 48, 373.
Schaffhouse, ... 233.
Scheyern, ... 88, 176, 331, 446.
Schwarzach, ... 283, 522.
Seitenstetten, ... 34.
Sicile, ... 248.
Siegbourg, ... 450.
Sigebert de Gembloux, . . 406, 407.
Silvestre II, ... 406.
Smaragde, ... 399.
Solesmes, ... 430, 431.
Souvigny, ... 156.
Stavelot, ... 466.
Subiaco, . . 66, 150, 172, 305, 501.
Suisse, prieurés clunisiens, . . 105.
Swithun (S.), ... 402.
Syracuse, Ste-Lucie, ... 508.

Talloires, ... 15, 273.
Tegernsee, ... 352, 409.
Thérouanne, St-Jean-au-Mont, 377.
Thoissey, ... 485.
Tiron, ... 518.
Tixier (Dom), ... 21.
Tonnerre, St-Michel, ... 110.
Toul, S. Epvre, ... 477.
Tournai, St-Martin, ... 10, 467.
Tournus, ... 252, 298, 487, 525.
Trèves, N.-D.-aux-Martyrs, . . 239.
— St-Mathias, ... 85.
— St-Maximin, . 85, 99, 520.
Troarn, ... 168.
Troyes, N.-D.-aux-Nonnains, . 259.
Tuberis, ... 437.
Tulle, ... 499.

Ucel, ... 498.
Urbain V, ... 411.

Vaissète (Dom) . . . . . 418.
Valcarcel, ... 237.
Val-de-Grâce, ... 500.
Val-Dieu, ... 357.
Valladolid, v. congrégation. . .
Vallombreuse, ... 539, 540.
Valvisciolo, ... 359.
Van Caloen (Mgr) . . . 435, 436.
Vendôme, ... 45, 160, 219.
Verneuil, ... 55.
Vertemate, ... 509.
Vezelay, ... 284.
Viaixnes (Dom Thierry de) . . 22.
Villers, ... 361.
Vital (S.), de Savigny . . . . 373.
Vlierbeek, ... 64.
Vrancx (Dom Colomban) . . 16.

Walburge (Ste), ... 6.
Waulsort, ... 65.
Weber (Dom Bède), . . 30, 349.
Weissenohe, ... 325.
Werden, ... 271.
Werner de St-Blaise ou de Westminster, ... 3.
Westminster, ... 3, 174, 175.
Wiblingen, ... 94.
Wichner, (Dom Jacques), . . . 33.
Willibrord (S.), ... 335.

Zenetti (Dom Benoît), ... 33.
Zwiefalten, ... 94.

Imprimé par la Société Saint-Augustin. — LILLE-PARIS-BRUGES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 9015 01141 1173

Digitized by Google

Digitized by Google